Digitized by Google

Digitized by Google

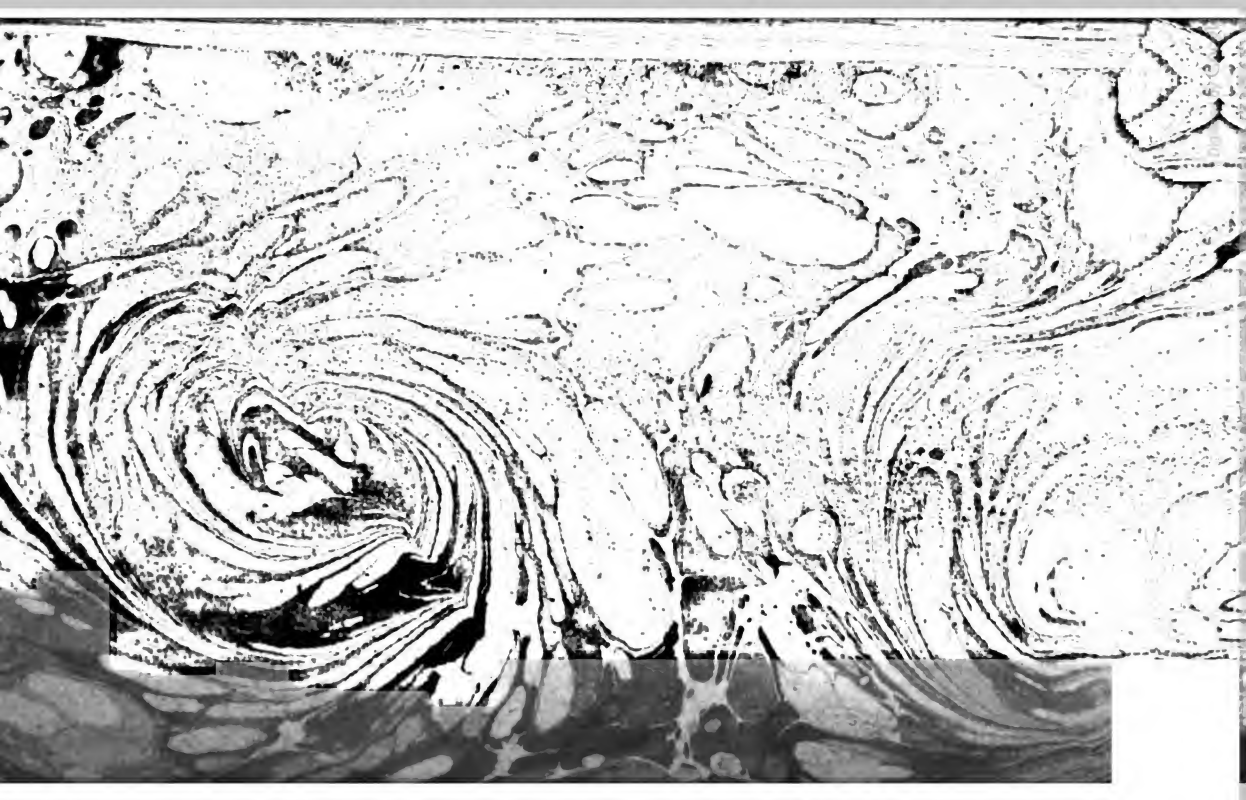

Digitized by Google

IF 122/215

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME V. ou II. Vol. du SUPPLÉMENT.

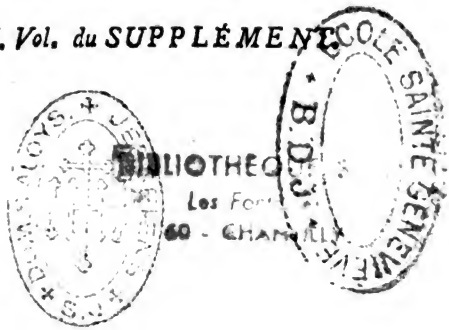

BIBLIOTHEQUE
Les Fo
60 - CHANTILLY
ECOLE SAINTE GENEVIEVE
B.D.J.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,
CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat ou Donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes ſeulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME V. ou II. Vol. du SUPPLÉMENT.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, *HISTORIQUE* ET CHRONOLOGIQUE.

ECHAUFOUR: *Tome II. p. 43. col. 2. lig. 3.* Coezer, *liſez*, Crozer, & *ajoutez* ce qui ſuit: La terre d'Echaufour, de la ſubdélégation de Séez, érigée en marquiſat, mais on ne ſçait en quel temps, ni en faveur de qui, eſt poſſédée aujourd'hui par *N.*..... Cordiet de Montreuil, préſident en la Cour des Aides de Paris.

ECLANS: Seigneurie en Franche-Comté, érigée en baronnie par lettres du roi d'Eſpagne du 5 Janvier 1674. enregiſtrées à Dole, en faveur de *Charles-Emmanuel* Petrey, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres. *Tab. Généalog. Part. IV. p. 425.*

ECOUCHÉ, en Normandie, ſubdélégation d'Argentan, baronnie aliénée du comté de Montgommery, poſſédée aujourd'hui par *Jean-Baptiſte* Ango, dit de la Motte-Ango.

ECQUEVILLY: *Tome II.*

Digitized by Google

p. 44. *col.* 1. *lig.* 34. *&* 37. Ecqvilly, *liſez*, Ecquevilly.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. à la fin de l'article, *ajoutez*, marié à *N.*... de Joyeuſe, dont un fils de quinze ans en 1759.

ECUYER (l'), famille du Perche, qui porte : *d'argent, à une faſce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de ſix merlettes de ſable, poſées* 3 *en chef &* 3 *en pointe.*

Renée-Catherine l'Ecuyer de la Papotiere, née l'an 1681. du mariage de *René* l'Ecuyer, ſeigneur du Breuil-Papotiere, & de *Marie-Magdelene* de Miolais, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1692. & prouva qu'elle deſcendoit de *Robert* l'Ecuyer, qui en l'année 1400. épouſa *Jeanne* de Grigni, & qu'ils étoient ſes neuviemes ayeul & ayeule.

EGMOND : *Tome II. p.* 46. *col.* 1. *pénultieme ligne*, *Fernandiſe*, liſez, *Fernande.*

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *ajoutez* : Le teſtament ci-deſſus a été caſſé par arrêt du Parlement de Paris en 1748. & les deſcendans de la ducheſſe de Biſaccia, ont été maintenus dans tous les droits, honneurs & titres de la maiſon d'Egmond.

Ibid. lig. 35. *après* en 1717. *ajoutez* : Il avoit pour ſœur *Marie-Françoiſe*, mariée avec *Léopold-Philippe-Charles-Joſeph*, duc d'Aremberg & d'Arſchot, prince de l'Empire, grand d'Eſpagne, baron d'Enghien, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, & officier ſouverain de la province de Hainault.

Ibid. p. 47. *col.* 1. *lig.* 13. *N.*.... d'Egmond-Pignatelli, *liſez*, *Thomas-Victor* Pignatelli.

Ibid. lig. 17. marié à Naples en 1743. à *N.*.... de Pignatelli, *liſez*, marié à *Marie-Léonore* Caracciolo, princeſſe de la Villa.

Ibid. lig. 19. *effacez*, d'abord appellé chevalier de Biſache, & marquis de Pignatelli, & *liſez*, appellé ſucceſſivement marquis de Renti, duc de Biſache, marquis de Pignatelli, & comte d'Egmond, fait meſtre de camp, &c.

Ibid. lig. 24. *après* 1748. *ajoutez*, maréchal de camp en 1756.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article : Il y a encore Egmond de Nyembourg, dont les comtes en Angleterre, branche bâtarde.

EIGUISER, en Provence : Famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix, qui remonte à *Iſnard* Eiguiſier, qui faiſoit ſa réſidence à Marſeille dans le quatorzieme ſiécle : elle ſubſiſte actuellement dans *Pierre-Céſar-Auguſte* Eiguiſier de la Javie, fils d'*Honoré* Eiguiſier, & de *Victoire* de Gajot de Salet.

Les armes : *d'azur, au cheval d'argent effaré, avec un collier d'or, au chef d'or.*

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, à l'étoile à douze rayons d'or.*

Il y avoit autrefois une autre famille, qui portoit : *écartelé, or, tourteau d'azur; au* 2 *&* 3 *de gueules, à la bande ondée d'argent.*

ELBEUF : *Tome II. p.* 48. *col.* 1. *lig.* 27. troiſieme fils, *liſez*, ſixieme & dernier fils.

Ibid. à la note, lettre (*b*), *lig.* 2. après *marquis de Maubec*, *&c.* ajoutez, *frere cadet de* Charles III. *duc d'Elbeuf.*

Digitized by Google

Ibid. pénultieme ligne, *morte en 1707.* effacez *en 1707.*

ELISSEM : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 20 Mai 1693. en faveur de *Michel-Conſtantin* de Ruyſſchen, ſeigneur d'Eliſſem, Marquette, Bauterſſem, &c. conſeiller au Grand-Conſeil de Malines. *Tab. Généalog. Part. V. p.* 395.

ELTOUF, anciennement de le TOUX, ou de le TOUF : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Mars 1669. qui remonte à *Guillaume* de le Toux, chevalier, vivant en 1316. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 204.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à deux chevrons de ſable, l'un au deſſus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules poſé en chef; au 2 & 3, écartelé d'argent & de ſable, & une bordure de gueules engrelée.*

ELVERT : Famille originaire du Luxembourg, qui fut déclarée iſſue de noble race par lettres de l'empereur Maximilien II. données à Vienne le 20 Septembre 1576. *Michel* Elvert, écuyer, ſeigneur de Bourſcheid & de Zillinghen, conſeiller au Conſeil ſupérieur d'Alſace, épouſa en 1720. *Jeanne-Marie* de Noblet, dont poſtérité.

Les armes : *d'or, à un arbre de ſinople, chargé d'un écuſſon d'argent, à trois cœurs de gueules, poſés 2 & 1, & un mouton de ſable, paſſant au pied de l'arbre, ſur une terraſſe de ſinople.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 205.

EMALLEVILLE : *Tome II. p.* 50. *effacez* les quatre lignes de cet article, & voyez, ſur cette famille de Normandie, ce qui en eſt dit à la *page* 61. du même Volume au mot ESMALLEVILLE.

EMERY : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Mars 1669.

Jean d'Emery, chevalier de l'ordre du Roi, bailli & gouverneur de Chaulny, nomma en 1572. à la cure du Meſnil-Gondouin. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 851.

Les armes : *de ſable, au croiſſant d'or, accompagné de cinq molettes d'éperon d'or, poſées 2, 2 & 1.*

EMPEREUR DE MORFONTAINE (l'), en Champagne & en Brie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* Suivant un Mémoire domeſtique légaliſé par le lieutenant général des bailliages, baronnies, châtellenie & ville de la Ferté-au-Col, &c. tout ce qu'on peut découvrir touchant l'origine & la ſource de cette famille, c'eſt que dès le commencement du quatorzieme ſiécle on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Nobleſſe, puiſque dès-lors ils étoient dans l'uſage d'appoſer le ſceau de leurs armes ; ce qui eſt une marque certaine de l'ancienneté de la nobleſſe ; car le ſceau n'appartenoit autrefois qu'aux ſeuls Nobles.

Le premier que l'on trouve du nom de l'Empereur, eſt *Pierre* l'Empereur, revêtu de l'office de Chauſſe-Cire à la Cour du roi *Philippe* de Valois, ſuivant un titre de 1328.

Moreri parle d'une *Agnès* l'Empereur, mariée à *Matthieu* Bertrand, mere de *Guillaume* Bertrand, évêque & comte de Beauvais, pair de France, après avoir

Digitized by Google

ſucceſſivement occupé les ſiéges de Bayeux & de Noyon, & de *Pierre* Bertrand, dit l'ancien cardinal, évêque d'Autun, mort à Avignon en 1348. & ayeule de *Pierre* Bertrand de Colombieres, évêque d'Oſtie & cardinal du titre de Sainte Suzanne.

Etienne l'Empereur donna quittance à *Regnaut* de Roye, maître d'hôtel du Roi, d'une ſomme de quatre-vingt-onze livres, en vertu de lettres de *Philippe* de Valois, données à Paris le 23 Mars 1334. Il fut pere de *Jacques*, qui ſuit.

Jacques l'Empereur fut tréſorier des guerres du Roi & du duc de Normandie en 1356. & 1360. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VIII. p. 876.* Son ſceau étoit un *écu gironné de douze pieces, & un chef chargé d'une aigle à deux têtes, les ailes étendues, l'écu ſurmonté d'un pavillon, & deux aigles pour ſupports.* Le même *Jacques* fut en 1364. tréſorier du duc de Normandie & d'Auvergne. Le Roi l'inſtitua maître & enquêteur des Eaux & Forêts, ès pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par lettres données à Paris le 7 Juillet 1376. & maître & enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le royaume. Il étoit encore en 1391. Un autre *Jacques*, ou peut-être le même, eſt en 1404. écuyer, échanſon du Roi & garde de ſes coffres, & il joint en 1425. à cette derniere qualité celle de châtelain & de capitaine du château de Fourgues.

Denis ou *Deniſot* l'Empereur, fils de *Jacques*, & d'*Eude* de la Pirdoë, qui teſta en 1408. eſt qualifié échanſon du Roi dans une quittance qu'il donna ſous ſon ſcel, en date du 13 Juillet 1405.

Guillaume l'Empereur, écuyer, ſeigneur de Ferrieres en Brie, fut fait priſonnier en Angleterre avec pluſieurs gentilshommes François. Ils obtinrent de Henri VI. un ſauf-conduit, daté de Weſtminſter le 13 Juillet 1423. *Guillaume* l'Empereur fut marié deux fois. Du premier lit naquit *Simon*, écuyer, ſeigneur de Cury, pere de *Jean*, qui ſuit. Il eut du ſecond lit *Nicolas* l'Empereur, qualifié chevalier, ſeigneur de Quincy & autres terres dans le Soiſſonnois, capitaine de mille hommes de pied de la Légion de Champagne, enſuite maître de l'Artillerie de France. Il ſe trouva en 1536. aux ſiéges de Turin & de Chivas, & en 1537. à ceux d'Heſdin, de Saint Pol, de l'Illiers & de Saint Venant. Il n'eut point d'enfans de *Nicole* de Sains, ſon épouſe. Il portoit pour armes: *gironné d'argent & de gueules de dix pieces, au chef d'azur, à l'aigle éployé & naiſſant d'argent.*

Jean l'Empereur, fils de *Simon*, ſeigneur de Cury, qualifié écuyer, ſeigneur de Quincy & de Villeneuve, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, épouſa *Agnès*, dont, 1. *Jean* ou *Jeannet*, qui ſuit; 2. *Sixte*, mort ſans poſtérité; 3. *Paul*, marié avec *Agnès* de Lannoy, & trois filles, mariées.

Jean ou *Jeannet*, dit Nivet, écuyer, ſeigneur de Quincy, &c. capitaine de cent hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans ſa nobleſſe par ſentence du bailliage de Châtillon-ſur-Marne, du 16 Août 1533. épouſa *Nicole* Bochot, dont, entr'autres enfans, 1. *Clau-*

Digitized by Google

le l'Empereur, qui ſuit ; 2. *Michel*, rapporté ci-après ; 3. *Regnault*, qui ſuivra ; 4. *Pierre*, auſſi rapporté après ſes aînés.

Claude l'Empereur, ſeigneur de Letang, maintenu dans ſa nobleſſe par ſentence de l'Election de Rheims, du 30 Décembre 1575. épouſa *Marie* Guerin, fille de Didier, ſeigneur de Sauville & de Champroiſy, & de *Geneviève* le Gendre, dont ſont ſortis meſſieurs Guerin & Bruſlard en Champagne. Il eut de ce mariage,

Claude l'Empereur, écuyer, ſeigneur de Letang, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. Il commença à porter les armes dans la compagnie de M. de Givry, ſous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au ſiége de Paris, ainſi qu'à ceux de la Fere, de Laon & d'Amiens. Ce fut en conſidération de ſes ſervices, que le Roi l'honora d'une place de gentilhomme ordinaire de ſa maiſon. Il eut de ſon mariage avec *Marie* de Groſſine, 1. *Alexandre* l'Empereur, écuyer, ſeigneur de Letang, l'un des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi, mort ſans poſtérité avant le 12 Décembre 1648. 2. *Paul*, religieux Prémontré, & deux filles, mariées.

Michel l'Empereur, ſeigneur de Courteau, près de Fere, en Tardenois, ſecond fils de *Jeannet*, & de *Nicole* Bochot, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ſentence de l'Election de Soiſſons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours conſtamment attaché au roi Henri IV. Il tint bonne garniſon dans ſon château de Courteau, y fut aſſiégé par l'armée Eſpagnole, que conduiſoit le duc de Parme, & y fit une longue réſiſtance ; mais ayant été tué dans une attaque, ledit château fut pris, pillé & brûlé. Il épouſa en premieres noces *Blanche* d'Armes, dont il n'eut point d'enfans, & en ſecondes noces, *Louiſe* de Sapincourt, dont *Michel* II. du nom, écuyer, ſeigneur de Courteau, mort ſans alliance.

Regnault, troiſieme fils de *Jeannet* & de *Nicole* Bochot, ſeigneur d'Auzeile, ſe maria en 1577. à *Françoiſe* Adam, dont deux fils, morts jeunes, & une fille, nommée *Judith*, épouſe de *Jacob* de Villemot, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi.

Pierre l'Empereur, cinquieme fils de *Nivet*, & de *Nicole* Bochot, porta les armes pour le ſervice du Roi, & fut tué au ſiege d'Amiens en 1583. Il eut de ſon mariage avec *Marie* Wallerend, 1. *Pierre*, qui ſuit, auteur de la branche des ſeigneurs de Morfontaine, la ſeule qui exiſte actuellement ; 2. *Blanche*, femme de *Noël* Marchaud, capitaine ſous ſon frere, dit le capitaine la Marche, ſeigneur de Richenon, gouverneur du château de Soldne, en Bourgogne ; 3. *Iſaac* l'Empereur, écuyer, licencié ès Loix, bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte en la perſonne d'*Alphonſe-Claude* l'Empereur, écuyer, capitaine au régiment de Normandie, ſeul & unique héritier de *Jacques* Chatuel, intendant de Metz ; mais il ſe fit capucin, & mourut au couvent de Saint Honoré en 1721. Il avoit un frere, nommé *Jacques* l'Empereur, Jéſuite, miſſionnaire pendant la peſte à Marſeille, mort en 1723. Cette bran-

Digitized by Google

che, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour brisure *une étoile d'or au-dessus des deux têtes de l'aigle éployé.*

Pierre l'Empereur II. du nom, écuyer, seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença à porter les armes dans la compagnie de M. de Praslain. Il se trouva à la bataille de Senlis, où il fut blessé. Il fut depuis lieutenant des Chevaux Légers, ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied, dans le régiment du marquis de Resnel. Il eut de son mariage avec *Louise* des Fourneaux, fille de *Henri*, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *François*, qui servit dans la compagnie du comte de Tresme, marié à *Simonne* Chenizot, dont *Gérard* l'Empereur, qui suivit aussi le parti des armes & fut lieutenant de Cavalerie.

Pierre l'Empereur III. du nom, écuyer, seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la compagnie de M. le duc de Mayenne, épousa par contrat du 14 Novembre 1619. *Germaine* Jarroi, dont deux filles, mariées, & *Nicolas*, qui suit.

Nicolas l'Empereur, écuyer, seigneur de Morfontaine, né & baptisé le 6 Août 1635. fut un des Gardes du Corps du Roi dans la compagnie de M. le duc de Tresme. Il épousa le 4 Janvier 1655. *Marie* Clergeon, fille de *Michel* Clergeon, seigneur de Chouchereuil & de Sablonnieres en partie, commissaire des guerres & gentilhomme servant de mademoiselle de Monpensier, & de *Louise* le Camus. Il mourut le premier Septembre 1656. & le 10 Octobre suivant naquit posthume *Michel*, qui suit, mis sous la garde noble de *Marie* Clergeon, sa mere, par sentence rendue au Bailliage de Château-Thierry le 25 Juin 1657.

Michel l'Empereur, écuyer, seigneur de Morfontaine, fit sa premiere campagne en qualité de commissaire d'Artillerie, dans l'armée commandée par le Roi en personne en 1672. Il se trouva à plusieurs siéges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la maison du Roi, & se trouva au fameux passage du Rhin, en qualité de l'un des Gardes du Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuse, Stinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir passé successivement par les grades de porte-étendard, de sous-brigadier & de brigadier, le Roi lui accorda sa retraite en 1704. & il mourut en 1715. laissant de *Cécile* Seguin, qu'il épousa le 17 Février 1681. 1. *François* l'Empereur, prêtre, curé de Basselle, diocèse de Soissons, mort le 13 Juillet 1737. 2. *Michel*, qui suit.

Michel l'Empereur II. du nom, né & baptisé le 2 Septembre 1702. écuyer, seigneur de Morfontaine, après avoir justifié de sa noblesse, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux Légers de sa garde ordinaire le 31 Juillet 1723. Il a servi dans cette compagnie jusqu'en 1735. Il a été maintenu dans sa noblesse par sentence contradictoire de l'Election de Meaux, en date du 10 Octobre 1739. & par une ordonnance de M. Hérault, intendant de Paris, du premier Février 1740. Il épousa en 1751. *Marie-Elisabeth* Boudequin de Varicourt, de laquelle il a eu, 1. *Pierre* l'Empereur, né & baptisé le 23 Décembre 1752. 2. *Eléonore*, née le 8 Juillet 1755.

Les armes de la branche de

Digitized by Google

Morfontaine ſont : *d'azur, à une aigle à deux têtes d'argent, les ailes étendues, traverſée par le milieu d'une fuſée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à ſix pointes, ſuſpendue par ſon anneau au bout d'un cordon de gueules.* Ces pieces ajoutées ſont des briſures de cadets.

Les armes de cette famille ſans briſure ſont : *gironné d'argent & de gueules de douze pieces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à deux têtes d'argent, les ailes étendues.*

EMPERIERE, en Normandie : Porte : *de gueules, à un pot à deux anſes d'argent, duquel ſortent deux branches de roſier de ſinople, chargées de trois roſes d'argent, rangées en faſce, celle du milieu ſans tige.*

Suzanne de l'Emperiere, née le 11 Avril de l'an 1684. du mariage de *Nicolas* de l'Emperiere avec *Marie-Marguerite* Clerel, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1693. & juſtifia qu'elle deſcendoit au quatrieme degré de *Guillaume* de l'Emperiere, ſeigneur de Querqueville, qui en 1540. épouſa *Anne* Suhart.

ENFANT (l') : *Tome II. p. 51. col. 1. effacez* les dix lignes de cet article, & *liſez* ce qui ſuit.

Jean, Jean-Louis & Simon l'Enfant, fils d'*Aimé* l'Enfant, originaire de la province d'Anjou, & de *Sibile* d'Albin, formerent trois branches en Provence dans le dernier ſiécle.

Jean l'Enfant, auteur de la premiere, a poſſédé la vicomté de Valernes & la ſeigneurie de Peireſc. Le dernier mâle de cette branche éteinte s'étoit allié avec une fille de la maiſon de Colbert.

Jean-Louis l'Enfant fut pere de *Joſeph* l'Enfant, conſeiller au Parlement de Provence, qui n'ayant pas de poſtérité de la fille d'*Arnoux* de Martin, premier préſident au même Parlement, ſe remaria à *Suzanne* de Léotard d'Entragues, dont il ne laiſſa qu'une fille, épouſe de *N.....* Pianello, ſeigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

Simon l'Enfant, troiſieme fils d'*Aimé*, maître d'hôtel de Louis XIV. threſorier général de France, commiſſaire-ordonnateur des guerres, intendant pour le Roi de la garniſon de Monaco, eut d'*Angélique* de Fagoue cinq garçons & une fille ; & cette branche ſubſiſte dans ſon petit-fils, *Bruno-Louis* l'Enfant de la Patriere, baron de Bormes, gouverneur des Iſles de Bragançon, marié à *Thereſe-Jeanne-Marie* de Martin, de la ville de Marſeille, dont deux filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 337.*

Les armes : *d'or, à trois faſces de gueules, à la bordure componée de dix pieces, or & gueules.*

L'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 207.* fait auſſi mention de cette famille, ou plutôt d'une branche reſtée dans l'Anjou ou au Maine, qui remonte à *Jean* l'Enfant, ſeigneur de la Patriere, vivant dans le quatorzieme ſiécle, & dont les armes ſont : *d'or, à trois faſces de gueules.*

ENGHIEN : Ancienne baronnie, vendue par le roi Henri IV. & poſſédée par la branche de Ligne, duc d'Aremberg, ſituée ſur les frontieres de la France, vers les Pays-Bas, qui a donné ſon nom à une ancienne

Digitized by Google

maiſon éteinte, qui portoit pour armes : *gironné de dix pieces d'argent & de ſable, chaque giron de ſable chargé de trois croiſettes recroiſettées, au pied fiché d'or.*

ENTRAIGUES DU PIN, en Languedoc : *Gabriel* d'Entraigues, ſeigneur du Pin, arriere petit-fils de *Pierre* d'Entraigues, vivant en 1529. eut pour femme *Bernardine* de Brucix, qu'il épouſa en 1674. Il fut déclaré noble & iſſu de noble race & lignée, par ordonnance de l'intendant du Languedoc, du premier Février 1699.

François d'Entraigues, leur fils, ſeigneur du Pin, ſe maria par contrat du 31 Juillet 1708. à *Marie-Anne* de Baudan, fille de *Jacques* de Baudan, ſeigneur de Cabanes, dont naquit *Jean François* d'Entraigues du Pin, marié par contrat du 17 Décembre 1735. avec *Marie-Charlotte* d'Hozier de la Garde, fille de *Jean* d'Hozier de la Garde, chevalier de Saint Louis, major du château de Lichtemberg. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Pierre-Louis* d'Entraigues, né le 4 Janvier 1740.

2. *Louis Marie*, né le 8 Décembre 1745.

3. *Marthe*, née le 12 Juin 1741. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tour maçonnée d'argent.*

ERARD LE GRIX, en Normandie, élection de Caën : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Janvier 1666.

Gaſpard, chevalier, ſeigneur, marquis de Montreuil, dans ladite élection, épouſa en 1589. noble demoiſelle *Adrienne* le Grix, qui lui donna des biens conſidérables, comme héritiere, & exigea que ſi Dieu leur donnoit des enfans, ils joigniſſent ſon nom à celui du pere. Ayant ſurvécu à ſon mari, elle réitéra ces mêmes volontés dans un teſtament qu'elle fit. Ce fut pour remplir ces intentions que *Gaſpard* II. du nom, ſon fils, ſeigneur, marquis de Montreuil, marié à demoiſelle *Louiſe* du Merle, travailla en 1645. à obtenir & obtint des lettres pour unir les noms d'Erard & le Grix, que leurs deſcendans ont continué de porter.

Les armes : *d'argent, à trois pieds de griffon d'or, empoignant chacun un écot d'argent.*

ERLACH, en Suiſſe : *Tome II. p. 55. effacez* les trois lignes de cet article, & *liſez* ce qui ſuit. C'eſt la premiere des ſix anciennes maiſons de la république de Berne, illuſtre par ſon origine, ſes belles actions & les ſervices qu'elle a rendus à ſa patrie, à la Suiſſe, à la France & à l'Empire. Rebeur, commiſſaire à la fin du ſiécle paſſé, a voulu prouver que la maiſon d'Erlach eſt une branche cadette de celle de Neuchatel, qu'il fait deſcendre de celle des rois de Bourgogne.

Quoi qu'il en ſoit, le nom d'Erlach eſt de la premiere nobleſſe du canton de Berne, & pluſieurs ont été avoyers, c'eſt-à-dire, premiers magiſtrats de cette ville. Cette ancienne nobleſſe a formé vingt branches, dont il n'y en a plus que cinq qui ſubſiſtent. On trouve que le premier des Erlachs, dont on ait connoiſſance eſt *Walter* d'Erlach, chevalier, que Modius fait aſſiſter aux Tournois tenus l'an 1104. à Schaffhauſen & Eſlinguen. Dans ce même temps un Erlach fonda la cure de Groſſ-Hoechſtetten, en faveur de ſa

Digitized by Google

maiſon, & la dota conſidérablement.

Chriſtophe d'Erlach, chevalier, étoit fort conſidéré avec ſa famille à la Cour de l'empereur *Frédéric* Barberouſſe, & aſſiſta aux Tournois tenus par *Welphe*, duc de Baviere & de Spolette, à Zurich l'an 1165. *Voyez* Stump, Munſter, Baulin & les Livres des Tournois.

Ulrich d'Erlach I. du nom, eſt appellé dans des actes paſſés aux années 1225. 1231. & 1234. *Ulricus de Cerliaco*, *miles*. Il ſert de témoin dans un de ces actes, pour une donation que le comte *Ulrich* de Neuchatel fit en faveur de l'abbaye de Saint Jean. Il eut pour femme *Anne*, baronne de Ringkenberg.

Ulrich d'Erlach II. du nom, ſurnommé le chevalier ſans peur, fils apparemment du précédent, ſeigneur de Reichenbach, & châtelain ou gouverneur pour le comte de Neufchatel de la ſeigneurie d'Erlach, *aliàs* Cerlier, étoit en 1270. du Conſeil journalier de la ville de Berne. Il gagna en 1298. comme capitaine commandant les troupes de cette ville, la bataille de Tonnerbuchel ſur les Fribourgeois, les comtes de Savoye & de Gruyeres, l'évêque de Lauſanne, les barons de Moulenach, Thiom en Valois, Belp & Bourgiſthein, qui avoient fait irruption ſur le territoire des Bernois. Il eut de ſa femme, *N.*..... dame de Rhinfelden, 1. *Rodolphe*, qui ſuit; 2. *Bourkhard*, ſeigneur de Jeguenſtorff, marié en premieres noces à *Adelaïde*, dame de Krauchtal; & en ſecondes, à *Claire* Kevien, baronne de Kevienried, dont un fils, curé de Jeguenſtorff. 3. *Wericher*, prêtre & curé de Groſſ Hoechſteten. 4. *Cuno*, chevalier de l'ordre Teutonique.

Rodolphe d'Erlach, ſeigneur de Reichenbach, châtelain, ou gouverneur comme ſon pere du comté d'Erlach, remporta en 1339. une victoire éclatante à Sauper, avec une poignée de monde, contre une armée de trente mille hommes, levés pour la deſtruction des Bernois. Les Hiſtoriens de la Suiſſe en font l'éloge. Il fut aſſaſſiné en 1360. par ſon gendre, qui étoit de la maiſon de Rudenz d'Undervalden. Il eut pour fils, 1. *Rodolphe*, ſeigneur de Reichenbach & de Bumpliz, qui d'abord s'étoit voué à l'état eccléſiaſtique, & ſe maria à *Lucie*, dame de Krauchtal, ſœur de *Pierre*, avoyer de Berne, mort ſans poſtérité; 2. *Ulrich*, qui ſuit.

Ulrich d'Erlach III. du nom, chevalier, épouſa *Anne*, baronne de Stratlieguen (*a*), dont,

Bourkhard d'Erlach, chevalier, ſeigneur de Reichenbach, qui ſe maria à *Eve*, baronne d'Uzingen, dont, 1. *Ulrich*, qui ſuit; 2. *Bourkhard*, ſeigneur de Wil, & coſeigneur de Jeguenſtorff, avoyer à Arborg en 1380. enſuite de Nidau, marié à *Marguerite* Richen, auteur d'une branche,

(*a*) *Dans le même temps vivoit* Nicolas *d'Erlach, dont on ignore le pere & le nom de ſa femme, qui eut deux fils; il étoit du Conſeil de Berne. On trouve auſſi un* Cunzius *d'Erlach, chevalier, bailli, ou gouverneur du comté de Nidau en* 1347. *& un* Conrad *d'Erlach, chevalier, autre bailli de Nidau au nom des comtes, &c.*

Digitized by Google

dont la poſtérité eſt éteinte dans *Thuring* d'Erlach, mort ſans enfans après 1478. avoyer ou gouverneur du comté de Thoun. 3. *Walther* d'Erlach, auſſi auteur d'une branche, éteinte dans *Antoine* d'Erlach, conſeiller d'Etat de la ville de Berne en 1432.

Ulrich d'Erlach IV. du nom, ſeigneur de Reichenbach, épouſa *Anne*, dame de Wiler & d'Oltinguen. Il en eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Ulrich*, qui fut premier bailli à Baden en 1427. & avoyer de la république de Berne en 1444. Il commanda en 1425. les Bernois dans leur expédition au Val d'Ozellor; fut leur ambaſſadeur en 1440. & 1443. aux conférences pour la paix entre Zurich, Schweitz & Glaris, & commanda encore en 1444. au ſiége de Gruffeuſée. Il fut marié deux fois, & mourut ſans enfans. 3. *Péterman* d'Erlach, marié à *Claire* de Bourgiſtein, mort ſans enfans mâles.

Jean d'Erlach I. du nom, chevalier, ſeigneur de Reichenbach & de Bumpliz, conſeiller d'Etat de Berne, avoyer de Thoun en 1402. & 1420. directeur des bâtimens de Berne en 1427. avoué de la prévôté de Riggiſberg, épouſa *Marguerite*, baronne de Graſbourg, dont, 1. *Ulrich*, qui ſuit; 2. *Péterman*, dont la poſtérité ſuit celle de ſon aîné; 3. *Jean*, curé de Groſſ-Hohefceten.

Ulrich d'Erlach V. du nom, ſeigneur de Reichenbach & de Bumpliz, avoyer de Thoun, épouſa en premieres noces *N.*... de Stein, & en ſecondes noces *Eliſabeth* de Mergenthal. Il eut du premier lit,

Jean d'Erlach II. du nom, ſeigneur de Reichenbach, bailli à Cerlier en 1491. conſeiller d'Etat de Berne en 1570. marié à *Appollonie*, dame de Mundbrot, dont il eut *Ulrich*, qui mourut fort jeune, & *Antoine*, ſeigneur de Reichenbach, lequel fut collateur de la cure de Wengy, & conſeiller d'Etat de la ville de Lucerne. Il ſervit en France en qualité de capitaine, & ſe trouva au ſiége de Perpignan en 1542. Il épouſa *Louiſe* de Hertenſtein, & ſe retira à Lucerne, où il mourut ſans enfans mâles.

PREMIERE BRANCHE.

Péterman d'Erlach, ſecond fils de *Jean* I. & de *Marguerite* de Graſbourg, coſeigneur de Bumpliz, bailli à Schwatzembourg en 1443. avoyer de Bourgdorf en 1442. & 1453. du Conſeil d'Etat de Berne en 1465. épouſa le premier Septembre 1442. *Aliſe* Haller, dame de Courtelarain, & mourut à Bumpliz en 1471. Ses enfans ſont, 1. *Rodolphe*, qui ſuit; 2. *Jean-Rodolphe*, dont le fils *Louis*, attaché au ſervice de France, mourut après 1516. ſans poſtérité; 3. *Therbald*, curé de Rilcdorf.

Rodolphe d'Erlach II. du nom, né en 1449. chevalier, ſeigneur de Wgl, Jeguenſtorff & Bumpliz, avoyer de la république de Berne à l'âge de trente ans, conſeiller d'Etat en 1471. gouverneur pour les comtes de Châlons du comté d'Erlach, avoyer du comté de Bourgdorf, remis dans le petit Conſeil en 1478. avoyer de la républiqne de Berne en 1479. ſe diſtingua à la bataille de Grandſon en 1476. Il fut reçu chevalier après cette célébre journée, & nommé conſeiller de guerre dans la ville de Morat, aſſiégée par le duc de Bourgogne en 1497.

Digitized by Google

Il fut envoyé en 1499. comme ambaſſadeur au duc de Savoye. Il commanda la banniere de la ville de Berne. Il ſervit avec éclat dans le Heggeu, contre les Impériaux & à la bataille de Dornach, journée qui décida de la ſanglante guerre de l'Empire & des Suiſſes en 1505. & il aida à conclure un accord entre le duc de Savoye & la république de Vallais. Peu avant ſa mort, arrivée en 1508. il fit donation à l'abbaye de Torberg des dixmes qu'il poſſédoit à Ettiſveil. Il fut marié deux fois, en premieres noces en 1471. à *Barbe* de Praroman, fille de l'avoyer de Fribourg; & en ſecondes, en 1492. à *Barbe*, dame de Scharnachlal. Il eut du premier lit, 1. *Bourkhard*, ſeigneur de Wgl, bailli du comté de Leuzbourg en 1508. & de celui de Midau en 1513. mort en 1524. ſans poſtérité mâle, n'ayant eu d'*Urſule*, ſon épouſe, dame de Serguen, qu'une fille, nommée *Barbe*, mariée à *Nicolas* de Watteville, auquel elle porta la terre de Wgl. Il mena en 1500. une compagnie en Italie, au ſervice du roi de France. Il fut nommé en 1512. commandant des troupes de Berne, qui s'emparerent, au nom du Pape, du Milanois & y inſtalerent les Sforces. 2. *Jean*, qui ſuit. 3. *Théobald*, dont la poſtérité eſt éteinte dans ſes petits-fils, ſçavoir *Théobald*, élevé auprès de *Gaſpard* de Coligny, amiral de France, tué dans la Floride par les Eſpagnols en 1565. *Péterman*, qui commanda une compagnie ſous *Caſimir*, comte Palatin, mort en 1584. & *Chriſtophe*, élevé auprès du connétable de Montmorency, qui ſe trouva en 1587. au ſiége de Mulhauſen, mort ſans enfans de ſon mariage conclu avec *Marie* de G[illegible]rat.

Jean d'Erlach III. du nom, baron de Spiez, Riggiſberg & Jeguenſtorff, né en 1474. bailli de Grandſon en 1506. du Conſeil d'Etat de Berne en 1508. ambaſſadeur de ſon Canton en 1512. auprès du pape Léon X. revêtu du même caractere la même année auprès de la république de Veniſe; du Conſeil de guerre en 1513. dans l'expédition des Suiſſes devant Dijon; le ſecond commandant des troupes envoyées dans le Milanois en 1515. avoyer de Berne en 1519. commanda le corps d'armée de cette ville; envoyé en 1528. contre les Rebelles de l'Oberland; il s'empara de toutes leurs poſſeſſions dans le pays de Vaur, & ſigna le traité de Saint Julien, qui mit fin à cette guerre. En 1530. en qualité de premier député de ſon Canton, il renouvella à Fribourg la combourgeoiſie entre Berne & Fribourg, & il fut en 1521. & 1531. colonel de la ſeconde banniere de Berne, lors de la guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre. Il mourut le 30 Octobre 1540. ayant eu de *Magdelene* de Malinen, 1. *Jacques*, élevé à la Cour de l'empereur Charles V. tué au ſervice de ce prince, à la bataille de Pavie en 1525. 2. *Jean-Rodolphe*, qui ſuit; 3. *Wolfgang*, auteur d'une branche qui ſubſiſte, rapportée ci-après; 4. *Bernard*, ſeigneur de Hindelbank, marié à *Affre* de Reiſchach, mere d'un fils, mort jeune au ſervice de France en 1517.

Jean-Rodolphe d'Erlach, baron de Spiez, &c. avoyer du comté de Thoun en 1528. de Morat en 1530. gouverneur du

Digitized by Google

pays de Gex en 1536. conſeiller d'Etat de Berne en 1540. ſe trouva à la bataille de Pavie, où il fut dangereuſement bleſſé, étant au ſervice de France. Il eut de *Dorothée* de Fegué, ſa femme, *Jean Rodolphe* d'Erlach II. du nom, baron de Spiez, &c. Il fut attaché à l'amiral de Coligny, & ſe trouva avec lui à la bataille de Saint Denis. Il eut d'*Urſule* de Mulinen ou Mulinon, fille de *Béat-Louis*, avoyer de Berne, 1. *François Louis*, qui ſuit; 2. *Jean-Rodolphe*, dont la poſtérité eſt éteinte dans *Sigiſmond* d'Erlach, ſon fils, qui entra fort jeune au ſervice de France, & mourut le 7 Décembre 1699.

François-Louis d'Erlach, baron de Spiez, &c. avoyer du comté de Bourgdorf en 1604. conſeiller d'Etat de Berne en 1610. banneret de cette république en 1628. & 1629. élu unanimement avoyer, fut pendant tout ce temps-là employé, ſçavoir en 1612. comme député de Berne, pour jurer l'alliance avec le margrave de Bad-Dourlach, & en 1614. à Enſisheine, pour calmer les troubles excités par les ſujets de la haute Autriche des cercles du Rhin. Il fut colonel pour la république de Veniſe en 1615. ambaſſadeur de ſon Canton en 1617. pour recevoir le ſerment du duc de Savoye, à cauſe de ſon alliance avec l'Etat de Berne. Il fut revêtu de la même qualité en 1622. avec un autre de Zurich auprès du roi de France Louis XIII. Il fut député de ſon Canton en l'annnée 1625. auprès des Griſons, à l'occaſion de la révolte de la Valteline. Enfin le Canton de Berne l'employa cent quarante-quatre fois, ſoit aux dietes ou conférences, tant en Suiſſe que dans les pays étrangers. Il mourut le 20 Avril 1651. laiſſant trente-cinq enfans de ſes deux femmes, ſçavoir onze de la premiere, nommée *Salomé* Steiguer, fille de l'avoyer de Berne, & vingt-quatre de la ſeconde, *Jeanne* de Graſſenried. Il eut du premier lit *François-Louis*, qui ſuit; du ſecond, 1. *Albert*, attaché au ſervice de France, dont la poſtérité eſt éteinte dans ſon fils, qui n'a eu qu'une fille; 2. *Jean Jacques*, auteur de la branche rapportée ci-après; 3. *Gabriel*, mort au ſervice de France de ſes bleſſures en 1673. qui ne laiſſa qu'un fils, mort ſans poſtérité, lieutenant colonel au ſervice de Hollande.

François-Louis d'Erlach II. du nom, ſeigneur de Bumpliz, gouverneur d'Aigle en 1635. mort en 1650. épouſa en premieres noces *Eliſabeth* de Chambrier; en ſecondes, *Eſther*, baronne de Watteville, & en troiſiemes, *Magdelene* Strorler. Ses enfans furent, 1. *Jean-Louis*, marié à *Suſanne* Daxerhofer; 2. *François-Louis*, marié à *Suſanne* Strorler; 3. *Vincent*, mort au retour de ſes voyages; 4. *Victor*, qui ſuit.

Victor d'Erlach, bailli de la comté d'Arberg en 1683. premier bailli de Sumirald en 1701. eut de ſon mariage avec *Eliſabeth* Steiguer, 1. *Sigiſmond*, qui fit en France les campagnes depuis 1690. juſqu'en 1694. & entra enſuite au ſervice de Pruſſe, où il eſt mort en 1722. ayant été marié deux fois, & n'ayant eu qu'une fille, mariée au comte de Vilkniz. 2. *Victor*, qui ſuit.

Victor d'Erlach II. du nom, capitaine au ſervice de France,

Digitized by Google

résigna en 1721. & fut administrateur de l'abbaye de Konisfelden, Il avoit épousé *Salomée* de Graffenried, dont, 1. *Sigismond*, qui suit; 2. *François-Louis*, vivant en 1759.

Sigismond d'Erlach, capitaine en France, a quitté le service, est bailli de Morges depuis 1756. & a épousé *Salomé*, baronne de Bouftetten.

SECONDE BRANCHE.

Jean-Jacques d'Erlach, troisieme fils de *François-Louis*, & de *Jeanne* de Graffenried, entra au service de France, âgé de quinze ans, dans la compagnie de son frere aîné, *Albert*, au régiment des Gardes Suisses. Il étoit lieutenant en 1648. obtint cette compagnie en Décembre 1650. par la démission de son frere, & leva, de l'aveu de son Canton un régiment de son nom, au service de France. Il fut créé la même année brigadier des armées du Roi, maréchal de camp en 1677. & lieutenant général le 3 Septembre 1688. Il servit en 1657. au siége de Montmidy; en 1658. au siége de Gravelines; en 1673. à celui de Maſtrick, & se trouva à un grand nombre d'actions sous le prince de Condé. Il reçut plusieurs blessures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694. Il eut de son mariage avec *Magdelene* d'Ozou, 1. *Jean-Barthelemi*, qui obtint une moitié de la compagnie de son pere au régiment des Gardes Suisses, & une autre demie au régiment de Surbeck. Il mourut en 1693. d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde. 2. *Jacques Antoine*, qui suit. 3. *Jean-Jacques*, dit le chevalier d'Erlach, grand-croix de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, colonel des Gardes Suisses, mort à Paris le 4 Novembre 1742.

Jacques-Antoine, comte d'Erlach, chevalier de Saint Louis, capitaine des Grenadiers des Gardes Suisses, mourut le 9 Avril 1715. Il avoit épousé *Louise-Marthe* Stoppa, autrement Cour, & laissa pour fils,

Pierre, comte d'Erlach, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, capitaine des Grenadiers au régiment des Gardes Suisses, mort à Paris le 2 Juin 1741. laissant de son mariage avec *Marie* Stoppa, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Louis-Auguſte*, qui eut la compagnie de son grand-oncle au régiment des Gardes Suisses, mort en 1748. 3. *Louis-Auguſte*, capitaine de la compagnie de feu son frere au même régiment.

Pierre II. du nom, comte d'Erlach, à l'âgé de sept ans en 1741. obtint la demi-compagnie de son pere au régiment des Gardes Suisses, & en a le commandement depuis 1754.

TROISIEME BRANCHE.

Wolfgang d'Erlach, troisieme fils de *Jean* III. du nom, & de *Magdelene* de Mulinen, seigneur de Raggisberg & de Jeguenstorff, né en 1512. bailli à Moudon en 1542. puis du Conseil d'Etat de Berne en 1554. mourut en 1556. laissant de *Catherine*, baronne de Diesbach, son épouse, 1. *Bourkhard*, qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité, après avoir été marié deux fois; 3. *Louis*, dont la postérité sera rapportée ci-après; 4. *Wolfgang*, chevalier,

Digitized by Google

né en 1544 qui paſſa ſes premieres années au ſervice de France, & enſuite à celui de l'Empereur, puis à celui du duc de Wirtemberg, qui l'établit bailli de Tettlingum. L'évêque de Wurſbourg le fit colonel, ſon conſeiller de guerre & grand adminiſtrateur de Moerſtatt & de Neuſtatt ſur le Rhin. De retour en ſa patrie en 1583. il fut fait bailli à Moudon, & mourut en 1607. ſans poſtérité, ayant été marié deux fois. 5. *Benoit*, gouverneur d'Aigle en 1574. né en 1545. bailli de Nyon en 1589. conſeiller d'Etat de Berne en 1598. Il fut capitaine en France, & ſon Canton le nomma colonel d'un régiment levé pour la défenſe de Gex & de Thonon. Il mourut en 1604. & eut d'*Urſule* Mey, *Wolfgang*, tué en Bretagne, dans une rencontre, en 1597. lors des troubles dans le royaume de France, & *Beudicht*, tué en duel en Dannemarck. 6. *Jérôme*, né en 1652. conſeiller d'Etat en 1590. mort en 1591. ayant été marié deux fois, ſans enfans mâles. 7. *Théobald*, qui paſſa aux Cours de Berlin & de Pologne; fit enſuite quelques campagnes en France, dans les Pays-Bas & en Portugal, & mourut âgé de vingt-quatre ans.

Bourkhard d'Erlach, ſeigneur de Jeguenſtorff, né en 1535. fut élevé avec le comte de Châlons, & fit avec lui les campagnes des Pays-Bas & de Piémont. Il mourut en 1556. & eut d'*Adelheid* Sigelman, dame de Nenembourg & de Delliperg, 1. *Eraſme*, ſeigneur d'Erſemberg, maréchal de la Cour de l'Electeur de Mayence; 2. *Bourkhard*, qui ſuit.

Bourkhard d'Erlach II. du nom, ſeigneur d'Altembourg, chambellan de *Frédéric*, électeur Palatin & roi de Bohême, mourut en 1640. Il ſe trouva à la bataille de Prague ſur le Wetſſemberg, où il empêcha l'effet d'un coup de ſabre porté contre le roi de Bohême. Il eut de ſon mariage avec *Urſule* de Hazefeld, 1. *Chriſtian-Guillaume*, tué en 1621. dans le Brabant, âgé de vingt-un ans; 2. *Bourkhard*, aſſaſſiné avec *Hartman* d'Erlach en 1633. par des payſans rebelles; 3. *Auguſte-Ernete*, qui ſuit.

Auguſte-Ernete d'Erlach, ſeigneur d'Altembourg, chevalier, conſeiller intime & maréchal de la Cour du prince d'Anhalt-Bernbourg, conſeiller dans le cercle de la baſſe Saxe, né en 1616. étant au ſervice de l'Empereur, ſe trouva en 1636. à la bataille de Wiliſor. Il mourut en 1685. & laiſſa d'*Eléonore-Sibille* de Boerſtet, 1. *Chriſtian-Lebreeht*, qui ſuit; 2. *Curt Henri*, qui a laiſſé poſtérité d'*Eliſabeth* Hedoig de Gueders de Rabenſtein, ſa femme. Il étoit conſeiller intime du prince d'Arhalthoin en l'année 1726.

Chriſtian-Lebreeht d'Erlach, ſeigneur d'Altembourg, né en 1643. conſeiller intime du prince d'Anhalt-Bernbourg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Harriguerode, & accompagna le prince *Guillaume* dans ſes voyages en Italie, en France, en Eſpagne, en Angleterre & en Hollande. Il épouſa *Sophie-Catherine* de Zerbſt, dont, 1. *Guillaume-Erneſt*, né en 1673. qui fit pluſieurs campagnes en Italie, aux Pays-Bas & ſur le Rhin, & mourut étant lieutenant-colonel au ſervice de Pruſſe en 1714. 2. *Bourkhard-Woltraht*, mort en 1715. auſſi lieutenant-colonel au ſervice du roi de Pruſſe; 3. *Auguſte Le-*

Digitized by Google

Frecht, qui ſuit; 4. *Jean-Sigiſmond*, chambellan du duc d'Anhalt-Bernbourg, né en 1686.

Auguſte-Lebrecht d'Erlach, né en 1680. ſeigneur d'Altembourg, maréchal de la Cour du prince d'Anhalt-Bernbourg, qui a épouſé *Dorothée-Eliſabeth* de Schenker, de la maiſon de Flechtinguan, vivoit encore en 1741. Ses fils ſont,

1. *Lebrecht-Jacques*, né en 1720.

2. *Frédéric-Auguſte*, né en 1721.

3. *Victor-Jean-Louis*, né en 1724.

4. *Chriſtian-Henri*, né en 1728.

QUATRIEME BRANCHE.

Louis d'Erlach, ſeigneur de Raggetberg, troiſieme fils de *Wolfgang*, né en 1543. fut d'abord au ſervice de l'empereur Maximilien, & enſuite il paſſa à celui de France, où il ſervit comme capitaine & lieutenant-colonel. Il paſſa en 1575. auprès du comte Palatin, *Jean-Caſimir*, où, en qualité de capitaine, il ſe diſtingua au ſiége de Saint Veren des Bois. Il fut nommé bailli d'Oron en 1579. du Conſeil de Berne en 1586. colonel de deux cents Bernois envoyés en 1582. au ſecours de Genêves, & commandant d'un corps de cinq cents hommes en 1585. &c. Il fut chargé de complimenter le roi Henri IV. ſur ſon avenement à la Couronne, & mourut en 1597. laiſſant de *Salomé* Stutter, *Jean-Rodolphe*, qui ſuit, & *Abraham*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Jean-Rodolphe d'Erlach I. du nom, ſeigneur de Riggiſberg, &c. ſervit dans ſa jeuneſſe ſous le duc de Leſdiguieres. Son Canton l'envoya en 1618. pour jurer l'alliance avec la république de Veniſe, & il fut ambaſſadeur aux Etats du comté de Bourgogne en 1633. Il fut colonel d'un régiment Bernois de trois mille hommes pour le ſervice de France, & mourut en 1643. Il fut marié trois fois, ſçavoir, en premieres noces, à *Anne* Joffiey; en ſecondes, à *Anne* Guder, & en troiſiemes, à *Magdelene* Steiguer de Roll. Du premier lit eſt ſorti *Jérôme*, qui ſuit; du ſecond, *Nicolas*, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Catherine* de Weingarlen; du troiſieme, *Jean-Rodolphe*, rapporté ci-après.

Jérôme d'Erlach I. du nom, ſeigneur de Riggiſberg, &c. fut capitaine en France, & mourut en 1662. laiſſant de ſa femme, *Eſther* Dieſbach,

Jean-Rodolphe d'Erlach II. du nom, ſeigneur de Riggiſberg, &c. né en 1634. bailli de Buchié en 1702. mort en 1711. qui laiſſa de *Suzanne-Dorothée* d'Erlach, fille de l'avoyer *François-Louis*, 1. *Jean-Louis*, envoyé à l'âge de douze ans en Dannemarck, où il fut page du Roi. Il ſe trouva en 1675. ſur le vaiſſeau de l'amiral Trompe, dans le combat entre les Danois & les Suédois. Il ſe diſtingua ſi bien dans toutes les actions de mer, où il ſe trouva, qu'il devint capitaine de vaiſſeaux ſous l'amiral Javel, & en 1678. vice-amiral. Depuis on ne ſçait plus ce qu'il eſt devenu. 2. *Jérôme*, qui ſuit. 3. *Imbert*, tué en Catalogne au ſervice de France.

Jérôme d'Erlach II. du nom, né le 31 Mars 1667. comte du Saint Empire, ſeigneur de Hundelbank-Urteren, de Thun, &c.

Digitized by Google

chevalier & avoyer de la république de Berne, entra fort jeune en 1678. comme cadet dans la compagnie de ſon oncle maternel, *Jean-Jacques* d'Erlach, au régiment des Gardes Suiſſes. Il fut enſeigne dans la compagnie colonelle du même régiment le 28 Juin 1680. ſervit la même année en Catalogne; devint ſous-lieutenant le 26 Décembre 1687. lieutenant le 16 Septembre 1688. capitaine-lieutenant de la compagnie de Grivel, même régiment, le 29 Septembre 1690. & capitaine de la compagnie de May le jeune le 3 Juin 1697. Il entra le 10 Mai 1702. en qualité de colonel, au ſervice de l'empereur *Léopold*, qui le créa en 1705. général major de ſes armées. Le duc de Wirtemberg le fit chevalier de l'ordre de Saint Hubert. L'empereur Joſeph le 20 Mai 1707. le nomma ſon chambellan actuel & général feld-maréchal-lieutenant de ſes armées. Le margrave de Brandebourg-Bareith le créa chevalier de l'Aigle rouge. En 1712. il fut nommé par un diplôme de l'Empereur un de ſes chambellans, & par un autre, lui & ſes deſcendans des deux ſexes, comtes & comteſſes du S. Empire Romain. Il mourut dans un âge fort avancé le 28 Février 1748. laiſſant de ſon mariage en 1695. avec *Marguerite* Willading, 1. *Albert-Frédéric*, qui ſuit; 2. *Jean-Rodolphe*, né en 1698. capitaine de Cuiraſſiers au ſervice du roi de Pruſſe, tué en duel à Berlin.

Albert-Frédéric d'Erlach, comte du Saint Empire Romain, ſeigneur de Hindelbank, &c. né en 1696. capitaine en 1715. au ſervice de l'Empereur au régiment de Tillier, colonel des Cuiraſſiers de la ville de Berne; créé chevalier de l'ordre de la Fidélité par le margrave de Bade-Dourlach, chambellan de la Clef d'or par l'empereur Charles VI. en 1735. chevalier de l'Aigle rouge & de Saint Hubert en 1755. a eu de *Marguerite* Triſching, ſon épouſe,

Charles-Louis d'Erlach, comte du Saint Empire Romain, ſeigneur de Seguenſtorf & de Scheunen, créé en 1745. chevalier de l'ordre de la Fidélité, capitaine de Dragons au ſervice de la république de Berne en 1755. lequel a deux fils de ſon mariage avec *Marguerite* ..... dame Angloiſe de naiſſance.

Cinquieme branche.

Abraham d'Erlach, troiſieme fils de *Louis*, & de *Salomé* Stuter, eſt mort au ſervice de France en 1621. laiſſant de ſon mariage avec *Catherine* de Mulinen, *Abraham*, qui ſuit, & *Jean-Rodolphe*, auteur d'une branche éteinte.

Abraham d'Erlach II. du nom, né en 1617. ſe trouva à la bataille de Rocroy, & mourut en 1669. Il fut marié trois fois; ſçavoir, en premieres noces à *Roſine* de Wattenville; en ſecondes, à *Barbe* de Tellung, & en troiſiemes, à *Eſther* de Senarclaris. Il eut de celle-ci,

Abraham d'Erlach III. du nom, né en 1669. lieutenant au ſervice de France en 1702. capitaine au ſervice de l'Empereur en 1715. major des Gardes de la ville de Berne en 1723. mort en 1730. laiſſant de *Judith* Friſchind, ſon épouſe, 1. *Albert*, qui ſuit; 2. *Abraham*, baron de Riggiſberg, brigadier des armées du Roi, capitaine

capitaine de Grenadiers au régiment des Gardes Suiſſes, vivant en 1759.

Albert d'Erlach, baron de Spiez, & bailli à Gouſtad en 1730. fut enſeigne & ſous-lieutenant des Grenadiers des Gardes Suiſſes, puis commandant au même régiment. Il a quitté le ſervice du Roi en l'année 1741. & a deux fils de ſon épouſe *Marguerite* d'Erlach, fille du comte *Frédéric-Albert* d'Erlach, dont l'aîné eſt actuellement en 1759. au ſervice de France.

Les armes : *de gueules, au pal d'argent, chargé d'un chevron de ſable.*

ERMENONVILLE : *Tome II. p. 55. col. 2. lig. 18. 1721. liſez*, 1621.

ERNAULT, écuyer, ſieur de Chantore, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à la croix ancrée de ſable.*

ERNAUT, écuyer, ſieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 & 1.*

ERNEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Mai 1667. Ce nom a ſouffert, dit la Roque, pluſieurs variations, ſçavoir Erneville, Ernainville, Reneville & Renierville, ſelon la fantaiſie de ceux qui l'ont écrit dans les anciens regiſtres.

Matthieu d'Erneville eſt mentionné dans les regiſtres de la Chambre des Comptes, ès années 1210. & 1226. *Connu* d'Erneville, chevalier, bachelier, vivoit en 1350. & 1352. *Robert* d'Erneville rendit hommage de ſon fief à l'archevêque de Rouen en 1316. *Euſtache*, chevalier, ſeigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de chevalier en 1368. eſt nommé dans l'échiquier de 1386. & *Jean* d'Erneville, chevalier, ſeigneur dudit lieu, eſt nommé dans celui de 1390. *Guillaume* d'Erneville, écuyer, & *Perrenelle* d'Eſquetot, ſa femme, dame de Lintot & de Bagliſe, qui rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, ſont nommés dans l'échiquier de 1456. pere & mere de *Louis* d'Erneville, ſeigneur de Maubuiſſon, auſſi nommé dans l'échiquier de 1497. La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, parle de *Jean* d'Erneville, ſeigneur de Gauville & de la Cheze, marié à *Catherine-Angélique* de Harcourt, décédée veuve & fort âgée en 1651.

Cette famille ſubſiſte en deux branches ſéparées, ſçavoir celle de M. de Barquet, près Conches, qui n'a eu que des filles, & celle de M. d'Erneville, écuyer de main du Roi, non marié. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 208.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable, poſées deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

ERRAULT : *Tome II. p. 55. col. 2. lig. 47.* ſeigneur de Chomans, *liſez*, ſeigneur de Chemans.

Ibid. lig. 48. près Duretal, *liſez*, près Durtal.

ERRI : *Ibid. p. 56. col. 2, lig. 38.* Les armes : *d'azur, ſemé de croix, au pied fiché d'or, liſez, d'azur, ſemé de molettes.*

ESCAJEUL (d') : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18

Digitized by Google

Novembre 1668. dont les armes ſont : *d'azur, à cinq cotices d'or*, ou *d'azur, à cinq cotices d'argent.*

La terre d'Eſcajeul, ſituée dans le bailliage de Caën, appartenoit autrefois à *Odon* Stringand, ſeigneur de Meridon, fondateur du prieuré de Sainte Barbe en Auge. Peut-être que ceux du nom d'Eſcajeul en ſont ſortis, comme il y a bien de l'apparence.

François & *Jean* d'Eſcajeul, freres, vivoient en 1256.

Richard d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, vivoit en 1261. Il fut pere de *Thomas* d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, qui eut trois fils, *Jean*, qui ſuit, *Richard*, & *Henri*, mort en 1339.

Jean d'Eſcajeul, chevalier, ſeigneur de la Ramée, vivoit en 1315. & 1327. avec *Péronne* d'Aniſy, ſa femme. Il mourut en 1334.

Pierre d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, ſon fils, hérita de ſon oncle *Henri* en 1339. & fut pere par ſa femme *Iſabeau* d'Octeville, de *Jean* d'Eſcajeul, qui ſervoit en Hongrie en 1396. & qui rendit hommage au Roi de ſon fief de la Ramée en 1398. Celui-ci eut pour fils *Pierre* d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, vivant en 1411. marié avec *Iſabeau* de Suilly, dame de Suilly, dont il eut, entr'autres enfans, *Robert*, qui ſuit, & *Briant* d'Eſcajeul, qui a formé la branche des ſeigneurs de Suilly, rapportée ci après.

Robert d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, épouſa le 23 Février 1411. *Iſabeau* de Comprond, dont il eut pour fils aîné *Jean* d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, marié avec *Marguerite* Fauq, dont naquit *Pierre* d'Eſcajeul, qui eut trois fils, ſçavoir *René*, qui ſuit, *Roland*, & *Julien* d'Eſcajeul, ſeigneur de Cauches, marié avec *Suſanne* de Cully, dont il a eu *Jean* d'Eſcajeul, pere, par *Jacqueline* de Harcourt, ſa femme, de *Pierre* d'Eſcajeul, ſeigneur de Cauches, qui épouſa *Claude* Turpin, dont pluſieurs enfans, entr'autres une fille, mariée à ſon couſin, *N.*... d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée.

René d'Eſcajeul, fils aîné de *Pierre*, avoit pour femme *Marguerite* Brehier. Il fut pere de *Julien* d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, qui épouſa *Eliſabeth* de Briqueville, dont naquit *Henri* d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, époux de *Jeanne* Dubois. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans, dont l'aîné, *N.*.... d'Eſcajeul, ſeigneur de la Ramée, épouſa ſa couſine, fille de *Pierre* d'Eſcajeul, ſeigneur de Cauches, & de *Claude* Turpin.

Branche des ſeigneurs de Suilly.

Briant d'Eſcajeul, ſeigneur de Suilly, fils puîné de *Pierre* d'Eſcajeul & d'*Iſabeau* de Suilly, fut pere de *François* d'Eſcajeul, ſeigneur de Suilly, qui eut quatre fils, entr'autres *René* d'Eſcajeul, ſeigneur de Suilly, & *Jean* d'Eſcajeul, ſeigneur de Queſnay, marié avec *Catherine* Fauq, dont naquit *Charles* d'Eſcajeul, pere de *René* d'Eſcajeul, qui épouſa *Marguerite* du Vivier. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, *Gilles*, *Charles* & *Benjamin* d'Eſcajeul.

On trouve encore pluſieurs rameaux. M. d'Eſcajeul, lieutenant

Digitized by Google

général, cordon rouge, lieutenant des Gardes du Corps, mort à Fontainebleau en 1755. étoit de cette famille.

ESCARS (d'): Voici un article plus étendu que celui qu'on lit au *Tome II. p.* 58. Maison du Limousin, connue dans son origine, qui est fort ancienne, sous le nom de Perusse, rapportée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, troisieme édition, Tome II. p.* 228. *Louis*, marquis de Perusse d'Escars, quatrieme fils de *Louis-François*, comte d'Escars, seigneur de Saint Bonnet, de Saint Ybard, de la Roche-l'Abeille en Limousin, de la Renaudiere en Périgord, de Pransac & Ortebise en Angoumois, de la Roche-Live en Anjou, lieutenant général du haut & bas Limousin, & de *Marie-Françoise-Victoire* de Verthamont de la Ville-aux-Clercs, reçu chevalier de Malte de minorité, cornette au régiment de Toulouse, Cavalerie, ensuite lieutenant & capitaine dans celui de Santerre, Infanterie, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, qui a été réformé, un des seize colonels du régiment des Grenadiers de France en 1750. épousa après le premier Septembre de la même année, *N.*... d'Artaguette, sœur cadette de madame de Carvoisin, fille du receveur général de ce nom.

Le marquis de Perusse a pour freres & sœurs, 1. *François-Marie*, marquis d'Escars, maréchal de camp, marié avec *Emilie* de Fitz-James, fille du maréchal de France, duc de Berwick, de laquelle il a trois garçons & une fille.

2. *Jean-François*, vicomte d'Escars, mestre-de-camp, brigadier des armées du Roi.

3. *Michel-Louis* d'Escars de Saint Ybard, enseigne de vaisseau.

4. *Jeanne-Thérese-Elisabeth* d'Escars.

5. *Marie-Anne* d'Escars, abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

6. *Gabrielle-Marthe* d'Escars, religieuse dans la même abbaye.

7. Une autre *Gabrielle-Marthe* d'Escars, abbesse de Saint Ausonne d'Angoulême.

8. *Marie-Françoise* d'Escars, dite mademoiselle de Saint Ybard, non mariée.

Il y a encore plusieurs autres branches de cette maison, entr'autres celle de Merville, & de Rocquebrou, en Auvergne, qui est l'aînée de toutes, sortie de *Jacques* d'Escars, troisieme fils de *Jacques* de Perusse, comte d'Escars, & d'*Anne* de Pisle-Jourdain, dame de Merville, en Auvergne, qui avoit épousé en secondes noces *Jeanne* d'Aubusson.

Celle de la Motte en Languedoc, sortie d'*Anet* d'Escars, second fils de *François*, comte d'Escars, & de *Françoise* de Verrieres, qui quitta la croix de Malte, fut seigneur de la Motte, & épousa *Paule* de Montlezun, & est mort étant lieutenant général des armées du Roi & gouverneur d'Honfleur. Cette branche est sur le point de s'éteindre.

Celle de Fialeix, sortie de celle de Saint Bonnet, par *Jacques* d'Escars, second fils de *Léonard* d'Escars, & de *Catherine* de Joignac de Torsac, qui épousa le 3 Février 1602. *Françoise* de Champagnac, dont est issu *Dominique* d'Escars, reçu chanoine & comte de Brioude en 1738. chanoine & prevôt de l'église de

Digitized by Google

Soiſſons, vicaire général du diocèſe, abbé de Notre-Dame du Val, lequel a deux freres, qui ont ſervi, & une ſœur, religieuſe au couvent de Saint Pardoux, diocèſe de Périgueux, ordre de Saint Dominique.

La terre de Peruſſe eſt entrée dans la maiſon de Rochechouart par le mariage de *Luce* de Peruſſe avec *Emery* de Rochechouart VI. du nom en 1201. & enſuite dans celle de Bracher, & de cette derniere, dans celle d'Aubuſſon, dans le Limouſin, où l'on voit encore les ruines d'un vieux château.

Les maiſons diſtinguées auxquelles celle d'Eſcars eſt alliée, ſont celles de Bourbon Carancy, de l'Iſle-Jourdain, de Bauffremont, de Bourbon-Malauſe, de Livron-Bourbonne, de Cruſſol, d'Hautefort, de Beaumont du Repaire & de pluſieurs autres, non moins anciennes.

Cette maiſon a donné pluſieurs évêques, un cardinal & un évêque duc de Langres, commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, deux chevaliers du même ordre, de la premiere promotion, des gouverneurs de provinces, des conſeillers d'Etat, des chambellans de nos Rois, des capitaines de cinquante & de cent hommes d'armes, des lieutenans généraux des armées du Roi & de province, tel que le comte d'Eſcars, à préſent lieutenant général du haut & bas Limouſin, pere du marquis de Peruſſe.

La maiſon d'Eſcars porte pour armes : *de gueules, au pal de vair*, ou *vairé*. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1750. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne. Tome II.* Moreri, les *Tablettes Généalogiques*, &c.

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. Les premiers que l'on trouve du nom d'Eſchallard ſont *Guillaume* & *Michaud* Eſchallard, freres, vivans l'an 1282.

Guillaume Eſchallard eut pour femme *Florence*, de laquelle il laiſſa deux fils, nommées *Michaud* & *Nicolas* Eſchallard, qui partagerent avec leur mere le bien de leur pere l'an 1328. & de l'un d'iceux ſortit *Jeanne* Eſchallard, premiere femme de *Jean* Bufferteau, ſeigneur d'Argentieres, morte l'an 1394.

Michaud Eſchallard, frere puîné de *Guillaume*, eut pour fils & ſucceſſeur,

Huet Eſchallard, écuyer, qui épouſa *Catherine* Ojarde, dont il eut, entr'autres enfans,

Robert Eſchallard, chevalier, qui acheta une rente l'an 1394. de *Jeanne* Eſchallard, ſa parente, femme de *Jean* Bufferteau, ſeigneur d'Argentieres. Il épouſa *Jeanne* Dixmée, fille d'*Adam* Dixmée, écuyer, dont il eut, 1. *Simon*, qui ſuit ; 2. *Suzanne* Eſchallard, femme de *Jean* Aſſe, ſeigneur du Pleſſis.

Simon Eſchallard, ſeigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louiſe* de la Haye, dont il laiſſa, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Charles* Eſchallard, chevalier de Rhodes.

Antoine Eſchallard, ſeigneur de la Boulaye, fut conjoint par mariage l'an 1504. avec *Guyonne* d'Appelvoiſin, dame de Chaligné, fille de *Guillaume* d'Appelvoiſin, ſeigneur de Puigné, de Chaligné & de la Guyraire, & d'*Iſeult* de Linieres, ſon épou-

Digitized by Google

ſe, dont il eut, 1. *Honorat*, qui ſuit, 2. *Antoine* Eſchallard, marié avec *N.* . . . dame de Chaſtillon ſur Clain, dont ſont deſcendus les ſeigneurs de Chaſtillon ſur Clain & d'Availles.

Honorat Eſchallard, ſeigneur de la Boulaye, lieutenant de la compagnie des Gendarmes du prince de la Roche-ſur-Yon, fut marié avec *Everca* de Puy-Gayon, dont, entr'autres enfans,

Charles Eſchallard, ſeigneur de la Boulaye, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie* du Fau, fille de *François* du Fau, baron du Vigean, & de *Louiſe* Robertet, ſon épouſe, dont, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *François* Eſchallard, baron de Chamdolant, mort ſans enfans de *Louiſe* Conſtant, dame de Chalié, ſon épouſe; 3. *Claude* Eſchallard; 4. *Catherine* Eſchallard, morte ſans avoir été mariée; 5. *Antoinette* Eſchallard, auſſi morte fille.

Philippe Eſchallard, ſeigneur de la Boulaye, baron de Chaſteaumur, gouverneur de Fontenay-le-Comte, épouſa *Marie* Hurault, fille de *François* Hurault, ſeigneur du Marais, & de *Rachelle* de Cochefillet, ſon épouſe, laquelle *Rachelle* a été ſeconde femme du duc de Sully, miniſtre ſous Henri IV. dont ſont iſſus le duc actuel & le prince d'Henrichemont, aînés du nom de Béthune. De *Marie* Hurault du Marais vint, 1. *Maximilien*, qui ſuit; 2. *Louiſe* Eſchallard, femme de *Gabriel* du Queſnel, marquis d'Alegre, morte ſans enfans; 3. *Marie* Eſchallard, religieuſe; 4. *Marguerite* Eſchallard, auſſi religieuſe.

Maximilien Eſchallard, marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674. épouſa *Louiſe* de la Marck, fille & héritiere de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon, comte de Braine, colonel des Cent-Suiſſes de la garde du Roi, & de *Marguerite* d'Authun, ſa premiere femme, dont il a eu, 1. *Henri-Robert*, qui ſuit; 2. *Henri-Louis* Eſchallard, dit de la Marck, chevalier de l'ordre de Malte; 3. *Maximilienne* Eſchallard, dite de la Marck, religieuſe; 4. *Charlotte-Eliſabeth* Eſchallard, dite de la Marck, auſſi religieuſe; 5. *Marie-Françoiſe* Eſchallard, dite de la Marck, fille d'honneur de la Reine.

Henri-Robert Eſchallard, dit de la Marck, comte de Braine, colonel du régiment de Picardie, & maréchal des camps & armées du Roi, dit le comte de la Marck, ſubſtitué au nom & armes de la Marck, par le duc de Bouillon, ſon ayeul maternel, épouſa le 24 Juin 1657. *Jeanne* de Saveuſe, fille & héritiere de *Henri* de Saveuſe, ſeigneur de Boucquinville, & de *Magdelene* Viole, ſon épouſe, dont deux filles; ſçavoir, la ducheſſe de Duras, mere des comteſſe d'Egmond & princeſſe de Lambeſc, & la marquiſe de Lannion, ayeule du gouverneur de Minorque.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or.*

ESCLAUX: *Tome II. p.* 59. *col.* 1. *lig.* 25. ſœur de la comteſſe de Sapé, *liſez*, ſœur de la comteſſe de Lupé.

ESCOTAIS, ancienne nobleſſe, originaire d'Anjou, établie depuis près d'un ſiécle en Touraine.

Digitized by Google

Les Annales d'Anjou par *Jean* de Bourdigné, rapportent qu'en 1384. le ſeigneur des Eſcotais fut du nombre des gentilshommes de cette province, qui accompagnerent le duc d'Anjou dans ſon expédition contre les Anglois en Guyenne & en Gaſcogne ; & qu'en 1442. *Macé* des Eſcotais ſe trouva avec pluſieurs autres gentilshommes à la défaite des Anglois à Saint Denis d'Anjou. Cette famille a donné pluſieurs chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Michel-Seraphin des Eſcotais, chevalier, ſeigneur de Chantilly, épouſa *Louiſe-Eliſabeth* de Laval-Montmorency, née le 6 Janvier 1689. ſœur de *Claude-Roland* de Laval-Montmorency, maréchal de France, grand chambellan du roi Staniſlas, duc de Lorraine & de Bar, dont un fils, marié à la fille de *Jacques* Pineau de Viennay, baron de Lucé, conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* de Gennes, & une fille, nommée *Gabrielle-Eliſabeth* des Eſcotais de Chantilly, mariée en 1738. avec *Marc-René-Alexis* de Valory, chevalier, ſeigneur châtelain d'Eſtilly, dont il y a poſtérité. *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2551.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.*

ESCOULANT, écuyer, ſieur de la Martiniere, en Normandie ; élection de Coutances. Cette famille également noble & ancienne eſt alliée aux Briroy, aux le Beſcent, & aux Cotentin.

On trouve dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, un *Nicolas* d'Eſcoulant, écuyer, marié en 1507. avec *Jacqueline* de Cotentin de Tourville.

Porte : *écartelé au 1 d'argent à la merlette de ſable ; au 2 & 3 d'azur, à la roſe d'argent ; au 4 de gueules, au lion auſſi d'argent.*

ESCRILLES, en Franche-Comté, famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de ſable, au chef endenté de ſix pieces de même.*

ESCRIVIEUX, en Bugey : Famille qui remonte à *Lancelot*, ſeigneur d'Eſcrivieux, chevalier, vivant en 1385.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules.*

ESCURES (des), en Bourbonnois : Famille déclarée noble & iſſue de noble race par ordonnance de 1667. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 215.

Les armes : *de ſinople, à une croix d'argent, ancrée, chargée au milieu d'une étoile à huit rais de ſable.*

ESMALEVILLE : *Tome II. p.* 91. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, au chef d'argent, endenté & chargé d'un lion léopardé de gueules.*

ESMIVI, en Provence : Famille ancienne, originaire de Digne, qui ſubſiſte en deux branches, & remonte à *Antoine* d'Eſmivi, marié avec *Fayete* d'Iſnard, & qualifié de noble dans ſon teſtament fait le 13 Octobre 1544. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 339.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois beſans d'or.*

ESPAGNAC : *Tome II. p.* 63. *col.* 2. *lig.* 34. 1751. *liſez*, 1752.

ESPAGNE : *Tome II.*

p. 65. col. 2. lig. 7. ſeigneur de Parnaſſac, *liſez*, ſeigneur de Panaſſac.

Ibid. lig. 14. après *Voyez* RAMEFORT, *ajoutez*, pour la branche d'Eſpagne, qui ſubſiſte dans un fils, dont le pere eſt mort gouverneur de Nebouzan, au mois de Novembre 1759.

Ibid. lig. 19. après 1368. *effacez* Enfin on trouve, &c. *juſqu'à* 1445. & *ajoutez* : Les ſeigneurs de Durfort d'Eſpagne deſcendent d'*Arnaud* d'Eſpagne I. du nom, ſeigneur de Durfort, ſecond fils de *Roger* d'Eſpagne, ſeigneur de Monteſpan, qui lui donna par ſon teſtament fait en 1406. la baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa poſtérité a fini à *Arnaud* d'Eſpagne, ſeigneur de Durfort, mort ſans enfans.

ESPAGNET, ou SPAGNET, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* d'Eſpagnet, qui a de *N.* . . . de Faudran-Laval, ſon épouſe, un fils encore jeune, nommé *Auguſtin* d'Eſpagnet. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 341.

Les armes : *d'azur, à trois ſoucis tigés & feuillés d'or, mouvans d'une même plante, au chef couſu de gueules, chargé d'un ſoleil d'or.*

ESPARBEZ : *Tome II. p.* 68. *col.* 1. *lig.* 15. *après* Villeroy, *ajoutez*, n'a point d'enfans de ſa femme *N.* . . . Colbert de Seignelay.

Ibid. lig. 26. après 1715. *ajoutez*, mort en 1757.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *accompagnée de trois merlettes de ſable*, liſez, *accompagnée de trois éperviers de ſable.*

ESPAULES, ou AUX ESPAULES, & non pas EPAULES, aux EPAULES, comme il eſt écrit à ſon article, *Tome II p.* 51. *col.* 2. *lig.* 22. *& ſuiv.* de ce *Dictionnaire.*

ESPIARD DE SAUX : Famille diſtinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Beſançon.

François-Bernard Eſpiard de Saux, préſident à mortier au Parlement de Beſançon, mourut à Beſançon le 16 Janvier 1743. étant âgé de près de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit exercé plus de trente ans les fonctions de la charge de préſident avec une réputation univerſelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé ſon temps à la compoſition de pluſieurs ouvrages de Juriſprudence. Il étoit un des commiſſaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la province de Franche-Comté. Les plus célébres Juriſconſultes du royaume le conſultoient, & on trouve ſon nom avec ſes réponſes dans leurs écrits. *Mercure de France du mois de Mars* 1743. *p.* 598.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or.*

ESPIE : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 69. de ce *Dictionnaire.* Cette ancienne famille du Languedoc, établie à Toulouſe au commencement du quinzieme ſiécle, a pour chef *Jean* d'Eſpie I. du nom, lequel vivoit dans cette ville en 1531. avec *N* . . . . de Tabard, ſa femme ; ce qui eſt conſtaté par un acte du 27 Juin de la même année.

Elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les *Annales de Toulouſe* par la Faille

Digitized by Google

le ; dans le *Catalogue Général des Gentilshommes de la Province du Languedoc* ; dans l'*Armorial de France*, & dans les *Tablettes Hiſtoriques, Généalogiques & Chronologiques.*

Les terres de la Serre, de la Baſtidette, de l'Encontrade & de la Maſquerre, diocèſe de Toulouſe, élection de Cominge, furent érigées par lettres patentes du mois de Septembre 1747. en titre & dignité de comté, ſous le nom de comté d'Eſpie, en faveur de *Félix-François* d'Eſpie, chef de la branche aînée, ſeigneur de Saint Lés, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Picardie, à l'effet de quoi ſa Majeſté a commué & changé le nom de la Serre en celui d'Eſpie. Leſdites lettres furent regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. les motifs de cette érection ſont l'ancienneté de cette famille & ſes ſervices dans le Militaire.

Félix-François d'Eſpie a épouſé le 12 Juin 1743. *Catherine-Marie-Blandine* de Catellan, fille de *Jacques* de Catellan, préſident de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouſe, ſeigneur de la Maſquerre, niece de *Jean-Marie* de Catellan, évêque de Rieux, & petite niece de feu *N.*..... de Catellan, évêque de Valence.

Les armes : *d'azur, à un épi de bled d'or poſé en bande, écartelé d'argent, à un bœuf de gueules paſſant, à un chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent.*

Jean d'Eſpie, auteur du troiſieme degré, ajouta dans ſes armes *un chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent*, à la place de *trois étoiles* qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé de faire tenir ſur les fonds de baptême par des Pélerins de Saint Jacques le premier enfant mâle qu'il auroit de *Catherine* de Tiffault, ſa ſeconde femme.

ESPINASSY : Ce nom eſt fort ancien en Provence. Cette famille ſubſiſte dans *Joſeph-Ignace* Eſpinaſſy, écuyer, marié à Marſeille en 1702. à *Théreſe* de Martin, fille de *Gaſpard*, & de *Marthe* de Bonifay, dont pour fille unique, *Marie-Théreſe* d'Eſpinaſſy, mariée à *Gaſpard* d'Allegre. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 342.

Les armes : *d'or, à trois boutons de roſes tigés, feuillés de ſable, accompagnés en abyſme d'une roſe épanouie ſans tige de même.*

ESPINAY : Il y a erreur dans le *Tome II. p.* 52. de ce *Dictionnaire*, qui dit EPINAY, il faut lire ESPINAY.

Ibid. col. 2, *lig.* 37. Leur fils, *Charles* de Schomberg, pair & maréchal de France, étant mort le 6 Juin 1656. ſans enfans, *effacez* le 6 Juin 1656.

Ibid. p. 53. *col.* 1. *lig.* 4. *après* comté de Duretal, *ajoutez* : Le marquiſat d'Eſpinay étoit ſorti de la maiſon de Schomberg dès 1633. & entra par acquiſition dans celle de la Trémoille, qui l'a poſſédé juſqu'en 1715. Il fut vendu judiciairement aux ſieurs Galpin & Boucher, marchands à Paris, leſquels le revendirent en 1719. au préſident de Lezonnet, après la mort duquel il a paſſé

Digitized by Google

en 1724. au préſident de Chateaugiron, ſon fils aîné, qui en jouit aujourd'hui. Le propriétaire de cette terre eſt en cette qualité ſeigneur, patron & fondateur de la collégiale de Champeaux. Il préſente à tous les bénéfices, canonicats, chapellenies, cures & rectories annexés & unis par diverſes bulles de pluſieurs Papes.

ESPINAY (d'), chevalier, ſeigneur du Molay, de Bron, &c. d'une maiſon originaire de Bretagne, également noble & diſtinguée par ſes alliances.

François d'Eſpinay, chevalier de l'ordre du Roi, & ſeigneur du Molay, élection de Bayeux, épouſa en 1593. *Sylvie* de Rohan, fille d'un prince de Guémené.

Les armes ſont : *d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

ESPINAY-SAINT-LUC, autrefois DES HAYES, en Normandie : J'en ai déja parlé au *Tome II. p.* 53. au mot EPINAI-SAINT-LUC, & *ibid. p.* 280 *& ſuiv.* au mot HAYES D'EPINAI ; mais le nom de cette ancienne nobleſſe eſt des Hayes, dit l'Eſpinay, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron d'azur, ſemé de graines d'épines de haies d'or.* Le nom des Hayes a été changé en celui d'Eſpinay par lettres du 26 Novembre 1557. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Cette maiſon a donné un grand-maître d'Artillerie & un maréchal de France, trois chevaliers des ordres du Roi, un prélat-commandeur des mêmes ordres, un grand thréſorier en 1536. & pluſieurs commandeurs & chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Elle tire ſon nom de la terre d'Eſpinay dans le pays de Caux, près l'abbaye de Jumieges, dont les ſeigneurs d'Eſpinay ſont en partie fondateurs. Dans la liſte des ſeigneurs Normands, qui ſuivirent *Guillaume* le Conquérant en Angleterre, ſe trouve un ſire d'Eſpinay, du nombre des principaux officiers qui furent appellés dans la tente de ce prince, après la fameuſe bataille de Battel, donnée le 14 Octobre 1066. En voici la filiation ſuivant un mémoire de famille qui nous a été remis.

I. Le premier dont la filiation eſt ſuivie juſqu'à ce jour eſt *Adam* d'Eſpinay, qui vivoit en l'an 1205. Il épouſa en premieres noces *Jeanne*, comteſſe de Tubleville, & en ſecondes noces, *Aliſe* des Hayes, dame dudit lieu. Il eut du premier mariage *Guillaume*, qui ſuit, & quatre autres garçons, morts ſans poſtérité ; & du ſecond, deux garçons, morts auſſi ſans poſtérité.

II. *Guillaume*, ſeigneur d'Eſpinay, fils d'*Adam*, & de *Jeanne*, ſa premiere femme, vivoit en 1209. Il fit don aux religieux de Saint Pierre de Jumieges du village & de la ſeigneurie de Mortboſe dans la forêt de Sainte Marguerite, faiſant partie de ſa terre d'Eſpinay ; ce don fut fait par forme d'aumône en exemption de toutes charges ſeigneuriales, envers ledit fief d'Eſpinay, ainſi qu'il appert par une charte Latine de l'année 1254. Il eut de *Guil-*

Digitized by Google

Ielmine de Mauſſigni, ſon épouſe, entr'autres enfans,

III. *Richard* d'Eſpinay, ſeigneur dudit lieu, & de celui de des Hayes, vivant en 1227. qui laiſſa,

IV. *Guillaume* II. du nom, ſeigneur d'Eſpinay & des Hayes, qui vivoit en 1267. Il épouſa l'héritiere de la famille des Vieux, dont la terre eſt encore poſſédée par cette maiſon.

V. *Thomas*, ſeigneur d'Eſpinay, ſon fils, vivant en 1286. épouſa une demoiſelle de la maiſon de Dampont, dont *Geoffroy*, qui ſuit, & *Robert*, ſeigneur de Montay, mort ſans alliance.

VI. *Geoffroy* d'Eſpinay, lieutenant général du bailli de Caux pour le roi d'Angleterre, capitaine d'Arques, & bailli de la ville d'Eu, ſeigneur d'Eſpinay, des Hayes, Boiſgueroult, &c. châtelain de Trubleville, épouſa par contrat du 27 Juin 1423. *Jeanne* de Courcy, fille de *Jean*, ſeigneur du Borſc-Achart, & de *Marie* Mallet de Graville. *Geoffroy* acquit en 1419. le fief de Boiſgueroult, & mourut en 1449. Il eut de ſon mariage *Guillaume*, qui ſuit, & trois filles, qui ont été mariées.

VII. *Guillaume* III. du nom, ſeigneur d'Eſpinay, des Hayes, des Vieux, de Trubleville & Boiſgueroult, capitaine d'Arques, épouſa en 1451. *Marie* d'Angerville, fille de *Richard*, ſeigneur de Grainville, & de *Marie* de Troſſeauville; & en ſecondes noces le 23 Novembre 1470. *Alix* de Courcy, dame de Mezieres, fille de *Richard*, ſeigneur de Pleſſis de Roye, & de *Marie* du Lyon. Il étoit mort en 1499. & avoit teſté le 26 Février 1497. Il eut du premier lit, 1. *Guy* d'Eſpinay, qui ſuit, auteur de la branche des ſeigneurs de Boiſgueroult, 2. *Olive*, mariée en premieres noces par contrat du 14 Juin 1468. avec *N.*..... de Martel, ſeigneur de Fontaines-Martel, & en ſecondes noces le 11 Octobre 1503. avec *René* de Calliege, maître d'hôtel du Roi. Du ſecond lit ſortit *Robert*, auteur de la branche des ſeigneurs de Saint Luc, rapportée après celle de Boiſgueroult.

Branche des ſeigneurs d'Eſpinay, marquis de Boiſgueroult.

VIII. *Guy* d'Eſpinay, ſeigneur dudit lieu, des Hayes, de Boiſgueroult, des Vieux, Trubleville, &c. épouſa par contrat du 10 Avril 1477. *Jeanne* de Pilloys, dame de Tournebu & de Roville, fille de *Louis*, & de *Léonore* de Dampont, dont, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *Gilles* d'Eſpinay, ſeigneur de Tournebut & de Roville, marié deux fois, & qui n'eut qu'une fille de *Gillette* de la Haye, ſa ſeconde femme.

IX. *Olivier*, ſeigneur d'Eſpinay, des Hayes, Boiſgueroult, des Vieux, Trubleville, &c. un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, étoit mort en 1521. Il fut marié deux fois. De ſon ſecond mariage le 29 Janvier 1506. avec *Jacqueline* de Dreux, fille de *Jacques*, ſeigneur de Morainville, il eut, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Pierre*, mort ſans alliance, & quatre filles, deux mariées & deux religieuſes.

X. *Louis*, ſeigneur d'Eſpinay, des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. baron de Boiſgueroult, l'un des cent gentilshommes de

Digitized by Google

la maiſon du Roi, mort en l'an 1557. épouſa en premieres noces le 11 Juillet 1534. *Charlotte* d'Iſques, fille de *Jean*, ſeigneur de Lamerville, & de *Marguerite* Dervau; en ſecondes noces le 11 Août 1554. *Jacqueline* de Rymerſwalle, dame de Marchainville, dame d'honneur de la reine *Eléonore* d'Autriche, lors veuve d'*Henri* Perreau, ſeigneur de Caſtillon, fille d'*Adrien* de Rymerſwalle, baron de Lodick, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, amiral de Flandres en 1557. Il eut quatre filles du premier mariage, toutes mariées; & du ſecond,

XI. *Martin*, ſeigneur d'Eſpinay, des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. baron de Boiſgueroult, comte de Roſendal, chevalier de l'ordre du Roi, conſeiller en ſes Conſeils, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance, bailli de Giſors, capitaine de Louviers, lieutenant de Roi en Bourgogne. *Martin* d'Eſpinay épouſa en 1577. *Anne* de Rochefort, vicomteſſe de Buſſon, fille de *René*, comte de Rochefort, baron de la Croiſette, chevalier des ordres, & lieutenant de Roi aux pays Chartrain & Blaiſois, & de *Jeanne* Hurault. Il mourut en 1609. & eut pour enfans, 1. *René*, qui ſuit; 2. *Jean* d'Eſpinay, vicomte de Leau, premier écuyer de la grande écurie, maître d'hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du comte de Rochefort, ſon ayeul, mort à Paris ſans alliance en 1622. 3. *Magdelene*, morte dame religieuſe à Remiremont en 1635. 4. *Anne*, morte fiancée au comte d'Haraucourt; 5. *Diane*, religieuſe aux Filles-Dieu de la ville de Rouen.

XII. *René*, marquis d'Eſpinay, baron de Boiſgueroult, comte de Roſendal, vicomte de Buſſon, ſeigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville & autres terres, meſtre de camp d'un régiment d'Infanterie, épouſa en premieres noces *Claude* de Mouy, fille d'*Antoine*, baron de Mouy, & de *Charlotte* de Chabannes, morte ſans enfans; en ſecondes noces le 10 Mai 1610. *Claude* de Roncherolles, dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de *Pierre*, baron du Pont-Saint-Pierre & d'Hugueville, gouverneur & ſénéchal de Pontbieu, & de *Charlotte* de Mouy, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Charlotte*, mariée par contrat du 9 Mai 1634. avec *Antoine* Puchot, ſeigneur de Gerponville; 3. *Marie*, mariée en 1641. à *Nicolas* de Nollant, baron de Fatouville & d'Ollaudon.

XIII. *Pierre* I. du nom, marquis d'Eſpinay, baron de Boiſgueroult, comte de Roſendal, vicomte de Buſſon, ſeigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. meſtre de camp de Cavalerie, épouſa par contrat du 7 Mai 1642. *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, baron d'Arcy, &c. & de *Jeanne* de Mailly, dame de Flauvilliers, fille d'honneur de la reine *Marie* de Médicis, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean*, comte de Roſendal, tué au combat de Senef en 1674. 3. *Anne*, religieuſe de Bellefonds à Rouen; 4. & 5. *Claude-Françoiſe*, & *Eléonore-Angélique*, religieuſes au Val de Grace.

XIV. *Pierre* II. du nom, marquis d'Eſpinay, baron de Boiſgueroult, comte de Roſendal,

Digitized by Google

baron de Merlebeck, ſeigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. reçu page de la grande écurie en 1668. ſe ſignala au ſiége de Lille, où il fut bleſſé : il ſervit auſſi en Franche-Comté, & mourut en 1691. Il eut de *Marie-Conſtance* de Châlons, ſa femme, mariée en 1671. fille d'*Alphonſe-Rodrigue* de Châlons, baron de Cretot & d'Allonville au pays de Caux, ſecrétaire du cabinet du Roi, 1. *François-Rodrigue*, qui ſuit ; 2. *Nicolas-Hercule*, dit le chevalier d'Eſpinay, comte de Roſendal, capitaine de Vaiſſeaux du Roi le 15 Mars 1727. chef d'Eſcadre des armées navales de France en 1745. lieutenant général des mêmes armées navales le 17 Mai 1751. & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort à la fin de l'année 1751. 3. *Marie*, religieuſe à l'abbaye du Tréſor ; 4. & 5. *Charlotte & Catherine*, religieuſes au Val de Grace.

X V. *François-Rodrigue*, marquis d'Eſpinay, baron de Boiſgueroult, comte de Roſendal, ſeigneur des Hayes & des Vieux, châtelain de Trubleville, Saint Pere, Franvilliers, &c. d'abord page du Roi, enſuite capitaine au régiment de Bourgogne, colonel de Dragons en 1705. ſucceſſivement brigadier, maréchal de camp, & lieutenant général des armées du Roi le 18 Octobre 1734. chevalier de Saint Louis, inſpecteur de Cavalerie ; il a fait les campagnes de 1742. & 1743. dans l'armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien lieutenant général : il a commandé pendant l'hiver de 1744. & eſt mort à Straſbourg en Juillet 1747. Il avoit épouſé en 1705. *Marie-Anne* d'O, dame d'atours de feue ſon alteſſe Royale madame la ducheſſe d'Orléans, régente, morte le 4 Avril 1727. tante de l'héritiere de ce nom, decédée ducheſſe de Lauraguais, & fille aînée de *Gabriel-Claude* d'O, marquis de Franconville, chef d'Eſcadre des armées navales du Roi, premier gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouſe, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues, morte le 12 Septembre 1737. qui avoit été dame d'honneur de madame la Dauphine. De ce mariage eſt iſſue,

X V I. *Adelaïde-Louiſe-Salbigothon* d'Eſpinay, mariée le 11 Août 1728. morte le 19 Juin 1751. âgée de trente-neuf ans, épouſa *Guy-Louis-Charles* de Montmorency, marquis de Laval, guidon de Gendarmerie, meſtre de camp de Cavalerie, chevalier d'honneur de ſon alteſſe Royale madame la ducheſſe d'Orléans, dont *Louiſe-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13 Avril 1731. baptiſée dans la chapelle du Palais Royal, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par *Louis*, duc d'Orléans, & par *Philippine-Eliſabeth* d'Orléans, dite mademoiſelle de Beaujolois, religieuſe au couvent de la Ville-l'Evêque en Février 1757.

Branche des ſeigneurs d'Eſpinay-Saint Luc.

V I I I. *Robert* d'Eſpinay, fils unique du ſecond lit de *Guillaume* III. du nom, & d'*Aliſe* de Courcy, dame de Mezieres, fut ſeigneur de Saint Luc, la Charmoye, Lignery, Roſuel, Sancourt, Bezancourt, Avenes,

Digitized by Google

Cottentray, Alges, Fry, le Meſnil-David, Corbanton & autres terres, que ſa mere acquit en 1499. Il étoit capitaine & bailli d'Evreux en 1506. & épouſa en 1510. *Chriſtine* d'Ailly de Sains, fille de *Valeran* d'Ailly de Sains, ſeigneur de Marigny, échanſon du Roi, bailli & capitaine de Senlis, & de *Jacqueline* de Saint Simon. Il rendit aveu de ſa terre de Saint Luc le 5 Août 1539. Ses enfans ſont,

1. *Valeran* d'Eſpinay, ſeigneur de Saint Luc, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Eſpinay, marquis de Saint Luc, rapportée ci-après.

2. *Adrien*, prieur de Beaulieu & de Saint Nicolas d'Evreux, mort jeune.

3. *Ambroiſe* d'Eſpinay, ſeigneur de Mezieres, auteur de la branche d'Eſpinay-Mezieres, rapportée après celle des marquis d'Eſpinay-Saint Luc.

4. *Magdelon* d'Eſpinay-Saint-Luc, ſeigneur de Lignery, tige de la branche des ſeigneurs d'Eſpinay-Saint-Luc, marquis de Lignery, rapportée après les deux premieres.

5. *Jean* d'Eſpinay, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1525. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de trois cents hommes de pied des Vieilles Bandes Piémontoiſes, tué à la guerre encore fort jeune.

6. *Antoine* d'Eſpinay, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, fit ſes vœux en 1539. Il devint enſuite grand-thréſorier & grand-croix dudit ordre, puis commandeur de Saint Etienne de Renneville proche Evreux, de Chanteraine, & de la Neuville en Flandres. Il étoit dans l'Iſle de Rhodes, lors de la généreuſe défenſe des chevaliers dudit ordre, contre les Turcs, commandés par Soliman, qui la prirent en 1522.

7. *Euſtache* d'Eſpinay, abbé de Terraſſon, & par le décès d'*Adrien*, ſon frere, prieur de Beaulieu, proche de Ry en Normandie.

8. *Bonne* d'Eſpinay, dame d'honneur de la reine *Eliſabeth* d'Autriche, femme de Charles IX. mariée en premieres noces à *Matthieu* de Bethencourt, ſeigneur de Folleville, gouverneur de Louviers; en ſecondes, à *Jacques* le Comte, écuyer, ſeigneur de Cerrieres, & baron de Nonant, morte ſans enfans.

9. *Anne* d'Eſpinay, mariée à *Robert* Grente, ſeigneur de Villerville en Normandie, morte auſſi ſans enfans.

Les anciens ſeigneurs d'Eſpinay portoient autrefois les armes de la maiſon des Hayes, écartelées avec les leurs, à cauſe du mariage de l'héritiere de cette maiſon avec *Adam* d'Eſpinay, à qui elle avoit fait donation de tous ſes biens, qui par la mort de leurs deux enfans retournerent à *Guillaume*, fils aîné du premier lit d'*Adam* d'Eſpinay, & de *Jeanne*, comteſſe de Trubleville, dont les enfans porterent juſqu'en 1550. *au 1 & 4 d'argent, au chevron briſé d'azur, chargé d'onze beſans d'or*, qui eſt d'Eſpinay; *au 2 & 3 d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois boucles d'or*, qui eſt des Hayes.

Branche des ſeigneurs d'Eſpinay, marquis de Saint Luc.

IX. *Valeran* d'Eſpinay, fils aîné de *Robert*, & de *Chriſtine* d'Ailly de Sains, ſeigneur de

Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, &c. écuyer du Roi, se signala à la défense de Metz, où il commandoit la compagnie des cent hommes d'armes du duc de Guise, de laquelle il étoit guidon. Il fut capitaine de Louviers, & mestre de camp du secours envoyé à Ferrare par le roi Henri II. Il épousa en premieres noces le 3 Novembre 1541. *Renée* Dumont, fille d'*Hélie*, seigneur de Surville, & de *Françoise* le Comte; & en secondes noces le premier Mai 1553. *Marguerite* de Grouches, fille de *François* de Grouches, seigneur de Gribouval, & de *Georgette* de Montenay. Il testa le 30 Novembre 1556. Du premier lit vinrent, 1. *Antoinette* d'Espinay, dame de Surville, mariée à *Michel* d'Estourmel, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye; 2. *Suzanne* d'Espinay, femme d'*Antoine* d'Estourmel, seigneur de Plainville, frere de *Michel*. Du second lit, *François*, qui suit.

X. *François* d'Espinay, seigneur de Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, baron de Crevecœur, seigneur châtelain de Gaillefontaine, Beaussaut, &c. surnommé *le Brave*, premier pair du Cambresis, chambellan du Roi, gouverneur de Saintonge & de Brouage, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, chevalier des ordres de sa Majesté & grand-maître de l'artillerie de France, se trouva en 1587. à la bataille de Coutras, où il renversa avec sa lance de dessus son cheval *Henri* de Bourbon I. du nom, prince de Condé. Il servit sous Henri IV. aux siéges de Paris, d'Epernay, de Laon, de la Fère, &c. Il fut fait chevalier des ordres le 7 Janvier 1595. & l'année d'après grand-maître de l'artillerie de France. Il fut tué le 8 Septembre 1597. au siége d'Amiens d'une arquebusade qu'il reçut à la tête. On voit son Mausolée en la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Il eut de *Jeanne* de Cossé, comtesse d'Estelan, fille de *Charles* I. du nom, maréchal de France, &c. 1. *Timoléon*, qui suit; 2. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622. 3. *François*, aussi chevalier du même ordre, & commandeur de Sepois, mort à Poitiers; 4. *Artus*, abbé de Redon, nommé à l'évêché de Marseille, prélat-commandeur des ordres du Roi, mort en 1618.

XI. *Timoléon* d'Espinay, seigneur de Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, baron de Crevecœur, &c. gouverneur de Saintonge & de Brouage, lieutenant général au gouvernement de Guyenne, chevalier des ordres, & maréchal de France, porta les armes dès sa jeunesse, servit sous Louis XIII. dans la guerre contre les Calvinistes, fut vice-amiral de France, & contribua beaucoup à la victoire remportée sur les Rochelois en 1622. Ses services furent récompensés du bâton de maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut encore pourvu de la lieutenance générale du gouvernement de Guyenne, & créé lieutenant général de la ville de Paris par lettres du 16 Août 1636. immédiatement après le cardinal de Richelieu, & avant que la reine *Anne* d'Autriche en eût été établie gouvernante. Il épousa en premieres noces au

Digitized by Google

mois de Juillet 1602. *Henriette* de Baſſompierre, ſœur du maréchal de ce nom, morte en couches en Novembre 1609. & en ſecondes noces le 11 Juin 1627. *Marie-Gabrielle* de la Guiche, veuve de *Gabriel* de Chazeron, & fille aînée de *Jean-François* de la Guiche, ſeigneur de Saint Geran, maréchal de France, morte ſans enfans le 19 Janvier 1632. Il eut du premier lit, 1. *Louis* d'Eſpinay, abbé de Chartres en Champagne, nommé à l'archevêché de Bordeaux, mort en 1644. 2. *François* d'Eſpinay II. du nom, marquis de Saint Luc, qui ſuit; 3. *Renée*, mariée par contrat du 28 Juin 1626. à *François* d'Harcourt II. du nom, marquis de Beuvron, morte le premier Juin 1639. 4. *Henriette* d'Eſpinay, religieuſe à Saint Pierre de Rheims, & enſuite abbeſſe de Saint Paul de Soiſſons, place qu'elle quitta pour aller vivre ſimple religieuſe à Saint Etienne de Rheims, où elle mourut en 1671. *Timoléon* eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées ſont mortes ſucceſſivement abbeſſes de Saint Paul de Soiſſons.

XII. *François* d'Eſpinay II. du nom, marquis de Saint Luc, &c. chevalier des ordres du Roi, lieutenant général en Guyenne, gouverneur du Périgord, ſervit très-utilement l'Etat pendant les divers mouvemens de la province de Guyenne, tant à Bordeaux, Montauban, qu'en d'autres lieux. Il mourut au mois d'Avril 1670. & eut d'*Anne* de Buade, fille d'*Henri*, comte de Palluau, & d'*Anne* Philippeaux, mariée en 1643. & morte le 6 Janvier 1665. 1. *François*, qui ſuit; 2. *Louis* d'Eſpinay, abbé de Saint Georges de Bocherville, aumônier du Roi, mort en Octobre 1684. & une fille religieuſe.

XIII. *François* d'Eſpinay III. du nom, marquis de Saint Luc, comte d'Eſtelan & de Norville, ſeigneur châtelain de Gaillefontaine, &c. mort le 9 Juillet 1694. n'a laiſſé de ſon mariage conclu le 8 Janvier 1674. avec *Marie* de Pompadour, fille aînée & héritiere de *Jean* de Pompadour V. du nom, chevalier des ordres du Roi, & de *Marie* de Rochechouart, qu'une fille nommée *Marie-Anne-Henriette*, qui ſuit.

XIV. *Marie-Anne-Henriette* d'Eſpinay de Saint Luc, vicomteſſe de Rochechouart, comteſſe d'Eſtelan & de Norville, dame de Saint Luc, Gaillefontaine, &c. mariée au mois de Décembre 1715. à *François* de Rochechouart, dit le marquis de Rochechouart, morte ſans enfans le 24 Avril 1731. âgée de cinquante-huit ans. Cette branche eſt ainſi totalement éteinte.

Les marquis d'Eſpinay-Saint-Luc portoient pour armes : *champ d'argent, au chevron briſé d'azur, orné de beſans d'or, le tout ſurmonté d'une couronne ducale, & ſupportée par deux licornes.*

Branche des ſeigneurs d'Eſpinay de Mezieres.

IX. *Ambroiſe* d'Eſpinay, troiſieme fils de *Robert* I. du nom, & de *Chriſtine* d'Ailly, ſeigneur de Mezieres, Boran, Loraille, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel, écuyer de la grande écurie, & capitaine de Louviers, épouſa en premieres noces *Jeanne* d'Orbec, dame de Normanville, dont *Anne* d'Eſpinay, mariée

Digitized by Google

le 3 Mars 1577. à *Adrien* Pigace, seigneur de Carantonne, & *Simonne* d'Espinay; & en secondes noces le 7 Juillet 1574. à *Anne* Gaudechart, fille de *Philippe*, seigneur de Bachevilliers, &c. Elle étoit veuve en 1577. & fut mere de *Philippe*, qui suit.

X. *Philippe* d'Espinay, seigneur de Mezieres, Loraille, &c. mineur en 1577. épousa par contrat du 15 Octobre 1585. *Françoise* de Clavier, dame de Putot, fille & héritiere de *Jean* Clavier, seigneur de Putot, dont, 1. *Pierre* d'Espinay; 2. *Jacques*; 3. *Antoine*; 4. *Félix*; 5. *Anne* d'Espinay, femme de *François* de Moges, seigneur de Montenay, & autres lieux. *Pierre*, *Jacques*, *Antoine* & *Félix* ont formé chacun un rameau, sçavoir ceux des seigneurs d'Auvergny, de Vaux, de Loraille & des Vallées, rapportés ci-après.

Rameau des seigneurs d'Auvergny.

XI. *Pierre* d'Espinay, seigneur d'Auvergny, épousa par contrat du 19 Septembre 1616. *Elisabeth* de Laval, fille de *Jean* de Laval, seigneur de Tartigni, & de *Claude* de Prunelet, dont, entr'autres enfans,

XII. *Philippe* d'Espinay II. du nom, seigneur d'Auvergny & de Putot, marié le 21 Novembre 1639. à *Elisabeth* de Nolan, dont il eut, 1. *François-Joseph* d'Espinay, seigneur d'Auvergny, mort sans postérité; 2. *Joseph-François*, qui suit.

XIII. *Joseph-François* d'Espinay, seigneur d'Auvergny & de Putot, a laissé de son mariage un garçon, nommé *Alexis*, qui suit.

XIV. *Alexis* d'Espinay, seigneur d'Auvergny & de Putot, mort étant mousquetaire du Roi en 1743. a laissé un fils en bas âge, qui vivoit en 1751.

Rameau des seigneurs de Vaux.

XI. *Jacques* d'Espinay, second fils de *Philippe*, & de *Françoise* de Clavier, seigneur de Vaux, partagea avec *Antoine* & *Félix*, ses freres, le 18 Juillet 1640. Il épousa le 25 Février 1625. *Charlotte* du Tertre, fille de *Jacques* du Tertre, seigneur de la Morandiere, vicomte d'Orbec, & d'*Anne* du Chesne, dont est issu,

XII. *François* d'Espinay, seigneur de Vaux, vivant en l'an 1659. Il avoit été marié par contrat du 30 Juin 1639. & reconnu le 18 Avril 1640. à *Barbe* du Moulinet, veuve de *François* Pommier, dont,

XIII. *François* d'Espinay, seigneur de Vaux, baptisé le 30 Mai 1650. Il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse, & il épousa le 21 Juin 1666. *N.* . . . . le Conte, dont il a eu pour enfans, 1. *Adrien* d'Espinay, dit l'abbé de Vaux, mort depuis quelques années; 2. *Valerien* d'Espinay, seigneur de Vaux, capitaine de Cavalerie, vivant sans enfans en 1751. avec sa femme *N.* . . . . de Mondillon; 3. *Antoine-Joseph*, qui suit.

XIV. *Antoine-Joseph*, dit le marquis d'Espinay, mort en 1758. avoit épousé *Magdelene* d'Anguibert, de laquelle il a eu pour fils unique,

XV. *Bonaventure*, marquis d'Espinay, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Penthiévre, né

né le 2 Mai 1709. marié en premieres noces à *Jeanne-Magdelene* de Deulland, & en secondes, par contrat du 17 Avril 1748. signé du Roi, de la famille Royale, & des Princes & Princeſſes du ſang, avec *Urbaine-Eliſabeth* de Moy, veuve de *Michel-François* Berthelot, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Thionville, & fille de *Charles*, marquis de Moy, & de *Jeanne-Eliſabeth* de Calvimont, ci-devant gouvernante des enfans de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le duc de Penthiévre, & actuellement dame de compagnie de madame la ducheſſe de Modene. Le marquis d'Eſpinay a eu du premier lit *Adrien-Joſeph* d'Eſpinay, né le premier Mai 1740. & du ſecond lit une fille, née en l'année 1750.

Rameau des ſeigneurs de Loraille.

XI. *Antoine* d'Eſpinay, ſeigneur de Loraille, troiſieme fils de *Philippe*, & de *Françoiſe* de Clavier, étoit mort en 1664. Il avoit épouſé par contrat du 25 Avril 1635. *Françoiſe* le Grand, fille & héritiere en partie d'*Aignand* le Grand, ſeigneur d'Eſſones, &c. Il laiſſa, entr'autres enfans, 1. *Félix* d'Eſpinay, ſeigneur de Loraille, qui ſuit; 2. *Jacques*, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

XII. *Félix* d'Eſpinay, ſeigneur de Loraille, mort en 1683. laiſſa de ſa femme *Eliſabeth* Durand, *Claude*, qui ſuit.

XIII. *Claude* d'Eſpinay, capitaine au régiment du Roi en 1696. mort ſans alliance en l'an 1715. qui a eu pour héritiere ſa ſœur *Françoiſe* d'Eſpinay, femme de *N.* . . . le Hantier, ſeigneur de Glatigni, &c.

XII. *Jacques* d'Eſpinay, fils puîné d'*Antoine*, & frere de *Félix*, dont on vient de parler, a laiſſé

XIII. *Jacques-Abraham* d'Eſpinay, ſeigneur de Mezieres, qui a eu pour fils,

XIV. *Alexandre-Jacques* d'Eſpinay, âgé de quinze ans.

Rameau des ſeigneurs des Vallées.

XI. *Félix* d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, quatrieme fils de *Philippe*, & de *Françoiſe* de Clavier, eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 21 Juin 1666. & épouſa *Françoiſe* de Hellinvillier. Il laiſſa, entr'autres enfans, 1. *Valerien*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. *Valerien* d'Eſpinay, ſeigneur de Juignette & de Sommaire, a eu pour fils,

XIII. *François-Félix* d'Eſpinay, ſeigneur de Juignette, qui a laiſſé deux garçons de ſon mariage; ſçavoir,

XIV. *Louis-François* d'Eſpinay, qui a poſtérité, & *Félix-Louis* d'Eſpinay.

XII. *Guillaume* d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, ſecond fils de *Félix*, & de *Françoiſe* de Hellinvillier, & frere puîné de *Valerien*, de qui on vient de rapporter la deſcendance, a eu pour fils,

XIII. *Alexandre* d'Eſpinay, ſeigneur des Vallées, & *Claude-Louis* d'Eſpinay, qui a poſtérité.

Les armes des ſeigneurs d'Eſpinay-Mezieres ſont les mêmes

que celles des ſeigneurs d'Eſpinay, marquis de Saint Luc.

Branche des ſeigneurs d'Eſpinay-Saint-Luc, marquis de Lignery.

IX. *Magdelon* d'Eſpinay-Saint-Luc, quatrieme fils de *Robert* I. du nom, & de *Chriſtine* d'Ailly, ſeigneur de Lignery, Fry, le Meſnil-David, Courbanton, Touvoy, &c. guidon des Gendarmes des ſeigneurs de la Mailleraye, vice-amiral de France, épouſa par contrat du 25 Février 1555. *Marie* de la Viefville, fille de *Jean*, ſeigneur d'Orviller & baron de Sannoiſe, & d'*Anne* d'Halluin d'Owarky d'Eſclebecq, & fut tué à l'armée trois ans après ſon mariage : ſa veuve ſe remaria à *Adrien* d'Abouval, chevalier de l'ordre du Roi, de qui elle n'eut point d'enfans. *Adrien* d'Eſpinay, prieur de Beaulieu, & *Jean* d'Eſpinay, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de trois cents hommes de pied des Vieilles Bandes Piémontoiſes, céderent à *Magdelon* d'Eſpinay, leur frere, par acte du 7 Octobre 1539. la part des biens de la ſucceſſion de *Robert* d'Eſpinay, leur pere commun. Les enfans de *Magdelon* ſont, 1. *Euſtache*, qui ſuit ; 2. *Chriſtine* d'Eſpinay, mariée le 19 Novembre 1577. à *Artus* de Mercaſtel, chevalier, ſeigneur de Mercaſtel en Picardie, de qui elle étoit veuve en 1604.

X. *Euſtache* d'Eſpinay-Saint-Luc, ſeigneur de Lignery, Fry, le Meſnil-David, Courbanton, Touvoy, le Pray, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, gouverneur de la ville & du château de Guerche en Bretagne le 31 Mai 1594. lieutenant pour le Roi à Brouage, meſtre de camp d'un régiment d'Infanterie de dix compagnies Françoiſes le premier Août 1593. mort en 1630. eut de *Catherine* le Fort, mariée le 13 Mars 1608. fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur d'Heudicourt, &c. & de *Jeanne* du Mahault de Tierceville, 1. *Euſtache* d'Eſpinay II. du nom, capitaine-commandant le régiment du maréchal d'Eſpinay, vivant encore en 1635. mort ſans alliance âgé de vingt-un ans ; 2. *Louis*, qui ſuit ; 3. *Jacques* d'Eſpinay, enſeigne-colonel du régiment de M. de Pontcourlay, général des Galeres, mort ſans alliance, âgé de dix-ſept ans ; 4. *Suzanne* d'Eſpinay, mariée à *Pierre*, marquis d'Elvemont, ſeigneur de Sainte Marie, la Tourelle, & autres lieux.

XI. *Louis* d'Eſpinay-Saint-Luc, ſeigneur de Lignery, Bouricourt, Fry, &c. né le 24 Avril 1618. mort le 8 Juin 1696. eut d'*Angélique* de Villepoix, mariée le 29 Avril 1642. morte le 11 Janvier 1702. fille de *Jacques* de Villepoix, chevalier, baron de Prouſel, &c. & de *Magdelene* la Grange, 1. *Joſeph*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, dit le chevalier de Lignery, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, capitaine au régiment du Roi, Infanterie, par brevet du 20 Septembre 1669. tué au ſiége de Tréves en 1681. 3. *Angélique* d'Eſpinay, abbeſſe de l'abbaye royale de Saint Auzonne d'Angoulême, & enſuite en 1700. de Beaumont près Clermont en Auvergne ; où elle mourut en 1708. 4. *Hélene* d'Eſpinay, mariée en premieres noces

Digitized by Google

le 9 Avril 1683. à *Geoffroy* de Boran, marquis de Catilly, &c. & en ſecondes noces à *Gilles-Hyacinthe* de Marguerie, chevalier, ſeigneur de Colleville; 5. *Marie* d'Eſpinay, religieuſe au Couvent de Saint François de Gournay, morte en 1728.

XII. *Joſeph* d'Eſpinay-Saint-Luc, marquis de Lignery, ſeigneur de Bouricourt, &c. commença en 1660. à faire la campagne de Hongrie, comme volontaire, fut fait lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665. exempt des Gardes du Corps de ſa Majeſté dans la premiere compagnie le 19 Mars 1667. enſeigne de la même compagnie le 6 Février 1676. meſtre de camp de Cavalerie le 25 Février 1677. lieutenant de ladite premiere compagnie des Gardes du Corps le 7 Octobre de la même année 1677. brigadier des armées du Roi le 24 Août 1688. fit les campagnes de Flandres en 1688. & 1689. ainſi que celles de 1690. & 1691. où il ſervit tant en Allemagne qu'en Flandres. Il commanda ſous M. le Dauphin en 1692. la brigade des Gardes du Corps, & fut pourvu le 28 Décembre de la même année des gouvernemens, lieutenances générales & grands bailliages des villes de Peronne, Mondidier & Roye; après quoi il fut fait maréchal des camps & armées du Roi le 30 Mars 1693. commanda en Flandres les troupes de la Maiſon du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuiſſe emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet 1693. & fut enſuite tranſporté à Namur, où il mourut le 3 Août ſuivant. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, érigea en Juin 1687. pour lui & ſes enfans mâles, les terres, ſeigneuries & fiefs de Bouricourt, Beaulevrier, Suilly, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Cloſpagnon, Saint Quentin, &c. en marquiſat ſous le nom de marquiſat de Lignery. Il eut de *Marie-Antoinette* Jacquier, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Bellaſiſe, &c. & d'*Anne-Philippe* de Châtillon, mariée le 25 Juin 1680. & morte le 26 Juin 1741. trois enfans; ſçavoir, 1. *Marie-Françoiſe* d'Eſpinay, née en l'an 1681. quatrieme abbeſſe de ſon nom au couvent de Saint Paul de Soiſſons, morte le 20 Octobre 1728. 2. *François*, qui ſuit; 3. *Marie*, religieuſe à l'abbaye de la Joye, près Nemours, le 25 Mai 1699. née en 1683. & morte le 21 Février 1748.

XIII. *François* d'Eſpinay-Saint-Luc, marquis de Lignery, né le 2 Janvier 1685. d'abord page du Roi, & en Janvier 1703. mouſquetaire, puis lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Beringhem, enſuite exempt des Gardes du Corps de ſa Majeſté, & en 1716. meſtre de camp de Cavalerie, eſt mort le 17 Février 1729. & a eu de *Marie-Magdelene-Louiſe-Catherine* de Samſon, dame de Lorcheres, mariée le 10 Décembre 1723. fille de *Paul-François* de Samſon de Martigny, chevalier, ſeigneur de Lorcheres & autres terres, & de *Catherine* Bertin, un garçon, qui eſt nommé

XIV. *Timoléon-Antoine-Joſeph-François-Louis-Alexandre* d'Eſpinay-Saint-Luc, comte d'Eſpinay, marquis de Lignery, ſeigneur de Bouricourt, Bazancourt & Fromericourt, né le 18 Octobre 1724. ondoyé le même jour, &

Digitized by Google

baptiſé le 25 Février 1725. non marié en 1759. a fait en qualité d'officier de Cavalerie les campagnes de Bohême en 1742. & 1743. & a quitté le ſervice par le dérangement de ſa ſanté.

Les armes ſont comme celles des autres branches.

ESPINCHAL : *Tome II. col.* 1. *p.* 70. *lig.* 15. *ajoutez* : *N.* . . . d'Eſpinchal, mariée en 1753. à *Jean-Charles* de Laizer-Siougeat, baron de Brion & de Montaigu le Blanc. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 220.

ESPINOI, & non EPINOI, comme on l'a écrit au *Tome II. p.* 55. de ce *Dictionnaire* ; ainſi *liſez* Eſpinoi dans tout l'article.

Ibid. col. 1. *lig.* 17. dame d'Antoini, *liſez*, dame d'Antonig.

ESPINOY, en Champagne : Ancienne nobleſſe de cette province, dont eſt *N.* . . . . vicomte d'Eſpinoy, meſtre de camp de Cavalerie, marié ſur la fin du mois de Mai 1731. à *N.* . . . . de Lamoy, fille du comte de ce nom.

ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, en Bretagne, diocèſe de Saint Brieux.

On trouve un Eſpivent, qui en 1575. étoit gentilhomme de la maiſon du roi de Navarre, & un autre Eſpivent, fils du précédent, qui dans le même temps étoit cornette des Gendarmes de la garde du Roi, offices qui dans ces temps-là n'étoient poſſédés que par des gentilshommes.

Guillaume & *Jean* Eſpivent, freres, prêterent ſerment de fidélité en 1437. au duc de Bretagne, avec les autres gentilshommes de Goueló. Ils furent auſſi compris en 1441. dans la réformation de l'évêché de Saint Brieux. *Guillaume* fut pere de *Charles*, qui ſuit.

Charles Eſpivent, compris dans la montre générale des Nobles faite en l'année 1475. eut pour fils,

Pierre Eſpivent, compris dans les montres faites ès années 1477. 1479. 1480. & 1483.

Son fils, *Charles* Eſpivent II. du nom, fut compris au rang des Nobles, lors de la réformation de 1513.

Thomas Eſpivent, fils du précédent, chevalier, ſeigneur de Malbrouſſe, fut de même compris au rang des Nobles dans la réformation de 1535. & dans la montre générale des Nobles en 1543. Il eut pour enfans *Yves* & *Charles*, qui ſuivent.

Il y eut un partage entre ces deux freres, fait en 1577. où *Yves* reçut à foi de Juveigneurie ſon frere puîné, qui devint enſuite l'aîné par le décès d'*Yves*, mort ſans enfans.

Charles Eſpivent III. du nom, chevalier, ſeigneur de Malbrouſſe, eut de *Jeanne* de Quelen, ſon épouſe, d'une famille noble de la même province, qui porte, *burelé de dix pieces d'argent & de gueules*, un garçon, nommé *François*, qui ſuit.

François Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villetrouble, ſe maria à *Anne* d'Arcelles, dont il eut,

Jean Eſpivent II. du nom, chevalier, ſeigneur des Aunais, marié à *Marguerite* de Sorres, d'une famille noble de Bretagne, qui porte : *d'argent, à la quintefeuille, accompagnée de huit merlettes de gueules*, 3, 2 & 3. Il en eut, 1. *Louis* Eſpivent, mort

Digitized by Google

ſans enfans mâles ; 2. *Jean*, qui ſuit.

Jean Eſpivent III. du nom, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, eut pour fils,

Guillaume II. du nom, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, qui eut pour enfans, 1. *Denis*, garde du Roi en 1692. mort garçon ; 2. *Antoine*, qui ſuit.

Antoine Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, aujourd'hui chef des nom & armes, a pour enfans,

1. *Pierre-Antoine* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719.

2. *Julien* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, né le 17 Octobre 1725. qui ſervit en 1746. en ſa qualité de gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la province de Bretagne.

3. *Anne-Julie* Eſpivent, née le 13 Octobre 1726. mariée par contrat du 9 Février 1747. à *Bonaventure* Guy, chevalier, ſeigneur de Mareil, &c.

4. *Antoine-Guillaume* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de Peran, né le 2 Septembre 1731.

5. *Denis-Jean* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732.

La famille d'Eſpivent eſt alliée dans ſa même province avec celles de Courſon, de Geſlin, de Quelen, de Nouel, le Borgne, Berthelot, d'Hallenaut, d'Arcelles, Boiſgelin, de Cheſneau de la Vieuville, &c. & porte pour armes : *d'azur, à trois croiſſans d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à ſix pointes de même en abyſme.*

ESQUILLE : Ancienne maiſon, originaire de Pampelune dans la haute Navarre, où elle a poſſédé des biens conſidérables, ainſi que des emplois militaires & civils, juſqu'au temps de l'uſurpation de la haute Navarre, en 1512. par *Ferdinand*, roi d'Arragon, ſur *Jean* d'Albret, & *Catherine* de Foix, ſa femme. *Henri* d'Albret, ſucceſſeur immédiat de *Jean*, tenta inutilement de la reprendre, de même que la reine *Jeanne*, ſa fille unique, femme d'*Antoine* de Bourbon ; & Henri IV. leur fils, occupé à conquérir le royaume de France, en négligea le recouvrement. Ceux de la maiſon d'Eſquille attachés à leurs véritables ſouverains, & dans l'eſpérance que ces derniers ſe rétabliroient par une ſuite de temps dans la poſſeſſion de la haute Navarre, y reſterent privés d'emplois & des avantages de la Cour, ſous *Ferdinand*, Charles V. & Philippe II. juſqu'en 1579. que *Jean* d'Eſquille I. du nom, chef de ſa maiſon, déſeſpérant enfin de voir ſes Souverains légitimes rétablis & par attachement pour eux, vint avec toute ſa famille s'établir dans la baſſe Navarre.

Deux incendies arrivés, l'un de ſa maiſon de Saint Palais en Février 1627. l'autre de ſon château de Sombarraute en Décembre 1630. cauſés par les Calviniſtes, & celui du palais du Parlement de Navarre, ſéant à Pau, en Janvier 1716. où les titres, papiers & proviſions de charge de la maiſon d'Eſquille ont été conſumés, font ignorer ſon origine, qui étoit ancienne dans la haute Navarre, avant ſon établiſſement dans la baſſe.

Les ſervices rendus par ceux de ce nom à la mere de Henri IV, & à ſa maiſon, leur ont

Digitized by Google

mérité toutes les dignités, dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui ſe connoiſſoit en mérite & en talens, nomma en 1604. *Jean* d'Eſquille I. du nom, ſon conſeiller, & enſuite ſon procureur général dans la Chancellerie ſouveraine du royaume de Navarre. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII. pour reconnoître ſes ſervices, ſa fidélité & ſon attachement, lui accorda par lettres patentes du 13 Mai 1613. une penſion aſſignée ſur les deniers de la donation des Etats de Navarre, & par d'autres lettres du 13 Mai 1615. il fut nommé un des commiſſaires, pour régler, avec ceux d'Eſpagne, les limites des deux royaumes (*a*). Il eut la meilleure part au ſuccès de cette entrepriſe. Le même Prince le créa en l'année 1618. ſon vice-chancelier, c'eſt-à-dire, premier préſident de ſa Chancellerie ſouveraine de Navarre; il fut en 1619. ſon conſeiller d'Etat & privé dans ſon royaume de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que ſes autres conſeillers d'Etat. Le Conſeil ſouverain de Béarn ayant été uni le 30 Juin 1622. avec la Chancellerie de Navarre, ſous le nom de Parlement de Navarre, ſéant à Pau, avec le rang de neuvieme Parlement de France, Louis XIII. propoſa à *Jean* d'Eſquille, en récompenſe de ſes ſervices & par forme de dédommagement, de le faire premier préſident du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger ſa charge de vice-chancelier en celle de préſident à mortier. Il opta pour le dernier parti, par rapport à ſes affaires, qui avoient ſouffert à cauſe de ſes deux tranſlations d'établiſſement dans deux royaumes différens, en moins de quarante ans; & par un arrêt du Conſeil du 5 Mars 1625. il eut pendant ſa vie les mêmes gages & la même augmentation de gages que le premier préſident. Les Navarrois furieux de la ſuppreſſion de la Chancellerie de Navarre, & perſuadés que *Jean* d'Eſquille s'étoit laiſſé gagner par la Cour, & y avoit contribué, brûlerent ſa maiſon de Saint Palais, avec ſes effets, meubles & papiers, comme on l'a dit (*b*). Il mourut le 2 du mois de Fé-

(*a*) *Les commiſſaires d'Eſpagne étoient Dom* Sancho *de la Serda, ambaſſadeur en France; Dom* Carlos *d'Arellano, chevalier de l'ordre de Calatrave, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & Dom* Léon *de Rada, chevalier de l'ordre de Saint Jacques: c'eſt ſous la foi de ces limites & des réglemens que firent ces commiſſaires, que les habitans de ces deux royaumes limitrophes vivent en paix encore aujourd'hui.*

(*b*) *Ce fut au zele, au courage, à l'habileté & à la prudence de M. d'Eſquille, qu'on dut la pacification des aſſemblées tumultueuſes des Calviniſtes de Loudun; la commiſſion qu'il en reçut par lettres du 4 Juin 1625. eſt fort honorable. La reine* Jeanne, *mere d'Henri IV. avoit ſaiſi tous les biens eccléſiaſtiques du Béarn, Louis XIII. en ordonna le rétabliſſement par édit du 4 Janvier 1625. & en donna l'exécution & la vérification à M. d'Eſquille par lettres du premier Novembre 1626. & c'eſt à ſon zele pour la Religion que les égliſes de Béarn doivent le rétabliſſement de leurs*

Digitized by Google

trier 1652. âgé de ſoixante & quinze ans.

De ſon mariage contracté le 16 Juillet 1607. avec *Jeanne* de Fleurdelis-Lanevielle, d'une maiſon très-diſtinguée dans le royaume de Navarre, par ſa qualité, ſes alliances & ſes biens, fille & héritiere de *Jean* de Fleurdelis, ſeigneur de Laneveille, & de *Catherine* Dechaux, d'une ancienne maiſon de la haute Navarre, dans laquelle on compte ſeize vicomtes de Baygorvi, qui ſe ſont ſuccédés immédiatement, quatre grands ſénéchaux de Béarn, & le fameux *Bertrand* Dechaux, évêque de Bayonne, puis archevêque de Tours, grand aumônier de France, & Cordon bleu, il eut pour enfans,

1. *Bertrand* d'Eſquille, qui ſuccéda à M. de Gaſſion dans la charge d'avocat général au Parlement de Navarre, dont les proviſions ſont du 30 Août 1633. qui mourut peu après ſans poſtérité.

2. *Jean* II. du nom, qui ſuit.

3. *Jean-Pierre*, lieutenant général du pays de Mixe, mort ſans poſtérité.

4. *Gabriel*, qui ſervit avec diſtinction, & laiſſa un garçon, qui prit auſſi le parti des armes, mort chevalier de Saint Louis, & lieutenant colonel au régiment de Richelieu. Le petit-fils de *Gabriel* a auſſi ſervi en qualité de capitaine dans le même régiment; enſuite il a été capitaine de la premiere compagnie du régiment Royal Cantabres: ſes ſervices militaires lui ont mérité la croix de Saint Louis, & il s'eſt retiré avec une penſion de huit cents livres.

5. *Jean-Jacques*, chanoine de Saint Liſier, enſuite de Leſcar, & grand-vicaire des deux diocèſes.

6. *Jeanne*, mariée par contrat du 7 Décembre 1633. avec *Timothée*, ſeigneur & baron de Boueil, d'une des meilleures maiſons de la province.

7. *Louiſe*, mariée par contrat du 17 Avril 1651. avec *Salvat* de Bidot, ſeigneur d'Arbouet & de la Place. La fille aînée, ſortie de ce mariage, a épouſé le baron du Hart, bailli de Navarre, d'une ancienne maiſon de la province, morte ſans poſtérité. La ſœur cadette, devenue ſon héritiere, a épouſé le chevalier du Hart, mouſquetaire.

Jean d'Eſquille II. du nom, héritier de *Bertrand*, ſon frere aîné, lui ſuccéda dans ſa charge d'avocat général. Il en obtint les proviſions le 6 Novembre 1633. fut préſident à mortier en ſurvivance, & entra en exercice en 1652. après la mort de ſon pere. Louis XIV. lui accorda des lettres de conſeiller d'Etat & privé, & en 1654. érigea en baronnie ſa terre de Sombarraute, en conſidération, tant de ſes ſervices rendus en qualité d'avocat général, de préſident à mortier au Parlement de Navarre, & de conſeiller d'Etat, que de ceux de ſon pere, ainſi que de ſes ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679. & eut de ſon mariage, qui fut contracté le 27 Novembre 1650. avec *Louiſe* Dibos, d'une des plus anciennes maiſons de la province de Bigorre, fille unique & héritiere de *François* Dibos, ſeigneur de la Garde & de Loubayac,

revenus, lequel zele lui occaſionna l'incendie du château de Sombarraute de la part des Huguenots.

Digitized by Google

1. *Jean-Arnaud*, qui ſuit.

2. *Jean-François*, appellé M. de la Garde, qui ſervit dans les Mouſquetaires, enſuite dans les Carabiniers; mais ſa mauvaiſe ſanté lui fit quitter le ſervice. M. le marquis de Feuquieres, ſon beau-frere, le mena en différentes ambaſſades, où il ſe fit honneur. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N.* . . . . de Seney.

3. *Jean-Jacques*, chanoine de Leſcar, *in vim nobilitatis*, ſans être gradué, fut grand-vicaire du diocèſe, & abbé commendataire de l'abbaye de Ville-Dieu.

4. *Jean-Pierre*, lieutenant général au pays de Mixe au royaume de Navarre. Il entroit aux Etats Généraux dans le Corps de la Nobleſſe, où il fut honoré des plus importantes commiſſions, & où il leur rendit de tres grands ſervices. Le capitaine Dechaux, ſon oncle, le fit ſon héritier. Il mourut ſans poſtérité.

5. *Salvat*, ſucceſſivement capitaine de frégate légere, capitaine de vaiſſeaux de guerre, & chevalier de Saint Louis, obtint une penſion de deux mille ſix cents livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, & mourut ſans poſtérité, étant commandant de la Marine au port de Bayonne, le tout par différens brevets; ſçavoir, l'un du premier Août 1692. l'autre le premier Janvier 1703. le troiſieme le 25 Novembre 1712. & le quatrieme du premier Octobre 1731.

6. *Jeanne*, mariée par contrat du 16 Avril 1672. avec *François* du Pas, ſeigneur d'Arbonnieres, capitaine au régiment du Roi, lieutenant pour ſa Majeſté en la province de Béarn, fils d'*Iſaac* du Pas, chevalier, marquis de Feuquieres, conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, lieutenant général des armées de ſa Majeſté, gouverneur & bailli des ville & citadelle de Verdun & pays Verdunois, chevalier de la Cour du Parlement de Metz. De ce mariage ſont nées quatre filles; ſçavoir,

L'aînée, qui eſt mariée avec le marquis de Souvré, duquel mariage ſont iſſus le marquis de Souvré, lieutenant général des armées du Roi, & des provinces de Béarn & de Navarre, grand ſénéchal de Béarn, maître de la garderobe de ſa Majeſté, Cordon bleu, & madame la marquiſe de Puyſieulx, mere de madame la maréchale d'Eſtrées.

La ſeconde, nommée *Marie-Charlotte-Coriſande*, mariée en 1694. à *Jean-Charles* du Bourzet, marquis de Sainte Colombe & de Marin.

De la troiſieme ſont nés le marquis d'Oſſun, ſeigneur dudit lieu, capitaine des Gendarmes de la Reine, Cordon bleu, & actuellement ambaſſadeur à Naples; madame de Sorberio, dont le mari eſt chevalier d'honneur au Parlement de Navarre; madame la marquiſe de Caux, & mademoiſelle d'Oſſun.

De la quatrieme, mariée avec *N.* . . . . . Abadie-Dorognen, baron dudit lieu, & préſident à mortier au Parlement de Navarre, ſont nées deux filles, dont l'aînée eſt mariée avec le marquis de Monein, grand ſénéchal & gouverneur de Soule, comte de Treville, ancien ſous-lieutenant des Mouſquetaires dans la ſeconde compagnie, eſt morte ſans poſtérité; & la cadette eſt mariée avec le marquis de Lons, comte de Samſons, baron dudit lieu,

Digitized by Google

ſon couſin au quatrieme degré par Gramont.

7. *Louiſe*, fille cadette de *Jean* d'Eſquille II. du nom, fut mariée avec *Pierre* de Momas, écuyer, ſeigneur & baron dudit lieu, dont eſt née, entr'autres enfans, une fille, mariée actuellement avec M. de Caumia de Baillens, baron & ſeigneur dudit lieu, créé en Février 1756. comte de Caumia.

Jean-Arnaud d'Eſquille, préſident à mortier, n'avoit que vingt-deux ans, quand il ſuccéda à ſon pere, contre l'uſage d'avoir exercé une charge de judicature pendant dix ans, & d'être âgé de quarante ans : alors le Roi lui accorda des proviſions de préſident à mortier le 24 Juillet 1679. avec rang du jour de ſa réception, mais avec ſimple fonction de conſeiller, juſqu'à l'âge requis pour la préſidence. Le motif de ces graces, exprimé dans les lettres, ſont les ſervices importans rendus par ſon pere pendant vingt huit ans dans la charge de préſident, & ceux rendus par ſon grand-pere aux charges de procureur général, vice-chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de préſident à mortier au Parlement, & par ſes autres ancêtres. Il épouſa *Claude* de Monein-Treville, par contrat du 7 Février 1680. & mourut le 8 Novembre 1723. Il a eu pour enfans,

1. *Armand-Ignace*, qui ſuit.

2. *Jean-Pierre*, lieutenant général au ſiége de Saint Palais, capitale de la baſſe Navarre, le 8 Septembre 1719. & reçu & inſtallé le 13 Mars 1720. enſuite conſeiller au Parlement de Navarre, mort ſans poſtérité, conſeiller vétéran dans cette compagnie.

Armand-Ignace d'Eſquille, ſuccéda à ſon pere dans la charge de préſident à mortier le 23 Décembre 1723. & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il fut marié par contrat du 23 Décembre 1714. avec *Eſther* de Saint Macari, fille cadette (*a*) de *N.* . . . de Saint Macari, conſeiller, doyen au Parlement de Navarre, ſeigneur de Biſcaye & de Départ, baron dudit lieu, & de *Jeanne* d'Amade, fille & héritiere de *N.* . . . d'Amade, conſeiller au même Parlement De ce mariage d'*Armand-Ignace* d'Eſquille, avec ladite *Eſther* de Saint Macari, eſt ſorti,

Arnaud d'Eſquille, né le 21 Mars 1716. aujourd'hui chef de ſa famille, reçu conſeiller au Parlement de Navarre le 26 Juin 1739. Il s'eſt marié par contrat du 28 Octobre 1745. à *Marie-Françoiſe* de Dejean-Leſons, vicomteſſe de Sadiracq, fille de

(*a*) *Sa ſœur aînée a épouſé le marquis de Lons. De ce mariage ſont nés un garçon & une fille. Le garçon s'eſt marié avec* N. . . . *d'Orognen, ſa couſine au quatrieme degré par Gramont, dont, entr'autres enfans, un garçon, qui eſt capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié en l'année 1759. avec l'héritiere de la maiſon de Gerdane. La fille eſt mariée avec le marquis de Courbons, premier préſident au Parlement de Navarre, duquel ſont iſſues deux filles, dont l'aînée eſt mariée au marquis d'Eſquiule, préſident à mortier au Parlement de Navarre, & la cadette eſt mariée avec M. de Courbons, ſon couſin germain.*

Digitized by Google

Jean-Henri de Dejean, ſeigneur de Leſons, conſeiller au Parlement de Navarre, & de *Saillies* Leme, & niece de l'abbé de Leſons, chanoine & vicaire général du diocèſe de Leſcar, chancelier de l'Univerſité de Pau, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Pée. Il a obtenu le 2 Mars 1748. dans l'objet d'être reçu préſident à mortier, des lettres de diſpenſe d'âge, de ſervices & de parenté, avec M. de Leſons, conſeiller, ſon beau-pere, & avec M. de Courbons, premier préſident, ſon couſin germain, & a été reçu aux Etats Généraux de la province de Béarn, & dans le Corps de la Nobleſſe, en qualité de vicomte de Sardiracq. Il a trois freres & deux ſœurs du ſecond mariage de ſon pere: l'aîné eſt prêtre; le ſecond ayant ſervi au régiment de Taleyrand, Cavalerie, en qualité de cornette, fut réformé à la paix, & ſert maintenant dans les Mouſquetaires; le troiſieme ſert actuellement au régiment de la Marche prince. L'aînée des ſœurs fut mariée à M. de Renaud, neveu & héritier de M. de Renaud, ſi fameux par ſon génie, & chef d'Eſcadre des armées navales du Roi; la cadette n'eſt pas encore mariée. Ses enfans ſont au nombre de cinq, dont deux garçons & trois filles; ſçavoir,

1. *Marie*, née le 21 Août 1746.

2. *Magdelene-Henriette*, née le 29 Octobre 1747.

3. *Jean-Baptiſte*, né le 9 Janvier 1749.

4. *Françoiſe*, née le 28 Février 1750.

5. *Jean-Pierre*, né le 5 Juin 1751.

Les armes: *parti au premier d'or, à cinq bandes de gueules*, qui eſt d'Eſquille; *au ſecond parti écartelé au premier d'or, au pin de ſinople, accoſté de deux lions rempans de gueules*, qui eſt Dibos; *au ſecond & troiſieme échiqueté d'or & d'azur, & au quatrieme de gueules.*

Les armes de ſon épouſe ſont: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, & en chef de gueules, chargé de trois ſoleils d'or.*

ESSARS (des), en Normandie, ſubdélégation de Conches: Terre érigée en marquiſat en 1725. ſous le titre d'Aurilly-lez-Eſſars, parce que l'érection n'a pu ſe faire que ſur la terre d'Aurilly, relevante du comté d'Evreux, en faveur de *Gilbert-Alexandre* de Lombelon: elle eſt poſſédée aujourd'hui par M. le marquis de Lombelon des Eſſars.

Elle a donné ſon nom à une ancienne maiſon de la province, qui eſt éteinte, & qui remontoit à *Gilbert* des Eſſars, chevalier, & à *Milecinde*, ſa femme, qui vivoient en l'an 1190. Dans un titre, qui eſt au prieuré des religieuſes de la Chaiſe-Dieu, près l'Aigle, ordre de Fontevrault, on voit le nom de leurs enfans, qui furent *Roger*, qui ſuit, & une fille, nommée *Havicie*.

Roger des Eſſars, chevalier, aſſiſta en 1205. à la profeſſion d'*Havicie*, ſa ſœur, qui fut religieuſe à la Chaiſe-Dieu. Il épouſa *Odoline*, morte en l'an 1226. On voit ſon tombeau dans le chœur extérieur de l'égliſe de la Chaiſe-Dieu. De cette alliance vint, entr'autres enfans,

Gilbert des Eſſars II. du nom, chevalier. Il fonda en 1274. à ſon retour d'Eſclavage chez les

Digitized by Google

Infideles, le prieuré de la Poultiere, près Breteuil, qu'il dédia à la Sainte Trinité. Ce bénéfice eſt deſſervi par les religieux de la Mercy. C'étoit apparemment un vœu qu'il fit. Il étoit déja vieux alors ; car dans le titre de fondation, il nomme cinq fils, tous majeurs ; ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Roger* ; 3. *Gilbert* ; 4. *Hué* ; 5. *Matthieu*, chanoine d'Evreux.

Jean des Eſſars, chevalier, fut marié du vivant de ſon pere, & long-temps avant ſa mort, ſuivant deux titres, qui ſont du chartrier de la cathédrale d'Evreux de l'année 1288. Il eut pour enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Matthieu* des Eſſars, chanoine, puis évêque d'Evreux en 1299.

Jean des Eſſars II. du nom, chevalier, confirma en 1288. la vente que *Marguerite* du Freſne, veuve de *Jean* de Chambray, chevalier, fit au chapitre d'Evreux, au nom de ſes enfans mineurs, de la dixme inféodée au fief de Chambray, dont il étoit le ſeigneur ſuzerain. On croit qu'il y a ici une filiation d'ignorée, de laquelle ſortirent, *Jean*, qui ſuit, & *Agnès* des Eſſars. Il ſe pourroit faire auſſi qu'ils ſoient directement iſſus de *Jean* II. dont on vient de parler.

Jean des Eſſars III. du nom, mourut ſans poſtérité. Sa ſœur *Agnès*, devenue dame des Eſſars par la mort de ſon frere, qui vivoit encore ſeigneur des Eſſars le 19 Mai 1385. a porté cette terre dans la maiſon de Lombelon par ſon premier mariage avec *Jean* de Lombelon. *Voyez* LOMBELON DES ESSARS.

Les armes de *Matthieu* des Eſſars, chanoine & puis évêque d'Evreux, qui ſe voyent à la cathédrale de cette même ville, ſont : *de gueules, à un chevron d'or* ; & ce ſont les mêmes que celles que portent meſſieurs de Lombelon des Eſſars.

ESTAVAYE, en Vaud : *Tome II. col. 2. p. 75. liſez*, ESTAVAYÉ.

ESTAVAYER : La maiſon de ce nom, qui portoit pour armes : *pallé d'or & de gueules de ſix pieces, à la faſce d'argent, chargée de trois roſes de gueules*, poſſédoit la terre de ce nom dans le diocèſe de Lauſanne. Elle s'établit à Salins ſur la fin du treizieme ſiécle.

Pierre d'Eſtavayer I. du nom, chevalier, ſire dudit lieu en partie, teſta à Salins en 1321. Cette famille eſt fondue dans celle de Montfort, par le mariage vers l'an 1490. de *Jeanne* d'Eſtavayer, fille unique, héritiere de ſa branche, avec *Jean* de Montfort, chevalier, ſeigneur dudit lieu.

ESTELLE, en Provence : Famille noble originaire de Naples, où elle a donné un premier conſul, en 1012. dit un mémoire domeſtique. Elle vint s'établir dans ſa viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un aſſez long temps un rang conſidérable, puiſque l'on voit qu'en l'an 1270. *Bertrand-Rimbaud* d'Eſtelle, qui étoit le dixieme ayeul d'*André-Jean-Baptiſte* d'Eſtelle-Daren, vivant encore aujourd'hui, prêta ſerment de fidélité au roi *Robert*, en qualité de comte de Provence. Avec la nobleſſe de Draguignan le 14 Mars 1270. il y eſt qualifié de *miles*.

L'arriere petit-fils de ce *Bertrand-Rimbaud* d'Eſtelle, vint s'établir dans la ville de Toulon : ce n'eſt qu'à *Jean-André* d'Eſtel-

Digitized by Google

le, commiſſaire royal d'Artillerie, que commence la filiation de cette famille, conformément à l'arbre généalogique qu'en a dreſſé M. d'Hozier, juge d'armes de France. Il commanda l'Artillerie en 1514. juſqu'en l'année 1530. & il ſe diſtingua en 1524. lorſque l'empereur Charles V. vint faire le ſiége de Marſeille, où il échoua. Il eut de *Jeanne* de Paſtier de Seillans, fille de noble *Pierre* de Paſtier,

François, marié avec *Anne* de Ripert de Baudouin, fille d'*Antoine*, & de *Françoiſe* de Cambe par contrat du 5 Janvier 1542. dont,

André d'Eſtelle, marié par acte du 18 Février 1572. à *Magdelene* de Sicoles. De ce mariage vint,

Pierre d'Eſtelle, écuyer, marié par contrat du 28 Décembre 1622. avec *Anne* de Renalde, fille de *Balthaſar*, & de *Jeanne* de Faudra. Il en a eu,

Pierre d'Eſtelle II. du nom, écuyer, marié par contrat du 11 Août 1653. à *Gabrielle* de Mouſtiers, fille d'*Iſnard*, écuyer, & de *Marguerite* de Robion. De ce mariage ſont nés, 1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; 2. *Anne* d'Eſtelle, mariée à Manoſque avec *André* de Fauris.

Jean-Baptiſte d'Eſtelle eſt qualifié meſſire dans ſon contrat de mariage paſſé le 22 Avril 1699. avec *Eliſabeth* Bonnaud de Roquebrune, fille de *Joſeph*, & de *Marie* Robian. De cette alliance il laiſſa,

André-Jean-Baptiſte d'Eſtelle, chevalier, ſeigneur de la Plage d'Aren, qualifié de noble & écuyer dans l'acte de la célébration de ſon mariage du 11 Avril 1730. avec *Magdelene* Curraud. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Henri-François-Laurent* d'Eſtelle, officier de vaiſſeaux, & *Claire* d'Eſtelle, mariée par contrat du 22 Octobre 1754. avec *Charles-Gaſpard* de Laugier, ſeigneur de Beaucouſe, chevalier de Saint Louis, & commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alſace.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, au chef de gueules, chargé d'un lion d'argent paſſant.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion ſortant à demi-corps tenant une épée nue à la patte dextre.*

ESTENDART (l'), baron de Bulli, porte : *d'argent, au lion de ſable, portant ſur l'épaule un écu bandé d'argent & de gueules.*

Guillaume de l'Eſtendart, dit de Baine, ſeigneur de Lincy, avoit épouſé *Mabille* de Marly, avec laquelle il vivoit en 1235. *Guillaume* de Nangis, dans ſon Hiſtoire, dit qu'il avoit ſuivi en 1266. *Charles* de France, comte d'Anjou, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion du royaume de Sicile.

Robert de l'Eſtendart, leur fils, ſeigneur de Lincy, épouſa *Alix*, dame de Marolles, dont il eut,

Robert de l'Eſtendart II. du nom, ſeigneur de Lincy & de Beaucheſne, qui avoit pour femme *Catherine* d'Eſtouteville, fille de *Colard* d'Eſtouteville, ſeigneur de Torcy, &c.

Des titres de cette maiſon nous apprennent que *Guillaume* de l'Eſtendart II. du nom, ſeigneur d'Olivet, étoit panetier du Roi, capitaine de Meulent, & qu'il eut deux femmes. Il épouſa en premieres noces *Iſabeau* de Boëves, & en ſecondes, *Mar-*

Digitized by Google

guerite de Châteaufort. De celle-ci il eut *Hutin* de l'Eſtendart, ſeigneur de Boubert & de Sevines, pere de *Gilles* de l'Eſtendart, ſeigneur de Sevines, qui eut pour fils *Jacques* de l'Eſtendart, ſeigneur de Sevines, marié avec *Jeanne* de la Roque, dont naquit *Hélene* de l'Eſtendart, femme de *Jean* Boutillac, ſeigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *pag.* 571. *&* 938.

Pierre de l'Eſtendart, chevalier, en quittant le nom de *Robert* de Baine, ſon pere, en conſerva les armes, qui ſont : *d'argent, au lion de ſable, la queue fourchue, briſé* (ſur l'épaule) *de l'étendard de Hongrie*, dont il prit le nom, ſi l'on en croit la tradition de cette famille, dit la Roque, *Traité des noms*, *p.* 55.

Pierre de l'Eſtendart épouſa en 1460. *Jeanne* Filleul, dame de Bully : cette terre depuis ce temps eſt reſtée dans cette maiſon, dont une branche eſt établie dans l'Artois, de laquelle étoit *N.* . . . . de l'Eſtendart, page de la petite écurie du Roi en 1732. mort enſeigne au régiment des Gardes Françoiſes en 1737.

Jean-Louis de l'Eſtendart, marquis de Bully, eſt mort le 7 Mars 1740. ſans poſtérité. Le marquiſat de Bully a paſſé à ſa ſœur, nommée *Thérèſe-Suzanne* de l'Eſtendart, morte en 1747. veuve de *Charles*, marquis de Roncherolles, dont le fils *Thomas-Sibille*, n'a laiſſé qu'une fille, appellée *Anne-Thérèſe* de Roncherolles, marquiſe de Bully, mariée le 21 Juin 1744. à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin* de Maupeou, préſident au Parlement de Paris.

Il y a auſſi les ſeigneurs d'Angerville, qui ſont de la maiſon de l'Eſtendart, par *Charles* de l'Eſtendart, ſecond fils de *Louis*, ſeigneur de Bully, qui eut en partage la ſeigneurie d'Angerville.

ESTERNO, & autrefois ETERNOZ, en Franche-Comté : On ne peut douter, dit l'Auteur de l'*Armorial de la ville de Salins*, que cette famille, qui vint s'établir à Salins dans le quinzieme ſiécle, ne fût une branche iſſue des anciens ſeigneurs d'Eternoz, connus dès le treizieme ſiécle. Les titres qu'elle en conſerve encore en ce jour, prouvent une ſucceſſion non interrompue, & la poſſeſſion des mêmes biens donne une nouvelle force à ces actes. *Etienne* & *Guy* d'Eternoz, chevaliers, & *Willene* d'Eternoz, prêtre, freres, vivoient vers l'an 1240. Cette maiſon a formé ſix branches. Il n'y en a plus qu'une, qui ſubſiſte dans *Philippe-Joſeph*, comte d'Eſterno, ſeigneur dudit lieu, Refranche, Colans, Pitgant, &c. ancien capitaine de Dragons dans le régiment de la Suze, marié par contrat paſſé à Dôle le 20 Octobre 1738. à *Gabrielle* d'Arviſenet, préſident en la Chambre des Comptes de Dôle, & d'*Antoinette-Philiberte-Jacques* de Nam, morte en 1744. dont *Antoine-Philippe-Regis* d'Eſterno, chevalléger de la garde du Roi, né le 28 Mai 1741. & *Ferdinande-Gabrielle* d'Eſterno.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois arêts de lance de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

Digitized by Google

ESTERVILLE (d'), écuyer, sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse.

Porte : *échiqueté d'or & d'azur à deux fasces d'or.*

ESTIENNE, ou ETIENNE : Il est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 349. *& suiv.* de trois familles de ce nom.

La premiere subsiste dans *Jean-François* d'Estienne-Montplaisir, qui a épousé en 1719. *Marie-Elisabeth* d'Estienne-Chaussegros-Lioux, sa cousine au huitieme degré, dont des enfans, & porte pour armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

L'autre subsiste dans *Joseph-Honoré* d'Estienne, conseiller au Parlement d'Aix, marié à *Agnès* de Martiny de la ville de Toulon. Il a postérité.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glantier d'or tigé & feuilleté de même, & en pointe d'un besan d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

La troisieme encore du même nom subsiste dans *Pierre-Guillaume* d'Estienne, seigneur de Lagneros & du Bourguet, marié par contrat du mois de Mai 1757. avec *Françoise* de Félix, fille de *Jean-Baptiste* de Félix, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel de Cavalerie au régiment du Luc, & de *N.* ... d'Agut.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besans d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTIENNE, écuyer, sieur de Longchamp, en Normandie, élection de Valognes, ancienne noblesse qui porte : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or.*

ESTISSAC : Terre dans le pays d'Aunis, que *Claude* d'Estissac, héritiere de son frere *Charles*, mort en 1586. porta à son mari *François* IV. du nom, comte de la Rochefoucault, dans la maison duquel la terre d'Estissac est encore à présent, & est possédée par *Louis-Armand-François* de la Rochefoucault, appellé duc d'Estissac, depuis 1737. *Voyez* ROCHEFOUCAULT.

Les armes de la maison d'Estissac éteinte étoient : *pallé d'argent & d'azur de six pieces.*

ESTOC (l'), en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse. Le dernier d'une des principales branches de cette famille, après avoir traité d'une charge de conseiller au Parlement, vient de quitter le monde, & de se retirer au couvent de la Trappe.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTOTS, subdélégation d'Argentan.

La baronnie d'Estots, membre du comté de Montgommery, est possédée par *Marie-Anne-Rose* de Montgommery, marquise de Tilboutot, à droit de succession de *Nicolas-François*, comte de Montgommery, son oncle.

ESTRABONNE, ou ETRABONNE : *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II. p.* 77. *col.* 2. *& p.* 78. *col.* 1. de ce *Dictionnaire*, sur cette ancienne maison, & *lisez* ce qui suit : La maison d'Estrabonne, nommée en Latin *Strabona*, qui portoit pour armes : *d'or, au lion d'azur*, a subsisté avec éclat dans le comté de Bourgogne, jusqu'à la fin du quinzie-

Digitized by Google

me ſiécle. La terre, qui lui avoit donné ſon nom, étoit une des anciennes baronnies du pays, & avoit ſous ſa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Rouffange, Mercey, Vertieres, Berthelanger & Tacenne. Après la mort de *Jean* d'Eſtrabonne, qui vivoit encore en l'an 1457. & mourut très-peu de temps après, étant fort jeune, la terre de ſon nom paſſa après ſa mort dans la maiſon d'Aumont.

ESTOURMEL, & non ESTOURMER, comme il eſt écrit au *Tome II. p. 76. col. 2. de ce Dictionnaire*, & *après* Les armes : *ajoutez* ce qui ſuit :

La maiſon d'Eſtourmel également marquée en Picardie par ſon ancienneté, par ſes alliances & par ſes ſervices, eſt originaire du Cambreſis, où eſt ſituée la terre d'Eſtourmel, & connue dès le temps des Croiſades.

Louis-Auguſte d'Eſtourmel, marquis de Fretoy, gouverneur des ville & château du Crotoy, lieutenant des Gardes du Corps de ſa Majeſté, épouſa le 25 Juin 1744. *Gabrielle-Magdelene* Marie la Ferté, iſſue d'une famille de Normandie, fort diſtinguée dans la Robe. *Anne-Louis* d'Eſtourmel, ſon fils, eſt né à Paris le 29 Décembre 1745. Cet enfant eſt mort, & le pere remarié à *N....* de Lamoignon, veuve du comte Deſmarets, grand Fauconnier de France.

ESTRADE : *Tome II. p. 79. col. 1. lig. 35. après* Bordeaux, *ajoutez* : Madame la marquiſe d'Eſtrade, ſa veuve, a été dame d'atours de meſdames de France.

ESTRÉES : *Ibid. p. 80. col. 1. lig. 23. 1741. liſez*, 1745. *Ibid. lig. 26. après* 1747. *ajoutez*, fait maréchal de France en 1757. & miniſtre d'Etat le 2 Juillet 1758.

ESTRÉS : Famille établie en Berry, qui porte : *de ſable, à trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & l'autre en pointe.*

Anne-Françoiſe d'Eſtrés de Marnai, née le 20 Avril 1682. du mariage de *François* d'Eſtrés, écuyer, ſeigneur de Marnai, & d'*Anne* Plumet, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1530. que vivoit *Jean* d'Eſtrés, ſeigneur de Marnai, ſon quartayeul.

ESTRESSE : Famille qui portoit anciennement le ſurnom de Roquet, laquelle a été maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. l'Intendant, commiſſaire départi dans la généralité de Limoges, en l'année 1667. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTRIAC (d'), en Normandie, élection de Bayeux, écuyer, ſieur de Blagny, ancienne nobleſſe, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, lampaſſé de gueules, & couronné d'or.*

ESTUER, en Bretagne : *Tome II. p. 80. col. 2. lig. 26.* C'eſt STUER, en Bretagne, qu'il faut lire & écrire. Voyez ce mot.

ESTUERT-CAUSSADE : *Ibid. même colonne, lig. 28.* Il faut écrire & lire STUERT-CAUSSADE. Voyez ce mot.

ESTUT, famille du Nivernois, qui porte : *d'or, à trois*

Digitized by Google

pals de ſable, écartelé d'or à un cœur de gueules; & de laquelle étoit *Laurence* d'Eſtut, née en 1677. du mariage de *Guy* d'Eſtut, écuyer, ſeigneur de Talon, & de *Françoiſe* de Bonin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1688. après avoir juſtifié qu'*Alexandre* d'Eſtut, ſeigneur d'Aſſai, qui en l'année 1526. épouſa *Anne* Regnier, étoit ſon quart-ayeul.

ETANG (l'), famille d'Angoumois, qui porte : *d'argent, à ſept loſanges de gueules, poſées 4 & 3.*

Angélique de l'Etang de Rulles, née en 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1687. prouva ſa nobleſſe depuis *Jean* de l'Etang, ſeigneur de Rulles, qui vivoit en 1510. & étoit ſon cinquieme ayeul.

ETOILE : La famille de l'Etoile eſt originaire de Béarn, & s'eſt établie en France vers l'an 1548. dans le temps du mariage de *Jeanne*, reine de Navarre, avec *Antoine* de Bourbon. Les ſeigneurs de Thierſanville en ſont les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont contracté différentes alliances avec les ſeigneurs d'Ermenonville, les comtes de Beloy, les marquis de Vaudetar, Perſan & autres maiſons conſidérables de cette province. Cette branche de Thierſanville a embraſſé la profeſſion des armes, & a donné des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, parmi leſquels eſt celui qui a accompagné ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le prince de Conti, en ſa campagne de Hongrie, en l'an 1684. & qui a été provéditeur général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille ſont entrées dans la Magiſtrature.

ETTERBECKE : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 20 Novembre 1673. en faveur de Dom *Diego-Henriquez* de Caſtro, qui étoit du Conſeil de guerre, & thréſorier général des armées de ſa Majeſté Impériale aux Pays-Bas. *Tab. Généalog. Part. V. p.* 391.

EUDEMARE, ſieur du Baſſet, en Normandie : Cette famille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668. porte : *d'azur, à la croix accourcie d'or, accompagnée de trois beſans d'or, poſés 2 & 1, au chien paſſant en pointe.*

EVÊQUE (l'), en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Auguſtin-François* l'Evêque, reçu conſeiller en la Cour des Comptes de Provence le 24 Janvier 1753. marié en 1756. avec la fille unique de *Charles-Henri* d'Antoine-Venel, ci-devant conſeiller en la même Cour, & de *N.* . . . de Saint Juers.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre, & d'une étoile à ſeneſtre, & en pointe d'un lion, le tout d'or.* Voyez ſe *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 356.

EVERBERGHE : Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres des archiducs *Albert* & *Iſabelle*, en date du 18 Février 1620. en faveur de *Philippe* de Rubempré, comte de Vertaing, chevalier de la chambre de leurs alteſſes ſéréniſſimes, & grand veneur du duché de Brabant. *Tab. Généal. Part. V. p.* 374.

EURRY, écuyer, ſieur du Birt,

Bin, des Marres, de Beaupré & du Ruel, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *de gueules, à trois faſces d'argent, au lion paſſant de même en chef, & une étoile auſſi d'argent au-deſſus de la derniere faſce.*

EUSTACE, écuyer, ſieur de Vaudemont, même province, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

EXIDEUIL : Seigneurie en Guyenne, érigée en marquiſat par lettres du mois de Septembre 1613. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614. & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615. en faveur de *Daniel* de Taleyrand, prince de Chalais, chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, & pere, par *Françoiſe* de Montluc, ſa femme, de *Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, époux de *Charlotte* de Pompadour, dont le fils, *Jean*, prince de Chalais, marié à *Julie* de Pompadour, eſt pere de *Jean-Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, créé grand d'Eſpagne de la premiere claſſe en 1714. *Voyez* TALEYRAND. *Tab. Généalog. Part. IV. p.* 44.

EXMES, ſubdélégation d'Argentan.

L'ancien comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le huitieme ſiécle ; il fut démembré dans la ſuite, & ne porta plus que le titre de vicomté : enfin, après que les Anglois furent chaſſés de la Normandie, cet ancien comté ne fut plus poſſédé que par des ſeigneurs châtelains. *François* de Valois, frere du Roi, poſſéda cette châtellenie à titre d'appanage juſqu'en l'an 1584. qu'il mourut ; elle fut enſuite aliénée de la Couronne en la même année, au profit de *Chriſtophe* de Baſſompierre, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée le 17 Mai 1586. à madame la ducheſſe de Joyeuſe. C'eſt M. le comte d'Eu, qui la poſſede aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de comté qu'au commencement de l'onzieme ſiécle. *Richard* II. duc de Normandie le donna à ſon ſecond fils, nommé *Robert*.

EYMAR, ou EIMAR : On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. d'Arteſeuil, *Tome I. p.* 358. deux familles de ce nom.

L'une, qui ſubſiſte dans *Louis-Joſeph-François* Eymar, ſeigneur de Bignoſc, marié en 1745. à *Anne-Eliſabeth* Eymar, ſa couſine, porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules, enflammé de même ; au chef de ſable, chargé de trois molettes d'or.*

L'autre, qui ſubſiſte dans *Jean-Joſeph* Eymar, pourvu d'un office de procureur du Roi au Bureau des Finances le 18 Mars 1751. marié, & qui a trois garçons, porte : *d'azur, à la faſce d'or, à trois yeux d'argent.*

EYNATTEN, dans les Pays-Bas Autrichiens : *Thibaut* d'Eynatten laiſſa de *Catherine* de Mulchen, *Herman* d'Eynatten, chevalier, marié en 1486. à *Iſabeau* de Schoonhove d'Arſchot, dame & héritiere de Schoonhove & de Thys, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Arnould* d'Eynatten, ſeigneur de Schoonhove, pere, par *Marguerite* Van-Haſt,

ſa ſeconde femme, de *Thibaut* II. du nom, qui de *Barbe* Van-Berchez, fille de *Nicolas*, ſeigneur d'Erimbodeghem, eut *Arnould* II. du nom, mari de *Françoiſe* de Borggrave, qui fut mere de *Thierri* d'Eynatten, mort en 1685. dont la ſeconde femme, *Mathilde* de Van-Ophem, eut pour fils *Nicolas*, créé baron d'Eynatten en 1712. par diplôme de l'empereur Charles VI. marié à *Anne* de Juncis, fille de *N.*... de Juncis, & de *Véronique* de Hauten, dont,

1. *Thierri* d'Eynatten II. du nom, premier Bourguemeſtre de la ville de Louvain en 1755. marié en premieres noces à *Urſule-Véronique* de Juncis, ſa couſine germaine, dame & héritiere de Kerſtecke & de Mons au pays de Liége, dont il ne lui reſte qu'une fille; & en ſecondes noces à *N.*... de Uſſ de Steenwyck, veuve de *Louis* d'Amenzaga, ſeigneur de Nieil-Pierreux, de laquelle il n'a point d'enfans.

2. *N.*.... d'Eynatten, alliée à *N.*.... Baudequin, ſeigneur de Penry & d'Huldenberghe.

3. *N.*.... d'Eynatten, religieuſe à la noble abbaye d'Erkenrode.

Il y a encore une autre branche de la famille d'Eynatten, de laquelle eſt madame d'Eynatten, religieuſe & chanoineſſe d'Andennes.

Digitized by Google

FABERT : *Tome II. p. 86. dernier mot de la note*, liſez, *Condé*, au lieu de *Conti*.

FABIEN, en Normandie, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de ſable, accompagnée de deux boucles d'or en chef, & une hure de ſanglier d'argent en pointe.*

FABRE, en Provence : Famille originaire de la ville de Riez, qui remonte à *Honoré* Fabre, vivant en 1470. & dont la poſtérité ſubſiſte.

Les armes : *de gueules, à la tête de bœuf d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 359.*

FABRY, ou FABREGUES, en Provence : Famille à laquelle l'Auteur de l'Ouvrage ci-deſſus cité donne pour auteur *Jacques* de Fabry, vivant ſous le roi *René*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Joſeph-Alexandre* de Fabry, ſeigneur de Fabregues, marié en l'an 1750. à *Julie* de Raphaëlis-Roqueſante, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *d'argent, au pal d'azur, chef de gueules à trois écuſſons d'or.*

FABRY : *Tome II. p. 88. col. 1. lig. 27.* Flagi, *liſez*, Flagny.

Ibid. à la note, lig. 4. Fabri de Montault, *liſez*, Fabry de Montcault.

FAGNIER DE VIENNE : Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 226.* & dans le *Mercure du mois de Juin 1735. p. 1437.* Elle remonte à *Guillaume* Fagnier, écuyer, ſeigneur de Romecourt, qui fut capitaine de Cuiraſſiers dans le régiment du comte de la Roche, ſuivant un contrat d'acquiſition du 4 Septembre 1484. *Georges-Thierri* Fagnier de Vienne, écuyer, ſeigneur du Breuil, de Villepré, des Conardins & de Glatigny, lieutenant général au Bailliage & ſiége Préſidial de la ville de Châlons, un de ſes deſcendans, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Février 1699. Il fut marié trois fois, & n'a eu des enfans que de ſa ſeconde femme, appellée *Anne* Braux du Sorton, qui ſont,

1. *Claude-Thierri-Nicolas* Fagnier de Vienne, écuyer, ſeigneur du Breuil & de Villepré en Brie. Il a été garde de la Marine au département de Breſt, puis capitaine dans le régiment de Forez, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis.

2. *Jean-Thierri* Fagnier de Vienne, prêtre, chanoine & grand vicaire du diocèſe de Châlons, puis conſeiller au Parlement de Paris, reçu le 21 Janvier 1733.

3. *Pierre-Emmanuel* Fagnier de Vienne, ſucceſſivement garde de la Marine, & enſeigne de vaiſſeaux du Roi.

4. *Anne-Claude-Marie* Fagnier de Vienne, chanoineſſe en l'ab-

Digitized by Google

baye royale de Bleſle en Auvergne.

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de deux lions de gueules affrontés, & accompagnés de trois molettes d'éperon d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt de Fagnier ; *écartelé de gueules à un dragon d'or, ailé de même*, qui eſt de Braux.

FAIRE, famille de Poitou, qui porte : *de gueules, à la bande d'argent*, & de laquelle étoit *Marie* de la Faire du Bouchaut, née le 4 Mars 1673. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle deſcendoit de *Jacques* de la Faire, ſeigneur de Pont, qui vivoit en 1476. avec *Catherine* de Pont, ſa femme.

FALAISE, nom d'une ville de la baſſe Normandie, diocèſe de Séez, & d'une ancienne nobleſſe éteinte, connue dès l'onzieme ſiécle, & qui a donné en 1562. une abbeſſe de Vignats, diocèſe de Séez, dans la perſonne de *Charlotte* de Falaiſe.

FALETANS : Cette nobleſſe, dit l'Auteur du *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 137. établie dans cette ville, paroît avoir tiré ſon nom de la terre de Faletans, ſituée dans le reſſort du Bailliage de Dôle, & poſſédée juſqu'au quinzieme ſiécle par la branche aînée de cette famille. Le plus ancien ſeigneur de cette terre, rappellé dans ſes titres, eſt *Renaud* de Faletans, chevalier, ſeigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saule, qui fit hommage le jour de la fête de Saint Vincent de l'an 1269. à *Laure* de Commercy, veuve de *Jean*, comte de Bourgogne, de la terre & ſeigneurie du Bois de la Sale, & de ce qu'il avoit depuis le château de Pymont juſqu'à Saule. Il eut de *Sybille*, ſa femme,

1. *Etienne*, dont la poſtérité a fini à ſon petit-fils, *Jean* de Faletans, damoiſeau, ſeigneur dudit lieu, qui vivoit en l'an 1384. avec *Catherine*, ſa femme, dont il eut une fille unique, nommée *Gillette* de Faletans, qui teſta le 15 Juillet 1407. étant veuve du ſeigneur d'Aubigny, & inſtitua héritiers *Jean* & *Marguerite*, enfans de feu *Guy* d'Aubigny, ſon fils.

2. *Amey* de Faletans, qui ſe fixa à Salins, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Jean-Proſper*, marquis de Faletans, ſeigneur de Thiefrans, Buſy, Digoine, &c. marié au château de Digoine le 14 Janvier 1732. avec *Marie-Nicole* de Loriol, fille de *Paul* de Loriol-Chandieu, chevalier, comte de Digoine, baron de Couche, ſeigneur de Morey, Saint Mauris, &c. & de *Louiſe-Eléonore* de Saulx-Tavannes, dont pour fils unique *Paul-Bonaventure* de Faletans, cornette en 1757. dans le régiment de Cavalerie de Bourbon-Buſſet. Il n'y a que cette branche qui ſubſiſte à préſent. Voyez l'Ouvrage ci-deſſus cité.

Les armes ſont : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, timbrées d'une tête d'aigle de même* : ſupports, *deux griffons auſſi d'argent*. Deviſe : *une fois Faletans*.

FALLET : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 90.

C'eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons d'Italie. On voit dans pluſieurs Au-

Digitized by Google

leurs qu'elle a fait des alliances avec des maiſons ſouveraines, & qu'elle avoit elle-même autrefois la ſouveraineté des terres qu'elle poſſede à préſent, comme il paroît par pluſieurs titres, & entr'autres par l'inveſtiture du 28 Septembre 1486. que l'on conſerve dans les archives de cette maiſon; elle eſt de *Guillaume-Paléologue*, marquis de Montferrat, en faveur de *Thibault* de Fallet. On y lit que ce *Thibault* n'a jamais relevé d'aucune puiſſance du monde: *Alium principem, ſeu potentatum de mundo non recognoviſſe.*

Petrino de Fallet, célebre dans l'Hiſtoire, qui étoit général des armées du roi *Robert*, & de *Jeanne*, premiere reine de Naples, eſt celui qui a fait l'acquiſition de la terre de la Mourre, encore poſſédée aujourd'hui par les ſeigneurs de cette maiſon. Dans un acte du roi *Robert*, du 29 Décembre 1342. qui ſe trouve enregiſtré à Naples, il eſt dit: *At quia nos in præfatâ venditione dictis de Falletis alienavimus, tranſtulimus & dedimus jura, & juriſdictiones omnes, quæ nobis in dicto caſtro Murræ ſpectabant, etiam de regalibus altioris, & ſupremæ poteſtatis, quæ in eo poſſidebamus, nihil penitùs excluſo, vel reſervato*; ce qui prouve que la ſouveraineté de la terre en queſtion a été cédée à *Petrino* de Fallet, & à tous ſes ſucceſſeurs.

La branche de cette maiſon, qui étoit dans le royaume de Naples, obtint le privilége du *Seggio*, dont la Nobleſſe de ce pays-là eſt très-jalouſe, l'accordant fort rarement aux étrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilége ſe trouve dans les archives de la ville de Naples. Cette branche s'eſt éteinte; mais elle revit en la perſonne de *Théodore* de Fallet, duc de Cannalongue, qui eſt fils puîné de *Jérôme* de Fallet, marquis de Caſtagnole, lequel a épouſé en 1724. la fille aînée de feu *Hyacinthe* de Fallet, duc de Cannalongue, & régent collatéral du royaume de Naples.

Charles-Louis de Fallet, marquis de Barol, &c. avoit épouſé *Chriſtine* de Birague, de la branche des comtes de Viſque, maiſon connue en Italie & en France par ſon ancienneté & par ſes illuſtrations. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Jérôme* de Fallet, rapporté ci-après.

2. *Antoine* de Fallet, de la Compagnie de Jeſus, qui a été viſiteur général dans le royaume de Sardaigne, & enſuite provincial de la province de Milan, s'étant attiré dans ces divers emplois l'eſtime univerſelle.

3. *Jean-Joſeph-Raoul-Conſtance* de Fallet, ci-devant aumônier du feu roi de Sardaigne, enſuite archevêque de Cagliari, & primat des royaumes de Sardaigne & de Corſe. Il fut nommé à cet archevêché en 1717. par le roi *Victor*, & ſacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il eſt dit par erreur dans le *Supplément* au *Dictionnaire de Morery*, à l'article *Fallet*.

4. *Octave* de Fallet, comte de la Roquette, mort des bleſſures qu'il reçut en 1690. à la bataille de Staffarde.

5. *Jean-Baptiſte* de Fallet, marquis de Cavatour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Sardaigne, qui a ſervi avec diſtinction dans les Dragons pen-

Digitized by Google

dant toute la guerre d'Italie en 1734.

6. *Chriſtine* de Fallet, qui a épouſé *François*, marquis de Moſſi, premier gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, d'une maiſon très-diſtinguée dans le Montferrat.

7. & 8. *Théodore* de Fallet, commandeur des ordres de Saint Maurice & de Saint Lazare, & maréchal de camp dans les armées de ſa Majeſté : il a ſervi, de même que *Joſeph* de Fallet, ſon frere, colonel du régiment de Saluces, Infanterie, pendant les guerres de Piémont & de Sicile, & à cette derniere il a été bleſſé & fait priſonnier : ils ſe ſont tous deux diſtingués par leur valeur & par leur conduite à tous les ſiéges & aux batailles où ils ſe ſont trouvés, & principalement à celle de Guaſtalla ; le plus jeune des deux y a été bleſſé, & ſon régiment s'y eſt ſignalé.

Jérôme de Fallet, marquis de Caſtagnole, de Barol & de Cavatour, comte de la Roquette-Palafée, ſeigneur de la Volte, & autres terres dans le Piémont & dans le Montferrat, des ſeigneurs de la Mourre, de Poquepaille & de Rodel, viceroi & lieutenant général du royaume de Sardaigne, capitaine général des armées du Roi dans ce même royaume, & lieutenant général des armées de ſa Majeſté Sardaignoiſe, mourut le 5 Juillet 1735. à Cagliari, ville capitale de cette Iſle, dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge, étant né le 9 Novembre 1669. univerſellement regretté. Il a vaqué juſqu'aux derniers jours de ſa maladie aux affaires de ce royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de ſageſſe & de prudence. Il entra dans le ſervice à l'âge de vingt ans, & ayant paſſé ſucceſſivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes du Corps, il parvint au grade de lieutenant général ; il a donné dans toutes les occaſions des preuves de valeur & de zele pour le ſervice du Roi ſon maître. Après la paix d'Utrecht, il fut nommé gouverneur de Pignerol ; enſuite il eut le gouvernement du duché de Montferrat : il garda ce dernier juſqu'en 1731. qu'il fut nommé à la vice-royauté du royaume de Sardaigne.

Il avoit épouſé en l'an 1695. *Hélene-Mathilde* de Provane de Druent, d'une des plus illuſtres familles du Piémont, comme on peut le voir dans Guichenon & autres Hiſtoriens. Il a eu de ce mariage,

1. *Octave* de Fallet, marquis de Barol, ſon ſucceſſeur, qui a épouſé en 1730. *Marie-Magdelene* de Caron de Saint Thomas, dame du palais de la feue reine de Sardaigne, fille de *Joſeph-Gaëtan* Caron, marquis de Saint Thomas, premier miniſtre d'Etat & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, & de *Victoire* de Saluces, premiere dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage ſont nés deux garçons, l'aîné deſquels a été tenu ſur les Fonts Baptiſmaux par ſa Majeſté le roi de Sardaigne, & par la feue Reine, ſon épouſe, & nommé *Charles-Jérôme*.

2. *Théodore* de Fallet, duc de Cannalongue.

3. *Hyacinthe* de Fallet, chevalier de Malte, qui s'eſt trouvé aux batailles de Parme & de Guaſtalla. Voyez le *Mercure de*

France du mois d'Août 1735. p. 1873.

Les armes de la maiſon de Failet ſont : *d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de trois traits.* Supports : *deux aigles.* Cri d'armes, ou Deviſe : *in ſpe.*

FAMICHON, écuyer, ſieur de Bois-Roger, en Normandie, élection de Carentan & de Coutances, ancienne nobleſſe, qui porte : *de gueules, à trois faſces d'or.*

FANN, même province, famille qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules, boutonnées du chef.*

FANU, même province, élection de Falaiſe.

Porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef couſu d'or, chargé de trois roſes de gueules.*

FAQUET, écuyer, ſieur du Montbert, en Normandie, élection de Liſieux.

Porte : *de gueules, à trois fleches d'argent, une poſée en pal, & les deux autres en ſautoir.*

FARCI : Ancienne famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé pluſieurs branches. *Voyez* pour ſon ancienneté les Ouvrages de Saint Bernard, *Tome I. lettres* 35. & 36. Le pere Lobineau, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne, Vol. I. p.* 160. en fait auſſi mention.

Jean de Farci, écuyer, eût pour femme *Louiſe* de Briqueville. On les trouve tous deux nommés dans le teſtament que *Pierre* de Farci, leur fils, écuyer, fit le 18 Septembre 1468. avec *Jeanne* de Broon, ſa femme.

Annibal de Farci, écuyer, ſieur de Saint Laurent, procureur fiſcal & procureur général des Eaux & Forêts du comté de Laval, un des deſcendans au cinquieme degré dudit *Jean*, épouſa en 1601. *Guyonne* de Launai, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres, 1. *Gilles* de Farci, écuyer, lieutenant enquêteur civil & criminel du comté & pairie de Laval en 1640. maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes freres en 1665. 2. *Jacques*, qui ſuit ; 3. *François* de Farci, auteur de la branche des ſeigneurs de Saint Laurent, rapportée ci-après ; 4. *René* de Farci, chef de la branche des ſieurs de la Daguerie, auſſi rapportée ci-après ; 5. *Charles* de Farci, qui a fait la branche des ſeigneurs de Cuillé.

Jacques de Farci, écuyer, ſieur de Painel, deſcendant au ſixieme degré dudit *Jean*, prit le parti des armes, & ſervit ſous le comte de Coligny-Châtillon, maréchal de France, dans ſa compagnie colonelle aux ſiéges de Vento, de Ruremonde & de Bos-le-Duc en 1629. de Maſtricht en 1632. de Rhimbergue en 1633. aux ſiéges de Landrecies & de la Chapelle en 1638. & de Heſdin en 1639. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt des commiſſaires de Bretagne en 1668. De ſon mariage avec *Catherine* de Gennes, naquirent, entr'autres enfans, *René*, qui ſuit, & *Jean*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Malnoë & de la Ville-du-Bois, rapportée ci-après.

René de Farci, ſeigneur de la Ville-du-Bois, fut pere par ſa premiere femme, *Charlotte* l'Eveſque, d'*Annibal-François* de Farci, écuyer, ſeigneur de Villiers, dans le Maine, marié en 1709. avec *Marie* l'Eveſque, dont il a

Digitized by Google

eu, 1. *Jacques-François-Anne*, baptiſé en 1710. & maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon pere le 12 Juin 1715. 2. *Jean Baptiſte-Annibal-Jacques René*, né le 18 Juillet 1724. 3. *Jacques-Louis-Marie*, né le 8 Novembre 1727. 4. *Charlotte-Jeanne-Marie*, née en 1712. 5. *Jacquine-Suzanne-Marie*, née le 13 Février 1714. 6. *Catherine-Charlotte-Jeanne*, née le 23 Août 1721. 7. *Marie-Charlotte-Claire* de Farci, née le 12 Août 1731.

Branche des ſeigneurs de Malnoë.

Jean de Farci, ſeigneur du Mué, troiſieme fils de *Jacques* de Farci, ſieur de Painel, & de *Catherine* de Gennes, a eu de ſa femme, *Suzanne* de Ravenel,

Jean-Charles-Michel, écuyer, ſeigneur de la Ville-du-Bois, capitaine dans le régiment Royal, Cavalerie, en 1709. eut ſept enfans de ſon mariage accordé en 1725. avec *Louiſe-Auréanne* Taillart, ſçavoir, 1. *Charles-Anne-Joſeph*, né le 17 Juillet 1728. 2. *Jacques-Proſper-Hippolite*, né le 23 Juillet 1731. 3. *Guillaume-Jean-François*, né le 4 Septembre 1734. 4. *Renée-Suzanne-Louiſe*, née le 2 Novembre 1726. 5. *Angélique-Sainte-Marie*, née le 15 Avril 1730. 6. *Marie-Marguerite-Aimée*, née le 16 Février 1733. 7. *Françoiſe-Euphraſie-Roſe* de Farci, née le 4 Octobre 1736.

Branche des ſeigneurs de Saint Laurent.

François de Farci, écuyer, ſieur de Saint Laurent, quatrieme fils d'*Annibal* de Farci, écuyer, ſieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, ſervit le Roi en qualité de Chevau-Léger dans la compagnie du comte de Blin, puis ſous le titre de Gendarme dans celle du duc de la Trémoille, ſous le commandement du comte de Coligni-Châtillon, maréchal de France. Il en obtint pluſieurs certificats, par leſquels on voit qu'il donna des preuves de ſon courage & de ſa fidélité à pluſieurs ſiéges où il ſe trouva. En récompenſe de ſes ſervices, il obtint le gouvernement de la ville & du château de Vitré. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt des commiſſaires de Bretagne du 19 Octobre 1668. De ſon mariage accordé en 1640. avec *Claude* Uzille, naquit, entr'autres enfans,

Jean de Farci, écuyer, ſeigneur de Saint Laurent, de Beauvais & de Kerlo, pere par ſa femme, *Françoiſe-Briande* Liais, dame de la Returais, de *François-Jacques* de Farci, écuyer, ſeigneur de Saint Laurent & de Beauvais, marié en 1702. avec *Anne-Marie* Harembert de Laubriais, dont il eut, 1. *Charles*; 2. *Joſeph-Annibal*, né le 4 Juin 1708. 3. *Paul-Ange*, né le 27 Février 1710 4. *Camille*; 5. *Jean-Baptiſte-Salin-Annibal*, né le 13 Juillet 1713. 6. *Henriette*; 7. *Mélanie*; 8. *Hippolite* de Farci.

Branche des ſeigneurs de la Daguerie.

René de Farci, ſieur de la Daguerie, cinquieme fils d'*Annibal* Farci, ſieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, prit le parti des armes, ainſi que ſes freres, & ſervit aux ſiéges de Venlo, de Ruremonde & de Bos-

Digitized by Google

le Duc en 1629. de Maeſtricht en 1632. de Rhimberghe en 1633. de Corbie en 1636. de Landrecies & de la Capelle en 1638. & de Heſdin en 1639. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt des commiſſaires de Bretagne en 1668. De ſon mariage avec *Marie* de Gennes naquit, entr'autres enfans, *François* de Farci, ſeigneur de Pont-Farci, préſident aux ſiéges Royaux de Laval, maître des Eaux & Forêts, & capitaine des Chaſſes du comté de Laval, pere, entr'autres enfans, par *Marie* du Breil, ſa femme, de *René-François*, ſeigneur de Pont-Farci, d'Arquené, de Champfleuri, de Linieres, de Balée, de Montavalon, de la Torquerie & de Pleinchêné, conſeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Rennes en 1718. Il épouſa en 1706. *Anne-Marie* Moland, dont naquirent, 1. *Luc*; 2. *François-Philippe-Camille*; 3. *Eugénie-Emmanuel-Marie*, né le premier Novembre 1713. 4. *Annibal-Marie-Auguſte*, né en 1718. 5. *Bonne-Marie-Charlotte*, née le 22 Octobre 1711. mariée en 1735. à *Louis-Charles* de Langan, ſeigneur de Boiſfevrier, de la Vove, d'Aulnai, de Montbrant, de Fourgon, &c.

Branche des ſeigneurs de Cuillé.

Charles de Farci, écuyer, ſieur de la Caſterie, du Bois de Caillé & de Rozerai, ſixieme fils d'*Annibal* Farci, ſieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, ſe trouva avec ſes freres aux ſiéges mentionnés ci-deſſus, & fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1665. & 1667. De ſon ſecond mariage accordé en 1640. avec *Marguerite* Uzillé, ſont iſſus *François*, qui ſuit, & *Jacques* de Farci, auteur de la branche des ſeigneurs de Rozerai, rapportée ci-après.

François de Farci, écuyer, ſeigneur du Bois de Caillé, de Gaſtine, de la Riviere, &c. ſervit dans l'arriere-ban de la province d'Anjou, & fut fait priſonnier de guerre par les troupes du duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698. laiſſant, entr'autres enfans, de *Magdelene-Eliſabeth* de Guillon, ſa femme, *Annibal-Auguſte* de Farci, ſeigneur de Cuillé & de Gaſtines, né en 1674. d'abord page de la chambre du Roi en 1692. aide-major des gentilshommes du ban & arriere-ban de la province d'Anjou en l'année 1693. puis conſeiller au Parlement de Bretagne en 1696. & commiſſaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. Il eut douze enfans de ſa femme *Renée-Catherine* du Moulin, entr'autres, 1. *Jaques-Annibal*, qui ſuit; 2. *Ange-Armand-Annibal*, né en 1705. marié en 1733. avec *Marie-Claude* de Farci, dame du Rocher; 3. *Auguſte-François-Annibal*, né le 3 Juin 1706. docteur de Sorbonne, grand vicaire de l'évêché de Treguyer, puis évêque de Quimper, ſacré le 8 Novembre 1739. 4. *Camille-Hippolite-Annibal*, né le 22 Mars 1710. reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine, où ſes preuves furent faites en 1726. 5. *Théodore*; 6. *Magdelene-Marguerite-Emilie*, née en 1696. mariée en 1717. avec *Jean-Baptiſte* du Breil, ſeigneur de Pontbriand.

Jacques-Daniel-Annibal de Farci, ſeigneur de Cuillé, né en 1702. fut pourvu d'un office de conſeiller au Parlement de Bre-

Digitized by Google

tagne, par lettres du 6 Août 1728. Il épousa en 1721. *Pélagie-Agnès-Innocente* Gouris de Lanoſter, fille unique & héritiere de feu *Jean Gabriel* Gouris, ſeigneur de Lanoſter.

Jacques-Annibal-Gabriel de Farci, leur fils, fut ondoyé le 30 Janvier 1724. & nommé ſur les fonts de baptême le 15 Mai 1732.

Branche des ſeigneurs de Rozerai.

Jacques de Farci, écuyer, ſeigneur de Rozerai dans le bas Anjou, troiſieme fils de *Charles* de Farci, écuyer, ſeigneur de Cuillé, & de *Marguerite* Uzille, qu'il avoit épouſée en ſecondes noces, ſervit, tant en qualité de brigadier dans l'eſcadron de la Nobleſſe d'Anjou, que comme lieutenant-commandant ledit eſcadron. Il épouſa en 1677. *Yſabelle* Pineau, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles-René*, qui ſuit; *Jean*, écuyer, ſieur de la Carterie & de la Treſniere, prêtre en 1736. & *Louiſe*, mariée avec *Jacques* Bellot, écuyer, ſeigneur de Marthon & de la Feſſadiere, chevalier de Saint Louis, & commandant la Milice de la province d'Anjou en 1734.

Charles-René de Farci, écuyer, ſeigneur du Rozerai, épouſa en 1700. *Charlotte* de la Douespe. Il mourut en 1715. laiſſant, 1. *Charles Jacques-Philippe-Annibal*, qui ſuit, & *Marguerite-Angélique-Eliſabeth* de Farci, née le 3 Novembre 1705. & mariée en 1734. avec *Anne-Artus* de Bonchamp, écuyer, ſeigneur de la Baronniere.

Charles Jacques-Philippe-Annibal de Farci, ſeigneur du Rozerai, né le 16 Août 1704. épouſa le 26 Août 1733. *Renée-Catherine* Gillot, fille de *Charles* Gillot, écuyer, ſeigneur de Boutigni, dont,

1. *Charles-René-Auguſte* de Farci, ondoyé le premier Juillet 1734. & nommé ſur les fonts de baptême le 6 Juin 1737.

2. *Jean-René-Annibal* de Farci, né le 28 Janvier 1736. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes: *d'or, fretté d'azur de ſix pieces, & un chef de gueules.*

FARGES, ou FARGIS: Pethoncourt, dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin*, prouve que la maiſon de Farges, en Provence, celle de Budos, en Vivarais, & celle de Guilhem-Paſcalis dans le même comtat, tirent leur origine des ſeigneurs de Clermont, diocèſe de Lodeve.

Cette famille vivoit déjà avec diſtinction dans le douzieme ſiécle, & ſes auteurs, prenoient alors la qualité de chevaliers. Elle paſſa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occaſion des terres conſidérables dont elle y fit acquiſition dans le treizieme ſiécle, entr'autres de celle de Fargis ou Farges, de laquelle ils prirent le nom.

Elle a donné dans *Raymond-Guilhem* de Fargis un threſorier de l'égliſe de Beauvais, créé cardinal-diacre du titre de Sainte Marie-la Neuve par Clément V. ſon oncle le 19 Septembre 1310. il fit bâtir le château de Fargis ou Farges, à une lieue d'Avignon; dans *Bernard* de Fargis, un évêque d'Agen, enſuite archevêque de Rouen, & de Narbonne en 1311. dans *Amanieu* de Fargis, un évêque d'Agen en 1313. & dans *Bérauld* de Fargis

Digitized by Google

un évêque d'Alby en l'an 1314.

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 365. commence la filiation de la branche établie en Provence à *Etienne* de Fargis, mort à Bordeaux en 1439. *Jean*, un de ſes fils, ſe retira en Provence. Il fut ſecrétaire des commandemens du roi Charles III. dernier comte de Provence. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Henri* de Farges-Budos, ſeigneur en partie de Rouſſet, ancien officier dans le régiment de l'Iſle de France, marié à Aire en Artois par contrat du 2 Mars 1755. à *Marie-Joſeph* de la Forge, fille d'*Antoine-François-Louis*, & d'*Eliſabeth-Françoiſe-Joſeph* de Bacheler, l'une & l'autre de très-ancienne nobleſſe, & dont les filles entrent dans les abbaies fondées par les anciens comtes de Flandres, pour leſquelles il faut les preuves de ſeize quartiers du côté paternel & maternel.

Les armes de Farges ſont : *de gueules, à un lion d'argent.*

Voyez ſur cette famille l'*Hiſtoire Générale du Languedoc*, *Tome II. p.* 358. Pithoncourt, *Hiſt. de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin*; Artefeuil, *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 393. *& ſuiv.* l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *article* de Goth; meſſieurs de Sainte-Marthe, &c.

FARONVILLE: Terre & ſeigneurie en Orléanois, avec juſtice haute, moyenne & baſſe, fut réunie aux ſeigneuries & juſtices d'Acquebouille, Baſochelez-Gallerande, Melleray, Crottes & autres fiefs en dépendans, & érigés en comté ſous le nom de Faronville, par lettres patentes du mois d'Août 1754. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant, & au Bureau des Tréſoriers de France à Orléans le..... 1755. en faveur de *Marie-Anne* Philippes (*a*), fille de *Nicolas* Philippes, commandant pour le Roi dans Mezieres & Charleville, ſeigneur de la Houſſaye en Picardie, & de *Marie* Pajot, & veuve ſans enfans d'*Anne-François* Hubert, chevalier, ſeigneur dudit Faronville, lieutenant colonel du régiment de Berry, Cavalerie, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qu'elle a épouſé le 27 Avril 1705. La ſucceſſion des ſeigneurs de Faronville eſt telle; ſçavoir,

1. *Gilles* Agathas, chambellan du duc d'Orléans, qui fut ſeigneur de Faronville en l'année 1354.

2. *Jean* Bracque, maître d'hôtel du Roi, & chambellan du duc de Berry, probablement acquéreur de la ſeigneurie de Faronville, vers 1399. mourut en 1405.

3. *Blanchet* Bracque, ſon fils, lui ſuccéda, & fut auſſi ſeigneur de Courville. Il mourut en 1417. laiſſant de *Jeanne* de Châtillon, ſa femme, en 1396.

4. *Jeanne* Bracque, femme en premieres noces, en 1400. de

(*a*) *Elle eſt ſœur de* Nicolas-Léon *Philippes, ſeigneur de la Houſſaye, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Maubeuge, qui de* Geneviéve *Simonnet, ſa femme, a deux fils, & une fille, qui eſt mariée à N..... de Fredy, conſeiller au Parlement.*

Digitized by Google

Jean de l'Hôpital ; en ſecondes, en 1408. de *Pierre* de Courtenay, ſeigneur de Champignelles ; & en troiſiemes noces, en 1418. de *Lourdin* de Saligny, pere & mere de *Catherine* de Saligny, femme de *Guillaume* de Coligny, mort en 1463.

5. *Gilles* le Vomer, acquéreur vers 1438.

6. *Jacques* de Renty, acquéreur en 1479.

7. *Jacotin* de Renty, ſon fils, lui ſuccéda en 1518.

8. *Charles* de Renty, ſon fils, fut ſeigneur de Faronville en 1538. & vendit cette ſeigneurie à

9. *Jean* Croſnier, threſorier de la Marine, acquéreur vers l'an 1540.

10. *Claude* Croſnier, ſa fille, lui ſuccéda, & fut femme en 1550. de *George* Galmet.

11. *Claude* Galmet, ſon fils, grand-maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575. & 1583. laiſſant une fille d'*Anne* Eſcorcol, qui fut ſa veuve, & vendit ladite ſeigneurie de Faronville à

12. *Claude* Sergent, auditeur des Comptes, en 1607. que *Charlotte* Cahu, ſa femme, rendit pere, entr'autres enfans, d'*Eliſabeth* Sergent, qui ſuit.

13. *Eliſabeth* Sergent, femme avant 1630. d'*Aimé* Sirou, qui étoit préſident & threſorier général de France à Orléans, dont elle fut veuve, & mere de

14. *Françoiſe* Sirou, dame de Faronville, femme le 10 Octobre 1645. de *Céſar-Vincent* Hubert, ſeigneur de Landreville, grand-maître des Eaux & Forêts d'Orléans, pere & mere d'*Anne-François* Hubert, ſeigneur dudit lieu de Faronville, rapporté ci-deſſus.

FATOURVILLE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Février 1668.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de ſable en chef, & de deux hermines en pointe.*

Robinet de Fatourville vivoit en 1453. dit l'*Hiſtoire d'Harcourt, p.* 1659.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté : L'origine de cette maiſon ſe rapporte à *Giſlebert*, ſire de Faucogney, & vicomte de Vezoul, qui fonda en 1092. le prieuré de Marteroy-les-Vezoul. Les armes de cette ancienne nobleſſe, éteinte dans les maiſons d'Anglure & de Gallo, étoient : *d'or, à trois bandes de gueules.* On les voyoit accolées avec celles de France ſur la porte du château de Faucogney, lorſqu'il fut brûlé en 1674. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique* des ſires de Salins, imprimée à Beſançon 1757. en deux volumes *in*-8°. *Tom. I. pag.* 96. *& ſuiv. not.* 21. où la généalogie de Faucogney eſt décrite.

FAUCON, au Perche, élection de Mortagne, écuyer, ſeigneur de la Grave.

Porte : *d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grilleté de même.*

Il y a une autre famille de même nom en Normandie, élection de Falaiſe, qui porte : *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné de trois molettes de même, & d'une aigle de ſinople en chef.*

FAUCONNIER (le), écuyer, ſieur de Belleiſle & de la Bonneville en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'argent, à ſix macles de gueules, 3, 2 & 1.*

FAUDOAS : A ce qu'on lit au *Tome II. p.* 94. *ajoutez* ce

Digitized by Google

qui ſuit : La maiſon de Faudoas eſt originaire de Guyenne, où les premiers ſeigneurs de ce nom prenoient la qualité de premiers barons Chrétiens de Guyenne. *Olivier* de Faudoas, ſeigneur de la Mothe & de Saint Eſteffe, un des deſcendans de ces ſeigneurs épouſa en 1540. *Marguerite* de Sedillac, qui lui porta en mariage la ſeigneurie de Sedillac, aujourd'hui Serillac, ſituée dans le comté de Gaure en Gaſcogne. Elle fut mere de *Jean*, qui ſuit, & de *Jean-François*, comte de Belin, reçu chevalier de l'ordre du Saint Eſprit le 2 Janvier 1599. repréſenté aujourd'hui par la comteſſe d'Helmſtadt, dame de Belin, au Maine.

Jean de Faudoas, en qualité d'aîné, eut la baronnie de Serillac. Il épouſa en 1567. *Brandelize* du Bouzet de Roquépine, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit, & *Jean* de Faudoas, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

François de Faudoas vint s'établir au Maine à l'occaſion de l'alliance qu'il contracta le 5 Novembre 1592. avec *Renée* de Brie, héritiere de ſa maiſon & de pluſieurs terres dans le Maine. Il en eut,

Jean de Faudoas, en faveur duquel les terres qu'il poſſédoit au Maine furent unies & érigées en comté, ſous le nom de Serillac. Il épouſa *Marguerite* de Piedefer, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Pierre de Faudoas, comte de Serillac, allié en 1679. à *Marie-Charlotte* de Courtarvel de Pezé, dont deux fils : l'aîné, nommé *Jacques-Antoine-Pierre* de Faudoas, comte de Serillac, mort au mois de Janvier 1740. épouſa 1°. en 1706. *Marie-Thérese* du Prat, morte en l'année 1708. de laquelle il a eu *Marie-Dorothée*, femme de *Michel* Eon de la Baronnie, comte de Cely ; enſuite *Jacques-Antoine-Pierre* de Faudoas quitta le Maine, pour venir s'établir en Normandie, à cauſe du ſecond mariage qu'il y contracta le 25 Septembre 1709. avec *Françoiſe-Hervée* de Carbonnel, fille & héritiere d'*Hervé*, marquis de Caniſy, lieutenant de Roi en baſſe Normandie. De ce mariage il a eu,

1. *Marie-Charles-Antoine* de Faudoas de Caniſy, comte de Serillac, baron du Hommet, chevalier de Saint Louis, & lieutenant du Roi en baſſe Normandie, gouverneur des ville & château d'Avranches, pere, par *Marie-Thérese* de Boran de Caſtilly, d'*Auguſtin-Hervé*, cornette au régiment de la Cornette Blanche, Cavalerie ; de *Léonard*, capitaine de Cavalerie au régiment Royal des Cravates ; de *Marie-Jacques-Léonard*, chevalier de Malthe à l'âge de minorité ; de *Marie-Anne*, de *Michelle*, & de *Marie-Thérese* de Faudoas, épouſe de *Georges-René* de Clerel, ſieur de Tocqueville, & d'Auville, capitaine de Cavalerie au régiment de Chabrillant, tué à la bataille de Crevelt en Juin 1758. dont un fils, né le 14 Juillet 1756.

2. *Renée-Bonne-Françoiſe* de Faudoas, épouſa *Jean-Antoine* d'Argouges, marquis de Gratot.

3. *Michelle* de Faudoas.

René de Faudoas, ſecond fils de *Pierre*, & de *Marie-Charlotte* de Courtarvel, fut ſeigneur de Curlu, Farquin & du petit Courteille, capitaine au régiment de Normandie, épouſa par con-

Digitized by Google

trat du 28 Octobre 1692. *Nicole* de Carret de Belemare, dont *Charles-René*, qui acheta le comté de Serillac érigé au Maine. Il épouſa par contrat du 7 Septembre 1721. *Louiſe-Catherine-Henriette* des Moulins de l'Iſle, dont *Louis-Hervé-Charles-René*, né le 24 Janvier 1725. reçu page de l'écurie du Roi au mois de Novembre 1742.

Jean de Faudoas, ſecond fils de *Jean*, & de *Brandelize* du Bouzet, acheta de *François*, ſon frere aîné, la baronnie de Serillac, & épouſa *Cécile* d'Ambriſſe, dame de la Serre, mere de *Pierre*, baron de Serillac, maréchal de camp en 1651. qui de *Suzanne* de Biran, eut *François*, pere par *Anne* Pichon, de Bernard, baron de Serillac, qui de *Marie* de la Fargue a laiſſé pour enfans, 1. *Joſeph-Marie* de Faudoas, appellé comte de Faudoas, marié en premieres noces à *N.* . . . . veuve de *N.* . . . . de Secundac, morte ſans enfans, & en ſecondes noces à *N.* . . . . de Beaulieu, dont des enfans; 2. *Louis*; 3. *Joſeph-Marie*; 4. *Hippolite*, & cinq filles.

Les armes de Faudoas ſont: *d'azur, à la croix d'or.*

FAUDRAN, en Provence: Famille, ſelon le *Nouvel Armorial de Provence*, qui remonte à *Guillaume* de Faudran, qui vivoit en l'an 1226. La filiation commence à *Nicolas* de Faudran, damoiſeau, pourvu le 23 Juillet 1391. du gouvernement du château de Lançon. Cette famille ſubſiſte dans *Balthaſar* de Faudran-Laval, ſeigneur de Taillades, marié le 10 Janvier 1723. à *Thérèſe* de Laugier de Beauconſeil, fille de *Joachim*, dont il a eu,

1. *Guillaume-Balthaſar* de Faudran-Laval, ſeigneur de Taillades, lieutenant de vaiſſeaux du Roi, lequel étoit ſur le bord de M. de la Galliſſonniere au combat devant Minorque, marié à *Anne* de Selle-la-Caſtille, couſine germaine du tréſorier général de la Marine, décédé le . . . . . Octobre 1759. dont un fils, appellé *François*, & deux filles.

2. *Anne-Marie-Marthe* de Faudran, mariée à *Jean-Baptiſte* d'Eſpagnet.

Les armes: *d'azur, à la pointe d'or.*

FAVERILS: Famille établie au Perche, élection de Mortagne, maintenue dans ſa nobleſſe le premier Septembre 1666.

Robin de Faverils, écuyer, vivoit en 1400. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 416.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois loſanges de même, poſées 2 & 1.*

FAUGUERNON, en Normandie, ſubdélégation de Liſieux.

C'eſt le nom d'une baronnie très-ancienne, & de laquelle on ne connoît pas le temps de l'érection. Il y avoit autrefois un château conſidérable, dont on ne voit plus que les veſtiges. Cette baronnie appartient à M. le marquis de Raray, comme héritier de M. le marquis de Pierrecour, ſon ayeul.

FAVIER DE LANCRY: *Edme-Félicien* de Favier de Lancry, marquis de Bains, Boulogne-la-Graſſe & Hanivilliers, a eu pour fils unique de *Louiſe-Antoinette* de la Vieſville, ſon épouſe, *Charles-Céſar* de Favier de Lancry, chevalier, ſeigneur & marquis de Bains, capitaine de Dragons au régiment de Ni-

Digitized by Google

blay, marié le 10 Septembre 1739. au château de Tartigny en *Picardie*, avec *Marie-Sébaſtienne* Lamoureux, fille aînée & principale héritiere de *Joſeph* Lamoureux, chevalier, ſeigneur de la Javelliere, Tartigny, la Rouillere, le Grand-Pré, &c. maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & ancien gouverneur de Philiſbourg, & de *Marguerite* Trudaine, ſon épouſe. *Mercure de France du mois de Décembre* 1739. *p.* 3152.

Les armes : *de gueules, à trois concombres d'argent, les queues en haut.*

FAULCON, famille originaire de Montpellier, dont les armes ſont : *de gueules, à la patte de lion d'or, poſée en bande; écartelé* de Bucelli, *d'argent au taureau effaré de ſable.*

Alexandre Faulcon, fils de *Falco*, & de *Charlotte* de Bucelli, épouſa *Françoiſe* d'Albiac, qui étoit fille de *Charles* d'Albiac, premier préſident en la Chambre des Comptes de Languedoc, dont *Claude* Faulcon, qui fut reçu conſeiller le 11 Janvier 1567. puis le 14 Mars 1579. préſident ès Enquêtes. Il épouſa *Antoinette* Huault de Montmagny, dont il a eu, 1. *Alexandre* Faulcon, ſeigneur de Rys, préſident au Grand-Conſeil, puis premier préſident au Parlement de Rouen; 2. *Charles* Faulcon, ſeigneur de Fronville, auſſi premier préſident du Parlement de Rouen, mort en 1644. pere de *Jean-Louis*, dont le fils *Charles*, tous deux ſucceſſivement premiers préſidens à Rouen, a laiſſé trois enfans,

1. *Charles-Jean-Paul*, marquis de Rys, pere de madame de Gaſville.

2. Madame de Soiſil.

3. *Jean-Baptiſte-Gaſton*, dit le comte de Charleval, pere du grand-vicaire du diocèſe de Laon, & de la marquiſe de Rochechouart, mariée le 3 Juin 1751. qui a été dame d'honneur de madame *Henriette* de France.

FAUQUEMBERGUE: C'eſt le nom d'une Nobleſſe de Normandie, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or.*

Eliſabeth de Fauquembergue, baptiſée dans la paroiſſe de Saint Remi de Dieppe, le 11 Janvier 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1687. & prouva qu'elle deſcendoit de *Jean* de Fauquembergue, ſeigneur du Menil-ſur-Bulle, qui vivoit en l'an 1500. & qui étoit ſon cinquieme ayeul.

FAURE (du) : Famille de laquelle ſont les ſeigneurs de Pybrac & de Courcelles-le-Roy, en Berry.

Les armes : *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix beſans d'argent, 3 en chef, 2 & 1 en pointe.* Les Fabri de Toſcane ont les mêmes armes, avec cette deviſe : *Fortuna ſibi quiſque Fabri.*

FAURE, en Savoye : A ce qu'on lit au *Tome II. p. 96. col.* 1. *ſubſtituez* ce qui ſuit : Maiſon connue depuis le quatorzieme ſiécle en Savoye, où elle a tenu un rang très-diſtingué.

Antoine Faure, chevalier, baron de Peroge & de Domeſſin, né en 1557. conſeiller d'Etat, & premier préſident du Sénat de Savoye, au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, mourut en 1624. âgé de ſoixante-ſept ans. Il eut pour enfans,

Digitized by Google

1. *René* Faure, seigneur de Valbonne, baron d'Aiguebelette, conseiller d'Etat, président du Conseil de la république de Geneve, & sénateur au Sénat de Savoye.

2. *Claude* Faure, seigneur de Vaugelas, baron de Peroge, chambellan de *Gaston*, duc d'Orléans, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort en 1650.

3. *Jean-Claude* Faure, seigneur de Charmette, conseiller d'Etat, premier ministre d'hôtel, & premier chevalier du Sénat de Savoye, qui a laissé, entr'autres enfans,

Joseph-Philibert Faure, comte de Charmette, qui d'*Aimée-Magdelene* de Lucinge, sœur du général comte de Lucinge, a eu une fille, mariée à *Edouard* de Conzié II. du nom, marquis d'Allemogne, auquel elle a porté les comtés de Chanas & de Charmette, & plusieurs autres terres. *Voyez* CONZIÉ. Guichenon en parle, *Hist. de Savoye & de Bresse.*

FAURE, famille établie en Auvergne, qui porte : *d'argent, au cœur de gueules, percé de trois fleches de sable*, & de laquelle étoit *Gilberte* de Faure de la Combe, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1686. & prouva sa noblesse depuis l'an 1500.

FAVRIR (du), écuyer, sieur du Bois, en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois losanges de même*, 2 & 1.

FAURIS, en Provence : Famille originaire de Manosque, ou *Pierre* de Fauris, seigneur de Châteauneuf, jouissoit des priviléges accordés aux Nobles, sur la fin du quinzieme siécle, qui subsiste dans *Jules-François* de Fauris, seigneur de Saint Vincent, de Lansac, de Noyers & d'Aigremont, né le 21 Juillet 1718. conseiller au Parlement le 8 Octobre 1737. président à mortier en la même Cour le 10 Mars 1746. & marié le 31 Mai de la même année à *Julie* de Villeneuve, fille d'*Alexandre-Gaspard*, marquis de Vence, & de *Magdelene-Sophie* Simiane, dont *Jules-Antoine* de Fauris, né le premier Septembre 1750. & *Sophie* de Fauris.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, à la couleuvre de sinople ; au 2 & 3 d'azur, à une colombe d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 371.*

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Novembre 1668. dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'or ou d'argent.*

Foulques Fautereau, fut marié avec *Antoinette* de Mailly, vers l'an 1500. dit le *Dictionnaire de Morery.*

Thibaut Fautereau de Villers, reçu chevalier de Malte en 1541. portoit : *d'azur, à trois croissans d'or*, dit M. l'abbé de Vertot.

François Fautereau, seigneur de Villers, épousa vers 1580. *Françoise* de Gouvis, dame de Mainieres, de Meullers, & de la Marc-Vernier, dit la Roque, *Hist. d'Harcourt, p. 1674.*

L'*Histoire de Rouen* marque qu'*André* Fautereau, baron de Cretot, fut député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans l'abbé d'Estrées que *Louise-Catherine* Fautereau, fut

fut femme de *Louis-François*, duc de Villars-Brancas, en l'année 1678.

FAUX, FAUQ, ou FAOUQ: C'eſt une famille de Normandie, généralité de Caën, marquée au nombre des plus anciennes de la province, qui porte: *d'azur, à trois faulx d'argent, emmanchées d'or, poſées 2 & 1.*

Raoul de Faux, qui portoit les armes ci deſſus, eſt nommé parmi les chevaliers dont le Catalogue ſe trouve à la ſuite de *l'Hiſtoire de Normandie* par *Gabriel* Dumoulin. Il vivoit en l'année 1388.

Jean Faouq, ſeigneur de Rochefort, vivoit en 1417. & *Marie* Faouq, ſa fille, fut femme de *Jacques* Marguerie.

Jean Faouq, chevalier, & demoiſelle *Jacqueline* Faouq, femme de *Richard* Pellerin, écuyer, ſeigneur d'Oſmanville, vivoient vers 1420.

Thomas Fauq, chevalier, étoit tuteur de défunt *Jean* Deſloges, écuyer, en 1448. & *Guillaume* Fauq, ſeigneur de Carrel, vivoit au commencement du quinzieme ſiécle.

Charles Fauq de Pouilly, fut reçu chevalier de Malte en 1585. & portoit les armes ci-deſſus.

Le *Traité de la Nobleſſe*, *p.* 342. fait mention de *Jean* de Faux, chevalier, ſeigneur de Jucoville, qui obtint un arrêt du Parlement de Rouen, pour avoir la préſéance dans les honneurs de la paroiſſe où il demeuroit, ſur *Jacques* de Lair, écuyer, ſeigneur de Thaire, &c.

Guy de Faouq, lieutenant général de l'Amirauté de Rouen, puis conſeiller au Parlement en 1695. fut pere, entr'autres enfans, par *Marie-Louiſe* du Houley, ſon épouſe, de *Guy-Etienne-Alexandre* de Faouq, marquis de Garnetot, meſtre-de-camp de Cavalerie, & ſous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734. à l'âge de trente-ſept ans, laiſſant de *Charlotte-Sophie* de Sonnyng, qu'il avoit épouſée le 30 Juin 1721. *Marie-Louiſe-Sophie* de Faouq, mariée dans le courant du mois de Mai 1748. avec *Antoine-Adrien-Charles* de Gramont, comte de Gramont, colonel du régiment Dauphin, Infanterie, brigadier des armées du Roi, & chevalier de Saint Louis, né le 22 Juillet 1726. frere de M. le duc de Gramont, & fils de feu *Louis* de Gramont, duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du Roi, colonel du régiment des Gardes Françoiſes, & lieutenant général des armées de ſa Majeſté, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. & de *Geneviéve* de Gontaut-Biron, ſa veuve. *Mercure de France du mois de Mai* 1748. *p.* 191.

FAY: *Tome II. p.* 97. *col.* 1. *lig.* 9. Louis XI. duc d'Anjou, *liſez*, *Louis*, duc d'Anjou.

Ibid. p. 98. *col.* 1. *lig.* 17. *après* 1752. *ajoutez*, maréchal de France en 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. marquis de Lany, *liſez*, marquis de Cany.

Ibid. lig. 31. Le marquis de Maubourg, *liſez*, Le maréchal de la Tour-Maubourg.

Ibid. lig. 37. eſt actuellement grand bailli de Lyon, *liſez*, eſt mort grand bailli de Lyon, & commandeur de la commanderie de Morchamp, où il eſt décédé le 4 Janvier 1759. âgé de quatre-vingt ans.

Ibid. p. 99. col. 1. lig. 27. après marié, *ajoutez*, en premieres noces.

Ibid. lig. 29. après Elle fut mere, *ajoutez*, de *Jacques* du Fay II. du nom, qui suit, & de *Georges* du Fay, auteur de la branche des seigneurs du Taillis, rapportée ci-après.

Jacques du Fay II. du nom, comte de Maulevrier, seigneur de Bourg-Achard, de Pelletot & d'Estennemare, fut capitaine de Cavalerie dans le régiment des Cuirassiers du Roi, & capitaine des Chasses du pays de Caux. Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Maulevrier fut érigée en comté, &c.

Ibid. lig. 44. après en 1725. *ajoutez* en *à lineâ* ce qui suit :

Georges du Fay, écuyer, seigneur de Bourg-Achard & du Taillis, second fils de *Jean* du Fay II. du nom, comte de Maulevrier, & de *Catherine* de Fouilleuse, fut maintenu dans sa noblesse le 2 Mars 1668. Il fut marié le 25 Août 1671. avec *Marthe* d'Auxy de Monceaux, veuve alors d'*Anne* Jubert, seigneur de Brecourt, dont naquit en 1675. *François* du Fay, écuyer, seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte Marguerite, mariée le 17 Mai 1710. avec *Anne-Marguerite* Lucas, dont il a eu un garçon & deux filles. Le fils, nommé *Nicolas-Louis-Emmanuel* du Fay, né le 28 Avril 1717. fut reçu page de la chambre du Roi le premier Janvier 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. p. 229. & suiv.*

FAY (du), écuyer, seigneur de Lieuray, est le nom d'une autre famille de la même province, élection de Lisieux, qui porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes de même.*

FAY DE LA SAUVAGERE, en basse Normandie, élection de Falaise : Famille maintenue dans sa noblesse le 12 Août de l'année 1666. & dont parle la Roque, dans son *Traité de la Noblesse, p. 68.*

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à deux têtes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

FAYEL (du), écuyer, seigneur de Bernay, Crecqueville, des Marets, &c. en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'une rose aussi d'or en pointe.*

Il y a dans l'élection de Verneuil, même province, une autre famille du même nom, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

FEILLENS : Cette famille, qui est originaire de la province de Bresse, & du diocèse de Lyon, porte pour armes : *d'argent, à un lion de sable, rampant, armé, couronné, lampassé & vilainé de gueules.* Supports : *deux lions de sable, tenant chacun l'étendard de Savoye.* Cri de guerre : *Valeur.*

Elle est constamment des plus anciennes de la Bresse. On ignore si c'est elle qui a donné le nom à la grande paroisse de Feillens, au pays de Bresse, ou si elle l'en a reçu : ce qu'il y a de constant, c'est qu'elle possede depuis un temps immémorial & sans interruption la terre & seigneurie de Feillens.

Ulrich de Feillens vivoit l'an

Digitized by Google

1130. & portoit déja la qualité de chevalier ; ce qui eſt prouvé par différens titres, qui ſont des conceſſions faites à l'égliſe de Feillens & à la ville de Pont-de-Vaux, &c par un traité du mois de Juin de l'année 1149. dans lequel *Ulrich* de Feillens regle, en qualité d'arbitre, les différends qui étoient ſurvenus entre *Renald*, ſire de Beaugé, ſouverain de Breſſe, & *Ponce*, évêque de Mâcon. Il avoit épouſé le 11 Mars 1135. *Blandine* de Bevier, de laquelle il eut *Guy* de Feillens, qui ſuit.

Guy de Feillens, chevalier, & ſeigneur dudit lieu, donna une quantité conſidérable de biens fonds, nommée *les Bois chétifs*, à l'égliſe de Saint Vincent de Mâcon, par contrat paſſé le 20 du mois de Mai de l'an 1190. le ſceau de ſes armes eſt au bas de cet acte. Il épouſa le 4 Octobre 1210. *Marguerite* de la Palu, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Renaud* de Feillens : celui-ci fut caution de l'acte de conceſſion que les ſires de Beaugé, ſouverains de Breſſe, firent aux habitans de la ville de Pont-de-Vaux, le premier Février de l'an 1250. lequel acte a été depuis approuvé par *Louis*, duc de Savoye, le 30 du mois de Janvier de l'an 1457. *Renaud* de Feillens y eſt nommé après *Henri* de Cabanes, & le ſecond en ordre, des dix gentilshommes qui ſignerent cet acte. Ces deux premiers ſont les ſeuls qui prennent la qualité de chevaliers, & dont les noms ſont écrits en plus gros caracteres. Les huit autres ne prennent que le nom de leur maiſon : c'étoient *Guy* de Gourvod, *Ponce* de Montrevel, *Mathieu* de Gourvod, *Renauld* de Lionniere, *Guy* de Chavanes, *Gauthier* de Montiernos, *Bernard* de Condonet, & *Humbert* d'Aniere. Ce *Renauld* de Feillens épouſa en 1230. le 10 Juin, *Jeannette* de Saint Sulpice, & en eut pluſieurs enfans, comme il paroît par ſon teſtament, qui eſt de l'an 1265.

Gilles de Feillens, fils du précédent, continua la lignée, & eut un différend avec *Amé* IV. du nom, comte de Savoye. Il lui ſoutint que depuis un temps immémorial tous ſes prédéceſſeurs avoient joui, ſans aucun empêchement ni trouble, du droit de chaſſer à toutes ſortes de bêtes dans l'étendue de la province de Breſſe, par un privilége que les anciens ſires de Beaugé, ſouverains de cette province, leur avoient accordé, en conſidération des ſervices importans qu'ils avoient rendus. Après que *Gilles* de Feillens eut repréſenté ſes titres, le comte *Amé* IV. le confirma dans ſes anciens priviléges par des lettres patentes fort honorables, données à Tréfort le Jeudi veille de Sainte Catherine de l'année 1289. Il avoit épouſé en 1272. *Philiberte* d'Aniere, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Pierre* de Feillens, prieur de Gigny, & chanoine de Saint Pierre de Mâcon ; *Jean* de Feillens, rapporté ci-après, qui a continué la branche aînée, & *Hugues* de Feillens, qui fit la branche de Feillens du Chanay. *Gilles* de Feillens fit ſon teſtament le 12 Janvier 1300. *Jean* & *Hugues*, ſes enfans, partagerent la terre de Feillens au mois de Mai de l'an 1302. par la médiation de ſept gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui eſt

Digitized by Google

au château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche du Chanay ne fût la cadette, puisqu'elle descendoit d'*Hugues* de Feillens. Celui-ci fit bâtir une maison à quatre cents pas du château de Feillens, qui étoit du partage de l'aîné. On voit en plusieurs endroits de cette maison les armes de Feillens, sans aucune différence de celles de l'aîné, & celles que Guichenon donne aux Feillens du Chanay, qui sont *écartelées d'argent & de gueules*, sont celles de la maison de Volonia, avec laquelle les seigneurs du Chanay se sont alliés. Cette branche cadette finit en la personne d'*Amé* de Feillens du Chanay, qui fit son testament le 28 Août 1426. & institua sa sœur son héritiere : elle étoit mariée à *Jean* de Chabron.

Jean de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, fit hommage de cette terre au comte de Savoye en 1312. Il fut lieutenant général de la province de Bresse & du Genevois, & nommé arbitre, par *Aimon* de Savoye, pour terminer le différend que ce prince avoit avec *Jean* de Saligny, évêque de Mâcon. Le traité qu'il conclut est du 12 Mai 1332. Il avoit épousé en 1322. *Catherine* de Voiricux, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Hugues*, qui suit.

Hugues de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, &c. conclut le traité de tréve, entre le comte de Savoye, & *Humbert*, dauphin de Viennois. Il épousa *Lyonnette* de la Baulme, & non pas *Sybille* de Feillens, comme dit Guichenon. Leur contrat de mariage est du 22 Février 1355. *Jean*, qui continua la postérité, fut l'aîné de ses enfans.

Jean de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, épousa *Isabelle* de Laubespin, & en eut plusieurs enfans, dont *Sibuet* fut l'aîné, & *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de Torteveſſe : ce dernier vivoit en l'an 1422.

Sibuet de Feillens fit hommage de sa terre de Feillens au duc de Savoye, en 1432. & jura en 1455. le traité d'alliance pour *Louis*, duc de Savoye, avec le roi Charles VII. Il avoit épousé en 1425. *Marguerite* de Monspey, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude*, qui suit.

Claude de Feillens eut la confiance du duc de Savoye, qui l'envoya à Orléans, auprès du comte de Bresse, son frere, & se servit de lui pour obtenir de Louis XI. l'exécution des promesses que ce Roi lui avoit faites. Le duc de Savoye fut si content de la prudence qu'il avoit fait paroître dans cette négociation, que pour l'en récompenser il lui donna la charge de premier gentilhomme de sa maison. *Claude* de Feillens avoit épousé en 1465. *Jeanne* de Gourvod, de laquelle il eut *Claude* de Feillens, qui remplit les premieres dignités du chapitre de Saint Pierre de Mâcon, & *Amé* de Feillens, qui continua la postérité.

Amé de Feillens épousa en 1485. *Alix* de la Baulme, & fit hommage à François I. de la terre de Feillens. Il servit longtemps dans les armées de ce Roi, & fut tué après plusieurs belles actions à la bataille de Pavie, & laissa

Georges de Feillens, qui épou-

Digitized by Google

la en 1551. *Antoinette* de Diſmieu, & fut député au roi Henri II. en 1558. pour faire des remontrances de la part du Corps de la Nobleſſe. *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, lui donna la charge de guidon dans la compagnie d'ordonnance que ce Prince commandoit, & qui étoit compoſée de deux cents gentilshommes. Les lettres patentes de ce Prince ſont datées de Turin le 27 Février 1568.

Pierre de Feillens, fils de *Georges*, s'attacha à *Charles-Emmanuel*, duc de Savoye, qui le fit premier gentilhomme de ſa chambre par ſes lettres patentes du 20 Novembre 1599. Il épouſa *Jeanne* de Putrein, & en eut *Claude* de Feillens, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; *Hercules* de Feillens, grand-maître de la maiſon de l'archiduc *Albert*, tué en Flandres, en ſervant ſous les ordres de ce prince, & *Louis* de Feillens, ſon troiſieme fils, qui continua la poſtérité.

Louis de Feillens ſervit long-temps en France ſous les ordres du grand prince de Condé. Il fut lieutenant colonel de ſon régiment & ſon aide de camp, enſuite maréchal des camps & armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta ſon cœur aux Cordeliers de Briſac, & ſon corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de ſa famille. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Doncieux, héritiere de l'ancienne maiſon de Doncieux-Montiernos, de laquelle il eut *Léonard* de Feillens, qui ſuit.

Léonard de Feillens ſervit long-temps ſous le même prince de Condé, mais ayant été bleſſé à la jambe au ſiége de Lerida, il fut obligé de quitter le ſervice. Il épouſa le 10 Novembre de l'année 1649. *Marguerite-Renée* de Montmoyen, de laquelle il eut trois garçons; ſçavoir; 1. *Claude-Anthelme*, qui ſuit; 2. *Pierre*, tué à Landau, après de longs ſervices dans le régiment du Perche; 3. *Jacques-Joſeph*, lieutenant de vaiſſeau, & chevalier de Saint Louis. Il a ſervi dans la Marine depuis l'an 1689. & il s'eſt diſtingué dans toutes les occaſions où il s'eſt trouvé. Il fut bleſſé au ſiége de Barcelonne, à la tête des Grenadiers de la Marine. Il eut enſuite une jambe coupée au Béguyé, près d'Alexandrie, en voulant ſauver le vaiſſeau du Roi nommé l'*Éole*. Il fut encore bleſſé au ſiége de Toulon, au baſtion de Saint Bernard. Il épouſa en 1706. *Philiberte* de Champier, fille de *Gilbert* de Champier, de laquelle il n'a eu qu'une fille, morte à l'âge de cinq ans.

Claude-Anthelme de Feillens, chevalier, ſeigneur de Feillens, comte de Montiernos, &c. a ſervi long-temps dans le régiment de Piémont. Il épouſa en 1690. *Catherine* Badon, fille de *Michel* Badon, préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, de laquelle il a eu deux garçons & une fille; l'aîné, nommé *Michel* de Feillens, eſt né en 1693. le ſecond, appellé *Claude-Amédée*, eſt né en 1697. Leur pere, *Claude-Anthelme* de Feillens, fut pourvu en 1692. de la charge de lieutenant de Roi en Bourgogne, par lettres patentes données à Verſailles le 10 Mai de la même année, & en prêta le ſerment entre les mains de ſa Majeſté le 9 Janvier de l'an 1694.

Digitized by Google

C'eſt en conſidération de l'ancienneté de ſa famille, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que ſa Majeſté érigea la terre & ſeigneurie de Montiernos en comté par lettres patentes du mois de Novembre 1708.

FELICE, écuyer, ſieur des Loges, en Normandie, élection de Coutances, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux roſes de même en chef, & d'une coquille auſſi d'argent en pointe.*

FELINS, famille du Vendomois, qui porte : *d'or, à une faſce de gueules, accompagnée de ſept merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe ; celles-ci poſées 2 & 1.*

De cette famille il y a eu un lieutenant de Galeres, nommé la Bouvernelle, & *Françoiſe-Eliſabeth* de Felins, ſa ſœur, née le 4 du mois d'Octobre de l'an 1682. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'année 1690. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Simon* de Felins, qui vivoit en 1400. elle eſt mariée à *N.* . . . . de Levémont de Sainte Marie, meſtre de camp de Cavalerie : ils ſont tous deux enfans de *Robert* de Felins, chevalier, ſeigneur de Villebrun, qui a été capitaine des Gardes de feu M. le duc de Vendôme, & gouverneur des tours de Toulon, & de *Gabrielle* de Vimeur, ſa femme.

FELIX : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 100.

Le *Nouvel Armorial de Provence* dit que cette famille deſcend en ligne directe de *Surleo* Grimaldi, qui épouſa en 1266. *Marguerite* de Felix, de la ville de Turin, héritiere de ſa maiſon. Les enfans qui naquirent de ce mariage prirent le nom & les armes de leur mere, qu'ils tranſmirent à leurs deſcendans.

Cette famille, qui ſubſiſte encore actuellement, a formé quatre branches. De la premiere il ne reſte qu'une fille, nommée *Clotilde-Adelaïde* de Felix, mariée avec *Jean-Claude-Palamede* de Forbin-Gardane, ſeigneur de Saint Marcel.

La ſeconde branche eſt celle de Felix, ſeigneur de la Ferriere, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Felix, chevalier, marié le premier Juillet 1754. avec *Marie-Magdelene* de Gantel-Guitton de Mazargues, fille de *Nicolas*, & de *Magdelene* du Mont.

La troiſieme branche eſt celle des marquis de Muy, qui ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* de Felix II. du nom, chevalier, comte du Muy & de Grignan, & de la Reynarde, ci-devant conſeiller en la Cour du Parlement d'Aix, commandant pour le Roi en Provence, ſous-gouverneur de monſeigneur le Dauphin, directeur général des Économats, conſeiller d'Etat & d'épée, qui eſt veuf de *Marguerite* d'Armand de Miſon, ſous-gouvernante des enfans de France, laquelle étoit fille de *Charles*, & de *Marquiſe* de Valbelle-Montfurron. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Tancrede*, qui ſuit ; 2. *Louis* de Felix, chevalier de Malte, lieutenant général des armées du Roi, & l'un des menins de monſeigneur le Dauphin.

Tancrede de Felix, chevalier, marquis du Muy, lieutenant général des armées du Roi, & maître d'hôtel ordinaire de madame la Dauphine, a épouſé en 1744. *Louiſe* d'Henin, marquiſe

Digitized by Google

de Saint Fal, fille & héritiere de *Jean-Louis*, marquis de Saint Fal, capitaine dans la Gendarmerie, & de *Marie-Eliſabeth* d'Anglebermer, dame de Lagny & de Beaurepaire, dont une fille.

La quatrieme branche eſt celle des marquis d'Olieres, qui ſubſiſte dans *Philippe-Louis* de Felix, chevalier, marquis d'Olieres, ſeigneur de Dauphin, de Saint Meſme & autres lieux; il fut élu d'abord premier conſul d'Aix, puis procureur du pays en 1754. & s'eſt marié deux fois: il épouſa en premieres noces en l'année 1742. *Diane* d'Albert de Silans, dont un fils encore jeune; en ſecondes noces le 22 Septembre 1750 *Magdelene* de Treſſemanes-Brunet, dont deux enfans.

Les armes ſont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la bande d'argent; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante.*

FENELON: *Tome II. p. 100. col. 2. lig. 23.* marquis de Saint Ambre, *liſez*, marquis de Saint Abre.

FENESTRANGE: *Ibid. p. 101. col. 1. lig. 21.* comte de Salon, &c. *liſez*, comte de Salm, &c.

FENIS DE LA PRADE, en Limouſin: Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & qui porte pour armes: *d'azur, à un phénix d'or, prenant ſon eſſor ſur un bucher de gueules, & regardant un ſoleil d'or, mouvant du côté droit de l'écu.*

FENOYL: *Tome II. p. 101. col. 2. lig. 9. Marguerite-Auriane* de Fenoyl, *liſez*, *Marguerite-Oriane* de Fenoyl.

FERA: Maiſon originaire d'Italie, établie en Gâtinois, près Malesherbes, ſur la fin du ſeizieme ſiécle.

Camille de Fera, chevalier, baron de Rouville, ſeigneur de Fromont en Gâtinois, & chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ambaſſadeur de France en Turquie, natif de Mantoue, vint en France avec *Catherine* de Médicis, & fut naturaliſé par lettres de Henri III. du mois d'Août 1578, enregiſtrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579. Il avoit épouſé en 1580. *Victoire* d'Ayelle, une des filles d'honneur de la Reine mere, fille de *Franciſque* d'Ayelle, qui étoit comte Napolitain, & d'une maiſon très-illuſtre par ſes alliances, & par les charges importantes qu'elle a eues auprès des ſouverains, tant dans ces royaumes que dans celui de Sicile, (voyez AYELLE), & de dame *Pertia* Pegana. Leur fils, *Charles* de Fera, chevalier, baron de Rouville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & premier capitaine de Cavalerie dans le régiment du marquis de Maigneux, ſon beau-frere, épouſa en premieres noces en 1611. *Françoiſe* Colas de Marolles de Rocheplate, & en ſecondes noces *Hélene* de Fiſte, fille de *Charles*, baron de Soucy, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne* l'Aſſemas. Du premier lit il a eu, 1. *Charles* II. du nom, capitaine au régiment de Navailles, mort ſans alliance; 2. *Charles* III. qui ſuit; 3. *François*, ſeigneur de Fontaines, capitaine & major du régiment de Chemault; 4. *Claude*, mariée à

Digitized by Google

Jean de Vigny, chevalier, seigneur d'Emerville en Beauce; 5. *Victoire*, femme de *N.* . . . de Baillif, seigneur de Mainvilliers. Du second lit il a eu, 1. *Octave*, mort sans alliance; 2. *Félicité*, mariée à *Laurent* de la Roche-Bernard, seigneur de Louzac, &c. 3. *Marie*, veuve en 1683. de *Jacques* de Cherville.

Charles III. du nom, seigneur & baron de Rouville, &c. capitaine & major du régiment du Plessis-Praslin, puis maréchal des logis des gentilshommes du Bailliage de Nemours, épousa en 1655. *Jeanne-Victoire* de Saint Phale, derniere héritiere de cette maison, & qui par une clause particuliere de son contrat de mariage a voulu que le nom & les armes de Saint Phale fussent portés par le premier cadet qui naîtroit de leur mariage, avec un écartelement de Fera: ils ont eu, 1. *Léon* de Fera, seigneur de Rouville, qui suit; 2. *N.* . . . . de Fera de Saint Phale, seigneur de Saint Loup, capitaine au régiment de Picardie, auteur de la branche de Saint Phale en Brie; 3. *N.* . . . . de Fera, seigneur de la Haute-Maison, aussi capitaine au régiment de Picardie, chevalier de Saint Louis, décédé sans alliance; 4. *Charles-Antoine*, seigneur de Fortaillies, abbé de Saint Paul de Sens, prieur des Andrelis & de Saint Dizier de Langres, mort en 1748. 5. *Victor*, chevalier de Malte, puis commandeur de la Ville-Dieu en Drugheim, mort à Malte le 16 Mars 1741. & deux filles; l'une, mariée à *N.* . . . . de Cambray, seigneur de Digny; l'autre a épousé *N.* . . . . de Vidal, seigneur d'Argoville.

Léon de Fera, baron de Rouville, capitaine dans le régiment Royal Artillerie, épousa en l'an 1703. *Marie-Catherine* Nivert de Rochefort, dont, 1. *Charles-Léon* de Fera, seigneur de Rouville, marié en 1751. à *Elisabeth-Magdelene* d'Estrées, fille de *Christophe* d'Estrées, chevalier, seigneur de Marnay, & de dame *Magdelene* de Laumoy de Gironville; 2. *Victor*, prieur de Saint Dizier de Langres; 3. *Charles-Victor*, seigneur du Plessis au Chapt, capitaine au régiment de la Marine, chevalier de Saint Louis, qui a un fils de *N.* . . . . Grisard, sa femme; 4. & 5. *Catherine-Françoise*, & *Louise-Léonne*, filles; 6. *Marie-Léonne*, morte en Février 1750. sans alliance; 7. *Elisabeth*, reçue à Saint Cyr, & mariée en 1746. à *Gaspard-François* Toustain, chevalier, seigneur de Richebourg, &c.

Les armes: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, avec une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche du lion.* La branche de Saint Phale écartele de Saint Phale, qui est *de gueules, à trois heaumes ou casques fermés d'argent.*

Voyez les preuves fournies par *Victor* Fera de Rouville, commandeur de l'ordre de Malte, reçues au Temple à Paris en 1692. & les *Preuves de Noblesse à Saint Cyr.*

FERAULT: Famille de Normandie, élection d'Alençon, maintenue dans sa noblesse en 1666.

Porte: *d'azur, à un poisson carpe d'argent couché sur le dos, au chef du second, chargé de trois roses de gueules.*

FERLAY, en Bresse;

Ancienne nobleſſe, qui, ſelon pluſieurs titres dépoſés aux archives du chapitre de Lyon, remonte au commencement du treizieme ſiécle.

Les armes ſont : *de ſable, à la croix niſlée d'argent.*

FERMANEL : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Juin 1670.

Les armes : *d'azur, à trois fers de piques d'or, poſés en faſce.*

FERON, même Province : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Juin 1668. qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef d'argent, chargé de trois treffles de ſable.*

FERON, ſeigneur de la Feronnaye : *Tome II. p. 102. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à ſix billettes d'argent, 3, 2 & 1, au chef couſu de gueules, chargé de trois annelets d'argent.*

FERON, ſeigneur de Louvres, d'Orville & de Bizancourt.

Jérôme le Feron, ſeigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, mourut ſous-doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727. dans la quatre-vingt-ſeptieme année de ſon âge, laiſſant de *Marie* de Pâris, ſon épouſe, iſſue d'une famille noble de la ville de Rheims, décédée le 12 Mai 1710. *Nicolas* le Feron, ſeigneur des mêmes lieux, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, préſident honoraire au Parlement de Paris, mort en ſon château de Louvres le 3 Juin 1742. dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge, étant né le 17 Janvier 1681. Il avoit été reçu conſeiller au même Parlement à la premiere chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703. & enſuite préſident en la même chambre le 22 Février 1709. & il s'étoit démis de cette charge en 1731. ayant obtenu des lettres de préſident honoraire. Il avoit été marié le 11 Juillet 1719. avec *Louiſe-Mélanie* Berger, morte en 1734. Il a laiſſé d'elle un fils, qui fut lieutenant d'Infanterie, & deux filles, ſçavoir les dames de Rebours & de Barbançois.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon, & aux flancs dextre & ſeneſtre d'une aiglette, le tout d'or.*

FERRAND, écuyer, ſieur des Marres & de Rouville, en Normandie, élection de Valognes. Porte : *de ſable, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de trois traits de fleche de même, la pointe en bas*, 2 & 1.

FERRARY : Famille originaire de Buzala en Italie, autrefois fief de l'Empire, & depuis ſous la domination de la République de Gênes, où elle avoit anciennement la nobleſſe.

Le premier du nom, qui vint s'établir en France vers le milieu du ſeizieme ſiécle, eſt *Bernard* de Ferrary, fils de *Jean-Baptiſte*, patrice ou noble Génois, inſcrit, ainſi que ſon pere & ſa famille, ſur le Livre d'or de la République. Il obtint des lettres de naturaliſation, conjointement avec ſa femme Dona *Paulo* Rebuſſo, & ſon fils *André*. Il mourut à Lyon le 3 Avril 1589. où il avoit fait ſon teſtament le 30 Octobre 1581. & fut enterré dans la ſacriſtie des RR. PP. Carmes des Terreaux, où ſe voit encore ſon tombeau en marbre.

André de Ferrary, écuyer, ſon fils, épouſa par contrat du 4

Digitized by Google

Février 1604. *Magdelene* de Venet, originaire de Bourgogne, dont il eut *Jean-Ambroiſe*, qui ſuit, & *Céſar*, lequel de *Françoiſe*, fille de *Pierre* Orſet, baron de Corgenon, eut, entr'autres enfans, *Charles* de Ferrary de Vallieres, & *Louiſe* de Ferrary, mariée à *Louis* Rouſſelet de Rouville, ſeigneur de Pobrieres, préſident au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée *Catherine* de Rouſſelet, obtint le prieuré d'*Alix*, qu'elle a réſigné à *Louiſe* de Muzy-Varonin, aujourd'hui prieure dudit chapitre de chanoineſſes.

Jean-Ambroiſe de Ferrary, écuyer, ſieur de la Vaupiere, épouſa par contrat du 21 Janvier 1641. *Marguerite* Henry, ſeule fille & héritiere de *Guyot* Henry, écuyer, ſeigneur de Jarnieſt & de Précellins, & de *Claudine*, fille d'*Odet* Croppet, ſeigneur de Saint Romain & de Fromont.

Céſar de Ferrary, écuyer, ſeigneur d'Aigrefoin, fils du précédent, mourut à l'âge de quatre-vingt-ſix ans au château de Romans en Breſſe. Il avoit épouſé par contrat du 20 Mars 1677. *Charlotte-Martine* de la Charnée-Molart, fille de *Claude* de la Charnée, écuyer, ſeigneur de Molart, qui étoit d'une maiſon originaire de Savoye actuellement éteinte, & de *Louiſe*, fille de *François* de Beſſet, écuyer, ſeigneur de Millon & de la Chapelle, gouverneur de la ville & château de Chevreuſe, homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance du Roi.

Claude-Céſar de Ferrary, écuyer, comte de Romans, chevalier d'honneur au Bailliage & ſiége Préſidial de Breſſe, épouſa en 1712. *Claudine* de Rivericux, fille d'*Etienne*, conſeiller-ſecrétaire du Roi, comte de Varax, ſeigneur de Marcilly, &c. & de *Marie*, fille d'*Antoine* Rolland, écuyer, ſieur des Places, & de *Claudine* de Pont Saint Pierre.

Etienne-Lambert de Ferrary, comte de Romans, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de Breſſe, Bugey, Valromey & pays de Gex, a commencé à ſervir ſa Majeſté dans la compagnie des Cadets gentilshommes de Metz, puis dans le régiment de Lyonnois, où il a été ancien capitaine: il fut bleſſé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le ſiége de Cony, & a quitté le ſervice à la derniere paix. Il a épouſé en l'an 1750. *Marie-Marguerite-Gertrude* Charrier de la Roche-Jullié, fille de *Guillaume* Charrier, chevalier, ſeigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint Jacques des Areſts, &c. préſident & lieutenant particulier en la Cour des Monnoies & ſiége Préſidial de Lyon, dont le frere unique, *Jacques-Catherin*, ancien capitaine dans le régiment de la Vieille Marine, eſt mort dans les dernieres guerres à Straconitz en Boheme le 7 Avril 1742. & de *Françoiſe-Théreſe* Darret. Leurs enfans ſont:

1. *Guillaume-Céſar* de Ferrary, né le 10 Décembre 1750.

2. *Claude-Céſar*, né le 14 Novembre 1751.

3. *Jean-Baptiſte*, né le 9 Décembre 1752.

4. *Françoiſe-Théreſe*, née le 15 Juillet 1754.

5. *Jean-Baptiſte-Blanche*, né le 9 Septembre 1755.

6. *Louis-Fleury*, né le 13 Septembre 1756.

Digitized by Google

7. Jacques-Catherin-Hugues-Céſar, né le 6 Octobre 1757.

Les armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, armé & lampaſſé de même.*

FERRE, ou FERRY : Famille originaire d'Italie, établie en Provence, environ vers le milieu du quinzieme ſiécle.

Benoît de Ferre, ou Ferry, I. du nom, ſuivit le roi *René*, comte de Provence, en 1442. Sa poſtérité ſubſiſte en pluſieurs branches. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 379.

Les armes : *de gueules, à trois annelets d'or.*

FERRÉ, ancienne famille noble, originaire de Bretagne, où elle a fourni des ſénéchaux, un procureur général au Parlement de Rennes, & des officiers dans le Conſeil des ducs de Bretagne (*a*). Elle s'eſt établie en Poitou, au commencement du ſeizieme ſiécle, a ſervi avec honneur dans le Militaire, & s'eſt alliée à des maiſons très-diſtinguées.

Le premier qui ſoit connu eſt *Yvon* Ferré, écuyer, qui en 1389. étoit capitaine du duc de Bretagne. Il ſomma celui qui tenoit la place de la Roche de Rieux pour le comte de Penthiévre, de la rendre au duc. *Yvon* Ferré eut pour fils,

Jacques Ferré, qui en 1420. étoit conſeiller du duc de Bretagne. De *Jacques* ſortit

Pierre Ferré, qui fut procureur général au Parlement de Rennes depuis 1445. & en même temps ſénéchal juſqu'en 1466. *Pierre* eut pour fils,

Jean Ferré, écuyer, qui vint s'établir en Poitou. Il eut,

Thomas Ferré, qui épouſa en 1485. demoiſelle *Perrette* de Marbœuf, de laquelle il eut,

François Ferré, chevalier, ſeigneur de la Fond, qui ſe maria en 1545. avec demoiſelle *Anne* Chioche, dont,

Florent Ferré, chevalier, ſeigneur de Frédiere. Il ſervit avec diſtinction. De ſon mariage contracté en 1571. avec demoiſelle *Charlotte* Vérineau, il eut,

Martial Ferré, ſeigneur de la Lande & de Frédiere, qui ſervit avec diſtinction. De ſon mariage avec demoiſelle *Renée* Teſſereau en 1602. eſt né,

Jacques Ferré, marié à *Marie* Charpentier le 2 Février 1649. dont,

Gauthier Ferré, chevalier, ſeigneur du Mas, marié en 1681. à *Marie* le Clerc de la Couronne, dont,

Jacques Ferré, chevalier, ſeigneur de Frédiere, marié en 1701. avec *Marguerite* le Clerc, fille d'*Etienne* le Clerc, chevalier, ſeigneur de la Jarodie, & de *Catherine* de Chamboran, dont,

Etienne Ferré, chevalier, ſeigneur de la Jarodie & de Frédiére, marié le premier Juin 1736. avec *Eliſabeth* de Montiers, fille de *François* de Montiers, chevalier, ſeigneur d'Oby, famille illuſtre, de laquelle ſont ſortis pluſieurs officiers généraux, un chevalier du Saint Eſprit, & un évêque de Chartres. Il a eu pour enfans,

1. *François* Ferré, né le 29 Avril 1739. page de la grande écurie en 1757.

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire de Bretagne par le P. Dom Lobineau, Bénédictin, édition de 1707.*

Digitized by Google

2. *François-Amable* Ferré, né le 25 Mai 1740. reçu chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756.

3. *Pierre-Silvain* Ferré, né le 24 Mai 1741. reçu auſſi chevalier de Malte en même temps que ſon frere.

4. *Etienne* Ferré, né le .... Mars 1743.

5. *Marie* Ferré, née le .... Février 1742.

Cette famille porte pour armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur de lys d'or, & de deux autres fleurs de lys d'or au côté ſeneſtre de la bande.*

FERRIER : Famille originaire de Riez, qui remonte à *Jean* Ferrier, coſeigneur de cette ville, qui vivoit en 1477. *Henri-Gaſpard* de Ferrier, deſcendu de lui au huitieme degré, ſeigneur d'Auribeau, chevalier de Saint Lazare & de Saint Louis, ancien capitaine d'une des galeres du Roi, l'un des ſyndics de la Nobleſſe, marié en 1738. à *Catherine* de Remuſat, morte, a pour fils *Henri-Céſar-Magdelene* Ferrier, officier au régiment d'Eu, Infanterie.

Les armes : *de gueules, au fer de cheval d'argent renverſé, au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

FERRIER, FRERRIER, ou FERROILLAT, noms qu'une ancienne maiſon de Salins prenoit indifféremment. Le Chartulaire de l'abbaye de Balerme fait mention de *Hugues* de Salins, dit Ferroillat, chevalier, qui fut pere de *Jean*, & de *Renaud*, auteur d'une branche établie dans la châtellenie d'Arbois, & de *Simonette*, alliée à *Guy* de Fertans. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 152.

FERRIERE, ſubdélégation de Domfront, en Normandie. La terre de la Ferriere eſt qualifiée d'ancien comté ; mais elle n'a jamais eu d'érection. Elle a appartenu à M. le maréchal-duc de Belle-Iſle, lequel l'a vendue à M. Dupleix, qui la poſſede encore à préſent.

FERRIERE (la), famille du Vendomois, qui porte : *d'argent, à deux léopards de ſable, couronnés & armés d'or, & poſés l'un ſur l'autre.*

Marie de la Ferriere, née le 30 Avril de l'an 1681. du mariage d'*Hélie* de la Ferriere, chevalier, ſeigneur de la Boulaye, & de *Charlotte* de Ramezai, fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1691. après avoir prouvé qu'elle étoit deſcendue de *Calais*, ſeigneur de la Ferriere, & de *Magdelene* des Loges, qu'il avoit épouſée l'an 1520.

FERRIERES : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules, à un écuſſon d'hermines, & une orle de fer à cheval d'or*; & ſelon un Armorial d'Angleterre : *d'argent, à ſix fers de cheval de ſable.*

Oderic Vitalis dit que *Guillaume* de Ferrieres eſt nommé parmi les illuſtres Normands qui vivoient ſous le duc Robert II. en 1090. Cette famille avoit de grandes poſſeſſions ſous le regne de Philippe-Auguſte.

Henri de Ferrieres, chevalier banneret, ſeigneur de pluſieurs fiefs relevans de lui, eſt nommé dans une chartre de 1205. Il étoit pere de

Guillaume de Ferrieres, qui épouſa une fille de la maiſon de Tancarville, dont il eut *Godefroy*, baron de Ferrieres, qui de ſon épouſe, *Amicie* de Meulent,

Digitized by Google

eut trois fils, ſçavoir, *Hue*, qui ſuit; *Vauquelin* de Ferrieres, & *Hugues* de Ferrieres, fondateur du prieuré de Boſemoret.

Hue, baron de Ferrieres, épouſa la fille du comte d'Evreux. *Jean*, baron de Ferrieres, leur fils, chevalier, vivoit en 1333. D'*Alix* de Harcourt, ſa femme, naquit *Vauquelin*, baron de Ferrieres, marié avec la fille du comte de Vendôme, mere de

Jean de Ferrieres, chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à Carentan avec huit écuyers, le premier Novembre 1387. & fut pere, par ſa femme *Jeanne* de Préaux, de *Jean* de Ferrières, chevalier & puiſſant ſeigneur de Montfort-le-Rotrou, chambellan du Roi en 1402. lequel avoit pour femme *Marguerite* de Harcourt, dont il eut pluſieurs enfans, ſçavoir *Jean*, mort ſans alliance; *Charles*, qui ſuit, & *Guillaume* de Ferrieres, ſeigneur de Freſle, bailli de Beaujolois, pere de *Jean* de Ferrieres, chevalier, ſeigneur de Freſle, chambellan du Roi, gouverneur de Mouſſon, qui épouſa le 24 Octobre 1462. *Marguerite* de Bourbon, fille légitimée de *Jean*, duc de Bourbon, connétable de France.

Charles, baron de Ferrieres, épouſa *Jeanne* de Neubourg, dont il eut,

Jean, baron de Ferrieres, chevalier, haut & puiſſant ſeigneur, chambellan du Roi en 1453. Il eut un différend avec *Guy* de la Rocheguion, pour la préſéance de l'échiquier. De ſon mariage avec *Jeanne* de Tilly, morte le 26 Janvier 1495. ſont iſſus, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Ferrieres, chevalier, baron de Thury & de Dangu, marié en premieres noces avec la fille du comte de Dammartin, & en 1502. avec *Jacqueline* Fayel, dont il eut, 1. *Pierre* de Ferrieres, baron de Thury & de Dangu, marié avec *Anne* Baſſet. Il fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & ſes biens paſſerent à ſa niece *Anne* d'Aumont, qu'elle porta à ſon mari, *Claude* de Montmorency; 2. *Françoiſe*, femme de Fery d'Aumont, dont la fille aînée fut mariée à *Claude* de Montmorency, baron de Foſſeux.

Jean, baron de Ferrieres, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare* Geoffroy, dont quatre filles, ſçavoir,

1. *Léonore*, dame de Montfort-le-Rotrou, mariée en premieres noces à *Henri* de Montigni, ſeigneur de Freſne, & en ſecondes à *Chriſtophe* de Montbron, vicomte d'Aunay.

2. *Rénée-Catherine*, femme de *François*, ſire de Pons.

3. *Françoiſe*, femme d'*Antoine* d'Arſes, ſeigneur de la Baſtie.

4. *Marguerite*, femme de *Philippe* d'Arſes, ſeigneur de Saint Maurice.

Henri de Ferrieres paſſa en Angleterre avec *Guillaume* le Conquérant. De ſa femme, nommée *Berthe*, il eut trois fils, *Enguerant*, *Guillaume*, & *Robert*, comte d'Erby, ſous le roi *Etienne*.

Cette branche s'eſt continuée en Angleterre, y étant fort conſidérée. Elle avoit changé ſes armes & pris celles de Marmion, qui ſont: *de vair*.

On voit encore en Normandie deux familles du nom de Ferrieres, ſçavoir les ſeigneurs de la Treſbaſneliere, qui portent: *d'or, à ſix fers de mulet d'azur*; & les ſeigneurs de Paillepré, dont les armes ſont: *de ſable, à ſix fers*

Digitized by Google

à cheval d'argent. La reſſemblance des armes pourroit faire croire qu'ils ſont de la même maiſon, mais la Roque n'en parle point, & dit poſitivement que cette famille eſt éteinte dans *Pierre* de Ferrieres.

FERRIERES, famille du Poitou. *Thomas* de Ferrieres, écuyer, ſeigneur de Champigni-le-Sec, avoit été marié en 1542. avec *Iſabeau* Binel, dont naquit *Antoine* de Ferrieres, écuyer, ſeigneur dudit lieu, pere, par ſa premiere femme, *Jacquette* Martel, qu'il épouſa en 1589. de *Jacques* de Ferrieres, écuyer, ſeigneur de Champigni, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668. marié deux fois, ſçavoir en premieres noces, le 21 Décembre 1626. avec *Geneviève* de Brillac, dont il a eu *Jacques* de Ferrieres, chevalier de Malte, & en ſecondes noces le 6 Juin 1644. avec *Marie* Marconnai, dont eſt iſſu *Charles-Jacques* de Ferrieres, écuyer, ſeigneur de Monteil & de Charrais, allié le 21 Novembre 1674. avec *Marguerite* Petitjean. De cette alliance ſont iſſus *Antoine-Joachim*, qui ſuit, & *Jacques* de Ferrieres, chevalier de l'ordre de Malte.

Antoine-Joachim de Ferrieres, écuyer, ſeigneur de Maſſée & de Monteil, maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Août 1715. épouſa la même année *Renée-Catherine* Thoreau, fille de *Charles-Philippe* Thoreau, écuyer, ſeigneur de Girardieres, dont naquit, entr'autres enfans, le 2 Décembre 1715. *Nicolas-Antoine-René* de Ferrieres, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 11 Décembre 1731. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 231.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées* 2 & 1.

FERTÉ (la) : La terre de la Ferté, ſubdélégation de la Ferté-Vidame, étoit une châtellenie, avec haute Juſtice & maîtriſe des Eaux & Forêts, laquelle fut adjugée par decret avec la terre & châtellenie de Beauſſard, ayant pareil titre de haute Juſtice & Maîtriſe, à feu meſſire *Claude*, duc de Saint Simon, pair de France en 1634. Ces deux terres & châtellenies ont été par lettres patentes de 1734. érigées conjointement en comté, & diſtraites de la baronnie de Château-Neuf en Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Juſtice au Parlement, & de la Maîtriſe à la Table de Marbre, en faveur de meſſire *Louis*, duc de Saint Simon, fils de *Claude*.

FERTÉ (la), ancienne famille de Normandie. Le premier qu'on connoiſſe eſt *Bernard*, baron de la Ferté en 1088.

Foulques, ſon fils, eut *Geoffroi*, qui eut *Guillaume*, marié en 1261. avec la ſœur de *Henri-Clément*, ſeigneur d'Argentan. Leur fils, *Geoffroi*, épouſa en 1304. en ſecondes noces la fille du ſeigneur de Silléſe, dont naquit *Guillaume*, qui épouſa *Marguerite* du Merle. Leur fils, *Guillaume*, épouſa une fille de la maiſon d'Harcourt, qui lui donna un enfant, *Jean*, dont le fils, auſſi nommé *Jean*, épouſa *Marguerite* d'Hauteville. De ce mariage vint *René*, qui épouſa *Marie* de Coué, fille du ſeigneur de Fontenailles, & de *Jeanne* de Clermont-Gallerande. Ils eurent un fils & une fille. Le fils, nommé *Jean*, tué à la bataille de Saint Denis en 1567. avoit épouſé une fille de la

Digitized by Google

maiſon de Breſlé, dont il n'a pas eu d'enfans. Sa ſœur, *Magdelene*, épouſa *Jacques* de Saint Remi, fils d'*Ambroiſe*, & d'*Yolande* Delaré. *Ambroiſe* étoit fils de *Jean-Baptiſte* de Saint Remi, vivant en l'année 1462. *Voyez* SAINT REMI.

FERTÉ-FRESNEL (la): Beaucoup de terres en France ont le nom de Ferté. On y a joint le nom, ou le ſobriquet des anciens ſeigneurs qui les ont poſſédées, dans le temps que les noms ſont devenus héréditaires, c'eſt-à-dire dans l'onzieme ſiécle. De-là ſont venus les Ferté-Imbaut, Ferté-Macé, Ferté-Freſnel, &c. Celle-ci eſt une des anciennes baronnies de la Normandie. Elle a été poſſédée dès l'origine de ce duché par des ſeigneurs qui en ont adopté le nom, lorſque l'uſage de prendre le nom de ſa principale ſeigneurie s'eſt introduit.

La maiſon de la Ferté-Freſnel, ſuivant des titres originaux, qui m'ont été communiqués, ſe partagea en deux différentes branches à la fin du douzieme ſiécle. La branche aînée continua de jouir de la terre dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la terre de Chambray & en prit le nom; mais pour conſerver les traces du ſang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les ſeigneurs de Chambray tinrent en parage, à cauſe de lignage, cette terre des ſeigneurs de la Ferté-Freſnel, leurs aînés, & ce parage ne laiſſe aucun doute ſur l'identité de cette maiſon.

Suivant les anciens uſages de la Normandie, le parage duroit pendant ſix degrés de conſanguinité. Celui dont il eſt queſtion entre les ſeigneurs de la Ferté-Freſnel & les ſeigneurs de Chambray, a ſubſiſté ſans interruption depuis la fin du douzieme ſiécle juſqu'en 1528. qu'il finit par la mort de *Jean* de Chambray IV. du nom, qui rempliſſoit le ſixieme degré de deſcendance.

Lorſque la maiſon de la Ferté-Freſnel donna naiſſance à celle de Chambray, en la perſonne de *Simon* de la Ferté-Freſnel, premier ſeigneur de Chambray, ſecond fils de *Richard* de la Ferté-Freſnel II. du nom, & d'*Enméline* de l'Aigle, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On ſçait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270. à la derniere Croiſade: c'eſt ce qui fait que les armes de la Ferté-Freſnel & celles de Chambray ſont différentes; car la branche de Chambray s'étoit formée avant l'établiſſement des armoiries. Auparavant ce temps-là, les ſeigneurs de la Ferté-Freſnel, ainſi que les ſeigneurs de Chambray, uſoient du même ſceau, à l'empreinte duquel on reconnoiſſoit l'authenticité de leurs chartres. C'eſt ce qui ſe voit à ſix chartres de l'an 1239. conſervées à l'abbaye de Lyre, dont trois contiennent des donations que *Simon* de Chambray faiſoit aux Moines du Déſert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes par *Guillaume* de la Ferté-Freſnel, oncle dudit *Simon* de Chambray, lequel étoit fils de *Simon* de la Ferté-Freſnel, frere puîné dudit *Guillaume*. Les chartres ſont toutes ſcellées du même ſceau, repréſentant une eſpece *de quintefeuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre*: c'étoit le ſceau de famille. Les ſeules légendes en ſont différentes. L'une porte: *S. Wil-*

Digitized by Google

lelmi de la Ferté-Fresnel, & l'autre : *S. Simonis* de Chambray. Quand les Nobles prirent des armes, les seigneurs de la Ferté-Fresnel prirent : *une aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur* ; & les seigneurs de Chambray prirent : *d'hermines à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1.* Elles sont ainsi représentées à une chartre de l'an 1283. qui est conservée au couvent de la Chaise-Dieu, près l'Aigle, par laquelle *Jean* de Chambray, fils de *Simon*, ci-dessus nommé, aumôna huit livres de rente à ce monastere, à prendre sur la terre de Chambray, en faveur de *Pétronille* & d'*Odeline*, ses deux filles, qui avoient pris l'habit monastique ; & comme le droit de parage des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliénation des propres, qui avoient fait anciennement le partage par parage de la branche cadette, *Jean* de la Ferté-Fresnel consentit à cette aliénation, & mit son sceau à la même chartre, sur l'empreinte duquel on voit l'*aigle éployée*, comme on voit les *tourteaux & le champ d'hermines* à celui de *Jean* de Chambray, qui pend à la même chartre ; au lieu qu'à la génération précédente, les sceaux des deux maisons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des sceaux d'armoiries. Après cette courte explication sur la maison de la Ferté-Fresnel, nous allons donner la chronologie de la branche aînée jusqu'à son extinction, & on trouvera à la *lettre C. Tome IV.* de ce *Dictionnaire & premier du Supplement*, la suite de ses descendans, sous le nom de Chambray, qui est la branche cadette, & la seule qui subsiste actuellement.

I. *Thurusphe*, l'un des seigneurs, qui accompagnerent *Rollon* à la conquête de la Normandie en l'an 912. fut baron de la Ferté-Fresnel, diocèse d'Evreux, & eut pour fils, *Radulphe*, qui suit. Voyez l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, & les *Mémoires* de M. de Saint Georges du Moges, conseiller au Parlement de Normandie, commissaire aux Requêtes du Palais.

II. *Radulphe*, baron de la Ferté-Fresnel, vivoit à la fin du dixieme siécle, & au commencement de l'onzieme. Il fut pere de *Guillaume*, qui suit, & de *Robert*. Voyez les Auteurs ci-dessus cités & l'article suivant.

III. *Guillaume*, baron de la Ferté-Fresnel, & *Robert*, son frere. Leur existence se prouve, ainsi que celle de *Radulphe* & de *Thurusphe*, leurs pere & ayeul, par une chartre de l'année 1035. qui est conservée dans le chartrier de l'abbaye de Saint Evroult, laquelle porte, que *Guillaume* & *Robert* de la Ferté-Fresnel, freres, fils de *Radulphe*, qui étoit fils de *Thurusphe*, donnerent à *Thierry*, abbé de Saint Evroult, la forêt de Notre-Dame du Bois. Peu de temps après, *Robert* consentit à la fondation du prieuré de Bollebec, dans le pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie en 1071. *Guillaume* de la Ferté-Fresnel fut pere de *Richard*, qui suit.

IV. *Richard*, baron de la Ferté-Fresnel, fut l'an 1099. avec *Robert*, duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut l'un des favoris & grands officiers de *Richard* I. roi d'Angleterre & duc de Normandie. Il bâtit dans sa vieillesse le château de la

Digitized by Google

la Ferté-Freſnel. Il épouſa *Edme*, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de *Guillaume* Cliton, fils de *Robert* Courte-Botte, contre le roi Henri I. en l'an 1118. Son château de la Ferté-Freſnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, ayant été aſſiégé l'an 1119. il ſe réconcilia avec le Roi. Sur la fin de la même année, il ſe retira à l'abbaye de Saint Evroult, où il prit l'habit monaſtique, & mourut peu de temps après avoir pris ce parti. Voyez *Odericus Vitalis*. *Richard* donna à l'abbaye de Saint Evroult la moitié des dixmes de la paroiſſe de Gonfriere. Des huit enfans de *Richard* de la Ferté-Freſnel, & d'*Edme*, ſa femme, on ne ſçait le nom que de *Guillaume*, qui étoit l'aîné, & fut ſeigneur de la baronnie de la Ferté-Freſnel, *Oderic* Vital s'étant contenté de dire qu'il avoit huit garçons en état de porter les armes, dont *Guillaume* étoit l'aîné.

V. *Guillaume* II. du nom, ſeigneur de la Ferté-Freſnel, donna à l'abbaye de Saint Evroult le patronnage & les dixmes de la paroiſſe de Gauville. Il augmenta le revenu des abbayes de Lyre, du Bec & de la Chaiſe-Dieu. Il ſe trouva à la dédicace de l'égliſe de Notre-Dame du Déſert, le 28 Avril 1125. qui étoit le 4 des Kalendes de Mai, & y donna cinq ſols de rente à prendre ſur les revenus de la terre de la Ferté-Freſnel, ainſi qu'on le voit dans la chartre de *Robert*, comte de Leïceſtre, ſeigneur de Bretheuil, conſervée à l'abbaye de Lyre. Il fut préſent, & aſſiſta comme témoin à la dédicace de la nouvelle égliſe de la Chaiſe-Dieu l'an 1132. avec *Richer*, ſeigneur de l'Aigle, qui en étoit le fondateur. Il s'arma l'an 1138. avec ſes ſix freres, contre *Robert* Giroye, ſire d'Echaufou & de Montreuil, qui avoit commis pluſieurs violences dans le diocèſe d'Evreux, ſur les terres de *Robert*, comte de Leïceſtre. *Guillaume* de la Ferté-Freſnel & ſes ſix freres ſont employés dans la liſte des ſeigneurs qui prirent le parti d'*Etienne* de Blois, contre *Mathilde*, fille d'Henri I. roi d'Angleterre, mort ſans enfans mâles, le premier jour du mois de Décembre l'an 1135. Il épouſa *Alix* de Marnefy, & fut pere de *Guillaume*, mort ſans poſtérité, ainſi que de *Richard*, qui ſuit, de *Payen* & de *Gueffier*.

VI. *Richard* II. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, devint l'héritier de *Guillaume*, ſon frere aîné. Il aumôna à l'abbaye de Saint Evroult le patronage & les dixmes de la paroiſſe de Gouy. Il ſouſcrivit, comme témoin, à une chartre de *Robert*, comte de Leïceſtre, ſeigneur de Bretheuil, conſervée à l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, en préſence de *Rotrou*, évêque d'Evreux : cette chartre n'eſt point datée ; mais *Rotrou* fut évêque d'Evreux depuis l'an 1139. juſqu'en 1162. qu'il fut fait archevêque de Rouen. *Richard* de la Ferté-Freſnel, épouſa *Eumeline*, fille de *Richer* II. du nom, baron de l'Aigle, & de *Béatrix*, leſquels ont leurs tombeaux dans l'égliſe de la Chaiſe-Dieu. De ce mariage vinrent trois enfans ; ſçavoir, *Guillaume*, qui ſuit, *Simon* & *Richard*.

Simon de la Ferté-Freſnel, premier puîné de *Richard* II. du nom, & d'*Eumeline* de l'Aigle,

eut en partage la terre de Chambray, à condition de la tenir de *Guillaume*, ſon frere aîné & de ſes deſcendans par parage, pendant ſix degrés de conſanguinité : tel étoit anciennement l'uſage de la Normandie. Ce fut ce *Simon* de la Ferté-Freſnel qui donna naiſſance aux ſeigneurs du nom de Chambray, qui ont été rapportés à leur article.

VII. *Guillaume* III. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, eſt ſouſcrit comme témoin, ainſi que *Simon* Diſlou, à une chartre de *Gilbert* de l'Aigle II. du nom, datée du mois de Mars 1205. conſervée à l'abbaye de Lyre. Il y a un arrêt de l'Echiquier, tenu à Falaiſe l'an 1207. qui fut rendu pour lui, & *Girard* de Barneville, ſon beau-frere, fils de *Robert* Bertrand, avec lequel il avoit des différends pour des droits de fief. On voit auſſi au chartrier de l'abbaye de la Trappe une chartre par laquelle il donne à cette abbaye vingt ſols de rente à prendre ſur la prévôté de l'Aigle, du conſentement de *Simon*, ſon frere : la chartre n'eſt point datée ; mais cette aumône fut confirmée par *Gilbert* de l'Aigle en 1211. Dans un ancien rôle des fiefs de Normandie, pour les années de 1210. & 1218. il eſt qualifié de chevalier banneret du Perche. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *Tome II. p.* 1584. Il confirma l'an 1220. en qualité d'aîné, l'aumône que *Richard*, ſon frere, fit du Boiſporet, à l'abbaye de Saint Evroult. Par une chartre de l'an 1230. conſervée à l'abbaye de Lyre, il donna à cette abbaye cent ſols de rente à prendre ſur la terre de la Ferté-Freſnel. Il ſe trouve compris dans la liſte des ſeigneurs qui ſe diſtinguerent dans les armées de Philippe-Auguſte ; c'eſt ainſi qu'en parle la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *Tome II. p.* 262. Il eſt employé dans les rôles conſervés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214. & autres ſuivantes, dans les articles qui ont pour titre : *Milites Normaniæ*, *ferentes bannerias feoda Britolii*, *&c. Guillelmus* de la Ferté-Freſnel. Voyez encore l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *Tome IV. p.* 2162. 2170. & 2172. Enfin on le voit auſſi paroître à une chartre conſervée à l'abbaye de Lyre, en date de l'an 1239. par laquelle il confirme les dons faits aux moines du Déſert, par *Simon* de Chambray, ſon neveu. Il s'allia avec une demoiſelle de la maiſon de Briquebec-Bertran ; & de ſon mariage vint *Jean*, qui ſuit.

VIII. *Jean*, dont l'alliance eſt ignorée, fut auſſi baron de la Ferté-Freſnel. Il exerça en cette qualité ſur *Jean* de Chambray, qui étoit ſon couſin iſſu de germain, le même droit d'aîneſſe que *Guillaume*, ſon pere, avoit exercé ſur *Simon* de Chambray, ſon neveu : ce qui ſe voit par deux chartres différentes. La premiere, conſervée à l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, eſt du mois d'Avril 1283. elle contient que *Jean* de Chambray ayant donné à ce monaſtere huit livres de rente à prendre ſur la terre de Chambray, en faveur de *Pétronille* & *Odeline*, ſes deux filles, qui y avoient pris l'habit monaſtique. *Jean* de la Ferté-Freſnel confirma ce don. La ſeconde eſt conſervée au chartrier de la cathédrale d'Evreux, & contient que *Marguerite* du Freſne, veuve de *Jean* de Chambray, ayant vendu

Digitized by Google

au chapitre de cette cathédrale les dixmes inféodées au fief de Chambray, qui appartenoient à ſes enfans mineurs, en préſence & du conſentement de *Jean* de Chambray, ſeigneur de Blandé, leur tuteur. *Jean* de la Ferté-Freſnel, en vertu de ſon droit de parage ſur les ſeigneurs de Chambray, confirma cette vente. Il fut pere de *Guillaume*, qui ſuit,

IX. *Guillaume* IV. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, épouſa *Marie* Bertran, vicomteſſe de Fauguernon; elle avoit épouſé en premieres noces *Jean* Painel, baron de Hambie & de Briquebec, ſon couſin du quatrieme au cinquieme degré; elle ſe maria en ſecondes noces à *Yon* de Garencieres. Le P. Anſelme, *Tome VI. p.* 690. & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *Tome IV. p.* 2042. diſent qu'ils vivoient enſemble en l'an 1300. Ils eurent pour fils, *Jean*, qui ſuit.

X. *Jean* II. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, vicomte de Fauguernon, eſt qualifié de chevalier banneret dans une montre reçue au Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il aſſiſta au ſiége de Château-Gaillard prenant qualité de maréchal de France, & *Nicolas* Ode, threſorier des guerres, dans ſon compte de l'an 1362. le qualifie meſſire *Jean* de la Ferté, maréchal de Normandie. M. l'abbé le Braſſeur, dans ſon *Hiſtoire du comté d'Evreux*, *p.* 31. *de l'Avertiſſement*, dit que *Jean* de la Ferté-Freſnel, & *Claudin* d'Helleenvilliers, ſont nommés maréchaux de Normandie, dans un traité de tréve fait en 1365. entre le roi Charles V. dit *le Sage*, & Charles, roi de Navarre, duquel ils étoient établis conſervateurs, lequel traité eſt cité dans l'inventaire des chartres de la Couronne. Le 23 Décembre 1369. *Jean*, duc de Bretagne, rendant hommage à Charles V. roi de France, à l'hôtel de Saint Paul à Paris, *Jean*, baron de la Ferté-Freſnel, maréchal de Normandie, y aſſiſta comme témoin. Les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de meſſire *Jean* de la Ferté-Freſnel, maréchal de Normandie, chevalier banneret, époux d'*Alix* du Meullent, qui fut reçu à Sauſſieu avec deux bacheliers & huit écuyers le premier Mai 1367. & à Provins le dernier Mai 1368. avec deux chevaliers & huit écuyers. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 149. Il y a cinq autres regiſtres cités aux pages 1262. & 1263. dans leſquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il eſt reçu au nombre de cinquante hommes d'armes, pour les années 1367. & ſuivantes, & qu'en qualité de chevalier banneret, il s'eſt préſenté avec onze chevaliers & huit écuyers, qui ont été reçus à Provins, Meaux, & autres lieux. Il épouſa *Alix* de Meullent, dame du Neubourg, de Gacé & de Maule. dont il eut *Jean*, qui ſuit, & *Alix*.

Alix épouſa *Foulques* ou *Foucaut* du Merle. La Roque le nomme *Foucaut*, & le P. Anſelme *Foulques*. Il dit, *Tome VI. p.* 647. qu'il ſervoit en Poitou, & fut retenu à Fougeres le 11 du mois d'Août 1353. avec deux chevaliers & trois écuyers. Les petits enfans de cette *Alix* devinrent les héritiers de la branche aînée de la maiſon de la Ferté-Freſnel.

XI. *Jean* III. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, vicomte de

Digitized by Google

Fauguernon, baron du Neubourg & de Gacé, ſeigneur des Planches, & maréchal de France, écartelloit ſes armes de Meullent, qui étoient : *de ſable, au lion d'argent rempant à la queue fourchée.* Les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de *Guillaume* d'Enfernet, thréſorier des guerres, commençant le premier Mars de l'an 1382. & finiſſant le 28 Février 1383. touchant ceux qui avoient ſervi le Roi dans ſes guerres de Flandre contre les Anglois, parlent de monſeigneur *Jean* de la Ferté-Freſnel, maréchal de Normandie, chef & capitaine des Lances ordonnées en ce pays-là, qui fut reçu à Saint Sauveur-le-Vicomte le premier Juin 1383. Il faut obſerver que la qualité de maréchal de Normandie étoit la même que celle de maréchal de France. La premiere étoit référée au Roi ; la ſeconde au fils aîné de France, duc de Normandie. En un compte de *Jean* Flamand, thréſorier des guerres, pour les années 1387. & 1388. ledit *Jean* de la Ferté-Freſnel, ſervant aux guerres de Guyenne, y eſt employé avec la même qualité de maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le premier Septembre 1387. il eſt appellé monſeigneur *Jean*, ſire de la Ferté-Freſnel, chevalier banneret, maréchal de Normandie. Le 6 Avril, vigile de Pâques 1389. il rendit aveu de la terre de Chambray à dame *Agnès* des Eſſarts, en vertu du parage par lignage qu'il avoit droit d'exercer ſur *Jou*, ſeigneur de Chambray, les aînés du parage reſtans propriétaires en dignité des terres de leurs puînés, pendant ſix degrés de génération & de conſanguinité. Il mourut peu de temps après cet acte. Il avoit épouſé *Béatrix* de Roſny, dont il eut *Jean*, qui ſuit, & *Pierre*, qui fut évêque de Liſieux.

XII. *Jean* IV. du nom, baron de la Ferté-Freſnel, baron du Neubourg & de Gacé, ſeigneur des Planches, d'Auteuil, de Villerceaux, & vicomte de Fauguernon. On voit au thréſor des chartres du Roi, dont un extrait a été communiqué par M. Duchefne, que l'an 1391. *Jean*, ſire de la Ferté Freſnel, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre *Iſabelle* de France, fille aînée du Roi, & *Jean*, fils aîné du comte d'Alençon.

Le premier Mars 1399. *Jean* de la Ferté-Freſnel rendit aveu à *Jean* de Lombelon, ſeigneur des Eſſarts, pour & au nom du ſeigneur de Chambray, ſur lequel il exerçoit ainſi ſon droit de parage comme aîné. Il paſſa pluſieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aîneſſe, par rapport à la terre & ſeigneurie de Chambray poſſédée par ſes puînés, qui en portoient le nom, les 28 Novembre 1400. 23 Avril 1401. & 16 Février 1402. Il épouſa *Jeanne* de Garencieres, dame de Villerceaux, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 8 Janvier 1412. & fut enterré à l'abbaye de Saint Evroult, comme deſcendant des fondateurs. On y voit encore ſon tombeau & ſon épitaphe. C'eſt ainſi que finit la branche aînée de la maiſon de la Ferté-Freſnel. Les petits enfans d'*Alix* de la Ferté-Freſnel, ſa tante, & de *Foulques* du Merle, héritierent de lui. Ils eurent une fille unique, nommée *Agnès* du Merle, qui épouſa *Jean* de la Champagne,

Digitized by Google

ſeigneur d'Aurilly, dont deux filles, ſçavoir *Agnès*, qui ſuit, & *Jeanne*. *Jeanne*, la cadette, eut pour ſon partage de la ſucceſſion de *Jean* de la Ferté-Freſnel la baronnie de Gacé : elle épouſa *Nicolas* Painel, baron de Hambie, Mojon & Briquebec, dont *Jeanne* Painel, héritiere des ſuſdites terres, qui épouſa *Louis*, ſire d'Eſtouteville.

XIII. *Agnès* de la Champagne eut de la ſucceſſion de *Jean* de la Ferté-Freſnel la terre des Planches & la baronnie de la Ferte-Freſnel : elle épouſa *Roger* d'Hellenvilliers, & lui tranſmit le droit d'aîneſſe ou de parage par lignage que les ſeigneurs de la Ferté-Freſnel avoient ſur les ſeigneurs de Chambray. On voit au chartier de Chambray un acte du 12 Janvier 1415. par lequel M. *Hutin* le Baveux, ſeigneur de Maillebois & de Chagny, ayant demandé au ſeigneur de Chambray l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la terre de Chambray, il appella à Garand noble homme *Roger* d'Hellenvilliers, chevalier, ſeigneur de la Ferté-Freſnel, à cauſe de madame ſa femme (*a*). Le 16 Février 1415. le ſergent de Glos déclare à M. le ſénéchal de Chagny qu'il a ajourné M. *Roger* d'Hellenvilliers, chargé de faire ſçavoir ledit ajournement à madame ſa femme, dame de la Ferté-Freſnel. Ils eurent un fils, nommé *Jean*, qui épouſa *Catherine* de Loré, dont un fils, appellé *Alain*, qui épouſa *Marie* de Boiſſay. Le 29 Février de l'an 1468. *Alain* d'Hellenvilliers paya à *Jeanne* le Baveux, dame de Maillebois & de Chagny, cinq écus pour le relief de la mort de *Jean* de Chambray, ſon puîné, qui étoit décédé en 1460.

Le 20 Novembre 1484. *Alain* d'Hellenvilliers ayant voulu ſoutenir que la mouvance de la terre de Chambray lui appartenoit, à cauſe de ſa terre de la Ferté-Freſnel, parce qu'il y avoit trois ſiécles que lui & ſes prédéceſſeurs étoient dans l'uſage d'en rendre les aveux, & d'en faire les foi & hommage pour & au nom des ſeigneurs de Chambray ; il fut ſoutenu, au contraire, par le ſeigneur des Eſſarts véritable ſuzerain, & il fut jugé devant le bailli d'Evreux, que le droit des ſeigneurs de la Ferté-Freſnel ſur la terre de Chambray, n'étoit qu'un parage anciennement établi entre les prédéceſſeurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais ſeulement donnoit aux repréſentans de la maiſon de la Ferté-Freſnel, la préférence ſur le ſeigneur ſuzerain pour le retrait en cas de vente, & pour la réverſion de la terre en cas de ligne éteinte. En conſéquence de ce jugement, *Jean* de Chambray IV. du nom, donna le détail de ſa terre de Chambray audit *Alain* d'Hellenvilliers le 27 Janvier 1487. pour qu'il pût en rendre aveu au ſeigneur ſuzerain ; & il eſt dit, *laquelle eſt tenue dudit* Alain, *à cauſe du lignage*. *Alain* d'Hellenvilliers épouſa *Marie* de Boiſſay, dont un fils, nommé *Jacques*, qui donna procuration à *Jean* de Chambray le 29 Septembre 1520. pour ſoutenir contre le ſeigneur de Damville, que le fief de Varennes relevoit de la terre de Chambray. Ce fut là le dernier acte

(*a*) *Les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant ſix degrés.*

du parage entre les ſeigneurs de Chambray, puînés de la maiſon de la Ferté-Freſnel, & les ſeigneurs d'Hellenvilliers repréſentans la branche aînée de cette maiſon. Il avoit paſſé le ſixieme degré de deſcendance en ligne directe, & ſuivant l'ancienne coutume de Normandie, il ne devoit pas s'étendre plus loin. *Jacques* d'Hellenvilliers épouſa *Marguerite* de Maricourt, dont cinq enfans, ſçavoir un garçon, nommé *Nicolas*, & quatre filles. *Nicolas* épouſa *Anne* de Rouville, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre ſœurs héritérent de lui. L'aînée fut mariée à *Jacques* Teſſart, ſeigneur des Eſſarts, & fut dame des Planches & d'Auteuil. La ſeconde fut dame de Beuville, & épouſa *Jean* de Mainbeville, ſeigneur de Launay. La troiſieme, nommée *Marie*, épouſa *Pierre* Doinville, ſeigneur de Puyſet & d'Honnetteville; elle eut la terre d'Hellenvilliers, & ayant partagé avec ſa ſœur la baronnie de la Ferté-Freſnel par acte du 3 Mai 1571. fut dame de la portion aînée. La quatrieme, nommée *Charlotte*, fut dame de la portion puînée, & épouſa *Gilles* de Saint Pierre, ſeigneur des Autieux, dont *Françoiſe*, fille unique, qui épouſa *Guillaume* Vipart, ſeigneur de Silly, dont *Jacques* Vipart, fils puîné, qui eut la partie de la Ferté-Freſnel. De *Marie* d'Hellenvilliers, & de *Pierre* Doinville, vint *Pierre* II. dont *Philippe*, ſeigneur de Seſtres, qui de ſa femme *Marie* de la Pereuſe eut *Antoine*, qui de *Marie* Deſpoſtis eut *Louis*, qui de *Louiſe* de Vieuxpont eut deux filles, & un fils, nommé *Jean*, qui de *Geneviéve* de Raſent a eu pluſieurs enfans de l'un & de l'autre ſexe.

La baronnie de la Ferté-Freſnel eſt actuellement poſſédée par *N...* de Bulley, & par *N....* marquis de la Porte. *Voyez* CHAMBRAY.

FERTÉ-MACÉ (la), ſubdélégation de Falaiſe.

La baronnie de la Ferté-Macé eſt du domaine du Roi. Elle a paſſé ès mains de M. de Croſſac, enſuite en celles de feu M. d'Argouges, marquis de Raſnes, & eſt poſſédée aujourd'hui par M. le chevalier de Raſnes, l'un de ſes enfans cadets.

FERTÉ-VIDAME (la): Le comté de la Ferté-Vidame eſt poſſédé aujourd'hui par M. le comte de Valentinois, au droit de madame la comteſſe, ſon épouſe, fille de feu M. le duc de Ruffec, fils aîné de M. le duc de Saint Simon, dernier décédé, à qui elle avoit été aſſurée & cédée par ſon contrat de mariage avec mademoiſelle de Grammont, & à laquelle la jouiſſance retenue par M. le duc de Saint Simon, après ſa mort en 1755. eſt revenue, M. le duc de Ruffec, étant mort avant ſon pere.

FERVAQUE, ſubdélégation de Liſieux.

La terre de Fervaque releve de la baronnie d'Auquainville.

FESNIERES: Porte: *d'argent, au chef denché de ſable.*

Guillaume de Feſnieres, écuyer, ſeigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Béauce, mort en 1505. étoit fils de *Guillaume*, ſeigneur deſdits lieux, de Villebourgeon en Sologne, & petit-fils de *Jean*, écuyer, ſeigneur de Guillerville & Sémonville, vivant en 1395. Il épouſa *Catherine* d'Allonville, morte en 1492. fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur d'Oiſonville, dont des enfans. *Robert* de Feſnieres, frere

Digitized by Google

dudit *Guillaume*, fut ſeigneur de Poinville & des Carnaux, & eut d'*Iſabelle* de Villequoy, ſa premiere femme en 1485. *Etiennette*, mariée en premieres noces en 1523. à *Jean* de Loliſlant, & en ſecondes, à *Jean* de Roſſard, écuyer. *Jeanne* des Roches, ſeconde femme dudit *Robert*, morte en 1519. le rendit pere de pluſieurs enfans, qui ont laiſſé poſtérité.

FESQUES, en Normandie, élections de Mortagne & de Verneuil. La généalogie de cette famille ſe trouve dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 232. Elle eſt partagée en deux branches. La premiere ſubſiſte dans *Charles-Marie-Joſeph* de Feſques, né le 13 Juin 1720. reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 12 Mars 1734. & la ſeconde, dans les enfans de *Nicolas* de Feſques, écuyer, ſeigneur de l'Argentiere, qui a été cadet dans la Marine, enſuite garde du corps du Roi.

Les armes : *d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.*

FESSIER DU FAY (le), en Normandie, généralité d'Alençon, qui porte : *de gueules, à une aigle d'or, les ailes abbaiſſées, & tenant de ſa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.*

Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

FETANS, en Breſſe, ancienne nobleſſe, qui remonte à *Jean* de Fetans, damoiſeau, vivant en 1300.

Porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or.*

FEVARDENT, en Normandie, élection de Coutances, ancienne nobleſſe, de laquelle étoit un certain Cordelier, connu du temps de la Ligue, lequel a paſſé pour un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de ſable, onglée & becquée d'or.*

FEUGERETS, terre de la ſubdélégation de Bellême, autrefois érigée en marquiſat, mais qui n'eſt point rapportée aujourd'hui en marquiſat, l'enregiſtrement n'en ayant jamais été fait. Elle eſt toujours poſſédée par la famille du même nom, qui porte : *d'argent, à trois branches de ſapin de ſinople, 2 & 1, les deux du chef poſées, l'une en bande, & l'autre en barre.*

FEUILLÉE, ancienne maiſon tombée dans celle de Rieux, de la branche d'Aſſerac, qui étoit une des plus anciennes familles de la province de Bretagne, d'où elle tire ſon origine. Elle avoit pour auteur *Thibaud*, ſeigneur de la Feuillée, qui vivoit en 1263.

Les armes : *d'or, à la croix dentée*, ou plutôt *engrêlée d'azur.*

FEUQUIERES : Terre conſidérable en Picardie, qui entra vers l'an 1320. dans la maiſon de Pas, par le mariage de *Jeanne*, dame de Feuquieres, avec *Jean* de Pas, ſeigneur d'Aignies, neuvieme ayeul d'*Iſaac* de Pas, créé marquis de Feuquieres, par lettres du mois de Mai 1646. enregiſtrées le 4 Mai 1659. pere d'*Antoine*, lieutenant général des armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730. en bas âge, ce marquiſat échut à ſa tante, *Pauline-Chriſante* de Pas de Feuquieres, mariée en 1720. à *Joachim-Adolphe* de Segliere, marquis de Soyecourt.

FEVRE (le), ſeigneur de la Malmaiſon & de la Barre. *Antoine* le Fevre, ſeigneur de la

Digitized by Google

Malmaiſon, mort doyen de la Cour des Aides de Paris le 30 Mai 1713. a laiſſé poſtérité de ſa femme *Anne-Marguerite* Auzannet, ſon épouſe, morte le 23 Janvier 1716. *Antoine* le Fevre de la Malmaiſon, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem du grand prieuré de France, commandeur d'Auxerre, mort en l'année 1737. étoit leur fils aîné.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une fleur de ſouci, feuillée & tigée, le tout d'or.*

FEVRE (le), chevalier, ſeigneur, marquis de Montaigu la Briſette, du Queſnoy, de la Gimmonniere, &c. province de Normandie, élection de Valognes : Famille diſtinguée par ſes alliances, qui vient de donner un évêque au diocèſe de Coutances dans l'abbé du Queſnoy, abbé commendataire de Saint Sauveur-le-Vicomte. Le commandeur du Queſnoy, chevalier profès de l'ordre de Malte, eſt auſſi de cette famille.

Les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de deux croix fleurdeliſées de même en chef, & d'une roſe d'argent en pointe.*

FEVRE, ou FEBVRE (le), famille originaire de la paroiſſe de Bouſſay, élection d'Argentan, auſſi en la province de Normandie. Elle eſt diviſée en deux branches.

L'une s'appelle le Fevre du Champ du Gué, & eſt établie, il y a au moins cent ans, dans la paroiſſe de la Chaux, élection de Falaiſe. Elle eſt tombée en quenouille par la mort du dernier mâle, qui étoit dans les Chevaux-Légers de la garde de ſa Majeſté.

L'autre branche s'appelle le Fevre du Cruchet. Cette famille eſt ancienne, & a fait de fort belles alliances, entre leſquelles eſt celle de Courtarvel, d'où étoit le chevalier de Pezé, lieutenant général des armées du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Guaſtalla.

Les armes : *d'azur, chargé d'un chevron briſé d'argent, ſurchargé de trois croiſſans de même, 2 à la pointe dudit chevron & 1 au milieu.*

FEVRE-CAUMARTIN (le) : *Tome II. p.* 105. *col.* 2. *lig.* 3. la charge des Finances, *liſez*, la charge de général des Finances.

Ibid. p. 106. *col.* 2. *lig.* 19. *après* tous morts ſans poſtérité, *ajoutez*, *Louis* le Fevre eut de ſa ſeconde femme, &c.

FEVRE-COMPIGNY (le) : *Nicolas* le Fevre, ſeigneur de Compigny, des Bordes, de Briotte & de Baby, près Bray-ſur-Seine, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Toulonjon, lieutenant de Roi au gouvernement de Senlis, & maître d'hôtel de ſa Majeſté, obtint des lettres patentes au mois de Mai 1625. qui lui permirent de changer ſon nom de le Fevre en celui de Compigny. Il épouſa le 5 Juillet 1601. *Françoiſe* de Melun, née le 30 Août 1575. morte le 18 Janvier 1641. inhumée dans le cœur de l'égliſe de Baby, fille de *Philippe*, ſeigneur de Buignon, & de *Françoiſe* de Grailly.

Les armes : *d'or, à une croix de gueules cantonnée, au 1 & 4 d'un croiſſant d'azur, & au 2 & 3 d'une étoile de même.*

FEVRE DE CORMONT (le),

Digitized by Google

famille éteinte, originaire de Brie, qui portoit : *d'azur, à trois croix d'or pattées.*

Abraham le Fevre de Cormont, écuyer, seigneur de Suisement & de Rieux, fils de *Tristan*, écuyer, seigneur desdits lieux, & de *Judith* de Mussan, épousa par contrat passé à Sézanne le 18 Décembre 1644. *Anne* de Cormont, fille de feu *Jean* de Cormont, chevalier, seigneur dudit lieu & de la Selle, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers de M. le prince d'Orange, & de *Suzanne* de la Marche des Comtes; & comme les susdits mariés étoient cousins au troisieme degré, attendu la Religion prétendue réformée qu'ils professoient, ils eurent recours aux lettres de dispenses du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de Caumartin, intendant de Champagne, rendue à Châlons le dernier Juin 1667.

FEVRE, ou FEBVRE DE LATTRE, à l'Isle en Flandres, famille qui porte pour armes : *de gueules, à l'aigle d'or.*

Martin le Febvre, écuyer, vivoit en l'an 1426. se trouva avec plusieurs de ses vassaux au siége de Compiegne, sous *David* de Tremellan, dans l'armée du duc de Bourgogne contre le roi Charles VI. Il eut deux fils; sçavoir, *Jean* le Febvre, dit de Salomé, écuyer, sieur de Salomé, auteur de la branche aînée éteinte, & *Martin*, auteur de celle qui subsiste. Il épousa l'héritiere de la maison du Mortier, & alla à la guerre avec dix chevaux à ses frais dans l'armée de *Charles*, surnommé le Guerrier, duc de Bourgogne, en 1472. & 1473. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes, & mourut peu de temps après le retour de sa prison. Il eut pour fils *Jean* le Febvre, dit de Lattre, qui, après avoir servi plusieurs années, fut gouverneur de Ham. *Pierre*, son fils, écuyer, seigneur du Mortier & Descampeaux, servit aussi fort longtemps.

Cette famille subsiste dans *Ferdinand-Joseph* le Febvre de Lattre, écuyer, seigneur de Ligny, & dans *Michel-Alexandre* le Febvre de Lattre, écuyer, seigneur de la Fresnoye, tous les deux fils de *Charles-François*, qui acheta la terre de Ligny. *Michel-Alexandre* a des enfans de *Marie-Josephe* Hespel, son épouse.

FEVRE, ou FEBVRE DE LAUBRIERE, famille originaire d'Angers.

François le Febvre, seigneur de Laubriere, Maral & Beuzon, baron de la Haye-Joullain, conseiller au Parlement de Bretagne, mourut le 11 Mars 1711. laissant de *Louise* le Chat de la Haye, son épouse, *Charles-François* le Febvre de Laubriere, évêque de Soissons, conseiller d'honneur au Parlement de Paris, seigneur de Laubriere, baron de la Haye-Joullain & de Briançon, &c. mort à Soissons le 25 Décembre 1738. dans la cinquante-unieme année de son âge. Il avoit fait imprimer une généalogie *in*-4°. de sa famille. Il avoit été reçu conseiller au Parlement de Paris à la troisieme Chambre des Enquêtes le 20 Juin 1710. & avoit été marié le 2 Avril 1713. avec *Marie-Anne* de Blair, fille de *Melchior* de Blair, seigneur de

Digitized by Google

Cernay, & de *Henriette* de Brinon. Etant resté veuf d'elle le 8 Juillet 1718. il embrassa l'état ecclésiastique & fut ordonné prêtre le premier Octobre 1719. Il fut nommé au mois de Juillet 1731. à l'évêché de Soissons, & sacré le 13 Janvier 1732. dans la chapelle de l'archevêché de Paris. La même année il fut reçu conseiller d'honneur au Parlement de cette ville. En 1735. il assista à l'assemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des députés de la province de Reims. Il a laissé de feue *Marie-Anne* de Blair, sa femme, *Charles-François* le Febvre de Laubriere, marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718. ci-devant capitaine de Cavalerie, & *Jeanne-Henriette* le Febvre de Laubriere, aînée de son frere, & mariée le 28 Août 1737. avec *N.* . . . . de Rogres, appellé le marquis de Champignelles, cornette de la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi en Juillet 1738. & auparavant capitaine dans le régiment des Cuirassiers. *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. *p.* 2919.

Les armes : *d'azur, au levrier rempant d'argent, accollé de gueules.*

FEVRE DU MOUCHEL (le), en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 23 Juin 1667. qui porte pour armes : *de sable, au chevron d'argent, brisé par le flanc droit, accompagné de trois croissans d'argent*, 2 & 1.

FEVRE D'ORMESSON (le) : *Tome II. p.* 108. *col.* 2. *lig.* 26. *effacez* les armes, & *lisez* ce qui suit.

Adam le Fevre épousa *Charlotte* de Soyecourt, comme il paroît par le contrat de mariage de *Jean*, son fils. Celui-ci fut notaire & secrétaire du Roi, maison & couronne de France, & épousa en 1509. *Magdelene* Gaudart, fille de *Jacques* Gaudart, écuyer. Ils eurent de leur mariage six enfans, dont, entr'autres, *Olivier* le Fevre, chevalier, seigneur d'Ormesson, d'Eaubonne & de Lezeau, qui suit.

Olivier le Fevre fut d'abord conseiller du Roi, & contrôleur général de ses Finances, puis président en sa Chambre des Comptes. Il épousa le 18 Juillet 1559. *Anne* d'Alesso, fille de *Jean*, seigneur de Lezeau & d'Eragny, conseiller du Roi & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Marie* de la Saussaye, morte le 8 Novembre 1590. à l'âge de cinquante ans. Elle étoit niece de *Jean* de Morvilliers, évêque d'Orléans & garde des sceaux de France, & petite niece de Saint François de Paule. *Olivier* le Fevre mourut le 26 Mai de l'année 1600. âgé de soixante-quatorze ans. Il fut enterré aux Minimes de Chaillot. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Olivier* le Fevre II. du nom, qui a fait la branche des seigneurs d'Eaubonne; 2. *André* le Fevre, qui a fait la branche des seigneurs d'Ormesson; 3. *Nicolas* le Fevre, qui a fait celle des seigneurs de Lezeau.

Branche des seigneurs d'Eaubonne.

Olivier le Fevre II. du nom, seigneur d'Eaubonne, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel, puis président en sa Chambre des Comptes, épousa

Digitized by Google

au mois de Février de l'an 1591. *Marie* Hennequin, fille de *Pierre*, ſeigneur de Boinville, préſident au Parlement de Paris, & de *Marie* Brulart, fille de *Jacques*, baron de Heltz, conſeiller au même Parlement, & d'*Iſabelle* le Picard. *Olivier* le Fevre eut cinq enfans, 1. *André* le Fevre, ſeigneur d'Eaubonne, né au mois d'Octobre de l'an 1596. mort conſeiller au Parlement de Paris, & ſans alliance; 2. *Jean* le Fevre, qui a continué la poſtérité; 3. *Jeanne*, religieuſe à Saint Marcel-lez-Paris; 4. *Marie*, religieuſe au même couvent; 5. *Marguerite*, née le 17 de Juin 1609. qui ſe fit religieuſe à Poiſſy. *Olivier* le Fevre mourut le 13 de Juin 1614. âgé de cinquante un ans. Après ſa mort, *Marie* Hennequin, ſa femme, ſe remaria à *Anne* de la Marck, comte de Braine, duquel elle n'eut qu'une fille, morte en bas âge.

Jean le Fevre, fils du précédent, ſeigneur d'Eaubonne & de Boiſbouzon, conſeiller du Roi & maître ordinaire de ſa Chambre des Comptes, épouſa *Catherine* de Verthamont, fille de *François* de Verthamont, ſeigneur de Breau, conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Verſoris. Il mourut au mois de Mars de l'an 1657. âgé de cinquante-ſept ans & trois mois. Il fut inhumé aux Minimes de la Place Royale. Il avoit eu de ſon mariage dix enfans, ſçavoir, 1. *André* le Fevre, ſeigneur d'Eaubonne, maître des requêtes en la Chambre des Comptes, mort ſans alliance le 21 Janvier 1676. 2. *Jean-François* le Fevre, docteur de Sorbonne, mort le 2 Juillet 1676. 3. *Jean-Baptiſte* le Fevre, ſeigneur d'Anot, né en 1644. avocat au Parlement, & mort Capucin en 1707. 4. *Gervais* le Fevre, ſeigneur d'Eaubonne, qui a continué la poſtérité; 5. & 6. *Jean* & *Olivier* le Fevre, morts jeunes; 7. *Marie*, religieuſe bienfaitrice aux Carmélites du fauxbourg Saint Jacques, morte en 1667. 8. *Marguerite*, abbeſſe perpétuelle des filles de Sainte Claire à Paris; 9. *Marie*, religieuſe au même couvent, & morte en 1673. 10. *Antoinette*, mariée le 22 Juillet 1675. à *Urbain-Pierre* le Goux de la Berchere, chevalier, conſeiller du Roi en ſes conſeils & maître des requêtes de ſon hôtel, ſeigneur de la Berchere, marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Thoiſy, &c. fils de *Pierre* le Goux de la Berchere, préſident au Parlement de Bourgogne, & de *Louiſe* Joly.

Gervais le Fevre, ſeigneur d'Eaubonne, & le quatrieme des enfans de *Jean* le Fevre, fut reçu conſeiller au Parlement le 17 Mai 1674. Il épouſa le 5 Août 1680. *Catherine* de Pomereu, fille de *Robert-Auguſte* de Pomereu, ſeigneur du même lieu, de la Breteiche, &c. prevôt des Marchands de la ville de Paris, conſeiller d'Etat ordinaire & du conſeil royal des Finances, & de *Catherine-Agnès* Leſné, fille de *N....* Leſné, maître des requêtes ordinaire en la Chambre des Comptes. *Gervais* le Fevre a eu de ſon mariage treize enfans, dont ſix ſont morts fort jeunes, & les ſept autres ſont, 1. *André-Robert* le Fevre, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; 2. *Pierre-Gervais* le Fevre, né le 15 Août 1685. docteur de Sor-

Digitized by Google

bonne ; 3. *Geneviéve-Agnès* le Fevre, née le 21 Novembre 1686. qui épouſa le 28 Octobre 1711. *Louis-Maximilien* Titon, ſeigneur de Villegenou, marquis d'Ogon, &c. 4. *Michel-Gervais* le Fevre, né le 27 Juillet 1687. reçu chevalier de Malte le 11 Novembre 1709. 5. *Marie-Catherine* le Fevre, née l'an 1693. religieuſe aux Cordelieres du fauxbourg Saint Germain ; 6. *Bonaventure* le Fevre, né l'an 1694. reçu chevalier de Malte le 11 Juin 1710. 7. *Agnès* le Fevre, née en 1696.

André-Robert le Fevre, fils puîné de *Gervais*, naquit le 12 Mai 1681. Il fut enſuite conſeiller au Parlement & puis maître des requêtes. Il épouſa le 4 Janvier 1706. *Marie Catherine* Petit Pied, fille de *Pierre-François* Petit-Pied, avocat & procureur du Roi au Bureau des Finances de Paris, de laquelle il a eu, 1. *André-Gervais* le Fevre, né le 28 Octobre 1706. 2. *André-Denis* le Fevre, mort en bas âge.

Branche des ſeigneurs d'Ormeſſon & d'Amboile.

André le Fevre, chevalier, ſeigneur d'Ormeſſon & d'Amboile, fils puîné d'*Olivier*, & d'*Anne* d'Aleſſa, maître des requêtes & conſeiller d'Etat, épouſa au mois de Juillet 1604. *Anne* le Prevoſt, fille de *Nicolas* le Prevoſt, ſeigneur d'Amboile, & maître des requêtes ordinaire de la Chambre des Comptes, & de *Marie* le Mairat, fille de *Louis* le Mairat, écuyer, & de *Marie* Molé. Il eut de ſon mariage dix enfans ; ſçavoir, 1. *André* le Fevre, conſeiller au Parlement de Paris, mort ſans alliance l'an 1638. 2. *Olivier* le Fevre, ſeigneur d'Ormeſſon, qui a laiſſé poſtérité ; 3. *Nicolas* le Fevre, religieux Minime ; 4. & 5. *François de Paule* & *Jean* le Fevre, morts jeunes ; 6. *Simon* le Fevre, ſeigneur d'Eſtrelle, auteur d'une branche ; 7. *Marie* le Fevre, qui épouſa *Philippe* de Colanges, ſeigneur de Montalcan & maître des comptes à Paris ; 8. *Anne* le Fevre, née le 25 Mai 1612. religieuſe aux Annonciades de Paris ; 9. *Magdelene* le Fevre, née le 25 Juillet 1615. religieuſe au même couvent ; 10. *N....* le Fevre, religieuſe au même couvent. *André* le Fevre mourut âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Olivier le Fevre III. du nom, chevalier, ſeigneur d'Ormeſſon, d'Amboile & autres lieux, conſeiller du Roi en ſes conſeils, & maître des requêtes de ſon hôtel, intendant de juſtice en Picardie & des armées de ſa Majeſté, épouſa au mois de Juillet 1640. *Marie* de Fourcy, fille d'*Henri* de Fourcy, chevalier, ſeigneur de Cheſſi, de Trianon & d'Epinay, conſeiller du Roi en ſes conſeils, préſident en ſa Chambre des Comptes & ſurintendant des bâtimens de Sa Majeſté, & de *Marie* de la Grange, fille de *Louis* de la Grange, écuyer, ſeigneur de Trianon, & de *Marie* de Bailleul, fille de *Robert* de Bailleul, chevalier, & de *Catherine* de la Balue, niece du cardinal *Jean* de la Balue. *Olivier* le Fevre eut de ſon mariage huit enfans ; ſçavoir, 1. *André* le Fevre, qui a continué la branche des ſeigneurs d'Ormeſſon & d'Amboile ; 2. *Olivier-François de Paule* le Fevre, mort

Digitized by Google

ſans lignée ; 3. *Claude* le Fevre, prêtre & docteur de Sorbonne, ci-devant doyen & grand vicaire de la cathédrale de Beauvais ; 4. *Simon* le Fevre, chanoine régulier de Sainte Geneviéve, mort prieur de l'abbaye au bois en 1694. 5. *Antoine-François de Paule* le Fevre, baron du Cheray, &c. qui a fait la branche des ſeigneurs d'Ormeſſon-Cheray ; 6. *Charles* le Fevre, chevalier de Malte, reçu page du Roi en ſa petite écurie le 13 Mars 1669. mort en 1688. après avoir tenu galere ; 7. *Marie* le Fevre, morte en bas âge ; 8. *Françoiſe* le Fevre, abbeſſe de l'abbaye royale du Pont-aux-Dames.

André le Fevre, chevalier, ſeigneur d'Ormeſſon & d'Amboile, & fils aîné d'*Olivier* le Fevre, troiſieme du nom, fut d'abord avocat du Roi au Châtelet, puis conſeiller au Grand Conſeil, enſuite maître des requêtes & intendant de juſtice à Lyon. Il épouſa le 13 Janvier 1676. *Eléonore* le Maître, fille de *Jérôme* le Maître, préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Françoiſe* Feydeau. Il mourut en 1684. Il avoit eu de ſon mariage, 1. *Olivier* le Fevre, mort en bas âge ; 2. *Anne* le Fevre, née l'an 1679. Elle épouſa le 4 Octobre 1695. *Henri* d'Agueſſeau, marquis de Freſne, ſeigneur de Colanges & autres lieux, alors conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon procureur général au Parlement de Paris, depuis élevé à la dignité de chancelier de France, fils d'*Henri* d'Agueſſeau, conſeiller d'Etat ordinaire & du Conſeil Royal, & de *Marie-Claire* le Picard ; 3. *Henri-François de Paule* le Fevre, baron de la Queue, & ſeigneur d'Ormeſſon, d'Amboile & autres lieux, né en Mars 1681. maître des requêtes, qui le 4 Novembre 1705. épouſa *Catherine* de Cotton de la Bourdonaye, fille d'*Yves* de la Bourdonaye, maître des requêtes & intendant de juſtice dans la province de Guyenne, puis de la généralité d'Orléans, & conſeiller d'Etat en 1712. & de *Catherine* Potier de Novion, fille de *Nicolas* Potier de Novion, greffier des ordres du Roi, & premier préſident au Parlement de Paris, morte en 1758. *Henri-François de Paule* le Fevre, mort le 20 Mars 1756. dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge, doyen des ſix intendans des Finances, a eu de ſon mariage, entr'autres enfans,

1. *Marie-François de Paule* le Fevre, né le 18 Octobre 1710. marquis d'Ormeſſon & d'Amboile, ſeigneur de Noiſeau, Chennevieres & la Queue, conſeiller d'Etat, l'un des ſix intendans des Finances, adminiſtrateur de la maiſon royale de Saint Cyr, & conſeiller d'Etat en 1758. a épouſé le 2 Mai 1740. *Anne Louiſe* du Tillet, fille de feu *Jean-Baptiſte-Charles*, marquis de la Buſſiere, dont *Henri-François de Paule*, marquis d'Ormeſſon, né le 8 Mai 1741. *Anne-Catherine*, née le 4 Mai 1751. & *Henriette-Louiſe*, née le 19 Janvier 1747.

2. *Louis-François de Paule*, chevalier de Malte, commandeur de Ville-Dieu-la-Montagne, brigadier de Cavalerie, ancien exempt de la ſeconde compagnie des Gardes du Corps du Roi, appellé le commandeur d'Ormeſſon, né le 7 Mars 1712. fait brigadier de Cavalerie le 10 Mai 1748.

Digitized by Google

3. *Louis-François de Paule* le Fevre d'Ormeſſon, né le 27 Juillet 1718. reçu d'abord au Châtelet de Paris en Décembre 1738. avocat général au Grand Conſeil en Mars 1741. & au Parlement la même année, préſident du même Parlement en 1751. pourvu en 1755. a épouſé le 14 Février 1748. *Marie-Anne-Geneviéve* Lucas, fille de feu *Antoine-Jean*, conſeiller en la Grand Chambre du Parlement, dont *Anne-Louis-François de Paule*, né le 26 Février 1753. & *Marie-Geneviéve*, née en Janvier 1749.

4. *Henri-François de Paule*, né le 12 Octobre 1724. nommé abbé de Bolbonne en 1748. & chanoine de l'égliſe de Paris en 1754.

5. *Marie-Catherine*, née le 21 Décembre 1706. mariée le 17 Juillet 1724. à *Charles-Amable-Honoré* Barentin, maître des requêtes, & aujourd'hui intendant d'Orléans.

Branche des ſeigneurs d'Ormeſſon, barons du Cheray.

Antoine-François de Paule le Fevre, baron du Cheray, & cinquieme fils d'*Olivier* le Fevre III. du nom, eſt le chef de cette branche. Il fut maître des requêtes, intendant d'abord en la généralité de Rouen, enſuite en celle d'Auvergne, & enfin en celle de Soiſſons. Il épouſa en 1683. *Jeanne* le Fevre de la Barre, fille d'*Antoine* le Fevre de la Barre, maître des requêtes, intendant en la généralité de Paris, puis dans celles de Bourbonnois & d'Auvergne enſemble, & enfin gouverneur général du Canada, & de *Marie* Mandat, fille de *Galliot* Maître des comptes, & de *Marguerite* le Rebours. *Antoine-François de Paule* le Fevre mourut ſubitement à Paris le 21 Février 1712. & a eu de ſon mariage, 1. *Jeanne* le Fevre, née en Juin 1685. mariée en 1708. à *Jean* du Tillet, marquis de la Buiſſiere, comte de Nogent, baron de Pontchevron, conſeiller au Parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du Palais; 2. *Olivier*, qui ſuit, né le dernier Octobre 1686. conſeiller au Parlement, & commiſſaire aux requêtes du Palais; 3. *André-François de Paule* le Fevre, né le 25 Mars 1695. conſeiller au Parlement, & commiſſaire aux requêtes du Palais le 6 Mai 1712. marié en 1724. avec *Geneviéve* Bourgoin.

Olivier le Fevre, ſeigneur du Cheray & d'Ormeſſon, né le 20 Septembre 1686. fut reçu conſeiller au Parlement, puis maître des requêtes & commiſſaire dans le comté de Bourgogne. Il mourut en 1718. laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, remariée en 1721. avec *François-Antoine* de Chabannes Pionſac, 1. *Olivier* le Fevre d'Ormeſſon, né le 15 Septembre 1715. 2. *Marie-Marguerite* mariée le 30 Mai 1736. avec *Michel-Anne-Sébaſtien* de Roſmadec, ſeigneur du Pleſſis, des Ferrieres, de Goulaines, &c.

Branche des ſeigneurs d'Eſtrelle.

Simon le Fevre, le ſixieme des enfans d'*André* le Fevre, ſeigneur d'Ormeſſon, & de *Marie* le Mairat, eſt le chef de cette branche. Il fut ſeigneur d'Eſtrelle, & conſeiller au Grand Conſeil. Il épou-

Digitized by Google

ſa *Anne* le Mairat, ſa parente, fille de *Jean*, ſeigneur de Drou & de Barberay, baron de Bourdenay & de *Marie* Angenouſt. Il a eu de ſon mariage deux enfans, ſçavoir, 1. *Simon* le Fevre, mort jeune; 2. *Marie* le Fevre, femme de *N*.... Feydeau, ſeigneur du Pleſſis, maître des requêtes & intendant en la généralité de Pau. Elle mourut en 1706.

Branche des ſeigneurs de Lezeau.

Nicolas le Fevre, chevalier, ſeigneur de Lezeau, le ſixieme des enfans d'*Olivier* le Fevre I. du nom, eſt le chef de cette branche, qui eſt éteinte. *Nicolas* le Fevre, ſeigneur de Lezeau, fut conſeiller au Grand Conſeil, puis au Parlement, enſuite préſident aux enquêtes du Palais, & enfin maître des requêtes, conſeiller du Roi en ſes conſeils d'Etat & doyen de ces mêmes conſeils après la mort de ſon frere. Il avoit épouſé en Janvier 1609. *Marie* Hinſelin, fille de *Pierre* Hinſelin, correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie* de Netz. Il mourut au mois de Décembre 1680. âgé de quatre-vingt-neuf ans, & fut enterré au petit Saint Antoine. Il avoit ſix enfans de ſon mariage; ſçavoir, 1. *Pierre* le Fevre, né le 26 Juillet 1614. conſeiller à la Cour des Aides, & mort ſans alliance; 2. *Nicolas* le Fevre, chanoine de Notre-Dame de Paris, abbé de Clairfontaine; 3. *Claude* le Fevre, ſeigneur de Genciny, mort; 4. *Jean* le Fevre, mort en bas âge; 5. *André* le Fevre, ſeigneur de Lincourt; 6. *Marie* le Fevre, femme de *Jean* Angot, ſeigneur de la Motte, conſeiller au Parlement de Rouen.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de ſinople, & poſés* 2 & 1.

Rien n'eſt ſi commun que le nom de le Fevre ou Febvre, en différentes provinces de France.

Celle de Normandie en fournit pluſieurs, ſçavoir, dans l'élection de Valognes, un le Fevre, écuyer, ſeigneur de Graffard, qui porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagné de cinq étoiles de même,* 4 *en chef &* 1 *en pointe.*

Dans la même élection, un autre le Fevre, de la paroiſſe de Briquebec, dont les armes ſont : *d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés d'argent.*

Dans l'élection de Carentan, un le Fevre, écuyer, ſieur de Marpalu, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'argent, chapé d'or, à deux ombres de ſoleil de ſeize raies de gueules.*

Dans la généralité de Rouen, un le Fevre, ſeigneur de Beautot & de Beauval, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Janvier 1667. qui porte : *d'argent, à deux faſces ondées, & denticulées par le bas, accompagnées de ſix fleurs de lys de ſinople,* 3 *en chef &* 3 *en pointe.*

Et dans l'élection d'Argentan, un le Fevre, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

FEURS, en Mâconnois, dont les armes ſont : *loſangé d'or & de ſable.*

Renard de Feurs, ſeigneur d'Eſtours, vivant en 1330. épouſa

Iſabelle de Sacornay, de l'ancienne maiſon de Sacornay en Mâconnois. Sa poſtérité a fini à *Claude* & à *François* de Feurs, freres, morts ſans enfans, l'un en 1536. & l'autre en 1563.

FEYDEAU : *Tome II. p.* 109. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit.

Il y a une branche réſidente en la baſſe Marche, connue ſous le nom de Feydeau-Saint Chriſtophe. Le ſeigneur de Saint-Chriſtophe a actuellement trois fils au ſervice, & deux filles. L'aîné des garçons a été gendarme de la Garde, & eſt actuellement officier dans le corps des Grenadiers de France. Les deux freres puînés ſont tous deux officiers d'Infanterie au régiment de Médoc. *Jean* Feydeau, lieutenant général de la baſſe Marche, l'un des auteurs des ſeigneurs de Saint-Chiſtophe, portoit pour armes : *au chevron accompagné de deux coquillés en chef, & d'une cloche en pointe.*

Il y a dans cette même province de la baſſe Marche une autre famille du même nom, qui eſt noble d'ancienne extraction, connue ſous le nom de Feydeau-Reſonneau.

Les ſeigneurs de Reſonneau portent pour armes : *ſemé de France*, c'eſt-à-dire, *d'azur, l'écu ou écuſſon parſemé de fleurs de lys d'or ſans nombre.*

FIENNES : *Tome II. p.* 110. *col.* 1. *lig.* 24. *après* 1706. *ajoutez*, morte en couche ſans poſtérité.

FIGUIERES, en Provence : Famille qui ſubſiſte, & qui porte : *d'or, au figuier de ſinople, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent.*

Honoré de Figuieres, de la ville de Manoſque, vint s'établir à Aix, où il fut reçu conſeiller du Roi, & auditeur en la Chambre des Comptes de la même ville le 11 Février 1658. Il épouſa *Iſabeau* de Cornis, fille d'*Antoine*, & de *Françoiſe* Perrier, dont il eut,

Paul de Figuieres, reçu conſeiller en la Cour des Comptes le 26 Juin 1684. & marié avec *Magdelene* de Mouſtiers, fille de *Pierre* II. du nom, & d'*Honorée* de Margallet, de laquelle il a eu trois garçons ; ſçavoir,

1. *Jean* de Figuieres, conſeiller en la Cour des Comptes en 1715. mort ſans poſtérité.

2. *Louis-Scipion* de Figuieres, reçu dans le même office en l'an 1716.

Et un troiſieme fils, qui fut chevalier de l'ordre de Chriſt en Portugal. Ils vivent l'un & l'autre ſans alliance. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.* p. 386.

FILLÂTRE (le) : Il y a deux familles nobles de ce nom en Normandie.

L'une, élection de Carentan, qui eſt le Fillâtre, écuyer, ſieur de Marcanville.

Porte : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de ſerpent de gueules, ſurmonté d'un lambel d'azur.*

L'autre de l'élection de Valognes, qui porte : *d'argent, au hêtre de ſinople, ſoutenu d'un croiſſant de gueules.*

FILLEUL DE FRENEUSE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Janvier 1667. porte : *d'or, à l'arbre de ſinople* Elle portoit anciennement : *d'argent, à une bande de*

Digitized by Google

de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

Durant Filleul, maire de la ville de Rouen en 1268. cité pour être d'une famille noble & considérable de la ville, étoit pere de *Vincent* Filleul, qui avoit épousé *Péronelle*, morte en 1296. dont il a eu,

Enguerant Filleul. Ils sont enterrés tous les trois à la Sainte Trinité du Mont, près Rouen, où l'on voit leur tombe & leurs armes anciennes. Voyez l'*Histoire de Rouen*, *Tome V.*

Jean Filleul étoit maire de Rouen en 1289.

Raoul Filleul, maire en l'année 1309.

Jean Filleul, maire en 1332. & 1341.

Amauri Filleul, seigneur de la Freneuse, fut maire de Rouen en 1353. Il fut envoyé en ôtage en Angleterre avec *Jean* Mustel, pour la délivrance du roi Jean. Ils y sont morts tous deux. Il étoit pere de *Jacques* Filleul, maire en 1364. & de *Jean*, qui vivoit en 1404. & d'*Alisson* Filleul, femme de *Robert* de Croismare, seigneur de Limesy.

Jean Filleul étoit maire de Rouen en 1367.

Jacques Filleul, seigneur de Freneuse, fit preuves de noblesse à Rouen en 1463. *Voyez* sur cette famille l'*Histoire de la ville de Rouen*, *Tome II.* l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 415. & les *Titres de Famille*.

Il y a trois autres familles du nom de Filleul.

L'une de l'élection de Domfront, qui porte : *pallé d'or & d'azur de six pieces, coupé de même de l'un en l'autre, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

L'autre Filleul, écuyer, seigneur d'Orville, de l'élection de Bernay, porte : *pallé d'argent & de sinople de huit pieces, coupé de même de l'un en l'autre.*

Le troisieme Filleul, écuyer, sieur de la Chappelle-Gautier, porte : *d'azur, au lion d'or, à trois fasces brochantes du second, au franc quartier aussi d'or.*

FIMARCON : *Tome II. p.* 111. *col.* 2. *lig.* 32. seigneur de Tallerant, *lisez*, seigneur de Talleran en Minervois, près Narbonne.

FITIGNY, en Franche-Comté : Cette famille porte pour armes : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

FIZET : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 21 Août 1668.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de lion arrachée aussi d'or.*

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE : Famille de Picardie, marquée depuis un temps considérable par ses services militaires.

On peut en voir la généalogie imprimée dans le *Nobiliaire de la province de Picardie*, dressé par le sieur de Rousseville-Villers, procureur du Roi de la recherche de la Noblesse de cette province, sous les ordres de Messieurs Bignon & de Bernage, intendans de justice de la généralité d'Amiens.

César de Flahaut, chevalier, seigneur de la Billarderie, lieutenant colonel du régiment de Cavalerie de Saint Germain-Beaupré, avoit épousé *Françoise* Gaude de Martigneville, dont il a eu *Charles-César* de Flahaut, sei-

Digitized by Google

gneur de la Billarderie, en Boulonnois, de Saint Remy en l'Eau, &c. lieutenant général des armées du Roi, depuis le 20 Février 1734. grand croix de l'ordre de Saint Louis, premier lieutenant de la premiere compagnie des Gardes du Corps de ſa Majeſté, & gouverneur de Saint Venant, mort à Wiſſembourg le 23 Mai 1743. âgé de ſoixante-quatorze ans; & *Jérôme-François* de Flahaut, ſeigneur de la Billarderie, de S. Remy & de Morlingan, lieutenant général des armées du Roi, grand croix de l'ordre de S. Louis, major des Gardes du Corps de ſa Majeſté, & gouverneur de Saint Quentin, veuf depuis le 21 Mars 1734. de *Marie-Anne* Porlier, dont il a eu, entr'autres enfans, *Marie-Auguſte* de Flahaut de la Billarderie, reſtée fille unique, morte à Paris la nuit du 3 au 4 Mai 1738. dans la trente quatrieme année de ſon âge, étant née le 8 Novembre 1704. *Voyez* le *Mercure de France du mois de Juin* 1743.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable.*

FLAMBARD DE SAINT MARTIN : Famille de Normandie, dont les armes ſont : *de ſable, à trois beſans d'or, 2 & 1, au chef d'or.*

Gilles Flambard de Bervieres fit preuves de nobleſſe en l'élection de Bayeux en l'an 1463, ſelon le rapport de la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt, Tome III. p.* 781.

Une autre famille noble, de l'élection de Liſieux, du nom de Flambard, porte : *d'azur, à la faſce rayonnée d'or du côté du chef, & ſurmontée de deux étoiles auſſi d'or.*

FLAMENC : *Tome II. p.* 115. *col.* 2. *lig.* 17. ſeigneur de Cang, *liſez*, ſeigneur de Cany.

FLAVACOURT : *Tome II. p.* 116. *col.* 2. *lig.* 21. *liſez*, FLAVACOURT-FOUILLEUSE.

FLECELLES : *Tome II. p.* 118. *col.* 1. *lig.* 13. *François-Ferrand* d'Eſcotai, *liſez*, *François* Ferrand d'Eſcotai.

FLEURAY, ſubdélégation d'Argentan.

C'eſt une baronnie poſſédée par l'évêque de Séez, à cauſe de ſon évêché.

FLEURI : *Tome II. p.* 120. *col.* 1. *antépénultieme ligne*, marquis d'Aux, *liſez*, marquis d'Auxi.

Ibid. p. 121. *col.* 1. *lig.* 24. *après*, & eſt appellé bailli de Fleuri, *ajoutez*, Il a été en Juillet 1755. envoyé en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire de la Religion de Malte auprès du roi des Deux-Siciles.

FLEURI, famille de Paris, qui porte : *d'azur, à trois croix fleuronnées au pied fiché d'or, & une étoile de même en cœur.*

Suzanne-Marguerite de Fleuri, née le 24 Septembre 1682. du mariage de *Henri* de Fleuri, écuyer, ſeigneur de Donne-Marie, & d'*Anne* Denys, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Jacques* Fleuri, ſeigneur de Sorci, qui l'an 1532. épouſa *Catherine* d'Eſtas. C'étoient le quart-ayeul & la quart-ayeule de la produiſante.

FLEURIAU : *Tome II. p.* 123. *col.* 1. *chiffre* 1. *Jean-Baptiſte* Fleuriau, né le 26 Décembre 1711. colonel du mois de Décembre 1727. du régiment de Dragons, ci-devant Bunelles; *liſez*, *Jean-Baptiſte* Fleuriau,

Digitized by Google

marquis d'Armenonville, gouverneur & grand bailli de la ville de Chartres, bailli d'épée de Bar-ſur-Seine, brigadier des armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740. & meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons, par commiſſion du 14 Décembre 1727. eſt mort en Bohême en 1742. âgé de trente-un ans, ſans enfans d'*Anne-Philiberte-Jeanne* Amelot, mariée le 22 Octobre 1735. qui étoit fille de *Jean-Jacques*, ſeigneur de Chaillou, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangeres.

Ibid. chiffré 4. après 1725. ajoutez, mariée le 21 Décembre 1740. à *Pierre-Emmanuel* de Cruſſol, dit le marquis de Cruſſol, mort chevalier des ordres du Roi, dont deux garçons & une fille.

FLOCELIERE: *Tome II. p. 123. col. 2. antépénultieme ligne*, 2. Pean de Briel, *liſez*, 2. *Péan* de Brie.

Ibid. p. 124. col. 1. lig. 27. Paguyon, *liſez*, Puiguion.

FLORENCE: *Ibid. col. 1. antépénultieme ligne*, 1530. *liſez*, 1569.

FLORENT: Famille originaire du lieu de Bedouin, au comtat Venaiſſin, qui a formé deux branches, dont l'une fait ſa demeure à Carpentras, & l'autre à Arles.

Les armes ſont: *d'azur, au ſautoir d'or, à trois étoiles d'or en chef & flancs, & en pointe une fleur de lys d'or, ſoutenue d'un croiſſant d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 387.

FLOTTE, en Dauphiné: Les différentes branches de la maiſon de Flotte, établies en Provence, ſelon l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 389. tirent leur origine du Dauphiné, où ceux de ce nom ſont connus de toute ancienneté. Le peu de reſſemblance qu'il y a entre les armes de ces diverſes branches, ont fait croire à bien des Auteurs qu'elles ne partoient pas toutes du même tronc: mais les actes qu'elles conſervent ſont une preuve du contraire, & les armes différentes ne prouvent rien, chacun en ayant pris à ſon gré, lorſqu'elles commencerent à être fixes dans les familles.

La branche patronimique de cette maiſon a toujours gardé: *un loſangé d'argent & de gueules, au chef d'or.*

Celle tranſplantée à Nice, qui eſt éteinte depuis plus de trois cents ans, portoit: *d'or, à un mouton paſſant de ſable.*

Celle des ſeigneurs de Revel, qui a donné des grands hommes dans tous les genres, tranſplantée en Auvergne, portoit: *un faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.*

Celle d'Agoult ou de Seillans, tranſplantée en Provence, porte: *de gueules, à un lion d'or, lampaſſé & armé d'argent.*

Celle de Rocquevaire auſſi tranſplantée en Provence, porte: *de gueules, à trois oriots d'or, poſés 2 & 1, ſurmontés d'un lambel d'argent.*

Chorrier, *Hiſtoire du Dauphiné*; Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*; Ducheſne, *Généalogie des dauphins de Viennois*; Noſtradamus, Bouche, Gautrid & Couvet, *Hiſtoires de Provence*; l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*; l'*Hiſtoire de Malte*, le *Nouvel Armorial de*

Digitized by Google

Provence, & beaucoup d'autres Ouvrages connus, parlent de cette famille.

Le nom de Flotte eſt très-ancien ; car on trouve un *Arnaud* Flotte, archevêque d'Embrun, ſur la fin du neuvieme ſiécle, & un autre Flotte, qui aſſiſta dans le même temps à un Concile tenu à Nîmes, & à un autre tenu à Arles en 890. où *Louis*, fils de *Boſon*, fut élu roi d'Arles, dit Bouche, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, *Tome I. p.* 264. 769. & 773. Mais la filiation, non interrompue de cette maiſon, ſuivant un mémoire domeſtique qui m'a été adreſſé, ne commence qu'à

I. *Henri* de Flotte, qui vivoit en l'an 1080. diſent Guichenon, & Allard, dans ſon *Nobiliaire du Dauphiné*, *p.* 141. qui citent un Cartulaire de la ville d'Embrun. Dans une Chartre de 1155, où il eſt parlé de *Raymond* de Barcelonne, prince d'Arragon & marquis de Provence, il eſt dit que ſes prédéceſſeurs avoient inféodé aux ancêtres d'*Henri* & d'*Arnaud* de Flotte, freres, les châteaux de Breziers, Beaufort & Saulzet ; que les enfans d'*Henri*, dont un s'appelloit *Arnaud*, en avoient vendu une partie à l'archevêque d'Embrun, & que le marquis titulaire de Provence, comme tuteur de *Raymond-Berenger*, ſon neveu, ayant confiſqué la portion qu'*Arnaud* (oncle des fils d'*Henri*), avoit en ſes fiefs, pour crime énorme commis par lui, (ce qui fut, ſans doute, quelque violence faite à l'archevêque, comme l'ont cru quelques Auteurs), donna à l'archevêque l'inveſtiture, tant de la portion des enfans d'*Henri*, que de celle d'*Arnaud*, moyennant la ſomme de onze mille ſols Melgoriens. Ceci eſt le précis de la Chartre (*a*). *Henri* & *Arnaud* eurent une ſœur, nommée *Joſſeranne* de Flotte, mariée à *Bertrand*, ſecond comte de Forcalquier, qui donna aux chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem & aux Templiers, une fort grande quantité de terres, & notamment la ville de Manoſque, dit Bouche, *Hiſt. de Provence*, *Tome II. p.* 138. & *ſuivantes*. *Arnaud*, diſent le même Auteur & Noſtradamus, *p.* 125. prit en 1150. le parti du comte de Provence, contre la princeſſe de Baux, & il accompagna le comte de Forcalquier à la Cour de l'Empereur.

II. *Henri* eut un fils, nommé *Arnaud* I. du nom, qui donna en 1146. à l'évêque de Die la ville de Creſt & ſes dépendances, & reçut de ce prélat ſa baniere ou étendard. Le P. Colomby, qui rapporte cette donation dans ſon *Opuſcula varia*, *p.* 288. le qualifie de *vir gente nobilis & potens opibus*. Il eſt qualifié de chevalier dans une Chartre de 1172. par laquelle le comte de Forcalquier, ſon couſin germain, accorde des priviléges à la Chartreuſe de Durbon, & l'on conſerve dans les archives de la maiſon de Flotte un titre de 1178. par lequel il approuve & conſent à une donation faite par l'empereur *Frédéric* à la même Chartreuſe de Durbon. *Arnaud* eut pour femme *Adelaïs* de Comps, ſœur de *Bertrand* de

(*a*) *Elle eſt dans les archives de l'égliſe cathédrale d'Embrun, & rapportée tout au long par Guichenon, p.* 213. *& par Bouche, Tome II. p.* 121.

Digitized by Google

Comps, grand-maître de Rhodes. Ses enfans furent, 1. *Arnaud* II. du nom (*a*), qui ſuit; 2. *Raymond*, auteur de la branche des ſeigneurs de la Baume, Revel, &c. rapportée après celle de ſon aîné; 3. *Raybaud*, évêque de Vaiſons en 1193. Il aſſiſta à un Concile tenu à Vauréas en 1212. & il ſiégeoit encore en 1215. 4. *Mainfroy*, qui paroît n'avoir point eu de poſtérité. Ces quatre freres, avec leur mere, alors veuve, donnerent en 1188. le territoire de Bertaud aux Chartreuſines: cette donation eſt dans les archives de la Chartreuſe de Durbon. *Arnaud*, *Raymond* & *Raybaud* donnerent auſſi en 1200. à la Chartreuſe de Bertaud un pré & d'autres terres, pour bâtir une égliſe & une maiſon; & enfin *Arnaud* fit encore de nouvelles donations à cette même Chartreuſe: c'eſt ce que nous apprennent d'anciens titres conſervés dans les archives de la maiſon de Flotte.

III. *Arnaud* II. du nom, ſeigneur de la Roche & de Jarjaye, fut préſent (*b*) en 1202. au contrat de mariage de *Béatrix* de Forcalquier, ſa parente, avec *André* de Bourgogne, dauphin de Viennois. Il eut pour enfans, 1. *Oſaſica*, qui ſuit; 2. *Pipert*, qui ſuccéda à *Raybaud*, ſon oncle, dans l'évêché de Vaiſons: il ſiégeoit en 1227. & aſſiſta à l'aſſemblée des Etats de la province d'Arles, tenue à Orange; 3. *Arnaud*, auteur de la branche des ſeigneurs de Roquevaire, rapportée après celle de la Baume; 4. *Joffrey*, qualifié de parent du Dauphin dans des actes de 1246. & 1252. 5. *Durand*, qui arma, avec *Oſaſica*, ſon frere aîné, pour la défenſe du ſeigneur de Chabeuil, contre l'évêque de Valence (*c*).

IV. *Oſaſica* I. du nom, ſeigneur de la Roche, de Jarjaye, &c. prêta hommage de ſon château de la Roche au Dauphin de Viennois, & fut chargé de ſa part de moyenner la paix entre ceux de la maiſon de Saſſenage (*d*) en 1250. Il paroît qu'il étoit décédé, quand ſon frere *Arnaud*, du conſentement de ſes neveux, accorda des immunités aux habitans de Jarjaye. Les enfans d'*Oſaſica* I. furent, 1. *Arnaud* III. du nom, qui ſuit; 2. *Oſaſica*; 3. *Renaud*, qui en l'an 1279. fut abſous par l'archevêque d'Aix de quelque inſulte faite aux Chartreuſines de Bertaud; 4. *N.*... de Flotte, mariée à *Guillaume* de Poitiers, comte de Valentinois & Diois. A l'acte d'un traité fait entre ſon fils *Aimard*, & le dauphin *Guigues*, qu'elle approuva, pend ſon ſceau aux armes de la maiſon de Flotte; ce qui prouve qu'elle étoit fille d'*Oſaſica* I. du nom, & non d'*Oſaſica*,

(*a*) *L'Auteur du* Nouvel Armorial de Provence, *imprimé à Avignon en l'année 1757. fait cet* Arnaud *II. fils d'*Arnaud *I. du nom, auteur de la branche des ſeigneurs de Roquevaire; mais il ſe trompe, car c'eſt un autre* Arnaud, *troiſieme fils de cet* Arnaud *II. du nom.*

(*b*) *Voyez les Archives du Royaume d Aix, dont parle Bouche, Tome II. p.* 179.

(*c*) *Voyez Chorrier, Tome II. p.* 87.

(*d*) *Chorrier, Hiſtoire de Saſſenage, p.* 42.

Digitized by Google

prince de Royans, comme on se l'est imaginé.

V. *Arnaud* III. du nom, seigneur de la Roche, &c. est nommé en 1278. (*a*) dans les preuves de l'*Histoire des Dauphins*, parmi les souverains du pays, avec les comtes de Valentinois, de Geneve, & les seigneurs de Lunel, de Montelimar, de Roussillon, de la Tour, de Montauban, &c. Il eut un fils nommé *Ozasica*, qui suit.

VI. *Ozasica* II. du nom, seigneur de la Roche, &c. est qualifié dans un acte de 1295. fils & héritier d'*Arnaud* III. & majeur de vingt-cinq ans. En cette qualité il reconnoît tenir la terre de la Roche en fief, vendable du comte de Valentinois, sous la supériorité du Dauphin (*b*), & il en fit hommage au même Dauphin le 10 Mai 1297. Il suivit l'empereur *Albert* en Italie, & il signa avec les plus grands seigneurs du Dauphiné, une ligue offensive & défensive envers & contre tous, excepté l'Empereur, le roi de Jerusalem & de Sicile, le Dauphin, & autres (*c*), le 9 du mois de Novembre 1309. Il se trouva en 1315. à la journée de Varey. Ses enfans furent, 1. *Arnaud* IV. du nom, qui suit; 2. *Artauld*, abbé de Doulx; 3. *Jean*, coseigneur d'Argençon, qui, suivant un acte de l'année 1329. fit hommage de cette terre (*d*).

VII. *Arnaud* IV. du nom, seigneur de la Roche, Montsaleon, Monteius, Argençon, Jarjaye, &c. reconnut en 1328. au comte de Valentinois la terre de la Roche, sous la supériorité du Dauphin (*e*), & en 1332. 1335. & 1337. Il en fit hommage au Dauphin, ainsi que de toutes ses autres terres (*f*). En 1342. il en reçut de grands priviléges; sçavoir, que la supériorité de ses terres ne pourroient être transmises qu'aux successeurs des Dauphins; qu'elles passeroient aux femelles, aussi-bien qu'aux mâles; que les Flottes y mettroient un Juge d'appellations, & qu'ils continueroient de faire la guerre à leurs ennemis (*g*). *Henri* de Villars, régent du Dauphiné en l'absence du dauphin *Humbert*, le consulta en 1346. sur des propositions faites par l'Empereur. Pendant le voyage d'Outre-mer du Dauphin, il fut bailli du Gapençois, & châtelain du pays: en cette qualité il transigea avec le lieutenant du Dauphin, au sujet de la découverte d'un certain trésor; ce qui le brouilla avec le Dauphin, dit l'Auteur des

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume de France, caisse du Valentinois.*

(*b*) *Archives du Royaume de l'année 1295. caisse de Gapençois.*

(*c*) *Voyez Chorrier, Histoire de Sassenage, p. 42.*

(*d*) *Voyez les mêmes Archives du Royaume, Registre coté* de hommagiis, *& marqué d'une croix*, fol. 45.

(*e*) *Registre coté* 3. Liber Franc. Nicoleti, fol. 289.

(*f*) *Registre coté* Denominatio nobilis Comitatus Vapinæ, litt. I. fol. 11.

(*g*) *Registre coté* fragmenta Codicis Humbertti Pilati ad annos 1340. 1341. *& 1342. au cahier 6. p. 33.*

Digitized by Google

Mémoires pour ſervir de ſuite à l'*Hiſtoire du Dauphiné* (*a*): mais la réconciliation ſe fit par le moyen de *Béatrix* l'Allemand, ſa femme, fille de *Guigues*, ſeigneur de Vaubonois, & parente du Dauphin (*b*). Il eut de ſon mariage pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Oſanica* III. du nom, qui ſuit; 2. *Raymond*, ſeigneur de Jarjaye, auteur de la branche des coſeigneurs de Jarjaye, rapportée après celle des ſeigneurs de Roquevaire; 3. *Arnaud*, mort ſans poſtérité; 4. *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

VIII. *Oſanica* III. du nom, ſeigneur de la Roche, de Montmaur, &c. prêta en l'an 1368. ſerment de fidélité au Roi Dauphin, avec les autres ſeigneurs du Dauphiné. Il eſt nommé dans un acte de 1369. *Pacis conſervator inter regis Franciæ & provinciæ comitem.* Il ſe trouva à la bataille de Roſbecque, où il ſe ſignala; & comme la même année il fut tenu un chapitre général de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dans lequel il fut réſolu qu'on aſſiſteroit le grand-maître de Heredia, & où il fut délibéré qu'on iroit avec les chevaliers Teutoniques à la conquête de la Pruſſe. *Oſanica* de Flotte, le vicomte de Clermont, le baron de Saſſenage, & *Aimar* de la Tour, ſeigneur de Vinay, ne voulurent pas, dit l'Hiſtorien du Dauphiné (*c*), en 1382. perdre le reſte de cette campagne, & ils furent chercher une nouvelle gloire dans cette expédition. *Oſanica* laiſſa de *Matheline*, ſa femme, fille de *Guillaume*, ſeigneur de l'Eſpine, & de *Mabile* d'Anduſe, 1. *Arnaud*, mort ſans poſtérité, qui fit ſa mere ſon héritiere; 2. *Jean*, qui ſuit, en faveur duquel ſa mere teſta le 7 Mai 1406. 3. *Aimard*, ſeigneur de Montclus, auſſi mort ſans poſtérité; 4. *Marguerite*, mariée à *Bertrand* d'Agoult, ſeigneur de Beurrieres.

IX. *Jean* I. du nom, ſeigneur de la Roche, Montclus, Montſalcon, Jarjaye (*d*), &c. eſt qualifié puiſſant ſeigneur & héritier de *Matheline* de Morges, ſa mere. Il fut tué avec ſon frere *Aimard* à la bataille de Verneuil en l'an 1424. Il eut d'*Eléonore* de Tollon de Saint Jalle, ſa femme, 1. *Sochon*, qui ſuit; 2. *Georges*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

X. *Sochon* épouſa le 13 Juin 1434. *Marguerite* de Montauban, fille d'*Aimard*, ſeigneur de Montmaur, & de *Marguerite* de Rame; & le 13 Février 1446. il rendit hommage des ſeigneuries de la Roche, de Montclus, de la Baſtie, Montſalcon, Saint Etienne en Devolvy, Saint Didier, Argençon, & d'une partie

(*a*) Idem ad annum 1346. *au cahier* 3. *p.* 5. & ad annum 1347. *au cahier* 2. *p.* 11.

(*b*) Arnauld *en étoit parent de plus près par* Béatrix *de Forcalquier, femme du dauphin* Guigues-André, *qui deſcendoit de* Joſſeranne *de Flotte, femme de* Bertrand *III. du nom, comte de Forcalquier.*

(*c*) *Voyez* Chorrier, *Tome II. p.* 377.

(*d*) *Il prêta hommage de toutes ſes terres le* 26 *Novembre* 1413. *Voyez le cinquieme Regiſtre de* Pierre Parnety, fol. 25.

Digitized by Google

de la terre de Montmaur, qu'il poſſédoit par indivis avec la maiſon de Montauban. Voilà les ſeules terres qui reſtoient alors dans cette famille de quatre-vingt, ou environ, qu'elle avoit poſſédée. *Sochon* épouſa en ſecondes noces en 1449. *Honorée* de Brancas à Avignon. Il fut un des zélés partiſans du dauphin *Louis*; il l'accompagna à la guerre de Flandres & à celle contre la Savoye. Ce Prince, pendant ſon voyage de Bourgogne, lui confia le ſoin du Viennois; enſuite il le fit ſon maître d'hôtel par brevet du 17 Février 1446. & gouverneur de la Cotte de Saint André. Il n'eut qu'un fils, nommé *Claude*, qui ſuit, avec lequel il préſenta requête au Conſeil pour obliger la veuve de *Raymond* de Montauban, de leur fournir les titres pour la terre de Montmaur, & la même année il vendit à *Jean* Baille une rente de cinquante-huit florins ſur les tailles & les cens réels du lieu de Saint Didier.

X I. *Claude*, ſeigneur de la Roche, &c. vendit à *Pierre* de la Baume de Suze une partie de ſa terre de Montclus, pour le prix de huit cents écus d'or. Il eſt fait mention dans ſon teſtament du 13 Juillet 1495. de ſa femme *Colette* de Laudun, & de ſes enfans, qui furent, 1. *Georges*, qui ſuit; 2. *Jean*, ſeigneur de la Baſtie, Montſaleon, & d'une partie de la terre de Montclus, auteur de la branche des ſeigneurs de la Baſtie, &c. rapportée après celle des coſeigneurs de Jarjaye; 3. *Gaſpard*, mort ſans poſtérité; 5. & 6. *Magdelene* & *Alix*.

X I I. *Georges*, ſeigneur de la Roche, &c. épouſa *Marguerite* de la Tour-Saſſenage. Dans ſon teſtament du 19 Octobre 1531. Il eſt fait mention de ſa femme, & de ſes enfans, qui ſont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Honoré* de Bonne, ſeigneur d'Auriac & de la Bahette, & en ſecondes noces à *Antoine* Forel, ſeigneur d'Aſpremont, & autres lieux; 3. & 4. *Claude* & *Antoine*, chevaliers de Malte, dont le premier fut gouverneur de Grenoble, & le ſecond, commandeur d'Eſpaillon & d'Eſchirolles, député en 1565. par ſa Religion, pour aller reconnoître le fort Saint Elme, attaqué par les Turcs, & enſuite vers le roi de France, pour lui apprendre ce qui s'étoit paſſé au ſiége de la ville de Malte (*a*).

X I I I. *Jean* II. du nom, ſeigneur de la Roche, baron de Montmaur, &c. épouſa *Antoinette* de Montauban, fille unique de *Gaſpard*, baron d'Aix & de Montmaur, gouverneur du Gapençois & colonel d'un régiment d'Infanterie, & d'*Antoinette* de Clermont. *Gaſpard* de Montauban chargea par ſon teſtament les enfans iſſus de ce mariage, & leur poſtérité, de porter ſon nom & ſes armes. *Jean* II. de Flotte fit hommage de ces terres (*b*) en 1543. Le maréchal de Bouſſicaut, alors gouverneur du Dauphiné, ayant défendu la chaſſe, *Jean* de Flotte, malgré

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire de Malte, par Boriot, Tome III. p. 551. & 718.*

(*b*) *Regiſtre cotté* Denumeratio & pernobilis totius Delphinatûs, fol. 727.

Digitized by Google

la défenſe de ce maréchal, courut le cerf à grand bruit, & avec beaucoup de monde. Bouſſicaut irrité de ſa déſobéiſſance le fit arrêter & enfermer dans une des tours de la Cotte Saint André. La Nobleſſe de la province prétendant que la chaſſe étoit un de ſes principaux droits, s'aſſembla au nombre de huit cents gentilshommes pour venger cette injure. Ils inveſtirent le château de Bouſſicaut, & lui cauſerent tant de frayeur qu'il s'enfuit de ſon gouvernement, à la faveur d'une nuit obſcure, & n'y revint plus, dit Chorrier, *Hiſt. du Dauphiné*, *p.* 378. *Jean* de Flotte eſt compté parmi les grands hommes de ſon temps. Il ſe ſignala dans les guerres de Flandres, & en 1569. il teſta en faveur de ſes enfans, qui furent, 1. *Balthaſard* I, du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 3. *Jacques*, chanoine à Gap; 4. *Françoiſe*, mariée à *Aimard* de Poiſieu, ſeigneur du Paſſage, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Valence, & lieutenant général au-delà les Monts. *Jean* de Flotte eut encore en l'année 1552. de *Jeanne* Didier, demoiſelle libre & non mariée, un fils naturel, nommé *Jean* de Flotte, auteur de la branche de la Freydiere & de Tivolay. Ce fils naturel, qui ſe ſignala dans le ſervice, en commandant en divers temps deux régimens, fut légitimé & confirmé dans la nobleſſe de ſa race par lettres patentes du mois d'Août 1602. Il eut un fils de *Françoiſe* de Rouet de Moras, ſon épouſe: mais cette branche s'eſt éteinte dans les enfans de *Balthaſard*, ſon fils unique, tous morts ſans poſtérité.

XIV. *Balthaſard* I. de Flotte de Montauban, comte de la Roche, baron de Montmaur, fils aîné de *Jean* II. du nom, vendit en 1576. la terre de Saint Etienne en Devolvy à *Gaſpard* Fléchard, évêque de Grenoble. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, gouverneur de Romans & de Saint Marcellin, & meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie. Il ſe ſignala aux journées de Coutras, d'Arques & d'Ivry, Fontaine-Françoiſe, & autres. Sa terre de la Roche fut érigée en comté en l'année 1592. ſelon le rapport d'Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*, *p.* 141. & en 1661. il étoit conſeiller d'Etat d'épée, & grand écuyer de Savoye. Il commanda l'armée de France, tantôt en chef, tantôt ſous le maréchal de Bellegarde, dans le marquiſat de Saluces, d'où il chaſſa Biragues. Il étoit encore mineur quand il épouſa *Iſabeau* des Aſtards de Loudun. Il en eut un fils, nommé *Balthaſard*. Ce *Balthaſard* eut trois enfans, nommés, le premier *Jean-Baptiſte*, ſeigneur de Majeur & Mirabel, au diocèſe de Viviers, & grand-maître des Eaux & Forêts en Languedoc, Dauphiné & Provence; le ſecond, *Henri*, ſeigneur de Monteillet, & le troiſieme, *Guillaume*, ſeigneur de Seneiras. Mais le mariage de *Balthaſard* I. ayant été diſſous, & déclaré nul, ces enfans furent déboutés par deux arrêts du Parlement de Grenoble, de leurs prétentions ſur la maiſon de Flotte. On dit leur poſtérité éteinte & fondue dans la maiſon de Brancas-

Digitized by Google

Villeneuve. *Balthaſard* I. ſe remaria le 30 Octobre 1590. à *Marthe* de Clermont d'Amboiſe, fille d'*Antoine*, marquis de Renel, & de dame *N.*... de Savoye-Tende, dont l'ayeule étoit *Françoiſe* de Foix, comteſſe de Tende, qui avoit pour frere utérin *Henri* de Saluces, baron de Miolans. Les enfans ſortis de ce mariage furent, 1. *Jean-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Charles-Emmanuel*, meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie de la Cornette Blanche, qu'il mena au ſiége de Montauban, fait par le connétable de Leſdiguieres; 3. *François*, ſeigneur d'Aurouze: ces deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

XV. *Jean-Guillaume*, comte de la Roche, &c. épouſa le 6 Décembre 1633. *Gabrielle* Foreſta, fille de *François*, ſeigneur de Rougiers, & de *Claudine* de Caſtellane-Grignan. Il eut de ce mariage, 1. *François-Marie*, qui ſuit; 2. *Gabrielle*, mariée en 1664. avec *François* Rolland, ſeigneur de Raillanette; 3. *Alix*, femme de *Jean* Rouc, ſeigneur de Lamanon; 4. *Jean-Joſeph*, mariée avec *Honorée* d'Agoult, comtesse de la Baume & des Arnauds, de laquelle terre il fit hommage en l'année 1686. Il en eut *Pierre*, capitaine dans le régiment d'Aunis.

XVI. *François-Marie*, comte de la Roche, &c. fit hommage de cette terre (*a*) en 1688. & épouſa *Jeanne* de Faure de Vercors, fille de *François*, & de *Jeanne* de Rochaz, qui deſcendoit des ſeigneurs d'Aiglun. Il en eut, 1. *Joſeph-Balthaſard*, qui ſuit; 2. *Jean-François-Gaſpard*, capitaine dans le régiment de Baſſigny; 3. *Raymond*, capitaine dans le régiment de Talard; 4. *Charles*, capitaine dans le régiment de l'Orléanois; 5. *Jean-François*, prêtre de l'Oratoire.

XVII. *Joſeph-Balthaſard*, comte de la Roche, &c. ſe maria le 3 Janvier 1718. avec *Magdelene* de la Villette, fille d'*Antoine-François*, ſeigneur de Surmeyer & coſeigneur de Veines, & de *Françoiſe* de Mainier, qui étoit de la famille des ſeigneurs de Rochefort & de Modan. Il décéda en 172... & laiſſa quatre enfans, dont deux garçons & deux filles; ſçavoir,

1. *Antoine-Joſeph-Arnaud*, qui ſuit.

2. *Charles-Raymond-Emmanuel.*

3. *Marthe-Françoiſe.*

4. *Marie-Magdelene.*

Ces enfans plaident contre la maiſon d'Agoult, pour en recouvrer la baronnie de Montmaur, & autres terres aliénées par leur biſayeule, nommée *Gabrielle* de Foreſta.

XVIII. *Antoine-Joſeph-Arnaud*, comte de la Roche, &c. a épouſé le 31 Mars 1757. *N.*... de Poncet de Laye.

Branche des ſeigneurs de la Baume, des Arnauds, d'Andaon, de Revel, de Salmeranges, d'Eſcole, de Maymont, d'Enneziac des Vaux, &c. éteinte au dixieme degré.

Cette branche a donné deux chanceliers, & un amiral de France.

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume, regiſtre du Gapençois*, fol. 62.

Digitized by Google

III. *Raymond* de Flotte, fils puîné d'*Arnaud* I. du nom, & d'*Adelaïs* de Comps, donna, comme on l'a dit, en l'an 1188. avec ſa mere & ſes trois freres le territoire de Bertaud aux Chartreuſines. Il fut préſent en 1212. à une tranſaction entre la comteſſe de Forcalquier, ſa parente, & les moines de Montmajour (*a*). Son château d'Andaon dans la viguerie de Grace fut donné en 1230. par le comte de Provence à *Romieu* de Villeneuve, ſon premier miniſtre (*b*), & en 1244. *Bertrand* de Comps, grand-maître de Rhodes, écrivit à ce *Romieu* de Villeneuve pour lui recommander les intérêts de *Raymond* de Flotte, ſon neveu, auprès du comte de Provence, & du Dauphin, ſon autre neveu. *Raymond* laiſſa *Raimbaud*, qui ſuit.

IV. *Raimbaud* I. du nom, fit hommage en 1227. au Dauphin de ſon château de la Baume, & la même année il fut condamné par ſentence à céder au prieur d'Aſpres la ſupériorité de la Baume. Il eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. un autre *Pierre*, auteur du premier rameau de cette branche éteint dans la perſonne de ſon arriere petite-fille, *Guicharde* de Flotte, dame de la Baume, mariée avec *Rainaud* de Raimond, qui fit hommage le 18 Décembre 1361. de la terre de la Baume, appartenante à ſa femme; 3. *Raymond*, auteur du ſecond rameau, qui en a produit pluſieurs autres, dont il ſera fait mention ci-après; 4. *Guigues-Gérard*, bailli de Mâcon en l'an 1295. & de Périgord en 1298. auquel le Roi lui fit délivrer en 1300. la ſomme de trois mille livres pour les gages des Gendarmes qu'il avoit amené pour la guerre de Flandres (*c*); 5. une fille, mariée en 1280. à *Pierre* Aycelin, ſeigneur de Breſſolles, dont quatre garçons, qui furent, l'un, *Etienne*, chevalier; l'autre, *Gilles*, archevêque de Narbonne, & chancelier de France; le troiſieme, *Hugues*, cardinal, & le quatrieme, *Jean*, évêque de Clermont.

V. *Pierre* I. du nom, ſeigneur de la Baume, de Revel, de Salmeranges, &c. fut un des plus grands hommes de ſon temps. Chorrier, l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, & celle des Chanceliers de France, en parlent avec éloge. En 1294. le Roi lui donna pour récompenſe de ſes ſervices la terre de Revel en Auvergne, la ville de Salmeranges, la jouiſſance de Lumigny en Brie, &c. En 1297. il conclut la tréve entre Philippe le Bel & le roi d'Angleterre. Il fut envoyé la même année à Rome pour la canoniſation de Saint Louis, où il reſta juſqu'en 1298. avec le duc de Bourgogne, & le comte de Saint Paul. A ſon retour il fut honoré de la dignité de chancelier de France, & en 1300. il fut encore envoyé à Rome, en qualité d'ambaſſadeur, où il ſoutint vivement les intérêts du Roi. Le Pape lui ayant dit qu'il avoit en France le pouvoir temporel, comme le ſpiri-

(*a*) *Voyez Bouche*, *Tome II. p.* 206.
(*b*) Idem, *Tome II. p.* 239. *Robert*, *Tome II. p.* 72.
(*c*) *Voyez le P. Anſelme*, *en ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome I. p.* 359.

Digitized by Google

tuel ; *Pierre* de Flotte répondit à Boniface VIII. *Celui du Roi mon Maître eſt réel, & le vôtre eſt* verbal ; & voyant que le Pape perſiſtoit toujours en ſes menaces, il ajouta : *Souvenez-vous, Saint Pere, que votre épée n'eſt que de paroles, & que celle du Roi mon Maître eſt d'acier* (*a*). La Chronique de Nangis dit que *Pierre* de Flotte I. du nom, mourut les armes à la main en 1302. à la bataille de Courtray. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, ſeigneur de Revel, qui ſuit ; 2. *Artaud*, abbé de Vezelay en l'an 1316. & principal conſeiller de *Louis*, comte de Flandres ; 3. *Françoiſe*, mariée à *Bompar*, ſeigneur de Montmorin ; 4. *Guigonne*, femme de *Hugues*, ſeigneur de Marzé.

V I. *Guillaume* I. du nom, ſeigneur de Revel, d'Eſcole, &c. marcha ſur les traces de ſon pere. En 1316. le comte de Clermont, fire de Bourbon, le choiſit pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires. En 1317. le 7 Février, il obtint que ſon château de Revel, qui relevoit de Pont-Château, appartenant au Dauphin de Viennois, reſſortiroit dorénavant à Riom, ville d'Auvergne. Dans les années de 1326. 1328. & 1329. il fut envoyé pour traiter d'accommodement entre le Dauphin & le comte de Savoye. En 1330. le Roi l'employa au traité de paix fait avec l'ambaſſadeur du roi d'Angleterre : en 1336. il conclut un traité d'alliance avec le roi de Caſtille : en 1339. il fut honoré de la dignité de chancelier de France, & en cette qualité il obtint en 1341. droit *de* marché pour les terres de Tours, de Salmeranges, Plaſſac & Lurmigny. En 1342. & 1343. il avoit été envoyé par le Roi avec *Louis* de Savoye à Avignon, pour la négociation du Dauphiné, & il fut préſent à la donation qui fut faite de cette province à la France. En 1348. il ſe démit de la dignité de chancelier de France, & ſa Majeſté le gratifia de trois mille livres de rentes à prendre ſur le thréſor royal. En 1350. il négocia le mariage de *Charles* de France, fils du Roi, avec *Charlotte* de Bourbon, & enfin en 1352. il fut employé au traité de tréve avec l'Angleterre. *Guillaume* de Flotte ne rendit pas moins de ſervices au Roi dans les guerres de ſon temps. En 1340. il partit de Paris avec huit chevaliers & vingt écuyers, & ſe trouva à la bataille de Bovines. En 1346. il ſe rendit à Compiegne avec dix chevaliers & ſoixante écuyers. Sa carriere fut longue & glorieuſe. On le trouve continuellement employé, ſoit dans les négociations, ſoit à la guerre, pendant l'eſpace de cinquante ans, & dès l'an 1302. il avoit déja rendu de grands ſervices à l'Etat, puiſque le Roi lui donna alors pour récompenſe quatre cents livres pariſis de rente. Il fut marié trois fois ; en premieres noces à *Alix* de Châtillon, dame d'Eſcolles ; en ſecondes, à *Elis* de Mello, & en troiſiemes, à *Jeanne* d'Amboiſe, dame de Triſauges, de Plaſſac & de la Ferriere en Vendomois. Il eut du premier lit ſix enfans, dont deux garçons

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire des démêlés de* Boniface VIII. *avec* Philippe le Bel, *p.* 11. *&* Mezeray, *édit. de* 1643. *Tome I. p.* 702.

Digitized by Google

& quatre filles, qui furent, 1. *Pierre* II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, abbé de Saint Médard de Soiſſons en 1323. 4. *Jeanne*, mariée à *Jean*, ſeigneur de Montboiſſier; 5. *Allemande*, qui fut mariée quatre fois; 1°. à *Arnaud*, vicomte de Polignac; 2°. à *Euſtache* de Conflans, ſeigneur de Mareuil; 3°. à *Enguerrand* de Coucy, vicomte de Meaux, & 4°. à *Gaucher* de Châtillon, ſeigneur de la Ferté, en Ponthieu; 6. *Mahaut*, mariée deux fois, d'abord à *Jean* de Montmorency Marly, enſuite à *Jean* de Meudon, chevalier.

VII. *Pierre* II. du nom, ſeigneur de Revel, d'Eſcole, &c. ſervit dans les guerres de 1337. 1339. & 1340. avec pluſieurs chevaliers & écuyers qui l'accompagnerent. En 1345. il fut revêtu de la charge d'amiral de France. En 1347. le Roi l'employa pour faire un traité d'alliance entre le Dauphin & le fils de Beaujeu. Il mourut avant ſon pere: ſa femme fut *Marguerite* de Châtillon, fille de *Gaucher*, & de *Marguerite* de Flandres, dame de Dampierre, mere de *Guillaume*, qui ſuit, duquel ſon ayeul eut la garde.

VIII. *Guillaume* II. du nom, ſeigneur de Revel, &c. ſervit en Flandres en l'année 1383. avec deux chevaliers & ſeize écuyers. En 1413. il traita avec le duc de Bourbon. Il épouſa *Marguerite* de Beaumont, fille de *Louis*, ſeigneur de Sainte Geneviéve, ſouverain maître d'hôtel de *Charles-Dauphin*, duc de Normandie. Il la fit empoiſonner pour cauſe de mauvaiſe conduite. Il obtint ſa grace le 2 Juillet 1368. & ſe remaria avec *N.* . . . . de Machau, dame de Montereſſoy, & en troiſiemes noces avec *Béatrix*, dauphine d'Auvergne. Il eut du premier lit un fils, nommé *Antoine*, qui ſuit.

IX. *Antoine* de Flotte, ſeigneur de Revel, &c. ſervit dans les guerres de Flandres, & mourut avant ſon pere à la bataille de Roſbecque. Il avoit été marié avec *Catherine* de Couſan, fille de *Guy*, ſeigneur de Couſan, &c. ſouverain maître d'hôtel du Roi, & de *Marguerite* de la Tour d'Auvergne. Il n'en eut qu'une fille, nommée *Jeanne*, qui ſuit.

X. *Jeanne* de Flotte, dame de Revel, &c. fut fiancée (*a*) en l'année 1384. du vivant de ſon ayeul, à *Antoine*, comte de Bologne, ſeigneur de Montgaſſon, fils de *Godefroy* de la Tour d'Auvergne (*b*): mais le fiancé étant mort en Hongrie, *Jeanne* épouſa *François* d'Aubichecourt, ſeigneur de Villoiſeau, chambellan du duc de Bourbon. En faveur de ce mariage, le même duc de Bourbon, qui l'appelloit ſon couſin, lui donna la ſeigneurie de Rochefort & ſes dépendances. Il mourut quelque temps après, & *Jeanne*, n'en ayant point eu d'enfans, ſe remaria à *Jacques* de Châtillon, ſeigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollincourt, & grand pannetier de France. Elle n'eut point auſſi d'enfans de ce ſecond mari, &

(*a*) *Le contrat de* Jeanne *de Flotte, dame de Revel, a été donné au Public par Juſtel.*

(*b*) *Voyez les Preuves fournies par la maiſon de la Tour d'Auvergne, p.* 89.

fit en 1431. *André* de Chauvigny, son héritier (*a*).

Rameau des seigneurs de la Baume, des Arnauds & d'Andaon, éteint.

V. *Raymond* II. du nom, seigneur de Courbons, troisieme fils de *Raimbaud* I. vivoit en 1320. Il épousa la fille unique de *Geoffroy* de Cros, seigneur de Cuebris, Saint Paul de Vence & de Saint Antonin, qui portoit : *d'or, à six couronnes de laurier de sinople.* Ses enfans furent, 1. *Guy*, qui suit ; 2. *Antoine*, rapporté après la postérité de son aîné ; 3. *Louise*, mariée à *Guillaume-Adalbert*, seigneur de Peirere ; 4. *Bertrand*, grand prieur de Saint Gilles (*b*), décédé en 1376.

VI. *Guy*, seigneur de Courbons, donna en 1348. une procuration assez singuliere à *Guillaume* de Montaulieu, qui étoit de lui chercher en mariage telle demoiselle & telle dot qu'il aviseroit bon être. Il y est qualifié fils de feu *Raymond*, chevalier de Saint Sauveur, dans le comté de Nice. En 1352. il eut commission de la reine *Jeanne*, comtesse de Provence, de recevoir l'hommage des comtes de Tende. Il y est qualifié chevalier, & lieutenant pour la Reine dans le comté de Tende (*c*). En l'an 1374. il fut viguier de Marseille, charge qui n'étoit alors exercée que par des seigneurs de la premiere condition (*d*). La Table des illustres Provençaux, par M. d'Hozier, le met au rang des généraux de l'armée de Provence. Il eut pour enfans, 1. *Guigonet*, seigneur de Courbons, qui suit ; 2. *Jacques*, qui fut témoin dans le procès-verbal de la canonisation qu'on avoit entrepris de faire du pape Urbain V. abbé de Saint Victor de Marseille. Il eut une fille, nommée *Constance*, mariée en 1398. avec *Vivau* de Boniface ; 3. *Honorée*, mariée à *Pierre* l'Allemand, qui n'eut point d'enfans, & testa en faveur de *Constance*, sa niece, & légua à son neveu *Philippe*, fils de *Guigonet*.

VII. *Guigonet*, seigneur de Courbons, &c. fut viguier de Marseille en 1390. Il n'eut qu'un fils, nommé *Philippe*, qui suit.

VIII. *Philippe* de Courbons, fut, comme on vient de le dire, légataire de sa tante *Constance*, par son testament de 1426. On n'a pas d'autres éclaircissemens de ce rameau.

VI. *Antoine*, second fils de *Raymond* II. du nom, & de la fille de *Geoffroy* de Cros, hérita de sa mere des terres de Cros, de Cuebris, de Saint Paul de Vence & de Saint Antonin (*e*). On n'a de lui d'autre notion, sinon qu'il eut un fils, nommé *Jauffret*, qui suit.

VII. *Jauffret*, seigneur des mêmes terres, abolit, dit Nostra-

(*a*) *Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome I. p.* 360.

(*b*) *Voyez le Martyrologe de Malte de Gaussencourt, Tome II. p.* 292.

(*c*) *Voyez Nostradamus, p.* 398. *& Bouche, Tome II. p.* 377.

(*d*) *Voyez Ruffi, Tome II. p.* 221.

(*e*) *Voyez Robert, Tome II. p.* 72.

Digitized by Google

damus, *p.* 541. en faveur de ſes vaſſaux de Cuebris, un droit appellé *Deshomenat*, conſiſtant en ce que, lorſqu'ils ne pouvoient pas lui payer les tailles, leurs biens lui étoient acquis. Il eut deux fils, ſçavoir *Raymond*, & *Antoine*, qui ſuit. Le premier teſta en l'an 1420. en faveur de ſon frere.

VIII. *Antoine*, ſeigneur des terres ci-deſſus mentionnées, eut pour enfans *Barthelemi*, qui ſuit, & *Pons*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. *Barthelemi* n'eut qu'un fils, nommé *Georges*, qui ſuit.

X. *Georges* eut deux garçons & une fille; ſçavoir *Louis*, qui ſuit; *Gaſpard*, chevalier de Malte en 1595. & *Blanche*, mariée la même année à *Honoré* Lombart, ſeigneur de Saint Benoît.

XI. *Louis* laiſſa *Pierre*, qui ſuit; *François* & *Jean*, tous deux chevaliers de Malte (*a*) en l'année 1630.

XII. *Pierre* épouſa en 1693. *Marie* de Barcillon, qui étoit de la maiſon des ſeigneurs de Roquefort, fille de *Claude*, & de *Lucrece* Grimaldy, de laquelle il n'eut point d'enfans, & elle porta la terre de Cuebris aux Barcillons, à la charge de porter le nom & les armes de Flotte.

IX. *Pons*, ſecond fils d'*Antoine* II. du nom, coſeigneur de Meaux, de Saint Julien, de Saint Pierre, de Boutons, de Roquebrune, de Seillans, &c. épouſa en 1472. *Magdelene* de Laincel. Il aſſiſta en 1487. pour la Nobleſſe aux Etats tenus à Aix pour la réunion de la Provence à la Couronne de France (*b*). Il eut pour enfans, 1. *Honoré*, qui ſuit; 2. *Magdelene*, mariée à *Honoré* de Clari-Pontevès; 3. *Jacques*, pere d'un fils nommé *Manſuet*, chevalier de Malte en 1544.

X. *Honoré* épouſa en 1497. *Marguerite* de Boniface, fille de *Georges*, ſeigneur de Colobrieres, &c. Ses enfans furent, 1. *Boniface*, qui ſuit; 2. *Jean*, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

XI. *Boniface* étoit chevalier de Rhodes (*c*), lorſque l'Iſle de Rhodes fut aſſiégée par les Turcs. Il quitta la croix en 1564. pour ſe marier avec *Marie* d'Aube, qui deſcendoit des ſeigneurs de Roquemartinne. Le Roi étant à Aix en 1564. le fit conſul de cette ville. Il eut pour enfans, 1. *N.* . . . . de Flotte, qui ſuit; 2. *Claude*, chevalier de Malte (*d*) en 1565. 3. *Melchionne*, mariée à *François* Bonaud, coſeigneur de Roquebrune; 4. *Baptiſtinne*, femme d'*Honoré* Meynier, ſeigneur de Reveſt; 5. *Marguerite*, mariée à *Antoine* Gratian, coſeigneur de Seillans.

XII. *N.* . . . . de Flotte, fut coſeigneur des mêmes terres que poſſéderent ſes prédéceſſeurs. On n'a de lui que la qualité de pere d'un fils, nommé *Ferreol*, qui ſuit.

XIII. *Ferreol* obtint en 1613. un arrêt du Parlement de Paris, contre les vaſſaux de Seillans, le 17 Août 1613. & il eut un garçon, nommé *Louis*, qui ſuit.

(*a*) *Voyez Vertot*, *Tome I. p.* 361.
(*b*) *Voyez Noſtradamus*, *p.* 687.
(*c*) *Voyez Boſio*, *Tome II. p.* 640, & *Vertot*, *Tome II. p.* 689.
(*d*) Idem, *Tome IV. p.* 361.

Digitized by Google

XIV. *Louis* épouſa *Claire* de Graſſe, qui étoit iſſue des comtes de Bar, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Alix*, qui ſuit.

XV. *Alix* de Flotte, codame de Meaux, de Saint Julien, de Bontons, &c. épouſa en 1658. *François* de Queillanne, vicomte de Queillanne, ſeigneur de Sainte Croix & de Bourguet. Il n'eſt reſté de ce mariage qu'un garçon, qui a été chevalier de Malte.

XI. *Jean*, coſeigneur de Seillans, &c. ſecond fils d'*Honoré*, & de *Marguerite* de Boniface, épouſa en l'an 1560. *Marguerite* d'Agoult, fille unique de *Raymond*, ſeigneur de Saint Auban. Il eut de ce mariage, 1. *Joſeph*, ſeigneur de Saint Auban, qui ſuit; 2. *Auban*, coſeigneur de Seillans, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XII. *Joſeph*, ſeigneur de Saint Auban (*a*), &c. épouſa en 1580. *Marguerite* de Villeneuve, iſſue des ſeigneurs de Barjemont. Il n'en eut qu'un fils unique, nommé *Chriſtophle*, qui ſuit.

XIII. *Chriſtophle*, ſeigneur de Saint Auban, épouſa en 1610. *Iſabeau* de Glandevès, fille d'*Honoré*, baron de Montblanc. En 1632. il eut la commiſſion de lever cent hommes de guerre. En 1639. il fut appellé au ban & à l'arriere-ban de ſa province. En 1648. il fit ſon teſtament, dans lequel ſes enfans ſont mentionnés; ſçavoir, 1. *Jean* II. qui ſuit; 2. *Horace*, colonel d'un régiment d'Infanterie; 3. *Françoiſe*, mariée à *André* de Hondis, ſeigneur d'Alons; 4. *Jeanne*, mariée à *Honoré* de Chailan, ſeigneur de Villevieille.

XIV. *Jean* II. du nom, ſeigneur de Saint Auban, épouſa en 1656. *Claire* de Lombart, qui étoit iſſue des ſeigneurs de Saint Benoît, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Anne*, qui ſuit.

XV. *Anne* de Flotte, dame de Saint Auban, &c. épouſa *Alexandre-François* de Villevieille, ſeigneur de Bargemont, la Motte, &c.

XII. *Auban*, coſeigneur de Seillans, &c. ſecond fils de *Jean*, & de *Marguerite* d'Agoult, & frere puîné de *Joſeph*, fut donataire de ſa mere par acte de l'an 1628. Il épouſa *Lucrece* de Ricieud, dont il eut *Chriſtophle*, qui ſuit, & *Gaſpard*, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

XIII. *Chriſtophle*, coſeigneur de Seillans, &c. épouſa en 1628. *N.*..... de Graſſe, fille de *Charles*, ſeigneur de Gars, de Briançon, de Salegriffon, &c. & d'*Iſabeau* de Villeneuve-Barjemont. Il obtint le 16 Mai 1636. un arrêt de la Cour des Aides de Montpellier contre ſes vaſſaux de Briançon, terre ſur une partie de laquelle il avoit été colloqué pour la dot de ſa femme. Il en eut, *Scipion*, qui ſuit.

XIV. *Scipion*, coſeigneur de Gars, fut colloqué en 1663. pour la dot de ſa mere, ſur la coſeigneurie de Gars.

XIII. *Gaſpard*, coſeigneur de Seillans, ſecond fils d'*Auban*, & de *Lucrece* de Ricieud, & frere puîné de *Chriſtophle*,

(*a*) Joſeph *de Flotte fut chargé par le teſtament de* Raymond *d'Agoult, ſon ayeul maternel, en date du 17 Février* 1686. *paſſé devant* Pelicot, *notaire, de porter le nom & les armes de la maiſon d'Agoult.*

épouſa

épouſa en 1636. *N.* . . . . de Graſſe, ſœur de la femme de ſon frere. Il en eut *Jean* & *Gaſpard*, qui furent l'un & l'autre colloqués ſur des terres de la maiſon de Graſſe.

XIV. *Jean* III. du nom, coſeigneur de Seillans, fut colloqué avec *Scipion*, ſon couſin germain, ſur les terres de la maiſon de Graſſe. L'un & l'autre ſont morts ſans avoir eu de poſtérité.

Branche des ſeigneurs de Guignac & de Roquevaire, qui ſubſiſte encore actuellement en 1760.

IV. *Arnaud* III. du nom, troiſieme fils d'*Arnaud* II. & d'*Adelaïs* de Comps, eut de ſa femme *Mabille* de Roquevaire, fille de *Hugues* Doriol, & de *Béatrix* de Fos, iſſue des ſeigneurs de Guignac & de Pierrefeu, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Hugues* de Flotte de Guignac, mort ſans poſtérité.

V. *Bertrand* fut un des quatre chefs des Croiſés, qui conduiſirent une troupe de quatre cents hommes dans la Terre-Sainte, & qui firent préſent à l'égliſe de Gap, à leur retour, des dépouilles remportées ſur les Infideles. *Bertrand* élu juge-mage de Provence, où il ſe fixa, fut préſent en cette qualité à un traité de paix entre les comtes de Provence & les Marſeillois, avec ceux de la maiſon de Beaux, & le gouverneur de Provence. Il poſſéda en 1298. cette ſuprême & premiere Magiſtrature. Il eſt fait mention dans ſon teſtament de ſes pere & mere, & il y nomme pour ſon héritier *François*, ſon fils, qui ſuit, en le chargeant de porter les armes de Roquevaire, qu'il déſigne être: *d'azur, à trois oriols d'or.*

VI. *François* de Flotte, damoiſeau en 1318. fit publier en ſon nom & celui de *Hugues* de Guignac, ſon oncle paternel, un ban au château de Roquevaire, en ce que toutes perſonnes ayant feu & poſſédant biens dans l'étendue de leur domination, leur en donnaſſent aveu & dénombrement, à peine de confiſcation. Tous les vaſſaux ſatisfirent à ce devoir, & déclarerent quantité de terres ſujettes aux droits de taxes, corvées, ou champars & cenſives (*a*). *François* eut pour enfans, 1. *Hugues*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, grand commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui fit les fonctions de lieutenant du grand-maître de Heredia, durant ſa priſon, & qui en cette qualité tint à Rhodes en 1380. un chapitre général où furent faits de bons réglemens; mais le grand-maître ayant été délivré, *Bertrand* l'accompagna à Avignon, vers le Pape, qui y étoit alors, & en 1382. il aſſiſta à une aſſemblée tenue à Valence; 3. *Pierre* de Flotte, marié à *Rigaude*, dont il eut une fille, nommée *Berengere*, à laquelle il revint une portion des taxes & cens de la ſeigneurie de Roquevaire. *Rigaude* & *Berengere* teſterent le même jour en 1370. l'une en faveur de l'autre.

VII. *Hugues*, avec *Bertrand*, ſon frere, obtint en 1366. de

(*a*) *Les actes ſont contenus en trois rouleaux de parchemin aux archives de la maiſon de Flotte.*

Digitized by Google

faire publier un ban, à ce que leurs vaſſaux de Roquevaire leur donnaſſent les aveux & reconnoiſſances, ainſi qu'il avoit été pratiqué en faveur de *François*, leur pere; ce qui fut exécuté. *Hugues* fut du parti de *Charles* de Duras contre *Louis* I. duc d'Anjou, & de celui de l'union d'Aix pour le vrai Pape. Il eut d'*Alaette*, ſa femme, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Etienne*, qui tranſigea en 1418. avec les Freres Prêcheurs de Marſeille, ſur un legs que ſon pere leur avoit fait. Il vendit à *Guillaume*, ſon frere, ſa portion des droits ſur le territoire de Roquevaire.

VIII. *Guillaume* de Flotte, ſeigneur de Roquevaire, reçut avec *Etienne*, ſon frere, mort ſans poſtérité, les reconnoiſſances des habitans de Roquevaire. Dans un premier teſtament qu'il fit le 4 Septembre 1438. paſſé devant *Raymond* Bidaudy, notaire à Marſeille, il eſt fait mention de noble *Catherine*, ſa femme, & de ſon très-illuſtre fils *Bertrand* de Flotte, qui mourut avant lui, laiſſant un fils unique, nommé *Pierre*. *Guillaume*, après la mort de ſon fils *Bertrand*, fit un ſecond teſtament le 27 Février 1452. paſſé devant *André* Bauſſet, notaire à Aubagne, par lequel il déclare *Pierre* de Flotte, ſon petit-fils, ſon héritier, & lui ſubſtitue pour ſes droits ſeigneuriaux de Roquevaire un hôpital qu'il avoit fondé; & par le même teſtament il légue des vaſes d'argent & des ornemens à la paroiſſe dudit lieu, fait exécuteur de ſon teſtament le Curé, le Conſeil municipal, & noble *Bertrand* Candole, ſon compere. En 1453. il affranchit un pré qu'il avoit donné à la paroiſſe, & le même jour ſa femme fit ſon teſtament en faveur de ſon petit-fils, & elle légua à la paroiſſe de Roquevaire un fonds de terre pour avoir une croix d'argent.

IX. *Bertrand* II. du nom, ſeigneur de Roquevaire, épouſa en 1447. *Marguerite* de Remeſan, fille de *Julien*, ſeigneur des Iſles d'If & des Aiglades, maître d'hôtel & intendant des Finances de *Louis* II. duc d'Anjou. *Bertrand* II. mourut, comme on l'a dit, avant ſon pere, & laiſſa un fils unique, nommé *Pierre*, qui fut héritier de ſon ayeul.

X. *Pierre* de Flotte, iſſu des anciens ſeigneurs de Roquevaire, épouſa en 1462. du conſentement de ſa mere, *Louiſe* Durantí, fille de *Louis*, ſecrétaire du Roi, ſeigneur du Caſtelet & de Sauſſes, & ambaſſadeur vers le roi d'Arragon. Depuis l'an 1474. juſqu'en 1516. *Pierre* ſe fit renouveller les reconnoiſſances des habitans de Roquevaire par divers notaires de Marſeille, dont les ſeigneurs ſes prédéceſſeurs s'étoient réſervé la plus grande partie des directes féodales, en aliénant la terre, & que l'on conſerve encore dans la famille. Le roi *René* pour récompenſe des ſervices que *Pierre* de Flotte lui avoit rendus dans les guerres de Catalogne & ailleurs, & de ceux de ſon beau-pere, affranchit en 1479. à perpétuité (*a*) ſes biens de Roquevaire, de quelque nature qu'ils fuſſent, juſqu'à la concurrence d'un demi-feu, de tous droits

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume*, *Regiſtre coté* Aquilla, fol. 162.

Digitized by Google

gratuits, & de tous autres préſens & charges. Il tranſigea par acte paſſé le 13 Décembre 1487. devant *Georges* Gilles, notaire à Marſeille (*a*), avec le prieur & décimateur de Roquevaire, que conſéquemment à la poſſeſſion de ſes ancêtres, ſeigneurs & coſeigneurs de la paroiſſe, il continueroit de n'y payer la dixme que ſur le pied du vingtieme & vingt-cinquieme des fruits, les particuliers la payant toujours au dix-ſeptieme. Dans ſon teſtament fait & paſſé par feu *Jacques* Marin, notaire au lieu d'Aubagne, le 22 Février 1522. il conſtitue pour ſon héritier *Antoine*, ſon fils unique, & il y fait mention d'*Augier* de Flotte, ſon fils naturel, étudiant en Droit en l'Univerſité de Toulouſe, tué par *Jean* de Chabot, lequel *Augier* laiſſa un garçon, auſſi appellé *Augier*, auquel le teſtateur légua des alimens, au cas qu'il ne pût pas s'entretenir de l'office de notaire qu'il lui avoit procuré. Cet *Augier* eut des enfans dont la poſtérité eſt éteinte.

X I. *Antoine*, auſſi ſorti des anciens ſeigneurs de Roquevaire, épouſa par contrat paſſé le 21 Janvier 1503. devant Barralis, notaire à Marſeille, *Jeanne* d'Aloiſſe, fille de *Gerondon*, & de *Sillette* de Pontevès, iſſue des ſeigneurs de Château-Regnard. *Pierre* de Flotte, ſon pere, lui fit donation des taxes, cens & autres droits féodaux de Roquevaire. Il fut en l'année 1536. un des commandans de l'Infanterie de Provence (*b*), qui repouſſa l'empereur *Charles-Quint*. Il eut pour fils *Nicolas*, qui ſuit.

X I I. *Nicolas*, ſieur de Roquevaire, épouſa en 1559. *Anne* de Meynier, fille de *Raymond*, & de *Françoiſe* d'Aquin. En l'an 1567. il obtint du roi Charles IX. comte de Provence, & en 1596. du roi Henri IV. des lettres patentes de confirmation du privilége, accordé à *Pierre* de Flotte, ſon ayeul, d'exemption pour les biens de Roquevaire (*c*). Dès 1569. il avoit été gratifié par le Roi d'un office de conſeiller au Parlement, auquel il fut reçu la même année, & en 1591. il fut député par le gouverneur de la province & par le Parlement, pour aller à Marſeille contre les Factieux de cette ville, avec le baron de Mexillans, & les ſieurs de Villeneuve, de Vento & de Laurens. Avec trois cents Cuiraſſiers ils ſurprirent de nuit, par eſcalade, les murs de l'abbaye Saint Victor. La même année (*d*), il fut député avec l'évêque de Ciſteron par les trois Etats de la province, pour aſſiſter aux Etats Généraux tenus à Orléans. Par un premier teſtament fait en 1602. il légua ſon office de conſeiller à *Joſeph* de Flotte, ſon fils aîné: mais ce fils étant prédécédé, il en fit un ſecond en 1604. par lequel il déclare ſes deux héritiers, *Louis* & *Jean-Auguſtin*, ſes fils. Il prélégua à l'aîné, *Louis*, qui ſuit,

(*a*) *Voyez en ſon Extenſoire, cotte C. fol. 41.*
(*b*) *Chorrier, Table des Provençaux illuſtres, p. 185.*
(*c*) *Arrêts des 8 & 11 Novembre 1567. & des 17 Août & 6 Novembre 1596.*
(*d*) *Voyez Bouche, Tome II. p. 746. Gaufridy, p. 709. & Louvet, en ſes Additions, Tome II. p. 169.*

Digitized by Google

ſes droits ſeigneuriaux de Roquevaire, & à *Jean-Auguſtin*, auteur du premier rameau connu ſous le nom de Flotte-Saint-Joſeph de cette branche des ſeigneurs de Roquevaire, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné, ſon office de conſeiller au Parlement.

XIII. *Louis* de Flotte épouſa en 1602. *Marguerite* de Saint Martin d'Arennes, de la ville de Marſeille, fille de *François*, & de *Diane* de Joannis, iſſue des ſeigneurs de Brillanne & de Châteauneuf. Il reçut en 1627. les aveux des habitans de Roquevaire. En 1636. il teſta en faveur de ſa femme, & fit des legs à ſes enfans, qui furent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*, auteur du ſecond rameau de Flotte-la-Nau de cette même branche de Roquevaire, & dont la poſtérité ſera rapportée après celle de *Jean-Auguſtin*; 3. *Pierre*, chanoine à Pignan; 4. *Raymond*, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs; 5. *Anne*, mariée en 1630. à *Nicolas* de Beaulieu de Razac.

XIV. *François* de Flotte II. du nom, épouſa en 1646. *Chrétienne* de Forbin, qui étoit iſſue des ſeigneurs de Gardane. En 1658. il ſe remaria avec *Magdelene* d'Andron, de la branche des ſeigneurs de Marguerite. En 1663. il reçut les reconnoiſſances des habitans de Roquevaire. En 1674. il obtint un arrêt de la Cour des Comptes d'Aix, ſur l'exécution du privilége accordé par le roi *René* à la maiſon de Flotte. Il teſta en 1682. en faveur de *François*, ſon fils unique du premier lit, qui ſuit; & il légua à *Jean-Baptiſte*, ſon autre fils unique du ſecond lit, auteur du troiſieme rameau de Flotte-la-Buzinne de cette branche de Roquevaire, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de *Claude*, ci-deſſus mentionné au treizieme degré.

XV. *François* de Flotte III. du nom, ſe maria en 1682. avec *Charlotte* de Gras, iſſue des ſeigneurs de Fevenu, & en l'an 1685. il reçut les reconnoiſſances des habitans de Roquevaire, paſſées devant Negrel, notaire audit lieu. Il teſta en 1710. en faveur de ſa femme, & fit des legs à ſes enfans, qui ſont, 1. *Jean-Antoine*, capitaine dans le régiment d'Agenois, enſuite dans celui de Mieuze, & chevalier de Saint Louis, avec penſion; 2. *Joſeph*, capitaine de Galere, & chevalier de Saint Louis, auſſi avec penſion; 3. *Jean-Baptiſte*, capitaine dans le régiment d'Agenois, qui ſuit; 4. & 5. *François* & *Jean-Auguſtin*, tous deux capitaines dans le même régiment, & chevaliers de Saint Louis, avec penſion.

XVI. *Jean-Baptiſte* de Flotte-Saint-Etienne, ſe maria le 23 Juin 1727. par contrat paſſé devant Beſſon, notaire à Olioules, avec *Claire* de Virette, fille de *Joſeph*, ſieur de la Milliere. Il a de ce mariage *N.*..... de Flotte, qui ſuit; 2. *N.*..... de Flotte, qui a ſervi ſur les vaiſſeaux du Roi; & ſix filles, dont une morte: il en reſte encore trois dans le monde, non mariées, & les deux autres ſont religieuſes aux dames de Saint Bernard à Manoſque.

XVII. *N.*..... de Flotte, fils aîné, eſt actuellement lieutenant ſur un des vaiſſeaux du Roi.

XIII. *Jean-Auguſtin* de Flotte-Saint-Joſeph, fils puîné de

Digitized by Google

Nicolas, & d'*Anne* de Meynier, auteur du premier rameau de cette branche de Roquevaire, fut reçu en l'office de conſeiller au Parlement d'Aix, le 10 Novembre 1605. Il partagea par acte paſſé le 27 Juillet 1606. devant *Jacques* Negrel, notaire à Roquevaire, avec *Louis*, ſon frere aîné, la ſucceſſion de leur pere; & en 1634. il ſe maria avec *Marguerite* de Beaulieu de Razac. Il teſta la même année en faveur de ſon fils unique poſthume, nommé *Jean-Auguſtin*, qui ſuit.

XIV. *Jean-Auguſtin* de Flotte-Saint-Joſeph, épouſa par contrat paſſé devant Laure, notaire à Marſeille, le 25 du mois de Novembre 1654. *Claire* de Beſſon, qui étoit iſſue des ſeigneurs de Beaulieu. Il teſta en faveur de ſes enfans, qui furent, 1. *Jean-Auguſtin*, capitaine dans le régiment de Soiſſonnois, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Fleurus; 2. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; 3. *Joſeph-Lazare*, qui ſervit dans la Marine, & prit enſuite l'habit de Minime, dans lequel il mourut; 4. *Dominique*, capitaine dans le régiment d'Agenois, & chevalier de Saint Louis, avec penſion. Il ſe matia à Calais, & a laiſſé deux filles, dont l'une eſt mariée, & l'autre religieuſe à Calais.

XV. *Jean-Baptiſte* de Flotte-Saint-Joſeph, fut capitaine dans le régiment d'Agenois, & chevalier de Saint Louis. Le Roi, pour récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes freres, le gratifia d'une penſion, & lui inféoda l'iſle de Ciotat, par arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 17 Novembre 1705. Il épouſa par contrat paſſé le 26 Septembre 1712. devant Raymond, notaire à Oriol, *Eliſabeth* de Tornier, iſſue des ſeigneurs de Saint Victoret. Le premier Juin 1723. il fit ſon teſtament paſſé devant Rancurel, notaire à Roquevaire, en faveur de ſa femme & de ſon fils unique, appellé *Gaſpard-Melchior-Balthaſard*, qui ſuit, & de ſes filles, au nombre de quatre, toutes mortes filles, dont l'aînée fut religieuſe au couvent des dames de Saint Bernard à Manoſque.

XVI. *Gaſpard-Melchior-Balthaſard* de Flotte-Saint-Joſeph, lieutenant du Roi, a épouſé en 1756. *Marie-Marguerite* de Belin, née à Conſtantinople, fille de *François*, conſeiller du Roi, & penſionné de ſa Majeſté pour les ſervices qu'il lui a rendus, ayant trois fois fait à la Porte Ottomane les fonctions de ſon ambaſſadeur abſent.

XIV. *Claude* de Flotte-la-Nau, qui commence le ſecond rameau de ladite branche de Roquevaire, éteint, ſecond fils de *Louis*, & de *Marguerite* de Saint Martin d'Arennes, fut lieutenant de Galere. Il tranſigea en 1642. avec *François* II. du nom, ſon frere aîné, ſur les droits & ſucceſſions de *Louis* I. leur pere, & eut pour part & portion la terre de la Crau en franc-aleu. Il épouſa le 9 Mars 1646. par contrat paſſé devant Martel, notaire à Aubagne, *Marquiſe* de Guin du lieu d'Aubagne. Il teſta le 2 Novembre 1674. par acte paſſé devant Larfeuil, notaire à Marſeille, en faveur de ſa femme & de ſes enfans, qui furent, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Joſeph*, capitaine dans le régiment de Sault, & aide de camp de ſon Alteſſe Royale monſeigneur *Philippe*, duc d'Orléans, petit-fils

Digitized by Google

de France, avec rang de maréchal de camp. En 1708. le Roi lui donna le gouvernement du château de Toucy, en la vicomté d'Auſch. Il fut gentilhomme de monſeigneur *Philippe*, duc d'Orléans, puis de ſon fils, qui fut régent du royaume, lequel par un réſultat de ſon Conſeil du premier Octobre 1717. le gratifia de la châtellenie de Cravant en Touraine, & d'une penſion de ſix mille livres. Il avoit épouſé en premieres noces *Marguerite* de Verelle, fille du ſeigneur de Bois-Joly, maréchal des logis de la maiſon du Roi, & en ſecondes noces *Magdelene* des Hayes, ſortie des ſeigneurs de la Perrine, de Cry, le Pleſſis de Come, &c. Il mourut à Paris en 1743. ſans poſtérité, âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir fait ſon teſtament en faveur de *Jean-Auguſtin* de Flotte, ſon neveu, capitaine dans le régiment d'Agenois, chevalier de Saint Louis, & penſionné du Roi. Les autres fils de *Claude* furent *Alexandre* & *Pierre*, tous deux religieux de l'abbaye de Saint Victor de Marſeille; le premier eſt mort prieur & ſeigneur de Ponteil, au diocèſe d'Alais; le ſecond eſt mort religieux à Saint Victor; & il eut trois filles, religieuſes à Marſeille.

XV. *Louis* II. du nom, ſieur de la Crau, fut capitaine de vaiſſeaux du Roi en 1684. & s'allia le 27 Avril de la même année, par contrat paſſé devant Decugis, notaire à Olioules, avec *Magdelene* de Payan, fille de *Claude*, de laquelle il eut *Claude*, qui ſuit, & *Magdelene* de Flotte, mariée à *Claude-Ambroiſe* d'Oraiſon, major du régiment de Berry, chevalier de Saint Louis, & penſionné du Roi. Ce *Louis* II. teſta le 26 Octobre 1684. en préſence d'Arnaud, notaire à Toulon.

XVI. *Claude* II. du nom, ſieur de la Crau, fut donataire univerſel de ſa mere en 1707. Il épouſa par contrat paſſé le 23 Septembre 1703. devant Beſſon, notaire à Olioules, *Anne* de Virelle-la-Milliere, ſœur de la femme de *Jean-Baptiſte* de Flotte-Saint-Etienne, ſon couſin germain. Il n'en eut point d'enfans.

XV. *Jean-Baptiſte* de Flotte-la-Buzinne, auteur du troiſieme rameau de la branche de Roquevaire, fils de *François* II. du nom, & de *Magdelene* d'Andron, ſa ſeconde femme, épouſa par contrat paſſé le 6 Juillet 1691. devant Sonin, notaire à Marſeille, du conſentement de ſa mere, *Deniſe* d'Eſpinazzy, fille de *Pierre*. Il teſta le 22 Juin 1698. en préſence de Rancurel, notaire à Roquevaire. Ses enfans furent, 1. *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Henri*, reçu chevalier de Malte; 3. *Eliſabeth*, mariée en 1710. à *Alphonſe* de Fortia, marquis de Pilles, lieutenant de Roi en Provence, gouverneur de Marſeille & des Iſles d'If.

XVI. *Nicolas* de Flotte-la-Buzinne, actuellement vivant, a épouſé au mois de Février 1749. *Marie-Claire* de Gotho, fille d'*Antoine* de Gotho, de la ville de Meſſine, chevalier de Saint Louis, penſionné du Roi, & capitaine d'une des galeres de France.

Branche des coſeigneurs de la terre de Jarjaye, éteinte au douzieme degré.

VIII. *Raymond*, ſeigneur de

Jarjaye, ſecond fils d'*Arnaud* IV. du nom, & de *Béatrix* l'Allemand, fit hommage de la terre ou ſeigneurie de Jarjaye (*a*) le 13 Septembre 1389. Il eut pour fils *Henri*, qui ſuit.

IX. *Henri*, coſeigneur de Jarjaye, en qualité de fils & héritier de *Raymond*, fit hommage les 25 Novembre 1413. & 15 Juillet 1417. de Jarjaye (*b*), comme avoit fait ſon pere. Il ſe ſignala à la journée d'Azincourt, & en 1419. il commanda les brigades du haut Dauphiné, lors de l'arriere-ban. Il eut de *Marie* de Saint Germain, ſon épouſe, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean*, qui a continué la branche après l'extinction de la poſtérité de ſon frere aîné.

X. *Pierre*, coſeigneur de Jarjaye, &c. fit le 14 Février 1479. en qualité de fils & héritier d'*Henri*, hommage de la terre de Jarjaye (*c*). Il teſta le 21 Mars 1505. en préſence de Borrely, notaire à Aix (*d*), & eut de ſa femme, *Magdelene* de la Villette, une fille unique, nommée *Louiſe*, qui ſuit, & fit des legs à ſa femme, & à *Jean* de Flotte, ſon frere.

XI. *Louiſe*, codame de Jarjaye, épouſa en premieres noces *Jean* de Varey, ſeigneur de Menleyer, dont elle eut des enfans; en ſecondes noces le 17 du mois de Mai 1556. *Marin-Claude* de Flotte, ſeigneur de la Baſtie & Montſaleon, ſon parent. Elle teſta dans le courant de l'année 1598. & fit pour ſon héritiere *Louiſe* de Varey, ſa petite-fille, laquelle eſt née de *Balthaſard* de Varey, ſon fils, voulant qu'elle fût mariée avec *Jean* de Flotte, fils de *Marin-Claude*, ſon ſecond mari.

X. *Jean*, coſeigneur de Jarjaye, frere puîné de *Pierre*, continua cette branche, & eut de *Catherine* de la Villette, ſon épouſe, fille d'*Antoine*, coſeigneur de Veynes, & d'*Etiennette* Perdrix, qui étoit iſſue des coſeigneurs de la Baume des Arnauds, *Jean* II. du nom, qui ſuit, & *Jeanne*, mariée avec *Michel* de Ruhieres, coſeigneur de Montgardin. Après ſon décès, *Jeanne* de Flotte ſe remaria avec *Jean* Armuet, ſeigneur de la Maiſon-forte & de Bon-repos. Elle fit ſon teſtament le 11 du mois d'Août 1586.

XI. *Jean* II. du nom, coſeigneur de Jarjaye, fut marié avec *Iſabeau* du Puy-Montbrun, fils d'*Aimar*, & de *Catherine* de la Valette. Il n'eut de ce mariage qu'une fille unique, nommée *Catherine*, qui ſuit, & par laquelle cette branche a été entierement éteinte.

XII. *Catherine*, codame de Jarjaye, épouſa le premier du mois de Décembre de l'année 1576. *Gaſpard* de Montauban, ſeigneur de Villard, & par elle coſeigneur de la terre de Jarjaye, colonel d'un régiment d'Infanterie, & gouverneur du Gapençois (*e*).

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume, à l'endroit ci-deſſus cité.*
(*b*) *Voyez les mêmes Archives du Royaume.*
(*c*) *Voyez encore le même Ouvrage.*
(*d*) *Voyez en ſon Extenſoire, cotte C.* fol. 355. verſ.
(*e*) *Alard, Hiſtoire Généalogique, p.* 215. *& la même en ſon Nobiliaire, p.* 232.

Digitized by Google

Branche des ſeigneurs de la Baſtie, de Montſaleon, & d'une partie de Montclus, &c. éteinte.

XII. *Jean* II. du nom, ſeigneur de la Baſtie, de Montſaleon, d'une partie de Montclus, &c. ſecond fils de *Claude*, ſeigneur de la Roche, & de *Colette* de Laudun, eut par le teſtament de ſon pere en partage les terres ci-deſſus mentionnées (*a*). Il épouſa *Louiſe* de Glandeves, fille d'*Elion*, ſeigneur de Greouls, de Rouſſet, de Reillanette, &c. & de *Jeanne* de Juſtas, dame de Puipin, de Bignox, Montfort, &c. Ils teſterent l'un & l'autre en 1541. Leurs enfans furent, 1. *Marin-Claude*, qui ſuit; 2. *Jacques*, coſeigneur de Saint Pierre & de Saint Martin d'Argençon, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIII. *Marin-Claude*, coſeigneur de la Baſtie, Montſaleon, &c. ſe maria deux fois; en premieres noces le premier Mars 1544. avec *Claudine* de Mouſtiers, fille de *Henri*, ſeigneur de Vantavon, &c. en ſecondes noces le 17 Mai 1556. à *Louiſe* de Flotte, fille unique de *Pierre*, coſeigneur de Jarjaye, & veuve de *Jean* de Varey, ſeigneur de Montegre, mentionnées l'une & l'autre ci-devant à la branche de Jarjaye, aux dixieme & onzieme degrés. Il eut du premier lit, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Saint Didier, mort ſans poſtérité; 3. & 4. *Jean* & *Melchior*, tous deux chevaliers de Malte (*b*); 5. *Marguerite*, mariée en premieres noces à *N.* . . . de Morges, ſeigneur de Montmeilleur, & en ſecondes, à *Jacques* Poncet, ſeigneur de la Laye.

XIV. *Antoine*, ſeigneur de la Baſtie, Montſaleon, &c. fut lieutenant de la compagnie des Gendarmes du comte de Flotte, ſeigneur de la Roche, &c. ſon parent. Il épouſa en premieres noces *Jeanne* de Varey, fille de *Balthaſard* de Varey, ſeigneur de Monteyer, & petite-fille & héritiere de *Louiſe* de Flotte, codame de Jarjaye, & en ſecondes noces le 25 Juillet 1571. *Honorée* de Caſtellane, fille de *Peiron*, ſeigneur d'Eſpanon & de Saint Julien, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Gabrielle* de Glandeves. Il teſta le 18 Octobre 1586. & laiſſa du ſecond lit, 1. *Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Charles*, mort ſans poſtérité; 3. *Jean-François*, marié avec *Louiſe* de Caſtellane, fille de *Louis-François*, comte de Grignant, & de *Jeanne* d'Ancezune-Caderouſſe, auſſi mort ſans poſtérité; 4. *Jean*, commandeur de Beaulieu, & bailli de Manoſque (*c*).

XV. *Gaſpard*, ſeigneur de la Baſtie, Montſaleon, &c. épouſa *Marguerite* de Saint Germain, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Champes, & de *Louiſe* de Soiſtre-Caumont. Il teſta le 25 Avril 1642. en faveur de ſes enfans, qui furent, 1. *Jean* II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort au ſiége de la Motte; 3. *Juſt*, mort en Piémont; 4. *François*, comman-

(*a*) *Voyez* Louet, *dans ſes Additions à l'Hiſtoire de Provence*, *Tome I. p. 71.*

(*b*) *Voyez l'Hiſtoire de Malte, par Vertot, Tome IV. p. 361.*

(*c*) Idem, *même Tome & même page.*

Digitized by Google

deur d'Avignon ; 5. *Antoinette*, religieuſe à Mont-Fleury.

XVI. *Jean* II. du nom, ſeigneur de la Baſtie, Montſaleon, &c. épouſa en 1669. *Virgine* de Malard, fille d'*André*, ſecrétaire du Roi, dont il eut *Joſeph* & *Jean*, morts ſans poſtérité, & *Marie-Anne*, qui ſuit.

XVII. *Marie-Anne*, dame de la Baſtie, Montſaleon, &c. épouſa *N.*.. de Bimard, auquel elle porta les terres de ſa branche.

XIII. *Jacques* I. du nom, coſeigneur de Saint Pierre, de Saint Martin d'Argençon, &c. ſecond fils de *Jean* II. ſeigneur de la Baſtie, &c. & de *Louiſe* de Glandeves, eut pour femme *Claudine* de Raimond, dame du Château ſupérieur de la Baume des Arnauds, & en partie de la terre de Sigotier. Il teſta le 5 Décembre 1580. & ſa femme le 24 Septembre 1589. Ils eurent pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2. *Jacques*, coſeigneur de Saint Pierre d'Argençon & Sigotier, auteur d'un rejetton éteint ; 3. *Gaſpard*, ſeigneur de la Magdeleine & de la Gardette, auteur d'un ſecond rejetton, auſſi éteint dans les enfans de *Pierre*, ſeigneur de la Magdeleine & de la Gardette, morts ſans poſtérité ; 3. *Jean*, commandeur de Beaulieu (*a*), qui en l'année 1643. obtint un arrêt, par lequel il fut déchargé de faire hommage des terres de ſa commanderie à la baronnie de Grimaud ; & quatre filles.

XIV. *Pierre*, coſeigneur de Saint Martin d'Argençon, la Baume des Arnauds, &c. paſſa le 11 Mai 16..... un contrat de partage avec *Jacques* II. du nom, ſon frere puîné, coſeigneur de Saint Pierre d'Argençon & de Sigotier. Il teſta le 23 Décembre 1642. Il eut de *Magdelene* Perdrix, fille de *Jean*, coſeigneur de la Baume, &c. pluſieurs enfans ; ſçavoir, 1. *Claude*, qui ſuit ; 2. *Julie* ; 3. *Magdelene* ; 4. *Gaſpard*, ſeigneur de Saint Pierre, d'Argençon & de Tafarel, auteur d'un troiſieme rejetton, auſſi éteint.

XV. *Claude*, coſeigneur de Saint Martin d'Argençon & de la Baume, épouſa *Anne* de Combourcier, & mourut avant ſon pere le 3 Décembre 1642. Il nomme dans ſon teſtament tous ſes enfans, ſçavoir *Pierre*, *André*, *Etienne*, *Flottard*, *Françoiſe-Magdelene* & *Olympe*, tous morts ſans poſtérité.

Telle eſt la généalogie de la maiſon de Flotte, originaire du Dauphiné, dreſſée ſur des titres rapportés par des Hiſtoriens accrédités & gardés dans des archives publiques, & des documens authentiques de cette famille, dont on peut vérifier les filiations marquées. Nous y avons mentionné généralement toutes les branches & les rameaux iſſus du tronc patronimique, qui ne commence que par *Henri* pour pouvoir donner une filiation non interrompue : cependant ſon nom eſt connu très-illuſtre long temps auparavant, comme on le peut voir dans la chartre de *Raymond* de Barcelonne. Nous avons trouvé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, imprimé en l'année 1757. un quatrieme rameau que l'Auteur fait ſortir de la branche des anciens

(*a*) *Voyez l'Hiſtoire de Malte, par Vertot, Tome IV. p. 161. & Deſcluſant, p. 812.*

Digitized by Google

ſeigneurs de Roquevaire, & que la famille de Flotte ignore parfaitement depuis plus de quatre cents ans qu'elle eſt tranſplantée en Provence.

FOCRAND, de la province de Breſſe, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

FOISSY, en Mâconnois : Famille qui a donné en 1550. un chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, grand prieur de Champagne, dans *Philibert* de Foiſſy.

Les armes : *d'azur, au cygne d'argent, M & F de ſable.*

FOIX : *Tome II. p.* 125. *col.* 2. *lig.* 31. au roi Charles VII. *liſez*, au roi Charles VI.

Ibid. lig. 32. *effacez* ſa veuve, juſques & compris de la ſeconde race, & *ajoutez* ce qui ſuit : *Iſabelle* de Foix, fille de *Roger-Bernard* de Foix, comte de Foix, & de *Giraude* de Navaille, épouſa *Archambault* de Grailly, à la charge que leurs deſcendans porteroient le nom & les armes de Foix, & elle lui porta le comté de Foix, dont elle étoit ſeule héritiere.

Ibid. lig. 41. *après* Medina-Celi, *ajoutez*, du nom de la Cerda, & comtes de Paredes.

Ibid. lig. 45. au pays de Gry, *liſez*, au pays de Gex.

Ibid. p. 126. *col.* 1. *lig.* 41. les comtes de Lautrec, *liſez*, les ſeigneurs de Lautrec.

Ibid. lig. 42. *après* Candalle, *ajoutez*, derniers ducs de Foix.

Ibid. lig. 45. Donazit, *liſez*, Doazit.

Ibid. p. 127. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Rabat, *ajoutez*, Madame de Sabran eſt ſeule du troiſieme lit.

Ibid. lig. 23. marquis de Sabran, *liſez*, comte de Sabran.

FOL (le), en Normandie ; élection de Coutances.

Porte : *d'azur, à trois fleches d'argent, liées de gueules, en pal & en ſautoir, & accoſtées de deux demi-fleurs de lys de même.*

FOLIE (de la), écuyer, ſieur des Eſſarts, même province, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'une croix auſſi d'or en pointe, & ſurmonté d'un écuſſon de gueules.*

FOLIN : Ancienne nobleſſe de Bourgogne, connue dans le quatorzieme ſiécle, en la perſonne de *Hugues* Folin, ſieur d'Ampierre, attaché à la maiſon de *Philippe* le Hardy, duc de Bourgogne. Il fut l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Nevers, lorſqu'il marcha en Hongrie contre les Turcs.

Hugues eut pour fils *Guillaume*, tué en 1415. à la bataille d'Azincourt. Il avoit été marié à *Jeanne* de Mello, de l'illuſtre maiſon de ce nom.

Jacques Folin, ſeigneur de Terran, capitaine de cinquante hommes d'armes, par brevet de Charles IX. deſcendoit au quatrieme degré de *Guillaume*.

Jacques eut pour frere *Louis*, ſeigneur d'Echenon, auteur d'une branche cadette, dont il ne reſte que *Didier* Folin, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Condé, vivant ſans poſtérité.

Cette famille, dans les temps poſtérieurs, a ſervi l'Etat indifféremment dans l'Epée & dans la Robe.

Jacques, ci-deſſus rapporté, eut pour fils *Jean*, ſeigneur de Terran & d'Ampierre, pourvu d'une charge de conſeiller au

Digitized by Google

Parlement de Bourgogne en l'année 1593.

Jean I. du nom, ſeigneur de Terran & d'Ampietre, eut deux fils, *Jean* & *Guy*. Ce dernier fut chevalier de l'ordre de Malte.

Jean II. du nom, ſeigneur de Tard & de Varanges, fut, ainſi que ſon pere, conſeiller au Parlement de Bourgogne, & reçu dans cette charge en 1614. Il eut pluſieurs filles & deux fils, *Nicolas* & *François*. Celui-ci fut prieur commendataire de Moûtier en Breſſe, & premier aumônier de Monſieur, frere unique du Roi.

Nicolas I. du nom, ſeigneur de Villecomte, mourut exempt des Gardes du Corps du Roi, laiſſant pour fils unique,

Nicolas II. du nom, baron de Pleure & de Saint Martin, qui épouſa *Suſanne* de Matherot, de Dôle, à condition qu'il ſe fixeroit dans cette ville. Il acheta une charge de préſident à la Chambre des Comptes dudit Dôle, & exerça pendant près de quatorze années celle de premier préſident en la même Cour. Il fut penſionné du Roi, qualifié de conſeiller d'Etat & élevé à la dignité de marquis par lettres patentes de ſa Majeſté, enregiſtrées au Parlement de Bourgogne. Ce titre, attaché à ſon nom, lui fut accordé *pour lui & ſes hoirs mâles & femelles nés & à naître en légitime mariage, comme une marque d'honneur convenable à l'ancienneté de ſa nobleſſe, & en conſidération des ſervices rendus au Roi & à l'Etat par ſes ancêtres, ſoit dans l'Epée, ſoit dans la Robe*. Tel eſt l'énoncé deſdites lettres patentes.

Nicolas II. du nom, marquis de Folin, baron de Pleure & de Saint Martin, eut de ſon mariage avec *Suſanne* de Matherot trois filles, dont deux religieuſes, & l'autre vivante dans le monde, ſans être mariée. Ses fils furent, *François*, *François-Bernard* & *N.....* Folin. Ce troiſieme embraſſa l'état eccléſiaſtique, & mourut jeune.

François-Bernard, ci-devant capitaine de Cavalerie, eſt aujourd'hui premier écuyer de ſon Alteſſe ſéréniſſime madame la princeſſe d'Anhalt-Zerbſt, ſœur du Roi de Suede.

François, marquis de Folin, ſeigneur de Villecomte, mort en 1739. avoit épouſé en 1729. *Bénigne* Gagne de Pouilly, de laquelle il a eu, 1. *Jean-Baptiſte-Théodore*; 2. *Louis-Victor*, dit le chevalier de Folin, lieutenant au régiment d'Infanterie d'Auvergne.

Jean-Baptiſte-Théodore, marquis de Folin, ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Bourbon-Buſſet, s'eſt allié en 1756. à *Marguerite-Charlotte* de Challemoux de Vignaud, de laquelle il a,

1. *Antoinette-Bernarde-Odette-Victoire* de Folin, née le 9 Décembre 1757.

2. *Alexandre-Bénigne-Didier* de Folin, né le 5 Avril 1759.

Les armes: *de gueules, au hêtre d'or déraciné, le pied dans un croiſſant d'argent.* Pour ſupports: *deux ſauvages.* Pour deviſe: *folium ejus nunquam defluet.*

FOLLEVILLE, en Picardie, famille qui tient ſon nom de la terre de Folleville, bailliage de Montdidier, & qui porte pour armes: *d'or, à dix loſanges de gueules, poſées 3, 3, 3 & 1.*

Digitized by Google

On ne connoît rien au-deſſus de *Gilles* de Folleville, écuyer du roi Louis X. qui vivoit en 1315. Il fut pere d'*Euſtache*, qui ſervoit le Roi en ſon hôtel en 1340. dont *Ferry*, qui de ſa femme, *Jeanne* d'Epinay, eut pour fils *Jean*, qui ſervoit en 1369. ſous la banniere de *Guillaume*, châtelain de Beauvais, & épouſa *Jeanne* de Tilloy, dont il eut pour fils *Jean* II. du nom, qui avoit épouſé en 1373. *Iſabelle-Renaude* de Beauvais, dont *Jean* III. du nom, qui en 1386. fut envoyé par Charles VI. ambaſſadeur en Eſpagne auprès du roi *Jean* de Caſtille, pour le traité de paix avec *Jean*, bâtard de Portugal, qui s'étoit emparé de ce royaume, après la mort de *Ferdinand*, ſon frere, au préjudice de ſa fille, qui avoit épouſé le roi de Caſtille. Il fut fait garde de la prévôté de Paris en 1388. Il épouſa *Catherine* de Rambures, dont il eut *Aubert*, qui s'attacha au parti de la maiſon de Bourgogne, ſuivant Monſtrelet, *p.* 283. & 284 *Tome I. année* 1419. Il épouſa *Jeanne* de Warluzel, dont il eut *Guillaume*, ſeigneur de Mondeſcourt, près Noyon. Il vivoit avec *Marie* de la Pierre ſa femme en 1450. Il fut pere de *Raoul*, qui épouſa le 7 Janvier 1488. *Marie* de Montchevalier, dont *Jean* V. du nom, qui par contrat du 4 Octobre 1556. épouſa *Renée* d'Arquinvilliers, dont *Arthus Louis*, ſeigneur de Beaumartin, qui épouſa *Antoinette* du Breuil en 1591. dont *Paul*, qui épouſa en 1629. *Marie* de Warluzel, dont *Charles*, ſeigneur de Manancourt, de Beaumartin, de Beuchy, &c. qui par contrat du premier Février 1663. épouſa en premieres noces *Catherine* d'Alles, & en ſecondes, *Clémence-Gabrielle* de Lameth, dont *Marie-Louiſe* de Folleville, femme de *Nicolas-François*, marquis de Chambray ſur-Yton, & *Charles-Gabriel*, marquis de Folleville, qui de *Charlotte* de Marces, ſa femme, a eu *Charles-François* de Folleville, né en 1711. chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, ſous-lieutenant de Gendarmerie.

FOLLEVILLE, en Normandie, élection de Bernay, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Janvier 1668. *Jean* de Folleville, chevalier de Saint Michel, maréchal de camp & capitaine de cent Chevaux-Légers, ſeigneur de Boiſdavid, de Saint Jean & de Beaupotiers, fut député pour la Nobleſſe aux Etats de Rouen en 1614.

FOND (la): *Jaeques* de la Fond fut honoré d'un brevet de conſeiller d'Etat.

Claude de la Fond ſon fils, ſeigneur de la Beuvriere, Saint Georges, Lazenay, Diou, Paudy, la Ferté-la-Fond & autres terres en Berry, Limaſy Brunville en Normandie, & des Laiſſes, près la Rochelle, ancien maître des requêtes honoraires, mourut en 1719. Il avoit été pendant vingt-cinq ans intendant des provinces de Franche-Comté & d'Alſace, & de l'armée d'Allemagne. Il avoit une ſœur, qui fut mariée au marquis de la Trouſſe, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, capitaine des Gendarmes Dauphins, & gouverneur d'Ypres, dont eſt ſortie une fille unique, mariée au prince d'Aciſterne, ſeigneur Piémontois. Ce *Claude*

Digitized by Google

de la Fond avoit épouſé *Philipette-Jeanne* Bence, baronne d'Oulm en Poitou, dame de Criqueville, dont il a eu quatre garçons; ſçavoir,

1. *Claude-Adrien* de la Fond, qui ſuit.

2. *N*..... de la Fond, colonel & brigadier d'Infanterie, tué au ſiége de Lille en 1708.

3. *N*..... de la Fond, capitaine de Cavalerie, tué à Mantoue.

4. *N*..... de la Fond, colonel d'Infanterie, mort de la petite vérole à Paris en 1717.

Claude-Adrien de la Fond, ci-devant maître des requêtes, mourut le 17 Juillet 1726. à ſon château de la Ferté-la-Fond en Berry, âgé d'environ quarante-ſix ans. Il n'a laiſſé que *Charles-Jean*, qui ſuit, de ſon mariage avec *Marie-Anne-Louiſe-Céleſte* de la Riviere de Mur, l'une des filles de *Charles-Yves-Jacques*, comte de la Riviere de Mur & de Ploëve, gouverneur de Saint Brieux & de la Tour de Ceſſon, en Bretagne, & de *Marie-Françoiſe-Céleſte* de Voyer, marquiſe de Paulmy, vicomteſſe de la Roche de Gennes, & baronne de Boiſé.

Charles-Jean de la Fond, ſeigneur de la Ferté-Lazenay & la Beuvriere, & marquis de Pandy en Berry, ſeigneur, patron du Breuil & d'Ouilly-le-Vicomte en Normandie, baron d'Oulmes en Poitou, de Criqueville & de Victot en Normandie, conſeiller au Grand Conſeil, où il avoit été reçu le 5 Décembre 1740. mourut à Paris le 10 Mars 1744. âgé de vingt ans trois mois & quelques jours, ſans avoir été marié. Il avoit recueilli en 1734. la riche ſucceſſion de *Jeanne-Philippe* Bence, ſon ayeule paternelle, baronne d'Oulmes, dame de Criqueville, du Breuil & de Victot, veuve de *Claude* de la Fond, ſeigneur de Beuvriere, Saint Georges, Lezenay, Diou, Paudy & la Ferté en Berry, Limeſy, Brunville en Normandie, & des Laiſſes, près de la Rochelle, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & intendant en différentes provinces, mort le 23 Avril 1719. Il a laiſſé pour héritiers du côté & ligne des la Fond, *Marie-Henriette* le Hardy de la Trouſſe, veuve depuis le 4 Octobre 1698. d'*Amédée-Alphonſe* del Pozzo, prince de Ciſterne, dans l'Aſteſan, marquis de Voglière en Piémont, grand veneur & grand fauconnier du duc de Savoye, &c. comme fille unique de *Philippe-Auguſte* le Hardy, marquis de la Trouſſe, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ſes armées & gouverneur d'Ypres, & de *Marguerite* de la Fond, ſœur de l'ayeul de *Claude-Jean*; & du côté & ligne de Bence, *Marie-Antoinette* Jacquier, veuve depuis le 29 Juillet 1693. de *Joſeph* d'Eſpinay, ſeigneur de Ligneris, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, maréchal de ſes camps & armées, & gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye; & *Hugues-François* Jacquier, frere de cette dame, ſeigneur de Villeblevin & des Bobigny, comme enfans de *François* Jacquier, & de *Philippe* de Chaſtillon, ſa femme, ſœur de *Jeanne* de Chaſtillon, femme d'*Adrien* Bence, & mere de *Jeanne-Philippe* Bence, ayeule paternelle de *Claude-Jean* de la Fond.

Digitized by Google

Les armes de la Fond, de la Ferté & de la Beuvriere ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné en pointe d'un arbre de ſinople, qui naît de la pointe de l'écu.*

FONS : *Tome II. p.* 127. *col.* 1. *lig.* 34. *liſez* : FONS DE LA RENOYE, en Picardie.

FONSECA : Famille des plus conſidérables d'Eſpagne, qui tire ſon origine, ſuivant les uns, de *Payan* d'Hongrie, qui vint s'établir en Galice, & ſuivant les autres de *Ramire* II. roi de Léon.

Fernandez de Fonſeca, ſeigneur de Quintana & de Fuenſeca ou Fouſeca, en Galice, ſe trouva à la conquête de Tolede l'an 1085. & après il paſſa à celle de Portugal, avec le comte *Henri*, où il s'établit. Il étoit ſixieme ayeul de *Pierre - Rodrigues* de Fonſeca, qui paſſa en Caſtille avec la reine dona *Béatrix*, femme du roi de Caſtille *Jean* I. Il épouſa *Ines* Dias Botello, tante de la reine *Béatrix*, dont il eut *Jean*, qui ſuit; *Pierre* de Fonſeca, cardinal de Saint Ange; dona *Béatrix* de Fonſeca, femme de *Jean-Alphonſe* d'Unoa, progéniteur des ducs d'Infantado, Qenete, Alva, Veraguas, Medina-Celi, Alburguergue, Gandia, Caſnina & Trios; des marquis de Vinada, Balbares, Caſtelrodrigo, Aytona, Guardia, Almimia & Amzera, & des comtes de Villamueba, de Monanam, Puebla de Montalvom, Oropeſa, Haro, Amaynelas, Panaflor & autres; dona *Mencia*, femme de *Ferdinand-Manuel* de Viſſena, troiſieme petit-fils du roi Saint Ferdinand, progéniteur des ducs de Naxera, Arcos, Aveizo, Alva; Uzeda & Oſuna, & des marquis de Moſcara, Alcanizas, Triza, Malpica & Fromeſta, & des comtes d'Aguilas, Sacede, Palma & autres, & dona *Léonore*, femme d'*Anas-Gomez* de Silva, progéniteur des marquis de Zeſſalvo & Almarza, des comtes de Cartrillo, de Fuenraldana, Enſatada, Villanueva de Canedo, Reguena, Motezuma, Montellano & Caſtroponce, & des barons de Surgeres, en France, maiſon qui eſt fondue dans celle de la Rochefoucauld.

Jean - Rodrigues de Fonſeca, vivant l'an 1450. fut pere de *Pierre*, qui épouſa dona *Maria* Manuel, quatrieme petite - fille du roi Saint Ferdinand, & couſine ſeconde des rois Henri III. de Caſtille, & Edouard de Portugal.

Son fils *Jean*, vivant l'an 1527. épouſa dona *Ana* d'Unoa, & eut, entr'autres enfans, *Pierre* & *Jean*, qui ſuivent, & dona *Marie - Manuelle* de Fonſeca, femme d'*Inigues* Velez de Guebara, progéniteur des comtes d'Onate & marquis de Mont-Alegre.

Pierre étoit biſayeul de don *Pedre* de Fonſeca, marquis de la Lapilla, décédé en 1640. ſans poſtérité; & ſes états paſſerent à la branche de *Jean*, frere puîné de *Pierre*, ſon biſayeul, dont il étoit cinquieme ayeul, de dona *Maria* de Fonſeca, ſeptieme marquiſe de la Lapilla, qui épouſa en 1752. *Adam* Centurion, ſixieme marquis de Moneſſerio, dont il a eu *Joſeph*, ſeptieme marquis de Moneſſerio, duc au royaume de Naples, comme on peut voir à l'article CENTURION.

Digitized by Google

Les armes : *d'or, à cinq étoiles de gueules en ſautoir.*

FONT (la), en Dauphiné : *Antoine* de la Font, marquis de Savines, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général des armées de ſa Majeſté, gouverneur de la ville de Berg, mourut à Paris le 12 Avril 1748. dans la quatre-vingt-cinquieme année de ſon âge, & ſans être marié. Il étoit fils de *Jean-Baptiſte* de la Font, ſeigneur de Savines en Ambrunois. Il étoit neveu de *Guillaume* de la Font, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles, ſur ſes preuves du 25 Août 1634. & deſcendoit par pluſieurs degrés de *Raoul* de la Font, lequel fit hommage au Dauphin le 13 Juillet 1383. de la terre de Savines en Dauphiné, qu'il poſſédoit du chef de dame *Géraude* de Savines, ſa femme.

Les armes de la Font de Savines ſont : *d'azur, à un cor de chaſſe d'or, lié de gueules, & accompagné de trois étoiles auſſi d'or, poſées, 2 & 1.*

FONTAINE (la) : Il y a pluſieurs familles nobles de ce nom en Normandie, ſçavoir,

Un de la Fontaine, élection de Bayeux, qui porte : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même.*

Il y a un Fontaine, ſeigneur de la Poudriere, élection d'Alençon, & un Fontaine, ſeigneur de la Bigotiere, élection de Verneuil, qui portent tous deux : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

On trouve encore dans l'élection de Valognes un Fontaine, écuyer, ſieur de la Faye & de la Buhoterie, qui porte : *de gueules, à trois bandes d'or, ſurmontées chacune d'une boucle de même, au chef d'argent, chargé de trois mouchetures de ſable.*

Il y a un la Fontaine, ſeigneur de Loches, près Mantes, dont les armes ſont : *loſanges & gueules.*

Une autre famille du nom de Fontaine, diocèſe d'Evreux, maintenue dans ſa nobleſſe en 1675. & 1701. qui remonte à *Jean* de Fontaine I. du nom, ſeigneur de Boiſcart, lequel vivoit en 1495. ſubſiſte dans les enfans du ſecond lit de *Charles* de Fontaine II. du nom, avec *Anne-Marguerite* Rouſſel, qui ſont, 1. *Georges-Charles* de Fontaine, né le 10 Avril 1733. 2. *Nicolas-Antoine*, né le 13 Juin 1736. & cinq filles. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 241.

Les armes : *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné de trois mouchetures d'hermines de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

FONTAINE DES MONTÉES : *Anne* Fontaine, ſeigneur des Montées, & autres lieux, mourut le 10 Mars 1716. Il laiſſa de *Françoiſe* Boyetet de Mérouville, *Charles* Fontaine des Montées, comte de Premery, évêque de Nevers, abbé de l'abbaye de Saint Siran en Brenne, ordre de Saint Benoît, diocèſe de Bourges, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la maiſon royale de Navarre, du 8 Août 1689. & conſeiller d'honneur au Parlement de Paris & autres Parlemens du royaume, mort le 20 Février 1740. âgé de ſoixante-dix-huit ans.

Les armes : *d'or, au rencontre de cerfs de ſable.*

Digitized by Google

FONTAINE-SOLARE (la): Au lieu de ce qu'on lit au *Tome II. p.* 128. *liſez* ce qui ſuit.

C'eſt une ancienne nobleſſe, partagée en pluſieurs branches, qui ſubſiſtent préſentement ſous différens ſurnoms, qui a eu des alliances avec des maiſons illuſtres & diſtinguées comme celles de Mirabel, de Lyons, d'Eſpaux, de Soyecourt, de Mailly, du Châtelet, de Meaux, de le Picard-Crequi, de Vignacourt, de Brouilly, Boulainville, & autres des plus illuſtres de Champagne, de Picardie & de Normandie.

De la branche des ſeigneurs de la Boiſſiere, par la mort ſans alliance de *Jean-Charles-Joſeph-Quentin* de la Fontaine-Solare, né le 17 Novembre 1684. & tué à la bataille de Malplaquet en 1709. il ne reſte de mâle aujourd'hui que *François* de la Fontaine-Solare, comte de la Boiſſiere, qui, après avoir été page du Roi, & ſervi avec diſtinction dans les Mouſquetaires & dans le régiment de Bretagne, a ſuccédé à *Jean-Charles* ſon pere, dans la lieutenance de Roi & commandement des ville & citadelle de Dieppe, lequel eſt veuf depuis 1729. d'*Henriette-Marie* de Boulainvilliers, fille aînée du feu comte de ce nom, dont il n'a eu que deux filles, ſçavoir,

1. *Marie-Louiſe* de la Fontaine-Solare, née le 15 Juin 1722. mariée le 11 Mars 1743. à *Claude-François*, marquis de Seſmaiſons, brigadier des armées du Roi, enſeigne des Gardes du Corps, dont deux garçons & une fille.

2. *Louiſe-Sidonie-Victoire*, née le 4 Février 1724. mariée la nuit du 20 au 21 Octobre 1745. avec *François-Joſeph* Jucorand-Malet, chevalier, comte de Vandegre, baron de la Forêt, ſeigneur de Buillon, &c. dont deux filles.

M. le comte de la Boiſſiere étoit frere de *Deniſe-Eliſabeth* de la Fontaine-Solare, mariée au comte de Mornay-Ponchon, dont elle eſt veuve depuis 1731.

Et *Marie-Anne-Angélique*, premiere femme de *Joſeph-Jean-Baptiſte* de la Boiſſiere, comte de Chambors, ſon couſin germain, qu'elle avoit épouſé en 1717. morte en couches le premier Janvier 1729. Leur oncle commun étoit *Joſeph* de la Fontaine-Solare, connu ſous le nom de pere de la Boiſſiere, prêtre de l'Oratoire, l'un des plus fameux prédicateurs de ſon temps, né le 4 Avril 1649.

Parmi le grand nombre des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, qui à Rhodes ou à Malte ſe ſont diſtingués, ou ſont morts au ſervice de la Religion, aucun ne s'eſt rendu plus recommandable que *Pierre* de la Fontaine-Solare, reçu chevalier de Rhodes en 1519. fait grand croix en 1558. grand prieur de Champagne en 1562. & enfin grand prieur de France & général des galeres. Il fut concurrent au Magiſtere, lors de l'élection du grand maître *Jean* de la Valette-Pariſot, & penſa lui être préféré, quoiqu'abſent, à cauſe, diſent les Auteurs, de ſon mérite ſingulier & de ſon éminente vertu. Il mourut le 3 Novembre 1572. âgé de quatre-vingt-trois ans.

Guillaume de la Fontaine-Solare, ſon couſin, commandeur de

Digitized by Google

de Saint Jean de Latran à Paris, où ſe voit ſon épitaphe, avoit été grand croix & ambaſſadeur de l'Ordre en France en 1565. Il ſe trouva en qualité de lieutenant général des armées de Charles IX. à la bataille de Saint Denis, où il fut tué le 10 Novembre 1567.

Son frere aîné, *Artus* de la Fontaine-Solare, chevalier de l'ordre du Roi, ſon lieutenant général en l'Iſle de France, fut grand maître des cérémonies, premier maître d'hôtel de ſa Majeſté, & ſon ambaſſadeur à Vienne & à la Porte. Il épouſa en 1555. *Catherine* de Lyons, ſœur du vicomte d'Eſpaux, & de *Rodolphe* de Lyons, grand prieur de Champagne.

Les armes ſont : *bandé d'or & d'azur de ſix pieces, les bandes d'or, échiquetées de gueules.*

FONTAINES : Famille l'une des plus anciennes de la province de Picardie. La Morliere en a donné la généalogie dans ſes *Antiquités d'Amiens.*

Nicolas de Fontaines, ſeigneur d'Hwiry, la Neuville-au-Bos & Veron, maréchal des camps & armées du Roi & ancien meſtre-de-camp de Cavalerie, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Louiſe-Charlotte* de Pelard de Givry, décédée le 8 Septembre 1730. âgée d'environ ſoixante-dix ans, 1. *Charles* de Fontaines, ſeigneur de la Neuville-au-Bos, &c. appellé le marquis de Fontaines, capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal Piémont, & chevalier de Saint Louis, mort à Linich près de Juliers, dans l'armée du Roi du Bas-Rhin, le 28 Avril 1742. âgé de cinquante-un ans, ſans avoir été marié ; 2. *René* de Fontaines, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, né le 15 Décembre 1704. 3. *Anne* de Fontaines, dame d'honneur de la princeſſe de Conty, & épouſe de *Jean-Pierre*, marquis de Fontanges ; 4. *Louiſe* de Fontaines, religieuſe Cordeliere à Abbeville.

FONTANÉS, paroiſſe, baronnie & château conſidérable, avec un beau parc, dans le diocèſe d'Uzès, au bas Languedoc, à une lieue de la ville de Sommieres, entre Alais, Niſmes, Lunel & Montpellier, qui appartiennent au chef de la branche aînée de la maiſon de Narbonne-Pelet, depuis l'extinction de la branche de Verune, & le mariage de *Jacques* Pelet, auteur de celle-ci, avec *Françoiſe* de Bermond-Sommieres, dame du Caylar, baronne de Combas, Montmirat, &c. héritiere de ſon nom & de ſa maiſon, qui apporta dans celle de ſon mari ces deux baronnies, avec les terres & ſeigneuries de Fontanés, Vic, Cannes, Creſpian, Mejanes, Montlezant, Montagnac & Maureſſargues, toutes limitrophes.

François-Raymond-Joſeph-Hermenigilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, dit le vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Sommieres en Languedoc, chef du nom & armes de cette maiſon, eſt né au château de Fontanés le 21 Octobre 1715. Il a épouſé le 12 Janvier 1734. dans la ville de Narbonne *Marie-Antoinette* de Roſſet de Fleury-Pérignan, fille aînée du duc de Fleury, pair de France, chevalier

des ordres du Roi, gouverneur d'Aigues mortes, & petite-niece du cardinal de Fleury, premier miniſtre, née le 6 Avril 1721. morte au château de Fontanés le 27 Juillet 1754. de laquelle il a eu pluſieurs enfans, tant mâles que femelles, dont il ne reſte que deux filles en bas âge.

Voyez aux mots NARBONNE, PELET, ALAIS, MELGUEL, MAGUELONNE, COMBAS, MONTMIRAT, &c.

FONTANGES, dans le Limouſin, dans l'Auvergne & le Quercy.

La famille de Fontanges, dit M. d'Hozier, *Tome II. Part. I.* peut, ſans contredit, être regardée comme une des meilleures qu'il y ait dans le Limouſin, où eſt ſituée la ſeigneurie de ſon nom, ou dans l'Auvergne, le Quercy & le Périgord, où elle poſſede des terres conſidérables. Sa nobleſſe, ſon ancienneté & ſes ſervices ont été de tout temps reconnus dans ces diverſes provinces.

On trouve en 1179. *Rigal* de Fontanges, qualifié noble & poſſédant des droits ſur le rocher & la chapelle de Saint Michel, de la ville de Fontanges. Il paroît en 1288. avec noble *Emeri* de Fontanges, ſon neveu, damoiſeau, recevant en juſtice l'hommage d'un gentilhomme de ſes vaſſaux, pour divers fiefs mouvans de la terre de Fontanges. Il eſt dit en 1280. fils de feu *Emeri* de Fontanges, damoiſeau.

Guy, dit *Guinot* de Fontanges, un de ſes deſcendans, ſeigneur de Fontanges & de Palamon, épouſa en 1465. *Marguerite* d'Auteroche, dont il eut un fils aîné, & *Louis*, qui ſuit. Ce fils aîné fit la tige d'une branche qui forma dans la ſuite pluſieurs rameaux, dont le principal fondit en 1616. dans la maiſon de Scorailles, par le mariage de *Louis* de Scorailles, ſeigneur de Scorailles, avec *Guillelmine* de Fontanges, fille unique de *Jean-Pierre* de Fontanges, & de *Jeanne* de la Noue, & héritiere des terres de Fontanges, de Croupiere, de Palamon, de Mont-Joux, de Prémorie, de Saint Gery, de Saint Angel, &c.

Louis de Fontanges, écuyer, ſeigneur de Saint Angel, & en partie du Chambon, dans la paroiſſe de Neuvic, diocèſe de Limoges, épouſa en 1507. *Cécile* de Chambon, qui lui apporta en mariage les château, châtellenie, mandement & tout le domaine & repaire du Chambon, avec toutes leurs dépendances, en toute juſtice, haute & moyenne.

De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Jean*, qui ſuit, & *Antoine* de Fontanges, qui a formé la branche des ſeigneurs de Maſclas & de la Borie, rapportée ci-après.

Jean de Fontanges I. du nom, écuyer, ſeigneur du Chambon en partie, & des domaines de Mouretz & de Joſſat, fut inſtitué en 1538. héritier univerſel par *Louis*, ſon pere. De ſon mariage accordé en 1535. avec *Françoiſe* de Veilhan, naquit, entr'autres enfans, *Raymond* de Fontanges, écuyer, marié en 1577. avec *Antoinette* de Monceaux, mere, entr'autres enfans, de *Jean* de Fontanges II. du nom, écuyer, ſeigneur du Chambon & de Saint Hilaire, qui n'ayant, comme ſes peres, qu'une partie de la terre & ſeigneurie du Chambon,

Digitized by Google

acquit l'autre partie en 1617. de *Jean* de Rochefort, chevalier, baron de Saint Angel, &c. Il épouſa en 1612. *Jeanne* de Chaunac. *Hugues* de Fontanges, ſon fils, ſeigneur du Chambon & de Hauteroche, fut marié le 12 Février 1641. avec *Françoiſe* de Saint Martial de Puideval, demoiſelle de Conros, dont il eut quatre enfans, entr'autres, *Charles* de Fontanges, ſeigneur du Chambon, de Peiriſſac, de Saint Hilaire & de Chaſlus, allié par contrat du 18 Janvier 1679. avec *Marguerite* de Bonneval, dont il eut pour fils aîné *Antoine* de Fontanges, ſeigneur du Chambon, de Peiriſſac, de Châtres, de Cantecore, &c. qui épouſa le 21 Juillet 1704. *Julienne* de Loupiac de la Deveze, fille de *Charles* de Loupiac, ſeigneur de la Deveze, & de *Jeanne* de la Croix d'Anglars. Ils ont eu pour fils, *Jean-Pierre* de Fontanges, ſeigneur du Chambon, de Peiriſſac & de Châtres, tué ſur ſon cheval le 26 Septembre 1736. Il avoit épouſé le 13 Octobre 1735. *Marie-Anne* de Héere, morte en 1737. fille de *Claude-Denis* de Héere, ſeigneur de Barneville & de Vaudoir, gouverneur de la ville de Brie-Comte-Robert, &c. & de *Marie-Anne* de la Motte d'Aulnoi.

François-Alexandre de Fontanges, leur fils unique, naquit poſthume le 28 Décembre 1736.

Branche des ſeigneurs de Maſclas & de la Borie.

Antoine de Fontanges, chevalier, ſeigneur du Chambon en partie, de Blanchefort & de Maſclas, ſecond fils de *Louis* de Fontanges, & de *Cécile* du Chambon, fut de tous ſes freres celui qui ſe diſtingua le plus. Le roi Henri II. ayant ordonné en 1551. cinq meſtres-de-camp, pour conduire le ban général de toutes les provinces du royaume, diviſé en cinq régimens, il fut un des cinq meſtres-de-camp, & en cette qualité il commanda le ban & arriere-ban des provinces & pays de la haute & baſſe Auvergne, du haut & bas Limouſin, du Périgord, de l'Agénois, du Rouergue, du Quercy, de Combrailles, du Forez, du Beaujolois, de Dombes & du Lyonnois. Il commanda auſſi pour le Roi dans la ville de Gourdon en Quercy en 1576. Il eut pour fils de ſon mariage accordé en 1559. avec *Françoiſe* de Blanchefort, *Pierre* de Fontanges, ſeigneur de Maſclas & de Blanchefort, qui comparut au ban & arriere-ban de ſa province en 1615. & 1616. *Iſabeau* de la Garde, ſa femme, le rendit pere de *Pons* de Fontanges, prêtre, recteur de Boulbé; de *Gabriel-Aldonce*, qui ſuit, & de *Françoiſe* de Fontanges.

Gabriel-Aldonce de Fontanges, ſeigneur de Maſclas, de Blanchefort, de la Borie, &c. eut une compagnie de quatre-vingt-dix maîtres, dans le régiment de ſon Alteſſe Royale, Gaſton, duc d'Orléans, par commiſſion du 31 Décembre 1641. Ayant été aſſigné en 1666. devant l'intendant de Montauban, commiſſaire nommé par le Roi pour la recherche des uſurpateurs du titre de nobleſſe, il prouva par titres que non-ſeulement il deſcendoit de *Guinot* de Fontanges, chevalier, ſeigneur de Fontanges, de Palamon, d'Eſcar-

mail, de Montjon, &c. qui vivoit en 1456. mais de plus qu'il remontoit la preuve de ſa nobleſſe juſqu'à *Rigal* de Fontanges, chevalier, ſeigneur de ce lieu en 1279.

Il épouſa le 20 Mars 1644. *Anne* de Mirandol, fille de *Jean* de Mirandol, ſeigneur de Péchau & de Péruzel, & de *Magdelene* de Salagnac. Il en eut ſept enfans, trois garçons & quatre filles, entr'autres,

Jean-François de Fontanges, ſeigneur de la Borie & de la Fargue en Quercy, capitaine de Grenadiers dans le régiment d'Artois en 1695. marié avec *Marie* de Montal, fille de *François* de Montal, ſeigneur de la Fargue, & de *Marie* Lalbertie. Ils ont eu pour enfans, 1. *Jean-Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean*; 3. *Marie* de Fontanges, née en 1696. reçue à Saint Cyr le 15 Mai 1706.

Jean-Pierre de Fontanges, capitaine dans le régiment de Poitou, Infanterie, épouſa le 13 Août 1737. *Anne* de Fontaines, fille de *Nicolas* de Fontaines, ſeigneur de la Neuville, d'Uron, &c. maréchal de camp, & de *Marie* Pélard de Givry. Leur contrat fut ſigné par le Roi, la Reine, les Princes & Princeſſes du ſang.

Les armes : *de gueules, au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.*

FONTENAILLES : *Ibid. lig.* 47. Il étoit fils de *Françoiſe* de Gouyn, *liſez*, Il étoit fils de *François* de Gouyn.

FONTENAY, ſubdélégation d'Argentan. La baronnie de Fontenay, aliénée par le roi Henri IV. à perpétuité & ſans rachat à *Jean* le Fevre, ſieur de Laubriere en 1594. eſt poſſédée préſentement par le fils de *François* Odet Gouhier, baron de Fontenay. Il en jouit à droit de ſucceſſion.

FONTENAY : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'hermines, à une faſce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or*; ou *d'hermines, à une faſce de gueules, chargée de trois annelets d'or*; ſelon d'anciens Armoriaux de Normandie : quelquefois auſſi ſans que la *faſce fût chargée ni de fermeaux ni d'annelets.*

La Roque dit que cette famille eſt fort illuſtre dans les archives de la Chambre des Comptes.

Richard & *Robert* de Fontenay vivoient en 1204.

Robert de Fontenay, chevalier, ſuivit *Jean* de Harcourt, amiral de France en 1295.

Richard, *Guillaume* & *Raoul* de Fontenay furent compris parmi les Nobles l'an 1304.

Robert de Fontenay portoit : *d'hermines, à une faſce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or.*

Raul de Fontenay portoit auſſi : *d'hermines, la faſce chargée de trois annelets d'or*, ou *de merlettes*, dit du Moulin.

Robert de Fontenay, chevalier, vivoit en 1390.

Jean de Fontenay, chevalier, vivoit en 1437.

Robert & *Antoine* de Fontenay, écuyer, vivoient en 1501. & 1507.

François de Fontenay, écuyer, vivoit en 1540.

Cette maiſon a fait pluſieurs fois preuves de nobleſſe, ſçavoir en 1599. en 1635. & en 1640.

Digitized by Google

Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1499. *& ſuiv.*

Il y a deux autres familles nobles de la même province, du nom de Fontenay du Bois, élection de Mortain, qui porte : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois merlettes d'or.*

FONTENAY, ancienne nobleſſe de l'élection de Mortagne, au Perche, de laquelle étoit *Geneviève-Marguerite-Marie* de Fontenay, née le 19 Avril 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit d'*Anceaume* de Fontenay, ſeigneur de Boiſtier, qui vivoit en 1540. avec *Anne* de Barville, ſa femme.

Porte : *d'argent, à deux lions paſſans de ſable, lampaſſés, couronnés de gueules, poſés l'un ſur l'autre.*

FONTENAY : Famille du bailliage d'Alençon, qui porte : *écartelé & engrelé d'argent & de gueules.*

Le nom de Fontenay n'eſt pas ſeulement connu en Normandie, mais auſſi en Angleterre. Il y a une chartre d'Henri I. roi d'Angleterre & duc de Normandie, pour l'abbaye de Notre-Dame de Thornſon, qui parle d'une donation faite en ce lieu par *Milon* de Fontenay, chevalier ; par *Meliſant* ſa femme, & par *Robert* de Fontenay, ſon fils, chevalier, & *Robert* de Mouy : ce qui fut confirmé enſuite au mois de Juin 1248.

FONTENAY : Famille du duché de Bourgogne, qui porte pour armes : *d'azur, au cheval paſſant d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

FONTENAY : *Tome II. p.* 129. *col.* 1. *lig.* 21. *liſez*, FONTENAY-MAREIL.

FONTENAY : *Ibid. lig.* 28. *liſez*, FONTENAY-FRÉSIGNI.

FONTETTES : Famille noble, originaire de Bourgogne, connue par ſon ancienneté & ſes alliances.

Charles de Fontettes, chevalier, ſeigneur de Vaumain dans le Vexin François, a eu d'*Anne-Louiſe* de Boulainvilliers, 1. *N...* de Fontettes, ſeigneur de Vaumain, marié depuis 1721. avec *Antoinette-Magdelene* de Harville-Palaiſeau ; 2. *Louis-Philippe* de Fontettes, ſeigneur du Boiſpreaux, dans la forêt de Lihons en Normandie, marié le 7 Octobre 1743. avec *N....* de Mauléon, ſeigneur de Savaillan, fille de *Jean-Baptiſte-Gaſton* de Mauléon, ſeigneur de Savaillan, & de *Marie* Mydorge, ſœur de *N....* Mydorge, maître des requêtes ordinaire du Roi.

De la maiſon de Fontettes ſont encore meſſieurs de Vauroux & de Themericourt.

Cette famille porte pour armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.*

Pour la maiſon de Mauléon, elle eſt également connue dans les provinces de Languedoc & de Gaſcogne, d'où elle eſt originaire.

FONTAIN, en Normandie, élection de Conches, ancienne nobleſſe, qui porte : *de ſinople, cotoyé de trois croix alaiſées, 1 & 2.*

FONVENS, maiſon fondue dans celle de Vergy, qui tire ſon origine de la province de Normandie, & qui étoit une des plus anciennes de la province. Ceux de ce nom portoient le ti-

Digitized by Google

tre de comte, & briſoient leurs armes *d'un croiſſant*, à la différence de leurs ainés, qui portoient : *de gueules, à cinq faſces ou burelles d'or, la ſeconde chargée d'un croiſſant d'azur.*

FORBIN : *Tome II p. 130. col. 2. lig. 6. en 1216. liſez*, en 1316.

Ibid. lig. 47. après ſeigneur de la Barbent, *ajoutez*, appellé marquis de Forbin.

Ibid. p. 131. col. 2. lig. 34. après abbé de Saint Florent, *ajoutez*, lez Saumur, ordre de Saint Benoît, diocèſe d'Angers ; & *Palamede-Paulin-Théleſphore* de Forbin d'Oppede, prêtre du diocèſe d'Aix, docteur en Théologie, abbé commendataire de l'abbaye de Larivour, ordre de Cîteaux, diocèſe de Troyes, au mois d'Août 1726. mort à Troyes le 5 Mars 1741. âgé d'environ quarante-ſix ans. Il fut aumônier du Roi au mois de Novembre 1725. Il ſe retira de la Cour en 1728. & ſa charge d'aumônier fut donnée à ſon frere aîné.

Ibid. à la note derniere ligne, 1708. *liſez*, 1508.

FORESTA, en Provence, famille noble, originaire de Dian, ſur la côte de Gênes, dont *Chriſtophe* Foreſta, fils d'*Antoine*, qui ſe retira en Provence, ſous le regne de François I. Elle eſt partagée en trois branches. La premiere ſubſiſte dans *Scipion* de Foreſta-Colonge III. du nom, non marié. La ſeconde, qui eſt la branche des ſeigneurs de Venel, ſubſiſte dans les deſcendans de *Pierre* de Foreſta, ſeigneur de Venel, établis à Marſeille. La troiſieme, qui eſt la branche des ſeigneurs de Caſtelar, dans les enfans de *Paul* de Foreſta de Châteauneuf, & de *N...* de Reymond de Bruny, dont un, nommé *Bruno-Marie* de Foreſta, a été reçu chevalier de Malte de minorité en 1736. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 112.*

Les armes : *palé de ſix pieces, or & gueules, à la bande de gueules brochante.*

FORESTIER (le), écuyer, ſieur du Buiſſon, ancienne nobleſſe, de laquelle étoit *Clotilde* le Foreſtier du Buiſſon, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva ſa nobleſſe depuis *Pierre* le Foreſtier, ſeigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1530. & qui étoit ſon cinquieme ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois cors de ſable, liés de gueules, 2 & 1.*

FORESTIER (le), paroiſſe de Ceſni, diocèſe de Bayeux, famille qui porte : *d'argent, à cinq palmes de ſinople, liées de gueules.*

Catherine le Foreſtier de Langeviniere, née le 12 Octobre 1677. fut reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. & prouva que *Robert* le Foreſtier, ſeigneur du Tremblay, & *Perette* du Fay, ſa femme, qui vivoient en 1370. étoient ſes ſeptiemes ayeul & ayeule.

FORESTIER (le), écuyer, ſieur de Rouville & des Marets, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, à trois gerbes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FORESTIER (le), écuyer, ſeigneur de Maubec & d'Ozeville, élection de Carentan.

Porte : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

Digitized by Google

FORESTIER (le), écuyer, ſeigneur de Milly & du Boulay, élection de Bernay.

Porte : *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois molettes d'argent, 1 & 2, & accompagné de trois feuilles de hêtre de ſinople, 2 & 1.*

FORESTIER (le), écuyer, ſeigneur d'Imbernais & de la Maillardiere, élection de Verneuil.

Porte : *d'argent, à trois feuilles de chou de ſinople, 2 & 1.*

FORGES (de) : *Pierre* de Forges, marquis de Châteaubrun, ci-devant page du Roi, aujourd'hui officier dans le corps des Grenadiers de France ; *Guillaume* de Forges de Châteauvieux ; *Gabrielle* de Forges de Barreneuſve, & *Marie* de Forges de Châteauvieux ſont enfans de feu *Pierre* de Forges, chevalier, ſeigneur de Barreneuſve, Châteauvieux, la Roche d'Anjoin & Parnac, marquis de Châteaubrun, mort âgé de ſoixante-quinze ans, le 28 Mars 1755. (dit le *Mercure de France du mois de Juillet de la même année*), & de *Gabrielle* de la Marche, fille de *François* de la Marche, ſeigneur de Parnac, baron de Fins, & de *Gabrielle* de Montmorenci, mariée en 1692.

La famille de Forges-Barreneuſve eſt une des plus anciennes du Berry. Dès l'an 1064. un *Guillaume* de Forges-Barreneuſve fit des dons à l'égliſe de Riverennes-ſur Creuſe, ſa paroiſſe. Le titre en exiſte & eſt rapporté dans d'autres poſtérieurs vers l'an 1120. *Tevin* de Forges accompagna Louis le Gros, lorſque ce prince daigna honorer de ſa préſence les obſéques de *Miles* de Montmorenci, ſeigneur de Brai. Ce fait eſt rapporté par Ducheſne, en ſon *Hiſtoire Généalogique de la maiſon de Montmorenci*, & il eſt extrait de la vie de Louis le Gros par Suger ; de l'Epître 258. des Chartres ; des Chroniques de l'abbaye de Morigni, & du Cartulaire de l'abbaye de Longpont. C'eſt dans cette derniere abbaye que *Miles*, ſeigneur de Brai, fut inhumé, en préſence de ſon roi, Louis le Gros ; de *Gilbert*, évêque de Paris ; *Bernier*, doyen ; *Etienne*, archidiacre ; *Renaud*, frere du défunt ; *Manaſſés*, vicomte de Sens ; *Manaſſés* Villemaur ; *Simon* de Broyes ; *Guy* de Dampierre ; *Hugues* de Planci ; *Clérembault* de Chappes ; *Tevin* de Forges, *Thomas* Bruyere, &c.

Vers l'an 1330. un *Guillaume* de Forges fut honoré de la pourpre. En 1546. *Pierre* de Forges-Barreneuſve fut reçu chevalier de Saint Jean de Jeruſalem. On a la quittance de ſon paſſage.

Cette famille a fourni un grand nombre de militaires, qui ſe ſont diſtingués par leur bravoure. Elle a pris alliance dans celles de Lambert, du Breuil, de Greuil, de Couraut, d'Ajaſſon, du Geneſt, de Bois-Bertrand, de Chauvelin, de Vouher, &c. & par-là elle ſe trouve alliée aux meilleures maiſons du royaume, entr'autres, à celles de la Trimoille, d'Aubuiſſon, de la Feuillade, &c.

La famille de Forges poſſéde la terre & ſeigneurie de Barreneuſve depuis plus de ſept cents ans. Celle de Châteaubrun, l'une des plus belles du Berry par ſes droits, vient d'y entrer, par la donation qu'en a faite à *Gabrielle* de la Marche, veuve de *Pierre* de For-

ges, dernier ſeigneur de Barreneuſve, le feu marquis de Montmorenci-Châteaubrun, mort en ſa quatre-vingt-ſeptieme année, le 18 Août 1746. dit la *Gazette de France du 4 Juin*, & oncle, à la mode de Bretagne, de ladite dame de Barreneuſve, dont la mere, *Gabrielle* de Montmorenci, étoit couſine germaine dudit feu ſeigneur *Jean-Nicolas* de Montmorenci, marquis de Châteaubrun.

Les ſeigneurs de Forges portent pour armes : *échiqueté d'argent & de gueules*, & ceux de la Marche : *d'argent, au chef de gueules.*

FORGEUX (Saint) : *Tome II. p.* 134. *col.* 2. *lig.* 41. *liſez* SAINT FORGEUX.

FORNIER DE MONTAGNY : Famille de laquelle étoit *Claude* Fornier de Montagny, ancien préſident, threſorier de France en la généralité de Paris, & conſeiller d'Etat, mort le 16 Décembre 1727. à l'âge de quatre-vingt-onze ans, laiſſant de *Suzanne* Guillier, ſon épouſé, décédée le 13 Juin 1712. *Claude-François* Fornier de Montagny, conſeiller au Parlement de Paris & grand-chambre d'icelui, mort à Paris le 24 Février 1742. âgé d'environ ſoixante ans. Il avoit été marié le 30 Octobre 1710. avec la fille unique de feu *Guillaume* de Bar, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances. Il en a eu une fille unique, mariée en 1727. avec *Chriſtophe-Léonor* de Mornay, comte de Montchevreuil, d'abord enſeigne, puis ſous-lieutenant, & en 1734. lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à une herſe d'or, accompagnée en chef d'une étoile de même ; au 2 & 3 de gueules, au lion dragonné & couronné d'or ; au chef d'or, chargé d'une hure de ſanglier de ſable.*

FORS : *Tome II. p.* 135. *col.* 2. *lig.* 3. ſeigneur de Vigean, *liſez*, ſeigneur du Vigean.

FORT (le) : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Avril 1668.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent.*

C'eſt ainſi que les portoient *Antoine* le Fort de Bonneboſc, reçu chevalier de Malte le 4 Mars 1624. & *François Antoine* le Fort de Bonneboſc, reçu auſſi chevalier de Malte le 31 Janvier 1676, dit l'abbé de Vertot.

Il y a dans la même province, élection de Valognes, un le Fort, écuyer, ſieur de Montfort, qui porte : *d'argent, au croiſſant de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

FORT, en Provence : Famille originaire de Barcelonnette, qui remonte à noble *Guillaume* Fort, écuyer, marié à *Marguerite* de Berardy. Elle ſubſiſte en deux branches ; la premiere dans *Jean-Jacques* Fort, écuyer, ſeigneur de Silvabelle & du Petit Gubian, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction par arrêt de la Cour des Aides de Provence du 9 Juin 1740. & marié le 9 Janvier de la même année à *Jeanne* de Carfeuil ; la ſeconde, dans *François* Fort, écuyer, coſeigneur d'Ortigues, marié le 8 Octobre 1709. avec *Suzanne-Etienne* de Barlamont,

Digitized by Google

ſont *Felix* & *Etienne* Fort, non encore mariés. Il a été auſſi maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction par arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 9 Mai 1750. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 415.

Les armes : *d'azur, au lion armé d'une maſſue, le tout d'or.*

FORTELLE : *Tome II. p.* 136. *col.* 1. *lig.* 5. *Robert*, ſeigneur de la Fortelle en Brie, *liſez*, *N....* Robert, &c.

Ibid. lig. 7. eſt préſident, *liſez*, *N.....* Langlois de la Fortelle eſt préſident.

Ibid. lig. 9. *après* a été marié deux fois, *ajoutez*, en premieres noces à *N.....* Cherré, & en ſecondes à *N.....* Caſtille-Chenoiſe.

Ibid. lig. 13. au préſident Potier de Novion, *liſez*, au préſident de Novion.

FORTESCU, famille de Normandie, élection de Valognes, qui porte pour armes : *d'argent, à trois bandes d'azur.*

Jean Forteſcu eſt nommé en l'échiquier de 1388. & 1392. La chronique d'*Enguerand* de Monſtrelet fait mention de *Guillaume* Forteſcu, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

Triſtan Forteſcu, écuyer, vivoit en 1460.

Antoine Forteſcu', dont les peres avoient dérogé, fut obligé de prendre des lettres de rétabliſſement dans le nom & les armes de ſon ancienne extraction.

La Roque en parle dans ſon *Traité des noms*, & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1023. 1247. 1443. & *Tome III.* parmi les preuves, *p.* 766.

FORTIA : Famille connue à Avignon, à Carpentras, à Marſeille, à Tours & à Paris. L'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, *Tome I. p.* 453. & le *Nouveau Nobiliaire de Provence Tome I. p.* 17. en donnent la généalogie.

Le premier dont on ait des preuves littérales eſt *Marc* Fortia, né à Montpellier en 1449. marié en 1470. avec *Yolande* de Benet ou Benoît. Ses enfans furent, 1. *Jean* Fortia, qui ſuit; 2. *Bernard*, auteur de deux branches établies à Paris, rapportées ci-après; 3. *François* Fortia; 4. *Albert*; 5. 6. & 7. trois filles.

Jean Fortia, ſeigneur d'Hortes en Languedoc, né à Montpellier en 1477. s'établit à Avignon en 1507. Il mourut à Avignon en 1553. & laiſſa de *Françoiſe* Vitalis, ſon épouſe, fille de *Jean*, citoyen Romain, & de *Marie-Sanchez* de Saint Angelo, 1. *Marc* de Fortia, qui ſuit; 2. *Charles*, naturaliſé avec ſes freres, par lettres patentes du roi Henri II. enregiſtrées au Parlement de Provence le 15 Juillet 1550. marié à Avignon, par contrat du 14 Février 1558. avec *Jeanne* de la Salle, dont il eut quatre enfans; 3. *François* de Fortia, créé chevalier par le pape Pie V. 4. *Pompone*; 5. *Jeanne*, femme de *Benoît* Bertrand.

Marc de Fortia II. du nom, coſeigneur de Caderouſſe au comtat Venaiſſin, viguier d'Avignon, né à Montpellier en 1507. s'établit dans la ville de Carpentras, où il fut pourvu par le Pape de la charge de préſident de la Chambre Apoſtolique. Il épouſa en premieres noces, par contrat du 15 Décembre 1549. *Jeanne*, fille de

Digitized by Google

Georges Henriquez, originaire d'Anvers; & en ſecondes, par contrat du 9 Janvier 1559. *Françoiſe* Fillcul, veuve de *Bernard* de la Plane, & fille de *Romain*, ſieur de la Magdeleine, &, de *Marguerite* Bonet. Il eut du premier mariage *Gilles* de Fortia, qui ſuit, & duquel deſcendent les ſeigneurs d'Urban d'Avignon, dont la branche eſt diſtinguée par pluſieurs officiers, qui ont eu divers commandemens; 2. *Jean* de Fortia, tige des ſeigneurs de Montréal: du ſecond mariage, 3. *Paul* de Fortia, auteur des barons de Baumes & des ſeigneurs de Piles, rapportés ci-après; 4. *Françoiſe*, mariée à *Jean* de Montfaucon, dit de Levis, gouverneur de Bagnols, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

Gilles de Fortia, ſeigneur d'Urban & coſeigneur de Caderouſſe, chevalier de l'ordre de Saint Michel, capitaine de Galere, par brevet de 1595. mort en 1617. exerçant pour la troiſieme fois la charge de viguier d'Avignon, avoit épouſé en premieres noces en 1582. *Lucrece* de Galiens, fille de *Melchior*, ſeigneur des Iſſards, & de *Magdelene* de Berton de Crillon; en ſecondes, en 1592. *Laurence* de Tollon, & en troiſiemes, par contrat du 5 Février 1595. *Françoiſe* de Roguard, fille de *Bertrand*, & de *Catherine* de Pons, dont il eut, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Camille*, mort au ſervice; 3. *Paul*; 4. *Jean-Baptiſte*, reçu chevalier de Malte en 1639. mort en 1642. 5. & 6. deux filles, une mariée & l'autre religieuſe au monaſtere de Sainte Praſcede, de l'ordre de Saint Dominique à Avignon.

Louis de Fortia, ſeigneur d'Urban & coſeigneur de Caderouſſe, né en 1597. mourut d'apoplexie à Carpentras en 1656. Il avoit été marié par contrat paſſé en 1618. avec *Gabrielle* de la Salle, fille de *Clément*, chevalier de l'ordre de Saint Michel, & de *Françoiſe* Rodulf de Saint Paulet, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Paul*, mort dans l'état eccléſiaſtique; 3. *François* de Fortia, ſieur de Palettes, né en 1631. capitaine dans le régiment de la Marine, par commiſſion de l'an 1651. Il ſe trouva au combat du fauxbourg Saint Antoine le 2 Juillet de l'année ſuivante. Il ſervit depuis dans le régiment Dauphin, Infanterie, qu'il commanda dans les guerres de Catalogne, & avec lequel il ſe diſtingua au ſiége de Puycerda. Il commanda dans cette place, & le Roi ſatisfait de ſes ſervices dans les différens poſtes qu'il avoit remplis, lui inféoda les bourgs de Forthia & de Forthianet, ſur le golfe de Rozes, nouvellement conquis par l'armée Françoiſe, & le nomma major de brigade, pour continuer de ſervir dans la Catalogne. Après la paix de 1679. le Roi lui donna le gouvernement de Mont Louis avec douze mille livres de rente, dont il a jouit juſqu'à ſa mort arrivée en 1700. 4. *Charles* de Fortia; 5. 6. 7. *Louiſe*, *Catherine* & *Françoiſe*, religieuſes.

Louis de Fortia II. du nom, ſeigneur d'Urban, & coſeigneur de Caderouſſe, ſyndic de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin en 1663. député en cette qualité vers Louis XIV. commandoit depuis pluſieurs années un bataillon de la Marine, lorſqu'il épouſa par contrat du 11 Avril 1651. *Marie* Vivet, fille de *Pons*, & de *Jeanne* des Iſſars,

Digitized by Google

de la ville d'Avignon, dont *Paul* de Fortia, qui ſuit, & *Jacques-Joſeph* de Fortia, dit le comte d'Urban, qui ſervit long-temps dans les régimens de Piémont & de Tournaiſis. Il fut bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule, au ſiége de Cony. Cette bleſſure l'ayant mis hors d'état de ſervir, il ſe retira dans ſa famille, & épouſa en 1700. *Catherine* Bellon, fille de *N.....* ſeigneur de Montlezan, & de *Diane* d'Aſtoaud, dame de Saint Lambert, au diocèſe de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. La ville d'Avignon le députa en 1710. vers Louis XIV. pour féliciter ce monarque ſur la naiſſance de *Louis* de France, duc d'Anjou, aujourd'hui Louis XV. regnant.

Paul de Fortia, ſeigneur d'Urban, & en partie de Caderouſſe, né en 1655. ſervit dans l'armée de Catalogne ſous ſon oncle. Il quitta le ſervice en 1681. & épouſa au mois de Mai de la même année *Marie-Eſprite* de Viſſec de la Tude de Gange, veuve de *Henri* de Fay, marquis de Peyrauit, en Vivarais, & fille de *Charles*, marquis de Gange, & de la fameuſe *Diane* de Joannis, dame de Châteaublanc, connue dans l'hiſtoire de ſon temps ſous le nom de la marquiſe du Gange. De cette alliance ſont ſortis, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Henri*, connu ſous le nom de chevalier d'Urban, ci-devant capitaine à la ſuite du régiment Colonel-Général; 3. *Alexandre* de Fortia, dit l'abbé d'Urban, mort doyen de l'égliſe collégiale de Roquemaure; 4. *Marie*, épouſe de *Paul-Joſeph* de Fortia, marquis de Saint Jalle; 5. *Victoire-Sybille*, mariée en 1710. avec *Louis* de Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignan, dont quatre garçons & quatre filles, ſçavoir l'aîné, enſeigne de galere, qui a quitté le ſervice; le ſecond, grand vicaire d'Arles; le troiſieme, capitaine dans le régiment de la Tour d'Auvergne; le quatrieme mort; & des quatre filles, il y en a une non mariée, & trois religieuſes; 6. une fille, femme du ſieur de Caux, officier de galere; 7. une autre, religieuſe à Avignon.

François de Fortia, ſeigneur d'Urban, page à la petite écurie du Roi en 1700. âgé de quinze ans, ſervit depuis dans le régiment du Roi, en qualité de capitaine. Il a épouſé en 1716. *Marie-Anne* Boucaud, fille d'*Hercule*, mort conſeiller d'Etat, & d'*Anne* de Mariotte. Il a été ſyndic de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin en 1728. & a eu de ſon épouſe, 1. *Paul-Hercule* de Fortia, né en 1718. capitaine de Dragons au régiment de Beauffremont, mort capitaine; 2. une fille, morte.

Branche des ſeigneurs de Montréal, à Avignon.

Jean de Fortia, ſeignenr de Montréal en Dauphiné, deuxieme fils de *Marc* II. du nom, & de *Jeanne* de Henriquez, ſa premiere femme, né en 1553. épouſa par contrat du 15 Août 1585. *Françoiſe* de Seytres, veuve de *Louis* de Peruzzy, & de *Louis*, chevalier de l'ordre du Roi & du Pape, qui le rendit pere d'un garçon & de trois filles, ſçavoir, 1. *Paul* de Fortia, qui ſuit; 2. *Marguerite*; 3. *Félix*; 4. *Catherine*, toutes les trois mariées.

Digitized by Google

Paul de Fortia, ſeigneur de Montréal, capitaine de galere, ſe diſtingua au combat donné devant Gênes contre les Eſpagnols en 1638. Il prit une galere aux ennemis, & mourut des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette action. Il avoit épouſé par contrat du mois de Janvier 1613. *Catherine* de la Salle, fille de *Clément*, & de *Marguerite* Brancas-Villars, dont il eut, 1. *Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Louis*, nommé à l'évêché de Cavaillon à l'âge de vingt-huit ans par le pape Innocent X. & à l'évêché de Carpentras en 1635. par le pape Alexandre VII. mort en 1661. 3. *Dominique* de Fortia, reçu chevalier de Malte en 1631. péri dans un naufrage en 1655. étant capitaine de Galere; 4. *Laurent* de Fortia, auſſi chevalier de Malte, mort officier de Galere au ſervice de la Religion; 5. *Henri* de Fortia, prieur de Saint André de Roſans en Dauphiné; 6. *Jean-Louis* de Fortia, grand-vicaire de Bourges, prieur d'Ambierle, & abbé de Saint Pierre d'Orbais, diocèſe de Soiſſons, mort au ſéminaire de Saint Magloire à Paris en 1704. 7. *Louiſe*, mariée en 1648. 8. *Catherine*, qui vivoit ſans alliance à Lyon en 1704.

Gaſpard de Fortia, ſeigneur de Montréal, fut bleſſé ſur la Galere de ſon pere au combat de Gênes en 1638. Il épouſa par contrat du 8 Février 1655. *Françoiſe* Louet, fille de *Jean-Louis* de Nogaret, marquis de Cauviſſon, & de *Françoiſe* Bermond de Thoiras de Saint Bonnet, niece du maréchal de Thoiras. Ses enfans furent, 1. *Jules*, qui ſuit; 2. *Paul-François*, reçu chevalier de Malte de minorité en 1674. admis aux pages de la grande écurie du Roi en 1687. 3. *Marie*, épouſe en 1684. de *Louis-François* de Seytres, dit le comte de Caumont.

Jules de Fortia, ſeigneur de Montréal, coſeigneur de la Garde & de Bedarrides, fut marié en 1684. avec *Françoiſe* de Saſſenage, fille de *Charles-Louis-Alphonſe*, & de *Chriſtine* de Salvaing de Boiſſieu, de laquelle il a eu,

Gaſpard de Fortia II. du nom, né en 1691. appellé le marquis de Montréal, ci-devant capitaine au régiment de Toulouſe, Cavalerie, qui a épouſé étant veuf ſans enfans de *N*..... de Vogué, *Marie-Anne* de Fortia, fille de *Charles-Joſeph*, conſeiller d'Etat & conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Marie-Magdelene* Thomas, ſa ſeconde femme. Il ne reſte de ce mariage que deux filles mariées; ſçavoir l'aînée à M. des Iſſars-Galean, duc de Gadagne, & l'autre à M. Louet, marquis de Nogaret, ſeigneur de Marſillac, morte en 1758. dont trois filles.

Branche des barons de Baumes & ſeigneurs de Piles, à Carpentras & à Marſeille.

Paul de Fortia, baron de Baumes, ſeigneur de Piles, &c. troiſieme fils de *Marc* II. du nom, & de *Françoiſe* Filleul de la Magdelene, ſa ſeconde femme, né à Carpentras en 1560. fut dès ſa plus tendre jeuneſſe envoyé à la Cour du roi Henri III. qui le fit élever auprès du duc d'Epernon. Par ſon zele & par ſa fermeté pendant les

Digitized by Google

guerres civiles de Provence, il ſçut gagner l'eſtime & la confiance de Henri IV. qui l'avoit déſigné chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, lorſqu'il mourut en 1621. Il avoit épouſé par contrat du 17 Février 1599. *Jeanne* de Tollon, fille de *Faulquet*, ſeigneur de Saint Jalle, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Guyonne* de Combourcier, dont, 1. *Pierre-Paul*, qui ſuit; 2. *Ludovic* ou *Louis* de Fortia, appellé le baron de Baumes, capitaine & commandant un bataillon du régiment de la Marine, qui quitta, après pluſieurs campagnes, le ſervice de terre pour paſſer à celui des Galeres, dont il commanda une eſcadre au ſiége de Rozes, & ſe trouvant parmi les Volontaires au ſiége de Porto-Longo, après avoir repouſſé les ennemis juſques dans leurs retranchemens, il fut emporté d'un coup de canon; 3. *Emmanuel*, colonel d'un régiment d'Infanterie Italienne, au ſervice de France, mort en Italie de ſes bleſſures reçues au ſiége de Valence; 4. *Joſeph*, officier de Galere, tué au ſervice du Roi en 1638. 5. & 6. *Sybille* & *Charlotte*, mariées.

Pierre-Paul de Fortia, baron de Baumes, ſeigneur de Piles, &c. élevé près la perſonne de *Louis*, dauphin de France, depuis Louis XIII. ſuccéda à ſon pere dans ſes biens & dans ſes différentes charges. Il eut le commandement de divers régimens & d'une galere; il fut gouverneur de Marſeille & des iſles en dépendantes, & eut le brevet de maréchal de camp le 9 Mai 1649. Il avoit épouſé par contrat du 5 Juin 1627. *Marguerite* Covet, fille de *Jean-Baptiſte*, baron de Trets, & de *Lucrece* de Graſſe; dont, 1. *Charles-Bernard* de Fortia, qui ſuit; 2. *Paul* de Fortia, auteur de la tige des ſeigneurs de Piles, rapportée ci-après; 3. *Alexandre*, dit l'abbé de Piles, prieur de Saint May & de Remuſat, en Dauphiné; 4. *Joſeph* de Fortia, reçu chevalier de Malte en 1657. lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, & depuis capitaine de Galere; 5. *Gaſpard* de Fortia, tué d'un coup de feu en 1664. devant Gigery en Afrique, combattant à côté de M. de Beaufort; ce fut un des plus braves officiers de ſon temps; 6. *Alphonſe* de Fortia, ſieur de Forville, capitaine de Galere, & gouverneur de Marſeille, mort en 1711. 7. *Jeanne*, mariée; 8. *Marie*, religieuſe.

Charles-Bernard de Fortia, baron de Baumes, &c. épouſa en 1667. *Marie* de Tollon, fille de *Jean-Antoine*, & de *Louiſe* de Bonne d'Auriac, dont, 1. *Paul-Joſeph*, qui ſuit; 2. *Gabrielle*, dame de Saint Marcellin, mariée à *Louis-Bernard* de Taulignan, marquis de Puymeras, &c.

Paul-Joſeph de Fortia, dit de Tollon, à cauſe de ſa mere, dont il fut chargé de porter le nom & les armes, fut marquis de Saint Jalle, baron de Baumes, &c. & mourut d'une chute faite au château de Saint Jalle. Il avoit épouſé *Marie* de Fortia, fille de *Paul*, ſeigneur d'Urban, & d'*Eſprite* de la Tude de Ganges, dont il a eu,

Marie de Fortia de Tollon, marquiſe de Saint Jalle, &c. mariée à *Jean-Joſeph-François*,

Digitized by Google

Dominique-Lazare de Coriollis, marquis de Limaye, &c. préſident au Parlement d'Aix en Provence.

Branche des ſeigneurs de Piles, devenus barons de Baumes, à Marſeille.

Paul de Fortia II. du nom, gouverneur du château d'If & des iſles de Marſeille, deuxieme fils de *Pierre-Paul*, & de *Marguerite* Covet, fut reçu chevalier de Malte en 1650. ſe maria le 2 Mars 1675. avec *Geneviéve* de Vento, fille de *Marc-Antoine*, & de *Renée* de Forbin de Janſon, dont, 1. *Alphonſe* de Fortia, qui ſuit; 2. *Touſſaint* de Fortia, chevalier de Malte, reçu page aux écuries du Roi en 1694. nommé en l'an 1713. lieutenant de la galere appellée *la Réale*, & capitaine de galere le 5 Avril 1728. 3. & 4. *Marthe* & *Geneviéve*, qui ſont toutes deux mariées.

Alphonſe de Fortia I. du nom, baron de Baumes, ſeigneur de Piles, &c. gouverneur du château d'If & iſles adjacentes, viguier perpétuel de Marſeille, lieutenant de Roi en Provence, dit le marquis de Piles, a épouſé en 1694. *N.*..... de Flotte, dont, 1. *Alphonſe* de Fortia, qui ſuit; 2. *Eliſabeth*, mariée; 3. une fille religieuſe au monaſtere du Saint Sacrement à Marſeille.

Alphonſe de Fortia II. du nom, baron de Baumes, &c. appellé le marquis de Piles, lieutenant de Roi en Provence, reçu viguier perpétuel de Marſeille en l'année 1726. en ſurvivance de ſon pere, fut d'abord dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi; depuis il a ſervi dans l'armée d'Italie en qualité d'aide de camp du maréchal de Villars, après la mort duquel il fit les mêmes fonctions auprès de M. le prince de Conti dans l'armée d'Allemagne. Il a épouſé *N*..... d'Entrechaux, de la ville d'Hyeres, fille d'un conſeiller au Parlement d'Aix, dont il a,

Alphonſe-Eliſabeth de Fortia de Piles, officier au régiment du Roi, Infanterie, en 1750. & viguier de la ville de Marſeille, marié à *Marie* d'Eſpinoux, en l'année 1758.

Branche des ſeigneurs de Chailly, à Paris.

Bernard de Fortia, deuxieme fils de *Marc*, & d'*Yolande* Benet, ſe retira dans la ville de Tours, & y fit en 1532. l'acquiſition des ſeigneuries de Paradis & de la Branchoire. Les enfans qu'il eut de *Jeanne* Miron, ſon épouſe, fille de *Gabriel*, médecin ordinaire du Roi, & d'*Eliſabeth* Alexandre, ſont, 1. *Jean* de Fortia, archiprêtre de la métropole de Tours, & chanoine de Saint Martin de la même ville; 2. *François*, qui ſuit; 3. *Bernard*, tige des ſeigneurs du Pleſſis; 4. *Marc* de Fortia, ſeigneur de Paradis, préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, marié en l'année 1551. avec *Françoiſe* d'Authon, & mort ſans poſtérité; 5. *Pierre* de Fortia, abbé de Saint Acheul & de Noyers, archidiacre de Tours, nommé à l'évêché d'Amiens, & mort ſans avoir pris poſſeſſion; 6. 7. 8. & 9. quatre filles, dont

Digitized by Google

deux ont été mariées, & les deux autres religieuses.

François de Fortia, seigneur de la Grange, successivement thréſorier des mers du Levant, ſecrétaire de la chambre du Roi, & thréſorier des parties caſuelles en 1570. épouſa en premieres noces *Françoiſe* Mignet; en ſecondes, *Catherine* Herman, & mourut en l'année 1595. Il eut de ſa premiere femme deux filles, ſçavoir *Magdelene*, mariée avec *Louis* Grenet, avocat, puis conſeiller au Parlement de Paris, & *Jeanne*, mariée à *Charles* Billart, d'abord maître des requêtes, enſuite préſident au même Parlement.

De ſa ſeconde femme il a eu *François* de Fortia II. du nom, préſident des thréſoriers de France au bureau des Finances de Limoges, conſeiller d'Etat en 1665. marié en 1607. avec *Catherine* Sainctot, fille de *Pierre*, & d'*Anne* Vizé, dont neuf enfans; ſçavoir,

1. *François* de Fortia III. du nom, conſeiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, né en 1610. marié en 1648. à *Magdelene* Pigray, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge.

2. *Pierre* de Fortia, ſieur de Genouilly, né en 1613. & mort ſans enfans en 1677.

3. *Paul* de Fortia, né en 1614. mort en bas âge.

4. *Honoré* de Fortia, chanoine de Noyon, aumônier du Roi, né en 1617. mort en 1695.

5. *Etienne* de Fortia, né en 1618. mort à Rome.

6. *Charles*, qui ſuit.

7. *Thimoléon*, mort dans les guerres de Catalogne.

8. & 9. *Catherine* & *Anne* de Fortia.

Charles de Fortia, ſeigneur de Chailly & de Boiſvoitrie, capitaine dans le régiment de Baradat, mort en 1684. avoit épouſé *Anne-Alexandre*, morte en 1691. dont,

Charles-Joſeph de Fortia, ſeigneur de Chailly, né le 22 Août 1668. baptiſé à Saint Paul à Paris le 10 Novembre 1670. & mort le 7 Juillet 1742. Il a été conſeiller d'Etat & d'honneur au Parlement, depuis premier préſident du Grand-Conſeil par commiſſion de l'année 1739. Il épouſa en premieres noces *Marie-Magdelene* l'Archer, morte en 1696. à l'âge de dix-neuf ans; & en ſecondes noces au mois de Juillet 1698. *Marie-Magdelene* Thomas, fille de *Jean*, conſeiller au Châtelet, & de *Marie-Anne* Gigault, dont,

1. *Jean-Joſeph*, qui ſuit.

2. *Charles*, nommé en 1724. à l'abbaye de Saint Martin d'Eſpernay, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe de Reims.

3. *Anne-Bernard* de Fortia, mort à l'iſle de Bourbon le 30 Avril 1747.

4. *Antoine* de Fortia, mort le 13 Septembre 1750.

5. *Marie-Magdelene*, mariée à *Claude* de la Michaudiere, conſeiller au Parlement de Paris, morte le 29 Septembre 1740.

6. *Marie-Anne*, mariée à Avignon, au mois de Septembre 1730. à *Gaſpard* de Fortia, ſeigneur de Montréal.

Jean-Joſeph de Fortia, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Condé, a épouſé *Marie-Anne* Frizon de Blamont, fille de *N.*..... préſident au Parlement de Paris, dont,

Digitized by Google

1. *Jean-Charles* de Fortia, mort en 1741.

2. *Charlotte* de Fortia, mariée le 9 Mars 1747. à *N.* . . . . marquis de Scoraille, dont des enfans ; ſçavoir, un garçon & deux filles.

Branche des ſeigneurs du Pleſſis-Fromentieres, iſſus des ſeigneurs de Chailly, à Paris.

Bernard de Fortia II. du nom, ſeigneur de Saint Mandé, près & à côté du village de Vincennes, du Pleſſis-Fromentieres & du Clereau en Vendomois, deuxieme fils de *Bernard*, ſeigneur de Paradis, & de *Jeanne* Miron, d'abord conſeiller au Parlement de Bretagne, enſuite à celui de Paris en 1563. épouſa en 1535. *Charlotte* Gayant, fille de *Louis*, conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine* Rapouel, dont, 1. *Bernard*, qui ſuit ; 2. *Jean*, mort ſans alliance ; 3. *Marc* de Fortia, maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, mort garçon ; 4. 5. 6. & 7. *Philippine*, *Marie*, *Louiſe* & *Marguerite*, mariées.

Bernard de Fortia III. du nom, ſeigneur du Pleſſis-Fromentieres & de Clereau, conſeiller au Parlement de Paris en 1585. mort conſeiller-clerc en la même Cour en 1629. avoit épouſé par contrat du 21 Janvier 1586. *Marguerite* le Clerc, fille de *Nicolas*, & de *Jeanne* la Foreſt, dont, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Louiſe*, mariée en 1608. 3. *Marie*, mariée en 1617.

François de Fortia, ſeigneur du Pleſſis-Fromentieres, &c. conſeiller au Parlement de Paris en l'année 1619. maître des requêtes en 1626. intendant de la généralité de Guyenne, mourut conſeiller d'Etat en 1651. & laiſſa pluſieurs enfans d'*Anne* de la Barre qu'il avoit épouſée par contrat du 26 Mai 1619. ſçavoir, 1. *Bernard*, qui ſuit ; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France en 1643. mort en 1661. capitaine de Galere ; 3. *François*, prieur de Montbouchet, chanoine & comte de Brioude en Auvergne, mort en 1675. 4. *Geneviève*, mariée à *François-Bonaventure* de Harlay, marquis de Béval, lieutenant général des armées du Roi ; 5. *Marthe*, religieuſe Bernardine.

Bernard de Fortia IV. du nom, ſeigneur du Pleſſis-Fromentieres, &c. conſeiller au Parlement de Normandie en 1642. maître des requêtes en 1649. intendant de Poitou, Aunis & la Rochelle en 1653. d'Orléans & de Bourges en 1659. d'Auvergne en 1664. mort doyen des maîtres des requêtes en 1694, avoit épouſé le 8 Juillet 1649. *Marguerite* le Mairat, veuve de *Michel* du Faultray, & fille de *Jean*, conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne* Colbert de Saint Pouange, dont, 1. *Jacques* de Fortia, mort en bas âge ; 2. un autre *Jacques*, qui ſuit ; 3. *François*, mort jeune ; 4. *Anne-Bernard*, abbé de Notre-Dame du Bouchet, chanoine & comte de Brioude ; 5. *Anne-Françoiſe*, morte fort jeune ; 6. *Anne*, morte en 1709. dans la communauté des dames Miramiones.

Jacques de Fortia, ſeigneur du Pleſſis-Fromentieres, reçu au Grand-Conſeil en 1690. préſident en la même Cour en 1704. épouſa en Janvier 1697. *Marie-Matthée* Accault, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Montigny, de laquelle

quelle il n'eut point d'enfans. C'eſt ainſi que cette branche s'eſt éteinte.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de ſable, poſée ſur une montagne de ſix copeaux de ſinople.*

FORTIN : Il y a pluſieurs familles nobles de la province de Normandie, qui portent ce nom ; ſçavoir,

FORTIN, ſeigneur de Saint Etienne, de laquelle étoit *Marie-Thérèſe* Fortin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. & prouva qu'elle deſcendoit de *Michel* Fortin, ſieur de Fierville, qui en l'année 1477. épouſa *Catherine* de Groſparmi. Cette famille porte pour armes : *de gueules, à trois tours d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

FORTIN, écuyer, ſieur de Livernieres, élection d'Avranches.

Porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, 2 & 1.*

FORTIN, ſeigneur du Prey, élection d'Alençon.

Porte : *de gueules, à trois tours d'argent, maçonnées de ſable ; 2 & 1.*

FORTIN, ou FORTAIN, élection de Mortain, famille qui porte : *d'azur, à la faſce denchée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, 3 & 3.*

FORTIN, ſeigneur du Sablon, élection de Mortagne.

Porte : *écartelé au 1 d'argent, à trois mouchetures de ſable, 2 & 1 ; au 2 auſſi d'argent, à trois chevrons de gueules ; & au 3 de ce dernier, à trois annelets du premier, poſés 2 & 1.*

FORTIN, élection de Faliſe, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois molettes, 2 & 1, & ſurmonté d'une faſce auſſi de ſable, ayant en chef un croiſſant d'azur, accoſté de deux molettes de gueules.*

FORTIN DE LA HOGUETTE : Famille noble de Normandie, de laquelle eſt *Marie-Charlotte* Fortin de la Hoguette, née le 11 Janvier 1734. Elle s'eſt mariée le 19 Avril 1757. à *Nicolas-Philippe* Grandin de la Gaillonniere, & eſt la ſeule & unique héritiere de la branche aînée. Il ne reſtoit plus auſſi de la ſeconde branche que feue madame la maréchale de Nangis, fille du marquis de la Hoguette, lequel étoit fils du marquis & lieutenant général de ce nom, tué en commandant l'aile gauche de l'armée du Roi à la bataille de Marſaille, où il ſe diſtingua très-fort.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, avec trois molettes d'éperon, accompagnées de deux levrettes, le tout d'or.*

FORTIS, en Provence : Famille originaire d'Avignon, qui jouiſſoit du privilége des Nobles dans le quatorzieme ſiécle, & qui ſubſiſte encore actuellement dans *François-Boniface* de Fortis, conſeiller au Parlement de Provence, non marié.

Les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, grimpant contre une palme, conſommée, & affrontée à dextre.*

FORTISSON : *Tome II. p. 135. col. 2. lig. 32.* vivomtes d'Orthes, *liſez*, vicomtes d'Ortes.

FOSSÉS (des) : Famille connue en Picardie depuis pluſieurs ſiécles par ſes alliances & par ſes ſervices. Elle eſt diviſée en pluſieurs branches, & ſes armes ſont : *de ſinople, à deux*

lions d'argent adoſſés & mis en ſautoir.

Louis des Foſſés, chevalier, ſeigneur de Coyolles, chevalier de Saint Louis, grand bailli de Villers-Cotteret, lieutenant des maréchaux de France, mourut le 4 Juillet 1747. âgé de ſoixante-dix-huit ans ou environ.

FOU DE VIGEAN: *Tome II. p. 136. col. 2. liſez*, BOU DU VIGEAN.

FOUBERT, écuyer, ſieur de Beuzeville, élection de Valognes en Normandie.

Porte : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'un léopard d'or.*

FOUCAUD D'ALZON: Porte : *au 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de même ; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de ſable :* qui eſt Foucaud : *au 2 & 3 de gueules, fretté d'or, ſemé de fleurs de lys ſans nombre*, qui eſt d'Alzon.

Cette famille remonte, comme on le voit par l'arrêt de maintenue du 24 Décembre 1668. à *Jean* de Foucaud, un des barons de l'armée de *Guy* de Montfort dans la guerre qu'il fit au comte de Toulouſe & aux Albigeois, mort en 1220. Elle a donné deux viguiers à Toulouſe en 1399. & 1421. avant l'établiſſement d'un Parlement dans cette ville. Les aînés qui y ſont établis ont donné dans les premiers temps des conſeillers & des préſidens au Parlement, & pluſieurs chevaliers de Malte, morts au ſervice, *Guerin* en 1565. *François* en 1631. & *François-Jacques* en 1735.

Jean-Pierre de Foucaud d'Alzon, baron de Brens & de Saint Felix-les-Granges en Albigeois, préſident au Parlement de Toulouſe, étoit arriere petit-fils de *Philippe* de Foucaud, conſeiller au Parlement de Toulouſe le 18 Juin 1554. marié le 24 Décembre 1542. à *Jeanne* d'Alzon, fille de *Guerin* d'Alzon, chevalier de l'ordre du Roi, conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il a eu de ſon mariage avec *Marguerite* d'Aignan d'Orbeſſan, entr'autres enfans,

1. *Bernard* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens, &c. préſident au Parlement de Toulouſe, qui n'a point d'enfans de ſon mariage de l'an 1725. avec *Louiſe-Antoinette* de Boſc.

2. *Jean-François-Guy*, abbé commendataire de l'abbaye d'Eaulnes, au diocèſe de Toulouſe.

3. *Jean-Marc*, abbé commendataire de l'abbaye de Candeils, au diocèſe d'Alby, mort jeune.

4. *François-Jacques*, chevalier de Malte, mort au ſiége de Traſback.

5. *Magdelene*, chanoineſſe de Saint Sernin à Toulouſe.

6. *Marie-Pulcherie-Anaſtaſie*, veuve du comte de Loſtanges-Beduer. *Voyez* au mot LOSTANGES.

7. *Renée*, morte en 1743. veuve de *Claude-Etienne* d'Huteau de Dalmas, capitaine d'Infanterie, gouverneur de la ville de Gaillac, au diocèſe d'Alby, dont un fils, mort jeune au ſervice, & *Jean-Louis-Etienne* d'Huteau Damours, lieutenant de Roi au gouvernement de Languedoc. *Voyez* HUTEAU.

Voyez, ſur cette famille, la Faille, Catel, Bernardin, l'*Hiſtoire de Languedoc*, &c.

FOUCAULT: *Tome II. p. 137. col. 1. lig. 31. ajoutez*, mariée à *N.*..... Grivel, comte d'Ourouer.

FOUCHER DE CIRCÉ: Cette famille, qui eſt de Poitou,

Digitized by Google

porte : *de ſable, au lion d'argent, ſurmonté d'une couronne de marquis.*

André Foucher, écuyer, ſeigneur de la Grenetiere, acquit pluſieurs héritages ſitués dans l'Iſle de Ré. Le contrat de vente eſt du 27 Janvier 1585. Il avoit épouſé en 1576. *Françoiſe* de Bernon, de laquelle il laiſſa *Jacques* Foucher, ſieur de la Grenetiere, & *André* Foucher, ſieur de la Gatiniere. Ces deux freres partagerent les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere par acte du premier Décembre 1609. Le même jour *Jacques* Foucher fut accordé avec *Anne* Guillemin, fille de feu *Pierre* Guillemin, écuyer, ſieur des Rovaux, & de *Jeanne* Vierte. Il acquit le 12 Juillet 1619. une partie du lieu de l'Iſleau, dans l'Iſle de Ré, de *Jacques* Mouſnereau, écuyer, ſieur de l'Homée, & de *Jeanne* Marchand, ſa femme. *Jacques* Foucher II. du nom étoit fils de *Jacques* I. & d'*Anne* Guillemin. Il épouſa le 6 Mai de l'an 1637. *Eliſabeth* Bejarri, fille de haut & puiſſant *François* de Bejarri, chevalier, ſeigneur de la Roche-Louberie, & de *Marguerite* de Pontlevoy. C'eſt en faveur de ce *Jacques* Foucher que le Roi érigea les terres & ſeigneuries du Pleſſis-Sénéchal, de Therouane, du Coudrai & du Vieil Iſleau, en titre de marquiſat, ſous le nom de Foucher-Circé. Les lettres portent que c'eſt en conſidération de ſes bons & recommendables ſervices, & pour récompenſer ceux de ſes prédéceſſeurs en ſa perſonne. Ces lettres ſont du mois de Juin 1653. & furent regiſtrées à la Chambre des Comptes, ſuivant l'arrêt du 11 Mars 1665. Il fut pourvu le 11 Janvier 1675. de l'office de ſénéchal au comté de Civray & ſiége de Saint Maixent. Les proviſions ſont ſignées Louis, & ſur le repli, par le Roi, *le Tellier*. *Abimelech* Foucher, chevalier, marquis de Circé, étoit fils de *Jacques* Foucher II. du nom. Il fut accordé le 3 Août 1669. avec *Marie* d'Angennes, fille de *Louis* d'Angennes, chevalier, marquis de Maintenon, & de *Marie* le Clerc du Tremblay. *Abimelech* Foucher fut pourvu le 21 Mai 1682. de l'office de ſénéchal au comté & ſénéchauſſée de Civray, par la réſignation de *Jacques* Foucher, ſon pere. *Jean-Henri* Foucher, fils d'*Abimelech*, naquit le 7 Août 1671. & fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie au mois d'Avril 1685. Il épouſa en 1704. *N.* . . . . Aubert, fille de *N.* . . . . Aubert, introducteur des Ambaſſadeurs auprès de ſon Alteſſe royale M. le duc d'Orléans.

Il y a une autre ancienne nobleſſe en Poitou du nom de Foucher-Ligné, qui porte : *de ſable, au lion d'argent, couronné, lampaſſé & armé d'or, le caſque couronné d'un cercle de baron.*

FOUCQUES, écuyer, ſeigneur du Meſnil-Loger, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Juin 1666. qui porte : *de ſable, au lion d'or, contourné d'eſtre & affronté, vis-à-vis une cigogne d'argent, & en chef un peu au-deſſus des deux animaux, une fleur de lys d'or.*

Guillaume Foucques, ſeigneur de Manetot & du Meſnil-Loger, avoit épouſé *Françoiſe* Thibout, pere & mere, entr'autres enfans, de

François Foucques, ſeigneur

de Manetot, marié avec *Marie* d'Aſſi, dont il eut,

Eſther Foucques, dame de Manetot & de Beny, femme de *Blaiſe* de la Court, ſeigneur de Vandorne.

Perrette Foucques, ſœur de *François*, femme de *Jacques* Rouxel, ſeigneur de Medavi, vivoit en l'an 1556.

Voyez, ſur cette famille & ſur celle qui ſuit, la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 995.

FOUCQUES, ou FOULQUES, écuyer, ſeigneur de la Pillette, même province, élection de Liſieux, porte les mêmes armes que la famille précédente, à l'exception néanmoins que les ſeigneurs de la Pillette ne mettent point de fleurs de lys dans leur écuſſon; ce qui fait croire que ce ſont deux branches ſorties du même tronc.

FOUCQUES, en Picardie: Famille qui porte: *d'or, à trois foulques de ſable hupées, becquées de même & membrées de gueules, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

FOUDRAS: *Tome II. p.* 138. *col.* 1. *pénultieme ligne*, mariée à *Hugues, liſez*, à *Hugues-François.*

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *Marie-Angélique* de Setouſſe, *liſez*, *Marie-Angélique* Delrouf.

FOUGERAIS: *Ibid. col.* 2. *lig.* 45. *Henri* de la Capelle, *liſez*, *Henri* de la Gapelle.

FOUGERES, ou FOUGIERES: Les armes: *d'azur, au chef loſangé d'or & de gueules de deux traits.*

Erizanne, ſeigneur de Fougieres, épouſa *Alix*, dame d'Yoing, en Mâconnois, dont il eut un fils, qui ſuit.

Antoine, ſeigneur de Fougieres, baron d'Yoing, épouſa *Marguerite* de Layre, de laquelle il eut un garçon & une fille; ſçavoir, 1, *Antoine*, qui ſuit; 2. *Antoinette* de Fougieres, femme de *Jean* de Tenay, ſeigneur de Vers.

Antoine II. du nom, ſeigneur de Fougeres & baron d'Yoing, ſe maria avec *Marguerite* de Montregnard, de laquelle il eut un garçon, nommé *Pierre*, qui ſuit.

Pierre de Fougieres, baron d'Yoing, épouſa *Jeanne* du Saix, fille de *Jean* du Saix, ſeigneur de Rivoire, & de *Catherine* de Varax, ſa deuxieme femme, dont ſortirent deux garçons, qui furent, 1. *Jean*, mentionné ci-après; 2. *Achilles* de Fougieres, chanoine & comte de Lyon en 1476.

Jean de Fougieres, vicomte d'Yoing, ſeigneur de l'Etoile, ſe maria avec *Jeanne* d'Arces, de laquelle ſortirent auſſi deux garçons; ſçavoir, 1. *Georges*, qui ſuit; 2. *Claude* de Fougieres, mort chanoine & comte de Lyon.

Georges de Fougieres, vicomte d'Yoing & ſeigneur de l'Etoile, épouſa *Claudine* de Chandieu, fille de *Claude*, ſeigneur de Chandieu, & de *Françoiſe* d'Amanzé, dont il eut deux garçons, qui furent, 1. *Girard* de Fougieres, vicomte d'Yoing, mort ſans poſtérité; 2. *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Fougieres III. du nom, vicomte d'Yoing & ſeigneur de l'Etoile, s'allia avec *Marguerite* de Terrail, fille de *Pierre* de Terrail, ſeigneur de

Digitized by Google

Bayard, de laquelle il eut un garçon, qui ſuit.

Philippe de Fougieres, ſeigneur de Theyſé, lequel épouſa *Jeanne* de Varcy, fille de *Jean* de Varey, ſeigneur d'Avanges & de Saligny, de laquelle ſortit une fille, nommée *Guillemette*, mentionnée ci-après.

Guillemette de Fougieres, dame de Theyſé, femme de *Georges* de Chabeu, ſeigneur de la Colonge, fils de *Guillaume* de Chabeu, ſeigneur de la Tour de Pionneins, & de *Claudine* Mareſchal, ſon épouſe.

De cette famille étoit *Claude* de Fougieres, baron d'Yoing, tué à la bataille de Ceriſoles le 20 Avril 1544. avoit épouſé *Jacqueline* de Montdor, de laquelle il eut,

Huguette de Fougeres, dame d'Yoing, en Mâconnois, premiere femme, ſans enfans, de *Pierre* de Châteauneuf, ſeigneur de Rochebonne, &c. Elle teſta le 20 Avril 1577. inſtituant ſon mari ſon héritier.

FOVILLE : Famille de Normandie maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Mars 1667. dont les armes ſont : *d'azur, au chevron dentelé d'argent, cantonné de quatre dragons volans d'or.*

C'eſt ainſi que les portoit *Jacob* de Foville d'Eſcrainville, reçu chevalier de Malte le 24 Décembre 1624. dit M. l'abbé de Vertot.

Dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1859. on trouve, (mais on ne ſçait pas ſi c'eſt de la même maiſon), un *Thierry* de Foſville, qui eſt mis au nombre de ceux qui aumônerent l'abbaye de Vallemont, comme il ſe voit par la bulle du pape Luce III. de l'an 1182.

On y trouve encore à la *page* 489. que *Marguerite* de Foville eſt nommée dans l'Echiquier de l'an 1474. & qu'elle étoit morte au même temps que demoiſelle *Simone-Nicole* eſt appelée ſa fille & ſon héritiere.

FOUILLEUSE-FLAVACOURT : *Tome II. p.* 139. *col.* 1. *lig.* 18. *ajoutez* : Cette maiſon prend ſon nom de la terre de Fouilleuſe en Beauvoiſis, & eſt connue par ſes titres il y a plus de cinq cents ans, de même que par ſes alliances & ſes ſervices militaires.

Ibid. lig. 27. *après* marquis de Flavacourt., *ajoutez*, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, lieutenant de Roi au gouvernement de Normandie, capitaine, gouverneur & grand bailli de Giſors, mort le 10 Août 1711. Il avoit été marié en l'an 1705. &c.

Ibid. lig. 29. *après* Grancei, *ajoutez*, décédée à Paris le 24 Juin 1743. âgée de ſoixante-cinq ans.

FOULON : Il y a deux familles en Normandie qui portent ce nom ; ſçavoir,

L'une en l'élection d'Argentan, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'une levrette courante d'argent.*

L'autre établie en l'élection de Falaiſe, qui porte les mêmes armes.

FOULONGNE, ou FOULLONGUES, famille de Normandie maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Août 1666.

Nicolas de Foulongne, écuyer, garde du ſcel des obligations de la vicomté de Bayeux, fut confirmé dans ſa nobleſſe en 1463. ſelon le rapport de la Roque,

Digitized by Google

Hiſtoire d'Harcourt, *Tome III. p.* 789.

Jean de Foulongne, vivoit en 1490.

Un autre *Jean* de Foulongne, ſeigneur de Caſtillon, exiſtoit en l'an 1509.

Olivier de Foulongne acheta la terre de Cornieres, avant 1615. dit l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 845. 944. 1004. & 1584.

Nicolas de Foulongne du Condel, fut reçu chevalier de Malte en l'an 1606. dit M.r l'abbé de Vertot.

Cette famille ſubſiſte dans les généralités de Caën & d'Alençon, & porte pour armes : *d'azur, à trois faſces d'or, à la bande brochante de gueules, chargée de trois coquilles d'argent.*

FOUQUET : *Tome II. p.* 139. *col.* 2. *lig.* 37. eſt fils, *liſez*, eſt petit-fils de *Nicolas* Fouquet, & *ajoutez*, intendant des Finances, & miniſtre d'Etat, frere de *François* Fouquet, vicomte de Vaux, conſeiller au Parlement de Paris, lequel *Nicolas* mourut le 23 Mars 1680.

Son fils, *Louis* Fouquet, marquis de Belle-Iſle, épouſa *Catherine-Agnès* de Levis de Charlus, & mourut le 12 Juin 1729. Il eut pour enfans, 1. *Louis-Charles-Auguſte*, qui ſuit ; 2. *Louis-Charles-Armand*, dit le chevalier de Belle-Iſle, né le 17 Septembre 1693. tué en Piémont le 19 Juillet 1747. lieutenant général des armées du Roi, & non marié ; 3. *Marie-Magdelene*, morte le 13 Novembre 1749. mariée le 20 Avril 1722. à *Louis* de la Vieuville, marquis de la Vieuville, veuf en ſecondes noces de *Marie-Pélagie* Touſtain de Cayenci.

Louis-Charles-Auguſte Fouquet, dit le maréchal duc de Belle-Iſle, a été ſucceſſivement meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons de ſon nom en 1705. brigadier le 12 Novembre 1708. meſtre-de-camp-général des Dragons le 5 Juillet 1709. maréchal de camp le 8 Mars 1718. lieutenant général des armées de ſa Majeſté le 22 Décembre 1731. gouverneur de Metz & pays Meſſin le 17 Mars 1733. reçu chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1735. créé maréchal de France le 11 Février 1741. duc de Giſors en Mars 1742. prince de l'Empire, & chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or la même année, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, où il fut reçu le 20 Juin 1749. & ſecrétaire d'Etat du département de la guerre le 3 Mars 1758. Il a été marié deux fois ; en premieres noces le 21 Mai 1711. à *Henriette-Françoiſe* de Durfort-Civrac, morte ſans enfans ; en ſecondes noces le 15 Octobre 1729. à *Marie-Caſimire-Thereſe*, fille de *Louis-Marie*, comte de Bethune, & d'*Henriette* d'Harcourt, née le 4 Septembre 1709. morte le 3 Mars 1755. dont,

Louis-Marie Fouquet, comte de Giſors, né le 27 Mars 1732. qui fut fait colonel du régiment de Champagne en Mars 1749. gouverneur de Metz & du pays Meſſin par la démiſſion du maréchal de Belle-Iſle, ſon pere, le 9 Mai 1753. brigadier d'Infanterie le 2 Août 1757. meſtre-de-camp-lieutenant du régiment Royal des Carabiniers le 13 Mai 1758. & par ce changement brigadier de Cavalerie avec rang de ſa premiere promotion, a été bleſſé au combat de Crewelt en

Digitized by Google

Westphalie le 23 Juin 1758. & est mort de sa blessure le 26 du même mois, sans enfans d'*Hélene-Julie-Rosalie* Mancini-Mazarini, sa veuve, fille aînée du duc de Nivernois, & petite-fille du duc de Nevers, née le 13 Septembre 1740. & mariée le 23 Mai 1753.

Les armes sont : *d'argent, à l'écureuil de gueules, écartelé de Levis.*

FOUQUET, en Bretagne : *Tome II. p. 139. col. 2. lig. 41. lisez*, FOUQUET DE BOUCHEFOLIERE : Porte : *d'argent, à l'écureuil de gueules.*

FOUQUET, écuyer, seigneur de Reville, Croville, Tourlaville, &c. ancienne noblesse de Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de gueules, à la croix bouronnée d'argent.*

FOUQUEVILLE : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 6 ou 7 Août 1667. dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oiseaux d'argent, 2 & 1.*

Marin de Fouqueville étoit tuteur des enfans mineurs de feu *Raoul* Saffrey, écuyer, qui vivoit en l'année 1469. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p. 819.*

FOUR (du) DE LONGUERUE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'azur, d'une étoile d'or, accompagnée de trois croissans aussi d'or, 2 & 1.* Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 27 Juillet 1667.

Pierre du Four, né à Rouen, conseiller au Parlement de Normandie en 1543. mourut la même année. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen, Tome II.*

Jacques du Four de Longuerue, fut reçu chevalier de Malte le 21 Janvier 1627. dit M. l'abbé de Vertot.

Il y a encore dans la même province plusieurs autres familles nobles du nom de du Four.

L'une, nommée du Four de la Thuillerie, élection d'Argentan, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses tigées de sinople, 2 & 1.*

Une autre de la même élection, dont les armes sont : *d'azur, à la croix dentelée d'or.*

Une troisieme, élection de Conches, qui porte : *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1, avec une étoile de même en abyssme.*

Une quatrieme, élection d'Alençon, laquelle porte pour armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent.*

FOURCY : Porte : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.*

Jean de Fourcy, conseiller du Roi, commissaire des guerres, épousa *Marie* le Comte, de laquelle il eut pour fils aîné *Jean* de Fourcy, conseiller du Roi en ses Conseils, surintendant des bâtimens de sa Majesté, qui de *Renée* Moreau, eut trois enfans; sçavoir, 1. *Henri* de Fourcy, président en la Chambre des Comptes de Paris, aussi conseiller du Roi en ses Conseils, surintendant des bâtimens de sa Majesté; 2. *Charlotte* de Fourcy, qui épousa *N.* . . . de Faye d'Epesses, mort ambassadeur en Suisse; 3. *Marie* de Fourcy, morte le 17 Janvier 1670. elle avoit été mariée le 30 Septembre 1610. à *Antoi-*

Digitized by Google

ne Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, & surintendant des Finances, mort le 27 Juillet 1632. Leur fille, nommée *Marie*, fut mere du premier duc de Mazarin, trisayeul de la ducheſſe en 1759.

Ledit *Henri* de Fourcy épouſa *Marie* de la Grange-Trianon, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Fourcy, conſeiller au Grand-Conſeil, qui avoit épouſé *Marguerite* Fleuriau dont une fille, qui fut femme de *Balthaſard* de Châteauneuf de la Vrilliere, ſecrétaire d'Etat; ladite *Marguerite* Fleuriau, étant veuve, épouſa en ſecondes noces *Claude* le Pelletier, miniſtre d'Etat, & contrôleur général des Finances: 2. *Marie* de Fourcy, mariée le 22 Juillet 1640. à *Olivier* le Fevre, ſeigneur d'Ormeſſon & d'Amboile, ayeux de madame la chancelliere d'Agueſſeau: 3. *Henri* de Fourcy, ſeigneur de Cheſſy, conſeiller d'Etat ordinaire & conſeiller d'honneur en la Cour de Parlement de Paris, qui avoit été prevôt des Marchands de la même ville, lequel épouſa en ſecondes noces le 23 Février 1659. *Magdelene* de Boucherat, fille aînée du chancelier de France de ce nom, dont il a eu,

1. *Henri-Louis* de Fourcy, maître des requêtes, qui épouſa *Jeanne* de Villiers, dont la maréchale de Puyſegur, *Jeanne-Henriette* de Fourcy, mariée le 3 Octobre 1714. morte le 17 Décembre 1737. mere du marquis, qui a le comté de Cheſſy, près Lagny-ſur-Marne.

2. *Olivier-François*, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

3. *Balthaſard-Henri*, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Vandrille, mort en 1754. âgé de quatre-vingt ans.

4. *Achilles-Balthaſard*, conſeiller au Parlement, puis préſident aux Enquêtes, qui eſt décédé en l'année 1752. ſans poſtérité: ſa ſeconde femme eſt vivante; la premiere avoit été enterrée le 8 Juin 1749.

5. *Angélique*, femme de *Paul* de Fieubet, maître des requêtes, ayeux de la comteſſe de Gaucourt.

6. & 7. deux filles religieuſes. Cette famille eſt éteinte.

FOURNEAUX: La châtellenie de Fourneaux eſt une ancienne ſeigneurie de Bretagne, poſſédée par *Bernard* Grout, qui a eu pour fils *François-Pierre* Grout du Moutiers, ancien capitaine de Cavalerie au régiment du Roi. Un écrivain célebre de cette province, M. Artur de la Gibonnais, maître des comptes, prétend que les ſieurs Grout tirent leur origine des Grotius d'Hollande, que ce magiſtrat appelle *Grotius* en Latin, *Grout* en François & *Groot* en Hollandois. L'*Hiſtoire de Bretagne* du pere dom Taillandier, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, eſt d'accord avec M. de la Gibonnais. Le *Dictionnaire* de Morery nous apprend que cette famille a donné des ambaſſadeurs à pluſieurs Cours, des bourguemeſtres à la république de Hollande & des ſçavans aux Lettres. L'un d'eux paſſa d'Hollande à Saint Malo, où, ſuivant l'*Hiſtoire de Bretagne*, François I. roi de France fit l'honneur à ſon fils de le tenir ſur les fonts de Baptême. Une branche de cette

famille eſt établie dans le Vexin François, où elle poſſede la terre de Saint Paër. Depuis la mort du ſieur de Buchelay, lieutenant aux Gardes Françoiſes, & du chevalier de Saint Paër, mouſquetaire du Roi, l'un & l'autre morts de leurs bleſſures ſur le champ de bataille d'Ettingen en 1743.

Les deſcendans, qui reſtent de cette famille ſont M. de Princé, brigadier des armées du Roi, gouverneur de l'Iſle de Ré, M. le préſident de Bellême, M. de Saint Paër & leurs enfans.

Ils portent pour armes : *écartelé au 1 & 4 de ſable, à trois têtes de léopard d'or ; au 2 & 3 d'argent, à trois faſces de gueules.*

FOURNIER : Famille du Blaiſois, qui porte : *d'or, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'or, adextré d'une étoile de même.*

Catherine-Léone Fournier de Pradines, née le 26 Février 1674. *Magdelene* Fournier de Romezac, née le 2 Juin 1675. & *Eliſabeth* Fournier de Carles, née le 5 Juillet 1677. étoient trois ſœurs qui furent reçues à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. après avoir prouvé que *François* Fournier, qui vivoit en 1540. étoit leur triſayeul.

FOURNIER DE VARGEMONT : *Tome II. p. 140. col. 2. lig. 32.* eſt pere de *N....* de Vargemont, *liſez*, de *François-Louis*, & *ajoutez* à la fin de l'article, Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 245.*

FOURNIERES, en Normandie, élection de Valognes, famille noble, alliée aux ſeigneurs d'Aché, à ceux de Cadot & à ceux d'Avy.

Porte : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre roſes de même.*

FOURNILLON : Famille du Lyonnois, qui porte : *de gueules, à une bande d'or, chargée de trois chardons de ſinople*, & de laquelle étoit *Adrienne-Suſanne* de Fourmillon de Butéri, née en 1682. & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1690. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Antoine* de Fournillon, ſeigneur de Butéri, qui vivoit en 1467. & étoit le ſixieme ayeul de ladite *Adrienne-Suſanne* de Fourmillon.

FOURRÉ, écuyer, ſieur de Beaupré en Normandie, élection de Vire.

Porte : *de gueules, à trois chevrons renverſés d'argent.*

FOYAL : Famille noble & ancienne dans l'Orléannois.

I. *Guyot* Foyal, fils de *Jean*, baron d'Ivry, près Anet, & Notre-Dame d'Herbault en Sologne, & qualifié dans pluſieurs titres d'écuyer, ſeigneur d'Allonnes dans la forêt d'Orléans près Gergeau & dudit Herbault. Il épouſa par contrat paſſé devant Saſay, notaire à Romorentin le 27 Avril 1445. *Marie* Boyau, fille de feu *Jacques* Boyau, écuyer, ſeigneur de Fay-aux-Loges, & de *Jeanne* Bellonne, dont il eut *Nicolas* de Foyal, chevalier de l'ordre du Roi, maître d'hôtel ordinaire de ſa Majeſté, & de madame d'Angoulême, mere du Roi, qui de *Marguerite* de Lodieres, ſa femme, eut *François* de Foyal, ſeigneur d'Herbault, ayeul d'*Annibal* de Foyal, dernier ſeigneur d'Herbault, mort ſans alliance en 1591. & *Jean*, qui ſuit.

II. *Jean* de Foyal, écuyer, ſeigneur d'Allonnes, de Donne-

Digitized by Google

ry & de Vernillon, qui épouſa par contrat paſſé devant Martin, notaire à Orléans, le 22 Avril 1495. *Jacquette* de Dammartin, fille de *Jean* de Dammartin, écuyer, & de *Jacquette* du Cheſnay, dont ſont iſſus, *Jacques*, qui ſuit, & *Marie* de Foyal, femme en l'année 1525. de *Guillaume* de la Rable, écuyer, ſeigneur du Lude en Sologne.

III. *Jacques* de Foyal, chevalier, ſeigneur d'Allonnes & de Donnery, épouſa, en préſence de Perche, notaire à Gergeau, le 19 Juillet 1534. *Jeanne* Daucoy, fille de *Jacques* Daucoy, chevalier, ſeigneur de Fay-aux-Loges, & de *Marguerite* de Sainville, ſa premiere femme, dont, entr'autres enfans,

IV. *François* de Foyal I. du nom, chevalier, ſeigneur d'Allonnes, de Donnery, de Fay-aux-Loges, de Puiſeaux, de Mainvilliers, &c. gouverneur pour le Roi des ponts & ville de Gergeau, Château-Renard, Chaſtillon-ſur-Loing, Dammarie & places circonvoiſines, qui eſt compris au rôle des Nobles dans le procès-verbal de la coutume d'Orléans du 11 Avril 1583. & étoit mort le 22 Novembre 1585. que ſon inventaire ſe fit. Il avoit épouſé devant Girard, notaire à Charny, au bailliage de Montargis le 11 Fév. 1565. *Aimée* de Raguier, fille de *François* de Raguier, écuyer, ſeigneur de Migennes, & de *Sidoire* du Pleſſis-Périgny. Ladite *Aimée* Raguier teſta devant Jahier, notaire à Orléans le 24 Septembre 1603. & fut mere de *François* II. qui ſuit; d'*Anne* de Foyal, morte ſans alliance, & de *Jacob*, né le 18 Octobre 1583. chevalier de Malte, dont les preuves de nobleſſe furent admiſes par les commiſſaires nommés par les grand prieur & commandeurs aſſemblés en chapitre au Temple à Paris le 16 Juin 1601. Il eut depuis la commanderie de Cheſnut, en Normandie, en vertu de la bulle du grand-maître, donnée à Malte le 18 Décembre 1626. & fut connu ſous le nom de commandeur d'Allonnes. Il bâtit la chapelle domeſtique dudit Allonnes, où il mourut en Janvier 1649.

V. *François* de Foyal II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Allonnes, de Donnery & de la Touanniere, gentilhomme de la venerie du Roi, épouſa en premieres noces, par contrat paſſé devant Beaujanan, notaire & tabellion de la châtellenie de Bullou en Chartrain, le 22 Février 1599. *Anne* de Refuge, fille de feu *Thomas* de Refuge, chevalier, ſeigneur de la Rainiere, & de *Jeanne* de Saint Moris; & en ſecondes, en préſence de Savigny, notaire à Aroux au Perche, le 16 Septembre 1616. *Louiſe* de Paris, fille de feu *Louis* de Paris, écuyer, ſeigneur de Guigny au Perche, gentilhomme ſervant du Roi, & de *Dianne* de Girard. Il étoit mort avant le 28 Novembre 1626. que ſe fit l'élection de tutelle des enfans du ſecond lit devant le lieutenant général d'Orléans. Du premier lit ſont iſſus, *Pierre* de Foyal, né le 3 Décembre 1609. chevalier de Malte, dont les preuves de nobleſſe furent admiſes par les commandeurs nommés commiſſaires par le chapitre tenu au Temple à Paris le 6 Novembre 1628. & deux filles non mariées; & du ſecond lit, *Louis*, qui ſuit, & *Jacques-Alexandre* de Foyal, chevalier ſeigneur de la Sourdiere. Il épou-

Digitized by Google

ſa devant le Maire, notaire à Saint Lubin, ſous le ſcel de Blois, *Marie* de Groiſil, fille de *Pierre* de Groiſil, écuyer, ſeigneur de Saint Lubin, & de *Magdelene* de Hucher. Ils ont fait la branche des ſeigneurs de Donnery, réduite en 1757. à *N.*..de Foyal, abbé de Donnery, doyen de l'égliſe cathédrale de Toul.

VI. *Louis* de Foyal, chevalier, ſeigneur d'Allonnes & de Donnery, épouſa par contrat paſſé devant Dinan, notaire à Orléans, le 31 Mai 1662. *Marie* de Cambray, fille d'*Adrien* de Cambray, chevalier, ſeigneur de Digny en Gâtinois, & de *Marie* de la Rable. Il rendit aveu en préſence de Rabiqueau, notaire à Fay aux Loges le 18 Janvier 1687. de ſa terre d'Allonnes, & y mourut le 13 Avril ſuivant. D'eux ſont iſſus *Nicolas* I. du nom, qui ſuit; *Joſeph-Achille* de Foyal, capitaine au régiment de Languedoc, Infanterie, tué au ſiége de..... en 1702. & *Louis*, chanoine & comte de Brioude, dont les preuves de nobleſſe de trente-deux quartiers furent admiſes dans le Chapitre dudit Brioude le 18 Juin 1691.

VII. *Nicolas* de Foyal I. du nom, chevalier, ſeigneur d'Allonnes, Donnery & le Château-Herpin en Berry, né à Allonnes le 14 Décembre 1663. mort à Nanteau-ſur-Eſſonne le 4 Février 1731. Il vendit la terre d'Allonnes & ſeigneurie de Donnery, ſous la réſerve du titre de ſeigneur d'Allonnes, pour lui & les ſiens, à *Jules* de Flacourt, ſieur de la Touche, devant Rabiqueau, notaire à Traiſnon, au bailliage d'Orléans le 27 Octobre 1710. & agent de la dame veuve marquiſe du Bellay, & devant Couet, notaire à Orléans, le premier Juillet 1711. la terre de Claireau, au retrait de laquelle il ſouſcrivit devant Lauvergeon, notaire à Paris, le 24 Janvier 1720. Il avoit épouſé par contrat paſſé devant le Vaſſor, notaire royal à Eſtampes, le 15 Novembre 1690. *Marguerite-Angélique* de Savoyé, dame de Nanteau & de Formarville en Beauce, née le 8 Février 1670. morte le 8 Mai 1738. fille de feu *Benoît* de Savoye, écuyer, ſeigneur deſdits lieux, & d'*Anne* Parfait, dont ſont iſſus, *Nicolas* II. du nom, qui ſuit; *Magdelene-Angélique*, née le 3 Décembre 1698. Urſuline à Orléans, & *Anne-Iſidore* de Foyal, dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708. morte le 2 Juin 1734. à Gironville-ſous-Banou, où elle avoit épouſé le 26 Février 1732. *Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, ſeigneur de Girouville, &c. mort le 3 Avril 1750. pere & mere d'*Angélique-Iſidore* de Laumoy, dame de Gironville & de Formarville, née le 11 du mois de Mars 1733.

VIII. *Nicolas* de Foyal II. du nom, chevalier, ſeigneur de Nanteau, & par acquiſition de Boiſminard, chevalier de Saint Louis, né le 11 Novembre 1703. tué en 1747. étant capitaine des Grenadiers Royaux devant Berg-op-Zoom. Il avoit épouſé dans l'égliſe de Saint Jacques du Haut-Pas à Paris le 10 Avril 1736. par contrat paſſé devant Bourſier, notaire au Châtelet, le 26 Mars audit an, *Anne* Millain, fille des défunts *Jean-François* Millain, écuyer, ſieur de Dournon, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, & de

Digitized by Google

Marie-Charlotte-Louiſe de Lameth, dont il reſte,

I X. *Charles-François* de Foyal d'Allonnes, chevalier, ſeigneur de Nanteau & de Boiſminard, né le 14 Décembre 1739. lieutenant réformé de Cavalerie dans le régiment de Bezons, par lettres du 13 Juillet 1753. & lieutenant en pied audit régiment en 1757. & *Anne-Eliſabeth-Guillemette*, née le 29 Décembre 1736. élevée dans la maiſon royale de Saint Louis à Saint Cyr.

Les armes : *de gueules, à quatre chevrons d'argent.* Pour cimier : *une lance ailée.* Pour deviſe : *virtus addidit alas.*

FOYE, ou FAYE, en Normandie, élection de Liſieux, écuyer, ſieur de Mallou.

Porte : *d'argent, au lion de ſable, tourné du côté gauche.*

FRAGUIER : *Pierre-Nicolas-Florimond* Fraguier, chevalier, ſeigneur du Mée & autres lieux, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, préſident en ſa Chambre des Comptes, épouſa le 14 Février 1752. *Marie-Louiſe* Boucher, fille aînée de *Claude-Olivier* Boucher, ſeigneur de Villiers-le-Baſcle, conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, & de défunte *Simonne* Noblet de Romery. Il eſt frere d'*Ambroiſe-Nicolas* Fraguier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, fils de feu *Martin* Fraguier, chevalier, ſeigneur de Tigery, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, préſident en ſa Chambre des Comptes, frere de *Jean-François* Fraguier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui fit ſes vœux au mois de Février 1707. dans le Temple du grand prieuré de France, & de *François-Jean* Fraguier, reçu dès l'âge de deux ans chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem au grand prieuré de France le 8 Juin 1688. mort à ſa terre du Mée le 23 Septembre 1739. dans la cinquante-cinquieme année de ſon âge, étant né le 16 Novembre 1684. & de *Marie* Fraguier, mariée le 29 Juin 1700. à *Pierre* de Catinat, ſeigneur de Saint Mars, conſeiller en la quatrieme Chambre des Enquêtes, fils de *René* de Catinat, conſeiller d'honneur au Parlement, & de *Françoiſe* Freſon, & neveu du maréchal de Catinat.

Nicolas Fraguier, ſeigneur de Quincy, conſeiller en la premiere Chambre des Enquêtes, pere de *Martin*, avoit épouſé *Jeanne* Charpentier, morte le 2 Juin 1740. fille & ſeule héritiere de *Louis* Charpentier, ſeigneur du Mée, de Levis, de Boiſchambault & du Martroy, mort en 1665. Il étoit frere de *Françoiſe* Fraguier, épouſe de *Henri* Feydeau, ſeigneur de Calendes, conſeiller du Roi en ſes Conſeils & préſident en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement. Elle eſt morte au mois d'Août 1709. & a laiſſé deux garçons, tous deux conſeillers au Parlement. L'aîné a épouſé une fille de *N.....* Croizet, préſident de la quatrieme Chambre des Enquêtes, & l'autre une fille de *N....* de Montholon, premier préſident du Parlement de Rouen.

François Fraguier, ſeigneur de Longperrier & de Quincy, biſayeul de *Pierre-Nicolas* Florimond, avoit épouſé *Marie* Barbe d'Auxilli, *alias* d'Avrilly, & mourut ſous-doyen du Parlement de Paris l'an 1689. Il étoit fils de *Robert* Fraguier, ſeigneur de

Digitized by Google

Malétroit, de Longperrier & autres lieux, & de *Claude-Bernard* de Montebiſe, & petit-fils de *Robert* Fraguier, qui avoit pour pere *Pierre* Fraguier, reçu conſeiller du Roi & maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris en 1541. Ce *Pierre* Fraguier fut honoré de pluſieurs emplois conſidérables, ſous le regne du roi Charles IX. Il étoit fils de *Jean* Fraguier, reçu conſeiller du Roi, & maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes en l'année 1507. Il eut une niece, qui fut mariée à *Claude* Guyot, ſeigneur de Charmeau, préſident de la Chambre des Comptes & prevôt des Marchands de la ville de Paris, dont elle eut un garçon & cinq filles, toutes mariées, qui ont donné à cette famille de grandes alliances. Voyez les *Mercures de France des mois d'Octobre* 1739. *p.* 2522. *de Juin* 1740. *p.* 1247. *& de Juin* 1752. *p.* 267.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois grappes de raiſin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRANC (le), écuyer, ſeigneur d'Argentelle : Famille noble de la province de Normandie, élection d'Argentan, qui porte : *d'argent, à trois cœurs de gueules, 2 & 1*, & de laquelle étoit *Françoiſe* le Franc de Beaulieu, née le 14 Avril 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1687. après avoir prouvé que *Jean* le Franc, ſeigneur de Bérou, qui vivoit en 1524. étoit ſon quart-ayeul.

FRANC (le), en Provence : Famille établie dans la ville d'Aix, qui ſubſiſte dans *Joſeph-Ignace* le Franc, conſeiller au Parlement d'Aix le 23 Avril 1746. marié par contrat du 10 Juin 1754. à *Magdelene-Thereſe* Taſſi, fille de *Marc*, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à deux tours d'or ouvertes, à la clef d'or, chargée d'une croix treffiée de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 423.

FRANC-ESSERTAUT : La famille de Franc-Eſſertaut en Mâconnois porte pour armes : *d'azur, au franc quartier dextre du chef, chargé de trois barres d'argent, à la bande d'argent ſur le tout.*

Charles de Franc, ſeigneur d'Eſſertaut en Mâconnois, épouſa le 29 Octobre 1514. *Claudine* de Chacipol, veuve de *Jacques* de Chevrel, ſeigneur de Loeſe, & fille de *Pierre* de Chacipol, ſeigneur de Leal, & de *Philiberte*, dame de Léal, ſon épouſe, dont il eut,

Nicolas de Franc, ſeigneur d'Eſſertaut. En 1542. il épouſa *Catherine* de Chevrel, qui lui donna pour fils,

Louis de Franc, ſeigneur d'Eſſertaut. En 1570. il ſe maria à *Claudine* de Lugny, fille de *Jean* de Lugny, ſeigneur de Loeſe, & d'*Antoinette* de Cheminan, ſon épouſe, & teſta le 20 Janvier 1598. laiſſant trois garçons & une fille ; ſçavoir, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Hector* de Franc, ſeigneur de Loeſe ; 3. *Louis* de Franc, ſeigneur de la Salle, qui fit une branche, dont nous parlerons enſuite ; 4. *Françoiſe* de Franc, femme de *Charles-Emmanuel* de Candie.

François de Franc, ſeigneur d'Eſſertaut, d'Aumont & de Serrieres, épouſa en 1603. *Jeanne* de Foudras, dont il eut un fils, qui ſuit,

Digitized by Google

Jean de Franc, baron d'Eſſertaut & d'Anglure, vivant l'an 1650. étoit allié avec *Gabrielle* de Rogemon fille d'*Hugues* de Rogemon, ſeigneur de Pierre-Cloux, & d'*Iſabeau* d'Albon, ſon épouſe, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

Branche des ſeigneurs de la Salle.

Louis de Franc, ſeigneur de la Salle, troiſieme fils de *Louis* de Franc, ſeigneur d'Eſſertaut, & de *Claudine* de Lugny, ſon épouſe, ſe maria à *Jeanne* de Mincey, fille de *Louis* de Mincey, ſeigneur de Grenox en Mâconnois, & de *Philiberte* de Rouſſet, ſon épouſe. Il teſta le 3 Septembre 1620. laiſſant pour enfans, 1. *Jean* de Franc, ſeigneur de la Salle-Manzia; 2. *Louiſe* de Franc; 3. *Philiberte* de Franc.

Il y a une autre ancienne nobleſſe du nom de le Franc-Pompignanc, différente de la précédente, de laquelle nous ne pouvons rien dire faute de mémoire.

FRANCINI: Famille originaire de la ville de Florence, dont les armes ſont: *d'azur, à une main gantelée d'argent, mouvante du flanc ſeneſtre de l'écu, tenant une pomme de pin d'or, ſurmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Thomas-Honoré de Francini, prêtre, docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la maiſon Royale de Navarre, & doyen de la même Faculté, mourut à Paris, au Collége de Boncourt, le 5 Janvier 1734. dans la ſoixante & dix-huitieme année de ſon âge. Son corps fut tranſporté à Saint Germain en Laye, pour y être inhumé dans l'égliſe des Récollets, lieu de la ſépulture de ſa famille, qui eſt originaire de la ville de Florence, comme il a été dit plus haut, & compriſe au nombre de celles qui étoient admiſes aux dignités de la République dès l'an 1318. Elle vint s'établir en France ſous le regne d'Henri IV. & fut naturaliſée en 1600. *Jean-Nicolas* de Francini, ancien maître d'hôtel du Roi, mort en 1735. qui avoit épouſé en 1684. *Magdelene-Catherine* de Lully, morte en 1703. fille du célebre *Jean-Baptiſte* Lully, en a eu *Louis-Joſeph* de Francine ou Francini, capitaine de Cavalerie dans le régiment du Colonel-Général en 1735. & une fille. Voilà ce que nous apprennent les *Mercures des mois de Janvier 1734. p. 188. & d'Avril p. 819.*

FRANÇOIS (le), écuyer, ſieur de la Mothe, en Normandie, élection de Carentan.

Porte: *d'azur, à la croiſette d'argent, accompagné de trois loſanges d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRANÇOIS (le), écuyer, ſeigneur de Billy, élection de Bernay, même province.

Porte: *de gueules, à la croix d'argent, chargée de coquilles de ſable, & cantonnée de quatre lions d'or.*

FRANÇOIS (le), écuyer, ſeigneur de Saint Nicolas, élection d'Argentan, même province.

Porte: *d'argent, à deux pals de ſable, au chef couſu de gueules.*

FRANÇOIS (le), écuyer, ſeigneur de Pommier, élection de Verneuil, même province.

Porte: *pallé d'argent & d'azur d'onze pieces.*

FRANÇOIS DES ALIMES,

Digitized by Google

en Bugey : Famille qui remonte à *Nicolas-François*, seigneur des Alimes, qui vivoit en 1354.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople.*

FRANCONIE : *Tome II. p. 142. col. 1. lig. 2. de l'article*, un des ſix cercles, *liſez*, un des dix cercles.

FRANGIPANI : *Tome II. p. 142. col. 2. lig. 21.* illuſtre maiſon éteinte, *liſez*, illuſtre maiſon qui ſubſiſte.

Ibid. p. 143. col. 1. lig. 14. Il fut le dernier de la maiſon en Italie, *liſez*, Il fut le dernier de la branche en Italie.

FRANSURES : Famille de Picardie, qui porte : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

Jean de Franſures III. du nom, ſeigneur de Villiers, épouſa *Marguerite* de Fontaines en 1500.

Philippe de Franſures fut marié en 1574. à *Jeanne* de Billans, dont il eut,

Louis de Franſures, qui s'allia en 1570. à *Adrienne* de Gouſſancourt. Ils eurent pour fils,

Antoine de Franſures, qui ſe maria à *Louiſe* de Verni en 1613. Il en eut,

Jacques de Franſures, qui eut pour femme en 1651. *Jeanne-Françoiſe* Guillerme, mere de

François-Roger de Franſures, marié en 1678. à *Marie* de Peſtivien.

De ces deux derniers étoit née en 1686. *Marie-Anne* de Franſures, qui fut reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1692. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

FRANQUEVILLE : Famille de Normandie maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Juin 1666. dont les armes ſont : *de gueules, au chef couſu d'or, écartelé de ſable, à la croix ancrée du ſecond.*

La Roque, *Traité des noms, p. 47.* dit que le nom de Franqueville eſt ſubſtitué à celui de Dubois.

Jean de Franqueville, chevalier, & *Rault* de Franqueville, étoient de la compagnie de *Robert* de Harcourt, chevalier, qui fit ſa montre dans l'abbaye de Conches le premier Janvier 1363.

Jean de Franqueville, dit Saquet, chevalier, étoit du nombre de ceux qui ſervoient l'Etat en 1367.

Robert de Franqueville, & *Jean* de Franqueville, tous deux écuyers, vivoient à la fin du quinzieme ſiécle. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt, p. 655. 1527. 1812. & 1855.*

FRAULA : A ce qu'on lit au *Tome II. p. 144. col. 1. & ſuiv.* de ce *Dictionnaire, ſubſtituez* ce qui ſuit :

La famille de Fraula deſcend en ligne directe d'*Hercules* de Fraula, ſeigneur dudit lieu, ſitué entre la ville de Naples & celle d'Acera, qui, ainſi que le rapporte Anſelme de l'Aquila, dans ſon *Hiſtoire de Naples, fol. 252. Liv. III.* étoit deſcendu de noble famille & puiſſante en facultés : il fut enterré dans l'égliſe de Saint François de Naples, & ſa mort eſt marquée en l'année 1279. Il laiſſa de noble *Viſlente* de Motmille, ſa femme,

Giovano Fraula, ſeigneur de Réſina, &c. Il eſt enterré dans l'égliſe de la *Miſericordia* de Naples. Il n'eut qu'un fils de la belle *Véronique* Fontana-Roſa, lequel fut *Octavio*, qui ſuit.

Octavio Fraula, ſeigneur de Réſina, conſeiller & chambellan de *Philippe* de Sicile, prince de Tarente, empereur de Conſtan-

Digitized by Google

tinople, au nom duquel il traita de ſon mariage avec *Catherine* de France, fille de *Charles*, comte de Valois. Il mourut en l'an 1332. laiſſant de noble dame de Fulmera, de la noble maiſon del Flitto,

Tiberio Fraula, ſeigneur de Réſina, vaillant capitaine, tué à la bataille de Poitiers en l'année 1356. Il laiſſa trois enfans de *Laura* Papacoda, ſa femme; ſçavoir,

1. *Mario-Aurelio*, archidiacre d'Aquino, & référendaire du pape Clément VII.

2. *Pompeio-Tiberio* Fraula, ſeigneur de Réſina, par la ceſſion de *Mario-Aurelio*, ſecrétaire d'Etat d'*André*, roi de Hongrie, premier mari de *Jeanne*, reine de Naples, lequel en cette qualité ſigna le traité de Cartel. Il épouſa en premieres noces *Marie*, fille du ſeigneur de Fornara, dont il eut deux fils & une fille, & en ſecondes noces *Marguerite* de Tamarra, dont il n'eut qu'une fille.

3. *Robert* Fraula, ſeigneur de Motelino dans la Romagne, lequel épouſa *Laura-Catana*, fille de Dom *Lorenzo*, gouverneur du château Saint Ange & du pays de Gallipoli en Calabre, de laquelle il n'eut qu'un fils.

Céſar Fraula, fils de *Pompeio*, chevalier, ſeigneur de Réſina & de Trimonti, fut ſénateur de Naples, & épouſa *Conſtance* de Pamba-Corta, d'une des vingt-cinq familles privilégiées de Naples. Il avoit pour frere *Rémond* Fraula, mort évêque d'Aquino en 1459. Il eut pour ſœurs *Barholine* Fraula, qui épouſa *Robert* Ruchy, lieutenant de la Cour de Salerne (*a*) au royaume de Naples; & *Barbe* Fraula, mariée d'abord à *Pietro* de Carvalati, gouverneur du château Saint Elme, & en ſecondes noces à noble *Annibal* Protocucoli; elle mourut religieuſe dans le cloître Sainte Marie en l'an 1451.

Les enfans de *Céſar* Fraula, ſeigneur de Réſina & de Trimonti, furent, 1. *Pompeio* Fraula, ſeigneur de Réſina, auditeur de la cité de Cortone, ſous *Ferdinand* d'Arragon, roi de Naples; 2. *Carolo* Fraula, capitaine de Lanciers au ſervice du roi *Ferdinand* le Catholique, mort aux Indes ſans poſtérité; 3. *Thomas* Fraula, mort en 1551. ſans être marié; 4. *Marie* Fraula, qui épouſa à Naples le ſeigneur *Franciſco* de Monluco.

Pompeio Fraula, ſeigneur de Réſina & de Trimonti, laiſſa de *Jeanne* Lampignano, noble Milanoiſe, 1. *Pompeio* Fraula, mort dans les troupes de Naples, ſans être marié, & avant ſon pere; 2. *Vincentio* Fraula, grand ſénéchal du royaume de Naples; 3. *Lorenzo* Fraula, mort abbé de Saint Nicolas de l'ordre de Saint Baſile; 4. *Diomede* Fraula, grand panetier de la reine *Jeanne*, mort à Grenade ſans enfans; 5. *Camillo* Fraula, conſeiller de la chancellerie de Naples, ſous Charles V. mort à Lorette ſans poſtérité; 6. *Tiberio* Fraula, religieux de l'abbaye de Saint Jean de la Riva; 7. *Debora* Fraula, épouſe de *Martio* Pignatelli, duquel mariage ſont ſortis les marquis d'Eſpenazola, & autres grands ſeigneurs.

(*a*) *Salerne eſt une ville de Sicile appartenante au roi de Naples.*

Venientio

Digitized by Google

Venientio Fraula, ſeigneur de Reſina & Trimonti, laiſſa de *Laura* Marthelina de Boſcelſiry, ſa femme, 1. *Vincentio* Fraula, mort avant ſon pere ſans enfans; 2. *Pompeio* Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti & Noſera, conſeiller de la grande chancellerie de Naples; 3. *Pietro* Fraula, régent du Conſeil de guerre de la Pouille, mort ſans enfans; 4. *Mario-Aurelio* Fraula, lieutenant du grand Juſticier de Naples, & envoyé à Gênes par Philippe II. roi d'Eſpagne, mort ſans être marié; 5. *Camillo* Fraula, mort adminiſtrateur du grand prieuré de Murillano; 6. *Fabricio* Fraula, dépoſitaire du thréſor de la ville d'Averſa, lequel épouſa noble *Sabina* Davelino, & a laiſſé poſtérité à Averſa; 7. *Catherine* Fraula, morte à Tarente, ſans enfans.

Pompeio Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti & Noſera, laiſſa de ſa femme, *Marie* Torati, dont on voit le tombeau dans l'égliſe de Saint Léonard au château de Tarente, 1. *Camillo* Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti, Noſera & Montelino, lequel épouſa *Cécile* Vachy, & fut tué étant capitaine de Cavalerie dans le ſervice d'Eſpagne, au ſiége d'Oſtende; 2. *Marguerite* Fraula, laquelle hérita de tous les biens de la branche aînée, par la mort de *Camillo* Fraula, décédé ſans enfans; 3. *Lucie* Fraula, abbeſſe de Notre-Dame de la Minerve-Alevin en Abbruzze.

Marguerite Fraula de Reſina, Trimonti, Noſera & Montelino, fille de *Pompeio* Fraula, épouſa d'abord *Dionyſio* Benazy, enſuite *Vincenzo* de Latela, & en troiſiemes noces *Boniface* Bavary, avec lequel elle eſt enterrée dans l'égliſe de Sainte Marie: elle eut trois enfans de ſon ſecond mari, qui furent, 1. *Vincentio* de Latela, ſurnommé de Fraula, lequel commanda long-temps l'armée navale des Vénitiens contre les Turcs au royaume de Chypre, & les battit devant Tenedos le 6 Juin 1621. 2. *Alphonſo* de Latela, chapelain major de San Sylveſtro, au château de Barlette; 3. *Guido*, comte de Varanno, capitaine de la garde Allemande d'Urbain VIII. au château Saint Ange.

Branche de Robert *Fraula, ſeigneur de Montelino, & troiſieme fils de* Tiberio *Fraula, ſeigneur de Reſina.*

Robert Fraula, ſeigneur de Montelino, ne laiſſa qu'un fils de ſon épouſe *Laurette* de Catana, lequel fut

Carles Fraula, dit le Vieil, qui mourut ſur mer près d'Alexandrie, laiſſant cinq fils de *Marguerite* Antinozie, ſa femme, qui furent, 1. *Alphonſo* Fraula, mort en Chypre ſans être marié en 1519. après avoir ſervi long-temps *Boniface*, marquis de Montferrat; il eut deux enfans naturels de *Laura* Richy, ſçavoir *Alphonſo* Fraula, qui épouſa *Cornelia* Cenomani, & en eut *Lorenzo* Fraula, lequel laiſſa un fils, nommé *Tancredo* Fraula, mort ſans poſtérité, capitaine du château de Maſone en l'an 1601. le ſecond fils naturel d'*Alphonſo* fut *Horace* Fraula, chanoine de Saint Lazare au royaume de Chypre. 2. *Antonio* Fraula, ſeigneur de Montelino, un des vingt-cinq juges de la Chambre Auliſque de la reine *Jeanne*, mort

avec poſtérité en 1531. & enterré à Sainte Catherine à Salerne avec une dame de la maiſon de Caracioli, ſon épouſe. 3. *Antonio* Fraula, chanoine de Gallipoli, & ſuffragant d'Otrente, où il eſt enterré dans la chapelle qu'il y a fondée. 4. *Coſmo* Fraula, mort ſans être marié. 5. *Remondo* Fraula, ſacré en l'an 1520. par le pape *Adrien*, abbé de San Luciano de l'ordre de Saint Baſile.

Antonio Fraula, ſeigneur de Montelino, eut pour enfans, de *Maria* Caracioli, ſon épouſe, 1. *Jacomo* Fraula, ſeignenr de Montelino; 2. *Louis* Fraula, ſergent major dans le régiment du prince Caraffa, qui ſervit dans la guerre des Eſpagnols contre les Portugais, mort ſans être marié; 3. *Virgile* Fraula, hoſpitalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem & du Saint Sépulchre à Malte, tué ſur mer en 1591. 4. *Urſule* Fraula, laquelle épouſa *Guillelmo* Sori, ſeigneur d'Albaneta; 5. *Valentine* Fraula, morte à Lorette en 1584. ſans être mariée.

Coſmo Fraula, ſeigneur de Montelino, fils aîné d'*Antonio* Fraula, épouſa à Naples *Zenobide* Millo, & en eut les enfans ſuivans; ſçavoir, 1. *Jacomo* Fraula, archiprêtre de l'égliſe de *Sancta Maria* d'Athamura; 2. *Virgilio* Fraula, qui vint aux Pays-Bas ſervir dans les guerres de Philippe II. & y fut tué, laiſſant trois enfans de *Jeanne* Meſquem qu'il y épouſa, dont l'aîné, appellé *Nicolas*, y épouſa noble *Marie* Antoine, iſſue d'une ancienne famille noble du comté de Bourgogne, & dont vint *Thomas* Fraula, fait comte par l'empereur Charles VI. 3. *Bonifacio* Fraula, d'abord référendaire, & puis prélat domeſtique de Léon XI. ainſi que le rapporte *Scipion* Mazella, en ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, *Liv. I. fol.* 321. 4. *Mario* Fraula, lequel par la ceſſion de *Jacomo* Fraula, ſon frere aîné, ſeigneur de Montelino, épouſa *Joſephe* de Boulogne, de laquelle il n'eut point d'enfans: il mourut en 1611. & eſt enterré avec ſon épouſe dans l'égliſe de Notre-Dame la Grande à Naples; il laiſſa la ſeigneurie de Montelino à la branche aînée.

Voyez les preuves de la maiſon de Fraula, dans l'*Hiſtoire Généalogique de la Nobleſſe des Pays-Bas & du Cambreſis*, par Charpentier, *Tome II. p.* 1104.

La maiſon de Fraula porte pour armes: *d'azur, à une faſce échiquetée d'or & de gueules, & accompagnée de trois quintefeuilles en fleurs de fraiſe d'argent, & ſur le timbre*, pour cimier, *une demi-femme ou eſpece de Reine, vêtue à l'antique, d'une robe d'étoffe rouge, & la chevelure pendante d'or; la couronne qu'elle a en tête, & ſa ceinture ſont du même métal; elle tient en ſa main dextre une branche chargée de trois fleurs de fraiſes au naturel.*

FRÉAUVILLE: Voici une des maiſons du Bailliage de Caux des plus anciennes de la province de Normandie, qui eſt éteinte depuis long-temps, & dont les armes étoient: *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules brochant ſur le tout.*

Dans le Catalogue des ſeigneurs Normands renommés en l'an 1012. ſe trouve *Robert* de Fréauville.

Dans celui des ſeigneurs Nor-

Digitized by Google

mands qui furent à la conquête de Jeruſalem, avec leur duc *Robert* Courteheuſe, l'an 1097. eſt le ſire de Fréauville.

Robert de Fréauville fut pere de *Colin*, ſire de Fréauville, vivant ès années 1139. & 1143. comme il ſe voit par deux chartres de ce temps-là; & laiſſa pour fils & ſucceſſeur,

Raoul, ſire de Fréauville, dénommé dans une chartre de *Guillaume* Duhommet, connétable de Normandie, où il eſt employé comme témoin en l'an 1198. & depuis encore dans une autre chartre de l'an 1205. & eut pour fils,

Colard, ſire de Fréauville, Courtebovone & Banclinguen en Flandres, chevalier en 1247. qui de ſon épouſe, dont le nom eſt inconnu, laiſſa deux fils & une fille, qui furent, 1. *Colard*, mentionné ci-après; 2. *Nicolas* de Fréauville, religieux de l'ordre de Saint Dominique, archevêque de Lyon, puis cardinal du Saint Siége Apoſtolique, mort l'an 1325. 3. *Jeanne* de Fréauville, femme de *Colard*, ſeigneur de Mallemains.

Colard II. du nom, ſeigneur de Fréauville, baron de Courtebovone & Banclinguen en 1303. ſe matia à *Marguerite* d'Eſtouteville, fille de *Robert* V. du nom, ſire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* de Hotot, ſon épouſe, dont il eut deux fils; ſçavoir, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Colard* de Fréauville, ſeigneur de Banclinguen, qui préſida en l'Echiquier de la ville de Rouen l'an 1363.

Pierre, ſeigneur de Fréauville, baron de Courtebovone, chevalier en 1365. épouſa *Alix* de Huſſon; mais il eſt croyable qu'il ne laiſſa point de lignée, non plus que ſon frere cadet, puiſque *Jeanne* de Fréauville, dame de Mallemains, leur tante, devint héritiere de tous leurs biens, qui tomberent depuis dans les maiſons de Clere & d'Eſneval.

De la même famille étoit *Robert* de Fréauville, qui fut à la revue du comte d'Alençon, en l'an 1340. & dans le compte de *Barthelemi* du Dracq, threſorier des guerres de la même année 1340. eſt le même *Robert* de Fréauville, & *Simon* de Fréauville, dit le Porcher.

FREBOURG, au Perche, élection de Mortagne.

Porte: *d'argent, à trois aigles de ſable*, 2 & 1.

FREDI: Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1519. 1553. 1630. 1668. & 1717. qui remonte à *Pierre* Fredi, dit la Motte, qui vivoit ſous Louis XI. Cette famille a donné des officiers d'Artillerie & de Marine. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 248.

Dominique Fredi, écuyer, ſieur de Valenſon, ſucceſſivement commiſſaire ordinaire d'Artillerie, par commiſſion du 24 Novembre 1702. commiſſaire provincial le 17 Juillet 1721. chevalier de Saint Louis le 25 Avril 1729. étoit lieutenant d'Artillerie par commiſſion du 2 Février 1734.

François Fredi, ſon frere, garde marine en 1684. enſeigne en 1692. lieutenant d'une compagnie Franche en 1693. major des troupes de la Marine à la Rochelle en 1704. lieutenant de vaiſſeau en 1706. & chevalier de Saint Louis en 1712. épouſa en 1711. *Marie* Morel, fille de *Pierre*, & de *Claire* Danès,

Digitized by Google

dont, 1. *Pierre*, né en 1716. 2. *Nicolas*, né en 1719. officier d'Artillerie; 3. *Henri-Louis*, né en 1721. chanoine de Chartres.

Les armes : *d'azur, à neuf coquilles d'or, posées 3 en chef, 3 en fasce, & 3 en pointe; celles-ci rangées 2 & 1.*

FREMIN : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 30 Juillet 1666. dont les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or.*

Richard Fremin, seigneur de Merval, du Mesnil Godefroy & de Poissy, étoit échevin de Rouen en 1610. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen, Tome II.*

FREMONT : *Nicolas* de Fremont, écuyer, marquis de Rozay, seigneur de Fremont d'Auneuil, d'Orgueuil, du Mazy, d'Andainville, de Dominois & de Boisseguin, né en l'année 1622. fut successivement correcteur en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1646. thréforier général de France, intendant des Finances en la généralité de Provence, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, privé & des finances en 1654. secrétaire du Roi en 1655. grand audiencier de France en 1674. & l'un des deux gardes du thréfor royal en 1689. Le Roi, en considération des grands, fideles & affectionnés services qu'il lui avoit rendus dans l'exercice de ses charges, érigea en marquisat, tant pour lui que pour ses hoirs mâles, sa terre de Rozay, située au Bailliage de Gisors en Normandie, par lettres patentes du mois de Février 1680. Ce fut lui qui céda par échange le 3 Septembre 1675. le huitieme du fief noble de Fremont à *Nicolas* de la Haye, écuyer, seigneur de Lintot. Il eut pour frere *Robert* de Fremont, écuyer, seigneur de Gresly, chef de la branche des seigneurs de Gresly, rapportée ci-après.

Nicolas fut marié deux fois; en premieres noces en 1648. avec *Isabeau* Catelan; en secondes noces le premier Août 1655. avec *Geneviève* Damond. Du premier lit sont sorties deux filles, mortes religieuses; & du second, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Geneviève* de Fremont, femme de M. Durfort, duc de Lorges-Quintin, maréchal de France, fils de M. le marquis de Duras; 3. *Marie-Gabrielle*, religieuse.

Nicolas de Fremont II. du nom, marquis de Rozay & de Charleval, seigneur d'Auneuil, &c. baptisé le 25 Février 1666. conseiller d'Etat, doyen des maîtres des requêtes, acheta en 1723. le marquisat de Charleval, situé en Normandie. Il mourut en l'an 1749. & a laissé de son mariage accordé le 3 Février 1704. avec *Renée-Elisabeth* Pucelle, des enfans, qui sont,

1. *Nicolas* de Fremont d'Auneuil III. du nom, seigneur de Mussegros, &c. né le 22 Janvier 1709. président en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, marié par contrat du 9 Mars 1732. avec *Marie-Catherine-Magdelene* Pavyot de la Hauteville, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Joseph* Pavyot, seigneur de la Hauteville, de Mussegros, &c. dont il a eu deux filles; sçavoir, *Marie-Elisabeth* de Fremont d'Auneuil, née le 5 Février 1733. & *Charlotte-Renée-Félicité* de Fremont de Mussegros, née le 3 Juillet 1736.

Digitized by Google

2. *Adrien-Robert* de Fremont, marquis de Charleval, meſtre-de-camp du régiment Royal Etranger, Cavalerie, brigadier des armées du Roi.

3. *Pierre* de Fremont d'Auneuil, ſeigneur du Mazy & de Chartrais, préſident en la deuxieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, veuf du 23 Novembre 1741. de *Marie-Agathe* des Vieux, de laquelle il a eu *Nicolas* de Fremont de Chartrais, né le 13 Février 1739. & *Marie-Eliſabeth* de Fremont, née le 10 Janvier 1740.

4. *Anne-Renée* de Fremont d'Auneuil, mariée par contrat du 18 Juillet 1729. à *Paul-Maximilien* Hurault, marquis de Vibraye, lieutenant général des armées du Roi.

Branche des ſeigneurs de Greſſy.

Robert de Fremont, écuyer, ſeigneur de Greſſy & de Moulignon, conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances en 1657. (frere de *Nicolas* de Fremont, marquis de Rozay, dont on a parlé plus haut), épouſa par contrat du 20 Octobre 1657. *Anne* Cherauvrier, dont il a eu ſix enfans, entr'autres,

Jean de Fremont, écuyer, ſeigneur de Greſſy & de Moulignon, lieutenant dans le régiment de Vermandois, Infanterie, baptiſé le 9 Mai 1668. marié par contrat du 3 Septembre 1693. avec *Marguerite-Auguſte* Hedelin. De ce mariage ſont nés neuf enfans, dont deux garçons & ſept filles. Les garçons ſont *Nicolas*, qui ſuit, & *Antoine-Robert* de Fremont de Greſſy, écuyer, qui a été mouſquetaire du Roi, dans la ſeconde compagnie, né le 30 Août 1704.

Nicolas de Fremont, écuyer, ſeigneur de Greſſy, de Villeparisis, de Flagy, de Ferette, de Noiſy, de Bellefontaine, &c. né le premier Janvier 1696. & mort le 27 Août 1736. avoit épouſé par contrat du 23 Avril 1727. *Aimée-Urbaine-Florence* de Grailly de Vaudricourt, fille de *Jacques-Gédéon* de Grailly de Vaudricourt, écuyer, ſeigneur de Bellefontaine, de Flagy, de Noiſy & de Ferette en partie, & de *Barbe-Alexandrine* de la Croix. Leurs enfans ſont,

1. *Chriſtophe-Louis* de Fremont, né le 26 Janvier 1735.

2. *Auguſte-Urbaine* de Fremont, née le 24 Octobre 1733.

Les armes : *d'azur, à trois têtes de léopard d'or, poſées 2 & 1.*

FREMONT, en Normandie, élection de Liſieux.

Porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRESNAYE (la) : Terre ſituée en Bretagne dans la paroiſſe de Reminiac, évêché de Saint Malo, qui a donné ſon nom à une famille, qui porte pour armes : *d'argent, à trois branches de frêne de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

Suivant les arrêts de la Chambre de réformation de la Nobleſſe de Bretagne, du 9 Février 1669. la ſeigneurie de la Freſnaye eſt une terre conſidérable, conſiſtant dans ſept fiefs, ſept moulins, dixmes, & de très-grands domaines. L'ancienne poſſeſſion de cette terre, par ceux

Digitized by Google

du même nom, prouve qu'ils ont toujours été dans une grande considération. C'eſt une des meilleures nobleſſes de la province, dont la filiation ne commence qu'à

I. *Payen*, ſeigneur de la Freſnaye, marié vers l'an 1465. à *Jeanne* Deſgrées, ſœur de *Jehan*, ſeigneur de la Villerio, & fille de *Geffroy* Deſgrées, auſſi ſeigneur de la Villerio, & d'*Aliette* de Bellouan. De ce mariage naquirent, *Grégoire*, qui ſuit, & *Claude*, ſeigneur du haut Couedor, qui laiſſa en bas âge deux garçons; ſçavoir, *Yves*, qui mourut ſans hoirs, & *Pierre* de la Freſnaye, ſeigneur du haut Couedor, dont la poſtérité s'éteignit à la ſeconde génération.

II. *Grégoire*, ſeigneur de la Freſnaye, épouſa le 2 Mai 1480. *Jeanne* Bouvet, fille unique & héritiere de *Jean*, ſeigneur dudit lieu & de la Bardoulaye, & de *Françoiſe* de Kmens, iſſue de la maiſon de Garo, qui lui apporta les terres de Bouvet & de la Bardoulaye. Lors de la réformation de 1513. il prouva ſon ancienne nobleſſe; ce qui ſe vérifie par un extrait qui a été tiré des regiſtres de la Chambre des Comptes du 31 Janvier 1669. & eut de ſon mariage, *Jean*, qui ſuit, & *Magdelene*, mariée par contrat du 3 Juillet 1553. à *Guillaume* de Brue, ſeigneur dudit lieu.

III. *Jean* de la Freſnaye, ſeigneur dudit lieu, marié en l'année 1530. à *Anne* de Guiny, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de la Garoulaye, & de *Guyonne* de Chauvin, petite-fille de *N.* . . . . de Chauvin, chancelier du duc de Bretagne, comparut aux montres générales de la province en équipage de guerrier, en homme d'armes à cheval, ſuivant deux extraits des années 1534. & 1539. Ses enfans furent, 1. *Robert*, qui ſuit; 2. *Julien* de la Freſnaye, prieur de Saint Michel de Moncontour en l'an 1575. 3. *Jeanne*, mariée à *Yves* de la Pommerais, ſeigneur de Cotat; 4. *Marguerite*, morte fille; 5. *Yvonne*, mariée à *Matthieu* de la Pommerais, ſeigneur dudit lieu & de Kambart.

IV. *Robert*, ſeigneur de la Freſnaye, ſervit long-temps, & eut, ſuivant un acte du 15 Novembre 1569. un commandement dans l'armée du duc d'Eſtampes. Il épouſa *Jeanne* de la Pommerais, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu & de Kambart, & de *Charlotte* de Chauderé, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Françoiſe* de la Freſnaye, mariée par contrat du 4 Octobre 1674. à *Abel* de Launay, ſeigneur dudit lieu.

V. *François* de la Freſnaye, ſeigneur dudit lieu, de la Pommerais, de la Miniere, &c. ſe maria à *Claude* de Bellouan, fille unique & héritiere de *Jean* de Bellouan, chevalier, ſeigneur de Bellouan & de la terre de Villefief, & de *Françoiſe* d'Arragon, fille aînée de la maiſon d'Arragon, dont l'héritiere fut mariée dans la maiſon de Lannion. Ce *François* de la Freſnaye rendit hommage au Roi le 6 Octobre 1609. de la ſeigneurie de la Freſnaye, & des terres que *Claude* de Bellouan, ſon épouſe, tenoit en Bretagne ſous le domaine du Roi, & la réception de cet aveu eſt du 24 Mars 1610. Ses enfans furent, 1. *Pierre*,

Digitized by Google

qui ſuit ; 2. *Gillette* de la Freſnaye, mariée par contrat du 12 Novembre 1610. à *Thomas* de Guemadeuc, marquis dudit lieu, châtelain de Cadoudal, Trevecar & Calat, ſeigneur de la Bardoulaye, Beaurepaire, &c. *voyez* GUEMADEUC ; 3. *Iſabelle* de la Freſnaye, mariée le 5 Juillet 1615. à *François* de la Villeon, chevalier, ſeigneur du Boisfeillet, iſſu d'une ancienne & illuſtre maiſon de la province, dont trois garçons, *voyez* VILLEON ; 4. *Marguerite* de la Freſnaye, qui fit profeſſion le 7 Septembre 1618. chez les dames Carmelites de Nazareth de Vannes.

VI. *Pierre* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur dudit lieu, de la Villefief, de la Miniere, de la Pommerais, & autres lieux, épouſa le 8 Mai 1629. *Guyonne* de la Voue, fille aînée de *Louis* de la Voue, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de ſa Majeſté, baron de la Pierre dans le Maine, ſeigneur de Cotuhan en Bretagne, & de *Guyonne* de Courtalvert de Pezé. De ce mariage naquirent, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Louis*, rapporté après ſon frere aîné ; 3. *Antoine*, vicomte de la Freſnaye, qui ſervit long-temps avec grande diſtinction. Louis XIV. lui donna la charge de lieutenant des Gardes de la Porte, en conſidération de ſes ſervices par lettres du 20 Avril 1663. Il eut un ſeul garçon, nommé *Charles-François*, vicomte de la Freſnaye, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de *N.* . . . . de la Freſnaye, ſon fils, qui a fait profeſſion chez les grands Carmes de Rennes ; 4. *Marie* de la Freſnaye, mariée le premier Mai 1649. à *Etienne* Geſlin, ſeigneur de Pecadeuc, dont elle eut un garçon, mort ſans hoirs, & deux filles ; 5. *Jeanne*, qui fit profeſſion aux religieuſes Urſulines de Carhaix le 16 Juillet 1653. 6. *Louiſe*, mariée le 7 Janvier 1669. à *Nicolas* Melet, ſeigneur de Mivois, dont ſortirent un garçon & trois filles ; 7. *Marguerite*, religieuſe à l'abbaye de Saint Georges de Rennes, qui eut par réſignation de ſa tante *Jeanne* de la Freſnaye, du 25 Septembre 1665. le prieuré de Phibihan.

VII. *François* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur dudit lieu, de la Villefief, de la Miniere, &c. épouſa *Jeanne* Carluer, fille du ſeigneur de la Villeneuve du Rumedon, dont il eut *François-Georges-Joſeph* de la Freſnaye, marié à *Guyonne* Geſlin, ſa couſine germaine, & fille aînée d'*Etienne* Geſlin, & de *Marie* de la Freſnaye : elle mourut ſans enfans le 28 Juillet 1711. Il ſe remaria en ſecondes noces à *N.* . . . . du Beil-Chounoux, dont il n'eut point d'enfans, & mourut le 14 Février 1730.

VIII. *Louis* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur de Caluhau, de la Villefief, chef du nom & des armes de la Freſnaye, par la mort de ſon neveu *François-Georges-Joſeph*, épouſa le 9 Janvier 1665. *Jeanne* le Cocq, dont il eut trois garçons & quatre filles ; ſçavoir,

1. *Antoine* de la Freſnaye, qui fit profeſſion chez les grands Carmes de Rennes en 1686.

2. *Guillaume-Marie* de la Freſnaye, qui ſuit.

Digitized by Google

3. *Sébaſtien-Anne* de la Freſnaye, chanoine de l'égliſe cathédrale de Saint Malo.

4. *Jeanne-Françoiſe*, qui fit profeſſion le 24 Août 1702. dans l'abbaye de Moncaſſin du Guemadeuc.

5. *Claire-Thérefe* de la Freſnaye, qui fit profeſſion le 29 Octobre 1702. dans l'abbaye de Sainte Claire de Dinan.

6. *Françoiſe-Noële* de la Freſnaye, qui fit profeſſion le 11 Février 1710. à l'abbaye de Moncaſſin.

7. *Marie-Roſe* de la Freſnaye, morte à Saint Malo, ſans être mariée, le 23 Février 1723.

IX. *Guillaume-Marie* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur de la Villefief, & autres lieux, épouſa le premier Juin 1717. *Anne* Chaillou, fille du ſieur Litang Chaillou, dont, 1. *Louis-Marie-Bertrand*, qui ſuit; 2. *Françoiſe-Charlotte* de la Freſnaye, mariée le 12 Octobre 1744. à *Joſeph-Jean-François* le Douarain, chevalier, ſeigneur de Lemo, les Marchia, la Fouaye, la Tieulaye, &c. fils de *Thomas-François* le Douarain, & de *Marie-Magdelene* Deſgrées.

X. *Louis-Marie-Bertrand* de la Freſnaye, chevalier, ſeigneur de la Villefief, épouſa le 15 Octobre 1744. *Marie-Magdelene* le Douarain, fille de *Thomas-François* le Douarain, & de *Marie-Magdelene* Deſgrées, dont il eut,

XI. *Jeanne-Marie-Renée* de la Freſnaye, mariée en 1756. à meſſire de Charbonneau, ſeigneur dudit lieu & de l'Etang.

FRESNAYE (de la), en Normandie, élection de Caën. Porte: *de gueules, à trois frênes d'or, 2 & 1.*

FRESNE (du), maiſon de Normandie, anciennement éteinte, qui tiroit ſon origine des ſires de Toheny, ſeigneurs de Conches, leſquels deſcendoient de *Malahuce*, oncle de *Rollon*, premier duc de Normandie. Elle portoit pour armes: *de gueules, à trois beſans d'hermines, poſés 2 & 1.*

Les ſeigneurs du Freſne poſſédoient la terre dont ils avoient adopté le nom, & en outre celles du Meſnil-Hardrey, de la Bonneville, de Virollet, du Buiſſon, de Vernay, de Grenieuſeville, de la Vacherie, de Beaubray, &c. ils étoient bienfaiteurs des abbayes de Conches & de la Noë. On voit à la premiere une chartre du treizieme ſiécle, par laquelle *Jérôme* du Freſne fit à cette abbaye pluſieurs aumônes, pour le ſalut de ſon ame, de celle de *Raoul*, ſon fils, & pour celles de ſes aînés & ſeigneurs *Roger* de Toheny, & *Raoul*, ſon fils.

Raoul du Freſne eut une ſœur, nommée *Marguerite*, qui épouſa *Jean* de Chambray, chevalier, ſeigneur de Chambray-ſur-Yton; ils étoient vivans l'un & l'autre au mois d'Avril 1283.

Le même *Raoul* du Freſne fut pere de *Guillaume*, qui de ſa femme, *Jeanne* des Ais, a eu *Guillaume* II. du nom, qui de *Jeanne* de Mauvoiſin, a eu pour fils *Bremor*, qui, d'*Aliénor* de Clery, n'eut qu'une fille unique, nommée *Marguerite*, qui épouſa *Jean* le Beuf, chevalier, chambellan du Roi, dont la deſcendance ſubſiſte en la perſonne de *N.* . . . . le Beuf, ſeigneur d'Auſ-

Digitized by Google

noy, &c. campagne de Saint André.

Dans la maiſon du Freſne étoient fondues les maiſons de Corneuil & Deſminieres des plus anciennes du pays de Damville-ſur-Yton.

Il y a trois autres familles nobles en Normandie du nom de du Freſne.

FRESNE (du), écuyer, ſieur de la Vallée, qui porte : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

FRESNE (du), écuyer, ſieur du Bois, élections de Caën & de Bayeux.

Porte : *de ſinople, au chef endenté d'or, & chargé de trois tourteaux de gueules.*

FRESNE (du), écuyer, ſeigneur de la Roulliere, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois fers à cheval d'or, tournés de gauche à droite, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRETEL, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, fretté d'or, à la bordure componée d'argent & de gueules.*

FREVAL, ſieur du Freſne & du Manoir, même province, élection de Vire.

Porte : *d'azur, au poing fermé d'argent, ſoutenant un épervier de même, onglé & becqué d'or.*

FREVILLE, même province, élection d'Argentan.

Porte : *d'argent, à trois treffles de gueules, poſés en faſce, & ſurmontés de trois dards de fleche de même, 1 & 2.*

FREZEAU : *Tome III. p. 148. col. 1. lig. 13. après 1692. ajoutez*, marié à *N.....* de Boudeville, niece du poëte M. le Roy, chevalier de l'ordre de Saint Michel, dont la dame Doublet de Perſan.

Ibid. lig. 20. de deux pieces, liſez, *de dix pieces.*

FRIBOIS, famille de la province de Normandie, élection de Falaiſe, qui porte : *faſcé d'azur & d'argent à ſix roſes d'or, 3, 2 & 1.*

FRICHES-DORIA DE BRASSEUSES : Cette famille, dit le *Mercure de France du mois de Juin 1746. p. 195. & 196.* eſt diſtinguée par ſon ancienneté, par ſes alliances & par ſes ſervices militaires.

Joſeph des Friches-Doria de Braſſeuſes, dit le marquis Doria, ſeigneur de Cayeux, de l'Eſquipée, de Cernoy du Pleſſis & de Bachimont, &c. chevalier de Saint Louis, veuf depuis le 18 Octobre 1723. de *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, épouſa le 28 Avril 1746. *Perrette-Françoiſe* de Leſquen de la Villemeneuſt, fille de *Joſeph* de Leſquen, ſeigneur de la Villemeneuſt en Bretagne, brigadier des armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Barbe-Marguerite-Perrette* Garnier de Grandvilliers.

Joſeph Doria eſt fils de *François* des Friches Doria de Braſſeuſes, ſeigneur de Cayeux dans l'élection de Montdidier, & d'*Anne* du Fos, & petit-fils de *François* des Friches-Doria, chevalier, ſeigneur de Cayeux & de Cernoy, élevé page de la petite écurie du Roi, puis l'un des écuyers ordinaire de ſa Majeſté, & d'*Anne* de Moreuil-Caumeſnil, lequel *François* des Friches fut inſtitué héritier de la terre de Cernoy & autres lieux, par le teſtament de *Pierre*

Digitized by Google

Doria, ſon oncle, capitaine de la Galere de la Reine, mere du Roi, du 8 Juin 1630. à condition, pour lui & ſes deſcendans mâles, de porter le nom & les armes de la maiſon de Doria, l'une des quatre premieres de l'Etat de Gênes.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois défenſes de ſable, & de deux roues du ſecond, n'ayant chacune que quatre rais.*

FROGENT (Saint), ſubdélégation de Belleſme.

La baronnie de Saint Frogent eſt poſſédée par M. l'évêque de Séez, dont la haute Juſtice releve uniment de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

FROLAND, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de deux roſes d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

FROMENT : Famille originaire du Bugey, appellée dans les actes Latins *Fromenti*. La branche qui exiſte aujourd'hui, ſous le titre de Froment d'Argiliers, dans le pays d'Uzege, y eſt établie depuis le commencement du ſeizieme ſiécle, par le mariage de *nobilis Vincentius Frumenti, filius nobilis Georgii Frumenti*, avec *Claude* de Bordeilles, qui prend dans le même acte la qualité de noble : mais l'hiſtoire & l'événement de cette famille, diviſée aujourd'hui en deux branches, l'une dans le Languedoc & l'autre dans le Poitou, ſont expoſés ſuffiſamment dans les lettres patentes d'érection en baronnie accordée par Louis XV. en 1748. en faveur de *Gabriel* de Froment d'Argiliers, l'aîné des deux branches.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or, mis en fleur de lys.*

FRONSAC : *Tome II. p. 149. col. 2. lig. 18. Chrétienne-Clémence*, liſez, *Claire-Clémence*.

FRONTIN, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Juillet 1668. dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois branches de houx & de trois feuilles de ſinople.* Voyez l'*Hiſtoire de Rouen*, & le *Traité de la Nobleſſe*, par la Roque, *p. 217.*

FROTÉ, ou FROTTÉ, écuyer, ſeigneur de la Rimbeliere, en Normandie, élection d'Alençon.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & en pointe d'un beſant d'argent.*

FROTIER DE LA MESSELIERE, famille du Poitou.

Geoffroy Frotier, chevalier, ſeigneur de la Meſſeliere, fut pere de *Charles* Frotier, écuyer, ſeigneur dudit lieu de la Meſſeliere, morte en l'année 1508. avec *Jeanne* de Polignac, dont naquit *François* Frotier, ſeigneur de la Meſſeliere, chevalier de l'ordre du Roi, allié en 1584. avec *Antoinette* Goumard, dont il eut, entr'autres enfans, *Pierre* Frotier, ſeigneur de la Meſſeliere, chevalier de l'ordre du Roi, qui épouſa en l'an 1563. *Yolande* de Voyer, fille de *Jean* de Voyer, ſeigneur de Paulmi, & de *Jeanne* Gueffaut, dame d'Argenſon. De ce mariage naquit *Gaſpard* Frotier, ſeigneur de la Meſſeliere & de Chamonceau, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, marié en 1588. avec *Eliſabeth* de la Rochefoucaud-

Digitized by Google

Bayers, fille de *Jean* de la Rochefoucaud, ſieur de l'Epinai, dont il eut *Louis*, qui ſuit, & *Gaſpard* Frotier, chevalier de l'ordre de Malte en l'an 1623.

Louis Frotier I. du nom, écuyer, ſeigneur de la Meſſeliere, de Chamonceau & de l'Epinai, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épouſa en 1619. *Eſther* Chiſſé, qui fut mere de

Louis Frotier II. du nom, écuyer, ſeigneur deſdits lieux, maintenu dans ſa nobleſſe en 1665. marié en 1655. avec *Anne* Irland, fille de *Bonaventure* Irland, ſeigneur de Lavau, & de *Suzanne* Prevoſt de la Buſſiere, dont ils ont eu, ſelon quelques-uns, *Alexandre*, ſelon d'autres, & c'eſt la plus commune opinion, *Bonaventure*, qui ſuit, & *Charles* Frotier, chevalier de l'ordre de Malte.

Bonaventure Frotier, ſeigneur de la Meſſeliere, de Chamonceau, de l'Epinai, &c. fut ſucceſſivement reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1676. exempt des Gardes du Corps de ſa Majeſté, ſous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de M. le duc de Bourgogne, meſtre de camp de Cavalerie le 24 Janvier 1692. chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi le 29 Janvier 1702. lieutenant des Gendarmes de M. le duc de Berry la même année, (ſuivant le *Mercure du mois de Septembre 1727. p.* 2138. capitaine des Gendarmes), & maréchal de camp des armées de ſa Majeſté le 20 Octobre 1704. De ſon mariage fait le 4 Juin 1698. avec *Marie-Anne* Foreſt, fille de *Pierre* Foreſt, écuyer, ſeigneur de Bellefontaine & de Puiſeux, & de *Marie-Thereſe* Cheré, ſont iſſus deux garçons & deux filles.

1. *Bonaventure-Paul* Frotier de la Meſſeliere, né le 27 Décembre 1701. reçu page du Roi dans ſa petite écurie au mois de Juillet 1718.

2. *Louis* Frotier de la Meſſeliere III. du nom, né le 24 Avril 1710. auſſi page du Roi dans ſa petite écurie en l'année 1726.

3. & 4. *N.* . . . . Frotier, morte fille, & *Marie-Eliſabeth* Frotier, mariée le 27 Août 1727. avec *Jacques-Marin-Alexandre* Perachon de Varax, chevalier, comte de Buri, meſtre-de-camp de Dragons en 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 250. & le *Mercure de France du mois de Septembre* 1727. *p.* 2138.

Les armes : *d'argent, à un pal de gueules, accompagné de dix loſanges de même, poſées* 2, 2, 2, 2, *& une de chaque côté.*

FROULLAY : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 150. *col.* 1. *& ſuiv.* Maiſon originaire du Maine, illuſtrée par un maréchal de France, & pluſieurs évêques.

Guillaume, ſeigneur de Froullay, mourut à la bataille de Caſtillon contre les Anglois en 1453.

André, ſeigneur de Froullay, un de ſes deſcendans au cinquieme degré, épouſa le 11 Juillet 1567. *Thomaſſe* de la Ferriere, qui lui apporta la baronnie de Teſſé, & autres terres, par la mort de ſon frere unique, gouverneur de Domfront.

René, ſire de Froullay, com-

Digitized by Google

te de Teſſé, &c. porta la cornette blanche en 1598. pour la réduction de la Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, de *Marie* d'Eſcoubleau de Sourdis, 1. *René*, (qui ſuit; 2. *Gabriel-Philippe*, mort évêque d'Avranches en 1689. 3. *Charles*, qui a fait la branche des comtes de Froullay, rapportée ci-après.

René II. du nom, ſire de Froullay, comte de Teſſé, fut enfant d'honneur de Louis XIII. ſucceſſivement meſtre-de-camp de deux régimens de ſon nom, premier capitaine de dix compagnies d'augmentation au régiment des Gardes Françoiſes en 1635. & lieutenant général des armées du Roi. Il eut de *Magdelene* de Beaumanoir, dame de Maugé, entr'autres enfans, *René* III. du nom, qui ſuit, & *Philibert-Emmanuel* de Froullay, dit le chevalier de Teſſé, d'abord colonel d'un régiment de Dragons, maréchal de camp en 1696. lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur d'Ath en 1697. mort de dyſenterie à Cremone le 20 Août 1701.

René de Froullay III. du nom, comte de Teſſé, fit ſes premieres campagnes en 1669. 1672. & 1673. fut ſucceſſivement colonel de Dragons, meſtre-de-camp-général de Dragons en 1684. maréchal de camp en 1688. chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre de la même année, lieutenant général, & colonel général des Dragons de France en 1692. maréchal de France le 14 Janvier 1703. eut les honneurs de la grandeſſe d'Eſpagne en 1704. ambaſſadeur extraordinaire à Rome & vers les princes d'Italie en 1708. général des Galeres de France en 1712. conſeiller du Conſeil de la Marine en 1715. ſe démit en 1716. en faveur du chevalier d'Orléans de la charge de général des Galeres, & de la charge de premier écuyer de la Reine en Octobre 1724. en faveur de ſon fils, & mourut aux Camaldules de Groſtois le 30 Mars 1725. après avoir glorieuſement ſervi dans les guerres de Flandres, d'Allemagne, d'Eſpagne, &c. Il a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Françoiſe* Auber, ſon épouſe, baronne d'Aunay près Caën, morte le 30 Mars 1709.

René-Mans de Froullay, ſire de Froullay, comte de Teſſé, marquis de Lavardin, baron d'Ambrieres, de Châteauneuf & d'Aunay, ſucceſſivement colonel du régiment de la Reine, puis de celui de Saulx en 1703. grand d'Eſpagne par la démiſſion du maréchal de Froullay, ſon pere, brigadier des armées du Roi en Janvier 1707. maréchal de camp la même année, lieutenant général des armées le 8 Mars 1718. premier écuyer de l'Infante-Reine, ſur la démiſſion de ſon pere en 1724. puis de la Reine le 16 Mai 1728. mort au Mans le 22 Juillet 1746. âgé de ſoixante-cinq ans, étant né le 11 Novembre 1681. Il avoit épouſé le 13 Avril 1706. *Marie-Eliſabeth-Claude-Pétronille* Bouchu, dame de Leſſart, morte le 9 Décembre 1733. fille unique de *Jean-Etienne* Bouchu, marquis de Leſſart. De ce mariage ſont iſſus, 1. *René-Marie* de Froullay, rapporté ci-après; 2. *Eliſabeth-René* de Froullay-Teſſé, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, lieutenant de vaiſſeaux du Roi, né le 17 Août 1711. mort le 21 Mai 1734. 3. *René-François* de

Digitized by Google

Froullay-Teſſé, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, ſeigneur de Pluviers, &c. colonel du régiment de la Reine, Infanterie, après ſon frere, mort le 3 Juillet 1746. des bleſſures qu'il avoit reçues le même jour à la bataille de Plaiſance; 4. *Anne-Angélique-Renée* de Froullay-Teſſé, mariée le 4 Avril 1738. avec *Gilles-Henri-Louis-Clair* de Chavagnac, marquis de Chavagnac, &c. depuis capitaine de vaiſſeaux du Roi.

René-Marie de Froullay, né au mois de Décembre 1707. fut ſire de Froullay, marquis de Teſſé & de Lavardin, &c. grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, premier & grand écuyer de la Reine, ſur la démiſſion de ſon pere, en Septembre 1735. colonel du régiment de la Reine, Infanterie, en 1734. & avant colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, fait brigadier des armées du Roi le premier Janvier 1740. mort de ſes bleſſures à Prague le 23 Août 1742. laiſſant de *Marie-Charlotte* de Bethune-Charoſt, qu'il avoit épouſée le 26 Octobre 1735. fille de *Paul-François*, duc de Bethune-Charoſt, pair de France, &c. & de *Julie-Chriſtine-Régine* d'Antraigues, 1. *René-Mans* de Froullay, qui ſuit; 2. *Armand-Eliſabeth* de Froullay, comte de Froullay.

René-Mans de Froullay, né en 1736. comte de Teſſé, marquis de Lavardin, baron d'Ambriere, comte de Verny, de Froullay, &c. grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, lieutenant général pour le Roi dans les provinces du Maine & du Perche, ainſi que dans le comté de Laval, premier écuyer de la Reine, & colonel du régiment Royal des Cravates, fut marié à Paris le 26 Juin 1755. dans l'égliſe paroiſſiale de Saint Roch, à *Adrienne-Catherine* de Noailles, fille de *Louis* de Noailles, duc d'Ayen, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général des armées de ſa Majeſté, capitaine de la compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps, gouverneur de la province de Rouſſillon, en ſurvivance du maréchal duc de Noailles, gouverneur & capitaine des Chaſſes de Saint Germain en Laye, & de *Catherine-Françoiſe-Charlotte* de Coſſé-Briſſac.

Branche des comtes de Froullay.

Charles de Froullay, quatrieme fils de *René* de Froullay, & de *Marie* d'Eſcoubleau de Sourdis, auteur de la branche cadette de cette maiſon, fut capitaine au régiment des Gardes Françoiſes en 1639. grand maréchal des logis de la Maiſon du Roi en 1650. honoré du collier des ordres en 1661. & mourut le 21 Novembre 1671. âgé de ſoixante & dix ans. Il eut d'*Angélique* de Baudean, fille d'honneur de la reine *Anne* d'Autriche, entr'autres enfans, 1. *Louis*, comte de Froullay, grand maréchal des logis de la Maiſon du Roi, tué au combat de Conſerbrick, près Tréves, en 1675. 2. *Philippe-Charles*, mentionné ci-après; 3. *Louis* de Froullay, capitaine de Dragons, mort de ſes bleſſures à Mons en 1691. 4. un autre *Louis* de Froullay, dit le commandeur de Froullay, capitaine-lieutenant de la compagnie de l'Etendard des Galeres en l'année 1713. & mort en 1719.

Digitized by Google

5. *Pierre* de Froullay, chevalier de Malte, colonel d'un régiment d'Infanterie, commandeur d'Yvrile-Temple, mort le 2 du mois de Juillet 1718.

Philippe-Charles de Froullay, comte de Froullay & de Montflaux, enſeigne des Gendarmes de la garde du Roi, lieutenant pour ſa Majeſté au gouvernement du Maine & comté de Laval, mort à Paris le 7 Mai 1697. âgé de trente-quatre ans, avoit épouſé le 12 Février 1680. *Marie-Anne* de Maugadais, de laquelle ſont ſortis,

1. *Charles-François* de Froullay, comte de Froullay & de Montflaux, major des Dragons au régiment de Senneterre en l'année 1693. colonel d'un régiment d'Infanterie, puis de celui de Royal Comtois, lieutenant pour ſa Majeſté au gouvernement du Maine & comté de Laval, fait brigadier des armées du Roi le premier Février 1719. & ſucceſſivement maréchal de camp, & lieutenant général des armées du Roi depuis le 24 Février 1738. ci-devant ambaſſadeur de France auprès de la République de Veniſe, nommé au mois de Décembre 1732. mourut à Paris le 27 Février 1744. âgé de ſoixante-un ans. Il avoit épouſé en Janvier 1713. *Marie-Anne-Jeanne-Françoiſe* Sauvaget des Claux, fille unique de *Jean-Baptiſte* Sauvaget, ſeigneur des Claux, brigadier des armées du Roi, & meſtre de camp d'un régiment de Cavalerie, tué à la levée du ſiége de Turin en 1706. & de *Marie-Anne* Viſdelou de Bienaſſis, duquel mariage il a laiſſé, entr'autres enfans, *Charles-Eliſabeth*, marquis de Froullay, colonel du régiment Royal Comtois, ſur la démiſſion de ſon pere en 1734. fait brigadier des armées du Roi le 20 Février 1743. colonel du régiment de Champagne le 15 Janvier 1745. maréchal de camp le premier Mai de la même année, & l'un des menins de monſeigneur le Dauphin, mort ſans enfans le 11 Juillet 1747. des bleſſures reçues à la bataille de Lawfelt le 2 du même mois; il avoit épouſé en 1745. *Jeanne-Gabrielle*, fille unique du feu maréchal de la Mothe-Houdancourt, remariée au marquis de Gamaches, meſtre-de-camp-lieutenant du régiment Royal Piémont, Cavalerie; & une fille, nommée *Renée-Charlotte* de Froullay, mariée le 18 Mars 1717. avec *Louis Marie* de Crequy, marquis de Hemont, appellé le comte de Crequy.

2. *Charles-Louis* de Froullay, né en Novembre 1686. a été d'abord reçu chanoine & comte de Lyon en Mai 1715. nommé aumônier du Roi, & vicaire général de l'archevêque de Narbonne en Juillet de la même année, abbé de Saint Maur-ſur-Loire au diocèſe d'Angers le 28 Janvier 1721. & évêque du Mans le 17 Octobre 1723. ſacré en cette qualité le 25 Février 1724. nommé premier aumônier de la feue reine douairiere d'Eſpagne, ſœur du feu duc d'Orléans en Février 1725. & abbé de Saint Pierre de la Couture, en remettant l'abbaye de Saint Maur le 26 Novembre 1728.

3. *Louis-Gabriel* de Froullay, né en 1694. a été reçu d'abord chevalier de Malte.

Les armes ſont: *d'argent, au ſautoir de gueules, endenté en bordure de ſable.*

FRUGULAX: La famille

de Frugulay eſt originaire de Bretagne, & ſes armes ſont : *d'argent, à un lion de ſable, lampaſſé & armé de gueules.*

François-Hyacinthe de Frugulay de Kervers, évêque de Tréguier, mourut dans ſon diocèſe le 23 Décembre 1745. âgé d'environ ſoixante ans. Il avoit été ſacré le 4 Mai 1732.

FRY, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Février 1668. dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'une hure de ſanglier en pointe, le tout d'or.*

Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la ville de Rouen* de *Pierre* de Fry, conſeiller général en la Cour des Aides de cette ville, vivant ès années 1595. & 1597.

FULCONIS DU PUGET, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de *François* de Fulconis, capitaine des vaiſſeaux du Roi au département de Toulon. Il a deux ſœurs mariées dans les familles de Cuers & de Monier de Châteauvieux.

Les armes : *de gueules, au faucon d'or, perché ſur un bâton d'argent.*

FULQUE, autre famille de Provence, originaire de Valenſole, qui ſubſiſte dans *Alexandre-Nicolas-Eſprit* de Fulque, marquis d'Oraiſon, ſeigneur de Saint Etienne, & autres lieux, capitaine & aide-major au régiment de Penthiévre, Infanterie, non marié.

Les armes : *de gueules, colonne coupée, ſur laquelle eſt un petit faucon ailé & éployé, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 425.*

FUMEL : *Tome II. p. 155. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit :

François, baron de Fumel, meſtre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, aide-major des Gardes du Corps du Roi, fils de *Bernard-Sylvain* de Fumel, ſire de Roquebrune & de la Salle, & d'*Antoinette* de Coudere, épouſa par contrat du 15 Janvier 1753. *Louiſe-Magdelene-Adelaïde* Aubreligue de la Motte, fille de feu *Philippe* Aubreligue de la Motte, écuyer, officier de la garderobe du Roi, & d'*Anne-Cécile* Deſmay, dont il a,

1. *Anne-Cécile-Françoiſe-Alexandrine* de Fumel, née le 20 Octobre 1753.

2. *Joſeph-Marie*, baron de Fumel, né le 30 Septembre 1755.

Le château de Fumel eſt ſur la petite riviere du Lot.

Pons, baron de Fumel, teſta le 28 Août 1374. Il étoit le quatrieme ayeul de *François* de Fumel, ambaſſadeur à la Porte, pere de *François* & de *Joſeph*, qui ont formé deux différentes branches.

François de Fumel eſt le quatrieme ayeul de l'évêque de Lodeve, qui a un frere marié à *N.* . . . . . de Conty d'Argicourt.

Joſeph de Fumel étoit ayeul de *Pierre* & de *Jean-Jacques*, qui ſuivent.

Pierre eſt auteur de la branche des barons de Montaigu, qui ſubſiſtoient en l'année 1753. & *Jean-Jacques* a formé celle des ſeigneurs de la Salle, dont eſt iſſu l'aide-major des Gardes du Corps, mentionné ci-deſſus.

FURSTEMBERG : *Tome II. p. 155. col. 2. lig. 35. après* Sei-

Digitized by Google

gne.ai, *ajoutez*, dont eſt iſſue la ducheſſe de Luxembourg, comteſſe de Tancarville, mere du duc de Montmorency, & de la princeſſe de Robecque.

FUSSEI : *Tome II. p.* 156. *col.* 1. *lig.* 10. *liſez*, FUSEY, & de même dans tout l'article.

Ibid. lig. 17. Bourbon, *liſez*, Bourbon ancien.

Ibid. lig. 29. Les armes : *de gueules*, liſez, *à la faſce de gueules, accompagnée, &c.*

FYOT : *Tome II. p.* 157. *col.* 1. *lig.* 2. marié, *liſez*, ſeconde femme.

Ibid. lig. 6. marié à *Antoine-René* de Voyer de Paulmi, *liſez*, ſeconde femme de *René* de Voyer de Paulmi.

Ibid. lig. 8. aujourd'hui ſecrétaire d'Etat, *liſez*, ſecrétaire d'Etat & en exercice en 1757. dont une fille.

GAALLON,

Digitized by Google

GAALLON, écuyer, ſieur de la Meutte, du Pré, des Carreaux, &c. en la province de Normandie, élection de Vire.

Porte : *de gueules, à trois roes d'échiquier d'or*, 2 & 1.

GACEY, ſubdélégation d'Orbec, en Normandie. La baronnie de Gacey a été érigée en comté au mois de Juillet 1651, & eſt poſſédée aujourd'hui par meſſire *Marie-Thomas-Auguſte*, marquis de Matignon, à droit ſucceſſif de meſſire *Jean-Baptiſte*, comte de Matignon, qui le poſſédoit, comme fils & héritier de meſſire *Charles-Auguſte* de Matignon, maréchal de France, auquel eſt attaché & réuni le fief de Chaumont, moitié du fief de la Faugeais, trois quarts du fief de Montfort, le fief de Cantel & Bouttemont, & dont relevent pluſieurs autres fiefs, lequel s'étend dans les paroiſſes dudit Gacey, Montfort, Chaumont, Grandval, Reſenlieu, Coulmer, Croiſilles, la Chapelle-Montgenouil, Orgeres, le Thilleul & Lignieres, dont ledit ſieur marquis de Matignon fait régir les droits.

GADAGNE : *Subſtituez* à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 159. *col.* 1. *& ſuivantes* de ce *Dictionnaire*, ce qui ſuit : maiſon originaire de Florence. Une branche établie en France a porté par une héritiere le nom & les armes de Gadagne, à une branche des ſeigneurs d'Hoſtun en la province de Dauphiné. *Voyez* HOSTUN.

Il y a une maiſon appellé Galieni-Galeano, établie à Avignon, qui porte auſſi le nom de Gadagne, depuis le mariage de *Louiſe* de Gadagne avec *Charles-Félix* de Gadagne, qui obtint du pape Clément IX. par lettres du 30 Novembre 1669. l'érection de la terre de Châteauneuf en duché, ſous le nom de Gadagne. *Voyez* ci-deſſous GALIENI-GALEANO.

GAGER (le), en Normandie, ancienne nobleſſe, dans l'élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent*, 2 & 1.

GAGNE, en Bourgogne : *Effacez* au *Tome II. p.* 157. les huit lignes de cet article, & *liſez* ce qui ſuit.

Barthelemi Gagne fut procureur général au Parlement de Bourgogne en 1516. Il eut pour fils,

Barthelemi II. du nom, pourvu de la même charge.

Jean, fils de *Barthelemi*, fut pourvu d'une charge de conſeiller au même Parlement en 1576. Son fils,

Nicolas, ſeigneur de Périgny, étoit thréſorier général de France en Bourgogne & en Breſſe. Celui-ci fut pere de

Antoine-Bernard, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, lequel eut deux garçons, *Antoine* & *Jean-Baptiſte*.

Antoine fut conſeiller au Parlement de Bourgogne, & pere de *N.....* Gagne, ſeigneur de Pé-

Digitized by Google

rigny, préſident à mortier au même Parlement, lequel avoit pour frere *N.*.. Gagne, abbé de Châtillon & de Livry, chanoine de l'égliſe de Paris, deux fois élu du Clergé aux Etats de Bourgogne, mort en 1756. une ſœur, religieuſe, une autre, mariée à *N.*... le Grand, comte de Sauton, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne. Le préſident de Périgny a eu un fils, lieutenant aux Gardes Françoiſes, tué à la bataille de Fontenoy. Il a actuellement une fille, religieuſe; une autre, mariée à *N.*..... le Goux, ſeigneur de Saint Seine, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, & une troiſieme non encore mariée. Son fils aîné,

Antoine-Jean Gagne, ſeigneur de Périgny, a été reçu maître des requêtes en 1738. & a épouſé *Anne-Louiſe* de Lamoignon, ſœur du préſident de Lamoignon de Montrevaux, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à M. Trudaine de Montigny, intendant des Finances, morte laiſſant un enfant décedé en 1760.

Jean-Baptiſte, fils d'*Antoine-Bernard*, préſident à mortier, rapporté ci-deſſus, & cadet d'*Antoine*, conſeiller au Parlement, fut préſident à la Chambre des Comptes de Bourgogne & Breſſe. Les enfans qu'il a eus de ſon mariage avec *N.*.... Lenet, ſont, *Antoine-Bernard*, ancien doyen de l'égliſe de Dijon, & abbé de Sainte Marguerite; *Bénigne* Gagne, mariée à *François*, marquis de Folin, ſeigneur de Villecomte; une autre fille, religieuſe; deux garçons, morts jeunes, & trois autres, qui ont embraſſé l'état religieux, dont deux ſont morts, & le troiſieme eſt prieur des chanoines réguliers de Saint Euſebe d'Auxerre.

Enfin *Amé* Gagne, ſeigneur de Pouilly, conſeiller au Parlement de Bourgogne, mort en 1756. laiſſant pour fils unique,

Jean-Baptiſte Gagne, ſeigneur de Pouilly, non encore marié, auſſi conſeiller au même Parlement.

Les armes: *d'azur, aux trois molettes d'éperon d'or.* Pour ſupports: *deux licornes.* Pour deviſe: *recalcitrantem cogo.*

GAI, ou GAY: Famille originaire de Gaïette, ville du royaume de Naples, connue en Provence depuis le quinzieme ſiécle, maintenue dans ſa nobleſſe en 1667. qui ſubſiſte dans *François-Auguſte* de Gai, ſeigneur de la Baſtide, Villevieille & Caros, non encore marié, fils de *Joſeph-Antoine* de Gai, ſeigneur de la Baſtide, la Ville-Vieille & Carros, & de *Jeanne-Marie* de Jouffrey de Sainte Cécile, fille de *Pierre* de Jouffrey, chevalier, ſeigneur de Sainte Cécile, & de *Magdelene* de Cabanes-Vieno. Cette famille remonte à *Antoine* de Gai, qui ſuivit en Provence, avec ſes oncles, le roi *René*, fixa d'abord ſa demeure à Nice, & enſuite à l'ancienne ville de Glandevès, où il épouſa vers l'an 1450. *Marie* de Colla.

Les armes: *d'azur, à la tour d'argent, qui eſt ouverte de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 427.*

GAIGNON DE VILAINES: Famille du Maine, qui porte: *d'hermines, à une croix de gueules.*

Jean de Gaignon, ſeigneur de Vilaines, vivoit en 1465. *Etienne* de Gaignon, ſeigneur de Vilaines, étoit marié avec *Louiſe* de Villiers en 1507. *François* de Gaignon, leur fils, fut accordé le

Digitized by Google

27 Février 1531. avec *Marie* de Ternay, fille de *Macé* de Ternay, en Vendomois, écuyer, & de *Jeanne* de Rouſſard-la-Poiſſonniere, dont *François* de Gaignon II. du nom, fut marié le 21 Février 1569. avec *Claudine* le Cornu-la-Courbe, fille d'*Ambroiſe* le Cornu, chevalier, ſeigneur de Launay-Peloquin, & de *Magdelene* de la Jaille, dont *Claude* de Gnon, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut accordé, du conſentement de *Nicolas* le Cornu, évêque de Saintes, ſon oncle, le 10 Juin 1617. avec *Jeanne* Raoul de la Guibourgere, fille de *Guillaume*, préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, dont *Louis* de Gaignon fut accordé le 29 Juin 1650. avec *Marie* le Preſtre, dont *Jacques* de Gaignon, ſeigneur de Vilaines, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, fut accordé le 23 Décembre 1684. avec *Anne-Antoinette* le Preſtre, fille de *Nicolas*, baron de Freſnay, & preſident en la Cour des Aides de Paris. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans, dont l'un, *Louis* de Gaignon, né en 1695. a été reçu page du Roi en 1711. & eſt mort en 1712.

GAILHAC DE PAILHÉS : Famille du Languedoc, qui a donné pluſieurs capitouls à la ville de Toulouſe. On trouve *Arnaud* de Gailhac, l'un des douze capitouls de la ville de Toulouſe en 1290. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de l'Intendant du Languedoc du premier Août 1697. Elle ſubſiſte dans *Antoine-François* de Gailhac, qui étoit page du Roi dans ſa petite écurie, & une fille mariée.

Les armes : *d'azur, à une étoile d'or de ſeize rais.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

GAILLARBOIS DE MARCOUVILE, en Normandie : Porte : *d'argent, à ſix tourteaux de ſable*, 3, 2 & 1.

Guillaume, ſeigneur de Gaillarbois, avoit épouſé au commencement du quatorzieme ſiécle la fille aînée de *Pierre* de Poiſſy, & de *Marie* de Varennes.

Guillaume de Gaillarbois, écuyer, reçut d'Henri V. roi d'Angleterre, le 4 Avril 1430. les biens qui avoient appartenu à *Hamon* de Fallaiſe & à *Nicole* de la Motte, ſa femme.

Nicolas de Gaillarbois fut homme d'armes de la compagnie de monſeigneur d'Enghien, montre faite à Fiſmes le 27 Avril 1555.

Jean de Gaillarbois de Marcouville fut reçu chevalier de Malte de minorité en 1530. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 264. & l'*Hiſtoire de Malte* par l'abbé de Vertot.

GAILLARD DE LONJUMEAU, en Provence : *Mathurin* de Gaillard, ſeigneur de Villemourans-lez Blois, vivoit à Blois vers l'an 1430. & épouſa par contrat du 30 Janvier 1450. *Jeanne* de Calipaux, dont,

1. *Michel*, qui ſuit.

2. *Mathurin* II. du nom, pere de *Michel* II. du nom, conſeiller-clerc au Parlement de Paris, thréſorier de la Sainte Chapelle de Bourges; de *Jacques*, abbé de Bourgmoyen, mort en 1521. & de *Marguerite*, épouſe du ſieur de Maſſé-Baillyet, & de *Jeanne* de Gaillard, mariée avec *Bernard* Prevôt, ſeigneur de Saint Cyr.

3. *Jean* de Gaillard, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du comte de Penthievre, marié avec *Jacqueline* de

Digitized by Google

Beauvilliers des ducs de Saint Aignan, dame de Villemanches, de laquelle il eut *Marie* de Gaillard, qui épousa *Etienne* de Morvilliers, procureur général du Roi à Blois, seigneur de Crozemont.

Michel de Gaillard, fils aîné de *Mathurin* de Gaillard, & de *Jeanne* de Calipaux, fut favori du roi Louis XI. son maître d'hôtel, seul receveur général de ses Finances, général des Galeasses de France, par brevet de l'an 1480. chevalier de l'ordre du duc d'Orléans, seigneur de Lonjumeau, de Chailly & du Fayet (*a*). Il épousa en premieres noces *Marguerite* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, maître de la Chambre aux deniers de *Marie* d'Anjou, reine de France, & en secondes noces *Marguerite* Bourdin, fille de *Jean* Bourdin, seul receveur général des Finances de France, morte le 19 Septembre 1507.

Du premier lit naquit *Perronelle* de Gaillard, mariée avec *Louis* de Ruze, seigneur de Harpiniere, bailli de Meulan.

Du second lit sortit *Michel* de Gaillard II. du nom, qui suit, & *Michelle* de Gaillard, mariée avec *Florimond* Robertet, premier secrétaire d'Etat, mort en 1557.

Michel de Gaillard II. du nom, sieur de Chailly & de Lonjumeau, chevalier & pannetier du roi François I. épousa par contrat du 10 Février 1512. au château d'Amboise, où étoit la Cour, *Souveraine* d'Angoulême de Valois, fille naturelle de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, pere de François I. Elle (*b*) fut légitimée à Dijon par ce Prince en 1521. & mourut le 26 Février 1551.

Michel de Gaillard II. du nom, mourut le 4 Juillet 1535. & laissa de son mariage,

1. *Michel* III. du nom, qui suit.

2. *Denis* de Gaillard, écuyer, seigneur de Lonjumeau, & de la ville de Puteau-sur-Seine, qui fit donation de la terre de Puteau à *Gilles* de Gaillard.

3. *Anne* de Gaillard, femme de *Thomas* de Balzac, seigneur de Montaigu.

Michel de Gaillard III. du nom, seigneur de Lonjumeau & de Chailly, épousa *Louise* de Sains, fille de *Jean*, baron de Marigny, & de *Bernarde* de Salazar, dont il eut,

1. *Michel* IV. du nom, qui suit.

2. *Jean*, baron de Courcy.

3. *Bernarde* de Gaillard, épouse de *Jean* de Montmorency, dont elle eut treize enfans, qui ont fait les branches puînées de Montmorency-Bours, qui existent dans la duchesse de Boufflers, ses freres & oncles, & trois autres filles, mariées dans les maisons d'Aumale-Haucourt, de Picot, & de Grailly Chalete.

Michel de Gaillard V. du nom, seigneur de Lonjumeau & du Fayet, épousa *Claudine* de la Fayete-Saint-Roman, petite-fille du maréchal de ce nom, de laquelle il eut,

Gilles de Gaillard I. du nom,

(*a*) *Voyez messieurs de Sainte-Marthe, dans leur Ouvrage intitulé* Gallia Christiana.

(*b*) *Cette* Souveraine *d'Angoulême de Valois étoit fille de demoiselle* Jeanne *le Conte.*

Digitized by Google

marié par contrat du 28 Novembre de l'année 1554. avec *Catherine* le Caigneux, dont naquirent trois garçons, ſçavoir,

1. *Gilles* II. du nom, qui ſuit.

2. *Jean* de Gaillard, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

3. *Jacques* de Gaillard, aumônier du roi Henri III. Il fut préſent au contrat de mariage de ſon frere aîné.

Gilles de Gaillard II. du nom, ſeigneur de Lonjumeau, grand ſecrétaire d'Henri III. épouſa en l'an 1575. *Marie* de Charron, iſſue des ſeigneurs de Cartery. Il en eut,

Pierre, qui en 1595. ſe retira en Provence, où il acquit la terre de Ventabren, en conſéquence du don de prélation que lui en fit le Roi pour les bons & utiles ſervices de ſes ancêtres. Il fut threſorier général des Etats de la province (*a*), contrôleur général des guerres, & commiſſaire ordonnateur général de toutes les troupes de la province. Il épouſa en 1619. *Marquiſe* de Vilages, fille de *Céſar* de Vilages, de la ville de Marſeille, & de *Magdelene* de Couvet, ſortie des marquis de Marignane. De ce mariage naquirent,

1. *Céſar*, qui ſuit.

2. *François*, reçu chevalier de Malte en 1642.

3. *Pierre*, chanoine du chapitre de Saint Victor-lez-Marſeille.

4. *Jean* de Gaillard (*b*), évêque d'Apt, depuis l'an 1673. juſqu'en 1735.

5. *Marguerite* de Gaillard, qui épouſa *Jean-Baptiſte* de Guerin, baron du Caſtelet, préſident en la Cour des Comptes de Provence.

6. *Magdelene* de Gaillard, dame d'honneur de la Reine, épouſe du feu roi Louis XIV. & ſous-gouvernante des enfans de France, ſçavoir les ducs de Bourgogne, de Berry, & celui d'Anjou, depuis roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe V. Elle épouſa *Gaſpard* de Garron de Venel, d'abord conſeiller du Roi en la Cour du Parlement de Provence, enſuite conſeiller d'Etat, dont elle n'eut point d'enfans (*c*).

Céſar de Gaillard, ſeigneur de

(*a*) *Il fut député deux fois auprès du Roi par les Etats de la province, dont il obtint la confirmation de ſes priviléges.*

(*b*) *Moreri qui connoiſſoit ſon mérite & ſes vertus, le prit pour ſon Mécene, & lui dédia ſon Dictionnaire.*

(*c*) *Sa Majeſté accorda en ſa faveur, & en conſidération des ſervices de ſes ancêtres, toutes les glacieres de Provence qui lui appartenoient, & à la maiſon de Gaillard à perpétuité de mâle en mâle, par lettres patentes du mois d'Août 1692. Ce droit fut enſuite acquis par la province, pour la ſomme de trois cents mille livres. Le Roi écrivit à ce ſujet une lettre à M. d'Oppede, premier préſident au Parlement d'Aix, qui marque le cas que Sa Majeſté faiſoit de madame de Gaillard-Venel, & le déſir qu'il avoit que ladite dame jouît de façon ou d'autre de la grace qu'elle lui avoit accordée par un rembourſement proportionné au revenu, &c. Cette lettre eſt imprimée dans le Recueil que M. Roſe a donné de celles de Louis XIV. On en trouve une adreſſée à madame de Venel, remplie de bonté & de politeſſe*, page 33. *Je vous charge par cette lettre*, (ajoute le Roi, dans la premiere lettre écrite à M. d'Oppede),

Digitized by Google

Ventabren & de la Bourdonniere, baron de Saint Eſteve & d'Auriac, vendit à la province, en l'année 1656. la charge de contrôleur général des guerres, de ſon pere, pour la ſomme de deux cents quatre-vingt mille livres. Il fut reçu conſeiller du Roi en la Cour du Parlement de Provence en 1649. Il eut de *Marguerite* de Gerente, ſon épouſe, ſœur du marquis de Senas,

Pierre de Gaillard, ſeigneur de Ventabren & de la Bourdonniere, baron de Saint Eſteve, commandant les Dragons du régiment de la Reine. De ſa femme *Anne-Marguerite* de Gantès, dame de Valbonnette, fille & petite-fille de *François*, & de *Jean-François* de Gantès, procureurs généraux au Parlement, ſeigneurs de Valbonnette & autres lieux, il eut,

1. *Pierre-Joſeph-Laurent*, qui ſuit.

2. *Louis-Henri* de Gaillard, reçu chevalier de Malte en 1736. gouverneur de l'Iſle de Goze en 1742. & nommé pour préſenter les faucons au Roi en 1753.

3. *Polixene* de Gaillard, religieuſe aux grandes Urſulines à Aix.

Pierre-Joſeph-Laurent de Gaillard de Lonjumeau, ſeigneur de Ventabren, de la Bourdonniere & de Valbonnette, exerce un office de conſeiller du Roi en la Cour des Comptes de Provence depuis l'an 1732. & eſt un des commiſſaires qui ont été élus en 1754. pour être mis à la tête du Corps de la Nobleſſe.

Jean de Gaillard, fils cadet de *Gilles*, & de *Catherine* le Coigneux, paſſa auſſi en Provence, où il fut de même pourvu en 1587. d'un office de contrôleur général des guerres en Provence. Il fut enſuite receveur général des Décimes & des Finances du pays. Il épouſa par contrat paſſé le 28 Janvier 1588. *Louiſe* d'Arbaud, fille d'*Honoré* d'Arbaud, ſeigneur de Bargemond, &c. Il fit ſon teſtament en 1624. & laiſſa de ſon mariage,

1. *Joſeph*, qui ſuit.

2. *Gilles* II. du nom, ſeigneur de la Motte-Luſſan, chevalier de l'ordre de Saint Michel, marié le 7 Mai 1639. avec *Catherine* de Colla, fille du ſeigneur de la Magdelene, premier préſident au ſénat d'Orange, de laquelle il n'eut point d'enfans.

3. & 4. deux filles, qui ont été mariées, ſçavoir l'une avec *Nicolas* du Chêne, conſeiller au Parlement, & l'autre avec *Pierre* de Guiran, ſeigneur de la Brillane, conſeiller en la Cour des Comptes.

Joſeph de Gaillard fut reçu conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1622. & en celle du Parlement en 1631. Il fut pourvu d'un office de préſident à mortier crée en ſa faveur en 1638. Il mourut avant ſa réception, & laiſſa de ſon mariage contracté en 1626. avec *Anne* de Grimaldy, dame de Moiſſac, fille de *Gaſpard*, marquis de Réguſe,

1. *Sauveur*, qui ſuit.

2. *Pierre*, rapporté après ſon frere aîné.

3. *Marquiſe* de Gaillard, mariée avec *François* de Foreſta-

que je vous écris de ma propre main, de faire en mon nom, ſoit dans l'aſſemblée des Communautés, ou dans votre compagnie, toutes les diligences qui ſeront néceſſaires pour cet effet.

Digitized by Google

Colongue, conſeiller au Parlement.

Sauveur de Gaillard, receveur général des Décimes de Provence, & conſeiller d'Etat en 1661. fit alliance par contrat du 24 Février 1648. avec *Blanche* de Boyer, fille de *Jean-Baptiſte* de Boyer, iſſu des ſeigneurs d'Aiguilles, doyen du Parlement, & de *Claire* de Garrou, dont il eut,

1. *Gaſpard*, qui ſuit.

2. *Vincent-Sauveur*, mort grand prieur de Provence au grand prieuré de Saint Gilles, commandeur d'Aix, & premier grand-croix de l'ordre de Malte.

3. *Jean-Auguſtin*, chevalier de Malte.

4. une fille, mariée avec *Annibal* de Lombard, ſeigneur de Saint Benoît.

5. *Jean-Baptiſte*, auſſi chevalier de Malte.

Gaſpard de Gaillard fut reçu préſident en la Cour des Comptes de Provence en l'année 1697. Il épouſa *Thereſe* d'Agoult, fille de *Joſeph* d'Agoult, marquis d'Olieres, & de *N.*... de Glandevez-Mirabeau, dont,

1. *Auguſte*, qui ſuit.

2. *Eliſabeth* de Gaillard, mariée en 1713. avec *Jean* de Forbin-Gardanne.

Auguſte de Gaillard, conſeiller en la Cour des Comptes en 1715. a épouſé *N.*..... d'Aſtouaud, fille de *Balthaſard* d'Aſtouaud, marquis de Murs, ſeigneur de Romavil, & de *N.*... de Cros, de laquelle il a eu,

1. *Auguſte* de Gaillard II. du nom, reçu conſeiller en la Cour des Comptes en 1757. & marié avec *N.*.... de Ricard, morte ſans enfans.

2. & 3. deux filles, religieuſes au monaſtère des grandes Urſulines à Aix.

4. & 5. *Dominique-Gaſpard*, & *Chryſoſtôme* de Gaillard, reçus chevaliers de Malte en 1732. & 1736. tous les deux commandeurs, l'un de la ville de Valence, & nommé général des Galeres de Malte, & l'autre de Poilleval.

Pierre de Gaillard, ſecond fils de *Joſeph*, conſeiller au Parlement, & d'*Anne* Grimaldy de Réguſſe, s'établit à Marſeille. Il fut capitaine d'une des galeres du Roi, & épouſa la fille de *Pierre* de Raffelis, ſeigneur de Roqueſſante, conſeiller au Parlement, & d'*Hélene* de Cardebas-Debot, dame de Grand-Bois, de laquelle il a eu,

1. *Gabriel* de Gaillard, lieutenant des galeres du Roi, qui ſuit.

2. & 3. deux filles, mariées dans les maiſons de Ricard & de Felix.

Gabriel de Gaillard a eu de ſon mariage avec *Marquiſe* de Camps,

1. *Pierre* III. du nom, enſeigne des galeres du Roi, marié avec *Eliſabeth* Dumont, dont trois garçons.

2. *Jean-Jacques* de Gaillard, mort chevalier de Malte, & auſſi enſeigne des vaiſſeaux du Roi.

Les armes : *au* 1 d'Orléans-d'Angoulême, qui eſt *azur, à trois fleurs de lys d'or, au lambel d'argent, à la barre d'argent périe en abyſme ; au* 2 de Vilages, qui eſt *un* 4 *de chiffre de ſable, champ d'argent, au milieu duquel eſt un cœur de... au* 3 de Jarente-Senas, qui eſt *or, ſautoir de gueules ; au* 4 de Gantès, qui eſt *azur, au chef emmanché de quatre piéces d'or :*

ſur tout Gaillard de Lonjumeau, qui eſt *d'argent au treffle de ſinople, à deux T T de gueules en chef, & deux perroquets auſſi de ſinople affrontés au-deſſous.*

Conſultez, ſur cette famille, l'*Epître Dédicatoire de la premiere édition du Dictionnaire de Morery de 1674.* Meſſieurs de Sainte-Marthe, *Hiſt. de France, Liv. XVI. chap. 2. p. 740.* Duchesne, *Hiſt. de Montmorency, Liv. VI. chap. 4.* la *Juriſprudentia heroïca*; les *Lettres de Louis XIV.* par Roſe, *Tome I. lettre 6. p. 14. & lettre 19. p. 33. à madame de Venel de Gaillard*; l'abbé *Robert* Mainier, le Laboureur, &c.

GAILLARD, autre famille noble de Provence, qui porte: *faſcé de ſix piéces, azur & or, au chef couſu de gueules, chargé de trois roſes d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 435.*

GAILLARD DE BOENCOURT, en Picardie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe par jugement des Commiſſaires généraux du 20 Avril 1698. diviſée en deux branches, qui ſubſiſtent, l'une dans les enfans de *Louis-Joſeph* Gaillard, écuyer, ſeigneur de Boencourt, marié en 1732. à *Angélique* d'Aubervilleſur-Yere; l'autre dans les enfans de *Louis* Gaillard, ſeigneur de Courcelles, lieutenant des maréchaux de France au département du comté & bailliage de Clermont en Beauvoiſis. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croix pattées de même, poſées 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu.*

GAING, famille de Paris; qui porte: *d'azur, à trois bandes d'or*; & de laquelle étoit *Marie-Magdelene* de Gaing des Coutardieres, née le 6 Octobre 1683. du mariage de *Florimond* de Gaing, écuyer, ſeigneur des Coutardieres, & de *Marie-Charlotte* Ferrand, reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1693. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au cinquieme degré de *Gabriel* de Gaing, lequel étoit ſeigneur d'Oradour-ſur-Glane, au diocèſe de Limoges, qui avoit épouſé en 1520. *Jeanne* de Mortemer.

GAJOT, en Provence: Famille originaire de Siſteron, qui a pour tige *Martin* Gajot, compté parmi les Nobles de cette ville en l'an 1529. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Joſeph-Etienne* de Gajot, ſervant dans la maiſon du Roi, avec commiſſion de capitaine de Cavalerie, qui a quatre ſœurs.

Les armes ſont: *d'azur, au citronnier de ſinople, fruité de trois citrons d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

GAL (du), en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Septembre 1670. dont les armes ſont: *d'azur, à trois treffles d'argent*, 2 & 1.

Raoul du Gal, pere d'*Alix* du Gal, femme de *Pierre*, ſeigneur de Criquebœuf, vivoit vers l'an 1300. prédéceſſeur de *Jean* du Gal, qui vivoit en 1337. & de *Jean* du Gal II. du nom, pere de *Jean* du Gal III. du nom, nommés en un arrêt de l'Echiquier de l'an 1466.

Voyez, ſur cette famille, la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt, p. 590. 1013. 1655. & 1656.*

Digitized by Google

GALARD DE BRASSAC : *Tome II. p. 161. col. 1. lig. 30. après* vice-amiral de France, *ajoutez*, morte le 28 Août 1756.

GALICE, en Provence : Famille qui a pour tige *Nicolas* de Galice, conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, mort doyen en 1572. & qui ſubſiſte dans *Joſeph-François* de Galice, ſeigneur d'Aumont & de Bedejan, doyen du Parlement d'Aix, qui n'a point d'enfans de *Louiſe* de Gueydan, ſon épouſe. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 438.*

Les armes : *de gueules, au coq d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

GALIENI-GALEANO : Le même *Armorial de Provence* dit que cette maiſon eſt originaire de Toſcane, où elle a poſſédé de grands biens & de grandes charges. Elle en ſortit dans les premiers troubles du pays, & vint, ſous la conduite de *Raymond* Théodore, s'établir à Gênes, où par un acte de l'année 1193. conſervé dans les papiers publics de cette ville, elle eſt déja réputée pour une des cinquante premieres familles du pays ; de-là elle ſe tranſplanta à Nice, & on garde un acte de l'arrivée de cette maiſon, qui eſt du 24 Juillet 1204.

La maiſon de Galieni commença à ſe ſéparer le 4 Juin 1363. Le chef reſta à Nice, où il continua la lignée, qui exiſte aujourd'hui dans la perſonne du comte de Galean, qui a épouſé une Doria, (c'eſt de cette branche dont étoit le bailli de Galean, qui a été ſur les rangs pour être grand-maître de l'ordre de Malte), & dans une branche qui eſt encore demeurante à Vintimille.

Les Chroniques de Nice & de la Toſcane Françoiſe diſent que le 4 Juin 1363. ſept freres de pareille réſolution, nommés *Louis*, *Jean*, *Claude*, *Michel*, *Arnaud*, *Barthelemi* & *Gabriel*, partirent pour habiter divers Etats, & pour s'en rendre les défenſeurs. L'Iſle de Rhodes, la Savoye, le Milanès, l'Eſpagne & Gênes, furent le théatre de leurs belles actions. Ils occuperent à Rhodes les premieres charges de l'Ordre : en Savoye, ils eurent des gouvernemens & des ambaſſades ; *Michel* fut amiral du Milanès ; *Arnaud*, généraliſſime de Gênes, & *Gabriel*, général au ſervice d'Eſpagne. La plûpart moururent ſans poſtérité.

Louis, le premier de ces ſept freres, vint s'établir à Avignon, où il arriva le 4 Février 1403. Il forma pluſieurs branches réunies aujourd'hui dans les deux ſeules de Galean-Gadagne, & Galean des Iſſarts.

La branche de Galean-Gadagne tire ce dernier nom d'une ſubſtitution de la maiſon de Gadagne en Toſcane. Elle a donné pluſieurs chevaliers de l'ordre de Saint Michel, beaucoup de chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & le fameux Gadagne, capitaine général des armées de France, gouverneur de la Rochelle, lieutenant général des provinces de Berry & de la Marche, depuis généraliſſime des armées de Rome & de Veniſe, en faveur duquel le pape Clément IX. érigea la terre de Châteauneuf en duché, ſous le nom de Gadagne, le 30 Novembre 1669, avec rang de Prince Romain.

Digitized by Google

Le chef de la branche de Gadagne, qui l'eſt auſſi de toute la maiſon de Galean à Avignon, eſt *Joſeph-Louis-Marie* de Galean, duc de Gadagne & d'Italie, marquis d'Eguilles, ſeigneur de Saint Savournin, ancien meſtre-de-camp de Cavalerie, né le 8 Juillet 1704. marié à une fille du marquis de Fortia-Montréal, dont il a un garçon & trois filles.

Les freres & ſœurs du duc de Gadagne ſont, 1°. le comte de Galean; 2°. le chevalier de Gadagne; 3°. l'abbé de Gadagne; 4°. la marquiſe de Grille.

La branche des ſeigneurs des Iſſarts a donné des chevaliers de l'ordre du Roi & de Saint Jean de Jeruſalem. Elle poſſede depuis pluſieurs ſiécles la ſeigneurie des Iſſarts en Languedoc, le marquiſat de Salernes en Provence, & des terres dans le comtat Venaiſſin.

Le marquis des Iſſarts, qui eſt mort à Avignon le 17 Août 1754. âgé de trente-ſept ans, a été conſeiller d'Etat & d'épée, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc en Pologne, & ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Très-Chrétienne aux Cours de Varſovie & de Turin. Il a été créé duc par une bulle du pape Benoît XIV. en date du 13 Janvier 1747. Il n'a laiſſé de feue *Yolande-Felicité-Aglaé* de Forbin, ſa femme, iſſue des ſeigneurs de la Barbent, ſires de Pont-à-Mouſſon, qu'un fils unique, maintenant chef de ſa branche, dans la perſonne de

Charles-Antoine-Hyacinthe de Galean, duc de Galean & d'Italie, ſeigneur de Salernes en Provence, marquis des Iſſarts, comte du Caſtelet, colonel d'Infanterie au ſervice de France, & académicien honoraire à l'Académie Royale de Niſmes, né le 18 Septembre 1737. marié à la veuve du duc de Montpeſat.

Feu M. le marquis des Iſſarts n'a laiſſé qu'une ſœur, mariée en l'année 1741. à *Jean-François* de Fougaſſe, comte de la Baſtie.

Les armes de la maiſon de Galean, ſont: *d'argent, à une bande de ſable, remplie d'or, & accompagnée de deux roſes de gueules.* Cimier: *un lion d'or.* Deviſe: *ab obice ſævior ibit.* Cri de guerre: *ſemper magis.*

Les Auteurs qui ont parlé de la maiſon de Galean, ſont l'*Hiſtoire de Florence*; l'*Hiſtoire de Toſcane*; les *Archives & Chroniques de la ville de Nice*; la *Toſcane Françoiſe*; le *Nobiliaire* & la *Critique du Nobiliaire de Provence*; l'*Uberto Foglieta de l'Etat de Gênes*; le *Nobiliaire du comtat Venaiſſin*; l'*Hiſtoire de Malte*; le *Théatre d'honneur de Savoye & du comté de Nice.*

Ses alliances ſont dans les maiſons de Revel, Montavouti, Grimaldy, Doria, Capponi, Delcamino, Sforce, Pallavicini, Guadagni, Caſtellane, Marconnay, Amanzé, Forbin, Agout, Pontevès, Toulouſe, Tholon-Saint-Jalle, Joyeuſe, Albon, Berton-Crillon, &c.

GALIFET: *Tome II. p. 164. col. 1. lig. 42.* & de *Marie-Françoiſe* de Lebera, *liſez*, & de *Marie-Françoiſe* Gelas de Leberan.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, après *accompagné de trois treffles d'or*, ajoutez, *2 en chef & 1 en pointe.*

GALLAND: *Tome II. p. 164. col. 2. lig. 2. de l'article*, ſeigneur de Chaugi, *liſez*,

Digitized by Google

ſeigneur de Changi ; & à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands, verſés, tigés & feuillés de même.*

GALLARDON : *Tome II. p.* 165. *col.* 1. *lig.* 5. *après* ſeigneurie, *ajoutez*, en Beauce.

GALLERY : Famille de Normandie, élection de Domfront, qui porte : *de gueules, à l'épée d'argent la pointe en haut, & la poignée d'or, accoſtée de deux croix de Lorraine auſſi d'or.*

GALLOIS : *Tome II. p.* 165. *col.* 2. *lig.* 43. *après* Dupré de la Grange, *ajoutez*, ſœur du conſeiller, ayeul maternel de la comteſſe d'Ayen.

Ibid. à la fin de l'article, *après* 1731. *ajoutez*, dont des enfans.

GALON, en Normandie : Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1550. de *Charles* Galon, ſeigneur des Carreaux, marié en 1591. avec *Magdelene* de Parfouru.

Les armes : *de gueules, à trois roes d'échiquier d'or*, 2 & 1.

GAMACHES : On a confondu au *Tome II. p.* 166. *& ſuiv.* l'ancienne maiſon de Gamaches, avec celle de Rohault, toute différente, qui n'eſt propriétaire de la terre de Gamaches, que par donation.

La maiſon de Gamaches en Berry eſt ancienne & illuſtre. Il eſt marqué dans le regiſtre du roi Philippe-Auguſte, qui eſt à la Chambre des Comptes, que *Valeran* de Gamaches, chevalier, reprit en fief la moitié de cette terre de *Bernard* de Saint Valery. Un compte de *Barthelemi* du Drac, threſorier des guerres, met au nombre des chevaliers bannerets *Simon* de Gamaches en 1339. Les cartulaires des abbayes du Val & de Saint Germer, ſont pleins de donations, faites à ces égliſes par *Géofroi* de Gamaches en 1190. & continuées ſucceſſivemenr par ſa poſtérité juſqu'en 1300. & il eſt fait mention en pluſieurs endroits des Hiſtoires de Montrelet & de Belleforêt des ſervices & des actions de valeur, faites en diverſes occaſions par des ſeigneurs de la maiſon de Gamaches.

Elle a donné ſous le regne de Charles VII. un grand maître & ſouverain réformateur des Eaux & Forêts du royaume, dans *Guillaume* II. du nom, ſeigneur de Gamaches, que Charles VI. fit auſſi maître veneur & gouverneur de la Venerie. Il eſt le dernier mâle de la branche aînée de cette maiſon, n'ayant eu de *Marguerite* de Corbie, ſa femme, niece d'*Arnaud* de Corbie, chancelier de France, que deux filles ; ſçavoir, 1. *Blanche* de Gamaches, mariée en premieres noces à *Jean*, ſeigneur de Châlon & de la Ferté de Ponthieu, & en ſecondes, à *Louis* de Châtillon, prince d'Orange, & morte en 1474. 2. *Jacqueline* de Gamaches, femme de Brunel, ſeigneur de Longchamp.

La ſeigneurie de Remon en Berry, avec titre de vicomté, entra avec celle de Quincampoix dans la maiſon de Gamaches, par l'alliance de *Marguerite* de Blet avec *Jean* de Gamaches, ſeigneur de Suri-aux-Bois, &c. maître d'hôtel du roi Charles VIII. par lettres du 10 Août 1490. Il avoit pour pere *Guillaume* de Gamaches, capitaine des Francs-Archers de Berry, qui avoit épouſé en 1499. *Philiberte* Foucault, dame de Suri-aux-Bois &

Digitized by Google

de Louroi, & pour ayeul *Gilles* de Gamaches, tué à la bataille de Verneuil en 1424. lequel avoit épouſé *Blanche* d'Aumont, & étoit frere de *Guillaume* II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, comme on l'a dit, & cinquieme fils de *Guillaume* I. du nom, ſeigneur de Gamaches, dans l'élection de Giſors, & de *Marie* de Feſcamp.

Jean de Gamaches, vicomte de Remon, vivoit encore en 1514. Son fils aîné, *Adrien* de Gamaches, ſeigneur de Jaſſi & de Lauroi, &c. fit hommage en 1538. pour ſa niece, du vicomté de Remon, & épouſa *Jeanne* Pelorde, dame d'Orrouer, ou Auroi. Elle fut mere, entr'autres enfans, de *François* de Gamaches, ſeigneur de Juſſi & de Quincampoix, vicomte de Remon, l'un des cents gentilshommes de ſa maiſon en 1568. lequel teſta le 24 Novembre 1579. Sa femme, *Philippe* du Pui du Coudrai, mariée le 10 Octobre 1550. le rendit pere de *Georges* de Gamaches, vicomte de Remon, baron de Château-Melian, ſeigneur de Juſſi, &c. nommé à l'ordre du Saint Eſprit, qui teſta le 6 Octobre 1624. Il avoit épouſé *Anne* des Guerres, dont le ſecond fils, *Claude* de Gamaches, vicomte de Remon, capitaine de Cavalerie, fit hommage de ſes terres de Juſſi & de Quincampoix le 7 Septembre 1644. Celui-ci fut marié deux fois, en premieres noces, le 9 Octobre 1626. avec *Marie* Genton, dame de Coudron, & en ſecondes, avec *Jeanne* de Tolet. Du premier lit eſt iſſu, entr'autres enfans, *Claude* de Gamaches, vicomte de Remon, marié à *Catherine* Nizier, fille de *Balthaſard*, ſeigneur de Gennetais & de Verome. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Balthaſard* de Gamaches, reçu page du Roi dans ſa grande écurie en 1683. 2. *François-Philippe*; 3. *Léonore*, femme d'*Henri*, ſeigneur de Bigni en Bourbonnois; 4. *Anne*, mariée à *N.*.... de Gauville, ſeigneur d'Argent, capitaine de Dragons.

Les armes : *d'argent, au chef d'azur.*

GAMACHES : C'eſt un bourg de Picardie en Vimeu, ſur la riviere de Breſle, entre Dieppe & Abbeville. On y voit un ancien château, bâti par les princes du ſang Royal de la branche de Dreux. C'eſt une des plus belles antiquités de la province de Picardie.

Ænor de Saint Valeri porta Gamaches en 1270. en mariage à *Robert* III. du nom, comte de Dreux, triſayeul de *Jeanne* de Dreux, qui devint héritiere de Dreux, de Gamaches, &c. & épouſa *Louis*, vicomte de Thouars. Leur fille, *Péronelle*, étant veuve d'*Amauri*, ſeigneur de Craon, épouſa *Clément* Rouault, dit Triſtan, qui fut par cette alliance un des plus grands ſeigneurs du royaume, & prit la qualité de comte de Dreux. Il teſta le 15 Mars 1390. & laiſſa Gamaches, dont *Péronelle* lui avoit fait donation, à *Gilles*, fils d'*André* Rouault, ſeigneur de Boiſmenar. *Voyez* au mot ROUAULT.

GAMBAIS : *Tome II. p.* 168. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'argent, à deux panaches paſſés en double, accompagnés d'un ſautoir de ſable, au chef de gueules, chargé de trois roſes d'or.*

Digitized by Google

GAND : *Tome II. p. 170. col. 1. lig. 18.* de Saint Baron, *liſez*, de Saint Bavon.

Ibid. lig. 38. avec deux quatorze en chiffre romain, liez, *avec deux étendards en ſupports.*

GANDILLE, ou GRANDILLE D'OUDEAUVILLE : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 17 ou le 18 Juillet 1668. dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq beſans d'or.* Une branche met pour briſure *une molette de ſable en chef.*

Nicolas de la Grandille d'Oudeauville, qui fut reçu chevalier de Malte en 1603. portoit les armes ci-deſſus avec la briſure.

Alphonſe de la Grandille d'Oudeauville, reçu auſſi chevalier de Malte le premier Décembre 1644. portoit les mêmes armes, dit l'abbé de Vertot.

Et ſuivant le P. Anſelme, *Hélie* de la Grandille épouſa en 1628. *Charlotte* de Monchy.

GANTÈS, en Provence & en Artois. Dans l'article qu'on lit ſur cette ancienne nobleſſe au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 170. il s'eſt gliſſé beaucoup de fautes, qui ſe trouvent réparées dans celui que nous donnons ici. Selon d'anciens actes, ſon nom Latin eſt *Ganteſy*, d'où eſt venu le nom François *Gantès*. Une branche ſe diſtinguoit en Piémont dès le douzieme ſiécle, & y occupoit les premieres charges de la guerre. M. l'abbé de Gantès, premier aumônier du duc de Savoye, de cette branche de Piémont, inconnue aux meſſieurs de Gantès établis en Provence & en Artois, écrivit en 1707. du camp de devant Toulon, à *Louis-Henri* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, pour lui offrir ſes ſervices, & il le traite de couſin dans cette lettre.

I. La filiation ſuivie des ſeigneurs de Gantès, établis en Provence & en Artois, commence à *Guillaume* de Gantès, qualifié dans les titres de *noble & égrégé ſeigneur*, marié en 1315. à *Jeanne* de Becaris, dont *Jean*, qui ſuit, & *Charles* de Gantès, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, alors ſéant à Rhodès, & mort commandeur de l'ordre en 1386.

II. *Jean* de Gantès, titré *noble & généreux ſeigneur*, demeurant dans la ville de Cuers, en Provence, leva à ſes dépens des troupes, qu'il conduiſit à l'armée aſſemblée en 1374. par les Etats de Provence, contre les brigands appellés *Tuſchins*, & il fut nommé général en ſecond de cette armée, ſous le général *Jean* Simeonis, avec lequel il partagea la gloire de la défaite entiere des Tuſchins. Selon d'anciens mémoires de famille, *Jean* de Gantès mourut en 1389. & fut enterré dans la principale chapelle de l'égliſe paroiſſiale de Cuers, où l'on voit ſes armes, à gauche de celles des comtes de Provence. De ſon mariage en 1346. avec *Catherine* de Lauris, fille de *Bertrand*, & de *Louiſe* de Barras, il eut,

III. *Jacques* de Gantès, chevalier, marié en 1378. à *Louiſe* de Gombert, fille de *Jacques*, ſeigneur de Dromont, de Saint Geniez & de la Vallée, dont,

IV. *Jean* de Gantès II. du nom, chevalier, marié en 1405. à *Marie* de Caſtelane, fille de *Florent*, chevalier, ſeigneur & baron d'Allemagne. De ce mariage naquit,

V. *Pierre* de Gantès, marié

Digitized by Google

en premieres noces en 1434. à *Louiſe* de Cuers, de la ville de Toulon, dite en Latin *de Coreis*, & en ſecondes à *Honorate* d'Amico, d'une ancienne maiſon d'Italie, éteinte depuis plus d'un ſiécle, il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir, 1. *Jean* III. du nom, qui ſuit; 2. *Bernardin*, bailli & gouverneur de la ville de Brignolle pour Louis XII. & François I. 3. *Jean-Jacques*, religieux Dominicain à Saint Maximin, vivant en 1482. mort vicaire de la Sainte Baume en odeur de ſainteté, & ſix filles, ſçavoir *Hélene*, mariée à *Jean* de Benault, chevalier, ſeigneur de Villeneuve, chambellan de *Charles*, duc d'Anjou & comte de Provence; *Catherine*, mariée en 1482. à *Emmanuel* de Vintimille de Laſcaris; *Antoinette*, épouſe d'*Artus* de Cormis II. du nom, baron & ſyndic de la ville d'Aix; *Marguerite*, mariée le 21 Mai 1469. à *Jauvenceau-Frédéric* de Lauris, coſeigneur de Lambeſc; *Louiſe*, morte ſans alliance le 2 Mars 1482. & *Douce*, morte religieuſe.

VI. *Jean* de Gantès III. du nom, gouverneur pour Louis XII. & pour François I. des côtes de Saint Tropez, d'Hieres & de Toulon, épouſa *Iſabelle* de Reyſſon, fille d'*Honoré*. Ses enfans furent, 1. *Eſprit* de Gantès, tué dans une guerre civile, les armes à la main, pour le ſervice du Roi & de ſa patrie; 2. & 3. *Jacques* & *Louis-Bernard*, auſſi tués dans le même combat; 4. *Jean-François*, capitaine de vaiſſeau du Roi, tué ſur les côtes de Portugal, dans un combat naval contre les Eſpagnols, où il ſe ſignala beaucoup, en s'avançant ſur ſon navire dans la mêlée, pour ſoutenir le combat; ce qui favoriſa la retraite de la flotte Françoiſe; 5. *Pierre*, qui ſuit; 6. *Joſeph*, capitaine d'Infanterie, mort à l'âge de vingt-deux ans.

VII. *Pierre* de Gantès II. du nom eſt qualifié *noble & généreux ſeigneur* dans ſon contrat de mariage avec *Anne-Marguerite* de Forbin, fille de *Claude*, & de *Hélione* de Meyran. Il ſe maria en ſecondes noces à *Françoiſe* de Bus, d'une ancienne maiſon du comtat d'Avignon. Il eut du premier lit, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Louis* de Gantès, chanoine de l'égliſe cathédrale de Marſeille, & vicaire général du même diocèſe: du ſecond lit, 3. *François-Louis* de Gantès, commandant dans les troupes en Provence, durant les guerres civiles, mort ſans alliance à Marſeille, lequel par ſon teſtament du 9 Juillet 1645. légua une ſomme de vingt-ſept mille livres à *François* de Gantès, ſon neveu, ſeigneur de Valbonnette; 4. *Jean*, chanoine & doyen de l'égliſe cathédrale de Marſeille, & quatre filles, mariées, ſçavoir, *Thereſe*, à *François* de Rafelis, morte ſans enfans, qui laiſſa tout ſon bien à *François* de Gantès, ſeigneur de Valbonnette, & le ſubſtitua à ſes deſcendans, par ſon teſtament du 7 Juin 1622. *Catherine*, épouſe de *Gaſton* de Ruſé de Beaulieu, officier des galeres du Roi à Marſeille; *Louiſe*, mariée à *Pierre* de Caux, écuyer & officier des galeres, & *Anne*, épouſe de *Jean* de Leotond, écuyer.

VIII. *Jacques* de Gantès II. du nom, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, verſé dans les langues Orientales & Européennes, fut chargé de la conduite de la

Digitized by Google

pompe funébre de *François* de Lorraine, duc de Guiſe, lieutenant général pour le Roi en Provence. Il mourut à Aix en 1630. laiſſant de ſon mariage du 28 Décembre 1581. avec *Françoiſe* de Roberty, fille de *Jean-Rodolphe*, & de *Catherine* de Fabry-Fabregues, *François*, qui ſuit.

IX. *François* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon procureur général au Parlement d'Aix, eut ſes lettres de proviſions *gratis* le 13 Juin 1634. en conſidération des ſervices de *Jacques* Gantès, ſon pere. Le Roi, en récompenſe de ſon mérite & de ſon zele pour ſon ſervice, le gratifia d'une penſion. Le Parlement l'employa dans les affaires de la plus grande importance. Il fut député en 1635. lors de la rupture de la paix avec l'Eſpagne, pour mettre la ville de Marſeille hors de ſurpriſe, & y donner les ordres néceſſaires à ſa garde. Il régla les différends de la Cour du Parlement d'Aix avec les officiers de la Chambre des Requêtes de la création de 1634. Il fut député pour dreſſer le procès-verbal de plainte des dévaſtations, maſſacres, incendies & voleries, faites par les troupes du duc d'Angoulême, comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui fut rappellé de ſon gouvernement. *François* de Gantès exerça pendant quarante ans la charge de procureur général & teſta le 28 Décembre 1675. Il eut de *Jeanne* de Croſe-Lincel, ſon épouſe, mariée par contrat du 24 Septembre 1634. fille d'*Antoine*, & de *Marguerite* de Guiran la-Brillanne, 1. *Jean-François*, qui ſuit; 2. *Michel* de Gantès, capitaine au régiment Royal de Cravates, auteur de la branche des ſeigneurs d'Ablainville, rapportée ci-après, & deux filles, ſçavoir *Françoiſe*, mariée le 19 Juillet 1661. à *Michel* de Felix, conſeiller du Roi, &c. & *Gabrielle*, mariée en 1663. à *François* de Veteris, ſeigneur de Dureveſt & de Puimichel.

X. *Jean-François* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, reçu dans la charge de procureur général du Parlement, d'Aix, par la démiſſion de ſon pere, l'exerça pendant pluſieurs années. Il s'en démit à cauſe du dérangement de ſa ſanté; fut pourvu d'une charge de conſeiller au même Parlement, & reçu le 5 Juin 1680. Il mourut le 11 Mars 1703. Il eut de *Gabrielle* de Clapiers de Seguiran, fille d'*Henri*, chevalier, ſeigneur, marquis de Vauvenargues, &c. meſtre-de-camp de Cavalerie, & de *Thérèſe* de Galifet de Tholonet, mariée par contrat du 6 Juillet 1671. à *Louis-Henri* de Gantès, qui ſuit, & cinq filles, dont la premiere, *Thérèſe*, fut mariée par contrat paſſé le 19 Novembre 1698. à *Balthaſard-Louis* de Ferrier, chevalier, ſeigneur d'Oribeau & de Saint Julien, frere du commandeur d'Oribeau, mort à Malte en 1751. la ſeconde, *Anne-Marguerite*, mariée par contrat du 17 Juin 1703. à *Pierre* de Gaillard de Lonjumeau, chevalier, ſeigneur de Ventabren, baron de Saint-Eſteve, &c. *Voyez* GAILLARD. La troiſieme, *Polixene*, fut mariée à *Joſeph* d'Iſnard, chevalier, ſeigneur d'Eſclapon, écuyer-cavalcadour de ſon Alteſſe Royale monſeigneur le duc d'Orléans, régent du royaume. La quatrieme & la cinquieme, *Agnès* & *Mag-*

Digitized by Google

delene, furent toutes deux religieuſes, l'une au ſecond monaſtere des Urſulines à Aix, & l'autre aux Carmelites de la même ville.

XI. *Louis-Henri* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, épouſa en premieres noces, par contrat du 20 Août 1703. *Marie-Thérese* d'Oraiſon, fille de *Pierre*, chevalier, ſeigneur de Beaulieu, & d'*Anne* de Laſcours, & en ſecondes, *Suzanne* de Cretan. Il a eu du premier lit *Pierre-Henri-Anne* de Gantès, qui ſuit, & *Théreſe-Félicité*, morte en bas âge; & du ſecond lit, 1. *Jean-François* de Gantès, enſeigne des vaiſſeaux du Roi, du département de Toulon en 1753. Il fut employé dans le mois de Mars 1756. ſur la frégate la Junon, de l'eſcadre de M. de la Galiſſonniere. Il fut encore employé à la fin de la même année au département de Mahon, & fait lieutenant des vaiſſeaux du Roi, de la promotion du mois d'Avril 1757. Il a été bleſſé en 1759. ſur le Centaure, de l'eſcadre de M. de la Clue. 2. *Louis-Jacques*, prieur de Saint Joſeph en Provence, mort au ſéminaire de la Garde à Avignon en Juin 1753. 3. *Anne-Euſroſine*, religieuſe Urſuline à Brignolle, morte le 2 Avril 1747. 4. *Urſule-Marguerite* de Gantès, religieuſe à Brignolle, le ..... 1759. 5. *Anne-Claire*, & huit autres enfans, morts en bas âge.

XII. *Pierre-Henri-Anne* de Gantès, chevalier, a été le premier enſeigne des galeres du Roi à Marſeille & fait chevalier de Saint Louis. La Nobleſſe de Provence l'a député en 1751. pour être préſent au compte dudit pays. De ſon mariage le 16 Janvier 1744. avec *Marie-Roſe-Jeanne* de Roux de Beauvezet, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Beauvezet, &c. & de *Roſe* de Bernardy, iſſue des vicomtes de Valerne, &c. il ne lui reſte qu'une fille, & *François-Henri* de Gantès, né à Brignolle en Juin 1747.

Branche des ſeigneurs d'Ablainſvelle, de Rebeque, de Foncquevillers, de Saint Marcq, &c.

X. *Michel* de Gantès, fils puîné de *François* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, & de *Jeanne* de Croſe-Lincel, ſervit dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi, depuis le premier Janvier de l'année 1680. juſqu'au mois d'Octobre 1683. ſous les ordres du bailli de Forbin, ſon couſin. Après avoir fait trois campagnes, il eut l'agrément de lever une compagnie de Cavalerie, qui fut incorporée dans le régiment Royal des Cravates le 16 Janvier 1684. Il fut bleſſé dans pluſieurs affaires où il ſe trouva, entr'autres à la bataille de Fleurus en 1690. La ville d'Aix le nomma conſul & procureur des gens des trois Etats en 1694. Il fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe le 9 Mars 1702. par jugement de M. le Bret, intendant de Provence. Il teſta le 5 Mai 1727. & mourut le 12 Mars de l'année 1728. De ſon épouſe, *Jeanne-Hyacinthe-Ignace* de Hannedouche, fille de *Jean-Robert*, chevalier, ſeigneur de Rebeque, d'Ablainſvelle & autres lieux, gouverneur du pays de la Gorgue, & de *Marie-Marguerite* de Wavrans, morte à Aix le 25 Décembre 1741. & mariée

mariée par contrat du 26 Août 1687. à Aire en Artois. Il a eu pour enfans, 1. *Michel-Ignace*, qui suit; 2. *Balthaſard-Louis*, marié en 1743. à *Laurence* de Combardy; 3. *Jean-François*, dit le marquis de Gantès, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné; 4. *Joſeph-Michel*, décédé le 6 Février 1727. ſans alliance; & *Catherine-Hyacinthe*, mariée le 2 Octobre 1720. à *Louis* d'Allard, écuyer, ſeigneur de Neoules, de la Bataille & de Fongagou, qui mourut dans ſon château de Neoules le 24 Mai 1748.

XI. *Michel-Ignace* de Gantès, ſeigneur d'Ablainſvelle, de Rebeque, de Foncquevillers, &c. baptiſé à Aire en Artois le 4 Décembre 1688. lequel par contrat paſſé à Arras le 21 Octobre 1722. épouſa le 7 Janvier de l'année ſuivante, *Jeanne-Eliſabeth* Deleval, veuve de *Louis-Erneſt* de Marbais, & fille de feu *Jacques* Deleval, chevalier, ſeigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne* Deleval, morte le 13 Juillet 1749. en ſon château d'Ablainſvelle, & ſon mari le 10 Décembre 1753. Il fit preuve de ſa nobleſſe, & ſur le vu de ſes anciens titres il fut déclaré *noble & extrait de noble génération* par ſentence rendue en l'Election provinciale d'Artois le 11 Août 1727. On voit ſon tombeau au milieu du chœur de l'égliſe de Foncquevillers, élevé le 18 Décembre 1753. à la hauteur d'un demi-pied par les ſoins de *Robert-Antoine* de Gantès, ſon fils puîné, rapporté ci-après. Les enfans ſortis de ce mariage ſont,

1. *François-Michel-Bernard* de Gantès, qui ſuit.

2. *Robert-Antoine*, dit le chevalier de Gantès, chevalier, ſeigneur d'Heringel, de Framecourt, & de Foncquevillers en partie. Il a ſervi ſix ans en qualité de chevau-léger de la garde du Roi, & fait toutes les campagnes en Flandres & ſur le Rhin: il s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfelt, & a obtenu le 19 Mars 1748. une commiſſion de capitaine de Cavalerie à la ſuite du régiment de Gantès. Il a été nommé écuyer de main de la Reine le 31 Décembre 1753, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe, ſuivant les certificats de M. de Clairambault, généalogiſte des ordres du Roi, du 18 Octobre 1742. & de M. d'Hozier, juge d'armes de France, du 7 Juin 1753. Il eſt actuellement capitaine en pied dans le même régiment, qui porte le nom de régiment des Volontaires du Dauphiné, & a fait en Weſtphalie la campagne de 1759.

3. & 4. deux filles, qui ſont mortes.

XII. *François-Michel-Bernard* de Gantès, chevalier, ſeigneur d'Ablainſvelle, de Rebeque, de la Paſtourelle, de Saint Marcq, &c. a épouſé par contrat du 19 Avril 1749. *Marguerite-Thérèſe-Françoiſe* du Pont, dont la ſœur a épouſé *N.* . . . . de Fiennes, fils unique du gouverneur de la citadelle de Straſbourg. Les enfans ſont,

1. *François-Ignace-Marie* de Gantès, dit de Foncquevillers, né le 25 Janvier 1750. au château d'Ablainſvelle en Artois.

2. *Charles-Joſeph* de Gantès, dit de Rebeque, né le 24 Février 1751.

3. *Jean-Baptiſte-François*, né le 15 Juin 1755.

4. *François-Erneſt-Balthaſard*, né le 15 Janvier 1757.

5. & 6. deux filles jumelles, mortes quelques jours après leur naiſſance.

XII. *Jean-François*, dit le marquis de Gantès, d'abord capitaine dans le régiment de Provence; enſuite commandant du Corps des Volontaires de Gantès, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi le premier Janvier 1748. maréchal de camp de la promotion du 10 Février 1759. Il s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg en 1734. & à toutes les actions qui ſe ſont paſſées ſur le Rhin. Il a ſervi dans la derniere guerre en Weſtphalie & en Baviere, & en 1744. 1745. 1746. & 1747. en Italie, où le prince de Conty lui donna le commandement du château Dauphin, pour être entré le premier dans l'ouvrage par l'embraſure droite de la batterie. En récompenſe de ſa valeur, le Roi lui accorda ſix cents livres de penſion à prendre ſur l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & quatre cents livres d'augmentation ſur le même ordre en 1746. A la réforme du 30 Décembre 1748. où les Volontaires de Gantès furent incorporés dans le Corps des Volontaires du Dauphiné, le Roi lui en donna le commandement; & en qualité de brigadier des armées de ſa Majeſté, en Mai 1755. il a été nommé pour commander les troupes qui étoient alors ſur la frontiere de Savoye, & depuis 1759. il commande celles qui ſont dans le Dauphiné en qualité de maréchal de camp. Il s'eſt marié le 22 Septembre 1750. à *Charlotte-Baptiſtine-Antoinette* de Pontevez-Gien, fille d'*Elzéar*, chevalier, ſeigneur, marquis de Pontevez-Gien, &c. commandant pour le Roi auxdits lieux, Iſles, Forts & dépendances, & de *Baſtine-Claire* de Monier.

Il eſt parlé de la maiſon de Gantès dans l'*Hiſtoire de la ville d'Aix* en Provence, où les armes de Gantès ſont burinées, *p.* 562. & dans une ancienne Hiſtoire écrite en Gaulois. Voyez encore l'*Hiſtoire de la principale Nobleſſe de Provence*, par Meynier; le *Nobiliaire de Provence*, par l'abbé Robert; l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin*; le *Supplément du Dictionnaire de Moreri*, ou la *nouvelle Édition de* 1759. les ſixieme & ſeptieme Parties *des Tablettes Généalogiques*, & le *Nouvel Armorial de Provence*, par Artefeuil.

Cette maiſon a fait des alliances avec celles de Becaris, Lauris, Barras, Gombert, Caſtellane, Cuers, Amico, Benault, Vintimille, Cormis, Forbin, Reyſſon, Meyran, de Bus, Rafelis, Ruſe de Beaulieu, de Caux, Lontand, Roberty, Fabry-Fabregues de Croſe-Lincel, Guiran, Felix, Veteris, Clapiers, Galiſet, Ferrier, Gaillard, Iſnard, Oraiſon, Laſcours, Roux, Bernardy, Hannedouche, Wavrians, Combardy, Pontevès, Menier, Allard, Deleval, &c.

Les armes, telles qu'on les voit dans l'*Armorial de l'Election d'Arras* en Artois, ſont: *d'azur, à un chef emmanché de quatre pieces d'or, l'écu ſommé d'un caſque d'argent, grillé de ſix grilles d'or, miſes de front, & ſoutenues à droite de la Prudence, tenant de la main gauche un miroir ovale, avec un manche d'argent, dans lequel elle ſe regarde, ayant un ſerpent tortillé*

Digitized by Google

au bras droit, qu'elle empoigne de la main droite, un peu au-dessous de la tête, & à gauche; de la Justice, tenant de la main droite une épée nue d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, & de la main gauche des balances d'or en équilibre, l'une & l'autre habillées d'or, & enveloppées d'une draperie d'azur. Cimier : *un lion au naturel, acculé sur le casque.*

GARABY (de), écuyer, sieur de l'Isle, en Normandie, élection de Valognes.

Bernard de Garaby ayant épousé en 1614. demoiselle *Françoise* de Pierrepont se fit autoriser par lettres patentes de l'année 1622. à joindre le surnom de Pierrepont avec celui de Garaby. Il est ainsi devenu le chef d'une branche, que l'on nomme Garaby-Pierrepont, & qui a pour armes : *d'azur, à trois pals d'or, au chef cousu de gueules*, qui sont de Pierrepont, *à un lion d'argent, brochant sur le tout*, qui est de Garaby.

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque ; & M. Huet en fait aussi mention dans ses *Antiquités de la ville de Caën.*

GARADEUR : Famille établie en Beaujolois, qui porte : *d'azur, à deux croissans adossés d'argent.*

Elle remonte à *Jean* de Garadeur, seigneur de l'Escluse, qui vivoit en 1438. avec *Jeanne* de Lannion, son épouse.

GARANCIERES, en Normandie, élection de Domfront : Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Avril 1656. dont les armes sont : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

La Roque, d'après le Catalogue qui se trouve à la fin de l'*Histoire de Normandie*, par Dumoulin, dit que cette famille s'est divisée en deux branches, & que le sire de Garancieres, chef du nom & des armes, portoit comme ci-dessus.

Jean de Garancieres brisoit : *d'une molette d'argent.*

Guy de Garancieres, dit le Baveux, portoit : *de gueules, à trois chevrons d'argent.* Depuis ce temps-là, cette famille a retenu le nom de le Baveux, qui n'étoit pour-lors qu'un sobriquet, dit l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1127.

Jean de Garancieres est nommé parmi les chevaliers & les écuyers qui servoient l'Etat en 1288.

Pierre de Garancieres, chevalier, vivoit en 1337.

Jean, sire de Garancieres & de Fauguernon, chambellan du Roi, avoit épousé *Marie* Bertrand, dont il eut,

Pierre de Garancieres, écuyer, mineur en 1341.

Jean de Garancieres, chevalier, étoit maître des Eaux & Forêts aux terres du roi de Navarre en 1384.

Yon, seigneur de Garancieres, étoit pere de *Jeanne* de Garancieres, dame de Villarceaux, femme de *Jean*, sire de la Ferté-Fresnel, qui vendirent la terre de Villarceaux à *Jacques* de Trie, seigneur de Roulleboise, pere de *Jeanne* de Trie, femme de *Martin* de Pillavoine, auquel elle a porté la seigneurie de Villarceaux.

Jean de Garancieres avoit pour femme *Jeanne* de Villers, pere de *Marie* de Garancieres, mariée à *Tugdval* de Karmoisien, dit le Bourgeois, écuyer d'écurie du Roi en 1441.

Digitized by Google

Voyez, ſur cette famille, la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, *pages* 1117. 1127. *& ſuivantes.*

GARCEVAL (de), en Rouergue : Porte : *d'azur, à quatre rais cantonnés d'or, avec une couronne de comte.* Supports : *deux ſauvages.*

GARD (du) : Le nom de du Gard eſt connu en Picardie depuis plus de quatre cents ans.

Jacques du Gard, ſeigneur de Mervilliers, de Maucreux, & du fief de Sotteville, mérita l'eſtime du roi Charles VI. qui le confirma dans ſa nobleſſe par lettres patentes données au mois d'Avril 1388. Il fut depuis conſeiller au Parlement de Paris en 1408. & enſuite maître des requêtes de l'hôtel du Roi en 1417. Il étoit huitieme ayeul de *Léon-Bonaventure* du Gard, écuyer de la grande écurie du Roi, & tenant académie à Paris, marié en ſecondes noces avec *Marie-Thérese* Hugé, mere de *Jean-Léon-Bonaventure* du Gard, auſſi écuyer du Roi, tenant une de ſes académies à Paris, rue de l'Univerſité, mort en cette ville le 12 Août 1746. âgé de quarante-ſix ans. Voyez le *Mercure du mois d'Août* 1746. *p.* 213.

GARDE-CHAMBONAS : *Tome II. p.* 173. *col.* 2. *lig.* 21. *Charlotte* de la Baune de la Suze, *liſez*, *Charlotte* de la Baume de la Suze.

Ibid. p. 174. *col.* 1. *lig.* 24. ayant perdu ſon fils, *liſez*, ayant perdu le 7 Juillet 1732. *Melchior-Charles-Scipion*, ſon fils, âgé de huit ans, étant né de feue ſa premiere femme, &c.

GARDEUR (le), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, armé & lampaſſé d'or, tenant une croix recroiſetée de même.*

GARDIN (du), même province, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à une aigle d'argent, regardant un ſoleil d'or.*

GARGES : Famille de Picardie, qui porte : *d'or, au lion de gueules.*

Louiſe-Eliſabeth de Garges de Norroy, née le 16 Octobre 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686 prouva qu'elle deſcendoit de *Jean* de Garges, ſeigneur de Maquelines, qui vivoit avec *Michelle* de Saint Benoît, ſa femme, l'an 1520. & qui étoient le quatrieme ayeul & la quatrieme ayeule de ladite *Louiſe-Eliſabeth.*

GARIN : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1668. dont les armes ſont : *de gueules, à trois coquilles d'or*, 2 & 1.

Caradas Garin étoit avocat du Roi aux Echiquiers de l'an 1464. 1465. & ſuivans.

Jean Garin, conſeiller aux requêtes du Parlement de Rouen en 1544. portoit : *de gueules, à deux coquilles d'or en chef & un cœur auſſi d'or en pointe.*

GARLANDE : *Tome II. p.* 174. *col.* 2. *lig.* 8. *après Guillaume* I. du nom, *ajoutez*, fut ſeigneur de Gournay-ſur-Marne, du chef d'*Euſtache* de Montlhery, ſa mere. Il eut pour femme *Agnès* de Reſpy.

Guillaume II. du nom, ſire de Garlande, ſon fils, fonda en l'année 1186. avec *Idoine* de Trie, ſa femme, l'abbaye de Livry, pour le ſalut de leurs ames & pour le repos de celles de ſes enfans. Il fut pere de *Manaſſés*, évêque d'Orléans en l'an 1136. auquel *Hugues* de Garlande, ſon

Digitized by Google

neveu, succéda. *Jean* de Garlande fut évêque de Chartres en 1297. & est mort en 1314.

Cette famille s'est éteinte dans le quatorzieme siécle, & a pris des alliances avec celles de Rochefort, Montfort, Crecy, Senlis, Montmorency, Châtillon, Roucy, Allonville, du Monceau, Barville & Bossi-Rouville.

GARNIER DES GARETS : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 254. qui remonte à *François* Garnier, seigneur des Garets, marié en 1526. avec *Emeraude* de Tourneon.

Les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de bœuf de gueules, posées de front, & en pointe d'une étoile aussi de gueules, & un chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

GARNIER, en Provence : Le *Nouvel Armorial de cette Province*, *Tome I. p.* 472. *& suiv.* parle de quatre familles nobles de ce nom.

La premiere est celle des seigneurs de Saint Antonin, ardescend de noble *George*, manier, de la ville de D[illegible]*lerite* de rié en 1469. à [illegible] Saint Marcel. [illegible]t : *d'argent, à*

Les arm[illegible] *de gueules, au chef trois che*[illegible] *cousu*[illegible]econde est une famille éta[illegible] à Marseille, où elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dans le quinzieme siécle. Elle est éteinte, & portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, au chef cousu de sinople, à deux bandes d'argent neuf besans de même, dont 3 au milieu & 3 après chaque bande.*

La troisieme tire son origine de la ville de Toulon, de laquelle noble homme *Balthasard* Garnier étoit premier consul en l'année 1469.

Les armes : *de gueules, à la tour quarrée d'argent, posée sur un rocher de même, ouverte & maçonnée de sable, sommée d'une tourelle, comblée d'un toit en dos d'âne, aussi d'argent, maçonnée de sable.*

La quatrieme, qui est originaire de Marseille, porte : *d'argent, à trois roseaux de sinople, issant d'une riviere, au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

GARRAULT, seigneur de Blinville, en Normandie, élection de Verneuil.

Porte : *d'azur, au lion d'or.*

GARRIGUES DE LA DEVEZE, en Langu[illegible]oc : Famille qui subsiste [illegible]ans *Jean-Joseph* de Garrigu[illegible] de Citon de la Deveze, né [illegible] 16 Janvier 1698. marié le [illegible] Janvier 1732. avec *Esprit*[illegible] *Marguerite-Emilie* de M[illegible]alm, fille de *Louis-Jean-*[illegible]*erre*, & de *Magdelene* Girard de Colondres, dont un garçon & trois filles.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, & un chef d'or*, qui est de Garrigues ; *écartelé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de Citon. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

GARSALER (de), écuyer, sieur de la Vaquerie & de la Chesnaye, en Normandie, élection de Bayeux : C'est une ancienne noblesse, qui porte : *d'argent, au croissant de gueules.*

GARVILLE, dans le bas Armagnac : Noble *Jean* de Garville, sieur de Bonaste, épousa

Digitized by Google

en 1550. damoiſelle *Urſule* de Fleuvion, dont noble *Paul* de Garville, ſieur de Bonaſte, marié en 1581. avec demoiſelle *Julienne* d'Eſparbès. *François* de Garville, ſon frere, marié à *Marie* de Chaſtanet, en eut, 1. *Pierre-Etienne*, que ſa mere inſtitua ſon héritier, par ſon teſtament fait en 1612. 2. *Bernard* de Garville; 3. *Jacques* de Garville, chanoine en 1633. ſuivant une obligation qu'il paſſa la même année en faveur de *Pierre-Etienne*, ſon frere.

Jean de Garville, fils de *François*, épouſa en l'an 1660. *Marie* Deſpax, dont *Jean-Pierre* de Garville, qui ſervit en qualité d'officier d'Infanterie, & au ban de la Nobleſſe, ſuivant un certificat du commandant, comme il paſſa en revue le 18 Juillet 1694. & fut chevalier d'honneur au Préſidial d'Aurillac en 1701. Il a laiſſé *Auguſtin* de Garville, actuellement vivant, non marié. Il eſt qualifié de noble dans ſon extrait baptiſtaire.

GASCHIER: Famille illuſtre, l'une des plus anciennes de la ville de Clermont en Auvergne.

N. . . . . Gaſchier, lieutenant criminel de Clermont en Auvergne, & couſin germain de *N.* . . . . Gaſchier, maître des comptes à Paris, a eu, entr'autres enfans, *N.* . . . . Gaſchier, mariée le 26 Juillet 1736. à *N.* . . . . de la Gaye, ſeigneur & vicomte de Lanteuil, d'ancienne nobleſſe & des mieux alliées dans la province de Limouſin & vicomté de Turenne. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. *p.* 2153.

GASCOGNE: *Tome II. p.* 175. à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, à la gerbe d'or, liée d'azur.*

GASCOING: Famille de Normandie, élection de Coutances, qui porte: *d'argent, au tiercefeuille de gueules, accompagné de trois molettes auſſi de gueules.*

Guillaume le Gaſcoing, ſieur de la Halle, épouſa le 3 Mai 1534. *Jacqueline* de Meurdrac. Il eſt parlé de cette ancienne nobleſſe dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1992.

GASPARD DU BREUL, & non DU BREUIL, en Dombes, comme il eſt écrit au *Tome II. p.* 175. *col.* 2. de ce *Dictionnaire*, & *ajoutez* après les armes ce qui ſuit:

Cette famille remonte à *Jean* de Gaſpard, conſeiller ordinaire de *Humbert*, ſire de Thoire & de Villars en 1390. & puis ſon chancelier.

GASPARI, ou GASPARO: Famille originaire de l'Iſle de Corſe, établie à Marſeille depuis le commencement du ſeizieme ſiècle, alliée aux maiſons d'Agoult-duſieres, de Riquety & de Ro-*Nouvel* en eſt parlé dans le *Tome I.* *gnorial de Provence*, *N.* . . . . de cette famille, a Gaſpari, chef de Prudent, dont il n'a *N.* . . . . ont d'enfans.

Les armes: *d'azur, à la , de lys d'or, accompagnée de trois étoiles d'or à huit raies, poſées 2 & 1.*

GESSAUD: Famille éteinte de Provence, qui portoit: *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de ſable.*

GASSE DE ROUVRAY: Porte: *de gueules, au croiſſant*

Digitized by Google

d'argent, accompagné de ſept billettes de même, rangées 3 en chef, 2 à côté, & 2 au-deſſous.

GASSENDI, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par les commiſſaires députés pour la vérification des titres en 1667. qui ſubſiſte dans *Balthaſard* de Gaſſendi, ſeigneur de Tartone & autres lieux, marié en 1738. à *Marguerite* de Roux, iſſue des anciens ſeigneurs de Bellafaire.

Les armes ſont : *d'azur, au dauphin d'argent, au chef d'or, chargé de trois pieds d'aigle de ſable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 459.*

GASSION : *Tome II. p. 176. col. 1. lig. 37. Jeanne* d'Albert, *liſez, Jeanne* d'Albret.

Ibid. p. 177. col. 2. lig. 32. effacez, dont, & *liſez*, décédée le 14 Octobre 1735. dans la quarante-huitieme année de ſon âge, étant née le 20 Mars 1688. Il en a eu, &c.

Ibid. lig. 39. après 1741. ajoutez, âgé de vingt-cinq ans & onze mois, étant né le 27 Septembre 1715.

GAST DE LUSSAULT, famille de Touraine, qui porte : *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés 2, 2 & 1*, & de laquelle étoit *Eliſabeth-Claude* de Gaſt de Luſſault, née le premier Août 1673. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva que *Louis* de Gaſt, & *Jaumette* Rouſſe, ſa femme, qui vivoient en 1540. étoient ſes quatriemes ayeul & ayeule.

GASTAUD, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Chriſtophe* de Gaſtaud, auditeur en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, marié à *Marie-Anne* de Camelin, dont des enfans en bas âge. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 459.*

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce d'azur, au lion d'or, couronné à l'antique, brochant, & ſurmonté de trois étoiles en orle de gueules.*

GASTEBLEY, en Normandie, élection de Caën : Ancienne nobleſſe, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis de bled de même, 2 & 1.*

GASTEL, même province, élection de Verneuil.

Porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois molettes de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Une autre famille du même nom, de la même province, & de l'élection de Domfront, porte : *d'argent, à trois chevrons de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

GASTINEL, même province, élection de Conches.

Porte : *d'azur, à trois colonnes d'or, 2 & 1.*

GAVARRET, ou GABARET, ſeigneur de Saint Léon & Cauſſidieres, en Lauraguais.

Cette maiſon a donné un grand prieur de Toulouſe en 1331. & à la même ville des Capitouls très-anciennement.

Les Gabarets de Rochefort, d'où ſont ſortis les chefs d'Eſcadre de ce nom, ſont, dit-on, de la même maiſon que les ſeigneurs de Saint Léon.

Les armes ſont : *d'or, à trois lions de ſable rampans, 2 & 1, ceux du chef affrontés.*

Voyez le Catalogue des maiſons qui ont illuſtré le Capitoulat, par la Faille.

GAUDIEZ : Les ſeigneurs de Levis-Gaudiez, devenus aînés

par la mort du maréchal duc de Mirepoix, de la maiſon de Levis. Ils ont pour auteur *Henri* de Levis, troiſieme fils d'*Antoine-Guillaume* de Levis, ſeigneur de Mirepoix. *Henri* devint ſeigneur de Gaudiez, par acquiſition. *Voyez* LEVIS. Le marquiſat de Mirepoix a paſſé à la branche de Leran, iſſue d'une tante du maréchal.

GAUDIN, en Normandie, élection d'Avranches : Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aigles d'argent, 2 & 1, au chef couſu de gueules, fretté d'argent.*

GAUFRIDY, en Provence : Famille qui a pour chef *Antoine* Gaufridy, que l'abbé Robert fait deſcendre des comtes de Marſeille. *Jacques-Joſeph* Gaufridy, deſcendu de lui au ſeptieme degré, avocat général au Parlement de Provence, mort en 1741. a laiſſé de ſon mariage avec *Gabrielle-Thérèſe* de Roux, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* Milan de Cornillon, deux garçons & trois filles, dont deux ſont religieuſes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 462.

GAUGY, en Normandie, généralité de Rouen : Famille reconnue noble par ordonnance du 26 Novembre 1670. ſur la production faite des titres depuis l'an 1505. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes ſont : *d'azur, à trois roſes d'or, rangées en chef, & trois croiſſans d'argent, poſés ſur la même ligne, à la pointe de l'écu.*

GAVRE : *Tome II. p.* 176. *col.* 1. *lig.* 33. fille unique de Raſſe, *liſez*, fille unique de Raſt.

Ibid. p. 180. *col.* 1. *lig.* 31. de Frexin, de Beaurieu, &c. *liſez*, de Frezin, de Beaurieu, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 30. *à trois lions d'argent, couronnés d'or*, liſez, *à la bordure engrêlée de ſable.*

GAUTIER : Il y a en Normandie pluſieurs familles nobles de ce nom, dont deux ſont établies dans l'élection de Coutances.

L'une, nommée Gautier, ſieur de Launay, de la Perelle & du Gaillon : Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois poignards d'argent, emmanchés d'or, 2 & 1.*

L'autre Gautier, ſieur de Leſpagnerie, porte : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois treffles en chef, & de trois beſans auſſi d'argent en pointe.*

La troiſieme qui a poſſédé & poſſéde encore diverſes terres nobles dans la généralité d'Alençon, porte : *de gueules, à la croix encrée d'argent, liée en cœur d'azur.*

Cette famille eſt fort étendue dans cette province, & a formé différentes branches, qui rapportent leur origine à deux freres, tous deux nommés *Jean*, fils de *Philippe* Gautier, écuyer, qui vivoit en 1453.

La poſtérité de *Jean* Gautier l'aîné s'eſt ſous-diviſée en pluſieurs branches, dans l'une deſquelles la terre & ſeigneurie de Beaurepaire étant entrée par alliance ou par acquiſition, cette ſous-branche a pris le nom de Beaurepaire, mais a retenu les armes de Gautier. Elle s'eſt auſſi diviſée en pluſieurs rameaux. Le plus conſidérable eſt celui de M. de Beaurepaire, ſeigneur de Louvigny, à quatre lieues de Falaiſe,

Digitized by Google

qui a encore actuellement plusieurs freres au ſervice.

De *Jean* Gautier, ſecond fils de *Philippe*, ſortit *Adam* Gautier, écuyer, vivant en 1560. qui de *Marie* de Saint Denis, ſon épouſe, laiſſa *Zacharie*, *Maurice* & *Jacques* Gautier.

Ce *Jacques* Gautier fit acquiſition en 1570. de la terre & ſeigneurie de Montreuil, qui s'étend en pluſieurs paroiſſes, à laquelle eſt annexé le patronnage & la ſeigneurie de la Combe, & d'une portion de la paroiſſe de Louvieres. Cette terre eſt ſituée dans la paroiſſe de Montreuil, près de la ville d'Hiemes. Elle fut adjugée à *Jacques* Gautier, par decret ſur *René* de Blavette, écuyer, dont la famille poſſédoit depuis long-temps ladite terre. *Henri* de Blavette, écuyer, avoit épouſé vers 1400. *Jeanne* de Tournebu, fille & héritiere de *Guillaume* de Tournebu, écuyer, ſeigneur de Monrreuil. Depuis ledit *Henri*, cette même terre avoit été dans les mains de *Jean* de Blavette vers 1460 de *Gratien* de Blavette vers 1500. & enfin de *René* de Blaverte. Ledit *Jacques* Gautier eut de *Françoiſe* Billard, ſon épouſe, *Jacques* Gautier II. du nom, écuyer, ſeigneur de Montreuil, Chiffreville & autres lieux, marié à *Marie* de Cordouan, dont trois fils, *Charles*, ſeigneur de Chiffreville; *Louis*, ſeigneur de Montreuil, & *Jacques* III. du nom.

Charles eut de *Magdelene* du Pleſſis-Châtillon, née en 1612. fille de *René*, & d'*Anne-Renée* de Poyſieux, *François* Gautier, ſeigneur de Chiffreville, gentilhomme ordinaire de la chambre de Monſieur, frere du roi Louis XIV. Il a été pere, par *Magdelene-Louiſe* du Froulay, tante du maréchal de Teſſé, de feu *Louis-François* Gautier, marquis de Chiffreville, lieutenant général des armées du Roi, mort âgé de cinquante-huit ans, le 18 Février 1754. qui a laiſſé de *Marie-Geneviéve* le Tonnelier de Charmeaux, baptiſée le 6 Mai 1706. mariée par contrat du 5 Avril 1724. une fille unique, *Marie-Geneviéve-Louiſe*, mariée le 10 Février 1755. à M. le maréchal de Thomond, *Charles* O-Brien, comte de Thomond, vicomte de Clare, pair d'Irlande.

Louis Gautier, ſeigneur de Montreuil & de Saint Victor, épouſa *Iſabelle-Barbe* de Bernieres, fille de *Gaſpard* de Bernieres, écuyer, ſeigneur de Bernieres, préſident au préſidial d'Alençon, & de *Jourdaine* Mahaut. Il ſuccéda à ſon beau-pere dans ladite charge, & laiſſa deux fils, *Gaſpard* & *Jean-Maurice*. L'aîné mourut ſans enfans de *Françoiſe* Marguerit, ſon épouſe. Le ſecond, ſeigneur de Bernieres & de Montreuil, mourut en 1737. âgé de quatre-vingt douze ans. Il avoit épouſé *Hélene* le Verrier, fille de *Gabriel* le Verrier, écuyer, ſeigneur de Treize-Saints, & de *Geneviéve* Ricœur. Il en eut deux fils, *Jean-François*, & *Gabriel-Maurice*. *Jean François* Gautier, ſeigneur de Montreuil & de Bernieres, capitaine au régiment de Rohan, Dragons, épouſa en 1706. ſa couſine germaine, *Françoiſe-Gabrielle-Geneviéve* le Verrier, fille unique d'*Antoine* le Verrier, ſeigneur de Treize-Saints, & de *Suſanne* de Brochard. Il en a eu un fils, mort jeune, étant mouſquetaire, & trois filles. L'aînée, qui a été nommée *Françoiſe-*

Digitized by Google

Gabrielle-Geneviéve au baptême, eſt décédée ſans avoir été mariée le 8 Juillet 1756. La ſeconde, *Louiſe-Charlotte-Françoiſe-Catherine*, eſt veuve de *Jacques* Fournier, écuyer, ſeigneur de Telly & de Hotot. La troiſieme, *Marie-Hélene*, a épouſé M. le comte de Briouze. *Voyez* ORGLANDE.

Gabriel-Maurice, ſecond fils de *Jean-Maurice*, a laiſſé un fils, mouſquetaire, & deux filles, dont l'une eſt mariée au ſieur de Belaunay, chevalier de Saint Louis, ancien officier des Mouſquetaires.

Jacques III. du nom, a formé la tige des ſeigneurs de Lougey. Cette tige s'eſt ſous-diviſée en trois branches. Le ſieur *Charles-Gervais* de Draulin, écuyer, a épouſé la dame de Lougey, héritiere de l'aîné des trois petits-fils dudit *Jacques* Gautier III. du nom. Les deux autres petits-fils ont laiſſé chacun un fils, ſçavoir l'un, nommé *François-Céſar*, écuyer, ſieur de Guilly, & l'autre, nommé *Jean-François*, qui a été Mouſquetaire, & s'eſt retiré avec penſion & la croix de Saint Louis.

Il y a les branches de Gautier, ſeigneur de Saint Bazile; Gautier, ſeigneur de Saint Lambert; Gautier, ſeigneur des Autheux; Gautier, ſeigneur de Clermont; Gautier, ſeigneur de Tournay, & Gautier, ſieur du Freſne. Ces différentes branches deſcendent, ſoit de *Jean* Gautier, fils aîné de *Philippe*, ſoit de *Zacharie* ou *Maurice* Gautier, fils aînés d'*Adam*.

GAUTIER, en Provence: On trouve dans le *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome I. p. 466. & ſuivantes*, pluſieurs familles de ce nom.

La premiere eſt Gautier, ſeigneur de Grambois, famille ancienne en Provence, & maintenue dans ſa nobleſſe par les commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe en 1643. Elle ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* Gautier, marié le 4 Octobre 1751. à *Françoiſe* de Tremolet de Montmorac, de la ville d'Alais, fille de *François-Bernardin*, & de *Jeanne-Françoiſe* de Pons, dont deux fils & une fille.

Les armes: *d'or, au cœur de gueules, enflammé de même, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.*

La ſeconde famille du nom de Gautier eſt originaire de Senès, & ſubſiſte dans *Céſar* Gautier, chevalier, baron de Senès, ſeigneur d'Aiguines & de Vachereſſe, ancien officier des galeres, marié le 18 Mars 1756. à *Marie-Magdelene* de Gleyſe, fille de *Pierre*, & de *Marie-Magdelene* de Rey.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une colombe d'argent.*

La troiſieme famille du nom de Gautier eſt iſſue des ſeigneurs de Gardanne, de Valabre & de Saint Pierre. Elle eſt diviſée en deux branches, & a pour auteur *Jean* de Gautier, capitaine de cent hommes d'armes, ſous le regne de *Louis* II. comte de Provence. La premiere branche ſubſiſte dans *Louis-Surléon* de Gautier, marié à *Françoiſe* de Mayol, dame de Saint Simon, dont un fils & deux filles. La ſeconde branche ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte-Auguſtin* de Gautier, ſeigneur de Saint Pierre & d'Arrigues, conſeiller honoraire

Digitized by Google

au Parlement d'Aix, marié à *Victoire Jeanne-Reine* le Camus de Pepin, dont un fils, encore jeune, & trois filles, dont une religieuse Urſuline à Aix.

Les armes : *d'azur, à deux gérons enlacés avec leurs molettes d'or, au chef d'argent, à trois étoiles de gueules.*

La quatrieme famille du nom de Gautier eſt de la ville d'Aix, & ſubſiſte dans *Joſeph-Antoine* de Gautier, ſeigneur du Poët & de Vernegues, conſeiller au Parlement de Provence, du 29 Mai 1731. marié à *N.*... de Boiſſon-la-Salle, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, tigées, feuillées de ſinople.*

La cinquieme famille, originaire de Marſeille, ſubſiſte dans *Jérôme* de Gautier, conſul de France à Tripoly, marié par contrat du mois de Septembre 1754. à *Marie-Claire-Suzanne* Berge.

Les armes : *d'azur, au coq d'or, ſur une terraſſe d'argent, la patte dextre tercée.*

GAUTRON : *Tome II. p.* 182. *col.* 1. *lig.* 26. Chateauro, *liſez* Chateautro dans tout l'article.

GAY : La famille de ce nom, originaire de la ville de Poligny, s'eſt établie à Salins ſur la fin du ſeizieme ſiécle, dit le *Nobiliaire de la ville de Salins*, *Tome II. p.* 153.

Noble *Odot* Gay, ſeigneur de Montafroy, étoit maire de la ville de Poligny en 1584. & en ce nom il fit un traité avec *Claudine*, dame de Monbardon.

Marc Gay, qui paroît avoir été ſon frere, fut ſeigneur de la Buchille, & de Villey-les-Bois, & fixa ſa demeure dans la ville de Salins. Il fut fait conſeiller, maître en la Chambre des Comptes de Dôle en 1587. Il épouſa en premieres noces *Claudine* Bergeret, fille de *Philibert*, & d'*Alix* Brun, & en ſecondes noces, le 3 Octobre 1594. *Jeanne-Suzanne* Bondieu, fille de *Jean*, & de *Louiſe* Udreſſier. Du premier lit il eut, 1. *Philibert* Gay, écuyer, ſeigneur de Buchille & de Villey-les-Bois, pere d'*Etienne*, mort ſans alliance ; 2. *Nicolas*, mort ſans poſtérité ; 3. *Anne*, femme de *Guillaume* Roux de Meneſtru, écuyer. Du ſecond lit naquit,

Pierre Gay, né après la mort de ſon pere, qui eût la ſeigneurie de Villey-les-Bois, par la mort d'*Etienne* Gay, ſon neveu. Il fut pourvu de l'office de juge des ſauneries de Salins, & fut convoqué, comme noble, aux Etats du comté de Bourgogne en 1678. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1628. *Marguerite*, fille de *Simon* de Vigoureux, de la ville de Salins, écuyer, & d'*Etiennette* de Merceret, & mourut en 1682. Il eut, 1. *Pierre-François*, qui ſuit ; 2. *Suzanne*, femme de *Claude-Antoine* Roy, dit Régis, écuyer, bailli de Noſeroy ; 3. *Anne*, épouſe de noble *Jean-Baptiſte* Arviſen & de Gray.

Pierre-François Gay, écuyer, ſeigneur de Villey-les-Bois, &c. juge des ſauneries de Salins, contracta alliance le 13 Septembre 1665. avec *Marie*, fille de noble *Claude* Pourtier, & de *Marie* Valle. Il en eut, 1. *Pierre-François-Xavier*, qui ſuit ; 2. *Marie*, mariée le 12 Janvier 1693. à *Claude-François*, comte d'Udreſſier ; 3. & 4. *Marie-Thére-*

Digitized by Google

ſe, & *Thereſe*, Carmélites; 5. *Claudine*, femme d'*Anatoile* Girod, lieutenant criminel au bailliage de Salins; 6. *Claudine-Agnès*.

Pierre-François-Xavier Gay, ſeigneur de Marnoz & de Villeyles-Bois, fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du 30 Juin 1738. de la Chambre des Comptes de Dôle. Il fut pourvu d'une office de préſident en la même Cour, par lettres patentes du 9 Mars 1736. & épouſa le 22 Janvier 1704. *Françoiſe-Gabrielle* Matherot, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Deſnes, & de *Thereſe* Maréchal de Longeville, dont,

1. *Charles-Antoine* Gay, ſeigneur de Marnoz, &c. préſident en la Chambre des Comptes de Dôle.

2. *Marie-Françoiſe-Thereſe*, religieuſe de la Viſitation.

3. *Pierre-François*, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Grammont, chevalier de Saint Louis.

4. *Marie-Charlotte*, religieuſe en l'abbaye de Montigny.

5. *Claude-Antoine*, capitaine dans le régiment de Nice, Infanterie, chevalier de Saint Louis.

6. *Claude-Ignace*.

7. *François-Xavier*, capitaine au régiment de Nice.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef, d'un croiſſant de même en cœur, & d'une étoile de même en pointe.* Pour deviſe : *en tout temps Gay.*

GAYARDON, dans le Lyonnois : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* maintenue dans ſa nobleſſe par jugement des commiſſaires généraux du Conſeil, du 20 Avril 1698.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, langué, onglé & couronné de gueules, accompagné de trois beſans d'or, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

GAYARDON DE LEVIGNEN : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au ſautoir engrelé d'argent.* Il en eſt parlé dans le *Mercure de France du mois d'Août* 1738. *p.* 1877.

GAYE : Ancienne nobleſſe des mieux alliées, dans la province de Limouſin & le vicomté de Turenne.

N..... de la Gaye, ſeigneur & vicomte de Lanteuil, épouſa à Clermont le 26 Juillet 1736. *N.....* Gaſchier, fille de M. Gaſchier, lieutenant criminel de Clermont en Auvergne, couſin germain de M. Gaſchier, maître des comptes à Paris. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. *p.* 2153.

GAZEAU, anciennement GAZEN, en Poitou : Famille qui a formé pluſieurs branches, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

GEDOYN DE PULLY: Famille alliée à pluſieurs grandes maiſons, telles que les maiſons de Gêvres, de Canillac, de Soyecourt, de Graville, & à pluſieurs familles diſtinguées dans l'Epée & dans la Robe.

N..... Gedoyn, chevalier, ſeigneur de Pernan & d'Autreche, capitaine dans le régiment du Roi, tué à la priſe de Landrecy, laiſſa, entr'autres enfans, de *Françoiſe* de Gonnelieu, *Joachim* Gedoyn, lieuten-

colonel du régiment d'Eſtampes, ci-devant Chartres, chevalier de Saint Louis, major de Soiſſons, & l'un des gentilshommes ordinaires de M. le duc d'Orléans, mort à Paris le 10 Janvier 1732. âgé de ſoixante-quatre ans, ayant ſervi plus de cinquante ans avec diſtinction. Il étoit petit-neveu de *Philippe* Gedoyn, chevalier, ſeigneur de Bullan, de Pully & autres lieux, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Baugeney, capitaine-lieutenant des Gendarmes de ſon Alteſſe Royale, *Gaſton*, duc d'Orléans, & enſuite gouverneur du comté de Vermandois.

Alphonſe Gedoyn, chevalier, ſeigneur de Pully & autres lieux, capitaine des vaiſſeaux du Roi, gouverneur de la ville & du château de Baugency, eſt iſſu en droite ligne de *Robert* Gedoyn, ſi célebre en ſon temps, qui a été ſecrétaire des commandemens ſous quatre de nos Rois. Il a eu de *Roſe* Tourtié, ſon épouſe, *Roſe* Gedoyn, mariée le 3 Octobre 1731. au château de Puliy, près de Baugency, à *François* du Four, ſieur de la Tour, chevalier, ſeigneur, baron de Veze, en Auvergne, alors capitaine au régiment de la Ferté-Imbaut. Voyez le *Mercure de France des mois de Novembre 1731. p. 2687. & de Janvier 1732. p. 197.*

GEFFROY, écuyer, ſieur de la Marre & de Saint Jean en Normandie, élection de Vire, qui porte : *d'argent, à trois mains dextres de gueules*, 2 & 1.

GELVES : *Tome II. p. 183. col. 2. ajoutez*, ou GALVES, titre d'une branche de Portugal.

GEMARE (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent*, 2 & 1, *ſurmontées d'un cœur d'or.*

GENDRE DE BERVILLE(le): *Tome II. p. 184. col. 1. après* les armes, *ajoutez* ce qui ſuit.

Charles le Gendre, ſeigneur de Berville, de Romilly, de Fourneau & de Livarot, lieutenant général des armées du Roi en 1734. & commandeur de Saint Louis en 1721. mourut à Paris le 7 Avril 1746. âgé de ſoixante-ſix ans. Il étoit fils de *Thomas* le Gendre, ſeigneur de Romilly, d'Alge, d'Elbeuf & Maigremont, & d'*Eſther* Scott de la Mezangere. Il avoit été marié le 16 Mars 1708. avec *Eléonore* d'Eſtaing de Saillans, fille de *Gaſpard* d'Eſtaing, marquis du Terrail, vicomte de Ravel & de Saillans, & de *Philiberte* de la Tour de Saint Vidal, dont *Pierre-Hyacinthe* le Gendre, ſeigneur de Berville, colonel du régiment de Rouergue, Infanterie, en 1745. brigadier des armées du Roi le 2 Mai 1744. puis maréchal de camp, marié le 17 Mars 1739. à ſa couſine germaine, *Marie-Adelaïde* le Gendre de Maigremont, enterrée le 12 Septembre 1758. laiſſant une fille unique à marier en 1760.

Feu M. de Berville avoit pour frere puîné *Thomas* le Gendre de Collande, ſeigneur de Gaille-Fontaine, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort le premier Mai 1738. ayant eu deux filles de *Marguerite-Catherine-Magdelene* de Voyer d'Argenſon, qui eſt morte le 27 Novembre 1735. ſœur de M. d'Argenſon, ci-devant miniſtre de la guerre, avec laquelle il avoit été marié le 12

Digitized by Google

Août 1715. L'aînée, nommée *Catherine*, mourut veuve, avec enfans, étant mariée en 1739. à *Gabriel-Armand* de Montmorin, comte de Saint-Herem. La cadette étoit feue madame de Berville. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1746. p. 205.

GELIERE (la), en Bresse : Famille actuellement éteinte, qui portoit pour armes, *d'argent, à quatre pals de gueules, à la cotice d'azur, brochant sur le tout.*

GENOST : autre famille de la même province, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent.*

GENTIL (le) : Famille originaire de Bretagne, qui porte : *d'azur, à un serpent volant d'or, lampassé de gueules.*

Jean le Gentil de Poulers, dit dom Lobineau, fut, suivant un extrait tiré des regîstres des Etats, tenus à Rennes en 1386. compris parmi les gentilshommes députés pour aller chercher dame *Jeanne*, duchesse de Bretagne, fille du roi de Navarre. Il eut pour fils,

Olivier le Gentil, sieur de Poulers, qui rendit hommage au vicomte de Rohan le 13 Juillet 1396. Il paroît être le pere de *Jean* le Gentil, qui vivoit en 1460. marié à *Louise* de Troanna de Vanne, dont il eut *Jean*, qui suit, & *Louise* le Gentil, qui fut fille d'honneur de la reine *Anne* de Bretagne, femme de Louis XII. roi de France, mariée par contrat du 3 Février 1507. en présence de la reine, au château de Blois, à *Charles*, seigneur d'O & de Maillebois, gouverneur de Caën en Normandie, avec une reconnoissance de deux mille livres de la part de la Reine.

Jean le Gentil de Poulers I. du nom, épousa par contrat du 12 Avril 1509. *Marie* de Théouret, dont,

Guillaume le Gentil de Poulers, seigneur de Coatinon & de Penevan. Il comparut aux montres générales qui se firent à Quimper-Corentin en 1536. Il épousa *Catherine* de Kercadiou, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Yves*; 3. & 4. *Anne* & *Catherine*.

Jean le Gentil II. du nom, & *Marie* Geffroy, sa femme, sont qualifiés des titres de seigneur & dame de Louvinault & de Coatinon, dans un acte du 25 Avril 1587. Il partagea avec ses frere & sœurs, & eut de son mariage, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Louis*; 3. *Georges*, morts sans postérité; 4. *Michel*, chef de la branche des seigneurs de Kerleveu.

Jean le Gentil III. du nom, seigneur de Coatinon, transigea avec *Louis* & *Michel*, ses juvénieurs. Il épousa *Jeanne* de Herleguy, dont *Allain*, qui suit, & *Marie*, mariée à *Guillaume* l'Honoré, écuyer.

Allain le Gentil, seigneur de Coatinon, partagea avec *Marie* sa sœur, par acte du 2 Septembre 1610. Il épousa *Rose* de Rosmordac, fille de *Michel*, écuyer, seigneur dudit lieu, & d'*Isabeau* le Jeune, dont, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Michel*, rapporté après son frere aîné; 3. *Tanneguy*, seigneur de Penevau.

Jacques le Gentil, seigneur de Coatinon & de Rosmordac, partagea le 2 Octobre 1647. avec *Michel* & *Tanneguy*, ses juvénieurs. Il fut déclaré issu d'une ancienne extraction, noble conjointement avec *Tanneguy*, son frere, & *Corentin*, son neveu, fils de Michel, & maintenus

Digitized by Google

dans leur nobleſſe par arrêt du 30 Août 1669. de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe de Bretagne. Il épouſa *Mauricette* de Roeuc, fille de *Jean*, marquis dudit lieu, & d'*Anne* de Carné, dont *Allain*, qui ſuit.

Allain le Gentil, ſeigneur de Roſmordac & de Coatinon, épouſa le 2 Juillet 1687. *Barbe* le Bigre, dame de la Villefredur & autres lieux, fille de *Philippe*, chevalier, & de *Catherine* de Bobilly, dont,

Yves-René le Gentil, ſeigneur de Roſmordac & de Coatinon, chevalier de Saint Lazare en 1728, il a continué la branche aînée de Roſmordac & de Coatinon.

Michel le Gentil, ſecond fils d'*Allain*, & de *Roſe* de Roſmordac, épouſa *Marie* Thoulhoau, dont,

Correntin le Gentil, ſeigneur de Termené. Il fut déclaré, comme on l'a dit ci-deſſus, avec ſon oncle *Jacques*, iſſu d'ancienne & noble extraction, par arrêt du 30 Août 1669. Il épouſa *Laurence* de Bourdas, laquelle étant devenue veuve, ſe remaria à *N.*..... de Sanſon, ſieur de Chatelais. Elle eut de ſon premier mariage,

Guy le Gentil I. du nom, ſeigneur de la Barbinais, commiſſaire général de la Marine. Il épouſa en premieres noces *Louiſe* le Bec de Flubert, & en ſecondes noces, le 8 Mai 1727. *Marie-Thérèſe* Fournier. Les enfans du premier lit ſont, 1. *Céſar-Hippolite* le Gentil de Poulers; 2. *Jean-Baptiſte-Henri* le Gentil de Villebriant, marié à *Laurence* Sanſon, ſa couſine, dont eſt né un fils; 3. *Pierre-Laurent*, dit le chevalier le Gentil, capitaine d'une compagnie franche de la Marine. Les enfans du ſecond lit ſont *Guy*, qui ſuit; & *Jean-Jacques*, mort ſans enfans.

Guy le Gentil II. du nom, marquis de Paroy, d'Auxence & des Tillieres, officier au régiment des Gardes Françoiſes, né le 20 Juillet 1728. obtint l'érection de la terre de Paroy en marquiſat, par lettres de 1754. enregiſtrées en la Chambre des Comptes en 1755. Il a épouſé par contrat du 13 Septembre 1749. *Louiſe-Eliſabeth* de Rigaud de Vaudreuil, fille de *Louis-Philippe*, comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, & grand-croix de l'ordre de Saint Louis, & de *Catherine-Eliſabeth* le Moine de Serigny. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Jean-Philippe-Guy* le Gentil, dit le marquis de Paroy, né le 30 Avril 1750.

2. *Louis-Jean-Marie*, dit le baron de Paroy, né le 30 Avril 1751.

3. *Céſar-Hippolite-Joſeph*, dit le chevalier de Paroy, né le 10 Avril 1752.

4. *Guyonne-Emilie* le Gentil, née le 3 Janvier 1754.

Branche des ſeigneurs de Kerleveu.

Michel le Gentil, fils de *Jean* II. du nom, & de *Marie* Geffroy, ſeigneur de Kerleveu, fut partagé avec *Louis* le Gentil, ſon frere, par *Jean*, leur aîné, le 25 Avril 1587. Il épouſa *Anne* de Thyvarec, dont,

Yves le Gentil, ſeigneur de Kerleveu, marié à *Françoiſe* le Roux, dont,

Olivier le Gentil, ſeigneur de Kerleveu, maintenu dans ſa

Digitized by Google

noblesse & déclaré noble d'ancienne extraction le 27 Octobre 1670. par arrêt de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse dans le duché de Bretagne.

GENTIL, sieur de Monperreux, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte : *d'azur, à un dragon volant d'or, lampassé de gueules.*

GENYS (Saint), en basse Normandie : Famille confirmée dans sa noblesse en 1667. qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un chêne de même en pointe.*

GEORGES D'OLLIERES : *Tome II. p.* 185. *col.* 2. *après* les armes, *ajoutez* en *à lined* ce qui suit :

La maison de Georges d'Ollieres, habituée à Marseille, est une branche de celle du même nom, établie à Vienne en Autriche, illustre par les grands fiefs qu'elle a possédés, & les charges dont elle a été revêtue. Le certificat qu'elle produit, selon l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, est signé par les ambassadeurs des archiducs *Mathieu* & *Maximilien* d'Autriche, & par un si grand nombre de seigneurs, qu'il ne sçauroit être révoqué en doute.

Elzéar de Georges, secrétaire du roi Louis III. d'Anjou, comte de Provence, est le premier de cette famille connu en Provence. Il est qualifié dans plusieurs actes originaux de *nobilis quondam vir.*

Jean-François de Georges d'Ollieres de Huminy, mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, tué devant Prague le 29 Juillet 1742. avoit épousé le 12 Février 1724. *Catherine* de Clermont-Gessan, de laquelle il a laissé trois fils, dont l'aîné a été nommé *Jean-Louis-Antoine* au baptême. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.* p. 467.

GEORGES DE VERAC : *Tome II. p.* 186. *col.* 1. *lisez*, GEORGES DE VERAC (Saint), & *ajoutez* : Grande maison en basse Marche, dont un archevêque de Lyon. Sa branche subsiste, & celle des marquis de Verac, vicomtes de Bresse, qui *écartelent* de Rochechouart dans leurs armes.

GEORGES, écuyer, seigneur de Mitois, en Normandie, élection de Falaise.

Porte : *de gueules, à trois besans d'or*, 2 & 1.

GERARD, en Provence : *Gaspard* Gerard, reçu conseiller secrétaire du Roi, près la Cour des Comptes de Provence le premier Avril 1698. mourut revêtu de sa charge le premier Mars 1715. & laissa de sa femme un fils, nommé *Jean-Pierre* Gerard, marié à *Magdelene* de Loth, de la ville de Manosque, dont,

1. *Joseph-Paul-François* Gerard, capitaine au régiment de Limousin, tué en 1747. devant Berg-op Zoom, après avoir servi pendant quinze ans.

2. *Jean-Pierre-Gaspard*, capitaine au régiment de la Vieille Marine.

3. *Bernardin-Auguste*, officier de vaisseaux au département de Toulon.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois chevrons d'azur, renversés en fasce, accompagnée de trois roses d'argent*, 2 *en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.* p. 468.

GERENTE,

Digitized by Google

GERENTE, ou JERENTE : Cette maiſon eſt plus ancienne en Provence qu'en Bourgogne, d'où l'abbé Robert la fait ſortir. Il eſt fait mention de ceux de cette famille dans les Cartulaires des premieres Croiſades, pendant leſquelles Gerente de Jerente commandoit une compagnie de Croiſés. *Guillaume* de Gerente étoit à la tête d'une autre compagnie, & ſe diſtingua contre les Infideles. Depuis ces gentilshommes Croiſés, le nom de Gerente eſt connu en Provence. Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p. 469. & ſuiv.*

I. La filiation ſuivie de cette maiſon, ſuivant des titres originaux, commence à *Gantelme* de Gerente, établi à Siſteron, député en l'an 1352. vers la reine *Jeanne*, comteſſe de Provence, pour la ſupplier de ne jamais aliéner ſes Etats. Il ſe retira à Aix, où il fit bâtir une partie de l'égliſe des Freres Prêcheurs. Il eut de *Jeanne* d'Allamanon, ſon épouſe, 1. *Guigonet*, qui ſuit; 2. & 3. *Jean-Marie*, & *Jacques*, tous deux reçus chevaliers de Rhodes; 4. *Thomas*, évêque de Graſſe, depuis 1382. juſqu'en 1390.

II. *Guigonet* de Gerente, ſeigneur de Montclar, &c. ſurnommé *le Grand*, ſecrétaire rational de la Chambre des Comptes en 1366. avocat & procureur général en 1378. maître rational en 1380. fut gouverneur de Lyon, & lieutenant général en Provence. Il teſta en 1401. & laiſſa d'*Alemane* de Fabriciis, ſa femme, un fils, nommé *Balthaſard*, qui ſuit.

III. *Balthaſard* de Gerente, ſeigneur de Montclar, &c. maître d'hôtel du roi *René* par lettres du 8 Juillet 1437. teſta le 9 Juin 1438. Il eut de *Delphine* de Pontevès, fille de *Berenger*, coſeigneur de Lambeſt, *Elzéar* & *Guigonet*, qui firent tige: celle d'*Elzéar* ſe termina en la perſonne de *Jeanne* de Gerente, baronne de Montclar, alliée à *François* d'Aſtouaud.

IV. *Guigonet* de Gerente II. du nom, baron de Senas, chambellan du roi *René*, gouverneur du château de Salon, marié à *Eléonore* de Guiramand, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline* d'Iſnard, teſta en 1477 Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Thomas*, rapporté après ſon frere aîné; 3. *Balthaſard*, auteur de la branche des ſeigneurs de la Bruyere; 4. *Fouquet*, auteur des ſeigneurs de Venelles & de Carri; 5. *Delphine*, mariée à *Pierre* d'Iſnard.

V. *Jean* de Gerente, baron de Senas, &c. chancelier de Provence en 1479. ambaſſadeur de Charles III. dernier comte du pays, vers le Pape en 1480. grand ſénéchal du roi Louis XI. épouſa *Laurence* d'Iſnard, dont il n'eut point d'enfans.

VI. *Thomas* de Gerente, frere puîné de *Jean*, ſeigneur de Senas, maître d'hôtel du même roi Louis XI. gouverneur du château d'Orgon & d'Aigalieres, marié à *Louiſe* de Glandevès, fille d'*Helion*, & de *Marguerite* de Villemurs. Il en eut, 1. *Balthaſard* de Gerente, ſucceſſivement évêque de Vence en 1531. & de Saint Flour en 1541. puis archevêque d'Embrun en 1553. premier préſident de la Cour des maîtres rationaux le 28 Mars 1517. juſqu'en 1554. 2. *Claude*, baron de Senas, conſeiller au

Digitized by Google

Parlement en 1512. marié deux fois, ſans avoir d'enfans mâles; 3. *François*, qui ſuit; 4. *Marguerite* de Gerente, mariée en l'année 1505. à *René* de Caſtillon, baron d'Aubagnes & de Baynes.

VII. *François* de Gerente, baron de Senas, &c. conſeiller au Parlement de Toulouſe, premier préſident des maîtres rationaux, & de la Cour rigoureuſe d'Aix en 1512. épouſa en l'année 1522. *Marie* de Caſtelane, fille de *Louis*, ſeigneur d'Eſparton, & de *Louiſe* Prohane, dont,

VIII. *Balthaſard* de Gerente, baron de Senas, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel, capitaine de douze compagnies d'Infanterie, & chef des Calviniſtes de Provence, épouſa en 1546. *Iſabelle* d'Agoult, fille de *Balthaſard*, & de *Sybille* de Pontevès, dont, 1. *Balthaſard* II. du nom, tué avec lui devant Saint Michel d'Ardeche, près le Pont-Saint-Eſprit; 2. *François*, baron de Senas, marié l'an 1573. à *Aimare* d'Albertas-Gemenos, tué au ſiége de Menerbe en 1574. 3. *Claude*, qui ſuit; 4. & 5. *Louiſe* & *Iſabelle*, deux filles mariées.

IX. *Claude* de Gerente, baron de Senas, &c. tué au ſiége de Salon, avoit épouſé en 1578. *Marguerite* de Bermond de Bouzane, fille de *Louis*, & de *Gaſparde* de Beauvezet, dont, 1. *François*, tué pendant la guerre de la Ligue; 2. *Charles*, tué dans un combat particulier, laiſſant de *Marguerite* d'Agoult de Seillans, *Magdelene* de Gerente, mariée à *Sextius* d'Eſcalis, baron d'Anſouis; 3. *Balthaſard*, qui ſuit; 4. *Théophile*, marié ſans enfans à *N.* . . . . de Vintimille du Luc.

X. *Balthaſard* de Gerente, baron de Senas, terre érigée en marquiſat en 1642. épouſa en premieres noces en 1603. *Anne* de Sade-la-Goy; en ſecondes, *Juſtine* du Puy de Montbrun, fille de *Charles*, & de *Lucrece* de la Tour de Gouvernet. Il eut du premier lit, 1. *Magdelene* de Gerente, mariée à *Jacques* d'Aſtouaud, ſon couſin germain; & du ſecond lit, 2. *Charles*, qui ſuit; 3. *Magdelene* de Gerente, épouſe de *Céſar* de Gaillard de Longjumeau.

XI. *Charles* de Gerente, marquis de Senas, &c. épouſa en premieres noces *Marie* l'Huillier, fille de *Geoffroy*, intendant en Provence, & de *Marie* de Vatan; en ſecondes, *Marguerite* de Montaigu, fille de *Louis*, ſeigneur de la Palun, & de *Marguerite* de Vincens de Cauſans. Du premier lit naquit *Geoffroy-Alexandre* de Gerente, marquis d'Orgeval, qui de *Magdelene-Eliſabeth* l'Allier de la Tour, niece du maréchal d'Eſtrade, a laiſſé,

XII. *Alexandre-Balthaſard* de Gerente, marquis d'Orgeval, marié en Dauphiné à *Eliſabeth* Rambault de Saint Maurice, dont il avoit en 1733. des enfans, entr'autres, *Françoiſe-Eliſabeth*, mariée le premier Février 1753. à *Laurent* Grimod de la Raymere, fermier général.

XIII. *Joſeph* de Gerente, iſſu du ſecond mariage de *Charles*, épouſa à Avignon en l'an 1711. *Eliſabeth* le Blanc, dont,

XIV. *Louis-Joſeph* de Gerente, marquis de Senas; & trois filles, l'une religieuſe à Avignon, l'autre mariée à Dom *Valentin*

Digitized by Google

de la Croix, lieutenant général des armées du roi d'Eſpagne, & la troiſieme non établie.

Branche des ſeigneurs de la Bruyere.

V. *Balthaſard* de Gerente, troiſieme fils de *Guigonet* II. du nom, & d'*Eléonore* de Guiramand de la Durane, épouſa à Avignon en 1480. *Michelle* de Cabaſſole, fille de *Jean*, & de *Gabrielle* de Venaſque, dont *Arnaud*, qui ſuit, & *Fouquet*, qui fut chevalier de Rhodes en 1516.

VI. *Arnaud* de Gerente, ſeigneur de la Bruyere, élu ſept fois premier conſul d'Avignon, épouſa en 1522. *Magdelene* de Merles, fille de *François*, ſeigneur de Beauchamp, & d'*Hélene* de Cambis, dont *Jean-Baptiſte*, qui ſuit, & *Louis*, chanoine de Notre-Dame des Dons à Avignon.

VII. *Jean-Baptiſte* de Gerente, ſeigneur de la Bruyere, chevalier de l'ordre du Pape, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & gouverneur de Château-Renard en 1574. épouſa par contrat du 30 Novembre 1552. *Suſanne* de Gerente, ſa parente, dame en partie de Cabanes, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte en 1569. mort grand prieur de Saint Gilles; 3. *Balthaſard*, chevalier du même ordre; 4. *Laudune*, épouſe de *Feraud* d'Eiguiſier, ſeigneur de Cornillons; 5. *Blanche*, mariée en premieres noces à *Etienne* du Puget, conſeiller au Parlement; en ſecondes, à *Jean* de Renau, ſeigneur d'Alene, & en troiſiemes, à *François* d'Etienne, ſeigneur de Villemus, & autres lieux.

VIII. *François* de Gerente, ſeigneur de Cabanes & de la Bruyere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX. marié deux fois; en premieres noces à *N.*..... de Fortia, & en ſecondes noces en 1612. à *Anne* de Pol, fille de *Gabriel*, & d'*Eliſabeth* de Fougaſſe-la-Bartalaſſe, eut du dernier mariage, 1. *François* II. qui ſuit; 2. & 3. *Louis-Jean-Baptiſte* & *Claude*, reçus chevaliers de Malte.

IX. *François* de Gerente II. du nom, ſeigneur de la Bruyere, &c. lieutenant colonel de Cavalerie, gouverneur de Caderouſſe, épouſa par contrat du 10 Septembre 1637. *Magdelene* de Merles, fille de *François*, & de *Marguerite* de Quiqueran-Ventabren, dont, 1. *Louis-Balthaſard*, qui ſuit; 2. *Henri*; 3. *Louis*; 4. *Gabriel*; 5. *François*, tous les quatre reçus chevaliers de Malte.

X. *Louis-Balthaſard* de Gerente, comte de Cabanes & de la Bruyere, élu premier conſul d'Aix, procureur du pays en 1688. mort à Carpentras en 1728. marié en 1673. a *Magdelene* de Blegiers, fille d'*Eſprit*, & de *Victoire* Galery, eut pour enfans, 1. *Charles-François-Victor*, qui ſuit; 2. *Thomas-Dominique*, reçu chevalier de Malte en 1711. 3. *Joſeph-François*, chanoine de l'égliſe de Carpentras; 4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Jean-Baptiſte* de Serre, ſeigneur de la Marine.

XI. *Charles-François-Victor* de Gerente, ſeigneur de la Bruyere, gouverneur pour le Pape du lieu, pont & château de Sorgues, élu premier conſul d'Aix

Digitized by Google

en 1706. syndic de la Nobleſſe du pays en 1719. marié en 1699. à *Marie-Thérese* de Gerente, ſa parente, ſortie de la branche des ſeigneurs de Venelles éteinte, eut pour enfans, 1. *Antoine-Balthaſard*, qui ſuit; 2. *Louis-Sextius* de Gerente, chanoine de l'abbaye ſécularisée de Marſeille, évêque de Digne, abbé de Lerins & de Saint Vandrille, puis évêque d'Orléans en 1758. & ayant la feuille des bénéfices; il naquit pendant le conſulat de ſon pere, & eut pour parreins meſſieurs les conſuls d'Aix, procureurs du pays; 3. *N.*..... de Gerente, thréſorier de l'abbaye de Saint Victor; 4. *Lazare*, archidiacre de l'égliſe de Carpentras; 5. & 6. deux garçons, reçus chevaliers de Malte; 7. *Joſeph*, chanoine de l'égliſe major de Marſeille; 8. *Marie-Félicité*, mariée ſans enfans à *Paul* de Felix de Greffet, ſeigneur de la Ferretiere.

XII. *Antoine-Balthaſard* de Gerente, ſeigneur de la Bruyere, &c. né en 1703. épouſa à Toulouſe *N.*..... de Marguerit, morte ſans poſtérité.

Les armes : *d'or, au ſautoir ou à la croix de Saint André de gueules.*

GERENTON, ou GIRENTON, en Provence : Ancienne nobleſſe qui porte pour armes : *d'or, au chevron de ſable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules, au chef d'or, chargé de trois autres étoiles de gueules, toutes quatre à ſept raies.*

Cette famille eſt originaire du duché de Champſaur, diocèſe de Gap en Dauphiné, d'où elle paſſa à Carpentras ſur la fin du quatorzieme ſiécle.

Raimbault Gaultier, clerc de l'égliſe de Gap, eſt le plus ancien de cette famille, dont on ait connoiſſance. Il ſouſcrivit la chartre par laquelle *Laugier* II. du nom, évêque de Gap, confirma la fondation de la Chartreuſe de Dourbon en 1116. Vers la fin du ſiécle ſuivant, on trouve un *Pierre* Gaultier, commandeur d'Aix, préſent à une tranſaction paſſée entre *Guillaume* le jeune, comte de Forcalquier, & *Odin*, grand prieur de Saint Gilles en 1280. *Nicolas* de Gaultier prêta hommage à *Humbert* I. dauphin de Viennois, pour les biens qu'il poſſédoit dans ſon duché de Champſaur en 1294. *Hugonin*, ſon fils, rendit le même hommage le 12 Décembre 1319. & laiſſa, entr'autres enfans, *Jean* de Gaultier, marié en 1370. à *Catherine* de Girenton, iſſue d'une maiſon noble & ancienne du Dauphiné. C'eſt depuis cette alliance que la famille de Gaultier a ajouté à ſon nom celui de Girenton, dont elle porte les armes.

Antoine Gaultier de Girenton ſortit de ce mariage, & ſe retira à Carpentras, à cauſe de l'alliance qu'il y fit en 1396. avec *Blanche* de Villeneuve. Il en eut,

Charles Gaultier de Girenton, marié vers l'an 1428. à *Delphine* de Fargis, ou Farges de Budos, dont, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Antoine*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Mâcon, châtelain de l'iſle de Rhodes, ſous le grand-maître *Pierre* d'Aubuſſon, qui l'envoya dans l'armée de Mahomet II. pour quelque négociation le 26 Juillet 1480. dit l'abbé de Vertot, *Hiſt. de Malte*, *p.* 156.

Digitized by Google

Guillaume Gaultier de Girenton, marié par contrat du 30 Décembre 1508. à *Marthe* de Raphaelis, fille d'*Elzéar*, & de *Jeanne* de Gaſtar, en eut pluſieurs enfans, mentionnés dans ſon teſtament du 13 Janvier 1555.

Charles de Gaultier, habitué à Marſeille, continua la poſtérité de la branche aînée, terminée en la perſonne d'*Alexandre* Gaultier de Girenton, ſeigneur de Châteauneuf, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne* de Riquety, dame de Negreoux & de Saint Auquille.

Pierre, frere de *Charles*, né en 1535. marié le 21 Janvier 1574. à *Jeanne* Javelly, eut, entr'autres enfans, *Jacques*, qui ſuit, & *Louiſe*, femme de *Paul* de Soubiras.

Jacques Gaultier de Girenton, ſeigneur de Coſtebrune, &c. ſervit long-temps dans les armées du Roi, & épouſa par contrat paſſé à Carpentras en 1618. *Catherine* de Jouffret, iſſue des ſeigneurs de Fonture, dont, 1. *Pierre*, mort dans l'état eccléſiaſtique; 2. *Paul*, officier au régiment des Gardes Françoiſes; 3. *Jacques-Joſeph*, qui ſuit; 4. *Joſeph-Louis*, mort officier de vaiſſeaux du Roi au département de Toulon; 5. 6. & 7. trois filles religieuſes.

Jacques-Joſeph de Girenton, ſeigneur de Coſtebrune, &c. capitaine au régiment Royal, Infanterie, ſe maria le 28 Août 1664. à *Marguerite-Françoiſe* d'Inguinbert, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* de Serre de Montercier, baronne de Theze au Gapençois. Il teſta en 1704. & eut pour enfans, 1. *Alexandre*, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie, marié ſans enfans à *Florence* de Baſta, marquiſe de Monſtron, née comteſſe du Saint Empire; 2. *Jacques*, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaiſſeaux de haut-bord au département de Toulon, ſyndic de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin en 1738. il fut chargé par la Cour, avec M. de Bondeville, du bombardement de Tripoly, & il n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Charlotte* de Roubaud; 3. *Jean-Charles*, qui ſuit; 4. *François*, chevalier de Saint Louis, capitaine major du régiment de Saint Simon, nommé lieutenant de Roi de la ville & du château de Blaye en 1723. 5. *Joſeph-Antoine*, ſeigneur de Saint Valier, auſſi capitaine de vaiſſeaux de haut-bord au département de Toulon en 1738. 6. & 7. deux filles, l'une mariée, & l'autre morte ſans alliance. Ce fut en récompenſe des ſervices de ces cinq freres que le Roi érigea en marquiſat la terre & ſeigneurie de Châteauneuf-le-Rouge, par lettres patentes données à Paris au mois de Novembre de l'année 1723.

Jean-Charles Gaultier de Girenton, marquis de Châteauneuf-le-Rouge, lieutenant colonel au régiment de Saint Simon, Infanterie, ſe diſtingua en pluſieurs occaſions. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 20 Février 1734. maréchal de camp le 24 Février 1738. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, avec penſion de trois mille livres le 5 Juin 1739. Il fut nommé un des trois maréchaux de camp envoyés à l'expédition de l'iſle de Corſe. Il a laiſſé des enfans de ſa femme,

Digitized by Google

Marie-Gabrielle de Glandevès, fille de *Joſeph-François*, & de *Marguerite* d'Albertas de Gemenos.

Conſultez, ſur cette maiſon, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 479. *Gallia Chriſtiana*; l'*Hiſtoire de la ville de Manoſque*, par le P. Colomby, Jéſuite, *Liv. III. p.* 294. Chorrier, *État du Dauphiné*; l'abbé de Vertot, *Hiſtoire de Malte*, *article du grand-maître d'Aubuſſon*; Médéric, *Relation du ſiége de Rhodes*, *p.* 67. Fantoni, *Hiſt. du comtat Venaiſſin & d'Avignon*, *&c.*

GERFROY D'ANTRECHAUX-D'ARENES, de la ville d'Hieres en Provence.

Joſeph de Gerfroy, conſeiller au Parlement de Provence le 5 Janvier 1715, n'a de ſon mariage avec *N.* . . . . . de Pierre de Laurens, qu'une fille, mariée à *Alphonſe* de Fortia, marquis de Piles, de la ville de Marſeille.

Les armes : *parti de ſinople, au chevron d'argent, cotelé & bourlé de même; d'autre, parti d'or, à l'aigle de ſable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 480.

GERINI : Ancienne nobleſſe d'Italie, qui a formé une branche établie en Provence. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

Jean-Jacques de Gerin, lieutenant général, civil & criminel de l'Amirauté de France, au ſiége de Toulon, le 26 Mai 1696. & lieutenant de l'Amirauté des mers du Levant, au ſiége de Marſeille, le 19 Décembre 1713. fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 5 Juin 1723.

Les armes ſont : *de gueules, à trois chaînes d'or, poſées en bande, & un chef auſſi d'or, chargé d'un cor de chaſſe, lié de gueules.* Cimier : *une aigle à deux têtes d'azur.* Deviſe : *cœlum, non animum malo.*

GERMAIN (de Saint), écuyer, ſieur de Rouveron, en Normandie, élection de Vire : Ancienne nobleſſe alliée aux Turgot, aux la Bazoche & aux de Farcy, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois beſans de même*, 2 & 1.

GERMAIN, écuyer, ſeigneur du Pots & de la Hediere, même province, élection de Falaiſe : Ancienne nobleſſe, dont les armes ſont : *de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

GERMOLES : Famille du Mâconnois, qui porte pour armes : *de gueules, à trois beſans d'argent*, 2 & 1.

GERVAIN : Famille maintenue dans ſon ancienne nobleſſe en 1667. & 1703. Elle remonte à *Pierre* Gervain, ſeigneur de Roquepiquet, en Agénois, capitaine de la ville de Montclar en 1492. qui épouſa en 1491. *Marie* de Cours. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 262.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, poſées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

GERVAIS : Après ce mot *Tome II. p.* 189. *col.* 2. *ajoutez*, en Bretagne : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

GERVASI : Famille originaire du Milanez, qui s'établit dans le Dauphiné, dont une branche ſubſiſte à Paris & l'autre en Provence. Voyez le *Nouvel*

Digitized by Google

Armorial de cette Province, *Tome I. p.* 483.

Les armes : *d'or, à la croix de ſable, accompagnée de quatre roſes de gueules.*

GESTART DE VALVILLE : Famille établie à Paris & en Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.* qui porte pour armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, accompagné de quatre flammes.*

GESVES : Seigneurie dans le comté de Namur, érigée en baronnie par lettres du roi d'Eſpagne, en date du 19 Avril 1649. enregiſtrées à Lille en faveur & en conſidération des ſervices de *Louis-François* Verreyckhen, chevalier, baron de Bonlez, ſeigneur du Sart, &c. *Tab. Généal. & Hiſt. Part. V. p.* 382.

GESVRES : *Tome II. p.* 189. *col.* 2. *lig.* 41. *après* grand-pere du duc de Geſvres, *ajoutez*, gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, mort dans le courant de l'année 1756.

GHISTELLES : *Tome II. p.* 190. *col.* 1. *lig.* 24. *après* ce mot, *ajoutez* : Il y a du nom de Ghiſtelles les marquis de Saint Floris, qui portent : *de gueules, au chevron d'hermines.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & le *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 234. au mot SAINT FLORIS.

GIBOT, en Anjou : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1667. 1697. & 1714. Elle remonte à *Jean* Gibot, ſeigneur de la Periniere, dans le diocèſe d'Angers, qui vivoit en 1459. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 264.

Les armes ſont : *d'argent, à un léopard de ſable.*

GIEF : *Tome II. p.* 190. *col.* 2. *liſez*, GIEN.

Ibid. lig. 44. Climchamp, *liſez*, Limchamp.

GIFFART : Trois différentes provinces conteſtent l'origine de la maiſon des Giffarts, dont la comté de Buckingham, en Angleterre, qui compoſe la dixieme partie du royaume des Merciens, en eſt une ; la Bretagne eſt l'autre, & la Normandie la troiſieme.

Il eſt véritable que ce nom eſt très-ancien, n'ayant pas toutefois ſa premiere ſource en Angleterre, comme l'ont publié les Auteurs de cette Nation en parlant de *Gautier* Giffart, de *Guillaume*, *Oſbert*, *Jean*, *André* & *Georges* Giffart, ſous divers regnes.

Auguſtin Dupas, religieux de Saint Dominique, dans les généalogies des maiſons Bretonnes, fait deſcendre cette famille de *Robert* Giffart, frere de *Henri*, baron de Fougeres, & d'*Amicie*, ſon épouſe, fille de *Richard*, petit-fils de *Geoffroy*, bâtard de *Richard* I. du nom, duc de Normandie : mais les autres Auteurs, qui en parlent avec plus de certitude, lui donnent pour tige très-conſtante *Oſbert*, ſeigneur de Bollebec, en Normandie, & *Ameline*, ſa femme, ſœur de *Gonnor*, épouſe de *Richard* I. duc de Normandie.

Les armes de cette maiſon ſont différentes, ſelon les diverſes branches. Celles des Giffart en Angleterre ſont : *de gueules, à trois lions léopardés d'argent, paſſans l'un ſur l'autre.* Celles de Longueville en Normandie ſont : *d'or, à l'aigle de gueules* ; & celles d'Arques ſont : *de gueules,*

Digitized by Google

à la bande d'or, accompagnée de ſix beſans de même.

Oſbert, ſeigneur de Bollebec, en Caux, chef & tige de cette maiſon, épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, *Ameline*, ſœur de *Gonnor*, ducheſſe de Normandie. Il mourut vers l'an 1063, laiſſant deux garçons; ſçavoir, 1. *Gautier*, qui ſuit, 2. *Godefroy* Giffart, ſeigneur d'Arques, auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

Gautier Giffart, ſire de Bollebec & de Longueville, fonda le prieuré de Saint Michel de Bollebec l'an 1079. Il épouſa *N.*... Flaittel, ſœur de *Baſilie* Flaittel, & fille de *Richard* Flaittel, chevalier, dont il eut deux garçons & une fille, qui furent, 1. *Gautier*, mentionné ci-après; 2. *Guillaume* Giffart, évêque de Winton, chancelier d'Angleterre en l'an 1100. 3. *Rohais* Giffart, femme, comme nous l'avons dit ci-devant, de *Richard*, ſire de Clere & de Bienfaite.

Gautier Giffart II. du nom, comte de Buckingham, ſire de Longueville & de Bollebec, & qu'*Odericus Vitalis* nomme baron généreux, mourut en Angleterre l'an 1102. Il fut fondateur du prieuré de Longueville, & épouſa *Agnès* de Ribothmont, fille d'*Anſelme*, ſeigneur de Ribothmont, de laquelle il eut un garçon & une fille, qui furent, 1. *Gautier*, qui ſuit; 2. *Iſabelle* Giffart, femme du châtelain de Giſors.

Gautier Giffart III. du nom, comte de Buckingham & de Longueville en 1119. & 1142. laiſſa trois fils, qui furent, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Hugues* Giffart, chevalier en 1171. 3. *Richard* Giffart, chevalier en 1176.

Guillaume Giffart I. du nom, comte de Buckingham & de Longueville, vivoit l'an 1173. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

Guillaume Giffart II. du nom, comte de Buckingham & de Longueville en 1212. & 1224. Ce fut ſur lui que le roi Philippe-Auguſte confiſqua le comté de Longueville, pour avoir tenu le parti des Anglois. Il épouſa une femme, nommée *Petronille*, dont il eut quatre garçons; ſçavoir, 1. *Guillaume* Giffart, comte de Buckingham, auteur de la branche des comtes de ce nom en Angleterre; 2. *Renaud* Giffart, conſeiller du roi Philippe le Hardi en 1287. 3. *Geoffroy*, qui ſuit; 4. *Robert* Giffart, chevalier, mentionné dans le Chartulaire de l'abbaye de Sainte Melaine de Rennes.

Geoffroy Giffart, dit *Berthelin*, ſeigneur du Pleſſis-Giffart, chevalier, mourut l'an 1291. laiſſant auſſi quatre garçons, qui furent, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Robert* Giffart, chevalier, mort ſans hoirs; 3. *Jean* Giffart, chevalier, compris dans les regiſtres de la Chambre des Comptes ès années 1338. & 1352. 4. *Alain* Giffart, ſeigneur de la Roche, auteur de la branche de la Roche-Giffart, rapportée ci après.

Guillaume Giffart, ſeigneur du Pleſſis-Giffart, chevalier, mourut l'an 1361. & eut pour fils & ſucceſſeur,

Geoffroy Giffart II. du nom, ſeigneur du Pleſſis-Giffart, chevalier en l'an 1377, lequel fut pere de

Jean Giffart, ſeigneur du Pleſſis-Giffart & de Faye, chevalier, mentionné dans les arrêts de l'Echiquier ès années 1391. &

Digitized by Google

1403. Il épouſa *Guillemette* de Ruault, fille de *Guillaume* de Ruault, chevalier, de laquelle il eut deux garçons, qui furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Guillaume* Giffart, chevalier, qui ſe trouva aux Etats de Bretagne l'an 1420. & enſuite accompagna *Artus*, duc de Bretagne, comte de Richemont, quand il vint recevoir l'épée de connétable de France en l'an 1425. où le roi Charles VII. le retint pour être ſon chambellan.

Jean Giffart II. du nom, ſeigneur du Pleſſis-Giffart, chevalier, fut créé chambellan de Jean VI. duc de Bretagne, en l'an 1444. Il épouſa *Antoinette* de Cheveigné, fille de *Jean* de Cheveigné, ſeigneur du Pleſſis de Couefme, & de *Jeanne* de Bintin, ſon épouſe, dont il eut deux fils, qui furent, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *Barnabé* Giffart, chevalier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes en 1473. marié deux fois; il épouſa en premieres noces *Marie* Coupu, dame de Loncelle, & en ſecondes noces *Marie* de Marcillé.

Olivier Giffart, ſeigneur du Pleſſis-Giffart & de Fretay, capitaine de Fougeres en 1440. ſe trouva du vivant de ſon pere au ſiége de Caſtillon, où fut tué le fameux mylord Talebot, en l'an 1453. Il épouſa en 1471. *Pleſon*, dame de la Marzeliere, Fretté & Pavré, fille de *Pierre*, ſeigneur de la Marzeliere, & de *Hamette* de Bois-Hamont, ſon épouſe. De ce mariage ſortit un fils, qui ſuit.

Artus Giffart, ſeigneur de la Marzeliere, fut celui qui prit le nom & les armes de la Marzeliere, quoique toutes les marques de nobleſſe qu'il quittoit fuſſent plus anciennes & plus illuſtres que celles qu'il prenoit de nouveau; ſes armes ſont: *de ſable, à trois fleurs de lys d'argent*, 2 & 1. Il épouſa *Marie*, dame de Berneen, & mourut en l'an 1488. laiſſant deux fils; ſçavoir, 1. *Pierre*, ſeigneur de la Marzeliere, mort ſans enfans de *Marguerite* de Coetmen, ſon épouſe; 2. *Renaud*, qui ſuit.

Renaud, ſeigneur de la Marzeliere, capitaine d'une compagnie de l'arriere-ban de Bretagne en 1524. eut deux femmes; la premiere fut *Jeanne* de Brambeat, dame dudit lieu & de la Perraye, & la ſeconde, *Gillette* de Pontrouant, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere ſortirent *Pierre*, qui ſuit, & *Catherine* de la Marzeliere, femme de *Gohier* de Champagné, ſeigneur de la Montagne, fils de *Jean*, ſeigneur de Champagné.

Pierre II. du nom, ſeigneur de la Marzeliere, fut auſſi marié deux fois; la premiere fut avec *Annette* de Bois-Hamont, dont il n'eut point d'enfans; la ſeconde fois en l'an 1554. fut avec *Françoiſe* de Porcon, dame de Bonne-Fontaine, fille de *Gilles*, ſeigneur de Porcon, qui lui donna un garçon & quatre filles, qui furent, 1. *Renaud*, qui ſuit; 2. *Charlotte* de la Marzeliere, femme de *Guy*, ſeigneur de Scepeaux; 3. *Eſther* de la Marzeliere, femme de *Raoul* de Romillé, ſeigneur d'Ardenne, fils de *Georges* de Romillé, ſeigneur d'Ardenne & autres lieux, & de *Renée* de Montecler, ſon épouſe; 4. *Françoiſe* de la Marzeliere, femme de *François* de la Boiſſiere, ſeigneur de la Foſſe aux Loups; 5. *Rolande* de la

Digitized by Google

Marzeliere, femme de *Robert* de la Bigne, ſeigneur de Lamboſne & de Brucourt, fils de *Robert* de la Bigne, ſeigneur deſdits lieux, bailli de Mortain, & de *Marguerite* du Parc, ſon épouſe.

Renaud II. du nom, ſeigneur de la Marzeliere, épouſa en l'an 1567. *Marie* du Gué, dame dudit lieu & de Brielles, fille & héritiere de *Mathurin*, ſeigneur du Gué & de l'Angle, & d'*Olive* de Sévigné, ſon épouſe. De ce mariage ſortirent deux fils, qui furent, 1. *Renaud*, qui ſuit; 2. *François*, rapporté après ſon frere.

Renaud III. du nom, ſeigneur de la Marzeliere, gouverneur de Fougeres, épouſa *Anne* de Guemadeuc, veuve de *Touſſaint* de Beaumanoir, baron du Pont & de Roſtrenan; ce mariage ſe fit en l'an 1594. mais ayant eu querelle contre *Gabriel*, comte de Montgommery, il finit ſes jours en duel le Mardi-Gras de l'an 1604. ſans enfans, laiſſant pour héritier de ſes biens ſon frere puîné.

François, ſeigneur de la Marzeliere, fit ériger cette ſeigneurie en marquiſat par lettres de l'an 1619. Il eut pour femme *Françoiſe* de Harcourt, fille de *Pierre* de Harcourt, marquis de Beuvron, & de *Gillonne* de Matignon, ſon épouſe, dont il eut deux fils morts jeunes, & trois filles; ſçavoir, 1. *Françoiſe* de la Marzeliere, fille aînée & principale héritiere des biens de ſon pere, femme de *Malo*, marquis de Coetquen, comte de Combourg, gouverneur de Saint Malo, fils de *Louis*, marquis de Coetquen, & de *Henriette* d'Orléans, ſon épouſe; 2. *Gillonne* de la Marzeliere, femme de *René* du Maz, ſeigneur du Broſſay, fils de *Jean* du Maz, ſeigneur du Broſſay, & de *Charlotte* d'Ecvilliers, ſon épouſe; 3. *Renée* de la Marzeliere, femme de *René* du Bellay, comte de la Feuillée.

Branche des ſeigneurs de la Roche-Giffart.

Alain Giffart, ſeigneur de la Roche Giffart, quatrieme fils de *Geoffroy*, dit *Berthelin*, ſeigneur de Launay-Giffart, laiſſa deux filles, qui furent, 1. *Agace* Giffart, dame de la Roche-Giffart, femme de *Guillaume* de la Lande, ſeigneur de Pont-Renaud; 2. *Amicie* Giffart, femme de *Jean* Habel, chevalier.

Branche des ſeigneurs d'Arques.

Godefroy Giffart, ſeigneur d'Arques, deuxieme fils d'*Oſber* Giffart, ſeigneur de Bollebec, & d'*Ameline*, ſon épouſe, laiſſa deux fils, qui furent, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Goſle*, ou *Goſcelin* d'Arques, ſeigneur de Dieppe, vicomte de Rouen, lequel avec *Emmeline*, ſa femme, fonda les abbayes de Sainte Catherine de la Trinité du Mont & de Saint Amand de Rouen par l'avis de l'abbé Iſambart.

Guillaume Giffart, ſeigneur d'Arques, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, une fille, qui ſuit.

Mahaud d'Arques fut femme de *Guillaume*, ſire de Tancarville, chambellan de Normandie.

Les ſeigneurs de la Pierre-Giffart, proche de Saint Victor en Caux, & de Hanencourt, proche de Mantes, furent maintenus dans leur nobleſſe le 13

Digitized by Google

Août 1688. Ils portent encore ce nom, & ſe diſent ſortis de cette maiſon.

Leurs armes ſont : *à trois faſces ondées d'or, à la bande de gueules ſur le tout, chargée de trois lions d'or.* C'eſt ainſi que les portoient *Louis* de Giffart, chevalier, ſeigneur de la Pierre, de Saint Maclou, de Folleville, &c. lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances de ſa Maieſté, député pour la Nobleſſe aux Etats de Rouen en 1620. & un autre *Louis* de Giffart, reçu chevalier de Malte en 1640.

GIGAULT DE BELLEFONDS : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 191. qui eſt très-peu exact.

GIGAULT, chevalier, ſeigneur, marquis de Bellefonds, l'Iſle-Marie, Haineville, Branville, &c. Nobleſſe ancienne & des plus diſtinguées de la province de Normandie, ſoit par ſes alliances, ſoit par le grand nombre de perſonnes qu'elle a données, qui ſe ſont rendues recommandables, les unes dans l'Egliſe, les autres dans l'Etat. Outre le maréchal de Bellefonds, on y compte des lieutenans généraux, quantité de braves officiers, un archevêque de Paris, & pluſieurs abbeſſes, qui par la douceur, la ſageſſe & la prudence de leur gouvernement ont rendu leur nom célébre dans quantité de Monaſteres de l'ordre de Saint Benoît.

Hélion Gigault, qualifié du titre d'écuyer en 1489. épouſa *Jeanne* Graſſignone, fille de *Jean*, écuyer, ſeigneur de Bellefonds, en Berry, & de *Jacquette* du Bouez, qui lui apporta en dot la ſeigneurie de Bellefonds, nom que ſa poſtérité a ajouté à celui de Gigault.

Jean Gigault, l'un des cents gentilshommes de la maiſon du Roi, & maître d'hôtel de *François*, duc d'Alençon en 1574. fut marié trois fois. Il eut de ſa premiere femme, *Charlotte* de Voiſine, entr'autres enfans, *Jean* Gigault II. du nom, ſeigneur de Murennes, auteur de la branche aînée, & *Bernardin* Gigault, ſeigneur de Bellefonds, tige de la branche cadette, rapportée après celle de ſon aîné.

Jean Gigault II. du nom, eut pour deſcendans, *Charles* I. qui ſuit, & ſon frere, *Louis* Gigault, écuyer, ſeigneur de Marennes, mort au mois de Septembre 1686. commandant au château de Vincennes, & laiſſant d'*Agnès* de Préville, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée le 16 Juin 1657. 1. *Jacques* Gigault, ſeigneur de Marennes, &c. lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Saint Simon, puis lieutenant des maréchaux de France en Touraine, mort le 19 Janvier 1709. laiſſant de *Suſanne* de Planche, mariée en 1700. fille de *Mathurin*, & de *Suſanne* Souſmain, deux garçons & deux filles, ſçavoir, *Charles-Louis-Bernardin* Gigault, *Bertrand* Gigault, & *Suſanne* & *Magdelene-Suſanne*, celle-ci reçue à Saint Cyr en 1710. 2. *Bernardin* Gigault, exempt des Gardes du Corps du Roi ; 3. *Agnès* Gigault de Marennes, dame & chanoineſſe de Remiremont.

Charles Gigault I. du nom, écuyer, ſeigneur du Chaſſin, épouſa le 20 Juillet 1649. *Marie* de Préville, fille de *Claude*, écuyer, ſeigneur de Château-

Digitized by Google

landon, & sœur d'*Agnès* de Prévilie, femme de *Louis* Gigault, rapporté ci-dessus, dont est issu,

Charles Gigault de Bellefonds II. du nom, né le 17 Février 1670. Il fut capitaine des Grenadiers dans le régiment Royal Comtois, puis lieutenant des maréchaux de France en Touraine le 4 Avril 1702. & a eu de *Marie-Catherine* Bine, qu'il épousa le 29 Février 1696. 1. *Charles-Joseph-Bernardin*, né le 21 Mai 1697. reçu page de la petite écurie du Roi en 1715. 2. *Julien-Victor-Claude*, né le 19 Mars 1703. lequel a fait ses preuves au grand prieuré d'Aquitaine, pour être reçu chevalier de Malte, le 25 Mai 1714. 3. *Armand-Louis-François* Gigault, né le 19 Décembre 1707. mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Bellefonds, & brigadier des armées du Roi; 4. *Jacques-Bonne* Gigault, chanoine & prevôt de l'église de Saint Martin de Tours, abbé de la Cour-Dieu en 1730. docteur de Sorbonne, aumônier ordinaire de sa Majesté, successivement évêque de Bayonne, archevêque d'Arles & de Paris le 14 Mars 1746. mort le 20 Juillet de la même année; 5. *Marie-Anne* Gigault, morte en 1721. 6. *Elisabeth* Gigault, mariée le 5 Juillet 1723. à *François* Salmon, seigneur du Châtelier, morte à Arles en Provence, au mois de Décembre 1745. 7. *Louise* Gigault, abbesse de Montivilliers, en Normandie, en l'an 1741.

Bernardin Gigault, tige de la branche cadette des seigneurs de Bellefonds, eut de *Jeanne* Aux-Epaules, *Henri-Hubert*, qui suit, & sept filles.

Henri-Hubert, gouverneur de Valognes, fut pere par *Marie* d'Avoine, son épouse, de *Bernardin*, qui suit.

Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, donna dans toutes les occasions de siéges & de passages d'armées des marques singulieres de sa valeur. Le Roi, pour reconnoître ses services, l'honora en Juillet 1668. du bâton de maréchal de France, l'envoya en ambassade extraordinaire en Angleterre, au mois de Juillet 1670. Il commanda l'armée en Hollande & en Catalogne en 1684. fut pourvu de la charge de premier écuyer de madame la Dauphine, & fait chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre 1688. Il mourut au château de Vincennes, près Paris, le 4 Décembre 1694. étant âgé de soixante-quatre ans. Il eut de *Magdelene* Fouquet, son épouse, 1. *Jean*, mort à huit ans; 2. *Louis-Christophe*, qui suit, & sept filles, entr'autres, *Magdelene-Suzanne* Gigault de Bellefonds, marquise du Châtelet, morte âgée de soixante-six ans, le 13 Octobre 1743. Elle avoit été mariée le 8 Janvier 1688. avec *Antoine-Charles* du Châtelet, marquis d'Aubigny, comte de Clesmont, mort au mois de Septembre 1720. étant lieutenant général des armées du Roi, dont elle a eu des enfans.

Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, gouverneur & capitaine du château de Vincennes, colonel du régiment Royal Comtois, reçu en survivance de son pere en la charge de premier écuyer de madame la Dauphine, mourut des blessures qu'il avoit reçues au combat de Stenkerque

Digitized by Google

le 3 Août 1692. Il laiſſa de *Marie-Olympe* de la Porte-Mazarini, *Louis-Charles-Bernardin* Gigault, marquis de Bellefonds, qui ſuit, & *Marie-Magdelene-Hortenſe* Gigault de Bellefonds, veuve du marquis de Fervaques.

Louis-Charles-Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, gouverneur & capitaine des chaſſes du château & parc de Vincennes, mourut ſubitement à Paris le 20 Août 1710. âgé de vingt-cinq ans, étant veuf d'*Anne-Magdelene* Hennequin, mariée le 18 Février 1706. & morte à Verſailles le 7 Juin 1708. âgée de vingt-deux ans, dont un fils unique,

Charles-Bernardin-Godefroy Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye. Il avoit épouſé *Marie-Suzanne-Armande* du Châtelet. Leurs enfans & eux ſont décédés, laiſſant la marquiſe de Fervaques pour héritiere.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois loſanges d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GILBERT DE VOISINS : *Tome II. p. 192. col. 2. lig. 12. après*, avec celle de Gilbert-Saint-Lubin, *ajoutez*, de même qu'on ne doit pas confondre d'autres Gilbert, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, & dont les armes ſont ſemblables à celles des Gilbert de Voiſins.

Ibid. lig. 18. 1583. liſez, 1483.

Ibid. lig. 45. de Dillaines, *liſez*, de Villaines.

Ibid. p. 193. col. 1. lig. 15. après Parlement, *ajoutez*, morte le 27 Juin 1759. âgée de ſoixante-dix-ſept ans.

Ibid. lig. 40. ſeigneur de Parans, *liſez*, ſeigneur de Serans.

GILLAIN, ou GUILLAIN, chevalier, ſeigneur, marquis de Bénouville, très-ancienne & noble famille de Normandie, élection de Caën. M. le marquis de Bénouville eſt le chef de la principale branche de cette ancienne maiſon, dans laquelle ſont entrés les biens de celle de Curcy, à cauſe de madame la marquiſe de Bénouville, ſon épouſe, qui en eſt devenue héritiere. Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p* 1475. de cette ancienne nobleſſe.

Les armes ſont : *de ſable, au chevron d'or, accompagné d'un croiſſant d'argent à dextre, d'une étoile d'or à ſeneſtre, & d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules en pointe.*

GILLEBERT DE LA JAMINIERE, en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.* Elle a obtenu des lettres de confirmation de nobleſſe en 1706.

Les armes : *d'azur, à une croix d'argent, engrêlée & cantonnée de quatre croiſſans d'or.*

GILLES, ou GILLY, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Gilles, ſeigneur de Mouſſe, député en 1728. par l'aſſemblée générale des Communautés de Provence, pour aſſiſter aux comptes de la province de la part de la Nobleſſe. Il s'eſt marié en ſecondes noces le 19 Avril 1752. avec *Angélique* de Treſſemanes, dont un fils & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 485.

Les armes : *d'azur, au chef d'or, colleté de ſable.*

GILLES, autre famille de

Digitized by Google

la même province, originaire de Marſeille, qui a obtenu des lettres de confirmation de nobleſſe en 1667. Elle a donné pluſieurs officiers aux armées du Roi, & elle ne ſubſiſte plus que dans deux filles, qui vivent ſans alliance.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lys d'or.*

GILLEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins : Famille éteinte dans *Jean-Baptiſte* de Gilley, baron de Franquemont, reçu en la confrérie de Saint Georges en 1650. qui ne laiſſa qu'une fille unique de *Suzanne* du Châtelet, ſa femme.

Les armes : *d'argent, à un arbre de ſinople.*

GILLIER, en Dauphiné : *Tome II. p.* 194. *col.* 2. *lig.* 34. *d'or, à un chevron d'azur*, &c. liſez, *d'argent, à un chevron d'azur.*

GILLIER DE CLERAMBAULT : *Tome II. p.* 194. *col.* 2. *derniere ligne, après au* 4 de Turpin, ajoutez, *ſur le tout d'or, au chevron d'azur, à trois macles de gueules.*

GIMOEZ : *Tome II. p.* 195. *col.* 1. *lig.* 11. fils d'*Eſclarone* de Ferrides, *liſez*, fils d'*Eſclarone* de Terrides.

GINEFLOUXSAINT CIERGUE: *Tome II. p.* 195. *col.* 1. *lig.* 31. *liſez*, GINESTOUX SAINT CIERGUE.

GINESTOUSE, ou GINESTOUS : Famille déclarée noble & iſſue de noble race & lignée par les commiſſaires députés par ſa Majeſté, pour procéder à la vérification des titres de la Nobleſſe du Languedoc le 17 Octobre 1688. Elle a donné pluſieurs officiers, qui ſe ſont diſtingués dans les armées de nos Rois. Elle eſt diviſée en pluſieurs branches, l'une établie en Provence, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Gineſtous, comte de Vernon, marié le 4 Avril 1736. à *Gabrielle* Renaud de Villeneuve, fille de feu *Louis-Sauveur*, ambaſſadeur à la Porte, & d'*Anne* de Beauſſet, dont des enfans; l'autre dans les Cévennes, & une troiſieme vient de s'éteindre, quant aux mâles, par la mort du marquis de Gineſtous, qui n'a laiſſé que deux ſœurs, la premiere veuve du marquis de Vignolle; la ſeconde, *Marie-Anne* de Gineſtous, non mariée, qui demeure à Montpellier. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 488.

Les armes : *au* 1 *&* 4 *d'or au lion de gueules; au* 2 *&* 3 *d'argent, à trois faſces en ſcie, crenelées de gueules.*

GINIÉS : Famille du Quercy, qui porte : *de gueules, à un chevron d'argent, & une bordure d'azur.*

Anne de Giniés, née le 7 Juillet de l'an 1681. du mariage de meſſire *Louis* de Giniés, ſeigneur de Cantecor, & de *Louiſe* de la Grange, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1691. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au ſixeme degré d'*Antoine* de Giniés, & de *Jeanne* de Luſech, qu'il avoit épouſée l'an 1500.

GIOVE : Famille inſcrite de tout temps dans le livre de la Nobleſſe de la république de Gênes, au nombre des Citoyens nobles.

Marie-Marthe Angélique de Giove, née le 17 Janvier 1721. fut reçue à Saint Cyr le 18 Mai 1731. ſur les titres produits pour ſa réception, qui juſtifient graduellement la filiation, depuis *Nicolas* de Giove, ſon ſeptieme

Digitized by Google

ayeul. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 267.

GIRARD DE LA COUR DES BOIS, GIRARD PEZENNES, & GIRARD VILLETANEUSE ne ſont qu'une même famille, mal-à-propos partagé dans le *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p.* 195. & 196.

GIRARD DE LA COUR DES BOIS: *Tome II. p.* 196. *col.* 1. *lig.* 28. *loſangé d'argent & de gueules*, liſez, *d'argent, faſcé de gueules, chargé d'un lion d'or paſſant, à la fleur de nefflier d'azur en pointe, écartelé* de Marle, *ſur le tout loſangé d'argent & de gueules.*

GIRARD, ſieur de Champignolle & de Pindray, en Poitou. *Guillaume* Girard, iſſu de l'un des trois chevaliers du même nom, tué à la bataille de Poitiers en 1356. ſous le regne du roi Jean, fut pere de

Nicolas Girard, qualifié de chevalier, ſeigneur de la Rouſſiere, dans ſon contrat de mariage du 8 Mai 1433. avec *Marie* de la Roche, eut pour enfant,

Guillaume Girard II. du nom, ſeigneur de la Rouſſiere, marié à *Marguerite-Bertrande*, dont, 1, *Guillaume* III. du nom, ſeigneur de la Rouſſiere & de la Papaudiere, marié le 5 Août 1503. à *Marie* Bergere, dame de Clais; 2. *Pierre*, qui ſuit; 3. *Jean*, qui partagea avec ſes deux freres le 25 Mai 1514. la ſucceſſion de leur pere, & ne laiſſa point de poſtérité, non plus que ſon aîné.

Pierre Girard épouſa *Jeanne* de la Buſſiere, dont,

Poncet Girard, qui de *Françoiſe* Foucault, iſſue des ſeigneurs de Foucault Reſiers en Bretagne, a eu,

Charles Girard, ſeigneur de Champignolle, marié à *Claudine* de la Roche-Guiffard en Bretagne, dont,

Fiacre Girard, ſeigneur de Champignolle, qui de demoiſelle *Perrette* de Breſſole, ſa femme, fut pere, 1. de *René* Girard, qui ſuit; 2. de *Jean* Girard, chevalier de Malte en 1612. qui par ſes ſervices mérita des éloges du Grand Maître.

René Girard, ſeigneur de Champignolle, ſervit avec diſtinction dans les Chevaux-Légers de la garde du Roi. Il eut de *Marguerite* Couſtin de Manados,

François Girard, ſeigneur de Champignolle & d'Anthenet, qui de *Charlotte* le Vaillant, de la ville d'Avignon, famille originaire du Berry, a eu, 1. *Jean-Bonaventure*, qui ſuit; 2. *François*, ſeigneur d'Anthenet, mort ſans enfans, étant capitaine de Dragons au régiment Dauphin.

Jean-Bonaventure Girard, ſeigneur de Champignolle, épouſa *Marie-Eſther* Ferré, dame de la ſeigneurie de Pindray, fille de *Louis* Ferré, chevalier, & de *Françoiſe* Taveau de Mortemer, dont, 1. *François* Girard, qui ſuit; 2. *Jacques* Girard, chevalier, ſeigneur de Monçon, mort ſans enfans, ayant ſervi long-temps en qualité d'officier dans la Marine; 3. *Jean* Girard, nommé le chevalier de Pindray, capitaine au régiment de Vermandois, bleſſé à la bataille de Lawfeld, mort ſans poſtérité.

François Girard, chevalier, ſeigneur de Pindray, Champignolle & Anthenet, ancien capitaine de Dragons au régiment Dauphin, a de ſon mariage avec *Jeanne* Richeteau, fille de *Jean*,

Digitized by Google

écuyer, seigneur du Poisron, & autres lieux.

1. *François-Bonaventure* Girard, ancien mousquetaire du Roi. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Raucoux. Il fut du détachement qui accompagna le Roi à Strasbourg, & s'est trouvé au siége de Fribourg. Il a été du ban de la Noblesse commandée en 1758. pour la Saintonge & l'Aunis.

2. *Jean* Girard, dit le chevalier de Pindray. Il sert depuis 1747. en qualité de capitaine au régiment de Normandie. Il s'est trouvé à la bataille de Lawfeld, & aux siéges de Berg-op-Zoom & de Maestrick.

3. *Geneviéve* Girard, dite mademoiselle de Pindray.

4. *Henriette* Girard, dite mademoiselle d'Anthenet.

Les armes : *d'argent, à trois fleurs de lys d'azur, au bâton d'or, posé en bande, brochant sur la premiere fleur de lys, à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueules, 1 à chaque flanc, & 1 en pointe.*

GIRARDIN : Famille du comté d'Auxerre, qui porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueules, allumées & becquées de même, & posées 2 & 1, & une bordure de même.*

GIRAUD DE CREZOL : *Tome II. p. 196. col. 2. après* les armes, *ajoutez*. Famille établie en Amérique & à Rochefort, maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil supérieur de la Martinique le 9 Janvier 1731. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Il y a deux familles du nom de Giraud en Provence, l'une établie à Toulon, originaire de la ville d'Hieres, éteinte, quant aux mâles, par la mort du bailli de Piozin, chef d'Escadre des armées navales du Roi.

Les armes : *d'argent, à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois têtes de loup d'or, rangées en bande.*

L'autre, originaire de la ville d'Arles, subsiste dans *François-Xavier* de Giraud, servant en l'année 1757. sur les vaisseaux du Roi, au département de Toulon, en qualité de garde de la Marine.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnées de trois testes & cols de loup, coupés de même.* Voyez sur ces deux familles le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 490.*

GIRONDE : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 197.* de ce *Dictionnaire* : Terre située dans la haute Auvergne, évêché de Saint Flour, qui a été possédée par les seigneurs de ce nom, depuis un temps immémorial.

Suivant des titres & des preuves faites à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, *Pierre* de Gironde, damoiseau, seigneur de Gironde, d'Auriac, &c. qui le Dimanche d'après l'Ascension en 1302. reconnut tenir de Bérauld, seigneur de Mercœur, ce qu'il possédoit dans le château de Gironde & ses dépendances, & dans plusieurs autres biens de la même province, ainsi qu'avoient fait de tout temps & de toute ancienneté ses prédécesseurs. Sa femme, *Egline*, étant veuve, rendit aussi aveu pour elle & ses enfans en 1324. au même Bérauld, des cens & rentes assis au château de Gironde & autres lieux, & ces aveux n'ont

point

point ceſſé de ſe faire par leur poſtérité aux ſeigneurs de Mercœur. *Pierre* de Gironde eut d'*Egline*, ſa femme, trois fils, ſçavoir, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Aſtorge* de Gironde, chevalier; 3. *Benat* ou *Benatus* de Gironde, damoiſeau d'Auriac. Ils partagerent entr'eux la ſucceſſion de leurs pere & mere.

Jean eut pour fils *Pierre* de Gironde II. du nom, & un autre *Pierre*, prêtre de la paroiſſe d'Auriac.

Hugues de Gironde, damoiſeau, fils de *Pierre* II. du nom, partagea avec *Jean* de Gironde, ſon frere cadet.

Pierre de Gironde III. du nom, fils d'*Hugues*, chevalier, ſeigneur de Gironde & de la paroiſſe d'Auriac, eut de ſon mariage avec *Marie* de la Couſe, fille de *Marc*, & de *Marie* de la Roux,

Jean II. du nom, ſeigneur de Gironde, qui épouſa en 1394. *Jacqueline* de Langheac, fille d'*Armand*, ſeigneur de Langheac, damoiſeau, & de *Jeanne* Giac, fille du chancelier de ce nom. Il en eut *Pierre* IV. du nom, qui ſuit, & un autre *Pierre* de Gironde, chevalier de Malte.

Pierre IV. du nom, ſeigneur de Gironde, de Begoule & de la Baſtide, épouſa le 10 Décembre 1429. *Gabrielle* de Vaſſelieu. De ce mariage naquit,

Louis, ſeigneur de Gironde, de la Baſtide & de Begoule, qui ſervit ſous le comte de Montpenſier & fut enſuite gouverneur du prince ſon fils. Il fit hommage pour ſa terre de Gironde le 18 Octobre 1493. Il épouſa par contrat du 28 Janvier 1443. *Marguerite* de Ruyſſelet, dite de Rochefort. De ce mariage ſortit,

Triſtan, ſeigneur de Gironde, qui rendit aveu des ſeigneuries de Gironde, de Begoule, de la Baſtide & autres terres à *Antoine* de Lorraine, baron de Mercœur, le 12 Juin 1536. Il épouſa par contrat du 12 Février 1502. *Catherine*, fille de *Jean*, dit Guyonnet, ſeigneur de Montſervier, & de *Jeanne* de Bournac. Il eut d'elle,

1. *François*, qui ſuit.

2. *Charles*, qui donna quittance en qualité d'héritier de ſa mere le 8 Avril 1544.

François de Gironde donna aveu & dénombrement de ſes terres le 25 Août 1537. le 6 Août 1550. & le 12 Septembre 1561. à la baronnie de Mercœur, de la ſeigneurie de Gironde & autres, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs. Il épouſa le 4 Juin 1531. *Jeanne* de Saint Pol, fille de *Sébaſtien*, ſeigneur de la Guillanche & de Vaſſelieu, & de *Catherine* de Rochefort de Dauphiné. De ce mariage naquirent,

1. *Antoine*, qui ſuit.

2. *Louis* de Gironde, chevalier de Malte, reçu le 3 Juin 1560. commandeur de Saint Vidal en Poitou.

3. *Gabriel* de Gironde, qui partagea avec ſon frere aîné le 7 Septembre 1572.

4. *Gabrielle* de Gironde, mariée par contrat du 21 Juin 1572. avec *Laurent* Mollein de la Vernede, ſeigneur d'Auriac, qui donna quittance de ſa dot le 10 Juin 1585.

Antoine de Gironde, ſeigneur dudit lieu, de Begoule, de la Baſtide, de Chaliargues, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épouſa par contrat du 19 Mai 1571. *Louiſe* Dulac, dame du Montel, fille unique d'*Antoine*, ſeigneur du Montel, & de *Louiſe*

Digitized by Google

de la Roche-Aymon. Etant devenue veuve, elle épouſa *Hugues*, ſeigneur de Montſervier. Elle eut quatre enfans de ſon premier mariage; ſçavoir,

1. *Charles* de Gironde, qui ſuit.

2. *Thereſe* de Gironde, mariée avec le ſeigneur du Pouget, en Auvergne du ſurnom de Seveyrac.

3. *Anne* de Gironde, mariée par contrat du 2 Octobre 1606. avec *Philibert* de Saint Chamant, ſeigneur de Saint Chamant & de Chambrillac.

4. *Louiſe* de Gironde, mariée en premieres noces, par contrat du 7 Septembre 1598. avec *Jacques* Haultier, dit de Villemontée, ſeigneur de Châteauneuf; & en ſecondes, par contrat du 3 Septembre 1604. à *Etienne* d'Apchier, ſeigneur de Fonblan, auquel elle apporta la ſeigneurie de Gironde, dont ſon pere rendit aveu, à cauſe d'elle, à la ducheſſe de Mercœur le 15 Septembre 1608. Cette terre, qui étoit dans cette maiſon depuis un temps immémorial, paſſa ainſi dans une maiſon étrangere.

Charles de Gironde, ſeigneur du Montel, de Begoule & de la Baſtide, maître d'hôtel de la reine *Marguerite*, ducheſſe de Valois, teſta le 4 Janvier 1629. & fit ſon héritier univerſel ſon fils aîné. Il avoit épouſé par contrat du 7 Décembre 1618. *Anne* de Marillac, fille & héritiere de *Jacques*, ſeigneur de Bicon & de Lillac, & de *Magdelene* d'Oradour, dame de Saint Gervaſy. Ses enfans furent,

1. *Jacques-Louis* de Gironde, qui ſuit.

2. *Hugues* de Gironde, auquel ſon pere, par ſon teſtament légua quatre mille livres pour tous ſes droits paternels.

3. *Alexandre* de Gironde; prieur de Saint Romain & de Neufvi, qui vivoit le 23 Janvier 1673. âgé alors d'environ quarante-cinq ans.

4. *Louiſe* de Gironde, religieuſe à Saint Benoît de Billon, en Auvergne.

5. Un fils poſthume mentionné dans le teſtament de ſon pere.

Jacques-Louis de Gironde, ſeigneur du Montel, de Buron & de Neronde, capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Ferté, comparut pour le fait de ſa nobleſſe devant M. de Fortia, intendant d'Auvergne le 29 Juillet 1666. Il ſe fit adjuger par arrêt du..... 1667. la terre de Buron dans la Limagne d'Auvergne, par ſupplément de la dot de ſa mere. Il avoit épouſé par contrat du 25 Janvier 1648. *Louiſe* Jabaud, dame de Chaumes en Bourbonnois, fille unique de *Gaſpard*, & de *Renée* de la Richardie. Il en eut,

1. *Alexandre* de Gironde, dit le comte de Buron, qui ſuit.

2. *Jérôme* ou *Jean* de Gironde, ſeigneur de Neronde & de Saint Romain, mort ſans poſtérité en 1709. Il avoit épouſé *Catherine* de Bellin, morte le 14 Juin 1712.

3. *Jeanne* de Gironde, mariée avec *Pierre* de Rouſſel, ſeigneur de la Batiſſe.

4. *Marguerite* de Gironde, morte ſans être mariée à Vic-le-Comte en Auvergne au mois de Septembre 1732.

Alexandre de Gironde, appellé le comte de Buron, ſeigneur de Neronde, &c. tranſigea avec ſes freres & ſœurs le 8 Août 1685. & mourut le 17 Août 1712. Il avoit épouſé à Paris *Marie-Henriette* d'Aſſé, morte en 1699. fille de *Charles* d'Aſſé,

Digitized by Google

ſeigneur de Montfaucon, &c. & de *Renée* de Gode. De ce mariage ſont ſortis,

1. *André* de Gironde, comte de Buron, qui ſuit.

2. Un fils, qui eſt mort jeune.

3. *Marie-Jeanne-Baptiſte* de Gironde, urſuline à Montferrand en 1713. morte en 1723.

4. *Charlotte-Henriette* de Gironde, veuve ſans enfans de *Joſeph* de Mars, ſeigneur des Serpens, de Beaumont & de Château-Roux en Bourbonnois.

André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, en Soiſſonnois, ſeigneur de Neronde, d'Ecury, de Meſmin, de Fay, de Long-Regard, de la Mairie d'Ardré, de Soiſſons & de Roſieres, grand échanſon de France, lieutenant général pour le Roi au gouvernement de l'Iſle de France, s'eſt démis entre les mains du Roi de la charge de grand échanſon, le 22 Janvier 1756. & de celle de lieutenant général de l'Iſle de France au mois de Juin 1757. Il a épouſé par contrat du 16 Octobre 1721. *Anne-Antoinette* le Boiſtel, morte au mois d'Août 1735. fille & unique héritiere de *Claude* le Boiſtel, conſeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, vicomte d'Embrief, & d'*Anne-Antoinette* le Boultz. Il a eu d'elle,

1. *Victor-Marie* de Gironde, né le 28 Mai 1725. qui ſuit.

2. *Jean-Baptiſte-Amédée* de Gironde, né le premier Novembre 1728. chevalier de Malte de minorité au mois de Mars 1729. reçu en 1730. mort en 1743.

3. *Alexandre-Amédée* de Gironde, né le 24 Octobre 1730. reçu chevalier de Malte au mois de Novembre ſuivant, mort le premier Juin 1731.

4. *Antoine-Marie* de Gironde, né le 27 Janvier 1733. mort la même année.

5. *Anne-Antoinette* de Gironde du Buron, née le 7 Septembre 1722. religieuſe en l'abbaye de Saint Pol, près Soiſſons.

6. *Louiſe-Victoire* de Gironde, nee le 17 Septembre 1723. morte le 25 Novembre ſuivant.

7. *Marie-Joſephe-Anne-Louiſe* de Gironde, née le 7 Janvier 1727. mariée au mois de Mars 1755. à *Antoine* de Chabannes, marquis de Curton & du Palais, morte le 11 Novembre 1756. ne laiſſant qu'une fille de ſon mariage. Son mari eſt mort en 1759.

Victor-Marie, marquis de Gironde, vicomte d'Embrief, d'Ecury, &c. lieutenant général pour le Roi au gouvernement de l'Iſle de France, dont il a été pourvu, ſur la démiſſion de ſon pere, au mois de Juillet 1757. a épouſé par contrat du 18 Juin 1757. par diſpenſe de Rome, *Adélaïde-Geneviéve-Marguerite* d'Aſſé, fille unique du premier lit d'*Armand* d'Aſſé, marquis de Montfaucon, & de *Geneviéve* de Montmorin de Saint-Hérem.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à trois hirondelles de ſable, les deux premieres affrontées, la troiſieme en pointe, regardant les autres*, qui eſt Gironde ; *au 2 & 3 de gueules, à la croix clechée, vuidée & pommetée d'or de douze points*, qui eſt d'Ouradour : *ſur le tout d'argent, à trois molettes de ſable, 2 & 1, & une merlette auſſi de ſable en cœur*, qui eſt Rochefort.

Par une conceſſion de Charles IX. du 5 Avril 1572. les ſei-

gneurs de Gironde ont permiſſion de porter derriere leur écuſſon le *manteau double*, *herminé & frangé*.

GIROYE : Le nom des Giroyes eſt ſi connu dans toutes les anciennes hiſtoires de Normandie, & les ſeigneurs de cette maiſon tenoient un rang ſi diſtingué du temps des premiers ducs, qu'on ne fait point de difficulté de dire que cette maiſon eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la province. Sa principale demeure étoit la baronnie d'Eſchauffour, ſiſe près l'abbaye de Saint Evroult, dans le bailliage d'Alençon. Cette famille a joint au nom de Giroye ceux d'Eſchauffour & de Saint Célerin.

Les armes ſont : *d'argent, à la faſce d'azur.*

GISLAIN : Famille maintenue & reconnue noble par ſentence des Elus de Mortagne, du 2 Août 1634. par jugement du 9 Mai 1642. & par une ordonnance de M. de Marle, commiſſaire départi dans la généralité d'Alençon, du 7 Juin 1666. dans leſquels jugement & ordonnance ſont énoncés les titres qui établiſſent l'ancienneté de la nobleſſe de cette famille depuis *Jean* Giſlain, écuyer, ſieur de Boiſguillaume & de Mars de Coulonge, vivant en l'année 1490. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 168.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or.*

GISORS : *Tome II. p.* 198. *col.* 2. *lig.* 42. avec le marquiſat de Biſſi, *liſez*, avec le marquiſat de Bizi, près Vernon, belle Iſle ſituée ſur les côtes de Bretagne.

GIUDICE : *Tome II. p.* 199. *col.* 2. *lig.* 40. duc de Grovenazzo, *liſez*, duc de Giovenazzo.

Ibid. lig. 41. prince de Collamare, *liſez*, prince de Ceilemare.

GIVERVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Août 1667.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'un croiſſant d'argent, accompagnée de quatre molettes de ſable.* C'eſt ainſi que les portoit *Marc-Aurele* de Giverville de Saint Maclou, reçu chevalier de Malte le 19 Mars 1657.

GIVÉS, en Orléannois : Famille qui a formé pluſieurs branches, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules.*

GLANDEVEZ : *Subſtituez* ce qui ſuit à l'article de cette famille qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 200.

Le nom patronimique de cette ancienne maiſon, originaire de Provence, eſt Feraud, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 192. Il a trouvé qu'elle ne porte le nom de Glandevez que depuis le mariage d'*Anſelme* Feraud, ſeigneur de Thorame, contracté environ l'an 1235. avec l'héritiere des ſeigneurs de Glandevez, du nom de Balb. Cette maiſon a formé pluſieurs branches. Celles qui ſubſiſtent ſont, 1. les comtes de Pourrieres, dont *N.*..... de Glandevez, ſeigneur du Canet, qui n'eſt pas marié; 2. les ſeigneurs de Montblanc & du Caſtelet, dans *Honoré* de Glandevez, ſeigneur du Caſtelet & de

Digitized by Google

Saint Caſſien, marié à *N*..... de Raimond-Bruny, dont des enfans; 3. les ſeigneurs de Cuges, dans *Joſeph-François* de Glandevez, ſeigneur de Cuges, élu premier conſul d'Aix en l'an 1705. pere, par *Marguerite* d'Albertas Gemenos, du marquis de Cugés, qui n'eſt point marié; 4. les ſeigneurs de Niozelle, dans *N*..... de Glandevez, ſeigneur de Niozelle, marié à *N*..... d'Amat, ſœur du marquis de Vauls, & de l'évêque de Senès, de laquelle il a des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 492. *& ſuiv.*

Les armes: *faſcé de ſix pieces, or & gueules.*

GLAPION, en Normandie: Famille qui porte: *d'azur, à trois faſces d'or, à la bordure de gueules.*

Magdelene de Glapion fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *François* de Glapion, qui conjointement avec *Guillaume* de Glapion, ſon frere, fut confirmé dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par arrêt du 25 Mai 1508.

GLATIGNY, en Normandie: Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, & dont les armes ſont: *d'or, au gradin de quatre marches d'azur.*

GLATIGNY, écuyer, ſieur de Villodon, eſt une autre famille de la même province, élection de Valognes, qui porte: *d'azur, au dédale d'argent.*

GLEYSE, en Provence: Famille de la ville de Marſeille, qui porte: *d'azur, à l'égliſe & clocher d'argent.*

GLIMES: *Tome II. p.* 200. *col.* 2. *après* les armes, *effacez* ce qui ſuit, & *liſez*: *de ſinople, à trois mâcles d'argent, poſées* 2 & 1, pour Beutershem; *au chef* de Malines, *qui eſt d'or à trois pals de gueules, au franc canton de ſable, au lion d'or poſé à la droite de l'écu.* La branche de Glimes, porte: *de ſable, ſemé de billettes d'or, à la bande brochante de gueules.*

GOBELIN D'OFFEMONT: *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *après* les armes, *ajoutez* ce qui ſuit:

Antoine Gobelin, comte d'Offemont, mourut en ſon château d'Offemont le 30 Juillet 1739. âgé d'environ ſoixante & dix huit ans, étant né en l'année 1661. Il étoit veuf depuis 1736. d'*Anne-Françoiſe* de Saint Maiſſant, fille de *Jean-Baptiſte* de Saint Maiſſant, conſeiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 15 Mars 1663. & de *Marie* des Champs de la Boullerie. Il en a laiſſé *Antoine* Gobelin, comte d'Offemont, ci-devant conſeiller au Parlement de Paris, & *Nicolas-Louis* Gobelin, appellé le marquis d'Offemont, chevalier de Saint Louis, qui a perdu un œil d'un coup de feu à la bataille de Parme en 1734. & qui a épouſé le 29 Juin 1739. *N*..... de Bombelles, fille de *Henri-François* de Bombelles, lieutenant général des armées du Roi, & de défunte *Marie-Suzanne-Françoiſe* le Roux de Raſſé, ſon épouſe. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1739.

GODDE DE VARENNES: *Auguſtin-François* de Godde de Varennes, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant colonel du régiment des Gardes Françoiſes, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint

Digitized by Google

Louis, a eu de ſon mariage avec *Eliſabeth-Geneviéve* de Vaſſan, dame de Moiſan, *Auguſte-Claude-François* de Godde de Varennes, lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, marié le 22 Mars 1743. avec *Jeanne-Magdelene* le Pilleur, née le 4 Septembre 1726. fille de *Jean-François* le Pilleur d'Apligny, écuyer, mort le 9 Mai 1741. & de *Magdelene-Thereſe-Muſnier* de Mauroy, ſa veuve, morte le 13 Juillet de la même année. *Mercure de France du mois de Mars* 1743. *p.* 614.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée au chef de deux étoiles de ſable, & en pointe d'une hure de ſanglier de même, défendue d'argent.*

GODEFROY, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de deux molettes d'or en chef, & d'une roſe de même en pointe.*

GODERVILLE : *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *lig.* 18. *liſez*, GODARVILLE, & ainſi dans l'article.

GODESCART, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Juillet 1666. qui porte : *d'argent, au pal de ſable, au chef de gueules, chargé de trois beſans d'or.*

GODET, même province & même généralité.

Jean Godet fut reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1508. & portoit : *d'argent, à trois godets de gueules.*

GOELLO : *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *pénultieme ligne, après Marie-Magdelene* Charette de Montebert, veuve de *Louis* de Kerent, ſeigneur de Kerfili, *ajoutez*, remariée pour la troiſieme fois, & qui fut ſeconde femme de *N.*..... de Montmorency, chef du nom & armes, actuellement cordon bleu.

GOESLARD, écuyer, ſieur de la Pilonniere, des Fontaines & des Landes : Famille de la même province, élection de Coutances, qui porte : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre maillets de même.*

GOGUÉ : Famille du Perche, qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, poſé ſur une riviere de même, au chef d'or, chargé de trois croiſettes de gueules ;* & de laquelle étoit *Catherine-Angélique* de Gogué, née le 3 Mai 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. elle prouva qu'elle deſcendoit de *Vincent* de Gogué, ſieur de Ménaut, & de *Perrine* Pouſſin, ſa femme, qui vivoient en 1511.

GOHIER, écuyer, ſieur de la Thurciniere : Famille de Normandie, élection de Bayeux, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux treffles de ſinople en chef, & d'un fer de pique de même en pointe, & ſurmonté d'un courant de gueules.*

GOMBERT, en Provence : Ancienne famille de ce pays, dont on trouve le nom dans pluſieurs chartres de l'évêché de Marſeille & de l'abbaye de Saint Victor. Elle a formé deux branches ; ſçavoir, celle des ſeigneurs de Saint Giniés, qui ſubſiſte dans les enfans de *N.*..... de Gombert, ſeigneur de Saint Giniés, dont l'aîné a épouſé la ſœur de *Charles* Grimaldy-Cagnes, évêque de Rhodès, & la branche des ſeigneurs de Verdaches, qui ſubſiſte dans *Jean-Pierre* de

Digitized by Google

Gombert, seigneur en partie de Verdaches, veuf de *N.....* de Saucheron, dont il a des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 500.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, au lion d'or ; au 3 & 4 d'azur, au château d'or, surmonté de trois tours de même.*

GOMER : Famille de Picardie, qui porte : *d'or, au lambel de trois pendans d'azur, accompagné de sept merlettes de gueules, 4 en chef & 3 en pointe.*

Louise de Gomer de Quevauvilliers, fut baptisée dans la paroisse de Quevauvilliers, au diocèse d'Amiens, le 6 Janvier 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'année 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de *Christophe* de Gomer, seigneur de Cuignieres, & d'*Isabeau* Caignet, sa femme, lesquels vivoient en 1520.

GOMIECOURT, en la province d'Artois, porte pour armes : *d'or, à la bande de sable.*

GONDI : *Tome II. p.* 202. *col.* 1. *lig.* 5. *après* république, *ajoutez*, suivant la généalogie dressée par Corbinelli, pour la duchesse de Lesdiguieres, dont les biens ont passé à la maison de Villeroy, par la premiere maréchale du nom de Cossé ; ce qui donnoit l'aînesse dans la succession de la duchesse de Nemours, de la maison d'Orléans-Longueville.

Ibid. lig. 19. plusieurs maréchaux de France, un cardinal, &c. *lisez*, plusieurs cardinaux, & un maréchal de France.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *le chef chargé* de Clermont-Tonnerre, *lisez*, *le chef chargé* de Clermont-Dampierre.

GONNELIEU : Famille de l'Isle de France, qui porte : *d'or, à la bande de sable*, & qui a de belles alliances.

Jean de Gonnelieu, seigneur de Gonnelieu, épousa en 1524. *Marie* de Hennin, fille de *Jean* de Hennin, seigneur de Cuviliers, & de *Jacqueline* d'Eftrées. Il fut enseigne des Gardes du Corps du Roi, & capitaine du château de Honnecourt en Picardie. Le 24 Mai de l'année 1548. la reine *Catherine* de Médicis donna la survivance de cette capitainerie à *Louis* de Gonnelieu, son fils. Ce dernier mourut sans postérité, & *Jean* de Gonnelieu ne laissa d'enfans, que *Nicolas* & *Atiot* de Gonnelieu.

Nicolas de Gonnelieu, écuyer, seigneur de Gonnelieu & de Pernan, épousa *Catherine* de Bossebec, fille de noble *François* de Bossebec, seigneur d'Autreche & de Poulandon, & de *Françoise* de Fretel. Leur contrat de mariage est du 15 Mai 1559. *Nicolas* de Gonnelieu fut chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & transigea le 16 Juillet 1559. avec *Atiot* de Gonnelieu, son frere, abbé de Saint Crespin, sur les différends qu'ils avoient sur la succession de leurs pere & mere : cet acte fut reçu par Quinquet, notaire à Soissons.

Jean de Gonnelieu, seigneur de Gonnelieu, de Pernan & d'Autreches, chevalier de l'ordre du Roi, & fils de *Nicolas*, épousa *Magdelene* de Bourbon Rubempré, qui portoit pour armes : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules, brisée d'un filet d'argent en barre, brochant sur le tout* ; laquelle étoit fille d'*An-*

dré de Bourbon, ſeigneur de Rubempré, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & gouverneur d'Abbeville. Leur contrat de mariage eſt du 30 Juillet 1593. & leurs enfans furent, 1. *Jérôme*, qui ſuit; 2. *Nicolas* de Gonnelieu, chevalier, ſeigneur de Grainville & de Radepont.

Jérôme de Gonnelieu, vicomte de Gonnelieu, de Pernan & d'Autreches, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épouſa *Eliſabeth Claude* de Brouilly, fille d'*Imbert* de Brouilly, chevalier, ſeigneur de la Broſſe, maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, & gouverneur des ville, château & duché de Nemours, & d'*Eliſabeth* Coigner, ſon épouſe. Leur contrat de mariage eſt du 22 Juillet 1656. Ils ont eu de leur mariage, entr'autres enfans, *Eliſabeth-Anne* de Gonnelieu, née le 26 Décembre 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1687.

GONNIVIERE (de la), en Normandie, élections de Vire & de Carentan : Famille qui porte pour armes : *pallé d'argent & de gueules de ſix pieces, au chef d'or.*

GONTAUT : *Tome II. p.* 204. *col.* 1. *lig.* 13. Elle a produit deux maréchaux de France, *liſez*, Elle a produit quatre maréchaux de France, & un amiral, &c.

Ibid. lig. 24. dans une branche de la maiſon de Gontaut, *liſez*, dans une branche que l'on croit être de la maiſon de Gontaut.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. *après* 1737. *ajoutez*; mort à Paris le 23 Juillet 1756. étant âgé de quatre-vingts-treize ans moins quelques jours. Il avoit été marié, &c.

Ibid. p. 205. *col.* 1. *lig.* 9. marquis de Courtenvaux, *liſez*, Courtenvau.

Ibid. lig. 11. comte d'Eſtrées, *liſez*, maréchal d'Eſtrées.

Ibid. lig. 40. *après* 1735. *ajoutez*, & maréchal de France en 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *après* gouverneur de Landau, *ajoutez*, chevalier des ordres du Roi.

Ibid. lig. 22. à feu *Jean-Louis* d'Aſſon, *liſez*, à feu *Jean-Louis* d'Uſſon.

Ibid. p. 206. *col.* 1. *lig.* 19. *après* 1747. *ajoutez*, dont un garçon & une fille.

Ibid. lig. 45. celle des ſeigneurs de Soubieres, *liſez*, celle des ſeigneurs de Loubieres.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. les baronnies de Lambreſſac, *liſez*, les baronnies de Gramet & de Loubreſſac.

Ibid. lig. 3. *après* eut cinq fils & une fille, *ajoutez*, d'*Anne* Minut de Caſtera, ſa femme, qui lui apporta en dot le marquiſat de Caſtera en Languedoc.

Ibid. lig. 11. le dernier de cette branche, *liſez*, le dernier de la branche de Saint Geniez.

Ibid. lig. 26. de cette branche eſt ſortie celle, &c. *liſez*, de la branche de Gontaut-Badefol eſt ſortie auſſi celle, &c.

Ibid. lig. 39. *après* mort ſans poſtérité, *ajoutez*, *Aimeric-Charles* de Gontaut de Biron, marquis de Saint Blancard, & meſtre-de-camp de Cavalerie, mourut le 16 Septembre 1757. dans ſa terre de Laborthe en Gaſcogne au diocèſe d'Auch, âgé de ſoixante & dix-ſept ans.

GONZAGUE : *Tome II. p.* 208. *col.* 1. *lig.* 24. *après*

ces mots : Il y a encore celle de Luzara, *ajoutez*, l'aînée de ce nom.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'or, à trois faſces de ſable*, ou *faſcé d'or & de ſable.*

GORGE D'ANTRAIGUES : *Pierre* Gorge, ſeigneur d'Antraigues, baron de Roiſe, &c. ſecrétaire du Roi & de ſes Finances, & conſeiller au Parlement de Metz, a laiſſé de *Marguerite* de Moley, ſa première femme, *Chrétien-François* Gorge, baron de Roiſe, ſeigneur d'Antraigues, la Chapelle, &c. conſeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, mort à l'âge de ſoixante-deux ans & deux mois le 25 Juillet 1737. étant né le 25 Mai 1675. Il avoit été reçu conſeiller au Parlement le 28 Août 1697. & étant doyen de la quatrieme Chambre des Enquêtes, il monta à la Grand-Chambre le 21 Janvier 1730. Il étoit veuf de *Jeanne-Françoiſe* Joubert de Godonville, morte le 2 Juillet 1731. dans la quarante-ſixieme année de ſon âge, qui étoit fille de *Guillaume-Alexandre* Joubert de Godonville, conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie* Iſaly, ſon épouſe. Il n'en a point laiſſé d'enfans. Ses héritiers ſont *Pierre-François* Gorge d'Antraigues, duc de Phalary, dans l'Etat Eccléſiaſtique appartenant au Pape, & *Julie-Chriſtine-Régine* Gorge d'Antraigues, ducheſſe de Béthune-Charoſt, frere & ſœur, enfans de *Pierre* Gorge d'Antraigues ci-deſſus, & de feue *Julie* d'Eſtampes de Valençay, ſa ſeconde femme. *Mercure de France du mois de Juillet 1737. p. 1673.*

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.*

GORRAS, en Bugey : Famille qui porte : *de gueules, à trois roſes d'argent, poſées 2 & 1.*

GORREVOD : *Tome II. p. 208. col. 2. lig. 5. & 6.* Cette maiſon a pris, &c. *liſez*, Cette maiſon éteinte, qui avoit pris, &c.

GOSSELIN DE LA VACHERIE, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1667. qui remonte à *N.*..... Goſſelin, ſieur de la Vacherie, greffier de la ville de Rouen, procureur des Etats de Normandie, & enſuite maître des Comptes. Il vivoit en l'an 1585.

Jean-Jacques Goſſelin, écuyer, ſieur de Boiſmontel, né le 6 Juillet 1689. deſcendu de lui au cinquieme degré, chevalier de Saint Louis en 1744. & brigadier des Gardes du Corps du Roi dans la compagnie de M. le duc d'Harcourt, a eu de ſon ſecond mariage le 16 Février 1733. avec *Marie-Thérèſe* Doiſnel, fille de *François*, 1. *Jean-Jacques* Goſſelin de Boiſmontel, né le 15 Septembre 1735. 2. *Marie-Anne*, née le 26 Mars 1734. reçue à Saint Cyr le 7 Mars 1744. ſur les preuves de ſa nobleſſe. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, chargé de ſept beſans d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de ſable, & en pointe d'une aigle à deux têtes, auſſi de ſable, les ailes étendues & abaiſſées, & un chef de gueules.*

Il y a dans la même province

Digitized by Google

élection de Caën, deux autres familles du nom de Gosselin.

L'une porte : *de gueules, à trois pommes d'orange d'or*, 2 & 1.

L'autre porte : *d'azur, à deux fasces ondées d'argent, avec un besan d'or en chef.*

GOT, ou GOUT : A ce qu'on lit au *Tome II. p.* 209. de ce *Dictionnaire, ajoutez* ce qui suit :

Ceux du nom de Got, ou Gout (*a*), seigneurs du Bouzet & de la Chapelle, au diocèse de Leytoure, étoient une branche de la maison de Got, illustre en Guyenne de temps immémorial, où les seigneurs de ce nom étoient chevaliers bannerets, & sont compris aux anciens rôles. Il paroît un seigneur de ce nom dans une chartre de *Raymond*, comte de Tripoly, vers le milieu du douzieme siécle, rapportée aux preuves de l'Histoire de Languedoc.

Cette maison a donné un archevêque de Lyon dans un temps que le chapitre de l'église Métropolitaine, ayant les élections, ne mettoit à sa tête, comme à présent, que des personnes de haute qualité. Il fut cardinal, & légat en France & en Angleterre. Il mourut sur la fin du treizieme siécle, son frere étant pour-lors archevêque de Bourdeaux : depuis il fut Pape sous le nom de Clément V. en 1305.

Origine de Got, petite-niece du Pape, & par la grace de Dieu vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars, épousa *Jean*, comte d'Armagnac & de Rhodès, & lui porta ces vicomtés, qu'on appelle aujourd'hui le bas Armagnac.

La terre de Bouzet entra par l'héritiere de la maison du Bouzet dans celle de Got, & a été acquise par *N.* . . . . Olivier, dont le fils, connu sous le nom de baron du Bouzet, est conseiller au Parlement de Toulouse.

Quant à la terre de la Chapelle, voisine de celle de Rouillac : elle étoit, sans doute, l'ancien patrimoine de la maison de Gout-Bouzet, parce que la dixme appartenoit en partie à ces seigneurs, & que l'autre partie est affectée au chapitre de Villandraut, fondé par le pape Clément V. Il étoit né au château de Villandraut, qui appartenoit à son pere.

Les armes sont : *d'or, à trois fasces de gueules.*

Voyez, sur cette famille, l'*Histoire de la maison de Faudoas, p.* 197. les *Registres de la Noblesse de France*; l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*; le *Traité de la Noblesse, derniere édition*, par la Roque; l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*; l'*État de la France*, par M. de Boulainvilliers, au Mémoire de l'Intendant de Montauban, &c.

(*a*) *Cette branche est oubliée dans* l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. *La preuve de son identité se tire de la terre de la Chapelle qu'elle possédoit, & de la dixme dont elle y jouissoit, en commun avec le chapitre de Villandraut, fondé par le pape* Clément V. *La généalogie de Faudoas*, p. 197. *établit aussi cette identité : on y joint encore le Mémoire de l'Intendant de Montauban, rapporté dans l'État de la France, qui en fournit aussi des preuves.*

Digitized by Google

GOUER, ou GOUEZ (le), en Normandie, élection de Caën, qui porte : *d'azur, à trois ſoleils d'or, 2 & 1.*

GOUESLIER, ou GOESLIER : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Novembre 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à trois molettes de ſable, 2 & 1.*

GOVET, même province & même élection.

Porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois demi-vols d'or, & cotoyée de deux têtes de levriers de ſable, accolées d'argent.*

GOUEY (de), écuyer, ſieur de Bon Renom, même province, élection de Coutances.

Porte : *de gueules, à deux lions affrontés d'argent, parti d'azur, à la ſirene d'argent, à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

GOUFFIER : Comme il y a confuſion dans ce qu'on a dit de cette maiſon, *Tome II. p.* 210. de ce *Dictionnaire*, *ſubſtituez* ce qui ſuit :

Guillaume, fils d'*Emery* Gouffier, d'une noble famille du Poitou, fut chambellan du roi Charles VII. ſénéchal de Saintonge, & gouverneur de Charles VIII. Il épouſa en premieres noces *Louiſe* d'Amboiſe, & en ſecondes noces *Philippe* de Montmorency, dont *Artus*.

Cette maiſon a donné des grands-maîtres d'Artillerie, des grands écuyers, des amiraux & des aumôniers de France, ainſi qu'un cardinal & un abbé de Saint Denis. Ses alliances ſont nombreuſes & diſtinguées, & elle a formé pluſieurs branches.

La premiere eſt la branche ducale, nommée ainſi de *Claude* de Gouffier, fils d'*Artus*. Il fut grand écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, & créé duc de Rouannois par lettres du 3 Mai 1519. qui ne furent point enregiſtrées. Il vivoit en l'an 1564. & ce fut en ſa faveur que les baronnies de Boiſi, la Motte-Saint-Romain & Rouanne, furent érigées en marquiſat. Il obtint de nouvelles lettres en 1566. enregiſtrées le 23 Décembre de la même année, par leſquelles les terres de Boiſi & Rouanne furent érigées en duché ſous le nom de Rouannois, pour lui & ſes deſcendans mâles. Ce duché fut érigé en pairie par lettres du mois de Septembre 1612. & du 8 Avril 1619. leſquelles ne furent point enregiſtrées, en faveur de *Louis* de Gouffier, ſon petit-fils, ayeul d'*Artus*, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & vendit le marquiſat de Boiſi & le duché de Rouannois à *François* d'Aubuſſon, duc de la Feuillade, fils du dernier maréchal de la Feuillade, gouverneur du Dauphiné, mort ſans poſtérité de ſon mariage le 3 Avril 1667. avec *Charlotte* de Gouffier, ſœur dudit *Artus*.

Pierre-Marc-Antoine de Gouffier, comte de Caravas & de Paſſavant, chef du nom & des armes de la maiſon de Gouffier, le ſeul qui reſtât de la branche des ducs de Rouannois, fils d'*Armand-Louis* de Gouffier, comte de Caravas & de Paſſavant, baron de Doué, & d'*Eliſabeth* de Riperda de Solms, Hollandoiſe de Nation, mourut à ſon château de Paſſavant en Anjou le 2 Mai 1740. âgé de ſoixante-ſix ans quatre mois, & laiſſa de *Louiſe-Françoiſe* de Leſtang, ſon épouſe, iſſue d'une

Digitized by Google

ancienne nobleſſe de Poitou, 1. *Armande-Louiſe*, mariée à *François-Louis* de Gouffier, marquis de Thois; 2. *Adelaïde* de Gouffier, prieure perpétuelle de la Fougereuſe en Poitou, frontiere d'Anjou : ainſi l'héritiere de la branche aînée en a, par ſon mariage, porté les biens dans celle de Thois.

La ſeconde branche eſt celle de Gouffier-Bonnivet. *Guillaume* de Gouffier, ſeigneur de Bonnivet, amiral de France ſous François I. tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. fut pere de *François* de Gouffier, marquis de Deſſends, créé chevalier de l'ordre du Saint Eſprit le 31 Décembre 1578.

Son ſixieme fils, *Timoléon* de Gouffier, auteur de la branche de Thois, eut en partage la ſeigneurie de Thois, érigée en ſa faveur en marquiſat par Henri III. Ces lettres n'ayant point été enregiſtrées, Louis XIV. en accorda de nouvelles en 1652. en faveur de ſon arriere-petit-fils, *Antoine* de Gouffier, maréchal de camp, gouverneur de la ville de Blois, pere, par *Louiſe* d'Eſtampes de *Timoléon* de Gouffier, marquis de Thois, gouverneur de Blois, allié en 1685. à *Henriette-Mauriette* de Pennencouet de Kerovalle, ſœur de la ducheſſe de Porſmouth. Ils ont laiſſé trois enfans; ſçavoir, 1. *François-Louis*, qui ſuit; 2. *Charles-Timoléon*, chanoine de l'égliſe de Notre-Dame de Paris; 3. *Marie-Anne*, veuve depuis le 14 Avril 1724. de *Louis* de Bourbon, comte de Buſſet, morte le 14 Février 1755.

François-Louis de Gouffier, marquis de Thois, mort en l'année 1753. épouſa le 13 du mois de Juin 1726. *Armande-Louiſe* de Gouffier-Caravas, héritiere, comme on l'a déja dit, de cette branche. Leurs enfans ſont, 1. *Louis-Guillaume-Angélique*, marquis de Thois, né le 2 Juillet 1738. mouſquetaire de la premiere compagnie de la garde de ſa Majeſté; 2. *Françoiſe-Louiſe*, née le 7 Août 1728. mariée à ſon couſin iſſu de germain, *Henri-Jérôme* de Gouffier, dit le vicomte de Gouffier; 3. & 4. deux autres filles. *François-Louis* de Gouffier avoit eu un autre fils, mort ſans enfans, & laiſſant pour veuve la marquiſe de Gouffier-Sebeville.

Le vicomte de Gouffier, nommé *Henri-Jérôme*, eſt frere de *Joſeph-René*, chanoine de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, & de *Céſar-Alexandre*, comte de Gouffier, marquis d'Eſpagny, mort à Paris le 19 Février 1754. âgé de cinquante-huit ans, ſans poſtérité de ſes deux femmes, dont la premiere fut *Marguerite-Henriette* de Gouffier, fille de *Maximilien* de Gouffier, marquis d'Eſpagny, & de *Renée* de la Roche, ſa couſine du troiſieme au quatrieme degré; & la ſeconde, *Marie-Charlotte* de Gouffier, veuve de *Charles* Colbert-Saint-Mars, ſa couſine germaine, fille de *Charles-Antoine* de Gouffier, marquis de Heilli, & de *Catherine-Angélique* d'Albert de Luynes.

La branche d'Eſpagny eſt éteinte dans *Maximilien* de Gouffier, marquis d'Eſpagny, qui de *Renée* de la Roche, ſa femme, n'eut que deux filles mariées: l'aînée, nommée *Françoiſe-Séraphine*, épouſa *Jacques*, marquis d'Ailli, baron d'Anneri, marquis d'Annebaut, morte à Chaillot le 8 du

Digitized by Google

mois d'Octobre 1739. âgée de ſoixante & onze ans, laiſſant un garçon & deux filles : l'autre, appellée *Marguerite-Henriette*, fut mariée à *Céſar-Alexandre*, comte de Gouffier, mentionné ci-deſſus.

Il reſte encore de cette maiſon *Louis Charles-Antoine* de Gouffier, marquis de Heilli, marié à *Marie* Philippeaux, dont un garçon & une fille. Le marquis de Heilli eſt frere de *Marie-Charlotte*, veuve du comte de Gouffier.

Les armes : *d'or, à trois jumelles de ſable.*

GOUGE (le), en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* le Gouge, ſeigneur de Saint Etienne & des Orgues, marié à *Louiſe* de Donodei, dont *Marguerite-Marie-Théreſe* le Gouge, dame de Saint Etienne & autres lieux, mariée en 1746. au comte de Sade, ſeigneur d'Aiguieres, maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur d'Antibes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 504.

Les armes ſont : *de gueules, au ſautoir bretteché & contre-bretteché d'or, à l'oiſeau d'or, couronné à l'antique en pointe.*

GOUJON DE THUISY : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois loſanges, le tout d'or, écartelé* de Thuiſy.

Jérôme-Joſeph de Goujon de Thuiſy, marquis de Thuiſy, baron de Chalerange & de Pacy en Valois, ſeigneur de Saint Remy-ſur-Buſſy, Herpon, Tours-ſur-Marne, &c. ſénéchal héréditaire de Rheims, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, maître des requêtes honoraire de ſon hôtel, a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Louiſe-Mélanie* le Febvre de Caumartin, ſon épouſe, *Louis-François* de Goujon de Thuiſy, pourvu d'une charge de conſeiller au Parlement, & marié le 11 Avril 1737. avec *Marie-Louiſe* le Rebours, fille de *Jean-Baptiſte* le Rebours, ſeigneur de Saint Mards-ſur-le-Mont en Champagne, & de défunte *Marie-Louiſe* Chuberé.

La terre de Pacy en Valois, qui lui a été donnée par ſon pere, étoit échue à feue *Anne-Françoiſe* de Hauſſonville de Vaubecourt, ſon ayeule paternelle, comme ſortie & deſcendue de degré en degré des maiſons de Vergeur-Saint-Souplet de Fleurigny, de Lénoncourt & de Châtillon-Pacy, qui étoit une branche de la maiſon de Châtillon-ſur-Marne, qui poſſédoit la terre de Nanteuil-le-Haudouin, érigée en comté en faveur de *Henri* de Lénoncourt, comte de Vignory, gouverneur du Valois, & bailli de Vitry. *Mercure de France du mois de Mai* 1737. *p.* 1043.

GOULARD, ou GOULLARD DE VILLEFRANCHE, à Saint Jean d'Angely en Guyenne. Une taxe de dépens du Parlement de Guyenne, du 17 Août 1721. accordée à *Jacques* & *Henri* Goullard, contre M. Bichon, préſident à la Cour des Aydes, fait voir qu'ils ſont de cette ancienne nobleſſe de Goullard, dont il eſt parlé avec diſtinction dans les *Annales de France* par Belleforeſt, dans les Hiſtoires du même royaume par Dupleix & Mezeray. Ils ont produit, pour le prouver, treize contrats de mariage, & autres contrats de partage & de teſtamens ; & ſuivant un imprimé, qui eſt

l'appel de taxe de dépens à juger au rapport de M. de Ségur, conſeiller du Roi en la Cour, *Jean* Goullard, fils d'*Emeri* Goullard, baron de Touverac, & de *Marie* de Sainte Maure, épouſa en 1229. *Anne* de Brezay.

Jean Goullard, fils des précédens, épouſa en 1299. *Jeanne* Bonnet.

Jean Goullard, leur fils, épouſa en 1330. *Marie* de Monboucher.

Jean Goullard, ſorti de ce mariage, ſe maria en 1366. avec *Jeanne* de Melay, dont naquit,

Chriſtophe Goullard, qui s'allia en 1399. avec *Marie* de Courſillon. Il en eut,

Jacques Goullard, qui ſe maria en 1445. avec *Jeanne* de Montalembert. De ce mariage naquit,

Jean Goullard, marié en 1486. à *Philiberte* de Beauvilliers. Il en eut *François* Goullard, qui ſuit.

François Goullard ſe maria en 1530. à *Valiere* Brun, dont,

René Goullard, marié en 1570. à *Marguerite* Pouſſard, mere de

Gabriel Goullard, marié en 1609. à *Jeanne* Boiſleau. Il en a eu,

Jean Goullard, marié en 1643. à *Angélique* Martel, dont eſt né,

Jacques Goullard, marié en 1681. à *Marthe-Fabrice* de Gernesis, dont,

Jacques Goullard, marié en 1700. à *Roſe* Boiſſon, fille d'*Antoine*, & de *Marie* de la Rochefoucauld. Ce même *Jacques* Goullard, & *Henri* Goullard, chevaliers, ſeigneurs de Vervans, la Ferté, Laléard &c. ont obtenu la taxe de dépens contre le préſident de la Cour des Aides de Guyenne, comme nobles de diſtinction.

On trouve dans le *Tome IV.* de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *p.* 166. *lettre B.* à la généalogie de la maiſon de la Trimoille, *Innocent* Goullard, chevalier, ſeigneur de Boiſbelle, fils de *Jean*, & de *Françoiſe* du Puy du Fou, marié le 14 Mai 1431. à *Marie* de la Trimoille, fille de *René*, & de *Françoiſe* de Sainte Flayre.

Cette famille ſubſiſte en pluſieurs provinces du royaume. Les comtes de Beauvais en Anjou, les barons de Lajeſardiere en bas Poitou, les ſeigneurs de Parſay, auſſi en bas Poitou, & pluſieurs autres dans la même province, les marquis de Tarraube en Agenois, les barons de Caſtelnaudary en Languedoc, les barons de la Fays en Angoumois, & *Jacques* & *Henri* Goullard, ci-deſſus mentionnés, ſeigneurs de Vervans & de la Ferté en Saintonge & en Angoumois ſortent tous de la même origine.

Parmi les treize générations ci-deſſus prouvées, il y a eu des filles, leſquelles ſont entrées dans d'illuſtres & grandes maiſons, telles que celles de la Rochefoucault, Montendre, la maiſon d'Eſtrade, la maiſon de Montaigu, &c. & dans la branche de *Jacques* & de *Henri*, ſeigneurs de la Ferté, il y a eu des gentilshommes de la chambre du Roi & des chevaliers qui ont porté les armes pour le ſervice du Roi & de l'Etat, ainſi qu'ont fait *Jacques* & *Henri*, honorés par ſa Majeſté, dans leur retraite, d'une penſion & de la croix de Saint Louis. La terre de la Ferté eſt depuis plus de trois cents ans dans cette famille, & *Henri* y fait ſa demeure.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, couronné d'or, armé, membré & lampaſſé de gueules.*

GOULET, ou GOUTET,

de la ſubdélégation d'Argentan, en Normandie : Baronnie aliénée à perpétuité & ſans rachat par le roi Henri IV. le premier Mars 1594. à *Jean* le Fevre, ſieur de Loubriere, & eſt poſſédée préſentement par *Joſeph-Nicolas* des Broſſes, ſeigneur, baron du Goulet, à droit de ſucceſſion de ſes pere & grand-pere.

GOURGUES : *Tome II. p.* 214. *col.* 1. *lig.* 35. *après* 1743. *ajoutez*, tué par un braconier.

Ibid. lig. 40. *après* 1736. *ajoutez*, marié en 1757. à *N.....* de Lamoignon de Baſville.

Ibid. lig. 42. *après* 1738. *ajoutez*, dont le contrat de mariage a été ſigné le 20 Février 1757. avec le comte de Parabere.

GOURMONT, en Normandie : *Charles* de Gourmont de Gié, reçu chevalier de Malte le 19 Octobre 1622. & *Jacques-François* de Gourmont de Courcy, reçu chevalier de Malte en 1678. portoient pour armes : *d'argent, au croiſſant de ſable, au chef de gueules, chargé de trois roſes d'or.*

Cette famille eſt de l'élection de Carentan. Pluſieurs ont ſervi avec honneur dans les armées de ſa Majeſté. Feu M. de Courcy, gouverneur de Valognes, eſt de cette famille, ainſi que l'abbé de Gourmont, vicaire général du diocèſe de Dijon.

GOURRAY, en Bretagne : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à quatre faſces d'or.*

GOURSALLEUR, écuyer, ſeigneur du Meſnil-Carantilly, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur, au château d'or.*

GOURVILLE, en Angoumois : Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules, à L & C d'argent.*

GOUSSENCOURT, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *d'hermines, au chef de gueules.*

GOUVEST (de), écuyer, ſieur du Port de Rougemare, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules, au chef d'argent.*

GOUVIS, même province : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1669. & qui porte pour armes : *vairé d'argent & d'azur*, ſelon l'*Hiſtoire de la ville de Rouen*, ou *de vair*, ſelon la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt.*

Robert de Gouvis, qui vivoit dans le quatorzieme ſiécle, eſt nommé dans un ancien Catalogue, qui ſe trouve à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie* par Dumoulin.

GOUX DE LA BERCHERE : *Effacez* ce qu'on lit ſur ce nom dans le *Tome I. p.* 229. de ce *Dictionnaire*, au mot BERCHERE, & *Tome II. p.* 214. au mot GOUX, & *liſez* ce qui ſuit : Famille qui a donné pluſieurs premiers préſidens au Parlement de Grenoble, un évêque de Lavaur, enſuite archevêque d'Aix, après d'Alby & enfin de Narbonne. Cette famille eſt originaire de Dijon.

Pierre le Goux, ſeigneur de la Berchere, pere de *Charles* le Goux de la Berchere, mort archevêque de Narbonne en 1719. a été premier préſident au Parlement de Grenoble. Il étoit fils de *Jean-Baptiſte* le Goux de la Berchere, auſſi premier préſident au même Parlement, mort le 18 Juin 1631. âgé de ſoixante-trois ans. *Pierre* le Goux de la Berchere, né à Dijon le 3 Mai 1600. étudia

Digitized by Google

en Droit à Padouë, sous *Jules-Phœbus* Aberiga.

Louis le Goux de la Berchere, chevalier, comte de la Rochepot, marquis de Lantenay, baron de Thoisy, seigneur de la Berchere, &c. conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant chancelier de feu monseigneur le duc de Berry, épousa *Magdelene-Charlotte* Voisin, décédée le 16 Mars 1729. âgée de quarante-trois ans ou environ.

Les armes : *d'argent, à une tête de Maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes de gueules.*

GOUZ (le) : Noble & ancienne famille originaire de Bretagne, établie dans le duché de Bourgogne depuis plus de deux siécles, où elle a occupé dans le Parlement & à la Chambre des Comptes les premieres charges de ses Juriſdictions. Voyez Palliot, dans ſon Ouvrage intitulé : *Vraie & parfaite ſcience des Armoiries.*

Il reſte encore de ce nom, *Bénigne* le Gouz, ſeigneur de Magny, Gerland & de Jancigny, ancien grand bailli d'épée du Dijonnois, & *Bénigne* le Gouz, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, ſeigneur de Rozieres, & baron de Sein-Seine, qui a épouſé *Marguerite-Philiberte* Gagne de Périgny, fille de *Bernard-Philibert* Gagne de Périgny, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne.

De cette famille étoit *Benoît-Etienne* le Gouz, ou le Goulx-Maillard, ſeigneur de Sein Seine-ſur-Vigeanne, Villeſery, Arnay, &c. préſident à mortier au Parlement de Dijon, qui a laiſſé trois filles d'*Anne* Berthier, ſon épouſe.

1. *Louiſe*, morte le 16 Août 1721. mariée en Mai 1703. à *Marc-Antoine* Turgot de Saint Clair, intendant de Soiſſons, mort en la quatre-vingtieme année de ſon âge le 2 Mars 1748. qui fut pere de *Benoît-Antoine*, ſeigneur de Congy, conſeiller au Parlement le 9 Août 1726. marié en 1731. à *N.*..... Langlois, fille du grand audiencier de France.

2. *Anne*, morte le 18 Mai 1751. mariée le 29 Mars 1708. à *Pierre-Antoine* Rouillé, ſeigneur de Thun, préſident du Grand-Conſeil, mort en Juin 1733. dont la comteſſe de Monteſſon, mariée le 12 Août 1738. ſans enfans, en 1757.

3. *Antoinette*, mariée en l'an 1716. à *Louis* Bouthillier de Chavigny, appellé le marquis de Ponts, dont *Claude-Louis*, comte de Ponts, ſans enfans, en 1757. marié le 13 Avril 1735. à *Françoiſe-Magdelene*, fille du maréchal de la Fare.

Les armes de le Gouz ſont : *de gueules, à la croix endenchée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent.*

GOY, ou GOUY : Famille originaire des Pays-Bas, qui a donné pluſieurs hauts baillis dans le Brabant & le Haynault, un ſouverain bailli de Flandres, des principaux officiers à la Cour des ducs de Bourgogne, un ambaſſadeur au traité d'Arras de 1482. Cette famille eſt attachée au ſervice de France depuis trois ſiécles. Elle s'eſt établie ſucceſſivement dans les provinces de Languedoc, d'Auvergne & de Bourbonnois, où elle s'eſt toujours noblement alliée, & ſubſiſte en différentes branches, entr'autres celles de Goy-Didoigne, ou Dydogne,

Dydogne, & Goy de Begues. M. de Goy-Dydogne, écuyer de madame la Dauphine eſt de cette famille.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la fleur de lys de gueules, au chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à trois cors de chaſſe d'or, virolés de même, & quelquefois le dernier écu ſeulement.*

GOYON DE MATIGNON : *Tome II. p. 216. col. 2. lig. 18. après 1719. ajoutez*, mort le 3 Avril 1757. âgé de quatre-vingts ans.

Ibid. lig. 23. Les armes : *d'argent, à un lion couronné de gueules*, liſez, *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

GOZON, en Rouergue : *Effacez* les onze lignes de cet article, *Tome II. p. 216. de ce Dictionnaire*, & *ſubſtituez* tout ce qui ſuit : Ancienne nobleſſe, qui tire ſon nom de la terre de Gozon dans la même province. Elle y a auſſi poſſédé pendant pluſieurs ſiécles les terres de Melac & de Saint Victor, au diocèſe de Vabres. Meſſieurs de Montcalm & de Saint Venan ſont alliés à cette famille, par le mariage du 6 Octobre 1488. de *Jeanne* de Gozon, niece de *Déodat* de Gozon, grand maître de Rhodes, avec *Jean* de Montcalm, ſeigneur de Saint Verain.

Noble *Jean-Raymond* de Gozon, ſeigneur dudit lieu, de Melac & de Saint Victor, épouſa noble *Hélips* de Rodés, dame de Montalegre, fille de *Brenguier* de Rodés, ſeigneur de Montalegre & de Bruſques, au diocèſe de Vabres. Par ſon teſtament du 8 Septembre 1458. il paroît qu'il eut *Raymond*, qui ſuit, & *Jean* de Gozon, chevalier de Malte.

Raymond de Gozon, ſeigneur dudit lieu, de Melac & de Saint Victor, épouſa *Béatrix* Carmaul, d'une ancienne maiſon du Lauragais. Il teſta le 10 Avril 1497. & laiſſa, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Pierre* de Gozon, grand prieur de Saint Gilles en 1559. 3. *Françoiſe*, mariée à *Raymond* de Saint Maurice, ſeigneur de Caſtaing & de Saint Andrieu d'Albon, le 9 Novembre 1515. 4. *Jean-Pierre* de Gozon, commandeur d'Argenteux en 1559. 5. *Louis* de Gozon-Melac, auteur de la branche des ſeigneurs de Dorlhonac, rapportée ci-après.

Jean de Gozon, fils aîné, ſeigneur de Gozon, de Melac & de Saint Victor, fit don à *Louis*, ſon frere, par contrat du 24 Octobre 1520. pour ſes droits paternels & maternels du château de Saint Victor & de ſes appartenances. On ignore le nom de la femme de *Jean* ; mais il fut pere de *Louis-Jean* de Gozon-Montmaur, qui ſuit ; d'*Antoine* de Gozon, eccléſiaſtique en 1555. & de *Bernard* de Gozon, chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Canabieres en 1596.

Louis-Jean de Gozon, ſeigneur de Melac & de Montmaur, paſſa des actes les années 1595. &c. & vivoit en 1601. Il aſſiſta la même année aux Etats de Rouergue. Il paroît qu'il eut des enfans, puiſqu'on trouve *Jean* de Gozon-Melac, reçu chevalier de Saint Jean de Jeruſalem en 1591. un autre *Jean*, reçu chevalier dudit ordre en 1604. & *Déodat* ou *Dieudonné* de Gozon, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean

Digitized by Google

de Jeruſalem, dit de Malte, en l'année 1654.

Branche de Gozon, ſeigneurs de Dorlhonac & Batteille.

Louis de Gozon, qualifié un des cent gentilshommes de la maiſon du Roi, ſeigneur de Saint Victor, fils puîné de *Raymond* de Gozon, ſeigneur de Gozon-Mélac, & de *Béatrix* de Carmaul, épouſa par contrat du 28 Février 1530. *Jeanne* de Torlong, fille de *Jean-Raymond* de Torlong, ſeigneur de Dorlhonac, & de *Catherine* de Gordon-Genouillac-Acier, ſœur du grand écuyer de France & du grand maître de l'artillerie. Ses enfans furent, 1. *Bernard*, qui ſuit; 2. *Jean* de Gozon-Dorlhonac, reçu chevalier de Saint Jean de Jeruſalem en 1559. 3. *Jeanne* de Gozon, mariée par contrat du 18 Mars 1547. avec *Louis* de Clermont-Lodeve, ſeigneur du Boſc.

Bernard de Gozon, ſeigneur de Dorlhonac & de Batteille, épouſa par contrat du 29 Octobre 1560. Marquiſe de Solages, fille de feu *François* de Solages, ſeigneur & baron de Thoiet, & de *Françoiſe* de Montboiſſier. De ce mariage vinrent,

Judith de Gozon, dame de Dorlhonac, de Batteille & de Pueſchere. Elle ſe maria par contrat du 7 Janvier 1585. à *Georges* de Corneillan, ſeigneur de Montalegre, fils de *Magdelon* de Corneillan, & de *Jeanne* de Rhodés, dame de Montalegre, dont,

Jeanne de Corneillan, dame de Montalegre, qui épouſa *Hector-François* de Corneillan. Cette branche des ſeigneurs de Dorlhonac eſt fondue dans la famille de Gozon, qui ſubſiſte. Il y a M. de Gozon, ſeigneur d'Ays, au diocèſe de Cahors, qui a pour frere cadet le chevalier de Guzon, chevalier de Saint Louis, & capitaine au régiment de Bourbonnois.

Les armes ſont: *de gueules, à la bande d'azur, bordée d'argent, à une bordure componée d'argent.*

GRAFFARD: Il y a pluſieurs familles nobles de ce nom en Normandie; ſçavoir,

Graffard du Parc, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Décembre 1666. dont les armes ſont: *coupé d'azur, à trois mouſons d'or, à trois merlettes de ſable, poſées en faſce, & ſurmontées de deux roſes de gueules.*

Graffard de Mailly, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Juin 1666. dont les armes ſont: *d'argent, au giron de ſinople, chargé d'un griffon d'argent, accompagné de deux molettes de ſable, au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.*

Et Graffard, écuyer, ſeigneur de Toutreinville, élection de Mortagne, qui porte: *d'argent, à trois pieds de lion de ſable, 2 & 1.*

GRAILLY: *Tome II. p. 216. col. 2. après* les armes, *ajoutez*: Ce ſont les derniers comtes de Foix. On dit que les barons de Roll, en Suiſſe, ſont encore de cette famille. Il y a une autre branche de ce nom, qui ſubſiſte en la perſonne de M. de Grailly, demeurant dans la paroiſſe de Château-Garnier, en Poitou, & en la perſonne de M. l'abbé de Grailly, ſon frere, doyen du chapitre de Champigny, près Richelieu, en Poitou.

GRAIN-D'ORGE, en Normandie, élection d'Argen-

Digitized by Google

tan : Famille qui porte : *d'azur, à trois épées d'argent, à poignée d'or, la pointe en bas*, 2 & 1.

GRAMMONT, en Franche-Comté : *Tome II. p. 217.* à la fin de l'article : Les armes : *de gueules, à la croix de Saint André au fautoir*, lisez, *de gueules, à la croix de Saint André, ou fautoir d'or.*

Ibid. couronné d'or à trois pointes, lisez, *couronnés d'or à l'antique.*

Ibid. lig. 39. *après* il y a encore la branche des marquis de Grammont, sortie de la même maison, *ajoutez* : C'est celle de Grammont de Joux, dont il est parlé, *p.* 218. *col.* 2. & qu'il faut unir à cet article.

GRAMONT, en Navarre : *Tome II. p. 219. col.* 1. *lig.* 28. mariée à *Jean* de Setcheison, *lisez*, mariée à *Jean* de Setcheicoin.

Ibid. p. 220. *col.* 1. *lig.* 26. de Saint Gerson, *lisez*, de Saint Cheron.

Ibid. lig. 44. a épousé le 2 Mars 1739. *Marie-Louise-Victoire*, *lisez*, feue *Marie-Louise-Victoire*, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. *après* 1750. *ajoutez* : Le duc de Gramont s'est remarié le 16 Août 1759. à *Béatrix*, comtesse de Choiseul de Stainville, dame & coadjutrice de l'église collégiale & séculiere de Notre-Dame de Bouxieres, fille de *François-Joseph* de Choiseul, marquis de Stainville, chevalier de la Toison d'or, grand chambellan de l'Empereur & conseiller d'Etat de leurs Majestés Impériales, & de feue *Marie-Louise* de Bassompierre.

Ibid. lig. 42. *après* sœur unique, *ajoutez*, des défunts duc & comte de Gramont, & tante de ceux actuels.

Ibid. p. 221. *lig.* 8. *après* les armes : *d'or*, &c. *supplée* ce qui suit : Grammont porte : *écartelé au* 1 *d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules; au* 2 & 3 *de gueules, à trois fleches posées en pals d'or, empennées & armées d'argent*, qui est Aster; *au* 4 *d'argent, à une levrette de sable, accolée & bouclée d'azur, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'or*, qui est d'Anre, *& sur le tout de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui est de Cominges.

GRAMONT DE VACHERES : *Tome II. p. 221. col.* 2. *lig.* 2. comte de Perouse, *lisez*, comte du Perou.

GRAND (le) : Il y a plusieurs familles nobles de ce nom en Normandie, sçavoir,

Le Grand, écuyer, sieur de Croston, élection d'Avranches, qui porte : *d'azur, à trois ducs d'or, perchés sur un tronc d'arbre de même*, 2 & 1.

Le Grand, élections de Bayeux & de Caën, dont les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois coqs de gueules*, 1 *en chef, tenant d'un de ses pieds une branche de laurier de sinople*, & 2 *en pointe.*

Et le Grand, écuyer, sieur de Souchay, élection de Verneuil, qui porte : *d'hermines, à la bande de gueules, chargée de trois molettes d'or.*

GRANDIERE (la), en Normandie : Famille qui porte : *d'azur, au lion d'argent, couronné, lampassé & armé d'or.*

Marie-Magdelene de la Grandiere, baptisée le 4 Septembre 1667. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. étoit de cette

Digitized by Google

famille, & prouva ſa nobleſſe depuis *Hamelin* de la Grandiere, ſon huitieme ayeul, qui en 1370. étoit marié avec *Marie* de Maridor.

GRANDIN DE LA GAILLONNIERE, en Normandie. Suivant un mémoire domeſtique, on trouve que *Thomas* Grandin, d'ancienne nobleſſe, vivant en 1330. poſſédoit la terre & ſeigneurie de Fleury, ſituée dans l'évêché de Coutances, & la terre & fief de la Gaillonniere, dans la paroiſſe de Longchamp, au Vexin Normand. Ce *Thomas* vint en 1362. s'établir ſur la terre de la Gaillonniere, & rendit aveu de ce fief de la Gaillonniere le 27 Juin 1369. à *Martin* Cordier, écuyer, ſeigneur de Fleury. Les guerres des Anglois, qui déſolerent la province, & qui ſe terminerent par le traité de Bretigny, près Chartres le 8 Mai 1360. furent apparemment les motifs, qui le firent changer d'habitation. Il eut deux enfans de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, ſçavoir *Denis* & *Brunet*.

Denis, l'aîné, fut habiter ſa terre de baſſe Normandie, prit les armes pour ſon prince & fut fait priſonnier par les Anglois. Il eut un fils, auſſi nommé *Denis*. Ce *Denis* II. du nom, eut *Pierre*: celui-ci, *Jean*; & *Jean* eut *Colin* ou *Nicolas*. La veuve de *Pierre* fit rendre un arrêt contradictoire le 17 Janvier 1530. à la Cour des Aides de Rouen, qui déclare noble ſon fils *Jean*, pour être iſſu de noble & ancienne race.

Brunet vendit le 3 Février 1455. à ſon frere aîné ſa part des ſucceſſions de ſes pere & mere, ſituées dans l'évêché de Coutances, moyennant deux cents trente-cinq ſalus d'or. Ce *Brunet* eſt dit ſecond fils de *Thomas*. Il eut de *Tifane*, ſon épouſe, *Laurent* & *Jean*. *Laurent* eſt chef de la branche des ſeigneurs de la Gaillonniere, rapportée ci-après. *Jean* eut un fils, nommé *Jean*, qui fut vicomte d'Eſtrepagny. *Robert* Grandin, écuyer, ſieur de Manſigny, iſſu de ce *Jean*, fut en 1607. verdier de Longchamp, c'eſt-à dire, juge pour les forêts. Cette branche de Grandin de Manſigny ſubſiſte dans *N*..... Grandin de Manſigny, maréchal des logis dans la Gendarmerie, & dans ſes neveux, dont l'un eſt major dans le régiment de Bourbon, Infanterie; le ſecond, capitaine dans le même régiment, & le troiſieme eſt capitaine de Milice au quartier de Sance, dans l'Iſle Lavache, en Amérique, tous les trois ſervant avec diſtinction.

Laurent, auteur de la branche de la Gaillonniere, eut un fils, nommé *Jean*. *Jean* fut pere de *Hugues*, & *Hugues* eut un fils, nommé *Nicolas*. En 1520. *Nicolas* fit des lots avec *Jean* V. du nom, ſon oncle, de la ſucceſſion de *Jean* IV. du nom, & il eut en partage la terre de la Gaillonniere. Il eut de *Luque* Lavache, d'une famille noble du Vexin, qui ſubſiſte dans M. le marquis du Sauſay-Lavache, demeurant à ſon château du Parquet, au pays de Caux, *Jean*, marié à *Barbe* de la Gandille, iſſue d'une ancienne nobleſſe.

Jean vendit ſon fief de la Gaillonniere à *Pierre* de Roncherole, ſeigneur, baron de Longchamp, qui lui accorda le droit de voliere & de vavaſſorerie. Il eut un fils aîné, qui eut auſſi un fils. On n'en ſçait pas davanta-

Digitized by Google

ge ſur cette branche, nommée de Maurepas, du nom d'un village ſitué dans ces cantons; dont le dernier fut tué en 1590. à Soiſſons, dans une ſortie que fit la garniſon.

Louis, fils cadet de *Jean*, né le premier Août 1564. fut homme d'armes de M. de la Roche-Guyon. Il épouſa le 17 Juin 1586. *Marguerite* Thomas, d'une ancienne nobleſſe, qu'on croit ne plus ſubſiſter que dans madame la comteſſe de Rieux. *Louis* perdit dans l'incendie de ſa maiſon de Longchamp la plus grande partie de ſes titres & contrats, & le 28 Août 1586. il y eut un arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui ordonna une enquête ſur le fait de nobleſſe dudit *Louis*. Le procès-verbal de cette enquête eſt du 30 Octobre 1586. Il y eut un autre arrêt définitif du 2 Mars 1587. au bénéfice de cette famille, qui la déclare iſſue & ſortie d'une grande & ancienne nobleſſe (*a*). *Louis* Grandin mourut le 21 Mars 1624. Il eut un grand nombre d'enfans, qui tous eurent pour parreins & marreines la meilleure nobleſſe du pays, comme Roncherole, Heugueville, Fouilleuſe de Flavacour, Lavache, Thomas, la Gandille, &c. *François*, l'aîné de tous ſes enfans, né le 22 Octobre 1596. mort en 1662. fut le ſeul qui ſe maria. Il épouſa le 22 Juillet 1619. *Marie* Frelard, d'une ancienne nobleſſe du Cotentin. Il en eut douze enfans, entr'autres, *Jean*, *Louis*, & *Philippe*, né le 15 Février 1640.

Jean fut chevau-léger dans la compagnie de M. d'Heudicourt, & ſervit dans l'armée que commandoit *Henri* de Lorraine, comte d'Harcourt, où il fut bleſſé & eſtropié, ſuivant une atteſtation de 1642. ainſi que *Louis*, ſon frere, tué en Allemagne en 1667.

Philippe de Grandin, écuyer, frere de *Jean* & de *Louis*, épouſa le 24 Septembre 1677. *Anne* le Bailly, d'une bonne & ancienne nobleſſe établie dans le pays de Caux. De ce mariage ſont nés quatorze enfans, dont ſont reſtés deux garçons, l'aîné *Louis Philippe*, né le 2 Juin 1685. & *Michel-Emery* (*b*), né le 10 Janvier 1689. *Philippe* Grandin, écuyer, ſieur de la Gaillonniere & de Campalan, mourut le 3 Octobre 1712. Il avoit ſervi dans la compagnie de Giſors à l'arriere-ban, ſous les ordres de meſſieurs les marquis de Bevron & de Flavacour. Il ſe trouva au bombardement de Dieppe.

(*a*) *On garde dans cette famille un brevet donné par la Reine, épouſe de* Henri III. *roi de France, le* 18 *Avril* 1586. *qui permet & accorde à* Marguerite *Thomas, femme de* Louis *Grandin, de porter l'atour de demoiſelle & le chaperon de velours, & de jouir du privilége des autres demoiſelles du royaume, ſans pouvoir en être empêchée; c'eſt pourquoi ſa Majeſté donne charge & prie madame d'Heugueville d'honorer ladite Thomas de ſa part, lui préſenter & faire porter leſdits atours; & ce en conſidération des ſervices que de long-temps les prédéceſſeurs d'icelle Grandin ont rendus aux Rois & à cette Couronne.*

(*b*) *On voit dans le Nobiliaire de la ville de Rouen qu'en* 1670. *la famille de Grandin a été maintenue dans ſa nobleſſe en conſéquence de l'arrêt de la Cour des Aides de Paris le* 2 *Mars* 1587.

Digitized by Google

La mort de *Philippe*, & la paix, qui ſe fit dans ce temps, obligerent *Louis-Philippe*, ſon fils aîné, à quitter le ſervice en 1713. Il étoit lieutenant de Cavalerie. Il avoit épouſé en premieres noces, le 31 Janvier 1714. *Marie-Marthe* de la Moulque, fille de feu *Jacques*, conſeiller du Roi, & juge à la Cour des Monnoies de Rouen, morte le 24 Juin 1726. Il en a eu trois enfans, deux filles & un garçon, ſçavoir, *Nicolas Philippe*, né le 26 Janvier 1719. Il avoit épouſé en ſecondes noces, le 26 Juillet 1732. *Marie-Anne* Pouchet, dont cinq enfans, ſçavoir une fille & quatre garçons, qui ſont,

1. *Louis-Philippe*, né le 26 Février 1733.

2. *Joſeph-Philippe*, né le 27 Janvier 1736.

3. *Jean-François*, né le 25 Novembre 1737.

4. *Adrien Louis-Philippe*, né le 11 Décembre 1741.

Les trois derniers ſervent ſur mer dans les Volontaires de Belle-Iſle. *Louis-Philippe*, pere des enfans ſuſdits, a vendu en 1740. ſa terre de la Gaillonniere à M. le marquis Dauvet, & a acheté celle de Leſſard, ſituée dans la paroiſſe de Douville, près le Pont-Saint-Pierre. Il eſt mort en Juin 1742.

Nicolas-Philippe, ſon fils aîné, a épouſé le 19 Avril 1757. *Marie-Charlotte* Fortin de la Hoguette, née le 11 Janvier 1734. ſeule & unique héritiere de la branche aînée de la famille de Fortin de la Hoguette. De ce mariage eſt ſortie une fille, nommée au baptême *Marie-Louiſe-Nicole*, née le 24 du mois de Mars 1758.

Michel-Emery, écuyer, ſieur de Campalan, ſecond fils de *Philippe*, s'eſt retiré du ſervice en 1716. Il étoit aide-major au régiment de Brancas, Infanterie. Il fut bleſſé au ſiége de Lille, & a épouſé *Catherine* d'Oſmond, d'une des bonnes familles de la province de Normandie. Il en a eu *Marie-Catherine-Suſanne* Grandin de Champalon, née le 26 Mars 1721. mariée le 18 Juillet 1738. à *Adrien* de Caqueray, écuyer, ſieur de Queſneville, dont ſont ſortis pluſieurs enfans.

La famille de Grandin de la Gaillonniere porte : *d'azur, à trois dards d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.* Pour ſupports : *deux levrettes d'azur, au collier de ſable, le timbre ou caſque grillé avec des lambrequins.*

Il y a une autre famille noble du nom de Grandin dans la même province, élection de Caën, qui par lettres de 1575. a obtenu de changer ſon nom de Grandin en celui de Bailleul, & qui porte pour armes : *d'azur, à la barre d'or, cotoyée de deux molettes de même.*

GRANDIN, en Provence : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois grenades.*

Jean-Joſeph Grandin, ſeigneur de Salignac, tréſorier général de France, au Bureau des Finances de Provence en 1740. a des enfans de *N. . . .* Creſmartin, ſa femme.

GRANDSEILLE : Seigneurie près de Blamont, en Lorraine, qui a été érigée en marquiſat par lettres du 12 Mars 1723. en faveur de *René-François*, marquis du Châtelet, baron de Cirey, en Voſges, commandant une compagnie de Chevaux Lé-

Digitized by Google

gers de la garde du duc *Léopold*, mort le 2 Janvier 1755. lieutenant général des armées de l'Empereur. Il reſte de ſon mariage avec *Catherine* Fleming d'Ardach, *Marie-Catherine* du Châtelet, née le 21 Janvier 1720. mariée en 1748. au marquis de Marmier. Il avoit pour ſœur *Marie-Catherine* du Châtelet, alliée à *Nicolas*, comte de Creiche & de Jalacourt, chambellan du duc *Léopold* de Lorraine. *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VII. p.* 99.

GRANDVILLIERS : Ancienne maiſon de Normandie, qui tiroit ſon nom de la terre de Grandvilliers, diocèſe d'Evreux, élection de Conches, & qui portoit pour armes : *une lance ou franciſque, la pointe en haut.*

La maiſon de Grandvilliers s'eſt éteinte en la perſonne d'*Iſabelle* de Grandvilliers, dame de Grandvilliers, qui épouſa à la fin du douzieme ſiécle *Simon*, premier ſeigneur du nom de Chambray, lequel tenoit la terre de Chambray, limitrophe de celle de Grandvilliers, en parage, par lignage, de *Guillaume*, baron de la Ferté-Freſnel. Elle étoit veuve de lui l'an 1210. Suivant une chartre de cette année, conſervée au chartrier de la cathédrale d'Evreux, elle habitoit le château de Chambray-ſur-Yton, qui appartenoit à ſes enfans mineurs, dont elle avoit la garde. *Voyez* au mot CHAMBRAY.

GRANGE, en Berry : *Tome II. p.* 224. *col.* 1. *lig.* 4. âgée de trente-ſix ans, *liſez*, âgée de ſoixante-trois ans.

GRANGE-SURGERES : *Tome II. p.* 227. *col.* 1. *lig.* 19. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, fretté de vair.*

GRANGE-TRIANON : *Tome II. p.* 227. *après* les armes, *ajoutez* : Famille ancienne & illuſtre dans la Robe, de laquelle étoit *Charles* de la Grange-Trianon, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Paris, mort le 10 Juillet 1733. âgé de quatre-vingt ans.

GRANGES, en Franche-Comté : Les ſeigneurs de Granges étoient du nom des anciens barons du comté de Bourgogne. L'étendue de la terre dont ils avoient tiré leur nom, & les débris du château dans lequel ils habitoient, donnent une idée de leur grandeur dans ces temps reculés. C'eſt de cette maiſon que ſort celle de Grammont en Bourgogne, qui s'eſt diviſée en ſept branches. Il n'en reſte plus qu'une branche, qui ſubſiſte dans les perſonnes de *Pierre*, marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, & de *Ferdinand*, comte de Grammont, ſon frere, meſtre-de-camp de Cavalerie, brigadier des armées du Roi. Les armes anciennes de la maiſon de Granges étoient : *de gueules, au ſautoir d'or.* Celles que les ſeigneurs de cette maiſon prirent, en quittant leur nom, ſur la fin du quatorzieme ſiécle, ſont : *d'azur, à trois buſtes de carnation, couronnés d'or à l'antique.* Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins, Tome I. p.* 100. *chiffre* 22.

GRANMONT, en Picardie : *Tome II. p.* 227. *col.* 1. *lig.* 44. *liſez*, GRANMONT, en Franche-Comté, dont une branche en Picardie, dont les armes ſont : *d'azur, à trois buſtes de Reines, couronnés d'or.*

GRANT : Famille de Salins, éteinte dans celle d'Esternon, dont les armes étoient : *de gueules, au chevron de sable, chargé de quatre tourteaux d'argent, accompagné d'un tourteau de même en chef.*

GRAS, écuyer, seigneur du Fief-au-Blanc, en Normandie, élection de Bernay, qui porte : *de gueules, au lion d'argent.*

GRAS, ou GRASSY : Famille noble, originaire de Messine, transplantée en Provence, au milieu du quatorzieme siécle, qui subsiste en deux branches : l'une dans *Balthasard* de Gras, seigneur de Clamensane, lieutenant de vaisseaux, marié en 1754. à *Marie-Thérèse* de Pavée, fille de *Jean-Raymond* de Pavée, & de *Françoise-Mélanie* de la Fare, niece du maréchal de ce nom, dont *Marie-Joseph*, & *Jean-Raymond*, chevalier de Malte.

L'autre branche subsiste dans *André* de Gras, marié en 1726. à *Marguerite* de Léotard, dont *Pierre-Paul-Antoine*, & trois filles, deux religieuses, & une mariée à *Charles* de Chabert, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles.

Les armes : *tranché d'or sur gueules, à la bande d'argent brochante, chargée de trois merlettes de sable effarantes, les têtes contournées, membrées, becquées, couronnées d'or.*

GRAS, autre famille noble de Provence, qui porte : *d'azur, au lion d'or, à trois barres de gueules brochantes*, & qui subsiste dans *Honoré-Jean-Joseph-Louis* de Gras de Prégentil, reçu conseiller au Parlement d'Aix le 31 Mars 1746. fils de *Louis-François*, & de *N...* de Magol. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.*

GRASSE, ancienne noblesse de la même province, qui, selon l'ouvrage ci-dessus cité, remonte au douzieme siécle. Elle est partagée en plusieurs branches. La branche aînée a fini à *Paul-Joseph* de Grasse, qui n'a eu de *Marguerite* de Villeneuve, son épouse, qu'une fille, *Marie-Véronique* de Grasse, mariée en 1724. à *Charles-Joseph* de Grasse, son cousin.

La seconde branche est celle des seigneurs de Valette, qui subsiste dans *Charles-Joseph* de Grasse, comte de Bar, seigneur de Valette, né le 29 Avril 1710. marié le 21 Janvier 1725. à *Marie-Véronique* de Grasse, dame de Bar, sa cousine, dont, 1. *François-Pierre*, né le 22 Novembre 1727. officier dans le régiment des Gardes Françoises en 1743. marié en 1753. à *Françoise-Marie* de Covet de Marignane, dont il n'a point d'enfans ; 2. *Pierre-Marie* de Grasse, 3. *Véronique*, née le 24 Mai 1734.

La troisieme branche est celle des seigneurs de Mouans, qui subsiste dans *Jean-Baptiste* de Grasse, baron de Mouans, marié à *Françoise* de Lyle, fille de *Jean*, & de *Suzanne* de Grasse-Bar. De ce mariage sont issus, 1. *Suzanne*, mariée à *Louis* de Villeneuve, seigneur de Seranon ; 2. *Rossoline*, épouse de *Joseph* de Lyle, capitaine de vaisseaux ; 3. *Alexandre* ; 4. *Charlotte.*

La quatrieme est celle des seigneurs de Briançon, qui subsiste dans *Joseph* de Grasse, seigneur de Briançon, officier des vaisseaux

Digitized by Google

du Roi, marié en 1750. à *N....* de Castellane-Saint-Just, sœur du marquis de Castellane, chambellan de M. le duc d'Orléans, & colonel du régiment qui porte le nom de ce duc.

Les armes : *d'or, au lion de sable, couronné de même & lampassé de gueules.*

GRATIAN DE SEILLANS : *Jacques* de Gratian, seigneur des trois portions de la terre de Seillans, fut maintenu dans sa noblesse avec son pere le 17 Octobre 1667. Son petit-fils est seigneur de Seillans, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux au département de Toulon. Il vit sans alliance.

Les armes : *d'argent, à cinq tourteaux de sable en sautoirs.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.*

GRAVE : *Ajoutez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 229.* Le *Mercure de France du mois de Mars 1725. p. 619.* dit que c'est une des plus anciennes maisons du Languedoc, où il y a plusieurs branches connues depuis 1150. Elle est encore distinguée par des faits d'armes, dès le temps du roi Saint Louis, qui sont énoncés dans plusieurs actes, & se trouvent dans les archives du Roi à Montpellier.

Les armes sont : *trois ondes d'argent, sur un champ d'azur.* Pour cimier : *une tête de géant, percée d'une lance.* Ils ont *écartelé au 2 & 4* de la maison des seigneurs de Marle en 1405. qui est : *d'or, à cinq merlettes de sable.* Le support des armes sont : *deux paons humanisés par une tête de femme.*

GRAVELLE, écuyer, seigneur des Fourneaux, élection de Conches, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent. 2 & 1.*

GRAVERON, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Septembre 1666.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux croissans en chef & d'un coq en pointe, le tout d'or.*

GRAVERON : Famille de la même province, diocèse d'Evreux, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 271.* & dont les armes sont : *de gueules, à une fasce d'or, surmontée d'une branche d'arbre de même, entée & posée en fasce.*

GRAVERON, écuyer, sieur de la Haye, élection de Conches, en Normandie, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'un poisson de même.*

GRAVILLE : *Tome II. p. 229. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : le marquisat de Graville, à trois quarts de lieue du Havre, appartient à M. le Comte de la Marche.

GRENIER, en Guyenne : *Pierre* de Grenier, secrétaire du Roi & son procureur général des Finances de Guyenne en 1669. épousa *N.*.. d'Ambelot, dont il eut,

Marc de Grenier, dit le marquis de Lantil, seigneur de Thodias, du Giron, &c. lequel fut aussi pourvu des mêmes charges, comme il paroît par ses provisions du 8 Avril 1695. Il épousa *Marguerite* de l'Auvergnac, dame des Aiguis, de Colombe & de Todias. De ce mariage sont nés huit garçons & trois filles, entr'autres,

1. *Jean* de Grenier, seigneur du Giron & de Todias, major

Digitized by Google

général des Gardes-Côtes, marié à *Louise*, fille de *N*..... Dupuis, écuyer, seigneur des Baras, &c.

2. *Pierre* de Grenier-Florac, seigneur de Todias & de Sicens, officier au régiment de Berry, Cavalerie, marié à *Henriette* de Minvielle de Beſſon. De ce mariage ſont iſſues trois filles, *Marguerite*, *Appollonie* & *Henriette* de Grenier.

3. *Raymond*, dit le chevalier de Grenier, lieutenant au régiment de Berry, Cavalerie, chevalier de Saint Louis, avec brevet de lieutenant de frégate du Roi, pour s'être diſtingué dans les mers de l'Amérique, marié à *Angélique-Gabrielle*, fille d'*Alexandre* de Burin, chevalier, ſeigneur de la Neuville. De ce mariage eſt iſſu,

Jacques-Raymond, dit le chevalier de Grenier, né le 28 Juin 1736. & reçu garde de la Marine au département de Rochefort. Cette famille a produit deux autres branches, l'une établie à Libourne, ſur la Dordogne, & l'autre eſt éteinte.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, en chef deux molettes d'éperon de même, & en pointe un agneau paſſant d'argent.*

GRENIER, chevalier, ſeigneur, baron d'Oleron, en Normandie, élection de Mortagne.

Porte : *d'or, au lion de gueules.*

GRENTE, en Normandie, bailliage de Caën : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 11 Février 1669. qui porte pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, à la croix ancrée d'or.* La Roque en parle, & dit que *la croix eſt pommetée de gueules.* Cette famille a fait pluſieurs preuves de nobleſſe, ſçavoir en 1463. & en 1540. Il y en a qui prétendent que cette famille eſt originaire d'Angleterre ; mais on voit que de tout temps elle a poſſédée la terre de Saint Pierre-Avy, ſituée dans le bailliage de Caën ; ce qui fait préſumer qu'elle en eſt originaire.

GRIEU, en Normandie, élection de Liſieux : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Décembre 1670. qui porte pour armes : *d'argent, à trois gruës de ſable, 2 & 1.*

GRIGNAN : *Tome II. p. 230. col. 1. lig. 43. ajoutez* : Les Comtes de Grignan ſont une branche de Caſtelanne.

Ibid. à la fin de l'article *après* les armes, *ajoutez* ce qui ſuit :

Il eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p. 522.* d'une famille du nom de Grignan, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix de Jeruſalem, avec leurs quatre petites croix, le tout d'or ; en pointe une roſe d'argent.*

Cette famille ou cette branche a pour auteur *Raymond* de Grignan, damoiſeau, qui quitta le lieu qui porte ſon nom, & vint s'établir à Montdragon en 1326. Sa poſtérité eſt préſentement établie à Salon.

GRILLE : *Tome II. p. 231.* de ce *Dictionnaire*, *effacez* tout ce qu'on lit dans l'article, & *liſez* ce qui ſuit : On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence* une genéalogie de cette ancienne nobleſſe. On y lit que les Hiſtoriens qui en ont parlé s'accordent à dire qu'elle eſt une des principales de la République de Gênes, & miſe au nombre des vingt

Digitized by Google

quatre familles qui l'avoient anciennement gouvernée.

Benoît Castagneto, le seigneur Fredericis, & *Nicolas-Dominique* Muricis, Écrivains Génois, conviennent que les diverses branches des Grille, qui se sont formées à Gênes & en France, tirent leur origine de *Pierre* Grille, l'un des cent Nobles, qui gouvernoient cette République en l'an 1100. La maison de Grille est divisée en plusieurs branches.

La premiere subsiste dans *Jean-Baptiste-Marie-Achille* de Grille, marquis d'Estoublon, marié le 15 Février 1744. à *Anne-Charlotte* de Galéan, fille de *François-Pierre*, duc de Gadagne, & de *Louise* d'Amanzé, dont, 1. *Joseph-Louis-Marie*, né le 25 Décembre 1744. 2. *Louise-Jeanne-Marie-Henriette*, née le 15 Mars 1746. 3. *Eugénie-Christine-Gabrielle*, née le 28 Juillet 1748. 4. *Marie-Joseph-Gaspard-Hyacinthe*, né le 30 Mars 1750. reçu chevalier de l'ordre de Malte; 5. *Charles-Gaspard-Hyacinthe*, né le 8 Novembre 1752. reçu chevalier du même ordre; 6. *Thérese-Antoinette-Charlotte* de Grille, née le 28 Janvier 1753.

La seconde branche est éteinte dans *Joseph-Jean-Baptiste* de Grille, qui n'a laissé que deux filles de *Françoise* de Laugier-Montblanc, sa femme.

La troisieme est aussi éteinte dans *Gaspard-Hyacinthe* de Grille, chevalier, grand-croix de l'ordre de Malte, lieutenant général des armées du Roi, & commandant la compagnie des Grenadiers à cheval.

La quatrieme branche, qui est établie en Provence, subsiste dans un garçon & deux filles, sortis du mariage de *Jean-Augustin* de Grille, mort capitaine dans le régiment des Gardes Françoises en 1742. avec *Marie-Thérese* de Porcelet.

Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable.*

GRILLET: A ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 231. *ajoutez* ce qui suit: Famille originaire de Quiers en Piémont, puis établie à Avignon, & ensuite une branche, qui est celle de Brissac, transplantée en Normandie. Elle porte: *de gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent, & en pointe de trois besans de même.*

Claude-Philippe de Grillet, seigneur de Taillades, avoit épousé en 1520. *Françoise* de Perussis, & de leur mariage ils eurent quatre enfans, sçavoir *Jean*, *Julien*, *Catherine* & *Richarde* Grillet. *Claude-Philippe* Grillet fit son testament le 29 Juillet 1550. qui fut reçu par *Antoine* de Bédarrides, notaire à Avignon, & fit son légataire & unique héritier *Alexandre* Grillet, fils de feu noble *Jean* Grillet, son fils aîné.

Alexandre Grillet, seigneur & baron de Brissac, épousa *Jeanne* Gerard, sa cousine germaine, fille de *Gabriel* Gerard, seigneur d'Aubres, & de *Richarde* Grillet, en l'an 1558.

Albert de Grillet, chevalier, seigneur de Brissac, leur fils, fut capitaine au régiment des Gardes Françoises, & épousa *Catherine* Tardieu, l'une des filles d'honneur de la Reine, & fille de feu *François* Tardieu, conseiller du Roi en tous ses Conseils, & maître des requêtes de son hôtel,

Digitized by Google

& d'*Anne* Martin de Maleyſſie, dame d'honneur de la Reine. Leur contrat de mariage fut paſſé à Paris le 29 Décembre 1618. Il y a apparence qu'*Albert* de Grillet mourut au commencement de l'an 1647. car il y a acte du 15 Mars de cette année-là, ſigné Ogier, notaire au Châtelet de Paris, portant création de tutelle à *François* de Grillet, âgé de vingt-trois ans, à *Albert* de Grillet, âgé de dix-neuf ans, & à *Henri* de Grillet, âgé de treize ans & demi, enfans mineurs de feu meſſire *Albert* de Grillet, vivant chevalier, ſeigneur de Briſſac, & de dame *Catherine* Tardieu, ſa veuve. Le 22 du même mois, le Roi, par des lettres patentes qu'il fit délivrer, accorda une penſion de deux mille quatre cents livres à *François* de Briſſac, capitaine d'Infanterie dans le régiment de monſieur le duc d'Orléans, & à *Albert* de Briſſac, ſon frere, cornette de Cavalerie dans le régiment d'Harcourt, en conſidération de leurs ſervices & de ceux du feu ſieur de Briſſac, leur pere, vivant capitaine au régiment des Gardes Françoiſes.

François de Grillet, chevalier, ſeigneur de Briſſac & du Bremien dans la paroiſſe d'Illiers, élection de Dreux, &c. épouſa *Eliſabeth* des Etangs, fille de feu *Théodoric* des Etangs, chevalier, ſeigneur de Crôme, conſeiller & maître d'hôtel ordinaire du Roi, & d'*Anne* Bigot, ſa femme. Leur contrat de mariage eſt du 5 Juin 1656. & eſt ſigné Chardet, tabellion à Illiers. De ce mariage naquirent pluſieurs enfans, & parmi ces enfans, on connoît, entr'autres, *Marie-Eliſabeth*, & *Catherine-Emée* de Grillet; la premiere eſt née en 1672. la ſeconde en 1679. & l'une & l'autre furent reçues à Saint Cyr au mois d'Avril de l'an 1686. ſur les preuves de leur nobleſſe.

GRIMALDI : *Tome II. p. 231. col. 2. ligne derniere*, prince de Monaco, *liſez*, ſeigneur de Monaco.

Ibid. p. 233. col. 1. pénultieme ligne, princeſſe de Valentinois, *liſez*, ducheſſe de Valentinois.

Ibid. col. 2. lig. 8. & de Montmorenci-Nivelle, *liſez*, Montmorenci-Croiſilles.

Ibid. p. 234. col. 1. lig. 5. de gueules, à quinze pieces, liſez, *de gueules, de quinze pieces.*

GRIMBERG : *Tome II. p. 234. col. 1. liſez*, GRIMBERGHES, & de même dans tout l'article.

Ibid. col. 2. lig. 10. *Magdelene-Marie-Honorine* de Berg, *liſez*, *Magdelene-Marie-Honorine* de Berghes Grimberghes.

GRIMOARD : *Tome II. p. 232. col. 2. après* maiſon, *effacez inclusivement juſqu'à* la branche aînée a fini, & *ſubſtituez* : Maiſon fondue dans celle du Roure & dans Thubieres-Caylus, qui portoit : *de gueules, au chef emmanché d'or*, qui a fini à *Antoine*, &c. Le mot *Roure* en langage Gaſcon ſignifie *un chêne*; auſſi cette famille porte : *d'azur, au chêne d'or, les branches entrelacées.*

GRIMOULT, écuyer, ſeigneur de Moiſon, élection de Falaiſe, en Normandie.

Porte : *de ſable, ſemé de grillets d'or & frettés d'argent.*

GRIPEL, ou GRIPELE (du), écuyer, ſeigneur de Perigni : Famille de la même province,

Digitized by Google

élection de Domfront, qui porte : *d'azur, à trois faſces d'or.*

Elle remonte à *Guillaume* du Gripel, qui vivoit en l'an 1371. avec *Iſabeau* de Sainte Mereglise, ſon épouſe, dont il eut trois garçons.

GRIPIERE DE MONCROC, en Normandie, en Agenois & en Breſſe. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

Les armes ſont : *de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon d'or.*

GRIS, en Normandie, bailliage d'Alençon : Famille qui remonte à *Guillaume* le Gris, chevalier, nommé dans un titre de l'an 1325.

La Colombiere, dans ſon *Théatre d'honneur & de Chevalerie*, parle du combat mémorable qui s'eſt donné en l'année 1386. ſous le regne de Charles VI. entre *Jean* de Carouges & *Jacques* le Gris.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules.*

GRISOLE, en Provence : *Jean-Baptiſte* Griſole, de la ville de Brignolle, a pluſieurs enfans de *N.* . . . . Boyer, ſon épouſe.

Les armes : *de gueules, à la tour d'argent ouverte, au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueules.*

GRIVEL D'OUROI : *Tome II. p.* 235. *col.* 1. *liſez*, GRIVEL D'OUROUER, & de même dans tout cet article.

Ibid. lig. 25. Bourgoing de Fauleins, *liſez*, Bourgoing de Faulain.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. Groſſouves, *liſez* par tout l'article Groſſoves.

Ibid. p. 236. *col.* 2. *lig.* 38. *Hubert* de Grivel, marquis de Peſſelieres & comte d'Ouroi, *liſez*, *Hubert* de Grivel, ſeigneur de Peſſelieres & d'Ourouer.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. comte d'Ouroi, *liſez*, du comte d'Ourouer.

Ibid. lig. 32. *après* avec *Anne-Françoiſe* Foucaud de Saint Germain-Beaupré, *ajoutez*, en 1757.

Ibid. lig. 38. Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'or & de ſable*, liſez : Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de ſable.*

GROIGNAUX, écuyer, ſeigneur de Coucloiſon de Rouilly, en Normandie, élection de Mortagne.

Porte : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de douze mouchetures de ſable.*

GROING : *Tome II. p.* 237. *col.* 1. *lig.* 9. Louis VII. *liſez*, Charles VII.

GRIMOUVILLE : C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer le nom de cette ancienne & illuſtre famille de Normandie, & non pas *Grimonville*, ni *Gremoville*, ni *Grimoville*. Elle a pris ſon nom d'une terre ſituée ſur le bord de la mer, à deux lieues de la ville de Coutances, & laquelle eſt aujourd'hui poſſédée par un magiſtrat de la même ville. La terre & ſeigneurie de la Lande-Dairou a appartenu à une branche de la maiſon de Grimouville, dont les armes ſont ſur la grande porte du château, & ſont : *de gueules, à trois étoiles d'or, poſées* 2 & 1. L'écu eſt panché & ſurmonté d'un caſque de côté, ayant pour ſupports : *deux ſauvages ayant un genou à terre.*

Nicolas de Grimouville, baron de l'Archant, capitaine des Gar-

Digitized by Google

des du Corps du roi Henri III. & chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, & *Louis* de Grimouville, ſon frere, auſſi chevalier du même ordre, étoient de cette maiſon.

GROLÉE : *Supplée* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 237. *col.* 2. *lig.* 22. *& ſuiv.* C'eſt une baronnie en Bugey, qui fut érigée en comté par lettres d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, le 29 Juin 1580. en faveur de *Claude*, baron de Grolée, tant pour lui, que pour ſes deſcendans & hoirs quelconques.

La grandeur de cette premiere maiſon du Lyonnois eſt bien détaillée par le célebre généalogiſte Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*. Alard en a auſſi donné une généalogie entiere en 1688. qui eſt citée par M. Clairambault, oncle de M. Clairambault d'aujourd'hui.

Madame de Senozan a été héritiere de la branche des comtes de Virville, dont les armes ſont : *parti, coupé, tranché, taillé, or & ſable. à la couronne de ſinople en cœur*, qui eſt une briſure particuliere à la branche de Virville.

Celle des comtes de Peyre, *écartelé* de Peyre, qui eſt *argent, avec une aigle de ſable.* La comteſſe de Peyre du nom de Gaſſion n'a qu'un fils, nommé *N.* . . . . Moret de Montarnal de Grolée de Peyre, gouverneur du Bourbonnois.

On lit dans Alard que *Jacques* de Grolée fut ſénéchal de Lyon en 1220.

Antoine de Grolée, chevalier de l'ordre de l'Annonciade en Savoye, vivoit en l'année 1410. dit le même Auteur.

Antoine de Grolée-Mévillon, ſeigneur de Bueſſieu, fut lieutenant au gouvernement du Dauphiné.

Aimar-François, fils de celui-ci, fut chevalier de l'ordre du Roi.

Imbert de Grolée, ſeigneur de Virville, renommé ſous le regne du roi Charles VII. fut gouverneur & ſénéchal de Lyon, maréchal du Dauphiné & bailli de Mâcon.

Philibert de Grolée, auſſi ſénéchal de Lyon, ſous le regne de Louis XI. rendit de grands ſervices à la France, & particulierement à la priſe du prince d'Orange en 1473.

Cette même branche a donné deux gouverneurs de Montélimart, dont il y en a encore un aujourd'hui, & un meſtre-de-camp.

La terre de Virville a été érigée en baronnie, puis en comté, enſuite en marquiſat.

Les branches de cette famille qui ſubſiſtent dans le Dauphiné ſont celles du ſeigneur de Meſpieu dans le Viennois & celle du comte de Virville.

Celle du ſeigneur de Montbueton, baron de Peyre, eſt établie dans le Gévaudan. Il épouſa *Marguerite* de Solages, baronne de Peyre en Gévaudan. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

François de Grolée-Virville, baron de Marchaſtel, qui laiſſa *Jean* de Grolée-Virville.

Jean eſt pere de *Céſar* de Grolée-Virville, qui ſuit.

Céſar, marié à *Marie* Albaretillad, a pour enfans, 1. *Antoine* de Grolée-Virville; 2. *Céſar-Antoine*; 3. *Nicolas-Victor* de Grolée-Virville, reſidans à la ville de Lodeve.

Digitized by Google

La branche aînée de Grolée eſt fondue en la famille du Gros, dont étoit le comte de Grolée, marié à la ſœur du cardinal de Tencin.

GROS, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans les enfans de *Jean-Baptiſte* le Gros, & de *Thérèſe* de Bonfils-Canaux, ſon épouſe, qui ſont, 1. *Alexandre-Henri*; 2. *Jean-Baptiſte-Maximin*; 3. *Charles-Martin*; 4. *Jean-Ambroiſe-Polieucte*; 5. *Thérèſe-Marguerite* le Gros.

Les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

GROSMENIL : Il y en a qui veulent que cette famille eſt une branche de celle de Graville. Ils ſe fondent ſur la conformité des armes. Cependant il eſt toujours conſtant que cette famille eſt des plus anciennes de la province, & qu'elle tire ſon nom de la terre de Groſmenil, ſituée dans le Bailliage de Caux, entre Caudebec & le Havre. Cette famille eſt éteinte il y a déja du temps, & ſes armes étoient : *de gueules, à trois boucles ou fermeaux d'argent.*

GROSPARMI, autre ancienne famille de la même province, qui tire ſon origine du Bailliage de Cotentin, & porte pour armes : *de gueules, à deux jumelles d'hermines, au lion de même paſſant en chef.*

GROUCHES : *Tome II. p.* 239. *col.* 2. *lig.* 24. *après* au marquis de l'Hôpital, *ajoutez*, cadet de Sainte-Meſme.

GROUCHI, en Normandie, & non GROUCHE : Famille dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 273. & dont les armes ſont : *d'or, fretté de ſix pieces d'azur, & ſur le tout un écuſſon d'argent, lequel eſt chargé de trois treffles de ſinople, poſés* 2 & 1.

GRUEL : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois gruës d'argent, becquées & membrées d'or*, 2 & 1.

De cette famille étoit *Louiſe-Renée* de Gruel de Boiſémont, née le 13 Décembre 1677. dans la paroiſſe de la Briquerre, au diocèſe de Séez, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Nicolas* Gruel, écuyer, qui vivoit en 1536. & étoit ſon quatrieme ayeul. La ducheſſe de la Force eſt de cette famille.

GRUTERE : *Tome II. p.* 240. *col.* 2. *lig.* 20. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de ſable, à trois jumelles d'or.*

GUADAGNE. *Voyez* GADAGNE.

GUALTERIO : *Tome II. p.* 241. *col.* 1. *lig.* 7. de Novembre 1743. *liſez*, de Novembre 1753.

GUEFFAUD-ARGENSON : Porte : *d'argent, à une faſce de ſable.*

GUEIDAN : Terre ſituée en Provence, aux environs d'Entrevaux, de Guillaume & de Colmars, qui, ſelon les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 112. a donné ſon nom à l'ancienne & illuſtre maiſon de Gueidan, qui tire ſon origine des comtes de Forcalquier. Par la généalogie que l'Auteur en donne, on voit que le nom de Gueidan eſt connu dans l'*Hiſtoire des Croiſades*. Voici juſqu'à *Gaſpard* I. du nom, l'hiſtorique de cette généalogie, inſérée dans les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VI, p.* 45.

On connoît un ſieur de Guei-

Digitized by Google

dan, qui ſe trouva à la premiere Croiſade en 1096. aux ſiéges de Nicée & de Jéruſalem, & à la bataille d'Aſcalon. *Bertrand* paſſa une partie de ſa vie dans la Paleſtine; fut-ce ou un autre *Bertrand*, de la ſeconde Croiſade, & ſe ſignala au ſiége de Damas. *Robert* de Gueidan fut auſſi un des chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'outre-mer. *Odon*, chevalier hoſpitalier de Saint Jean de Jeruſalem, mourut d'une fléche empoiſonnée devant Panéas, ville de Phénicie, au pied du mont Liban. *Gaucher* mourut d'une bleſſure reçue devant Acre. *Guillaume*, au retour de la Terre-Sainte, fonda en 1208. un couvent de Religieux, dits de l'Obſervance, à deux lieues de Forcalquier, où l'on voit ſon mauſolée. Un autre *Guillaume* ſe croiſa en 1248. ſous le roi Saint Louis, & reçut de ſa main l'oriflamme, qu'il porta au ſiége de Damiete. *Bertrand* III. du nom, accompagna auſſi le même prince à la huitieme Croiſade. *Bertrand* IV. du nom, s'attacha à *Philippe* le Bel, aſſiſta à ſon ſacre, ſe trouva à la bataille de Furnes, à la priſe de Lille, de Caſal & de Gand. *Lambert*, baron de Gueidan, s'attacha au ſervice de *Robert*, roi de Naples & de Sicile, & comte de Provence. On lui donne pour fils *Foulques*, chevalier de Rhodes, & *Robert* II. du nom, qui ſe ſignala à la bataille de Poitiers. Un *Guillaume* de Gueidan ſervit ſous le connétable du Gueſclin. *Robert* III. du nom finit ſes jours en défendant la ville de Marſeille contre *Alphonſe*, roi d'Arragon, qui voulut s'en rendre maître. Un autre *Guillaume* eut beaucoup de part aux bonnes graces de *Charles* IV. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. *Robert* IV. du nom ſervit ſous Charles VII. & Louis XI. Enfin *Robert* V. du nom, rendit de grands ſervices au roi *René*, comte de Provence.

Après la réunion de la Provence à la couronne de France, on trouve *Gaſpard* I. du nom, qui ſe ſignala dans toutes les guerres de ſon temps, & fut tué en 1525. à la bataille de Pavie, auprès du roi François I. Il laiſſa d'*Indegonde* de Sabran, ſon épouſe,

Gaſpard II. du nom, qui ſervit aux ſiéges de Perpignan, de Cazal & de Carmagnole en 1536. Il épouſa par contrat du 17 Août 1520. *Magdelene* de Bouilliers de Cental, fille de *Claude*, & de *Louiſe* d'Agoult. De cette alliance il eut *Céſar-Chriſtophe*, baron de Gueidan & de Saint Etienne. Il fut bleſſé à la journée de Dreux. *Charles* IX. qu'il ſervit pendant les guerres civiles, l'honora en 1562. du collier de ſon ordre & d'une compagnie de cent hommes d'armes de ſes ordonnances. Ce fut avec cette troupe qu'il ſe trouva à la bataille de Jarnac & de Moncontour. Il eut le gouvernement de Forcalquier en 1574. & fut tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle en 1577. Il eut de *Claude-Mabile* de Pins, ſon épouſe,

Pierre, qui à l'âge de vingt ans, ſervit en qualité d'un des cent hommes d'armes à la bataille d'Ivry, où il ſe diſtingua. Le roi Henri IV. le fit gouverneur de Forcalquier, par lettres du 6 Février 1593. Il épouſa la même année *N.*... de Cardebat, fille de *Jean*, ſeigneur d'Auribeau, & de *Lucrece* de Ponteves,

Digitized by Google

Pontevès, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Gaſpard III. du nom, marié à *Anne* de Reillanne, fille de *Charles*, ſeigneur du Pinet, & de *Pétronille* de Villeneuve. De ce mariage vint,

Pierre de Gueidan II. du nom, allié à *Magdelene* de Châteauneuf, dont,

Gaſpard de Gueidan IV. du nom, préſident au Parlement de Provence, où il a exercé pendant trente ans la charge d'avocat général, *avec tant de diſtinction & de talens, qu'il a mérité une confiance générale & les témoignages les plus authentiques de notre eſtime & de notre ſatisfaction*: ce ſont les termes des proviſions que le Roi lui a données pour la charge de préſident à mortier, dont il eſt aujourd'hui revêtu. Pendant ce long exercice de la charge d'avocat général, il a prononcé ces beaux diſcours, dont on a une édition, faite à Paris en 1739. C'eſt en ſa faveur que le Roi a érigé la baronnie de Gueidan en marquiſat, par lettres du mois de Mai 1752. enregiſtrées au Parlement le 5 Octobre ſuivant, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 15 Décembre ſuivant. Il a eu de ſon mariage avec *Angélique*, fille de *Joſeph*, marquis de Simiane, & de *Marguerite* de Valbelle,

1. *Gaſpard-Léon* de Gueidan.

2. 3. & 4. *Secret*, *Alexandre* & *Timoléon*, tous trois chevaliers de Malte.

5. *Adélaïde*, mariée à *Pierre-Louis* de Demandols, ſeigneur de la Paul & de Meſreſte.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la croix vuidée, clechée & ſurmontée d'or*; qui eſt Forcalquier; *au 2 & 3 d'azur, à un château ouvert d'argent, maçonné de ſable, le feneſtrage de gueules*, qui eſt de Die, & *ſur le tout d'azur, à trois loſanges d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt de Retel, dont l'héritiere, par ſon teſtament, voulut que la maiſon de Gueidan prît les armes.

GUELTON-PIGNET, en Provence: *Jean-Baptiſte* Guelton-Pignet, d'abord ſecrétaire du Roi en Chancellerie, le 17 Juillet 1722. reçu conſeiller au Parlement de Provence le premier Avril 1727. épouſa *N.*..... de Charbonnier, dont *Marc* de Guelton, reçu dans la charge de ſon pere le 23 Avril 1746. Le puîné, officier de vaiſſeaux, fut tué en 1756. à l'attaque générale de Mahon, pendant laquelle il fit des prodiges de valeur.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lions iſſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUEMADEUC, en Bretagne. Les anciens ſires de Guemadeuc étoient bannerets de Bretagne, titre qui conſtate leur ancienneté & les biens que cette maiſon a toujours poſſédés.

Georges de Guemadeuc, chevalier, ſeigneur dudit lieu, châtelain de Trevecar, Cadoudal & autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant général des armées du roi Henri IV. avoit un frere, nommé *Thomas* de Guemadeuc, chevalier, baron dudit lieu & de Blonac, gouverneur de Fougeres, & grand écuyer héréditaire de Bretagne, qui fut député de la Nobleſſe de Bretagne, pour aſſiſter aux Etats généraux aſſemblés à Paris en 1614. *Georges*, marquis de Guemadeuc,

Digitized by Google

épouſa *Suzanne* de Sevigné, dont,

Thomas de Guemadeuc, marquis dudit lieu, gouverneur de Ploermel. Il épouſa le 12 Novembre 1610. *Gillette* de la Freſnaye, fille de *François*, chevalier, ſeigneur dudit lieu, & de *Claude* de Bellouan, dont il eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Sébaſtien*, mort évêque de Saint Malo le 4 Mars 1702. 3. *Françoiſe* de Guemadeuc, mariée & morte ſans enfans; 4. *Anne* de Guemadeuc, mariée à *Louis* de Pharamus, ſeigneur de Trahideuc, dont ſortit un garçon, qui entra dans l'état eccléſiaſtique, & trois filles, ſçavoir, *Françoiſe* de Pharamus, mariée au ſeigneur de Balbas, dont il n'eſt reſté qu'une fille, mariée en 1709. au ſeigneur de la Chapelle-Villeplot; *Louiſe* de Pharamus, prieure des Bénédictines de Lomaria, & *Anne* de Pharamus, mariée en 1703. à *N.*... de Forcéan, chevalier, ſeigneur de Tregué, dont la fille eſt unique héritiere, & a été mariée à *N.*... de Forcéan, chevalier, ſeigneur de la Moriniere, dont il y a des enfans. 5. *Suzanne* de Guemadeuc, religieuſe Bénédictine. Ce fut pour elle que l'évêque de Saint Malo, ſon frere, obtint des lettres du roi Louis XIV. pour ériger le couvent de Moncaſſin en abbaye, ſous le nom de Guemadeuc. Elle y eſt morte en 1702.

Claude de Guemadeuc, chevalier, marquis dudit lieu, baron de Calat & gouverneur de Ploermel, épouſa *N.*.... Ermart, fille de *Thomas* Ermart, ſeigneur dudit lieu & de Kvily, dont il eut, 1. *Amador-Jean-Baptiſte*, qui ſuit; 2. *Gillonne* de Guemadeuc, mariée au ſeigneur du Boterf, morte ſans enfans; 3. *Marie-Anne* de Guemadeuc, morte à Vannes en 1710. ſans avoir été mariée; 4. *N.*... de Guemadeuc, prieure de Lomaria, proche Vannes.

Amador-Jean-Baptiſte de Guemadeuc, chevalier, ſeigneur, marquis dudit lieu, baron de Calat, châtelain de Trevecar, Cadoudal & autres lieux, gouverneur des ville & château de Saint Malo, havre & dépendances, commandant le ban & arriere-ban de la Nobleſſe de l'évêché de Saint Malo, lieutenant du Roi des quatre évêchés de la haute Bretagne, Rennes, Vannes, Saint Malo & Dol, par proviſions du Roi (*a*), le 25 Juin 1694. épouſa en premieres noces *Marie* de la Ville-Léon, dont il eut *Armand-Jean-François* de Guemadeuc, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie, lequel fut tué en 1693. à la bataille de Nerwinde. Le marquis de Guemadeuc étant reſté veuf en 1680. ſe remaria à *Guyonne-Scolaſtique* Briand, de la ville de Saint Malo, dont il eut deux filles, ſçavoir, *N.*.... de Guemadeuc, mariée à *N.*..... de Voluire, marquis dudit lieu, comte du Bois de la Roche, chevalier de Saint Louis, maréchal des camps & armées du Roi, commandant dans la haute Bretagne, qui a laiſſé pour fils *N.*..... de Voluire, marquis dudit lieu, brigadier des armées

(*a*) *Le Roi, par une déclaration du premier Décembre* 1698. *rendit cette lieutenance de Roi héréditaire à ſes enfans & autres héritiers.*

Digitized by Google

du Roi & colonel d'un régiment de Dragons, mort ſans avoir été marié ; & *N.*... de Guemadeuc, mariée en premieres noces au comte de Gouyon-Vauduran, dont elle n'a pas eu d'enfant, & en ſecondes au comte de Marbœuf, chambellan de *Staniſlas*, roi de Pologne & duc de Lorraine, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment de Dragons & lieutenant de Roi de la haute Bretagne, à cauſe de ſa femme.

GUEMENÉ : *Tome II. p. 241. col. 2.* à la fin de l'article, *après* duquel deſcendent les ducs de Montbazon, *ajoutez*, dont le prince *Jules* de Rohan, fils, chef de cette premiere maiſon de Bretagne, branche cadette des vicomtes de Porhoet. Le premier duc de Rohan étoit d'une branche cadette de Guemené, mais iſſu d'une héritiere de la terre de Rohan, paſſée dans la maiſon de Chabot. *Voyez* au mot ROHAN.

GUENANT : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 276.*

Les armes : *d'or, à cinq loſanges de gueules, poſées en faſce.*

GUENEGAUD : *Tome II. p. 242. col. 1. après* duc de Caderouſſe, *ajoutez*, ayeul du duc d'Ancezune en 1760.

GUEPIE : *Tome II. p. 242. col. 2.* à la fin de l'article, IZARN FREXINET, *liſez*, IZNARD-FRAISSINET.

GUER : *Tome II. p. 242. col. 2. lig. 8. liſez* GUERPONTCALEC.

GUERCHI : *Tome II. p. 243. col. 1. lig. 32. Louiſe* de Marian de Drui, *liſez*, de Marion de Drui.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, comme Brichanteau-Nangis.

GUERCHOIS : Famille de laquelle étoit *Pierre* Guerchois, procureur général au Parlement de Normandie, mort en 1692. qui laiſſa de *Barbe* de Beq-de-Liévre de Hocquetville, ſon épouſe, *N.*..... de Guerchois, lieutenant général des armées du Roi, bleſſé à la bataille de Parme, mort en 1734. & *Pierre-Hector* de Guerchois, ſeigneur de Sainte Colombe, &c. mort conſeiller d'Etat en 1740. âgé de plus de ſoixante-neuf ans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une croix de Lorraine de ſable ; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or dans le ſens de la bande, ſur le tout d'azur, au lion d'argent, lampaſſé de gueules.*

GUERIN DE TENCIN : *Tome II. p. 243. col. 2. dernier ligne, ajoutez*, mort en 1758. Le frere de ce feu cardinal eſt préſident au Parlement de Grenoble. Il eſt marié & a des enfans.

Ibid. p. 244. col. 1. lig. 10. après au comte de Grolée, *ajoutez*, du nom de Cros, ſubſtitué au nom de Grolée, à l'extinction d'une branche aînée.

GUERIN, en Normandie, élection de Mortagne : Porte : *d'or, à deux lions de ſable, 2 & 1.*

Une autre famille du nom de Guerin, dans la même province, porte : *d'azur, à trois palmes d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois roſes d'argent.*

GUERIN, en Champagne & dans l'Iſle de France : Famille qui a formé pluſieurs branches. On en trouve la généalogie

Digitized by Google

dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes ſont : *d'or, à trois lions de ſable, langués, onglés & couronnés de gueules.*

GUERIN, en Bretagne : Dans les Mémoires de Dom Maurice, pour ſervir de preuves à l'Hiſtoire de Bretagne, l'on trouve à l'article d'une montre des gens de l'hôtel de *Bertrand* du Gueſclin, connétable de France, faite à Caën le premier Décembre 1370. parmi les deux cents ſoixante & dix écuyers, montés & armés, y mentionnés, un *Jean* Guerin.

Dans les mêmes Mémoires, à l'article des hommages rendus au vicomte de Rohan, le 13 Juillet 1396. l'on voit au rang des gentilshommes un nommé *Eon* Guerin.

Dans une ordonnance du duc de Bretagne du 8 Mai 1418. pour le payement des ſeigneurs, chevaliers, écuyers & gendarmes, qui le ſuivoient en ſon voyage de France, ſe trouve un *Jean* Guerin. Le même *Jean* Guerin ſe trouve du nombre des écuyers retenus & reçus en l'an 1419. par le régent du royaume de France. Le 18 Mai 1420. ledit *Jean* Guerin fut l'un des hommes d'armes de la montre du ſire de Rieux, pour le recouvrement de la perſonne du duc de Bretagne, dont la comteſſe de Penthiévre avoit engagé ſon fils aîné à ſe rendre maître par la plus noire perfidie. Le 22 Juin 1420. *Jean* Guerin fut pour une même cauſe homme d'armes de la montre du vicomte de Belliere. En 1425. *Richard* de Bretagne, comte d'Eſtampes, faiſant ſon teſtament, nomme *Jean* Guerin, l'un de ſes conſeillers, pour être un des exécuteurs teſtamentaires. En 1427. *Jean* Guerin fut encore un des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois.

Dans un acte de ſerment de fidélité des Nobles de l'évêché de Saint Malo, fait en 1437. ſe trouve un *Alain* Guerin.

Dans pareil acte des Nobles de Montcontour, évêché de Saint Brieux, ſe trouve un *Jean* Guerin.

Dans pareil acte des Nobles de Goello, auſſi de l'évêché de Saint Brieux, ſe trouve un *Eon* Guerin.

Dans la réformation ancienne de la Nobleſſe de Bretagne, du temps des ducs, l'on trouve ſous les années 1427. 1443. 1446. & 1513. au rang des exempts de Fouages, en qualité de Nobles, des ſieurs Guerin.

Mais par les malheurs des guerres civiles, l'on n'eſt en état que de prouver par titres, comme contrats de mariage, partages nobles, &c. une filiation depuis 1500. & tant.

Le premier par qui l'on commence la généalogie de cette famille eſt *Jean* Guerin, ſeigneur de la Graſſerie, lequel étoit conſeiller au Parlement de Bretagne en 1568. & avoit épouſé *Catherine* Deſprés, dont, 1. *Gilles*, qui ſuit ; 2. *Françoiſe* Guerin.

Gilles Guerin, ſeigneur de la Graſſerie, fut auſſi conſeiller en la même Cour de Parlement en 1579. Il eut de ſon mariage avec *Hélene* Jarrier, 1. *Robert*, qui ſuit ; 2. *Marie* Guerin, demoiſelle de la Charriere, mariée en 1598. à *Louis* de la Belinaye, ſeigneur de Moreuil, conſeiller au Parlement de Bretagne ; 3. *Guyonne* Guerin, demoiſelle de la

Digitized by Google

Coudraye, mariée en 1605. avec *Claude* Laſne, ſieur de la Fuſmaye ; 4. *Jacquemine* Guerin, mariée en 1605. avec *Pierre* le Gonidec, fils de *Jacques*, conſeiller au Préſidial de Rennes ; 5. *Nicole* Guerin, demoiſelle de Hubaudiere, mariée en 1607. avec *François* Courtays, ſieur de Saint Germain & du Châtelier, conſeiller du Roi, & maître particulier des Eaux, Bois & Forêts de Fougeres ; 6. *Hélene* Guerin, demoiſelle de la Gommenaye, mariée en 1612. avec *Pierre* Gouault, ſieur de Caſtille, conſeiller du Roi au ſiége Préſidial de Rennes ; 7. *Jeanne* Guerin, demoiſelle de la Gaulterie, mariée en 1614. avec *Guillaume* Ferron, ſieur Duchesne & de la Bouviere ; 8. *Julienne* Guerin, mariée avec *Gabriel* de Retif de Madré, conſeiller du Roi, vicebaillif du Cotentin.

Robert Guerin, ſeigneur de la Graſſerie & de la Belottiere, fut conſeiller du Roi, juge ordinaire & maître particulier des Eaux, Bois & Forêts de la baronnie de Fougeres. Il eut de ſon mariage fait en 1617. avec *Jeanne* Henry, fille de *Jean*, & de *Françoiſe* Gouault, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Pierre* ; 3. *Françoiſe*, mariée à *Jean* Botterel, ſeigneur des Courogers ; 4. *Renée* Guerin.

Jean Guerin, ſeigneur de la Graſſerie, la Belottiere, &c. épouſa en 1644. *Claude-Henriette* de Voluire de Ruffec, fille de feu *Jacques*, & de *Jeanne* Derbrec, & après la mort de ſa femme, il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Ses enfans furent, 1. *Anne* Guerin, qui ſuit ; 2. *Claude*, ſieur de Guillerien ; 3. *Louis*, ſieur du Solier ; 4. *Jeanne* Guerin, mariée à *Gilles* Botterel, chevalier, ſeigneur de la Bretonniere, capitaine de Cavalerie au régiment d'Enghien, & enſuite gouverneur de Dinan en Bretagne.

Anne Guerin, ſeigneur de Parigné, la Graſſerie, &c. à la mort, ſans enfans, d'*Anne* de Voluire de Ruffec, ſon oncle maternel, devint marquis de Saint Brice. Il fut capitaine au régiment de Champagne, & chevalier de l'ordre de Saint Michel. Il épouſa en 1671. *Marie-Jeanne* Geſlin, fille de feu *Jean*, & de *Gillette* Huart. Ses enfans ſont, 1. *Anne-Gilles*, qui ſuit ; 2. *Anne-Jeanne* Guerin, mariée à *Joſeph-Mathurin* de Boiſgelin, chevalier, ſeigneur dudit lieu & de la Longrays ; 3. *Marie-Gillette* Guerin, demoiſelle de Saint Brice, morte fille ; 4. *Anne-Françoiſe*, dite demoiſelle de Sens, vivante en 1757.

Anne-Gilles Guerin, chevalier, ſeigneur, marquis de Saint Brice, baron de Sens, ſeigneur des châtellenies de Saint Etienne, de Champinel, la Chatterie, Parigné, la Fontaine, &c. fut par lettres de l'année 1709. lieutenant de meſſieurs les maréchaux de France au Bailliage de Château-Gontier. Il épouſa en 1717. *Suſanne-Marie* de Farcy de Malnoë, fille de *Jean*, & de *Suſanne* Ravenel, dont il a eu pour fils unique,

Anne-Gilles-Jacques Guerin, chevalier, ſeigneur, marquis de Saint Brice, capitaine de Cavalerie au régiment de Conti. Il a épouſé le 5 Janvier 1751. *Jacquette-Hyacinthe* le Prêtre de Château-Giron, fille de *Jacques-René* le Prêtre, chevalier, ſeigneur de Château-Giron, préſident à mortier du Parlement de

Digitized by Google

Bretagne, & de *Louiſe-Jeanne* de Robien, dont juſqu'à préſent quatre filles; ſçavoir,

1. *Louiſe Charlotte*, dite demoiſelle de Saint Brice.

2. *Jacquette-Marie-Anne*, dite demoiſelle de Sens.

3. *Théreſe-Félicité*, dite demoiſelle de Parigné.

4. *Roſe-Flore-Marie-Joſephe*, dite demoiſelle du Rocher.

Par arrêt rendu le 24 Octobre 1668. en la Chambre établie pour la réformation de la Nobleſſe du pays & duché de Bretagne, meſſieurs Guerin de la Graſſerie ont été déclarés nobles & iſſus d'extraction noble, & comme tels, il leur a été permis & à leurs deſcendans en légitime mariage, de prendre la qualité d'écuyers, où ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écuſſons timbrés appartenans à leur qualité, &c.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois beſans d'or, à la bordure engrelée d'argent.*

GUERIN, en Provence : Famille originaire de Brignolle, dit le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 1. & établie à Aix depuis *François* de Guerin, reçu conſeiller au Parlement de Provence en l'an 1580. Il eut de ſon mariage avec *Baptiſtine* d'Alazardy,

Alexandre de Guerin I. du nom, qui acquit la terre du Caſtellet des Sauſſes, & qui fut reçu conſeiller au même Parlement le 2 Juin 1593. Il épouſa *Marguerite* de Caſtellane, fille de *Pierre*, ſeigneur de Mazaugues, & de *Louiſe* d'Arcuſſia d'Eſparron. Il laiſſa de ce mariage quatre enfans, dont deux garçons & deux filles; ſçavoir, 1. & 2. *Pierre* & *Charles*, qui firent chacun une branche; 3. *Louiſe*, alliée à *Alexandre* de Michaëlis; 4. *Marguerite*, mariée à *Lazare* de Tulles. La branche de *Pierre* a fini à *François*, marié à *Suſanne* d'Agoult, fille de *Joſeph* d'Agoult, marquis d'Olieres, & de *N.* . . . de Glandevès-Mirabeau, de laquelle il ne laiſſa que deux filles, mariées dans les maiſons de Boutaſſy-Châteaularc & de Seguin-Vaſſieur, de la ville de Carpentras.

Charles de Guerin, ſecond fils d'*Alexandre*, & de *Marguerite* de Caſtellane-Mazaugues, ſuccéda à l'office de conſeiller en la Cour de Parlement de Provence, qui avoit été exercé par ſon pere. Il y fut reçu le 11 Avril 1623. & épouſa à Marſeille, *Louiſe* de Foreſta, fille de *Jean-Paul* de Foreſta, ſeigneur de Caſtelar, juge du Palais de cette ville, & de *Marguerite* de Leinche, dame de Moiſſac, iſſue d'une famille noble éteinte. Il eut pour fils, 1. *Alexandre* II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean-Paul*, qui fut pere de *Charles* & de *Lazare*, tous deux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dit de Malte, le premier deſquels eſt mort commandeur d'Aix.

Alexandre de Guerin II. du nom, fut reçu conſeiller au Parlement d'Aix le 16 Juin 1659. & marié deux fois; en premieres noces avec *Sybille* de Damian de Vernégues, morte ſans enfans; & en ſecondes noces avec *Gabrielle* de Seguiran, fille de *Reynaud*, ſeigneur de Bouc, &c. premier préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Sylvie* de Gianis la Roche, de laquelle il laiſſa, 1. *N.* . . . . de Guerin,

Digitized by Google

mort ſans alliance ; 2. *Charles-Probace*, qui ſuit ; 3. *Gabrielle* de Guerin, épouſe, ſans enfans, de *Pierre-Joſeph* de Laidet, ſeigneur de Corniſſane, conſeiller au Parlement.

Charles-Probace de Guerin, ſeigneur de Fuveau, & autres lieux, reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité, à préſent conſeiller à la Cour des Comptes d'Aix, eſt marié, ſans enfans, avec *Marthe* de Gauthier de Valadre.

Cette famille porte pour armes : *de gueules, à la colombe eſſorante d'argent, becquée & membrée d'or.*

GUEROULT : Il y a deux familles nobles de Normandie, établies en différens endroits de ce pays, qui portent ce nom.

La premiere eſt Gueroult, écuyer, ſeigneur de la Giboudiere, élections de Verneuil & de Falaiſe, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois beſans d'or, ſuſpendus avec des chaînes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

La ſeconde eſt Gueroult, écuyer, ſieur des Jardins, de la Vallée & de Montmartin, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à trois lions d'argent, 2 & 1.*

GUERPEL, même province, élection d'Argentan : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 15 Avril 1666. & le 2 Juin de la même année, qui porte : *d'or, à la croix alterée de gueules, & cantonnée de quatre mouchetures de ſable.*

Une autre branche de la même famille n'a de différence dans ſon écuſſon que *la croix*, qui au lieu d'être *de gueules* eſt *de ſable.*

GUERRI D'IZY, en Blaiſois : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* qui porte pour armes : *d'or, à une faſce de gueules, accompagnée de trois roſes de même, poſées 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu.*

GUERRY LA GOUPILIERE, en bas Poitou : Porte : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1.*

GUESCLE : *Tome II. p. 244. col. 2. lig. 31. liſez*, GUESLE, & *ajoutez*, en Auvergne ; ainſi il faut lire Gueſle & *non* Gueſcle dans tout cet article.

Ibid. p. 245. col. 1. lig. 6. à la fin de l'article, *ajoutez :* Les armes de Gueſle ſont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois huchets ou cors de chaſſe de gueules.*

GUESCLIN (du), en Bretagne : A ce qu'on lit *Tome II. p. 245.* de ce *Dictionnaire, ſubſtituez* ce qui ſuit :

Cette maiſon réunit à l'ancienneté tout ce que de grandes poſſeſſions, des alliances illuſtres, des ſervices rendus à la Couronne, & des dignités, qui en ſont la récompenſe, peuvent donner d'éclat.

On voit par ſa généalogie, inſérée dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome VI. p. 181. & ſuiv.* qu'elle reconnoît pour chef un nommé *Richer*, vivant au commencement de l'onzieme ſiécle. *Bertrand* du Gueſclin fut un de ceux qui en étoient deſcendus au ſeptieme degré, lequel épouſa *Jeanne*, dame de Broon, & en eut deux fils, qui furent *Guillaume* & *Hugues*. Ce dernier paſſa en Eſpagne, y épouſa, ſuivant quelques Auteurs, l'héritiere de la maiſon de la Cueva, & forma la ſeconde famille de ce nom, dont ſont ſortis les marquis de Bedmar, & les ducs

Digitized by Google

d'Albukerque, grands d'Eſpagne. Voyez Imhoff, *Illuſtrium in Hiſpaniâ familiarum*, *p.* 75.

Guillaume du Gueſclin, l'aîné, ſeigneur de Broon, fut auſſi pere de deux fils, ſçavoir *Robert*, qui ſuit, & *Bertrand*, tige de la branche des ſeigneurs de Vauruſé, de la Roberie, &c. rapportée ci-après.

Robert du Gueſclin, ſeigneur de Broon, ſuivit le parti de *Charles* de Blois, contre le comte de Montfort, & mourut en 1353. laiſſant de ſon mariage, entr'autres enfans,

1. *Bernard* du Gueſclin, duc de Molina & de Traſtamare en Caſtille, comte de Longueville, ſeigneur de Broon, de la Guerche & de Pouencé, connétable de France & de Caſtille, ſi connu, dans notre Hiſtoire, par ſes exploits & par ſa probité, que ſon ſeul nom exprime tout à la fois un grand capitaine, un citoyen vertueux, & un ſujet rempli de zele pour la gloire de ſon Souverain. Il mourut en 1380. & le roi Charles V. qui honora ſa mort de ſes larmes, le fit inhumer à Saint Denis, près du tombeau qu'il y avoit fait élever pour lui-même. Neuf ans après, le roi Charles VI. lui fit faire des obſéques magnifiques, où il aſſiſta, avec pluſieurs princes & princeſſes de ſon ſang. *Hiſt. de l'abbaye de Saint Denis*, par Félibien, *p.* 292. & 303. Le connétable du Gueſclin ne laiſſa point de poſtérité de *Thiphaine* de Raguenel, ni de *Jeanne* de Laval, ſes deux femmes.

2. *Olivier* du Gueſclin, comte de Longueville, ſeigneur de Broon, de la Guerche, de Pouencé, &c. après la mort de ſon frere, lequel épouſa *Perronnelle* d'Amboiſe, fille de *Jeanne*, comteſſe de Dreux, de la maiſon de France, & mourut ſans poſtérité vers l'an 1403.

3. *Clémence* du Gueſclin, mariée à *Fraſlin* du Huſſon, qui en eut *Stephanie*, femme de *Guy* de Laval, chef de la branche des ſeigneurs de Raix.

Branche des ſeigneurs de Vauruſé, de la Roberie, &c.

Cette branche a pour auteur *Bertrand* du Gueſclin, troiſieme fils de *Guillaume*, ſeigneur de Broon, & oncle du connétable. Il fut ſeigneur de Vauruſé par ſon partage, & de la Roberie & de la Bouverie par ſa femme, qui le rendit pere d'*Olivier*, ſeigneur de Vauruſé, qui ſuit, & de *Marie*, femme de *Roger* d'Orenge, & mere de *Marie* d'Orenge, mariée dans la maiſon des anciens comtes de Vendôme.

Olivier du Gueſclin, ſeigneur de Vauruſé, prit le parti de *Charles* de Blois, contre *Jean*, comte de Montfort, dans la guerre qu'il eut pour le duché de Bretagne. Ce dernier étant demeuré vainqueur, *Olivier* quitta la Bretagne, & alla s'établir en Anjou, où il acquit la terre de Briſſarte, & devint ſeigneur de la Moreliere par *Jeanne* de Bouillé, ſa femme, dont il eut deux fils. L'aîné, nommé *Bertrand*, ne laiſſa d'*Iſabeau* d'Ancenis, qu'une fille, nommée *Catherine*, mariée à *Charles* de Rohan, ſeigneur de Guemenée, d'où ſont ſortis les ducs de Montbazon, & les princes de Soubiſe. Le puîné fut *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume du Gueſclin, ſeigneur de Bourte & de Barrieux,

Digitized by Google

par le don que lui en fit en 1396. *Olivier* du Gueſclin, comte de Longueville, ſon oncle à la mode de Bretagne, eut auſſi la terre & ſeigneurie de la Roberie, par l'accord qu'il fit en l'année 1417. avec *Catherine*, dame de Guemenée, & fut pere de

Jean du Gueſclin, ſeigneur de Roberie, de la Bouverie, &c. qui, de *Jeanne* de Sevigné, eut,

Guillaume du Gueſclin, ſeigneur de la Roberie, de Luigné, &c. dont l'arriere petit-fils, nommé

Bertrand du Gueſclin, ſeigneur de la Roberie, de Daneau & du Caſt, fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine du ban & arriere-ban de l'évêché de Rennes, & lieutenant général de la province de Bretagne, en l'abſence du duc de Montpenſier. Il épouſa en l'an 1566. *Julienne* du Chaſtelier, dame de la Gravelle, & en eut, entr'autres enfans, *Céſar*, ſeigneur de la Roberie, qui ſuit, & *Gabriel*, qui a fait la branche de Beaucé, rapportée ci-après.

Céſar du Gueſclin, ſeigneur de la Roberie, de la Bouverie & de la Chevaleraye, chevalier de l'ordre du Roi, mourut en 1677. étant ayeul de

Bertrand-Charles-Baptiſte du Gueſclin, mort en 1710. laiſſant pour enfans;

1. *Bertrand-Céſar*, marquis du Gueſclin, ſeigneur de la Roberie, Cranhac, le Bignon, le Pleſſis-Saint-Dolay, &c. meſtre-de-camp de Cavalerie, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, marié en l'an 1728. avec *Marguerite* Boſc, ci-devant dame du palais de la reine d'Eſpagne, ſeconde douairiere, & fille de *Jean-Baptiſte* Boſc, procureur général de la Cour des Aides, chancelier & garde des ſceaux de l'ordre de Saint Lazare, & mort le 27 Décembre 1741. pere d'une fille, nommée *Françoiſe-Marie* du Gueſclin, née le 14 Juillet 1737. & mariée le 4 Avril 1758. à *Louis-Joachim-Pâris* Potier de Geſvres, marquis de Geſvres, gouverneur de l'Iſle de France, & capitaine de la capitainerie royale de Monceaux, fils unique de M. le duc de Treſmes, & miſe en poſſeſſion du tabouret, en vertu du brevet des honneurs de duc accordé à ſon mari au mois de Janvier 1759.

2. *Bertrand-Olivier-Marie*, comte du Gueſclin, ci-devant capitaine dans le régiment de Cavalerie de Salles, bleſſé à la bataille d'Ettingen en 1743. & marié en 1753. à mademoiſelle de la Bourdonnaye de Liré, dont il n'a point d'enfans.

3. *Bertrand-Jean-Baptiſte-René* du Gueſclin, évêque de Cahors, en Août 1741.

Et pluſieurs filles non mariées.

Branche des ſeigneurs de Beaucé.

Gabriel du Gueſclin, ſeigneur de Beaucé, fils puîné de *Bertrand*, ſeigneur de la Roberie, & de *Julienne* du Chaſtelier, forma cette branche, & mourut en 1643. étant pere de

René du Gueſclin, ſeigneur de Beaucé, d'Auvers, le Courtin, de Deffays & des Iſles, mort en 1677. laiſſant, entr'autres enfans, *René*, ſeigneur de Beaucé, qui ſuit, & *Marie-Magdelene* du Gueſclin, chanoi-

Digitized by Google

neſſe de Pouſſay en l'an 1687.

René du Gueſclin II. du nom, ſeigneur de Beaucé, d'Auvers & de Deffays, qui ſervit en Franche-Comté en 1674. puis en Alſace, fut bleſſé au combat d'Ensheim le 4 Octobre de la même année, ſe trouva à la bataille de Tréves l'année ſuivante; il ſervit en Flandres en 1676. & en Allemagne en 1677. & mourut en 1714. laiſſant de ſon mariage,

1. *Gabriel-Bertrand* du Gueſclin, ſeigneur de Beaucé, qui de *Marie-Anne* Phélippeaux a laiſſé un fils Olivier, appellé comte du Gueſclin, officier au régiment des Gardes Françoiſes, né le 12 Janvier 1731.

2. *Olivier* du Gueſclin, ſeigneur des Eſcoubleres, &c. appellé le marquis du Gueſclin, marié en 1737. à *Marie-Françoiſe* de la Rouſſardiere d'Aligny, qui l'a rendu pere de *Bertrand-Henri-Michel* du Gueſclin, né le premier Novembre 1743. ci-devant chevau-léger de la garde du Roi.

Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée ou à deux têtes de ſable, couronnées d'or.*

GUESNON (de), écuyer, ſieur de Monthuchon, en la province de Normandie, élection de Coutances: Famille dont le nom eſt aujourd'hui Monthuchon, par lettres de 1626. & qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une roſe de même en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom de Gueſnon dans la même province & la même élection, dont les armes ſont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux lions affrontés de même en chef, & d'un cœur d'or en pointe.*

GUEVET, même province, élection de Vire.

Porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUEY (du), écuyer, ſieur de la Freſnaye, même province, élection de Caën.

Porte: *de gueules, à la roſe d'argent.*

GUEYROSSE: *Tome II. p. 246. col. 1. lig. 21.* Moneims, *liſez*, Moneins.

GUEZ, écuyer, ſeigneur de la Pommeraye, en Normandie, élection de Verneuil.

Porte: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de cinq beſans du champ.*

GUIBERT (de), en Languedoc: Famille établie à Beaucaire, diocèſe de Nîmes, depuis environ l'an 1550. qui a poſſédé pendant long-temps la terre de Cabrieres, ſituée dans le même diocèſe. Elle eſt originaire de la Touraine.

Nicolas de Guibert, fils de *Jean*, naquit à Tours en 1460. & s'établit à Taraſcon, en Provence, au commencement du quinzieme ſiécle. Il fut fait gouverneur à Baux en 1504. Il eut du Roi pluſieurs autres commiſſions honorables. Le Pape lui accorda une bulle qui portoit, pour lui & pour toute ſa poſtérité, des diſpenſes & permiſſions très-diſtinguées. Cette famille, dès ſon établiſſement à Taraſcon, a joui des priviléges accordés à l'ancienne nobleſſe, & ſa réception à Malte, depuis cette époque, en prouve l'antiquité.

Digitized by Google

Nicolas de Guibert ſe maria trois fois ; ſçavoir en premieres noces en l'an 1507. à demoiſelle *Jeanne* de Pontavès, dont il eut *Guy Tannequin-Pierre*, & *Antoine* ; en ſecondes, à demoiſelle *Catherine* d'Arlod, morte ſans enfans ; & en troiſiemes, le 12 Octobre 1512. à *Marie* de Genouine, fille de *Raymond*, dont il eut *Denis* de Guibert, auteur de l'unique & derniere branche qui ſubſiſte encore à préſent, & rapportée ci-après. *Nicolas* teſta le 25 Août 1520. & inſtitua tous ſes enfans mâles, héritiers par égales parts & portions. La terre ou ſeigneurie de Cabrieres échut aux fils de *Jeanne* de Pontavès ; & *Denis* de Guibert, qui ſuit, eut le fief de la Roſtide, dont il porta le nom, ainſi que tous ſes deſcendans, pour ſe diſtinguer des différentes branches que ſes freres avoient formées, & qui ſont éteintes dans pluſieurs familles de Provence, ou de Languedoc, dont la derniere fille fut *Marguerite* de Guibert, mere de meſſire *Louis* Fabry de Moncault, mort lieutenant général des armées du Roi.

Denis de Guibert ſe maria le 23 Décembre 1549. à *Marthe* de Clément de Nozieres, fille de *Claude*, ſeigneur de Nozieres, qui portoit : *d'argent, à trois pals de gueules*, dont il eut *Charles*, & *Pélegrin*, qui ſuit. *Charles* n'eut qu'une fille, mariée avec *Paul* de Robin, ſeigneur de Graveſon, dont un des fils fut reçu chevalier de Malte, & dans les preuves duquel *Nicolas* de Guibert eſt entré, comme biſayeul du préſenté : elle porta à ſon mari le fief de la Roſtide, quoique la branche formée par *Pélegrin* en ait toujours porté le nom.

Pélegrin de Guibert ſe maria le 24 Avril 1588. à demoiſelle *Françoiſe* d'Allenas, fille de *Pierre*, ſeigneur de Gayant, qui portoit : *de gueules, au demi-vol d'argent*. Il vint le premier s'établir à Beaucaire. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, marié le 11 Juin 1619. à *Françoiſe* Millet de Puget, fille de *Pierre*, & de *Charlotte* d'Aimine, mort ſans enfans ; 2. *Antoine*, marié à *Marguerite* Deroys, mort auſſi ſans enfans ; 3. *Jean-Denis*, qui ſuit ; 4. *Bernard*, chevalier de Malte.

Jean-Denis épouſa le 31 Août 1619. *Anne* Deroys, niece de *Marguerite*, femme d'*Antoine*, & fille de *Pierre*, ſeigneur de Ledignan ; *voyez* DEROYS. Il en eut *Pélegrin*, qui ſuit, & *Diane*, mariée en 1656. à *Hercules* Pelet de Narbonne, ſeigneur de Cannes, fils de *Pierre*, baron de Fontanés, Combas & autres places.

Pélegrin ſe maria le 12 Avril 1644. à *Marie* de Paſcal, fille de *Jean* de Paſcal, écuyer, qui portoit : *d'azur, à un agneau paſcal d'argent*, dont *Honoré*, qui ſuit, & en faveur duquel l'ordonnance de maintenue fut rendue en l'année 1669. par M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Honoré de Guibert ſe maria le 20 Août 1685. avec *Gillette* d'Aſſas, fille de *Jean-André* d'Aſſas, dont les armes ſont : *d'azur, à trois treffles d'or*, 2 & 1. De ce mariage eſt né *Joſeph-Philibert*, qui ſuit.

Joſeph-Philibert ſe maria le 23 Juin 1710. à *Delphine* de Libel de Fermineau, fille de *Jacques*,

Digitized by Google

derniere de cette famille, qui portoit : *de gueules, à un lion d'or, armé & lampaſſé d'argent, avec deux étoiles d'argent en chef, & un cœur d'or entre deux*, dont,

Jacques de Guibert de la Roſtide, actuellement vivant, & marié le 11 Janvier 1745. à *Thérese-Cibille* Malhan de Laſplane, fille de *Jacques* Malhan de Laſplane, qui porte : *d'or, à une aigle éployée de ſable.* Leurs enfans ſont, 1. *Jérôme-Marie-Auguſtin* de Guibert ; 2. 3. & 4. trois filles, *Marie-Magdelene, Thérese* & *Charlotte.*

Les armes de Guibert ſont : *d'azur, au gui de chêne d'or, fleuri d'argent, avec trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUIBERVILLE, ou GUILLEBERVILLE : Terre ſituée dans le bailliage du Cotentin, proche de Thorigny, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, dont les armes ſont : *d'or, au fanon de vair.*

Il y a une autre terre de Guibeville, qui appartient avec la baronnie d'Auneau en Beauce, à *Pierre* Hariague, préſident en la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, en 1749.

GUICHE : *Tome II. p. 246. col. 1. Après* ce mot, *ajoutez*, (la).

Ibid. p. 247. col. 2. lig. 45. à *François* de Baye, *liſez*, à *François* de Bay.

GUIERCHE, en Franche-Comté : Famille éteinte dans la perſonne de *Nicolas* Guierche, mort ſans poſtérité, dont les biens paſſérent à *Françoiſe*, ſa ſœur, mariée en 1607. à *Hardouin-Gaſpard* de Beaujeu, ſeigneur de Montot, gentilhomme de la maiſon de l'archiduc *Albert.*

Guierche portoit pour armes, *de gueules, à la faſce d'azur : accompagnée de trois cygnes nageans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Nobiliaire de Salins, p. 162.*

GUIEURS (de), en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'or, à trois rocs d'échiquier, poſés 2 & 1.*

GUIFFREI : *Tome II. p. 248. col. 2. ajoutez*, en Dauphiné : C'eſt une des plus anciennes familles de la vallée de Gréſivaudan.

Ibid. à la fin de l'article : Les armes : *d'or, à une branche de gueules*, liſez, *à une bande de gueules.*

GUILLAMET, en Franche-Comté : Famille éteinte dans celle d'Udreſſier, qui portoit pour armes : *tranché d'or & de gueules, à deux lions armés & lampaſſés de l'un à l'autre.*

GUILLAUME DE CHEVAUDON : *Tome II. p. 248. col. 2. lig. 43. liſez*, GUILLAUME DE CHAVAUDON.

GUILLAUMET, en Poitou : Famille qui porte : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, au chef de gueules.*

Marie-Anne-Dorothée de Guillaumet de Lerignac, fille de *Gaſpard* de Guillaumet, ſeigneur de Lerignac, & de *Catherine* Frotier, naquit en 1673. & fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1686. Elle prouva qu'elle deſcendoit de *Jeannot* de Guillaumet, vivant en 1478.

GUILLEBERT, écuyer, ſieur de Gouin, en la province de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à trois mo-*

Digitized by Google

lettres de ſable, 2 en chef, 1 en pointe, & un las d'amour de même en cœur.

Il y a un autre Guillebert, écuyer, ſieur de la Croix, même province, élections de Bayeux & d'Alençon.

Les armes : *de gueules, à trois bandes d'argent.*

GUILLIER, ſieur de Serigny & de la Motte : Famille établie en Bourgogne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes ſont : *d'azur, à une bande d'argent dentelée.*

GUIN, en Provence : Famille qui remonte à *Jean* de Guin, écuyer, premier conſul de Marſeille en 1531. temps auquel les ſeuls Nobles étoient revêtus de cette dignité. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Jean-François* de Guin, écuyer, marié en 1722. avec *Marie-Victoire* de Martel, dont trois garçons & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 3.

Les armes : *d'argent, au chef de gueules, au lion iſſant d'argent ſur gueules.*

GUINES : *Tome II. p.* 249. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les comtes de Souaſtres en Artois, du nom de Bonieres, ſe ſurnomment de Guines, & en portent les armes, qui ſont : *vairé & azur, de menu vair.*

GUIOT, anciennement GUYOT, dans les provinces de la baſſe Marche, le Poitou, le Berry, l'Angoumois, &c.

La Thaumaſſiere, dans ſon *Hiſtoire de Berry*, a donné la généalogie d'une branche de cette famille. Il a ſans doute mal lu la date de quelques titres. Celle que nous allons donner des branches qui nous ont été adreſſées, ne remonte pas ſi haut.

I. Elle commence, ſuivant les titres originaux de la famille, à *Perrot* Guiot, qui ſe qualifioit d'écuyer dès l'an 1391. Il fut gouverneur & ſénéchal de la province de la baſſe Marche. Les proviſions lui en furent données par madame *Anne* de Bourbon, comteſſe de Montpenſier, à laquelle la baſſe Marche appartenoit dans ce temps-là. De nouvelles proviſions lui furent accordées par *Louis* de Baviere, comte Palatin du Rhin, ſecond mari d'*Anne* de Bourbon, en ſa qualité de mari; & le premier Septembre 1408. ledit comte Palatin du Rhin lui donna encore d'autres proviſions, en qualité de pere & de loyal adminiſtrateur des biens de ſon fils, *Louis* de Baviere, héritier d'*Anne* de Bourbon, morte alors. Dans ce temps-là *Perrot* Guiot, par ſa qualité de gouverneur & ſénéchal de la province, avoit l'adminiſtration générale de la Juſtice, de la Guerre & des Finances dans tout le pays. Le maréchal de Boucicaut, conſervateur général des tréves & pauſes d'armes entre le roi de France & celui d'Angleterre, étant au ſiége de Montignac, le 24 Septembre 1398. fit expédier une commiſſion audit *Perrot* Guiot, pour faire obſerver & exécuter leſdites tréves dans toute l'étendue de ſon gouvernement. Par lettres du 21 Décembre 1402. ledit comte Palatin du Rhin permit audit *Perrot* Guiot de faire bâtir au lieu de Champagnac, en baſſe Marche, une forteresſe, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, pour qu'icelui Guiot pût s'y retirer en cas

Digitized by Google

de besoin, dans le temps des guerres. Par contrat du 20 Juin 1405. *Perrot* Guiot, qui étoit propriétaire de la seigneurie de Beaulieu, en la paroisse de Brilhac, fit un échange avec *Imbert* Seychault, chevalier, seigneur du Breuil-Ferrand & d'Aniere, & par cet échange, Beaulieu passa à *Imbert* Seychault, & Aniere à *Perrot* Guiot, dont les descendans en sont encore en possession. *Perrot* Guiot, par acte du dernier Février 1407. fit donation entre vifs, par préciput & avantage, à *Jean*, son fils aîné, de la seigneurie d'Aniere, *à cause*, est-il dit, *de l'affection qu'il lui porte, & pour qu'il puisse être allié, par mariage, en bonne, haute & noble lignée.* *Perrot* Guiot avoit été marié avec *Cécile* de la Lande, fille de *Perrot* de la Lande, écuyer, seigneur de Buxerolle, près de la riviere de Gartempe, laquelle étant devenue veuve, se remaria avant le 15 Mars 1419. avec *Gillet* de Couhé, écuyer, sieur de Chargé. Elle laissa de *Perrot* Guiot, *Jean*, qui suit; *Audouin*, auteur de la branche des seigneurs de Champagnac, & *Jeanne*, dont on ignore l'alliance.

II. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere & du Villard, fut enseigne de la compagnie des Gendarmes de monsieur le duc de Bourbon, comme il paroît par un ordre à lui donné en ladite qualité le 12 Septembre 1475. Il épousa par contrat du 14 Juillet 1431. *Pérotte* de Saint Savin, sœur de *Galand* de Saint Savin, chevalier, seigneur de la Grange. Il testa le 22 Mai 1481. Ses enfans furent *Pierre*, qui suit; *Jean*, abbé de Bourneix; *Marguerite*, femme de *Daulphin* de Fangerat, écuyer, & *Jeanne*, femme de *Gracien* de Passy, écuyer; & une autre *Jeanne*, mariée à *Louis* Richard, écuyer.

III. *Pierre* Guiot, seigneur d'Asniere, de Saint Germain, de Saint Martial, de la Pilleniere & du Villard, fit l'hommage, tant en son nom, qu'à cause de sa femme, & comme fondé de procuration de *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, son pere, à *Pierre* de Bourbon, comte de la basse Marche, de tout ce qu'ils possédoient dans les châtellenies de Saint Germain, Belac, Champagnac & Charroux: ledit hommage est du 30 Décembre 1478. & icelui *Pierre* Guiot fut qualifié de chevalier. Il est à présumer qu'il avoit été créé chevalier, puisque ses prédécesseurs ne prenoient que le titre d'écuyer; & ce titre de chevalier ne fut pas pris par ses descendans immédiatement après lui, mais seulement après plusieurs dégrés de génération, dans le temps qu'on a commencé à négliger le simple titre d'écuyer. Sa femme fut *Jeanne* de Frontebœuf, dame de Lavergne, de laquelle naquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Louis*, religieux Bénédictin & prieur du Bosquet; 3. *Françoise*, mariée le 6 Juin 1501. avec *Mathurin* Arnault, écuyer, sieur de Marigné; 4. *Catherine*, mariée en premieres noces avant le 8 Octobre 1504. avec *Odet* de Marcillac, écuyer, sieur dudit lieu; & en secondes, par contrat du 16 Août 1513. avec *Jean* de Lestandouere, écuyer, sieur de Langleberlain; 5. *Anne*, mariée le 7 Juillet 1505. avec *Christophe* de la Ric, écuyer, seigneur

Digitized by Google

de Loberge & en partie de Peytaveau, près de la riviere de Gartempe.

IV. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, de la Vergne-d'Alouhe, de Saint Martial, de Saint Barban, de la Vergne-Bouton, de la Vauzelle & du Yerger, épousa *Marguerite* Chauvin, dont naquirent, 1. *Clément*, qui suit; 2. *Martian*, auteur de la branche des seigneurs de la Mirande, rapportée ci-après; 3. *Antoine*, prieur commendataire de Saint Junien-les-Combes & d'Asniere; 4. *Gaudefroy*, religieux de Leyterp; 5. *François*, religieux à l'abbaye de Nouaille, & titulaire & recréancier de la sous-chantrerie de Nanteuil en Vallée, & du prieuré de Bauscanjay, son annexe; 6. d'autres garçons, religieux à Saint Savin & à Charroux; 7. *Françoise*, mariée par contrat du 20 Avril 1514. avec *Perrot* du Pin, écuyer, seigneur de la Vaud, &c. 8. *Catherine*, mariée par contrat du 17 Octobre 1523. à *Pierre* de Marsanges, écuyer; 9. *Clémence*, dont on ignore l'alliance.

V. *Clément* Guiot, seigneur d'Asniere, de la Vergne d'Alouhe, de Saint Martial, de Saint Barban & du Verger, épousa en premieres noces, par contrat du 26 Avril 1524. *Louise* Estourneau, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur de Chantresac, & de *Marie* de Monterban; & en secondes, par contrat du 7 Septembre 1531. *Jeanne* Vasselot, veuve de *Jean* de Nesdes, écuyer, seigneur de la Roche-de-Combres, & fille de *François* Vasselot, écuyer, sieur du Pourtault, & de *Marie* Aubert; & en troisiemes noces, par contrat du 2 Janvier 1540. *Catherine* Joubert, veuve de *Benoît* Vigier, écuyer, seigneur de Chalonne, & sœur de *Guy* Joubert, écuyer, seigneur de Montardy & d'Allemens. Du premier mariage naquit *Jean*, qui suit; du second vint *Jeanne*, mariée par contrat du 14 Février 1552. à *Gabriel* Jourdain, écuyer, seigneur de Tresliboſt, près de la Charente; & du troisieme mariage vint *Martial*, auteur des branches des seigneurs de la Vergne, d'Alouhe, la Lande, Lépart, Montorsy, &c.

VI. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, fut homme d'armes pour le Roi, sous la charge du seigneur de la Vauguyon. Il épousa par contrat du 2 Janvier 1540. qui est aussi celui du dernier mariage de son pere, *Anne* Vigier, dame de Chalonne, fille de *Benoît*, & de *Catherine* Joubert. D'eux naquirent, 1. *René* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, marié par contrat du 11 Février 1571. avec *Anne* Frottier, fille de *François*, chevalier, seigneur de la Messeliere, &c. & d'*Antoine* Goumard, mort sans enfans légitimes; 2. *Antoine*, qui suit; 3. *Marc*, seigneur de Saint Barban, marié à *Marguerite* Nadaud, de laquelle il a eu deux filles, sçavoir, *Renée*, mariée par contrat du 30 Juin 1621. à *François* du Pin, écuyer, seigneur de la Courtandiere, auquel elle porta la seigneurie de Saint Barban, & *Eléonore*, mariée en premieres noces, par contrat du 24 Février 1623. à *Jean* Vezien, écuyer, seigneur du Villard; en secondes, par contrat du 18 Décembre 1629. à *Gaspard* Saboraud, écuyer, seigneur de l'Age-Pariolle, & en troisiemes noces avec *Martial* de Poivre, écuyer, sieur de Rodas; 4. *Fiacre*, che-

Digitized by Google

valier de Malte en 1577. & commandeur de Blaudeys en haute Marche, le 20 Novembre 1599. 5. *François*, tige de la branche des ſeigneurs de Saint Quentin & du Daignon, rapportée ci-après; 6. *Catherine*, mariée avant le 13 Juin 1573. avec *René-Laurent*, écuyer, ſeigneur de Darnac; 7. *Françoiſe*, mariée par contrat du 7 Septembre 1581. à *Alexandre* Dexmier, écuyer, ſeigneur du Chenon; 8. *Jeanne*, morte ſans poſtérité. *Anne* Vigier, leur mere, ſe remaria avec *François* de Brettes, écuyer, ſeigneur du Cros de Cieulx, chevalier de l'ordre du Roi.

VII. *Antoine* Guiot, fut après la mort, ſans enfans, de *René*, ſon frere aîné, ſeigneur d'Aſniere, de Saint Martial & de la Forêt. Il épouſa en premieres noces, par contrat du 18 Janvier 1573. *Léonarde* des Roches, dame d'Eſcheyrac, veuve de *Jean* Couſtin, écuyer, ſieur des Mas, & fille d'*Antoine* des Roches, écuyer, ſeigneur d'Eſcheyrac, & de *Françoiſe* de Lavau; & en ſecondes noces, par contrat du 5 Juillet 1588. *Louiſe* Bonnin, veuve de *François* Vildon, & fille de *Jean* Bonnin, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jacquette* d'Archiac. Les enfans du premier lit furent, 1. *Mathieu*, qui ſuit; 2. *François*, auteur de la branche des ſeigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard, rapportée ci-après; 3. *Jean*, prieur-curé d'Aſniere; 4. *Marc*, auteur de la branche des ſeigneurs de Fanet. Du ſecond lit naquirent, 1. *Anne*, morte ſans hoirs; 2. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Pierre* Fournier, écuyer, ſeigneur de Ris, & en ſecondes, à *Claude* de la Marche, écuyer, ſeigneur dudit lieu, l'un des deux cents chevaux-légers de la garde ordinaire du Roi; 3. *Françoiſe*, auſſi morte ſans hoirs.

VIII. *Mathieu* Guiot, chevalier, ſeigneur d'Aſniere, de Chalonne, de Saint Martial, d'Eſcheyrac, de Cluſeau & de la Foreſt, eut une permiſſion de Louis XIII. datée du 9 Novembre 1618. en conſidération (eſt-il dit) de ſes ſervices, pour chaſſer & tirer à l'arquebuſe ſur toutes les terres & domaines de la Couronne. Il fut marié par contrat du premier Juin 1609. avec *Françoiſe* Flamant, fille de *Jean*, & de *Jeanne* Boiſnel, dont, 1. *Mathieu* II. du nom, qui ſuit; 2. *Marc*, auteur des ſeigneurs de Chalonne & d'Eſcheyrac; 3. *Françoiſe*, mariée à *Noel-Bernard* de Baluë; 4. *Marie*, femme de *François* de Crozan, chevalier, ſeigneur de la Riviere & du Châtellard.

IX. *Mathieu* Guiot II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Aſniere, Saint Martial, Saint Barban, le Cluſeau, &c. major du régiment de Cavalerie du Roi, épouſa en premieres noces par contrat du 4 Septembre 1631. *Marie* Barton, fille de *Pierre*, chevalier, vicomte de Monthas, &c. grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie, & de *Jacquette* Bonnin, dame de Monthomard, &c. & en ſecondes noces par contrat du 11 Mai 1654. *Marie* Jobert, veuve de *Benjamin* de Maſparotte, baron de Piles. Du premier mariage naquirent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée par contrat paſſé à Paris le 29 Avril 1663. à *Antoine*

Digitized by Google

Antoine de Gomont, conſeiller & maître d'hôtel du Roi ; 3. *Marie*, mariée à *Antoine* du Drac. Du ſecond lit vinrent, 1. *Mathieu* Guiot, dit le chevalier d'Aſniere, chevalier de l'ordre de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de Mortemart, & enſuite lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres ; 2. *Anne-Marie*, mariée le 7 Février 1678. à *Joſeph* de Marrand, écuyer, ſeigneur de la Baſtide, conſeiller du Roi, juge châtelain de Rançon.

X. *Jean* Guiot, chevalier, ſeigneur d'Aſniere, & autres lieux, épouſa par contrat du 24 Octobre 1666. *Marguerite* d'Aſniere, fille de *Robert*, chevalier, ſeigneur de la Chapelle, Bieſnart, &c. & de *Marie* de Barbezieres. Leurs enfans furent, 1. *Jean-François-Antoine*, qui ſuit, qui n'a depuis ſon baptême porté que le nom de *Jean-François* ; 2. *Robert*, dit le chevalier de Montbas, ſon couſin iſſu de germain, tué à la bataille de Marlaille, en 1693. étant major du régiment de Montbas, Cavalerie, dont le vicomte de Montbas, ſon couſin, étoit meſtre-de-camp ; 3. *Antoine*, dit le chevalier d'Aſniere, lieutenant au même régiment, marié à *Jeanne* le Blanc, dont il n'eut point d'enfans ; 4. *Joſeph*, clerc tonſuré, mort âgé de vingt ans, étant pourvu d'une abbaye ; 5. *Pierre*, écuyer, ſeigneur de Bret, tué en 1702. à la bataille de Luzara, avoit épouſé par contrat du 12 Février 1700. *Eléonore* Sabouraud, dont *Eléonore* Guiot, née en 1701. mariée le 11 Mai 1718. à *Jean* du Chalard, écuyer, ſeigneur de la Chaſſagne, &c. conſeiller du Roi, lieutenant particulier au premier & principal ſiége de la Sénéchauſſée Royale de la baſſe Marche, ſéant au Dorat depuis 1572. dont M. du Chalard, qui a ſuccédé dans la charge de ſon pere ; 6. *François*, écuyer, ſeigneur de Clairfeuille, qui a ſervi en qualité de cornette de Cavalerie dans le même régiment que ſes freres, ſe maria à *Françoiſe* de Mourcaud, dame de Tibardiere, dont *François*, ſeigneur de la Tibardiere, marié à *Catherine* Demar, dont des enfans ; 7. *Louiſe*, mariée par contrat du 18 Février 1692. à *Jean-François* Barton, ſon grand oncle, dit le baron de Montbas, brigadier des armées du Roi, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, dont les vicomtes de Montbas, ſes neveux, furent meſtres-de-camp après lui.

XI. *Jean-François* Guiot, chevalier, ſeigneur d'Aſniere, &c. épouſa par contrat du 28 Janvier 1690. *Marie* de la Ramiere, fille de *Jacques*, & de *Jeanne* d'Eſtourneau. D'eux ſont nés, 1. *Pierre-Antoine*, qui ſuit, qui s'eſt marié ſous le ſeul nom de *Pierre* ; 2. *Pierre-Monique*, dit le chevalier d'Aſniere, mort ſans alliance, lieutenant au régiment Dauphin, Cavalerie ; 3. *Louiſe*, née le 8 Janvier 1702. mariée à *Louis-Guillaume* de Leſſé, chevalier, ſeigneur de la Nouë & de Puirajou.

XII. *Pierre* Guiot, actuellement vivant, chevalier, ſeigneur d'Aſniere, du Cluſeau & de la Foreſt, né le 4 Avril 1699. a été page du Roi dans ſa grande écurie, & enſuite enſeigne de la compagnie colonelle au régiment de Laval, auparavant Mortemart, dont le chevalier d'Aſniere, ſon grand oncle, avoit

été lieutenant colonel. Il s'eſt retiré du ſervice, & a eu de ſon mariage avec feue *Catherine* Vidard, fille d'*Antoine-Mathieu* Vidard, lieutenant de Roi en la province de Champagne au département de Rheims, & de *Catherine* Havetel,

1. *André*, né en 1728. qui a ſervi pendant la derniere guerre de 1744. en qualité de cornette dans le régiment de la Vieſville, Cavalerie, & vit ſans alliance.

2. *François-Louis*, dit le chevalier d'Aſnieres, né en 1734. actuellement capitaine dans le régiment de Champagne.

3. *Marie*, née le 15 Août 1723. mariée le 11 Septembre 1749. avec *Jean-Marie* d'Amelin, chevalier, ſeigneur de Rochemorin.

4. *Jeanne-Amable*, née le 26 Février 1727. morte fille le 27 Janvier 1755.

5. *Catherine*, née en 1729. mariée le 19 Septembre 1754. avec *Simon* de Marguesſac, chevalier, ſeigneur de la Reille, Cerveilhac, & en partie de Coulaures.

Branche des ſeigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard.

VIII. *François* Guiot, chevalier, ſeigneur d'Etcheyrac, & autres lieux, ſecond fils d'*Antoine*, & de *Léonarde* des Roches, épouſa le 25 Novembre 1608. *Marguerite* du Chaſteau, héritiere de Château-Gaillard, fille de *Guy*, écuyer, ſeigneur de Château-Gaillard & de Joſmard, & de *Françoiſe* du Chaſteau, dont,

IX. *Jean* Guiot, chevalier, ſeigneur de Château-Gaillard & de Joſmard, marié par contrat paſſé le 11 du mois de Mars de l'année 1629. à *Claude* Mangin, fille d'*Etienne* Mangin, conſeiller du Roi, & de *Jeanne* Maurillon, dont, 1. *Etienne*, qui ſuit; 2. *François*, auteur de la branche des ſeigneurs de Monſerand, rapportée ci-après.

X. *Etienne* Guiot, chevalier, ſeigneur de Château-Gaillard, &c. épouſa par contrat du 5 Septembre 1650. *Jeanne* Daula, fille de *Charles* Daula, écuyer, ſeigneur de la Rabaudrie, & d'*Anne* du Fay. De ce mariage naquirent, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *René*, écuyer, ſeigneur du Fort; 3. *Claude*, écuyer, ſeigneur de la Rabaudrie; 4. *N.*..... Guiot, écuyer, ſeigneur de Riſjoux; 5. *Jeanne* Guiot, qui ſe ſont tous mariés & ont eu lignée.

XI. *Charles* Guiot, chevalier, ſeigneur de Fombert & de Château-Gaillard, épouſa par contrat du 25 Janvier 1683. *Jeanne* du Queſroy, fille de *Pierre*, chevalier, ſeigneur de Ville-Champagne, & de *Marie* de Grandſaigne, dont *René*, qui ſuit.

XII. *René* Guiot, chevalier, ſeigneur de Ville-Champagne, & autres lieux, actuellement vivant, eſt veuf de *Jeanne* de Feydeau, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Reſſonneau, & de *Louiſe* d'Eſtourneau, qu'il épouſa par contrat du 3 Février 1712. de laquelle il a eu,

1. *René-Mathieu* Guiot, appellé M. de Ville-Champagne, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, retiré du ſervice, & veuf, ſans enfans, de *N.*... Bonnies, laquelle étoit veuve de *N.*... de Vaucelle, écuyer.

Digitized by Google

2. *Charles-Jean-François*, dit le chevalier de Ville-Champagne, qui n'a porté d'autre nom depuis ſon baptême que celui de *François* dans les actes qu'il a faits. Il fut d'abord lieutenant d'Infanterie dans le régiment de la Marche, & paſſa enſuite en Eſpagne. Il eſt mort à Naples le 27 Mars 1752. étant capitaine au régiment d'Infanterie Eſpagnole d'Anvers ou d'Amberes. Il avoit épouſé le 22 Octobre 1747. *Marie-Anne* Giraldi, fille de *Charles-Philippe*, dont un fils, nommé *François-Marie-Charles-Laurent*, baptiſé à Orbitello le 9 Août 1750.

3. *Joachim-François*, mort ſans alliance.

4. & 5. Deux filles religieuſes, l'une au couvent de Saint François à Poitiers, & l'autre au couvent de Rives en Touraine.

Branche des ſeigneurs de Monſerand & de Joſmard, iſſue de celle des ſeigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard.

X. *François* Guiot, chevalier, ſeigneur de Joſmard, fils de *Jean* Guiot, & de *Claude* Mangin, épouſa par contrat du 30 Janvier 1657. *Marie* Nivert, fille de *Philippe*, ſeigneur de Villars, & d'*Anne* Rat. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Louis*, auteur de la branche des ſeigneurs des Granges; 3. *Anne*, mariée à *N.* . . . . Barbe, chevalier, ſeigneur de la Roche & de Saint Igny.

XI. *Jean* Guiot, chevalier, ſeigneur de Monſerand, & autres lieux, épouſa par contrat du 16 Octobre 1691. *Louiſe* de Couhé de Luſignem, fille d'*Honoré*, chevalier, ſeigneur de Tourvan, & de *N.* . . . . de Vaucelle. Ils ont eu pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Jean-René*, moine de l'ordre de Grandmont, & prieur titulaire & clauſtral de Notre-Dame de Pommier-Aigre, autrement appellé Grandmont-lez-Chinon; 3. *Hubert*, marié à *Marie* des Fontis, fille de *Pierre* des Fontis, ſieur des Granges, & de *Marie* de la Maziere, dont un fils, nommé M. de Douce, lieutenant d'Infanterie dans le régiment de Champagne, & une fille, nommée *Catherine*.

XII. *Pierre* Guiot, chevalier, ſeigneur de Monſerand & de la Maſcotiere, marié à *N.* . . . Rabaud, dont il a deux garçons, l'aîné deſquels eſt marié.

Branche des ſeigneurs de Saint Quentin & du Doignon.

VII. *François* Guiot, chevalier, ſeigneur du Doignon & de Saint Quentin, quatrieme fils de *Jean*, & d'*Anne* Vigier, épouſa par contrat du 11 Mai 1598. *Jeanne* de la Roche, fille de *Gédéon*, & de *Françoiſe* de la Berandiere. Leurs enfans furent, 1. *Fiacre*, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée par contrat du 18 Novembre 1629. à *Philippe* Boreau, ſeigneur de Château-Guyon, juge ſénéchal, & aſſeſſeur de la ville & comté de Confolens.

VIII. *Fiacre* Guiot, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin & du Doignon, épouſa par contrat du 23 Février 1632. *Françoiſe* du Grandſaigne, fille d'*Etienne*, chevalier, ſeigneur de la Flotte, & de *Marie* de Verthamon. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2.

Digitized by Google

Paul, qui ſuit ; 3. & 4. *N.* . . . & *Jean*, morts au ſervice, ſans avoir été mariés ; 5. *Jacques*, capitaine d'Infanterie au régiment de Navarre, marié par contrat du 31 Janvier 1680. à *Eliſabeth* du Pin, fille de *François*, & de *Marie* Guiot : il en a eu pluſieurs garçons & pluſieurs filles ; *Henri*, qui a continué la poſtérité, a laiſſé de ſon mariage trois garçons & cinq filles, dont l'aîné des garçons eſt capitaine d'Infanterie dans le régiment de la Fère, & l'un de ſes freres, lieutenant dans celui de la Marche ; 6. *Marc*, écuyer, ſeigneur de la Gilardie, qui étoit capitaine, comme ſon frere, au régiment de Navarre, marié par contrat du 13 Juin 1679. à *Françoiſe* Danſays, veuve d'*Antoine* Naude, & fille d'*Antoine* Danſays, & de *Catherine* Bouthier, dont un fils & une fille ; le fils, nommé *Etienne*, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, s'eſt marié deux fois : il a de ſa premiere femme, *Marie-Eléonore-Claudine* d'Hautefeuille, *N.* . . . . Guiot du Doignon, capitaine au régiment de la Fère & chevalier de Saint Louis, & de ſa ſeconde femme, *Marie-Magdelene* du Pin, un fils, & deux filles, dont l'aînée a été élevée à Saint Cyr, & en eſt ſortie en 1755. âgée de vingt ans ; 7. *Agathe*, mariée avec *Euſebe* de Maſvalier, écuyer, ſeigneur de la Vallade ; 8. *Renée*, mariée avec *N.* . . . . de Tiſon, écuyer ; 9. *Catherine*, mariée avec *Henri* de Lambert, capitaine des Levrettes de la chambre du Roi ; 10. *Marie*, d'abord religieuſe de l'ordre de Sainte Claire, enſuite religieuſe Bénédictine au Dorat ; 11. une autre *Marie*, religieuſe Urſuline à Rennes ; 12. *Marguerite*, ſous-gouvernante de M. le duc de Berry, petit-fils du feu roi Louis XIV. 13. *Jeanne*, ſous-gouvernante de M. le duc d'Anjou, depuis roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe V. ces deux dernieres ſont mortes ſans alliance.

IX. *Paul* Guiot, chevalier, ſieur de Saint Paul, & ſeigneur de Saint Quentin & du Doignon, après la mort d'*Etienne*, ſon frere aîné, épouſa *Catherine* d'Argence, fille de *Joſeph*, & de *Jeanne* du Moulin. Leurs enfans ſont, 1. *Charles*, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, mort garçon, étant capitaine au régiment de la Fère ; 2. *Henri*, mort auſſi garçon ; 3. *Mathieu*, qui ſuit ; 4. *Françoiſe*, dite mademoiſelle de Saint Quentin, qui a été femme de chambre de feue ſon Alteſſe ſéréniſſime *Marie-Anne* de Bourbon-Condé, dite mademoiſelle de Clermont ; 5. *Anne*, auſſi fille, dite mademoiſelle de Saint Paul, & femme de chambre de ſon Alteſſe ſéréniſſime *Eliſabeth-Alexandrine* de Bourbon-Condé, dite mademoiſelle de Sens ; 6. *Catherine*, reſtée fille, dite mademoiſelle du Doignon, morte femme de chambre de ſon Alteſſe ſéréniſſime *Henriette-Louiſe-Marie-Françoiſe-Gabrielle* de Bourbon-Condé, dite mademoiſelle de Vermandois, abbeſſe de Beaumont-lez-Tours ; 7. *Jeanne*, mariée à *François* du Pin, chevalier, ſeigneur de Juncherolle ; 8. *Eliſabeth*, mariée à *N.* . . . de Chamborant, chevalier, baron de Saint Junien ; 9. *Françoiſe*, morte religieuſe en l'abbaye de Beaumont-lez-Tours.

Digitized by Google

X. *Mathieu* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon & de Saint Quentin, a épousé par contrat du 10 Janvier 1722. *Marthe* Feydeau, dont il est veuf, fille de *Robert*, seigneur de Cherbonnieres, & d'*Isabelle* du Theil. Leurs enfans sont, 1. *Paul*, qui suit; 2. & 3. *Louis-Alexandre* & *Jean-Charles*, tous deux prêtres; 4. *François*, dit le chevalier de Saint Quentin, capitaine de Milice, fait prisonnier par les Anglois à l'Isle d'Aix en Bretagne en 1758. marié en 1752. avec *N.*..... de Genty, veuve de *N.*..... de Genty, son cousin, dont il n'a point d'enfans; 5. *Françoise-Sophie*, mariée le 10 Juin 1755. à *François* de Tisseuil, ancien capitaine au régiment de Champagne; 6. *Charlotte*, qui est encore fille.

XI. *Paul* Guiot, chevalier, seigneur de Saint Quentin, a épousé en 1748. *Julie* de Cannart d'Hamale, issue d'une maison du Brabant Hollandois, dont deux garçons & deux filles.

Branche des seigneurs de la Mirande.

V. *Martial* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon, de la Vergne-Bouton, de la Vauzelle & de Guibertieres, second fils de *Jean*, seigneur d'Asniere, & de *Marguerite* Chauvin, épousa par contrat du 14 Janvier 1527. *Anne* de Milly, fille de *Roland*, écuyer, seigneur de Seigné, & de *Marguerite* du Chiers, dont, 1. *Clément*, qui suit; 2. *Marthe*, mariée par contrat du 29 Juillet 1556. à *Pierre* Herbert, écuyer, seigneur de Coubreigne, & autres lieux.

VI. *Clément* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon, &c. épousa par contrat du 8 Décembre 1556. *Michelle* de Château-Rochier, fille de *François*, & d'*Anne* de Chabanois, dame de Villemaixant, dont,

VII. *Charles* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande, mariée par contrat du 14 Janvier 1586. à *Marthe* Barbarin, fille de *Guillaume*, seigneur du Bost & de la Vergne, & de *Magdelene* de la Jurisse, dont *Pierre*, qui suit, & *Jean-Louis*, mort au service.

VIII. *Pierre* Guiot, chevalier, seigneur de la Rembaudie & de la Cormeniere, marié par contrat du 8 Février 1624. à *Anne* de Fonfreaux, fille de *Pierre*, & de *Magdelene* Guymard, en a eu, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jean-Louis*, prêtre de la Congrégation des Peres de l'Oratoire; 3. *Marthe* Guiot, morte fille.

IX. *Jean* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande & du Mas-Rameix, épousa par contrat du 12 Novembre 1653. *Anne* Gourdin, fille d'*Etienne*, & de *Marguerite* de Préveyraud. D'eux naquirent, 1. *François* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande, major d'un régiment de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, marié en premieres noces à *N.*.... dont un garçon, mort à l'âge de sept ans, & en secondes noces à *Marie* du Pin, dame de la Pardoussie, veuve de *Jean-François* de la Bastide, & fille de *Gilbert* du Pin, & de *Julie* de Nesmond: il mourut sans laisser d'enfans.

X. *Charles* Guiot, dit le chevalier de la Mirande, passa aux Isles de Saint Domingue, dont il devint lieutenant de Roi. Il y

Digitized by Google

épouſa *N.* . . . . . le Maire, de laquelle ſont nées, 1. *Marie-Claire-Françoiſe* Guiot, mariée en premieres noces à *N.* . . . . dont elle reſta veuve, avec une fille, morte à l'âge de quinze ans; elle eſt à préſent femme, depuis le 12 Juin 1732. de *Joſeph-Hyacinthe* de Rigaud, chevalier, dit le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaiſſeau, gouverneur du Cap François, & chevalier de Saint Louis; 2. *N.* . . . . Guiot, mariée à Saint Domingue à *N.* . . . . de Mornay de Loménie, capitaine d'Infanterie au ſervice des Iſles.

Les armes de Guiot ſont: *d'or, à trois perroquets de ſinople, becquetés, guidonés, membrés & pattés de gueules, poſés 2 & 1.*

GUIOT, ou GUYOT LA GARDE, en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de ſix beſans de même, mis en orle.*

GUIRAMAND: Famille originaire de Barcelonnette, où vivoit, vers la fin du troiſieme ſiécle, *Hugues* de Guiramand. Cette famille ſubſiſte dans les enfans d'*Ignace-Louis* de Guiramand de Sadolet, ſeigneur d'Entrechaux, mort à Avignon en 1741. & de *Marie-Louiſe* le Maître, ſon épouſe.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, au faucon de ſable; longé & grillotté de gueules; au 2 & 3 de gueules, à trois pals d'or, à la cotice de ſable brochante.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 4.*

GUIRAN, en Provence: Cette famille, dit le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 6.* jouiſſoit des priviléges accordés aux maiſons nobles dans le quatorzieme ſiécle. *Guillaume* de Guiran, tige des ſeigneurs de la Brillane, fut ſyndic de la ville d'Aix en 1409. *Joſeph-François* de Guiran, ſeigneur de la Brillane, deſcendu de lui au dixieme degré, conſeiller en la Cour des Comptes, vit ſans enfans. Il épouſa par contrat paſſé le 29 Octobre 1739. devant Prévôt, notaire à Paris, demoiſelle *Marie-Théreſe* Wale, ſœur de *Balthaſard-François*, ſeigneur des Menus, lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, gouverneur de la ville & du château de Ham, mort en 1754. enfans d'*Olivier* Wale de Ballynakilly, gentilhomme Irlandois, & de *Geneviève* de Requiſton, morte le 29 Avril 1752. à l'âge de quatre-vingt ans. Il a deux freres, reçus chevaliers de Malte aux années 1737. & 1743.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, à la bordure engrelée de même.*

GUIRAND, ou GUIRAN, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Avril 1671. *Jean* de Guirand ſe maria en Normandie, où il fit la branche des ſeigneurs de Dampierre & de Tocqueville. Cette famille n'eſt qu'une branche de la précédente, & porte les mêmes armes. *Melchior* de Guirand, où commence la filiation, étoit maître d'hôtel du roi *René* de Sicile, comte de Provence, le 4 Octobre 1445.

GUIRI: *Tome II. p. 249. col. 2. lig. 16.* mere de la préſidente d'Hozier, *liſez*, mere de la défunte préſidente d'Hozier.

GUISCARD & GISCARD DE LA COSTE-GREZELS:

Digitized by Google

Famille du Quercy, qui a formé pluſieurs branches. On lit dans l'*Armorial de France, Tome IV.* que *Bernard* de Guiſcard, chevalier, ſeigneur de la Coſte, le premier dont on ait connoiſſance, eſt connu par pluſieurs actes des années 1246. 1250. 1255. 1256. 1258. 1263. 1266. &c.

Jean de Guiſcard, ſeigneur de la Coſte-Grezels, de la Gardelle, &c. l'un de ſes deſcendans au dixieme degré, fut l'un des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi. Il mourut en 1569. laiſſant de ſon mariage accordé par contrat du 12 Novembre 1554. avec *Françoiſe* de la Barthe, fille de *Mathieu* de la Barthe, ſeigneur & baron de Montcorneil ou Montcournel, au diocèſe d'Auch, 1. *Jean* de Guiſcard, qui ſuit; 2. un autre *Jean* de Guiſcard, auteur d'une ſeconde branche, & 3. *Gabriel* de Guiſcard, chef d'une troiſieme branche, dont le petit-fils, *Louis* de Guiſcard, marquis de Guiſcard-Magny, comte de Neuvy-ſur-Loire & de Puycalvary, en Agenois, ſeigneur de la Bourlie, &c. appellé le comte de Guiſcard, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ſes armées, ambaſſadeur extraordinaire en Suede, gouverneur de Sedan & de Namur, naquit le 27 Septembre 1651. Ayant acquis du duc de Chevreuſe la terre & ſeigneurie de Magny, en Picardie, avec les fiefs, terres & ſeigneuries de Guivry, Baugy, Maucourt, Marrencourt, Berlencourt, Buchoir, Beines, &c. & du Roi, à titre d'échange, une portion du domaine de Chauny. Il obtint au mois de Janvier 1703. l'érection de tous ces fiefs, terres & domaines en marquiſat, ſous le nom de Guiſcard. Il mourut en 1720. âgé de ſoixante-dix ans, laiſſant *d'Angélique* de Langlée, qu'il avoit épouſée en 1677. fille de *Claude* de Langlée, ſeigneur de Leſpichelieres, maréchal général des logis des camps & armées du Roi, 1. *Louis-Auguſte* de Guiſcard, appellé le marquis de Guiſcard, colonel du régiment de ſon nom, mort de la petite vérole, à Vienne, le 22 Décembre 1699. 2. *Catherine*, marquiſe de Guiſcard, née en 1688. mariée le 3 Juillet 1708. à *Louis-Marie* d'Aumont de Villequier, depuis duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, morte le 9 Juillet 1723. âgée de trente-cinq ans.

Jean de Guiſcard, ſeigneur de la Coſte-Grezels, eut permiſſion de ſa Majeſté, en conſidération de ſes ſervices, de chaſſer ſur terres, avec arquebuſes, par brevet du 22 Novembre 1599. Il mourut en 1614.

Georges de Giſcard ou Guiſcard, ſeigneur de la Coſte Grezels, de la Laurie, de Pons, de Saint Jean, &c. petit-fils du précédent, fut fait capitaine de Cavalerie le 30 Janv. 1639. & maintenu dans ſa nobleſſe le 12 Juillet, par ordonnance du ſubdélégué de l'intendant de Bordeaux. De ſon mariage accordé en 1647. avec *Héliette* de Lard, damoiſelle de Caſtelgaillard, naquit, entr'autres enfans, le 31 Octobre 1652. *François* de Guiſcard, ſeigneur de la Coſte-Grezels, &c. marié par contrat du 28 Mars 1689. avec *Catherine* le Betton, fille de *Pierre* le Betton, ſeigneur de Mornac & de Saint Vivien. Il mourut en 1734. âgé de quatre-

Digitized by Google

vingt-deux ans, laiſſant pluſieurs enfans, entr'autres, *François-Gaſton*, qui ſuit, & *Marguerite* de Guiſcard, nommée abbeſſe de Leyme le 26 Septembre 1745.

François-Gaſton de Guiſcard, ſeigneur de la Coſte-Grezels, de la Laurie, de Pons, d'Arvieux, de Bruels & de Bru, appellé le marquis de la Bourlie, naquit le 15 Octobre 1696. *Arnaud-Jean-Louis* de Cadrieu, comte de Puycalvary & ſeigneur de Senezergues, lui tranſporta le premier Février 1733. la terre & ſeigneurie d'Arvieux, en Rouergue, relevant du Roi immédiatement, à cauſe de ſon comté de Rhodez. De ſon mariage accordé le 9 Mai 1723. avec *Anne-Antoinette-Charlotte* de la Roque-Senezergues, décédée en 1734. fille de *Louis* de la Roque-Senezergues, ſeigneur de Senezergues, d'Arvieux, de Moret, &c. lieutenant des maréchaux de France en la province d'Auvergne, & de *Jeanne* de Raynal, ſont iſſus, 1. *Jean-Louis-Arnaud*, qui ſuit; 2. *Anne-Héliette* de Guiſcard, née le 24 Janvier 1728. mariée en 1750. avec *Joſeph* de Mirandol, ſeigneur de Pechaut & de Peiruſel, en Périgord; 3. *Marie* de Guiſcard de la Bourlie, née le 8 Juillet 1729.

Jean-Louis-Arnaud de Guiſcard, appellé le comte de Guiſcard, né le 31 Juillet 1726. fut reçu page du Roi dans ſa petite écurie en 1736. Il fit en cette qualité la campagne de 1744. ſervant d'aide-de-camp au duc d'Aumont. Il fut fait le 2 Janvier 1745. capitaine de Cavalerie dans le régiment de Rohan, & le 19 Février ſuivant il paſſa avec la même qualité dans le régiment de Broglio. Le Roi lui fit préſent au mois d'Août de la même année d'une épée de guerre. Il épouſa le 11 Mars 1750. par diſpenſe de Rome, *Marie-Anne-Foy* de Cadrieu, fille d'*Arnaud-Jean-Louis* de Cadrieu, comte de Puycalvary, & de *Marie-Louiſe* de la Roque-Senezergues. Par le contrat de mariage, il s'eſt obligé de joindre à ſon nom & à ſes armes le nom & les armes de Cadrieu. En faveur de ce mariage, la terre de Puycalvary, en Agénois, qui avoit été érigée en comté, ſur la tête du feu comte de Guiſcard, chevalier des ordres du Roi, fut ſubſtituée aux enfans mâles qui en naîtront.

Branche des ſeigneurs de Pech de Sirech & de Bar.

Jean de Guiſcard, ſeigneur de la Vercantiere, de Rampous, de Saint Martin, de Montcorneil, de la Laurie, de Pech de Sirech, & coſeigneur del Cairo, ou du Cairou, ſecond fils de *Jean* de Guiſcard, ſeigneur de la Coſte-Grezels, & de *Françoiſe* de la Barthe, fut marié par contrat du 14 Juillet 1602. avec *Marie* de Saint Aſtier, dont naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Giſcard ou Guiſcard II. du nom, ſeigneur de Pech, de Sirech & de Bar, maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du ſubdélégué de l'intendant de Bordeaux, du 12 Juillet 1666. marié le 4 Mars 1658. avec *Marie* de Falmon de Raymond, dont eſt né, entr'autres enfans, *François-Gaſton* de Guiſcard, ſeigneur de Pech-de-Sirech, de Bar & de Courbenac, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Septembre 1698. par ordonnance de l'intendant de

Digitized by Google

Montauban. *Jeanne* de Roudanes, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Juillet 1687. le rendit pere de ſept enfans, quatre garçons & trois filles, entr'autres, de *Raymond*, qui ſuit.

Raymond de Guiſcard, ſeigneur de Bar, fut capitaine de Canoniers dans le régiment Royal-Artillerie en 1710. & chevalier de Saint Louis en 1742. Il épouſa, par contrat du 23 Mai 1740. *Marie-Anne* de la Boiſſiere, fille de *Pierre-Louis* de la Boiſſiere, ſeigneur de la Boiſſiere, de Genouillac, &c. & de *Marie* de Guiſcard. Il en a eu pour enfans,

1. *Georges* de Guiſcard, ſeigneur de Bar, né le premier Novembre 1744.

2. *Gabrielle* de Guiſcard, née le 22 Janvier 1742.

Les armes: *d'argent, à une bande de gueules.*

GUISCHARD, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte: *de gueules, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

GUISE: *Tome II. p.* 251. *col.* 1. *lig.* 44. *après Charles* de Lorraine, qui a fait la branche des ducs de Mayenne *ajoutez*; 2. *Charles*, dit le cardinal de Lorraine; 3. *Claude*, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. *effacez* cette branche a fini.

Ibid. lig. 33. *après* 1678. *ajoutez*, fut tué.

Ibid. lig. 36. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez*: Cette branche ſubſiſte dans la perſonne du duc d'Elbeuf.

Ibid. p. 252. *col.* 2. *lig.* 8. *après* comte de Brione, *ajoutez*: Il y a des enfans de *N.*... de Rohan-Montauban. Il a un frere, abbé, & deux ſœurs: l'une a été la derniere femme du dernier duc de Cadaval, & l'autre eſt la ſeconde femme du prince de la Tour-Taxis.

Ibid. lig. 34. *après* 1721. *ajoutez*, mort, ſans enfans, de *Marie-Louiſe* de Rohan Soubiſe, appellée comteſſe de Marſan, aujourd'hui gouvernante des enfans de France, & ſurintendante de leur maiſon & éducation, depuis le 4 Janvier 1754.

Ibid. lig. 37. *après* 1727. *effacez* le reſte de la page, & *ajoutez*: 3. *Camille-Louis*, marquis de Puygtilhen, comte de Pontgibaud, baron de Saint Barthelemy, appellé le prince Camille, chevalier des ordres du Roi, & maréchal de ſes camps & armées. Il n'eſt pas encore marié, & a pour ſœurs,

1. *Léopoldine-Eliſabeth-Charlotte*, mariée en Eſpagne au duc de Bejar, grand juſticier héréditaire des royaumes de Caſtille & de Léon.

2. *Louiſe-Henriette-Gabrielle*, mariée au prince de Turenne, fils du duc de Bouillon.

3. *Marguerite-Louiſe-Eliſabeth*, chanoineſſe de Remiremont, appellée madame de Marſan, née le premier Janvier 1723.

Ibid. p. 253. *col.* 1. *lig.* 47. qui eſt Flandres, *liſez*, qui eſt Juliers.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. qui eſt Barre, *liſez*, qui eſt Bar.

Ibid. lig. 7. *après écartelé au* 1 *&* 4 *grand quartier* de Lorraine-Guiſe, *effacez* ce qui ſuit, & *ajoutez*; *au* 2 *&* 3, *coupé* d'Eſt-Ferrare, *azur, aigle d'argent, ſur* France *pur.*

Ibid. lig. 33. *ajoutez*: Il faut obſerver que depuis l'échange de la Lorraine avec la Toſcane, les duc d'Elbeuf, comte de Brione & prince Camille portent *ſur*

Digitized by Google

le tout, *parti* de Lorraine & de Médicis, armes des derniers grands ducs de Toſcane, qui ſont : *d'or, à l'orle de cinq tourteaux de gueules, ſurmontés d'un ecuſſon* de France, qui eſt une conceſſion. Le duc d'Elbeuf ne briſe point ; ni le comte de Brione. Les ducs de Mayenne écartelοient *coupé* d'Eſt *ſur* France.

GUISE-SUR-MOZELLE : *Tome II. p. 254. col. 1. lig. 19. après* dont elle fut la quatrieme femme, *ajoutez*, & mere de la princeſſe de Beauvau.

Ibid. lig. 24. après morte le 2 Août 1740. *ajoutez*, dont le duc de Fronſac, & la ſeconde femme du comte d'Egmond-Pignatelli.

GUISTELLE : Maiſon d'Artois fort ancienne, dit l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 278. alliée à diverſes maiſons ſouveraines & à la plupart des maiſons conſidérables de France & de Flandres, honorée de grand nombre d'emplois diſtingués & de charges principales dans les cours & dans les guerres des comtes de Flandres & des princes de la maiſon de Bourgogne & de la maiſon d'Autriche.

Une ancienne généalogie manuſcrite remonte les degrés de cette maiſon juſqu'à *Wolfard*, ſeigneur de Guiſtelle en 1050.

Jacques de Guiſtelle, un de ſes deſcendans, chevalier, ſeigneur de la Motte, mayeur de Saint Omer en 1478. & ſouverain bailli de Flandres, fut marié deux fois, en premieres noces avec *Marie* de Fontaines, & en ſecondes, avant 1508. avec *Claude* de la Viefville, de laquelle il eut *Agnès* de Guiſtelle, chanoineſſe de Sainte Vendrue à Mons, mariée en 1508. à *Antoine* de Bieuraing, écuyer, ſeigneur de Raiſſai.

Du premier lit ſont iſſus, *Jean*, qui ſuit, *Guillaume*, chevalier de l'ordre de Malte & commandeur de Loiſon, & *Magdelene* de Guiſtelle, mariée à *Feri* de Marle, ſeigneur de la Folie & d'Eſtrées.

Jean de Guiſtelle, écuyer, ſeigneur de la Motte, conſeiller, chambellan du roi *Philippe* de Caſtille & bailli de Courtrai, mourut en 1515. laiſſant d'*Antoinette* de la Barre, ſon épouſe, *Louis* de Guiſtelle, chevalier, ſeigneur de la Motte, de Prouene & de Merlin, écuyer de l'empereur Charles-Quint & ſon grand bailli de Courtrai en 1537. pere, par ſa femme *Hélene* de Baenſt, de *Charles* de Guiſtelle I. du nom, ſeigneur de Prouene, de Waſſenar, de la Motte, &c. gouverneur de la ville & du pays de Malines, capitaine d'une compagnie de cent Lanciers en 1576. & bailli ſouverain de Flandres en 1574. De ſon mariage avec *Barbe* de la Planque, naquit *Alexandre* de Guiſtelle, ſeigneur de Saint Floris, des Marais, de Roclencourt, &c. qui épouſa le 12 Février 1611. *Florence* de Wiſſoc, dont il eut, 1. *Maximilien* de Guiſtelle, Jéſuite ; 2. *Charles* II. du nom, qui ſuit ; 3. *Adrien-François* de Guiſtelle, ſeigneur de Saint Floris, terre ſituée en Artois, érigée en marquiſat, mouvante en arriere-fief de ſa Majeſté, par lettres du mois de Décembre 1674. 4. *Philippe* de Guiſtelle, ſeigneur des Marais.

Charles de Guiſtelle II. du nom, chevalier, ſeigneur de Roclencourt, d'Aquembrone, de la Franche Garene, &c. fut marié le 23

Digitized by Google

Novembre 1638. à *Marie-Françoiſe* de Coupigni, fille de *Charles* de Coupigni, ſeigneur de Warlancourt, & de *Suzanne* des Wartines, dame du Bois-du-Biez. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, *Louis-Ignace*, qui ſuit, & *Louis-François* de Guiſtelle.

Louis-Ignace de Guiſtelle, écuyer, ſeigneur de Serni, d'Aquembrore, de Roclencourt, &c. donna à ſa Majeſté, le 15 Novembre 1685. ſon aveu & ſon dénombrement du fief de la Franche-Garene, mouvant du château de Béthune. Il épouſa le 30 Octobre 1674. *Anne-Françoiſe* de Guernonval, fille de *Philippe-Albert* de Guernonval, chevalier, baron d'Eſclebec, capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice du roi d'Eſpagne, dont naquit, entr'autres enfans, le 11 Octobre 1684. *Marie-Anne* de Guiſtelle, reçue à Saint Cyr le 3 Avril 1694.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'hermines.*

GUITTON-GANTEL: Famille plus connue à Marſeille ſous le nom de Guitton, que ſous celui de Gantel. *Nicolas* de Guitton-Gantel, ſeigneur de Mazargues, a pluſieurs enfans de *Magdelene* du Mont, ſon épouſe.

Les armes : *d'or, à l'étendard d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, poſé ſur un caſque de ſable ouvert : deux bras armés d'azur ſortent des flancs, & empoignent le bâton de l'étendard par le bas.*

GUITTON (de), écuyer, ſieur de Villeberge, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, 2 & 1.*

GUY D'AIREBAUDOUSE, en Languedoc, du diocèſe d'Uzès : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par jugement du 10 Décembre 1668. dont les armes ſont : *d'azur, à une gerbe d'or.*

GUYON, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au cep de vigne de ſable, chargé de trois grappes de raiſin de gueules.*

Digitized by Google

HABEL, écuyer, ſieur de la Marre, en Normandie, élection de Bayeux. Porte : *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable*, 2 & 1.

HABOUT, même province, élection de Conches.

Porte : *d'azur, à trois coquilles d'or*, 2 & 1.

HACHE (de la), ſieur de la Hacherie, auſſi de la même province, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, à trois tours d'argent, chargée chacune de trois mouchetures de ſable*, 2 & 1.

HACQUEVILLE : Famille originaire du pays d'Artois, établie à Paris dans le quatorzieme ſiécle, qui a donné d'illuſtres magiſtrats, comme *André* de Hacqueville, conſeiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes, célébre ſous les regnes de Charles IX. & de Henri III. & mort en 1610. ſous Henri IV. Son fils, *Jérôme* de Hacqueville, mort en 1628. fut premier préſident au Parlement de Paris. On trouve *Philippe* de Hacqueville, héritiere de *Nicolas* de Hacqueville, qui porta en 1519. la châtellenie de Vaires, à ſon mari, *Jacques* Huart, ſeigneur de Buſſi.

Jacques de Hacqueville eût pour femme *Gilette* Hennequin, laquelle, après la mort de ſon mari, acquit la terre & ſeigneurie d'Ons-en-Brai, de *Gaſpard* de Monchevalier. Ils eurent pour enfans, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Raoul*, de Hacqueville, ſeigneur d'Ons-en-Brai, pere de *Pierre* de Hacqueville, ſeigneur dudit lieu, conſeiller au Parlement, puis préſident aux Requêtes du Palais ; 3. *Claude* de Hacqueville, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre, reçu en 1520. & 4. *Jacqueline* de Hacqueville, femme de *Jean* Bochart, ſeigneur de Noroi, conſeiller au Parlement, duquel ſont iſſus meſſieurs Bochart, de Champigni & de Sarron.

Jean de Hacqueville, ſeigneur d'Attichi & d'Ons-en-Brai, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes en 1492. fut pere, par ſa femme *Nicole* Popillon, de *Nicolas* de Hacqueville, ſeigneur d'Attichi, de Gardevilliers, &c. marié avec *Marie* Charmoulue, dont il eut, entr'autres enfans, *Joſeph*, qui ſuit, & *Nicolas* de Hacqueville, ſeigneur d'Attrichi, de Garges & d'Ons-en-Brai, conſeiller au Parlement en 1544. marié avec *Marie* Courtin, dame de Pompone & de la Villeneuve-aux-Aſnes.

Joſeph de Hacqueville, écuyer, ſeigneur de Garges, d'Attichi & de Vaux, maître des Eaux & Forêts du comté de Clermont, en Beauvoiſis, puis conſeiller du Roi, correcteur en ſadite Chambre en 1573. fut marié en premieres noces, le 12 Avril 1562. à *Simonne-Barthelemi* de Vérines, & en ſecondes, le 12 Décembre 1594. à *Margueritte* Bouette. De ce ſecond mariage ſont iſſus, *André*, qui ſuit ; *Pierre*, con-

Digitized by Google

seiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes, reçu en 1594. & *Magdelene* de Hacqueville, femme de *Nicolas* Aurillot, sieur de Champlastreux.

André de Hacqueville, écuyer, sieur d'Aumont & de Garges, fut pere, par *Jeanne* Capitain, sa femme, de *Luc* de Hacqueville, seigneur de Garges, de Jamar & d'Aumont, homme d'armes de la Garde Ecossoise du Roi, marié en 1650. avec *Marie* le Menager, dont il a eu *Charles-François*, qui suit, & *Luc* de Hacqueville, écuyer, sieur d'Aumont, marié à Strasbourg avec *Marie-Salomée* Rouffine, dont il a eu plusieurs enfans, sçavoir, *Louis*, *Philippe*, *Pierre*, *Charles* & *Marie-Magdelene* de Hacqueville.

Charles-François de Hacqueville, écuyer, seigneur de Jamar, fut maintenu dans sa noblesse le 17 Mars 1699. Il épousa en premieres noces, le 12 Février 1688. *Catherine* Robillard, & en secondes noces, le 19 Novembre 1713. *Marie* Driard, dont il a eu, 1. *Pierre* de Hacqueville, écuyer, né le 26 Juillet 1716. 2. *Marie-Magdelene* de Hacqueville, née le 10 Août 1718. reçue à Saint Cyr le 12 Avril 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 281.

Les armes: *d'argent, à un chevron de sable, chargé de cinq aiglons d'or, & accompagné de trois têtes de paon d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

HAINAULT: *Tome II. p.* 257. *col.* 1. *lig.* 4. Sa postérité a fini à *Richelle*, *lisez*, Sa postérité a fini à *Richelde.*

Ibid. lig. 35. écartelerent de celles de Hollande, *lisez*, écartelerent de celles de Hainault.

HALBOUT, ou HALLEBOUT: *Ajoutez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 257. de ce *Dictionnaire.* Cette famille, maintenue dans sa noblesse le 28 Février 1667. porte pour armes: *d'azur, à trois coquilles d'or*, 2 & 1.

Simon Halbout, écuyer, vivoit en 1390.

Salsac Halboult & *Marie* de Saint Germain, sa femme, passerent un contrat le 15 Septembre 1528. comme héritiers de *Jean* de Saint Germain, leur frere.

Antoine Halboult, seigneur de Blondemare, épousa *Nicole* de Nollent, fille de *Pierre* de Nollent, seigneur de Gonneville, pere & mere de *Jacques* Halboult, seigneur de Tourville.

La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, *p.* 247. dit qu'*Antoine* Halbout, sieur de Lardiniere, fils de feu *René* Halbout, sieur des Jardins, de la paroisse de Boisnormand, au bailliage d'Evreux, étant poursuivi par le procureur général de la Cour des Aides de Normandie, fut maintenu définitivement comme noble d'ancienneté le 11 Avril 1526. en vertu de la preuve faite par douze témoins.

HALENCOURT DE DRESMENIL: *Tome II. p.* 257. *col.* 2. *lisez*, HALLENCOURT DE DROMESNIL.

Ibid. lig. 8. *après cotoyé de deux cotices de même, ajoutez*, comme Custine; mais le dernier marquis de Dromesnil n'a laissé de mademoiselle de Boulongne que des filles, & il écartelloit *au* 1 de Proisy, *de sable, à trois lionceaux d'argent, armés*,

Digitized by Google

langués de gueules; *au* 2 de Conflans; *au* 3 de Boufflers; *au* 4 de Châtillon-sur-Marne, *sur le tout* d'Hallencourt.

HALGOET, en Bretagne: Famille dont l'origine remonte à *Charles* du Halgoet, chevalier, vivant en 1380.

Porte: *d'azur, au lion d'or.*

HALLAY (du), en Bretagne: Famille ancienne & distinguée, dont eſt aujourd'hui unique héritier du nom *Emmanuel-Agathe* du Hallay, comte de Montmoron, du chef de *Marie-Renée* de Sevigné, marquiſe du Hallay, ſon ayeule, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie.

Porte: *de gueules, au fretté d'argent de ſix pieces.*

HALLAY, chevalier, ſeigneur de la Ferriere, de la Chapelle, &c. en Normandie, élection de Domfront: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à deux faſces d'argent, au pal de même brochant ſur le tout.*

HALLE, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Septembre 1666. qui porte pour armes: *d'azur, à trois treffles d'or.*

HALLÉE: *Etienne* Hallée, ſeigneur de la baronnie de la Mothe-Saint-Jean, chevalier de l'ordre de Saint Michel en 1720. conſeiller, ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, ci-devant premier commis du grand comptant du threſor royal, mourut à Paris le 5 Novembre 1741. âgé de ſoixante-dix-ſept ans & trois mois. Il avoit eu de *Françoiſe* Lazure, ſa premiere femme, décédée le 25 Février 1703. *Jacques-Etienne* Hallée, conſeiller au Grand Conſeil, mort le 20 Mars 1740. ſans poſtérité, & *Marie-Françoiſe* Hallée, mariée au mois de Février 1713. avec *Pierre* André, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & morte le 19 Mars 1721. âgée de trente ans, laiſſant deux filles, mariées à meſſieurs Porlier de Rubelles, & Noblet de Romery, conſeiller au Parlement de Paris. De ſa ſeconde femme, *Marguerite-Eliſabeth* Bigot, il a laiſſé *N....* Hallée, ſieur de Dairval, fils unique, reçu conſeiller au Grand Conſeil le 2 Mai 1736. marié le 13 Août 1737. avec la fille de *Chriſtophe-Joſeph* Pajot, maître honoraire en la Chambre des Comptes de Paris. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 1547.

Les armes: *d'azur, à un bâton noueux en bande, accompagné en chef d'une étoile, & en pointe d'une roſe, feuillée & tigée, le tout d'or.*

HALLOT, en Normandie: Famille qui a formé pluſieurs branches & qui a été maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, rendu contradictoirement le 13 Octobre 1667.

Charlot de Hallot, écuyer, ſeigneur de Beaulieu, qualifié veneur du roi Charles VI. dans des lettres que ce prince lui donna le 6 Juillet 1417. fut pere, par ſa femme, *Perrette* Ragoniere, de *Philippe* de Hallot, écuyer, ſeigneur de Hallot & de Beaulieu, qui fit hommage des fiefs de Hallot & de Beaulieu, mouvans de la châtellenie de Breval, le 23 Juillet 1491. De *Guillelmine* de la Pierre, ſa premiere femme, naquit, entr'autres enfans, *Jacques* de Hallot, écuyer, ſeigneur

Digitized by Google

de Hallot & de Beaulieu, qui de ſon mariage en 1543. avec *Anne* de la Beruyere, eut pour fils puîné *Jean* de Hallot, ſeigneur deſdits lieux, marié le 31 Mai 1557. avec *Iſabeau* de Baignard, fille de *Jean* de Baignard, écuyer, ſeigneur de la Couture, & de *Jeanne* de Salles. *Salomon* de Hallot, leur fils, écuyer, ſeigneur de Hallot & de la Couture, épouſa le 8 Juillet 1597. *Anne* du Valdavid, fille & héritiere de *Guillaume* du Valdavid, écuyer, ſeigneur d'Aufreville, dont il eut *Antoine*, qui ſuit, & *Robert* de Hallot, qui a formé la branche des ſeigneurs de la Mairie, rapportée ci après.

Antoine de Hallot, écuyer, ſeigneur d'Aufreville, épouſa en 1638. *Anne* de Hazeville, dont naquit *Gédéon* de Hallot, écuyer, ſeigneur dudit lieu d'Aufreville, marié le 7 Février 1667. à *Marguerite* Boucher, fille de *Pierre* Boucher, ſeigneur du Bouchet, conſeiller du Roi, tréſorier général de la Marine du Ponant. De ce mariage eſt iſſu *Nicolas-Gédéon* de Hallot, écuyer, ſeigneur d'Aufreville, qui fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 4 Janvier 1684.

Branche des ſeigneurs de la Mairie.

Robert de Hallot, écuyer, ſeigneur de la Mairie, & d'Aufreville en partie, ſecond fils de *Salomon* de Hallot, & d'*Anne* du Valdavid, fut marié le 21 Octobre 1637. avec *Nicole* le Roi, fille de *Jean* le Roi, écuyer, ſieur de Freval, capitaine général du charroi de l'Artillerie de France, dont naquit *Charles* de Hallot, écuyer, ſeigneur de la Chartre, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Vendôme en 1686. marié la même année avec *Catherine* d'Abos, fille de *Léonor* d'Abos, écuyer, ſeigneur de Jaucourt, & de *Catherine* Fredé. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans, le premier Octobre 1690. & le 6 Décembre 1694. *Catherine* de Hallot, & *Marie-Gabrielle* de Hallot, toutes deux reçues à Saint Cyr l'une en 1698. & l'autre en 1704. *Armorial de France, Reg. I. Part. I. p.* 284.

Les armes : *d'argent, à deux faſces de ſable, & trois annelets de même, poſés en chef.*

HALLUIN : On lit dans le *Tome II.* du *Mercure de France du mois de Janvier* 1756. *p.* 233. à l'article de *Marie-Magdelene* de Havré, que *Joſephe-Barbe* Croi-Halluin, veuve de *Ferdinand-François-Joſeph* de Croi, étoit la derniere de ſa maiſon : mais on lit dans celui de Juin de la même année, *p.* 225. par une *Mercure*, que cette *Joſephe-Barbe*, lettre écrite à l'Auteur de ce d'Halluin n'étoit pas la derniere de ſa maiſon, puiſque *François* de Halluin vit, & qu'il y en a encore une branche en Hollande, près de la Haye.

HALWEIL, en Suiſſe, ſe prononce *Halwil* en Allemagne, & *Halweil* en France.

Les château & ſeigneurie d'Halweil, ſitués dans l'Argaw, au canton de Berne, anciennement diocèſe de Conſtance, ſont l'origine de cette maiſon, laquelle avant 1299. poſſédoit déja la charge de maréchal héréditaire des ducs d'Autriche, pour les terres ſituées entre le Mont Saint Go-

Digitized by Google

dard & l'Eckembach, avec le droit de porter en guetre la banniere de ces deux, dont les liaisons particulieres avec les seigneurs d'Halweil sont d'autant mieux connues, qu'on trouve *Berthold* d'Halweil, chevalier, temoin avec *Godefroi* & *Eberard*, comtes d'Hasbourg, d'une charte de *Rodolphe*, comte d'Hasbourg, depuis Empereur, de l'an 1261. & que ce même *Berthold* d'Halweil fut l'un des garans du traité conclu l'an 1268. entre ce prince & le comte de Tirol. Cette dignité de maréchal héréditaire d'Autriche, portée ordinairement par l'aîné de la maison d'Halweil, ou le plus avancé en âge, lui fut confirmée par les ducs d'Autriche, dans les années 1380. & 1457. Par des lettres patentes, datées de Postheim, le duc *Léopold* confirma aussi les mâles de la maison d'Halweil, dans la possession des seigneuries du haut Wildeck, de Holderwanck, de Moeriken, d'Altembourg, d'Haglingen, d'Anglicker, de Lentzbourg & de Farwangen. Les seigneurs d'Halweil sont bienfaiteurs & avoués de l'abbaye de Capelle, au canton de Zurich, & ils ont donné plusieurs sujets aux chapitres nobles de Constance & de Basle, ainsi qu'à l'Ordre Teutonique, & une abbesse de Lindan, princesse de l'Empire. Entre les différens Auteurs qui ont parlé de cette maison, Bucelin & Hubners, Auteurs Allemands, en remontent la filiation à un seigneur d'Halweil, qui se trouva aux tournois d'Auxbourg, l'an 1080. dont le fils, nommé

Guillaume, assista aux tournois de Zurich l'an 1165. C'est l'usage en Allemagne de compter par tournois, pour prouver l'ancienneté des maisons: c'est pourquoi ces mêmes Auteurs continuent de rapporter plusieurs seigneurs d'Halweil, qui sont *Wolgang*, seigneur d'Halweil, dans le tournois de Nuremberg, l'an 1198. *Jacques*, seigneur d'Halweil, dans celui de Worms, en 1209. *Thierri* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Munster, l'an 1270. *Jean* d'Halweil, chevalier, l'an 1320. mais la filiation ne paroît commencer avec plus de certitude que depuis

Wautier, seigneur d'Halweil, chevalier, lequel fit avec ses freres l'an 1369. un pacte de famille, par lequel il fut stipulé que la terre d'Halweil seroit possédée par indivis, à perpétuité, par tous leurs descendans mâles. Ce *Wautier* forma une branche, qui s'éteignit au troisieme degré. Il avoit un frere, nommé

Jean d'Halweil, qualifié aussi chevalier l'an 1369. lequel est l'auteur de toutes les branches existantes de cette maison. Ce *Jean* paroît avoir été le bisayeul de *Burkard* d'Halweil, marié avec *Dorothée*, baronne de Rusech. Ils eurent quatre fils, sçavoir, *Hartman* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Basle; *Jean* d'Halweil, chevalier, qui se signala dans les batailles de Granson & de Morat en 1475. & 1476. & servit aussi sous le roi Louis XI. il est du nombre des héros de la Suisse; *Wautier* d'Halweil, commandant à Bruck en 1499. & *Thierri*, *alids*, *Dietrich* d'Halweil, le seul des quatre qui continua la postérité. Il renouvella avec ses freres en 1468. & 1473. le pacte de famille ci-dessus, de l'an

l'an 1369. confirmé en dernier lieu en 1742. Il servit en qualité de capitaine sous le roi Louis XI. & vendit à la ville de Zurich en 1495. l'avouerie que sa maison avoit sur l'abbaye de Capeli. Il laissa de *Sigoine* de Rottenstein, son épouse, deux fils, nommés *Gaspard*, qui suit, & *Hartman*, qui forma les branches des seigneurs de Bachingen & de Schafcisheim, lesquelles sont éteintes.

Gaspard d'Halweil vendit le haut château de Warleberg à la ville de Soleure. Il épousa en premieres noces *Barbe* de Rohen-Landenberg, & en secondes, *Marguerite* Meyer de Himingen. Il en eut cinq fils; sçavoir, 1. *Jean-Hartman* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Basle; 2. *Rodolphe* d'Halweil, évêque & prince de Basle; 3. *Thuringe* d'Halweil de Luchsbourg, qui laissa, entr'autres enfans, deux fils, l'un grand doyen du chapitre de Constance & élu évêque de ce lieu après la mort du cardinal d'Autriche en 1600. & l'autre fils, chevalier de l'ordre Teutonique l'an 1692. 4. *Hugues* d'Halweil, seigneur de Trostberg, qui a formé la branche des comtes d'Halweil, établis à Vienne & en Bohême, attachés à l'Empereur, possédans en 1743. la dignité de maréchal de l'Autriche antérieure, laquelle branche a produit des conseillers intimes, & des chambellans de l'Empereur; un chevalier de l'ordre Teutonique, & beaucoup d'autres officiers généraux; 5. *Burkard*, qui suit.

Burkard d'Halweil, cinquieme fils de *Gaspard*, ci-dessus rapporté, forma deux rameaux, dont l'un s'est établi à Berne, & l'autre à Soleure. C'est de ce dernier rameau qu'étoit *Abraham*, qui suit.

Abraham d'Halweil, mort en 1729. commandant le régiment d'Alsace, qui de *Françoise* Tayac de Celery, son épouse, a laissé deux fils, lesquels sont,

François-Gaspard, baron d'Halweil, colonel d'Infanterie, capitaine au régiment des Gardes Suisses,

Et *François-Joseph* d'Halweil, d'abord dit le chevalier d'Halweil, colonel d'un régiment Suisse au service de France, appellé aujourd'hui le comte d'Halweil. Il a épousé le 27 Avril 1757. *Marie-Thérese-Nicole* de Mydorge. Voyez l'*Armorial de France* par M. d'Hozier.

Les principales alliances de cette maison sont celles de Landenberg, Lichtenstein, Toutheim, Wolkenstein, Herberstein, Stadion, Diesbach, Erlach, Waltner, & autres.

Les armes: *d'or, à un vol de sable.*

HALWIN: *Tome II. p. 258. col. 1. lig. 49.* femme de *Ernet*, *lisez*, femme d'*Ernest*.

Ibid. col. 2. lig. 43. & d'Havrai, *lisez*, & d'Havrec.

HAMAHOOZ: *Tome II. p. 259. col. 2. lig. 7. lisez*, HAMAL-LOOZ.

HAMEL: Ancienne vicomté, située près de Péronne, sur la riviere de Grignon, mouvante de sa Majesté, à cause de son château de Péronne. Ce village se nomme communément Hamel-le-Quesne, à cause d'un gros chêne qui y existoit, & qui fut abbatu en l'an 1550. Cette terre, avec celle de Boucly, appartenoit dans le douzieme siécle à la famille du nom de Chaulnes,

propriétaire de ce bourg, en Santerre, & elles ont fait à la fin du même ſiécle le partage d'une branche cadette de cette maiſon, qui en a formé deux autres. La terre de Hamel fut donnée à l'une, & Boucly à l'autre. Elles prirent reſpectivement les noms de leurs terres, & ce partage ſe trouve encore rappellé dans une tranſaction du mois de Juillet 1315. paſſée entre *Jean* & *Collart* de Hamel, & *Pierre* Boucly, dits Chaulnes, chevaliers. La branche aînée de la maiſon de Chaulnes, ayant conteſté à la branche cadette de ſa famille la propriété de la terre de Hamel, à la faveur de la coutume de Péronne, qui ordonne le rapport des fiefs donnés aux puînés, a toujours continué de prendre la qualité de ſeigneur de Hamel; & les petits enfans de *Jeanne* de Brimeu, dame de Chaulnes, furent ceux qui abandonnerent les premiers cette prétention.

Dupart, ſire de Hamel & de Bellangliſe, près Saint Quentin, fut gouverneur de Péronne en 1210. Suivant les chartres de l'abbaye de Saint Aubert, à Cambray, *Gérard* & *Hugues* de Hamel, ſes fils, firent différentes donations à cette abbaye. *Jean* de Hamel, chevalier, fils de *Hugues*, confirma, par acte du mois d'Octobre 1274. la fondation de la chapelle d'Iſel, faite par *Hugues* d'Iſel.

Jean de Hamel, frere de *Collart*, enfans de *Jean*, rapporté ci-deſſus, eut pour fils,

Siméon de Hamel, chevalier, qui commandoit la compagnie d'hommes d'armes que le pays de Vermandois fourniſſoit au Roi. On conſerve la quittance qu'il donna aux Etats du pays en 1348. pour ſes appointemens & ceux de ſa compagnie. Il épouſa *Iſabeau* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Jean* de la Tournelle. Il en eut,

Robert de Hamel, chevalier, ſeigneur de Bellangliſe, Elincourt, Sainte Marguerite près Compiegne, Gommicourt & Lagnicourt en Artois. Il ſervit au Roi le 17 Avril 1383. le dénombrement de ſa terre de Hamel, après avoir fait ſes déclarations & actes de relief par devant le prevôt de Péronne, les 8 Octobre 1376. & 24 Mai 1379. Il eut pour enfans *Jean*, qui ſuit, & *Gilles*, rapporté après ſon aîné.

Jean de Hamel fournit également au Roi l'aveu de ſa terre de Hamel, le 12 Juin 1411. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en Artois, le 25 Octobre 1415. Il ne laiſſa point de poſtérité.

Gilles de Hamel, chevalier, ſon frere cadet & ſon héritier, épouſa en 1405. *Marie* de Caix, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Hamel, chanoine & archidiacre de Cambray, mort en 1469. 3. *Marie* de Hamel, mariée par contrat paſſé à Saint Quentin, le 12 Octobre 1425. pardevant *Collart* Carette & *Jean* Courbet, notaires, avec *Jean* du Carieul, dit Martelet. Elle eut en dot, entr'autres biens, la terre de Lagnicourt, en Artois.

Louis de Hamel, ſeigneur dudit lieu, de Bellangliſe, Gommicourt, Elincourt, Vignemont près de Gournay, Douay, Appilly près Noyon, Monacul près Péronne, &c. fournit le 16 Mai 1438. le dénombrement d'un fief ſitué à Hamel, mouvant de Si-

Digitized by Google

non d'Eſtourmel, ſeigneur de Templeux. Il épouſa en 1444. *Jeanne* d'Amerval, fille de *Jean*, ſeigneur de Villers-Carbonnelle, & de *Marguerite* d'Ailly, dont,

Antoine de Hamel, ſeigneur deſdits lieux, & de Herche, en Santerre, capitaine de cent hommes d'armes. Il épouſa en 1476. *Marie* de Chepoix, fille de *Percheval* de Chepoix, ſeigneur dudit lieu, vicomte de Clugny, & de *Jeanne* de Rubempré. Il acquit, conjointement avec elle, au mois de Juin 1498. la mairie d'Appilly, mouvante en fief du chapitre de Noyon. On voit leur mauſolée dans le chœur de l'égliſe d'Elincourt. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Hamel, ſeigneur d'Appilly, prevôt de l'égliſe cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543. 3. *Marie-Jeanne* de Hamel, mariée à *Antoine* de Bazincourt, ſeigneur de Courtigny.

Jacques de Hamel, ſeigneur dudit lieu, de Saint Thaurin, d'Aucourt, Hattencourt, Douay, Appilly, &c. gouverneur de Rieux, fondateur en partie de la Chartreuſe du Mont Saint Louis, dit le Mont Renaut, épouſa en 1508. *Marie* de Boubers, fille de *Jean*, & de *Simone* de Rambure, dont, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Nicole* de Hamel, dame d'honneur de *Marie* Stuart, reine d'Ecoſſe; 3. *Antoine*, gentilhomme de l'archiduc *Albert*, & colonel d'un régiment Namurois, mort à Bruxelles; 4. *Jacques*, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

Claude de Hamel, ſeigneur dudit lieu, de Bellangliſe, Elincourt, &c. fut gouverneur de Corbie, lieutenant général de Picardie, & gentilhomme de la chambre du Roi. Il épouſa *Barbe* de Ravenel, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Fouilleuſe, & de Rantigny, en Beauvoiſis, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne* de Brie. Après la mort de ſon mari, elle ſe remaria à *Anne* de Gourlay. Elle eut du premier lit, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Charlotte* de Hamel, mariée à *François* des Eſſarts, ſeigneur de Maigneux, Saint Segret, Hamelet, Marlet, Mareſcaut, &c. gouverneur de Montreuil-ſur-mer; 3. *Barbe* de Hamel, mariée à *Antoine* de Gourlay, ſeigneur de Jumel.

Antoine de Hamel, maréchal de camp, épouſa *Vulganne* de Baudoche, fille de *François*, ſeigneur de Souverain-Moulin, grand ſénéchal de Lorraine, & d'*Iſabeau* d'Anglure. Il vendit la terre de Hamel, dont ſes ancêtres avoient pris le nom, par contrat paſſé à Péronne le 7 Avril 1595. au profit de *Gallois* de Blecourt, ſeigneur de Neuville, Oignies, Thincourt, & de *Suzanne* d'Auxy, ſa femme, ratifié par *Vulganne* de Baudoche, ſon épouſe. Leurs enfans furent, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Louis* de Hamel-Bellangliſe, reçu chevalier de Malte en 1601, dans la preuve de ſes quartiers ſe trouve les maiſons de Croy, du Bec, &c. 3. *Charles* de Hamel, abbé commendataire de Sainte Eliſabeth de Genly, ordre de Prémontré, & prieur commendataire de Sainte Marguerite d'Elincourt, ordre de Clugny; 4. *Claude* de Hamel, gentilhomme de la chambre du Roi, marié en premieres noces à *Anne* des Jardins, fille de *Jacques*, ſeigneur de des Markais, & d'*Eliſabeth* chevalier; & en ſecondes noces, par contrat du 20 Sep-

Digitized by Google

tembre 1623. à *Catherine* d'Arlin. Du dernier lit ſont nés un garçon & trois filles. *Antoine*, leur fils, ſuccéda dans toutes les abbayes, prieurés & bénéfices de *Charles* de Hamel-Bellangliſe, ſon oncle, & une des filles, *Renée* de Hamel, ſe fit religieuſe aux Annonciades de Roye, au mois de Novembre 1632. 5. *Eliſabeth* de Hamel, dame de Saint Thaurin, Diencourt, Hattencourt, &c. épouſa en premieres noces *Charles* Duplepiets, ſeigneur de Biache, près Péronne; & en ſecondes *Philippe* de Henniu-Liétard, de la maiſon des comtes de ce nom.

Charles de Hamel, ſeigneur de Bellangliſe, Elincourt, &c. fut tué au ſiége de Cazal en 1630, & laiſſa de ſon mariage en 1625. avec *Idaſme* des Acharts de Vallobrés,

Anne-Claire-Eugénie-Eliſabeth de Hamel, fille unique, devenue ſeule héritiere de la branche aînée de ſa maiſon, dame de Bellangliſe, Elincourt, Sainte Marguerite, Vignemont, d'Aucourt, Mortemay, Sorel, &c. née en 1629. décédée & inhumée aux dames de Saint Chaumont à Paris, le 13 Novembre 1712. Elle épouſa le 24 Avril 1645. *Antoine* de la Vieſville, marquis d'Orvillers, baron de Sermoiſe, décédé en 1656. après avoir été député de la Nobleſſe de Picardie aux Etats Généraux, dont il y a poſtérité, & entr'autres, M. le bailli de la Vieſville d'Orviller de Vignacourt, aujourd'hui grand prieur de Champagne, ſon petit-fils. *Anne-Claire-Eugénie-Eliſabeth* de Hamel, marquiſe de la Vieſville, vendit la terre de Bellangliſe, près Saint Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait lignager fut exercé par *Gilles-François* de Hamel, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Grand-Rullecourt, ſon couſin, ainſi qu'il réſulte d'une ſentence rendue par les officiers de Saint Quentin le 26 Septembre 1661.

Branche des ſeigneurs d'Appilly, & des vicomtes de Beaumont.

Jacques de Hamel-Bellangliſe II. du nom, ſeigneur d'Appilly, Douay, Saint Thaurin, Herche, d'Aucourt, &c. ſecond fils de *Jacques* I. du nom, & de *Marie* Boubers, épouſa en 1537. *Marie* d'Ollehain, dame de Grand-Rullecourt, Ferſay, Cauchy à la Tour, Nedon, Auchel, Baurains, &c. fille de *Jean*, & d'*Antoinette* de Maricourt, fille de *Jean*, baron de Monchy-le-Châtel en Beauvoiſis, & de *Jacqueline* d'Aunoy, fille de *Philippe*, ſeigneur de Louvre en Pariſis, & de *Catherine* de Montmorency, comteſſe de Treſmes & de Silly. Les enfans ſortis du mariage de *Jacques* de Hamel, & de *Marie* d'Ollehain, vicomte de Lieve, & autres lieux, ſont, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Marguerite* de Hamel-Bellangliſe, mariée le premier Juin 1577. à *Charles* de Forceville, ſeigneur dudit lieu, en Vimeux, & de Quay, en Santerre, fils de *Jean*, & de *Marie* de Riancourt; 3 *Antoine*, rapporté après ſon frere aîné.

Philippe de Hamel-Bellangliſe, ſeigneur d'Appilly, Douay, Germicourt, &c. épouſa en premieres noces *Blanche* de Paillart, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Chocqueuſe, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis; & en ſecondes

Digitized by Google

noces *Jeanne* des Eſſarts. Il a eu de ce ſecond mariage, 1. *Barbe*; 2. *Anne*; 3. *Françoiſe*; 4. *Antoinette*. *Barbe* & *Anne* furent chanoineſſes au chapitre de Denain, en Haynaut, en 1599. La derniere y mourut, & on y voit ſon mauſolée. *Barbe* en ſortit, & épouſa en premieres noces *Charles* d'Amerval, ſeigneur de Fin, Aſſeviller, &c. en ſecondes noces, *Gédeon* de Béthiſy, marquis de Mezieres, Sieur de Cavermont, &c. Elle a laiſſé poſtérité.

Antoine de Hamel Bellangliſe, frere puîné de *Philippe*, ſeigneur de Grand-Rullecourt, Baurain, Diencourt, Herche en Santerre, Saint Thaurin, Bouré-ſur-Cange, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, épouſa en 1579. *Marie* de Forvy, fille d'*Henri*, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Crupilly, Averdoing, &c. & de *Joſſinne* de la Hache. De ce mariage ſont nés, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Robert*, rapporté après ſon frere aîné.

Philippe de Hamel II. du nom, épouſa *Anne* de Collan, dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie* de Mailly. Il fut pluſieurs fois député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & ce fut en cette qualité qu'il ſigna la capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son pere & lui furent nommés tous deux ſucceſſivement chevaliers d'honneur du Conſeil d'Artois par brevets de Louis XIII. *Philippe* eut de ſon mariage *Charles-Philippe* de Hamel, mort non marié après avoir rempli les mêmes dignités que ſon pere.

Robert de Hamel-Bellangliſe, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Grand-Rullecourt, Bouré-ſur-Cauche, Aupilly, &c. frere cadet de *Philippe*, fut capitaine de Cuiraſſiers, & épouſa en 1620. *Jérômette* d'Eſclaybes, fille d'*Adrien*, comte de Clermont, & de *Michelle* de Hornes, dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie* de Melun. De ce mariage naquirent, 1. *Gilles-François*, qui ſuit; 2. *Marie-Françoiſe* de Hamel, mariée en 1654. à *Georges-François* de Beaulaincourt, comte de Marles, ſeigneur de la Beuvriere, &c.

Gilles-François de Hamel, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Bellangliſe, Grand-Rullecourt, Bouré-ſur-Cange, Liancourt, Berlancourt, Crupilly, Deniez, Faye-Saint-Pierre, &c. épouſa en 1656. *Marie* de la Houſſaye, fille de *Jean*, & de *Marie* de Saint Blimond. Leurs enfans furent, 1. *Jean-François*, qui ſuit; 2. *Marie Jérômette* de Hamel, mariée en 1680. à *Jean* de Dion, ſeigneur de Vandonne & de Coupelle en Artois.

Jean-François de Hamel-Bellangliſe, vicomte de Beaumont, ſeigneur de Grand-Rullecourt, Couſtices, &c. épouſa en 1676. *Marie-Cécile* de Bonmarchiet, dame de Lannoy, Givenchy, la Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Aſſembourg, Varennes, Heligny, &c. fille de *Jacques*, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne* Aſſignies d'Allouanne, épouſe en ſecondes noces de *Charles-Alexandre* de Nédonchel, baron de Ravenſberghe De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jérôme-François*, qui ſuit; 2. *Robert* de Hamel, prêtre, docteur en Sorbonne, & chanoine de Cambray; 3. *Antoine* de Hamel, capitaine au régiment d'Yſenghien; 4. *Marie-Jeanne* de Ha-

Digitized by Google

mel, épouſe de *François* de Valory, frere du marquis de Valory, gouverneur du Queſnoy; 5. *Erneſtine-Robertine* de Hamel, morte à l'âge d'être mariée.

Jérôme-François de Hamel-Bellangliſe, ſeigneur des ſuſdits lieux, épouſa en premieres noces *Françoiſe-Dominique* de Cuſines de Bonnieres, dont il eut un fils; en ſecondes noces *Marie-Louiſe-Hermelinde* de Dion, ſa couſine germaine, fille de *Jean*, & de *Marie-Jérômette* de Hamel, dont,

Antoine-Conſtant de Hamel-Bellangliſe, ſeigneur de Grand-Rullecourt, des ſuſdits lieux & de Roclaincourt, Dionville, Halle, le Sauſſoy, Beauffremez, Bailloeul, &c. a obtenu par lettres patentes du Roi, données à Verſailles au mois de Novembre 1759. pour lui & les aînés mâles de ſes deſcendans nés & à naître, en légitime mariage, le titre & qualité de marquis, avec la faculté d'appliquer le nom ſur telle de ſes terres & fiefs que bon lui ſemblera, & de joindre à ſes armes la couronne de marquis: il épouſa en 1739. *Marie-Louiſe-Charlotte* de Dion, fille de *Louis-François-Tranquillain-Iſidore* de Dion, ſeigneur de Vandonne, Coupelle, &c. & de *Marie-Cécile* de Salperwicq, fille de *François*, marquis de Grigny, & de *Marie-Charlotte* de Harchies, dont, entr'autres enfans,

Paul-Joſeph, & *Louis-Robert-Conſtant* de Hamel-Bellangliſe, le premier mouſquetaires du Roi, & le ſecond, qui eſt chevalier de Malte, officier au régiment du Roi.

Les armes ſont: *de gueules, au chef d'or, chargé en chef de trois molettes d'éperon de ſable*; ce qui diſtingue cette maiſon de la branche aînée des châtelains ou vicomtes de Peronne, qui portoient: *de gueules, au chef d'or.*

HAMEL (du), en Champagne: Famille qui porte: *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois ſautoirs d'or.*

Jacques du Hamel de Bourſeville fut reçu dans l'ordre de Malte en 1660. & eſt mort chef d'Eſcadre des galeres du Roi.

N. . . . . du Hamel, généraliſſime des armées Vénitiennes, étoit auſſi de cette famille.

Jeanne-Claude du Hamel de Bourſeville, née en 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. & prouva que *Léon* du Hamel, ſeigneur du Hamel, qui vivoit en 1500. étoit ſon quart-ayeul.

HAMEL (du), en Normandie: Il y a beaucoup de familles nobles du nom de du Hamel en cette province: ſçavoir,

Du Hamel, écuyer, ſieur de Rochefort, élection de Saint Lo, qui porte: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent en chef, au croiſſant de même en pointe.*

Du Hamel, élection de Caën, dont les armes ſont: *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois treffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

Du Hamel, écuyer, ſieur de la Vigne, élection de Valognes, qui porte pour armes: *de ſinople, à trois roſes d'argent, 2 & 1.*

Une autre du même nom, élection de Mortain, porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, 2 & 1.*

Du Hamel, écuyer, ſieur du Sauſſay, élection de Coutances, dont les armes ſont: *d'or, au*

Digitized by Google

chevron de gueules, accompagné de trois têtes de limier de sable, 2 & 1.

Du Hamel, écuyer, sieur de Conjon, élection de Bayeux, qui porte pour armes : *de sable, à la croix échiquetée d'or & de gueules, cantonnée de quatre têtes d'aigles d'argent.*

Du Hamel, écuyer, sieur de Verriere, même élection, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant d'argent en pointe.*

Et du Hamel, écuyer, seigneur de Resuinte, même province, élection de Verneuil, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules.*

HAMELIN, en Normandie, élection de Vire : Famille qui porte : *d'azur, à la fasce de gueules, chargée d'une épée d'argent, la poignée d'or, accompagnée en pointe d'un lievre courant d'argent, au chef de même, chargé de trois merlettes de sable.*

HAN DE MARTIGNY : *Tome II. p. 260. col. 2. lisez* HAN DU MARTIGNY, & *ajoutez* ce qui suit. La terre de Colmey, près de Longuyon, dans le duché de Bar non mouvant, bailliage d'Estain, fut portée en mariage par *Louise* de Woperfnowe, fille de *Jean*, seigneur de Lavaux, près Montmedy, & de *Nicole* de la Mouillye, dame de Colmey, à *François* du Han, seigneur du Martigny, qui eut de cette alliance *Gabriel*, & *Charles* du Han : celui-ci fut colonel de Cuirassiers, & général de la Cavalerie pour le service de l'Empereur. Il épousa en Baviere une demoiselle, de la maison de Veix, de laquelle il a eu *Florimond*, comte du Han du Martigny, lieutenant colonel de Dragons au service de l'Impératrice, reine d'Hongrie, & *N.*.... du Han, fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine & ensuite de la reine d'Hongrie, puis mariée au prince Este-hasy.

Gabriel du Han, seigneur du Martigny & de Colmey, du chef de sa mere, *Louise* de Woperfnowe, fut enseigne des Gardes du Corps du duc Charles IV. & pere, par sa femme, *Philiberte* de Resuer, de *Philippe-Louis* du Han, en faveur duquel la terre de Colmey fut érigée en comté, sous le nom du Martigny, par lettres du 9 Juin 1727. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 30 Août suivant. Il a été successivement premier écuyer du duc Charles V. en 1690. major du régiment de Dietrichstein, premier écuyer du duc Léopold, par lettres du premier Août 1698. chambellan, par autres du 6 Mars 1699. bailli de Hatton-Chatel le 6 Mars 1701. envoyé extraordinaire en 1702. près du roi des Romains, qui assiégeoit Landau ; en 1703. près les Electeurs & à la cour de Dusseldorp ; en 1704. près du roi des Romains ; créé grand veneur de Lorraine & Barrois, le 27 Mars 1705. conseiller d'Etat le 12 Décembre 1709. enfin grand fauconnier de Lorraine & Barrois. Il avoit eu de son mariage avec *Catherine-Françoise* de Roquefeuille de Puy de Bar, fille de *Jean*, & d'*Antoinette* de Bannerot d'Herbeviller, 1. *Louis* du Han, comte du Martigny, reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de Champagne en 1705. puis marié en 1742. avec dispense, à sa cousine issue de germain, *N.*....

Digitized by Google

de Woperſnowe, fille de *N*.... de Lavaux, près Montmedy, & de *N*.... de Heyden; 2. *Jeanne-Thérese* du Han, fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, morte le 8 Mai 1748. ayant été mariée à *N*.... comte d'Elliot & du Saint Empire, officier général au ſervice de l'Electeur Palatin; 3. *Antoinette-Thérese*, d'adord chanoineſſe de Nivelle, & morte en 1742. ſeconde femme de *N*.... comte d'Arberg-Valengin; 4. *Henriette*, chanoineſſe de Nivelle; 5. *Béatrix-Clémentine-Déſirée*, auſſi chanoineſſe à Nivelle, & fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, veuve, du 30 Avril 1746. de *François-Honoré* de Choiſeul, marquis de Meuſe, colonel du régiment Dauphin, Infanterie. *Tablettes Généalogiques, Part. VII. p. 221.*

HANDRESSON: Famille noble, originaire d'Ecoſſe, ſeigneur de Saint Martin & de Livré, en Champagne, laquelle eſt venue en France, lors du mariage de *Catherine*, fille de *Jacques*, roi d'Ecoſſe, mariée à Louis XI.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois croiſſans d'argent en chef, & de trois hures de ſanglier d'or en pointe, poſées 2 & 1.*

La preuve de la nobleſſe de la famille d'Handreſſon eſt au procès-verbal de la nobleſſe de Champagne, où elle eſt inſcrite.

HANNEDOUCHE: Le premier qui ſoit connu de cette maiſon eſt *Jean* Hannedouche, écuyer, lequel faiſoit ſa réſidence à Thérouanne en Artois, en l'an 1400. Il avoit épouſé *Marguerite* de Tannay, de laquelle il eut *Jacques* Hannedouche, & *Magdelene* Hannedouche, qui fut mariée à *Guillaume* Dubois, écuyer, ſeigneur de Bleriau.

Jacques Hannedouche, écuyer, fils de *Jean*, rapporté ci-deſſus, épouſa *Marie* Cruſſot, de laquelle il eut,

Adrien Hannedouche, écuyer, capitaine d'une compagnie de Cuiraſſiers en 1516. ſous le roi François I. & il fut déchargé du droit de nouvel acquêt, comme noble & iſſu de noble génération. Il épouſa *Jeanne* le Petit, fille de *Sébaſtien* le Petit, écuyer, & de *Marie* de Wignacourt, dite Belleſaige. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Adrien* Hannedouche II. du nom, duquel ſont iſſus les anciens ſeigneurs de Gadancourt, près de Pontoiſe, du nom de Hannedouche; 2. *Sébaſtien* Hannedouche, mentionné ci-après; 3. *Claire* Hannedouche, qui fut mariée à *Robert* de Hautecloque, écuyer, ſeigneur d'Eſcogeaux, & mourut en 1541. 4. *Jean* Hannedouche, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Ablainſvelle & de Rebeque, rapportée ci-après.

Sébaſtien Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Hunctun, du Fay, de Bondues, de Haguerue, fils d'*Adrien* Hannedouche, & de *Jeanne* le Petit, mourut le 29 Mai 1565. Il avoit épouſé *Anne* Couronnel, fille de *Robert* Couronnel, écuyer, ſeigneur de Mernes, & de *Jeanne* de Bernicourt, de laquelle il eut, 1. *Antoine* Hannedouche, dont il ſera parlé ci-après; 2. *Sébaſtien* Hannedouche, chevalier, ſeigneur de Hunctun, du Fay, de Bondues & de Haguerue, fut lieutenant général des gouvernemens de Douay & d'Orchies. L'archiduc *Albert*, gouverneur des Pays-Bas, le décora du titre de cheva-

Digitized by Google

lier, par lettres du 24 Février 1617. en considération de ſes bons & fidéles ſervices, & de la noble & ancienne extraction de ſes ancêtres & alliés. Il mourut le 26 Décembre 1628. Il avoit épouſé *Michelle* de Hautecloque, fille de *Robert* de Hautecloque, écuyer, ſeigneur de Quatrevaux, & de *Marie* de Beaufort. De ce mariage naquirent, 1. *Hugues* Hannedouche, qui fut chanoine de Saint Amé à Douay; 2. *François* de Hannedouche, qui fut auſſi chanoine à Béthune; 3. *Charles* Hannedouche, ſeigneur du Fay, & gentilhomme de l'archiduc *Albert*, mort ſans poſtérité en 1642. 4. *Marie* Hannedouche, dame de Haguerue, laquelle fut mariée à dom *Emicio* d'Omalun, baron de Gléan & d'Omalun, pair & mylord du royaume d'Irlande, chevalier de l'ordre d'Alcantara, commandeur de Duero, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & auparavant écuyer de l'infante *Iſabelle*, meſtre-de-camp de Cavalerie au ſervice de l'Empereur.

Antoine Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Frameule, & fils de *Sébaſtien* Hannedouche, & d'*Anne* Couronnel ci-deſſus, mourut en 1585. Il avoit épouſé en premieres noces *Marie* de Senerpont, fille d'*Arnoul* de Senerpont, écuyer, ſeigneur du Maiſnil, & de *Catherine* Grenet. Il épouſa en ſecondes noces *Marguerite* de Clercy, dame de Colidar, fille de *Céſar* de Clercy, écuyer, ſeigneur de Colidar. Du premier lit eſt iſſue *Florence* Hannedouche, qui fut mariée à *Antoine* Mallet, écuyer, ſeigneur du Verbois. Du ſecond lit eſt né *François* Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Frameule & de Colidar, lequel mourut en l'an 1633. Il avoit épouſé *Adrienne* de Boyaval, fille de *Barthelemi* de Boyaval, écuyer, ſeigneur de Méricourt, de laquelle il n'eut que *François* Hannedouche II. du nom, écuyer, ſeigneur de Colidar, & qui mourut ſans alliance avant ſon pere.

Branche des ſeigneurs d'Ablainſvelle & de Rebeque.

Jean Hannedouche, écuyer, ſeigneur du Vieubys, fils puîné d'*Adrien* Hannedouche, & de *Jeanne* le Petit, épouſa en 1545. *Marie-Anne* de Lohois, fille de *Pierre* de Lohois, écuyer, ſeigneur dudit lieu, &c. & *Marie* de Belleſaige, de laquelle il eut, 1. *Hugues* Hannedouche, qui mourut en 1632. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces il avoit épouſé *Marguerite* Muiſſart, & en ſecondes noces *Catherine* Wibault, fille de *Simon* Wibault, & d'Anne Coſſart, ſa ſeconde femme: il ne paroît aucuns enfans de ces deux mariages. 2. *Barthelemi* Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Rebeque, lequel mourut ſans poſtérité en Mai 1627. Il avoit épouſé *Catherine* de Citey. 3. *Henri* Hannedouche, dont il eſt parlé ci-après. 4. *Claire* Hannedouche, qui fut mariée à *Robert* Segart.

Henri Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Ranquieres, de Montigny, le Ham, &c. & troiſieme fils de *Jean* Hannedouche, & de *Marie-Anne* de Lohois, fut marié deux fois: il eut pour ſa premiere femme *Jacqueline* de Marconville, dame d'Ablainſvelle, fille d'*Antoine* de Marconville, ſeigneur d'Ablainſvelle & de Wanquetin, & de *Jeanne* Attaignant.

Digitized by Google

Il épouſa en ſecondes noces *Jacqueline* Cornaille, dame d'Oppy, de laquelle il n'eut pas de poſtérité. De ſa premiere femme ſont ſortis, 1. *Jean* Hannedouche, duquel il ſera parlé ci-après; 2. *Iſabelle* Hannedouche, qui fut religieuſe à l'abbaye de Beaupré-lez-Gramont; 3. *Jeanne* Hannedouche, qui épouſa en 1611. *Nicolas* Deſmarets; 4. *Catherine* Hannedouche, qui fut mariée le 10 Décembre 1600. à *Maximilien* Deſmetre, ſeigneur de Lallis, de Groſſart & de Berthonval, & ne laiſſa aucune poſtérité.

Jean Hannedouche, écuyer, ſeigneur d'Ablainſvelle, de Rebeque, de Ranquieres, de Montigny, le Ham & du Vieulis, & fils aîné de *Henri* Hannedouche, & de *Jacqueline* de Marconville, ſa premiere femme, épouſa le 9 Janvier 1618. *Anne* de Mol, fille d'*Antoine* de Mol, ſeigneur de Gricourt, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & de *Jacqueline* Cauvel, dame de Foncquevilliers, inhumée dans l'égliſe des Carmes Chauſſés à Arras, où eſt ſon tombeau. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Henri* Hannedouche, qui mourut à Tournay étant général des Carmes Déchauſſés Walons; 2. *Jean-Robert* Hannedouche, rapporté ci-après; 3. *Barbe-Thérese* Hannedouche, qui épouſa le 9 Août 1660. *Ignace* le Sergeant, écuyer, ſeigneur de Hendecourt, & qui mourut ſans poſtérité le 4 Août 1661. & ſon mari décéda en Mars 1669. 4. *Michel* Hannedouche, qui fut chanoine de l'égliſe cathédrale de Notre-Dame d'Arras, vice-régent & chancelier de l'Officialité de cette même égliſe, & protonotaire Apoſtolique; 5. *Jeanne-Iſabelle* Hannedouche, qui fut mariée à *Jacques-Louis* de Mullet, écuyer, ſeigneur de Wancquetin & de la Lague, & conſeiller au Conſeil Provincial d'Artois, duquel la petite-fille unique a épouſé M. le comte de Dixbaſc.

Jean-Robert Hannedouche, chevalier, ſeigneur d'Ablainſvelle, de Rebeque, gouverneur de la Gorgue & du pays de Laleu, fils puîné de *Jean* Hannedouche, & d'*Anne* de Mol, fut fait & créé chevalier par Philippe IV. roi d'Eſpagne, & ſouverain des Pays Bas, par lettres du 2 Mai 1658. en conſidération de ſes bons & fideles ſervices, & pour avoir ſignalé ſon courage & ſon zele pour le ſervice du Roi, & s'être trouvé au ſiége mis par ſes armées devant la ville d'Arras. Il eſt dit dans ces mêmes lettres que s'étant trouvé à la tête d'un eſcadron de ſoixante maîtres, lequel, après que l'armée Eſpagnole fut rompue, ſeroit demeuré ferme & le dernier dans les lignes, & que là ſe joignant au prince de Bournonville, l'un des ſergens généraux de bataille du roi d'Eſpagne, il l'avoit beaucoup aidé en ſoutenant avec lui l'effort des François, & à ſauver & à aſſûrer la retraite en bel ordre de l'Infanterie Eſpagnole, qui étoit à ſa charge. Il eſt encore dit dans les lettres de chevalier de *Jean-Robert* Hannedouche, qu'elles lui ont auſſi été données en conſidération de ce que quelques-uns de ſa famille avoient été décorés avant lui du titre de chevalier. Il a été inhumé à Bruxelles dans le caveau des comtes d'Egmont. Il avoit épouſé le 24 Novembre 1655. *Marie-Marguerite* de Waurans, qui eſt inhu-

Digitized by Google

mée à Ablainſvelle, laquelle, après le décès de ſon mari, épouſa en ſecondes noces *Michel* de la Tour-Baty, gouverneur du Fort Saint François-lez-Aire en Artois. *Jean-Robert* Hannedouche eut de ſon mariage,

1. *François-Charles* Hannedouche, écuyer, ſeigneur d'Ablainſvelle & de Rebeque, capitaine d'Infanterie au régiment de Robecq, au ſervice du roi de France, & a été tué le 4 Octobre 1693. jour de la bataille de la Marſaille. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe* Enard, de laquelle il eut une fille, *Marie-Marguerite-Françoiſe* Hannedouche, qui épouſa *N.*...., des Homers, & mourut ſans poſtérité.

2. *Joſeph-Ignace* Hannedouche, Jéſuite, mort à Aire en Artois en 1753. âgé d'environ quatre-vingts-quinze ans : il eſt le dernier de ſa famille, qui par ſa mort eſt éteinte.

3. *Marie-Iſabelle-Charlotte* Hannedouche, qui fut mariée à *Louis-Bernard* le Liſpure, écuyer, ſeigneur de Neulette, morte à Arras ; elle a été enterrée à Saint Nicolas en Lattre en 1715. où l'on voit ſon épitaphe.

4. *Jeanne-Hyacinthe-Ignace* Hannedouche, qui épouſa le 26 Août 1687. *Michel* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Valbonnette, ancien capitaine de Cavalerie au régiment Royal des Cravates, iſſu d'une ancienne maiſon de Provence. Elle mourut à Aix le 25 Décembre 1741. & a été inhumée dans l'égliſe paroiſſiale de Sainte Magdelene.

5. *Jean-Robert* Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Rebeque, capitaine d'Infanterie au régiment de Robecq, lequel eſt mort ſans poſtérité le 8 Mars 1730. & a été enterré au cimetiere de Saint Nicaiſe à Arras. Il avoit été marié deux fois, & avoit épouſé en premieres noces *Marie-Françoiſe* de Haudion, fille de *Nicolas-Philippe* de Haudion, chevalier, ſeigneur de Winegent, gouverneur de Dam, qui décéda en l'an 1717. & fut inhumée à la paroiſſe de Saint Waſt à Béthune ; & en ſecondes noces il épouſa *Agnès-Iſabelle-Bernarde* de Frameaux, dite de Leſtoquoy & de Douchy, fille de *Jacques-François* de Frameaux, écuyer, ſeigneur de Leſtoquoy & de Douchy, & de *Marie-Françoiſe* de Belvalet, dame d'Hercourt.

6. *Cécile* Hannedouche, religieuſe, qui mourut le 8 Mars 1742.

7. *Anne-Thérese* Hannedouche, religieuſe aux Dames de la Paix à Arras, & mourut le 18 Janvier 1741.

8. *Alexandre-Druon* Hannedouche, écuyer, ſeigneur d'Ablainſvelle & de Rebeque, lequel a ſervi dans le régiment d'Iſenghien, & eſt mort à ſa terre d'Ablainſvelle, ſans avoir été marié. Depuis ſon décès tous les biens de cette famille ont paſſé à *Michel-Ignace* de Gantès, chevalier, ſeigneur de Saint Marcq, & à *Jean-François* de Gantès, chevalier de Saint Louis, ſucceſſivement brigadier & maréchal des camps & armées du Roi.

Les armes ſont : *de ſinople, à la bande d'or, chargée de trois croix recroiſettées au pied fiché de ſable.* Pour cimier : *une autruche naiſſante, tenant dans le bec un fer de cheval iſſant entre un vol de la couronne du caſque aſſorti de ſes lambrequins d'or & de ſinople.* Supports : *deux lions au naturel, tenant chacun une ban-*

Digitized by Google

niere des armes de Hannedouche *pour ornement.*

HANNEQUIN : Famille de Troyes, en Champagne, qui porte : *vairé & contrevairé d'or & d'azur, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'argent, langué de gueules.* Voyez HENNEQUIN.

HANNOT (de), écuyer, ſieur du Coudray, de la Vallée, de la Champagne, &c. en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'or, à l'aigle de ſable, onglée & becquée d'azur.*

HANTIER (de), écuyer, ſieur de la Bourdonniere, même province, élection de Caën.

Porte : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

HARAUCOURT, en Lorraine : *Perrin*, ſeigneur d'Haraucourt, iſſu de *Jean*, ſeigneur d'Haraucourt, & de *Joatte* de Lorraine, fille de *Vauthier* de Lorraine, ſeigneur de Gerbeviller, & d'*Anne* d'Haraucourt, & petite-fille de *Simon*, duc de Lorraine, épouſa *Blanchefleur*, dame de Chambley & de Magnieres : elle fut mere de *Jacob*, ſeigneur d'Haraucourt, Louppy, Bayon, Germiny, Chambley & Magnieres, grand bailli de Nancy, mort le 15 Avril 1543. Son épouſe, *Eve* de Beſſey, morte en 1547. le rendit pere de *Perrin*, & de *Jean* d'Haraucourt, qui ont eu poſtérité.

Perrin, l'aîné, eut en partage Chambley, & fut bailli & gouverneur de Hatton-Chaſtel. Il épouſa *Eve* de Lucy, dame de Dombaſle, qui fut mere de *Jean* d'Haraucourt, baron de Chambley, bailli & gouverneur de Hatton-Chaſtel, marié à *Eliſabeth* de Boſſu-Longueval, de laquelle il eut deux fils, ſçavoir *Paul*, & *Ferri*, dit le marquis d'Haraucourt, bailli & gouverneur de Nancy, tué en 1630. avoit épouſé *Barbe* de Pullenoy, dont naquit *Charles* d'Haraucourt, baron de Chambley, mort en 1621. pere, par *Gabrielle* d'Ardres, de *Henri*, dit le marquis d'Haraucourt de Chambley, marié en 1639. à *Anne* de Saint Blin, mere de *Chriſtine* d'Haraucourt, dame de la Grande-Souriere de Remiremont, qui a légué tout ce qu'elle poſſédoit à ſon parent *Jean-François*, marquis du Châtelet, lieutenant général des armées du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Il a acquis du marquis de Baſſompierre la portion de la baronnie de Chambley, qu'*Henriette* d'Haraucourt, fille unique de *Ferri*, fils puîné de *Jean*, & d'*Eliſabeth* de Boſſu, avoit portée en mariage en 1644. à ſon ayeul *Charles* de Baſſompierre, marquis de Rémouville.

Jean d'Haraucourt, ſecond fils de *Perrin*, & de *Blanchefleur* de Chambley, fut ſeigneur de Magnieres, & pere, par *Louiſe* de Luxembourg, de *François-Henri*, & de *Jacob* d'Haraucourt. *François-Henri* fut grand-maître de l'Artillerie de Lorraine, & épouſa *Eve* de Cournay, de laquelle il eut, 1. *Antoinette* d'Haraucourt, dame de Magnieres, alliée par contrat du 16 Février 1602. à *Paul* le Bouteiller de Senlis, dit le comte de Vigneux ; 2. *Marie-Barbe* d'Haraucourt, mariée en 1621. à *Bernard* de Raigecourt, qui étoit gouverneur de Jametz.

Jacob d'Haraucourt, frere puîné de *François-Henri*, fut grand

Digitized by Google

gruyer de Lorraine, & laiſſa de ſa femme *Eliſabeth* de Reinach, dame de Saint Baſlemont & de Sandaucourt, *Jean-Jacques* d'Haraucourt, ſeigneur de Saint Baſlemont & de Sandaucourt, colonel au ſervice du duc Charles IV. tué en 1644. laiſſant de *Barbe-Alberte* d'Ernecourt, *Marie-Barbe* d'Haraucourt, mariée à *Louis* des Armoiſes, damoiſeau de Commercy, ſouverain de Fougerolle, grand ſénéchal de Lorraine, mort en 1647.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, au franc quartierr d'argent, au lion de ſable.*

HARCOURT : *Tome II. p.* 263. *col.* 1. *lig.* 37. marié à *Jeanne* d'Anghein, *liſez*, marié à *Jeanne* d'Enghien.

Ibid. p 204. *col.* 1. *lig.* 17. de Meri, *liſez*, de Thury.

HARDI, ou HARDY (le), en Normandie : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à un chevron rompu d'or, avec quatre lions affrontés d'argent, 2 en chef & 2 en pointe*, avec cette deviſe : *Nec leporem feroces procreant imbellem leones*, comme on le peut voir dans le *Nobiliaire* de cette province.

Cette famille remonte à *Philippe* le Hardy, vivant en l'année 1470. *Nicolas* & *François* le Hardy furent confirmés dans leur nobleſſe par arrêt de la Cour des Aides de Rouen du 2 Mars 1581. enſuite *Louis* & *Philibert* le Hardy, arriere petits-fils de *François*, furent maintenus par arrêts du même Tribunal du 21 Avril 1517. & du 26 Juin 1658. dans tous les droits & prérogatives attribués aux perſonnes Nobles.

Cette ancienne nobleſſe eſt originaire de la généralité d'Alençon, dont une branche vint s'établir en 1600. dans celle de Caën. *Jacques* I. du nom, écuyer, ſieur de la Silonniere & de Verſon, quitta la ville de Falaiſe, où il occupoit une place dans la Magiſtrature, & vint s'établir à Vire, où il épouſa *Marie* Radulph. Il y acheta la charge de ſecond avocat du Roi de nouvelle création, devint enſuite premier avocat du Roi, juſqu'à ſon décès arrivé en 1631. *Philibert* le Hardy, un de ſes fils, lui ſuccéda, & s'acquitta des fonctions de cette charge, avec diſtinction, juſqu'en l'an 1667. Il rendit de grands ſervices à la ville de Vire en 1639. en la ſauvant du pillage & de la ruine dont elle étoit menacée par l'armée du Roi, ſous les ordres du maréchal de Gaſſion, qui venoit pour punir les habitans d'Avranches & de Vire, qui s'étoient révoltés. On conſerve dans les archives de la maiſon de ville de Vire l'acte authentique de ſes ſervices, qui fut paſſé le 26 Novembre 1640.

Philibert le Hardy eut pluſieurs freres. *Louis* ſuivit le Parlement de Normandie, où il étoit employé en qualité de conſeiller, juſqu'en 1635. qu'il prit le parti des armes. Deux autres freres moururent auſſi au ſervice ; & un quatrieme embraſſa l'état eccléſiaſtique.

En 1630. un *André* le Hardy, ſorti de la branche aînée, vint s'établir en Saintonge. Il en a auſſi paſſé en Angleterre.

HARDI DE LA TROUSSE, en Brie : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du 5 Mai 1716.

Digitized by Google

& par un autre du 23 Juillet 1731.

Les armes : *d'azur, à un chevron de sable, bordé d'or, potencé & contrepotencé de même, & un chef d'or, chargé d'un lion de gueules passant.*

HARDOUIN, écuyer, sieur de Beaumont, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'argent, au sautoir d'azur, cantonné de quatre mouchetures de sable.*

HARDOUIN-MANSARD : *Tome II. p. 266. col. 1. lig. 36.* après *le pied de la colonne aussi d'or*, ajoutez, *& accosté de deux aigles d'or.*

HARIVEL (de), en Normandie : Famille noble & ancienne, qui porte : *de gueules, à trois roses d'or, 2 & 1.*

HARLAY : *Tome II. p. 266. col. 2. lig. 9. après* conseiller d'Etat, *ajoutez*, mort le 27 Décembre 1739. dans la soixante-unieme année de son âge, étant né le 4 Février 1679.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Cette maison, si distinguée par les grands hommes qu'elle a produits dans l'Epée & dans la Robe, se trouvoit réduite en une seule personne, qui étoit madame la présidente de Crevecœur, fille de feu M. de Harlay de Cely, conseiller d'Etat, & petite-fille du chancelier Boucherat, morte.

HARLUS DE VERTILLI, en Champagne : *Tome II. p. 266. col. 2. ajoutez :* C'est le nom de la duchesse de Bouteville-Montmorency, mere du duc d'Olone, du chevalier de Luxembourg, & de la marquise de Kerfely-Serent.

HARNOIS, ou ARNOIS DE BLANGUES : Ancienne famille noble, qui est originaire du pays de Caux, en la province de Normandie.

Vivien Harnois, ou Arnois, écuyer, seigneur de Plainefève, épousa en l'année 1420. *Perrette* des Hayes de Boisgueroult d'Espinay, dont,

Nicolas Harnois, seigneur de Bretigny, avocat général au Bailliage de Caux. Il se maria par accord du 26 Juillet 1472. à *Perrette* le Roux de Touffreville, fille de *Jean* le Roux, seigneur de Touffreville. De ce mariage vint,

Nicolas Harnois II. du nom, avocat général au Parlement de Rouen, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, &c. marié à *Geneviève* de Villy, dont,

Jean Harnois, écuyer, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, &c. Il épousa *Catherine* Jubert, fille de *Henri*, président en la Cour des Aides, & de *Marie* Goupil. De ce mariage naquit,

Robert Harnois, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, & autres lieux, marié à *Magdelene* le Parmentier, fille de *Remy* le Parmentier, & de *Marie* Gonel, dont,

Charles Harnois, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, & châtelain de Blangues. Il s'allia à *Suzanne* de Bailleul, fille d'*Adrien* de Bailleul, & d'*Yolande* Mallet de Cramenil, dont, 1. *François*, qui suit ; 2. *Robert*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

François Harnois I. du nom, seigneur de Hautot, & autres lieux, châtelain de Blangues, & capitaine général pour le Roi en sa côte du pays de Caux, épousa en l'an 1661. *Françoise*

Digitized by Google

de Pleurel, fille de *Louis*. Il en eut,

François Harnois II. du nom, ſeigneur de Hautot & de Blangues, marié à *Marie* Banaſtre, fille de *Charles*, & de *Françoiſe* du Freſnay, dont une fille unique,

N. . . . . Harnois, femme de *N.* . . . . Banaſtre, ſeigneur de Parfondeval, pere & mere de *N.* . . . . Banaſtre de Parfondeval, mariée à *N.* . . . de l'Eſtendart, ſeigneur des Heillens, & autres lieux.

Robert Harnois de Blangues, fils puîné de *Charles*, & de *Suzanne* de Bailleul, lieutenant général en l'Amirauté du Havre, épouſa *Françoiſe* Sery, dont, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Pierre*, capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie, mort ſans alliance; 3. *Adrien*, tué étant brigadier des gardes de la Marine, ſans alliance.

Charles Harnois, ſeigneur de Blangues, lieutenant des frégates du Roi, épouſa *Catherine* Bart, couſine germaine de *Jean* Bart, chevalier de Saint Louis, dont les belles actions, ſur mer, lui firent mériter des lettres de nobleſſe accordées par Louis XIV. *Charles* Harnois mourut en ſon département du Havre après quarante-deux ans de ſervice. Ses enfans furent, 1. *Robert*, qui ſuit; 2. *Louis-François* Harnois, appellé le chevalier de Blangues, marié en 1744. à *Françoiſe-Marie* Touſtain de Richebourg.

Robert Harnois II. du nom, ſeigneur de Bornembuſc, par ſa femme *Louiſe* de Rouſſel, mariée le 23 Novembre 1737. a pour enfans,

1. *Robert-François-Louis* Harnois, né le 26 Juin 1742.

2. *Louis-Gaſton*, né le 25 Décembre 1744.

2. *Germer*, né en 1748.

4. *Louis-François*, né en l'année 1751.

5. *Louiſe-Judith-Bonne-Angélique*, née le 17 Octobre 1738.

6. *Louiſe-Françoiſe-Bonne*, née le 10 Décembre 1739.

7. *Amélie-Fortunée*, née le 23 Juillet 1743.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un héaulme ou caſque de front droit, fermé & grillé de même en pointe.*

HARVILLE : *Tome II. p. 267. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez, à l'écuſſon* de Jouvenel des Urſins *en cœur.*

HATTE, en Normandie, écuyer, ſieur de la Haye, élection de Bernay : Famille qui porte : *d'azur, au lion de gueules, coupé d'argent.*

HATTE DE CHEVILLI : *Tome II. p. 267. col. 2. après* les armes, *ajoutez :* Famille qui a donné un lieutenant général des armées du Roi, dans *Claude* Hatte de Chevilli, ſeigneur de Grigny-ſur-Orge, mort le 25 Septembre 1722. âgé de ſoixante-dix-neuf ans, laiſſant pour fils aîné, de *Jeanne-Marguerite* Bellote, ſon épouſe, *Claude-Charles* Hatte de Chevilli, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, du premier Février 1719. & ancien capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, mort à Paris le 26 Octobre 1741. âgé d'environ ſoixante-huit ans, ſans poſtérité. Il étoit entré dans le régiment des Gardes en 1702. où, après avoir paſſé ſucceſſivement par les grades d'enſeigne, de ſous-lieutenant & de lieutenant, il obtint en 1706. une compagnie,

Digitized by Google

qu'il commanda juſqu'au commencement de 1726. qu'il ſe retira du ſervice, ayant été récompenſé par le Roi d'une penſion. Il avoit épouſé en premieres noces, au mois de Décembre 1711. *Catherine* Turgot de Saint Clair, morte en 1737. & en ſecondes, *N.*..., des Champs.

HAUCHEMAIL (de), en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux maillets de même en chef, & d'un croiſſant d'argent en pointe.*

HAUCOURT : *Tome II. p.* 268. *col.* 2. *lig.* 16. *ajoutez*, originairement HONCOURT, qui diſtinguoit une branche, &c.

Ibid. lig. 32. *après* dans cette branche de la maiſon de Mailli, *ajoutez*, en faveur duquel il y a eu depuis une création en comté, pour le pere de madame de Voyer, qui a donné une hiſtoire généalogique pour ſa branche. *Voyez* MAILLI.

HAULLE (de la), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même.*, 2 & 1.

Il y a une autre famille du même nom dans l'élection de Conches, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois lions de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a auſſi des familles au pays de Caux du nom de la Haulle, une, entr'autres, dont les armes ſont : *de ſable, à trois fleurs de lys d'argent*, 2 & 1.

HAVREC : *Tome II. p.* 269. *col.* 1. *lig.* 25. *ajoutez* : Duché appartenant à la derniere branche de la maiſon de Croy, qui poſſede auſſi le duché de Croy, mouvance de Pecquigny, château bâti ſur la terre d'Araines.

HAUSSAY (de), écuyer, ſieur du Pré, ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à trois coquilles de ſable*, 2 & 1, *écartelé de gueules à cinq faſces d'or*, 3 & 2.

HAUSSE (de la), ſeigneur de Joudreville, en Lorraine, qui porte : *coupé de gueules & d'argent, ayant en la partie d'en haut une fleur de lys d'or, & en la partie d'en bas deux étoiles d'azur.* Pour cimier : *un bras d'argent, qui tient en main & hauſſe une maſſe d'or.*

La famille de ce nom, qui eſt diviſée en différentes branches, dans les duchés de Lorraine & de Bar, & l'évêché de Verdun, ſouffrit, dans le ſeizieme ſiécle, de grandes pertes & de grands revers, occaſionnés par les troubles & les malheurs des guerres, qui ont fréquemment ravagé ces provinces. Elle s'y ſoutenoit alors dans un état floriſſant, poſſédant de belles terres & ne connoiſſant d'autre profeſſion que celle des armes. Il ſe trouve un rapport ſi grand entre ſon nom & ſes armoiries, qu'elles en ſont comme inſéparables, & que le nom ne ſignifieroit rien ſans les armoiries : auſſi paroît-il bien que l'origine eſt la même du nom & des armes, & que cette famille les a portés héréditairement depuis l'onzieme ſiécle, temps auquel les ſurnoms & les armes ont commencé à diſtinguer les familles nobles. Elle eſt du nombre de celles que les Juriſconſultes & les Auteurs héraldiques appellent familles nobles de nom & d'armes. Parmi les preuves que l'on en a, on trouve un acte émané

Digitized by Google

émané du prince *Erric* de Lorraine, évêque, comte de Verdun, par lequel il conſte, qu'après d'exactes informations, cette famille fut reconnue dès ce temps-là pour être d'ancienne nobleſſe. On en peut voir encore des preuves au *fol.* 27. de la *Recherche de la Nobleſſe du bailliage de Bar*, & au *fol.* 53. de celui de Saint Mihiel, laquelle fut faite vers l'an 1571. par le ſieur Richier, en vertu d'une ordonnance de ſon Alteſſe Royale le duc de Lorraine. Cette famille prouve des alliances avec pluſieurs maiſons nobles, éteintes, ou qui exiſtent encore, comme Attacort, Bohan, Bettainvillers, Condé, Cuſtine, la Drague, du Hautoy, Dehaut, Frahain, la Preſle, Devandrouin, Maugarny, Roſieres, d'Autrecourt, Serainchamp, Stainville, Vicrange, &c.

HAUSSONVILLE : Ancienne baronnie en Lorraine, à quatre lieues de Nancy, dont *Simon*, fils de *Dragon* de Nanci, ſeigneur de Lénoncourt, prit le nom. La terre d'Hauſſonville fut le partage d'un de ſes fils, qui a continué la maiſon de ce nom, éteinte en la perſonne de *Jean*, baron d'Hauſſonville, maréchal des camps & armées du Roi, & lieutenant général pour ſa Majeſté de la ville de Verdun & pays Verdunois, mort ſans enfans en 1607. Il avoit adopté le 2 Juillet 1605. ſon petit-neveu, *Nicolas* de Nettancourt, comte de Vaubecourt, pour la conſervation de ſon nom & de ſes armes. La baronnie d'Hauſſonville échut à *Claudine* d'Hauſſonville, femme de *Gaſpard*, ſeigneur de Marcoſſey, & autres lieux. *Anne* de Marcoſſey, leur fille, la porta en mariage à *Claude* d'Averhout, ſeigneur de la Lobe, &c. *Gabrielle* d'Averhout, fille des ſuſdits, la porta en l'an 1620. à *Claude* de Cleron, baron de Saffre, ſon mari ; & *N.*... de Cleron, dit le comte d'Hauſſonville, capitaine dans le régiment Royal Rouſſillon, en eſt aujourd'hui poſſeſſeur. *Voyez* CLERON.

HAUTECLAIRE (de), anciennement COUILLAUD : Famille originaire de Bordeaux, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 289.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent.*

HAUTEFORT : *Tome II. p.* 271. *col.* 1. *lig.* 2. *après* par ſon mariage, *ajoutez*, en l'année 1388.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. Il fut pere, *liſez* : Il eut de *Marie* la Tour, fille d'*Agnès* de la Tour, vicomte de Turenne, qu'il épouſa en 1499. *Jean*, &c.

Ibid. lig. 19. Il eut de ſa ſeconde femme, *Catherine* de Chabannes, *liſez* : Il avoit l'honneur d'être couſin iſſu de germain de cette princeſſe, par ſa ſeconde femme, *Catherine* de Chabannes, qu'il avoit épouſée en 1519. & dont il eut, &c.

Ibid. à la note, lig. 17. *la terre de Badefort*, liſez, *la terre de Badefol.*

Ibid. p. 272. *col.* 1. *lig.* 40. de Leſtange, *liſez*, de Leſtrange.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. de cinquante hommes d'armes, *liſez*, de cent hommes d'armes.

Ibid. lig. 14. de *Louiſe* de l'Eſcars, *liſez*, de *Louiſe* d'Eſcars.

Ibid. lig. 41. de Boiſſeux, *liſez*, de Boiſſeuilh.

Ibid. p. 273. *col.* 1. *lig.* 29. Il fut écuyer, *liſez* : Il fut premier écuyer.

Ibid. p. 274. *col.* 1. *lig.* 14. *après* 1718. *ajoutez*, mort à Paris le 22 Février 1743. âgé de ſoixante-quatorze ans.

Ibid. p. 277. *col.* 2. *lig.* 11. *après* Infanterie, *ajoutez*, chevalier de Saint Louis, marié avec *Henriette-Julienne* de Merle, fille de *Mathieu* de Merle III. du nom, baron de la Goree, vicomte de Boulz, & de *Marguerite-Claude* Guion.

Ibid. p. 278. *col.* 1. *lig.* 20. marié en 1729. à *N.*.... d'Eſcars, *liſez*, marié en 1729. à *Marie-Anne* d'Eſcars.

Ibid. lig. 22. marquis de Marville, *liſez*, marquis de Merville.

Ibid. lig. 23. *après* de Saint Projet, *ajoutez*, dont une fille, morte le 4 Mars 1742.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. veuve d'*Annet* de Boyere, *liſez*, veuve d'*Annet* de Royere.

Ibid. lig. 44. *Anne* de Parmandie, *liſez*, *Anne* de Larmandie.

Ibid. p. 279. *col.* 1. *lig.* 7. *Marguerite* de Coret, *liſez*, *Marguerite* de Cotet.

Ibid. lig. 21. *Marguerite* de Saillant, *liſez*, *Marguerite* du Saillant.

HAUTEFORT, en Provence : Famille originaire de Caën, tranſplantée à Marſeille dans le commencement du ſeizieme ſiécle. *Jean* Hautefort, capitaine d'un des vaiſſeaux du Roi, eſt qualifié de noble & écuyer dans pluſieurs actes. Il eut de *Marguerite* de Granlieu, ſon épouſe,

François Hautefort, marié par contrat du 8 Février 1555. à *Bonaventure* de Colinet, qui fut mere de

François Hautefort II. du nom, capitaine des vaiſſeaux du Roi, qui épouſa le 10 Juin 1590. *N.*.... de Combes, fille de *Pierre*. Il vint s'établir à Marſeille, où il fut en grande conſidération. Il eut commiſſion d'aller brûler les vaiſſeaux des Corſaires d'Alger, dans le port de la Goulette, où ils s'étoient retirés. Il arma pour cette expédition un vaiſſeau, & il eut deux autres navires ſous ſes ordres, avec leſquels il brûla vingt-trois bâtimens de ces Pirates, & une galere, qui n'en étoit pas fort éloignée. Il reçut à cette occaſion des lettres de la Cour fort obligeantes. Il teſta en 1604. & laiſſa, entr'autres enfans,

Honoré Hautefort, officier de galeres, marié le 8 Mars 1632. à *Catherine* de Cotolendy, dont,

Honoré Hautefort II. du nom, qui ſervit d'abord ſur les galeres, & fut enſuite capitaine dans le régiment de Normandie, par commiſſion du 25 Octobre 1676. Il ſe maria le 28 Novembre 1651. à *Eliſabeth* de Vani, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Jean*, mort commandant du ſecond bataillon du régiment de Ponthieu en 1709. 3. *Ange*, mort officier dans le régiment Royal Artillerie, & trois filles décédées ſans alliance.

Louis Hautefort, capitaine de cent hommes d'armes, retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures, avec une penſion du Roi de quatre cents livres, épouſa le 13 Décembre 1693. *Honorade* d'Iſnard, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Bourgarel d'Allamanon, dont *Jean-Pierre*, qui ſuit, & *Jean*, mort jeune.

Jean-Pierre Hautefort, après

Digitized by Google

avoir servi pendant quelque temps dans le régiment de Ponthieu, se maria le 10 Avril 1720. à *Catherine* de Clément, dont, entr'autres enfans, 1. *Jean-Louis* Hautefort, mort en 1747. avec commission de capitaine dans le régiment de Tournaisis; 2. *Jean-Pierre*, ecclésiastique, seul enfant mâle de cette famille, dont la devise est: *Alti & Fortis*; & les armes: *d'or, à trois forces hautes de sable.*

HAUTEPOUL: *Tome II. p.* 280. *col.* 1. *lig.* 26. 1612. *lisez*, 1712.

HAUTE-RIVE, en Normandie, de la subdélégation d'Alençon. C'est une baronnie possédée anciennement par des gentilshommes, laquelle a passé au Roi & fait depuis long-temps partie du domaine de sa Majesté.

HAUTOT, ou HOTTOT (de), écuyer, sieur de Douville, du Quesnay & de Noron, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte: *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de quatre aigles de sable.*

HAUTOY (du): La terre & seigneurie de Beileau, dans le duché de Bar, bailliage de Pont-à-Mousson, fut unie au village de Clemery & de Begnicourt, & érigée en marquisat, sous le nom du Hautoy, par lettres du 26 Mars 1728. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le premier Avril suivant, en faveur de *Jean-Baptiste-Gaston*, comte du Hautoy, seigneur de Clemery, chambellan du duc *Léopold.*

Il avoit pour douzieme ayeul, *Frédéric*, que l'on dit puîné de la maison de Luxembourg, mort vers l'an 1270. ayant épousé *Béatrix*, dame du château du Hautoy, près de l'abbaye d'Orval. Il en eut *Frédéric*, qui prit le nom de du Hautoy, & le transmit à sa postérité, qui a toujours porté les mêmes armes que les comtes de Luxembourg-Limbourg. Il mourut en 1300. & fut pere, par *Idette* de Celles, de *Georges* du Hautoy, qui fit de grands biens à l'abbaye d'Orval, où il fut inhumé en 1340. Il épousa *Béatrix* de Malmedy, mere de *Poncette* du Hautoy, qui en 1402. aumôna à l'abbaye d'Orval, son partage de la terre du Hautoy, & de *François* du Hautoy, allié avec *Anne* de Lavaulx, dont il eut *Jacquemin* & *Thierry.* Ce dernier étant religieux, & prieur d'Orval, acheta en 1405. ce qui restoit de la terre du Hautoy à ses parens, & par-là en réunit la totalité à cette abbaye, qui la possede encore aujourd'hui.

Jacquemin, frere de *Thierry*, eut de *Lyse* de Saulmonieux, 1. *Jean* du Hautoy, seigneur de Vaudoncourt & Récicourt, qui suit; 2. *Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Landaville, eteinte; 3. *Gilles*, auteur de la branche des seigneurs de Luzy, rapportée ci-après.

Jean du Hautoy, seigneur du Jametz, Récicourt & Vaudoncourt, épousa *Constance* de Jeandelincourt, mere de

Gerard, lequel donna un dénombrement de sa terre de Récicourt le 8 Novembre 1499. & un autre le 4 Septembre 1536. Il mourut en l'an 1540. Il avoit épousé *Marguerite* de Franqueville, morte le 2 Décembre 1502. dont naquit,

Philippe du Hautoy, seigneur de Récicourt & Vaudoncourt, qui mourut le 30 Avril 1552. ayant épousé *Claude* de Nettancourt,

Digitized by Google

dame de Nubécourt, morte le premier Novembre 1577. fille de *Nicolas*, & d'*Anne* d'Eſpence, dont, 1. *Nicolas*, ſénéchal du Barrois, mort ſans avoir eu d'enfans d'*Anne* de Lénoncourt, ſon épouſe; 2. *Georges*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne en 1560. tué par les Turcs l'année ſuivante; 3. *François*, qui ſuit.

François, ſeigneur de Vaudoncourt, Nubécourt, Bullinville & Bauzey, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme de ſa chambre, épouſa en 1566. *Nicole*, fille d'*Adolphe* de Beauvau, ſeigneur de Rolthey, & de *Claude* de Ludres, ſa premiere femme, dont, 1. *Georges-Frédéric*, qui ſuit; 2. *Abraham*, auteur de la branche des ſeigneurs de Récicourt, rapportée ci-après; 3. *Jonathas* du Hautoy, auteur de celle des ſeigneurs de Vaudoncourt, auſſi rapportée ci-après.

Georges-Frédéric du Hautoy, chevalier de l'ordre du Roi, & meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, ſe maria en premieres noces à *Magdelene* Chaſtan de la Routte, dame de Clemery, fille de *Fauquet*, ſeigneur de la Routte, gentilhomme de la chambre du Roi, & gouverneur de Marſal, pour le duc de Lorraine, & d'*Oriane* de Clemery, dont il eut pour fille unique *Henriette* du Hautoy, dame de Clemery, mariée à *Théodore* du Hautoy, ſeigneur de Luzy; & en ſecondes noces à *Anne* de Saint Ignon, fille de *Philippe* de Saint Ignon, ſeigneur de Pulxe & de Jeandeliſe, chevalier de l'ordre du Roi & bailli de Verdun, & de *Diane* Alaix, dame de Belleville, dont, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Nicolas* du Hautoy, comte de Brugny, ſeigneur de Boinville & Bullinville, mort en l'an 1714. âgé de quatre-vingt-ſept ans, laiſſant de *Charlotte* de Croix, mariée en 1667. fille de la *Claude*, comte de Plancy, *Roch* du Hautoy, comte de Brugny, mort ſans alliance en 1708.

Philippe du Hautoy, ſeigneur de Nubecourt, colonel d'un régiment de Cavalerie pour le ſervice de France, épouſa en 1656. *Antoinette* des Armoiſes, veuve de *Henri* le Bouteillier de Senlis, marquis de Vigneux, colonel d'un régiment de Chevaux-Légers Hongrois pour le ſervice de France, & remariée en troiſiemes noces en 1664. à *Gaſton* de Nettancourt, baron de Frenels. Elle eut du ſecond lit,

Frédéric-Hyacinthe du Hautoy, ſeigneur de Nubécourt, marié à *Françoiſe* de Tournebulle, fille de *Jean-Philippe*, ſeigneur de Buſſy, & de *Jeanne* de Nettancourt, mort en 1704. Il laiſſa, 1. *François-Charles-Hyacinthe*, capitaine au régiment de Chartres, mort ſans alliance en 1713. 2. *Jean-Baptiſte*; 3. *Nicolas*, tous deux ſeigneurs de Nubécourt.

Branche des ſeigneurs de Récicourt.

Abraham du Hautoy, ſecond fils de *François*, & de *Nicole* de Beauvau, ſeigneur de Récicourt, chevalier de l'ordre du Roi, épouſa en 1603. *Marguerite* de Plaine, dont,

Claude du Hautoy, ſeigneur de Récicourt, mort en 1673. ayant été marié en 1635. à *Anne-Dorothée* de Landres de Briey, veuve de *Gabriel* de Houſſe, morte le 5 Janvier 1642. de laquelle il a eu deux fils; ſça-

Digitized by Google

voir, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Jean-Paul*, rapporté ci-après.

François du Hautoy, baron de Landres, ſeigneur de Tichemont & de Récicourt, bailli d'Etain, marié en 1663. à *Suzanne* Conſtant de Trieres, dame de Francfoſſé, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée *Anne-Dorothée* du Hautoy, morte en Juin 1755. veuve de *Charles* de Béon-Luxembourg, marquis de Béon.

Jean-Paul du Hautoy, frere de *François*, fut ſeigneur de Guſſainville, bailli de Longwy, gouverneur du Charolois, & mourut en 1703. ayant eu d'*Anne-Louiſe* de la Grange, ſon épouſe, 1. *Pierre-Paul-Maximilien*, qui ſuit ; 2. *Louis*, comte du Hautoy, chambellan du duc *Léopold* de Lorraine, & bailli d'Etain, qui de ſa femme, *N.* . . . de Gerbillon, a eu une fille unique, mariée en premieres noces en 1741. à *N.* . . . de Wignacourt, capitaine de Cavalerie au régiment de Noailles-Duc, & en ſecondes noces le 14 Janvier 1755. à *N.* . . . de Landres, dit le comte de Briey, commandant un bataillon du régiment de Champagne ; 3. *Marie-Anne* du Hautoy, mariée à *Nicolas* de Beauvau, ſeigneur de Saint Pierremont, lieutenant colonel du régiment de Cavalerie d'Annezy, pour le ſervice de France.

Pierre-Paul-Maximilien du Hautoy, comte du Hautoy, ſeigneur de Guſſainville, conſeiller d'Etat du duc *Léopold*, grand ſénéchal de Lorraine & du Barrois, grand bailli du Baſſigny, mort le 31 Mai 1746. avoit épouſé en 1720. *Magdelene-Bernarde* de Saint Ignon, dame de Villers-le-Prud'homme, chanoineſſe de Remiremont, morte en 1750. fille d'*Erric* de Saint Ignon, ſeigneur de Villers-le-Prud'homme, & d'*Anne-Louiſe* de Cleron de Saffre. Il en a eu,

1. *Charles*, comte du Hautoy, ſeigneur de Guſſainville & de Tichemont, en vertu de l'adoption faite en ſa faveur par la marquiſe de Béon, ſa tante à la mode de Bretagne, de laquelle il a été unique héritier. Il eſt chevalier de Saint Louis, & capitaine au régiment d'Infanterie du Roi.

2. *N.* . . . du Hautoy, reçu chevalier de Malte en 1750. auſſi capitaine au régiment du Roi.

3. *N.* . . . du Hautoy, lieutenant au même régiment.

4. *Anne-Jeanne-Louiſe* du Hautoy, mariée le 7 Mars 1745. à *Charles* du Font de Compiegne, ſeigneur de Louvieres, brigadier des armées du Roi, & chef du vol & cabinet de ſa Majeſté.

5. *N.* . . . du Hautoy, mariée en 1750. à *N.* . . . dit le comte de Chaſtenet.

Branche des ſeigneurs de Vaudoncourt.

Jonathas du Hautoy, troiſieme fils de *François*, ſeigneur de Nubécourt, & de *Nicole* de Beauvau, fut ſeigneur de Vaudoncourt, & épouſa en 1605. *Marguerite*, fille de *Georges* du Hautoy, ſeigneur de Ville en Voipvre, & de *Blanche* de Landres, dont le fils aîné,

Paul du Hautoy, ſeigneur de Vaudoncourt, lequel fut capitaine d'une compagnie de Carabiniers au régiment de Blainville, pour le ſervice du duc Charles IV. & capitaine prevôt de Sancy en 1637. ſur la démiſſion volontaire faite en ſa faveur par *Jean* de Bettainvillers, dont il avoit

Digitized by Google

épouſé la ſœur, nommée *Barbe*, par contrat du 7 Novembre 1633. Etant mort ſans enfans, la lignée fut continuée par ſon frere *Jean-Albert* du Hautoy, ſeigneur de la Tour, de Vaudoncourt & de la Folie, marié avec *Salomée* de Manteville, dont il eut *François*, ſeigneur de la Tour & de Vaudoncourt, qui de ſa femme, *Barbe* de Landres, eut *Claude-Albert* du Hautoy, marié à *Catherine* de Heultz, & *Louis*, allié a *N.*..... Carpentier de Ville-Cholle.

Branche des ſeigneurs de Luzy.

Gilles du Hautoy, troiſieme fils de *Jacquemin*, & de *Lyſe* de Saulxmonieux, capitaine & prevôt de Stenay, épouſa *Barbe*, dame de Luzy, dont,

Guillaume du Hautoy, ſeigneur de Luzy & de Ville en Voipvre, marié à *Alix* de Failly, fille de *Georges*, & d'*Idion* d'Allamont, de laquelle eſt ſorti, entr'autres enfans,

Jean du Hautoy, ſeigneur de Luzy & de Ville en Voipvre, marié en premieres noces à *Jeanne* de Pouilly, fille de *Gérard*, ſeigneur d'Eſne, capitaine & prevôt des Montignons, & de *Marguerite* de Lavaulx; en ſecondes, à *Barbe* de Leſcut, qui étoit veuve de lui en 1562. & en avoit eu pour fille unique *Philippe* du Hautoy, alliée à *Charles* de Roucy, ſeigneur de Chaſtel en Rhetelois, chambellan du grand duc *Charles* de Lorraine, & colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice de France. *Jeanne* de Pouilly fut mere de

Guillaume du Hautoy, ſeigneur de Luzy, Inot, Ville en Voipvre, Varronville & Ronvaux, marié en 1557. à *Anne* de Houſſe, fille de *Claude*, ſeigneur en partie de Ville en Voipvre, & d'*Iſabelle* de Vigneulles. Leur fils,

Georges du Hautoy, ſeigneur de Ville en Voipvre, fut marié par contrat du 17 Juillet 1586. à *Blanche* de Landres, fille de *Claude*, ſeigneur de Tichemont, & de *Marguerite* de Landres, dont,

Théodore du Hautoy, ſeigneur de Luzy, marié à *Henriette* du Hautoy, dame de Clemery, fille de *Georges-Frédéric* du Hautoy, ſeigneur de Nubécourt, chevalier de l'ordre du Roi, & colonel d'un régiment d'Infanterie, & de *Magdelene* de Chaſtan de la Roulte, dame de Clemery, ſa premiere femme. De ce mariage ſortit,

Charles-Laurent du Hautoy, ſeigneur de Ville en Voipvre & de Clemery, marié en 1643. à *Anne* des Combles, fille de *Jacques*, & de *Marie* de Choiſſy; & en ſecondes noces à *Antoinette-Henriette* de Bronne de Montagu, fille de *François*, ſeigneur de Boncourt & de Mandre, & d'*Anne* le Bouteillier de Senlis, ſa ſeconde femme. Il eut de ce ſecond mariage, 1. *Marie-Louiſe* du Hautoy, chanoineſſe de Remiremont, mariée en premieres noces à *N.*..... marquis de la Perriere, & en ſecondes, en 1692. à *Jean-Ignace* de Cleron, dit le comte d'Hauſſonville, grand-maître de l'Artillerie de Lorraine; 2. *Jean-Henri*, comte du Hautoy, de Bronne, chambellan de l'Empereur Charles VI. général de ſa Cavalerie, & colonel d'un régiment de Cuiraſſiers, mort ſans enfans en 1740. *Charles-Laurent*

Digitized by Google

eut d'*Anne* des Combles, ſa premiere femme,

Charles-François-Philippe du Hautoy, comte du Hautoy, ſeigneur de Clemery, grand-maître de l'Artillerie, marié en 1669. à *Marguerite-Iſabelle* de Savigny, ſœur de la comteſſe de Ludres. Elle a été gouvernante des filles d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, & mere de

Jean-Baptiſte-Gaſton, en faveur duquel la ſeigneurie de Belleau a été érigée en marquiſat. Il épouſa *Charlotte* de Runes, de laquelle il a eu, 1. *N.*..... marquis du Hautoy, qui ſuit; 2. *Anne-Louiſe*, mariée en 1740. à *Jean-François*, comte de Greiche, ſeigneur de Jalocourt, capitaine de Dragons au régiment de Bauffremont, morte en couches le 2 du mois de Février 1741. 3. *N.*..... chanoineſſe de Poulangy; 4. *N.*..... dite mademoiſelle du Hautoy.

N...... marquis du Hautoy, ſeigneur de Clemery, colonel du régiment Royal Rouſſillon, dès 1748. a épouſé *N.*..... de Conſtant de Trieres, de laquelle il a des enfans. Il avoit pour tantes,

Henriette-Eliſabeth du Hautoy, qui a épouſé en 1685. *Philippe-Arnoult*, comte de Ligniville & de l'Empire, chambellan du duc *Léopold*;

Et *Henriette-Louiſe* du Hautoy, fille d'honneur de ſon Alteſſe Royale madame la ducheſſe de Lorraine, puis mariée à *Joachim-Iſidore*, comte de Gourcy, chambellan du duc de Lorraine.

HAY (le): Famille noble, du pays de Caux, en Normandie. *Nicolas* Hay, écuyer, ſeigneur de Saint-Barthelemy, &c. mort en 1523. avoit épouſé en premieres noces *Jeanne* Payen; & en ſecondes, *Marguerite* de Fourmentin. Du premier lit ſortit *Guillaume*, qui ſuit, & *Richard*, rapporté après ſon frere.

Guillaume fut pere de *Richard* II. du nom, ſeigneur de Saint Barthelemy, qui de *Marthe* de Lieuray, ſon épouſe, eut *Charles* Hay, marié en 1573. à *Barbe* de Bailleul, dont eſt née *Marguerite* Hay, femme de *Pierre* de Cauquigny, ſeigneur, par ſa femme, de Saint Barthelemy, lieutenant général du bailli de Caux, puis préſident en la Chambre des Comptes de Normandie. Il fut pere d'un fils & de deux filles; ſçavoir, *Philippe* de Cauquigny, marié à *Anne* du Fay du Taillis, de la maiſon des ſeigneurs de Maulevrier; *Catherine* de Cauquigny, mariée en 1619. à *Robert* Touſtain, ſeigneur de Honguemare, & *Marie* de Cauquigny, mariée à *Jean* de Fontereau.

Richard Hay I. du nom, ſecond fils de *Nicolas*, & de *Marguerite* de Fourmentin, épouſa *Jeanne* des Iſles, dont eſt né,

Nicolas, ſeigneur de Reneville, &c. marié en 1589. à *Anne* le Febvre, mere de

Pierre Hay, qui de *Charlotte* Gazeu, ſa femme, eut,

Nicolas Hay II. du nom, marié en 1658. à *Marguerite* Ancel, pere & mere de

Philippe-Joſeph Hay, qui a continué la deſcendance.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure*, 2 & 1.

HAYE (de la), en Normandie, élection de Valognes: Famille ancienne, dont un des principaux deſcendans eſt au-

jourd'hui seigneur & patron de Semoville.

Les armes : *d'argent au cœur de gueules, accompagné de sept mouchetures de sable, 4, 2 & 1, au chef d'azur, chargé de deux sautoirs d'or.*

HAYE (de la) : Famille originaire de Champagne.

Jean I. du nom, écuyer, capitaine de la forêt de Rheims, le premier que l'on connoisse, eut de sa femme, *N...* *Jean* II. du nom, seigneur de la Boussele & de Montreuil-aux-Lions. Celui-ci laissa de sa femme, *Jeanne* de Margonivalle, *Hilaire* de la Haye, auditeur des comptes. Henri IV. à son avénement au thrône, l'honora de la charge de secrétaire du cabinet, en récompense des services rendus par lui pendant la Ligue. Il mourut peu de temps après. L'on voit son épitaphe avec ses armes à Paris, dans l'église de Saint Nicolas des Champs, sur le pilier, à droite, auprès du chœur. Il laissa de sa femme, *Marie* Gilles,

1. *Jean* III. du nom, qui suit.

2. *Georges*, Jésuite, & depuis archevêque de Nicée *in partibus*.

3. *Marie*, qui épousa *Jean* de Mydorge.

4. *Magdelene*, qui épousa *Denis* Doujat.

Jean III. du nom, seigneur de Ventelay & de la Boussele, conseiller au Parlement de Paris, fut, sous les regnes de Louis XIII. & Louis XIV. ambassadeur à la Porte, l'espace de vingt ans. Il épousa *Magdelene* de Paluau, fille de *Denis* du Paluau, conseiller au Parlement de Paris, & de *Magdelene* de Montholon. Ils eurent,

1. *Denis*, qui suit.

2. *Jérôme*, chevalier de Malte & commandeur de la Bragne.

3. *Omer*, mort sans alliance.

4. *Claude*, morte aussi sans alliance.

5. *N.....* religieuse à l'Assomption.

6. *N.....* religieuse à Sainte Marie.

7. *Angélique*, morte sans enfans, de son mariage avec *N....* de la Mothe le Vayer.

Denis succéda à son pere, à l'ambassade de Constantinople, ensuite envoyé extraordinaire en Baviere, & puis ambassadeur à Venise. Il épousa en premieres noces, avec dispense de Rome, *N.....* de Montholon, dont il n'eut qu'un fils, né à Constantinople, & mort à Paris, encore enfant. En secondes noces il épousa *Denise-Catherine* Groppo, de laquelle sont nés,

1. *Marc*, qui suit.

2. *Rose*, morte en 1756. sans enfans, marquise de Potrincourt.

Marc, marquis de la Haye, né à Venise en 1693. a épousé *Elisabeth-Françoise* de l'Escolle, morte en 174... Il en a eu,

1. *Michel*, né en 1729. mort l'année d'après.

2. *Marc*, né en 1731. mort la même année.

3. *Denis-René-Marc*, né en 1732. mort sans alliance en 1752. étant mousquetaire de la garde du Roi en la seconde compagnie.

4. *Charles*, né le 28 Août 1732. procureur général des requêtes de l'hôtel & des grande & petite chancelleries de France, reçu en 1756.

5. *Louis-Joseph*, né en 1735. mort en 1741.

Et la seconde femme du marquis de Montesson.

Digitized by Google

Les armes ſont : *parti de trois traits, chevronné & contrechevronné d'or & de gueules, de l'un en l'autre.*

HAYE DU PUIS : *Tome II. p. 284. col. 1. lig. 28. Richard* Turtin, dit Hardouf, *liſez*, *Richard* Turſtin, ou Touſtain-Halduc.

HAYES DE CRIC (des), au Maine : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 262. Marie-Anne-Eléonore* des Hayes de Cric fut reçue à Saint Cyr le 31 Mai 1732. Elle deſcend de *Marin* des Hayes, ſeigneur de Fontenailles, mort avant 1524.

Les armes : *parti d'argent & de gueules, & trois annelets, poſés 2 & 1.*

HAYNAUX, ou HAINAULT, ancienne nobleſſe du comté de ce nom. *Baudouin* de Hainault III. du nom, épouſa *Alix*, comteſſe & héritiere de Namur, fille aînée du comte *Geoffroy*. Il en eut *Henri* de Hainault, marié à dame *Jeanne*, ſœur de *Jean*, ſeigneur de Ciſoing. De ce mariage naquit *Philippe* de Hainault, ſeigneur de Seboar, d'Angre & du Faiſt, marié à *N.*.... fille d'*Alart*, ſeigneur d'Eſtrecy, de laquelle il eut *Alix* de Hainault, qui épouſa le ſire de Bouſtics. De ce mariage ſortit *Iſabeau* de Bouſtics, mariée en 1313. à *Watier* de Haynin. Cela eſt prouvé par la généalogie des Foreſtiers & comtes de Flandres, premiere branche, miſe au jour par *Pierre-Balthaſard*, & imprimée à Anvers.

HAYNIN : Maiſon ancienne & illuſtre dans le Hainault, qui porte : *d'or, à la croix engrélée de gueules*, qui ne ſubſiſte plus que dans deux branches ; ſçavoir, celle des ſeigneurs de Wambrechies, qui eſt l'aînée, & celle des ſeigneurs du Cornet, qui eſt la cadette. L'ancienne tradition de cette maiſon eſt de tirer ſon nom de la Hayne, riviere près Mons, & d'être cadette des anciens ſeigneurs de Denen, actuellement écrit Denain, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg ou qu'un village, où ils ont fondé un couvent de Chanoineſſes.

Pour prouver l'origine de cette maiſon, conforme à la généalogie que je vais donner, il eſt bon de remonter à *Baudouin*, comte de Flandres, dit de Mons, qui fut pere, par *Richilde*, comteſſe de Hainault, de *Baudouin*, dit de Jeruſalem, comte de Hainault, mort en 1101. allié à *Ide*, ſœur du duc de Louvain, dont *Alix* de Hainault, épouſe de *Hugues*, ſire de Rumigny & de Florinnes. De ce mariage vint, entr'autres enfans, *Béatrix* de Rumigny, fille aînée, qui ſe maria avec *Goſſuin* de Mons, premier pair de Hainault, ſire de Baudour, d'où vinrent pluſieurs enfans, entr'autres, *Ide* de Mons, mariée en ſecondes noces à *Régnier* de Jauſſe ; & *Roſe* de Mons, dame de Haynin, qui eut pour mari *Etienne* de Denain, vivant en 1205. qui prit le nom de Haynin & conſerva les armes de Denain.

I. Cet *Etienne*, tige de la maiſon de Haynin, eut de ſon mariage,

II. *Goſſuin* de Haynin, pere, par *N.*.... de Jauſſe, de

III. *Waltier*, ſire de Haynin & de Quinchy, mort en 1260. épouſa *Joſſine*, morte en 1280. laiſſa

IV. *Brognart*, ſire de Haynin,

Digitized by Google

qui vendit du bien en 1260. épouſa *N.* . . . . d'Anfroiprez, fille & héritiere de *Galéan*, ſeigneur dudit lieu. Il en eut, 1. *Goſſvin*, fondateur d'une chapelle à Haynin en 1299. mort ſans hoirs de *Marie* Deſmareſt, ſa femme; 2. *Watier*, qui ſuit.

V. *Watier* de Haynin, chevalier, ſire de Quincy, grand bailli du Hainault en 1305. & 1313. épouſa *Iſabeau* de Bouſies, fille du ſeigneur de Bouſies, & d'*Alix* de Hainault, mourut en 1319. & fut pere d'*Etienne*, qui ſuit

V I. *Etienne*, dit *Brognart* de Haynin, ſeigneur dudit lieu, obtint au mois d'Octobre 1318. du comte de Hainault, pour les ſervices qu'il lui avoit rendus, la ſeigneurie haute & baſſe, dans toute l'étendue de Saint Amant, avec un faucon à tenir des comtes de Hainault, en foi & hommage. Il épouſa *Marie* du Breucq, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu, d'où ſont ſortis, 1. *Jean*, qui ſuit, auteur de la branche des ſeigneurs de Haynin-Vambrechies; 2. *Aubert*, tige de celle des ſeigneurs de Haynin du Cornet & Frémicourt, rapportée après la branche aînée.

Branche des ſeigneurs de Haynin-Vambrechies.

V I I. *Jean*, dit *Brognart* de Haynin, ſeigneur du Breucq & d'Anfroiprez, épouſa *Marie* de Potte, veuve de *Gérard* de Barbançon, & fille de *Gérard*, chevalier, ſeigneur de Potte, & de *N.* . . . . de Lalaing, dont,

V I I I. *Jean* II. du nom, dit *Brognart*, ſeigneur d'Anfroiprez, du Breucq-Malaquais, qui prit pour femme *Marie* de Warguy, dite de Roiſin. Ils moururent l'un l'autre en 1402. & giſent à Haynin, où l'on voit leur épitaphe. De leur mariage vint, entr'autres enfans,

I X. *Pierre* de Haynin, chevalier, ſeigneur d'Anfroiprez, &c. grand bailli de Hainault (*a*). Il eut pour femme *Jeanne* du Châtel, dite de Houvarderie, dame de Louvignies, fille de *Jean*, & de *Marguerite* de Louvignies. Il fit bâtir le château d'Anfroiprez, & mourut en 1431. & ſon épouſe en 1443. laiſſant de leur mariage,

X. *Jean* III. du nom, ſeigneur de Haynin, &c. qui épouſa *Jeanne* de la Bouvrie, dite de Viane, fille de *Bertrand*, & d'*Iſabeau* de Melun, laquelle *Iſabeau* étoit veuve en premieres noces de *Robert* de Namur, ſeigneur de Renclis, & étoit fille de *Hugues* de Melun (*b*), & de *Marie* de Péquigny. De ce mariage naquit,

X I. *Jean* IV. du nom, ſeigneur de Haynin, du Breucq-Louvignies, &c. qui épouſa *Marie* de Roiſin, fille de *Baudry*, baron de Roiſin, ſeigneur de Rongy, dont onze à douze enfans,

(*a*) *C'étoit une charge triennale qui donnoit autrefois, à celui qui la poſſédoit, le titre de gouverneur de la province, de capitaine général du pays, de chef de la police & de la milice, ainſi que les droits de ſouveraineté, & d'officier ſuprême, même le pouvoir de faire grace aux criminels, & de créer ou nommer des Magiſtrats.*

(*b*) *De* Jean *de Melun, frere aîné de ladite* Iſabeau, *ſont iſſus les princes d'Epinoy.*

Digitized by Google

entr'autres, *Magdelene*, chanoineſſe à Maubeuge, & *François*, qui ſuit.

XII. *François*, ſeigneur de Haynin, épouſa en premieres noces *Iſabeau* de Roſimbos, de qui vinrent *Philippe*, qui ſuit, & *Jeanne*, morte ſans hoirs; en ſecondes noces *Marie* de Goſſon, & en troiſiemes, *Antoinette* de Tenremonde, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Merigny, & d'*Antoinette* de Cuinchin, dame de Bachy, dont, entr'autres enfans, *François*, tige de la branche des ſeigneurs d'Anfroiprez, éteinte, & *Guillaume*, auſſi tige de la branche des barons de Bernieules, pareillement éteinte.

XIII. *Philippe* de Haynin, ſeigneur dudit lieu, épouſa *Claire* de Croix, dame de Wambrechies, Leſquin & la Motte, par la mort de ſon frere, *Daniel* de Croix, fille de *Gérard*, ſeigneur dudit lieu, & d'*Adrienne* Vandergracht, dont, 1. *Jean*, qui ſuit, & trois filles mariées.

XIV. *Jean* de Haynin V. du nom, ſeigneur dudit lieu, de Wambrechies & de Leſquin, épouſa *Anne* d'Ognies, dame de Waterbecque, fille de *François*, ſeigneur de Willerval & de Beaurepaire, & ſœur d'*Adrien* de Willerval, gouverneur de Lille. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, 1. *Louis*, mort à l'eſtacade d'Anvers, à côté du prince de Parme, dont il étoit page d'armes; 2. *Jeanne*, chanoineſſe du très-noble chapitre de Sainte Aldegonde; 3. *Marguerite*, chanoineſſe de Nivelle, & élue abbeſſe ſéculiere de ce noble chapitre, où elle fut inſtallée le dernier Août 1604. 4. *Bonne*, chanoineſſe de Maubeuge, & enſuite abbeſſe dudit chapitre en 1639. 5. *Philippe*, qui ſuit; 6. *Anne* de Haynin, mariée à *Jean* d'Andelot, ſeigneur dudit lieu; 7. *Joſſine*, chanoineſſe à Maubeuge; 8. *Jean* de Haynin, allié à *Marguerite* de Lens, de laquelle il n'a pas eu de poſtérité, fille de *N*..... de Lens, & de *N*..... de Revel.

XV. *Philippe* de Haynin, ſeigneur dudit lieu, de Wambrechies, de Leſquin, la Motte & Warterbeck, ſe maria avec *Iſabeau* de Douvrin, dame de Maſtaing, tante de la comteſſe douairiere d'Egmond, & ſœur de ſa mere, d'où vint, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Henri*, dont la poſtérité eſt éteinte.

XVI. *François* de Haynin, ſeigneur dudit lieu, de Wambrechies & d'Amelincourt, s'allia le 22 Novembre 1610. à *Florence* d'Eſtourmel, ci-devant chanoineſſe de Nivelle, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de Vandeville, & de *Florence* de la Vieſville, & ſœur de la comteſſe de Roeux-Croy. De cette alliance ſortirent, 1. *Robert* de Haynin, évêque de Bruges, mort le 10 Décembre 1668. 2. *Philippe*, qui ſuit; 3. *Iſidore*, abbé de Marchiennes; 4. *N*.... de Haynin, prieur d'Anchin; 5. *Marie*, chanoineſſe à Maubeuge, & enſuite épouſe de *Philippe* de Haynin, ſeigneur de Wavrans & de Requen.

XVII. *Philippe* de Haynin, baron de Wambrechies & d'Amelincourt, épouſa par contrat du premier Septembre 1654. *Anne-Jeanne* de Licdekerke, chanoineſſe de Maubeuge, dame de Harlebeck, fille de *Charles*, baron d'Acre, & de *Philippine* d'Ongnies, dont, 1. *Philippe*, chanoine à Sainte Gertrude à Lou-

Digitized by Google

vain, mort en 1707. 2. *Charles*, chanoine de Seclin, mort en 1688. 3. *Robert*, chanoine & official à Bruges; 4. *François-Philippe*, baron d'Amelincourt, marié à *Louise* de Haynin, dame d'Anfroiprez, & pere de *Philippe-Charles*, baron de Haynin, chef des nom & armes de ſa maiſon, mort à Lille, en Flandres, le 15 Novembre 1709. ſans poſtérité; 5. *Marie-Magdelene*, religieuſe à Marquette; 6. *Marie-Anne*, chanoineſſe à Maubeuge; 7. *Marie-Aldegonde*, auſſi chanoineſſe à Maubeuge; 8. *Joſeph*, qui ſuit.

XVIII. *Joſeph* de Haynin, baron dudit lieu, ſeigneur d'Anfroiprez, mort à Maubeuge en 1711. fut marié deux fois; en premieres noces, le 13 Septembre 1686. à *Anne-Thérese* d'Oſtrel, dont une fille unique, morte religieuſe aux dames de Ghiſlenghien, en Hainault; & en ſecondes, le 29 Avril 1689. à *Marie-Roſe* de la Porte, fille de *Paul*, & de *Marie-Anne* de Bonmarchel, dont, 1. *Louis-François*, qui ſuit; 2. *Bonne-Aldegonde-Joſephe*, née en 1704. mariée à *Jean-Philippe* du Bron, mort grand bailli de Lille en 1734. dont une fille; 3. *Louiſe-Eléonore-Marie*, mariée en 1738. à *Jean-François* de Montmor, écuyer, chevalier de Saint Louis.

XIX. *Louis-François* de Haynin, baron dudit lieu, & ſeigneur d'Anfroiprez, né à Lille le 4 Octobre 1700. ancien premier lieutenant dans le régiment des Gardes Wallones au ſervice d'Eſpagne, s'eſt marié le 8 Juillet 1737. à *Marie-Ignace* de Widebien, fille de *Philippe*, & de *Marie-Françoiſe* de la Barre, duquel mariage il ne reſte qu'une fille, nommée *Marie-Louiſe-Bonne-Joſephe* de Haynin, née le premier Janvier 1741.

Branche des ſeigneurs de Haynin du Cornet.

VII. *Aubert* de Haynin, chevalier, ſecond fils d'*Etienne*, dit *Brognart* de Haynin, & de *Marie* du Breucq, dame dudit lieu, épouſa *Marguerite* de Roſimbos, dont il eut,

VIII. *Antoine* de Haynin, chevalier, marié à *Marie* de Lannoy, dont,

IX. *Marc* de Haynin, chevalier, ſeigneur de Frémicourt, marié par contrat paſſé à Péronne le 9 Janvier 1377. à *Ide* de Gouie. Il mourut en l'an 1403. & laiſſa de ſon mariage,

X. *Innocent* de Haynin, qui fut écuyer, ſeigneur du Cornet, Liramont & Frémicourt. Il épouſa *Jeanne* de Godry, & mourut à Frémicourt en l'année 1450. laiſſant,

XI. *Gaulthier* de Haynin, écuyer, ſeigneur du Cornet, Liramont & Frémicourt, qui épouſa par contrat paſſé à Bapaume le 15 Mai 1441. *Catherine* de Créquy, de l'illuſtre maiſon de ce nom. Il eut pour fils,

XII. *Gaulchier* de Haynin II. du nom, écuyer, ſeigneur du Cornet, mort à Arras en 1510. qui avoit épouſé par contrat du 10 Juillet 1464. *Béatrix* le Joſne, dite Magdeleine. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, entr'autres, *Jean*, qui ſuit.

XIII. *Jean* de Haynin, écuyer, ſeigneur du Cornet, mort en 1530. avoit épouſé *Jacqueline* d'Anſel, fille de *Jean*, chevalier, & de *Jeanne* de Foreſt. Leurs enfans furent, 1. *Jérôme*, qui

Digitized by Google

fuit ; 2. *Philippe*, abbé de Fremy ; 3. *Antoinette*, mariée à *Guillaume* de Forvie, chevalier, gouverneur de Beaumont & de Chimay, & mere, entr'autres enfans, d'*Yolende* de Forvie, morte chanoineſſe à Mouſtier-lez-Namur.

XIV. *Jérôme* de Haynin, écuyer, ſeigneur du Cornet & Frémicourt, mort à Cambray en 1564. épouſa par contrat du 18 Juin 1539. *Marie* de Bourgogne, dame d'Amerval, morte le 10 Janvier 1606. Leurs enfans furent, 1. *Albert*, ou *Adelbert* de Haynin, chanoine de Saint Gery à Cambray, mort en 1611. âgé de ſoixante-onze ans ; 2. *Marie* de Haynin, abbeſſe du Verger ; 3. *Adrien*, qui ſuit.

XV. *Adrien* de Haynin, écuyer, ſeigneur du Cornet & Frémicourt, épouſa par contrat paſſé à Douay le 7 Novembre 1576. *Françoiſe* de Louvel, fille unique & héritiere de *Michel*, écuyer, & d'*Antoinette* de Stavelles : il mourut le 20 Décembre 1614. & ſon épouſe le 24 Mai 1633. âgée de quatre-vingts ans. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Barbe* de Haynin, mariée par contrat du 21 Mai 1610. à *Antoine* le Merchier, chevalier, ſeigneur de Noureuil, veuf de *Marguerite* du Fay d'Hulluc, dame dudit lieu, & fils de *Guillaume* le Merchier, écuyer, ſeigneur dudit Noureuil, & d'*Eléonore* d'Hennin-Liétard ; 3. *Jacques* de Haynin, chevalier, général de bataille du Conſeil de guerre de ſa Majeſté Catholique, gouverneur de Dampvilliers, de Landrechies & de Hulſt, colonel d'Infanterie, marié par contrat du 26 Mai 1626. à *Anne* de Haynin, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Guſſigny & Ternicourt, & de *Louiſe* de Ruelin, dame Deth, dont deux filles : la premiere, *Louiſe-Anne-Françoiſe* de Haynin, dame Deth, &c. fut mariée le 31 Décembre 1659. à *Philippe-François* de Haynin, baron d'Amelincourt, Wambrechies, &c. la ſeconde, *Barbe-Thérèſe* de Haynin, épouſa Dom *Jean* Gomez de la Torre-y-Butron-Maxica, d'une illuſtre maiſon, originaire d'Eſpagne.

XVI. *Louis* de Haynin, ſeigneur du Cornet, &c. fait chevalier par lettres patentes expédiées à Madrid le 9 Août 1633. en faveur de ſon ancienne nobleſſe, épouſa en premieres noces en 1629. *Anne* le Merchier, fille d'*Antoine*, morte le 27 Septembre 1634. âgée de trente-neuf ans ; & en ſecondes noces par contrat du 25 Septembre 1638. *Marie* de Pronville, morte ſans poſtérité. *Louis* de Haynin mourut à Douay le 5 Septembre 1640. laiſſant de ſa premiere femme, 1. *Erneſt*, qui ſuit ; 2. *Marie-Barbe*, née à Douay le 15 Septembre 1634. mariée par contrat du 17 Février 1659. avec *Armand* de Boulainvilliers, chevalier, ſeigneur de Clais, capitaine de Cavalerie.

XVII. *Erneſt* de Haynin, chevalier, ſeigneur du Cornet, Liramont, Frémicourt, Blécourt, &c. capitaine d'Infanterie, commandant à Condé pour le ſervice de ſa Majeſté Catholique, baptiſé à Saint Nicolas de Douay le 23 Décembre 1629. épouſa par contrat paſſé au château de Cerfontaine le 20 Mai 1658. *Marie-Catherine-Emmanuelle* de la Biche, fille unique d'*Emmanuel*, chevalier, député ordinaire des Etats de Lille, Douay & Orchies,

Digitized by Google

ſeigneur de Cerfontaine, &c. *Erneſt* de Haynin mourut à ſon château de Cerfontaine le 28 Juillet 1683. & ſon épouſe le 17 Décembre 1697. Leurs enfans furent, 1. *Erneſt-Charles André*, qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée par contrat du 8 Février 1695. à *Jean-François* de Coupigny, chevalier, ſeigneur de le Bargue, Louverval, Riancourt, &c. (dont il a été parlé au *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *Tome I.* de ce *Supplément*, au mot COUPIGNY,) mort en ſon château de Louverval le 30 Décembre 1711. & ſon épouſe le 3 Mai 1721. 3. *Erneſtine-Claire* de Haynin, mariée à *Oger-Auguſtin* Lardenoy de Ville.

XVIII. *Erneſt-Charles-André* de Haynin, ſeigneur de Cerfontaine, du Cornet, Liramont, Frémicourt, la Haye, Duremort, Avelus, Dubois, &c. épouſa par contrat paſſé à Dinant le 30 du mois de Novembre 1697. *Catherine-Françoiſe* de Lardenoy de Ville, fille de *Charles* de Lardenoy de Ville, chevalier, ſeigneur de Naomé, de Mellereux, de Mabouge, &c. & de *Marguerite-Agnès* Deſpret de Barchon. *Erneſt-Charles-André* de Haynin penſant à faire entrer une de ſes filles à Saint Cyr, & voulant faire voir que la maiſon de Haynin étoit reçue dans les chapitres nobles, demanda à meſſieurs les barons de Haynin & d'Amelincourt, oncle & couſin germain du baron de Haynin d'à préſent, un acte de reconnoiſſance comme il étoit de leur maiſon. Il eſt conçu en ces termes:

Nous, meſſires François-Philippe, *baron d'Amelincourt*, & Philippe Charles *de Haynin*, *baron de Haynin*, *ſalut; ſçavoir faiſons, certifions & atteſtons pour vérité, en foi & parole de gentilshommes, que meſſire* Erneſt-Charles *de Haynin, chevalier, ſeigneur de Cerfontaine, du Cornet, Frémicourt, la Haye, &c. deſcend en ligne directe & légitime de la maiſon de Haynin, de laquelle nous ſommes les chefs, & faiſons la branche aînée; que lui & ſes ancêtres ont toujours été reconnus tels & ont porté les armes pleines de ladite maiſon de Haynin, qui ſont:* à la croix de gueules édentelée, ſur un fond d'or. *En foi de quoi nous avons ſigné le préſent acte, & nous y avons fait appoſer le cachet ordinaire de nos armes. Et furent préſens le notaire royal & homme de fief du Hainault, de la réſidence de Bavay, ce 22 Septembre* 1705. Sont ſignés le BARON D'AMELINCOURT, & le BARON DE HAYNIN, *avec le cachet de leurs armes.* A côté ſont auſſi ſignés LE COMTE, *notaire royal*, & CARLIER, *homme de fief du Hainault.*

Cet acte de reconnoiſſance eſt légaliſé par les mayeur & échevins de la ville de Bavay, & la copie envoyée, collationnée le 17 Novembre 1758. par Spilleux, notaire royal, & la Bricq, homme de fief du Hainault, & certifiée par *Auguſtin-Pompée* Hennet, conſeiller du Roi, prévôt, juge royal, civil & criminel de la ville & prévôté de Maubeuge.

Erneſt-Charles-André de Haynin mourut en ſon château de Cerfontaine le 4 Mai 1706. Il eut de ſon mariage cinq filles; ſçavoir, 1. *Théreſe-Aldegonde*, qui ſuit; 2. *Marie-Cécile-Agnès* de Haynin, mariée par contrat du premier Juillet 1729. à *Jean-*

Digitized by Google

François-Antoine-Joſeph des Maizieres, écuyer, ſeigneur du Châtel-Deſpretz, mort le 4 Mars 1752. laiſſant deux enfans, qui ſont, *Marie-Françoiſe-Agnès* des Maizieres, épouſe de *François-Albert-Joſeph* des Maizieres, chevalier, exempt des Gardes du Corps de la compagnie Flamande de ſa Majeſté Catholique, & pere de deux garçons; & *François-Erneſt-Joſeph-Amédée* des Maizieres, marié le 20 Mai 1759. à *Marie-Charlotte-Joſephe* de la Torre-y-Butron, fille d'*Alexandre-Eugene*, ſeigneur d'Obies, lieutenant colonel au régiment de Mailly, & d'*Hélene-Thereſe* de Monaldy, iſſue d'une maiſon qui eſt originaire d'Italie; 3. *Marie-Catherine-Françoiſe*, dite mademoiſelle de Haynin; 4. *Anne-Caroline*, dite mademoiſelle de la Haye, élevée à Saint Cyr, & morte préſentement; 5. *Caroline-Adrienne-Françoiſe* de Haynin, dite mademoiſelle de Pronville.

XIX. *Thereſe-Aldegonde* de Haynin, née au château de Cerfontaine le 31 Mars 1699. dame & héritiere de Cerfontaine, du Cornet & Frémicourt, épouſa par contrat du 19 Mai 1714. *Jean-Baptiſte-Joſeph* de Maulde, écuyer, ſeigneur de la Deuze, Bois-Sauvage, la Tour, &c. dont les armes ſont: *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois ſautoirs d'argent.* Il eſt mort le 29 Avril 1745. ne laiſſant que trois filles.

1. *Marie-Alexandrine-Joſephe* de Maulde, mariée le 19 Octobre 1745. à *Charles-François-Joſeph*, vicomte & baron de Berghes-Saint-Winock, chevalier de Saint Louis, qui vit ſans enfans.

2. *Marie-Philippe-Catherine-Joſephe*, dite mademoiſelle de Maulde.

3. *Marie-Cécile-Agnès-Joſephe*, mariée par contrat du 19 Novembre 1751. à *Jean-Emmanuel* de Rambour, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel d'un régiment de Cavalerie, auſſi ſans enfans.

Il y a encore en Artois Haynin de Wavrans, & à Mons en Hainault, Haynin de Calbrucq.

HAZARDIERE (de la), écuyer, ſieur de Creveil, en Normandie, élection de Carentan: Famille qui porte. *d'or, au léopard de gueules, coupé d'hermines.*

Il y a une autre famille du nom de la Hazardiere, en la même province, qui porte pour armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.* Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 793.

HEBERT, écuyer, ſieur d'Orval, élection de Bayeux, en Normandie: Famille dont les armes ſont: *d'argent, au lion de ſable.*

HEBERT, écuyer, ſieur de Sainte Marie, même élection & même province, porte pour armes: *de gueules, à trois pommes d'or, 2 & 1.*

HEBERT (de), écuyer, ſieur de Bailleul, élection de Caën, même province: Famille qui porte: *d'argent, à deux faſces de gueules, à la bande brochante de même, chargée de trois beſans d'or, 2 & 1.*

HEISMESTROFF LE GROS: Seigneurie en Lorraine érigée en comté, ſous le nom de Heiſmeſtroff, par lettres du 11 Septembre 1720. en faveur de *François*, comte du Han, chambellan du duc *Léopold* de

Digitized by Google

Lorraine, colonel d'un régiment d'Infanterie, lieutenant au gouvernement de Nancy, & commandant des ville & château de Bar, mort à Nancy le 19 Mars 1746. laiſſant de *Catherine-Françoiſe* de Ravenel, entr'autres enfans, *Léopold*, comte du Han & d'Heiſmeſtroff, né en 1706. marié en premieres noces en 1730. à *Yolande* de Spada, dont un fils & deux filles; & en ſecondes noces en 1745. à *N.*..... d'Adhemar de Marſanne, dont auſſi pluſieurs enfans. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII. p.* 232.

HELAINE, écuyer, ſieur de la Chanterie, élection de Caën, en Normandie.

Porte : *d'azur, à la molette d'or.*

HÉLIES, écuyer, ſieur de Bompar, de Sables & de la Lyſerne, même province, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands d'or, 2 & 1, la pointe en bas.*

HELLENVILLIER : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le premier Septembre 1667. dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois aiglons d'azur.*

La maiſon d'Hellenvillier eſt très-ancienne, & elle étoit conſidérable du temps de Philippe-Auguſte, où vivoit *Claudin* de Hellenvillier, à qui ce Prince donna en garde un château qu'il avoit fait élever au bout du pont de Rouen. Il eſt qualifié de *gentilhomme ſignalé de la province* dans les titres de la Chambre des Comptes. Il y a une généalogie qui commence à

Jean, ſire de Hellenvillier, qui vivoit dans l'onzieme ſiécle. Il avoit épouſé la fille du comte de Périgord, dont il eut *Jean* de Hellenvillier, qui eut pour femme *Perrette* de Harcourt, mere de *Jean* de Hellenvillier, qui épouſa la fille du baron de Garencieres, dont trois fils.

Jean de Hellenvillier, l'aîné, fut pere de *Roger*, & ayeul de *Jeanne* de Hellenvillier, femme de *Robert* de Mainemares.

Claudin de Hellenvillier, le ſecond fils, ſieur d'Auteuil, maréchal de Normandie, qualifié de *monſeigneur*, & chevalier envoyé en ôtage par le roi Charles V. au roi de Navarre, avoit épouſé la fille du ſeigneur de Fontenay, de la maiſon de Roye, dame d'Avrilly : ils furent pere & mere de

Roger de Hellenvillier, ſeigneur d'Avrilly, qui épouſa en premieres noces en 1369. *Marguerite* de Dreux, dame de la Chapelle-Gautier, deſcendue de *Louis* le Gros, roi de France, dont naquit *Roger-Claudin*, ſeigneur de Baigneux; & en ſecondes noces *Agnès* de la Champagne, dont il a eu,

Jean de Hellenvillier, baron de la Ferté-Freſnel, marié avec *Ambroiſe* Loré, dont pluſieurs enfans, entr'autres,

Alain de Hellenvillier, allié en 1510. avec *Marie* de Boiſſay, dont il eut,

Jacques de Hellenvillier, baron de la Ferté-Freſnel, qui épouſa en 1518. *Jeanne* de Rouville, dont il n'y a point d'enfans.

Les preuves de nobleſſe faites en 1641. par les ſeigneurs d'Avrilly, branche cadette de cette maiſon, ne commencent qu'à

Claude de Hellenvillier, vivant en 1474.

Richard

Digitized by Google

Richard de Hellenvillier, ſire d'Avrilly, vivoit en 1477.

Louis de Hellenvillier, ſeigneur du Meſnil-Jourdain, étoit vivant en l'an 1529.

Valeran de Hellenvillier, ſire d'Avrilly, rendit hommage au Roi le 13 Mai 1575. Il épouſa en 1590. *Anne* le Brun.

Louis de Hellenvillier fut marié le 2 Mai 1603. à *Catherine* Pigace, dont naquit *Valeran* de Hellenvillier, qui épouſa le 13 Décembre 1628. *Gabrielle* Catinat.

Voyez, ſur cette famille, la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, *p.* 1530. *& ſuiv. & p.* 1892. *& ſuiv.*

HELLOUIN, écuyer, ſieur de Creully, en Normandie, élection de Valognes.

N. . . . . de Courcy-Creully, colonel du régiment de Tournaiſis, officier diſtingué, eſt de cette famille.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un fer de lance d'argent en pointe.*

HEM : *Tome II. p.* 284. *col.* 2. *lig.* 39. Grandvillain, *liſez*, Gand-Villain.

HEMERI : Famille de l'Iſle de France, qui porte : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au chef abaiſſé de même.*

Julie d'Hemeri, née en 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686. étoit de cette famille, & prouva que *Jean* d'Hemeri, ſeigneur d'Arcis, & *Jeanne* de Sergines, ſa femme, qui vivoient en l'an 1430. étoient ſes ſeptiemes ayeul & ayeule.

HENAUT : *Tome II. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 1. *effacez* : Famille originaire de Paris, & *ajoutez*, dont ſont iſſus M. le préſident Henaut, Auteur de l'ingénieux *Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, & ſa ſœur madame la marquiſe de Jonſac, mere de la vicomteſſe d'Auberterre.

HENNENCOURT : *Ibid. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 11. *d'argent, à trois molettes de ſable, 2 & 1, liſez*, Porte : *d'argent, à trois maillets de ſable, 2 & 1 ; & ajoutez* : C'eſt le nom d'un château & d'une terre conſidérable en Picardie, appartenant à la maiſon de Lameth, qui en écartele les armes, ſemblables à celles de Mailly-Mamès, branche de la maiſon de Mailly en Picardie, & dont une héritiere, rentrée dans la branche aînée, y reporta la terre de Ravenſberg, partage de celle connue depuis ſous le nom d'Haucourt, dont le comte de Mailly eſt le chef.

HENNEQUIN, en Flandres : *Tome II. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 21. *après* au camp de Breteuil, *ajoutez* : *Jean* le Carpentier, dans ſon *Hiſtoire du Cambreſis*, fait mention de *Baudouin* Hennequin, qui vivoit en 1196. Le roi Philippe-Auguſte, à ſon retour de la Terre-Sainte, ayant porté la guerre en Flandres, au ſujet du comté d'Artois, qui lui avoit été promis pour la dot d'*Iſabelle* Haynaut, ſa premiere femme. Pluſieurs familles conſidérables de Flandres, entr'autres les Hannequins ou Hennequins, vinrent en France avec lui ; & il y a plus de quatre cents ans, (dit le *Mercure de France du mois de Mars* 1735. *p.* 618.), qu'à Troyes en Champagne il y a des monumens de la piété & de la libéralité de cette ancienne famille.

Ibid. col. 2. *lig.* 32. *après* Marſillac, *ajoutez*, décédée le 7

Août 1731. dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge.

Ibid. lig. 37. *après* Bretagne, *ajoutez*, & en ſecondes noces au mois de Février 1735. à *Joſeph-Joachim-Thomas* de Cohorn, marquis de la Palun, &c. gouverneur de Bourbon, & de la ville & principauté d'Orange, ci-devant capitaine des Gardes du comte de Charolois.

HENNIN-BOSSUT: *Tome II. p.* 286. *col.* 1. *lig.* 38. Les armes: *de gueules, à la bande d'argent*, lisez, Les armes: *de gueules, à la bande d'or.* Voyez CHIMAY.

HENNIN-LIETARD: *Tome II. p.* 286. *col.* 1. *ajoutez*: Le comté de ce nom fut donné par Charles-Quint au premier prince d'Eſpinoy, & *Anne* de Ranchicourt le porta, &c.

HENNOT (de), écuyer, ſieur de Brillevaſt, élection de Valognes, en Normandie.

Porte: *de gueules, au croiſſant d'argent en cœur, accompagné de trois étoiles d'or*, 2 & 1.

HENRY: Ancienne famille éteinte, qui tire ſon origine de *Philibert* Henry, gentilhomme Angevin en 1424. ſous le roi Charles VII. *Jean* Henry, ſon fils, conſeiller au Parlement de Paris, fut député par cette Cour vers le roi Louis XI. aux Etats de Tours, au ſujet de la pragmatique ſanction, en 1470. comme le dit Blanchard, dans ſon *Eloge des premiers Préſidens du Parlement de Paris*, & Mathieu, dans ſon *Hiſtoire de Louis XI. Liv. V.*

Guillaume Henry, ſon frere, ſeigneur de Châteaufort & de Croiſeul en Lyonnois, s'établit dans cette province, où lui & ſes deſcendans ont poſſédé les premieres charges, ainſi que ſucceſſivement les terres de Mionnay, Jarnioſt, Trevols, Precellins, Deſcouſſieux, Feurs, Douzy, la Salle, Vaux, Quincieu, Bourgouin, comté de Cremieu, Quirieu & la Balme, en Dauphiné, & d'Alteſſan en Savoye, avec le droit de grand & petit péage de Suze, acheté en 1558. des commiſſaires du roi Henri II.

Cette famille s'eſt alliée ſucceſſivement à celles de Villars-Villars, de Bellievre, comte de Raconis, de Savoye, comte de Provana-Legni, Regis, baron de Palerme, Baglion de la Salle, Scarron, Croppet, Prunier, Ponceton-Varax, Ferrary, Menardeau, &c. Voyez les *Maſures de l'Iſle-Barbe*, par le Laboureur, *p.* 366. l'*Epître dédicatoire* du révérend pere *Théophile* Rainaud, Jéſuite, *Tome VI. p.* 407. le *Supplément* de Morery, *Tome I. p.* 121. l'*Hiſtoire de Savoye*, par Guichenon, *Tome II. p.* 1118. & le révérend pere Méneſtrier, dans ſon *Eloge hiſtorique de la ville de Lyon.*

Les armes: *d'or, à un cœur de gueules, orné des chiffres de Jeſus & de Marie, au chef d'azur, d'un lion léopardé d'argent*, qui eſt de Villars-Villars, avec deviſe: *dedit illi nomen quod eſt ſuper omne nomen.*

HEQUET, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte: *d'or, à deux cors de gueules; coupé de gueules, au cor d'or.*

HÉRAULT: *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 287. de ce *Dictionnaire*: Famille originaire de Normandie, établie dans la même province, dans celle de Bretagne, à Paris

& en Picardie. Elle a formé plusieurs branches.

Geoffroy Hérault, seigneur fieffé de la sergenterie de Geneſt, dans la vicomté d'Avranches, eſt le premier que l'on connoiſſe. Son exiſtence eſt prouvée par quatre actes originaux des 2 Septembre 1379. 8 Septembre 1380. 7 & 18 Février 1396.

Jean Hérault I. du nom, que l'on croit être ſon fils, fut ſeigneur de Plomb, de Saint Jean du Corail & de Dragey, terres ſituées dans le diocèſe d'Avranches (*a*).

Il eut pour femme *Guillemette* Corbel, dont naquirent, 1. *Michel*, mort ſans poſtérité; 2. *Geoffroy*, ſeigneur du fief de Hérault & de la Benoîtiere, qui ſuit; 3. *Jacques*, ſeigneur de Plomb, qualifié auſſi dans pluſieurs actes ſeigneur de Saint Nicolas, qui a fait une branche, éteinte dans ſon petit-fils. *Gilles* Hérault, écuyer, ſeigneur de Plomb, de Saint Jean du Corail & de Motet, mort ſans poſtérité, & dont les biens ont paſſé à *Jeanne* Hérault, ſa ſœur, femme, en ſecondes noces, de *Jean* de la Cour, qui, par cette alliance, devint propriétaire de la Sergenterie-Hérault. *Rolland* de la Cour, ſon fils, la vendit en 1612. à *Gabriel* Hullin, écuyer, ſieur de la Huberdiere & du Motet, préſident en l'élection d'Avranches, qui en fit hommage au Roi en 1615. On ignore en quels mains paſſa la terre de Saint Jean du Corail, après la mort de ladite *Jeanne*. 4. *Guillaume*, que l'on croit être auteur d'une branche exiſtante aujourd'hui à Dragey, ſous Avranches.

Geoffroy Hérault II. du nom, écuyer, eut en partage, dans les biens de ſes pere & mere, la ſergenterie de Hérault, & *Jacques* Hérault, ſon frere, lui céda les terres de Plomb & de la Benoîtiere. *François* Hérault, ſon fils unique, ſeigneur de la Benoîtiere, & de la Baſſecourt, fut, à ce que l'on croit, dépoſſédé de ſa terre de Plomb, ou obligé de la vendre, pour ſuivre différens procès qu'il avoit trouvés dans la ſucceſſion de ſon pere. De ſon mariage accordé en 1535. avec *Saturne* de Saint Cler, naquit *Jacques* Hérault II. du nom, écuyer, ſeigneur de la Benoîtiere & de la Baſſecourt, qui fut un des gentilshommes retenus à faire le ſervice de l'arriere-ban du bailliage de Coutances, comme l'avoient été ſes peres. Ayant été aſſigné vers 1598. pardevant les commiſſaires départis par le roi Henri IV. pour la réformation des uſurpateurs du titre de nobleſſe, il comparut & fit preuve de ſes titres, & eut acte de cette comparution & de ſes preuves le 4 Décembre 1598.

Il eut pour femme *Françoiſe* de Poilvilain, de laquelle ſont ſor-

(*a*) *On trouve dans les Hiſtoires de Bretagne & de Normandie, principalement dans la premiere, Tome II. p. 6. & 268. un Henri Hérault, chevalier de l'ordre de l'Hermine en 1445. que l'on pourroit ſoupçonner être frere dudit Jean, auſſi-bien qu'un François Hérault, qui dès l'an 1423. fut du nombre des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le Mont Saint Michel, & dont le nom & les armes ſe voyent encore aujourd'hui dans la chapelle des Chevaliers.*

Digitized by Google

tis, 1. *Jean* II. du nom, qui a fait une poſtérité, dont on ignore aujourd'hui l'exiſtence ; 2. *Pierre* Hérault, écuyer, ſieur de la Vallée, qui établit ſon domicile dans la province de Bretagne. *Pierre* Hérault II. du nom, ſon petit-fils, ſieur de la Vallée, naquit en 1650. *Françoiſe* de Rouveraye, ſa mere, obtint un arrêt, par lequel il fut déclaré noble & iſſu d'extraction noble, & comme tel, il fut maintenu au droit d'avoir des armes & des écuſſons timbrés, tels qu'il appartenoit à ſa qualité, de jouir de tous les droits, franchiſes, priviléges & prééminences attribués aux autres Nobles de la province ; & par le même arrêt, que ſon nom ſeroit employé au rôle & catalogue des Nobles de la ſénéchauſſée de Rennes. On ignore ſa poſtérité. 3. *Bertrand*, qui ſuit.

Branche des ſeigneurs de la Baſſecourt.

Bertrand Hérault, écuyer, ſeigneur de la Baſſecourt, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Pierre*, ſon frere, & *Michel*, ſon neveu, le 20 Juin 1624. De ſon mariage accordé en 1611. avec *Anne* Gérard, naquirent, *Jean*, qui ſuit, & *Eſther* Hérault, mariée le 25 Juillet 1646. avec *Alexandre* Richer, écuyer, ſieur du Haut-Hamel, dans la paroiſſe de Chavoy, où cette famille ſubſiſte encore.

Jean Hérault, écuyer, ſeigneur de la Baſſecourt, ſe trouva le 26 Juin 1642. à l'appel des Nobles pour la convocation des ban & arriere-ban du bailliage de Coutances. Il mourut en 1682. laiſſant de ſon mariage avec *Marguerite* du Guey, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Gabriel* Hérault, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere ; 3. *Anne* Hérault.

Louis Hérault, ſieur du Perche, & depuis ſeigneur d'Epones & de Mezieres, ſervit quelques années en qualité d'officier dans le régiment de Champagne. Il fut maintenu par arrêt des commiſſaires généraux du 24 Juillet 1704. dans la qualité de noble & d'écuyer. Il épouſa en premieres noces en 1677. *Chriſtine* Bouret, & en ſecondes noces, en 1690. *Jeanne-Charlotte* Guillard, fille de *Jean* Guillard, écuyer, ſeigneur de la Vacherie.

Du premier lit ſont iſſus deux garçons, morts ſans poſtérité, & une fille, mariée en 1707. avec *Jean-Baptiſte* Guillard, frere de ſa belle-mere, écuyer, ſeigneur de la Vacherie, chevalier de Saint Louis, ancien chambellan de M. le duc de Berry, & gouverneur de la citadelle d'Arras en 1732.

Du ſecond lit naquirent cinq garçons, ſçavoir, *René*, qui ſuit ; *Louis* Hérault, né en 1694. *Pierre-Charles*, né en 1695. docteur de la maiſon & ſociété de Navarre en 1720. abbé des abbayes de Landais, diocèſe de Bourges, & de Jouy, diocèſe de Sens, mort à Paris en 1732. *Pierre Jacques*, Jéſuite, mort à Paris en 1739. & *Jean-Baptiſte* Hérault, né en 1700. mort à Paris en 1726. alors capitaine de Cavalerie dans le régiment de Luynes & écuyer ordinaire du Roi.

René Hérault, ſeigneur de Fontaine-l'Abbé & de Vaucreſſon, fut d'abord avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1712. pro-

Digitized by Google

oureur général au Grand-Conseil en 1718. conseiller ès Conseils d'Etat & privé le 27 Janvier 1719. maître des requêtes le 24 Novembre de la même année, intendant de Tours en 1722. conseiller d'honneur au Grand-Conseil le 28 Mars de la même année, & lieutenant général de police de la ville, prevôté & vicomté de Paris en 1725. Il eut encore le 25 Juin 1730. la place de conseiller au Grand-Conseil d'Etat & privé, direction & finances, dans la place de M. d'Ormesson, & s'étant démis de sa charge de maître des requêtes, le Roi lui en conserva le titre & les honneurs, par lettres patentes qui furent enregistrées en la Cour de Parlement en l'an 1731. enfin sa Majesté le nomma intendant de la généralité de Paris en 1739. Il mourut le 2 Août 1740. ayant produit devant le Juge d'armes de France plusieurs titres originaux, qui, avec d'autres qui se trouvent dans la bibliotheque du Roi, prouvent l'ancienneté du nom & de la noblesse de Hérault. Il fut marié deux fois, en premieres noces, en 1719. avec *Marguerite* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey, baron de Meyniere, seigneur de Bourneville, dont un fils, mort en bas âge, & trois filles, l'aînée mariée en 1738. avec *Claude-Henri* Feydeau de Marville, aujourd'hui conseiller d'Etat, lieutenant général de police; & en secondes noces, en 1732. avec *Marie-Hélene* Moreau, fille de *Jean* de Moreau, seigneur de Sechelles, dont naquirent trois fils; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, écuyer, né le 23 Janvier 1734.

2. *Alexis-Victor*, né le 3 Janvier 1735.

3. *Jean-Baptiste-Martin*, né en 1737.

Autre Branche des seigneurs de la Bassecourt, & autres lieux.

Gabriel Hérault, écuyer, seigneur de la Bassecourt, de la Benoîtiere, de Bellesmes, de la Petittiere, de la Chaise, de la Motte, &c. fut marié en 1693. avec *Louise* l'Empereur, qui lui apporta en mariage les fief & terre noble de la Giffardiere, situés dans la paroisse de Saint Jean de la Haize, proche la ville d'Avranches. De ce mariage sont issus sept enfans, quatre garçons & trois filles, dont une, religieuse aux Ursulines à Vire, & les deux autres mariées.

Louis-Gustave Hérault, quatrieme fils de *Gabriel*, naquit le 3 Septembre 1703. Il fut capitaine dans le régiment de Souvré, & épousa en 1740. *Charlotte-Magdelene* de la Rochette de Saint Pierre, fille de *Charles* de la Rochette, seigneur de Saint Pierre & de Beaumont, brigadier des armées du Roi, commandant pour sa Majesté dans les villes de Courtray & d'Abbeville. Ils ont eu des enfans.

Branche des Hérault de Dragey.

Il y a une branche de Hérault de Dragey, qui subsiste encore aujourd'hui à Dragey, bourg éloigné d'environ trois lieues de la ville d'Avranches, laquelle descend de *Guillaume* Hérault, quatrieme fils de *Jean* Hérault I. du nom, & de *Guillemette* Corbel: ledit *Jean* étoit fils de *Geoffroy* Hérault, par lequel on a commencé la généalogie.

Suivant une transaction faite

Digitized by Google

le 18 Juin 1465. entre noble *Guillaume* Hérault, écuyer, ſieur de Dragey, & les Abbé commendataire & Religieux du Mont Saint Michel, à l'occaſion d'un preſſoir & d'un four bannal que ledit *Guillaume* avoit fait bâtir au lieu de Dragey, les Abbé & Religieux, après avoir conſenti à ce droit de preſſoir & de four ſans bannalité, reconnoiſſent (choſe remarquable) que *ledit* Guillaume *Hérault étoit noble & extrait de noble lignée, lui & les ſiens, de ſi ancien temps, qu'il n'étoit mémoire d'homme au contraire:* & *Guillaume* Hérault céde aux Religieux une rente à prendre ſur un Particulier, auquel *Jean* Hérault, ſon pere, avoit autrefois donné à fief certains héritages. Cette branche exiſte; mais, faute de titres, on en ignore le détail. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes de la famille de Hérault ſont: *d'argent, à trois canes ou canards de ſable, becqués & membrés d'or, poſés 2 & 1.*

HERBERT: *François* Herbert I. du nom, écuyer, ſeigneur de Bellefonds, fut marié avec *Bernardine* Vernon. *François* Herbert II. du nom, ſon fils aîné, fut pere de *Charles* Herbert, écuyer, ſeigneur de Bellefonds, qui fit un partage noble avec *Jacques* Herbert, ſon oncle paternel, écuyer, ſieur de l'Iſle, le 10 Juillet 1557. Ledit Herbert fut pere, par ſa femme, *Magdelene* le Baſcle, de *François* Herbert III. du nom, écuyer, ſeigneur de Bellefonds, conſeiller au ſiége Préſidial de Poitiers, marié en 1591. avec *Jeanne* Baron, dont il eut *François* IV. du nom, qui ſuit, & *Jeanne* Herbert, mariée avec *Zacharie* du Bellai, chevalier, ſeigneur du Pleſſis-Bellai, &c.

François Herbert IV. du nom, écuyer, ſeigneur de Bellefonds, de la Garenne & de Crué, conſeiller du Roi, juge magiſtral au ſiége préſidial de Poitiers, épouſa en 1628. *Jeanne* de Maulai de la Garenne, dont naquit, entr'autres enfans, *Laurent* Herbert, écuyer, châtelain de Bellefonds & de la Garenne, allié en 1653. avec *Eliſabeth* Henri, mere de *Jacques* Herbert, & d'*Alexandre*, qui ſuit.

Alexandre Herbert, écuyer, ſeigneur de Grandmont, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere aîné, le 24 Septembre 1667. De *Marguerite-Thereſe* Racheteau, qu'il avoit épouſée le 21 Avril 1687. ſont iſſus *Laurent-Jacques*, qui ſuit, & *Marie-Eliſabeth*, femme de *Philippe* Thoreau, écuyer, ſeigneur de la Martiniere, &c.

Laurent-Jacques Herbert, ſeigneur de Grandmont & de Picugné, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 9 Avril 1699. & le 18 Février 1715. Il fut fait capitaine dans le régiment de la Reine, Infanterie, le 29 Novembre 1709. D'*Anne-Charlotte* Curieux, qu'il épouſa en 1711. naquit, entr'autres enfans, le 21 Mars 1725. *Marie-Eliſabeth-Charlotte* Herbert de Grandmont. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 290.*

Les armes: *de gueules, à trois beſans d'argent, poſés 2 & 1, & un chef de même, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, les défenſes d'argent.*

HERBERT, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte: *d'argent, au*

Digitized by Google

lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.

HERBOUVILLE: *Tome II. p. 287. col. 2. lig. 30. ajoutez*, maiſon d'une ancienne nobleſſe de Normandie.

Ibid. lig. 35. après les baronnies de Longueval, *ajoutez*, en Picardie,

Ibid. lig. 39. de Moriermen, *liſez*, de Mortemer.

Ibib. p. 288. col. 1. lig. 30. d'Auvet, *liſez*, Dauvet.

Ibid. lig. 36. après marié à *Anne-Victoire* de Cambis de Velleron, *ajoutez*, morte.

HERCÉ: Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1669. dont on trouve la généalogie dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 291.*

Les armes: *d'azur, à trois herſes d'or, poſées 2 & 1.*

Françoiſe-Charlotte de Hercé fut reçue à Saint Cyr le 13 Décembre 1732.

HÉRICY (le), chevalier, ſeigneur d'Etreham, en Normandie, élection de Bayeux: Porte: *d'argent, à trois hériſſons de gueules, 2 & 1.*

Jean le Héricy, écuyer, ſeigneur de Fierville, tranſigea avec *Pierre* Auzeray en 1380. & 1381.

Garin le Héricy, écuyer, vivoit en 1426.

Jean le Héricy, écuyer, ſeigneur de Fierville, hérita de *Marguerite* de Sully, vers l'an 1463.

Jean le Héricy, official à Caën, fut reçu conſeiller-clerc au Parlement de Rouen en 1499. Il étoit frere de

Jean le Héricy, chevalier, qui avoit pour femme *Guillemette* de Creulet, pere & mere de

Guillaume le Héricy, chevalier, ſeigneur de Pompieres, marié vers 1500. avec *Françoiſe* de Bures.

Raoul le Héricy, écuyer, ſeigneur de Preaux, baron de Montbray, épouſa le 11 Novembre 1613. *Barbe* de Vaſſy.

Et *Guillaume-François* le Héricy de Fierville fut reçu chevalier de Malte en 1673.

Voyez, ſur cette maiſon, l'abbé de Vertot; l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, & l'*Hiſtoire de Rouen, Tome II.*

Meſſieurs de Vaucieux de Marcellet, proche Caën, ſont de cette famille. Il y a une autre branche dans l'élection de Vire, connue ſous le nom des ſeigneurs de Montbray.

HERMITE, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans *Jacques-Cyprien* Hermite, ſeigneur de Maillane, reçu conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739. marié à *Magdelene* de Gemien, de la ville de Grignan, dont pluſieurs enfans en bas âge.

Les armes: *d'azur, au pélican dans ſon aire avec ſa pitié, le tout d'argent.*

Il y a trois familles nobles du nom d'Hermite, en la province de Normandie; ſçavoir,

HERMITE, écuyer, ſeigneur de Saint Denis, élection de Mortagne, qui porte: *d'azur, à trois gerbes d'or; écartelé d'argent, au maſſacre de cerf de ſable.*

HERMITE, même élection, qui porte: *d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée de trois étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

HERMITE, chevalier, ſeigneur, baron de Freſnay, élection de Falaiſe, qui porte: *tiercé d'argent, de gueules &*

d'hermines ; la partie du chef chargée d'une faſce d'aẓur, crenelée de trois crenaux, & les gueules chargées de trois croix d'argent.

HERMITE D'HYEVILLE : *Tome II p. 289. col. 1. ajoutez*, dont la maréchale de Monteſquiou, & les ſeigneurs de Meſnileuri, en Auge.

HERON DE LA THUILLERIE : *Jacques-Philippe* Heron, écuyer, ſieur de la Thuillerie, mort le 10 Mai 1730. âgé de ſoixante & dix-huit ans, avoit épouſé *Marguerite* du Poirier-Coteau, fille de feu *Jacques*, chevalier, ſeigneur de Villomer & de Launay, maître d'hôtel ordinaire du Roi, lieutenant colonel du régiment de Touraine, & de *Marguerite* de Vallois, dont *Marguerite-Thérèſe* Heron, mariée à *Pierre* de Sabine, chevalier, ſeigneur & patron de Rieu, comte de la Quieze, chevalier de Saint Louis, & gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi.

Les armes : *d'aẓur, au chevron d'argent, accompagné de trois grenades d'or, ouvertes de gueules, feuillées & tigées de ſinople, & ſous la grenade du bas de l'écu, un pélican d'or dans ſon aire.*

HERVIS & TOURNAISIS : *Tome II. p. 289. col. 2 liſez*, HERVIS & TOURNENSIS.

HERTRÉ, ſubdélégation d'Alençon.

Par lettres patentes du mois de Novembre 1716. la baronnie de Hertré fut réunie à pluſieurs autres fiefs, & érigée en marquiſat, ſous la dénomination de l'Iſle, relevant de la Couronne, à cauſe du château d'Alençon, en faveur de *Louis-François* Deſmoulins, chevalier, ſeigneur de l'Iſle, baron de Hertré, maréchal des camps & armées du Roi, commandant pour ſa Majeſté dans la ville, citadelle & fort de Lille en Flandres en reconnoiſſance de ſes ſervices. Ce marquiſat eſt aujourd'hui poſſédé par le petit-fils dudit ſeigneur, marquis de l'Iſle.

HERVIEU (d') : Deux familles nobles portent ce nom en Normandie.

La premiere, qui eſt Hervieu, écuyer, ſieur de Clerette, élection de Valognes, porte : *d'aẓur, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.*

La ſeconde, du même nom d'Hervieu, écuyer, ſieur de la Hogue, élection de Caën, porte : *d'aẓur, à trois glands d'or, 2 & 1.*

HERVILLI DE DEVISE, dont l'ancien nom étoit LE CAT : *Tome II. p. 289. col. 1. ajoutez* : Famille noble, qui a donné un évêque de Boulogne dans *Auguſtin-Céſar* d'Hervilli de Deviſe, mort à Dierval, près Béthune, le 11 Octobre 1742. âgé d'environ quarante ans.

HESECQUE : Terre & ſeigneurie au comté de Saint Pol en Artois, érigée en comté par lettres patentes de l'an 1666. en faveur de *Charles* de la Haye, ſeigneur d'Heſecque, d'Ecquedeſque & de Radimghen. *Iſabelle-Marguerite* de la Haye, dame d'Heſecque, &c. a porté cette terre en mariage à *Charles-Alexandre* de France, marquis de Noyelles, dit le baron de Vaux, dont la poſtérité ſubſiſte. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII. p. 190.*

HESSE : *Tome II. p. 289. col. 2. lig. 35.* margrave de Mirne, *liſez*, margrave de Miſnie.

Digitized by Google

Ibid. lig. 39. que ſon pere, mort en 1247. *liſez*, que ſon pere, cadet des ducs de Brabant, mort en 1447.

Ibid. p. 290. *col.* 1. *lig.* 1. Hiesfeldt, *liſez*, Hirsfeldt.

Ibid. lig. 19. du roi Charles IX. *liſez*, du roi Charles XII.

Ibid. lig. 30. *après* 1720. *ajoutez*, qui s'eſt fait Catholique, & eſt gendre du roi d'Angleterre. Il eſt actuellement Landgrave de Heſſe-Caſſel, depuis la mort de ſon pere arrivée en Janvier 1760.

HESSE-DARMSTAD: *Tome II. p.* 292. *col.* 1. *lig.* 7. fille de Reinard, *liſez*, fille de *Renaud*.

HETTEHOU, écuyer, ſeigneur de Sauſſay, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte: *de ſable, à trois croiſſans d'argent*, 2 & 1.

HEUCHIN: Terre & ſeigneurie en Artois, érigée en marquiſat par lettres patentes du mois de Mars 1691. en faveur d'*Alexandre-François* de Croix, ſeigneur des Prévôtés, iſſu de l'ancienne maiſon de Croix, en la châtellenie de Lille, connue dès la fin du douzieme ſiécle en la perſonne d'*Euſtache*, chevalier, ſeigneur de Croix & de Mandre, qui ſuivit *Baudouin*, comte de Flandres & de Hainault, à l'expédition de Conſtantinople. Il eut pour femme *Mathilde* de Croix, qui fut mere de *Wautier* de Croix, évêque de Tournay en 1251. & de *Jean*, ſeigneur de Croix, vivant en 1243. & 1247. lequel de ſon mariage avec *Iſabeau* de Lannoy, eut pour enfans *Béatrix* de Croix, abbeſſe de Marquette, & *Jean* II. du nom, ſeigneur de Croix, de Durmez ou Drumez, de Flers, &c. Celui-ci épouſa *Jeanne* Magret, dite de la Vieſville, & fut pere, entr'autres enfans, de *Jean* III. du nom, qui ſuit; d'*Olivier*, tige des ſeigneurs de Durmez, qui ſeront rapportés, & d'*Iſabelle* de Croix, abbeſſe de Marquette.

Jean III. du nom, ſeigneur de Croix & de Flers, vivant en 1318. eut de *Marguerite* de Hallwin, ſa femme,

Jean IV. du nom, ſeigneur de Croix & de Flers, qui de ſon mariage avec *Agnès* de Bailleul eut trois enfans, qui furent, 1. *Hector*, ſeigneur de Croix & de Flers, mort avant l'an 1372. ſans poſtérité de *Marie* de Hem; 2. *Jean*, dit *Wafflard*, mort ſans alliance en 1340. 3. *Iſabelle*, héritiere des terres de Croix & de Flers par la mort de ſes freres. Elle épouſa en premieres noces *Jean*, chevalier, ſeigneur de la Poutennerie, dont elle n'eut point d'enfans; & en ſecondes, *Guillaume*, ſeigneur du Mez, iſſu d'une ancienne nobleſſe de la châtellenie de Lille. De ce ſecond mariage eſt deſcendue toute la maiſon du Mez, qui prit le nom & les armes de Croix en 1403. & qui ſubſiſte encore aujourd'hui en la perſonne du comte de Croix & de Mauves, ſeigneur d'Adizelles, en Flandres.

Olivier de Croix, ſeigneur de Durmez, ſecond fils de *Jean* II. du nom, & de *Jeanne* Magret, épouſa *Agnès* de Langlée, dite Wavrin, qui étoit veuve de lui en 1342. De ce mariage vint *Jean* de Croix, ſeigneur de Durmez, puis de Bercus, du chef de ſa femme, *Marie*, dame de Bercus, de laquelle il eut,

Olivier II. du nom, écuyer, ſeigneur de Durmez, époux de

Digitized by Google

Marie de Beaurepaire, dame de la Haverie & du Moulin, laquelle fut mere de *Gautier* de Croix, dit de Durmez, ſeigneur de Waſquehal, la Haverie, &c. Il teſta le 4 Septembre 1478. & eſt inhumé en l'égliſe de Saint Etienne à Lille, auprès de ſa femme, *Jeanne* Iſeulx, dame de Lavecht & des deux Treilles, qui l'avoit rendu pere, 1. d'*Otte* de Croix, ſeigneur de Waſquehal, mort ſans alliance en 1481. laiſſant pluſieurs enfans naturels, de l'un deſquels deſcendent les ſeigneurs de Croix-Durmez, comtes de Clairfait, 2. de *Baudouin* de Croix, dit de Durmez, ſeigneur de Waſquehal, & après ſon frere, de la Haverie, la Frénoye, &c. Celui-ci teſta en 1513. ayant eu de ſa femme, *Marguerite* de Landas, dame du Bus, 1. *Jean* de Croix, ſeigneur de Waſquehal, qui ſuit; 2. *Pierre*, ſeigneur de la Freſnoye, dont il ſera parlé ci-après; 3. *Wallerand*, ſeigneur de Wayembourg, dont la poſtériré ſera rapportée après celle de ſes freres.

Jean de Croix, ſeigneur de Waſquehal, épouſa en 1518. *Marie* de Tenremonde, fille de *Henri*, & de *Jeanne* des Crétons, qui le rendit pere de *Pierre* de Croix I. du nom, ſeigneur de Waſquehal, Gorguemetz, &c. marié en 1566. à *Louiſe* de Wignacourt, dame de Belleſage, Baſnette, &c. fille d'*Antoine*, & de *Marie* le Martin. Il en eut *Adrien* de Croix, ſeigneur de Waſquehal, &c. qui de ſon alliance contractée en 1595. avec *Marguerite* de Sandelin, fille de *Jacques*, ſeigneur d'Herenthaut, & de *Liévine* de Bronchorſt, eut *Jacques* de Croix, ſeigneur de Waſquehal, Blancquemain, &c. d'abord enſeigne, puis capitaine d'une compagnie de trois cents hommes bas Allemans. Celui-ci fut allié en 1628. à *Marie* de Croix, ſa couſine, fille de *Pierre*, ſeigneur de Wayembourg, & d'*Anne* de Baudreughien. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Pierre de Croix II. du nom, comte de Croix, ſeigneur de Waſquehal, &c. brigadier des armées du Roi, colonel du régiment Royal Wallon, Cavalerie, lequel fit en 1678. le retrait lignager de la terre de Croix, vendue en 1677. par *Eugene* de Noyelles, marquis de Liſbourg, iſſu, par les femmes, d'*Iſabelle* de Croix, héritiere de la branche aînée de cette maiſon. Louis XIV. lui permit en 1682. de ſe qualifier comte de Croix. Il avoit épouſé *Claire-Florence* de Steenhuis, dame de Flers en Eſcrebieux, fille de *Guillaume*, baron de Poederlé, chancelier du Brabant, & de *Walpurge* de Snoy. Il ne vint de ce mariage que des filles, dont l'aînée, nommée *Marie-Philippine* de Croix, épouſa en 1688. *Charles-Adrien*, comte de Croix, ſon couſin, rapporté ci-après.

Pierre de Croix, ſecond fils de *Baudouin* de Croix, dit de Durmez, & de *Marguerite* Landas, fut ſeigneur de la Freſnoye, & épouſa *Marguerite* de Rewel, fille & héritiere d'*Hector*, ſeigneur de la Cour & de la Vigne, & de *Marie* d'Aſtiche, de laquelle il eut *Jean* de Croix, ſeigneur de la Cour, gentilhomme de la chambre des archiducs *Mathias* & *Maximilien* d'Autriche, mort ſans alliance, & *François* de Croix, ſeigneur de la Freſnoye, &c. Celui-ci épouſa *Catherine* de

Digitized by Google

Preys, dame de Ledaſle, fille de *Pierre*, & de *Marie* Vilain de la Bouchardrie, & fut pere de *Pierre* de Croix II. du nom, ſeigneur de la Freſnoye, de Bourée, &c. allié à *Magdelene* de Thiennes, fille de *Jean*, ſeigneur de Willerzies, & de *Marguerite* de Ghiſlin. De cette alliance vint,

Thomas de Croix, ſeigneur de Malanoy, de la Freſnoye, & autres lieux, lequel fut pere, par *Marie-Anne* de Warluzel, fille de *Jean-Antoine*, ſeigneur de Warluzel, & d'*Anne-Françoiſe* le François, dite de Wocht, de *Philippe-François* de Croix, ſeigneur de Malanoy, &c. allié à *Marie-Catherine-Thereſe* le Merchier, qui le rendit pere de

Maximilien-Thomas de Croix, ſeigneur de Malanoy, Bourrée, Ledaſle, &c. veuf depuis l'année 1728. de *Marie-Anne-Joſephe* de Cramet, héritiere de Blairville & la Creſſonniere, mort au mois d'Octobre 1756. Ses enfans ſont,

1. *Marie-Anne-Françoiſe-Joſephe* de Croix, mariée en 1728. à *Chriſtophe-Louis*, comte de Beauffort & de Croix, &c. dont des enfans. *Voyez* BEAUFFORT.

2. *N.*..... de Croix, dite mademoiſelle de Malanoy.

3. & 4. Deux autres filles religieuſes.

Walterand de Croix, ſeigneur de Wayembourg, troiſieme fils de *Baudouin*, ſeigneur de Waſquehal, & de *Marguerite* de Landas, épouſa *Catherine* de Waës, dont il eut, 1. *Baudouin*, qui ſuit, qui a continué la branche de Wayembourg; 2. *Pierre*, qui a commencé celle de la Croix d'Heuchin, rapportée ci-après.

Baudouin de Croix II. du nom, ſeigneur de Wayembourg, eut de ſa premiere femme, *Iſabeau* de Thieulaine, *Pierre* de Croix, allié à *Anne* de Baudrenghiem, dame de Preſeau, dont *Pierre* de Croix, ſeigneur de Preſeau, &c. que *Marguerite* de Croix de Waſquehal fit pere, 1. de *Pierre* de Croix, ſeigneur de Pottes, mort ſans poſtérité de *N*..... de Keſſel; 2. de *Charles-Adrien*, comte de Croix, ſeigneur de Preſeau, Wayembourg, &c. allié en 1688. à *Marie-Philippine*, héritiere de la terre de Croix, ſa couſine. Le Roi lui permit en 1694. de porter le titre de comte de Croix, comme poſſeſſeur de cette terre, du chef de ſa femme. Il n'eut de ſon mariage que deux filles,

1. *Claire-Angélique* de Croix, mariée en 1716. à ſon oncle à la mode de Bretagne, *Chriſtophe-Louis*, comte de Beauffort & de Moulle, dont elle fut la premiere femme: comme il étoit cadet de la maiſon, il prit en conſidération de cette alliance le titre de comte de Croix que le Roi lui accorda en 1716. Il étoit fils de *Renom-François*, baron de Beauffort, ſeigneur de Moulle, &c. & d'*Antoinette* de Croix, ſœur germaine de *Pierre* de Croix, ayeul maternel de ſa femme. Celle-ci n'ayant point d'enfans fit don en 1714. de la terre de Croix à *Louis-François* de Beauffort, comte de Moulle, frere aîné de ſon mari. Le comte de Moulle mourut en 1718. & après ſa mort, *Chriſtophe-Louis* de Beauffort, ſon cadet, hérita de la terre de Croix, & épouſa en ſecondes noces *Marie-Françoiſe-Joſephe* de Croix. Son deuxieme fils, nommé *Marie-*

Digitized by Google

Louis-Balthaſard de Beauffort, poſſede aujourd'hui la terre de Croix.

2. *Françoiſe-Louiſe* de Croix, mariée en premieres noces en 1716. à *Charles-Alexandre*, marquis de Beauffremez, & baron d'Emes, fils de *Jean-Baptiſte*, & de *Jeanne-Marie* de la Porte des Pierres, dont une fille unique; & en ſecondes noces en 1714. à *François-Eugene-Dominique* de Béthune, comte de Saint Venant, fils d'*Adrien-François*, ſeigneur de Penin, & de *Gilles-Dominique* de Lieres de Saint Venant.

Pierre de Croix, fils cadet de *Wallerand*, ſeigneur de Wayembourg, & de *Catherine* de Waës, fut ſeigneur du Bus, & eut pour femme *Eſther* Herlin, mariée en 1588. dont, 1. *Baudouin*, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, mariée à *Hercules* d'Aſſignies, ſeigneur d'Aloine; 3. *Antoinette*, mariée à *Philippe* de Thiennes, ſeigneur de Varelles.

Baudouin de Croix, ſeigneur d'Heuchin, épouſa *Anne* de Locquinghien, dite Pamele, qui lui donna pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Alexandre*, mort ſans alliance; 2. *Pierre-Félix*, qui ſuit; 3. *N.* . . . . de Croix, mariée à *Jacques* de Liers, ſeigneur de Ferfay; 4. *Iſabelle*, mariée à *Georges* de Preſſy, baron de Remy; 5. *Antoinette*, mariée à *Florent* de Jouglet, ſeigneur de Moyenneville.

Pierre-Félix de Croix, ſeigneur d'Heuchin, épouſa *Anne-Eléonore* de Sainte Aldegonde de Noircarmes, qui lui donna, 1. *Alexandre-François*, qui ſuit; 2. *Joſeph-Albert*, comte de Croix, mort à Vienne en 1720. lieutenant général des armées de ſa Majeſté Impériale, & colonel d'un régiment de Cuiraſſiers de ſon nom; 3. *Eugene-François*, chevalier de Malte, lieutenant général des armées de ſa Majeſté Catholique, & lieutenant de ſes Gardes du Corps de la compagnie Flamande, mort à Madrid en 1726. 4. *Marie-Philippine-Aldegonde*, mariée à *Denis* de Wignacourt, comte de Fiette; 5. *Marie Claire-Scholaſtique*, mariée à *Robert-Antoine* du Chaſtel, vicomte de la Hovardiere; 6. *Iſabelle-Claire-Thereſe*, mariée à *Philippe*, comte de Jauche, de Maſtaing, &c. 7. *Claire-Florence*, mariée à *Octave-Eugene*, marquis de Nedonchel, baron de Bourignyes.

Alexandre-François de Croix, marquis d'Heuchin, guidon de Gendarmerie, eut de *Magdelene-Françoiſe* de Fiennes, ſon épouſe, *Alexandre-Maximilien-François*, qui ſuit; 2. *François-Charles*, gouverneur & capitaine général du royaume de Galice; 3. & 4. *Anne-Magdelene* & *Marie-Maximilienne-Françoiſe*, chanoineſſes du noble chapitre de Nivelle; 5. *Marie-Florence-Joſephe*, chanoineſſe du chapitre de Sainte Waudru à Mons.

Alexandre-Maximilien-François de Croix, marquis d'Heuchin, a épouſé en l'année 1724. *Iſabelle-Claire-Eugene* de Houchin-Longaſtre, qui lui donna, 1. *Alexandre-Louis-François*, qui ſuit; 2. *Philippe-Charles-François*, colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice d'Eſpagne; 3. *Eugene-Erneſt*, capitaine au régiment du Roi, Infanterie; 4. *Théodore-François*, chevalier de l'ordre Teutonique, exempt des

Digitized by Google

Gardes du Corps de la compagnie Flamande du roi d'Eſpagne ; 5. *Hermenégilde-Florent-Louis*, chanoine de l'égliſe collégiale de Saint Pierre à Lille ; 6. *Maximilien-Guiſlain-Omer*, prêtre ; 7. & 8. *Louiſe Iſabelle-Florence* & *Ferdinandine-Charlotte*, chanoineſſes du chapitre de Sainte Waudru à Mons ; 9. *Améline-Iſabelle-Albérique*, chanoineſſe de Saint Remfroy à Denain.

Alexandre-Louis-François, marquis de Croix, comte de Buquoy, chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beauvilliers, a épouſé le 3 Juin 1750. *Marie-Anne-Françoiſe* de Groeſbeeck, fille d'*Alexandre-François*, comte de Groeſbeeck, & d'*Eliſabeth-Catherine* de Schueren, baronne du Saint Empire & de Duſſen, qui lui a donné pluſieurs enfans ; ſçavoir, 1. *Alexandre-Eugene-Louis-François-Marie-Iſembart*, né le 18 Février 1754. 2. 3. & 4. trois filles ; l'une, née en 1755. ſe nomme *Alexandrine-Eliſabeth-Marie*, & l'autre, née le 29 Octobre 1757. eſt morte ; & la troiſieme, née le 18 Août 1759. a été nommée au baptême *Erneſtine-Caroline-Marie-Françoiſe*.

Les armes de Croix d'Heuchin ſont : *d'argent, à la croix d'azur*. Cimier : *un vol*. Supports : *deux lions*.

HEUDEY, écuyer, ſeigneur de Pommainville, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte : *de ſable, à trois croiſſans d'argent, poſés 2 & 1*.

HEUDICOURT : *Tome II. p. 293. à la note, lig. 5. après marié à* Louiſe-Julie *d'Hautefort*, ajoutez, *mort à Verſailles le 11 Mars 1742. âgé d'environ ſoixante-ſix ans*.

HEURTAULT DE LAMMERVILLE, en Normandie : Famille qui remonte à *Adrien* Heurtault, qualifié noble homme, connu par pluſieurs aveux qu'il rendit pour certains héritages qu'il poſſédoit. *Jean-Louis-Thomas* Heurtault de Lammerville, écuyer, né le 3 Mars 1733. a été reçu page du Roi dans ſa petite écurie en 1750. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV*.

Les armes : *d'azur, à trois têtes d'aigle d'or, arrachées & poſées 2 & 1*.

HEUSE : Terre ſituée dans le pays de Caux, proche de la ville d'Arques, qui a donné ſon nom à une ancienne nobleſſe, qui portoit : *d'or, à trois heuſes ou houſſeaux de ſable, 2 & 1*.

Cette terre a paſſé entre les mains du ſeigneur de Tronc, préſident à la Chambre des Comptes de Normandie.

HEUZEY, écuyer, ſieur de la Valette & de Fontaines, en Normandie, élection de Valognes.

Les armes : *d'argent, à la botte de ſable, poſée en pal, éperonnée d'or*.

HINNISDAEL : *Tome II. p. 294. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit. On lit dans les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 233.* qu'*Herman* d'Hinniſdael, mort en 1418. outre *Arnould* d'Hinniſdael, dont la poſtérité a été rapportée, eut encore pour fils *Herman* d'Hinniſdael II. du nom, allié à *Iſabelle* de Rickel, qui fut mere d'*Herman* III. du nom, époux

Digitized by Google

de *Marguerite* de Schoors, & pere d'*Herman* IV. du nom, qui d'*Eliſabeth* de Langhem eut *Herman* V. du nom, mort en 1548. Celui-ci épouſa *Marie* de Corſwarem, & en eut *Robert* d'Himniſdael, allié à *Barbe* de Roſu, dame de Danicken, de laquelle vint *Nicolas* I. du nom, ſeigneur de Danicken, qui de ſon mariage avec *Chriſtine* de Donchierf eut *Nicolas* II. du nom, ſeigneur de Danicken, puis de Fumal, par ſa femme, *Antoinette*, dame de Fumal, mariée en 1603. Elle fut mere de *Philippe-Herman* d'Himniſdael, ſeigneur de Fumal, meſtre-de-camp de Cavalerie, & lieutenant général au gouvernement de Namur, marié en 1657. à *Barbe* d'Oſtrel de Lieres, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Ferfay, & de *Jacqueline* de Rillebeke, de laquelle il eut *Philippe-Herman-Dominique* d'Himniſdael, ſeigneur de Fumal, capitaine d'une compagnie de hauts Allemands, allié en 1673. à *Caroline-Catherine* de Wallenrodt; De ce mariage vint *Jean-Herman* d'Himniſdael, chevalier, baron de Fumal, ſeigneur de Ferfay, brigadier des armées du Roi, qui épouſa en 1714. *Marie-Claire-Eugénie* de Carnin, fille de *Maximilien-François*, marquis de Lillers, & d'*Alexandrine-Charlotte* d'Heſdigneul. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Adrien-Eugene-Herman* d'Himniſdael, baron de Fumal, ſeigneur de Ferfay, né le 30 Août 1718. allié en 1747. à *Marie-Philippine* de Bournel, fille de *Jean-Charles*, marquis de Monchy, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Catherine* de Forcadel, de laquelle il a deux fils.

2. *Maximilien-Herman-Druon* d'Himniſdael, dit le chevalier de Fumal, né le 2 Avril 1721. capitaine au régiment des Grenadiers de France & chevalier de Saint Louis.

3. *Philippe-Herman* d'Himniſdael, dit l'abbé de Fumal, né le 26 Septembre 1723. abbé commendataire de Beauport, en Bretagne, & prevôt de la métropole de Cambray.

4. *N.* ... d'Himniſdael, dite mademoiſelle de Fumal, religieuſe de l'abbaye de Bourbourg.

HINSELIN: *Tome II. p. 295. col. 1.* à la fin de l'article, *après* ſeigneur du Meſnil, la Croix & Trianges, *ajoutez*, lequel n'a point d'enfans d'*Antoinette-Catherine* de Pintherel-Deſbiés. Il a eu ſix ſœurs, dont quatre Urſulines à Pontoiſe, & deux mariées, qui ſont, 1. *Geneviéve* Hinſelin, laquelle épouſa le 3 Janvier 1730. *Jean Baptiſte* de la Boiſſiere, comte de Chambors, au Vexin François, dont elle fut la deuxieme femme, & mourut à Paris le premier Février 1738. âgée de ſoixante-un ans; 2. *Marie-Anne* Hinſelin, femme de *François-Thomas* Talon, ſeigneur de Chalembert, auſſi morte ſans enfans, âgée de trente ans, le 28 Octobre 1735.

HITTE (la), ou LA FITTE, ancienne nobleſſe, originaire de Gaſcogne, au comté d'Armagnac. Cette famille eſt nommée dans quelques titres *la Fitte*, & dans d'autres *la Hitte*. M. de Thou dit *la Fitte*, *lieutenant pour le Roi & ſon commandant au-delà les Monts*. Coſ-

Digitized by Google

ſous écrit *de la Pitta & de la Hitta.*

Les ſeigneurs de ce nom ont poſſédé les terres de la Fitte & de la Hitte en même temps. La premiere a été vendue en 1660. par *François* du Cos, ſeigneur de la Hitte, la Mothe, Cadours & autres places, & eſt préſentement poſſédée par M. de Bojat, conſeiller au Parlement de Toulouſe. La ſeconde l'a été en 1734. par *Joſeph-Marie* du Cos de la Hitte, chef aujourd'hui du nom & des armes de la Hitte, à M. de Flurian, ancien capitaine d'Infanterie.

Les alliances des ſeigneurs de la Hitte ſont avec les maiſons de Magnaut-Montagut, auprès de la ville d'Auch, de la Pallu en Aſtarac, Jenſac en Lauragais, Margaſtaud en Gaſcogne, Monlenen Cantelou en Navarrois, Foiſſin-Cheverry, Boytel, Polaſtron, Beaucaire, Gontaud-Rouſſillon, Béon du Maſſés, &c.

Cette famille eſt connue par les preuves de *Jean-Philippe* du Cos, reçu chevalier de Malte en 1607. & par celles de *Joſeph* du Cos, reçu en 1700. Pluſieurs titres qui y ſont mentionnés font voir, non-ſeulement le mérite perſonnel & les ſervices conſidérables que pluſieurs de ce nom ont rendus à l'Etat, mais encore les emplois illuſtres dont ils ont été honorés.

Un *Odet* du Cos, ſeigneur de la Hitte, étoit gouverneur châtelain d'Auch en 1400.

Louis XII. accorda le 9 Novembre 1506. à *Guillaume* du Cos, ſeigneur de la Hitte, Montbrun, Châteauneuf, &c. gentilhomme de ſa chambre, les proviſions de la charge de capitaine, garde, & gouverneur de la ville & du château de Gênes. Il eut pour fils *Odet* du Cos de la Hitte, qui rendit hommage le 12 Mai 1521. à *Charles*, duc d'Alençon, pair de France, comte d'Armagnac, &c. pour raiſon de deux parties de la ſeigneurie de la Hitte.

Jacques du Cos I. du nom, fils d'*Odet*, donna le 8 Mai 1540. au ſénéchal d'Armagnac, commiſſaire député pour le Roi, le dénombrement de la ſeigneurie moyenne & baſſe de la Hitte, & autres biens nobles qu'il poſſédoit dans le comté de Feſenzac. Il épouſa *Agnès* de Monleſun, fille de *Gaillard* de Monleſun, ſeigneur de Barenneau, &c. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Jacques du Cos II. du nom, ſon fils, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III. par brevet du 18 Janvier 1582. ſon lieutenant général au gouvernement du marquiſat de Saluces, du 31 Mai 1585. chevalier de ſon ordre, & commandeur pour ſon ſervice au-delà les Monts. La famille conſerve vingt-deux Lettres des rois Henri III. & Henri IV. depuis le 16 Octobre 1582. juſqu'au 3 Juillet 1600. écrites à *Jacques* du Cos II. du nom, dans leſquelles ces deux Princes lui parlent du marquiſat de Saluces, & le remercient du ſoin qu'il prend à la conſervation de ce marquiſat. Il fut encore capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de leurs ordonnances. Il eut de ſon mariage avec *Françoiſe* de Salane pluſieurs enfans.

Jean-Philippe du Cos, ſon quatrieme fils, fut reçu dans l'ordre de Malte en 1607. Son pere, par ſon teſtament du 19 Juin

Digitized by Google

1602. lui laiſſa ſa légitime : il poſſéda la commanderie de Reyſſac, & mourut étant à la veille d'être grand prieur de Saint Gilles.

Bertrand du Cos, fils aîné de *Jacques* II. épouſa en 1602. *Marie* de Gautier. Il inſtitua par ſon teſtament du 2 Septembre 1724. pour ſon héritier univerſel & général *Jacques* du Cos, ſon fils aîné.

Ce *Jacques* du Cos, ſeigneur de la Hitte & de la Mothe, épouſa en 1631. *Marie* de Canteloup, fille de *Pierre* de Canteloup, ſeigneur de Saint Criq, & de *Géraude* de Foiſſin. *Jean-François* du Cos, ſon frere, ſeigneur de Beſſens, eſt nommé dans ſon contrat de mariage, comme fondé de procuration par *Marie* Gautier, leur mere, pour aſſiſter audit mariage.

Jacques du Cos eut pour fils aîné *Jean-François* du Cos de la Hitte, marié en 1662. à *Marguerite* de Cheverry, de laquelle il eut quatre enfans :

1. *Charles* du Cos de la Hitte, qui ſuit.

2. *Joſeph* du Cos de la Hitte, reçu chevalier de Juſtice dans l'ordre de Malte en 1700. & mort en 1704. en finiſſant ſes caravanes.

3. *François* du Cos de la Hitte-Saint-Martin.

4. *Anne* du Cos de la Hitte, mariée avec *N.*..... de la Duguye, ſeigneur de Calès en Querex.

Charles du Cos de la Hitte a épouſé *Marie* de la Baune, de laquelle il a eu pour fils unique,

Joſeph-Marie du Cos, comte de la Hitte, chef du nom & des armes de ſa maiſon.

Il y a quatre branches cadettes de cette famille, dont la premiere ſubſiſte dans la perſonne de *François* du Cos de Saint Martin, marié à *Jeanne-Victoire* de Brués de Saint André.

La ſeconde, dans celle de *N.*..... du Cos, réſident préſentement au Burgand, où ſes biens ſont ſitués.

La troiſieme, dans *N.*..... du Cos, ci-devant ſeigneur de Saint Etienne.

La quatrieme, dans *N.*..... du Cos, ſeigneur de Gaſpard.

Les armes ſont : *d'azur, à une épée d'argent, la poignée d'or poſée en bande, la pointe en haut, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & l'autre en pointe.*

HODENEAU DE BREVIGNON, famille du Nivernois. *Antoine* Hodeneau, écuyer, ſeigneur de Brevignon, de Bonneaux, &c. fut en 1585. archer des ordonnances du Roi dans la compagnie de *François* de la Magdelene, ſieur de Ragny, baron de Châteauneuf. Il comparut en cette qualité le 29 Juin de ladite année à la montre générale des Nobles, faite dans la plaine des Sablons d'Eſtampes, près de Saint Léger. Il fut confirmé deux fois dans ſa nobleſſe ; la premiere par ordonnance du 4 Juin 1586. la ſeconde par jugement du 9 Février 1599.

Charles-Joſeph Hodeneau, ſon arriere petit-fils, ſeigneur de Brevignon, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaiſſeaux du Roi, eut pour femme *Marie-Pauline* Oriot, dont il eut, 1. *Pierre-Claude* Hodeneau, écuyer, ſeigneur de Brevignon, & autres lieux ; 2. *Gilles-François* Hodeneau de Brevignon, écuyer ; 3. 4. 5. & 6. quatre filles. Voyez

l'Armorial

Digitized by Google

l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur*, *à un chevron d'or*, *accompagné de trois étoiles de même*, *posés 2 en chef & le troisieme sous le chevron.*

HOENS, ou HUENS : Famille noble, originaire de Malines, connue dans la Magistrature dès l'année 1542. *Rombout* Huens, né à Malines, étoit en 1555. le sixieme abbé de l'abbaye de Boneffe au comté de Namur. Il mourut le 10 Août 1560. *Augustin* Huens, dit Hunnæus, né à Malines le 29 Juillet 1521. mourut à Louvain le 7 Septembre 1578. étant prêtre, docteur, & professeur Royal en Théologie : c'étoit un des plus sçavans hommes de son temps. *François* Huens, licencié ès Droits, échevin de Malines, mourut le 24 Avril 1717. Il étoit fils de *Sébastien* Huens, receveur de Malines, & de *Gertrude* de Somer ; petit-fils de *Rombout* Huens, le jeune, aussi receveur de Malines, & de *Catherine* de Smet ; & arriere petit-fils de *Rombout* Huens, le vieux, échevin, thréforier & receveur de Malines, & de *Marguerite* Huens, sa niece, à la mode de Bretagne.

François Huens épousa le premier Février 1678. *Marie-Thérese* Van-den-Zype, née à Malines le 28 Février 1649. morte le 4 Septembre 1713. fille de *Bernard-Alexandre*, chevalier, conseiller & procureur général au Grand-Conseil, & d'*Isabelle* Douglas, dit Schot.

Les armes : *écartelé au 1 d'argent, à trois fleurs de lys de gueules ; au 2 d'argent, au tourteau de sable, chargé d'une étoile de cinq rais d'or ; au 3 de sable, à trois annelets d'or ; au 4 d'or, au chevron de sable, chargé d'une chaîne de quatre chaînons d'argent.*

HOHENZOLLERN : *Tome II. p. 296. col. 2. lig. 27. après* illustre maison, *ajoutez*, aînés des marquis de Brandebourg.

HOLENHOE : *Tome II. p. 297. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a la branche des comtes de Bartenstein, élevés à la dignité de princes de l'Empire.

HOLSTEIN-BECK : *Tome II. p. 299. col. 2. lig. 18. 1743. lisez*, 1693.

HOMME (du), écuyer, sieur de Chailly, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, au léopard d'argent, accompagné de six besans d'or, 3 en chef & 3 en pointe.*

HOMMEEL, écuyer, seigneur de Sarcilly, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au sautoir d'azur.*

HOMMEL (du) DE COQUEVILLE, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au sautoir d'azur*, & que l'on croit être une branche de la précédente.

Guillaume du Hommel, seigneur de la Vaudelée & du Mesnil-Berard, plaidoit aux Echiquiers dès les années 1454. 1462. & 1463. pour la présentation à l'église de la Vaudelée. Il avoit épousé *Marguerite* de Murdrac. *Jacques* du Hommel, seigneur de Coqueville, vivoit en l'an 1552. Voyez la Roque, *Hist. d'Harcourt.*

HOMMET : *Tome II. p. 303. col. 1. lig. 2.* & de la Lulaye

miere, *liſez*, & de la Luthumiere.

HONCOURT : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Septembre 1668. laquelle porte pour armes : *d'or, à trois pals de ſable.*

Guy de Honcourt ſervoit ſous Huë de Châtillon, maître des arbalêtriers de France, en l'an 1372.

André de Honcourt avoit épouſé *Jeanne* du Queſnoy.

Guillaume, ſeigneur de Honcourt & de Gueneuſe-Ville, eut pour fils,

Antoine, ſeigneur de Honcourt, vivant en 1466. lequel fut pere de

Gilles de Honcourt, dit Lancelot, ſeigneur de Honcourt & de Villedieu, bailli de Giſors, qui rendit aveu de ſes terres au Roi le 13 Decembre 1461. Il avoit épouſé *Louiſe* d'Eſtouteville, fille de *Blanchet* d'Eſtouteville, ſeigneur de Villebon, & eut pour fils,

Antoine II. du nom, ſeigneur de Honcourt, de Saint Germain-ſur-Eaune & de Duencourt, lequel fut qualifié de meſſire & chevalier en l'an 1509.

Voyez, ſur cette famille, la généalogie de la maiſon de Mailly, qui poſſede actuellement la terre de Honcourt, nommée aujourd'hui Haucourt, & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, p. 588. *& ſuiv.*

HONORAT, en Provence : Famille éteinte, qui a donné un conſeiller & un avocat général au Parlement d'Aix.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

HOOCHSTRATE : *Tome II.* p. 304. *col.* 1. à la fin de l'article ; *après* a paſſé dans celle de Rhingrave-Salm, *ajoutez*, qui ont été créés ducs d'Hoſteſtrait.

HOPITAL, en Auvergne : *Tome II. p.* 304. *col.* 2. *lig.* 29. & de *Nicolas*, *liſez*, & de *Robert.*

HOSTAGER : Famille connue en Provence depuis plus de quatre cents ans, qui remonte à *Pierre* d'Hoſtager, vivant en 1366. & ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* d'Hoſtager, pourvu de la charge de ſénéchal d'épée de la ville de Toulon après la mort de ſon pere ; & dans *Jean-Antoine* d'Hoſtager, ſon frere, chanoine de l'abbaye ſéculiere de Saint Victor de Marſeille.

Les armes : *parti coupé, tranché, taillé d'or & d'azur, à la croix dentelée, brochant ſur le tout ; écartelé de l'un en l'autre, & chargé en cœur d'un écuſſon de gueules en loſange, ſurchargé d'une fleur de lys d'or.*

HOSTINGE (de), écuyer, ſieur de l'Iſle & des Longs Champs, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'argent, à un croiſſant d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de ſinople*, 2 & 1.

HOSTON : Ancienne nobleſſe du pays d'Artois, qui remonte à *Jean* de Hoſton, chevalier, ſeigneur de Hauteville, &c. marié à *Iſabeau* de la Croix, dont,

Louis de Hoſton, ſeigneur de Hauteville, &c. marié à *Marguerite* de Manrage, de laquelle il eut,

Guillaume de Hoſton, ſeigneur de Hauteville, &c. marié à *Jeanne* de Naſte, qui eut pour fils,

Jean de Hoſton, ſeigneur de

Digitized by Google

Hauteville, &c. qui épouſa *Jeanne* de Baſton, dame de Frezignies, dont,

Jean de Hoſton, ſeigneur de Frezignies, &c. qui épouſa *Marie* de Berſacque, de laquelle il a eu,

Louis de Hoſton, chevalier, ſeigneur de Frezignies, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le ſervice de ſa Majeſté, qui épouſa au château de Fontaine, à Blaringhem, près Saint Omer, le 21 Juin 1637. *Anne* de Wignacourt, héritiere des terres & ſeigneuries de Fontaine & de Tatinghem. Il mourut le 4 Septembre 1642. & ſa femme le 21 Juin 1667. Ils eurent un garçon & une fille, ſçavoir *Edouard*, qui ſuit, & *Françoiſe-Philippe* de Hoſton, née le 5 Janvier 1639. mariée le 12 Août 1658. à *Maximilien* le Brum de Miraumont. *Voyez* BRUM, *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *Tome I.* de ce *Supplément*.

Edouard de Hoſton, ſeigneur de Frezignies, &c. fut baptiſé à Brugelette le 8 Janvier 1642. Il épouſa *Marie-Lucrece* de Villers au Terte, dont,

Florent-Joſeph de Hoſton, ſeigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 27 Décembre 1669. à Blaringhem. Il ſe maria le 11 Mars 1731. à *Iſabelle-Louiſe-Joſephe* de Berrard, fille unique de *Joſeph* de Berrard, major du régiment de Brancas, & de *Barbe-Thereſe-Françoiſe* Petitpas, & mourut le 9 Janvier 1742. Sa veuve s'eſt remariée le 4 Décembre de l'année 1742. à *Charles-François-Marie* le Febvre, écuyer, ſeigneur de Gouy, en Ternois, dont elle a quatre enfans. Ceux qui ſont ſortis de ſon premier mariage ſont, entr'autres,

1. *Charles-Florent* de Hoſton, ſeigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 26 Décembre 1732. à Saint Omer, lieutenant au régiment du Roi.

2. *Cajetan-Joſeph* de Hoſton, lieutenant au régiment de Beauvoiſis, né le 14 Décembre 1734.

HOSTUN : *Tome II. p.* 310. *à la premiere ligne de la note*, au bas de la page : *La maiſon ducale d'Hoſtun-Tallard n'eſt qu'une branche cadette de la maiſon, &c.* liſez, *La branche ducale d'Hoſtun-Tallard étoit cadette de la maiſon, &c.*

HOTOT : Il y a deux anciennes familles nobles en Normandie, qui portent le nom de Hotot. mais différentes d'armes & d'origine ; ſçavoir, Hotot en Auge, & Hotot en Caux.

Les armes de Hotot en Auge ſont : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de quatre aiglettes de ſable.* Cette famille eſt originaire du Bailliage de Rouen où ſa terre de Hotot eſt ſituée, proche la vallée de Corbon dans le pays d'Auge, entre le Pont-l'Evêque & la ville de Caën.

Le ſire de Hotot en Auge eſt nommé parmi les chevaliers qui aſſiſtoient leur duc, *Guillaume* le Bâtard, à la conquête de l'Angleterre en 1066.

Pierre de Hotot vivoit en l'an 1214. & eſt nommé témoin dans une chartre de ce temps-là.

Roger de Hotot, chevalier en 1247. eut pour femme *Luce* de Coulonces, fille de *Thomas*, ſeigneur de Coulonces, & de *Luce* de la Ferriere, dont il eut,

Thomas, ſeigneur de Hotot, marié à *Jeanne* de Clere, fille de

Digitized by Google

Georges, & de *Mahaud* d'Eſtouteville, ſa troiſieme femme. Il en eut *Guillaume* & *Pierre* de Hotot. *Guillaume* fut pere de *Jeanne* de Hotot, mariée à *Gauvain* de la Haye, ſeigneur d'Arondeville, auquel elle porta la terre de Hotot, qui depuis eſt tombée par l'héritiere de la maiſon de la Haye dans celle de Breauté, éteinte.

Robert de Hotot, ſieur de Beaumont-le-Richard & de la Chapelle, eſt nommé en deux contrats datés des années 1287. & 1294.

Pierre de Hotot tenoit un fief de chevalier en entier, ſous le regne de Philippe-Auguſte.

Jean de Hotot, chevalier, ſeigneur de Hotot & de Vaſquel, avoit épouſé *Jeanne* de Beauchamp, petite-niece du connétable du Gueſclin, nommé en un arrêt de l'Echiquier de l'année 1398.

Jean de Hotot, ſeigneur de la Motte, fit ſes preuves en 1523. Il y eut d'autres preuves faites en 1624. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1109. *&* *ſuiv.* & l'*Hiſtoire de Normandie* par *Gabriel* du Moulin.

Il y a dans l'élection de Bayeux, Hotot, écuyer, ſieur du Queſne, qui porte auſſi : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de quatre aigles de ſable*; ce qui fait préſumer que c'eſt la même famille.

HOTOT, en Caux, tire ſon origine de la terre de Hotot, ſituée ſur le chemin de Rouen à Dieppe, près le bourg d'Yvetot, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, l'écu ſemé de molettes de même.*

Savary de Hotot, & *Robert*, ſon fils, donnerent les fiefs de Hotot & de Saint Suplix en Caux, à la Magdelene & Hôtel-Dieu de la ville de Rouen ; ce qui fut confirmé par l'archevêque *Gauthier*. Cette maiſon paroît éteinte à la fin du quatorzieme ſiécle ou au commencement du quinzieme.

HOUCTEVILLE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le premier Mars 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à la faſce de ſable.*

Meſſire *Charles* de Houcteville, ſeigneur du Saſſey, du Homme, de la Vacherie, de Morſan & d'Aiſle, capitaine de Caën, Louviers, Marignan & Petre-Santo en Italie, avoit épouſé *Florentine* de Renty, qui le rendit pere de

Bonne de Houcteville, femme de *Jean* de Nollent-Bombanville, vers l'an 1500.

Louis de Houcteville, ſeigneur d'Annebos, capitaine de Louviers, avoit épouſé *Françoiſe-Edmée* de Prie, de la maiſon de Toucy, pere & mere de

Louis de Houcteville, ſeigneur de Megremont & de Muy, qui épouſa *Marguerite* des Hayes d'Epinay, par contrat du 14 Février 1564.

Voyez la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, *p.* 973. *&* 1313.

HOUDAIN, en Artois : Ancienne nobleſſe, qui remonte à *Anſelme* I. du nom, dit *le Chauve*, ſeigneur de Houdain, qui ſouſcrivit à des lettres octroyées par *Baudouin*, comte de Flandres, à l'abbaye de Saint Vinox de Bergues l'an 1067. & fut pere d'*Anſelme* II. du nom, ſeigneur de Houdain, qui vivoit en 1120.

Les armes de cette famille ſont : *d'or, au crequier de ſinople*, auxquelles les cadets y ont

Digitized by Google

ajouté *un lambel d'azur de ſix pieces.*

HOUDENCOURT : C'eſt le nom d'une ſeigneurie, près Beaumont-ſur-Oiſe, érigée en comté. *Voyez* MOTHE HOUDENCOURT.

HOUDETOT : *Tome II. p. 312. col. 2. lig. 7.* après *d'argent, à la bande d'azur diaprée d'or*, ajoutez, *avec un lion d'or dans le cercle du milieu.*

HOUDEVILLE D'ESTRÉES : *Tome II. col. 2. lig. 8. après* Eſtrées, *ajoutez*, & le Tellier-Courtenvau, ſubſtitué aux nom & armes d'Eſtrées, dont le maréchal d'Eſtrées en 1757.

HOUDREVILLE : Famille de Champagne, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & d'un lion de même en pointe.*

HOVE : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 4 Août 1675. en faveur de *Guillaume* d'Eſpommerau, ſeigneur de Hove & d'Altena.

HOUEL : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Mars 1671. qui porte : *palé d'or & d'azur.*

Raoul Houel avoit épouſé damoiſelle *Robie* de Tournebu. Sa femme étoit veuve & tutrice de ſes enfans en 1484.

Antoine de Houel de la Pommeraye fut reçu chevalier de Malte le 19 Mai 1642. & portoit les armes ci-deſſus rapportées, dit l'abbé de Vertot, & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, p. 787.

Il y a Houel, ſeigneur de la Guadeloupe, qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines, & accompagnée de quatre glands d'or, deux en chef, en bande & en barre, deux en pointe auſſi en bande & en barre.*

HOULEY, en Normandie, ſubdélégation de Liſieux : Famille qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent*, 2 & 1.

La baronnie du Houley a ſon époque vers 1725. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. du Houley, conſeiller au Parlement de Paris, comme héritier de M. du Houley, ſon pere, qui en avoit acquis la terre de M. le marquis d'Oraiſon.

HOURDET, en Normandie : *François* Hourdet, né en 1561. fut capitaine d'Arquebuſiers à cheval, & ne ſe retira du ſervice qu'après ſoixante-dix ans. Il laiſſa *Olivier* & *François* Hourdet, qui continuerent les ſervices de leur pere. *Olivier* fut pourvu de la charge de capitaine entretenu ſur les galeres de ſa Majeſté à Marſeille en 1643. & il teſta en faveur d'*Antoine*, *Jean* & *François* Hourdet, ſes fils. Le ſeul mâle qui reſte de cette famille s'eſt retiré en Picardie.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de trois treffles d'azur.*

HOUSSAY, en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte : *de gueules, à trois feuilles de chou*, 2 & 1.

HOUSSAYE (de la), au pays Reumois, vicomté de Pont-Audemer.

Richard de la Houſſaye, ſeigneur de la Grand-Houſſaye & de Caveaumont, eſt qualifié écuyer, dans l'aveu qu'il rendit au Roi de ſes fiefs en 1480. Il fut pere de

Guillaume de la Houſſaye, qui eut,

Guillaume II. du nom, ſei-

Digitized by Google

colonel d'un régiment d'Infanterie, & meſtre-de-camp d'un de Cavalerie, au ſervice du duc *Charles* IV. général major de ſes armées, puis de celles d'Eſpagne, marié en 1618. à *Anne* de Manteville, mere de *François Louis* de Houſſe, baron de Watronville, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, au ſervice du duc *Charles* IV. puis à celui d'Eſpagne, allié en premieres noces en 1650. à *Françoiſe*, comteſſe de Créhanges; en ſecondes noces à *Virginie-Urſule* de Cuſtine, mere de *Louis-François* de Houſſe, baron de Watronville, ſeigneur de Fiquelmont & Xonville, mort ſans enfans, ayant épouſé en 1700. *Marguerite* de Hennequin de la Merie; & ſon frere conſanguin, *Joachim-François* de Houſſe, épouſa en 1684. *Marguerite* de la Grange, mere de *Barbe* de Houſſe, mariée en 1709. à *François* Bardon de Segonzac, & d'*Anne-Marguerite* de Houſſe, femme de *Louis* de Barrois, ſeigneur de Moraigne, &c.

Gaſpard de Houſſe, fils aîné de *Robert*, & de *Marguerite* d'Eſpinal, fut ſeigneur de Fermont, & pere, par *Claude* de Lutz, de *Nicolas* de Houſſe, ſeigneur de Fermont, marié à *Antoinette* de Pouilly, mere de *Charles* de Houſſe, dit le baron de Fermont, allié en 1615. à *Marie* de Boiſgin, dont il eut *François* de Houſſe, dit le baron de Fermont, gouverneur de Longwy en 1657. & capitaine des Gardes du duc *Charles* V. en 1663. Celui-ci épouſa la même année *Anne-Gabrielle* des Armoiſes, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Bazoilles, & de *Mathilde Cathenne* du Meſnil de Vaux, dame de Mondevat, dont il a eu, 1. *Nicolas-François* de Houſſe, major du régiment de Stainville, pour le ſervice de l'Empereur, mort ſans alliance; 2. *Charles*, dit le chevalier de Houſſe, capitaine de Cavalerie au régiment Royal Pologne, auſſi mort ſans alliance, & le dernier mâle de ſon nom; 3. *Charlotte-Françoiſe*, mariée à *Robert* de Ponthieu, ſeigneur de Landaville; 4. *Marguerite*, demoiſelle de Houſſe. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VII. p.* 334. *& ſuivantes.*

HOUSSOIE: Famille d'Amiens en Picardie, maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Décembre 1701. qui porte pour armes: *d'argent, coupé d'azur, & ſur le tout un lion de gueules, langué, onglé & couronné d'or.*

HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE: Seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en mariage par *Anne-Marie* Stembort, à *Florent* Thulden du Conſeil ſuprême d'Etat aux affaires des Pays-Bas, que ſa Majeſté Catholique créa baron de Thulden, pour lui & ſes deſcendans, par lettres du 8 Juillet 1696. par leſquelles il érigea en baronnie la terre & ſeigneurie de Houtem-Sainte-Marguerite en faveur de ſon fils aîné, *Corneille-Arnould* de Thulden, capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur.

HOUTTEVILLE DE LA MOTTE, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Juin 1670. qui porte pour armes: *coupé de ſable & d'or*, & a beaucoup de rapport dans le nom, & même quelque reſſemblance dans les armes avec celles de Houcteville;

Digitized by Google

ce qui fait préſumer que ce ſeroit la même.

Il y a encore en la même province, élection de Conches, une autre famille du nom d'Houteville, ſeigneur de Meſnilhardy, qui porte : *d'argent, à la faſce de ſable.*

HOWARD, ancienne & illuſtre maiſon d'Angleterre.

Guillaume Howard de Wigenhale, vivoit du temps des rois *Edouard* I. & *Edouard* II. du nom.

Henri Howard, duc de Norfolck, comte maréchal d'Angleterre & d'Arondel, chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1685. en deſcendoit au ſeizieme degré.

Les autres branches de cette famille ſont,

1. Les vicomtes de Stafford, dont,

Guillaume Howard, cadet des ducs de Norfolck, aînés de la maiſon d'Howard, qui prit le nom de Stafford, dont il avoit épouſé l'héritiere. Il embraſſa la Religion Catholique. Ayant été accuſé fauſſement par deux ſcélérats de tremper dans une prétendue conſpiration des Catholiques contre le roi Charles II. il eut la tête tranchée à Londres le 8 Janvier 1681. à l'âge de ſoixante & dix ans.

Henri Howard, comte de Stafford, &c. épouſa en 1694. *Eliſabeth*, fille de *Philibert*, comte de Grammont, chevalier des ordres du Roi, & d'*Eliſabeth* Hamilton. Il fut pere de *Guillaume* Stafford-Howard, comte de Stafford, pair de la Grande-Bretagne, mort à Paris le 18 Janvier 1734. La comteſſe de Chabot eſt ſœur de mylord Stafford.

2. Celle des comtes de Suffolck, qui ont formé trois degrés.

Jacques Howard, comte de Suffolck, fut marié trois fois. Il eut une fille de ſa premiere femme ; une de la ſeconde, & n'eut point d'enfans de ſa troiſieme & derniere épouſe.

3. Celle des comtes de Berkshire, qui n'a formé que deux degrés.

Charles Howard, comte de Berkshire, vicomte d'Andouer, &c. mort en France en 1679. eut trois fils & deux filles. Les trois garçons & une fille moururent jeunes ; l'autre fille fut mariée.

4. Celle des barons d'Eſcrick, qui n'a auſſi produit que deux degrés.

5. Celle des comtes de Carliſle, éteinte après ſix générations.

6. Celle des vicomtes de Bindon, dont,

Henri Howard, vicomte de Bindon, ne laiſſa qu'une fille unique.

7. Celle des barons d'Effingham, comtes de Nortingham, qui ont formé huit degrés, & ont fini à *François* Howard, baron d'Effingham.

Voyez Imhoff, en ſon *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre*, & le *Dictionnaire de Morery*, ſur la généalogie de cette maiſon, qui a donné dans la perſonne de *Thomas* Howard I. du nom, duc de Norfolck, un des plus puiſſans ſeigneurs d'Angleterre dans le courant du ſeizieme ſiécle, lequel étoit en grand crédit à la Cour du roi Henri VIII. & un cardinal dans *Thomas-Philippe* Howard, mort à Rome en l'année 1694. âgé de ſoixante-cinq ans.

HUAULT DE BERNAI en Brie : Famille originaire de

Digitized by Google

Touraine, près d'Azai-le-Rideau, ſur la riviere d'Inde. Le premier de ce nom vint s'établir à Paris, lors de la priſe d'Azay par le dauphin Charles, ſur les partiſans de Jean ſans peur, duc de Bourgogne en 1418. *Barthelemi-Nicolas* Huault de Bernai, né le 13 Février 1695. reçu conſeiller au Parlement le 9 Juillet 1717. marié le 15 Septembre 1732. à *Marie-Marguerite* du Temple, mourut le 29 Août 1736. & ſa femme le 24 Août 1746. âgée d'environ quarante ans. Il n'y a eu que deux filles de leur mariage, ſçavoir, *Marie-Catherine* Huault de Bernai, née le 9 Mai 1728. morte ſans être mariée, & *Anne* Huault de Bernai, née le 11 Janvier 1732. reçue à Saint Cyr.

Les ſeigneurs de Montmagni ſont une branche de cette famille, qui a fini dans *Michel-Louis* Huault de Montmagni, ſeigneur de Richebourg, mort ſans alliance le 7 Octobre 1676. âgé de vingt-quatre ans. Par la mort de *Barthelemi-Nicolas* Huault, cette ancienne famille connue à Paris vers la fin du quinzieme ſiécle, où elle s'eſt alliée avec les meilleures familles de la Robe, & continué ſous les noms des ſeigneurs de Vaires, de Bernai & de Montmagni, ſe trouve entierement éteinte, à l'exception d'*Anne* Huault de Bernai, qui étoit à Saint Cyr en 1746.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUCHET DE LA BEDOYERE: Le nom de Huchet eſt connu dans l'Epée & dans la Robe, & par ſes alliances en Bretagne, depuis trois cents ans ou environ.

Jean Huchet, ſieur de la Bedoyere, eut pour fils aîné *Roland* Huchet, qui a formé la branche des ſeigneurs de la Bedoyere, & *Charles*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Charles Huchet, un des deſcendans de *Roland*, chevalier, ſeigneur & comte de la Bedoyere, procureur général au Parlement de Bretagne depuis le 14 Août 1710. avoit épouſé *Marie-Anne-Guyonne* Danican de l'Epine, dont pluſieurs enfans, entr'autres,

1. *Marguerite-Hugues-Charles-Marie* Huchet de la Bedoyere, né le 4 Avril 1709. ci-devant avocat général de la Cour des Aides de Paris.

2. *Noel-Florimond* Huchet, chevalier, ſeigneur de la Bedoyere, marié à l'âge de trente-ſix ans, le 14 Septembre 1746. avec *Marie-Angélique* Coſté de Saint Suplix, fille d'*Alexandre* Coſté de Saint Suplix, baron de Creſpon, & de *Marie-Guillemette* Moura. La famille de Coſté-Saint-Suplix eſt connue à Rouen entre les bonnes du Parlement, auquel elle a donné pluſieurs conſeillers, depuis l'an 1617.

Charles Huchet, ſecond fils de *Jean*, écuyer, ſieur de Redillac, conſeiller au Parlement de Rennes, épouſa le 5 Mai 1580. *Mathurine* de Kerbiquet, fille aînée de *François* de Kerbiquet, de laquelle il a eu pour fils aîné, *Briand* Huchet, écuyer, ſieur de Kerbiquet, du Langouet & du Pleſſis-Cintré, chevalier de l'ordre du Roi en 1648. maintenu avec *Iſaac*, ſon fils, & *André* Huchet, leur couſin, ſeigneur de la Bedoyere, procu-

Digitized by Google

reur général au Parlement de Rennes, dans la poſſeſſion de leur ancienne nobleſſe, qu'ils avoient juſtifiée par titres depuis 1434.

Ledit *Iſaac* Huchet, ſeigneur du Pleſſis-Cintré, de Kerbiquet, de la Hidouze, de la Roche, du Langouet, du Val au Houle, de la Villebeuve, &c. fils aîné de *Charles* Huchet, & de *Louiſe* Rabinard, épouſa le 2 Février 1666. *Angélique* de Seſmaiſons, dont il eut pour fils aîné & principal héritier, *Joſeph* Huchet, écuyer, ſeigneur de Cintré, du Breuil, &c. marié le 12 Novembre 1698. avec *Catherine* Croſnier, fille de *Claude*, écuyer, ſieur de la Bertaudiere, & de *Marie* Eon, dont *Louis-Marie* Huchet de Cintré, ondoyé le 31 Juillet 1699. & *Claude-Joſeph* Huchet de Treguil, né le 23 Septembre 1700. tous deux reçus pages du Roi dans ſa grande écurie, le 4 Juillet 1719.

Les armes ſont : *d'azur, à ſix billettes d'argent, percées en rond, & poſées 3, 2 & 1.*

HUDEBERT, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *d'argent, à deux palmes adoſſées de ſinople ; au chef d'azur, chargé de deux roſes d'argent.*

Il y a encore dans la même province, élection de Liſieux, un Hudebert, écuyer, ſieur de Blanc-Fuiſſon, Duval de la Mittiere, qui porte : *à une anille d'argent.*

HUE : Pluſieurs familles portent ce nom en Normandie, dans l'élection de Caën, ſçavoir,

Hue, écuyer, ſieur du Mont, qui a pour armes : *d'azur, à la colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de même.*

Hue, écuyer, ſieur de Tounetot.

Porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or en chef, & de trois croiſſans de même, 2 & 1 en pointe.*

Hue, écuyer, ſieur de Vaubenard.

Porte : *d'azur, à l'orle de huit coquilles d'or en cœur, un écuſſon d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois mouchetures du champ.*

Hue, écuyer, ſieur de Saint Luc.

Porte : *d'azur, à l'aigle d'argent, ſurmonté de deux étoiles de même.*

Hue, écuyer, ſieur de Freſnon & de la Chauviniere, même province.

Porte : *d'azur, à la faſce d'or.*

HUESCAR : Le duc d'Hueſcar eſt de l'illuſtre maiſon de Silva-Mendoza, établie en Eſpagne. Dom *Ferdinand* de Silva de Paſtrane, ſubſtitué au nom de Tolede, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonſeca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Boxa, eſt duc d'Hueſcar, comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, marquis d'Heliſe, de Tarazona & de la ville de Coria, ſeigneur des baronnies de Pinoi, de Maſaplane & de pluſieurs autres villes ; grand d'Eſpagne, connétable & grand chancelier héréditaire du royaume de Navarre, gouverneur perpétuel des châteaux royaux, portes & ponts de la ville de Tolede, chevalier des ordres du Roi, de ceux de la Toiſon d'or & de Calatrava, lieutenant général des armées du Roi d'Eſpagne, l'un

Digitized by Google

des gentilshommes de ſa chambre avec exercice, grand écuyer de ſes écuries de la ville de Cordoue, ci-devant capitaine de la premiere compagnie des Gardes du Corps du même Monarque, & actuellement majordôme-major ou grand-maître de ſa maiſon. Il a été nommé ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Eſpagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746. puis chevalier des ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il eſt retourné en Eſpagne vers le même temps; a obtenu le 19 Octobre la permiſſion de porter le cordon & la croix des ordres, ſur l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe; & ſans avoir été reçu, il a été fait majordôme-major du Roi d'Eſpagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de capitaine des Gardes du Corps, il a été nommé doyen du Conſeil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épouſé en 1731. *Marie-Bernarde* Alvarez de Tolede de Portugal, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, comte d'Oropezos, & de *Marie-Fernande* de Cordoue, morte en 1738. ou 1739. de laquelle il a eu,

François de Paule, auſſi l'un des gentilshommes de la chambre du roi d'Eſpagne, avec exercice, brigadier de Dragons, commandant la brigade des Carabiniers Royaux, &c. appellé marquis de Loria. Il a été fait colonel du régiment de Dragons de la Reine en 1741. commandant des Carabiniers, en remettant ce régiment, le 18 Novembre 1753. & brigadier au mois de Décembre de la même année.

Dona *Marie-Thereſe* de la Tolede de Beaumont-Lerin, de Haro-Guzman, ducheſſe d'Albe, mere du duc d'Hueſcar, eſt fille unique de *François* Alvarez de Tolede de Beaumont-Lerin, dixieme duc d'Albe, & héritiere, par ſa quatrieme ayeule paternelle, de la maiſon de Beaumont-Lerin, iſſue d'un fils naturel de *Louis* de Navarre-Evreux, comte de Beaumont-le-Roger, en Normandie, frere cadet de *Charles* II. roi de Navarre, comte d'Evreux, & prince du ſang royal de France. Elle avoit épouſé à Bruxelles en 1710. dom *Emmanuel-Marie-Joſeph* de Silva-Mendoza-Haro de Guſman, comte de Galve, ſecond fils de *Grégoire-Marie* de Silva-Mendoza-Sandoval, duc de Paſtrane & de l'Infantada, &c. mort à Madrid le 8 Octobre 1728.

C'eſt par une démiſſion directe du duc d'Albe, ſon ayeul maternel, que le duc d'Hueſcar a eu la jouiſſance du titre & du duché de ce nom, avec permiſſion du Roi d'Eſpagne; & les duchés de Paſtrane & de l'Infantado, que poſſédoit ſon ayeul paternel, ſont encore dans la branche aînée de ſa maiſon. *Mémor. Gén.* 1754.

HUET: Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1717. dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 296.

Les armes: *d'azur, à un cerf d'or, ſortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, à un chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent.*

HUGO, en Lorraine: Famille qui remonte à *Georges* Hugo, capitaine dans les troupes de *René* II. duc de Lorraine.

Les armes ſont: *d'azur, au chef d'argent, chargé de deux molettes de ſable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

Digitized by Google

HUGON DU PRAT : Famille reconnue d'extraction noble depuis 1456. par ordonnance de 1599. *Françoiſe* Hugon du Prat, née le 15 Avril 1714. fut reçue à Saint Cyr le 2 Septembre 1722. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 298.

Les armes : *d'azur, à deux lions d'or, poſés en pied, les langues & les griffes de gueules.*

HUGUES DE BEAUJEU : Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné & en Provence, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 24. qui marque qu'elle prouve ſa nobleſſe depuis Mouſſac d'Hugues, du diocèſe de Beziers, qui teſta en 1410. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Octobre 1667.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, chargé de trois faſces de gueules brochantes ſur le tout, & ſurmonté de trois étoiles d'or.*

HULLIN, écuyer, ſieur du Neufbourg, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnées de trois croix du Saint Eſprit de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUMES : La maiſon de Humes, originaire d'Ecoſſe, eſt une des plus anciennes & des plus grandes du Royaume. Ceux de ce nom en étoient les premiers barons. *Voyez* Sainte Marthe, *Etat Général de l'Europe*, publié en 1680.

Georges de Humes paſſa en France ſous le regne de François I. avec *Robert* Stuart, depuis maréchal de France, ſous le nom d'Aubigny, prince de la maiſon Royale d'Ecoſſe, & obtint des lettres de naturalité au mois de Juin 1534.

Antoine de Humes, ſon fils, ſeigneur de Chetiſi & de Savicy, gouverneur de Montbéliard & de Flavigny, prit alliance dans la maiſon de Stuart, par ſon mariage du premier Septembre 1571. avec *Martine* Stuart, dame de Quicerot, Jours, Samboe & Vertamon, niece du maréchal d'Aubigny, en préſence de *Robert* Stuart, ſeigneur de Veſignes, ſon frere. De ce mariage naquit *Jean* de Humes, écuyer, ſeigneur de Cheriſi, de Savizy, de Moncomble, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, qui épouſa le 15 Juillet 1596. *Marthe* de la Croix, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles-Antoine* de Humes, écuyer, ſeigneur de Cheriſi & de Villerieu, meſtre-de-camp du régiment de Condé, maréchal de camp des armées du Roi, marié en 1635. avec *Marie* de Sivri, dont naquit *Louis* de Humes, écuyer, ſeigneur de Villedieu, capitaine dans le régiment de Bourbonnois, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans, qui fut maintenu dans ſa qualité de noble & d'écuyer le 17 Mai 1698. De ſon mariage avec *Jeanne* d'Origni, qu'il épouſa en 1680. eſt iſſu *Louis-Bénigne* de Humes de Cheriſi, écuyer, ſeigneur de Villedieu, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Turenne, allié le premier Avril 1719. avec *Armande-Jeanne-Blanche* Hue de Miromeſnil. Leurs enfans ſont, 1. *Louis-Thomas*, comte de Humes de Cheriſi, ſeigneur de Villedieu, &c. capitaine de Cavalerie, marié le 17 Février 1749. avec

Digitized by Google

Marie-Elisabeth de Braque, fille de feu *Paul-Emilie* de Braque, marquis de Braque, comte de Loches, seigneur du Luat, &c. & de *Marie-Geneviéve* Amiot. 2. *Marie-Armande* de Humes.

Les armes : *de sinople, à un lion d'argent, la langue & les griffes de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I.* & le *Mercure de France du mois d'Août* 1749. *p.* 194.

HUMYN-SAINT-ALBERT : Seigneurie située dans le comté de Flandres, qui fut érigée en vicomté par lettres du 25 Octobre 1712. en faveur de *Claude-François* de Humyn, écuyer, seigneur de Saint-Albert, conseiller & thrésorier de l'ordre de la Toison d'or, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, & faute d'hoirs mâles, pour les maris des femelles, qui seroient gentilshommes. *Tablettes Généalogiques, Part. V. p.* 261.

HUNOLSTEIN : Ancienne baronnie au pays de Tréves, à présent l'une des prevôtés du Chapitre, auquel elle a été engagée, par la maison d'Hunolstein, répandue en Allemagne & en Lorraine, laquelle tire son nom du château de cette baronnie, qui dès l'an 1080. étoit possédée par *Jean*, baron d'Hunolstein, pere de *Georges* & ayeul de *Hugues*, qui vivoit en 1198. & eut pour fils *Ernest*, pere de *Hugues* II. du nom, vivant en 1245. Celui-ci eut pour enfans *Béatrix* d'Hunolstein, femme de *Conrade* Wildegraf de Daune, & *Jean*, baron d'Hunolstein II. du nom, marié vers l'an 1290. à *N*.... de Schoneck, mere de *Jean* III. du nom, baron d'Hunolstein, qui épousa en 1337. *Ide* de Steincalfelz, de laquelle il eut *Jean* IV. du nom, marié en 1360. à *Elisabeth* Canmèren, de la ville de Worms, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth* de Rodenstein, qui le fit pere de *Nicolas*, qui suit ; de *Jean*, chanoine & écolâtre de la métropole de Tréves, & d'*Anne*, femme de *Henri*, baron de Soetern.

Nicolas, baron d'Hunolstein, épousa en 1390. *Lucie*, fille de *Selman*, baron de Hagen, & d'*Elisabeth* Bayer de Boppart, & en eut *Jean* V. du nom, baron d'Hunolstein, qui épousa en 1420. *Elisabeth* Veterin de Geispiksheim, qui fut mere de *Nicolas*, chanoine & grand-chantre de la ville de Tréves, & de *Jean* VI. du nom, qui, après avoir été chanoine & grand-chantre de la même église, épousa *Agnès*, fille d'*Adam* de Pirmont, & de *Catherine*, baronne d'Eltz, qui le rendit pere d'*Adam*, baron d'Hunolstein, seigneur de Zuch, marié en 1486. à *Elisabeth*, fille d'*Egenof*, baron de Ratzemhausem, & de *Marguerite* de Lenoncourt, dont vint *Adam* II. du nom, seigneur de Zuch, allié en 1510. à *Marie*, fille de *Jean* Hilchin, seigneur de Lorch, & de *Dorothée* de Rudesheim, dont naquit *Jean* VII. du nom, baron d'Hunolstein, marié en 1556. à *Elisabeth*, fille de *Gaspard*, baron de Hagen, & de *Marie*, baronne de Steincalfelz, de laquelle il eut, 1. *Jean-Schweicart*, baron d'Hunolstein, qui a continué la branche aînée, restée en Allemagne ; 2. *Jean-Adam*, tige de la branche des seigneurs de Soetern, éteinte à la troisieme génération ; 3. *Guillaume*, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, en Lorraine, conseiller d'Etat du grand

Digitized by Google

duc *Charles*, bailli de Siesberg & de Schawembourg, & en 1625. premier gentilhomme de la chambre du duc *Charles* IV. Il épousa en 1589. *Anne-Marie*, fille de *Mertzloff-Richard*, baron de Landsberg, & de *Suzanne*, comtesse de Rheinack. Il en eut, 1. *Jean-Guillaume*, qui suit; 2. *Jean-Mertzloff*, seigneur d'Hidersdorf, marié à *Anne-Catherine* de Lutzelbourg, fille d'*Ernest-Christophe* de Lutzelbourg, & de *Sophie*, baronne de Braubac, qui fut mere *d'Otto-Guillaume*, baron d'Hunolstein, seigneur de Zuch & d'Hidersdorf, conseiller d'Etat du duc de Wirtemberg, pere, par *Louise* de Beaujeu, qu'il avoit épousée en 1652. d'*Otto-Louis*, comte d'Hunolstein, seigneur d'Hisderdorf & de Cremcey, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanrerie au service de France, puis premier écuyer d'*Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, duchesse de Lorraine, & bailli d'Estain, mort sans enfans, de sa femme, *Marie-Adélaïde* du Buchec, gouvernante des filles d'honneur de la même duchesse de Lorraine, qu'il avoit épousée en 1684. Elle est morte en 1753. âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle avoit été fille d'honneur d'*Adelaïde-Henriette* de Savoye, électrice de Baviere, & étoit fille de *Christophe* du Buchet, seigneur d'Ajoncourt, gentilhomme de la chambre de Baviere, & d'*Adelaïde*, baronne de Marimont.

Jean-Guillaume, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël & de Mertzloff-Richard, fut d'abord chanoine de Tréves, puis conseiller de guerre, chambellan & général de bataille des armées de l'Empereur, & auparavant colonel au service du duc *Charles* IV. qui le fit gouverneur de Bouquenon & de Sarverden en 1636. & de Marsal en 1640. Il avoit épousé en 1628. *Marie-Elisabeth*, fille d'*Otto-Nicolas*, baron de Steincalfelz, & de *Christine-Catherine*, héritiere de Helfenstein, de laquelle il eut, 1. *Philippe-Christophe*, chanoine de Mayence & de Virtzbourg; 2. *François-Charles-Félix*, qui suit; 3. *Ferdinand-François*, chanoine de Virtzbourg; 4. *N...* abbesse d'Espinal; 5. *N...* chanoinesse d'Espinal.

François-Charles-Félix, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, capitaine de Chevaux-Légers pour le service du duc *Charles* IV. épousa *Elisabeth*, fille de *Herman*, baron de Hatzfoldt, & de *Marie Catherine*, baronne d'Alberg, & fut pere de *François-Herman*, comte d'Hunolstein, chevalier de Saint Louis, mestre-de-camp de Cavalerie au service de France, puis chambellan & premier écuyer du duc *Léopold*, enfin conseiller d'Etat & maréchal de Lorraine & Barrois, mort le 22 Juin 1748. Il avoit épousé en premieres noces *N...* baronne d'Orbestein, & en secondes, le 13 Mars 1706. *Marguerite* le Begue, morte en 1721. fille de *Charles*, baron de Vitrig, colonel commandant un régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, grand bailli & gouverneur du comté de Vaudemont, & de *Magdelene* le Prudhomme de Vitrimont; & en troisiemes noces, *Jeanne-Barbe-Charlotte*, baronne d'Eltz, chanoinesse de Bouxieres, morte en 1743. fille de *Charles-Henri*, baron d'Eltz, seigneur d'Ottanges, & de *Marie-*

Digitized by Google

Reine de Keſſelſtadt, Du premier lit eſt venu un fils mort en bas âge : du ſecond, deux filles, ſçavoir *Gabrielle*, mariée en 1726. à *Jean-Pierre-Nicolas*, baron de Canon & de l'Empire, marquis de Ville-ſur-Illon, & *Gabrielle-Agnès*, veuve du 14 Septembre 1738. de ſon oncle à la mode de Bretagne, *Léopold-Joſeph* le Begue, comte de l'Empire & de Germini, baron de Torſcheville, chambellan du duc *Léopold* & de l'Empereur aujourd'hui régnant ; & du troiſieme lit ſont iſſus *Reine-Magdelene*, chanoineſſe de Bouxieres, depuis mariée le 13 Février 1744. à *Charles-Adrien*, marquis de Ligny, enſeigne des Gendarmes de Berry, morte ſans enfans en 1753. & *Philippe-Charles*, comte de Hunolſtein, ſeigneur de Châteauroël, d'Ottanges, Boulange, Volmerange & d'Hiderſdorf, baron de Fontoy, chambellan du duc *Léopold*, & du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, allié par contrat du 23 Juillet 1749. à *Marie-Thereſe*, fille unique de *François-Léonor* de Gaude, dit le comte de Martainneville, vicomte d'Omar, près d'Abbeville, baron de Cottigny, ſeigneur de Martainneville, chevalier de Saint Louis & meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & de *Marie-Thereſe* de Malortie, dame de Boudeville, comteſſe de Hombourg, dont entr'autres enfans, deux fils ; l'un né en Mai 1750. & l'autre en Mars 1751. *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII. p.* 350.

HUOT D'AMBRE : Ancienne nobleſſe établie en Franche-Comté, qu'un mémoire domeſtique marque être une famille originaire de Bretagne, & deſcendre en ligne directe de *Frédéric* Huot, ſeigneur de Criſperg, & chancelier du Brabant. Il eut pour fils noble *Jean* Huot, qui vint s'établir à Dôle en Franche-Comté, en l'an 1420. Il eſt qualifié dans les titres de cette famille de capitaine pour le ſervice de ſa Majeſté.

Jean Huot, ſon fils, fut pere de *Pierre-Conrad* Huot, écuyer, gouverneur des fort & château d'Orzelay, proche Beſançon. Il épouſa *Alix* de Saint Vivant, qui étoit iſſue d'une bonne maiſon de Bourgogne, aujourd'hui éteinte. De ce mariage naquirent trois fils, dont les deux cadets moururent ſans poſtérité.

L'aîné, *Jean* Huot, ſeigneur d'Ambre, & de Mont-ſous Vaudrey, premier préſident du Parlement d'Orange, & ambaſſadeur du prince d'Orange en 1539. prouva ſeize quartiers de Nobleſſe pour être admis à la Confrérie de Saint Georges. Il épouſa *Antoinette* d'Andlaw, d'une famille de la province d'Alſace, dont il eut, 1. *Philippe*, qui ſuit ; 2. *Louis*, mort ſans alliance ; 3. *François*, auteur de la branche de meſſieurs Huot d'Ambre de Lons-le-Saunier, en Franche-Comté.

Philippe Huot, écuyer, grand foreſtier du prince de Naſſau, ſeigneur de Mont-ſous-Vaudrey, épouſa *Claudine* Dupin, fille de *Charles*, ſeigneur du Fied, &c, dont,

Ferry Huot, écuyer, marié à *Guillemette* Perrino. Il eut en partage un domaine aſſez conſidérable, ſitué à Vezet, bailliage de Gray, en Franche-Comté ; ce qui a fait donner à cette branche le nom de Huot de Vezet.

Gabriel Huot, fils du précédent,

dent, écuyer, gentilhomme appointé de la ville de Dôle, épousa *Barbe* de Santans, de laquelle il eut,

Chriſtophe Huot, écuyer, marié à *Louiſe* Linglois, qui étoit d'une famille noble établie à Gray, dont vint,

Jean-Baptiſte Huot, écuyer, ſurintendant des fortifications de Franche-Comté, épouſa *Philiberte* de Verney, de la ville de Gray, dont,

Céleſtin Huot, écuyer, lieutenant de Cavalerie, marié à *Touchette* de Laudé de Saint Remy. De ce mariage eſt né,

Charles-Bonaventure Huot, écuyer, lequel a vendu le domaine de Vezet en Franche-Comté, où ſa famille avoit toujours demeuré, & il a acheté la terre & ſeigneurie du Grand-Chaart, proche Troyes en Champagne, où il demeure, ainſi que la terre & ſeigneurie de Valcon, appellé communément la Forge, relevant toutes les deux de la baronnie de Villemort, bailliage de Troyes, qui appartient au duc d'Eſtiſſac. Il s'eſt marié deux fois; en premieres noces à *Marie-Claire* de Ferette, d'une famille d'Alſace; & en ſecondes noces à *Jeanne-Charlotte* de Meſgrigny, d'une famille de Champagne, près Troyes. Il a du premier lit deux filles, ſçavoir *Françoiſe-Nicole* & *Jeanne-Claude*; & du ſecond lit, une fille, nommée *Charlotte-Françoiſe*.

Les armes: *au champ de ſable, à trois têtes de levrier d'argent, lampaſſés & colletés de gueules, annelés d'or, & cloués auſſi d'or.*

HURAULT: *Tome II. p.* 320. *col.* 1. *lig.* 21. comte de Blete, *liſez*, comte de Blet.

Ibid. col. 2. *lig.* 13. 20. & 39. Cheverni, *liſez*, Chiverni.

Ibid. p. 321. *col.* 1. *lig.* 1. & *col.* 2. *lig.* 39. 41. & 43. Cheverni, *liſez*, Chiverni.

HURAUT: Famille noble de Lorraine, différente de celle de Hurault de Vibraye.

François Hurault de Manoncourt, originaire de Ligny en Barrois, fut déclaré gentilhomme par le duc *Léopold* le 18 Mars 1703. Le 15 Mars de la même année, le même Prince érigea la terre de Ville-ſur-Illon en marquiſat, en faveur de *François* Hurault de Manoncourt, laquelle terre il vendit un an après à meſſieurs de Canon, gentilshommes Lorrains, qui portent actuellement le nom de marquis de Ville. *Voyez* au mot CANON, *Tome IV. Supplément.*

De la famille de meſſieurs Huraut, il ne reſte plus qu'un chanoine régulier; l'abbé de Hurault, qui a un prieuré conſidérable; & une fille, leur niece, la demoiſelle de Moranville, qui a épouſé en 1737. M. le marquis de Gerbevillers, *Camille* de Lambertye, ſubſtitué au nom de Tornielle.

Les armes ſont: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, à un lion de ſable, armé & lampaſſé d'or, chargé d'une croix potencée de même; au* 2 & 3 *d'or, à la croix de gueules, l'écu bordé, engrelé de gueules, & billeté de treize billettes d'argent.* Pour cimier, *un lion naiſſant.*

HUREL, écuyer, ſieur de la Londe, élection de Carentan.

Porte: *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois treffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUSSON, maiſon éteinte,

Digitized by Google

qui portoit pour armes : *d'azur, à six annelets d'or*, 3, 2 & 1.

Jean, sire de Hussón, fils d'*Olivier*, seigneur de la Salle-lez-Clery, chambellan de Charles VII. & de *Marguerite* de Châlon, comtesse de Tonnerre, dame de Saint Aignan en Berry, Valencay & Cellés, fut seigneur des susdites terres, & épousa vers l'an 1454. *Jeanne* Sanglier, qui le rendit pere de *Charles* de Hussón, chevalier, comte de Tonnerre, baron de la Salle, seigneur de Saint Aignan, Celles & Valencay, qui épousa en 1480. *Antoinette* de la Tremoille, dont il n'est resté que deux filles, héritieres de cette maison; *Jeanne* d'Hussón, comtesse de Tonnerre, femme, le 20 Avril 1496. de *Bernard* de Clermont, vicomte de Tallard, en Dauphiné; & *Louise* de Hussón, dame de Saint Aignan, & femme, en 1496. de *Merry* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert. *Voyez* CLERMONT & BEAUVILLIERS. Ces armes se voyent au château de Saint Aignan, & ont été mal à propos prises par l'Editeur du *Dictionnaire de Morery* pour celles de Prunelé, qui sont : *de gueules, à six annelets d'or*, 3, 2 & 1.

HUTEAU : *Paul*, *Hermès*, *Jean*, *Zacharie* & *Hervé* Huteau, sont employés dans les montres, & dans l'*Histoire de Bretagne & de Touraine* du quatorzieme siécle.

Jean Huteau, écuyer, l'un des archers de la compagnie de cent hommes d'armes, sous la charge de messire *Jean* de Daillon, seigneur du Lude, chambellan du Roi, gouverneur du Dauphiné, passa la revue à Narbonne le 7 Juin 1474.

François Huteau, seigneur dudit lieu, de Cadillat, de la Haye-Pallut, & autres terres en Bretagne, conseiller au Parlement de cette province, fut le premier qui prit le parti de la Robe : il mourut sans enfans, & *Thérese*, sa sœur, devenue son héritiere, épousa en 1643. *Claude*, comte de Lannion. C'est la bisayeule du comte de Lannion, chevalier des ordres du Roi, ainsi que des marquis & comte de Carcado.

De cette branche s'est formé par *Jacques* Huteau, fils cadet de *Mathurin*, ayeul de *François*, celle des seigneurs de Buron, près Nantes, aussi éteinte, & dont les deux filles du dernier seigneur ont été mariées, l'aînée à *N.* . . . . Freslon de la Freslonniere, & la cadette à *N.* . . . . de Gaigny, conseillers au Parlement de Rennes. *Judith* Huteau, mariée le 17 Mars 1668. à *René* de Sesmaisons, étoit de cette branche. C'est la grand'mere de *N.* . . . . de Sesmaisons, chef de brigade des Gardes du Corps du Roi.

Les armes de cette famille étoient : *d'azur, à une croix recroisettée d'or, au chef de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

HUTEAU, en Albigeois : *Jean* Huteau d'Amours épousa le 29 Mai 1629. *Françoise* Dalmas, laquelle étoit sœur d'*Etienne*, baron de Brens & Saint Félix en Albigeois, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Chantilly, écuyer de madame la princesse douairiere de Condé, mort sans alliance en 1672. & le dernier de sa branche.

Jean Huteau d'Amours est ayeul d'*Etienne-Guy*, capitaine d'infanterie, mort sans alliance,

Digitized by Google

& de *Claude-Etienne*, auſſi capitaine d'infanterie, gouverneur de la ville & château de Gaillac, au diocèſe d'Alby, qui de ſon mariage du 29 Septembre 1722. avec *Renée* de Foucaud d'Alzon, fille de *Jean-Pierre* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens & Saint Félix en Albigeois, préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marguerite* d'Orbeſſan, dont il a laiſſé,

Bernard-Conſtance, mort jeune au ſervice, & *Jean-Louis-Etienne*, ſeigneur d'Amours en Languedoc, lieutenant de Roi au gouvernement de la province, & de meſſieurs les maréchaux de France en Albigeois, chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban, né le 17 Novembre 1725. marié à *Jeanne-Simone-Charlotte* de Blanc-Fenayrol, dame dudit lieu, dont,

1. *Jean Louis-Etienne-Anne*, né le 26 Juin 1752.

2. *Jean-Louis-Conſtance*, né le 14 Décembre 1753.

3. *Jean-Marie-Guy-Etienne-Pulcherie*, né le 25 Février 1755.

Les armes ſont : *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1, écartelées d'argent, à la croix de gueules ancrée avec une couronne murale, pour timbre de l'écu.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1760. *p.* 250.

Digitized by Google

JABLONOWSKI : *Tome II. p. 326.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit : *Catherine-Dorothée*, princeſſe de Jablonowski, épouſe de *Maximilien-François* de Tenezin, duc d'Oſſolinski, chevalier des ordres du Roi, grand-maître de la maiſon du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, eſt morte, ſans enfans, le 5 Janvier 1756. Les deux illuſtres maiſons de Jablonowski & d'Oſſolinski des premieres de Pologne, ſont recommandables par l'ancienneté, l'illuſtration & les grandes alliances par leſquelles elles appartiennent ou ſont alliées à preſque tous les ſouverains de l'Europe. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril 1756. Volume ſecond.*

JACQUEMIN : Cette famille, quoiqu'originairement Françoiſe, & ſe prétendant deſcendre des Jacquemins, couſins de *Jeanne* d'Arcq, ſi connue ſous le nom de la Pucelle d'Orléans, leſquels étoient, comme cette famille, de l'élection de Chaumont en Baſſigny, & qui furent annoblis avec les freres de ladite *Jeanne* d'Arcq, ayant été obligée de ſe retirer en Lorraine, à cauſe des guerres de la Religion, elle y fut confirmée dans ſa nobleſſe par lettres patentes du 15 Juillet 1581. exempte de toutes finances ordinaires & extraordinaires, & enregiſtrées le 2 Septembre ſuivant en la Chambre des Comptes; mais les troubles ayant ceſſé, cette famille revint en France. En 1690. elle fut appellée à l'arriere-ban de la Nobleſſe de Champagne, par ordonnance du comte de Bourlemont-Anglure, duc titulaire d'Atry, pour-lors lieutenant général au gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin de l'année 1690. Il ne reſte plus de cette famille que *Clément-Antoine* Jacquemin de Montigny, capitaine de Cavalerie, gendarme de la garde ordinaire du Roi, & officier des Chaſſes de monſeigneur le duc d'Orléans, qui a ſept enfans, dont quatre garçons & trois filles.

Les armes de cette famille ſont : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef de deux croiſettes de gueules, & d'une autre en pointe de même, timbré d'un lion d'or, tenant dans ſes pattes une croix de gueules, naiſſant & porté d'un armet morné d'argent, couvert d'un lambrequin aux métal & couleur de l'écu.*

JACQUESON, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *de ſable, à l'aigle d'or.*

JAILLART, en Poitou : *Avoye-Thérèſe* Jaillart de la Maroniere, née le 28 Juillet 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1688. & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1400. que vivoit *Laurent* Jaillart, ſeigneur de la Maroniere, ſon huitieme ayeul.

Les armes : *d'azur, à trois tours d'or, 2 & 1.*

JALLOT, écuyer, ſieur de Beaumont & de Ramôt : Famille

diſtinguée dans l'élection de Valognes, alliée aux Bellefonds & à pluſieurs autres maiſons conſidérables. M. le comte de Beaumont eſt aujourd'hui le chef de la principale branche qui ſubſiſte.

Les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois merlettes de ſable, 1 & 2, & accompagné de trois treffles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT CYR, généralité d'Alençon & de Liſieux : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* & maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mars 1641. par jugement des Commiſſaires Généraux députés par le Roi dans la généralité d'Alençon.

Cette famille ſubſiſte dans les enfans de *Cyr-Yves* de Jambon, écuyer, ſeigneur de Saint Cyr, ſous-brigadier dans la compagnie d'Harcourt des Gardes du Corps du Roi, & chevalier de Saint Louis en 1737.

Les armes : *d'argent, à une plante de laurier de ſinople, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or à ſix rais.*

JAMES, écuyer, ſeigneur de Mallerais, en Normandie, élection de Falaiſe.

Porte : *de ſable, à la bande d'or, cotoyée de ſix coquilles de même, 1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JAMES DE QUIRIELLE, en Bourbonnois : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1634. dont *Florence* de James, née le 12 Avril 1721. a été reçue à Saint Cyr le 5 Juin 1731.

Les armes ſont : *de gueules, à un dauphin d'or.*

JARDIN (du), dans le Brabant : *Philippe* du Jardin, né à Turcoing, près Lille en Flandres, fils de *Nicolas*, & de *Claire* Collart, vint s'établir dans les Pays-Bas : il fut ſucceſſivement ſubſtitut, procureur général, chevalier, maître aux requêtes de l'hôtel de l'Empereur, & conſeiller en ſon Parlement, ſéant à Malines, par lettres patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706. ayant épouſé *Caroline-Marguerite-Gratiane* Bunnens, morte le 8 Mars 1717. dont, entr'autres enfans, *Joſeph-Auguſtin*, qui ſuit, & *Conſtance-Hyacinthe-Joſephine* du Jardin, baptiſée le 11 Octobre 1688. & morte le 17 Décembre 1751. étant premiere femme de *Henri-Joſeph* Gielis-Hajoël, ſeigneur de Spornoy.

Joſeph-Auguſtin du Jardin, échevin, enſuite bourguemeſtre de Malines, mort le 24 Avril 1742. avoit épouſé *Marie-Philippine-Françoiſe* Vander-Meeren, fille aînée de *Gaſpard*, & de *Marie-Joſephe* Nys, dame de Terhaeghen, dont,

1. *Joſeph-Honoré* du Jardin, prêtre & chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles, en 1748.

2. *Auguſtin* du Jardin, chanoine régulier à Hanſwyck, près Malines.

3. *Charles-Gaſpard* du Jardin, ſeigneur de Terhaeghen, licencié ès Droits.

4. *Philippe* du Jardin, officier d'Artillerie, actuellement au ſervice de l'Impératrice-Reine.

5. *Régine*, religieuſe à Terbank, près Louvain.

6. *Caroline.*

7. *Anne-Lucrece*, mariée le 21 Septembre 1748. à *Joſeph-Emmanuel-François* Courten.

8. 9. 10. & 11. quatre filles.

Digitized by Google

Louiſe, *Marie*, *Françoiſe-Antoinette* & *Iſabelle* du Jardin.

Les armes ſont : *d'azur, à l'étoile de ſix rais d'or en chef, & un croiſſant de même en pointe.*

JARNAGE : Famille noble, dont une branche qui ſubſiſte en Bretagne, fut maintenue dans ſa nobleſſe en l'année 1670. *Jeanne-Bonne* de Jarnage, née le 21 Mars 1724. fut reçue à Saint Cyr le 14 Août 1725. & prouva qu'elle deſcendoit de *Jean* de Jarnage, vivant en 1513. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 305.

Les armes : *de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux croiſſans de même, & en pointe d'un ſcorpion d'or.*

JARZÉ : *Tome II. p.* 328. *col.* 2. *lig.* 13. de Savardin, *liſez*, de Lavardin.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de Beauvau, qui a donné le nom à la grande maiſon de ce nom, eſt compriſe dans le marquiſat de Jarzé.

JAS, en Bourbonnois : *Gabrielle* de Jas de Saint Geran, reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. prouva qu'elle deſcendoit de *Geoffroy* de Jas, dont le contrat de mariage avec *Agnès* de Chazelles, eſt du 6 Septembre 1396. & porte qu'il étoit iſſu de *Ptolomée*, ſeigneur de Jas, auquel *Renaud*, comte de Forets, fit une donation au mois d'Avril de l'an 1260.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée de gueules.*

JASSAUD, ou JASSAUDI, en Provence : Famille qui y jouit des priviléges attribués aux Nobles, depuis plus de trois cents cinquante ans. Elle remonte à *Hugues* de Jaſſaud, ou Jaſſaudi, vivant en l'an 1416. *Hippolite* de Jaſſaud, ſeigneur & baron de Thorame, deſcendu de lui à l'onzieme degré, a épouſé en premieres noces le 20 Février 1748. *Marie* de Chailan, fille de *Joſeph*, & d'*Eliſabeth* de Perrier; en ſecondes noces le 9 Septembre 1755. *Marie-Urſule* de Vocance, fille de *Juſte-Antoine*, & de *Deniſe* de Ferron, & niece de *Louis-Jacques-François* de Vocance, évêque & ſeigneur de Senez. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 27.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

JAUCHE, & aujourd'hui JAUSSE : Ancienne & illuſtre maiſon dont les ſeigneurs ont tenu un rang diſtingué dans le Brabant, qui portoit : *de gueules, à la faſce d'or, au chef vivré d'or.*

Regnier de Jauche épouſa *Ide* de Mons, fille aînée de *Goſſvin* de Mons, & de *Béatrix* de Rumigny. Il en eut *Gérard*, ſire de Jauche, pair du château de Mons, comme ſeigneur du Baudour, dont il hérita de ſon grand-pere maternel *Goſſvin* de Mons, avec pluſieurs autres biens. Cette terre de Mons eſt reſtée longtemps dans la maiſon de Jauche, & elle a paſſé dans celle des princes de Ligne.

Gérard de Jauche eut un fils, auſſi nommé *Gérard* de Jauche, & un petit-fils du même nom & arriere petit-fils.

L'abbaye des Filles, nommée *Rameye*, eſt dans la terre de Jauche, que les Brabançons nomment *Ghete*, qui vient du nom

Digitized by Google

d'une riviere dont la ſource eſt dans le voiſinage ; & elle a été fondée par *Gérard*, ſire de Jauche, en l'an 1216. Il lui donna le nom de *Ramée*, ou *Rameye*, à cauſe qu'elle étoit dans une campagne couverte d'arbriſſeaux. Le diplôme de cette fondation ſe conſerve dans l'abbaye.

Un *Jacques*, ſire de Jauche, eſt nommé dans un autre diplôme de *Maximilien*, duc de Brabant, & de *Marie*, fidele chevalier & couſin.

JAUCOURT : *Tome II. p.* 331. *col.* 1. *lig.* 1. 1292. *liſez*, 1392.

Ibid. lig. 5. 1270. *liſez*, 1370.

Ibid. p. 332. à la note, *lig.* 3. *Plâtriere*, liſez, *Platiere*.

Ibid. lig. 6. *marquis d'Arguito*, liſez, *marquis d'Arquin*.

Ibid. ligne derniere, *Veilhaut*, liſez, *Veilhan*.

Ibid. p. 333. *col.* 1. *lig.* 9. Coſtin, *liſez*, Couſtin.

Ibid. lig. 10. Barzolles, *liſez*, Bourzolles.

Ibid. lig. 34. d'Aulere, *liſez*, d'Anlezy.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Caſſai, chevalier, ſeigneur de Freſnai, *liſez*, Couſſay, chevalier, ſeigneur de Freſnai, dont des enfans.

Ibid. lig. 25. de la Hayle, *liſez*, de la Haye.

Ibid. p. 334. *col.* 1. *lig.* 16. de Saint Andreux, *liſez*, de Saint Andheux.

Ibid. lig. 30. chevalier des ordres du Roi, *liſez*, chevalier de l'ordre du Roi.

Ibid. lig. 35. fille aînée du Pleſſis-Mornai, *liſez*, fille aînée de *Philippe* du Pleſſis-Mornai.

Ibid. lig. 46. *après* au pays du Maine, *ajoutez*, dont *Louis*, marié le 18 Juin 1660. à ſa couſine *Marthe* de Jaucourt.

Ibid. derniere ligne, mariée au ſeigneur de la Boutheliere, *liſez*, mariée à *François* Prevoſt, ſeigneur de la Boutheliere, en Poitou.

Ibid. col. 2. *derniere ligne*, *après* le mot alliance, *ajoutez*, excepté *Marthe* de Jaucourt, l'aînée des filles, qui fut femme de *Jacques* de Mauclerc, écuyer, ſeigneur de Marconnay, en Poitou, dont elle eut des enfans.

Ibid. p. 335. *col.* 1. *lig.* 5. Marvillac, *liſez*, Marillac.

Ibid. lig. 27. & 28. Arnerſſen, *liſez*, Aërſſen.

Ibid. col. 2. *lig.* 7. *après* des Buards, *ajoutez*, fils de *Louis*, & d'*Anne* d'Acigné, tante de la ducheſſe de Richelieu.

Ibid. lig. 23. s'eſt perdue, *liſez*, s'eſt fondue.

Ibid. lig. 39. *Françoiſe* d'Alezi, *liſez*, *Françoiſe* d'Anlezi.

Ibid. p. 336. *col.* 1. *lig.* 10. Cotorgien, *liſez*, Conforgien.

Ibid. p. 337. *lig.* 16. *après* ces mots, fille unique, *ajoutez*, *Renée* de Jaucourt, morte jeune, & ſans alliance.

Ibid. col. 2. *lig.* 35. *Armand* de Morines, *liſez*, *Armand* de Mormès.

Ibid. p. 338. *col.* 1. *lig.* 17. *Antoine* de Jaucourt, *liſez* *Etienne-Auguſte* de Jaucourt.

Ibid. col. 2. *lig.* 19. Harem, *liſez*, Harenc, & *ajoutez*, dont *Arnoult-François* de Jaucourt, né à Paris le 14 Novembre 1757. & baptiſé à Saint Euſtache.

Ibid. p. 339. *col.* 2. *lig.* 24. Beaucheſſie, *liſez*, Beauchefne.

Ibid. lig. 44. *N.* . . . . , liſez, *François*.

Ibid. p. 340. *col.* 1. *lig.* 11. *après* Belloi, *ajoutez*, Francieres-

Digitized by Google

Caſtillon, fille d'*Antoine*, né d'*Amicie* de Courtenay.

Ibid. lig. 35. Sauſſai, *liſez*, Sanſay.

Ibid. p. 341. *col.* 1. *lig.* 16. *après* mariée, *ajoutez*, le 10 Janvier 1752. à *Charles-Marie*, comte de Riecé, chevalier, ſeigneur de Loyſe, en Breſſe.

Ibid. col. 1. *derniere ligne*, & *col.* 2. *lig.* 28. Chaumont, *liſez*, Chamont.

Ibid. p. 342. *col.* 1. *lig.* 2. qui eſt de Bretagne, *liſez*, qui eſt d'Anlezi.

Ibid. lig. 3. qui eſt d'Angleterre, *liſez*, qui eſt Montal.

Ibid. lig. 8. après *à deux léopards d'or*, *ajoutez*, pour Jaucourt.

JAY: *Tome II. p.* 342. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, *Claude-Joſeph* le Jay, ſeigneur & baron de Maiſonrouge, Tilly, Saint Fargeau, Villiers & les Salles, chevalier de Saint Louis, gouverneur des ville, fort & château de la ville d'Aire en Artois, ancien capitaine du régiment des Gardes Françoiſes, mourut le 12 Novembre 1735. laiſſant pour fille unique d'*Anne* Pajot, ſa veuve, *Marie-Anne* le Jay, épouſe de *Paul-Eſprit* Feydeau, ſeigneur de Brou, morte à Paris le 11 Février 1740. âgée de vingt-ſix ans.

Il y a en Poitou la famille de Jay-Boiſſeguin.

ICARD, en Provence: Famille connue à Arles, ſous les noms de Perignan & de Periſſe. *Jean-François* Icard de Perignan a épouſé *Gabrielle* de Maurelet-la-Roquette, fille de *Gaſpard-Nicolas*, marquis de la Roquette, & de *Françoiſe-Julie* de Barrigue, dont il eſt ſorti pluſieurs enfans.

Les armes: *d'azur, au lion d'or, tenant de ſes deux pattes une lame de même, poſée en pal.*

JEAN: Deux familles portent ce nom en Normandie, ſçavoir,

Jean, ſeigneur de Verſainville, élection de Falaiſe, qui a pour armes: *d'azur, à trois glands d'or*, 2 & 1.

Et Jean, écuyer, ſeigneur de Monjean, même élection, qui porte: *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'une colombe de ſinople, poſée ſur un rameau d'olivier de même; deux étoiles d'or en chef, & une ſemblable en pointe.*

JEANNE, écuyer, ſeigneur du Rocher, en Normandie, élection de Falaiſe: Famille qui porte: *d'azur, à la montagne d'argent, ſurmontée en chef de deux étoiles de même.*

JEHANNOT DE BERTILLAC: Feu *Joachim* Jehannot, chevalier, marquis de Bertillac, meſtre-de-camp de Cavalerie, avoit épouſé *Marie-Françoiſe* le Bel, morte le 30 Août 1748. De ce mariage ſont nés,

1. *Louis-Joachim* Jehannot, chevalier, marquis de Bertillac, colonel d'un régiment de Dragons de ſon nom, mort le 10 Septembre 1748. Il avoit épouſé *Jeanne Françoiſe* Pouynet de la Bliniere, dont il a laiſſé quatre enfans.

2. *Marie-Anne-Clotilde* Jehannot de Bertillac, mariée à *Louis-Alexandre* de Lomblon, chevalier, marquis des Eſſarts & d'Avrilly, ſeigneur & patron de Cintray. *Voyez* au mot LOMBLON.

3. *Louis* Jehannot de Bertillac, prêtre licencié en Théologie de la Faculté de Paris, cha-

Digitized by Google

noine de l'église cathédrale d'Evreux.

4. *François* Jehannot de Bertillac, cornette au régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thannes en Baviere en 1742.

5. *Antoine* Jehannot de Bertillac.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1748. *p.* 230.

IGNY, en Comté : Porte : *burelé d'argent & de gueules de dix pieces.*

IMBERT, en Provence : Porte : *d'azur, à l'arbre d'or, au chef de nuées, d'où tombent des gouttes d'eau sur l'azur.*

JOANNIS : Famille établie à Aix depuis plus de trois cents ans, issue de *Jean* Joannis, secrétaire des commandemens du roi *Louis* III. duc d'Anjou, comte de Provence en 1433. Elle subsiste en deux branches, la premiere, dans *Charles* Joannis-Châteauneuf, chevalier de Saint Louis, ci-devant officier des galeres du Roi, marié en premieres noces à *N.*... d'Arquier-Barbegaud, morte sans enfans, & en secondes, à *N.*... de Gassaud, sa cousine germaine. L'autre branche, qui a pour auteur *Gaspard* de Joannis, seigneur de la Brillane, second fils de *Jean* IV. du nom, seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise* de Bécaris, subsiste dans *Louis* de Joannis de la Brillane, qui n'est pas marié.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Il y a une autre famille du nom de Joannis, établie à Pertuis en Provence, originaire de Florence, de laquelle est *François* de Joannis, marié le 12 Octobre 1742. à *Marie* d'Almaric-Brissan, dont le fils aîné est officier des vaisseaux du Roi. Les armes sont les mêmes que celles de Joannis-Châteauneuf, dit le *Nouvel Armorial de Provence.*

JOHANNE DE LA CARRE : On lit dans le *Mercure de France du mois de Mai* 1726. *p.* 1069. qu'*Arnaud* de Johanne de la Carre, écuyer, sieur de Mauléon, de Saumeri & des Landes, fut le premier de la maison qui passa du pays de Béarn, dont elle étoit originaire, dans le Blaisois, sous le regne d'Henri III. *Menaud* de la Carre, son oncle maternel, sieur de Saumeri, conseiller & aumônier du même roi Henri III. le fit venir & lui donna sa terre de Saumeri. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard* de Ruthye, abbé de Pont-le-Roy & grand aumônier de France, son parent.

Arnaud de Johanne, après plusieurs acquisitions qu'il joignit à sa terre de Saumeri en 1586. & années suivantes, se fixa à Blois & s'y maria en 1593. avec *Cyprienne* Rousseau, veuve de noble *Pierre* Morin, en son vivant seigneur de Villecellyer & des Montignys, conseiller du Roi, contrôleur général provincial ordinaire des guerres, ès pays & gouvernemens d'Orléans, Berry, Blaisois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou. Henri IV. lui fit expédier des lettres patentes le 4 Novembre 1598. par lesquelles sa Majesté déclarant *qu'elle a particuliere connoissance de sa maison & famille, & du lieu dont il est issu, même*

Digitized by Google

de Rochefort, élection de Carentan, en Normandie.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

JOLY : Famille noble de Metz, une des plus anciennes de la province, laquelle a donné, dans *Pierre* de Joly, un procureur général, homme auſſi integre par ſes vertus, que profond & verſé dans toutes ſortes de Sciences. Ce fut un habile politique & un ſçavant magiſtrat. Il eut la confiance du roi Henri IV. Il traita de toutes les affaires qui concernoient les droits régaliens de la Couronne. Il obtint de l'évêque de Verdun, par ſes preſſantes ſollicitations, la ceſſion de tous les droits régaliens que ce Prélat avoit au Roi. *Pierre* Joly fut nommé commiſſaire de ſa Majeſté pour différentes négociations. Il eut des ennemis qui l'accuſerent de trahiſon. Le Roi lui accorda des lettres d'abſolution, qui font l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occaſion, de faire frapper des médailles, où il eſt repréſenté en buſte, avec cette légende : *cælo tuta quies.* Il ne reſte plus de cette famille que *N.* . . . de Joly de Mezeray, capitaine de Grenadiers au régiment de Breſſe, connu par pluſieurs écrits ſur le Militaire, & *N.* . . . de Joly, autre frere, auſſi ſeigneur de Mezeray.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or ſablée, chargée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une roſe de même en pointe.*

JONSAC D'ESPARBEZ : *Tome II. p. 349. col. 1. lig. 18. 1715. liſez, 1725.*

Ibid. lig. 20. après marquis de Tilliéres, *ajoutez*. décédée le 3 Janvier 1757. âgée de trente-deux ans.

JOSEL, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *d'argent, à doupe mouchetures de ſable, 4, 4 & 4.*

JOSSAUD : Famille alliée aux maiſons de Laudun, d'Aimini, de Sabatier, d'Aſtie & autres, qui tire ſon origine de *Jean* Joſſaud, conſeiller au Parlement de Turin en 1538. Elle eſt diviſée en deux branches, dont l'aînée fait ſa demeure à Niſmes, lieu de ſon origine, & la cadette à Taraſcon. Celle-ci fut maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Octobre 1668.

Les armes : *d'azur, à un demi-lion ou lion naiſſant d'argent, au chef d'or, chargé de trois loſanges de gueules.*

JOUANNE : Pluſieurs familles nobles portent ce nom en Normandie.

Les armes de Jouanne, écuyer, ſeigneur de la Bonnetrie, élection de Falaiſe, ſont : *d'azur, au cœur d'argent en abyſme, accompagné de trois croix alaiſées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Deux autres familles dans l'élection d'Alençon portent à-peu-près les mêmes armes ; ce qui fait préſumer que ce n'eſt que la même famille.

JOUENNE D'ESGRIGNY : *René* Jouenne, ſeigneur d'Eſgrigny, du Meſnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Pere, d'Hervilly & de Beauval, ancien intendant des armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant capitaine au régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. laiſſant de *Barbe* Gérard, ſa veuve, décédée à Paris le 9 Novembre 1741. âgée

Digitized by Google

de quatre-vingt-deux ans, avec laquelle il avoit été marié le 17 Février 1681. 1. *Jean-René* Jouenne d'Eſgrigny, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi & colonel du régiment de Forez, mort le 30 Février 1734. âgé d'environ cinquante-un ans, laiſſant un fils de *Marie* Quantin, ſa femme; 2. *Jean-René* Jouenne d'Eſgrigny, ſieur d'Herville, capitaine dans le régiment de Commiſſaire-Général, Cavalerie, marié avec *Anne-Marie* le Febvre; 3. *Barbe-Didier* Jouenne d'Eſgrigny, femme de *François-Gédéon* de Giffart, ſeigneur châtelain d'Haneucourt, Gargneville, Nangiport & Percheville; 4. *Marie-Anne* Jouenne d'Eſgrigny, veuve de *Louis* le Tyran, comte de Villers, capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme, en Italie, le 29 Juin 1734. *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2549.

Les armes ſont : *d'azur, à trois croix alaiſées d'or.*

JOUBERT, ou JAUBERT : *Tome II. p.* 349. *col.* 1. *pénultiéme ligne, après* Beaupoil, *ajoutez*, de Lanmary, ſœur de David de Beaupoil.

JOUFFREI, en Provence : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 309. & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 43. Elle a formé pluſieurs branches.

Les armes ſont : *d'azur, à un croiſſant d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de ſable.*

JOUHAN : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à ſix roſes de gueules.* La Roque ne met que *trois roſes de gueules.*

Hélie Jouhan eſt compris entre les chevaliers qui ſervoient le Roi en Saintonge l'an 1337.

Louis Jouhan, écuyer, rendit hommage de ſes fiefs au roi Charles VII. le dernier Août 1431.

Hue Jouhan, chevalier, avoit procès contre *Guillaume* le Tellier, écuyer, en l'an 1448.

Jean Jouhan étoit ſeigneur de la Place en 1448.

Michel Jouhan eſt nommé en 1469.

Robert Jouhan, l'an 1523. tenoit en la vicomté de Valognes le huitieme du fief de la Varengere, ſitué à Pouville.

Nicolas Jouhan, ſeigneur d'Amouville, épouſa *Eliſabeth* d'Harcourt d'Ollonde.

Charles Jouhan, ſeigneur de la Place, fit ſes preuves de nobleſſe en 1623. & M. Jouhan, qui tient l'Académie, rue des Cannettes, eſt de cette famille, laquelle eſt alliée aux ſeigneurs d'Harcourt & à ceux de Thieuville, & eſt de l'élection de Carentan. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt, p.* 969. *& ſuiv.*

JOURDAIN, en Poitou : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 310. dont une branche ſubſiſte au Maine, dans la paroiſſe d'Auvers, près Sablé.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint Antoine d'argent.*

Deux autres familles en Normandie portent le nom de Jourdain, ou Jourdan, ſçavoir,

Jourdain, écuyer, ſieur de Saint Sauveur, élection de Valognes, a pour armes : *d'azur, à la maſſue poſée en bande d'or, chargée d'une cigale de même.*

Digitized by Google

Et Jourdain, élection de Beveux, qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois fautoirs du premier, & cottoyée de deux tourteaux du second.*

JOUVENEL DES URSINS : *Tome II. p.* 350. *col.* 2. *lig.* 37. dont il prit les armes, *ajoutez*, fans l'*anguille*, quoiqu'ajoutée en peinture à la voûte de la chapelle de Notre-Dame : car c'étoit avant que le comté d'Anguilhera fût entré en la grande maison des Urfins de Rome.

Ibid. p. 351. d'Orgement, *lisez*, d'Orgemont.

JOUX : Haute & ancienne nobleſſe du comté de Bourgogne. Les terres dont elle jouiſſoit, placées dans une des extrémités de cette province, étoient conſidérables par leur étendue. Quatre châteaux fort conſidérables en dépendoient, ſçavoir, ceux de Joux, de la Cluſe, de Mireval & d'Uſies. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur ſituation dans les gorges du Mont-Jura. Le château & la terre de Joux paſſerent dans la maiſon de Vienne, ſur la fin du quatorzieme ſiécle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues* de Blonay, ſeigneur de Joux, avec *Vautier* de Vienne. *Philippe* de Hocberg, comte de Neuchatel, en devint poſſeſſeur au ſiécle ſuivant, à cauſe de *Marguerite* de Vienne, ſa mere. Quelque temps après, les ſouverains du comté de Bourgogne, connoiſſant l'importance de ce château, en firent l'acquiſition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la maiſon de Joux, éteintes dans les familles de Monteaugeon, de Jouffroy & de Grammont.

JOYEUSE : *Tome II. p.* 352. *col.* 1. *lig.* 1. 1681. *lisez*, 1581.

Ibid. p. 353. *col.* 2. *lig.* 1. 1610 *lisez*, 1710.

Ibid. lig. 5. *après Jean-Gédéon-André* de Joyeuſe, *ajoutez*, comte de Grandpré, ſeigneur de Chouvoy, lieutenant général au gouvernement de Champagne, ci-devant meſtre-de-camp du régiment Royal des Cravates, Cavalerie, épouſa, &c.

Ibid. lig. 7. *Antoinette* de Villier, *liſez*, *Antoinette* de Villers.

Ibid. lig. 10. *après* 1741. *ajoutez*, marié à *N.*..... Delpech de Cailly, dont un fils.

Ibid. lig. 13. *après* 1725. *ajoutez*, & la marquiſe d'Ecquevilly-Hennequin, qui a un fils de quatorze ans en 1756.

IRLANDE : *Tome II. p.* 353. *col.* 2. *lig.* 24. *après* O-Brien, *ajoutez*, dont le maréchal de Thomond, à préſent l'aîné des deſcendans.

IRLANDE, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux merlettes d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

ISARN : Ancienne nobleſſe, originaire de Rouergue, qui porte pour armes : *de gueules, à un lion d'or.*

Jacques-Joſeph d'Iſarn de Villefort de Montjeu, ſeigneur d'Hauſſy, de Ruenes & de Mortry, coſeigneur des ville & château de Villefort & des Vans, en Languedoc, chevalier de Saint Louis, ci-devant major des villes de Valenciennes & de Mons, & capitaine d'une compagnie de Dragons, mourut le 24 Septembre 1708, laiſſant pluſieurs en-

Digitized by Google

fans de *Marie-Suſanne* de Valicourt, ſon épouſe, ſous-gouvernante des enfans de France; ſçavoir,

1. *Louis-Antoine* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, prêtre du diocèſe de Cambray, né à Valenciennes, docteur en Théologie, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Diloc, ordre de Prémontré, diocèſe de Sens, depuis le 24 Décembre 1710. grand doyen & chanoine de l'égliſe de Mons, & ci-devant, ſucceſſivement archidiacre & chanoine de l'égliſe de Viviers, & chanoine de l'égliſe & grand*vicaire du diocèſe de Rheims, mort à Paris le premier Octobre 1740. dans la quarantieme année de ſon âge.

2. *Etienne-Joſeph* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, marquis d'Hauſſi, ſeigneur de Chauvigny & de Bonrepos, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 Février 1734. gouverneur de Guerande & du Croiſic, ci-devant l'un des quatre gentilshommes de la manche du Roi, & ancien colonel du régiment de Forez, Infanterie, marié avec *Jeanne-Thérèſe* de Launoy de Penkrec, d'une nobleſſe de l'évêché de Tréguier, de laquelle il n'a point d'enfans.

3. *Louis-François* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, ſeigneur de Leſtang, chevalier des ordres militaires de Saint Louis, de Notre-Dame du Montcarmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, gouverneur de la citadelle de Valenciennes, ci devant lieutenant des Grenadiers au régiment des Gardes Françoiſes, lequel fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Philiſbourg, à l'attaque de l'ouvrage à corne. Il a épouſé *Marguerite-Louiſe* Ballouart de Kervazogan, dont il a des enfans.

4. *Jean-Jacques* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, prêtre, chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint Victor à Paris, & prieur de Montbéon, diocèſe de Sens, depuis 1717.

5. *Louis-François* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, prêtre, chanoine de l'égliſe du Mans, prieur de Saint Michel-lez-Argenton, en bas Berry.

6. *Philippe* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, meſtre-de-camp lieutenant du régiment de Cavalerie de Clermont Prince, depuis le 20 Octobre 1734. & ci-devant enſeigne au régiment des Gardes Françoiſes.

7. *Marie-Barbe* de Villefort de Montjeu, veuve depuis 1723. d'*Abraham* de Laſitte, marquis de Pelleport, ſeigneur de Pagny & de Chevillon, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Mont-Louis, & des plaines de Capſi & de Puicerda.

8. *Marie-Barbe* d'Iſarn de Villefort de Montjeu.

9. *Suſanne-Edmonde* d'Iſarn de Villefort de Montjeu, religieuſe profeſſe de l'abbaye de Gomerfontaine, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rouen, abbeſſe de celle d'Argenſol, du même ordre, diocèſe de Soiſſons, à laquelle elle fut nommée au mois de Février 1735.

Ils ont eu pour oncle *Louis-François* Iſarn de Villefort de Montjeu, ſeigneur de Couſſac, appellé le chevalier de Villefort, brigadier des armées du Roi & commandant à Charleroi, mort en 1710. Voyez le *Mercure de*

Digitized by Google

France du mois d'Octobre 1746. p. 1326.

ISENGHIEN : *Tome II. p. 355. col. 1. lig. 2.* Pot de Rhodés, *liſez*, Pot de Rhodes.

Ibid. lig. 8. après 1734. ajoutez, gouverneur de la ville de Bouchain depuis 1724.

Ibid. lig. 11. effacez, dit le marquis de la Rochefoucaud, & *ajoutez*, dont 1. *Eliſabeth-Pauline* de Gand, accordée, &c.

Ibid. lig. 21. effacez, 1. *Eliſabeth-Pauline* de Gand, née le 20 Octobre 1737.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Il y a en Champagne une famille du nom de Gand, laquelle porte : *d'azur, au chef d'argent, chargé de trois merlettes de ſable.*

ISLE, en Saintonge : *Anne-Magdelene* Iſle de Beaucheſne, née en Juin 1709. & *Marie-Anne-Angélique* Iſle de Beaucheſne, née le 16 Août 1713. ont été reçues à Saint Cyr, l'une le 23 Mars 1720. & l'autre le 30 Juin 1724. & ont prouvé qu'elles deſcendoient de *Jean* Iſle, écuyer, ſeigneur de la Mateſſiere, vivant en 1557. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 313.*

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, feuillées & boutonnées de ſinople, & poſées 2 & 1.*

ISLES (des) DE LIBERDIERE : Famille de Normandie, dont les armes étoient : *d'argent, au lion de ſable rampant.*

Guillaume des Iſles portoit ces mêmes armes, comme on le voit dans un Catalogue de la fin du quatorzieme ſiécle, qui ſe trouve à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par *Gabriel* Dumoulin.

ISLES (des) DE LA VALLÉE, autre famille de la même province, qui portoit : *d'argent, au lion de ſable, à la bordure de gueules engrelée.*

Henri des Iſles les portoit ainſi, comme il ſe voit au même Catalogue, de même que *Guillaume* & *Jean* des Iſles, tous trois écuyers.

Jean des Iſles, fils d'*Olivier* des Iſles, & maître *Gilles* des Iſles, écuyers, ſont mentionnés dans les Echiquiers de la fin du quinzieme ſiécle. Cette famille ſubſiſte dans l'élection de Coutances. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt, p. 834.*

ISLE-JOURDAIN (l') : *Tome II. p. 356. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui ſuit :

Il y a un autre endroit, qui eſt qualifié du titre de ville, appellé l'Iſle-Jourdain, anciennement Calais, ſitué ſur le bord de la riviere de Vienne, élection de Confolens, diocèſe & intendance de Poitiers, du gouvernement & de la ſénéchauſſée de la baſſe Marche. On tient par tradition dans le pays, à l'occaſion du changement de nom de Calais pour celui de l'Iſle-Jourdain, qu'anciennement le ſeigneur de Calais ſe nommoit Jourdain, & qu'il fit bâtir un château au milieu de la riviere de Vienne, ſur un rocher aſſez élevé, qui lorſque les eaux ne ſont pas fort grandes, oblige la riviere de ſe ſéparer en deux, & forme une iſle ; d'où ce château s'appella l'Iſle-Jourdain, & communique ſon nom à Calais. Ce château exiſte encore. La terre de l'Iſle-Jourdain, dépendante du château qui porte ce même nom, appartient à demoiſelle *N.* . . . de la Beraudiere, qui n'eſt point encore mariée,

Digitized by Google

mariée, & demeure à Poitiers avec madame de l'Iſle, ſa mere. Mademoiſelle de l'Iſle a pour ſœur aînée *N.* . . . . de la Beraudiere, qui a eu en partage la terre de Rouchet, près de Châtellerault. Elle eſt veuve de *Pierre* Barton, chevalier, ſeigneur de Corbeil-Cerf dans le Vexin François, & de Deffens en baſſe Marche, dit le marquis de Montbas. Madame la marquiſe de Montbas a une ſeule fille, âgée en 1760. d'environ dix-huit ans, penſionnaire en l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, nommée *Jeanne* Barton de Montbas.

ISLES D'OR (des): *Tome II. p. 356. col. 2. lig. 1.* Gouſt, *liſez*, Couet.

Ibid. lig. 3. Gouet, *liſez*, Couet.

ISLE (l'): *Ibid. col. 2.* à la fin de l'article, *après Anne-Charlotte* de Noé, *ajoutez*, femme du comte de Polaſtron. *Voyez* NOÉ.

ISLOU, ou ILLOU: Ancienne maiſon de Normandie connue dès le douzieme ſiécle, à laquelle la terre d'Iſlou, près Nonancourt, ſur la riviere d'Aure, avoit donné le nom en l'an 1157.

Raoul d'Iſlou, chevalier, ſeigneur d'Iſlou & de Pinçon, donna à l'abbaye de Leſtrées, pour le ſalut de ſon ame, de celle d'*Élite*, ſa femme, de *Tetia*, ſa fille, & de *Fulio*, ſon fils, la terre de Mervilie par une chartre ſans date.

Guavinus d'Iſlou, fils de *Raoul*, & pere de *Simon*, tant pour lui que pour *Hameline*, ſa femme, ſon fils *Simon*, ſa fille *Tetia*, ſon autre fils *Guibert*, ſa ſœur *Tetia*, & *Raoul*, fils de ſa ſœur, donna à ladite abbaye de Leſtrées toute la terre qu'il poſſédoit entre ſa terre de Pinçon & celle de Mervilie, qui avoit été donnée auparavant auxdits Moines, par *Raoul*, ſon pere, au mois d'Avril 1230.

Simon d'Iſlou, chevalier, ſeigneur de Pinçon, confirma aux Moines de Leſtrées toutes les donations qui leur avoient été faites par ſes ancêtres: en Août 1232. il leur fit de nouvelles aumônes, & au mois de Mai 1233. il leur donna trois arpens de terre; il a ſouſcrit comme témoin à pluſieurs chartres du treizieme ſiécle, qui ſont aux abbayes de la Trappe & de Lyre. Le dernier des mâles de la maiſon d'Iſlou a été *Jean* d'Iſlou, ſeigneur d'Iſlou & de Pinçon, qui ayant épouſé en 1392. *Yollent* de Chambray, fille d'*Yon*, n'en eut qu'une fille, nommée *Jeanne*, qui épouſa *Yvonet* de Garencieres, lequel eſt auteur de la branche qui a été fondue dans celle du Queſnel, dont madame la marquiſe de Mevilles eſt la ſeule repréſentante, & poſſede la terre de Pinçon.

ISNARD: Ancienne nobleſſe établie à Graſſe en Provence, dont les armes ſont: *d'azur, au ſautoir d'argent, accompagné de quatre molettes d'éperon d'or.*

Cette famille a pour tige *Guillaume* d'Iſnard, qui rendit des ſervices conſidérables à *Louis III.* duc d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence. Il eut d'*Hélene* d'Albert, ſa femme, mariée le 12. Juillet 1444. *Léonard*, qualifié comme ſon pere de *magnifique ſeigneur*. Il fut châtelain de la ville de Pouzols, & laiſſa *Pierre* d'Iſnard I. du nom, qui fut pere de *Jean* d'Iſnard.

Digitized by Google

Honoré d'Iſnard, ſon fils, fut pourvu d'une compagnie d'Ordonnance, & ſervit avec diſtinction dans les armées des rois Charles IX. & Henri III. *Pierre* d'Iſnard II. du nom, ſon fils, épouſa le 21 Décembre 1599. *Sylvie* de Galéan, fille de *Pierre*, ſeigneur de Châteauneuf, dont *Pierre* d'Iſnard III. du nom, allié le 15 Février 1637. avec *Anne* d'Orſiere. Il laiſſa de ce mariage, 1. *Honoré* d'Iſnard II. du nom, procureur général en la Cour des Comptes de Provence, mort ſans enfans de ſon mariage conclu en 1671. avec *Anne*, marquiſe de Villeneuve, fille de *Barthelemi*, & de *Catherine* Demandols-la-Palu; 2. *Joſeph* d'Iſnard, écuyer de ſon alteſſe Royale monſeigneur le duc d'Orléans, frere unique du feu roi Louis XIV. marié à *Polixene* de Gantès, dont il n'eut qu'une fille, mariée à *Honoré* de Bartrigue, ſeigneur de Montvalon, conſeiller au Parlement d'Aix; 3. *François* d'Iſnard, ſeigneur des Deux-Freres, marié le 21 Mars 1693. avec *Thereſe* de Pontevès, fille de *Louis* de Pontevès, ſeigneur de Bargeme, & de *Marguerite* de Caſtellane. De ce mariage ſont nés, parmi pluſieurs enfans, quatre fils, dont l'aîné, ſeigneur des Deux-Freres, n'a que deux filles de ſon mariage avec la ſœur du marquis de Cabris, du nom de Clapier; & *Joſeph* & *Charles*, reçus chevaliers de Malte, & le quatrieme, capitaine d'Infanterie.

ISOARD: Trois familles en Provence portent ce nom, ſans avoir pourtant la même origine Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 46.

Les armes ſont: *d'or, à la faſce de gueules, accompagnée de trois loups naiſſans de ſable, lampaſſés & armés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

JUBERT: *Tome II. p.* 357. *col.* 1. *lig.* 41. marquis de Clere, *liſez*, marquis de Clere-Paniſleuſe, ſeigneur de Saint Martin aux Buneaux & de Vinemerville, conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & privé, mort à Paris le 20 Mai 1741. âgé de ſoixante-trois ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *à une croiſette d'or*, liſez, *à une croix alaiſée d'or.*

Ibid. lig. 27. *au* 2 & 3 *d'azur, à cinq fers de pique d'argent*, liſez, *à cinq dents renverſées d'argent*, 3 & 2.

IVETOT, en Normandie: Famille qui porte: *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux cotices de même*, de laquelle étoit *Louiſe-Henriette* d'Ivetot, fille de *Jacques* d'Ivetot, écuyer, & de *Jeanne* le Pelletier, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva à cette occaſion que *Jean* d'Ivetot, qui épouſa en 1531. *Marie* de Varroc, étoit ſon quatrieme ayeul.

JUHEY: Famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, poſées* 2 & 1.

JUIGNE: *Tome II. p.* 357. *col.* 2. *liſez*, JUIGNÉ.

Ibid. lig. 40. dans le quatrieme ſiécle, *liſez*, dans le quatorzieme ſiécle.

Ibid. p. 358. *col.* 1. *lig.* 3. *Voyez* CLERC DE JUINÉ, *liſez*, *Voyez* CLERC DE JUIGNÉ.

JULIEN: Famille noble établie en Provence, dont les

Digitized by Google

Armes ſont : *de gueules, au ſautoir d'argent, au chef coupé d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 48.

JULIEN, écuyer, ſieur d'Arpentilly, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, tenans une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIERS : *Tome II. p.* 358. *col.* 2. *lig.* 14. Raveaſberg, *liſez*, Ravenſberg.

JULIOTE, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JULLIENNE : *Jean* de Jullienne, entrepreneur des Manufactures Royales des draps fins & teintures en hautes couleurs, façons d'Angleterre & de Hollande, fut créé chevalier de l'ordre de Saint Michel en Décembre 1736. De ſon mariage avec *Marie-Louiſe* de Brecei, qu'il épouſa le 9 Mai 1720. fille de *Martin* de Brecei, écuyer, ſieur de la Sepmondiere, & de *Françoiſe* Bourdin, ſont iſſus deux enfans ; ſçavoir,

1. *François* de Jullienne, écuyer, né le 23 Juillet 1722.

2. *Marie-Françoiſe* de Jullienne, née le 29 Janvier 1727. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 314.

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tiges de Julienne d'argent, fleuries de même, avec les tiges & les feuilles de ſinople, & l'écu timbré d'un caſque de profil.*

JULLYANYS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 50. L'Etat de la Provence dans la Nobleſſe, *Tome II. édition de Paris*, 1693. dit à l'article *Jullyanys*, que c'eſt une famille d'Aix, où elle paroît être venue de la province de Languedoc, puiſqu'elle a parmi ſes titres un teſtament fait le 5 Octobre 1412. par noble *Georges* de Jullyanys, de la ville de Niſmes, fils de noble *Gilles* de Jullyanys, par lequel il ordonne être enterré dans l'égliſe Cathédrale de Niſmes, au tombeau où ſon ayeul étoit enſeveli.

Georges de Jullyanys épouſa *Raymonde* de Sade, ce qui ſe prouve par un acte de reconnoiſſance du 6 Février 1412. en faveur du chapitre de Saint Didier, par *Raymonde* de Sade, fille & héritiere de *Paulet* de Sade, aſſiſtée & autoriſée de *Georges* de Jullyanys, ſon mari, & *Hugues* de Sade, ſon grand-pere. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Laurent de Jullyanys, qui s'allia avec *Anne* de Signier, fille d'*Antoine*, laquelle étoit iſſue des ſeigneurs de Piaſin. Il eut de ſon mariage, 1. *François* I. du nom, qui ſuit ; 2. *Jean* de Jullyanys, conſeiller du Roi, pourvu en 1502. d'une charge d'auditeur des Comptes & archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille, nommée *Catherine* de Jullyanys, mariée en 1544. avec *Louis* de Rogier, fils de *Jean*, ſeigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix ; 3. *Antoinette* de Jullyanys, mariée avec *Jean* de Thomas, ſeigneur de la Valette, baron de Sainte Marguerite & de la Garde. Un

de ſes fils, ou petits-fils, épouſa *Iſabelle* de Crillon, ſœur de *Louis* de Crillon, ſurnommé *le Brave*.

François de Jullyanys I. du nom, fut ſecrétaire de la Chambre rigoureuſe des Raiſons d'Aix par lettres de proviſion ſignées le 19 Août 1525. à Avignon, par M. le comte de Tende, gouverneur & lieutenant pour le Roi en Provence. Il épouſa *Yolande* de Caradet, d'une famille illuſtre de Marſeille, qui a donné pluſieurs conſuls & viguiers à ladite ville. Les Caradets ont été princes de Melphe & d'Achaye, comtes de Caſerte, & ſeigneurs de pluſieurs châteaux, dit l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus, *p.* 577. imprimée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent, 1. *Balthaſard*, qui ſuit; 2. *Jacques*, marié à *Jeanne* de Barralis, de laquelle il eut *Pierre* & *Jean* de Jullyanys, écuyers, & *Aurianne*, mariée en 1575. avec *Pierre* Paſſeri, d'une famille noble de Marſeille; 3. *François* II. du nom, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée après celle de *Balthaſard* établie à Avignon; 4. *Melchione*, mariée par contrat du 8 Avril 1548. avec noble *Jacques* Roux, de la ville d'Hieres.

Branche de Jullyanys établie à Avignon.

Balthaſard de Jullyanys, fils aîné de *François* I. du nom, & d'*Yolande* de Caradet, fut conſeiller au ſiége Préſidial de Marſeille en 1580. & épouſa *Jeannette* Pebreſſe, dont il eut, 1. *Nicolas* de Jullyanys, baptiſé le 15 Février 1557. & marié le 10 Mars 1580. avec *Hortenſe* du Beau, fille d'*Elzéar*, & de *Louiſe* d'Arles, de la ville de Marſeille; 2. *Arnoux*, qui ſuit.

Arnoux de Jullyanys, baptiſé le 19 Juillet 1560. vint étudier à Avignon, où il paſſa le grade de docteur ès Droits le 14 Janvier 1584. & le 3 Juillet de la même année il épouſa *Gillette* Spere, fille de *Louis*, & d'*Anne* Alvarès, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent *François*, qui ſuit, & *Jacques*, que *Gillette* Spere, leur mere, après la mort de ſon mari, inſtitua ſes héritiers par ſon teſtament du 8 Juillet 1612. & par un codicille du 5 Janvier 1613.

François de Jullyanys II. du nom, épouſa en premieres noces par contrat du 30 Juillet 1617. *Etiennette* Amblard, de la ville de Niſmes, de laquelle il n'eut que des filles; en ſecondes noces en 1631. *Françoiſe* Belin, dont une nombreuſe poſtérité, entr'autres,

Louis de Jullyanys, marié en premieres noces en 1684. avec *Félice* d'Inguimbert, de la ville de Manerbe; en ſecondes noces en 1701. avec *Marguerite* Tiſſaque.

Il a eu du premier lit ſept garçons, entr'autres,

1. *Jacques* de Jullyanys, prêtre & chanoine hebdomadier du chapitre de Saint Pierre d'Avignon, auteur d'une fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752. à Avignon, à l'occaſion de la naiſſance de monſeigneur le duc de Bourgogne, & d'une ſeconde donnée le 11 Janvier 1756. à l'occaſion de la naiſſance de monſeigneur le comte de Provence,

Digitized by Google

ſont les Relations ont été imprimées & données au Public.

2. *Pierre* de Jullyanys, qui vit ſans être marié.

Du ſecond lit eſt iſſu,

Joſeph de Jullyanys, prêtre & chanoine à la paroiſſe de Saint Genez d'Avignon.

Branche de Jullyanys établie à Aix.

François de Jullyanys, troiſieme fils de *François* I. du nom, & d'*Yolande* de Caradet, ſe maria le 11 ou le 14 Janvier 1558. à *Honorade* de Geaufroy, fille d'*Alexis*, écuyer, & premier conſul d'Aix, & de *Delphine* de Catalan, de laquelle vint,

Jacques de Jullyanys, marié en 1582. avec *Magdelene* de Penna, fille d'*André*, conſeiller au Parlement de Provence, dont il a eu,

Gaſpard de Jullyanys, aſſeſſeur d'Aix en 1635. Il avoit épouſé en l'an 1611. *N.* . . . . de Meſargues, dont, 1. *Jean-Baptiſte*, mort religieux de Saint Dominique; 2. *François*, marié le 2 Mars 1641. à *Marguerite* de Remuſat, fille de *Louis*, ſeigneur de Saint Antonin, de laquelle il eut pluſieurs enfans; 3. *Alexandre*, qui ſuit.

Alexandre de Jullyanys, ſeigneur du Rouret, capitaine de Cavalerie, & gouverneur de Bregançon, épouſa le 26 Septembre 1661. *Marguerite* de Vivaud, fille d'*Annibal*, ſeigneur du Rouret, & de *Jeanne* de Seguiran, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Jean-François de Jullyanys, reçu page du Roi dans ſa petite écurie au mois de Mai 1687. Il juſtifia ſa nobleſſe juſqu'au ſixieme degré, & à la fin de ſes preuves il eſt fait mention d'un arrêt du premier Février 1669. rendu par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Nobleſſe en Provence, portant confirmation de la nobleſſe d'*Alexandre* de Jullyanys, ſeigneur du Rouret, & de *François* de Jullyanys, ſon frere.

Les armes ſont : *de ſinople dans l'écu, chargé d'un pal d'or, accompagné d'un pal de gueules, au chef d'argent, chargé d'une épée de ſable, avec le timbre au-deſſus.*

JUMEL DE LISORES: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Septembre 1668. dont les armes ſont : *de gueules, à l'aigle éployée à deux têtes d'argent, au chef de ſinople, chargé de trois molettes d'argent*, ſelon *Louis* Chevillard.

Pierre le Jumel, écuyer, ſieur de Liſores & du Pont-l'Evêque, étoit préſident au Parlement de Rouen en 1571.

Nicolas le Jumel, écuyer, ſieur de Liſores, étoit procureur général au même Parlement en 1597. & avoit épouſé *Eliſabeth* de Vaſſy, veuve d'*Antoine* le Gris, baron d'Eſchauffou. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1007.

L'*Hiſtoire de Rouen* leur donne pour armes : *d'azur, à l'aigle éployée à deux têtes d'or, au chef d'argent, chargé de trois quintefeuilles de gueules.*

JUMILHAC : *Tome II, p.* 359. *col.* 2. *lig.* 10. Monon de Charnizeli, *liſez*, Menou de Charnizay.

JUMILLY, écuyer, ſieur dudit lieu, élection de Dom-

Digitized by Google

lion, en Normandie : Famille qui porte : *d'or, à une roſe de gueules en abyſme, accompagnée de trois treffles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

JUNET : Famille établie à Salins en Franche-Comté, au commencement de ce ſiécle, dont les armes ſont : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée d'une quintefeuille percée d'or, timbré d'un Maure naiſſant vêtu d'hermines.*

Elle remonte à *Jean* Junet de la Riviere, auquel Philippe II. roi d'Eſpagne, accorda des lettres de confirmation de nobleſſe datées de Madrid le 27 Avril 1598. en récompenſe de ſes ſervices, de ceux de *Pierre* & de *Philibert*, ſes fils, & de feu *Gratian* Junet, ſon pere. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Pierre-François-Joſeph* Junet de Courbeſſain, écuyer, ſeigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien capitaine dans les Milices du comté de Bourgogne, marié le 20 Mai 1745. à *Marie-Anne-Déſirée* Portier, écuyer, ſeigneur d'Aiglepierre, ancien capitaine au régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolite* Boutechoux, de laquelle il a,

1. *Philibert-Marie* Junet, né le 2 Mars 1748.

2. *Jacques-Antoine-François* Junet, né le 22 Octobre 1747.

3. *Marie-Hippolite-Déſirée*, née le 6 Janvier 1753.

4. *Marie-Anne-Joſephe*, née le 5 Juillet 1754.

5. *Frédéric-François-Marguerite* Junet, né le 5 Janvier 1757.

IVRY : La ville d'Ivry, ſi renommée par la fameuſe bataille que le roi Henri IV. gagna contre la Ligue, ſituée dans le bailliage d'Evreux, ſur les bords de la riviere d'Eure, entre Paſſy & Anet, a donné le nom à une ancienne maiſon éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à trois chevrons de gueules.*

JUSSAC : *Tome II. p. 359. col. 2. lig. 22. au lambel*, liſez, *au chef d'argent, chargé d'un lambel d'azur, &c.*

JUST (SIANT) : *Tome II. p. 359. liſez*, JUST (Saint).

JUVIGNY, écuyer, ſieur de Saint Nicolas des Bois, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

KADOT, ou CADOT : Famille de Normandie, alliée aux Gigault de Bellefonds, aux Davy, & à beaucoup d'autres des meilleures maisons de la province de Normandie. Elle est principalement connue sous le nom de Sebville. On ne doit point oublier la derniere abbesse de Montivilliers, religieuse, qui joignoit à beaucoup d'esprit une piété supérieure. Elle a gouverné pendant plus de cinquante ans cette célebre abbaye avec une sagesse, une prudence & une édification qui doivent y rendre sa mémoire à jamais respectable.

Les armes des Kadots sont : *de gueules, à trois roses d'or, 2 & 1, & en cœur une hure de sanglier de sable allumée & défendue d'argent, & couronnée d'or.*

KAERBOUT, anciennement ESCARBOT : *Tome II. p. 360. col. 1. après* ce mot, *ajoutez* : Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 315.* Elle porte pour armes : *de gueules, à deux boucles d'argent, posées 2 & 1.*

KEINGIAERT : Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magistrat de Bruges & d'Ypres, alliée aux meilleures maisons de Flandres.

Charles-Philippe Keingiaert mourut en 1733. âgé de quatre-vingt-huit ans, étant lieutenant du grand bailli de la noble Cour de Cassel. Cette juridiction est composée d'un grand bailli, d'un lieutenant & de six gentilshommes que le Roi nomme tous les ans.

Anne-Françoise Scholastique-Abondance Keingiaert, sa fille, mourut à Lille en Flandres le 24 du mois de Juin 1740. sans laisser d'enfans de *Guillaume-Armand* de Châteauvieux, ancien Gendarme de la Garde du Roi & capitaine d'Infanterie, avec lequel elle avoit été mariée le 10 Février 1736. *Mercure de France du mois de Juin 1740. p. 1466.*

KERBOUDEL, en Bretagne : Famille qui porte pour armes : *de sable, à deux épées d'argent, posées en sautoir, les pointes en bas.*

Jean-Marie de Kerboudel, écuyer, seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719. fit ses preuves de noblesse & fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 22 Septembre 1734. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 317.*

KERMAN : *Tome II. p. 364. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Le comté de Maillé-la-Marche, héritage de cette branche de Kerman, éteinte, est possédé par le comte de Rohan-Chabot, marié à mademoiselle de la Rochefoucauld, sœur du duc de la Rocheguyon.

KERMEL, en Bretagne : Famille qui porte : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de deux léopards d'or, posés un en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

Digitized by Google

KEROENT DE COETANFAO, anciennement KERCŒNT, en Bretagne : Porte : *loſangé d'argent & de ſable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 318.

KEROUART : Ce nom eſt marqué entre les Nobles de la province de Bretagne par ſon ancienneté & ſes alliances.

Les armes de cette maiſon ſont : *d'argent, à une roue de ſable, accompagnée de trois croiſettes de même.*

KERSULGUEN : Maiſon l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée de tout temps à ce qu'il y a de plus conſidérable.

Joſeph-Hyacinthe de Kerſulguen, chevalier, ſeigneur, marquis de Klorec, mourut le 19 Janvier 1734. dans ſon château de Chef-du-Bois. Il fut élu deux fois d'une voix unanime préſident de l'aſſemblée des Etats de 1731. en l'abſence du duc de la Trimoille. Il laiſſa deux fils, ſçavoir l'aîné, marquis de Klorec, qui s'eſt diſtingué dans le ſervice de la Marine, & le chevalier de Klorec, lieutenant de vaiſſeaux, auſſi fort connu par ſes ſervices & ſon mérite perſonnel ; l'un & l'autre ſont chevaliers de Saint Louis.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, au canton écartelé d'or & de gueules.* Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1734. *p.* 192. *& ſuiv.*

KETLER DE COURLANDE : *Ferdinand*, duc de Courlande & de Sémigalle, eſt mort à Dantzick dans la quatre-vingt deuxieme année de ſon âge, le 4 Mai 1737. étant né le 2 Novembre 1655. Il étoit quatrieme fils de *Jacques*, duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682. & de *Louiſe-Charlotte* de Brandebourg, morte le 29 Août 1676. Il avoit embraſſé la Religion Catholique en 1698. & il avoit été autrefois lieutenant d'Artillerie des troupes de l'électeur de Brandebourg, & enſuite du roi de Pologne. Après la mort du duc *Frédéric-Caſimir*, ſon frere aîné, arrivée le 22 Janvier 1698. il eut la régence & l'adminiſtration du duché de Courlande, juſqu'en 1710. pendant la minorité du duc *Frédéric-Guillaume*, ſon neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être ſon ſucceſſeur, étant le ſeul mâle qui reſtât de ſa maiſon ; mais *Anne* Iwanowna, veuve de ſon neveu, quoique ſans enfans, garda ſes états juſqu'en 1730. qu'elle fut appellée au thrône de la monarchie de Ruſſie, en ſorte qu'il ne reçut l'inveſtiture du duché de Courlande & de ſes dépendances du roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il étoit marié le 25 Septembre 1730. avec *Jeanne-Magdelene* de Saxe, née le 17 Mars 1708. fille de feu *Jean-Georges*, duc de Saxe-Weiſſenfels, & de *Frédéric-Eliſabeth* de Saxe-Eyſenach. Il n'en a point eu d'enfans, de ſorte qu'en lui finit la maiſon de Ketler, qui avoit été inveſtie du duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562. par *Sigiſmond*, roi de Pologne, en la perſonne de *Gothard* Ketler, gentilhomme du duché de Bergue, & dernier grand-maître de l'ordre des chevaliers de Livonie, biſayeul du duc dont on vient de parler. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1737. *p.* 1227.

Le prince *Charles* de Saxe, frere de madame la Dauphine, a été inveſti du duché de Courlande

& en a pris poſſeſſion le 29 Mars 1759.

KLASTEN : Il eſt dit dans le *Tome I.* de l'*Armorial de France , Part. I. p.* 321. qu'*Erneſt* de Klaſten , ſeigneur de Falkembourg , d'Ieterſtorf & de Liébenthal , fut créé comte de l'Empire par lettres de l'Empereur Frédéric III. en 1449. avec permiſſion d'orner ſes armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de comte*. Il épouſa en 1455. *Catherine* de Felden , dont naquit *Jean* de Klaſten , comte de l'Empire , ſeigneur de Falkembourg , d'Ieterſtorf, &c. marié en 1498. avec *Anne-Marie* de Wedel , mere de *Henri* de Klaſten , comte de l'Empire , ſeigneur de Falkembourg , de Ruckenwald , &c. qui eut , entr'autres enfans , de *Catherine-Eliſabeth* de Mitzback , qu'il avoit épouſée en 1579. *Jacques* de Klaſten , comte de l'Empire , ſeigneur de Falkembourg , d'Arensheim & de Weiſſenfels , marié en 1616. avec *Urſule* de Czarnekow , dont eſt iſſu *Jacques-Caſimir* de Klaſten , comte de Klaſten , qui fut naturaliſé par lettres de Louis XIV. du mois d'Avril 1672.

Jacques - Caſimir de Klaſten épouſa le 19 Novembre 1672. *Marguerite* Laudier , dont il eut *Jean-Gilbert* de Klaſten , écuyer , ſeigneur de Cohen & de Lignerote , demeurant à Arençon , ville de Normandie , qui fut marié le 21 Août 17.. à *Marie-Magdelene* Darot , fille de *Pierre* Darot , écuyer , ſieur de Clermont , & de *Magdelene* Fortezer. De ce mariage ſont iſſus , 1 *Gaſpard-Jean* de Klaſten , écuyer ; 2. *Jacques - Caſimir* ; 3. *Pierre-Michel* ; 4. *Magdelene* ; 5. *Catherine* , née le 9 Mars 1711. 6. *Marie-Magdelene* , née le 2 Janvier 1721. 7. *Marie-Geneviève* ; 8. *Anne-Sophie* de Klaſten , née le 20 Mars 1724. & reçue à Saint Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *de gueules , à un lion d'or , couronné de même ; écartelé de pourpre , à une licorne d'argent , ſortant à demi-corps d'une riviere de même , & ſur le tout d'or , à une aigle de ſable à deux têtes , les ailes étendues.*

Digitized by Google

LABAI DE VIELLA : *Tome II. p. 366. col. 1. lig. 21. & ſuivantes* à effacer.

LABBEY : Famille noble en Normandie, où elle eſt connue depuis pluſieurs ſiécles, diviſée en pluſieurs branches, dont celle de la Roque-Boigniart, ſeigneur du Moutier, de Punelay & d'Hérouſſard, qui ſubſiſte & porte pour armes : *d'argent, au ſautoir de ſinople.*

Il y a encore deux familles du nom de Labbey dans la même province, ſçavoir Labbey de Hérouſſart-Lomblon, de la généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1668. & Labbey d'Uſſy & de Sequence, généralité d'Alençon, maintenue le 31 Août 1666. & le 31 Février 1667. qui portent : *d'argent, au ſautoir de gueules alaiſé.*

LAC (du), en Languedoc : Famille qui porte : *de gueules, à l'écu d'argent*, & de laquelle étoit *Lucrece* du Lac de Montvert, née le 2 Janvier 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. après avoir prouvé qu'*Arnaud*, ſeigneur du Lac, qui vivoit en 1398. étoit ſon ſixieme ayeul.

LAFITTE DE GOURDAS-PELLEPORC, en Guyenne.

Pierre de Lafitte de Pelleporc, ſeigneur de Gouſſomont, prévôté de Vaucouleurs, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, ayant été aſſigné le 29 Avril 1664. à la recherche, produiſit les preuves de ſa nobleſſe, remontée en 1225. par douze générations, & fut déchargé par arrêt du Conſeil, au rapport de M. Colbert, du 12 Février 1665. & maintenu par un autre du 12 Mars 1670.

Le chevalier, ſon frere, étoit beau-frere du maréchal Faber. Cette branche, rapportée dans le *Nobiliaire de Champagne*, ſubſiſte en la perſonne du marquis de Pelleporc, capitaine au régiment de Cavalerie de Clermont Prince, & de ſa ſœur, nommée mademoiſelle de Pelleporc, tous deux enfans du lieutenant général de ce nom, & de la fille de la marquiſe de Villefort, ſous-gouvernante des enfans de France.

Pierre avoit pour biſayeul *Balthaſard*, dont le frere, *Pierre*, triſayeul d'*Annet*, fut maintenu le 30 Janvier 1698. par jugement de M. Sanſon, intendant de Montauban, comme l'avoit été le 16 du même mois *Jean* de Lafitte, de la branche de Scaudouma, éteinte, en ſorte qu'il ne reſte en Guyenne que la branche des ſeigneurs de Gourdas, qui remonte, au jugement de M. Sanſon, à *Bernard*, lequel teſta le 12 Juillet 1498. & duquel deſcendoit la branche de Scaudouma.

Bernard eut un fils, nommé *Oudet*, lequel en laiſſa deux, ſçavoir *Pierre*, tige des ſeigneurs de Gourdas, qui ſuit, & *Bal-*

Digitized by Google

Balthaſard, tige des ſeigneurs de Pelleporc.

Pierre de Lafitte épouſa par contrat du 21 Avril 1562. aſſiſté de *Dodet*, ſon pere, & de *Balthaſard*, ſon frere, *Marie* de Pochepodi, dont vint *Bertrand*, le premier qui a pris le ſurnom de Gourdas. Il épouſa par contrat du 6 Février 1574. noble *Claire* de Lautrec-Donnhas, ſœur de noble *Pierre* de Lautrec, ſeigneur de Donnhas. Leur fils, *Antoine*, épouſa par contrat du 29 Août 1637. *Françoiſe* de Rommecourt, ſœur de *Claude*, ſeigneur d'Anonville, Poiſſon & Meſſai. Leur mere étoit *Blanche* de Courtenay. De ce mariage vinrent cinq enfans, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Marie*, donataire de ſa mere de trois mille livres, le 30 Octobre 1658. 3. *Catherine*; 4. *François*, ſieur de Mayné; 5. *Arnaud-Méric*.

Louis épouſa par contrat du 13 Octobre 1668. & célébration du 30 Décembre ſuivant, *Anne-Marguerite* du Rollet, fille de meſſire *Elaiſe* du Rollet, marquis de Cordes, & de dame *Suſanne* de Faudoas, maiſon diſtinguée en Gaſcogne, qui a donné un chevalier des ordres du Roi en 1599. dont vint *Annet*, né en Février 1670. maintenu le 30 Janvier 1698. & marié le 2 Juillet ſuivant à *Marie* de Chanue, de laquelle il a eu cinq enfans.

L'aîné, *Jean-Jacques*, établi à Toulouſe, épouſa par contrat du 10 Juillet 1721. & célébration du 3 Janvier 1722. *Iſabeau* de Lafitte, dont vint *Gilles*, marié le 3 Janvier 1742. à *Louiſe-Lucrece* de Laſſère, de laquelle il a quatre enfans; ſçavoir,

1. *Jean-Bernard-Triſtan*.
2. *Durand-Maurice*.
3. *Joſeph-René*.
4. *Claire-Juſtine*.

Les alliances de la maiſon de Lafitte-Pelleporc ſont avec celles de Gramont, de Séguier, de Villandrie, de Toulouſe & autres familles nobles du royaume. Elle ſubſiſte depuis ſix cents ans, ayant toujours ſervi le Roi dans des emplois des plus diſtingués, juſqu'au grade de lieutenant général, & n'a point ceſſé de donner des officiers de Cavalerie & d'Infanterie, dont pluſieurs ont été tués ou eſtropiés au ſervice. Feu M. le chevalier de Pelleporc, capitaine d'Infanterie, mourut lieutenant pour le Roi au gouvernement de Sedan, ſous le maréchal de Faber, ſon beau-frere, qui en étoit gouverneur.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent, armé & lampaſſé de gueules, à la bordure d'or, chargée de onze merlettes de ſable affrontées; la couronne eſt ceintrée de ſept merlettes en orle auſſi affrontées, & une ſoutenant celle du milieu.*

LAGADEC, en Bretagne : Famille qui porte : *d'argent, à trois treffles d'azur.* L'Armorial Breton en fait mention.

LAGE, en Bretagne : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Novembre 1668. dont les armes ſont : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules, becquée & membrée d'azur, & un caſque couronné d'une couronne de comte.*

LAGORCE : Ancienne baronnie du Vivarais, qui donne entrée aux Etats du pays. Elle fut vendue le 28 Juin 1581. par *Jean* d'Apchier, chevalier de l'ordre du Roi, à *Mathieu* de Merle, capitaine en chef de Chevaux-Légers, gouverneur de Mende & du Gé-

Digitized by Google

vaudan, gentilhomme du Roi de Navarre. Il étoit fils de noble *Antoine* de Merle, écuyer, qui avoit épouſé avant 1550. damoiſelle *Marguerite* de Virgille, laquelle portoit pour armes : *d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.*

Louis-Scipion-Jean-Baptiſte-Urbain de Merle, appellé comte de la Gorce, qui a fait ſes preuves de nobleſſe le 3 Janvier 1759. pour être reçu page de la petite écurie du Roi, où il eſt actuellement, deſcend d'eux au huitieme degré. Il eſt fils de *Louis-Charles*, baron de la Gorce, qui fit les ſiennes le 29 Mars 1736. pour y être pareillement reçu, & d'*Anne-Urbaine* de Beauvoir du Roure, arriere petite-fille de *Scipion*, comte du Roure, chevalier des ordres du Roi. *Voyez* MERLE DE LA GORCE.

LAIDET, en Provence : C'eſt une des plus anciennes nobleſſes de la province. Son nom étoit Fos. La filiation commence à *Jacques* de Fos, fils d'*Albert* I. du nom, & de *Mabile* de Laidet, dont il prit le nom & les armes. Il teſta en 1468. De lui eſt deſcendu *Pierre* de Laidet, baron de Barrême, marquis de Sigoyer, élu premier conſul d'Aix en 1719.

Les armes : *de gueules, à une tour ronde, pavillonnée d'or.*

LAILLET, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Février 1667. Elle produiſit ſes titres aux Elus de Bayeux en 1523. faiſant voir leur extraction d'ancienne nobleſſe, dont étoient iſſus nobles perſonnes *Raoul* Laillet, écuyer, ſieur de Cuſſy, *Antoine*, *Jean* & *Laurent*, dit Laillet, écuyers.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

LAÎNÉ, ſeigneur de Torchamp, élection de Domfront, en Normandie.

Porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

LAÎNÉ DE PAVILLI : Famille établie à Paris & dans l'Iſle de France, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à une croix d'or alaiſée, & accompagnée de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne : Famille noble d'extraction, diſtinguée par ſes ſervices militaires & par les charges honorables qu'elle a remplies à la Cour dans les temps les plus reculés. Ses alliances ſont avec les maiſons d'Alegre, d'Apchier, de Veyſſiere, de Landouze, de la Tour, de la Gueſle, d'Oradour, de la Châtre, Beaufort de Canillac, Eſchalard de la Boulaye, comte de la Marck, de Tanes, des Roſiers, Beſſe de la Richardie, Eſpinchal, &c.

La filiation commence à *Yves* de Laizer, qui vivoit vers l'an 1370. avec *Marguerite* d'Apchier (*a*), ſa femme, dont il eut *Renardis* ou *Renard*, qui ſuit.

Renardis ou *Renard* de Laizer, épouſa *Marguerite* de Veyſſiere, de laquelle il eut *Georges*, qui ſuit ; *Antoinette*, alliée à *Pierre* Aubier, ſeigneur du Cendres, & *Eliſabeth*, religieuſe à l'abbaye de Mergemont.

(*a*) Marguerite *d'Apchier étoit, du côté de ſa mere, fille de* Claudine *de Tourzel d'Alegre, & petite-fille d'*Iſabeau *de la Trémoille.*

Digitized by Google

Georges de Laizer, seigneur du Drac, damoiseau, épousa vers 1440. *Marguerite* de Landouze, dont il eut *Jacques*, qui suit; *François*, mort sans alliance, & *Cécile*, mariée à *François* de Baron, seigneur de la Martre, &c.

Jacques de Laizer, seigneur du Drac, maître d'hôtel de *Jean*, comte de Boulogne & d'Auvergne, & bailli du comté d'Auvergne, épousa vers 1465. *Antoinette* de la Tour, de laquelle il eut *Falconnet*, rapporté ci-après; *François*, mort sans postérité, & *Yves*, qui embrassa l'état ecclésiastique.

Falconnet de Laizer, seigneur de Sieugeat, gentilhomme ordinaire, ensuite maître d'hôtel, sous la condition de remettre entre les mains de sa Majesté la charge de gentilhomme, dont il étoit pourvu, épousa le 10 Mars 1494. *Jeanne* de la Gueste, fille de *Jean*, seigneur de la Gueste, & d'*Isabelle* de Neyreux. Il eut *Jacques* II. du nom, qui suit, & *Martin*, lequel embrassa l'état ecclésiastique.

Jacques de Laizer II. du nom, seigneur de Sieugeat, gentilhomme de la maison de Madame, sœur du Roi, épousa le 18 Décembre 1530. *Hyppolite* d'Oradour, fille de *Jacques* d'Oradour, seigneur de Saint Gervazy & de Beteil, & d'*Antoinette* de Torcia. Leurs enfans furent, *Jacques* III. du nom, mort sans avoir pris d'alliance; *Martin*, qui suit; *Magdelene*, mariée à *Gabriel* Dumonteil, seigneur du dit lieu, près Saint Alban, en Gévaudan, & *Antoinette*, mariée le 18 Septembre 1572. à *Michel* de Baron.

Martin de Laizer, seigneur de Sieugeat, épousa en premieres noces, le 4 Août 1572. *Claudine* de Monteil, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes, le 27 Août 1578. *Anne* de Douhet de Marlat, fille de *N*..... de Douhet, seigneur de Marlat & de Boude, de laquelle il eut deux garçons & deux filles, sçavoir, 1. *Jérôme*, qui n'eut que deux filles de son mariage avec *Marguerite* de Besse de la Richardie, qui sont *Magdelene*, mariée avec *N*..... Desfosiers, seigneur de Vichel & de Montcalet, & *Jeanne*, mariée à *Claude* de la Châtre, fils de *René* de la Châtre, seigneur de Dupleix, en Berry, & de la Bayarderie, en Touraine, & de *Marguerite* de la Porte; 2. *Julien*, qui suit; 3. *Marie*, alliée à *Philibert* de Chanderasse, seigneur, baron de Creste-Lein & de Soligniat; 4. *N*..... religieuse à l'abbaye de Lavayne.

Julien de Laizer, seigneur de Sieugeat, & autres lieux, épousa le 15 du mois de Novembre 1604. *Charlotte* de Chambon, fille unique & héritiere de *Jean* de Chambon, & de *Jeanne* de Binazat. Il eut trois garçons & deux filles, sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *François*, lieutenant colonel du régiment d'Effiat, écuyer de la grande écurie du roi Louis XIII. aide-de-camp de Gaston d'Orléans, frere du même Roi, gratifié d'une pension de deux mille livres, & tué au premier siége de Gravelines, en reprenant une demi-lune sur les ennemis; 3. *Amable-Joseph*, religieux Capucin, qui fut célebre dans son Ordre; 4. *Louise*, mariée à *N*...., d'Herody, sei-

Digitized by Google

gneur de Rocques (*a*) ; 5. une autre *Louiſe*, mariée à *Jean* de Digon, ſeigneur de la Chomette, &c.

Jean de Laizer, ſeigneur de Sieugeat, Châteaugay, Montauron & Ribaine, baron de Brion & de Compains, capitaine au régiment d'Eſtat, écuyer de la grande écurie du Roi, épouſa le 29 Juillet 1648. *Jeanne* de Bellinay, fille de *François* de Bellinay, ſeigneur de la Peyre, d'Aloſie & de Beſſe, & d'*Anne* de Pellamorgue. Il en eut quatre garçons & une fille, qui ſont, 1. *Jean*, dit le comte de Brion, capitaine de Cavalerie, mort ſans laiſſer de poſtérité ; 2. *François*, qui ſuit, à qui paſſerent tous les biens de ſon frere aîné, par la ſubſtitution qui lui en fut faite ; 3. *Jean*, marquis de Sieugeat, ſucceſſivement colonel d'un régiment de ſon nom, de celui d'Oleron, & de celui de Béarn, mort en 1742. lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Thionville ; il avoit épouſé *N.* . . . . Favet, dont un garçon, mort jeune, capitaine de Dragons au régiment du Roi, & deux filles, ſçavoir, *N.* . . . . mariée à *Etienne* de Riviere, & *Louiſe*, morte âgée d'environ ſeize ans ; 4. *Hugues*, qui épouſa *N.* . . . . de Beaufort-Canillac, de laquelle il eut un garçon, mort jeune, étant capitaine de Dragons, & deux filles, qui furent, l'une *Gilberte*, mariée à *Antoine* de Bourdeilles, ſeigneur de Couzance & de Circou, & l'autre *Anne*, alliée à *Joſeph* de Mars, ſeigneur de Baleine & de Beaumont, en Bourbonnois ; 5. *N.* . . . . religieuſe aux Urſulines à Clermont, morte en odeur de ſainteté.

François de Laizer de Sieugeat, qui fut, après la mort de ſon frere aîné, ſeigneur, baron de Brion, Compains, Montauron & Ribains, commandant du ſecond bataillon du régiment de Lyonnois, & chevalier de Saint Louis ; mais ayant eu le bras droit emporté à l'affaire de Denain, il fut gratifié d'une penſion de deux mille livres, réverſible à ſes enfans. Il épouſa à Aire en Artois le 11 Juillet 1700. *Marie-Thérèſe-Philippine* de Becket, fille de *Paul-Philippe* de Becket (*b*), capitaine au régiment d'Odrigny au ſervice d'Eſpagne, mort commandant du fort de l'Ecluſe pour l'Eſpagne, & d'*Anne* Thierry. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean* II. du nom, qui ſuit ; 2. *Joſeph-François-Félix*, aumônier de quartier de madame la Dauphine, abbé de Manlieu, & grand-vicaire du diocèſe de Sens ; 3. *Louis*, capitaine de Cavalerie au régiment de Condé, chevalier de Saint Louis ; 4. *Charles*, comte de Sieugeat, ancien ſous-lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, & chevalier de Saint Louis,

(*a*) *De* Louiſe *de Laizer, qui épouſa* N. . . . . *d'Herody, marquis de Saint Yery, naquirent deux filles, l'une mariée à* N. . . . . *Eſchallard de la Boullaye, comte de la Marck, prince de Jamet & de Fleurange, l'autre mariée à* N. . . . . *de Montboiſſier-Canillac, qui eut une fille alliée à* N. . . . . *comte de Tanes, originaire du Piémont.*

(*b*) *Becket eſt une famille noble & ancienne, originaire du duché de Cornouailles en Angleterre.*

Digitized by Google

qui a épouſé à Aire en Artois le 11 Juillet 1746. *Marie-Jeanne-Françoiſe* de Valicourt, fille unique & héritiere de *Charles* Albert, ſeigneur de Ricamet, du grand & petit Offin, d'Ecquemicourt, &c. & de *Marie-Joſephe* de la Rue; il a eu de ce mariage un garçon mort jeune; 5. *Gilberte*, morte âgée de vingt deux ans; 6. *Louiſe*, religieuſe à Notre-Dame de Brioude; 7. *Anne*, auſſi religieuſe dans le même couvent; 8. *Antoinette*, abbeſſe de l'égliſe de Notre-Dame du Lys, près Melun, ci-devant religieuſe à l'abbaye de Liſelâche; & quatre autres enfans morts jeunes.

Jean de Laizer II. du nom, baron de Brion, Compains, Montauron, &c. avoit épouſé en 1733. *Louiſe* de Miremont, fille unique & héritiere de *N.*... de Miremont, ſeigneur de Védrines, le Fayet, la Chapelle-Laurent & Courtenge, mort étant capitaine dans un régiment de Cavalerie, & de *N.*..... de l'Eſpinaſſe. De ce mariage eſt ſorti un fils poſthume, nommé *Jean-Charles*, qui ſuit.

Jean-Charles de Laizer, ſeigneur, baron de Brion, Compains, Montaigu, le Blanc & autres places, a épouſé *N.*..... d'Eſpinchal, fille unique & héritiere de *Thomas*, marquis d'Eſpinchal, baron de Maſſiac, maréchal des camps & armées du Roi, chef d'une brigade des Gardes du Corps, & de *N.*... de Chavagnac. Voyez l'*Armorial de France* & le *Mercure du mois de Juin 1743. p. 1241. & 1242.*

Les armes ſont: *de ſable, à une bande d'argent, accompagnée en chef d'une étoile & d'une roſe de même, & en pointe d'une roſe & d'une étoile auſſi d'argent, l'écu ſurmonté d'une couronne de comte à neuf perles.*

LALAING: Maiſon illuſtre en Brabant: *Subſtituer* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 368.*

Antoine de Lalaing, ſeigneur de Montigné, épouſa en ſecondes noces *Iſabeau* de Culembourg, qui lui porta en dot les ſeigneuries de Hoochſtrate & de Borſelle. Charles I. roi d'Eſpagne, érigea en ſa faveur Hoochſtrate en comté, par lettres du mois de Juin 1518. Ce ſeigneur, qui fut chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, conſeiller, chambellan de l'Empereur & lieutenant général de ſes armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce comté paſſa à *Philippe* de Lalaing, qui d'*Anne* de Rennebourg, eut *Antoine* de Lalaing, comte d'Hoochſtrate, marié à *Eléonore* de Montmorenci, mere, entr'autres enfans, de *Charles* de Lalaing, comte d'Hoochſtrate, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, pere d'*Albert-François*, qui de ſa ſeconde femme, *Iſabelle* de Ligne-Arembert, eut *François-Paul* de Lalaing, comte d'Hoochſtrate, mort en 1709. ſans poſtérité. Il eut pour héritier *Nicolas-Léopold*, aujourd'hui prince de Salm.

Philippe de Lalaing, ſeigneur de la Mouillerie & de Maſſe, fils naturel de cette maiſon, fut maître d'hôtel de la princeſſe *Marguerite* d'Autriche, ducheſſe de Savoye, régente des Pays-Bas, & ambaſſadeur de l'empereur Charles V. en France. Il épouſa *Florence* Reckem, vicomteſſe d'Audenarde. Leur fils, *Jacques* de Lalaing, vicomte d'Audenarde, ſeigneur de la Mouillerie, de Maſſe, &c. fut allié à *Marie* d'Enghien, dame de Santberghe, Bouclair & Renegoſſt, dont il eut *Charles*,

Digitized by Google

vicomte d'Audenarde. Celui-ci épousa *Catherine* de Fournau, mere de *Ferry*, seigneur de Santberghe, qui de sa femme, *Marie* Vander-Noot, eut *Jacques*, vicomte d'Audenarde, marié à *Marie-Thérese* Rym. De ce mariage est issu *Maximilien-Joseph*, créé comte de Lalaing par lettres de l'empereur Charles VI. du 7 Avril 1719. comte de Thildoncq, par sa femme *Marie-Catherine* l'Archier, morte le 25 Juin 1709. conseiller d'Etat intime actuel de leurs Majestés Impériales, conseiller d'Etat d'Epée au gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, général d'Artillerie, surintendant général de la Gendarmerie de la province de Flandres, gouverneur & grand-bailli des ville & district de Bruges, & du pays & territoire de Francq: il est mort à Bruxelles le 19 Avril 1756. âgé de soixante-dix-neuf à quatre-vingts ans, sans laisser d'enfans de sa seconde femme, mariée en Mars 1726. à *Digne* Van-Hove, douairiere du comte de Winterfeldt, gouverneur de Denremonde, & fille de *Jean*, bourguemestre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Roose: il a fait un legs de quarante mille livres au jeune M. Lambert, son parent, officier de Dragons au régiment de Thianges, fils de *N.*..... Lambert, ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Chabrillant, chevalier de Saint Louis & lieutenant de Roi de la ville de Saintes.

Les armes: *coupé, emmanché de gueules de trois pieces sur deux, & deux demi-pieces d'argent.*

LALEMAN DE VETTE: *Tome II. p. 369. col. 1. lisez*, LALEMAN DE VAITTE.

LALLEMANT DE MACQUELINE: Cette famille est originaire de Châlons en Champagne, où elle est connue entre les plus considérables, il y a plus de deux cents ans. Elle porte pour armes: *de gueules, à un lion d'or.*

Charles-Louis Lallemant, comte de Levignen, seigneur de Betz, de Macqueline & d'Ormoy-le-Davion, receveur général des Finances de Soissons, & fermier général, mort le 18 Février 1730. laissant de *Catherine-Charlotte* Troisdames, décédée le 2 Septembre 1740. 1. *Louis François* Lallemant, comte de Levignen, maître des requêtes depuis 1719. & intendant d'Alençon depuis 1726. 2. *Jacques-Charles-Alexandre* Lallemant, évêque de Séez, mort le 6 Avril 1740. 3. *Michel-Joseph-Hiacinthe* Lallemant de Betz, fermier général; 4. *Etienne-Charles-Félix* Lallemant de Nantouillet, aussi fermier général & receveur général des Finances de Soissons; 5. *Alexis* Lallemant de Macqueline, écuyer ordinaire du Roi, marié le 19 Septembre 1743. avec *Marie-Anne-Louise* le Cocq, sa cousine germaine, fille de feu *Jean-Baptiste* le Cocq, marquis de Goupillieres, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le premier Avril 1737. & de *Geneviéve-Marguerite* Dazy, sa seconde femme; & quatre filles, dont deux mariées, l'une desquelles a été premiere femme de *Pierre-Paul* Hebert du Buc, ci-devant maître des requêtes, & l'autre avec *Claude Félix* le Pelletier de la Houssaye, intendant des Finances, & les deux autres religieuses de la Visitation à Paris. Mesdames de Pont-Saint-Maurice & de Choiseul-Aillecourt sont

Digitized by Google

ſont de la même famille, & filles de madame Betz. Voyez le *Mercure de France des mois de Février* 1740. *p.* 392. *& de Novembre* 1743. *p.* 2534.

LALEU : C'eſt le nom d'une baronnie, ſituée en baſſe Normandie, diocèſe de Séez, qui appartient à l'évêque de Séez.

LALYE : Famille de Salins en Franche-Comté, éteinte dans celles d'Udreſſier & de Patornay, par les mariages de *Barbe* de Lalye avec *Philippe* Udreſſier, écuyer, & d'*Anne* de Lalye avec *Nithier* Patornay, auſſi écuyer, dont les armes étoient : *d'argent, à trois aigles éployées de ſable.* Voyez le *Nobiliaire de Salins, Tome II. p.* 169.

LAMBERT DE SAINT BRIS : *Tome II. p.* 369. *col.* 2. *lig.* 20. *Henri-François* de Sambert, *liſez*, *Henri-François* de Lambert.

Ibid. lig. 25. de Larlam, *liſez*, de Larlan.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*, dont un fils. Les armes ſont : *coupé & emmanché de gueules de trois pieces, ſur deux & deux demi-pieces d'argent.*

LAMBERT, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux croiſſans de même en chef, & d'une étoile d'or en pointe.*

LAMBERT, même province : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois bandes de ſable ;* & de laquelle étoit *Marie-Angélique-Charlotte* Lambert de Londe, reçue à Saint Cyr en Novembre 1685. qui prouva ſa nobleſſe depuis *Jean* Lambert, écuyer, qui ayant été recherché, pour ſa nobleſſe, par les habitans de la paroiſſe de Hèuqueville, fit preuve ſuffiſante, & y fut maintenu le 23 Février 1384.

LAMBERT D'HERBIGNY, marquis de Thibouville, même province, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'ſix rais de gueules.*

Pierre-Charles Lambert, ſeigneur d'Herbigny, marquis de Thibouville, conſeiller d'Etat, mourut le 15 Mars 1729. laiſſant pluſieurs enfans de *Louiſe-Armande* d'Eſtrades, petite-fille du maréchal de ce nom, morte le 10 Octobre 1731. entr'autres, 1. *Henri* Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, ci-devant meſtre-de-camp du régiment de Dragons de la Reine ; 2. *N.*... Lambert d'Herbigny, femme de *N.*... Briçonnet, préſident à la troiſieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris ; 3. *N.*.... Lambert d'Herbigny, femme de *N.*.... le Sens de Folleville, procureur général de la Chambre des Comptes de Rouen ; 4. *Pierre-Armand* Lambert d'Herbigny, conſeiller au Parlement de Paris, & commiſſaire en la premiere Chambre des Requêtes du Palais, mort le 15 Septembre 1736. âgé de vingt-cinq ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. *p.* 2152.

LAMBILLI, en Bretagne : Famille reconnue iſſue d'extraction noble dès l'année 1380. par arrêt des Commiſſaires de Bretagne du 17 Novembre 1668.

Guillaume de Lambilli, ſeigneur dudit lieu, vivant en l'an 1379. étoit qualifié de *monſeigneur*, ſuivant un aveu qui lui fut rendu en 1407. De ſon mariage avec *Margot* de la Motte,

principale héritiere de ſa maiſon & de la terre de la Motte, naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Lambilli, qui prit part aux troubles excités en la province de Bretagne par *Charles* de Blois & le comte de Montfort. Il ſuivit le parti de ce dernier ; & *Jean* V. du nom, duc de Bretagne, l'honora de la dignité de grand chambellan, & de premier gentilhomme de ſa chambre & de ſa maiſon. Cette ancienne nobleſſe ſubſiſte dans *Pierre-Laurent* de Lambilli, ſeigneur de Lambilli, marié au mois de Novembre 1734. avec *Laurence-Thérèſe* Magon, dont *Pierre-Laurent-Marie* de Lambilli, né le 21 Novembre 1734.

Les armes ſont : *d'azur, à ſix quintefeuilles d'argent, poſées* 3, 2 & 1. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

LAMESAN, en Lorraine : Famille qui porte : *d'azur, à une main d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lys d'or, avec un caſque couronné d'un cercle de baron.*

LAMETH : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p.* 371. *col.* 1. Maiſon noble & ancienne de Picardie, qui a donné pluſieurs officiers de marque.

N. . . . . de Lameth, dont la ſœur a épouſé en 1747. le comte de Clermont-Thoury, eſt chef du nom & armes de ſa maiſon. Il a épouſé le 20 Décembre 1751. *Marie-Thérèſe* de Broglie, née le 11 Mai 1732. fille de feu *François-Marie*, duc de Broglie, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, & de *Thérèſe-Gillette* Loquet de Grandville. M. le marquis de Lameth, auquel le Roi a donné depuis la charge de meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie qu'avoit le comte de Broglie, ſon beau-pere, eſt fils d'*Henri-Louis* de Lameth, ſeigneur d'Henencourt, &c. Son triſayeul, *Jean* de Lameth, ſeigneur de Bournonville, avoit epouſé le 17 Janvier 1600. *Louiſe* de l'Iſle-Marivaux, dame de Traſſereux.

Jean avoit pour pere *Adrien* de Lameth-Bournonville, qui avoit épouſé *Anne* d'Eſtourmel.

Adrien étoit fils de *Philippe* de Lameth de Henencourt, qui avoit épouſé en 1541. *Anne*, héritiere de la terre de Bournonville.

Philippe étoit fils de *Jacques* de Lameth, dit de Henencourt, gouverneur de Corbie, mort le 14 Juin 1541. né du mariage contracté en 1460. par *Jacqueline* de Henencourt, avec *Antoine* de Lameth, mort le 22 Décembre 1494. célebre ſous le regne du roi Louis XI. au ſervice duquel il paſſa après la mort du dernier duc de Bourgogne.

Cet *Antoine*, ſelon la Morliere, avoit pour biſayeul *Thiébaud* de Lameth, qui étoit ſeigneur de Saint Martin-ſur-Cayeu, en Artois, lequel ayant épouſé *Iſabeau* de Neuville, fut tué à la fameuſe bataille d'Azincourt en l'année 1415. portant l'étendard de la maiſon de Neuville, dont les armes, qui ſont : *fretté de gueules ſur or*, forment encore le troiſieme quartier de celles de meſſieurs de Lameth, qui portent : d'Henencourt, *au* 2 *d'argent, à trois maillets de ſable ; & au* 1 & 4, comme Mailly-Mainez qui ſubſiſte, les armes de Lameth, qui ſont : *de gueules, à la bande d'argent, accompa-*

Digitized by Google

gnée de ſix croix auſſi d'argent recroiſettées, au pied fiché de même; il n'y a de différence que l'émail des croix, qui ſont *d'or* aux armes de Tyrel, ancienne maiſon, de laquelle ſont les ſeigneurs de Poix, en Picardie. La terre de Poix a été poſſédée, ſous le titre de principauté, par la branche aînée de Crequy, fondue dans Blanchefort; elle a été érigée en duché pour le duc de Crequy, pere de la ducheſſe de la Tremoille, & dans les directions cette terre fut achetée par la ducheſſe de Richelieu, qui l'a laiſſée enſuite au comte de Noailles, qui rehauſſe ſa couronne à cauſe de cette principauté de Poix, dont il avoit titré deux fils, qui ſont morts.

Ce *Thiébaud* de Lameth avoit pour triſayeul *Robert* de Lameth, vivant en l'an 1210. qualifié écuyer de *Baudouin*, comte de Flandres & de Hainault, empereur de Conſtantinople.

Enguerrand de Lameth mourut au ſiége de Damas en Syrie en 1215.

Du mariage de l'héritiere de la maiſon d'Henencourt ſortirent deux autres fils puînés. Le plus jeune, nommé *Claude*, ſeigneur de Beaurepaire-ſur-Oiſe, étoit triſayeul de la ducheſſe de Charoſt, décédée le 22 Novembre 1712.

L'autre, appellé *Antoine*, ſeigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt, né le 17 Juin 1479. & mort en 1541. avoit été général des Finances du roi François I. en Picardie, Champagne & Brie, & ambaſſadeur vers les Ligues Suiſſes en 1522. Sa poſtérité, qui ſubſiſte, a été célebre ſous le nom de Buſſy-Lameth. Ce nom de Buſſy-ſur-Aiſne eſt l'ancien fief, dit de Locres, acquis d'*Iſabeau* de Béthune le 16 Août 1480. avec la ſeigneurie d'Anily-le-Châtel, par *Guillaume* de Biche, chevalier, préſident des Finances, conſeiller & chambellan de Louis XI. ſon gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye, & ſeigneur de Clery, près Péronne, poſſédé par M. *Bernard* de Balinvilliers, & acheté par ſon pere de la ſucceſſion de Mailloc, qui en avoit hérité de M. de Crequy-Bernieules, iſſu d'une Biche.

Sa petite-fille, *Michelle* de Clery, dame de Pinon, Buſſy, & Aniſy-le-Châtel, poſſédé par le préſident du Bois, vicomteſſe de Laon, fille de *Jean* de Biche, & de *Jeanne* de Crevecœur, mariée le 29 Janvier 1498. épouſa cet *Antoine* de Lameth, qui ne laiſſa qu'un fils unique, nommé *Chriſtophe*, mort en 1572. marié d'*Iſabeau* de Batencourt, héritiere de la maiſon de Bouchavannes. Leur fils aîné, *Charles* de Lameth, ſeigneur de Pinon & de Buſſy, vicomte de Laon, laiſſa de *Louiſe* de Lannoy deux fils, qui furent *Louis* & *Charles*.

Charles fut le célebre Buſſy-Lameth, gouverneur de Mezieres, tué en Septembre 1637. pendant le ſiége de la Chapelle, dans le temps que le Roi alloit lui envoyer le bâton de maréchal de France, comme ſa Majeſté le déclara, ainſi qu'il eſt dit dans le *Dictionnaire de Moréry*; il ſignala ſa valeur à la défaite des Anglois dans l'Iſle de Ré en 1627. & fut pere de la baronne de Pont-Saint-Pierre, biſayeule de madame de Rothelin, & d'*Antoine* de Lameth, comte de Buſſy, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Mezieres, décédé le 22 Juin

Digitized by Google

1652. laiſſant la princeſſe de Courtenay & la marquiſe du Châtelet-Citey, deſquelles la poſtérité eſt éteinte, & la mere du comte de Mainville, lequel en a hérité.

Louis, frere aîné de *Charles*, a été biſayeul, par *Marie* le Sénéchal, ſa ſeconde femme, de *Louis-René*, comte de Buſſy, & de ſon frere conſanguin, appellé *Claude-François*, comte de Buſſy-Lameth, premier gentilhomme de la chambre de ſon alteſſe ſéréniſſime M. le prince ſouverain de Dombes.

Claude-François de Lameth, comte de Buſſy, eſt veuf du 24 Septembre 1740. de *Marie-Eliſabeth* Maron, qu'il avoit épouſée le 15 Février 1738. & en a un fils, qui ſe nomme *Louis-Claude-Matthieu*, né le 21 Septembre 1739. en la maiſon noble & ſeigneurie de Buſſy en Poitou, paroiſſe de Saint Secondin, diocèſe de Poitiers. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1752. *p.* 196.

LAMIRAULT: Ancienne nobleſſe, établie dans l'Orléannois & le Soiſſonnois, qui a formé pluſieurs branches.

Celle établie dans le Soiſſonnois a été maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 14 Décembre 1671. ſur la repréſentation des titres, qui remontent à *Jean* Lamirault, écuyer, triſayeul de *François* Lamirault, écuyer, ſieur de la Lande & des Watines, capitaine dans le régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint ſon arrêt de maintenue.

Celle établie dans l'Orléannois, de laquelle eſt ſortie celle des ſieurs de Marchais-Lambert, & celle des ſeigneurs de la Sugerie, a été maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Parlement de Paris le 22 Février 1648. & par un autre arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes ſont: *d'or, à une roſe de gueules & un chef de même.*

LAMOUREULX DE LA JAVELLIERE: *Joſeph* Lamoureulx, ſeigneur de la Javelliere, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & ancien gouverneur de Philiſbourg, mourut le 2 Juillet 1753. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit épouſé *Marguerite* Trudaine, dame de Tartigny, en Picardie, dont il a eu deux filles religieuſes à Saint Paul-lez-Beauvais, & deux autres filles mariées. L'aînée, *Marguerite-Sébaſtienne* Lamoureulx, mariée le 10 Septembre 1739. à *Charles-Céſar* Favier de Lancry, marquis de Bains, capitaine de Dragons au régiment de Nicolaï, tué d'un coup de fauconneau, au ſiége du château de Rhinsfelds en Briſgaw, le 24 Septembre 1744. âgée de trente-deux ans, laiſſant un fils & une fille; & la cadette, *Geneviève* Lamoureulx, mariée le 4 Mars 1745. à *Denis-François*, marquis de Mauroy, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Taraſcon, dont un fils, né le 15 Juin 1750. *Mercure de France du mois de Novembre* 1753. *p.* 203.

Les armes: *gironné de dix pieces d'argent & de gueules.*

LAMOIGNON: *Tome II. p.* 372. *col.* 2. *lig.* 7. *après* préſident honoraire du Parlement, *ajoutez*, grand-croix, prevôt &

Digitized by Google

maître des cérémonies honoraires de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, né le premier Octobre 1712. mort le 23 Mai 1759. âgé de quarante-sept ans.

Ibid. lig. 23. Frottiere, *lisez*, Frottier.

Ibid. lig. 41. d'Eſtournel, *lisez*, d'Eſtourmel, de la branche de Freroy.

Ibid. p. 373. *lig.* 3. Britault, *lisez*, Baritaut en bas Poitou, héritier de la branche de Grolée-Virvile.

Ibid. lig. 6. dont un fils, appellé *Antoine-François*, *lisez*, appellé *Olivier*, né le 13 Novembre 1736. & *ajoutez*, avocat général en ſon Grand-Conſeil mort le 26 Mars 1759. âgé de vingt-trois ans. Il reſte encore un fils.

Ibid. antépénultieme ligne, Mazadé, *lisez*, Mazade, & *ajoutez*, remariée à *N.* . . . . de la Ferriere, de la ville de Lyon.

Ibid. p. 374. *col.* 2. *après* 1738. *ajoutez*, dont madame Trudaine de Montigny, près de Fontainebleau, morte en Septembre 1759. & ſon fils en 1760.

LAMPERIERE DE MONTIGNY: Famille de Normandie, qui ſubſiſte encore poſſédant le fief de Montigny, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen*, qui porte pour armes: *d'azur, à deux pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion paſſant d'or*; & de laquelle étoit *Charles* de Lamperiere, écuyer, ſeigneur de Montigny, anciennement lieutenant colonel du régiment Royal Artillerie, avec commiſſion de colonel, chevalier de Saint Louis le 10 Mai 1693. & brigadier des armées du Roi le 28 Avril 1694. qui mourut à Paris le 8 Février 1735. dans la quatre vingt-quinzieme année de ſon âge, étant né en 1642. Il commença par être cadet dans les Gardes du Corps, d'où il ſortit pour prendre une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Bretagne. Il eut enſuite une compagnie dans le régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrieme, par ordre du marquis de Louvois en 1670. pour former le régiment des Fuſiliers, appellé depuis Royal Artillerie, & à la tête duquel il a ſervi l'eſpace de quarante ans. Il s'eſt trouvé pendant la guerre de Hollande à la priſe de quarante villes ou places fortes, & depuis à plus de dix batailles & combats, tant ſous M. le prince de Condé, que ſous le vicomte de Turenne, & autres généraux. Il ſervit en 1673. au ſiége de Maſtricht, & en 1674. il reçut au combat de Senef un coup de mouſquet au travers du corps qui fut ſi conſidérable qu'il tendoit les excrémens par la plaie. En 1678. il ſe trouva au combat de Saint Denis, près de Mons, & en 1688. il ſervit aux ſiéges de Philiſbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Franckendal, & autres places en Allemagne. En 1689. il ſe trouva à l'affaire de Valcourt, & les années ſuivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque, & à la bataille de Nerwinde. Voyez le *Mercure de France des mois de Février* 1735. *p.* 399. *& de Mars*, *p.* 612.

LAMURE, en Forez: Famille noble, qui porte: *d'azur à trois faſces d'or, écartelé d'azur, avec trois croiſſans d'argent, poſés* 2 *&* 1; & de laquelle étoit *Jeanne-Henriette* de

la Mure de Chanlon, née le 28 Mai 1675. reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Pierre* de la Mure, seigneur de Champtois, qui étoit son quatrieme ayeul & qui en 1540. épousa *Françoise* Chanseau.

LAMY DE BEZANGES : Famille originaire de Lorraine, dont la seule branche qui reste est établie à Metz depuis plusieurs siécles.

N. . . . . Lamy de Bezanges obtint du duc *Léopold*, pour récompense de ses services, des lettres patentes portant brevet de baron d'Etat, tant pour lui que pour ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de sa noblesse est rappellée dans ces lettres patentes, & on y lit que plusieurs de ses ancêtres ont successivement possédé, dès le quinzieme siécle, les emplois de chambellan au service des princes de Lorraine. Ces lettres ont été confirmées par d'autres accordées par Louis XV. enregistrées & enthérinées sur son mandement à la Cour souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes sont : *deux épées d'argent en sautoir, entortillées de deux serpens d'or, sur un champ d'azur.* On voit ces armes gravées en relief avec le casque ouvert & en face, sur la plus ancienne porte de la ville de Metz ; ce qui constate l'époque du temps qu'elle se gouvernoit par les treize Officiers, qui en représentoient pour-lors la souveraineté.

LANCESSEUR, écuyer, sieur de la Polliniere, en Normandie, élection d'Avranches : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux d'azur*, 2 & 1.

LANCI, ou LANCY, en l'Isle de France : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement de messieurs les Commissaires Généraux du Conseil, du 30 Novembre 1697. Elle est divisée en plusieurs branches. De celle établie dans la paroisse d'Aubanton, au diocèse de Laon, étoit *Louis* de Lanci, seigneur du Bois-Carbonet, chevalier de Saint Louis, mort commandant du second bataillon de Champagne. Il a eu de *Marie-Catherine-Thérese* Pochet, son épouse, trois garçons & une fille ; sçavoir *Louis-Charles*, *Nicolas*, *Charles-Gabriel* de Lanci, & *Marie-Magdelene-Françoise* de Lanci.

Sur la requête présentée au Roi en son Conseil, par la veuve de *Louis* de Lanci, sa Majesté a déclaré le 6 Mai 1738. sa maintenue de noblesse du 30 Novembre 1697. accordée à *Charles-Ambroise* de Lanci, par les Commissaires députés, commune avec *Louis-Charles*, *Nicolas*, *Charles-Gabriel*, & *Marie-Magdelene-Françoise* de Lanci. Par cet arrêt, sa Majesté veut que nonobstant l'omission de la qualité d'écuyer, dans tous les actes passés au nom des pere, ayeul & bisayeul, de laquelle sa Majesté les a relevés & releve, en considération des services de feu leur pere, & de ceux de leur famille, eux & leurs enfans, avec leurs descendans, nés & à naître en légitime mariage, soient reconnus, comme Nobles d'ancienne extraction, & que comme tels ils jouissent ensemble, ainsi que ladite dame veuve, leur mere, tant qu'elle demeurera en viduité, des

privilèges attribués à la Nobleſſe ; qu'ils ſoient inſcrits dans le Catalogue général des Nobles du royaume, & que leurs armoiries ſoient enregiſtrées au rang de celles des Nobles par le Juge d'armes de France, avec défenſe à toutes perſonnes de les inquiéter ſur le fait de leur nobleſſe, tant qu'eux, leurs enfans & leurs deſcendans ne feront aucun acte de dérogeance.

Il eſt fait mention dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.* de cette famille du nom de Lanci, diviſée en pluſieurs branches, comme on l'a dit, & qui porte pour armes : *d'or, à une aigle de ſable, ayant les ailes étendues, & chargée ſur l'eſtomac d'un écuſſon d'azur à trois lances d'or, rangées en pal, les pointes en haut.*

LANCIZE, écuyer, ſieur du Hamel, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte : *d'argent, à trois canes de ſable, membrées & becquées de gueules*, 2 & 1.

LANCOSME : Seigneurie en Touraine, poſſédée depuis plus de quatre cents ans par la maiſon de Savary, une des plus anciennes de cette province, qui fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Février 1631. confirmées en 1705. & enſuite unie avec la châtellenie de Bauché, le fief des Roches, les fiefs & ſeigneuries de la Morandiere & du Gué-Roſſignol, & les fiefs & dixmes de Montjouan-Roublé & Saint Lactentin, & les juſtices qui en dépendent, & érigée en marquiſat par d'autres lettres patentes du mois de Juin 1738. regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739. & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740. en faveur de *Louis-François-Alexandre* Savary, baron de Lancoſme, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment de Richelieu, en conſidération, tant de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, envers les Rois, prédéceſſeurs de la Majeſté, en qualité de leurs chambellans, de gentilshommes de leur chambre, d'ambaſſadeurs, gouverneurs de places & lieutenans généraux de leurs armées.

Le marquis de Lancoſme eſt mort le 12 Juin 1755. Il avoit épouſé par contrat du 9 Janvier 1725. *Marie-Anne* de Vaillant, fille de *François* de Vaillant, ſeigneur de Wignon, & de *Marguerite* de la Bouchardiere. Ses enfans ſont, 1. *Louis-Jean-Baptiſte* Savary, marquis de Lancoſme, capitaine dans le régiment de Bourgogne, marié à *Louiſe-Renée* Barjot de Roncé ; 2. *Louis-Alexandre*, chevalier de l'ordre de Malte ; 3. *Louis-François* Savary, prêtre, étudiant en Théologie.

Ils ont pour oncle *N.....*, de Savary-Lancoſme, chevalier profès de l'ordre de Malte, qui a eu le bras droit emporté d'un boulet de canon en 1734. au ſiége de Philiſbourg, étant ſous-lieutenant de Grenadiers dans le régiment des Gardes Françoiſes, & qui s'eſt retiré du ſervice étant lieutenant dans le même régiment. *Tab. Généal. Part. VII.* p. 121.

LANCRAU, en Anjou : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1635. dont eſt *Alexis-Marc-Antoine* de Lancrau, reçu page du Roi dans ſa grande écu-

rie le 30 Août 1730. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I* p. 324.

Les armes : *d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules, boutonnées d'or, & posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LANDAIS : Famille originaire de Touraine, où elle est connue par titres depuis le douzieme siécle, & établie depuis en Bretagne. Elle porte pour armes : *d'azur, à une fasce d'or, alaisée & échancrée en rond par les côtés, & accompagnée en chef d'un croissant d'or, posé entre deux étoiles de même, & en pointe d'une rose aussi d'or.*

François Landais, seigneur de Château-Belly, en Bretagne, chevalier de Saint Louis, & gouverneur du fort Saint François, étoit pere d'*Etienne* Landais, lieutenant dans le régiment d'Orléans Infanterie, tué à l'assaut & prise de Berg op-Zoom, s'étant avancé & emporté par son courage presque seul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ vingt ans, & ne laisse qu'un frere encore jeune. *Mercure de France du mois d'Octobre 1747. p.* 153.

LANDAS : *Nicolas* de Landas, chevalier, seigneur de Heules, fils de *Valerand*, & d'*Antoinette* de Bethencourt, épousa *Chrétienne* de Ferrace, fille de *Jean-Baptiste*, & d'*Yolande* de Haynin. Leurs enfans furent, 1. *Jacques* de Landas, seigneur de Louvignies, Biergue & Clabecq, chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. qui épousa *Marie* Lesquillon; 2. *Lamoral* de Landas, seigneur de Heules, Larbion & Florival, qui épousa *Adrienne* de Beaufort, fille de *N.* . . . . de Beaufort, seigneur de Cohin, & de *Claudine* de Halwin.

Le comte de Louvignies, descendant de *Lamoral* de Landas, & le fils du baron de Grincourt, possèdent la terre de Louvignies avec le titre de comte, par le retrait qu'en ont fait les descendans de *Jacques* de Landas, frere aîné de *Lamoral*.

LANDE (la) : Famille de la basse Marche & du Poitou, qui porte : *écartelé d'azur & d'argent*; laquelle justifie sa noblesse par titres depuis l'an 1404. que vivoit *Perrot* de la Lande, seigneur de la Vaux, mari d'*Hélene* du Plessis.

Robert de la Lande, seigneur de Saint Estienne, épousa l'an 1628. *Renée* Frotier de la Messeliere, fille de *Gaspard* Frotier, seigneur de la Messeliere, & d'*Elisabeth* de la Rochefoucaud-Bayers. Ce *Robert* de la Lande étoit un gentilhomme d'un mérite si généralement reconnu que le 9 Mars de l'année 1646. il fut pourvu de la charge de sous-gouverneur du roi Louis XIV. Ses provisions portent que ce fut en considération des longs services qu'il avoit rendus à la guerre, & dans plusieurs autres emplois importans, où sa générosité & sa prudence avoient toujours été égales. Ces lettres sont signées au bas LOUIS, & sur le repli, PAR LE ROI, *la Reine régente présente*, DE GUÉNEGAUD, & scellées.

Ce même *Robert* de la Lande, & *Elisabeth* de la Rochefoucaud, étoient l'ayeul & l'ayeule de *Marie-Anne* de la Lande, née en 1673. & de *Jeanne* de la Lande, née en 1678. du mariage

Digitized by Google

de *Jean* de la Lande, & de *Françoise* Fileau; l'une & l'autre reçues à Saint Cyr au mois de Juillet 1688.

De la branche établie en Poitou eſt ſortie *Renée* de la Lande de la Vaux, née en 168c. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Nicolas* de la Lande, ſeigneur de la Vaux, qui en 1543. épouſa *Jeanne* de Raſes, qui étoient les quatriemes ayeul & ayeule de ladite *Renée* de la Lande.

Pluſieurs familles portent le nom de la Lande en Normandie; ſçavoir,

LANDE (la), écuyer, ſeigneur de Cerqueux, élection de Liſieux, dont les armes ſont: *de ſable, à trois molettes d'argent*, 2 & 1.

LANDE (la), élection de Conches, qui porte pour armes: *d'argent, au ſautoir de gueules.*

LANDE (de la), écuyer, ſieur des Côtils, élection de Vire, qui porte auſſi: *d'argent, au ſautoir de gueules.*

LANDE (de la), écuyer, ſieur de Saint Jean du Corail, élection d'Avranches, dont les armes ſont: *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES: Famille originaire de Gênes, de laquelle eſt iſſu *Pierre* de Landes, noble Génois, qui vint s'établir en France ſous le regne de Philippe de Valois. Il acquit en l'année 1354. la terre de Magnanville, près de Mantes.

Cette famille a produit en 1438. un prevôt des Marchands, nommé *Pierre*, dont la ſœur, *Marie* de Landes, épouſa *Nicolas* Rolin, chancelier de Bourgogne, ſous *Philippe* le Bon, & fut mere du cardinal *Jean* Rolin, évêque d'Autun, décédé en 1483. & depuis elle s'eſt partagée en deux branches. La branche aînée a fini en la perſonne de *Guillaume* de Landes, mort doyen du Parlement il y a environ cent trente ans, lequel ne laiſſa que deux filles, dont l'une, *Marie* de Landes, avoit épouſé *Chrétien* de Lamoignon, préſident à mortier, pere de M. le préſident de Lamoignon, dont le ſeul nom fait l'éloge. Il voulut que ſon cœur fût mis aux pieds de la dame ſa mere, en l'égliſe de Saint Leu & Saint Gilles, où le tombeau qu'il lui avoit fait dreſſer, & qui mérite la curioſité des connoiſſeurs, ſera un monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mere. Son autre fille épouſa M. Briçonnet, maître des requêtes, & porta dans cette famille la terre de Magnanville, qui avoit été près de trois ſiécles dans celle de Landes, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée & a eu pluſieurs emplois militaires de diſtinction, s'eſt conſervée juſqu'à préſent, qu'elle ſubſiſte en la perſonne de *François* de Landes, ſeigneur d'Houville, grande terre au pays chartrain, acquiſe par *Jean* de Landes, ſon ayeul.

François de Landes, ſeigneur d'Houville, Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au pays Chartrain, mort au château du Tronchet, proche Eſtampes, le dernier mâle de ſa famille, le 28 Septembre 1739. âgé d'environ ſoixante-huit ans, avoit épouſé en premieres noces *Marie* Meſnard, morte en 1738. & en

Digitized by Google

ſecondes, le 4 Mai 1739. *Cécile-Thérèſe* Levi, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Eliſabeth* Hallé. Il a laiſſé de ſon premier mariage, pour fille unique, *Françoiſe-Nicole* de Landes d'Houville, mariée le 3 Février 1727. à *Antoine-Pierre* Barillon d'Amoncourt, conſeiller au Parlement de Paris. Il avoit eu pour ſœur *Catherine* de Landes, morte au château du Tronchet le 10 Août 1739. ſans enfans, âgée de ſoixante-quinze ans, veuve d'*Alexandre* de Mazis.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur.* Voyez les *Mercures de France des mois de Février 1727. & de Septembre 1739.*

LANDOIS D'HEROUVILLE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *de gueules, à deux faſces jumelles d'or.*

Pierre le Landois, écuyer, héritier de *Colin* le Landois, vivoit en 1462. dit la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1003.

Il y a des arrêts de l'Echiquier de l'an 1505. entre la Mouche & le Landois, pour le fief d'Hérouville. Voyez le *Traité de la Nobleſſe*, *p.* 34.

Jean le Landois, qui poſſédoit la terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui ſont : *de gueules, à deux faſces jumelles & un chef d'or.* Voyez le *Traité des Noms*, *p.* 55.

M. Huet, dans les *Origines de la ville de Caën*, *p.* 44. dit qu'il y a dans cette ville une tour, nommée la Tour au Landois, que l'on croit bâtie avant l'an 1346. & que cette tour a pris ſon nom des ſeigneurs nommés le Landois, qui avoient une maiſon tout proche de cet endroit, & que *Guillaume* le Landois, écuyer, ſeigneur de Venoix, poſſédoit une maiſon tout près de-là l'an 1436. Un contrat de l'année 1430. qualifie *Colin* le Landois, écuyer, ſeigneur de Venoix, maréchal de la prairie de Caën, qualité annexée à un fief, nommé le Fief au Maréchal. Cette même famille, dit encore M. Huet, *p.* 44. a poſſédé juſqu'à nos jours la terre d'Hérouville, proche de Caën.

LANFERNAL : Deux familles portent ce nom en Normandie ; ſçavoir, l'une dans l'élection de Verneuil, & l'autre en celle de Mortagne. Elles ont les mêmes armes qui ſont : *à trois loſanges d'or*, 2 & 1.

LANFERNAT : Famille originaire de Brie, dont il y a des branches en Champagne & en Bourgogne. *Voyez* LENFERNAT.

LANGE : Famille du Lyonnois, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile de même.*

Humbert de Lange, ſeigneur de Leſcheneau, épouſa *Odille* de Maugis l'an 1500.

Arnaud de Lange, ſeigneur de Villemenant, épouſa en 1621. *Marie* de la Grange, fille d'*Antoine* de la Grange, chevalier, ſeigneur d'Arquien, & de *Marie* de Cambrai.

Louiſe de Lange, petite-fille d'*Arnaud*, née le 5 Septembre 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687.

LANGEVIN, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent.*

LANGHEAC : *Tome II. p.* 378. *col.* 1. *antépénultieme*

Digitized by Google

ligne, *après* marquis de Dampierre, *ajoutez*, mort.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. Rochelle, *lisez*, Rochette.

Ibid. lig. 37. *après* Chabannes, *ajoutez*, morte en 1757.

LANGERON : *Tome II. p.* 379. *col.* 1, *lig.* 19. Chasseron, *lisez*, Charzeron.

LANGLADE DU CHAYLA : *Tome II. p.* 379. *col.* 1. *lig.* 31. *après* soixante-douze ans, *ajoutez*, sans enfans.

LANGLE, en Normandie, élection d'Evreux : Famille maintenue dans sa noblesse le 15 Mai 1700. qui porte : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux glands de même, tigés & feuillés, chacun d'une seule feuille de sinople, & une seule rose aussi d'or, posée à la pointe de l'écu.*

Cette famille subsiste en deux branches, & il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

LANGLOIS DE LA TARTELLE : *Tome II. p.* 379. *col.* 2. *lisez*, LANGLOIS DE LA FORTELLE.

Plusieurs familles portent le nom de Langlois en Normandie. L'une, de l'élection d'Avranches, a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux aigles d'or en chef & d'une étoile de même en pointe.*

L'autre, de l'élection de Caën, porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cosses de pois Anglois de sinople*, 2 & 1.

La troisieme, de l'élection de Falaise, nommée Langlois de la Mayrie de Jouy-du-Bois, porte : *d'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois roses de même, & au-dessous trois cœurs pareillement de gueules*, 2 & 1.

La quatrieme, de l'élection d'Argentan, nommée Langlois, écuyer, seigneur de la Poterie & de Saint Roch, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles de même en pointe, au croissant aussi d'or.*

LANGRES : *Tome II. p.* 380. *col.* 1. *lig.* 31. possesseur, *lisez*, coadjuteur.

LANGUET DE GERGY : *Tome II. p.* 381. *col.* 1. à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, au triangle clêché, & renversé d'or, à trois molettes de gueules sur les angles*, lisez : *d'azur, à un triangle d'or, clêché & renversé, chargé de trois molettes d'éperon de gueules, posées une à chaque extrémité du triangle.*

LANJAMET : *Tome II. p.* 381. *col.* 2. *lig.* 8. *d'argent, à un angle*, lisez : *à une aigle.*

LANNION : *Tome II. p.* 381. *col.* 2. *lig.* 33. *après* 1732. *ajoutez*, pere du gouverneur de l'Isle de Minorque.

Ibid. lig. 38. de Maltroit, *lisez*, de Maleſtroit.

LANOY, en Normandie : Famille dont les armes sont : *d'argent à l'aigle de sable.*

La preuve de noblesse de cette famille fut faite en 1540. par *Charles* de Lanoy, seigneur de Criqueville & de Clermont ; *Robert* de Lanoy, seigneur de Bray, & *Laurent* de Lanoy, ses cousins, comme aussi par *Guillaume*, *Michel-Laurent* & *Thomas* de Lanoy, ayant tous pour tige *Benoît* de Lanoy, qui vivoit en 1466. & qui eut trois fils & une fille de *Marie* de Parfouru, son épouse.

LANQUES : Ancienne baronnie dans le Bassigny, portée en mariage en 1412. par *Isabelle*,

Digitized by Google

fille & héritiere de *Jean*, baron de Lanques, à *Louis* de Choiſeul, baron de Clemont. La baronnie de Lanques fut acquiſe ſur la fin du ſeizieme ſiécle par *Hanus* de Berman; & *N.*... de Berman, baronne de Lanques, l'a portée à ſon mari, *Claude-Godefroy* de Chandon, ſeigneur de Briaille. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII p.* 360.

LARCHER, anciennement L'ARCHIER, en Bretagne: Famille qui n'a rien de commun avec celle des Larcher, établie à Paris. Les ſeigneurs de ce nom ont dans tous les temps ſervi avec diſtinction les ducs de Bretagne, leurs ſouverains. Suivant les regiſtres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669. pour la réformation de la Nobleſſe du pays & duché de Bretagne, ſa filiation remonte ſeulement à trois ſiecles ou environ.

Jean Larcher, pere de *Pierre* Larcher, & fils d'un autre *Pierre*, partagea, ſuivant un acte du 9 Octobre 1417. avec ſes ſœurs.

Olivier & *Jean* Larcher, ainſi qu'*Abel* Larcher & *Roſe* Larcher, vivoient en 1430. *Pierre* Larcher, qui vivoit en 1473. eut pour femme *Perrine* de Belouan, de la maiſon d'Avaugour.

Olivier, leur fils aîné, partagea le 24 Novembre 1486. avec *Guillaume* Larcher, ſon juvénieur, ou frere puiné, la ſucceſſion de *Perrine* Bellouan, leur mere. *Olivier* épouſa *Marie* Boiſgelé, qui fut mere de *François* & de *Guillaume* Larcher.

François Larcher, écuyer, ſe maria à *Françoiſe* le Prêtre, qui tous deux moururent & laiſſerent en bas âge *François* Larcher, dont *Guillaume* Larcher, ſieur de la Tour-Bourdin, ſon oncle, fut déclaré tuteur, le 26 Janvier 1562.

François Larcher étoit le 14 Septembre 1600. tuteur de *Mathurin*, ſon neveu. Ce *Mathurin* renonça le 30 Janvier à la ſeconde communauté de *Roberte* de Trebulan, ſa mere, remariée à *Jean* du Lieu.

Il épouſa *Flavie* de Quehéon. Par le décès de *Jean* & de *Julien*, ſes aînés, il partagea, comme aîné, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec *François*, ſon frere, & *Françoiſe*, ſa ſœur.

Jean Larcher, ſieur de Triogat, fils aîné de *François* Larcher, & de *Françoiſe* Bondeau, épouſa par contrat du 2 Décembre 1632. *Magdelene* Riou des Gravelles. Il eut de ſon mariage *Jean-François* Larcher, né le 19 Juillet 1645. & *Jean-Baptiſte-Pierre*, né le 24 Juin 1664.

Jean comparut les 17 & 25 Septembre 1668. au greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays & duché de Bretagne, avec *Barthelemi* Larcher, *Barbe* de Leſvet, dame de Chovaiſeul, veuve de *Guillaume* Larcher, mere-tutrice de *Joſeph* & de *Jeanne* Larcher; & ſur les degrés de leurs ayeuls, qu'ils produiſirent, ils furent maintenus dans leur nobleſſe & reconnus pour être d'ancienne & noble extraction.

Barthelemi Larcher, frere aîné de *Guillaume*, ſe repréſenta encore pour lui, pour *Joſeph* & *Jeanne* Larcher, mineurs de feu *Guillaume*. Il teſta le 12 Mai 1672.

François Larcher eut de ſon mariage avec *Thérèſe* Merel, 1. *Pierre* Larcher, ſeigneur du Bois du Loup, fils aîné; 2. *Jean-*

Digitized by Google

Gratien, recteur de Moncontour; 3. *Iſidore*; 4. *Joſeph Marie-Thereſe* Merel & ſes enfans, après la mort de *Jean-François*, firent le partage de ſa ſucceſſion le 9 Avril 1712.

Iſidore Larcher du Bois du Loup épouſa le 20 Mai 1719. *Marie-Anne* Gaillard. Il en eut *Jean-Chryſoſtome* Larcher, né le 5 Avril 1720. Celui-ci épouſa le 9 Mai 1739. *Françoiſe* le Douarain. Il en a eu, 1. *Iſidore-François*, né le 12 Mai 1740. 2. *Joſeph-Jean-Chryſoſtome*, né le 24 Avril 1741. 3. *Marie-Françoiſe-Emilie*, née le 27 Avril 1742. morte à Saint Cyr en 1747.

A toutes les preuves que meſſieurs Larcher ont données à la Chambre établie par le Roi en 1668. pour la réformation de la Nobleſſe, on peut encore y ajouter celle de pluſieurs gentilshommes des plus qualifiés de la province, qui, par écrit du 8 Janvier 1749. ſigné d'eux, ont atteſté que *Jean-Chriſoſtome* Larcher, ſeigneur de la Touraille, étoit gentilhomme d'ancienne extraction de la province de Bretagne.

Les armes : *de gueules, à trois fleches d'argent empannées, la pointe en bas, 2 en chef & 1 en pointe.*

LARCHIER, écuyer, ſieur de Martainville, élection de Caën, en Normandie : Ancienne nobleſſe, qui porte pour armes : *d'argent, au porc-épic de ſable.*

LARGE (le), écuyer, ſieur de Gouſtienville, même province & même élection.

Porte : *à l'aigle de ſable.*

LARREY : Famille établie en Normandie & en Allemagne. Selon l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.* on trouve *Nicolas* de Larrey, écuyer, pere d'*Olivier*, ſeigneur de Larrey, chevalier, qui donna à l'abbaye de Saint Martin de Séez les patronages de Semale, de Congé, de Saint Pierre, de la Chapelle, de Notre-Dame de Bouillon & de Saint Germain du Marché de Séez, donation qui fut confirmée en 1207. par *Silveſtre*, évêque de Séez.

Roulland de Larrey, écuyer, eſt mentionné dans un arrêt de l'échiquier de Normandie, de l'an 1347.

Louis de Larrey, chevalier, vivoit en 1420. avec *Agnès* de Grainville, ſa femme, ſuivant le rôle de la chancellerie de Normandie, & fut maintenu dans ſes biens par Henri V. roi d'Angleterre, uſurpateur de la Normandie.

Hector de Larrey, écuyer, étoit en 1428. maître d'hôtel de la reine de France.

Charles de Larrey, écuyer, ſeigneur du Meſnil-Gerard, de Quatreſaveris, de Montreuil, &c. eſt employé dans un rôle des perſonnes nobles & tenans fiefs nobles au bailliage d'Alençon, fait en 1503.

Antoine de Larrey, qualifié noble perſonne, ſieur de Larrey, de Flauville, de Moyaux & de Piſtrat, fut préſent aux articles du mariage de *Robert* de Larrey, avec *Catherine* le Poigneur, daté du 25 Janvier 1561.

Ce *Robert*, écuyer, ſeigneur de Vaufouquet, archer d'une compagnie d'ordonnance, eſt appellé dans un certificat qui lui fut donné le 7 Août 1560. par *Jean* d'Eſtouteville, lieutenant général au gouvernement

Digitized by Google

de Normandie, *Robert de Larrey, écuyer, ſeigneur de Vaufouquet, lieutenant commandant la garniſon de Harfleur.* Il fut pere de *Jean* de Larrey, écuyer, ſieur de Vaufouquet, marié avec *Marguerite* Appris, dont il eut deux fils, ſçavoir, 1. *Jean* de Larrey, écuyer, qui a formé la branche des ſeigneurs d'Hainneville; 2. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Larrey, écuyer, fut pere par ſa femme, *Sara* Miſſant, d'*Iſaac* de Larrey, écuyer, ſieur de Courmenil, né le 25 Janvier 1639. attaché à l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Pruſſe. Il en reçut de grands bienfaits. Il ſe qualifioit conſeiller de Cour & d'Ambaſſade de ce prince, dans ſon teſtament du 16 Mars 1719. De ſon mariage avec *Anne* Eudes, naquit *Henri* de Larrey, comte du Saint Empire, général-major & colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice de la République de Hollande. Il obtint le 14 Novembre 1739. un diplôme de l'empereur Charles VI. en forme de lettres-patentes, par lequel ſa Majeſté Impériale le créa, auſſi-bien que tous ſes enfans mâles & femelles, nés & à naître, avec leurs deſcendans, comtes du Saint Empire.

Thomas-Iſaac de Larrey, ſon fils, comte du Saint Empire, grand ſénéchal de la comté de Kniphauſen, miniſtre de leurs Hautes-Puiſſances les Etats Généraux, auprès du roi de France, naquit le 8 Janvier 1703. & épouſa le 28 Juin 1732. *Joachine-Julie-Louiſe* de Weltzien, fille aînée d'*Ulrich-Frédéric* de Weltzien, grand ſénéchal de Kniphauſen, & de *N.*, baronne de Lilienburg.

Ils ont eu pour enfans,

1. *Antoine* de Larrey, né le 27 Février 1735.

2. *Charles-Henri*, né le 3 Septembre 1742.

3. *Charles-Edward*, né le 19 Novembre 1743.

4. *Willelmine-Marie*, née le 14 Mai 1733.

Les armes: *d'or, à neuf loſanges d'azur, poſées en pal, 3, 3 & 3.*

LART: Famille maintenue dans ſa nobleſſe à Auch le 11 Août 1716. *Arnaut* de Lart, qui vivoit en 1506. tranſigea avec ſes freres, & épouſa *Bernarde* de Luſtrac, dont il eut,

Bertrand de Lart, allié à *Catherine* de Cotlonges.

Jean de Lart, ſon fils, ſeigneur de Calignac, eut de *N....* de Bauger, ſon épouſe,

Daniel de Lart, qui eut pour femme *Paule* de Pardaillan de Gondrin, mere de

Pierre de Lart, ſieur de Laſcombes. Il ſe maria à *N....* de Vilheres. De cette alliance naquit, entr'autres enfans,

Jean-Charles de Lart, qui obtint ſa maintenue de nobleſſe en 1716. Il épouſa *N....* de Cours, dont il eut,

Joſeph de Lart, ſieur des Caſaux, qui ſe maria à *N....* Lacaſſin, mere de trois garçons, ſçavoir *Pierre*, *Joſeph* & *Jacques* de Lart.

Les armes: *d'argent, à la barre d'azur, au franc canton de ſinople.*

LARTIGUE: *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 384. de ce *Dictionnaire.* Terre ſituée dans le diocèſe d'Auch, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Nobleſſes du pays. On en trouve

Digitized by Google

la généalogie dans le *Supplément* de Moreri 1749. & dans la nouvelle édition de 1759. Le nom de Lartigue eſt connu depuis 1174. ce qui ſe prouve par les chroniques eccléſiaſtiques du diocèſe d'Auch, imprimées à Toulouſe en 1746.

L'*Hiſtoire de Béarn* par M. de Marca & les Archives de Pau parlent de différens ſeigneurs de Lartigue, & d'un chancelier de ce nom du roi de Navarre. En 1173. *Guillaume* de Langlade, *pro caſalâ de Langlade Vital de Artiguâ*, & *Guillelmus Nepos ejus*, *pro caſalâ de Lartiguâ*, firent hommage à *Edouard*, roi d'Angleterre. On lit dans l'*Hiſtoire du Languedoc* par Dom Vaiſette, *Tome IV. p.* 335. & 340. dans les Archives de l'hôtel de ville de Toulouſe, & dans Froiſſard, *Tome II. p.* 244. que dans les révolutions de l'Etat & du Languedoc, ſous le gouvernement de *Louis* d'Anjou, en l'abſence du roi Jean, alors priſonnier en Angleterre, *Amanieu* de Lartigue, & *Pierre*, bâtard de Savoye, eurent en 1360. la tête tranchée à Toulouſe. *Bertrand* de Lartigue étoit gendarme en 1526. dans la compagnie de Henri II. roi de Navarre, qui étoit toute compoſée de la haute Nobleſſe de Gaſcogne & du Béarn.

Pluſieurs Hiſtoriens parlent du nom & des ſervices militaires de cette maiſon, comme M. de Thou & Davila; la *Vie du duc d'Epernon* par Girard; *Jean* de Serres, dans ſon *Inventaire Général de la France*; *Scipion* Dupleix; *Guillaume* & *Martin* du Bellay; l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* par M. Fleury, ſous l'année 1522. *Jean-Louis* Chevillard, hiſtoriographe & généalogiſte de France; l'*Hiſtoire & le Siége de Montauban* par le Bret, &c.

On connoît dans le Languedoc le nom des ſeigneurs de Baſſabat, marquis de Pordiac, Nobleſſe alliée de tout temps avec les meilleures maiſons de la province & du royaume, avec laquelle celle de Lartigue s'eſt alliée, dans un temps ſi reculé, qu'on n'en a pu trouver d'autres titres que dans le nom qu'ils ont ajouté au leur, & qu'ils ont de tout temps porté ſur la tête des aînés, comme on le voit encore aujourd'hui.

La maiſon de Lartigue eſt illuſtrée par les emplois & les ſervices militaires de ſes ancêtres, rendus toujours au Roi & à l'Etat, & par ſes alliances avec les premieres maiſons du Royaume, comme Lorraine, Rohan, Narbonne-Pellet, Narbonne de Larra, de Cayla, Baſchy d'Aubais, Belſunce, Roquelaure, Pons de Pons, Grammont, Groſſolle de Flamarens, Balzac, d'Argenſon, Podenas, Dugoults, du Bouzet, Poudenas de Marin, Roquepine, Faudoas, Jaucourt, Monteſquiou, Beaumont du Repaire, Secondat de Monteſquieu, &c.

Différentes branches de cette maiſon en avoient formé d'autres, l'une exiſtante & d'autres éteintes. La premiere eſt finie en la perſonne de *Pierre* de Lartigue, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier, mort vers 1730. n'ayant laiſſé qu'une fille encore vivante en 1760. veuve en 1755. de *Charles* de Secondat, baron de Monteſquieu, ancien préſident du Parlement de Guyenne, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, dont il étoit un des

Digitized by Google

principaux ornemens, par plusieurs de ses Ouvrages, sur-tout par l'*Esprit des Loix*, qui l'ont rendu célebre dans la République des Lettres.

L'autre branche s'est éteinte vers la fin de l'autre siécle, dans *Jean* de Lartigue, sorti du Condomois, historiographe de France, auteur de plusieurs Ouvrages, mort au collége des Quatre-Nations.

Une autre branche existoit vers 1718. dans un seigneur de Lartigue, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Cavalerie, qui est mort lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Bedfort, en Alsace, ayant laissé une fille unique & héritiere, mariée avec le feu seigneur de Trauchan, comte de Laverne, à Vesoul en Franche-Comté, dont il y a plusieurs enfans. L'aîné est richement marié à Saint Domingue.

Il est mort en 1757. un seigneur de Lartigue, baron de Sorbés, Tachoises & Cauzotel, dans le diocèse d'Aire, sorti du Condomois, suivant sa maintenue de noblesse de 1667. par M. Pellot, alors intendant de la province.

Une *Magdelene* de Lartigue a anciennement fondé la Grangerie de Laune, ordre des Prémontrés, près de Mezin, en Condomois, en l'honneur de laquelle se célébre tous les ans une fête votive dans leur église, le jour de Sainte Magdelene, sa patrone, où les Prêtres qui s'y trouvent, du nom de Lartigue, ont le droit & les honneurs dans tous les offices divins.

La province de Gascogne a le plus souffert par l'invasion des Anglois & par la révolte des Huguenots, qui l'ont autrefois toute pillée, saccagée & brûlée, surtout du temps du maréchal de Montluc, contre Montgommery. Dans les Mémoires des guerres de ce temps, par ce même maréchal, on y voit, *Tome III. p.* 397. que la maison de Lartigue est du nombre des cinq maisons distinguées de la province, qui essuyerent le plus de malheurs. Ces différentes révolutions ont enlevé ses titres & empêchent de produire par contrats & actes une filiation exacte jusqu'aux premiers siécles, & d'en connoître la véritable origine.

Suivant des mémoires de famille, un cadet de cette maison vint se marier dans le Condomois, avec une riche héritiere de la maison de Roussânes, lequel avoit un frere, qui en 1513. étant commandant général des armées navales, battit & coula à fond la flotte Angloise sur les côtes de Bretagne, disent Ferron & Dupleix, *Tome III.* Il tua leur amiral & prit une partie de leurs vaisseaux; ce qui sauva la Bretagne & la France de l'invasion des Anglois. Il fut ensuite fait vice-amiral de Bretagne, & mourut en 1523. au retour de Fontarabie, ville qui étoit alors assiégée par les Espagnols, au secours de laquelle il avoit été avec son armée navale. Ce cadet de Lartigue eut quatre garçons, sçavoir, *Pierre*, qui suit; *Jean*, rapporté après son aîné; *Bernard* & *Antoine*, aussi rapportés après ces deux freres.

Premiere branche.

Pierre de Lartigue porta long-temps les armes pour le service du roi François I. dont il fut le favori. Il ne l'appelloit jamais que son

ſon *Moreau*, parce qu'il étoit fort brun. Il contribua avec une compagnie de cinq cents hommes qu'il commandoit, à pénétrer en 1530. dans la Savoye & l'Italie, où l'amiral Chabot l'envoya auſſi en 1536. Le maréchal d'Humieres le chargea en 1537. avec ſon frere, de la garde de Turin : puis il l'envoya avec *Jules* des Urſins, & *Pierre* Strozzi, mort maréchal de France, pour garder la ville d'Albe. Il fut du nombre des ſeigneurs qui compoſoient, avec leurs compagnies, ſous M. le Dauphin, l'armée du comte de Buſançois. Il y conduiſit ſa troupe ſous ſes enſeignes, & il fut enſuite du nombre de ceux qui compoſoient l'armée, ſous le même prince, du grand-maître de Montmorency. Il y fut employé pour forcer le pas de Suze, où il commmandoit l'aile gauche. Il y tailla tout en pieces, après s'être rendu maître de la place & en avoir chaſſé & mis en fuite le reſte de l'armée ennemie. Cette action fut trouvée par M. le Dauphin, le grand-maître de Montmorency & toute l'armée, d'autant plus heureuſe & admirable, qu'ils commençoient déjà à perdre l'eſpérance d'entrer dans l'Italie. Il s'étoit marié avec une demoiſelle d'Eſtignos, en Chaloſſe. On croit que la branche de *Pierre* de Lartigue eſt éteinte il y a environ deux ſiécles. On en ignore du moins la ſuite.

SECONDE BRANCHE.

Jean de Lartigue, ſieur du Baſté, frere puîné de *Pierre*, fut gendarme dans la compagnie du maréchal de Bellegarde. La reine *Marguerite* l'attacha à ſon ſervice, & le fit gentilhomme de ſa chambre le 7 Octobre 1598. il prêta ſerment entre les mains de *Michel* du Bouzet, ſieur du Marin, ſon premier maître d'hôtel, d'où ſort le ſeigneur du Bouzet, aujourd'hui marquis de Marin. Il épouſa le 7 Octobre 1571. *Jeanne* de Patras, fille du ſeigneur, vicomte de Campaignol & de Ligardes, dont *Bernard*, qui ſuit.

Bernard de Lartigue, ſeigneur de Caſaux, & autres lieux, aſſiſta aux Etats en qualité de député de la Nobleſſe du Condomois, le 26 Mai 1610. & en Juin 1625. Il accompagna dans la même année 1625. le duc de la Vallette au ſiége de Montauban. Il ſe maria le 2 Mai 1610. à *Magdelene* du Gouth, dont naquit *Charles*, qui ſuit.

Charles, ſeigneur de Caſaux, du Hillet & du Courrejot, puis du petit Goullard, en Condomois, fut pendant quelque temps gendarme dans la compagnie de M. de Sainte-Croix ; enſuite en 1639. il commanda une compagnie de Cavalerie. Il aſſiſta le 29 Juin 1650. & le 2 Juillet 1651. aux Etats en qualité de député de la Nobleſſe du Condomois, & il ſe maria en l'année 1659. avec *Charlotte* de Noaillan. Il obtint la confirmation de ſa nobleſſe le premier Mai 1645. par ſentence du ſénéchal de Condom, confirmée par deux arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux, rendus le 29 Novembre de la même année & le 28 Octobre 1651. le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint en 1667. de M. Pallot, intendant alors de la province, & commiſſaire pour le Roi, en conſéquence de l'arrêt du Conſeil de 1666. pour la recherche des

faux Nobles. Cette branche subsiste en 1760. dans un garçon âgé d'environ vingt-trois ans.

TROISIEME BRANCHE.

Antoine de Lartigue, frere cadet de *Pierre* & de *Jean*, seigneur de Romat, & autres lieux, servit pendant toute sa vie, & fut un de ceux qui souffrit le plus dans ses biens & dans ses maisons, par les diverses incendies & le pillage des ennemis dans les malheurs de la guerre. Les Mémoires du maréchal de Montluc font mention de ses services & de ses emplois militaires, sous le nom de Lartigue-Loubès, pour le distinguer de ses autres freres. Il se maria en premieres noces avec *Françoise* de Luppé; & en secondes, avec *Marie* de Melignan de Trignan. Les enfans du premier lit furent, 1. *Arnauld*, gendarme dans la compagnie du maréchal de Belliegarde, tué fort jeune au service, sans alliance; 2. *Bertrand* de Lartigue, qui eut le même sort que son frere en 1526. étant gendarme dans la compagnie de *Henri* II. d'Albret, roi de Navarre. Les enfans du second lit furent, 1. *Marie* de Lartigue, mariée en 1605. à *Jean* de Claret; 2. *François*, mort gouverneur de Digne en Provence; 3. *Bompart* de Lartigue, capitaine dans le régiment de Piémont. Il avoit épousé demoiselle *Marie-Françoise* de la Devese, dont plusieurs garçons, morts au service; 4. *Daniel* de Lartigue, qui suit.

Suivant des mémoires de famille, *Daniel* de Lartigue I. du nom, seigneur de Romat, & autres lieux, se trouva dans le seizieme siécle au siége de Rabestens, sous les ordres du maréchal de Montluc. Il fut du nombre des seigneurs & gentilshommes de la suite du duc d'Epernon, commandant alors dans la province, qui s'opposerent en 1588. à la révolte de la ville d'Angoulême contre ce seigneur. Il épousa en 1590. *Magdelene* de Noaillan, fille & héritiere de *Henri* de Noaillan, seigneur Desperroux & de Gajo, capitaine d'une compagnie de trois cents hommes d'armes d'ordonnance, & d'*Arianne* des Appas. Ce mariage fut attaqué quelques années après. Il y eut plusieurs arrêts du Parlement de Bordeaux, où il fut condamné par défaut, étant au service du Roi; ce qui lui fit obtenir le mois de Février 1599. des lettres de grace, de rémission & d'abolition par Henri IV. Les services rendus par *Daniel* de Lartigue, & par ses ancêtres, sont stipulés dans ces lettres, qui furent enregistrées la même année à la Chambre de l'Edit de Castres, où elles furent adressées, puis à la Cour du Parlement de Bordeaux en 1606. Il eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Daniel* de Lartigue, rapporté après son frere; 3. *Marie*, femme en l'année 1625. de *Barthelemi* de Montgaillard; 4. & 5. deux filles, *Jeanne* & *Magdelene*.

Pierre de Lartigue II. du nom, épousa en 1623. *Anne-Louise* de Montlezun, fille de *François*, seigneur de Liguardes, & de *Jeanne* de Balzac, & fut tué en 1637. sur le pont de Maubeuge en le défendant. Ses enfans furent, 1. *Eléonore*, morte sans postérité en 1698. veuve du seigneur de Gajan, gentilhomme

Digitized by Google

d'Armagnac ; 2. *Charles*, mort ſans alliance en 1699. 3. *Jean-Bompart* de Lartigue de Baſſabat, d'abord mouſquetaire de la ſeconde compagnie de la garde du Roi, puis capitaine dans le régiment de Piémont, major de la citadelle de Valenciennes, vers l'an 1677. lors de la premiere conquête de cette place, où il mourut ſans alliance en 1698. étant chevalier de Saint Louis depuis 1693.

Daniel de Lartigue II. du nom, frere puîné de *Pierre* II. né en 1600. tua en duel M. le chevalier de Saurin ; puis il paſſa dans les pays étrangers. Il obtint ſa grace en 1630. & ſervit en qualité de volontaire en 1639. dans l'armée de Rouſſillon, commandée par le prince *Henri* de Bourbon, où il étoit du Corps de la Nobleſſe qui marchoit ſous les ordres du marquis de Fimarcon ; & en 1640. le duc d'Epernon, commandant de la province, lui manda de le venir joindre pour remettre la ville de Bordeaux ſous l'obéiſſance du Roi, & faire rentrer dans leur devoir les habitans qui s'étoient révoltés. Il épouſa au mois d'Octobre 1641. dans la ville de Sainte Livrade d'Agenois, *Jeanne* de Menoire, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques* de Menoire, garde du Roi dans la compagnie de Valence, puis lieutenant au régiment d'Infanterie de Montferrand dans la compagnie de ſon oncle, & de *Marie* Cours, ſon épouſe. Ils eurent pluſieurs enfans de leur mariage, qui furent,

1. *Joſeph-Hermand*, né en 1643. chevau-léger en 1660. de la garde du Roi, cadet des Gardes du Corps en 1666. où l'on ne prenoit alors que des gentilshommes. Il eut en 1667. ſa décharge de l'aſſignation, qui lui fut donnée, (ſon pere étant alors mort depuis cinq ans), pour la production de ſes titres, lors de la recherche de la Nobleſſe, par M. Pellot, intendant de la province, en conſéquence de l'arrêt du Conſeil. Il fut peu de temps après ſucceſſivement lieutenant & capitaine dans le régiment de la Marine, dont le dernier bataillon forma enſuite celui de la Marche, où il paſſa, & devint, grade par grade, lieutenant colonel en 1695. Il mourut, ſans alliance, de ſes bleſſures à la tête de ce régiment, à Rocroy, au mois de Février 1700. étant alors chevalier de Saint Louis, & de la promotion des brigadiers des armées du Roi du mois précédent. Il ſe trouva depuis 1660. juſqu'à ſa mort, à toutes les campagnes de Louis XIV.

2. *Jean-Michel* de Lartigue, né en 1646. Il ſuivit toujours de près ſon frere dans les mêmes emplois militaires. Il ne prit point d'alliance, & fut tué en duel en 1697. par le ſieur du Coudray, officier & neveu du lieutenant colonel du régiment, dont *Jean-Michel* de Lartigue étoit major.

3. *Renaud* de Lartigue de Baſſabat, ſieur de la Nauze, né en 1645. Il ſervit par-tout avec ſes freres dans le même régiment, puis il fut fait major dans celui de Dooſotrs, Irlandois, en l'an 1695. Il mourut, ſans poſtérité, de ſes bleſſures, & d'une goutte remontée en 1718. Il avoit été marié en 1704. dans le château de Monſegur, en Agenois, avec *Marguerite* de Fumel, fille de *Jean*, baron de Fumel, & de *Marie* de Molery de Choiſy.

Digitized by Google

4. *François-Martial* de Lartigue, dit le chevalier de Baſſabat, né en 1660. Il ſervit avec ſes freres depuis l'âge de quatorze ans en qualité de lieutenant; puis il fut fait capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, dont le dernier bataillon forma celui de Marcilli en 1695. où il paſſa en qualité de major. A la réforme de ce régiment, après la paix de Riſwick, il paſſa dans celui de Bourgogne, & enſuite dans celui de la Marche. Il mourut de ſes bleſſures, & d'une goutte remontée en 1724. Il ſe maria deux fois; en premieres noces avec *Anne* de Billon, veuve ſans enfans de *François* de Cours des Palais, morte ſans enfans en 1709. ayant par ſon teſtament fait ſon mari héritier, & pluſieurs legs pieux à différentes égliſes de Sainte Livrade; en ſecondes noces dans la même année 1709. avec *Iſabeau* Jacobet de Nombel, famille de Sainte Livrade, dont il y a aujourd'hui un conſeiller à la Cour des Aides de Bordeaux, & un préſident au Préſidial d'Agen. De ce mariage ſont venus ſix enfans, ſçavoir, 1. *Regnaud*, qui ſuit; 2. *Marie*, femme du ſieur Gaillard; 3. *Jeanne*; 4. *Marguerite*, toutes deux religieuſes au couvent de Sainte Urſule de la même ville; 5. une autre *Marie*, religieuſe à Notre-Dame de Villeneuve d'Agenois; 6. *Françoiſe*, religieuſe aux Dames de l'Ecole Chrétienne à Cahors, appellées Mirepoiſes.

Renaud de Lartigue, né le 19 Avril 1712. entra à l'âge de vingt ans en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu, aujourd'hui la Tour du Pin. Il ſe trouva en 1733. au ſiége de Keel, & en 1734. à celui de Philiſbourg, où il perdit un œil & preſque la vue; ce qui l'obligea de quitter le ſervice. Il s'eſt marié deux fois; en premieres noces au mois d'Octobre 1737. dans la ville de Sainte Livrade, avec *Marthe* Dangeros de Caſtelgaillard, fille de *Joſeph*, cidevant lieutenant dans le régiment Royal Artillerie, & d'*Henriette* Poujade, morte le 12 Août 1751. en ſecondes, à Bordeaux, au mois de Décembre 1758. avec *Marie* de Vidouze, âgée de trente huit ans.

Le même *Renaud* de Lartigue a obtenu le 28 Mars 1748. un arrêt contradictoirement rendu ſur la queſtion d'état en faveur de ſa nobleſſe, & un autre du 27 Mai 1752. que l'on voit imprimé dans les Affiches des Provinces du Mercredi 16 Août 1752. ſeizieme feuille hebdomadaire, & un troiſieme le 18 Août 1753. au même Parlement de Bordeaux, contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'arrêt dans la même cauſe du Parlement de Paris du mois d'Août 1749. où il eſt fait mention de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui conſuma avec tous ſes effets une partie de ſes titres, ſuivant les différentes atteſtations des gentilshommes qualifiés du pays, de l'intendant de la province, du Curé, Maire, Conſuls, Juges civil & criminel de ladite ville de Sainte Livrade, &c. Il a eu de ſa premiere femme pluſieurs enfans, dont il ne reſte aujourd'hui qu'un garçon & deux filles; ſçavoir,

1. *François-Martial-Jean-Antoine*, né le 19 Juillet 1744.

Digitized by Google

2. *Jeanne* de Lartigue, née en 1740.

3. Une autre *Jeanne*, née en 1741.

Les armes : *au champ de gueules, avec un lion d'or.*

LASCASES, ou LASCASAS, en Languedoc, en Agenois & en Quercy : Ancienne nobleſſe, originaire de l'Andalouſie en Eſpagne, où il y a encore des Laſcaſes.

Charles de Laſcaſes fut un des ſeigneurs nommés pour accompagner *Blanche*, fille du roi de Caſtille, qui vint en France en 1223. pour épouſer Louis VIII. dit *le Jeune*, fils aîné de Philippe-Auguſte. Il obtint permiſſion du roi de Caſtille de reſter en France. Il ſervit ſous Louis VIII. dans les guerres contre les Anglois, & dans celles du Languedoc, où il s'établit.

Noble *Pierre* de Laſcaſes, damoiſeau, ſeigneur de Ceſſèras & de Belvezé, obtint main-levée, en conſéquence de lettres patentes accordées par Philippe de Valois, roi de France, du 7 Février 1331, & fut remis en poſſeſſion de ſes terres, comme il paroît par un acte du ſénéchal de Carcaſſonne de la même année.

Guillelmi de Laſcaſes, ſeigneur de la Bellouidere, épouſa noble *Delphine* Otho, dame de Roquefort, de Laudomie & de la Tour, codame de Cambolit, qui étoit veuve de noble *Pierre* de Gramon. Il en eut deux enfans ; l'un reſta en Languedoc, ſur les terres de ſon pere ; & l'autre s'établit en Quercy, ſur celles de ſa mere. Cette dame, devenue auſſi veuve de ſon ſecond mari, obtint le 5 Octobre 1453. un arrêt du Parlement de Toulouſe, pour rentrer dans ſes terres de Quercy, que les guerres l'avoient forcée d'abandonner.

Bertrand de Laſcaſes, ſeigneur de Roquefort & de la Bellouidere, coſeigneur de Cambolit, reçut de ſa mere différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450. du 30 Octobre 1455. & du 5 Décembre 1458. Il épouſa, de ſon conſentement, par contrat du 27 Mai 1458. *Magdelene* de Barras, fille de *Deodat*, ſeigneur de Baduer, de Grialou, &c. Il fit ſon teſtament le 16 Avril 1473. dans lequel, après nombre de ſubſtitutions faites en faveur de ſes enfans, il y appella ſon neveu noble *Pierre* de Laſcaſes, ſeigneur de Belvezé, & inſtitua ſon héritier univerſel noble *Dieudonné* de Laſcaſes.

Cette ancienne Nobleſſe eſt diviſée en trois branches : l'aînée eſt établie dans le diocèſe de Lavaur ; la ſeconde, dans l'Agenois, & la troiſieme, dans le Quercy.

PREMIERE BRANCHE.

N. . . . . marquis de Laſcaſes, ſeigneur de Belvezé, eut pour enfans, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. un autre *Jean*, mort ſans avoir été marié.

Jean de Laſcaſes, ſeigneur de la Nauſe, épouſa le 3 Octobre 1647. *Marie* Beſſet. Il en eut, 1. *Marc*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, marié.

Marc de Laſcaſes, ſieur de la Cauſſade & de Lamerie, épouſa *N.* . . . . de Poitevin, dont vinrent, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, mort capitaine dans le régiment de Saint Simon en l'année 1749. Il avoit épouſé *N.* . . . de l'Hoſtel, de laquelle il a eu trois garçons.

Jean de Lascases, né le 9 Mars 1687. sieur de la Caussade & de Lamerie, capitaine dans le régiment du Maine, mort le 10 Septembre 1758. a eu d'*Elisabeth-Marque* Talon, fille de *Florimond*, & d'*Elisabeth* Talon, sa cousine, huit enfans, dont cinq sont morts en bas âge. Les autres sont,

1. *François-Hyacinthe*, qui suit.

2. *Marie-Anne*, née le 2 Juin 1727. religieuse Maltoise.

3. *Jeanne-Marque*, née le 22 Mai 1739.

François-Hyacinthe de Lascases, sieur de la Caussade & de Lamerie, né le premier Janvier 1733. capitaine des Grenadiers Royaux, commandoit le bataillon d'Aby, au mont Dauphin, en 1759.

SECONDE BRANCHE.

Pierre-Jean de Lascases, chevalier, seigneur, baron de Roquefort, Cambolit, Cambes, Boussac, &c. se maria, par contrat du 12 Avril 1698. à *Marie-Anne* de Bouzet de Pondenas, fille de feu *Jean*, seigneur, comte de Pondéras, & de *Marie* de Segur. Il en a eu,

Pierre-Gaston de Lascases, chevalier, seigneur, baron de Roquefort, Cambolit, &c. Il a vendu la terre de Roquefort à *Jacques* Delfau, seigneur de Boulliac, thrésorier de France en la généralité de Montauban, par contrat passé à Figeac en Quercy, le 28 Janvier 1736. & il a acquis les terres & seigneuries du Pere & de Mezieres en Agenois, où il est établi, & a épousé, par contrat passé à Bordeaux, en date du . . . . *Anne-Jeanne* d'Abadie, parente du gouverneur de la Bastille, veuf sur la fin de Décembre 1759. & a deux enfans, un fils & une fille.

TROISIEME BRANCHE.

Louis de Lascases, marié à *Françoise* de Roquemaurel, en eut,

Louis, mort sans postérité, & *Jean* Pol de Lascases, qui suit.

Jean Pol de Lascases s'est marié en premieres noces, le 16 Octobre 1650. & en secondes, à noble *N.* . . . . de Moreau de Reignac, dont,

Louis de Lascases, marié par contrat du 26 Avril 1699. à *Catherine* de Loftanges. Ils ont laissé trois fils & deux filles. Les deux aînés sont mariés en 1758. & n'ont point d'enfans. Le troisieme est lieutenant colonel dans le régiment d'Infanterie d'Auvergne; & les filles sont religieuses Maltoises au couvent de l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy.

L'abbé de Beauvoir, du nom de Lascases, a fait les preuves il y a quelques années, devant le juge d'armes de France, pour faire entrer à Saint Cyr mademoiselle de Vassal de Baste, sa niece, dont la mere, sa sœur, est du nom de Lascases.

Les armes: *d'or, à la bande d'azur, à la bordure de gueules, couronne de marquis.*

LASCOURS: Famille qui porte: *de gueules, à un bras armé d'or du côté sénestre de l'écu, & tenant une épée nue en pal d'argent, la garde & la poignée d'or.*

LASSAI, en Anjou: *Tome II. p. 386. col. 1. lig. 37. lisez*, LASSAI, au Maine.

Ibid. lig. 39. Judith de Chauvigni, *lisez, Judith* de Chauvigné.

LASTIE : *Tome II. p.* 386. *col.* 2. *lig.* 3. *liſez*, LASTIC, & ainſi dans tout l'article.

Ibid. lig. 13. *Anne* de Caſtres, *liſez*, *Anne* de Caſtera.

LATIL, en Provence : Famille qui remonte à noble *Louis* de Latil, qui vivoit au commencement du quinzieme ſiécle. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Février 1668.

Ledit *Louis* de Latil fit une fondation à l'égliſe paroiſſiale de Mées, & fut pere d'*André* de Latil, qui teſta en l'an 1552. Il laiſſa de noble *Claudine* de Gaillard-Bellafaire, ſa femme, *Louis* II. du nom, & *Jeanne* de Latil, mariée en 1558. à *Bernard* d'Abiſſe, écuyer de Taraſcon.

Louis II. de Latil acquit les terres d'Entraigues & de Villoſc, vers les années 1599. & 1600. & fit ſon teſtament le 16 Août 1601. Il avoit épouſé *Sillette* de Roquefeuil de Convertis, de laquelle naquirent pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Joſeph*, qui ſuit; 2. *Gaſpard*, rapporté ci-après; 3. *Henri*, reçu chevalier de Malte en 1600. commandeur de Puymoiſſon, mort baillif de Manoſque l'an 1655. 4. *Magdelene* de Latil, alliée à *Joſeph* de Thomaſſin, ſeigneur de la Garde & de Taillas, avocat général en la Cour des Comptes.

Joſeph de Latil, ſeigneur d'Entraigues, épouſa en 1698. demoiſelle *Gabrielle* de Bardel, mere de *Charles* de Latil, ſeigneur d'Entraigues & de Villoſc, marié en 1741. avec *Suſanne* de Roye, dont il a des enfans.

Gaſpard de Latil, ſecond fils de *Louis* de Latil II. du nom, & de *Sillette* de Roquefeuil, épouſa en 1696. *Lucrece* de Bardel, dont *Manaud* de Latil, ſeigneur de Convertis, marié en 1734. à *Lucrece* de Villeneuve. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 53.

Les armes : *d'azur : à ſix loſanges d'or, poſées*, 3, 2 & 1.

LATTIER (de) : Ancienne famille du Dauphiné. Son ſéjour a été premierement dans la ville de Grenoble, puis à Vourey à quatre lieues de cette ville : s'étant enfin diviſée en pluſieurs branches, elle a paſſé dans le Valentinois, où elle eſt encore. Des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem & du Temple, qu'elle a eus, ſont une marque de ſon ancienneté, & les alliances qu'elle a faites avec pluſieurs des plus illuſtres familles du Dauphiné, ſont encore des preuves convaincantes de la conſidération où elle a toujours été. Elle a auſſi donné des conſeillers & des avocats généraux au Parlement de Grenoble, & beaucoup d'officiers qui ont ſervi avec diſtinction.

Le premier de ce nom connu eſt *Jacques* de Lattier, qui vivoit vers l'an 1290. Il eut trois fils, qui furent *Jean*, *Jacquemet* & *Antoine*.

Antoine fut pere de *Hugues* de Lattier, chevalier de l'ordre du Temple en 1370.

Hugues laiſſa deux garçons & une fille, ſçavoir *Bertrand*, *François* & *Guigonne*, laquelle en 1417. fit une donation en faveur des Freres Prêcheurs de Grenoble.

François, qui continua la poſtérité, vivoit en l'an 1380. & eut pour enfans *Hugues*, qui ſuit, & *Antoine* de Lattier.

Hugues II. du nom, fut pere de *Georges*, capitaine d'une com-

Digitized by Google

pagnie de cinquante Lanciers en 1431.

Georges rendit hommage au dauphin Louis VIII. pour une Maiſon-forte qu'il avoit à Vourey. Il teſta en 1468. & eut de *Gillette* de Faſſion, ſa femme, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, mort capitaine à Bayonne; 3. *Pierre*, conſeiller au Parlement de Grenoble, qui ſe maria, & n'eut que trois filles; 4. *Jean*, auteur de la branche de Charpey, rapportée ci-après; 5. *Jean*, chanoine à Saint André de Grenoble; 6. *Antoine*, moine à Saint Robert; 7. *François*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 8. *Hugues*, religieux de l'ordre de Saint Antoine.

Claude de Lattier fut d'abord juge mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, enſuite conſeiller & avocat général au Parlement de Grenoble. Il épouſa par contrat du 13 Septembre 1464. *Marie* d'Arvillars. Il teſta le 14 Septembre 1493. & laiſſa *Georges*, qui ſuit; *Claudine*, religieuſe à Montfleury, & *Marthe*, mariée.

Georges de Lattier II. du nom, ſeigneur de Mantonne, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, ſe trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne* Armuet, ſon épouſe, *François*, commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, mort à la bataille de Pavie, étant de l'armée du duc de Montmorency, & deux filles mariées.

Branche de Lattier-Charpey.

Jean de Lattier, quatrieme fils de *Georges* I. du nom, & de *Gillette* Faſſion, fut capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers des ordonnances du Roi, gouverneur de la comté de Rouſſillon, de Perpignan & de Sardaigne. Il épouſa par contrat du 10 Novembre 1482. *Antoinette* de Vilheu. Il teſta en l'an 1518. & eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Louis*, auteur de la branche de Bayane, rapportée ci-après; 3. *François*, chevalier de l'ordre de Malte, tué dans un combat naval contre les Infideles; 4. & 5. deux filles, qui ont été mariées.

Pierre de Lattier, ſeigneur de Charpey, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, épouſa le 16 Mars 1518. *Catherine* de la Tourette, fille de *Gillet*, ſeigneur de la Tourette, en Vivarais. Il ſe trouva à la bataille de Marignan, contre les Suiſſes en 1515. & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il laiſſa *Claude*, qui ſuit, & deux filles mariées.

Claude I. du nom de cette branche, ſeigneur de Charpey & de Vatillieu, épouſa le 15 Juin 1550. *Honorade* d'Urre, fille de *Giraud* d'Urre, ſeigneur d'Ourches, qui étoit d'une ancienne & illuſtre maiſon. Il en eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Pierre* de Lattier, auteur de la branche de Saint Vincent, rapportée ci-après, & *Anne*, mariée deux fois.

Claude de Lattier II. du nom, ſeigneur de Charpey & de Vatillieu, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut ſucceſſivement capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis meſtre-de-camp. Pour récompenſe de ſes ſervices, Louis XIII. lui donna une penſion de trois mille livres. Il épouſa le premier Janvier 1582. *Françoiſe* Bertrand, fille d'*Imbert*,

Digitized by Google

ſeigneur de Vatillieu. Il teſta en 1605. & ne laiſſa que deux filles mariées.

Branche de Lattier-Saint-Vincent.

Pierre de Lattier, fils puîné de *Claude* I. du nom, & d'*Honorade* d'Urre, & frere cadet de *Claude* II. prit alliance dans la maiſon de Montaigu-Fourmigere, en Auvergne. On ne ſçait pas le nom de ſon épouſe. *Louis*, ſon fils, ſe maria avec *Marguerite* de Saint Vincent. Il en eut *Charles* de Lattier, mort jeune, au ſervice, étant cornette de Cavalerie, & une fille mariée à *N.* . . . . de Rochepierre, en Vivarais.

Branche de Lattier-Bayane.

Louis de Lattier, ſecond fils de *Jean*, & d'*Antoinette* de Vilheu, tranſigea avec *Pierre* de Lattier, ſon frere, en 1524. Il eut une compagnie de gens à cheval, & ſervit avec diſtinction ſous les regnes de François I. & d'Henri II. Il ſe trouva en 1529. à l'armée que commandoit le comte de Saint Paul, contre le duc de Brunſwick. Il teſta le 11 Juillet 1569. & eut d'*Alix* de Brottin, dame de Sous-Pierre, ſept enfans, qui furent, 1. *Jacques*, ſeigneur de Bayane, marié le 25 Février 1582. à *Françoiſe* d'Yſevan, fille de *Philibert*, & de *Françoiſe* de Lemps, & mort ſans poſtérité, étant capitaine d'Infanterie; 2. *Charles*, qui ſuit; 3. *Georges*, chevalier de Malte, commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante; 4. *Pierre*, chevalier du même ordre, & commandeur du Pont-Laval; 5. *Jean*, tué au ſiége de Livron; 6. *Jean-Denis*, capitaine d'Infanterie, marié le 11 Mars 1584. à *Françoiſe* de Marinais, fille de *François*, & de *Françoiſe* du Motet, mort ſans poſtérité; 7. une fille, qui a été mariée.

Charles de Lattier, ſeigneur d'Ourcinas & de Sous-Pierre, porta les armes pendant vingt-quatre ans, & ſervit en Piémont, ſous le maréchal de Briſſac, en qualité de capitaine d'une compagnie de gens de pied, par commiſſion du 26 Mai 1577. Il eut le commandement de cent cinquante hommes de gens de pied François, par une autre commiſſion du 14 Juin 1579. & fut enſuite capitaine & ſergent major au régiment de Cavalerie de Livarrot, par commiſſion du 24 Juin 1580. Il épouſa le 20 Janvier 1582. *Louiſe* de Moreton de Chabrillan. Il en eut, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *André*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 3. *Jean*, auteur de la branche de Sous-Pierre, rapportée ci-après; 4. *Gaſpard*, auteur de la branche de Burlet, auſſi rapportée après celle de *Jean*, ſon frere; 5. 6. & 7. trois filles.

Antoine de Lattier, ſeigneur d'Ourcinas & de Bayane, capitaine d'une compagnie franche en 1615. ſe ſignala en pluſieurs occaſions. Il épouſa le 20 Juin 1620. *Andrée* de Salignon, fille de *Thomas*, & de *Marguerite* de Theys, dont,

Charles-Antoine de Lattier, qui, ayant également ſervi avec diſtinction, épouſa le 20 Septembre 1656. *Eléonore* du Maine, fille d'*Antoine*, comte du Bourg. Il en eut *Antoine-Marie*, qui ſuit, & deux filles.

Digitized by Google

Antoine-Marie de Lattier ſervit auſſi avec honneur, & ſe diſtingua à la priſe de Condé. Il eut de *Marguerite* de Varre, ſa femme, pluſieurs enfans; ſçavoir, 1. *Claude*; 2. *Charles*, capitaines de Cavalerie dans le régiment Royal, morts au ſervice; 3. *Louis*, qui ſuit; 4. *Antoine*, capitaine dans le régiment de Fleury, Cavalerie.

Louis épouſa le 5 Novembre 1727. *Catherine* de Sibault, fille d'*Hercules* de Sibault, chevalier, ſeigneur de Saint Ferréol, gouverneur de la ville & citadelle de Die. Il en a eu, 1. *Louis*, capitaine de Cavalerie; 2. *Armand*, enſeigne des vaiſſeaux du Roi; 3. *Alphonſe-Hubert*, étudiant en Sorbonne.

Branche de Lattier-Sous-Pierre.

Jean de Lattier, fils puîné de *Charles*, & de *Louiſe* de Moreton de Chabrillan, fit capitaine d'Infanterie, & ſe maria le 20 Janvier 1619. avec *Marguerite* d'Urre, dont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Charles*, chevalier de Malte; 3. *Adrien*, auteur de la branche de Lattier-Burlet, rapportée ci-après; 4. & 5. deux filles mariées.

Pierre de Lattier, chevalier, ſeigneur de Saint Paulet & Sous-Pierre, épouſa le 15 Février 1625. *Iſabeau* de Blain de Marcel, & de *Jeanne* d'Urre. Leurs enfans ſont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Claude*, chevalier de Malte, mort commandeur de Poët-Laval; 3. *Laurent*, mort capitaine de Dragons; 4. *Joſeph*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochſtet; & une fille mariée avec *André* de Pays, d'une famille originaire du comtat d'Avignon.

Louis de Lattier épouſa le 10 Juillet 1697. *Victoire-Agnès* de Blegiers de Taulignan, qui avoit deux tantes; l'une, nommée *Marthe-Urſule* de Blegiers de Taulignan, épouſe de *N.* . . . . d'Orléans de la Motte, d'où ſont ſortis M. l'évêque d'Amiens, & M. le commandeur de la Motte, capitaine des Chevaux-Légers du Pape, à Avignon; l'autre, *Magdelene* de Blegiers de Taulignan, épouſe de *Balthaſard* de Jarente de la Bruyere, & ayeule de *N.* . . . . de Jarente, ancien évêque de Digne, aujourd'hui évêque d'Orléans, qui a la feuille des bénéfices. Du mariage de *Louis* de Lattier avec *Victoire-Agnès* de Blegiers ſont iſſus, 1. *Joſeph*, officier d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois, mort depuis quelques temps; 2. *Joſeph-Joachim*, d'abord chevalier de Malte, & capitaine au régiment Royal des Vaiſſeaux, marié le 7 Avril 1744. avec *Magdelene-Gabrielle* de Vervins; 3. *Pierre*, capitaine au régiment Royal Italien, chevalier de Saint Louis; 4. *Jean* III. du nom, chevalier de Malte; 5. *Jean-François*, auſſi chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment Royal des Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lawfeld; 6. *Françoiſe-Flavianne-Thérèſe*, mariée à *André-Thomas* de Clémens des Tourettes, dont une fille unique, appellée *Magdelene-Charlotte*; 7. *Marie-Eliſabeth*, fille; 8. *Magdelene*, mariée avec *Charles* de Genton de Loſtal.

Branche de Lattier-Burlet.

Gaſpard de Lattier, ſieur de

Digitized by Google

Burlet, capitaine d'Infanterie, étoit le quatrieme fils de *Charles*, ſeigneur d'Ourcinas de Sous-Pierre, & de *Louiſe* de Moreton. Il épouſa *Iſabeau* de Vilette, fille d'*Etienne*, & d'*Iſabeau* du Pont. Il teſta le 12 Janvier 1665. & laiſſa *Charles-Antoine*, qui ſuit; *Antoine*, religieux de l'ordre de Saint Antoine, & *Françoiſe-Louiſe*, religieuſe de l'ordre de Cîteaux à Valence.

Charles-Antoine de Lattier, ſieur de Burlet, fut un excellent officier. Il ſervit avant la paix de 1661. n'ayant que quatorze ans, lieutenant de la compagnie du meſtre-de-camp au régiment du comte de Guiche, il ſe ſignala à la bataille de Dunkerque, où il prit le comte de Merle, lieutenant général de l'armée ennemie, qui mourut de ſes bleſſures dans ſa tente. Il ſe fit connoître à la bataille de Sinceſeing, étant capitaine dans le régiment de Monterrier. Ce fut proche de lui que ſon meſtre-de-camp fut bleſſé à mort. Le vicomte de Turenne l'eſtima à cauſe de ſa valeur. Il épouſa le 13 Juin 1665. *Anne* du Claux, fille de *N.*..... ſeigneur de l'Etoile, & de *Marguerite* de Saint Georges. Il mourut ſans poſtérité.

Seconde branche de Lattier-Burlet.

Adrien de Lattier, troiſieme fils de *Jean*, & de *Louiſe* de Moreton, épouſa en premieres noces *Jeanne* de Veſe de Becone, dont eſt iſſue une fille, mariée à *N.*..... d'Urre, lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Montelimart; en ſecondes noces, *Jeanne* d'Arfac, dont, 1. *Charles-Antoine*, mort ſans poſtérité; 2. *Adrien*, prêtre; 3. *Jérôme*, marié en 1713. à *Marie-Agathe-Antoinette* Dupuy de Montbrun, d'où ſont ſorties trois filles; ſçavoir,

1. *Juſtine-Agathe*, mariée le 5 Février 1736. avec *Louis* de Viennois.

2. *Laurence-Antoinette*, mariée avec *Joſeph-Seraphin* de Pluvinel de Tertulle, marquis de la Roque.

3. *Suzanne-Thérèſe* de Lattier, fille.

Les armes ſont: *à trois fettes d'argent, au chef de même.*

LAVAGNAC, en Languedoc, baron des Etats Généraux.

Porte: *d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

LAVAL: *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II. p.* 387. de ce *Dictionnaire*, & *ſubſtituez* ce qui ſuit.

La baronnie de Laval au Maine, terre qui a donné le nom à une ancienne maiſon, dont les biens ont été portés par *N.*..... de Laval, fille unique & héritiere de *Guy* VI. du nom, & d'*Avoiſe* de Craon, dans celle de Montmorency, par ſon mariage avec *Mathieu* de Montmorency II. du nom, ſurnommé le Grand. La baronnie de Laval, après avoir été poſſédée par une branche de la maiſon de Montmorency pendant près de deux cents ans, eſt entrée dans celle de Montfort-Gaël, par le mariage de *Jean* de Montfort du 22 Janvier 1404. avec *Anne* de Laval, décédé en 1465. du chef de laquelle il devint ſeigneur de Laval, de Vitré, &c.

Il prit le nom de *Guy* XIII. & fut pere de *Guy* XIV. en faveur duquel la baronnie de Laval fut érigée en comté, par lettres du

Digitized by Google

17 Juillet 1429. par leſquelles le Roi lui donna le titre de couſin, & lui accorda les mêmes rangs & honneurs, dont jouiſſoient les comtes d'Armagnac, de Foix & de Vendôme. Ce comté eſt poſſédé par le duc de la Tremouille; ſa maiſon en a hérité en 1603.

Le biſayeul de l'héritiere avoit pour frere puîné *André* de Laval, tige de Loué-Lezay-Lafaigne, dixieme ayeul du duc de Laval-Montmorency, dont le fils aîné, *Guy-André*, comte de Laval, a épouſé le 14 Avril 1760. *Anne-Céleſte-Françoiſe* Jacquier de Vieux-Maiſons, âgée de quatorze ans. *Voyez* MONTMORENCY-LAVAL.

LAVAL, en Normandie, élection de Falaiſe: Porte: *de ſable, ſemé d'hermines d'argent.*

LAUBERIE (de), élection de Bayeux. *Jacques*, confirmé dans ſa nobleſſe aux Francs-Fiefs, ſe fit autoriſer en 1603. à changer ſon nom de Miette en celui de Lauberie.

Porte: *de gueules, à trois moutons paſſant d'or*, 2 & 1.

LAUBEPIN: *Tome II. p.* 390. *col.* 2. *lig.* 8. & 10. Bettefort, *liſez*, Battefort.

LAVERDY: *Clément-Charles-François* de Laverdy, écuyer, conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, fils de *Clément-François* de Laverdy, écuyer, avocat au Parlement, épouſa le 3 Août 1751. *Catherine-Eliſabeth* de Vin, fille de *Jacques-René* de Vin, d'une des plus anciennes & honorables familles de la Bourgeoiſie de Paris, dont le quatrieme ayeul, *Adrien* de Vin, étoit échevin en 1643. Meſſieurs de Laverdy furent maintenus dans leur nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du 9 Novembre 1746. revêtu de lettres-patentes du Roi du 30 Mars 1747. enregiſtrées en Parlement le 22 Août de la même année; à la Chambre des Comptes le 13 Février 1748. & à la Cour des Aides le premier Août 1749. *Mercure de France du mois de Décembre* 1751.

LAUGIER: *Tome II. p.* 392. *col.* 1. *lig.* 8. *après Marguerite* de Barras, *ajoutez* ce qui ſuit: *Louis* Laugier IV. du nom, fut un des ſix gentilshommes nommés par Louis XIV. pour être arbitres des différends des points d'honneurs & autres affaires entre la Nobleſſe de Provence, par lettres du premier Juillet 1680. Il eut de ſon mariage dix-ſept enfans, parmi leſquels onze garçons, dont ſix au ſervice du Roi, deux dans l'état eccléſiaſtique, & trois morts en bas âge.

Joſeph de Laugier, l'aîné, ſervit le Roi depuis l'âge de treize ans. Il fut marié avec *Marie-Anne* de Pontis, fille de *Louis* de Pontis, gouverneur de Seine. Il mourut ſans poſtérité en 1707. au ſiége de Toulon, commandant un bataillon de Sauſay.

Pierre de Laugier, major au régiment de Teſſé, fut tué au ſiége de Liége en 1705.

Charles & *Jean-Louis* de Laugier ont ſervi en qualité de capitaines au régiment de Montmorency.

Jean-Baptiſte de Laugier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem a ſervi le Roi depuis quatorze ans. Il a été lieutenant colonel & brigadier des armées, & commandant pour le Roi à Douay.

Louis-François de Laugier,

Digitized by Google

chevalier, ſeigneur de Beaucouſe & de Thoard, a ſervi ſur les vaiſſeaux du Roi, & s'eſt marié le 11 Septembre 1709. avec *Eliſabeth* de Bertet, fille de *Jean-François*, ſeigneur de la Cluë, & de *Magdelene* de Sabran, iſſue des comtes de Beaudinar. Il a eu de ſon mariage quatorze enfans, dont ſix garçons, un deſquels eſt mort en bas âge.

Louis-Joſeph de Laugier eſt chanoine de Saint Victor de Marſeille.

Jean-François eſt chanoine au chapitre royal de Taraſcon.

Joſeph-Paul de Laugier, chevalier de Malte, ſert ſur les vaiſſeaux du Roi, & eſt capitaine de vaiſſeaux.

Gaſpard de Laugier, auſſi chevalier de Malte, étoit lieutenant des vaiſſeaux du Roi, & eſt mort à Mahon le 24 Mai 1756. de la bleſſure qu'il reçut au combat naval du 20 dudit mois, ſur le vaiſſeau du Roi le Content, de l'eſcadre commandée par M. le comte de la Galliſſonniere.

Charles-Gaſpard de Laugier, à préſent le chef de la famille, chevalier, ſeigneur de Beaucouſe & de Thoard, ſert depuis l'âge de dix ans, eſt lieutenant colonel d'Infanterie, & commandant pour le Roi à Lauterbourg. Il s'eſt marié à Marſeille, avec *Claire* d'Eſtelle, fille de *N.*..... d'Eſtelle, chevalier, ſeigneur de la Plage d'Aren, par contrat du 21 Octobre 1754. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Joſeph-Charles* Laugier, né le 21 Septembre 1755.

2. *Marie-Eliſabeth* de Laugier, née le 25 Mars 1757.

LAUGIER, à Aix, ſeigneur de Saint André. Cette famille a les mêmes armes que la précédente, qui ſont : *d'argent, au lion de gueules*, & ſe dit ſortie du même tronc. Elle ſubſiſte dans *Antoine-Louis-Roch* de Laugier, ſeigneur de Saint André, reçu dans la charge de conſeiller du Roi, contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 9 Janvier 1750. Il a épouſé le 24 Juin 1754. *Françoiſe-Gabrielle* de Bonnet de Coſtefrede, dont un fils & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 61.*

LAUGIER : Famille connue à Arles, ſous le nom de Monblanc, qui porte : *d'argent, à la croix de Lorraine de ſable.* Elle ſubſiſte dans les deſcendans de *Charles* de Laugier, ſeigneur de Monblanc, lieutenant principal au Siége préſidial & reſſort d'Arles, qui laiſſa des enfans. Voyez le même Ouvrage, *Tome II. p. 63.*

LAUGIER: Autre famille de la même province, qui porte : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois demi-vols d'argent.* Voyez l'endroit ci-deſſus cité.

Elle ſubſiſte dans *Jean-Joachim* de Laugier, ſeigneur de Beaurecueil, Rouſſet & Roqueshautes, conſeiller au Parlement de Provence, marié en 1732. à *Marie-Françoiſe* de Jouffrei, fille de *Pierre* de Jouffrei de Châteaubon, & de *Juſtine* du Pilon, qui a eu de ſon mariage, 1. *Joachim-François-Serge* de Laugier, enſeigne à piquet au régiment des Gardes Françoiſes ; 2. *Joſeph-Pierre-Paul-Emilie*, garde de la marine, mort au retour de la priſe de Mahon ; 3. *Eſprite-Marie-Juſtine*, mariée en Dauphiné en 1752. avec *Joſeph-Louis-Marie* de Bufferent, ſeigneur de Vatillion, Mirçboi, la Cerriere, &c.

Digitized by Google

LAVIER, ou LAVIEZ, LAISVEZ, LAVIEL, LAVY, LAVEY, LAVEL & LEVEL: Famille de la Franche-Comté.

Pierre de Lavier, baptiſé le 10 Août 1459. eut pour femme *Jeanne* de Mugnans, dont naquit, pour fils aîné, *Thibault* de Lavier, écuyer, ſieur ou ſeigneur à Noiroi, né en 1502. marié à *Simonne* de Chazeaulx, mere d'*Etienne* de Lavier, capitaine des Elus de la prevôté de Montjuſtin. Il fut du nombre des gentilshommes qui en 1571. accompagnerent dom Juan d'Autriche, & combattirent ſous ſes ordres à la fameuſe journée de Lépante. Il épouſa en 1576. *Anne* le Doux, qui lui apporta en mariage la terre de Calmoutier. De ce mariage ſortit, entr'autres enfans, *Guy* de Lavey ou Lavier, ſieur de Calmoutier, qui prit les armes pour ſon Souverain dans les premieres années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Eſpagne, le 19 Mai 1635. & ne le ſervit pas moins fidélement que ſes prédéceſſeurs, ſurtout au ſiége de Dôle en 1636. Il épouſa par contrat du 7 Mars 1615. *Claude* Prevoſt de Pelouzey, dont il eut deux fils & trois filles.

Jean-François de Lavier, l'aîné, écuyer, ſeigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune ſon pays natal, alla ſervir aux Pays-Bas, dans l'armée entretenue par les Magiſtrats des Etats de Flandres, & y étoit capitaine en 1661. Il fut capitaine de Dragons en 1669. Il eut encore de la Cour d'Eſpagne le 18 Octobre 1671. une commiſſion de capitaine d'une compagnie de cent Arquebuſiers à cheval de nouvelle levée. Mais peu de temps après il quitta le ſervice, pour celui de France, où il entra en qualité de lieutenant colonel du régiment de Liſtenois, Dragons, lors de ſa création en 1673. Il fut colonel du même régiment le 6 Juin 1676. Il quitta le ſervice à la paix de Nimégue en 1678. mais la guerre ayant été déclarée à la France par les Puiſſances conjurées à Auſbourg en 1687. le Roi qui connoiſſoit ſa bravoure, le fit colonel d'un des trois régimens de Milices levées en Franche-Comté, & capitaine de la premiere compagnie du nombre de cinquante hommes d'armes, par commiſſion du 12 Novembre 1692. Suivant un mémoire de famille, le régiment prit ſon nom, diſtinction honorable; & il ne partagea cet honneur qu'avec les marquis de Beaufremont & de Vaulgrenaut.

Il fut déclaré, par ordonnance de M. le maréchal de Duras, du 21 Avril 1678. gentilhomme d'ancienneté; & le 22 Avril de l'année ſuivante, il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint Georges.

Claude-François de Lavier, ſon fils, chevalier, ſeigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694. fut cornette de Cavalerie dans le régiment d'Aubeçon, par brevet du 6 Juin 1711. Il obtint en 1737. des lettres en forme de chartre, par leſquelles le Roi le fit chevalier, lui & ſes enfans & deſcendans mâles, nés & à naître en légitime mariage.

De ſon mariage accordé en 1718. avec *Marie-Louiſe* de la Baziniere, fille de *Pierre* de la Baziniere, écuyer, ſeigneur de Morvillars & de Grand-Villars,

Digitized by Google

& d'*Angélique-Françoiſe* de Cointel de Fillain, ſont nés,

1. *François-Camille* de Lavier, chevalier, né le 12 Février 1720.

2. *François-Henri*, né le 13 Février 1721. eccléſiaſtique.

3. *Charles-Joſeph-François*, né le 7 Octobre 1733. reçu chevalier de minorité dans l'ordre de Malte par bref du Grand-Maître, date du 10 Janvier 1735.

4. *Angélique-Françoiſe*, née le 29 Mars 1726.

5. *Marguerite-Françoiſe*, née en 1727.

6. *Ferdinande*, née en 1729. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1740.

7. *Claude-Françoiſe-Marie-Claire* de Lavier, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent.*

LAUMOSNE, écuyer, ſieur de la Bare du Bois, & de la Piere, en Normandie, élection de Bernay.

Porte : *gironné d'argent & de gueules, au chef couſu d'azur, chargé de trois glands d'or, la pointe en bas.*

LAUMOY, ſeigneur de Gironville, ſous Brinon.

I. *Euſtache* de Laumoy, fils de *Guillaume*, ſeigneur du fief de Lugny, aſſis à Gironville, & de *Jeanne* Bourſier, eſt qualifié écuyer, ſeigneur de Gironville, dans ſon contrat de mariage du 11 Mars 1512. avec *Antoinette* de Gentils, morte avant 1548. & qui le rendit pere, 1. de *Triſtan*, mari le 9 Novembre 1543. de *Françoiſe* de Granchay, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans; 2. de *Jean*, qui ſuit; 3. de *Louiſe*; 4. de *Charlotte*, & 5. de *Petronelle*, femme en 1545. de *Jacques* de Neufville, écuyer, ſeigneur de la Mothe du Muis, près de Chartres.

II. *Jean* de Laumoy, écuyer, ſeigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au ſeigneur de Courrance, le 9 Mars 1570. mort en 1580. épouſa en 1554. *Lionne* de la Rocque, fille de *Nicolas*, écuyer, ſeigneur de Larmieres, paroiſſe de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louiſe* du Moutier, dont, 1. *André*, qui fit la foi à Courrance, pour lui & *Charles*, ſon frere, le 12 Juillet 1583. mort ſans alliance; 2. *Charles*, qui ſuit; 3. & 4. deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. *Charles* de Laumoy, écuyer, ſeigneur de Gironville, Larmieres, &c. paya les profits qu'il devoit pour Gironville à *Pierre* Clauſſe, ſeigneur de Courrance, qui lui en donna quittance ſous ſon ſeing privé le 28 Février 1593. & fit depuis la foi audit Courrance, le 29 Avril 1624. Il avoit épouſé par contrat paſſé à Rheims le 20 Décembre 1592. *Magdelene* Cauchon, fille de *Thierri*, écuyer, ſeigneur de Condé, & de *Magdelene* Bruſlart, dont, 1. *Théodore*, qui ſuit; 2. *Claude*, mort en 1633. 3. *Charles*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Larmieres, rapportée après la poſtérité de *Théodore*; 4. *Marie*, femme le 28 Juin 1619. de *Louis* de Longueau, écuyer, ſeigneur de Saint Michel; 5. *Magdelene*, femme de *Paul* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville.

IV. *Théodore* de Laumoy, écuyer, ſeigneur de Gironville, acquit le 28 Mars 1594. le fief de Montclard, ſitué à Gironville,

Digitized by Google

de *Gaſpard* de la Chapelle, qui étoit, au lieu de *Claude* de Montclard, écuyer, ſeigneur dudit fief, & de la Briere, en la châtellenie de Lorry, en Gâtinois, épouſa le 15 Novembre 1632. *Louiſe* de Crevecœur, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Vienne, & de *Claude* de Mondoucet : ladite Crevecœur étoit veuve & tutrice de ſes enfans, pour leſquels elle demanda ſouffrance au ſeigneur de Courrance, devant Chartier, notaire à Melun, le 9 Mai 1651. ſçavoir, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Charles*, qui étoit fondé de la procuration de ſa mere, dans la ſouffrance du 19 Mai 1651. mort ſans poſtérité.

V. *Louis* de Laumoy, chevalier, ſeigneur de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, & de Boigneville en partie, mort avant 1605. épouſa, par contrat du 8 Juillet 1675. *Eliſabeth-Magdelene* du Hamel, morte en 174..... fille du ſeigneur de Denainvilliers, près Pithiviers, dont, 1. *Alexandre-Louis*, qui ſuit ; 2. *Joſeph-Charles*, ſeigneur de Loigny, mari de *N*.... Longuean, ſa veuve, dont il a eu des enfans ; 3. *N*.... dit le chevalier de Launay, ſeigneur de Digny, non marié ; 4. *Magdelene*, femme le 15 Décembre 1718. de *Chriſtophe* d'Eſtray de Marnay, chevalier, ſeigneur de la Roche, dont il reſte aujourd'hui *Eliſabeth-Magdelene* d'Eſtray, dame de la Roche, femme le 17 Septembre 1751. de *Charles-Léon* de Fera, chevalier, ſeigneur de Rouville.

VI. *Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, ſeigneur de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, l'Humery, &c. ancien capitaine au régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750. épouſa en premieres noces, le 9 Janvier 1713. *Marie-Magdelene* Hémart, mere de *Félicité*, femme le 28 Décembre 1749. de *Joſeph-Paul-Auguſtin* Martiny, fils de *Pierre*, chevalier, ſeigneur de Saint Jean & de Brégançon, conſeiller-doyen du Parlement de Provence, & de *Magdelene* du Thibault, dont des enfans ; & en ſecondes, en vertu d'une diſpenſe de Rome le 26 Février 1732. *Anne-Iſidore* de Foyal, dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708. morte le 2 Juin 1734. fille de *Nicolas*, chevalier, ſeigneur d'Allonnes, &c. né en 1663. mort en 1731. & de *Marguerite-Angélique* de Savoye, dame de Nanteau & de Formarville, en Beauce, née en 1670. morte en 1738. dont *Angélique-Iſidore*, dame de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, l'Humery & Formarville, née le 11 Mars 1733. mariée le 9 Septembre 1750. à *André-Victor* de Bizemont, chevalier, ſeigneur de Fontaine, ſous-lieutenant de Grenadiers au régiment des Gardes Françoiſes, & chevalier de Saint Louis en Mars 1758. né le 19 Novembre 1755. dont des enfans.

Branche des ſeigneurs de Larmieres.

IV. *Charles* de Laumoy, chevalier, ſeigneur de Larmieres, &c. capitaine au regiment de Touraine, épouſa le 17 Février 1637. *Henriette* de Berziau, fille de *Robert*, chevalier, baron de Molins, dont, entr'autres enfans, 1. *Charles*, chevalier de Saint Lazare, mort ſans alliance ;

Digitized by Google

alliance ; 2. *Alexis*, qui ſuit ; 3. *Magdelene*, femme de *Louis-Joſeph* de Longueau, chevalier, ſeigneur du Bois-Corneille.

V. *Alexis* de Launoy, chevalier, ſeigneur de Toulotte, Coſſeray & la Boulais, né le 31 Avril 1657. eut d'*Angélique* de Champagne, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont le dernier eſt,

VI. *Claude* de Launoy, chevalier, baron de Molins, né le 29 Décembre 1715. marié le 24 Novembre 1744. à *Charlotte-Perrine* Berthe, dame de Nolongue, mere, 1. d'*Alexis-Charles-Auguſtin*, né en Septembre 1745. 2. *Marie-Perrine-Adelaïde*, née le 15 Janvier 1748.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croiſſans de gueules.* Cet extrait eſt tiré ſur les titres & mémoires de famille.

LAUNAY (de), écuyer, ſieur de Villarnois, élection de Vire, en Normandie.

Porte : *d'hermines, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

LAUNAY, écuyer, ſeigneur de Cochardon, même province, élection d'Alençon.

Porte : *de vair, à trois faſces de gueules.*

LAUNOY DE CRIQUEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 30 du mois de Janvier 1668. qui porte : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

Tanneguy de Launoy, ſieur de Criqueville, conſeiller au Grand-Conſeil, maître des requêtes, & reçu préſident au Parlement de Rouen, portoit les armes ci-deſſus ; mais l'aigle ayant deux têtes. Voyez l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome II. p.* 156.

LAURAGUAIS : Petit pays de France, ſitué en la province de Languedoc, aux environs de Caſtelnaudari, qui en eſt la capitale, reçoit ſon nom du château de Laurac, dont il ne reſte que des ruines, & qui eſt proprement dans le Toulouſain. Il s'y fait un grand commerce de Paſtel. L'an 1258. *Jacques*, roi d'Arragon, céda au roi Saint Louis tout le droit qu'il avoit ſur ce pays, qui dépendît du domaine de la Couronne, juſqu'en l'an 1477. ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, le roi Louis XI. l'érigea en comté pour *Bertrand* de la Tour II. du nom, comte d'Auvergne, en échange du comté de Boulogne ; dont le Roi s'étoit ſaiſi après la mort de *Charles* le Téméraire, duc de Bourgogne ; & *Bertrand* de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean* III. du nom, pere d'*Anne* de la Tour, mariée à *Jean* Stuart, duc d'Albanie, & de *Magdelene*, femme de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin. La premiere mourut ſans enfans, & eut pour héritiere la reine *Catherine* de Médicis, ſa niece. Ce fut en faveur de cette Reine que le roi Henri II. ſon mari établit en 1553. un préſidial à Caſtelnaudari pour le Lauraguais. *Charles* de Valois, fils naturel du roi Charles IX. avoit eu ce comté & celui d'Auvergne par donation ; mais il en fut dépoſſédé l'an 1606. par arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du roi Henri II. & de *Catherine* de Médicis, du 27 Octobre 1533. portoit ſubſtitution. Ces comtés furent adjugés à la reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit, par donation entre-vifs, au Dau-

phin, depuis le roi Louis XIII. à condition qu'il les uniroit inſéparablement à la Couronne.

Le comté de Lauraguais étoit poſſédé par *Louis-Antoine* de Brancas, duc de Villars, mort le 29 Février 1760. dont le fils, nommé *Louis*, a porté le titre de duc de Lauraguais. *Louis-Léon-Félicité* de Brancas, dit le comte de Lauraguais, fils aîné du premier lit du duc de Lauraguais, né le 7 Juin 1733. fait meſtre-de-camp lieutenant du régiment Royal-Rouſſillon en 1749. a épouſé le 11 Janvier 1755. *Eliſabeth-Pauline* de Gand d'Henghien, fille du comte de Middelbourg. *Voyez* BRANCAS *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VII p.* 130.

LAURE, en Dauphiné : Famille ancienne, qui a pris des alliances dans celles d'Arlos & de Grolée-Virville, &c. dont les armes ſont : *échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE, ou LAURENCYE, en Angoumois, Poitou & Saintonge : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par le commiſſaire départi dans la généralité de Poitiers en 1700. Elle eſt diviſée en trois branches : la premiere celle des ſeigneurs de Villeneuve ; la ſeconde celle des ſeigneurs de Charas, & la troiſieme, celle des ſeigneurs de Chadurie. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à une aigle d'argent à deux têtes, le vol abbaiſſé.*

LAURENS : *Tome II. p.* 394. à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette famille eſt diviſée en pluſieurs branches, & a pour armes : *d'or, au laurier de ſinople, le chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Il en eſt parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 63.

LAURENS : Autre famille de Provence, établie à Arles, originaire de la ville d'Avignon, où vivoit *Barthelemi* de Laurens, qualifié noble & écuyer, élu premier conſul de cette ville en 1477. *Charles-François* de Laurens, baron de Beaujeu, ſeigneur de Mariaud, deſcendu de lui au huitieme degré, a épouſé par contrat du 26 Décembre 1718. *Thérèſe* du Roure, fille de *Nicolas*, & de *Brigitte* de Meyran d'Ubaye, dont, 1. *Henri* de Laurens, baron de Beaujeu, capitaine au régiment d'Auvergne, Infanterie ; 2. *Jacques*, ſous-lieutenant & aide-major dans les Grenadiers à cheval ; 3. *Jean-Baptiſte*, chanoine de l'égliſe d'Arles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence* ci-deſſus cité.

Les armes : *d'or, à la croix pattée de gueules, le parti ſénéſtre chargé de trois bandes de gueules.*

LAURENS DE JOREAU, en Anjou : Famille qui porte : *d'azur, coupé d'argent, au lion coupé de l'un en l'autre.* Supports : *deux lions d'or, caſqués de front.*

LAURENS, en baſſe Marche : Famille qui a produit anciennement les ſeigneurs de Darnac & du fief de Lezignac. *Guillaume* Laurens, écuyer, ſieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reſte encore de cette famille *Jean* Laurens, écuyer, appellé M. de Lezignac, demeurant à Preſſac, marié à *N.....* du Theil. Il eſt fils de feu *Antoine* Laurens, écuyer, qui ſe nommoit auſſi M. de Lezignac, & de *Marie* Montalembert, encore vivante.

Digitized by Google

LAURIS, en Provence : Ancienne nobleſſe, qui tire ſon nom de la terre de Lauris, qu'elle a poſſédée pendant plus de cinq cents ans, & dont on prouve la poſſeſſion par les anciens hommages rendus par les barons de Lauris, aux comtes de Provence, dont l'une, établie à Marſeille, avoit paru avec éclat. *Guillaume* de Lauris, qui en étoit iſſu, alla avec la principale Nobleſſe du pays faire compliment à *Charles* d'Anjou, lors de ſon mariage avec *Béatrix*, fille de *Bérenger*, dernier comte de Provence en 1262. La branche, dont *Guillaume* etoit ſorti, eſt entierement éteinte.

L'autre branche, qui eut pour auteur *Hugues* de Lauris, qui vivoit à Malte, mort vers le milieu du douzieme ſiécle, ſubſiſte dans le ſeigneur de Lauris de Caſtellane, marquis d'Ampus, ſeigneur de Vaqueras & de Taillades, marié en l'année 1737. avec *N.* . . . . de Riviere de Bruèys, fille de *Dominique*, lieutenant de Roi à Beſançon, & de *Magdelene Thereſe* de Raniſſe. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 69.

Les armes : *d'argent, à trois bandes de gueules.*

LAUTHIER : Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoit *Philippe* de Lauthier, préſident des Monnoies, qui mourut en 1450.

Jean-Charles de Lauthier, brigadier des armées du Roi en 1711. & chevalier de Saint Louis, mort en 1755. ſervit d'abord en Eſpagne, où il fut gouverneur des Iſles de Mayorque & de Minorque, & colonel des Gardes Wallonnes. Dans le temps de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne, il quitta le ſervice de celle-ci, pour entrer au ſervice de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre ſon Prince. Il avoit trois freres, qui ſont morts au ſervice, étant capitaines en pied.

LAUTREC : *Tome II. p.* 394. *col.* 1. *pénultieme ligne*, frere aîné du comte de Lautrec, *liſez*, frere aîné du maréchal comte de Lautrec.

LAUVERDALE : *Ibid. col.* 2. *lig.* 12. & 14. *liſez*, LAVERDALE.

LAUZIERES : *Tome II. p.* 395. *col.* 2. *lig.* 45. Taiſan, *liſez*, Theſan.

Ibid. p. 396. *col.* 2. *lig.* 28. *après Angélique-Sophie* d'Hautefort, *ajoutez*, remariée au marquis de Beringhen.

LAUZUN : *Tome II. p.* 397. *col.* 2. *liſez* par-tout LAUSUN.

Ibid. p. 398. *col.* 1. *lig.* 7. *Armand* de Gontaut, *liſez*, *Armand* de Gontaut, décédé en 1756. étant le plus ancien des maréchaux de France.

LAYE, en Beaujolois : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de ſable.*

LECALLEY : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois heaumes d'or.*

La Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1449. parle de *Lambert* Lecalley, ſieur de Saint Vigor, receveur des Aides & Tailles en l'Election de Bayeux en 1547.

LEISSIN : Seigneurie en Dauphiné érigée en comté par Lettres patentes du mois de Juin 1725. enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 3 Juillet ſuivant, en faveur de *Sébaſtien* Guillet, conſeiller au même Parlement,

Tablettes Généalogiques, Part. V. p. 232.

LELAY DE VILLEMARÉ : La famille de Lelay de Villemaré a été déclarée d'ancienne extraction noble par les Commiſſaires de la Chambre établie pour la recherche de la Nobleſſe de la province de Bretagne en 1670. & l'Hiſtoire qui en a été donnée par le P. Dom Lobineau, religieux Bénédictin, fait ſouvent mention de ce nom, notamment d'*Alain* Lelay, lequel ſigna en 1380. la ratification du traité de paix faite entre le roi de France & le duc de Bretagne. La branche aînée de cette famille eſt fondue dans celle de Kerouſy, dont M. le préſident de Marbeuf a épouſé l'héritiere.

Jean-Bonaventure Lelay de Villemaré, chevalier, ſeigneur de Guébriant, ci-devant lieutenant des maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743. âgé de quatre-vingts-quatre ans, laiſſant de ſon mariage avec *Anne* Crocq, morte au mois d'Avril 1729. 1. *Germain* Lelay de Villemaré, reçu conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711. mort ſans être marié; 2. *Paul-Marie-Bonaventure* Lelay, chevalier, ſeigneur du Pleſſis-Lelay, du Hirel, &c. ci-devant capitaine dans le régiment de Geſvres, Cavalerie, lieutenant des maréchaux de France en Bretagne, & chevalier de Saint Louis, marié depuis le 3 Mars 1734. avec *Marie-Magdelene* Delpech; 3. *Jean-Bonaventure* Lelay de Guebriant, reçu conſeiller au Parlement de Paris, & commiſſaire aux Requêtes du Palais, depuis le 2 Septembre 1734. & lecteur de la chambre du Roi; 4. *Anne* Lelay, veuve de *Nicolas-Iſoré* d'Hervault, marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans; 5. *Louiſe-Françoiſe-Bonaventure* Lelay, mariée depuis le mois d'Avril 1729. avec *Pierre* Poncet de la Riviere, préſident de la cinquieme chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728. frere de l'ancien évêque de Troyes. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1743. *p.* 2533.

La famille de Lelay de Villemaré porte pour armes : *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'une aigle de ſable, éployée, becquée & membrée de gueules.*

LENFANT, écuyer, ſieur du Pont, en Normandie, élection de Valognes : Ancienne nobleſſe, alliée aux Saint Pierre, aux Suhard & aux Croville, qui porte : *d'argent, au cor de chaſſe lié de gueules, enguiché & virolé d'or, accompagné de trois molettes de gueules, 2 & 1.*

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT, ou LANFERNAT, en Brie : Ancienne famille noble, qui porte : *d'azur, à trois loſanges d'or, 2 & 1, accompagnées d'un caſque de front.* Pour ſupports : *un Ange & un Sauvage*; & pour cri & deviſe : *qui fait bien, l'Enfer n'a.*

Cette famille a des branches en Bourgogne & en Champagne, qui ſubſiſtent. Il y a eu un Lenfernat, qui s'établit dans le Perche en l'année 1490. C'étoit le triſayeul de *Louiſe-Marie* de Lenfernat, née le 4 Décembre 1663. qui épouſa *François* de l'Oſmone,

Digitized by Google

ſeigneur du Bois de la Pierre, le 14 Septembre 1730. & en elle a fini la branche de Lenfernat établie au Perche.

La branche du comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

Ouden de Lenfernat, écuyer, ſeigneur de la Barre, épouſa en 1430. *Jeanne* Bocaire, petite-fille de *Richard*, bailli de Senlis, & ſœur de *Richard* Bocaire, abbé de la Paliſſe, proche Nogent le Rotrou.

Jean de Lenfernat, marié en 1456 à *N.* . . . . . de Poully, fille de *Jean*, ſeigneur de Gagné, en Brie, rendit aveu en 1471. au ſeigneur de Morment, tant en ſon nom, qu'en celui de ſes enfans.

Jean de Lenfernat II. du nom, ſon fils aîné, écuyer, ſeigneur de Gagné, en Brie, & de Villiers, au Perche, fut conſeiller d'Etat ſous Louis XI. & épouſa *Louiſe* d'Aſſé, fille de *François*, ſeigneur de Montfaucon, & de *Marie* de Mondoucet, dame de la Grere, Horengeau, Saint Victor, &c.

Pierre de Lenfernat fut marié le 16 Juin 1499. à *Marguerite* de Prenois.

Jean de Lenfernat III. du nom, épouſa en 1530. *Michelle* d'Aſſigny.

Georges de Lenfernat, écuyer, ſeigneur, baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Toulon, Ponceaux, &c. épouſa en 1556. *Françoiſe* d'Eſtampes, fille de *Jean*, ſeigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche* de Sains, iſſue de la maiſon de Marigny, en Picardie, dont *Arthus*, qui ſuit, & *Jacques-François* de Lenfernat, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, dit de Malte, en l'année 1572.

Arthus de Lenfernat épouſa le 25 Janvier 1573. *Charlotte* de Saint Phal.

Jacques de Lenfernat, ſeigneur, baron de Pruniers & de Treigny, gentilhomme ordinaire d'*Hercules-François*, duc d'Anjou, frere du Roi, guidon de la compagnie du ſeigneur de la Ferté-Imbault, épouſa en 1615. demoiſelle *Marie* de Courtenay, fille de *N.* . . . . . ſeigneur de Bleneau, & d'*Hélene* de Quinquet.

Charles de Lenfernat, fils de *Charles* de Lenfernat, épouſa le 28 Décembre 1635. *Claude* du Pleſſis-Liancourt.

Edme de Lenfernat, ſeigneur de la Jacquiniere, Aſniers, la Grange-Rouge, Villars, &c. épouſa le 19 Juin 1676. *Catherine* Sauvat.

Gaſton-Jean-Baptiſte de Lenfernat, ſeigneur d'Aſniers, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau, & du marquiſat de Tavere, a épouſé le 7 Juin 1715. *Anne* de Marſengy.

Gaſton-Joſeph de Lenfernat s'eſt marié au mois d'Avril 1741. à demoiſelle *Perrette-Marie* Davigneau.

On voit dans l'égliſe de Souſy en Brie, à dix lieues de Paris, l'épitaphe d'un *Adrien* de Lenfernat, en ſon vivant ſeigneur de Souſy, & premier homme d'armes de monſeigneur le prince de la Roche-ſur-Yon, décédé le premier Octobre 1556.

LENONCOURT : *Tome II. p.* 400. *col.* 2. *lig.* 18. Gondricourt, *liſez*, Gondrecourt.

LENTRIN, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *de gueules, au croiſſant*

Digitized by Google

d'or, surmonté d'un lambel d'argent.

LÉON : *Tome II p. 404. col. 1. lig. 45.* qui eſt aujourd'hui dans la maiſon de Rohan, *liſez*, qui eſt aujourd'hui dans la maiſon de Chabot, & *ajoutez*, par héritage d'une branche puînée de Rohan-Gié, dans laquelle l'ancienne ſirerie de Léon & la vicomté de Rohan avoient été portées par une héritiere de la branche aînée. Celle de Montbazon, qui ſubſiſte dans les princes de Guimenée & de Soubiſe, étoit aînée dans la poſtérité du maréchal de Gié. Le duc de Rohan-Chabot d'à préſent ſe qualifie prince de Léon, & préſide alternativement aux Etats de Bretagne, avec le baron de Vitré, duc de la Trimoille. Ce droit appartient à la terre de Léon, & il eſt dans la maiſon de Rohan depuis le mariage de *Jean* I du nom, &c.

Ibid. col. 2. effacez les lignes 8, 9, 10, 11, 12 & 13, & ſubſtituez : Les armes : *au lion de ſable, orné de gueules.*

Une famille du nom de Léon, en Bretagne, porte : *d'argent, au lion de gueules, orné d'or.*

LÉONARD, écuyer, ſieur de Rempan & d'Ourvillé, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'or, lampaſſé de gueules, & accompagné de trois flammes d'or, 2 & 1.*

LEOTAUD, ou LEAUTAUD : Famille originaire de Taraſcon, en Provence, qui porte : *d'azur, à un anneau d'or, accroché ou cramponné de quatre croix recroiſettées ou patriarchales de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 71.*

LERIGET DE LA FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris : Famille qui ſubſiſte dans les enfans de *Jean-François* Leriget de la Faye, colonel du régiment Royal Comtois, mort à Gênes de ſes bleſſures, qu'il reçut dans une action paſſée le 21 Mai 1747 entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes & celles que commandoit le comte de Schullembourg, pour l'Impératrice-Reine, & de *Charlotte* Pape de Saint Auban, ſon épouſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II* & le *Mercure du mois de Juin 1747. p. 211. & 212.*

Les armes ſont : *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois aiglettes de gueules les ailes étendues.*

LERIN : *Tome II. p. 404. col. 2. lig. 27.* de Beaumont-le-Royer, *liſez*, de Beaumont-le-Roger.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : La branche aînée de Tolede de Beaumont, duc d'Albe & comte de Lerin, eſt fondue dans une branche cadette de Sylva, ſortie des ducs de l'Infantado, dont le duc de Hueſcar, ambaſſadeur en France. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que l'héritiere de Sylva, ducheſſe de l'Infantado-Paſtrane, a épouſé un cadet de Tolede-Albe.

LESCALAY, écuyer, ſieur de Vaux, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, à trois armets d'or, panachés d'argent, poſés 2 & 1.*

LESCALOPIER : *Tome II. p. 404. col. 2. après* ce mot, *ajoutez* : Famille diſtinguée par ſes alliances, & qui a occupé les premieres charges de la Magiſtrature.

Ibid. p. 405. col. 1. lig. 23.

Digitized by Google

après 1725. ajoutez : Il avoit pour sœur *Françoise-Marie* de Lescalopier, veuve depuis 1718. de *René-François* de Saint Remy, chevalier, seigneur de la Motte Fouqué au Mans, &c. dit le marquis de Saint Remy, morte le 29 Mai 1747. n'ayant eu qu'une fille, morte le 26 Février 1719.

Ibid. même ligne, D'*Anne-Geneviève* Chernier, son épouse, *lisez*, D'*Anne-Geneviève* Charrier, son épouse, &c.

LESCHASSIER : *Robert* Leschassier, seigneur de Maricourt, mourut conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 28 Juin 1723. à l'âge de quatre-vingt-sept ans, laissant d'*Anne* Brayer, sa seconde femme, décédée le 13 Juillet 1687. âgée de quarante-cinq ans, *Thomas* Leschassier, conseiller au Grand-Conseil, où il avoit été reçu le 7 Mai 1701. mort le 17 Octobre 1737. âgé de soixante-quatre ans dix mois & quelques jours. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1737. p.* 2530.

Cette famille porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine de sable, & accompagné de trois demi-vols d'argent.*

LESCURE : Noblesse fort ancienne du pays d'Albigeois, dont les armes sont : *d'or, à un lion d'azur.*

M. le marquis de Lescure, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Dauphin, Dragons, fut tué au combat donné sous Plaisance le 16 Juin 1746. entre les Espagnols, commandés par l'Infant Don *Philippe*, joints aux François, commandés par M. le maréchal de Maillebois, & les Autrichiens. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1748. p.* 197.

LESCUT : *Nicolas* de Lescut, seigneur de Saint Germain, ambassadeur de Lorraine à la Cour Impériale, fut élevé à la dignité de comte du Saint Empire, par diplôme du 30 Mai 1544. avec clause qu'au défaut de sa postérité cette dignité passeroit à son frere, *Jean* de Lescut, & à ses descendans mâles ; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité.

Jean de Lescut, son ayeul, issu d'une ancienne & illustre maison d'Anjou, vint en Lorraine avec une compagnie de cent Lanciers, & servit le duc de Calabre dans ses guerres en Italie & en Catalogne, & fut blessé mortellement au siége de Barcelonne. Il avoit épousé en Lorraine *Marguerite*, fille de *Jean* de Bouzey, seigneur de Saint Germain, & de *Bonne* de Saint Loup, petite-fille de *Liébault*, mari de *Catherine* de Thuillieres, & arriere petite-fille de *Jean*, seigneur de Bouzey, & de *Marie* de Beaufremont.

Nicolas de Lescut mourut sans enfans le 22 Février 1580. & *Jean*, son frere, le 17 Mai 1581. ayant épousé en 1534. *Mayelle* de Beurges, sœur de *Charles*, bailli & gouverneur de Nomeny, qui fut ayeul de *Marguerite-Philippe* du Cambout de Coislin, femme de *Henri* de Lorraine, comte de Harcourt, grand écuyer de France. *Mayelle* de Beurges fut mere de *Jean* de Lescut, seigneur de Pixerecourt & de Saint Germain, qui mourut sans enfans. Sa sœur aînée, *Barbe* de Lescut, épousa par contrat du 9 Juin 1571. *Balthasard*

de Rennel, ſeigneur de Brin, Jarville, Saint Germain, Saint Boin, Malzeville, &c. écuyer d'écurie du duc de Mercœur, frere de la reine *Louiſe*, & depuis miniſtre d'Etat & préſident de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637. âgé de quatre-vingts-trois ans. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques*, *Part. VII. p.* 132.

LESCUYER, ſeigneur de Muret, en Picardie.

Jérôme Leſcuyer, comte de Muret, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De ſon mariage avec *Françoiſe* de Boullene de Saint Remy, il a eu *Jérôme-François* Leſcuyer, comte de Muret, ſeigneur de Troiſſy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lez-Crouas, & en partie d'Acy de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief Leſcuyer, lieutenant général des armées du Roi, chevalier, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort à ſa terre de Muret dans le Soiſſonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741. âgé de près de quatre-vingts ans. Il avoit commencé à ſervir en 1683. en qualité d'aide-de-camp du comte d'Auvergne, au ſiége de Courtray. Depuis il fut ſucceſſivement lieutenant dans le régiment Dauphin en 1686. capitaine dans le même régiment en 1689. colonel du nouveau régiment d'Albigeois en 1692. puis de celui de Beauvoiſis la même année; enſuite brigadier des armées du Roi le 29 Janvier 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. chevalier de Saint Louis en 1705. commandeur du même ordre avec quatre mille livres de penſion au mois de Décembre 1707. & enfin lieutenant général le 29 Mars 1710. Il obtint la grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis le 18 Avril 1721. & le gouvernement de Thionville le premier Octobre 1731. Il ſe démit de ce gouvernement au mois de Juin 1733. & fut récompenſé d'une penſion de huit mille livres. Il avoit épouſé *Louiſe-Agnès* Aubert, fille de *Simon* Aubert, qui étoit de la province de Limouſin, capitaine dans le régiment d'Anjou, & de *Catherine* Barbade de Méſieres. Il en a laiſſé *Louis-Jérôme* Leſcuyer, marquis de Muret, fils unique. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2545.

Les armes: *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq beſans de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or; au* 2 *&* 3 *d'azur, à la bande d'or.*

LESDIGUIERES: *Tome II. p.* 406. *col.* 1. *lig.* 15. Les ſeigneurs de Baune-Leſdiguieres, *liſez*, Les ſeigneurs de Bonne-Leſdiguieres.

Ibid. lig. 16. *de gueules*, liſez, *d'argent.*

Ibid. lig. 30. qui eſt Montalnant, *liſez*, qui eſt Montauban, en Dauphiné.

Ibid. lig. 31. *au* 4 *d'azur, à trois pals d'or, au chef de même*, qui eſt Vaiſe, *liſez*, *au* 4 *pallé d'argent & d'azur au chef d'or*, qui eſt Veſc.

LESDOS, ou LESDO DE SAINT VALLERI: *Thomas* de Leſdo, ſieur de la Riviere & de Dureſcu, avocat en la vicomté de Valognes, rendit des ſervices ſignalés à Henri IV. tant au fait de la juſtice pendant

vingt ans, qu'au fait de la guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conserver dans l'obéissance de sa Majesté la ville de Cherbourg. Il avoit épousé *Jeanne* Messent, de laquelle il eut *Nicolas* de Lesdo, évêque de l'Isle de Malo, *Jean* de Lesdo, *Gratien* de Lesdo, doyen de la Hague, *Pierre* de Lesdo, & *Richard* de Lesdo, bailli de Cherbourg. Le 24 de Novembre 1632. il y eut sentence rendue au bailliage du Cotentin, siége présidial de Coutances, sur le partage qu'il y avoit à faire des biens de *Thomas*, entre sa veuve & ses enfans. *Pierre* de Lesdo fut avocat au Conseil, & laissa postérité de *Catherine* Auberi, sa femme. *Jean* de Lesdo, son ayeul, seigneur de la Riviere, épousa *Marguerite* Thomas en 1615. Il fut pere de *Jacques* de Lesdo, écuyer, avocat au Parlement de Rouen, marié en 1648. avec *Suzanne* Busquet, fille de *Renaud* Busquet, écuyer, seigneur & châtelain du Heron, conseiller & garde des sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Magdelene* le Guerchois. *Jean-Baptiste* de Lesdo, son fils, fut procureur général en la Cour des Aides de Rouen en 1679. & pourvu ensuite de la charge de premier président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par provisions du Roi, du 12 Décembre 1706. en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant vingt-cinq ans dans la charge de procureur général. Il épousa en 1687. *Marie-Magdelene* Hebert, fille de *François* Hebert, écuyer, conseiller & maître des comptes à Rouen, & de dame *Marie* le Diacre. De ce mariage est né le 19 Juin 1696. *Thomas-Amable-Nicolas* de Lesdo de Saint Valleri, qui a été reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1712.

Lesdo porte : *d'azur, à une fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules.*

LESENERAC, ou LESNERAC DU BOUILLON, comme écrit la Roque : Ancienne noblesse de Normandie, élection de Caën, qui porte : *de gueules, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

Il y a dans la même élection un sieur de Mesniville, qui prétend aussi être de la famille de Lesenerac. Ses armes ne diffèrent qu'en ce qu'il y a un chevron.

LESHENAUT DE BOUILLÉ, en Anjou : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. Chauvelin de Beauséjour, intendant de la généralité de Tours. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'or, à trois croix pattées de gueules, posées 2 & 1, & une étoile d'azur, placée au milieu de l'écu.*

LESPERON D'ANFREVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse, le 26 Janvier 1666. Il en est parlé dans l'*Histoire de Rouen, Tome II. p 19.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'or.*

LESPINACE (de) : Famille originaire de Guyenne, établie en Normandie, qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, écartelé du second à deux étoiles de sable.*

LESPINASSE, en Limousin, famille dont une bran-

Digitized by Google

che s'eſt établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiécle. Il y a de ce nom un conſeiller du Parlement de Toulouſe.

LESPINAY DE MARTEVILLE DE PENSY, en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois : Famille qui remonte à *Pierre* de Leſpinay, ſeigneur des Lorides, qualifié d'écuyer dans un aveu qui lui fut rendu en 1420. pour des héritages relevans de ſon fief de Lorrides. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois loſanges de gueules, poſées* 2 & 1.

LESPINAY DE LA VRIGONIERE : Autre famille établie en Bretagne & en Poitou, qui a formé pluſieurs branches, dont il eſt parlé dans le même *Armorial, Tome IV.* *Samuel-Alexis & Louis-Gabriel* de Leſpinay, freres, ont été reçus pages du Roi dans ſa grande écurie le 18 Mars 1744.

Les armes : *d'argent, à trois buiſſons d'épine de ſinople, poſées* 2 & 1.

LESQUEN, en Bretagne : Famille qui remonte à *Louis* Leſquen, reconnu noble & iſſu de nobles ancêtres, & déclaré exemt de tous ſubſides le 23 Janvier 1400. *Conſtance-François-René* Leſquen de Largentais, né le 10 Mai 1711. fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 13 Mai 1728. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 333.

Les armes : *de gueules, à un épervier d'argent, le bec, les pattes, les longes & les grillots d'or, la tête contournée & ſurmontée d'un croiſſant auſſi d'or, ayant les pointes tournées du côté droit de l'écu, & trois molettes d'éperon de même, poſées* 2 *en chef &* 1.

Il y a Leſquen de la Villemeneuſt, dont j'ai parlé, *Tome II. p.* 406. de ce *Dictionnaire*, & *Tome III. p.* 451. Si c'eſt la même famille, ce ne ſont pas les mêmes armes. *Joſeph* de Leſquen, marquis de Villemeneuſt, grand croix de l'ordre de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, marié à *Barbe-Marguerite-Perrette* Garnier de Granvilliers, dont *Eléonore-Claude-Olive*, née le 9 Janvier 1729. portoit pour armes : *de ſable, à trois jars d'argent*, 2 & 1, *membrés & becqués de gueules.*

LESTANG : Il y a dans l'évêché de Léon une famille du nom de Leſtang du Ruſquer, déclarée noble & iſſue d'extraction noble par un arrêt des commiſſaires du Roi en Bretagne, du 18 Juillet 1669. & deux de ſes deſcendans, l'un *Ambroiſe-Marie* de Leſtang, ſeigneur du Ruſquer, l'autre du côté maternel, *François* de Launay, ſeigneur de Leſtang, comme héritier de *Jeanne* de Leſtang, ſa biſayeule, reconnurent, par une déclaration ſignée d'eux, en date du 19 Août 1724. que les ſieurs de Montabulin étoient, par une tradition ſuivie, de la même ſouche que les ſeigneurs de Ruſquer; qu'ils avoient connoiſſance qu'un *Guillaume* de Leſtang, écuyer, ſuivit le parti de *Charles* de Blois, contre *Jean* de Montfort; qu'après la mort de *Charles* de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364. ayant été contraint de quitter la Bretagne, ſa patrie, il ſe retira au ſervice de *Jeanne* de Bretagne, veuve du même *Charles*, de la-

Digitized by Google

quelle il obtint la charge de gouverneur & capitaine du Dorat ; & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troiſieme dans le Berry. Il eſt parié de cette derniere branche dans l'*Armorial de France, Tome III. Part I.*

François de Leſtang, écuyer, ſeigneur des Girards, baptiſé en 1717. lieutenant dans le régiment de la Marine, le 16 Mars 1735. déchargé comme noble du droit de franc-fief, par ordonnance de l'intendant de Berry, du 25 Mars 1740. marié le 15 Avril 1739. à *Anne-Marie-Thérese* Bonnin, dont deux filles, eſt de cette branche, qui en a formé une autre, laquelle ſubſiſte dans les petits enfans de *François* de Leſtang, écuyer, ſieur de Rochepeau, & d'*Anne* Péarron, ſon épouſe, dont le fils aîné, *Jean* de Leſtang, écuyer, ſieur de Rochepeau, lieutenant particulier & criminel au bailliage & ſiége Royal d'Iſſoudun.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, poſées 2 en chef, & l'autre ſous le chevron ; celle-ci ſoutenue de deux cœurs de même, appointés au bas de l'écu.*

LESTENDART : *Tome II. p. 407. col. 1. lig. 44. de huit pieces, liſez, de ſix pieces, & ajoutez :* Cette famille a formé pluſieurs branches. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 336.*

LEUCTRE : Famille originaire de Chambery, établie en Provence. Elle ſubſiſte dans *Etienne-Joſeph-Léon* de Leuctre, chevalier, ſeigneur de Canillac, marié le 15 Juin 1751. à *Marie-Henriette-Charlotte* de Barjavel, fille d'*Alexis-Charles*, & de *Henriette* de Sifren le Pelletier, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 73.*

Les armes : *d'or, à un caducée de gueules.*

LEVEMONT, en Normandie : Famille qui porte : *faſcé d'argent & d'azur, à la mouche mal terillée de gueules*, telles que les portoit *Jean* de Levemont, chevalier de Malte en 1566.

LEVÊQUE DE GRAVELLE : *Michel Philippe* Levêque de Gravelle, conſeiller au Parlement de Paris, épouſa le 15 Février 1729. *Marie-Barthelemi* Toynard, fille du fermier général.

Les armes ſont : *coupé d'azur & d'argent, l'azur chargé d'une grue d'argent, tenant ſa piété d'or, & l'argent chargé de trois cœurs enflammés de gueules.*

LEVIS : *Tome II. p. 409. col. 1. lig. 20.* Pompadour, *liſez*, Ventadour.

Ibid. lig. 24. d'*Antoinette*, *ajoutez*, d'Anduze.

Ibid. col. 2. lig. 40. marquiſe d'Urfai, *liſez*, marquiſe d'Urfé.

LEUVILLE : *Tome II. p. 411. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez :* l'héritiere de Leuville eſt mariée au marquis de Poyanne.

LEVISTON, ou LEVINGSTON : (les Hiſtoriens François écrivent LEVISTON, & les Etrangers LEVINGSTON) : Ancienne maiſon originaire d'Ecoſſe, connue depuis long-temps dans ce royaume, & dès le huitieme ſiécle, ſi l'on en veut croire le *Nobiliaire d'Ecoſſe*, par *Georges* Crasfort, imprimé à Edimbourg en 1716.

Le roi David II. donna à *Guillaume* de Leviſton la baronnie de

Digitized by Google

Calender, environ l'an 1347. & celle de Kilſitz en 1364. *Jean* de Leviſton, comme ſon pere, ſervit ſon prince & ſa patrie. Il fut tué à la bataille d'Hamilton. *Alexandre* de Leviſton fut choiſi pour gouverner le royaume d'Ecoſſe en 1437. pendant la minorité du roi Jacques II. dont il étoit tuteur. Il fut proſcrit par la jalouſie des Duglas, & enſuite rétabli par le Roi, qui le créa grand juſticier d'Ecoſſe. *Jacques* de Leviſton, grand chambellan du royaume d'Ecoſſe, mourut en l'année 1467. ſans enfans. Il eut pour ſucceſſeur, ſon neveu, *Jacques* de Leviſton, qui laiſſa de ſon mariage un fils. *Alexandre* de Leviſton paſſa en France avec *Marie* Stuart en 1548. Il y eſt mort en 1556. Il laiſſa trois fils, 1. *Guillaume* de Leviſton, qui ſouffrit beaucoup par ſon attachement pour la reine *Marie* Stuart; 2. *David* Leviſton; 3. *Alexandre*, qui ſuccéda à ſon frere *Guillaume* auprès de *Jacques* VI. roi d'Ecoſſe, qui le créa comte. Ces trois freres ſont auteurs de trois différentes branches, dont voici la poſtérité.

PREMIERE BRANCHE.

Guillaume de Leviſton fut un des gouverneurs de *Marie* Stuart, reine de France. Il lui fut toujours attaché. Voyez ſon *Hiſtoire*, imprimée à Londres en 1742. Il eut pour ſucceſſeur,

Guillaume de Leviſton, archer de la Garde Ecoſſoiſe & gouverneur du château de Montfort. Il épouſa en premieres noces *Barbe* d'Aubenton, dont il eut deux fils, & un troiſieme de ſa ſeconde femme, *Jacqueline* de Fauvot, ſçavoir,

1. *Jacques* de Leviſton, archer dans la compagnie de Nemours en 1573.

2. *Mathieu* de Leviſton, qui ſuit.

3. *François* de Leviſton, qui eut par teſtament la place de ſon pere dans les archers de la Garde Ecoſſoiſe.

Mathieu de Leviſton, archer dans la compagnie de Nemours, épouſa *Hilaire* de Finot. Il en eut,

Mathieu de Leviſton, ſeigneur de Duchy, marié à *Claude* de Bonuy. De ce mariage naquirent,

1. *Jacques* de Leviſton.

2. *Claude* de Leviſton, qui ſuit.

3. *Denis* de Leviſton, marié à *Eliſabeth* de Bombard, dont il eut *Jean* de Leviſton, ſeigneur d'Augimont, qui fut marié à *Anne* Martin, de laquelle il eut deux fils, qui ont peut-être auſſi formé branche.

Claude de Leviſton, ſeigneur de Duchy, cornette dans la compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Roi, épouſa *Louiſe* de Cilly du Fay, dont il eut,

Charles de Leviſton, garde du corps du Roi, marié à *Marie* Mercier. Il en eut trois fils.

1. *Charles* de Leviſton, marié à *Marguerite* de Biron, dont il n'eut qu'une fille.

2. *Nicolas* de Leviſton, officier de Cavalerie dans le régiment de Vaudrey, mort ſans poſtérité.

3. *François* de Leviſton, marié à *Anne* Berthelin, dont il a eu deux fils, ſçavoir,

Charles de Leviſton, officier d'Infanterie dans le régiment Royal-Vallon, né le 27 Août 1730.

Et *Nicolas* de Leviſton, garde du corps du Roi dans la com-

Digitized by Google

pagnie commandée par M. le duc de Luxembourg.

Les armes de cette branche ſont : *trois quintefeuilles d'argent, dans un fond noir, l'écuſſon ſurmonté d'un caſque, au-deſſus duquel eſt une tête de cheval, tenant des balances*, & autour de cet écuſſon eſt écrit : *Leviſton fortis eques.*

SECONDE BRANCHE.

David de Leviſton paſſa au ſervice de France, en qualité d'archer de la Garde Ecoſſoiſe. Il eut pour ſucceſſeur,

Nicolas de Leviſton, marié en 1541. avec *Charlotte* de Beaucorps, de laquelle eſt né,

Jean de Leviſton, qui commandoit au château de Montdoublon. Il épouſa *Anne* Pigniere, dont il eut quatre fils, ſçavoir,

1. *Claude*, qui ſuit.

2. *Jacques* de Leviſton, marié à *Judith* Dubuiſſon, dont un fils, *Pierre* de Leviſton, marié à *N.*.... du Portail, mere de *Charles* de Leviſton, allié à *Anne* de Taragon.

3. & 4. *Loup* & *René* de Leviſton, morts jeunes.

Claude de Leviſton, ſeigneur de Thieuville, capitaine au régiment de Batilly, épouſa le 18 Janvier 1598. *Bénigne* de la Foreſt, qui fut demandée en mariage par *Jean* d'Hamilton, ſon couſin. De ce mariage naquit,

Jacques de Leviſton, chevalier, ſeigneur de Thiauville, major du régiment de Batilly, marié le 21 Mars 1638. à *N.*... de Mery. De ce mariage ſortit,

Charles de Leviſton, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, & aide-de-camp, ſous M. *Philippe* d'Orléans, frere du roi Louis XIV. marié le 20 Janvier 1666. à *N.*.... du Bocaviliers, a eu quatre fils, ſçavoir,

1. *Joſeph* de Leviſton, capitaine au régiment de Beauvoiſis. Il fut employé dans les affaires, & obtint une penſion de ſix mille livres. Il mourut ſans poſtérité.

2. *François* de Leviſton, qui ſuit.

3. *Antoine* de Leviſton, mort ſans poſtérité.

4. *Félicien* de Leviſton, major des Gardes Lorraines, auſſi mort ſans poſtérité.

François de Leviſton, capitaine de Cavalerie au régiment de Roſen, a eu de ſon mariage avec *Catherine* de.....

1. *Louis* de Leviſton, capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint Louis.

2. *Marie-Anne.*

3. *Louiſe.*

4. *Marguerite* de Leviſton.

Les armes de cette branche ſont : *ſix billettes d'argent dans un fond noir, traverſé de gauche à droite, par une bande d'argent, l'écuſſon ſurmonté d'une couronne de comte, le tout ſoutenu par deux Montagnards.*

TROISIEME BRANCHE.

Alexandre de Leviſton, créé comte de Lintlitguo par *Jacques* VI. roi d'Ecoſſe, eut pour fils,

Georges, comte de Leviſton, qui fut très-fidele au roi *Charles* I. du temps des guerres civiles, & à ſon fils *Charles* II. qui le fit colonel du régiment Royal des Gardes.

Georges de Leviſton, ſon fils, n'ayant point eu d'enfans, eut pour ſucceſſeur,

Jacques de Leviſton, ſon neveu, comte de Calender. Il ſui-

Digitized by Google

vit le parti de *Jacques* VIII. d'Ecoſſe & III. d'Angleterre, roi de la Grande-Bretagne. Il fut proſcrit par le ſucceſſeur de *Jacques* III.

Son fils, *Jacques* de Leviſton, eſt mort ſans poſtérité le 30 Avril 1715.

Il ne faut pas être étonné ſi la branche aînée & la ſeconde, les ſeules qui ſubſiſtent en France, ont des armes différentes. Cela eſt d'uſage, dit le généalogiſte Craſfort, dans les trois royaumes d'Anglererre, d'Ecoſſe & d'Irlande.

Les Ouvrages où il eſt parlé de la maiſon de Leviſton, ſont le *Nobiliaire d'Ecoſſe* par Craſfort, la *Liſte des Pairs de la Grande-Bretagne*, celle des Membres de la Société Royale de Londres, imprimée à Amſterdam en 1723. *Tome II. p.* 246. & 253. les *Mémoires de la Maiſon de Gordon*, en Anglois; l'*Hiſtoire de* Marie *Stuart*, *Reine d'Ecoſſe*, imprimée à Londres en 1742. *Tome I. p.* 61. & *Tome II. p.* 388. l'*Hiſtoire de la Rébellion & des Guerres Civiles d'Angleterre*, par le comte de Clarendon, *Tome II. p.* 32. *Tome III. p.* 123. *Tome V. p.* 310. les *Mémoires de Sully*, *Tome II. p.* 121. *Tome III. p.* 284. Moreri, Brantome & M. de Thou.

LEVONCOURT: Seigneurie ſituée dans le bailliage de Bar, unie à celle de la Vallée & érigée en baronnie, par lettres du 9 Avril 1721. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 16 du même mois, en faveur d'*Antoine-Nicolas*, baron de Rouyn, ſeigneur de Vaſſincourt, Fleury en Argonne, &c. mort en 1748. conſeiller d'Etat & préſident de la Chambre des Comptes de Bar, & de *François* Hannel, à préſent baron de Levoncourt, ſon gendre, alors lieutenant général actuel au bailliage de Bar, & depuis conſeiller-maître auditeur à la Chambre des Comptes de Bar, lequel eſt ſans enfans de ſon mariage avec *Barbe* de Rouyn, qui a pour mere *Thereſe* de Lamorre. *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p.* 352.

LEZEAUX, en Normandie, élection d'Avranches: Nobleſſe qui porte: *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

LEZAI: *Tome II. p.* 411. *col.* 2. *lig.* 11. *Hugues*, liez, *Henri.*

Ibid. lig. 14. *Marie-Anne*, ajoutez, *Catherine.*

Ibid. lig. 18. *Louiſe-Henriette*, liſez, *Alexandrine.*

Ibid. lig 27. *Gabrielle* de Lezignem de Lezai, *ajoutez*, morte.

LEZONNEST: *Tome II. p.* 413. *col.* 1. *lig.* 20. *liſez*, LEZONNET.

LEZONS: Terre en Béarn, qui appartient à M. de Dejean, conſeiller au Parlement de Pau. *Voyez* DEJEAN, *Tome IV.* ou *premier Volume* de ce *Supplément* aux *Additions.*

LHUILLIER, ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie. C'eſt une ancienne famille noble, qui remonte à *Guillaume* Lhuillier, chevalier, ſénéchal du comté de la Marche & de Porhoet, qui vivoit en 1294. On trouve un *Guillaume* Lhuillier, écuyer, qui ſervoit le Roi avec cinq écuyers en 1381. *Jean* Lhuillier étoit conſeiller en la Cour en 1389. *Philippe* Lhuillier, écuyer, étoit enſeigne des Gendarmes de l'amiral du Beuil en 1457.

Digitized by Google

Didier Lhuillier vivoit en 1471. *Guillaume* Lhuillier, ſeigneur de Chalendos, en Brie, &c. étoit conſeiller en la Cour en 1543. *Jérôme* Lhuillier, chevalier, ſeigneur de Maiſonfleur, Chalendos, &c. fut gentilhomme ordinaire des rois Henri II. & François II. écuyer tranchant du dernier & de la reine *Catherine*, ſa mere. La branche de Lhuillier-Chalendos en Poitou eſt éteinte, & celle de Lhuillier-Chalendos en Brie ſubſiſte.

LIBERTAT : *Pierre* Bayon, originaire de Calaſi, ville de Corſe, ayant délivré la ville de Marſeille de la tyrannie où la tenoit Cazeaux, en tuant ce factieux, fut annobli avec ſes freres *Barthelemi* & *Antoine*, par Henri IV. en 1596. La ville de Marſeille, en reconnoiſſance de cette action généreuſe, fit ériger une ſtatue de marbre à ſon libérateur. Elle la plaça dans ſon hôtel, avec cette inſcription : *A Pierre de Libertat*, nom que cette famille a porté depuis. Henri IV. pour reconnoître le ſervice important qu'il venoit de recevoir de *Pierre* de Libertat, outre l'annobliſſement dont on a parlé, lui accorda encore une gratification de trente mille livres. Il le fit viguier perpétuel de Marſeille, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde, capitaine de la Porte-Réale de Marſeille, & ajouta à ces avantages pluſieurs priviléges, qui ont été confirmés par les Rois ſes ſucceſſeurs. *Pierre* Libertat mourut un an après l'action héroïque qu'il avoit faite. *Barthelemi*, ſon frere, fut pourvu de la charge de viguier à Marſeille. Cette famille va s'éteindre dans un garçon, qui vit ſans alliance.

Les armes : *coupé d'azur & de gueules ; le premier chargé d'une tour d'argent, accoſtée de deux fleurs de lys d'or, & ſurmontée d'une troiſieme de même, par conceſſion du Roi, le ſecond chargé d'un lion paſſant d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 75.*

LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien.

Gilles-François, baron de Lichtervelde, ſeigneur de Vrylande, obtint le titre de comte par lettres du 22 Mai 1745.

La maiſon de Lichtervelde, ancienne & illuſtre, tire ſon nom de la terre & baronnie de Lichtervelde, ſituée dans la Flandre Flamande, au pays du Francq, dans le quartier de Bruges.

Wauthier, ſeigneur de Lichtervelde, chevalier, fils de *Siger*, châtelain de Courtrai, fut grand veneur de Flandres. Il fut à la Terre-Sainte l'an 1166. & épouſa *Jeanne* d'Arſſebroucq, fille & héritiere du ſeigneur dudit lieu, mere de *Guillaume*, & de *Marguerite* de Lichtervelde, qui épouſa *Jean* I. du nom, ſire de Quiſtelles.

Guillaume de Lichtervelde, chevalier, ſeigneur de Coolſcamp & d'Arſſebroucq, grand veneur de Flandres, accompagna *Baudouin*, comte de Flandres, à la quatrieme Croiſade, l'an 1202. Il épouſa *Méhault* de Grimbeghe, fille de *Gérard*, ſeigneur dudit lieu, & de *Ninove*, mere de *Jehan* & de *Baudouin*.

Baudouin de Lichtervelde, ſecond fils de *Guillaume*, ſeigneur d'Arſſebroucq, épouſa *Flandrine* de Wavrin, fille du connétable héréditaire de Flandres, mere de *Baudouin* II. du nom, ſei-

Digitized by Google

gneur d'Arſſebroucq, qui épouſa en 1247. *Ogine* de Gand-Vilain, mere de *Roger* de Lichtervelde, ſeigneur d'Arſſebroucq, qui épouſa *Marie* de Flandres, fille du ſeigneur de Praet & de la Woeſtque. De cette alliance vint, *Marguerite* de Lichtervelde, dame & héritiere d'Arſſebroucq, qui épouſa l'an 1346. *Gilles*, ſeigneur de Berlaimont.

Jehan de Lichtervelde, fils aîné de *Guillaume*, fut ſeigneur de Coolſcamp. Il épouſa *Clémentine* de Rodes, fille de *Jean*, ſeigneur d'Ingelmunſter, mere de *Roger*, de *Marie* & de *Jeanne*. *Marie* de Lichtervelde épouſa en premieres noces *Jacques* de Haléroyn, ſeigneur de Gaevere & de Hantbek, & en ſecondes, *Jean* de Raveſchoot. *Jeanne* de Lichtervelde épouſa *Lambert* de Poucques.

Roger de Lichtervelde, fils de *Jean*, & de *Clémentine* de Rodes, ſeigneur de Coolſcamp, vivoit l'an 1275. comme il ſe voit par une chartre conſervée aux archives de l'abbaye de Saint Bertin, où il eſt qualifié de noble héritier de la terre de Lichtervelde. Il épouſa *Marguerite* de Wincle, dame & héritiere de Beernem, fille d'*Olivier*, mere de *Louis*, de *Georges*, de *Roger*, de *Thierri* & de *Jeanne* de Lichtervelde, qui épouſa *Gérard* de Marbais.

Louis de Lichtervelde, fils aîné de *Roger*, fut ſeigneur de la terre & baronnie de Lichtervelde. Il épouſa *Jeanne* de Nevele, dame de Wervi & de Rumbeque, mere de *Roger*, de *Marguerite* & de *Marie*. *Roger* de Lichtervelde ſigna la paix l'an 1336. Il fut tué en 1381. à une bataille, ſans laiſſer de poſtérité, *Marguerite* de Lichtervelde, par la mort de ſon frere, devint héritiere de la terre & baronnie de Lichtervelde & autres grands biens. Elle fut alliée en 1316. à *Hugues* de Halewyn, fils de *Jacques*. *Marie* de Lichtervelde, dame de Wervi & de Rumbeque, fut alliée à *Roger* de Guiſtelles.

Georges de Lichtervelde, ſecond fils de *Roger*, chevalier, ſeigneur de Coolſcamp, mort en 1300. fut allié à *Marie* de Heule, fille du ſeigneur dudit lieu.

Roger de Lichtervelde II. du nom, troiſieme fils de *Roger*, épouſa *Jacqueline* de Haſebrouck, mere de *Jean* de Lichtervelde, ſeigneur de Hardoye, qui épouſa *Marguerite* de Guiſtelles, mere de *Jacques* de Lichtervelde, ſeigneur de Coolſcamp & d'Arſſebroucq, conſeiller & chambellan du duc de Bourgogne, qui fut grand bailli de Courtrai, & l'an 1394 châtelain & gouverneur d'Anvers, puis en 1396. ſouverain bailli de Flandres. L'an 1402. Charles VI. roi de France, l'établit, par lettres du 28 Avril de la même année, tuteur du prince *Philippe* de Bourgogne, alors âgé de neuf ans, fils du duc *Philippe* le Hardi, comte de Flandres, dont il fut ambaſſadeur & plénipotentiaire vers le roi d'Angleterre, pour promettre & jurer les alliances entre ledit Roi, & le comte de Flandres, mort l'an 1431. Il avoit épouſé *Marie* de Vos, fille de *Baudouin*, ſeigneur de Pollaere, & d'*Iſabeau* de Maſmines, dame d'Axelles & de Laerne.

Thierri de Lichtervelde, quatrieme fils de *Roger*, vivoit l'an 1279. Il entreprit le voyage d'Outre-mer & fut marié avec *Jeanne* de Beerſt, dame de Betſe, fille

Digitized by Google

du ſeigneur dudit lieu, mere de *Roger* de Lichtervelde, ſeigneur de Betſe & de Croix, conſeiller de *Louis*, comte de Flandres, qui fut l'an 1352. grand bailli de la ville d'Ypres, & l'an 1372. gouverneur d'Oudenarde. Il fut créé chevalier pour avoir valeureuſement défendu le ſiége de ladite ville. Il épouſa, en premieres noces, *Jeanne* de Moerkercke, & en ſecondes, *Eliſabeth* d'Ailly, fille de *Laurent*, ſeigneur de Joye. Il eut du ſecond lit *Louis* de Lichtervelde, ſeigneur de Croix & de Betſe, grand bailli de la ville & pays de Termonde, tué en bataille l'an 1382. près de Bruges. Il avoit épouſé *Anaſtaſie* de Morſlede, dame de Staden & de Rooſebeke, fille de *Jean*, mere de *Victor* & de *Roger* de Lichtervelde, ſeigneur de Betſe & de Heyde, l'an 1415. grand bailli d'Ypres, qui fut allié à *Béatrix* de Bailleul, fille du maréchal héréditaire de Flandres.

Victor de Lichtervelde, ſeigneur de Staden & de Rooſebeke, fils aîné de *Louis*, & d'*Anaſtaſie* de Morſlede, fut fait chevalier de l'ordre de Coſtſes-Geneſte par Charles VI. roi de France, & par lettres du 17 de Décembre 1398. chambellan dudit Roi. Il avoit épouſé en premieres noces *Catherine* de Loo, fille de *Jean*, & de *Marie* de Dixmude, & en ſecondes noces, *Chriſtine* Belle, fille de *Jacques*, & de *Marie* Blonde. Il eut du ſecond lit *Louis*, *Victor* & *Jehan*.

Louis de Lichtervelde, fils aîné de *Victor*, chevalier, ſeigneur de Staden & de Rooſebeke, épouſa *Marie* de Dommartin, fille de *Pierre*, mere de *Jean* & de *Gertrude* de Lichtervelde, qui épouſa *Antoine* de Roſimbos, capitaine des Archers du Corps du duc *Charles* de Bourgogne, & capitaine des ville & château de Béthune.

Jean de Lichtervelde, fils de *Louis*, ſeigneur de Staden & de Rooſebeke, fut conſeiller & chambellan du duc de Bourgogne, *Charles* le Hardy, & grand bailli de la ville & châtellenie d'Ypres en 1467. Il fut allié à *Marie* de Harchies, mere d'*Iſabeau* & de *Jeanne*. *Iſabeau* de Lichtervelde, fille aînée, morte en 1546. fut dame & héritiere de Staden & de Rooſebeke. Elle épouſa *Giſlain* de Noyelle, conſeiller & chambellan de l'empereur *Maximilien*, fils de *Philippe*, maître d'hôtel du bon duc *Philippe* de Bourgogne, & d'*Antoinette* de Mailli. *Jeanne* de Lichtervelde, dame de Rouzelaere, épouſa *Jean* de Cleves, ſeigneur de Ravenſtain. Elle eſt morte le 20 Décembre 1526.

Jehan de Lichtervelde, troiſieme fils de *Victor*, & de *Chriſtine*, fut à la Terre-Sainte en 1479. Il mourut l'an 1488. Il avoit épouſé *Marie* de Dixmude, mere de *Youlfart* de Lichtervelde, ſeigneur de Wulverghem, grand bailli d'Ypres en 1492. mort en 1510. Il fut allié à *Eliſabeth* d'Adornes, fille d'*Anſelme*, ſeigneur de Corthuyſe, de laquelle il eut *Anne* de Lichtervelde, dame & héritiere de Wulverghem, qui épouſa *Charles* de Luxembourg, ſeigneur de Beaufremez en 1528. grand bailli de ladite ville d'Ypres.

Victor de Lichtervelde II. du nom, ſecond fils de *Victor*, & de *Chriſtine* Belle, fut ſeigneur de Croix & de Beaurewaert. Il épouſa en premieres noces, le 27 Septembre 1430. *Marguerite* de Heuchin, fille de *Thierri*,

morte en 1468. & en ſecondes, *Catherine* de Brune, fille de *Joſſe*, chevalier de l'ordre de Cypre, & de *Laurence* de Bailleul. Il eut du ſecond lit *Jean*, qui ſuit.

Jean de Lichtervelde, écuyer, ſeigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, conſeiller & chambellan en 1472. de l'archiduc *Philippe* le Beau, depuis roi d'Eſpagne, mort en 1492. marié en premieres noces à *Catherine* de Brievere, fille de *Jacques*, & d'*Iſabeau* Belle; & en ſecondes, noces à *Adrienne* Vandergrach, lequel laiſſa de ſa premiere femme *Jean* de Lichtervelde, avoué de la ville d'Ypres, mort le 20 Mai 1530. qui fut allié à *Barbe* de Haiewin, fille de *Jacques*, ſeigneur de Merckem & de Sweveghem, & de *Marguerite* d'Ognies. Il épouſa en ſecondes noces *Adrienne* Lem, fille de *Charles*, Eſcoutete de Bruges, & de *Cornélie* de Veyſe, dame de Neufégliſe & de Meulebeke. Il eut du ſecond lit, *Jean* & *Nicolas*.

Nicolas de Lichtervelde, ſeigneur de Vellenaer, épouſa *Marie* de la Porte, dame de Rollegem, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu & de Morſlede, & de *Yolante* de Lalaing-Hooghſtracte.

Jean de Lichtervelde, fils aîné de *Jean*, ſeigneur de Beaurewaert & de Croix, fut conſeiller & chambellan de Philippe II. roi d'Eſpagne, & en 1575. ſouverain bailli de Flandres. Il fut dépoſſédé de ſon emploi lors des rébellions de Flandres, pour n'avoir pas voulu abjurer le Roi, ſon ſeigneur & prince naturel. Il mourut en 1586. Il avoit épouſé *Marguerite* de Gros, fille de *Ferry*, gentilhomme de la chambre de Philippe-le-Bel, roi de Caſtille, & de *Philippote* de Wielant, mere de *Ferdinand*. Il eut de cette alliance *Ferdinand*, qui ſuit.

Ferdinand de Lichtervelde, ſeigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, fait chevalier en 1600. mort en 1618. fut allié à *Catherine* de Prud'homme, fille de *Jean*, baron de Poucques, ſeigneur de Neufville & d'Annapes, & d'*Antoinette* de Grenet, vicomteſſe de Nieuport, de laquelle il laiſſa *Jean*, qui ſuit, & *Pierre*.

Jean de Lichtervelde, fils aîné, fut un des dix nobles chevaliers de la province de Flandres, qui furent appellés par l'infante *Iſabelle*, ſouveraine des Pays-Bas, l'an 1622. pour aſſiſter à la pompe funebre de l'archiduc *Albert*, & y porta la banniere de Groynghe. Il mourut la même année, ſans alliance.

Pierre de Lichtervelde, ſecond fils de *Ferdinand*, ſeigneur de Beaurewaert & de Croix, après la mort de ſon frere, chef & unique héritier de ſa maiſon, créé chevalier en 1639. fut grand bailli de la ville & châtellenie d'Ypres en 1648. Il eſt mort en 1678. ayant été marié en 1628. à *Anne* de Reneſſe, fille de *René*, baron d'Elderen, & de *Catherine* d'Arckel, baronne d'Amelroy. De cette alliance vinrent *Jean-Ferdinand* & *Pierre-François*.

Jean-Ferdinand de Lichtervelde, baron d'Amelroy, ſeigneur de Beaurewaert, de Croix, &c. épouſa *Marie-Catherine* de Belver, dame & héritiere d'Elverdinghe, fille de *Jacques*, ſeigneur de Woeſten & de Ramshove, grand bailli de Furnes, & de *Marie-Iſabelle* Vanderburght, dame dudit Elverdinghe, de laquelle il eut, *Marie-Catherine* de Lichtervelde.

Digitized by Google

baronne & héritiere d'Amelroy, morte en 1739. alliée à *Jacques-Joſeph* de Vilſteren, baron de Laerne, & *Anne-Iſabelle* de Lichtervelde, mariée à *Guillaume-François* de Steenhuys, baron d'Hernen.

Pierre-François, baron de Lichtervelde, frere puîné de *Jean-Ferdinand*, fut ſeigneur de Vryſande, & mourut en l'an 1701. ayant eu de *Barbe* Stalins, dame de Laethem & de Geluwe, fille de *Gilles*, ſeigneur de Moeſcherambacht & de Ooſthove, *Gilles-François*, baron de Lichtervelde, député l'an 1727. aux Etats de la province de Flandres, lequel devint chef de la maiſon à la mort de ſon oncle, & fut créé comte de ſon nom de Lichtervelde. Il eſt mort en 1750. ayant été allié à *Marie-Anne-Nicole* de Preudhomme d'Hailly, fille de *Marc-Antoine*, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, & d'*Anne-Maximilienne* Damman, vicomteſſe d'Oomberghe. De ce mariage ſont nés,

1. *Charles-François-Joſeph*, comte de Lichtervelde, baron d'Herſelles, ſeigneur d'Eecke, ſur l'Eſcault, chambellan de *François* I. empereur, & de *Marie-Thérese*, impératrice, reine d'Hongrie & de Bohême, lequel a deux fils & trois filles, de ſon mariage avec *Marie-Anne* Vandenmeerſſche, fille d'*Alexandre-Auguſtin*, ſeigneur de Berlaere, de Baereldonck, &c. & dont la fille aînée, *Marie-Anne-Françoiſe-Colette* de Lichtervelde, a épouſé en 1758. *Charles*, comte de Thiennes & de Rumbeque, baron d'Ere, fils de *Philippe-René*, chambellan de l'empereur Charles VI.

2. *Charles-Joſeph*, comte de Lichtervelde, ſeigneur de Laethem & de Ludick, lequel, avec le titre de comte, le 21 Octobre 1751. obtint de porter dans ſes armes une couronne de marquis.

3. *Albert-Louis* de Lichtervelde, chanoine gradué noble, du chapitre de la cathédrale de Gand.

4. *Marie-Anne-Colette*, comteſſe de Lichtervelde, dame de l'ordre de la Croix étoilée en 1733. alliée avec *Michel-Wenceſlans*, comte d'Alkhann, chambellan & colonel de l'empereur *Charles* VI. fils aîné de *Michel-Ferdinand*, général feld-maréchal des armées dudit empereur & gouverneur de Brig en Siléſie, & de *Marie-Eléonore-Eve*, comteſſe de Lazanski.

Les armes : *d'azur, au chef d'hermines.*

LICQUES : Terre & bourg conſidérable, & ancienne baronnie du comté de Digne, qui eſt tombée par alliance, depuis environ quatre cents ans, dans la maiſon de Récourt de Lens, une des plus anciennes & des plus illuſtres de la province d'Artois, où ſont ſituées la châtellenie de Lens & la terre de Récourt, poſſédées de toute ancienneté par cette maiſon. *Voyez* RÉCOURT. *Tabl. Gén. Part. VIII. p.* 361.

LIÉE : Famille de Normandie, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé & armé de gueules*, & de laquelle étoit *Louiſe-Françoiſe* de Liée de Tonencour, née le 17 Avril 1673. du mariage de *Jacques* de Liée, écuyer, ſeigneur de Tonencour, & de *Louiſe-Léonore* de Belleau, & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1687. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Euſtache* de Liée, ſeigneur de

Digitized by Google

Tonencour, qui vivoit en 1539. & étoit le trisayeul de la produisante. La Roque parle de cette ancienne noblesse dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1580.

LIESSELINE (de), écuyer, sieur de Putot, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de six billettes de même, 2 & 1 en chef, & de trois épées d'argent, la pointe en bas, 1 & 2.*

LIEUR (le) : Famille de Normandie, qui porte : *d'or, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de quatre têtes de léopard d'azur.* Chevillard met des *têtes humaines.*

Jacques le Lieur fut maître des Eaux & Forêts, & gouverneur du fort du Mont Sainte Catherine, près de Rouen, qu'il défendit contre les Anglois. *Charles*, dauphin, après la mort du roi *Jean*, son pere, roi de France, pour le récompenser des grands services qu'il lui avoit rendus, le créa chevalier en 1360. Il est mort en 1366. On voit son épitaphe aux Cordeliers de Rouen.

Pierre le Lieur, conseiller-clerc au Parlement de Rouen en 1499.

Et *Pierre* le Lieur, conseiller au même Parlement aussi en 1499. portoient les armes comme elles sont marquées ci-dessus. Voyez l'*Histoire de Rouen*, *Tome II.* p. 13. 167. 311. & *Tome VI.* p. 166.

LIEURAY : Famille de Normandie, maintenue dans la noblesse le premier Décembre 1667. qui porte : *d'azur, à la bande d'or, chargée de deux sautoirs de gueules, accompagnée de deux roses d'argent en chef, & de deux molettes d'or en pointe.*

Pierre, *Agnès* & *Henri* de Lieuray, écuyers, à cause de leurs femmes tenoient une partie des fiefs assis aux paroisses de Ham & de Brucottes, les autres parts possédées par *Jean* du Pont-Audemer & *Guillaume* de Courseulles. Ce dénombrement fut fait en 1389.

Henri & *Jean* de Lieuray, écuyers, freres, étoient en procès avec la veuve de messire *Jean* de Gaillon, chevalier en 1391.

Pierre de Lieuray est nommé dans une expédition de l'échiquier, en date du Lundi 27 Février 1499.

Cette famille subsiste toujours dans la personne de M. de Lieuray, écuyer de main de madame *Adélaïde* de France, ayant la charge de maréchal général des logis de l'armée, chevalier de Saint Louis, marié en 1755. à *N.*..... de Mazieres, fille de *N.*..... de Mazieres, fermier général. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 804. 851. & 1081. & *Tome III.* p. 748.

LIEURON, en Provence : Famille dont est *Jacques Henri* de Lieuron, marié en 1757. à *Henriette* de Thomassin-Payniere, petite niece de *Louis* de Thomassin, évêque de Vence & ensuite de Sisteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef, en pointe une cordeliere d'or.*

LIEVRE, en Berry : Famille dont est le marquis de la Grange & de Fourille, & madame Joly de Fleury, épouse de M. le procureur général.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'une aigle éployée aussi d'argent.*

Digitized by Google

LIEVRE : Deux familles portent ce nom en Normandie.

L'une, élection de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à la faſce en deviſe d'or, accompagnée d'un lievre paſſant d'argent en chef, & d'un croiſſant d'or en pointe, au chef de ce dernier, chargé d'une roſe de gueules.*

L'autre Lievre, écuyer, ſieur du Val, de l'élection de Caën, porte : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LIGNE : *Tome II. p. 415. col. 1. lig. 39. après* chambellan de l'Empereur, *ajoutez*, marié à *N.*..... de Lichtenſtein.

Ibid. col. 2. lig. 1. après les marquis de Moy, *ajoutez*, branche éteinte.

Ibid. lig. 21. après dit le marquis de Moy, *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 44. après dignités, *ajoutez* : Il a épouſé l'héritiere de la Marck.

LIGNERAC : *Tome II. p. 416. col. 1. lig. 3.* de l'article, poſſédée depuis quarante ans, *liſez*, depuis près de quatre cents ans.

Ibid. p. 417. col. 1. lig. 12. dont il reſta deux garçons, *liſez*, dont il reſte deux garçons, & *ajoutez*, *Charles-François-Marie* Robert de Lignerac, né le 13 Septembre 1737. & *Achille-Joſeph* Robert, marquis de Lignerac, grand bailli d'épée, lieutenant général & commandant pour le Roi dans la haute Auvergne, capitaine dans le régiment de la Ferronaye, Dragons, marié le 4 Mars 1760. à *Marie-Odette* de Levi-Château-Morand, fille de *François-Charles*, & de dame *Philiberte* Languet de Rochefort.

LIGNEVILLE : *Tome II. p. 417. col. 1. ajoutez* : C'eſt une des quatre maiſons de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

LIGNI : Famille du Soiſſonnois. *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 417.* de ce *Dictionnaire.*

Jean de Ligni, écuyer, ſieur du Rarai, de Laleu & du Pleſſis, eut pour femme *Deniſe* de la Fontaine.

Pierre de Ligni, leur fils, chevalier, ſeigneur du Pleſſis, de Huleux & de Billi-ſur-Oure, épouſa en 1506. *Marguerite* de Saint Vincent, dame de Charmel en Tardenois, dont il eut, entr'autres enfans, *Philippe* de Ligni, chevalier, ſeigneur du Pleſſis, de Huleux, de Charmel & de Billi, marié en 1578. avec *Claude* de Saint Blaiſe, mere de *Charles* I. du nom, qui ſuit, & d'*Antoine* de Ligni, vicomte de Charmel, conſeiller & premier maître d'hôtel de la reine *Marie* de Médicis.

Charles de Ligni I. du nom, chevalier, ſeigneur du Pleſſis, de Charmel, de Billi, &c. gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, fut marié le 25 Août 1601. avec *Catherine* de Fleurigni, fille de *Louis* de Fleurigni, chevalier, ſeigneur de Fleurigni, de Sargine & de la Chapelle ſur-Oraiſe, & de *Guillemette* de Lenoncourt, qualifiée comteſſe en partie de Vignori, baronne de la Roque & dame de Paſſi & de Saint Léger. De ce mariage ſont iſſus, *Charles* II. du nom, qui ſuit, & *François* de Ligni, qualifié chevalier, vicomte de Charmel.

Charles de Ligni II. du nom, chevalier, ſeigneur de Billi, du Pleſſis, &c. gentilhomme ordi-

naire de la chambre du Roi, épousa le 6 Juillet 1631. *Françoise* de Vaudetart. Leurs enfans furent *Antoine*, qui suit; *François*, seigneur de Billi, mort, & *Emmanuel* de Ligni, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, au grand prieuré de France.

Antoine de Ligni, chevalier, seigneur du Pleſſis, de Billi, de Hulleux, fut capitaine dans le régiment de Piémont en 1668. De son mariage accordé en 1679. avec *Marie-Anne* de Capendu, fille de *Charles* de Capendu, chevalier, seigneur & patron d'Hennesis, vicomte de Bourſone, & de *Renée-Magdelene* de Vaſſan, sont issus, *Charles-Eugene* de Ligni, né le 21 Avril 1681. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 9 Mars 1698. & *François Emmanuel*, qui suit.

François-Emmanuel de Ligni, chevalier, seigneur de Pleſſis, du Charmel & de Billi, enseigne des Gendarmes d'Orléans, meſtre-de-camp de Cavalerie, fut d'abord reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France en 1694. Il épousa en 1713. *Louiſe-Lucie* de Baſſompiere, fille d'*Anne-François Joſeph* de Baſſompierre, chevalier, baron du Châtelet, & de *Catherine* de Beauveau.

Charles-Adrien de Ligni, leur fils, écuyer, seigneur du Charmel, meſtre-de-camp de Cavalerie, naquit le 29 Avril 1715. & fut reçu page du Roi le 21 Février 1733. Il fut marié en premieres noces avec *Reine-Magdelene* de Hunolſtein, & en ſecondes noces, le 17 Avril 1755. *Eliſabeth-Jeanne* de la Roche de Fontenilles de Rambures, fille de *Louis-Antoine* de la Roche de Fontenilles, marquis de Rambures, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Eliſabeth-Marguerite* de Saint Georges de Verac. *Armorial de France*, *Tome I. Part I. p.* 339.

Les armes: *de gueules, à une faſce d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

LIGNIVILLE, d'autres écrivent LIGNEVILLE: La maiſon de Ligneville eſt une des quatre de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Elle a d'abord été connue ſous le nom de Roſieres, qu'elle tiroit de la ville de Roſieres aux Salines, & qu'elle quitta pour prendre celui de Ligniville, ſa principale terre, après l'échange de celle de Roſieres fait avec *Ferry* III. du nom, duc de Lorraine, ſur la fin du treizieme ſiécle. On trouve en 1117. un *Brun* de Roſieres, depuis lequel on a eu une filiation ſuivie de cette maiſon.

Dom Calmet rapporte une vente faite en 1284. par *Simonin*, fils de *Brun* de Roſieres, & d'*Iſabelle*, ſa femme, fille d'*Eudes* de Lorraine, comte de Toul.

Geoffroy de Roſieres II. du nom, seigneur de Ligniville, devint seigneur de Tantonville, par son mariage avec *Marguerite* de Hans, petite-fille de *Henri*, seigneur de Hans, & de *Marguerite*, dame de Tantonville, ſœur de *Henri* I. du nom, comte de Vaudemont. *Jean* II. du nom, leur fils, fut le premier qui prit le nom de Ligniville, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. Il épouſa *Jeannette* de Paroye, d'une maiſon iſſue, ſelon dom Calmet, dans ſa *Généalogie de la maiſon du Châtelet*, des anciens comtes de Luneville.

La branche de Ligniville-Tantonville, aînée de cette maiſon,

Digitized by Google

finit l'an 1641. dans la perſonne de *Ferry* IV. du nom, comte de Ligniville, de Graux & de l'Empire, ſeigneur de Jouy, gentilhomme de la chambre de *François* de Lorraine, comte de Vaudemont, frere du duc *Henri* II. du nom, conſeiller d'Etat & bailli de Nancy, qui de *Marie* de Choiſeul, fille de *Maximilien*, baron de Meuſe, ne laiſſa qu'*Anne-Claude-Renée*, dame de Tantonville, mariée à *Edme-Claude* de Simiane, comte de Montcha.

Les branches de cette maiſon qui ſubſiſtent, tirent leur origine de *Jacques* de Ligniville, ſeigneur de Tumejus & de Vannes, chevalier de l'ordre du Roi, grand maître de l'Artillerie de Lorraine, décédé l'an 1571. laiſſant de *Simonette* de Maiſonvaux, ſa premiere femme, *Chriſtophe* de Ligniville, qui a fait la branche des ſeigneurs de Tumejus, & de *Gillette* du Pleſſis-Châtillon, qu'il avoit épouſée en ſecondes noces, *Jean-Jacques*, ſeigneur de Vannes, baron de Villars, ſouverain de Charmes-la-Coſte, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur des ville, pays & évêché de Toul, tige des branches des ſeigneurs de Vannes & d'Autricourt.

De la branche des ſeigneurs de Tumejus ſont ſortis *Chriſtophe-Arnoul*, comte de Ligniville, qui a laiſſé des enfans, & *Melchior*, ſon frere, comte de Ligniville, marquis d'Houecourt, maréchal de Lorraine, &c. pere de *Marguerite* de Ligniville, mariée à *René-Marc* de Beauveau, prince de Craon; d'*Eliſabeth*, veuve de *Nicolas-François*, marquis de Lamberty; de *Thérèſe-Angélique*, veuve de *Charles-Louis*, marquis de Lenoncourt, dame d'honneur de feu madame la ducheſſe de Lorraine; de *Charlotte*, mariée à *Claude* Lopez, comte de Gallo, dame d'atours de la même princeſſe, & de *Pétronille*, épouſe de *Gabriel* de Meſſey, comte de Bielle.

Léopold-Marc, marquis de Ligniville, frere des dames ci-deſſus, colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur & général major dans ſes troupes, fut tué l'an 1734. à l'attaque du poſte de Colorno, ne laiſſant de *Béatrix* de Capua, ſon épouſe, fille unique de *Scipion*, prince de Venaſco, & d'*Olimpie* Sforce, ducheſſe de Migniano, qu'un fils, & une fille, alliée en 1749. à *François* d'Eſtouteville, duc de Calabrito, au royaume de Naples.

Jean-Jacques, comte de Ligniville & de l'Empire, chevalier de l'ordre de Saint Maurice de Savoye, chambellan du feu duc de Lorraine *Léopold* I. colonel dans ſes troupes & bailli d'Eſpinal, arriere petit-fils de *Henri* de Ligniville, baron de Villars, gouverneur d'Hattonchatel, quatrieme fils de *Jean-Jacques*, ſeigneur de Vannes, ſouverain de Charmes-la-Côte, & de *Catherine* du Châtel, épouſa *Charlotte-Eliſabeth*, fille d'*Antoine* de Soreau, baron d'Houdemont, premier maître d'hôtel du duc *Léopold*, & ancien major des Cuiraſſiers dans les troupes impériales, dont il eut,

1. *Jacques*, comte de Ligniville, chambellan & grand veneur de Lorraine, non marié.

2. *Eliſabeth* de Ligniville, l'aînée de ſon frere, mariée le 3 Juin 1751. à *Nicolas* du Delay de la Garde, écuyer, fils de *Pierre* du Delay de la Garde, écuyer, conſeiller, ſecrétaire du

Digitized by Google

Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, thréſorier, receveur général & payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris & l'un des fermiers généraux de ſa Majeſté. *Mercure de France du mois de Juillet* 1751.

Les armes : *loſangé d'or & de ſable.*

LIGONDEZ, en Auvergne : Le château & la tour de Ligondez, dans le pays de Combrailles, ſont diſtingués par leur ancienneté. Les ſeigneurs de ce nom portent : *d'azur, au lion d'or rampant, lampaſſé de gueules, l'écu parſemé de molettes d'éperon ſans nombre d'or.*

Lors de la recherche qu'on fit de la Nobleſſe en 1666. les ſeigneurs de Ligondez produiſirent à M. Fortia, intendant d'Auvergne, pluſieurs titres des années 1314. & 1318. qui prouvent leur filiation depuis *Perrin* de Ligondez, écuyer & ſeigneur de ladite terre. Il fut marié avec *Iſabeau*, fille de *Guillaume* de Chateric, chevalier ; & de ce mariage deſcendit *Ligier* de Ligondez, qui épouſa *Catherine* de Bontely, dont il eut *Aubert* de Ligondez, marié à *Marguerite* de Freſchau, laquelle étant veuve, obtint en 1413. & 1416. des lettres de ſauvegarde pour elle & pour *Franconin* & *Euſtache* de Ligondez, ſes enfans. *Franconin* de Ligondez épouſa *Marguerite* de Laiton, ſœur du commandeur de la Vaubranche de ce nom. Il paroît par une enquête de l'an 1442. que ce *Franconin* de Ligondez fit conſtruire des fortifications autour de ſon château de Ligondez, avec la permiſſion du ſeigneur de Bourbon, comte de Montpenſier, après qu'il eut fait voir à ce ſeigneur qu'il étoit d'une nobleſſe ancienne & ſuffiſante pour fortifier ſa maiſon & la défendre lui-même. *Jacques* de Ligondez, ſon fils, épouſa *Catherine* de Montjournal le 20 Juin 1467. Ce *Jacques* avoit eu un frere aîné, nommé *Jean*, qui rendit foi & hommage à *Charles* de Bourbon, le 22 Septembre & le 16 Octobre 1452. *Jean* mourut ſans enfans, & ſa ſucceſſion échut à *Jacques*, ſon frere cadet, dont on vient de parler. De ſon mariage avec *Catherine* de Montjournal naquirent *François* & *Philippe* de Ligondez, qui ſont les chefs des branches qui ſubſiſtent. Ils firent leur partage le 19 du mois d'Octobre 1501.

François fut marié à *Anne* du Breſches & ſervit en qualité de lieutenant du duc d'Albanie. Il eut de ſon mariage *François* de Ligondez II. du nom, marié à *Jeanne* de Chateaubodeau, le 11 de Mai 1523. Il ſe rendit digne par ſon mérite & ſes ſervices des bienfaits du roi François I. qui l'honora de la charge d'écuyer de M. le Dauphin, qui fut depuis le roi Henri II. Les proviſions ſont du 14 Mai 1543. Il étoit gentilhomme ordinaire du Roi en 1556. & commandant d'une compagnie de cent hommes d'armes. Henri II. lui donna en 1557. la charge d'écuyer & de capitaine des Gardes du Roi-Dauphin, qui avoit épouſé *Marie* Stuard, reine d'Ecoſſe, & qui fut enſuite roi de France, ſous le nom de François II. *François* de Ligondez II. du nom, eut quatre enfans ; ſçavoir, *Sébaſtien*, *Jean*, *Bérald*, & *Jeanne*, qui fut mariée à *Gaſpard* de Paſſat, ſeigneur de Vieilvigne. *Jean* fut reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean

Digitized by Google

de Jeruſalem. Ses preuves ſont du 20 Avril 1545. *Bérald* fut aumônier ordinaire du Roi & prieur de la Chapelaude, & *Sébaſtien*, qui étoit l'aîné, épouſa *Gabrielle* de Jonas de Châteaubodeau. Le contrat eſt du 2 Avril 1570. Il reçut pluſieurs gratifications du Roi, & fut pere de *Jacques* de Ligondez, qui fut marié à dame *Jeanne* de Rochefort d'Aly, veuve du ſeigneur de Saint Julien de Saint Mars. Le roi Louis XIII. pour le récompenſer de ſes ſervices, lui donna un brevet de trois mille livres de penſion, le 5 de Juin de l'an 1614. & l'honora de la charge de gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Il laiſſa trois garçons, *Antoine*, *Jean* & *Jacques*, auteurs de chacun une branche.

Branche des ſeigneurs de Châteaubodeau.

Antoine, ſeigneur de Châteaubodeau & de la Garde, épouſa *Françoiſe* de la Mer de Matta. Il ſervit en qualité de capitaine de Cavalerie & fut tué devant Turin. *Gaſpard* de Ligondez, ſon fils, épouſa *Antoinette* de Saint Julien, & ſervit long-temps en qualité de capitaine, de colonel & de brigadier de Cavalerie. Le Roi le gratifia de pluſieurs penſions & de la charge de ſon lieutenant général, dans les provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il mourut en 1709. & laiſſa trois garçons, *Eléonor*, *Jacques* & *Michel*. *Eléonor* a ſervi long-temps en qualité de capitaine & de major dans le régiment de ſon pere. *Jacques* avoit été d'abord reçu dans l'ordre de Malte; mais étant devenu l'aîné, par la deſtination de feu ſon pere, il a quitté la croix, & a épouſé à Londres, où il étoit priſonnier, depuis la bataille d'Hoſchtet, la veuve de mylord Honongton, & a été colonel de Cavalerie. *Michel* a été capitaine dans le régiment de ſon frere.

Branche des ſeigneurs & barons de Rochefort.

Jean de Ligondez, fils de *Jacques*, & de *Jeanne* de Rochefort, & frere cadet d'*Antoine*, fut ſeigneur de Ligondez, baron de Rochefort & du Puy Saint-Bonnet. Il épouſa en 1632. *Jeanne* de Rouvignac, & en eut deux enfans, *Louis*, qui ſuit, & *Marie*, qui en 1654. épouſa *Claude* d'Alegre, marquis de Beauvoir. *Louis* fut pourvu la même année de la commiſſion de capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de M. le prince de Joinville. Il épouſa *Diane-Magdelene* de la Rouere de Guedon, & en a laiſſé huit garçons, dont cinq ſont morts au ſervice du Roi, dans des emplois convenables à leur naiſſance. Les trois autres ſont *François*, ſeigneur de Rochefort; *Claude*, ſeigneur de Ligondez & d'Avrilly, & *Jean*, enſeigne des vaiſſeaux. *François* épouſa en 1691. *Françoiſe* de Riviers, d'une maiſon ancienne & très-connue. De ce mariage eſt venu *Claude-François* de Ligondez en 1712. cornette dans le régiment du Commiſſaire-Général, &c. *Claude* de Ligondez, ſeigneur dudit lieu & d'Avrilly, capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis & gouverneur de la ville d'Evaux, épouſa *Catherine* de Fibuet de Saint Ferriol, fille du ſeigneur de ce nom, qui a été gouverneur de Die en Dau-

Digitized by Google

phiné ; & de ce mariage il a eu quatre garçons, dont l'aîné, *Claude-Hilaire*, a été élevé page de ſon Alteſſe Séréniſſime monſeigneur le comte de Toulouſe, & fut fait garde de la Marine au mois de Février 1713. Le ſecond, appellé *François*, a été reçu chevalier de Malte, & étoit en 1713. page du Grand-Maître. Le troiſieme s'appelloit *Gabriel*, & le quatrieme *Claude*.

Branche des ſeigneurs de Fortunier.

Jacques de Ligondez, ſeigneur de Fortunier, troiſieme fils de *Jacques* de Ligondez, & de *Jeanne* de Rochefort d'Ailly, épouſa *Marguerite* de Bridier, de laquelle il eut deux garçons, *Michel* & *Jacques*. *Michel*, ſeigneur du Chaiſan, Vieillevigne, &c. a épouſé *Eſther* de Courſerac, de laquelle il a poſtérité. *Jacques* fut capitaine de Dragons, puis exempt des Gardes du Roi. Il fut tué à la bataille de Ramilly en 1706. & a laiſſé poſtérité de *N.....* Bolacre, ſa femme.

Branche des ſeigneurs de Saint Domet.

Philippe de Ligondez, fils de *Jacques*, & de *Catherine* de Montjournal, & frere cadet de *François*, a fait la branche des ſeigneurs de Saint Domet, établie en Berry. Elle porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même*, 2 & 1.

Philippe fut pere de *François* de Ligondez, ſeigneur du Chanon, &c. qui épouſa le 23 Décembre 1531. *Jeanne* de la Marche. De ce mariage naquit *Léonard* de Ligondez, qui le 28 de Juin de l'an 1557. épouſa *Marguerite* de Saint Domet. Il fut pere de *Jean*, ſieur de Saint Domet, qui fut marié le premier de Mai 1598. avec *Gabrielle* Enjoing-*Léon*, ſeigneur du Chanon & de Saint Domet, vint de ce mariage, & épouſa *Françoiſe* de Bois-Bertrand, fille de *Jean*, ſeigneur de Connives, & de *Françoiſe* de la Menardiere, le 16 de Juin 1602. *Charles* de Ligondez, leur fils, ſe maria le 16 Novembre 1641. avec *Marguerite* de la Marche, de laquelle il eut *François*, ſeigneur de Connives, qui a continué la poſtérité, & *François*, chevalier de Malte. *Charles* de Ligondez épouſa en ſecondes noces *Silvine* de Boueix, & en eut *Robert-Alexis* de Ligondez, *Jean* de Ligondez, & *Claude*, chevalier de Malte & commandeur de Montbriſſon,

LILE, ou LYLE : Famille originaire d'Ecoſſe, qui forme trois branches en Provence, deux deſquelles ſont établies à Graſſe, & la troiſieme à Marſeille. *Guillaume* Lyle ſe tranſplanta en France dans le quinzieme ſiécle, à l'occaſion des guerres qu'il y avoit alors contre les Anglois. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 77.*

Les armes : *d'azur, à deux palmes adoſſées, poſées en pal d'or, & ſurmontées d'une étoile de même.*

LILLE, en Flandres : Ancienne maiſon éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, au chef d'or.* Les ſeigneurs de ce nom étoient châtelains de Lille. *Guyotte* de Lille, héritiere de cette châtellenie, la porta à *Waleran* de Luxembourg II. du nom, ſon mari, ſeigneur de Lincy & de Roncy, des deſcen-

Digitized by Google

dans duquel elle paſſa dans la maiſon Royale de France.

LIMENIL: *Tome II. p.* 418. *col.* 2. *lig.* 33. *liſez*, LIMEUIL.

LIMMINGHE : Famille noble de Louvain, qui eſt la premiere & la plus ancienne. Elle a pour auteur *Louis* Wytten-Limminghe, chevalier, & grand mayeur de Louvain en l'année 1111. lequel fut pere de *Wauthier*, auſſi grand mayeur en 1136. & de *Godefroy* I. du nom, qualifié du titre de chevalier, ainſi que ſes fils, *Gérard* & *Godefroy* II. dans une chartre de l'an 1146. Ce dernier ajouta le nom de Vanden-Berghe à celui de Limminghe, & ſa poſtérité l'a toujours conſervé avec une briſure dans ſes armes, pour ſe diſtinguer de la branche aînée, qui porta ſeule le nom de Wytten-Limminghes. Cette branche aînée s'eſt éteinte dans le dernier ſiécle.

Geoffroy II. du nom, eut pour fils *Jean*, chevalier, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte en 1214. & fut pere de *Godefroi* III. du nom, vivant en 1220. & 1257. dont le fils, nommé *Arnoud*, ſe diſtingua à la bataille de Wonronck, en 1288. & laiſſa *Godefroi* V. vivant en 1331. Ce dernier fut pere de *Jean* II. du nom, premier bourguemeſtre de Louvain en 1366. & 1368. & laiſſa *Godefroi* VI. tué dans une émotion populaire à Louvain en 1379. pere de *Henri* Vander-Berghe de Limminghe, nommé entre les Nobles vaſſaux du Brabant, & de *Godefroi* VII. du nom. Celui-ci ſervit le duc *Venceſlas*, contre le peuple de Louvain révolté en 1382. & fut premier bourguemeſtre de cette ville en 1389. Son fils, *Gilles* Vanden-Berghe en fut grand mayeur en 1411. *Godefroi* VIII. du nom, le cadet, fut pere de *Pierre* I. du nom, ayeul de *Corneille*, premier bourguemeſtre en 1485. & de *Pierre* II. marié à *Hélene* de Hondt, de laquelle il eut *Auguſtin* Vanden-Berghe de Limminghe, vivant en 1505. & 1531. allié à *Gertrude* Saverneul, dite Waer-Segghere, dont vint, entr'autres enfans, *Daniel* Vanden-Berghe, conſeiller au Conſeil de Flandres, mort en 1554. Il avoit épouſé *Marie* de la Tour-Taxis, fille de *Jean-Baptiſte*, maître général des poſtes de l'Empire, & de *Chriſtine* Wachtendonck. Elle fut mere de *Jean-Baptiſte* Vanden Berghe de Limminghe, préſident de la Chambre des Comptes de Bruxelles, marié à *N.*..... Baert de Berentrode, de laquelle il eut *Lamoral*, qui fut allié à *Catherine* de la Tour-Taxis, ſa parente, dont vint un garçon, nommé *Lamoral-François* Vanden-Berghe de Limminghe, ſeigneur de Piécerbais, préſident de la Chambre des Comptes, qui ceſſa de porter la briſure à ſes armes, à l'extinction de la branche aînée. Il avoit épouſé *Marie-Barbe* de Warick, fille de *Nicolas*, vicomte de Bruxelles, de laquelle il eut *Gertrude-Rogere*, mariée à ſon couſin *Philippe-Adrien* de Warick, & *Charles* Vanden-Berghe de Limminghe, qui fut élevé à la dignité de comte en 1694. & mourut le 30 Novembre 1756. Il avoit été allié en premieres noces à *Anne-Iſabelle* Arraſcola d'Ognate; en ſecondes noces à *N.*..... Il a eu pour enfans du premier lit, 1. *François-Joſeph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe, brigadier des armées

Digitized by Google

du Roi d'Eſpagne, & capitaine aux Gardes Wallonnes, qui de ſon mariage avec *Eléonore* Obrien-Olonergain, n'a qu'une fille; 2. *Guillaume*, comte de Limminghe; 3. *Catherine*, veuve de *François*, baron de Waës, libre ſeigneur de Keſſenich.

Du ſecond lit eſt né *Philippe-Joſeph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe, ci-devant capitaine de Cavalerie au ſervice de France, allié à *Françoiſe-Caroline*, baronne d'Udekem de Gentinnes, de laquelle il a deux filles; l'aînée a épouſé *Pierre-Eugene* Fuſco de Mataloni, ſeigneur de Sant, & autres lieux; la ſeconde eſt *Juſtine-Norbertine* Vanden-Berghe de Limminghe, chanoineſſe d'Andenne. *Tabl. Généalog. Part. VIII. p.* 200.

LIMOGES: *Tome II. p.* 19. *col.* 1. *lig.* 23. *après* Albret, *ajoutez*, à *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, leur fils.

LIMOGES: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 13 Janvier 1668. qui porte: *d'argent, à ſix tourteaux de gueules*, 3, 2 & 1.

Olivier de Limoges, écuyer, fut tuteur des enfans de feu *Jacques* de Laſſay, ſeigneur de Vaubrun, en l'an 1540.

Georges de Limoges eſt nommé dans un arrêt du 10 Octobre 1576.

Gabriel de Limoges fut reçu chevalier de Malte en 1566.

Maximilien de Limoges, ſieur de Noyon, étoit conſeiller au Parlement de Rouen en 1587.

Et *Louis* de Limoges de Renneville, fut reçu chevalier de Malte le 30 Mai 1612. Ils portoient tous les mêmes armes. Voyez l'*Hiſtoire de Rouen* par l'abbé de Vertot, & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1292. & 1699.

LIMOURS: *Tome II. p.* 419. *col.* 1. *lig.* 31. comte de Chevrai, *liſez*, comte de Chiverni.

LINCEL DU BOUSQUET (de), en Provence: Famille qui date du douzieme ſiécle, & prouve ſa nobleſſe, avec une filiation ſuivie, depuis plus de quatre cents ans. On ne ſçait ſi elle tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de Lincel, ſituée en Provence, ou ſi cette terre le lui a donné. Les premiers du nom de Lincel, dont il ſoit fait mention dans les titres conſervés par cette famille, & qui ont été viſés & approuvés par les commiſſaires deputés par ſa Majeſté en 1668. ſont,

I. *Lambert* & *Guibert* de Lincel, freres, dans un acte d'accord, daté du 6 Avril 1191. portant rémiſſion entr'eux des terres & ſeigneuries y mentionnées.

II. *Berenguier* de Lincel eſt qualifié noble, & fils de noble *Lambert*, dans ſon extrait de mariage du 15 Février 1279. avec demoiſelle *Raibaude* d'Ongle.

III. Il eſt fait mention dans un inſtrument en parchemin, de l'érection d'une chapelle dans l'égliſe paroiſſiale de Lincel, par meſſire *Gauffredy* de Lincel, évêque de Gap, ſous la donation y mentionnée, en date du 5 Avril 1297.

IV. *Georges* de Lincel, fils de *Gauffredy*, eſt attitré de ſa qualité de noble dans une quittance par lui concédée de partie de la dot de demoiſelle *Auguſtia-Aſturgia* de Maſſot, ſon épouſe, du 11 Juin 1340.

Digitized by Google

V. *Beringuier* de Lince III. du nom, ſon fils, eſt auſſi qualifié noble, & fils de noble *Georges*, dans ſon extrait de mariage avec demoiſelle *Sauve* Albe, du 3 Octobre 1362.

VI. *Louis-Berenguier* de Lincel III. du nom, ſon fils, a la qualité de noble dans un inſtrument en Latin, dans lequel mention eſt faite de la dot de la demoiſelle Belleguiſe, ſa fille, du 6 Septembre 1420. Il eſt pareillement qualifié noble dans pluſieurs autres titres, ainſi que, 1°. dans les lettres-patentes qu'il obtint de *Louis* d'Anjou, roi de Jeruſalem & comte de Provence, portant permiſſion audit noble *Louis-Berenguier* de Lincel, de faire rebâtir le château de Lincel, du 14 Juin 1426. 2°. dans une quittance de quelques droits dûs par lui, comme héritier de *Guignote* de Riez; 3°. dans une donation à lui faite par demoiſelle *Sybille* de Syriés, ſon épouſe, dans laquelle il eſt attitré de noble ſire de Lincel & de Roumoul, du 2 Décembre 1460. 4°. dans un bail de la terre de Torrame, paſſé par les y dénommés, en faveur dudit *Louis* de Lincel, qualifié par icelui ſeigneur de Lincel, coſeigneur de Romoul & de Torrame-la-Baſſe, du 28 Août 1468.

VII. *Claude* de Lincel, fils de noble *Louis*, eſt qualifié noble écuyer dans ſon extrait de mariage avec demoiſelle *Conſtance* de Lincel, ainſi que dans les autres actes qui le concernent, comme dans un hommage paſſé par ledit *Claude* de Lincel, à *Charles* d'Anjou, roi de Jeruſalem & de Sicile, comte de Provence, des terres de Lincel, Roumoul & Saint Martin, du 4 Octobre 1480. dans un autre hommage prêté au même Roi par ledit *Claude*, en qualité de mari de la demoiſelle *Conſtance* de Lincel, de ladite terre de Roumoul, leſdits jour & an; dans un extrait de convention & accord paſſé entre ledit noble *Claude*, & frere *Jean* de Lincel, ſon frere, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem & commandeur de Beaulieu, du 5 Décembre 1457. & dans une donation faite par ledit de Lincel, commandeur de Beaulieu, des droits qu'il avoit à prendre de ſa maiſon, en faveur de *Gaſpard* de Lincel, ſon neveu, fils dudit *Claude*, du 4 Juin 1487.

VIII. *Gaſpard* de Lincel, fils de *Claude*, épouſa demoiſelle *Catherine* de Villeneuve, ainſi qu'il paroît par la donation faite de la terre de Roumoul, en faveur d'*Antoine* de Lincel, fils dudit *Gaſpard*, & de demoiſelle *Catherine* de Villeneuve, du 11 Mai 1524. & par le teſtament dudit *Gaſpard*, par lequel il inſtitue noble *Antoine* de Lincel, ſon fils, ſon héritier, du 10 Mars 1530. dans lequel ledit teſtateur eſt qualifié noble & généreux ſeigneur de Lincel, de Saint Martin, de Ronacas & de Maſſove, & encore ſeigneur de Roumoul.

IX. *Antoine* de Lincel, fils de *Gaſpard*, eſt auſſi qualifié noble, ainſi que ſon frere *Louis*, dans un extrait de tranſaction paſſé entr'eux, du 30 Janvier 1534. ainſi que dans un hommage par lui prêté au roi François I. deſdites terres de Lincel, de Roumoul & de Saint Martin, du 27 Avril 1537.

X. *François* de Lincel, fils d'*Antoine*, épouſa demoiſelle *An-*

Digitized by Google

ne de Pontevez, le 12 Mai 1560. & en eut,

XI. *Louis* de Lincel, qui dans ſon contrat de mariage avec demoiſelle *Françoiſe* du Bouſquet, du 25 Avril 1593. eſt qualifié noble *Louis* de Lincel, ſeigneur dudit Lincel & de Roumoul. Ladite dame du Bouſquet fit ſon teſtament le 15 Juillet 1634. par lequel, entr'autres, elle inſtitue ſon héritier noble *Scipion* de Lincel, ſon fils; & *Spirit* du Bouſquet, pere de ladite dame, ordonna dans ſon teſtament que ſes petits-fils ajoutaſſent à leur nom de Lincel celui de du Bouſquet, & leur laiſſa la terre de Buiſſon, ſituée dans le comtat Venaiſſin, l'ayant ſubſtitué à tous les Lincels, deſcendans de la maiſon de Lincel.

XII. *Scipion* de Lincel, ſeigneur de Lincel & de Roumoul, fils de noble *Louis*, & de demoiſelle du Bouſquet, épouſa demoiſelle *Suzanne* Izoard, le 12 Novembre 1635. & en eut *Louis*, *Jacques*, *Paul*, *Scipion* & *Joſeph-Anne*, qui tous furent maintenus dans leur nobleſſe & déclarés nobles & iſſus de noble race & lignée, par arrêt de la commiſſion à Aix, le 22 Mars 1668. Ladite dame *Catherine-Suzanne* Izoard, après la mort de ſon mari, *Scipion* de Lincel, vendit en 1665. l'ancienne terre de Lincel à *Jean* de Croſe, conſeiller à la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix, dont les enfans ont pris depuis ce temps-là le nom de Lincel.

XIII. *Joſeph-Anne*, fils de feu *Scipion*, & de demoiſelle *Catherine* d'Izoard, fut le ſeul de ſes freres qui ſe maria. Il épouſa le 24 Février 1705. demoiſelle *Françoiſe* Savone de Beauvezet, & a laiſſé de ſon mariage, entr'autres enfans,

XIV. Noble *Victor-Antoine-Louis* de Lincel du Bouſquet, lequel a épouſé le 31 Mai 1745. demoiſelle *Antoinette* de Loin, dont eſt iſſu pour fils unique d'une ſi longue génération,

XV. Noble *Louis-François* de Lincel, né le 20 Mars 1747.

Les armes de Lincel ſont: *de gueules, à un fer de lance d'argent poſé en bande, la pointe en haut.*

LINIERS: Famille de Poitou, qui porte: *d'argent, à une faſce de gueules & une bordure de ſable, chargée de huit beſans d'or*, & de laquelle étoit *Marguerite-Angélique* de Liniers, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1689. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1424. que vivoit *Maubruni* de Liniers avec *Sibile* Taveau de Mortemer, ſa femme, qui étoient les cinquiemes ayeul & ayeule de la produiſante.

LINTOT, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Juillet 1667. qui porte, ſelon Chevillard: *d'azur, au ſautoir d'argent, accompagné de quatre aiglettes de même.* La Roque dit qu'elles ſont: *de gueules, au chevron d'argent.*

LIRIA: *Tome II. p. 420. col. 2. lig. 45.* Xerico, *liſez*, Xerica.

Ibid. lig. 47. ſubſiſte dans ce royaume, *ajoutez*, en la perſonne du duc de Veraguas, pere du marquis de la Jamaïque. Le duc de Veraguas a pour frere puîné Dom *Pedre* Stuart, amiral d'Eſpagne, marié à l'héritiere de Caſtelblanco, dont il y a poſtérité.

LIS (du): *Tome II. p. 420.*

Digitized by Google

col. 2. pénultieme lig. après, *à la faſce d'argent*, ajoutez, *chargée.*

Ibid. p. 421. col. 1. lig. 1. ajoutez, dont la feue ducheſſe de Tirconnel-Thalbor.

LISBOURG : Bourg & châtellenie, ſitué en Artois, érigé en marquiſat, par lettres patentes de Philippe IV. roi d'Eſpagne, de l'année 1624. en faveur de noble *Jacques* de Noyelles, chevalier, comte de Croix, ſeigneur de Liſbourg, Fler, Boncourt, &c.

La terre de Liſbourg fut depuis vendue par *Eugene*, comte de Noyelles, à *Jean-François* Vollant, chevalier, ſeigneur de Berville, des Groſilliers, de Berguincheuſe, de la vallée de Courcelles, &c. capitaine au régiment de Schulemberg, puis dans celui de Rouſſillon, qui obtint en ſa faveur du roi Louis XIV. au mois de Septembre 1694. la confirmation des lettres d'érection de la terre de Liſbourg en marquiſat. *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 8.*

LISCOET : Famille diſtinguée de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à un chef de gueules, chargé de ſept billettes d'argent, poſées 4 & 3.*

Guillaume du Liſcoet, chevalier, ſeigneur dudit lieu, épouſa *Marie* de Thaloet, dont il a eu *Marie-Angélique* du Liſcoet, morte à Paris le 16 Juin 1747. dans la quatre-vingt-cinquieme année de ſon âge, ſans avoir eu d'enfans d'*Antoine-Argus* des Chiens, chevalier, ſeigneur de Luzy, de Valcourt, &c. préſident des threſoriers de France à Paris, dont elle étoit veuve depuis le 16 Octobre 1728.

Madame des Chiens étoit nièce de *Charles* du Liſcoet, chevalier, ſeigneur de la Planche, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, gouverneur & ſénéchal de la province du Maine ; & de *René* du Liſcoet, gouverneur de la ville de Chartres & capitaine des Cent Suiſſes de M. le duc d'Orléans. *Mercure de France du mois de Juillet 1747. p. 209.*

LISIGNES : Terre ſituée dans le comté de Tonnerre, qui releve de l'abbaye de Saint Pierre de Melun, fondée par nos Rois. Elle a donné ſon nom à une maiſon éteinte, qui portoit : *d'argent, à la faſce de gueules*, qui ſont auſſi les armes de Béthune en Artois, de Sainte Maure en Touraine & des Legris d'Eſchauffour en Normandie.

LISLEBONNE : Seigneurie érigée en comté, dans le pays de Caux, qui appartient au fils aîné du duc d'Harcourt.

LISSALDE : Famille originaire du Navarrois, établie dans le Condomois, maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Septembre 1698. par ordonnance de l'intendant de Bordeaux, qui ſubſiſte dans les enfans de *Gabriel* de Liſſalde, & de *Marie* le Sage de Sainte Ruffine, ſon épouſe. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes : *d'argent, à une ſalamandre d'azur, couronnée d'or, & poſée ſur des flammes de gueules ; parti d'or, à trois merles de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1.*

LITTEHAIRE : Famille de Normandie, qui porte, ſelon Chevillard : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix croiſettes d'or, 3, 2 & 1*, & ſelon la Roque : *d'argent, à la faſce de trois pieces de gueules.*

Digitized by Google

Cette famille, dit la Roque, eſt connue dans les rôles des fiefs de Normandie, qui furent faits ſous le regne de *Philippe-Auguſte*.

Georges de Littehaire, ſeigneur de Bretueil, vivant l'an 1473. épouſa *Perrette* de Boiſietgam, dont il eut, *Charles*, *Pierre*, *Olivier*, *Suſanne* & *Simonne* Littehaire.

Charles de Littehaire, ſeigneur de Bretueil, épouſa *Marie* de Varoc, de laquelle il eut,

Jacques de Littehaire, ſeigneur de Bretueil, qui épouſa *Catherine* de Camprond, dont,

Jean de Littehaire, ſeigneur de Bretueil, qui épouſa *Simonne* de Crouſſel, mere de

François de Littehaire, ſeigneur de Bretueil, qui épouſa *Catherine* de Brey. Il fit preuve de ſon ancienne nobleſſe en 1598. & obtint arrêt de maintenue l'an 1603. cette famille ayant déjà fait ſes preuves. *Hiſtoire d'Harcourt, Tome IV. p.* 2053. 2090. & à l'*Addition des preuves, p.* 18.

LIVENNE: Famille de Poitou, qui porte: *d'argent, à la faſce d'azur, loſangée d'argent, & accompagnée de trois étoiles de gueules.*

Louiſe Angélique de Livenne de Verdilles, née le 18 Juin 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1687. & prouva que *Guyot* de Livenne, ſeigneur de Verdilles, qui vivoit en 1480. étoit ſon ſixieme ayeul.

LIVRÉE (de), en Normandie: élection de Carentan: Famille qui porte: *de gueules, à deux croiſettes d'argent en chef, une fleur de lys de même en pointe.*

LIVRI: *Tome II. p.* 421. *col.* 1. *lig.* 17. de Beuvilliers, *liſez*, de Beauvilliers.

Ibid. lig. 29. *N.....* de Maniben, *liſez*, *N.....* de Maniban.

LIVRON, dans le pays de Gex: Ancienne nobleſſe, dont les armes ſont: *d'argent, à trois faſces de gueules, au franc canton d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de gueules.*

LOERE, dans le Bourbonnois & à Paris: Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.* dont les armes ſont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOGÉ, écuyer, ſeigneur du Pleſſis, en Normandie, élection de Falaiſe, qui porte pour armes: *d'argent, à trois quinte-feuilles de ſinople, 2 & 1.*

LOGES, en Bourgogne: Famille qui porte pour armes: *d'or, au ſautoir d'azur.*

LOGNY: La terre de Logny eſt la ſeule terre titrée de la généralité d'Alençon. C'eſt une très-ancienne baronnie, nommée autrefois la baronnie de Valenfred, à laquelle le ſire de Logny fit prendre ſon nom. Son ancienneté paroît par la Coutume du Perche, art. 87. du Titre III. des Cens & Droits ſeigneuriaux, par lequel elle eſt qualifiée de baronnie. M. Gagnat de Logny, maître des requêtes, poſſede cette terre à titre d'hérédité.

LOIR DU LUDE: Famille de Normandie, généralité de Caën.

Jean Loir, écuyer, ſeigneur du Lude & de Bouilly, lieutenant général & juge vicomtal de la vicomté de Saint Sauveur-le-Vicomte, né en 1613. fut reconnu ancien noble, tant par jugement des commiſſaires députés

Digitized by Google

tés pour le régalement des Tailles en la généralité de Gaën, du 18 Novembre 1624. que par ordre de M. Chamillard, intendant de la même généralité. Il avoit pour cinquieme ayeul *Jean* Loir, écuyer, seigneur du Quenai, dans l'élection de Valognes, diocèse de Coutances, qui vivoit en l'année 1392.

De son mariage accordé en 1645. avec *Jacqueline* Lucas, naquit en 1647. *Artur* Loir, écuyer, seigneur du Lude & de Bouilly, marié en 1670. avec *Elisabeth* Morel; dont il eut pour fils unique. *Pierre* Loir, écuyer, seigneur du Lude, d'Autreville & du Manoir, né le 2 Février 1675. & mort le 7 Mai 1702. laissant de *Catherine* Chardon, sa femme, qu'il avoit épousée en 1697. 1. *Daniel-Raoul-Charles*, qui suit, & *Jean-Pierre* Loir du Lude, ecclésiastique.

Daniel-Raoul-Charles Loir, écuyer, seigneur du Lude, d'Autreville & autres lieux, né en l'an 1698. fut pourvu le 17 Juin 1733. d'un office de conseiller du Roi en sa Cour des Aides à Paris, où il fut reçu par arrêt du 4 Juillet suivant. Il épousa en 1734. *Marie-Françoise-Angélique* Bachelier, fille de *Louis* Bachelier, conseiller du Roi en la même Cour des Aides, & de *Marie-Magdelene-Angélique* le Roux.

Les enfans sont, 1. *Charles-Daniel* Loir, écuyer, né le 21 Juillet 1736. 2. *Marie*, née le 2 Juillet 1735. 3. *Angélique-Agnès*, née le 26 Août 1738.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sinople ondées.*

LOISEL, en Normandie, élection de Mortagne : Famille qui porte : *de sable, à trois croissans d'argent*, 2 & 1.

LOMAGNE : Il faut *substituer* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 423.

La Lomagne est située dans la Guyenne, sur les confins de l'Armagnac. Elle a été possédée en souveraineté par des vicomtes particuliers, qu'on divise en trois races.

Odvart, vivant en 960. est le premier dont on ait connoissance. Il eut pour successeur vers l'an 990. *Raymond-Arnaut*, qui fut pere d'*Arnaut* I. du nom, vivant en 1011. ayeul d'*Arnaut* II. du nom, qui n'eut qu'une fille, qu'on croit être morte sans postérité.

Odon, dont on ne connoît pas le pere, fut vicomte de Lomagne après lui, & chef des vicomtes de la seconde race en 1065. Il eut pour successeur *Vibran* I. du nom en 1091. qui fut pere d'*Odon* II. du nom. Celui-ci eut pour fille *Azeline*, qui épousa l'an 1135. *Geraud* III. du nom, comte d'Armagnac. D'eux naquirent *Bernard*, qui fut comte d'Armagnac, & *Othon*, qui fut vicomte de Lomagne en 1148. On en voit la preuve aux archives de Lectour (*Layette*, *n.* 36.) dans Oyhenard, *p.* 480. & 493. & dans le pere Anselme, généalogie d'Armagnac. Les vicomtes, ses prédécesseurs, avoient porté différentes armes. Il conserva celles d'Armagnac, telles que sa postérité les porte aujourd'hui.

Il eut de *Marthe* de Pardiac, son épouse, trois garçons, sçavoir, *Vesian*, *Bernard* & *Guillaume*.

Vesian fut vicomte de Lomagne en 1221. pere d'*Othon*, vivant en 1238. ayeul d'*Arnaut*

Digitized by Google

Othon, vivant en 1256. & bisayeul de *Vesian* III. du nom, mort sans postérité en 1280. & de *Philippe*, héritiere de Lomagne, qui, par la mort de son frere, porta la vicomté de Lomagne à *Hélie* Taleyran, comte de Périgord.

Bernard, dit d'Armagnac, fut vicomte de Fazensaguel, & ne laissa point de postérité.

Guillaume fut seigneur de Fimarcon en 1231. Il eut de sa femme, *Ermengarde*, *Othon*, seigneur de Fimarcon en 1261. qui fut pere d'*Othon* II. du nom, & ayeul de *Bernard-Francaléon*, seigneur de Fimarcon, qui eut de sa seconde femme, *Allemande* de Casenove, *Jean* de Lomagne, seigneur de Fimarcon, vivant en minorité en 1340. Celui-ci fut pere, par *Gaillarde* de Montlezun, sa femme, d'*Odet*, seigneur de Fimarcon en 1365. qui fit son testament en 1381. & laissa de *Catherine* de Ventadour, dame de Donsenac, *Géraud*, seigneur de Fimarcon après lui, qui épousa, par contrat du 19 Mars 1405. *Cécile* de Périlles, fille du vicomte de Périlles en Catalogne. Il testa le 8 Octobre 1425. & laissa pour héritier & successeur, *Odet* de Lomagne II. du nom, seigneur de Fimarcon, de Donsenac & de Montagnac, baron des Angles, en Bigorre, marié par contrat du 5 Décembre 1427. avec *Marthe-Rogere* de Comenge, vicomtesse de Terride, de Gimois & de Couserans. Il fit son testament le 17 Septembre 1478. par lequel il donna le marquisat de Fimarcon à *Jacques*, son aîné, qui d'*Anne* de la Tour d'Oliergue n'eut qu'une fille, mariée à *Aimery* de Narbonne, baron de Taleyran, qui devint par ce mariage marquis de Fimarcon.

Odet, son second fils, eut les vicomtés de Terride & de Gimois.

Le troisieme, nommé *Gilles*, fut baron des Angles en Bigorre.

Et le quatrieme, nommé *Jean*, fut seigneur de Montaigu.

La postérité de *Gilles* & de *Jean* est éteinte, & celle d'*Odet* est la seule qui subsiste par les mâles.

Cet *Odet* fut vicomte de Terride. Il se maria par contrat du 29 Octobre 1475. avec *Catherine* de Cardaillac. Il en eut cinq garçons & trois filles. L'aîné, *Georges*, fut vicomte de Terride. Le second, *Gaston*, fut seigneur du Claux. Sa postérité fondit dans la famille de la Roche-Fontenille, seigneur de Gensac. Le troisieme embrassa l'état ecclésiastique. Le quatrieme, nommé *Jean*, *aliàs Thomas*, fut la tige des seigneurs de Barinque en Béarn, qui seront rapportés ci-après.

Georges, vicomte de Terride, marié le 5 Mai 1499. avec *Claude* de Cardaillac, en eut *Antoine*, vicomte de Terride, chevalier de l'ordre du Roi, commandant une compagnie de cinquante hommes d'armes, lieutenant général, gouverneur du Béarn & de la Navarre en 1569. Il eut pour fille & héritiere *Catherine-Ursule*, qui porta la vicomté de Terride à *Jean* de Levis VII. du nom, seigneur de Mirepoix.

Branche des seigneurs de Barinque.

Jean de Lomagne-Terride, nommé *Thomas* par quelques-uns, quatrieme fils d'*Odet*, vicomte

Digitized by Google

de Terride, & de *Catherine* de Cardaillac ; auteur des ſeigneurs de Barinque ; ſuivant des mémoires de famille, lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes du maréchal de Châtillon, mentionné dans le teſtament de ſon frere aîné, épouſa en 1522. *Menjette*, dame de Sainte Colome, en Béarn. Il en eut un fils unique, nommé *Antoine*, chevalier de l'ordre du Roi, un des principaux chefs de l'armée Catholique, fait priſonnier au ſiége d'Orthés & mis à mort par ordre de Montgommery. Après la mort de la dame de Sainte Colome, le ſeigneur de Terride ſe remaria, par contrat du 14 Juillet 1523. avec *Marie* de Peré de Momas, dame de Sevignac ; qui reconnut à ſon mari, par acte du 2 Juillet 1536. ſix mille francs Bourdalois en repriſe ſur tous ſes biens. Cet acte fut paſſé à Momas, en préſence de noble *Pierre*, ſeigneur d'Augaa, & de noble *Johannot*, ſeigneur de Momas. Ces ſix mille francs y ſont dits faire partie de ſes droits de légitime, ſuivant l'accord paſſé entre ledit *Jean* & ſon frere aîné. Il naquit de ce ſecond mariage trois garçons. L'aîné des cadets ; nommé *Péer*, ou *Pierre*, fut meſtre-de-camp ſous le vicomte de Terride, ſon couſin, & mourut en 1570.

Le deuxieme, appellé *Jean*, eut de *Jeanne* de Pargade, ſa femme, un fils, nommé *Jean*, gouverneur de Tartas, mort ſans poſtérité. Il fut pere de deux bâtards, ſçavoir ; de *Jean-Bertrand*, qui eut poſtérité, & de *Jean*, dit de Momas, qui fut avocat & notaire de M. le ſénéchal au ſiége d'Oleron.

Jean II. du nom, l'aîné de tous, vicomte titulaire de Terride, ne recouvra pas les terres de ſa maiſon, qui avoient été confiſquées ſur ſon pere par la reine de Navarre, à cauſe de ſon attachement à la religion Catholique. Il épouſa, du vivant de ſes pere & mere, par contrat du 11 Février 1556. *Jeanne* de Larqué-Rochefort, dont il eut pour fils unique, *Jean* III. du nom, vicomte titulaire de Terride, ſeigneur de Barinque, vicomte d'Eſcures, Saint Loup, Bordes, &c. mari, par contrat du 31 Mai 1592. de *Catherine* de Cartaigne, niece du pape Urbain VII. Il naquit de ce mariage trois enfans, mentionnés dans ſon teſtament du 9 Mars 1627. ſçavoir *Arnaut*, ſeigneur d'Angos, qui de *Marie*, dame d'Artigole, ſa ſeconde femme, eut *Jean*, ſeigneur d'Angos & d'Arſigole, mari de *Jeanne* de Momas, & pere de *Galatoire*, époux de *Marie* de Salies, dame du Haut & de Bareux, qui le rendit pere de *Martin* de Lomagne-Terride, ſeigneur d'Artigole, aujourd'hui vivant, & de *Jacques* de Lomagne, dit de Terride, ſeigneur de Floris, maintenu dans ſa nobleſſe en 1670. pere de *Jean*, *alias Arnaut*, dit le vicomte de Terride, brigadier des armées du Roi, commandant en Franche-Comté, tué à la priſe de Fauconnier en 1674. Sa poſtérité eſt éteinte.

Gaſton, l'aîné de tous, vicomte titulaire de Terride & ſeigneur de Barinque & de Simecourde, vicomte d'Eſcures, Saint Loup, Bordes, &c. ſe maria par contrat du 19 Février 1623. avec *Jeanne* de Saulé d'Arrac, & fit ſon teſtament le 8 Novembre 1650. Il laiſſa pour héritier *Triſtan*, ſon fils aîné, qui avoit

Digitized by Google

été page du Roi dans la petite écurie, & gouverneur du haut & bas Vielbik, par brevet du 24 Septembre 1668. Il a eu pour femme *Marie* de Sency. Leur contrat de mariage eſt du 29 Avril 1672. Il laiſſa pour fils unique, *Jacques*, qui ſuit.

Jacques, vicomte titulaire de Terride, ſeigneur de Barinque, vicomte d'Eſcures, baron du Mont & de Conchain, mourut le 16 Novembre 1754. Il eut pour femme *Marguerite* de Foix-Candale, morte le 14 Mai 1758. âgée de quatre vingt ans. Leur contrat de mariage eſt du 5 Février 1711. Il eſt né de ce mariage,

Bernard de Lomagne-Terride, grand-vicaire de Comenge, né le 31 Janvier 1716.

Jacques, appellé le vicomte de Terride, capitaine au régiment du Roi, né au mois de Septembre 1723.

Et *Marie* de Lomagne-Terride, née au mois de Janvier 1717.

La maiſon des vicomtes de Lomagne-Terride a donné des femmes à celles des comtes de Périgord, de Gontault-Biron, d'Albret, de Durfort-Duras, de Caumont-Lauſun, de Pardaillan-Gondrain, ducs d'Antin, de Montlezun, d'Aubuſſon, de Levis-Mirepoix & pluſieurs autres.

Catherine de Pardaillac, mere de *Jean*, auteur de la branche des ſeigneurs de Barinque, ſuivant les mémoires déjà cités, eut pour ſœur *Jeanne* de Cardaillac, femme de *Béraut*, ſeigneur de Faudoas, & mere de *Catherine*, héritiere de Faudoas, femme d'*Antoine* de Rochechouart, ſeigneur de Saint Amant, qui la rendit mere de *Françoiſe* de Rochechouart, épouſe de *Louis* du Pleſſis, ſeigneur de Richelieu. D'eux naquit *François* du Pleſſis, pere du cardinal de Richelieu, & *Nicole* du Pleſſis, femme d'*Urbain* de Maillé, qui fut mere de *Clémentine* de Maillé-Brezé, mariée à *Louis* de Bourbon, prince de Condé. De ce mariage ſont iſſus les princes & princeſſes de la maiſon de Condé, qui forment un huitieme degré avec le vicomte de Terride.

On a donné en 1757. avec privilége & approbation du Roi, un abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, diviſée en trois races, avec une diſſertation ſur la branche de Candale, de la maiſon de Foix. Cet Ouvrage, qui forme un *in*-12. de quarante pages, eſt dédié à feu M. le maréchal-duc de Mirepoix. On y renvoie le Lecteur.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à un treillis de quatre pieces d'or, cloué de même ; au 3 de gueules, à trois beſans d'or.*

LOMBARD, en Provence : Famille noble, qui remonte à *Arnould* de Lombard, ſeigneur de Saint Benoît, du Caſtelet, de Meouilles & autres lieux. Il fut préſident en la Cour des Maîtres Rationaux en Provence. Son fils, *François* de Lombard, écuyer, ſeigneur de Cuebris, épouſa en 1499. *Catherine* de Malvans.

Cette famille ſubſiſte en trois branches.

La premiere, dans la perſonne de *Jean Paul* de Lombard, ſeigneur de Gourdon, marié le 9 Février 1749. à *Thereſe-Françoiſe* de Clapier, fille de *Jean-Paul*, marquis de Cabris, & d'*Eliſabeth* de Lombard-Saint-Benoît, dont un fils & une fille.

La ſeconde branche, qui eſt

Digitized by Google

celle des ſeigneurs du Caſtellet, ſubſiſte dans *Pierre* de Lombard, ſeigneur du Caſtellet, ancien officier de vaiſſeaux, marié en 1736. à *Marie-Anne* de Sermond, fille de *N*..... de Sermond, doyen du Conſeil Souverain des Iſles du Vent & de la Martinique, & de *Marie* de Begui, dont il n'a point d'enfans.

La troiſieme branche, qui eſt celle des marquis de Montauroux, ſubſiſte dans le marquis de Lombard de Montauroux, dans *Pierre*, ſon frere, reçu chevalier de Malte de minorité en 1733. & dans une fille mariée.

Les armes : *d'or, à trois arbres de ſinople, tigées de même, & poſées 2 & 1.*

Il y a une autre famille du nom de Lombard, de la ville de Draguignan, dans la même province, qui eſt Lombard, ſeigneur de Taradeau.

LOMBELON DES ESSARS, en Normandie, diocèſe d'Evreux : Ancienne nobleſſe, dont la maintenue eſt du 22 Août 1666. qui remonte à

Raoul de Lombelon, ſuivant des mémoires de famille, vivant en 1291. qui eut pour fils,

Colin de Lombelon, qui fut pere de

Jean de Lombelon I. du nom, marié en 1352. à *Agnès* des Eſſars, qui lui porta en mariage la terre des Eſſars. Il en eut,

Robert de Lombelon des Eſſars, marié en 1372. à *Jeanne* de Bayeul, dont,

Jean de Lombelon des Eſſars II. du nom, marié en 1405. à *Jeanne* de Failly. De ce mariage eſt ſorti,

Gilles de Lombelon des Eſſars, marié en 1433. à *Jeanne* de Saint Aubin, dont, 1. *Marie* de Lombelon des Eſſars, mariée à *Guillaume* de Bayeul ; 2. *Jean*, qui ſuit.

Jean de Lombelon des Eſſars III. du nom, épouſa en 1454. *Jeanne* de Ribes, veuve de *Jean* de Bréville, dont,

François de Lombelon des Eſſars, marié en 1493. à *Catherine* Deſtin, de laquelle il a eu,

Jean de Lombelon des Eſſars IV. du nom, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, lequel épouſa en 1531. *Marie* de Canonville, qui eut pour fils,

Eſmes de Lombelon des Eſſars, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, marié en 1553. à *Marie* de Brunaulieu, dont ſont ſortis, 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Antoine* de Lombelon des Eſſars, chevalier de Malte en 1578.

Louis de Lombelon des Eſſars, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, ſe maria en 1589. à *Louiſe* de Vieux-Pont, dont eſt ſorti,

Alexandre de Lombelon des Eſſars, gouverneur de la ville & château de Vernueil, marié en 1609. à *Magdelene* de Saint Aignan, a eu pour enfans, 1. *Tenneguy* de Lombelon des Eſſars, qui ſuit ; 2. *Louiſe* de Lombelon des Eſſars, mariée en 1627. à *Pierre* de Montmorency, baron de Laureſu, chevalier des ordres du Roi ; 3. *Magdelene* de Lombelon des Eſſars, mariée à *N*..... de la Riviere, ſeigneur de la Roche de Vaux, dont la fille a épouſé M. le marquis de Mailly d'Haucourt.

Tenneguy de Lombelon des

Eſſars, grand ſénéchal de la province du Maine, s'eſt marié en 1637. à *Renée* Bellocier, dont 1. *Pierre-François*, qui ſuit; 2. *Marie* de Lombelon des Eſſars, mariée en 1692. à *François* de Clinchamp, marquis de Belle-Garde, chevalier & commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare.

Pierre-François de Lombelon, grand ſénéchal de la province du Maine, épouſa en premieres noces, en 1679. *Anne* de Limoges, & en ſecondes, *Catherine* le Franc, en 1695. petite-fille de *N.*..... d'Eſparbés, niece du maréchal d'Aubeterre.

Il eut du premier lit *Gilbert-Alexandre*, qui ſuit; & du ſecond, *François-Céſar*, auteur de la branche des ſeigneurs de Lombelon-Saint-Aignan, rapportée ci-après.

Gilbert-Alexandre de Lombelon, marquis des Eſſars, épouſa en 1712. *Nicole* de Froland, dont,

Louis-Alexandre de Lombelon, marquis des Eſſars, marié en 1735. à *Clotilde* de Jehannot de Bartillat, ſœur de *Joachim* de Bartillat, colonel d'un régiment de Dragons de ſon nom. De ce mariage ſont nés,

1. *Gilbert-Louis* de Lombelon des Eſſars, né en 1737. mouſquetaire.

2. *Louis-Joachim* de Lombelon des Eſſars, né en 1738. garde marine.

3. *Jacques-Marc* de Lombelon des Eſſars, né en 1744. chevalier de Malte.

4. *Adelaïde-Jeanne* de Lombelon des Eſſars, née en 1739. & quatre autres filles.

Branche des ſeigneurs de Lombelon de Saint Aignan, dans la campagne du Neubourg.

François-Céſar de Lombelon des Eſſars, fils de *Pierre-François*, & de *Catherine* le Franc, ſa ſeconde femme, épouſa en 1720. *Marie-Eléonore* de Bordeaux de Bargeville, duquel mariage ſont ſortis,

1. *Gilbert-Alexandre-François* de Lombelon des Eſſars, né en 1725. capitaine au régiment de Maugiron, Cavalerie.

2. *François-Alexandre* de Lombelon des Eſſars, né en 1727. chevalier de Malte, mort page de la Reine en 1742.

3. *Paul-Louis-François* de Lombelon des Eſſars, né en 1729. capitaine au régiment Royal des Vaiſſeaux.

4. *Michel-Ange-Tenneguy* de Lombelon des Eſſars, né en 1741. lieutenant au régiment Royal des Vaiſſeaux.

5. *Marie-Catherine* de Lombelon des Eſſars, née en 1731. mariée à *Georges-Hubert* le Tellier d'Irville, ancien officier des Gardes du Corps.

6. *Angélique-Eléonore* de Lombelon des Eſſars, née en 1735. mariée à *Claude-Marie* de Vergnetes, ſeigneur d'Hardencour, de Verdun, &c.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or.* Pour ſupports : *deux levrettes.* Pour cimier : *un agneau portant une banniere, chargée de l'écuſſon des armes.* Pour deviſe : *ab ollis.*

Ces armes : *de gueules, au chevron d'or*, ſont les mêmes que celles que portoit autrefois *Mathieu* des Eſſars, & qui ſe voyent à la Cathédrale d'Evreux;

Digitized by Google

ce qui fait préſumer, ou que *Jean* de Lombelon, qui épouſa *Agnès* des Eſſars, en prit les armes, ou qu'ils étoient tous les deux de la même famille.

LOMENIE : *Tome II. p. 224. col. 2. lig. 26.* d'*Anne*, *ajoutez*, d'Auſbourg.

Ibid. col. 1. lig. 28. Louis-Henri de Lomenie de Brienne, marié à *Jacqueline-Charlotte* Brulart, fille du premier préſident au Parlement de Bourgogne, *liſez*, mort à Paris le 14 Mars 1743. âgé de quatre-vingt-cinq ans ou environ, laiſſant, entr'autres enfans, de *Jacqueline-Charlotte* Brulard de la Borde, qu'il avoit épouſée le 6 Février 1689.

Nicolas-Louis de Lomenie, comte de Brienne, marié en 1732. avec *Anne-Gabrielle* Chamillart de Villatte, de laquelle il a eu, *Louis-Marie-Athanaſe* de Lomenie, comte de Brienne, colonel du régiment d'Artois, Infanterie, marié le 4 Octobre 1757. à *Marie-Anne-Etienne* Fizeaux de Clemont, fille d'*Etienne-Claude* Fizeaux de Clemont, & de *Marie-Annet* Perrinet.

LONGAUNAI : *Tome II. p. 426. col. 1. lig. 4.* Carentans, *liſez*, Carentan.

Ibid. lig. 10. comte de la Palice & de Saint Jean, *liſez*, comte de la Palice & de Saint Geran.

Ibid. col. 2. lig. 15. après gouverneur de Carentan, *ajoutez* & Pondouvres, mort le 13 Février 1759. âgé de ſoixante-onze ans.

LONGECOMBE : Ancienne nobleſſe du Bugey.

Antoine-Balthaſard de Longecombe, marquis de Thoy, lieutenant général des armées du Roi & capitaine général de celles d'Eſpagne, avoit épouſé *Charlotte* de Poleins, morte en ſon château de Thoy, près Belley, en Bugey, le 4 Octobre 1747, âgée de quatre-vingt-onze ans & ſix mois, ſans laiſſer d'enfans. Voyez ſur Longecombe & Poleins l'*Hiſtoire de Breſſe* par Guichenon.

Cette famille porte pour armes : *d'or, à deux bandes ondées d'azur.*

LONGEVILLE : Ancienne maiſon de Franche-Comté, éteinte depuis plus de deux ſiécles, dont les armes étoient : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'un point d'échiquier d'azur, ſur le premier quartier.* Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I. p. 58. note 14.*

LONGNI : *Tome II. p. 427. col. 1. lig. 33.* Gaynat, *liſez*, Gagnat.

LONGUEIL : *Subſtituez* ce qui ſuit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 427.* de ce *Dictionnaire* : Famille de Normandie, & de laquelle eſt iſſu *Jean-René* de Longueil, marquis de Maiſons, reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1716. & préſident à mortier en 1719. reçu dès 1716. marié en 1720. à *Marie-Charlotte* Charon de Menas, morte ſans poſtérité, le premier Décembre 1721. âgée de quatorze ans, s'eſt remarié en ſecondes noces le 11 Août 1728. à *Marie-Louiſe* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas-Proſper* de Bauyn, ſeigneur d'Angervilliers, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Le préſident de Maiſons eſt mort

Digitized by Google

de la petite vérole, le 13 Septembre 1731. & a laiſſé pour fils unique, *René-Proſper* de Longueil, né le 27 Mars 1731. mort d'une chute, le 21 Octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de ſa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maiſons, ont paſſé à *Marie-Renée* de Bellefouriere, marquiſe de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert* de Seigliere de Boisfranc, maître des requêtes ordinaire du Roi, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier Octobre 1712. Elle étoit grande-tante du préſident de Maiſons, déjà mort.

Il y a encore une branche de cette famille, qui ſubſiſte actuellement, qui a pour auteur,

Jacques de Longueil, chevalier, ſeigneur en partie de Sevre & de Maiſons-ſur Seine, frere puiné de *Jean* de Longueil, ſeigneur de Maiſons & de Sevre, conſeiller aux Parlements de Paris & de Rennes, duquel étoit ſortie la branche des marquis de Maiſons, tous deux fils de *Jean* de Longueil III. du nom, ſeigneur de Maiſons, conſeiller au Parlement & préſident aux Enquêtes, & de *Marie* de Dormans, mariée le 31 Janvier 1521.

Jacques de Longueil épouſa le 14 Août 1568. *Catherine* de Montmiral, fille de *Thierri*, ſeigneur d'Aulnoi, de la Riviere, de la Vaudoire, &c. de laquelle naquit *Charles* de Longueil I. du nom, ſeigneur de Sevre & de la Vaudoire, marié le 6 Mai 1595. à *Louiſe* Seguier, pere & mere de quatre garçons. Le troiſieme, nommé *Louis*, fut reçu chevalier de Malte en 1627. Le quatrieme, *Nicolas*, fut grand prevôt de Champagne & de Brie. *Charles*, qui étoit le deuxieme, devint, par la mort de *Jean*, ſon frere aîné, ſeigneur de Sevre, & épouſa le 24 Novembre 1625. *Eliſabeth*, fille de *Jacques* de Montrouge, ſeigneur de Courgonſſon. De ce mariage ſortit *Jean* de Longueil IV. du nom, ſeigneur en partie d'Ozoi, conſeiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, marié le 12 Juillet 1654. avec *Catherine* de la Ville, dont naquit *Jean-Gilbert* de Longueil, ſeigneur de Beauverger, allié le 10 Janvier 1693. à *Anne-Louiſe* le Vaſſeur, fille d'*Alexandre-François*, threſorier des Gardes du Corps du Roi, de laquelle ſont iſſus, *Joſeph-Gilbert*, qui ſuit, & *Claude-Hector* de Longueil, né le 31 Octobre 1705. reçu page du Roi dans la grande écurie le 15 Octobre 1725 mort capitaine au régiment de Coſſé en 1735.

Joſeph Gilbert de Longueil fut marié le 10 Août 1730. avec *Anne* Chevarier. Leurs enfans ſont,

1. *Gilbert-Jacques-Claude* de Longueil, né le 19 Mai 1731, eccléſiaſtique.

2. *Claude-Hector* de Longueil, lieutenant au régiment d'Aquitaine.

3. *Pétronille* de Longueil.

4. *Marie* de Longueil.

Les armes : *d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules.*

LONGUEVAL : *Tome II. p. 428. col. 2. pénultieme ligne, après* chevalier de l'ordre du Roi, *ajoutez* : Cette terre a paſſé par ſucceſſion dans la maiſon d'Herbouville en Caux, qui la poſſede encore aujourd'hui.

La grande maiſon de Longue-

Digitized by Google

val, en Picardie tire ſon origine de la terre de ce nom, ſituée dans la Picardie, auprès de la riviere d'Oyſe, & ſes armes ſont : *bandé de vair & de gueules de ſix pieces.* Pluſieurs Auteurs donnent un beau commencement à ces armes, auſſi-bien qu'à celles de Coucy & de Châtillon. Ils diſent que ces ſeigneurs s'étant donner un combat contre les Sarrazins, couperent leurs manteaux d'écarlate fourrés de vair, pour en faire une cotte d'armes & pouvoir ſe reconnoître entr'eux. Le ſeigneur de Coucy la porta *en faſce*, celui de Châtillon *en pal*, & Longueval *en bande*. Quoi qu'il en ſoit de ce conte, rapporté cependant par nos meilleurs Hiſtoriens, il eſt vrai que cette maiſon eſt de toute ancienneté, puiſqu'elle remonte à *Artus*, ſire de Longueval, qui vivoit ſous le regne de Philippe I. roi de France en 1097.

Il y a une famille du nom de Longueval, établie en Périgord, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

LONGVI : *Tome II. p.* 429. *col.* 1. *lig.* 42. *Jeanne*, bâtarde d'Angoulême, *liſez*, *Jeanne*, bâtarde d'Angoulême.

LONLAI DE VILLEPAILLE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Avril 1667. qui porte : *d'argent, à trois ſangliers de ſable, & une fleur de lys de gueules en cœur.*

Il eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 893. & 1482. de *Guillaume* de Lonlay, écuyer, ſeigneur du Meſnil-Betour, ſénéchal d'Ecouché, pour *Bonaventure* de Harcourt, ſeigneur d'Ecouché, qui pourſuivoit & ſollicitoit un procès au nom de *Nicole* de Harcourt, archidiacre de Liſieux en 1528.

M. de Lonlay de Villepaille a été page du Roi à la petite écurie, & nommé écuyer du Roi à la même écurie en 1750. Il a épouſé en la même année *N* .... de Caſeaux, fille de M. de Caſeaux, ancien capitaine de Dragons, & gouverneur des pages de la petite écurie.

LONRÉ, ſubdélégation d'Alençon.

La terre & ſeigneurie de Lonré fut érigée en marquiſat au mois d'Avril 1644. en faveur de *Charles* de Matignon : après ſa mort elle fut poſſédée par *Léonard* de Matignon, évêque de Liſieux, ſon frere ; enſuite elle paſſa à *Thereſe* de Matignon, qui épouſa *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelay, duquel mariage il ne reſta qu'une fille, laquelle a été mariée à *Charles-François* de Montmorency-Luxembourg, aujourd'hui maréchal de France, dont eſt iſſu le duc de Montmorency, & la princeſſe de Robecque-Montmorency.

LONS : *Tome II. p.* 429. *col.* 2. *lig.* 23. à *Marie* de Saint Maucri, *liſez*, à *Marie* de Saint Macari.

Ibid. lig. 27. a épouſé *N*.... d'Orognen, *liſez*, a épouſé *N*.... d'Abadie d'Orognen.

Ibid. lig. 30. de Bas de Feuquieres, *liſez*, de Pas de Feuquieres.

Ibid. lig. 36. femme de *Paul* de Roux de Gorabert, *liſez*, femme de *Paul* de Roux de Gaubert.

LOOS-CORSWAREM : *Tome II. p.* 429. *col.* 2, *lig.* 45.

Digitized by Google

homme ordinaire de la chambre du Roi, intendant des fortifications & places de la province de Bourgogne, aide-maréchal de camp des armées de ſa Majeſté. Il étoit mort en 1640. temps auquel ſa veuve obtint des lettres de ſauvegarde. Il laiſſa *Jean-Jacques*, qui ſuit.

Jean-Jacques de Lordat II. du nom, ſeigneur de Caſtagnac & autres lieux, épouſa par contrat du mois de Février 1647. *Françoiſe* de Ferrouil de Cellos. Il en eut *Jean-Paul*, qui ſuit. Il teſta en ſa faveur le 12 Novembre 1659. & ſa femme le 28 du mois d'Août 1664.

Jean-Paul de Lordat ſe maria par contrat du 22 Juillet 1676. à *Iſabeau* de la Marque de Genſac. Il teſta le 30 Août 1692. & eut huit enfans, dont quatre moururent en bas âge. Les autres ſont, 1. *Jean-Gabriel*, mort ſans avoir été marié; 2. *Paul-François*, qui ſuit; 3. *Louis* de Lordat, ſieur de Genſac, qui fut cornette dans le régiment de Languedoc, Dragons, le 27 Mars 1707. lieutenant le 19 Décembre 1711. capitaine le 16 Octobre 1720. chevalier de Saint Louis & major du même régiment en 1744. Il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre à la bataille de Plaiſance. Ses bleſſures l'ayant mis hors d'état de continuer ſon ſervice, le Roi lui permit de ſe retirer, en lui accordant une penſion de ſix cents livres. Il eſt mort à Paris en 1751. des ſuites de ſes bleſſures. 4. *Alexandre* de Lordat, ſieur de Caſtagnac. Il entra d'abord dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi, enſuite le premier Janvier 1725. dans le régiment de Lorraine, en qualité de lieutenant. Il fut fait capitaine le 17 Décembre 1734. puis chevalier de Saint Louis, le 23 Avril 1741. & s'eſt retiré du ſervice en l'année 1757. avec une penſion de ſix cents livres.

Paul-François, après avoir ſervi dans les Mouſquetaires gris, entra dans le régiment de Parabel, Cavalerie, au ſervice d'Eſpagne, & la paix étant faite, il ſe retira. Il ſe maria le 14 Juin 1724. avec *Marie-Anne* de Foix, fille de *Nicolas-Melchior* de Foix, ſeigneur de Fabas, & autres lieux, & de *Marie* de Cartex. Ses enfans ſont,

1. *Nicolas-Melchior* de Lordat, qui eſt entré au ſervice dans le régiment de Caraman, Dragons, en qualité de cornette, le 22 Août 1747. Il s'eſt retiré après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il s'eſt marié le 5 Juin 1750. avec *Andrée-Françoiſe* Homprée de Bonfontau de Laſtours, fille de *François*, ſeigneur & baron d'Endouſiette, dont il n'a pas encore d'enfans.

2. *Jean-Henri* de Lordat, qui eſt entré au ſervice dans le régiment de Royal la Marine, Infanterie, en qualité d'enſeigne, le 3 Octobre 1753. & a été fait lieutenant le 22 Août 1754. puis capitaine le 22 Mars 1758. Il ſert actuellement.

3. *Louiſe-Magdelene*, mariée à *N.*..... de Roquemorel, ſieur de Caumond, chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie au régiment de la Vieuville, retiré du ſervice en 1752. avec la penſion de ſix cents livres.

4. *Marie-Théreſe*, mariée à *Honoré-Timoléon* de Sers, chevalier, ſeigneur d'Aulix.

5. *Marie-Julienne* de Lordat, non mariée.

Digitized by Google

Les armes : *d'une croix alaiſée de gueules, au champ d'or.* Pour ſupports : *deux lions, lampaſſés de même.*

LORDONNET, en Provence : *Louis-Antoine-Honoré* de Lordonnet, conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a acquis la terre d'Eſparron en 1758. & en a prêté hommage au Roi. Il a épouſé *N.....* d'Alegre, de la ville de Marſeille, dont des enfans. *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 87.*

Les armes : *de gueules, au bélier d'or, ſuſpendu par des liens d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LORENCHET, en Bourgogne : Famille noble qui remonte à *Claude* Lorenchet I. du nom, fils de *Blaiſe*, marié en 1503. & petit-fils de *Durannus* Lorenchet, qui vivoit en 1430. & 1432. lequel *Claude* ſe maria en 1532. à *Jeanne* Frugeret, dont il eut, 1. *Jean* Lorenchet, qui ſuit; 2. *Blaiſe* Lorenchet, auteur d'une branche rapportée après la poſtérité de ſon frere

Jean Lorenchet ſe maria en l'an 1556. à *Marguerite* Parigor, grande tante de *Marguerite* Parigor, religieuſe Carmelite, morte en 1648. en odeur de ſainteté, connue ſous le nom de *Bienheureuſe* Marguerite *du Saint Sacrement.* Il en eut,

Claude Lorenchet II. du nom, avocat, qui épouſa en 1582. *Jeanne* Ferry, dont naquit,

Claude Lorenchet III. du nom, marié deux fois : il épouſa en premieres noces en 1603. *Jeanne-Françoiſe* Simon, & en ſecondes noces en 1610. *Philiberte* Parizot. Il eut du premier lit un fils, nommé *Claude* IV. du nom, qui ſuit; & du ſecond, *Antoine* Lorenchet, avocat, marié en 1638. à *Louiſe* Navetier, dont la poſtérité eſt éteinte.

Claude Lorenchet IV. du nom, ſe maria en 1640. à *Pierrette* Canet, iſſue d'une famille noble, dont,

Claude Lorenchet V. du nom, écuyer, d'abord avocat, puis conſeiller au bailliage & chancellerie de Beaune, & conſeiller ſecrétaire du Roi, marié en 1664. à *Magdelene* le Roux, dont,

Etienne Lorenchet, écuyer, qui a poſſédé les mêmes charges que ſon pere, & s'eſt marié en 1698. à *Marguerite* Brunet, de la famille des Brunets de Paris. Elle a eu pour enfans,

1. *Pierre-Etienne*, écuyer, ſieur de Melonde, marié à demoiſelle *Anne* Quané, ſa femme, dont *Louis* Lorenchet de Melonde, écuyer, & *Jacques-François*, officier au régiment de Champagne, mort en 1759. à l'armée du bas Rhin, & trois filles.

2. *Jacques* Lorenchet, écuyer, ſeigneur de Moniamon, ancien officier d'Infanterie au régiment de Champagne, qui a eu pour premiere femme, *Magdelene* Biſouard, fille de *Lazare* Biſouard, écuyer, ſeigneur de Montille, la Coſme & Dorand, conſeiller au Parlement de Metz, dont une fille; & pour ſeconde femme, *Marie* Payere, fille de *Joſeph*, conſeiller auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle, dont deux fils, *Jacques-Gabriel* & *François-Etienne-Pierre*, & quatre filles.

3. *Reine* Lorenchet, mariée à *Antide* David, écuyer, ancien lieutenant civil à Beaune.

4. *Jeanne* Lorenchet, mariée à

Digitized by Google

Louis Goujet-Duval, conſeiller & maître des comptes à Dijon.

SECONDE BRANCHE.

Blaiſe Lorenchet, fils puîné de *Claude* I. du nom, & de *Jeanne* Frugeret, s'allia avec *Marguerite* Chappet, fille de *N.*... Chappet, ſeigneur de Créancey. Ils eurent pour fils,

Jean Lorenchet, marié en l'an 1590. à *Marguerite* Segaud, deſquels vint *Blaiſe*, qui ſuit.

Blaiſe Lorenchet, leur fils, & petit-fils de *Claude*, fut ſecrétaire du Roi, & fonda avec *Anne* Poppin, ſon épouſe, ſortie d'une famille de Paris, dans l'égliſe collégiale de Notre-Dame de Beaune, la chapelle, dite de Saint Blaiſe, avec droit de patronage à perpétuité aux fils aînés & enſuite aux filles en ligne directe ſeulement. Il eut pour enfans, 1. *Jean-Baptiſte* Lorenchet, avocat célebre au Parlement de Paris, enſuite avocat général & ſecrétaire des commandemens de la Reine, mort à Paris ſans poſtérité; 2. *Philibert*, qui ſuit; 3. *Blaiſe*, docteur de Sorbonne, chanoine de Beaune, puis de Notre-Dame de Paris, prieur & baron de Montereau-Faut-Yonne, & premier titulaire de la chapelle ci-deſſus, fondée par ſon pere, & quatre filles mariées.

Philibert Lorenchet, écuyer de ſon alteſſe royale Mademoiſelle, puis lieutenant général de la chancellerie de Beaune, ſeigneur de Tailly & de Bouillant, élu maire de Beaune en 1670. Il eut de ſa femme, nommée *Catherine* Gauterot, 1. *Blaiſe*, qui ſuit; 2. *Jean-Baptiſte*, mort doyen de l'égliſe collégiale de Beaune en 1700. 3. *Philibert*, chanoine de Notre-Dame de Paris, conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & abbé de Clermont, qui mourut en 1748. 4. *Pierre*, écuyer, ſeigneur de Bouillant, lieutenant général de la chancellerie de Beaune, mort garçon; 5. *Catherine*, mariée à *N.*.... Baudry, grand-maître des Eaux & Forêts de Picardie & d'Artois, encore vivante, & mere de *N.*.... Baudry, ſeigneur de Villiene, conſeiller au Parlement de Paris; 6. *Anne*, veuve de *N.*.... Menard, maître des comptes à Dijon; 7. *Charlotte*, mariée à *N.*.... Deſtany, chevalier, ſeigneur de Longecour & la Rêpe.

Blaiſe Lorenchet, écuyer, ſeigneur de Tailly, &c. eut pour femme *Anne* Eſmonin, dont,

1. *Philibert* Lorenchet, ancien ſubſtitut du procureur général du Parlement de Paris, directeur général des domaines & bois de ſa Majeſté, & garde des archives du Louvre, mort ſans poſtérité en 1756.

2. *Jean-Baptiſte* Lorenchet, écuyer, ſeigneur de Tailly, &c. ancien mouſquetaire gris, capitaine au régiment de Provence, marié à *Charlotte* Deſtany, ſa couſine, dont il a eu *Anne* Lorenchet, femme de *Joſeph* Pernet, conſeiller au Parlement de Bourgogne, ſeigneur de Baleutre, de Tailly, & autres lieux, & *Etiennette* Lorenchet, mariée en premieres noces au frere du mari de ſa ſœur, *N.*.... Pernet, écuyer, ſeigneur d'Aubigny, &c. mort ſans avoir eu d'enfans, & en ſecondes noces à *Jean-Baptiſte* Richard, ſeigneur de Curty, Beligny, la Caniche, &c. mouſquetaire de la garde du Roi.

Digitized by Google

Les armes de cette famille, telles qu'on les trouve dans le P. Meneſtrier, ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, & en pointe d'un chat léopardé paſſant auſſi d'argent.*

Ces armes anciennement accordées ont été de nouveau enregiſtrées dans l'*Armorial Général de la France*, au Regiſtre cotté *Bourgogne*, en conſéquence de l'arrêt du Conſeil de 1696. & le nouveau brevet en a été délivré en 1697. & 1698. par M. d'Hozier, Juge d'armes de France.

LORIOL : La terre & ſeigneurie d'Aſniere-lez-Bois, à trois lieues de Bourg en Breſſe, & proche de Mâcon, dans la généralité & du Parlement de Bourgogne & du diocèſe de Lyon, a été érigée en comté, ſous la dénomination de Loriol, par lettres patentes du mois de Janvier 1743. enregiſtrées au Parlement de Dijon le 7 Mai ſuivant, en faveur de *Louis-Alexandre-Catherine* du Port, ſeigneur de Montplaiſant, Fromentin, la Griviliere, &c. en conſidération, tant de ſes ſervices dans les charges de conſeiller & de préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, que de ceux de ſes ancêtres, & notamment de ceux de *N.* . . . . du Port de Court, oncle de l'impétrant, qui pour-lors commandoit l'Eſcadre du Roi dans la Méditerranée, en qualité de lieutenant général des armées navales, & qui enſuite a commandé la flotte combinée de France & d'Eſpagne au combat naval de Toulon contre les Anglois, lequel eſt mort en 1753. étant premier vice-amiral, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Le marquis de Loriol, qui eſt d'une famille originaire de Savoye, a épouſé *Marie-Charlotte* de Loriol, d'une ancienne famille noble du Bugey, auſſi originaire de Savoye. Ils n'ont eu qu'un fils, nommé *Alexandre-Marie-Eliſée* du Port, comte de Loriol. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 252.

Les armes ſont : *d'azur, à une tour quarrée d'argent, avec ſon avant-mur de même.*

LORME (de), en Bourbonnois : Famille qui remonte à *Jean* de Lorme, damoiſeau, vivant en 1403.

Jean-Jacques de Lorme de Pagnat, né en 1710. fut reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 21 Mars 1726. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 350.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées* 2 & 1, *& accompagnées de neuf étoiles de même, rangées* 3 *en chef*, 3 *en faſce*, & 3 *en pointe.*

LORRAINE : *Tome II. p.* 432. *col.* 1. *lig.* 17. *& ſuiv.* La premiere, les ducs d'Elbeuf; la ſeconde, les comtes de Harcourt & d'Armagnac; la troiſieme, les comtes de Marſan, *liſez*, La premiere, le duc d'Elbeuf; la ſeconde, le comte de Brionne; la troiſieme, le prince *Camille*, fils du feu prince de Pons.

Ibid. lig. 24. *après* 1737. *ajoutez*, laiſſant les comtés d'Harcourt & de Guiſe, ſur la Moſelle, à ſes héritieres; l'une feue madame la ducheſſe de Bouillon, mere de la princeſſe de Beauvau, & l'autre défunte madame la ducheſſe de Richelieu, mere de la comteſſe d'Egmont & du duc de Fronſac.

LOSTANGES : *Tome II. p.* 433. *col.* 1. *lig.* 18. ſeigneur

Digitized by Google

de Sainte Alvaire, *liſez*, ſeigneur de Sainte Alvere.

Ibid. lig. 28. Raliez en Saintonge, *liſez*, Palliez en Saintonge, & *ajoutez* : Cette branche ſubſiſte en la perſonne du baron de Palliez, qui ſe nommoit ci-devant le baron de Loſtanges, capitaine de Cavalerie au régiment des Cuiraſſiers ; & le marquis de Loſtanges, ſon parent, eſt meſtre-de-camp. Le baron de Palliez n'eſt point encore marié.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. Gaillot, *liſez*, Galliet.

Ibid. lig. 13. *Simonne* Leberad, *liſez*, *Simonne* Seberad.

Ibid. lig. 29. Cadrien, *liſez*, Cadrieu.

Ibid. lig. 42. *après* écuyer de madame *Adelaïde* de France, *ajoutez*, & brigadier des armées du Roi au mois de Décembre 1758.

Ibid. lig. 46. *Alexandre-Roſe* de Loſtanges, marquis de Cadrieu, *liſez*, *Alexandre-Roſe*, comte de Loſtanges.

Ibid. p. 434. *col.* 1. *lig.* 2. & actuellement au ſéminaire de Saint Sulpice à Paris, *liſez*, chanoine de l'égliſe de Paris, & *effacez* les lignes 3, 4, 5, 6 & 7, & *ajoutez* ce qui ſuit :

4. *N.* . . . . mariée au marquis de Coſnac.

5. *N.* . . . . mariée au marquis de Cugnac.

6. *Marie-Julie*, mariée à *François-Saturnin* de Galard, marquis de Terraube.

7. *N.* . . . . dite mademoiſelle de Cadrieu.

Ibid. lig. 2. *Jeanne* de Marquiſſac, *liſez*, *Jeanne* de Marqueſſac.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. aujourd'hui prieure de Liſſac, *liſez*, nommée par ſon pere coadjutrice, puis prieure de Liſſac.

Ibid. lig. 25. *après* chef de la branche de Beduer, *ajoutez*, tué le 16 Octobre 1758. à la bataille de Lutzelberg, où il a donné des preuves du plus grand courage. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1759.

Ibid. lig. 39. dont eſt né *Hugues* de Loſtanges, ſeigneur de Cuſac, qui eſt marié, & a des enfans, *liſez*, mere de *Hugues* de Loſtanges, ſeigneur de Cuſac, ne le 30 Janvier 1713. baron de Felzeins & de Cuſac en Rouergue, aujourd'hui chef & le ſeul des marquis de Beduer. Il a pour enfans,

1. *Jean-François-Louis* de Felzeins, né le 6 Février 1741. clerc tonſuré, éleve du Collége du Pleſſis.

2. *Jean-François* de Beduer, né le 22 Octobre 1742. cornette de Cavalerie au régiment des Cuiraſſiers.

3. *Jean-Louis*, né le 5 Février 1752.

4. *François-Hugues*, né le 21 Juin 1753.

5. *Urſule*, née le 22 Septembre 1748. élevée à Saint Cyr.

La maiſon de Loſtanges n'eſt plus diviſée à préſent qu'en trois branches : ſçavoir, celle des marquis de Sainte Alvere en Périgord ; celle de Beduer en Quercy, & celle de Pailhès en Saintonge, dont aujourd'hui *Jean-François-Joſeph* de Loſtanges, capitaine au régiment des Cuiraſſiers. Voyez le *Dictionnaire de Morery*, les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mercure de France des mois de Mai & d'Octobre* 1756.

LOUBERT : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur*,

Digitized by Google

à cinq épis d'orge d'or, posés 3 & 2.

Jeanne de Loubert de Martainville, née en 1679. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1690. & prouva sa noblesse depuis *Blaise* Loubert, seigneur de Martainville, qui en 1544. épousa *Adrienne* de Mornay de Villarceaux.

LOUCELLES, écuyer, sieur du Fournet, de Mauny, de la Noë & de Rousseville, en Normandie, élection de Vire : Famille qui porte : *de gueules, à la quintefeuille d'argent, à la barre brochante d'hermines.* Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire d'Harcourt.*

LOUET : *Tome II. p.* 435. *col.* 1. *lig.* 10. Louet est une des vingt-trois baronnies, *lisez*, Le baron de Calvisson est un des vingt-trois barons qui ont le droit d'entrer, &c.

Ibid. lig. 15. *après* sont une branche cadette de Louet, *ajoutez*, dont les aînées sont éteintes.

Ibid. lig. 19. dans *François-Louis* de Louet, *lisez*, dans le frere puîné de défunt *François-Louis* de Louet, &c.

Ibid. lig. 20. *après* Calvisson, *ajoutez*, appellé M. de Nogaret.

Ibid. lig. 22. qui a, *lisez*, qui avoit.

Ibid. lig. 29. *& suiv.* à la fin de l'article : Les armes : *d'or, au noyer de sinople. Cet écusson en cœur d'un palé de gueules & d'azur, semé de rose d'argent, lisez* : Les armes sont : *palé de gueules & d'azur, semé de roses d'argent, à l'écusson* de Nogaret *sur le tout, qui est d'argent, au noyer de sinople.*

LOUEY, écuyer, sieur de Beauchamp, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *de sable, à trois œillets d'or, 2 & 1.*

LOUGEY, même province, élection de Caën : Famille qui remonte à *Hamon & Charles* de Lougey, qui firent preuve de leur noblesse en 1453. & dont les armes sont : *d'azur, à la quintefeuille d'argent.*

LOUIS : Famille établie à Falaise, en Normandie, qui porte : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre aigles de même.*

LOUP (le), en Normandie, élection de Carentan : Famille confirmée dans sa noblesse en 1652. qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé d'une croix d'or & de deux mouchetures de sable, accompagné de trois roses de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOUPIA, ou LOPIAC : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666. & de laquelle étoit *François-Emmanuel* de Lopiac de la Deveze, né le 8 Avril 1723. qui fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Mai 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 355.

Les armes : *d'argent, à trois faſces d'azur, avec un chêne de ſinople arraché, brochant ſur le tout, & un loup de ſable paſſant au pied du chêne.*

LOUPVIERES (de), en Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes sont : *échiqueté d'or & de gueules, au chef d'argent, accompagné d'un loup courant de sable.*

LOUTEREL, en Normandie : Famille qui remonte à *Jean* le Louterel, écuyer, seigneur des Jardins, qui vivoit en l'an 1463. & maintenue dans sa noblesse en 1666. Elle est partagée en

deux différentes branches. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I. p.* 356.

Les armes : *d'azur, à deux loups cerviers d'or, passans l'un au-dessus de l'autre.*

LOUVAIN : *Tome II. p.* 436. *col.* 1. *lig.* 15. appartient, *lisez*, appartiennent.

LOUVAT (du), en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au loup passant d'or.*

Cirin du Louvat, damoiseau, vivoit en 1340.

LOUVEL : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules, au griffon d'or.* ; & de laquelle étoit *Renée* Louvel de Contrieres, au diocèse de Coutances, née le 7 Mai 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* Louvel, seigneur de Monteeaux, & de *Bertranne* de Tréville, sa femme. Ils vivoient en l'an 1537. & étoient le trisayeul & la trisayeule de cette demoiselle.

Il est fait mention dans le Catalogue de *Gabriel* Dumoulin de *Henri* Louvel, qui vivoit sur la fin du quatorzieme siécle. La Roque en parle aussi dans son *Histoire d'Harcourt.*

LOUVEL DE NOIREMARE, de la même province, au pays de Caux : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669. qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux coquilles d'or en chef, & d'un griffon d'or en pointe.*

Deux autres familles de la même province, élection de Coutances, portent aussi ce nom ; sçavoir,

L'une, Louvel, écuyer, sieur de Montmartin, dont les armes sont : *de gueules, au léopard d'argent.*

Et l'autre, Louvel, écuyer, sieur de Lézeaux de Breguignet, qui porte : *de gueules, au léopard d'argent, surmonté d'un lambel de même.*

LOUVENT : Seigneurie située dans le Barrois non mouvant, entre la ville de Saint Mihiel & celle de Bar, & du bailliage de Saint Mihiel, qui fut unie aux villages de la Haymei & Fresne au Mont, & érigée en baronnie par lettres patentes du 18 Mars 1723. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Avril suivant, en faveur de *Gabriel* d'Armur, seigneur de la Haymei, chevalier de Saint Louis, capitaine d'Infanterie au service du Roi dans le régiment de la Gervasaye, & à présent commandant un bataillon de Milice en Lorraine, en considération des services de son pere, *Gabriel-François* d'Armur, seigneur de Maizey & de Gerbeville, conseiller d'Etat & doyen des maîtres des requêtes de l'hôtel du feu duc *Léopold* de Lorraine, qui avoit épousé *N.* . . . . Oriot de Jubainville, & étoit fils de *Gérard* d'Armur, lieutenant colonel de Cavalerie, & de *Claude* Rutant, dame de Maizey.

M. le baron de Louvent a épousé à Saint Quentin *N.* . . . Dostatte, de laquelle il a eu pour fils unique *N.* . . . . d'Armur, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de la Couronne, marié en l'année 1746. à *N.* . . . . de Bousmard de Marsupe.

Il avoit pour frere *Jean-Baptiste* d'Armur, seigneur de Maizey, mort en 1743. conseiller d'Etat du roi de Pologne, duc de Lor-

Digitized by Google

raine & de Bar, & premier préſident de ſa Chambre des Comptes de Lorraine, qui de ſa femme, *N.* . . . . de Gombervaux, a eu pour fils unique *N.* . . . . d'Armur, ſeigneur de Maizey, &c. Celui-ci a épouſé *N.* . . . . Aubry, dame de Givrecourt, de laquelle il a pluſieurs enfans, & pour ſœur *Nicole* d'Armur, qui épouſa *Henri-Nicolas*, comte de Lamezan de Salin, ſeigneur de Leſſe, chambellan du duc *Léopold*. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p.* 357.

LOUVIGNY : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Août 1666. qui porte : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de loup auſſi de ſable.*

Guillaume de Louvigny, ſeigneur de Trielles, avoit pour ſœur *Marguerite* de Louvigny, femme de *Jacques*, baron de Clerc, vivans en l'année 1550. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1696.

LOYAC DE LA BACHELLERIE, en Limoſin : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt de M. de Bernage, intendant à Limoges, du 28 Octobre 1697. qui ſubſiſte dans *Jean-Antoine-François-Charles* de Loyac, écuyer, né le 27 Janvier 1736. Il a pluſieurs ſœurs. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *d'azur, à un chevron d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent, & accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cygne d'argent becqué & membré de gueules.*

LOYS, famille noble de la Suiſſe.

Etienne Loys, fils de noble *Arnaud* Loys, & de *Jeanne* Aſſenti, & petit-fils de *Mormet* Loys, qualifié damoiſeau dans un acte de l'an 1401. fut coſeigneur de Mormand, Middeſtrei, & du fief noble de la mairie de Lucans, pour lequel il fit la foi & hommage le 6 Mai 1512. à *Aymond* de Montfalcon, évêque de Lauſanne : il fonda par acte du 3 Septembre 1534. une Meſſe le jour de Saint Marc dans l'égliſe de Notre-Dame de Lauſanne, outre celle fondée par ſes pere & ayeul dans ladite égliſe ; & par ſon teſtament du 31 Octobre 1534. il légue l'uſufruit de ſes biens à *Anne* Ceriat, ſa femme, ſubſtituant les fonds à ſes ſix garçons, leſquels ont été les auteurs de la famille des Loys qui ſubſiſte encore aujourd'hui très-honorablement dans le Canton de Berne.

Jean-Baptiſte Loys, petit-fils d'*Etienne*, fut ſeigneur de Chezaux, & bourguemeſtre de Lauſanne : il épouſa le 2 Avril 1578. *Jeanne* de Mareſte, laquelle teſta le 19 Septembre 1613. & fut mere de *Noé* Loys, ſeigneur de Bouſſens & de Chezaux, dont il rendit aveu le 25 Juillet 1638. aux ſouverains ſeigneurs & ſupérieurs de Berne, qui en avoient fait l'inféodation le 25 Février 1557. en faveur de noble & puiſſant ſeigneur *Ferdinand* Loys, ſon ayeul, & de ſa noble maiſon : par ſon teſtament du premier Avril 1640. il inſtitua ſon héritier univerſel *Ferdinand-Baptiſte* Loys, fils de lui *Noé*, & de noble & vertueuſe dame *Anne* Forneret, ſa premiere femme.

Ce même *Ferdinand-Baptiſte*, écuyer, fut ſeigneur de Bouſſens & coſeigneur de Chezaux : il eſt mort banderet de la ville de Lauſanne, ayant par ſon teſtament

du 12 Juin 1669. établi noble *Eliſabeth* de Crouzas, ſa femme, tutrice de ſes enfans, qu'il inſtitua ſes héritiers par égales portions, les ſubſtituant les uns aux autres.

L'aîné fut *Jean-Philippe* Loys, ſeigneur de Chezaux, qui conjointement avec ſon couſin *Jean-Philippe*, ſeigneur de Villardin, établit un fonds inaliénable, dont le revenu ſeroit annuellement diſtribué aux plus néceſſiteux de la noble famille de Loys; ce qui fut ratifié & confirmé par l'autorité ſouveraine de la République de Berne, ſuivant les lettres du Conſeil de ladite ville, données le 26 Février 1670. dûement ſcellées du ſceau de la République.

Hélie Loys, ſeigneur de Bouſſens, fils puîné de *Ferdinand-Baptiſte*, s'attacha au ſervice de France, où il étoit capitaine de Cavalerie dans le régiment Suiſſe de Lockman, & épouſa le 11 Février 1678. dans l'égliſe de Saint Sever de Vienne en Dauphiné, *Marie-Anne* de Lavau, veuve de noble *Charles* de Villeneuve, dont la fille aînée eſt *Marie-Thérèſe*, née le 17 Février 1679. baptiſée dans la paroiſſe royale de Verſailles le 24 Juin 1681. & tenue ſur les fonts baptiſmaux par le roi Louis XIV. & la reine *Marie-Thérèſe* d'Autriche. Elle a été élevée dans la maiſon royale de Saint Louis à Saint Cyr; c'eſt pourquoi elle a juſtifié de ſa nobleſſe devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France, ſuivant ſon certificat du 15 Juillet 1691. Elle a épouſé en premieres noces *Luc* Dillon, capitaine dans le régiment Irlandois d'*Artier* Dillon, ſon frere, fils de *Théobalde* Dillon-Cordet, pair d'Irlande, & de *N.* . . . . Talbot, dont une fille, mariée en Angleterre; en ſecondes noces *Paul-Gédéon* de la Barre, ſeigneur de Bretonville & de Boiſminard, ancien capitaine d'Infanterie, dont elle n'a point d'enfans.

Les armes ſont: *d'azur, à un demi-vol d'or.*

LOYS (de), en Provence; *Joſeph-Gérard* de Loys, écuyer, ſeigneur de Loinville, épouſa le 25 Juin 1729. *Blanche* de Vigier, fille de *François*, & de *Chriſtine* de Croſe-Lincel, dont il n'a que deux filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 88.

Les armes: *d'argent, à l'arbre de ſinople, ſurmonté d'une trangle de gueules, ſoutenant un chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LOYSIA, en Franche-Comté: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au lion de ſable, à L. & C. de gueules.*

LOYTE, ou LOETE, en Franche-Comté: Famille noble de Salins, établie au commencement du quinzieme ſiécle, éteinte dans la perſonne de *Denis* Loyte, écuyer, ſeigneur d'Areſches, qui teſta en l'année 1518. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 170.

Les armes étoient: *d'azur, à un agneau paſcal d'argent, onglé d'or*; ces armes ſont analogues à l'ancien nom de cette famille, qui étoit Hoſtie.

LUC: *Tome II. p.* 437. *col.* 2. *lig.* 21. *après* a pour auteur *François* de Vintimille I. du nom, des comtes de Marſeille, *ajoutez*, chargé de porter le nom & d'écarteler les armes.

LUCAS, écuyer, ſeigneur d'Ozeville, de la Haye, & des

Digitized by Google

Longs-Champs, en Normandie, élection de Valognes : Ancienne nobleſſe qui porte : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

LUCAY : Baronnie ſituée en Berry, qui fut portée en mariage en 1518. avec la ſeigneurie de Gargileſſe, par *Antoinette* de Châteauneuf, à *Jean* de Rochefort, ſeigneur de Pleuvaut, fils de *Guy*, & petit-fils de *Guillaume*, tous deux chanceliers de France. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 363. *Voyez* ROCHEFORT.

LUCINGE : *Tome II. p.* 438. à la fin de l'article, *ajoutez* en *à lineâ* ce qui ſuit :

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, bandé d'argent & de gueules de ſix pieces ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à trois faſces de ſinople.*

LUDE : *Tome II. p.* 438. *col.* 2. *lig.* 6. *mettez* (le) *après* ce mot, & à la fin de l'article, *ajoutez :* Le comté du Lude, qui appartenoit au duc de Rohan-Chabot de la ſucceſſion de ſa mere, héritiere du maréchal de Roquelaure, devenu héritier du comté du Lude, à cauſe de ſa mere la derniere Daillon, a été acheté par M. du Velaer.

LUDRES, en Lorraine : *Miles* de Frolois, eut un fils, nommé *Ferry*, qui vint s'établir en Lorraine, & y fut ſeigneur de Ludres, dont il prit le nom, & le tranſmit à ſa poſtérité, avec les armes de Bourgogne ancien, *la bordure briſée d'une engrelure*, d'où l'on a inféré que la maiſon de Ludres tiroit ſon origine de celle des ducs de Bourgogne. Il épouſa *Meſſine* d'Amancé, iſſue de la maiſon de Lorraine, & en eut *Ferry* II. du nom, ſeigneur de Ludres, allié en 1260. à *Iſabelle*, fille de *Mathieu* de Lorraine, ſire de Couſſey : n'en ayant point eu d'enfans, il prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de Neuf-Châtel, qui le fit pere de *Ferry* III. qui, de *Catherine* de Beaufremont, eut *Ferry* IV. ſeigneur de Ludres : celui-ci épouſa en 1345. *Agnès* du Châtelet, & en eut *Jean*, ſeigneur de Ludres, ſénéchal de Lorraine en 1380. pere, par ſa femme, *Agnès* de Richarmeſnil, de *Ferry* V. du nom, ſeigneur de Ludres & de Richarmeſnil, marié à *Claude* de Plancy, dont il eut *Jean* II. du nom, mari d'*Agnès* de Dompmartin, & pere de *Ferry* de Ludres, ſurnommé *le Grand*, qui fit la guerre à la ville de Metz, & la termina par un traité de paix de l'an 1483. Il fut ambaſſadeur des ducs *René* & *Antoine* de Lorraine à la Cour de France, & mourut dans le cours de ſes négociations. *Marguerite* de Sampigny le fit pere de *Jean* III. du nom, chambellan du duc *Antoine*, bailli & gouverneur de Hatton-Châtel, & grand-maître de l'artillerie de Lorraine. Il épouſa *Claude* de Saulx, qui étoit d'Arc-ſur-Thil, de laquelle il laiſſa *Jean* IV. du nom, ſeigneur de Ludres, comte d'Afrique, grand-maître de l'artillerie de Lorraine en 1551. Il fut marié par contrat du 3 Juillet 1553. à *Barbe* de Luxembourg, fille de *Nicolas*, ſeigneur de Fleville, gouverneur de Nancy, & de *Marguerite* de Lucy, & en eut *Henri*, ſeigneur de Ludres, comte d'Afrique, qui épouſa en 1595. *Gabrielle* de Gournay, mere de *Jean* de Ludres V. du nom, allié en 1640. à *Claude* des Salles, qui fut mere de *Marie-Iſabelle* de Ludres, chanoineſſe de Pouſſay, en faveur de laquelle la terre de

Digitized by Google

Bayon a été érigée en marquisat par lettres patentes du 7 Octobre 1720. & dont elle a fait une substitution graduelle & perpétuelle pour les aînés mâles de son nom. Elle avoit pour frere *Henri* II. du nom, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, conseiller d'Etat du duc Charles IV. marié en 1671. à *Jeanne-Catherine-Magdelene* de Savigny en Rhetelois, mere de *Louis* I. du nom, dit le comte de Ludres, marquis de Bayon, & après la mort de sa tante, comte d'Afrique, seigneur de Ludres, Messein & Richarmesnil, chambellan du duc *Léopold*, marié en 1698. à *Françoise-Christine* de Choiseul, fille de *Jacques*, dit le marquis de Beaupré, maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur de Dinan, & d'*Anne-Marie* du Châtelet de Frenieres, dont il a eu *Charles-Louis*, né en l'année 1702. comte d'Afrique & de Guise-sur-Moselle, marquis de Bayon, seigneur de Ludres, Richarmesnil & Messein, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, lequel a épousé le 20 Juillet 1737. *N.* . . . . de Haufen, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Philippe*, baron de Haufen, seigneur de Wal, & de *Marie-Françoise-Béatrix* de la Nouë de Bourgaltroff, de laquelle il a eu plusieurs enfans, dont l'aîné est sous-lieutenant au régiment du Roi, Infanterie. *Tabl. Généalog. Part. VII. p.* 93.

Les armes sont : *bandé d'or & d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.*

LUGNY, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1, accompagnées de sept billettes de même, 3 en chef, 1 en cœur & 3 en pointe.* Il y a un vieux Proverbe en Bourgogne, qui dit : *Il n'est pas oiseau de bon nid, qui n'aie une plume de Lugny.*

La terre & seigneurie de Lugny, avec titre de vicomté, avoit donné son nom à une ancienne maison éteinte, vers le milieu du seizieme siécle, dans la personne de *Jean*, seigneur de Lugny, mari de *Françoise* de Polignac. Cette vicomté est entrée par alliance dans la maison de Saulx-Tavannes, & a passé ensuite dans celle de la Baume-Montrevel.

LUGNY : Baronnie dans le Charolois, qui entra dans le courant du quinzieme siécle dans la maison de Levis.

LUILLIER : Famille du Maine, qui porte : *parti d'argent & de gueules, au lion de l'un en l'autre, couronné d'argent.*

Françoise-Louise Luillier du Plessis, fille de *René* Luillier, écuyer, sieur du Plessis, & de *Marie* Huet, naquit le premier Septembre 1678. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. après avoir prouvé qu'*Antoine* Luillier, seigneur de Beauregard, & *Françoise* du Bouchet, sa femme, qui vivoient en l'an 1541. étoient son quart ayeul & sa quarte-ayeule.

LUILLIER, à Paris : *Tome II. p.* 439. *col.* 1. *lig.* 13. Gerente, *lisez*, Jarente.

Ibid. lig. 14. marquis de Seras, *lisez*, marquis de Senas.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois croissans d'argent.*

LUISIERE (de), écuyer, seigneur de Cherplay, en Normandie, élection de Mortain :

Famille qui porte : *d'azur, à la croix d'or.*

LUR : Maiſon très-ancienne, originaire d'Allemagne ; établie depuis pluſieurs ſiécles dans la province de Guyenne, qui a contracté des alliances avec les maiſons les plus conſidérables du royaume.

Hercules-Joſeph de Lur, marquis titulaire de Saluce, comte d'Uza, &c. vicomte, ſeigneur de Melangein & de l'Iſle de Couderot, meſtre-de-camp de Cavalerie, ci-devant maréchal général des logis de la Cavalerie de l'armée du Roi en Eſpagne, mourut le 17 Octobre 1733. Il étoit l'aîné de ſa maiſon. Il n'a laiſſé qu'un fils, alors officier aux Gardes Françoiſes. *Mercure de France des mois d'Octobre & de Novembre* 1733.

LUSECH : Ancienne baronnie du Quercy, qui appartient aujourd'hui à la maiſon de Chapt de Raſtignac. *Tablettes Généal. Part. VIII. p.* 365. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC, aux *Additions*, *Tome IV.*

LUSIGNAN : *Tome II. p.* 441. *col.* 1. *lig.* 10. ſelon Breli, *liſez*, ſelon Beſli.

Ibid. lig. 46. *effacez*, Cette branche a fini.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. marié à *Marie-Jeanne*, *liſez*, marié à *Marie-Jeanne-Catherine.*

Ibid. lig. 3. fils, *liſez*, pere.

Ibid. lig. 5. *après* âgé de ſoixante-quatorze ans, *ajoutez* : Il avoit épouſé en 1665. *Françoiſe* de Bueil, fille de *René* de Bueil, comte de Sancerre & de Marrans, & de *Françoiſe* de Montalais.

Ibid. lig. 27. Les ſeigneurs de Marais de Lezai, comme ci-devant, *liſez*, Les ſeigneurs de Marais de Lezai portent : *burelé de dix pieces, argent & azur.*

LUSSAN : Les paroiſſes de Luſſan, Valroſe, Saint André d'Olerargues & Saint Martin de Carciret, ſituées en Languedoc, diocèſe d'Uzès, furent unies & érigées en comté, ſous la dénomination de Luſſan, par lettres patentes du mois d'Octobre 1645. en faveur de *Jacques* Audibert, ſeigneur deſdites paroiſſes, lequel avoit pour quatrieme ayeul *Jacques* Audibert, qui donna dénombrement de ſa terre & château de Luſſan, le 16 Avril 1504. *Tab. Généalogiques*, *Part. VIII. p.* 172.

LUTHIER : La famille de Luthier de Saint Martin, originaire de Mont-Trichard, en Touraine, eſt fort ancienne, & il en exiſte encore une branche en Poitou, du ſurnom de la Richerie, ſeigneurs d'Alain & d'Armançay.

Michel-Guillaume Luthier, ſeigneur de Saint Martin & Rilly-le-Maréchal, conſeiller du Roi, maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706. mourut le premier Juin 1749. âgé de quatre-vingt-un ans, laiſſant de ſon mariage avec *Catherine* Moreau, morte en couches le 28 Février 1728. ſœur de *Nicolas-Guillaume* Moreau, avocat & procureur du Roi de la ville de Paris, une fille unique, *Catherine* Luthier de Saint Martin, femme de *Jean-Baptiſte-François* de la Michodiere, ſeigneur d'Hauteville en Champagne, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, reçu le 19 Août 1745. *Mercure de France du mois de Juillet* 1749. p. 205.

Les armes : *d'argent, au lion*

Digitized by Google

de ſable, tenant en ſa gueule une biſſe de ſinople, poſée en faſce.

LUTHUMIÈRE (la), chevalier, baron dudit lieu, & ſeigneur d'Yvetot, qui portoit le nom de le Tellier : Ancienne famille, élection de Valognes, qui s'eſt éteinte dans celle de Matignon, qui en poſſède aujourd'hui les biens. Le Séminaire de Valognes eſt redevable de ſa fondation à un abbé de la Luthumière, qui le fit bâtir à très-grands frais, & ſe propoſoit d'y faire beaucoup plus de bien qu'il ne lui en a fait. *François* de la Luthumière, ſeigneur & baron dudit lieu, fut un des ſix gentilshommes qui ſervirent de témoins pour les vie & mœurs de *Pierre* de Harcourt, marquis de Beuvron, lorſqu'il fut nommé chevalier du Saint Eſprit en 1612. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de ſable.*

LUXEMBOURG : *Tome II. p.* 443. *col.* 1. *lig.* 31. *Jacques*, liſez, *Charles*.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. fut créé duc de Brienne, *liſez*, fut créé chevalier des ordres.

LUYNES : *Tome II. p.* 444. *col.* 2. ſeigneurie en Provence, érigée en duché non pairie, *liſez*, nom impoſé à la terre & comté de Maillé en Touraine, lors de l'érection en duché-pairie.

LUYRIEUX, en Bugey : Famille d'une ancienne origine, qui remonte à *Alard*, ſeigneur de Luyrieux, chevalier, vivant en 1100.

Les armes : *d'or, au chevron de ſable.* Pour deviſe : *belle ſans blâme.*

LUZELBOURG : *Tome II. col.* 2. *lig.* 18. *au lion d'argent*, liſez, *au lion d'azur*.

LUZERNE DE BEUSSEVILLE : *Tome II. p.* 444. *col.* 2. *lig.* 19. *liſez*, LUZERNE DE BEUZEVILLE dans tout l'article.

Ibid. p. 445. *col.* 1. *lig.* 19. *César-Henri* de la Luzerne, *ajoutez*, né le 23 Février 1737.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le *Mercure de France du mois de Juin* 1726. *p.* 1274. au lieu de *cinq coquilles de gueules*, met *cinq coquilles de ſable* par erreur.

LYOBARD : Famille de la province de Bugey, qui remonte à *Manaſſès* de Lyobard, chevalier, nommé préſent à une conceſſion faite à la Chartreuſe de Portes en 1116. *Proſper* de Lyobard, ſeigneur de Ruffieu & de Chenavel, vivoit en 1650.

Les armes : *d'or, à un lion léopardé de gueules.*

Digitized by Google

MACAIRE, écuyer, ſeigneur de Launay & des Roſiers, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *écartelé au 1 d'azur, à une molette d'or ; au 2 de gueules, à un lambel d'argent de trois pieces ; au 3 d'argent, au lion de ſable, & au 4 de ce dernier.*

MACCARTY : Maiſon ancienne, l'une des premieres d'Irlande, très-connue en France depuis long-temps, & par mylord Montcaſſel, lieutenant général des armées du Roi, mort au ſervice de ſa Majeſté, & par *N.* . . . . Maccarty-Reagh, chef de ſa maiſon, qui avoit emmené en France, étant encore fort jeune, un régiment, tout compoſé de ſes vaſſaux. Il a été tué, ainſi que ſon frere unique, au ſervice du Roi.

Eléonore-Suzanne de Maccarty-Reagh, ſa ſœur, épouſe de *N.*... baron de Hooke, maréchal des camps & armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731. âgée d'environ quarante-huit ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1731. p. 178. *& celui de Février de la même année*, p. 403.

MACÉ, écuyer, ſieur de la Benardiere, en Normandie, élection de Coutances & de Carentan, dont les armes ſont : *de gueules, à trois maſſues d'argent, poſées* 2 & 1.

MACÉ DE GASTINES, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1724. par arrêt des Commiſſaires de ſa Majeſté, pour la vérification des titres & priviléges accordés aux Nobles.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, ſurmonté de trois roſes de gueules, & accompagné en pointe d'un lion de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 90.*

MACET, en Piémont & en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *de ſable, à une faſce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier de même*, 2 & 1.

MACHAULT : *Tome II. p. 447. col. 1. lig. 3. après* Arnouville, *ajoutez*, terre érigée en comté.

MACHAULT DE TIERCEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Février 1668. dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen, Tome II.*

Les armes : *d'or, au tronc d'arbre à cinq racines de ſable, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans d'argent.*

MÂCHE (de la), élection de Valognes, en Normandie : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une main d'argent, armée d'une maſſue d'or en pointe.*

MÂCON : *Tome II. p. 448. col. 1.* à la fin de l'article, *après*

Digitized by Google

Les armes, *ajoutez*, pendant la poſſeſſion des ducs de Berry, étoient : *ſemé de France, &c.*

MÂCON, en Auvergne : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666. & de laquelle étoit *Anne-Emmanuelle* de Mâcon, née le 5 Février 1711. fille d'*Emmanuel* de Mâcon, écuyer, ſeigneur de la Martre, & de *Marguerite* de la Salle, qui fut reçue à Saint Cyr, ſur les preuves de ſa nobleſſe, le 17 Janvier 1720.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MADAILLAN : *Tome II. p.* 448. *col.* 1. *lig.* 44. par *Amauri* Frégeant, *liſez*, par *Amauri-Fergent*, ſeigneur d'Eſtiſſac, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Ils ſubſiſtent dans, *liſez*, Le dernier étoit.

Ibid. lig. 22. *après* ſa ſeconde femme, *ajoutez* : De cette branche de Laſſay étoit la comteſſe d'O, dont la fille, madame la ducheſſe de Lauraguais, a laiſſé deux fils, héritiers du comte de Laſſay.

MADELEINE : *Tome II. p.* 449. *col.* 1. *lig.* 25. dame de Mareilly, *liſez*, dame de Marcilly.

MAES, dans le Brabant. De cette ancienne famille étoit *Engelbert* de Maës, chef & préſident du Conſeil privé, mort en 1630. Il avoit pour frere *Jean-Baptiſte* Maës, conſeiller & avocat fiſcal du Conſeil de Brabant, marié à *Marie* de Boiſſchot, ſœur de *Ferdinand*, comte d'Erps, chancelier de Brabant, dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Catherine* Maës, mariée à *Gérard* Van Broeſchoven, ſeigneur de Bergeyck, mort le 7 Février 1638. d'une famille qui a donné un ambaſſadeur & plénipotentiaire à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. dans *Jean-Baptiſte*, ſon fils, premier comte de Bergeyck, qui épouſa la veuve du célebre peintre *Pierre-Paul* Rubens, dont il eut *Jean* de Broeſchoven, ſecond comte de Bergeyck, ſurintendant général des Finances, premier miniſtre de Juſtice & de Guerre aux Pays-Bas, & ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714. & *Hyacinthe-Marie*, préſident du Grand-Conſeil à Malines.

Jean Maës, conſeiller du Conſeil de Brabant, épouſa *Adrienne* Aſſeliers, ſœur de *Robert*, chancelier du Brabant. De ce mariage eſt née,

Barbe Maës, mariée à *Philippe* de Herzelles, fils de *Philippe*, & de *Françoiſe* de la Viefville, dont *Guillaume-Philippe*, premier marquis de Herzelles, préſident du Grand Conſeil, puis chancelier du Brabant, marié en premieres noces à *Iſabelle* de Condé, fille de *Jacques*, conſeiller du Conſeil de Brabant, & en ſecondes noces, à *Brigitte-Procope* de Traiſegnies. De ce ſecond mariage il eut *Ambroiſe*, ſecond marquis de Herzelles, baron de Fauqué, ſurintendant & directeur général des Domaines & Finances à Bruxelles, marié à *Marie-Claire-Joſephine* de Croy, ſœur de *Marie-Thérèſe* de Croy, femme de *Gonçalo-Joſeph-Arias* Coloma, comte de Puna en Roſtro, & *Guillaume-Philippe* de Herzelles, abbé de l'abbaye noble & archiducale de Sainte Gertrude à Louvain, mort

Digitized by Google

évêque d'Anvers, le 2 Septembre 1744.

Les armes de Maës sont : *de sable, à deux quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

MAFFLÉE : *Tome II. p. 450. col. 1. lig. 7. ajoutez* : Cette seigneurie est à présent dans la maison de Pontcarré.

MAGNAC : *Tome II. p. 450. col. 1. lig. 30. après Marie* Bonneval, *ajoutez*, fut mere de *Pons*, qui suit ; de *Françoise*, qui fut d'église ; de *Claude* & d'*Antoine*. *Pons* de Salignac, baron de la Mothe-Fénelon, épousa par contrat du 20 Février 1619. *Elisabeth* d'Esparbez de Lussan, fille de *François*, maréchal de France, & d'*Hippolite* Bouchard d'Aubeterre, vicomtesse d'Aubeterre. *Antoine*, &c.

Ibid. lig. 39. Marguerite de Montbron, *lisez*, *Catherine* de Montberon.

Ibid. à la note, lig. 2. Jules *d'Arnosini*, *lisez*, Jules *Arnophilni*.

MAGNAUT, ou MANHAUT : Maison illustre de l'Armagnac, qui prend son nom d'une terre fise, sans doute, dans l'Armagnac, & qui a donné un évêque de Leytoure dans *Bérenger* de Manhaut, lequel, avec *Jean*, seigneur de Manhaut, chevalier, son frere, procureur fondé du comte d'Armagnac, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthés, le 20 Mai 1378. l'autre à Barcelonne, le jour des Rameaux 1379. auquel assista *Menaut* de Barbazan, un des grands barons de Bigorre, mari de *Rose* de Manhaut, ou Magnaut, comme on l'écrit aujourd'hui, dame d'une extraction illustre, dit la généalogie de Faudoas, *p. 63.* laquelle le fit pere du fameux *Arnaud-Guillem* de Barbazan, dit le *chevalier sans reproche* ; de *Menaud* de Barbazan, évêque de Comminge ; d'*Oudene* de Barbazan, femme du baron de Faudoas.

Pons de Manhaut, seigneur de Manhaut, est compris comme témoin au testament dudit *Menaut*, sire de Barbazan. Les seigneurs de Montagut, près d'Auch, ont donné deux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, l'un *Bernard* de Magnaut-Montagut en 1627.

Jacques de Magnaut, seigneur de Montagut, épousa la sœur d'*Antoine* de Roquelaure, maréchal de France.

Jean-Frix de Magnaut, seigneur de Montagut, épousa *Marguerite* de Béon-Massés, fille du premier lit de *Bernard* de Béon-Massés, baron de Bouteville, lieutenant général des provinces de Saintonge, Aunis, haut & bas Limosin, qui épousa en secondes noces *Louise* du Luxembourg, la postérité duquel prit, comme substituée, le nom & les armes de Luxembourg.

Jean de Magnaut, dit le comte de Montagut ou Montegut, colonel d'un régiment d'Infanterie, aujourd'hui Touraine, étoit en 1675. lieutenant général des armées & de la province de Guyenne, & gouverneur du Château-Trompette. Il mourut le dernier de sa branche. Ses biens passerent successivement de la dame de Cambarreau-Montaut, sa sœur, à la dame du Bouzet, son autre sœur, qui fit la branche des derniers seigneurs de Montegut, du nom du Bouzet, puinés d'une branche des seigneurs de Roquepine.

Les seigneurs de Castillon, du

nom de Magnaut, puſnés de Montagut, onr fini par une fille, mariée avec le chevalier d'Aſtorg, oncle du marquis de Roquépine-Aſtorg, aujourd'hui maréchal de camp.

Les armes ſont : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1, écartelé* de Béarn. Telles elles ſont peintes au château de Montegut. On doit plutôt s'y rapporter qu'à la liſte peu exacte des chevaliers de l'ordre de Malte, imprimée à la fin de l'*Hiſtoire* de l'abbé de Vertot. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon de Faudoas*; la liſte des chevaliers, à la ſuite de l'*Hiſtoire de Malte*; Moreri, *art.* ROQUELAURE; l'*Hiſtoire de Languedoc*, &c.

MAGNEVILLE: *Tome II. p. 451. col. 1. lig. 10. de gueules, à deux têtes*, liſez, *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, membrées & becquées d'or.*

MAGNIOL, en Provence: *François* Magniol a épouſé le 5 Mai 1738. *Marguerite* Maurin, dont il a poſtérité. *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 92.*

Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent, avec ſa fleche de même, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MAGNY: Pluſieurs familles portent ce nom en Normandie.

L'une, établie dans l'élection de Falaiſe & celle de Bernay, a pour armes, *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

L'autre de l'élection de Mortagne, porte : *de gueules, à la roſe d'argent, tigée & feuillée de ſinople, accoſtée de deux fleurs de lys, partie d'or & d'argent, avec un croiſſant d'or en pointe de l'écu.*

MAGON DE TERLAYE: Famille de Saint Malo, en Bretagne, qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion auſſi d'or armé, lampaſſé & couronné de même.*

M. de la Gervaſais, lieutenant général des armées du Roi, du 20 Février 1743. eſt de cette famille, qui a auſſi donné un lieutenant général des armées du Roi, commandeur de Saint Louis & gouverneur de Saint Jean Pié-de-Port, dans *Alain* Magon de Terlaye, mort à Paris le 29 Avril 1748. âgé de ſoixante-quinze ans, ſans avoir été marié. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin 1748. p. 175.*

MAGUELONNE: Ville ancienne de la Gaule Narbonnoiſe, colonie des Phocéens, fondateurs de Marſeille & d'Agde, autrefois conſidérable & épiſcopale, aujourd'hui ruinée, ſituée dans une iſle de la mer Méditerranée, & qui a donné ſon nom à l'étang & à la côte voiſine, avec un port fameux dans les ſiécles paſſés, avec titre de comté, fief immédiat de la Couronne, appartenant au comte de Melguel, dont l'héritiere, *Béatrix*, comteſſe de Maguelonne & de Melguel, veuve jeune & ſans enfans de *Berenger-Raymond*, comte de Provence, & de *Milhaud*, frere de *Raymond*, comte de Barcelonne & roi d'Arragon, épouſa l'an 1145. *Bernard* Pelet, ſire & ſeigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers ducs, comtes, marquis & vicomtes de Narbonne, qui eut de ce maria-

Digitized by Google

ge un fils, nommé *Bertrand*, comte de Maguelonne & de Melguel, après ſon pere, ſeigneur d'Alais & comte de Suſtantion, dont la poſtérité ſubſiſte encore en Languedoc, ſous le nom de Narbonne-Pelet *Voyez* aux mots NARBONNE & PELET. *Bernard* Pelet, comte de Melguel & de Maguelonne, ſeigneur d'Alais, eut auſſi de la princeſſe *Béatrix*, ſa femme, une fille, nommée *Hermeſſinde*, qui épouſa l'an 1172. *Raymond*, ſixieme comte de Toulouſe, petit-fils de Louis le Gros, roi de France, lequel, en vertu de ce mariage, prétendit ſur ſon beau-frere, *Bertrand* Pelet, le comté de Maguelonne, du chef de la femme *Hermeſſinde*; ce qui diviſa longtemps ces deux maiſons. *Voyez* MELGUEL. La ville de Maguelonne ayant été ruinée pluſieurs fois par les Sarrazins, l'évêque & la plupart des habitans ſe retirerent à Montpellier, ville moderne, qui devint pour lors le ſiége épiſcopal de tout le diocèſe & relevoit directement du domaine des comtes de Maguelonne. Ceux-ci s'établirent à Melguel & à Suſtantion, deux autres villes du voiſinage en terre ferme, qui leur appartenoient auſſi, avec titres de comtés, & qui s'accrurent pareillement d'une partie des citoyens de Maguelonne. Les ſeigneurs particuliers de Montpellier étoient vaſſaux des comtes de Maguelonne & de Melguel, & leur rendoient hommage: les rois même de Majorque & d'Arragon, devenus ſeigneurs de Montpellier, ne s'en diſpenſoient point & les reconnoiſſoient pour leurs ſuzerains. L'évêque & chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la ſeigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens ſont réunis à la Couronne. *Voyez* au mot MELGUEL.

On peut encore conſulter les Archives de l'évêché de Montpellier; *Series Præſulum Magalonenſium*; *Hiſtoire de Montpellier & des Evêques de Maguelonne*, par Gariel & d'Aigrefeuil, Andoque, Catel, &c.

MAGY, en Provence: Famille qui porte: *de ſinople, au vaiſſeau d'or, ſur une mer d'argent, ſurmonté d'un croiſſant auſſi d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MAHUET, en Lorraine: Les château & ſeigneurie de Maillis, ſitué dans le Barrois non mouvant, du bailliage de Pont-à-Mouſſon, furent érigés en comté, par lettres du 6 Juillet 1728. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre ſuivant, en faveur de *Nicolas-François* de Mahuet, baron du Saint Empire, chevalier, ſeigneur de Coyvillers, fils puîné de *Marc-Antoine*, baron de Mahuet & du Saint Empire, miniſtre & ſecrétaire d'Etat du duc *Léopold*, intendant général de ſon hôtel & de ſes Finances, mort le 5 Juin 1717. âgé de ſoixante-quinze ans; & de *N*..... Richard, dame de Champé, Olley, Bettainviller & Letricourt. Le comte de Mailli avoit épouſé *Marie-Anne* d'Hoffelize, fille de *Claude*, conſeiller d'Etat & premier préſident du Parlement de Nancy, morte le 11 Mars 1730. Son fils aîné, *Jean-Baptiſte*, baron de Mahuet & du Saint Empire, comte de Mailli, ſeigneur de Coyvillers, a épouſé le 12 Juillet 1746. avec diſpenſe, ſa couſine iſſue de germain, *Gabrielle-Catherine*, fille de

Digitized by Google

Thomas-Balthasard, comte de Rennel, de Lelcut & du Saint Empire, & de *Marie-Anne* d'Hoffelize, dame de Burthecourt. Il a trois filles de ce mariage.

MAHÉ, écuyer, sieur des Moulins, en Normandie, élection de Mortain, qui porte : *d'argent, à la croix gironnée de gueules.*

MAHÉAS, écuyer, sieur de Moon, même province, élection de Coutances, qui porte : *d'argent, à trois tourteaux de sable*, 2 & 1.

MAHIEL, même province, élection de Bernay, qui porte : *d'azur, à treis boucles d'or*, 2 & 1, *au chef du second, chargé de trois roses d'argent.*

MAHIEU, même province, élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à trois plantes d'ail, chargées de dix grains d'argent.*

MAI (de), du pays de Combrailles, au pays de Limoges : Famille maintenue dans sa noblesse en 1715. comme issue de noble race dès l'an 1508. dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées* 2 *en chef* & 1 *en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 363.

MAIGNAN, en Normandie, élection de Falaise, dont les armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au premier quartier d'une molette de même, à la bordure de gueules.*

MAIGNELERS : *Tome II. p.* 451. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le duché d'Halwin appartient au duc de la Rochefoucaud.

MAIGNY, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte : *d'argent à trois fasces de gueules.*

MAILLERAYE (la) : *Tome II. p.* 452. *col.* 1. *lig.* 38. par le marquis d'Houdelot, *lisez*, par le comte d'Houdetot.

Ibid. lig. 40. *après* de Harcourt, *ajoutez* : Il l'a vendu au duc de Chaulnes.

MAILLÉ : *Tome II. p.* 454. *col.* 2. *lig.* 13. de Sambiancé, *lisez*, de Saint Blancay.

MAILLÉ LA TOURLANDRY : *Tome II. p.* 452. *col.* 2. *lig.* 29. de Maulve, *lisez*, de Meaulne.

Ibid. lig. 32. Brerés, *lisez*, Breves, & *après* Jarzé, *ajoutez* : La sœur de ce comte a épousé l'aîné de Maillé, marquis de Jaisne.

Ibid. p. 453. *col.* 1. *lig.* 33. d'Autrasmes, *lisez*, d'Antrasme.

Ibid. derniere lig. Les seigneurs de Lisiette, marquis de Kerman, sont, *lisez* : Les seigneurs de Lisiette, marquis de Kerman, éteints, étoient.

MAILLI : Château & seigneurie, situés dans le Barrois non mouvant du bailliage de Pont-à-Mousson, qui furent érigées en comté par lettres du 6 Juillet 1728. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant, en faveur de *Nicolas-François* de Mahuet. *Voyez* MAHUET.

MAILLI : *Tome II. p.* 453. *lisez*, MAILLY, & *après* ce mot, *ajoutez*, château en Picardie, qui a donné le nom à la maison de Mailly de cette province, différente de celle de Bourgogne.

Ibid. p. 454. *col.* 2. *lig.* 25. *après* de son nom, *ajoutez*, veuf sans enfans en 1757. & a un frere.

Ibid. lig. 34. *col.* 2. a pro-

Digitized by Google

duit pluſieurs chevaliers des ordres, *liſez*, a produit deux chevaliers des ordres du Roi.

Ibid. p. 455. *col.* 1. *lig.* 22. *après* chef des nom & armes de Mailly, *ajoutez*, veuf ſans enfans en 1755.

Ibid. lig. 24. *ajoutez*, & de *Delphine* de Bournonville, ſœur de la maréchale de Duras & héritiere de la branche des princes de Bournonville.

Ibid. p. 456. *col.* 1. *lig.* 7. *Arnaud* de Pompone, *liſez*, *Arnauld* de Pompone.

Ibid. lig. 39. *après* Emaux, *ajoutez* : *Louiſe* de Mailly de Buire, la derniere de la branche des marquis du Queſnoy, ſortie de celle de Mailly d'Haucourt en 1559. eſt morte à Lille, & le prince de Croy lui ſuccede en tous ſes biens.

MAILLIARDOR, en Suiſſe, & non MAILLIARDOS, comme on lit dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Morery* de l'année 1759. Cette ancienne maiſon, aujourd'hui diviſée en quatre branches, qui ſubſiſtent, commence ſa filiation à *Udalric* de Mailliardor, nommé pere de *Pierre*, qui ſuit, dans deux actes de 1306. & 1313. Il vivoit en 1240. Le nom de baptême de ſa femme étoit noble *Julie*. On ignore celui de ſa famille.

Pierre de Mailliardor I. du nom, ſon fils, vivoit en 1306. & 1313. comme on le voit par l'acte de la fondation de la chapelle de Saint Nicolas à Rue en 1306. & par un acte d'encenſement, qui lui fut fait en 1313. par *Richard* des Prés. Il épouſa *Marie* de Blonay, d'une très-noble maiſon du pays de Vaud, dont le plus ancien titre eſt auſſi le plus ancien de la maiſon Royale de Savoye, dans lequel eſt cité un baron de Blonay. De ce mariage vinrent, 1. *Etienne* de Mailliardor, qui vivoit en 1363. marié avec *Magdelene* de Clermont, en Savoye, dont il eut *Jeanne*, mariée à *Jean* de Bleſſens, ou Bottens, d'une noble extraction; 2. *Marmet* de Mailliardor, qui épouſa *Jeanne* de Challes-Vieux, en Savoye, dont il eut *Pierre* & *Jacques*. Ce dernier, *Jacques* de Mailliardor, eut auſſi deux fils d'*Aigneleta* de Sales, en Savoye, ſa femme, ſçavoir *Nicolas* & *Roullet*, lequel *Roullet* de Mailliardor épouſa *Anne* de Vilette, en Savoye, de laquelle il eut *Nicolas* & *Nicolette*, morts ſans alliance, & *Jacquema* de Mailliardor, mariée à *Willelme* de Sonſens, de Lauſanne; 3. *Jean*, qui ſuit.

Jean de Mailliardor I. du nom, fut marié deux fois; en premieres noces, à *Marmette* de Bottens ou Bleſens; & en ſecondes, à *N.*..... de Bonnaz, d'une ancienne nobleſſe. Il eut du premier lit, 1. *Marmet*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, marié à *Jacquette* d'Alinge, d'une illuſtre maiſon de Chablais, mere de *Pierre*, de *Jean* & de *Catherine*, morts ſans poſtérité, & de *Jeanne-Marie*, mariée en 1390. à noble *Vaulthier* de Luzinge, donzel ou damoiſeau de Vevey; 3. *Aymé* ou *Amédé*, qui épouſa *N.*..... de Compey ou Compois, qui étoit du pays Genevois, dont il eut un fils, nommé *Jean* II. qui épouſa *Catherine* de Seyſſel, de Savoye, dont le fils unique, *Jean* III. de Mailliardor, épouſa *Aymoneste* de Muſy de Romont, de laquelle il eut *Pierre*, & *Marmet*, qui ſuit; *Alix*, mariée à *Jean* Fritag, de

Digitized by Google

Fribourg, & *Perronnette*, abbeſſe de Belvaux, près de Lauſanne.

Marmet de Mailliardor, fils de *Jean* III. du nom, épouſa *Antoinette* Frittag, dont il a eu deux fils, *Georges* & *François*, qui ſe ſont établis en 1526. dans la Maurienne, où leur poſtérité mâle a ſubſiſté juſqu'en 1650. qu'il ne reſtoit qu'une fille. *François* de Mailliardor avoit épouſé *N.*.... de Forax, dans le duché de Chablais.

Marmet de Mailliardor, fils de *Jean* I. & de *Marmette* de Bleſens, eſt nommé *miles* dans un acte de 1381. & dans ſon teſtament fait en 1416. il fonda en l'honneur de la Sainte Trinité un autel dans la chapelle de Saint Nicolas à Rue, & la dota de ſeize livres de cens, qu'il poſſédoit ſur des fonds de terre ſitués dans la paroiſſe de Vaux, qu'il avoit acquis de *Jean* & de *Girard* d'Illens, damoiſeaux, *domicellis*, de Fribourg. Il épouſa noble *Guillaumette* de Challes-Moderne, dont il eut, 1. *Pierre*, mort avant ſon pere en 1408. ſans enfans; 2. *Jean*, qui ſuit; 3. *Antoine*, auteur d'une branche qui ſubſiſte, & dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

Jean de Mailliardor II. du nom, vint s'établir à Granveau, près de Lauſanne. Il épouſa *Anne* de Cerjat, d'une noble maiſon du pays de Vaud, dont il eut, 1. *Jean*, qui de ſon mariage avec *N.*..... de Clermont en Dauphiné, ne laiſſa qu'un fils, nommé *Marmet*, mort ſans alliance; 2. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Mailliardor & ſon frere *Jean* d'une part, & *Antoine*, leur couſin germain, de l'autre, en qualité de petits-fils de *Marmet*, exécuterent la fondation ordonnée par le teſtament de ce dernier. Les témoins nommés en cet acte ſont, entr'autres; *Jean*, fils de feu *Antoine* de Mailliardor, damoiſeau en 1456. *Jacques* ſe maria à *Aigneleta* de la Molliere, d'une noble famille du pays de Vaud, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Pierre*, mort ſans alliance; 3. *Claude*.

Louis de Mailliardor I. du nom, épouſa en 1460. *Perronette* de Chavey, dont, 1. *Pierre*, qui de ſon mariage avec *Claudine*, fille de noble *Jean* de Cerjat, eut *Iſabelle*, mariée à *N.*... de Croſſerent de Lutry; 2. *Georges*, qui ſuit; 3. *Jean*; 4. *Catherine*, femme de noble *Aymé* Sordet.

Georges de Mailliardor vivoit en 1514. & épouſa noble *Hiéronime* de Glane, dont il eut *Pierre*, qui ſuit, & deux filles.

Pierre de Mailliardor II. du nom, épouſa en 1536. *Jeanne*, fille du baron de Saint Maurice de Pontarlier, dont deux fils & deux filles; ſçavoir, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Claude*, rapporté après ſon frere; 3. *Françoiſe*, mariée en premieres noces à *N.*... de Grand, de Lauſanne, & en ſecondes, à *Antoine* de Vevey, d'Eſtavayer; 4. *Jacqueline*, femme, en premieres noces, de noble *Jean-Baptiſte* de Clavel, & en ſecondes noces, de noble *N.*.... de Joffrey.

Louis de Mailliardor II. du nom, épouſa en premieres noces *Iſabelle*, fille d'*Antoine* de Mailliard de Romont; & en ſecondes, *Jeanne* du Pré, dont il eut trois filles, qui ont été mariées.

Claude de Mailliardor, ſon frere puîné, épouſa *Suſanne* de Tavel, du canton de Berne, dont il eut, 1. *Jean*, marié à *Roſe*, fille de *Barthelemi* Roſſet, bourguemeſtre de Lauſanne, dont

il

il n'eût que deux filles ; 1. *Jacques*, qui de ſon mariage avec *Marguerite*, fille de *N.* . . . . . de Bonſtetten, de Berne, baron de Vaumarcus, laiſſa quatre filles ; 3. *Gamaliel*, qui ſuit ; 4. *Suſanne*, mariée en premieres noces à *Pierre* de Crauzas, de Lauſanne, ſeigneur de Corſelles ; & en ſecondes, à *Jean* du Mur ; 5. *Jacqueline*, auſſi mariée deux fois ; ſçavoir, en premieres noces à *Nicolas* de Meſtral de Waux, de Lauſanne, & en ſecondes, à *Claude* Hugonin.

Gamaliel de Mailliardor épouſa en premieres noces *Suſanne* de Crauzas, de Lutri, dont un fils, mort en bas âge, & en ſecondes noces *Urſule* de Cerjat, dont *Albert*, mort à Paris ſans alliance.

PREMIERE BRANCHE.

Antoine de Mailliardor I. du nom, troiſieme fils de *Marmet*, & de *Guillaumette* de Challes-Moderne, vivoit en 1416. Il épouſa *Alix*, fille de *Nicolas* des Enfans. Il en eut une fille, nommée *Marguerite*, & cinq fils ; ſçavoir, 1. *Louis* ; 2. *Jean*, cité comme témoin en 1456. & avec la qualité de damoiſeau dans l'acte de donation, au ſujet de l'autel de Saint Nicolas à Rue ; 3. & 4. *Pierre* & *Guillaume*, morts en bas âge ; 5. *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Mailliardor II. du nom, épouſa en premieres noces *Thomaſſe* de Ponte-Vitreo d'Aigle ; en ſecondes, *Béatrix* Pittet d'Orbe, & en troiſiemes, *Iſabelle* de Cerjat. Ses enfans furent, 1. & 2. *Pierre* & *Antoine*, eccléſiaſtiques ; 3. *Jean*, qui ſuit ; 4. *François*, mort jeune ; 5. *Imbert*, mort ſans alliance ; 6. *Antoine*, mort en bas âge. Les deux derniers étoient enfans d'*Iſabelle* de Cerjat.

Jean de Mailliardor II. du nom, épouſa en premieres noces *Anne*, fille de *Guy* de Cerjat, & en ſecondes, *Jacquema*, fille de *Jean* de Billens, ſeigneur d'Orſonens. Ses enfans furent, 1. *Bernard*, mort ſans poſtérité ; 2. *Georges*, qui ſuit ; 3. *Aimé*, eccléſiaſtique ; 4. *Pernette*, mariée à *Guillaume* de Gruyeres.

Georges de Mailliardor prêta foi & hommage en 1484. à Lauſanne au duc de Savoye *Charles* I. pour tous les fiefs que lui & ſes ancêtres poſſédoient & avoient poſſédés dans tout le pays de Vaud, *in totâ patriâ Vuaudi* (*a*). Il épouſa *Jeanne*, fille de noble *Antoine* de Surpierre, autrement Othonin, dont, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Jean*, dit le ſeigneur de Rue, marié à *Magdelene* de la Tremouille, mort ſans poſtérité. Ce fut à lui que leurs Excellences de Fribourg demanderent du ſecours contre les entrepriſes des ſectateurs de la nouvelle Religion, qui commençoient à infeſter la Suiſſe en cette année 1533. 3. *François*, mort en

(*a*) *Cet acte eſt fort curieux, en ce qu'il rapporte en détail la cérémonie qui ſe fit à ce ſujet en préſence de toute la Cour du duc de Savoye, & des ambaſſadeurs des Républiques de Berne & de Fribourg. Il y eſt dit qu'ils ſe donnerent le baiſer de bouche*, oris oſculum, *en ſigne d'une perpétuelle & indiſſoluble alliance*, in ſignum perpetui & indiſſolubilis fœderis.

bas âge ; 4. *Claudine*, femme de *Louis* de Pavilliard, de Fribourg ; 5. *Catherine*, femme du capitaine *Antoine* Wider, du Geſſinay.

Antoine de Mailliardor III. du nom, épouſa *Louiſe*, fille d'*Aimé* Blanc de Vevey, vidame de Chaſtel, dont, 1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit ; 2. *Etienne*, auteur d'une branche rapportée ci-après ; 3. & 4. *Baptiſar* & *Sébaſtien*, morts ſans alliances ; 5. *Urbaine*, mariée à *Jean* de Châlons ; 6. *Françoiſe* ; 7. *Mathée* ; 8. *Claire* ; 9. *Henriette*, mariée à *Nicolas* de Crauſaz de Saint Saphorin.

Jean-Baptiſte de Maillardor épouſa en premieres noces *N.*... de Mailliard de Romont, fille de noble *Arnaud* de Mailliard de Romont ; en ſecondes noces *N.*..... Fritag, de Fribourg, & en troiſiemes noces, *Eliſabeth* Schneuvli, ſœur du prevôt du chapitre de Saint Nicolas de la même ville, le dernier de ſa famille. Il eut quatre enfans, qui furent, 1. *Pancrace*, qui ſuit ; 2. *Jean*, mort ſans alliance ; 3. *Louiſe*, mariée à *Nicolas* Reyff, de Fribourg, ſeigneur de Cottens ; 4. *Pernette*, femme de *Claude* de Crauſaz de Chebrez.

Pancrace de Mailliardor épouſa en premier lieu *Anne* de Garmiſvil ; en ſecond lieu, *Catherine* de Lanthen, dite de Heydt, & en troiſieme lieu, *Catherine* Verli, toutes trois de la ville de Fribourg. Il n'eut d'enfans que du ſecond lit ; ſçavoir, 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Jean*, auteur d'une branche rapportée après celle d'*Etienne* ; 3. *Pierre*, mort en bas âge ; 4. *Catherine*, mariée en premieres noces à *Nicolas*, fils de *Gaſpard* de Praromann ; & en ſecondes, à *Jean* de Boccard, de Fribourg.

Nicolas de Mailliardor épouſa *Marie*, fille du chevalier Gottrau, de Fribourg, dont, 1. & 2. *Nicolas* & *François-Charles*, morts ſans alliances ; 3. *Pierre*, marié à *Magdelene* de Montenach, de Fribourg, qui laiſſa en 1658. *François-Pierre*, *Marie-Eliſabeth*, *Anne-Marie* & *Anne-Catherine* ; 4. *Emmanuel*, qui ſuit ; 5. *Urſule*, mariée à *Charles* Ratzé, de Fribourg. *Nicolas* racheta & reconnut en 1627. la bourgeoiſie ſecrette de la république de Fribourg, en vertu du réglement fait cette année, par lequel on obligeoit toutes les familles patriciennes à faire ce rachat, pour jouir ſeules du gouvernement.

Emmanuel de Mailliardor épouſa *Catherine* Kemmerling, de Fribourg, dont *Jean-Emmanuel*, qui ſuit ; *Jean-Nicolas*, mort en bas âge, & *Nicolas*, eccléſiaſtique en 1652.

Jean-Emmanuel de Mailliardor, qui vivoit en 1678. épouſa *Marguerite*, fille de *N.*..... Wonderweid, conſeiller d'Etat de Fribourg & directeur de l'Artillerie du même Canton. De ce mariage vinrent, 1. *François-Joſeph* ; 2. *Nicolas-Emmanuel*, avoyer d'Eſtavayer en l'an 1723. mort ſans alliance ; 3. *Henri*, qui ſuit ; 4. *Jean-Pierre* ; 5. *Anne-Marie* ; 6. *Marguerite*.

Henri de Mailliardor, ſous-lieutenant au régiment des Gardes Suiſſes, compagnie d'Eſtavayer, puis bailli de Surpierre, conſeiller d'Etat à Fribourg en 1730. a épouſé *Marianne*, fille de *N.*.... Ratzé, du Conſeil des Soixante de Fribourg, dont, 1. *Pierre*, mort ſans enfans ; 2. *Emma-*

Digitized by Google

nuel, officier en France dans le régiment Suiſſe de Dieſbach, mort en 1740. ou 1741. 3. *Nicolas*, mort ſans alliance; 4. *Protais*, qui ſuit; 5. *Joſeph-Emmanuel*, né en 1720. officier en France dans le régiment Suiſſe de Dieſbach, aujourd'hui du Conſeil des deux cents de Fribourg, de celui des ſoixante en 1757. & bailli de Montagny la même année; 6. *Marie-Anne*, morte en bas âge; 7. *Eliſabeth*, religieuſe à Montorge, dans le Tiers ordre; 8. & 9. deux filles, *Marie-Anne* & *Marie-Urſule*.

Protais de Mailliardor, officier en France au régiment Suiſſe de Dieſbach, chevalier de Saint Louis, du Conſeil des ſoixante, & bailli de Bulle en 1756. a épouſé *Hélene* de Praromann, de Fribourg, dont deux fils & une fille.

SECONDE BRANCHE.

Etienne de Mailliardor, ſecond fils d'*Antoine* III. du nom, & de *Louiſe* de Blanc de Vevey, épouſa *Eliſabeth*, fille d'*Arthauld* de Mailliard de Romont, dont il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Magdelene*; 3. *Eliſabeth*; 4. *Catherine*.

François I. du nom, épouſa *Catherine* de Villarzel, dont vinrent, 1. *Jean-Théodore*, mort en bas âge; 2. *Eliſabeth*, religieuſe à la Maigroge de Fribourg; 3. *François* II. du nom, qui ſuit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. *Anne-Marie*, femme de *Guillaume* de Muſi de Romont; 6. *Barbe*, femme de *Claude* Bize, châtelain d'Attalens, & deux garçons & deux filles, morts en bas âge.

François de Mailliardor II. du nom, épouſa à Perolles le 12 Février 1624. *Marguerite* de Reynold, fille du conſeiller *Rodolphe*, de Fribourg, & d'*Urſule* de Praromann, dont, 1. *Béat-Louis*, qui ſuit; 2. & 3. *François-Nicolas* & *Pierre*, Capucins; 4. *Victor-Antoine*, religieux à Hauterive; 5. *Nicolas-Joſeph*, prêtre & doyen de Rue, depuis doyen du Clergé de Romont; 6. *Pierre-Etienne*, lieutenant de la compagnie de Reynold, régiment de Phiffer, au ſervice de France, tué le 11 Avril 1677. à la bataille de Caſſel; 7. *Marie-Brigide*, religieuſe au monaſtere des Filles-Dieu, ſous Romont, élue abbeſſe de ce monaſtere le 10 Octobre 1673. & pluſieurs autres enfans, morts en bas âge.

Béat-Louis de Mailliardor I. du nom, obtint le 3 Mai 1656. la bourgeoiſie ſecrette de Fribourg, pour ſa branche reſtée à Rue, en récompenſe des ſervices rendus au Canton dans les guerres de Savoye. Il eſt mort en 1672. ſeigneur bailli de Châtel-Saint-Denis. Il a eu de ſon mariage avec *Anne-Marie*, fille du capitaine *Louis* Dupré, bailli d'Attalens en 1651. 1. *François-Joſeph*, curé d'Attalens, mort le 5 Avril 1722. 2. *Béat-Louis*, qui ſuit; 3. *Nicolas-Albert*; 4. *Antoine*, chanoine de l'égliſe collégiale de Saint Nicolas à Fribourg; 5. *François-Pierre*, mort à Caſal en 1690. 6. *Charles*, Jéſuite & miſſionnaire célébre en Suiſſe, en Baviere & en Allemagne, mort à Ratiſbonne en 1735. 7. *Barbe*, religieuſe à Montorge; 8. *Catherine*; 9. *Anne-Marie*; 10. *Marie-Anne*; 11. *Marie-Magdelene*; 12. *Marie-Eliſabeth*, & deux autres filles, mortes en bas âge.

Béat-Louis de Mailliardor II. du nom, châtelain de Rue, épouſa *Marie-Françoiſe* Gady, de

Digitized by Google

Fribourg, dont, 1. *François-Pierre*, Jéſuite, mort en 1755. confeſſeur d'un des princes, fils du roi de Pologne *Frédéric-Auguſte* III. du nom; 2. *Louis-Joſeph*, mort enſeigne du régiment d'Affry; 3. *Nicolas*, qui ſuit; 4. *Marie-Helene*; 5. *Marie-Françoiſe*, mariée à noble *Georges-Antoine* de Vevey d'Eſtavayer, ſeigneur du Buſſy.

Nicolas de Mailliardor, ſeigneur d'Arlens, bailli de Montagny en 1737. marié en 1753. à *Eliſabeth*, fille de *N.*... Thombé, conſeiller d'Etat & bourguemeſtre de Fribourg, dont deux fils vivans.

TROISIEME BRANCHE.

Jean de Mailliardor III. du nom, ſecond fils de *Pancrace*, & de *Catherine* de Heydt, racheta, & reconnut en même temps que ſon frere *Nicolas*, la bourgeoiſie ſecrette de Fribourg en 1727. Il épouſa *Marguerite* Techtermann, de Fribourg, fille de *N.*..... Techtermann, & de *N.*..... de Dieſbach, dont ſept enfans; ſçavoir, 1. *Petermann*, qui ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *N.*.... fille de *N.*..... de Falck, conſeiller & bourguemeſtre de Fribourg; 2. *Georges*, tué au ſiége d'Ypres au ſervice de France en 1680. 3. *Jean-Guillaume*, mort ſans alliance; 4. *Martin*, qui après avoir été major dans un régiment Suiſſe en France, eſt mort capitaine des Gardes du prince de Liége le 19 Décembre 1707. Il avoit épouſé à Tongres, dans le Brabant, *Marie-Gertrude* Cambs, fille de *Barthelemi* Cambs Droſſard, de Tongres, & de *Catherine* Waës, dont il a eu dix-huit enfans, onze deſquels ſont morts en bas âge: les ſept autres ſont, 1. *Antoine-Auguſtin*, curé de Grimby, proche Reckem, & mort en 1748. 2. *Jean-François*, chevalier de Saint Louis & capitaine au régiment Suiſſe de Monnin, tué en 1747. au ſiége de Berg-op-Zoom, étant employé comme lieutenant colonel & commandant ledit régiment; 3. *Joſeph-Barthelemi*, mort à Montpellier en 1741. étant aide-major au ſervice d'Eſpagne, avec rang de capitaine dans le régiment Suiſſe d'Aregger, tous deux morts ſans alliances; 4. *Marie*, qui ne s'eſt point mariée, & *Marie-Catherine-Joſephe*, religieuſe au couvent des Tercieres, à Hocheporte, fauxbourg de Liége; ces deux dernieres vivantes en 1757. 5. *François-Auguſtin*, qui ſuit; 6. *Marie-Bénédictine*; 7. *Angélique*: ces deux dernieres mortes ſans alliances.

François-Auguſtin de Mailliardor mourut étant bailli de Grandſon en 1663. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marguerite*, fille du capitaine *Joſt* Amman, de Fribourg, & de *N.*... de Erhard, 1. *Pierre-Auguſtin*, qui de ſon mariage avec *Marguerite*, fille du bourguemeſtre & capitaine Vonderweid, laiſſa deux filles, *Marie-Marguerite* & *Marie-Urſule*; 2. *François-Joſeph*, qui ſuit; 3. *François-Ignace*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 4. *Jacques-Louis*, mort ſans alliance, au ſervice de France; 5. *François-Charles*, mort auſſi au même ſervice en 1690. 6. *Marie-Françoiſe*, mariée en 1691. à *Jacques* de Gleresſe, de Fribourg, & trois autres filles, mortes en bas âge.

François-Joſeph de Mailliar-

Digitized by Google

dor ; conſeiller d'Etat en 1693. épouſa noble *Marie-Urſule* Griſet de Forell, fille du capitaine *François-Joſeph* Griſet, ſeigneur de Forell, de Fribourg, & de *Marie* de Heydt, dont il eut, 1. *Jean-Nicolas-Joſeph*, mort ſans alliance ; 2. *Antoine-Conſtantin*, qui ſuit. *François-Joſeph* épouſa en ſecondes noces *Marie* Keſler, de Fribourg, veuve de *N.*... de Glereſſe, dont il n'a point eu d'enfans.

Antoine-Conſtantin de Mailhardor, bailli de Grandſon en 1740. aujourd'hui conſeiller d'Etat, a épouſé *Othille*, fille de *François* d'Affry, lieutenant général des armées du Roi, colonel d'un régiment Suiſſe, tué en 1734. à la bataille de Guaſtalla, & de *Magdelene* de Dieſbach. *Othille* d'Affry eſt morte en 1744. laiſſant pour enfans,

1. *Jean-Nicolas*, officier en France, ſucceſſivement dans les régimens de Witmer, Monnin & des Gardes Suiſſes, où il s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy & de Lawfeld, au combat de Richeſvaux, aux ſiéges d'Ypres, Menin, Fribourg, ville & citadelle de Tournay, Oudenarde & Maſtricht. Il étoit du Conſeil des deux-cents à Fribourg, & eſt mort étant retiré du ſervice en 1757.

2. *Joſeph-Nicolas-Ignace*, officier dans le régiment de Witmer, aujourd'hui du Conſeil des deux-cents.

3. *Jean-Frédéric-Roch*, dit le chevalier, officier dans le régiment Suiſſe de Joffrey de la Cour-au-Chantre en 1743. puis en 1744. dans le régiment des Gardes Suiſſes, compagnie générale, dont il eſt devenu premier lieutenant en 1752. a été fait chevalier de Saint Louis en 1756. & en 1757. capitaine commandant de la compagnie d'Affry, lieutenante colonelle. Il s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & Lawfeld, aux ſiéges de la ville & citadelle de Tournay & d'Oudenarde. Il continue de ſervir en ladite qualité, & il eſt du Conſeil des deux-cents.

4. *Léopold*, mort en bas âge.

5. *Françoiſe*, mariée en 1754. à *Joſeph-Protais* de Glereſſe, du Conſeil des deux-cents, & commiſſaire d'Etat.

6. *N.*... morte en bas âge.

QUATRIEME BRANCHE.

Henri-Ignace de Mailliardor, troiſieme fils de *François-Auguſtin*, & de *Marguerite* Amman, a été capitaine en 1702. enſuite lieutenant colonel du régiment d'Erlach, au ſervice de l'empereur Charles VI. Il épouſa en 1692. *Marie* de Boccard, dite Predoge, ſœur utérine de *Philippe* de Lanthen-Heydt, ſeigneur de Cugy, Vexin & Aumont, & avoyer de la république de Fribourg, dont il eut, 1. *François-Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Antoine-Conſtantin*, abbé d'Hauterive, ordre de Cîteaux, mort en 1754. & trois filles, dont *N.*..... femme de *Laurent* d'Eſtavayer-Lully, maréchal de camp & capitaine au régiment des Gardes Suiſſes ; *N.*... femme de *N.*... du Mont de Pontarlier, ſeigneur de Sandon ; & *N.*... qui n'eſt point mariée, toutes trois vivantes en 1760. *Henri-Ignace* défendit pendant ſix ſemaines le château d'en bas de Fribourg en Briſgaw, contre l'armée Françoiſe en 1713. Le maréchal de Villars, qui la commandoit, ne

Digitized by Google

put lui refuſer l'eſtime & les éloges que méritoit cette belle défenſe.

François-Nicolas de Mailliardor, bailli de Wuippens, aujourd'hui du Conſeil des ſoixante, a épouſé *N.*..... Pithon, de Fribourg, fille de *N.*..... Pithon, ſeigneur de Corcelles & bailli de Grandſon, dont un fils & pluſieurs filles.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or, timbrés d'acier poli*, ayant pour cimier, *un ſauvage naiſſant, couronné de lierre, tenant en chaque main un maillet d'or.* Anciennement le cimier étoit : *un homme naiſſant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu de même couleur, doublé d'hermine, tenant en la main un maillet d'or, en façon de ſceptre*, comme il ſe voit dans la chapelle de Rue.

Antoine, fils de *Georges* de Mailliardor, portoit pour cimier *un panache.*

La deviſe ordinaire de cette maiſon a toujours été : *feriendo triumphat.*

Elle a auſſi eu les lambrequins *d'argent & d'azur.*

Pour cimier : *un demi-Maure colleté, lequel a les cheveux liés d'argent, tenant de la main droite un maillet d'or, & ayant pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent.*

Supports : *deux Maures pareils, tenant chacun une banniere d'azur, à un maillet d'or.*

L'ecu eſt porté par un Maure pareil, tenant ſous ſes pieds cette légende : *tantâ ſub mole recurvor.*

Et pour deviſe autour des armes : *adverſa retundunt.*

Outre le *Dictionnaire de Morery, édition de 1759.* on peut encore conſulter beaucoup d'Auteurs, tant François qu'Allemans qui font mention de cette ancienne & illuſtre maiſon.

MAILLET : Deux familles portent ce nom en Normandie ; ſçavoir,

Maillet, écuyer, ſeigneur de Saint Maclou, élection de Bernay, qui porte : *d'or, à une faſce d'azur en pointe, ſur laquelle eſt un lion paſſant de gueules, ſurmonté d'une pointe de chevron de ſable.*

Et Maillet, ſeigneur de Friardel, élection de Liſieux, qui porte : *d'argent, à trois maillets de gueules*, 2 & 1.

MAILLOC : Baronnie en Normandie, ſubdélégation de Liſieux, tenue par un fief entier de la vicomté d'Orbec, qui fut érigée en marquiſat par lettres patentes de 1693. en faveur de *Gabriel-René* de Mailloc, fils de *Gabriel*, ſeigneur de Mailloc, & de *Renée* de Crequy, du chef de laquelle il eut en 1702. le comté de Clery, par la mort de ſon oncle *Alexandre* de Crequy. Le marquis de Mailloc mourut ſans poſterité le 11 Octobre 1724. & ſa veuve *Claude-Lidie* de Harcourt, ſe fit adjuger le marquiſat de Mailloc, qui par ſa mort, arrivée le 25 Décembre 1750. eſt échu au duc de Harcourt, ſon frere.

Les armes ſont : *de gueules, à trois maillets d'argent.*

MAILLOT : Famille noble de l'élection de Vire, qui obtint la permiſſion de ſubſtituer le nom de Maillot à celui de Touzé, qu'elle portoit auparavant.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent*, 2 & 1, *au chef couſu de France.*

Digitized by Google

MAILLOT, écuyer, ſeigneur des Eſteux, même province, élection de Liſieux : Famille qui porte : *d'argent, au maillet de ſable, au chef couſu d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

MAINE : *Tome II. p. 459. col. 1. lig. 33. après 1730. ajoutez*, gouverneur de Belfort, & mort commandant à Straſbourg, étant doyen des maréchaux de France, le 15 Janvier 1739. dans la quatre-vingt-quatrieme année de ſon âge.

MAINE : *Tome II. p. 459. col. 1. lig. 43. Marie-Charlotte*, liſez, *Marie-Antoinette-Charlotte.*

Ibid. lig. 45. après Loſtanges, *ajoutez* ce qui ſuit : *Marie-Thérèſe-Léonore*, morte fort peu de temps après ſon frere, avoit épouſé le 20 Avril 1731. *Claude-François-Léonore* de Saint Mauris de Montbarey, dont le fils, *Léonor-Alexandre*, marquis de Montbarey, eſt marié à mademoiſelle de Mailly.

Ibid. Les armes : *de gueules, à la fleur de lys d'or*, ajoutez, *au chef d'argent.*

MAINEMARES : Ancienne nobleſſe éteinte, qui tiroit ſon origine du bailliage de Caux, où elle poſſédoit la terre de Bellegarde, ſituée dans la vicomté de Caudebec, proche de Ducler.

Les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſable.*

MAINGOT : *Tome II. p. 459. col. 2. lig. 26.* Filoceliere, *liſez*, Floceliere.

Ibid. lig. 29. après celui-ci, *ajoutez*, & ſubſiſtent dans le marquis de Puiguyon.

Ibid. lig. 43. après 1371. *ajoutez* : La baronnie de Surgeres eſt poſſédée par une branche de la maiſon de la Rochefoucauld.

MAINTENANT : Famille noble de Picardie, qui porte pour armes : *de gueules, à une hure de ſanglier d'or, accompagnée de trois loſanges d'argent.*

Marie-Anne de Maintenant, & *Marie-Magdelene*, ſa ſœur, reçues à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. prouverent leur nobleſſe depuis *Edme* de Maintenant, écuyer, qui avoit épouſé *Jacqueline* d'Aveſnes, & vivoit en 1440.

MAINTENON : *Tome II. p. 460. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez*, Maintenon a paſſé à la maréchale de Noailles, niece de madame de Maintenon, & au duc d'Ayen, ſon fils.

MAINVILLIERS : Cette terre avec haute, moyenne & baſſe juſtice, relevant du Roi à cauſe de ſon château d'Eſtampes, étoit autrefois poſſédée par une famille de ce nom, d'où elle a paſſé en celle de Braye, en Latin *Braïo. Duet* de Braye, ancien ſeigneur de Courcy, obtint en 1277. du roi Philippe le Hardi, la permiſſion de prendre du bois dans la forêt d'Orléans, pour le chauffage & bâtimens de ſa terre de Mainvilliers. *Pierre* de Braye la vendit à *Jean* Tronſchien, dont les enfans ſont nommés dans une chartre du roi Philippe de Valois, datée de Saint Germain en Laye l'an 1345. concernant l'uſage des bois ci-deſſus. La fille de *Jean* Tronſchien épouſa *N.....* de Saint Lubin, qui devint par ce mariage ſeigneur de Mainvilliers, dont trois garçons, morts ſans poſtérité; & deux filles, mariées, l'aînée nommée *Agnès*, à *Simon* d'Aubecour-Eſé, qui rendit aveu au Roi le 26 Mai 1530. pour le fief

Digitized by Google

d'Etcrville-la-Venant, hameau de la paroiſſe de Roinvilliers, en Beauce. La ſeconde, *Marie*, dame de Mainvilliers, fut femme de *Guillaume* de la Taille, écuyer, ſeigneur de Raſſelles, pere ſeulement de quatre filles, qui partagerent entr'elles devant Aſſeré, notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. *Marie*, la ſeconde des filles fut dame en partie de Mainvilliers, & avoit épouſé, préſent Baron, notaire royal à Yerre-le-Châtel, le 11 Janvier de l'an 1516. *Jean* des Noyers, écuyer, ſeigneur en partie d'Emarville, dit aujourd'hui Emerville, en la paroiſſe d'Audeville, qui réunit en ſa perſonne, par différens moyens, la totalité de la terre de Mainvilliers, qui paſſa à ſon fils, *Adrien* des Noyers, qui en rendit aveu au Roi en ſa Chambre des Comptes à Paris, le 5 Octobre 1576. Il épouſa par contrat paſſé devant *Pierre* Bertheau, notaire à Châtillon, le 19 Décembre 1556. *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Guillaume*, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Jars, en Berry, & de Châtillon-le-Roi, en Beauce, & d'*Antoinette* d'Yencourt, dont il n'y eut que deux filles, *Antoinette*, femme de *Claude* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville, & *Marguerite* des Noyers, femme de *Jacques* de Plume, écuyer, ſeigneur de Geurville, en la paroiſſe de Chalo-Saint-Mars. Ledit *Adrien* des Noyers étant mort chargé de dettes, *Jeanne* de Rochechouart, ſa veuve, vendit la terre de Mainvilliers à *François* de Vigny, receveur de la ville de Paris, ſur lequel, faute de payement, elle fut revendue & adjugée par decret en 1600. à *François* Rouſſet, médecin ordinaire du Roi, pere de *Louiſe* Rouſſet, dame de Mainvilliers, laquelle étant veuve de *Jacques* Ravault, ſeigneur de Changy, commiſſaire des guerres, épouſa *Jacob* Baillif, maître des requêtes de la Reine & bailli de Pithiviers, fils de *Claude* Eſé de Rilly, médecin ordinaire du Roi, docteur régent en la Faculté de Paris, & de *Léonne* Lombart, dont, entr'autres enfans; *Guy* Baillif (*a*), écuyer, ſeigneur de Mainvilliers, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi & brigadier des Gendarmes de la Garde, qui épouſa le 2 Juin 1640. *Victoire* de Fera, fille de *Charles*, chevalier, baron de Rouvillé, & de *Françoiſe* Colas, ſa premiere femme, dont, entr'autres, *Charles* Baillif, écuyer, ſeigneur de Mainvilliers, ancien officier de vaiſſeau, qui eut de *Françoiſe* de la Roche, ſa femme, entr'autres, *Joſeph* Baillif, capitaine dans le régiment de Picardie, ſeigneur de Mainvilliers, mort ſans alliance & le dernier de ſa famille en 1742. & *Françoiſe-Victoire* Baillif, née en 1678. & morte en 1709. Elle épouſa le 13 Janvier 1699. *Charles* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de la Carrée, fils de *Loup*, écuyer, ſeigneur d'Auvilliers, & d'*Iſabelle* Merlin ou Marlin, dame de la Carrée, dont, entr'autres, *Joſeph-Victor* de Tarragon, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Baſſigny, devenu

(*a*) *L'Auteur des Antiquités d'Eſtampes le nomme mal-à-propos Bailly, parce qu'en prononçant ce nom, l'on ne fait pas ſonner l'f.*

après la mort de ſes oncles & tantes maternels & par les partages avec ſes freres & ſœurs, ſeigneur de Maiſnvilliers, né le 30 Mai 1705. lequel a épouſé le 29 Janvier 1753. *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth-Charlotte* de la Barre, fille des défunts *Alexandre*, chevalier, ſeigneur de Groſlieu, paroiſſe d'Athonville, en Beauce, mort le 3 Mars 1740. & *Henriette-Adélaïde* de Languedoue de la Villeneuve, morte le 13 Avril 1740. dont *Joſeph* de Tarrapon, né le 8 Juillet 1754. & *Charles*, né le premier Octobre 1755. *Antiquités d'Eſtampes* par Fleureau, titres & mémoires, &c.

MAIRE, en Normandie, élection de Falaiſe : Famille qui porte : *d'argent, à la croix cantonnée de quatre lions de gueules.*

MAIRE (le), même province, élection de Bayeux : Famille qui a pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

MAISONS (des) DE BONNEFONT, entre Limoges & Saint Léonard : Ancienne nobleſſe, de laquelle ſont, *N.*... des Maiſons, abbé de Bonnefont, chanoine du chapitre de Saint Etienne à Limoges, & *Marie-Antoinette*, veuve de *Philippe* de Couhé, écuyer, ſeigneur de Mornay & de la Beſge, dont un fils, qui n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à une maiſon flanquée de deux tours, en forme d'un château d'argent, ſurmonté d'un arbre de ſinople, le chef de l'écuſſon d'or, chargé de trois étoiles à cinq raies de gueules, poſées en faſce.*

MAÎTRE : *Tome II. p. 461.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *à trois ſoucis d'or.*

MAÎTRE, Deux familles nobles portent ce nom en Normandie.

L'une, de l'élection de Coutances a pour armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

L'autre, écuyer, ſieur des Moulins & de Danifiere, même élection, porte : *à la fleur de lys, brochante ſur le tout de même.*

MALADIERE, en Dauphiné : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules.*

MALAIN, en Franche-Comté : Famille qui remonte à *Jean* de Malain, ſeigneur de Luſe & de Vaudenay, en 1663. qui porte : *parti au 1 d'azur, à un ſauvage de carnation, bâtonné d'or ; au 2 d'argent, au lien de gueules.*

MALART, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

On trouve *Robert* Malart, qui accompagna le prince *Robert III.* duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, & un autre *Robert* Malart, compris dans le catalogue des ſeigneurs renommés en Normandie, depuis *Guillaume* le Conquérant, juſqu'en 1212. ſous le regne de *Philippe-Auguſte*, qui avoit conquis cette province en 1203. & 1204.

Guillaume de Marlat I. du nom, écuyer, vivoit en l'année 1315. & épouſa de moiſelle *Eliſabeth* de Champeaux, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas* de Champeaux, ſeigneur du Lieu, & de *Jeanne* de Launay, grande tante de *Louis*, ſire de Loigny, maréchal de France en 1411. dont, pour fils aîné,

Nicolas Malart, marié en

Digitized by Google

1350. à *Thomaſe* du Douet, fille de *Marc* du Douet, ſeigneur de Cheſnay & de Medavy, près de Séez, & de *Jeanne* de la Ferriere, près Domfront, dont, entr'autres enfans,

Robert Malart, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi *Jean*; qui ſe maria en 1390. avec *Eliſabeth* de Larré, dame de la Filliere, dont pour fils aîné,

Marc de Malart, ſeigneur de Fontaine. Il ſe diſtingua & donna des preuves de ſa valeur. En 1448. réuni avec pluſieurs gentilshommes de ſes parens & de ſes amis, il ſe mit à la tête des vaſſaux de ſa ſeigneurie de Fontaine, & ſurprit les Anglois de la garniſon d'Eſſay, & les chargea ſi à propos, qu'il fit rentrer cette ville ſous l'obéiſſance du prince *Jean* de Valois II. du nom, duc d'Alençon, qui lui en confia à l'inſtant le gouvernement, & ſes ſucceſſeurs en furent favoriſés juſqu'en 1596. Il contribua beaucoup par ſa valeur à la reddition d'Alençon, & fut choiſi par le prince *Jean* de Valois pour exercer la charge de procureur général de tous ſes domaines. Il laiſſa de ſon alliance avec *Guillelmine* de Beauvoiſien, fille de *Pierre*, baron de Mongaudri, & d'*Alix* de Cherville, qu'il avoit épouſée en 1430.

Raoul Malart, ſeigneur de Fontaine, capitaine des ville & château d'Eſſay. Il embraſſa fort jeune le parti des armes, & ſervit ſous le prince *Jean* de Valois II. du nom, ſon ſeigneur de fief, dans la guerre que les Grands du royaume déclarerent au roi Louis XI. en 1414. ſous le prétexte apparent du bien public. Le prince *René* de Valois, fils de *Jean*, le fit ſon principal miniſtre, après qu'il eut exercé les charges de lieutenant général du duché d'Alençon, de maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel & de premier préſident de ſa Chambre des Comptes; & en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, il fut gratifié par lettres patentes de ſon prince, du 24 Juin 1486. de la ſeigneurie de Saint Cenery, près de Séez, avec le patronage de cette paroiſſe & des autres prérogatives qui y étoient attachées. *Raoul* Malart mourut en 1515. & laiſſa, entr'autres enfans, de *Marie* Gui, ſa femme, qu'il épouſa en 1466. fille & unique héritiere de *Nicolas* Gui, maître des requêtes ordinaire du prince *Jean* de Valois, duc d'Alençon, ſeigneur de Maheru & de Vauferment, *Guillaume*, chef de la branche des ſeigneurs de Maheru, & *François*, qui ſuit, tige des ſeigneurs de Vauferment & de Fontaine.

François Malart, ſeigneur de Vauferment & de Fontaine, capitaine des ville & château d'Eſſay, fut créé par le roi François I. chevalier de ſon ordre en 1515. immédiatement après la bataille de Marignan, & il fut fait priſonnier à celle de Pavie en 1525. Il mourut en 1553. & laiſſa de ſon alliance avec *Magdelene* Moinet, fille de *Geoffroy*, ſeigneur de Boiſdoufray, de Touvoye & de l'Erablais, & de *Catherine* des Buats, qu'il avoit épouſée par contrat du 18 Juillet 1504. *Guillaume* & *François*, qui ſuivent.

Guillaume Malart, ſeigneur de Vauferment, Fay-le-Pleſſis, Court-l'Evêque & le petit Feugeroux, ſervit avec diſtinction, & fut honoré par le roi Charles

Digitized by Google

IX. en 1571. du collier de ſon ordre. Il exerça pendant pluſieurs années la charge de grand-maître enquêteur & réformateur des Eaux & Forêts du duché d'Alençon.

François Malart, ſeigneur de Fontaine, la Buſſiere & de la Motte, ſecond fils de *François* I. du nom, & de *Magdelene* Moinet, chevalier de l'ordre du Roi en 1570. ſe trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint Denis, & à toutes les actions ſignalées ſous les rois François II. Charles IX. & Henri III. Ce dernier prince le choiſit pour être gentilhomme d'honneur de la reine *Louiſe* de Lorraine, ſa femme. Il aſſiſta en qualité de député de la nobleſſe du bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596. & mourut en 1599. Il avoit épouſé par contrat du 29 Décembre 1539. *Catherine* Giorges, fille de *Henri*, ſeigneur d'Avernes & des Magnans, & de *Marie* Coulomp, dont il eut, entr'autres enfans, *René*, ayeul de *Gilles*, chevalier de Malte le 2 Janvier 1631. & ſixieme ayeul d'*Euſtache* Malart, ſeigneur du Menil & de Saint Antonin de Sommaire, capitaine de Cavalerie, & *Léon*, qui ſuit.

Léon Malart, ſeigneur de Barville, du Jardin & du Menil-Guyon, quatrieme fils de *François*, & de *Catherine* Giorges, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, après s'être diſtingué par ſes ſervices militaires, mourut avant le 9 Mars 1621. laiſſant, entr'autres enfans, de ſon alliance du 17 Janvier 1573. avec *Marie* de Barville, fille de *Chriſtophe*, ſeigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, & de *Marie* du Hamel, *René*, qui ſuit.

René Malart, ſeigneur de Barville, du Menil-Guion & du Jardin, fils aîné de *Léon*, ſervit au camp devant Amiens en 1597. & ſe trouva les années ſuivantes à pluſieurs expéditions militaires. Il ſe maria par contrat du 28 Septembre 1608. avec *Françoiſe* de Pierre, de la famille des marquis d'Alegre, fille de *Jean*, ſeigneur du Pin & de Chauguy, & de *Marguerite* de la Menardiere, dont il eut *Léon* & *Jean*, qui ſuivent.

Léon Malart, ſeigneur de Boitron, du Menil-Guion & de Fontaine, commandant d'une compagnie de Chevaux-Légers, chevalier de Saint Michel en 1645. exerça pendant pluſieurs années la charge de lieutenant des maréchaux de France dans toute l'étendue du bailliage d'Alençon. Il épouſa *Jeanne* de Nolent, fille de *Pierre*, ſeigneur de Chandé & de Medavy, dont il eut *Charles-Léon* Malart, ſeigneur de Boitron, mort ſans poſtérité vers l'an 1700. & *Renée* Malart, mariée à *Jean* d'Ormond, marquis du Menil-Froger, pere d'*Euſtache* d'Ormond, comte de Boitrome.

Jean Malart, ſeigneur du Jardin, ſecond fils de *René*, & de *Françoiſe* de Pierre, épouſa par contrat du 20 Juillet 1645. *Marie* de Château-Thierry, fille de *Jacques*, & de *Perrine* le Coutelier de Bourey, dont, entr'autres enfans, *Jean-Baptiſte* & *Jacques*, qui ſuivent.

Jean-Baptiſte Malart, ſeigneur de Malarville, ſe maria par contrat du 6 Novembre 1686. avec *Anne* de Farcy, fille de *Pierre*, ſeigneur du Parc, & de *Jacqueline* Michelet, dont il eut, entr'autres enfans, *Joſeph-Jean-*

Digitized by Google

Baptiſte, qui ſuit, *Anne Charlotte*, & *Marie-Jacqueline* Malart, mortes en 1753.

Joſeph-Jean-Baptiſte Malart, ſeigneur de Malarville, fut pourvu le 15 Janvier 1732. du rectorat de la paroiſſe de Saint Philbert des Authieux ſous Corbon.

Jacques Malart, ſeigneur du Jardin, fils puîné de *Jean*, & de *Marie* de Château-Thierry, ſervit pendant pluſieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi & commanda enſuite une compagnie de gentilshommes du bailliage d'Alençon, & ſe maria par contrat du 5 Février 1688. à *Catherine* Bouchart, fille de *Gilles*, ſeigneur de la Varende, & de *Magdelene* le Prevôt, dont ſont iſſus, entr'autres enfans, *Léon*, qui ſuit, & *Magdelene-Gilone* Malart, mariée le 5 Mai 1711. à *Jacques* du Bual, patron, fondateur de Baſoches, mort en 1727.

Léon Malart, ſeigneur de Lavarende, du Jardin & de la Sauſſaye, patron, fondateur des Authieux, a ſervi pendant pluſieurs années dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & s'eſt marié par contrat du 2 Juin 1720. à *Anne-Gabrielle* de Laval-Montmorency, fille de *Gabriel*, comte de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Thereſe* de Beſançon, dont ſont ſortis, 1. *Jacques-Louis*, qui ſuit; 2. un autre *Jacques-Louis*, lieutenant au régiment de Harcourt, Dragons; 3. *Auguſtin-Louis*, reçu chevalier de Malte le 11 Janvier 1749. 4. *Charlotte-Gabrielle-Marguerite*; 5. *Françoiſe-Tranquille*; 6. *Auguſtine-Marie-Jeanne*; 7. *Cécile-Eliſabeth-Adelaïde* Malart.

Jacques-Louis Malart a ſervi pluſieurs années dans le régiment d'Enghien, & s'eſt marié par contrat du 2 Juin 1750. avec *Marie-Magdelene-Marguerite* Dandel, fille & unique héritiere de *N*..... Dandel, ſeigneur de la Retoſtiere, & d'*Anne* de Berniere, dont ſont iſſus deux fils.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, chargée de deux loſanges de gueules, ſéparées par un fer de mulet cloué d'argent.*

MALAVAL, en Breſſe: Seigneurie dans la paroiſſe de Marbos, qui a été poſſédée pendant plus de deux cents ans par une famille de ce nom, dont le dernier ſe voyant ſans enfans & chargé de rendre un vœu au Saint Sépulchre, pria *Antoine* de Chavanes, ſeigneur de Saint Nizier, d'accepter la ſucceſſion, à la charge de faire le voyage pour lui: ce que le ſeigneur de Saint Nizier fit environ l'an 1530. & par ce moyen devint ſeigneur de Malaval.

Les armes étoient: *de ſable, au lion d'or.*

MALAUSE: *Tome II. p. 462. col. 1. lig. 15.* tutelaire, *liſez*, titulaire.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*: Mais les derniers & la comteſſe de Poitiers, leur héritiere, portoient comme le prince de Condé.

MALBOSC DE MIRAL, en Languedoc: Famille, dit l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.* qui doit ſon nom à la terre de Malboſc, ſituée dans le Gévaudan, au diocèſe de Mende. Elle remonte à *André* de Malboſc II. du nom, qualifié damoiſeau en 1275. *Félix* de Malboſc de Miral, né le 18 Août

1628. fit ſes preuves pour être reçu page du Roi en ſa petite écurie le 29 Mars 1742.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, poſés l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt de Malboſc ; *parti de gueules, à une chevre d'or rampante*, qui eſt de Cabriere-Miral.

MALESPINE, en Provence : Famille qui a donné pluſieurs conſuls à la ville d'Aix.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſurchargé d'un de gueules, & accompagné de trois roſes d'argent, tigées de même*, 2 & 1.

MALESTROIT, en Bretagne : Famille fondue dans celle de Châteaugiron.

Les armes : *de gueules, à neuf beſans d'or*, 3, 3 & 3.

MALEZIEU, ſeigneur de Chaſtenay. *Nicolas* de Malezieu, ſeigneur de Chaſtenay, chancelier de la ſouveraineté de Dombes, ſecrétaire de ſes commandemens, ſecrétaire général des Suiſſes & Griſons, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, & honoraire de l'Académie des Sciences, mourut le 4 Mai 1727. laiſſant pluſieurs enfans de *Françoiſe* Faudel, ci-devant gouvernante des enfans du feu duc du Maine, décédée au mois de Décembre 1741. à ſa terre de Chaſtenay, près de Sceaux, âgée de quatre-vingt-onze ans ; qui ſont, entr'autres, *Nicolas* de Malezieu, évêque de Lavaur en 1713. & abbé commendataire de l'abbaye de Moreilles, ordre de Cîteaux, diocèſe de la Rochelle, mort en 1692. *Pierre* de Malezieu, ſeigneur de Chaſtenay & des Tournelles, lieutenant général de l'Artillerie de France, maréchal de camp des armées du Roi, du premier Août 1734. & ſecrétaire général des Suiſſes & Griſons en 1727. mort lieutenant général des armées du Roi & commandeur de Saint Louis en 1756. & un troiſieme fils, capitaine dans le régiment des Carabiniers ; *Eliſabeth* de Malezieu, veuve de *Claude* des Rioux, comte de Meſſini, premier préſident du Parlement & intendant de la ſouveraineté de Dombes, qui mourut le 9 Novembre 1712. âgé de trente-neuf ans, & *Marie* de Malezieu, épouſe de *Louis* de Guiry, ſeigneur de Noncourt & de la Ronciere, meſtre-de-camp de Cavalerie, ancien exempt des Gardes du Corps du Roi, lieutenant général de la province d'Aunix, ville & gouvernement de la Rochelle & autres lieux en dépendans, & gouverneur des tours, port, havre & chaîne de la Rochelle. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1741. *p.* 2964.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lys d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE, en Normandie : Famille qui porte : *d'argent, à trois merlettes de ſable*, 2 & 1.

Thomas de Malfillaſtre eſt nommé dans une épître du pape Innocent III. datée de l'an 1210. pour avoir donné à l'hôpital de Saint Thomas & de Saint Antoine, à Caën, ſon bois de la Rouelle, & deux muids d'avoine de rente à Curcy.

Roger de Malfillaſtre eſt nommé dans une chartre de Henri II. roi d'Angleterre & duc de Normandie, au ſujet de l'abbaye d'Aunay.

Gilles de Malfillaſtre, héritier

de *Roger*, eſt nommé dans un arrêt de l'Echiquier de l'année 1497.

Jean de Malfillaſtre, ſeigneur de Martin-Boſc, comparut le 27 Juin 1500. à l'échiquier de Normandie, pour délibérer ſur la ſucceſſion de *Jacques* de Harcourt, ſeigneur de Beuvron.

Jeanne de Malfillaſtre, fille du ſeigneur de Curſy & de Martin-Boſc, épouſa *Jean* Canville, ſeigneur de Courvaudon vers l'an 1500. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 120. 314. 991. 1046. 1072. 1415. 2002.

MALHERBE: Famille originaire de Caën, illuſtre par ſes alliances, & une des plus anciennes nobleſſes de la baſſe Normandie. C'eſt d'elle que tire ſon origine l'illuſtre Malherbe, poëte dont les ouvrages ſont ſi eſtimés par la beauté du ſtyle & la pureté de la langue. Cet auteur vivoit du temps d'Henri IV. dans les bonnes graces duquel il eut grande part.

Le 9 Novembre 1752. mourut *N.*..... de Malherbe, âgée de quinze ans & ſix mois, qui par la mort de ſon frere étoit devenue fille unique & héritiere d'*Auguſtin-François*, marquis de Malherbe, ci-devant capitaine au régiment du Roi, Infanterie, & d'*Anaſtaſie-Magdelene-Thereſe* de Sabine de la Quieſe, & niece de *Jean-Baptiſte* de Malherbe, abbé commendataire de Tiron, chanoine de l'égliſe de Paris, nommé par le Roi à l'évêché de Beziers.

Les armes: *d'hermines ſans nombre, à trois roſes de gueules.*

Trois autres anciennes familles nobles en Normandie portent le nom de Malherbe.

Les armes de la premiere ſont: *d'or, à deux jumelles de gueules, deux lions paſſans, affrontés de même en chef.*

De cette famille étoit *Françoiſe-Magdelene* Malherbe, baptiſée le 15 Mars 1675. dans l'égliſe paroiſſiale de Sepvans, au diocèſe de Bayeux, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé que *Jean* Malherbe, ſeigneur de la Boeſſeliere, qui vivoit en 1533. étoit ſon cinquieme ayeul.

La ſeconde a pour armes: *d'azur, à trois léopards lionnés d'argent*, 2 & 1.

La troiſieme porte: *de gueules, à ſix coquilles d'or*, 3, 2 & 1; *au chef du ſecond, chargé d'un lion paſſant du premier.*

MALHERBE, en Touraine: Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 365. qui remonte à *Jean* de Malherbe, écuyer, qui vivoit en 1469. avec ſa femme, *Jacqueline* de Prillé. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1715.

Les armes: *d'or, à trois jumelles de gueules, poſées en faſce l'une au-deſſus de l'autre, & deux léopards auſſi de gueules, affrontés & poſés au chef de l'écu.*

MALINES: *Tome II. p.* 465. *col.* 1. *lig.* 5. *ajoutez*: Les armes de Malines étoient: *d'or, à trois pals de gueules*, que les Bautersbem portoient *en chef.* Une héritiere épouſa un des auteurs des derniers Glimes, comtes de Grimberghes, puis princes de Berghes, leſquels ajouterent l'*écuſſon* de Brabant *au franc quartier.*

MALLET, écuyer, ſeigneur de Boiſmallet, en Normandie, élection de Domfront,

Digitized by Google

porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux tours d'argent en chef, & en pointe d'un lion paſſant de même, à la bordure de gueules, chargée de trois boucles d'or*, 2 & 1.

MALNOUE, même province, élection de Bernay : Famille qui porte : *d'azur, à trois oiſeaux d'argent*, 2 & 1.

MALOISEL, écuyer, ſieur de Bouttemont & de Graye, même province, élection de Caën, qui porte : *d'or, au lion de gueules, armé, lampaſſé d'argent, au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MALON DE BERCY : *Anne-Louis-Jules* Malon, ſeigneur de Bercy, Conflans, le pont de Charenton, les Carrieres, la Grange aux Merciers, &c. maître des requêtes de l'hôtel du Roi, intendant ſucceſſivement en Auvergne, en Bourbonnois, à Lyon, &c. mourut le 5 Octobre 1706. laiſſant, entr'autres enfans, de *Marie-Angélique* le Ragois de Bretonvilliers, décédée le 24 Août 1730. *Charles-Henri* Malon, l'aîné de ſes fils, ſeigneur & marquis de Bercy, de Conflans & de Charenton, ci-devant conſeiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances, mort le 19 Janvier 1742. âgé de ſoixante-quatre ans & ſeize jours, étant né le 3 Janvier 1678. Il fut d'abord reçu conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Avril 1702. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi le 4 Juin 1706. Il fut chargé au mois de Février 1708. de la direction générale des Ponts & Chauſſées de France, & au mois d'Avril ſuivant, il eut la charge de faire contrôler les comptes, avant que d'être portés à la Chambre : il fut pourvu au mois d'Août 1709. d'une charge d'intendant des Finances, qu'il exerça juſqu'au mois de Septembre 1715. qu'elle fut alors ſupprimée. Il avoit été marié le 21 Septembre 1705. avec *Charlotte-Angélique* Deſmaretz, fille de feu *Nicolas* Deſmaretz, marquis de Maillebois, de Blevy, &c. miniſtre d'Etat, contrôleur général des Finances & grand thréſorier des ordres du Roi, & de *Magdelene* de Bechameil. Il a eu d'elle *Charles-Nicolas* Malon, ſeigneur & marquis de Bercy, de Conflans, &c. fils unique, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & préſident au Grand-Conſeil, ci-devant conſeiller au Parlement de Paris, lequel a épouſé la fille aînée de *Nicolas* Taſchereau, ſeigneur de Baudry, & de Linieres, conſeiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances, & de *Philippe* Taboureau, dont un fils unique. *Mercure de France du mois de Février 1742. p. 399.*

Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or.*

MALORTIE : Famille marquée entre les nobles de Normandie & connue anciennement ſous le nom de Benel.

Richard du Cardot-Benel, ſurnommé Malortie, ſeigneur de la Motte, rendit des ſervices conſidérables au roi Charles VII. Parmi les titres de cette famille, on voit des lettres de ce prince, données aux Montils-les-Tours le 9 de Janvier 1451. par leſquelles le roi Charles VII. ordonne, en conſidération des ſervices que lui avoit rendus Cardot-Benel, dit Malortie, au grand ſénéchal de Normandie, & au bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie*

Digitized by Google

l'Empereur, fille & héritiere de *Jacques* l'Empereur, écuyer, eût donné volontairement & ſans contrainte une promeſſe de mariage audit Cardot-Benel, ils la fiſſent accomplir, & donnaſſent à l'un & à l'autre la main-levée de la ſaiſie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit *Jean* de Malortie, ſeigneur de Villiers, qui en 1535. épouſa *Yoland-Daniel* Dubois-Dannemetz. *François* de Malortie, ſeigneur de Villiers, fut accordé avec *Jeanne* du Fay. *Jean* de Malortie, ſeigneur de Villiers, épouſa en 1564. *Loiſe* de Bimont. *Gabriel* de Malortie, leur fils, fut marié en 1599. avec *Suzanne* le Vallois de Vilette, fille de noble homme *Louis* de Vallois, vivant, ſeigneur des Fontaines, & de *Catherine* Bourdin, dame de Vilette. *Jacques* de Malortie fut accordé avec *Louiſe* de Belleau en 1641. *François* de Malortie II. du nom, épouſa en 1664. *Anne* Sarvau. *Jacques-Guſtave* de Malortie, ſeigneur de Boucteville, leur fils, capitaine de Dragons, fut marié le 12 Novembre 1691. avec *Marie-Thérèſe* Briſacier, fille de *Nicolas* Briſacier, gouverneur de Sirecq & du comté d'Hombourg. *Voyez* HOMBOURG, *Tome II. p.* 302. De leur mariage eſt né *Jean-François* de Malortie, en 1696. ſeigneur de Boudeville, reçu page du Roi en Mars 1711. fait maréchal des camps & armées du Roi, marié à *Françoiſe-Charlotte* de Saint Nectaire, marquiſe de la Ferté, veuve alors de *François-Gabriel* Thibault, marquis de la Carte. qui mourut en ſon château de la Ferté, près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745. âgée de ſoixante-ſix ans, ſans laiſſer d'enfans de ce ſecond mariage.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois dars d'argent renverſés la pointe en haut, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

MALTORGE, en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de pique de même la pointe en bas, poſés 2 & 1.*

MALYVERT : Famille établie en Breſſe, dont les armes ſont : *bandé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

MANCEL, en Normandie, élection de Liſieux : Famille qui porte : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix coquilles d'or, 3 & 3.*

MANCINI : *Tome II. p.* 465. *col.* 2. *antépénultieme ligne, au bas de la page, après* 1690. *ajoutez*, mort à Paris le 15 Novembre 1759. âgé de ſoixante & dix ans. Il avoit épouſé, &c.

Ibid. p. 466. *col.* 1. *lig.* 3. frere du comte d'Eſtrées, *liſez*, frere du maréchal comte d'Eſtrées.

Ibid. lig. 6. *après* fille unique, *ajoutez*, née le 3 Février 1726. & mariée le 6 Décembre 1738. à *Louis-Melchior-Armand*, vicomte de Polignac.

MANDON : Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, ſommé d'une fleur de lys au pied fiché de même, & accompagné de trois roſes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MANDRE, en Franche-Comté : Famille établie dans ce pays, qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée*

Digitized by Google

pagnée de ſept billettes de même, 4 & 3.

MANGEROZ : Famille de Salins en Franche-Comté, dont les armes ſont : *d'or, fretté de ſable, au chef d'azur.*

MANGON, écuyer, ſieur du Hougult, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, au chef d'azur, chargé d'une main gauche d'or, ſortante d'un nuage de même, & accoſtée de deux étoiles auſſi d'or.*

Il y a auſſi Mangon, écuyer, ſieur de la Ferriere, des Mareſqs & du Coudray, même province & même élection, qui paroît être une branche de la famille précédente, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, 2 & 1, au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.*

MANIBAN : *Tome II. p. 466. col. 2. après* ce mot, *ajoutez*, Famille noble & originaire du comté d'Armagnac, connue autrefois ſous le nom de Baſſa.

Ibid. lig. 10. de l'article, *après* ſon biſayeul, *ajoutez*, premier préſident du Parlement de Toulouſe, depuis le 29 Octobre 1721.

Ibid. lig. 17. *après Françoiſe* de Maniban, *ajoutez*, morte.

MANNEVILLE : *Tome II. p. 467. col. 2. lig.* 1. Puiſſieux, *liſez*, Puyſieux.

Ibid. lig. 41. *Victor* de Rochechouart, *liſez*, *Victor*, duc de Rochechouart.

Ibid. p. 468. *lig.* 11. *après Charlotte-Jacqueline-Françoiſe*, *ajoutez*, deuxieme femme du comte de Maulevrier-Colbert.

MANNEVILLE LA GOUPIL : *Tome II. p.* 468. *col.* 1. *lig.* 22. patron de Pommerval, *liſez*, patron de Pontbreval.

MANNOURY : La premiere branche de la famille de meſſieurs de Mannoury a été celle des ſeigneurs du Mont de la Vigne.

Jean de Mannoury, dit le chevalier de Tremblay, chef de cette branche, vivoit aux années 1395. & 1405. Il fut ſeigneur du Mont de la Vigne, terre proche de Liſieux, & le Pont-l'Evêque, qui appartient à préſent au ſieur de la Roque : il fut auſſi ſeigneur de Monteille, Fribois, &c. Il épouſa haute & puiſſante princeſſe *Auſtreberte* de Dreux, de la maiſon de France, fille de *Robert* de Dreux, ſeigneur d'Eſneval, & de dame *Guillemette* de Segrie. De ce mariage eſt ſorti une branche qui a continué juſqu'à *Louis* de Mannoury, chevalier, gouverneur de Bayeux, qui épouſa demoiſelle *Marguerite* le Veneur, du même nom que meſſieurs de Tillieres. Ledit ſieur *Louis* de Mannoury n'ayant pas laiſſé d'enfans, la ſucceſſion paſſa à ſes tantes, qui étoient, 1°. *Antoinette* de Mannoury, mariée à *Jean*, ſeigneur de Breauté, qui fut mere d'*Adrien I.* du nom, ſeigneur de Breauté; 2°. *Suzanne* de Mannoury, mariée à *Nicolas*, ſeigneur & baron de Mailloc; 3°. *Anne* de Mannoury, femme, en premieres noces, du ſieur de la Bretonniere, ſeigneur d'Ecageu, & en ſecondes noces, du ſieur des Varinieres. Ces différentes alliances ſont prouvées par un arrêt du 9 Juillet 1551.

La branche qui ſubſiſte encore aujourd'hui eſt ſortie de *Robert* de Mannoury, un des puînés de ladite maiſon du Mont de la

Vigne. Il fut seigneur de Fribois. Il épousa *Catherine* le Maréchal, & mourut en 1390. Il eut pour fils,

Jean de Mannoury, dit le capitaine. Il épousa dame *Marie* l'Abbey, & mourut en 1453. Il eut pour successeur,

Jean de Mannoury II. du nom, son fils, qui épousa dame *Marguerite* de Braque, & mourut en l'an 1490. Il eut un fils, nommé *Roger*, qui suit.

Roger de Mannoury, marié à dame *Robine* Mauscon, mort en l'an 1530. ou environ, eut pour fils,

Guillaume de Mannoury I. du nom, qui épousa dame *Laurence* Hébert, mort vers 1558. Il eut pour successeur,

Guillaume de Mannoury II. du nom, marié à dame *Philippe* le Tirmois, reçut chez lui le roi Henri IV. & mourut en 1622. Il eut pour fils,

Pierre de Mannoury, qui épousa dame *Marthe* Chappey, & mourut en 1661. Il eut un fils, nommé *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Mannoury III. du nom, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie & Bonmesnil, épousa dame *Marie* du Barquet, fille de *François* du Barquet, seigneur desdites terres d'Aubry, Sainte Eugénie & Bonmesnil, & de dame *Marie* de Nollent, fille de *Robert* de Nollent, chevalier, seigneur de Trouville sur mer, & de *Marie* de Bousscl : ledit seigneur *Robert* de Nollent étoit fils de *Jeanne* de Harcourt. Il eut pour fils & successeur,

Jean-Charles de Mannoury, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie, Bonmesnil, Bergere, Précigny, &c. qui a épousé feue dame *Françoise* de Mannoury, sa cousine germaine, dont il a eu pour fils,

François-Charles de Mannoury, écuyer, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie, Bonmesnil, & autres lieux.

Les armes sont : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines, 2 & 1.*

MANSOIS, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'argent, au lion de sable, au chef cousu d'or, chargé de trois coquilles d'azur.*

MANTE : *Tome II. p. 469. col. 1. après* ce mot, *ajoutez*, Les anciens seigneurs de la Rocheguyon, étoient vicomtes de Mante.

Ibid. col. 2. lig. 9. sont, *lisez*, étoient pendant la jouissance des comtes d'Evreux, &c.

MARANS : Famille du Maine, qui porte pour armes : *fascé & contrefascé d'or & d'azur de six pieces, à l'écu d'argent en cœur, au chef parti de trois pieces, la premiere tranchée d'or & d'azur, la seconde d'azur, partie d'or, & la troisieme taillée d'azur & d'or.*

Magdelene & *Thérese* de Marans, nées en l'année 1676. & reçues à Saint Cyr au mois de Juin de l'an 1686. sur les preuves de leur noblesse, étoient de cette famille, & prouverent qu'elles descendoient de *Pierre* de Marans, seigneur des Hommes-Saint-Martin, & de *Françoise* de Pindrai, sa femme, qui vivoient en 1590.

MARBAIS : Famille ancienne du Brabant. Il y a près de Bruxelles la terre de Marbais, qui appartient aujourd'hui à M. de Montmorency, marquis de Morbecq.

Digitized by Google

Louis-Erneſt de Marbais, ſeigneur du Verval, épouſa *Jeanne-Eliſabeth* Deleval, fille de feu *Jacques* Deleval, chevalier, ſeigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne* Deleval. De ce mariage ſont iſſus trois garçons & une fille. L'aîné eſt mort en 1747. étant major des Carabiniers, brigade de Montmorency, & chevalier de Saint Louis. Le ſecond eſt préſentement ſous-lieutenant dans les Gardes Wallonnes, au ſervice d'Eſpagne, avec commiſſion de capitaine. Le troiſieme eſt lieutenant colonel au régiment de Bruxelles, auſſi au ſervice d'Eſpagne. La fille, *Roſalie* de Marbais, a été mariée le 25 Octobre 1757. en Artois, avec M. de Serviens-Lannoy, fils d'une dame de Wignacourt, qui étoit de la province d'Artois.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, à trois merlettes de même.*

MARBŒUF, en Bretagne : Ancienne maiſon de chevalerie, enſuite très-diſtinguée dans le Parlement de cette province : elle a été maintenue dans ſa nobleſſe le 15 Novembre 1668. & porte pour armes : *d'azur, à deux épées d'argent, paſſées en ſautoir, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.*

MARCADEY, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant du premier, & accompagnée de trois coquilles du ſecond, 2 en chef & 1 en pointe.*

Une autre famille du même nom, de la même province & de la même élection, qui paroît être une branche de la précédente, porte : *d'argent, au lion de ſinople.*

MARCÉ : *Tome II. p. 470. col. 1. lig. 30.* marquis de Craptudo, *liſez*, marquis de Crapado.

MARCELANGES : Famille noble & ancienne du Bourbonnois, qui porte : *d'or, au lion de ſable, couronné, lampaſſé & armé de gueules.*

Hugues de Marcelanges, damoiſeau, vivoit en 1404. comme il eſt juſtifié par un bail à cens daté du Mardi après la fête de l'Aſcenſion de cette année-là.

Antoine de Marcelanges épouſa *Charlotte* du Brueil en 1450. mais il étoit mort en 1457. car le 5 Février de cette même année, *Charlotte* du Brueil ayant la garde-noble de *Jean* de Marcelanges, ſon fils, préſenta à *Charles* de Bourbon, prieur de Souvigny, *Jean* du Brueil, qu'elle avoit nommé pour deſſervir la chapelle de la Magdelene, fondée par les ſeigneurs de Marcelanges dans l'égliſe de Souvigny.

Jean de Marcelanges, écuyer, ſeigneur de la Motte-Barreau, & fils du précédent, épouſa *Antoinette* du Chaſtel d'Uſſel, fille de feu *Antoine* du Chaſtel d'Uſſel, écuyer, ſeigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude* de Chabannes. Ce contrat de mariage, qui eſt du 19 Décembre 1484. fut reçu par Hunchete, notaire au duché de Bourbonnois. Leurs enfans furent *Antoine*, *Emérance*, *Philippe*, *Jeanne* & *Dauphine* de Marcelanges.

Antoine de Marcelanges, ſeigneur de la Grange, &c. épouſa *Jeanne* Saunier, fille de *Philippe* Saunier, écuyer, ſeigneur de Tori-ſur-Abron, vers l'an 1520. Ils furent pere & mere de *Claude*, qui ſuit.

Claude de Marcelanges, écuyer, ſeigneur de la Grange & de Fer-

Digitized by Google

rieres en Nivernois, épouſa *Gilberte* de Murat, fille de feu *Jacques* de Murat, écuyer, ſeigneur de Pouſi, & de *Jeanne* Maréchal des Noix. Leur contrat de mariage, qui eſt du 2 Janvier 1555. fut reçu par Thévenard, notaire à Pouſi en Bourbonnois.

Renaud de Marcelanges, fils de *Claude*, fut marié deux fois, & épouſa en premieres noces *Edmée* Gentils, fille de feu *Georges* Gentils, écuyer, ſeigneur des Eſtoits-ſous-Thianges, & de *Renée* de Mung de la Ferté. Leur contrat de mariage eſt du 21 Février 1583. La ſeconde femme de *Renaud* de Marcelanges fut *Jeanne* Girard, fille de feu noble ſeigneur *Charles* Girard, écuyer, ſeigneur de Paſſi, & de *Gilberte* de la Parriere. Leur contrat de mariage eſt du 27 Septembre 1591.

Gabriel de Marcelanges, fils de *Renaud*, & de *Jeanne* Girard, fut auſſi marié deux fois; il épouſa en premieres noces *Edmée* de Roſſignac. Leur contrat de mariage eſt du 13 Décembre 1621. Sa ſeconde femme fut *Jeanne* d'Arſon de Laudan, fille de *François* d'Arſon de Laudan, ſeigneur de Vaudot, chevalier de l'ordre du Roi, & d'*Anne* le Long de Chenillat. Le contrat de ce ſecond mariage eſt du 4 Février 1632.

Louis de Marcelanges, ſeigneur d'Arſon, & fils de *Gabriel*, & de *Jeanne* d'Arſon de Laudan, épouſa *Magdelene* de Saint Hilaire, fille de feu *Mathias* de Saint Hilaire, chevalier, ſeigneur de Claveliere & du Méclef, comte de l'Empire, & de *Magdelene* de Trouſſebois. Leur contrat de mariage eſt du 25 Octobre 1660. De ce mariage ſont nés, entr'autres enfans, le chevalier de Marcelanges, qui fut lieutenant de vaiſſeau, & *Magdelene* de Marcelanges, née le 3 Février 1675. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'année 1686. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

MARCHANT: Pluſieurs familles nobles de différentes provinces du royaume de France, portent ce nom; ſçavoir,

MARCHANT, dans le Boulonnois, qui porte pour armes: *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules, 2 & 1. Marie* le Marchant de Charmont, qui étoit de cette famille, née le premier Avril 1680. fut reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1687. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Guillaume* le Marchant, ſeigneur de Roquelaure, qui vivoit en 1505. & étoit ſon cinquieme ayeul.

On trouve une autre famille établie près de Giſors en Normandie, du même nom & des mêmes armes; ce qui fait préſumer que c'eſt une branche de la famille précédente, & de laquelle étoit *Françoiſe* le Marchant de Charmont, née en 1682. du mariage de *Louis* le Marchant, écuyer, ſeigneur de Charmont, avec *Marie* Brochart, reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1670. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Guillaume* le Marchant, ſeigneur de Roquetun, qui en 1505. épouſa *Joachine* de la Motte, & étoit le quint ayeul de la produiſante.

MARCHANT, en Breſſe: Famille dont les armes ſont: *d'argent, au chef bandé d'hermines & de gueules de ſix pieces.*

MARCHANT DE LA CHÂTELAINE, au comté de Bourgogne: Famille originaire de la

Digitized by Google

ville de Salins, qui porte : *d'or, à trois têtes de paon, arrachées de ſinople*, 2 & 1.

Cette famille ſubſiſte dans la perſonne de *Joſeph-Antoine-Emmanuel* le Marchant de la Châtelaine, ſeigneur de Bannans, &c. pourvu d'une charge de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dôle le 22 Novembre 1731. Il a épouſé par contrat du 22 Novembre 1736. *Jeanne* de Renach, fille de feu *François-Joſeph-Ignace*, comte de Renach, comteſſe de Fauſſemagne, & ſœur de *N.*..... de Renach, & de *Marie-Claire* de Renach, dame de Remiremont, dont, 1. *Marie-Claire-Iſabelle*, née le 21 Septembre 1737. mariée le 29 Août 1754. à *Antoine-François* Bancenel, écuyer, ſeigneur de Champagne; 2. *Henri-Sigiſmond-Joſeph*, né le 21 Mars 1743. qui a eu pour parrein *Sigiſmond* de Renach, prince de Porentru & évêque de Baſle, ſon grand-oncle maternel, & pour marreine *Nicole-Henriette* du Saix, ſon ayeule maternelle; 3. *Charles-Benoît*, né en l'année 1744.

MARCHANT (le), écuyer, ſeigneur de Chavoy, en Normandie : Ancienne nobleſſe, élection d'Avranches, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix d'argent, pommetée d'or, & cantonnée de quatre treffles auſſi d'argent.*

MARCHANT, auſſi en la même province, élection d'Argentan : Famille qui porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre treffles de même.*

MARCHES (de), en Gaſcogne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions de ſable affrontés, & ſoutenans un croiſſant d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MARCHEVILLE : *Tome II. p. 471. col. 1. lig. 18.* la maiſon d'Apremont-Merlettes, *liſez*, d'Apremont aux Merlettes.

MARCHIN : *Ibid. col. 2. lig. 13.* en 1657. *liſez*, en 1667.

MARCILLY, en Normandie, élection de Liſieux : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois molettes d'or*, 2 & 1.

MARCK : *Tome II. p. 474. col. 1. lig. 7.* eut le duché de Bouillon, *liſez*, eut la terre ſouveraine de Bouillon.

Ibid. col. 2. lig. 14. Il fut pere, *ajoutez*, de deux filles, dont la cadette épouſa M. de Lannion, ayeul du gouverneur de Minorque, & l'aînée a été mariée, &c.

Ibid. p. 475. col. 2. lig. 1. Le comte de la Marck eſt duc par brevet, *liſez*, Le comte de la Marck avoit eu du vivant de ſon pere les honneurs de duc par brevet, &c.

MARCONETS, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *palé d'or & de gueules de ſix pieces, au chef de ſable.*

MARE, écuyer, ſeigneur de Béaux, même province, élection de Conches : Famille qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or*, 2 & 1.

MARÉCHAL DE FRANCHESSE : C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles familles du Bourbonnois. Elle porte pour armes : *d'or, à trois tourteaux d'azur, bordés d'or, &*

Digitized by Google

chargés chacun d'une étoile de même.

Guillaume Maréchal, damoiſeau, ſeigneur de Creſſanges, & autres lieux, avoit épouſé une femme nommée *Iſabelle*, & fit ſon teſtament le Lundi d'après la fête de Saint Denis de l'année 1348. par lequel il choiſit ſa ſépulture dans le cimetiere de l'égliſe de Creſſanges, auprès de ſon pere; il fit pluſieurs legs pieux aux égliſes de ſes terres, & inſtitua ſon héritier univerſel *Pierre* Maréchal, ſon fils, qui ſuit.

Pierre Maréchal, damoiſeau, épouſa *Marguerite* de Meſſanges, fille de *Jean* de Meſſanges, damoiſeau, & de *Garine*, ſa femme. Leur contrat de mariage eſt daté du Samedi d'après la fête de l'Exaltation de Sainte Croix de l'année 1350, & ſigné par Sylvinge, notaire du duché de Bourbonnois.

Guillaume Maréchal, écuyer, fils de *Pierre*, épouſa *Philippe* de Maugilbert en 1407. de laquelle il eut,

Jean Maréchal, qui épouſa *Antoinette* du Fourchaut, fille de *Guillaume* du Fourchaut, écuyer. Leur contrat de mariage eſt du 24 Juin 1417. Ce *Jean* fut ſeigneur des Noix & de Fourchaut, & fit ſon teſtament le 3 Mai de l'année 1463. conjointement avec ſa femme, par lequel ils inſtituerent leurs héritiers univerſels *Jacques* & *Jean* Maréchal, leurs enfans, & les nommerent pour leurs exécuteurs, avec *Geoffroy* Maréchal, leur autre fils, chevalier de Rhodes, & commandeur de Blondais.

Jacques Maréchal, ſeigneur des Noix, épouſa *Hélene* de Saint Julien, fille de feu *Hélion* de Saint Julien, & de *Guicharde*, ſa femme. Leur contrat de mariage eſt du 12 Août 1449. & ſigné par Pochon, notaire de la Chancellerie du duché de Bourbonnois. Ils firent leur teſtament le 10 Novembre de l'année 1470. par lequel ils inſtituerent leur héritier univerſel *Geoffroy* Maréchal, leur fils aîné, & font leurs légataires *Catherine*, *Jeanne*, *Marguerite*, *Antoine* & *Gabriel* Maréchal, leurs autres enfans.

Geoffroy Maréchal, ſeigneur des Noix & du Chaſtelier, épouſa *Perronnelle* de Saint Avit, fille d'*Antoine* de Saint Avit, écuyer, ſeigneur d'Aigues-Mortes, & de *Perronnelle* du Pin. Leur contrat de mariage eſt du 10 Janvier 1487. & ſigné Regle, notaire à Xaincoings.

Pierre Maréchal, ſeigneur des Noix, épouſa *Jeanne* de Saint Aubin, fille de *Jacques* de Saint Aubin, écuyer, ſeigneur de Saligny & de Vogon, grand prevôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite* de Vogon.

Gilbert Maréchal, écuyer, ſeigneur des Noix, fils de *Pierre*, épouſa *Perronnelle* de Bonnay, fille de feu *Gilbert* de Bonnay, écuyer, ſeigneur de Démoret, & de *Marguerite* de Bar Baugi. Leur contrat de mariage eſt du 13 Mai 1548. Ils furent pere & mere de *Jean*, qui ſuit.

Jean Maréchal, écuyer, ſeigneur de Francheſſe, épouſa *Catherine* de la Troliere, dame de la Troliere, de Beaumanoir, de Saint Maurice & de Geneſtines, veuve de *Chriſtophe* de Saint Hilaire, écuyer, ſeigneur du Coudreau, & fille de feu meſſire *Louis* de la Troliere, chevalier,

Digitized by Google

seigneur de Houplin, capitaine & lieutenant du comte d'Egmont, au château de Gand, & gentilhomme de la bouche de sa Majesté Catholique, & de *Marie* de Nonnelles, sa femme. Leur contrat de mariage est daté du 3 Janvier 1600.

Claude Maréchal, écuyer, seigneur de Francheſſe, fils de *Jean*, épousa *Charlotte* du Château, fille de *Jean* du Château, écuyer, seigneur de la Pierre & de Valigny-sur-Cher, & d'*Antoinette* de Palas. Leur contrat de mariage est du 9 Février 1632. Leurs enfans furent *Jean*, *Claude*, *Martin*, *Edme* & *Louis* Maréchal. *Martin* Maréchal fit ses preuves pour être reçu dans l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, le 12 du mois d'Avril 1656.

Louis Maréchal, écuyer, seigneur de Francheſſe, &c. épousa *Charlotte* de Chambor, fille de *Philippe* de Chambor, écuyer, seigneur de Verrieres, & de *Perronnelle-Renaud* de Chaudian. Leur contrat de mariage est du 28 Décembre 1666. & fut reçu par Michel, notaire à Moulins. De ce mariage est sortie une fille, nommée *Marie* Maréchal de Francheſſe, née au mois de Septembre de l'année 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. sur les preuves de sa nobleſſe.

MARÉCHAL, en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules, brochant ſur le tout.*

MARÉCHAL, en Normandie, élection de Conches: Famille dont les armes sont: *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARÉCHAL DE LA BERGERIE: *Tome II. p. 476. col. 1. lig. 46.* avec *Quentin*, *liſez*, avec *Quentine.*

Ibid. lig. 48. & d'*Antoinette* Brochet, *liſez*, & d'*Antoinette* Brochot.

Ibid. col. 2. lig. 34. née comteſſe d'Auffes, *liſez*, née comteſſe d'Auffzes.

MARESCOT DE THOIRY: Les armes de la famille de Mareſcot sont: *de gueules, à trois faſces d'argent, à un lion léopardé, brochant ſur le tout, & un chef de même, chargé d'une aigle couronnée de ſable, & pour cimier un léopard, ſurmonté d'une aigle de ſable auſſi couronnée.* Ces armes sont les mêmes que celles que portent les Mareſcotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Mareſcot de France pour leurs parens.

Gilles-Michel de Mareſcot, seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, maréchal général des logis de la Cavalerie légere de France, & chevalier de Saint Louis, mourut le 8 Mars 1714. laiſſant de feue *Angélique* Dappougny, sa femme, décédée le 9 Janvier 1705. *Angélique-Claude* de Mareſcot, dame de Thoiry, son unique héritiere, mariée en premieres noces avec *Adrien-Claude* de Bauſſan, son couſin germain, écuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731. dont elle a eu un fils unique; en ſecondes noces le 26 Janvier 1734. avec *Angélique-François* de Renouard, chevalier, comte de Villayer & d'Auteuil, seigneur de Drouges, de Couvrau, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi depuis 1719. & auparavant conſeiller au Parlement

Digitized by Google

de Paris, où il avoit été reçu en 1716. & en troiſiemes, le comte de Vatan.

Gilles-Michel de Mareſcot avoit pour frere *Charles-René* de Mareſcot, clerc tonſuré du diocèſe de Paris, ci-devant titulaire de quelques prieurés qu'il avoit réſignés à la charge d'une penſion. Il eſt mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de quatre-vingts-douze ans, étant né le 12 Juillet 1749, & il eſt parvenu à ce grand âge, ſans aucune infirmité. Il jouiſſoit de vingt-deux mille livres de rente ſur les anciennes Tontines. Il a laiſſé pour ſon héritiere *Angélique-Claude* de Mareſcot, ſa niece, ci-deſſus mentionnée. Voyez les *Mercures de France des mois de Février* 1734. *p.* 405. *&* *de Décembre* 1740. *p.* 2756.

MARESCOT, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARGALET, en Provence : Famille qui eſt originaire de Saint Paul de Durance, & établie à Aix, laquelle ſubſiſte aujourd'hui dans *Joſeph-Conſtance* de Margalet de Segur, ſeigneur de Luynes, & trois filles, enfans de *François-Auguſte* Margalet, préſident en la Cour des Comptes, & de *Suſanne* Lombard. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 99.

Les armes : *d'azur, à trois croiſſans montans d'argent, poſés en pal l'un ſur l'autre.*

MARGAT (de), en Berry : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance du 12 Février 1716. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *de gueules, à un chef d'argent, chargé de trois annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, élections de Bernay & de Liſieux : Famille dont les armes ſont : *d'or, à un écuſſon de gueules, à l'orle de neuf macles de ſable.*

MARGERET : *Pierre* Margeret, ſeigneur de Pontault & Longvillier, grand audiencier de France, mourut le 2 Octobre 1682. laiſſant pour fils aîné *Pierre* Margeret, qui ſuit, de *Catherine* Picot, ſon épouſe.

Pierre Margeret, ſeigneur de Pontault, Longvillier, &c. chevalier de Saint Louis, maréchal des camps & armées du Roi, mourut à Paris le 16 Février 1738. âgé d'environ ſoixante & dix ans. Il avoit ſervi trente-huit ans dans le régiment des Gardes Françoiſes, où il étoit entré en 1689. en qualité d'enſeigne. Il monta en 1691. à une lieutenance, & il obtint une compagnie en 1696. Il fut fait brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710. & maréchal de camp le premier Février 1719. Il ſe retira du ſervice au mois de Mai 1727. & fut récompenſé d'une penſion de ſix mille livres. Il avoit épouſé au mois de Novembre 1709. *Anne-Thérèſe* Zylof, de Bergues-Saint-Vinox en Flandres, morte le 15 Janvier 1725. âgée de quarante-un ans. Elle étoit fille de *Jacques* Zylof, ſeigneur de Stenbourg, & de *Marie* de Floris de Boſcherol. Il a laiſſé d'elle, 1. *Pierre* Margeret, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bretagne en 1738. 2. *Marie-Anne-Thérèſe* Margeret, mariée avec le ſieur de Pertiere, gentilhomme de la province du Poitou; 3. *Claude-Adelaïde* Margeret, religieuſe; 4. *Charles-*

Digitized by Google

Auguſte Margeret, deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1738. *p.* 370.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, & accompagnée de trois léopards de ſable, langués de gueules.*

MARGUERIE, ou MARGUERIT : Il y a peu de familles, qui, ſans une illuſtration conſidérable, ſoient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement de l'onzieme ſiécle. Elle eſt originaire de Normandie, diocèſe de Bayeux, où elle poſſédoit pluſieurs fiefs du nom de Marguerie. On voit à Eſtreham, Breteville & ailleurs, les armes de cette famille, qui ſont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui.

L'*Hiſtoire de Normandie*, par Mazeville, *Tome II. p.* 340. & les *Conquêtes des Normands*, par du Moulin, nous apprennent qu'un ſeigneur du nom de Marguerie, paſſa en Calabre, avec les fils de *Tancrede* de Hauteville : il a formé la branche dont étoit l'amiral Marguerit, qui depuis ce temps s'eſt établie en Catalogne & en Eſpagne, ſous le nom de Marguerit de Carracene & d'Aguilar.

Cette branche, qui s'eſt établie dans le diocèſe de Girone, en Catalogne, donna, dans *Bérenger* Marguerit, un capitaine, qui ſe ſignala en 1188. devant la ville de Tyr, aſſiégée par Saladin, ſultan d'Egypte ; dans *Jean* Marguerit, un cardinal, qui floriſſoit dans le quinzieme ſiécle, & qui, avec ſon frere *Bernard*, rendit de grands ſervices à *Jean* II. roi d'Arragon ; dans *Louis* Marguerit, un gouverneur de la Chambre Royale de Sicile, & enfin un gouverneur de Catalogne & un lieutenant général des armées du Roi Très Chrétien dans Dom *Joſeph* de Marguerit, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du dix-ſeptieme ſiécle. *Jean*, marquis d'Aguilar, un de ſes fils, devint chef de cette branche, qui ſubſiſte dans ſa poſtérité, & dont les armes ſont : *de gueules, à trois marguerites de pré, au chef* de Naples d'Arragon, par grace accordée à cette branche par les rois d'Eſpagne, pour ſervices rendus. Voici la filiation de celle qui ſubſiſte en Normandie.

Jean Marguerie, marié à *Marie* de Grante, vivoit en 1004. & fut attaché à *Richard* II. du nom, duc de Normandie. Son fils, *Raoul* Marguerie, épouſa *Iſabeau* de Percy. Il en eut *Pierre*, qui s'allia avec *Jeanne* de Grimouville.

Aubin, deſcendu de *Pierre*, étoit en 1295. du nombre des chevaliers employés dans l'armée, qui ſous les ordres des ſeigneurs de Montmorency & d'Harcourt, prit la ville de Douyres, en Angleterre. La Roque, hiſtorien de la maiſon d'Harcourt, en parle, *Tome I. Liv. X.*

Guillaume, ſon fils, épouſa *Jacqueline* de Teſſon, fille de *Philippe* de Teſſon, ſeigneur de l'Epinay. Il en eut,

Guillaume II. du nom, ſeigneur d'Eſtreham, Cantepie, d'Airel, Forges, Colleville, Tours, Berolles, &c. qui épouſa *Catherine* de Malherbe, fille du ſeigneur de Varaville, &c. De ce mariage naquirent, 1. *Michel*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, auteur de la branche des ſeigneurs de Bret-

Digitized by Google

teville, Fontenay, Montpinçon, &c. rapportée ci-après.

Michel, seigneur d'Eſtreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berolles & autres lieux, épouſa *Catherine* Maillard, dont il eut,

1. *Jean*, dit l'aîné, qui n'eut qu'une fille.

2. *Gautier*, qui ſuit.

3. *Michel*, tige des ſeigneurs des Forges & de Berolles, d'où ſont ſorties les branches des ſeigneurs de Livry & de Pierrepont, éteintes, & celle établie en Lorraine.

4. *Jean*, dit le jeune, auteur de la branche de la Motte-d'Airel, qui a formé celle des ſeigneurs de la Barre, en Bourbonnois, des ſeigneurs de Courbetin, en Picardie, & des ſeigneurs de la Vaudiniere. La branche des ſeigneurs de la Motte-d'Airel ſubſiſte dans *Pierre-Alexis* & *Jean-Louis-Gabriel*, demeurans à Airel, diocèſe de Bayeux.

Gautier, ſeigneur de Tours, Eſtreham, &c. fut fait chevalier au ſecond chapitre de l'ordre de Saint Michel ſous Louis XI. & maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par Montfault, commiſſaire pour la recherche des Nobles en 1463. Il y eſt qualifié de meſſire & chevalier. Son épouſe fut *Anne* de Varignieres, fille de *Robert*, ſeigneur de Blainville, & gouverneur du château de Caën, dont,

Gilles, ſeigneur d'Eſtreham, Colleville, &c. qui ſe maria en 1495. avec *Catherine* de la Dangie, fille de *Richard* de la Dangie, ſeigneur d'Agy & autres lieux. De ce mariage ſont nés,

1. *Guillaume* III. du nom, qui ſuit.

2. *Charles*, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Guillaume III. du nom, épouſa en 1540. *Marie* du Praël, d'où ſortirent,

1. *Jean*, qui ſuit.

2. *Guillaume*, auteur de la branche des ſeigneurs de Saint Côme, qui ſubſiſte dans *Jacques-Charles* Marguerie, ancien capitaine au régiment de la Marche.

Jean fut diſpenſé de l'arriere-ban, par brevet du Roi, du 25 Juillet 1563. comme étant employé ailleurs, par ordre de M. le duc d'Eſtampes, pour le ſervice de ſa Majeſté. Il épouſa en 1567. *Scholaſtique* de la Marre, dont il eut,

Bernardin, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il eut de ſon pere une penſion de mille écus d'or & ſix chevaux, pour aller ſervir. De ſon mariage avec *Eſther* le Verrier, fille & unique héritiere de *Claude*, baron de Vaſſy, & autres lieux, il eut,

1. *Jacques*, qui ſuit.

2. *Henri-Louis*, auteur de la branche de Neuville, qui ſubſiſte dans *Jean-Jacques* Marguerie, qui demeure à Moncy, diocèſe de Bayeux.

Jacques, baron de Vaſſy, Sainte Honorine, &c. épouſa *Jeanne* de Marbœuf, fille de *Claude*, préſident à mortier au Parlement de Bretagne en 1660. De ce mariage naquit,

Claude-François, marquis de Vaſſy, marié en 1692. à *Louiſe* le Prevôt, dont il eut,

1. *Jean-Jacques-François*, officier de Gendarmerie, meſtre-de-camp de Cavalerie, mort ſans enfans.

2. *Henri*, qui ſuit.

Henri-Charles-Antoine, marquis de Vaſſy, enſeigne des Gen-

Digitized by Google

darmes de Bretagne, aujourd'hui Bourgogne, poſſédant actuellement les ſeigneuries du Teil-Moncy, &c. s'eſt marié en 1727. avec *Louiſe-Henriette* de Monteclair, fille & unique héritiere de *Louis-François*, comte de Montecler.

Branche des ſeigneurs de Colleville.

Charles, ſecond fils de *Gilles*, & de *Catherine* de la Dangie, épouſa en 1525. *Marguerite* de Boran, dont naquit *Gilles*, qui ſuit.

Gilles II. du nom, ſeigneur de Colleville, épouſa en 1549. *Marie* Onfroy, fille de *Marin*, ſeigneur de Saint Laurent ſur mer. Il en eut,

Paul, ſeigneur de Colleville, marié en 1587. à *Magdelene* Néel, dont naquirent,

1. *Charles*, qui ſuit.

2. *Pierre*, auteur de la branche des ſeigneurs de la Londe, qui ſubſiſte actuellement dans la perſonne de *Jacques-François* Marguerie, demeurant à Saint Domingue.

3. *Bernardin*, tige de la branche des ſeigneurs de Vierville, qui ſubſiſte dans la perſonne de *Gilles-Edouard*, ſeigneur de Vierville, &c. marié en l'année 1741. avec *Marie-Thereſe* de Pleure, de laquelle il eut pluſieurs enfans; ſçavoir, *Jean-Edouard*, mouſquetaire; *Gabriel-Edouard*, lieutenant au régiment de Beauvoiſis, & *Edouard-Marie* Marguerie.

Charles épouſa en 1611. *Judith* Guillebert, fille de *François*, ſeigneur de Sicqueville, &c. & de *Suſanne* de Longueval, qui étoit alliée aux maiſons de Vendôme, de Flandres, de Montmorency & d'Eſtrées. Elle fut mere de *Gilles* III. du nom, ſeigneur de Colleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1651. à *Léonore* Lallier, fille de *Louis*, ſeigneur de Beaubuiſſon, dont ſont ſortis,

1. *René*, qui ſuit.

2. *Gilles-Hyacinthe*, capitaine au régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort ſans poſtérité.

René, ſeigneur de Colleville, épouſa en 1685. *Catherine* de Heron, dont il eut,

1. *Louis-Claude-René*, qui ſuit.

2. *Gilles-Hyacinthe*, curé de Colleville & ſyndic du Clergé de Bayeux.

3. *Jacques*, capitaine des Grenadiers au régiment de l'Auxerrois, & chevalier de Saint Louis.

Louis-Claude-René, ſeigneur de Colleville, capitaine au même régiment d'Auxerrois, épouſa en 1722. *Bernardine* Caſtel, fille de *Thomas*, marquis de Saint Pierre, &c. dont,

1. *Henri-Claude-Louis-René-Bon*, qui ſuit.

2. *Charles-Léonor-Hyacinthe*, actuellement capitaine au régiment d'Auvergne.

Henri-Claude-Louis-René-Bon, ci-devant capitaine au régiment d'Auvergne, aujourd'hui capitaine général de la capitainerie des garde-côtes de Barfleur, s'eſt marié en 1751. avec *Marie-Magdelene* de Heron, dame de Belloy. Il a pour enfans,

1. *Bernardine*, née le 31 Janvier 1752.

2. *Henri-Bon-Marie*, né le 20 Septembre 1754.

3. *Joſeph-Victor*, né le premier Juillet 1757. inſcrit pour l'ordre de Malte, mort le 11 Décembre 1757.

Digitized by Google

4. *Louis-Charles-Léonard*, né le 18 Juillet 1758.

Branche des ſeigneurs de Sorteval, ſéparée en l'an 1443.

Pierre, fils puîné de *Guillaume* Marguerie, & de *Catherine* Malherbe, épouſa *Guillemette* de Grante. Il en eut,

1. *Jean*, mort ſans enfans.

2. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques épouſa *N.*..... de Meherenc, dont ſortirent,

1. *Chriſtophe*, qui ſuit.

2. *Philippe*, mort ſans poſtérité.

Chriſtophe fut marié avec *Iſabeau* de Malherbe, fille de *Jean*, ſeigneur de Mondreville, &c. lieutenant général au bailliage de Caën. De ce mariage naquit,

Jean, homme d'armes en 1554. de la compagnie de M. le duc de Ferrare, ſuivant une commiſſion du 10 Octobre 1562. de M. le duc de Bouillon, lieutenant pour le Roi en Normandie, fit la levée de quatre cents hommes de pied. Les actes des aſſemblées de la Nobleſſe du bailliage de Caën, des 10 Octobre & 12 Novembre 1576. marquent qu'il fut envoyé aux Etats généraux de Blois en la place de M. de Beuvron, qui y avoit été député & étoit alors indiſpoſé. Il commanda à Caën pendant les guerres civiles, & contribua beaucoup à retenir cette ville dans l'obéiſſance; ce qui ſe prouve par une lettre du roi Henri IV. du 29 Septembre 1589. & qui ſe conſerve dans la famille. Il épouſa *Marie* le Fournier, dont naquirent,

1. *Nicolas*, qui ſuit.

2. *Jean*, ſeigneur de Fontenay, auteur de la branche des ſeigneurs de ce nom, qui ſubſiſte dans la perſonne de *Jean-Louis*; dont deux fils; ſçavoir, *Jean-François*, chanoine de Bayeux, & *Jacques-Michel*, marié en 1757. à *Jeanne* de Cairon.

Nicolas, ſeigneur de Bretteville ſur Laiſe-Iſs, enſeigne de la compagnie des Gendarmes de M. le comte de Thorigny. On ignore le nom de ſa femme. Ses enfans furent,

1. *Jean*, qui ſuit.

2. *Robert*, ſeigneur du Meſnil-Baſcley, duquel eſt deſcendu *François*, ſieur de Montpinçon, dont deux fils. L'un eſt chevalier de Saint Louis, gentilhomme d'honneur de M. le duc d'Orléans, & lieutenant des Maréchaux de France en Valois. L'autre ſe nomme *François* de Montpinçon.

Jean, ſeigneur de Bretteville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épouſa en 1620. *Marguerite* le Blanc du Roullet, fille de *N.*.... du Roullet, maréchal des camps & armées du Roi. De ce mariage ſont ſortis,

1. *N.*.... de Marguerie, capitaine d'Infanterie, chevalier de Saint Louis.

2. *Louis*.

3. *Henri*, tous trois morts ſans poſtérité.

Branche des ſeigneurs de Montfort établie à Nancy en Lorraine.

Cette branche ſortie de celle des ſeigneurs de Forges & de Borelles, deſcendue de *Michel*, troiſieme fils de *Michel*, ſeigneur d'Eſtreham, ſubſiſte dans *René-Mathurin* Marguerie, écuyer, ſieur de Montfort, conſeiller du Roi en ſon bailliage de Nancy, né le 9 Janvier 1699. Ses enfans

Digitized by Google

ſont, 1. *Claude-Mathurin* de Montfort, né le 18 Mai 1719. 2. *Nicolas-René*, écuyer, ſieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726. 3. *Antoine-François* de Montfort, né le premier Mars 1736.

Les armes : *trois marguerites de pré d'argent, 2 & 1, feuillées & tigées, ſur un champ d'azur.* Originairement elles n'étoient ni *feuillées* ni *tigées.* Le cri des armes eſt : *cherche qui n'a.*

MARGUERIT DE VERSAINVILLE : Famille différente de la précédente & de la même province, qui porte pour armes : *trois roſes d'or, au champ de gueules.*

MARGUERIT : Famille de Normandie, qui a formé pluſieurs branches ; ſçavoir,

La branche des ſeigneurs de Saint Pavin, qui ſubſiſte dans *François-Philippe-Ferdinand* de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Saint Pavin & patron honoraire de Saint Pierre de Fourneaux, né le 4 Mai 1705. marié en 1737. avec *Marie* du Hamel, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739. mort :

La branche des ſeigneurs d'Aizy & du Freſne, rapportée ci-après :

La branche des ſeigneurs d'Eran & de Livet, rapportée auſſi ci-après :

La branche des ſeigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteinte dans *Jean* de Marguerit, écuyer, ſeigneur & baron de Rouvres, ſeigneur des Malleſvilles, de Soignolles, de Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe* de Negrier, ſa femme :

La branche des ſeigneurs de Guibray & de Verſainville, rapportée auſſi ci-deſſus après toutes les autres.

Philippe de Marguerit, écuyer, ſeigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemeſnil & de Soignolles, patron des ſeigneuries de Saint André de Briouze, de la Motte ſous Rouvres & de la Cour du Hou, qualifié noble homme dans pluſieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. *Philippine* du Buiſſon, ſa femme, le rendit pere de *Charles*, qui ſuit.

Charles de Marguerit, écuyer, ſeigneur d'Edran, de la Motte, & autres lieux, fut marié avec *Marguerite* de la Rue, dont naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Marguerit, écuyer, ſieur du Bu, de Guibray, de Soignolles, de Sacy, &c. avocat général au Parlement de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 28 Juin 1599. par ordonnance de M. de Roiſſi. Il fut marié deux fois ; en premieres noces en 1583. avec *Michelle* Anzeray, fille de *François* Anzeray, écuyer, ſieur de Boiſnormand & de Savené, préſident au Parlement de Rouen, dont naquit, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit ; & en ſecondes noces, avec *Marie* des Rotours, fille de *Julien* des Rotours, ſeigneur des Rotours, & de *Nicole* de Vaſſy, dont ſont iſſus, entr'autres enfans, 1. *Jacques* Marguerit, auteur de la branche des ſeigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteinte ; 2. *Guillaume*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Guibray & de Verſainville, marquis de Marguerit, rapportée ci-après.

François de Marguerit, écuyer, ſeigneur & patron de Soignolles, du Bu, d'Eran, de Saint Pavin, &c. mourut en 1636. Il avoit été marié en 1610. avec *Françoiſe*

Digitized by Google

du Vauquelin, dont naquirent ſix fils & trois filles, entr'autres, 1. *Brix*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, chef de la branche des ſeigneurs de Saint Pavin; 3. *Philippe*, chef de la branche des ſeigneurs d'Aizy & du Freſne; 4. *Guillaume*, chef de la branche des ſeigneurs d'Eran & de Livet.

Brix de Marguerit, écuyer, ſieur d'Eran, du Bu, & autres lieux, a eu pour petit-fils *Victor-Conſtantin* de Marguerit, écuyer, ſeigneur du Bu & de Cerceaux, marié avec *N.*..... de Cerceaux, dont il n'a eu que deux filles.

Branche des ſeigneurs d'Aizy & du Freſne.

Philippe de Marguerit, écuyer, ſeigneur du Bu, quatrieme fils de *François* Marguerit, & de *Françoiſe* de Vauquelin, épouſa en 1653. *Marie* Baudouin, fille & unique héritiere de *Charles* Baudouin, écuyer, ſeigneur d'Aizy, près Falaiſe.

Guy Marguerit, ſon fils, écuyer, ſeigneur d'Aizy & du Freſne, près Conches, eut, entr'autres enfans, de *Catherine-Claire* de Sarcilly, ſa femme, *Guy-Philippe-Auguſte*, né le 31 Mai 1693. marié en 1714. avec *Marie-Anne* Edeline, fille de *Nicolas* Edeline, ſeigneur & patron du Bois-Hubert, &c. dont il a eu,

1. *Guy-Philippe-Auguſte*, baptiſé le 25 Décembre 1715. lequel a ſervi en qualité de capitaine d'Infanterie.

2. *Guy*, mort jeune.

3. *Charles-André*, baptiſé le premier Décembre 1726. capitaine dans le régiment de Rouergue.

4. & 5. *Marie-Catherine* & *Thereſe-Guyonne* de Marguerit, mortes.

Branche des ſeigneurs d'Eran & de Livet.

Guillaume de Marguerit, écuyer, ſeigneur des Loges & d'Eran, cinquieme fils de *François* de Marguerit, & de *Françoiſe* du Vauquelin, major du régiment de la Meilleraye, fut marié avec *Jeanne* de Saint Martin, fille de *N.*..... de Saint Martin, écuyer, ſeigneur de Livet.

Brix de Marguerit, leur fils, écuyer, ſeigneur des Loges & d'Eran, capitaine au régiment de la Meilleraye, eut pour femme *Marie-Roſe* Viart d'Ingreville, dont naquit le 20 Septembre 1707. *Charles-Antoine-Brix* de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Livet & de Fontaine, marié avec *Françoiſe* de la Perrelle, dont deux fils.

1. *Louis-Brix-François* de Marguerit, écuyer, capitaine dans le régiment de Saintonge, né le 30 Mars 1730.

2. *François* de Marguerit, écuyer, lieutenant dans le même régiment de Saintonge.

Branche des marquis de Marguerit, ſeigneurs de Guibray & de Verſainville.

Guillaume de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Guibray, de Sacy, de Saint Pierre, du Bu & des Traits-la-Champagne, ſecond fils de *Jean* de Marguerit, ſeigneur du Bu, & de *Marie* des Rotours, ſa ſeconde femme, fut d'abord guidon d'une compagnie de Gendarmes, & prit enſuite le parti de la Robe. Il fut déclaré noble de race par ordon-

Digitized by Google

nance de l'intendant de Rouen, du premier Février 1641. & fut compris le 28 du même mois dans le rôle de la paroiſſe de Saint Gervais de Falaiſe, au chapitre des Nobles. De ſon mariage accordé en 1629. avec *Charlotte* de Vigneral, naquit, entr'autres enfans, le 29 Octobre 1631. *François* de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Guibray, de Verſainville, &c. reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1654. mort doyen des conſeillers du même Parlement le 30 Juillet 1719. ne laiſſant qu'un fils de ſon mariage accordé le 8 Novembre 1672. avec *Magdelene* Thomſon, fille de *Thomas* Thomſon, écuyer, ſieur du Manoir, &c. ſçavoir,

François-Joſeph de Marguerit, marquis de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Maizieres, de Guibray, de Verſainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, de Cirfontaine, connu ſous le nom de marquis de Verſainville, né le 21 Mai 1676. fut reçu en 1711. préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il étoit préſident honoraire, lorſqu'il obtint le 17 Décembre 1741. des lettres de conſeiller honoraire au Parlement. Ce fut en ſa faveur que ſa Majeſté unit en 1731. pour lui & ſes hoirs mâles, les terres & ſeigneuries de Mezieres, de Guibray, de Verſainville, des Traits, &c. qu'elle érigea en marquiſat, ſous le nom de marquiſat de Marguerit. Il fut marié deux fois; en premieres noces, le 9 Avril 1707. avec *Marie-Anne-Magdelene* Huet de Grainville, fille & unique héritiere d'*Abraham* Huet, ſeigneur de Grainville; & en ſecondes noces, le 5 Mars 1730. avec *Marie-Thereſe* de Chaumont, fille d'*Antoine* de Chaumont, marquis de la Galaiziere, ſeigneur de Bretoncelles, de Coulonge, de la Magdelaine, de Mareil, &c. De cette ſeconde alliance ſont iſſus,

1. *Antoine* de Marguerit, né le 18 Septembre 1735. enſeigne, puis colonel du régiment Royal-Lorraine, le 25 Avril 1748.

2. *Ferdinand-Marc-Antoine-Joſeph*, né le 13 Mars 1739. mort en 1742.

3. *François-Joſeph-Philippe* de Marguerit de Guibray, né le 25 Mars 1741.

4. *Marie-Iſabelle* de Marguerit de Verſainville, née le 2 Mars 1731.

5. *Apolline-Thereſe* de Marguerit de Maizieres, née le 28 Septembre 1745.

Les armes: *d'or, à trois roſes de gueules, poſées 2 & 1, tigées de ſinople.*

MARIDOR: *Tome II. p. 479. col. 2. lig. 16.* & de *Magdelene* de Pomel, *liſez*, & de *Magdelene* de Fernel.

MARIE, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux filets d'azur, à l'orle de ſix tablettes d'argent, au lambel d'or brochant ſur le tout.*

Il y a un Marie, écuyer, ſeigneur de Noirville, de la même province, élection d'Argentan, qui porte: *d'argent, à trois treffles de gueules, 2 & 1.*

MARIE, même province, élection d'Avranches: Famille qui porte: *d'argent, à trois mains de gueules, une droite & une gauche en chef, & une droite en pointe.*

MARIGNY: *Jacques* de

Digitized by Google

Châtillon, de la maiſon de Châtillon ſur Marne, puiné de la branche des ducs de Châtillon, eut en partage la terre de Marigny, & forma la branche des ſeigneurs de ce nom. *Jacques* de Châtillon, ſeigneur de Marigny, & autres lieux, ſon petit-fils, ſe trouva à la journée de Saint Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé en 1549. *Françoiſe* de Renty, dont *Jacques*, mort en 1612. pere de *François*, qui n'a laiſſé que *Magdelene* de Châtillon, morte en 1683. mariée en 1628. à *Chriſtophe* de Conflans, comte de Vezilly, dont *Louiſe-Céſarine* de Conflans, mariée après l'an 1676. à *Emmanuel*, ſeigneur de Proiſy, marquis de Morfontaine, dont *Louiſe* de Proiſy, femme d'*Emmanuel-Joſeph* de Hallencourt, marquis de Dromeſnil, mort âgé de ſoixante-dix-ſept ans, le 12 Mai 1745. pere de la défunte marquiſe de Genlis-Brulart, & de *N.*..... d'Hallencourt, comte de Droſmenil, mariée à *N.*..... de Boullongne, dont un fils.

MARIN, ou MARINI, en Provence: Famille diviſée en deux branches, l'une établie à Toulon & l'autre à Marſeille, & maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Juillet 1667. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 106.

Les armes: *d'argent, à trois bandes ondées, entées de ſable.*

MARINIER, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 20 Février & le 31 Juillet 1668.

Les armes: *de gueules, au pal d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.*

MARION: *Tome II. p.* 480. *col.* 2. *lig.* 26. *après* chevalier des ordres du Roi, *ajoutez*, décédée le 14 Mai 1734. âgée de ſoixante-neuf ans, ne laiſſant qu'un fils.

MARIOUSE (de la), même province: Famille qui porte: *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de trois macles d'or, 2 & 1.*

Jean de la Mariouſe, ſieur de Bellengreville, élu à Caën, étoit commiſſaire pour les recherches ſur la Nobleſſe en 1540.

Noble homme *Jean* de la Mariouſe, ſieur de Sainte Honorine, vivoit en l'an 1578.

Marie de la Mariouſe étoit femme de *François* d'Orglandes. Ils vivoient enſemble vers l'an 1600. & ſont morts ſans enfans. Voyez la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt, p.* 1006. 1238. & 1525.

MARK, ou MARC, en Provence, de la ville de Salon: Famille qui ſubſiſte dans *Henri* de Mark de Paſſis de Paniſſe, marquis de la Garde, officier au régiment des Gardes Françoiſes, qui avoit un frere chevalier de Malte, & mouſquetaire de la garde du Roi, mort en 1758.

Les armes: *d'azur, à trois pointes de diamans en figure triangulaire, les pointes en haut; d'argent, poſées 2 & 1, & ſurmontées d'une étoile à ſix raies d'or.*

MARLE, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte: *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois aiglettes de gueules, 2 & 1.*

MARMET, ſeigneur de Vaumaie & de Valecroiſſant: Famille qui remonte à *Touſſaint* Marmet, qui ſervit avec diſtinction vers le milieu du ſeizieme ſiécle. Il étoit homme d'armes dans

Digitized by Google

dans la compagnie d'ordonnance de M. de la Valette, gouverneur du château de Turin.

Charles-François de Marmet de Valeroiſſant, ſeigneur de Vaumale, &c. deſcendu dudit *Touſſaint* Marmet au ſixieme degré, s'eſt marié en 1737. à *Charlotte-Marie* d'Autric de Vintimille, dont des enfans, encore jeunes. Il a pour couſins *N.*... de Marmet, ſeigneur de Valeroiſſant, lieutenant colonel du régiment de la Reine, Infanterie, chevalier de Saint Louis, retiré du ſervice avec penſion, lequel vit ſans alliance, & *Pierre-Ignace* de Marmet-Valeroiſſant, licencié de Sorbonne, ſucceſſivement chanoine & archidiacre de l'égliſe d'Aix, abbé de Sauveur de Vertus. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 109.

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans entrelacés d'argent.*

MARMIER : A ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 482. *ſuppléez* ce qui ſuit :

La terre & ſeigneurie de Seveux, bailliage de Gray, fut érigée en marquiſat, ſous la dénomination de marquiſat de Marmier, par lettres patentes du mois de Juillet 1740. enregiſtrées au Parlement de Beſançon en 1741. & à la Chambre des Comptes de Dôle la même année, en faveur de *François-Philippe* de Marmier, ſeigneur d'Avranville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Branche, &c. lieutenant colonel au régiment de la Reine, chevalier de Saint Louis.

La famille de Marmier eſt établie depuis près de quatre cents ans dans le comté de Bourgogne.

Il y a une autre famille du même nom, qui tire ſon origine du bourg de Marnay en Franche-Comté : mais ſelon un acte paſſé pardevant un notaire royal à Dôle le 3 du mois d'Août 1605. en préſence de pluſieurs gentilshommes de la province aſſemblés à cet effet, entre *Alexandre* de Marmier, baron de Longwy, & *Adrien* Marmier, écuyer, par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'eſt pas de la maiſon du baron de Longwy*, & que le blaſon de ſes armes eſt différent, il eſt prouvé que ces deux familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

Huguenin de Marmier, écuyer, fut le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le comté de Bourgogne en l'an 1366. au retour du duc *Philippe* le Hardi, qui y avoit été priſonnier avec le roi *Jean*, ſon pere ; il fut échanſon de ce même duc de Bourgogne, & poſſéda la terre de Gaſtey. Par ſon mariage contracté avec *Agnès* de Marey, il acquit la ſeigneurie d'Eſchevannes, & obtint le droit de la haute juſtice, de laquelle le duc *Jean* II. lui fit don, ainſi que du droit d'Effouage dans le bois de Veleſine, en conſidération de ſes bons & importans ſervices au fait des armes, comme il eſt dit par un acte qui fut confirmé par une patente de l'empereur *Maximilien* du 16 Juillet 1507. donnée en faveur de *Mammès* de Marmier, écuyer de cet Empereur, & arriere petit-fils d'*Huguenin*.

Charles de Marmier, libre ſeigneur de Gaſtey & d'Eſchevan-

nes, capitaine & gouverneur de Langres, fils d'*Huguenin*, épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean* Jouad, préſident du Parlement de Dôle. Ses enfans furent, entr'autres, *Pierre* & *Mammès*. Ce dernier mourut capitaine d'un vaiſſeau rond pour le ſervice de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne. Son aîné fut libre ſeigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & mourut à Ypres, où il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1423. laiſſant de ſa femme, nommée *Anne* de Damas, *Jean*, qui ſuit, & *Mammès*.

Jean de Marmier, libre ſeigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, fut ambaſſadeur de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne, près la ducheſſe de Luxembourg, pour l'engager à renoncer à ce duché. Ses terres de Gaſtey & d'Eſchevannes, furent confiſquées au profit de *Guillaume* de Vergy, par le roi Louis XI. lorſqu'il s'empara de la Franche-Comté; ce qui obligea *Jean* de Marmier à ſe retirer près de la princeſſe *Marie*, héritiere de Bourgogne, de laquelle il devint conſeiller d'Etat, & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De ſon mariage contracté avec *Simonne* de Falletans, il eut pour fils aîné,

Hugues de Marmier, chevalier, baron de Longwy, libre ſeigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, ſeigneur de Moiſſey & de Betoncourt, chef du Conſeil de *Marguerite* d'Autriche, comteſſe de Bourgogne, & conſeiller d'Etat de l'empereur *Charles* V. puis commis aux affaires d'Etat du comté de Bourgogne, après en avoir été premier préſident. Il fut chargé par ordre de l'empereur *Charles* V. de pluſieurs ambaſſades importantes, & après s'en être acquitté & avoir rendu de grands ſervices à l'Empereur, il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1553. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces à *Louiſe* de Gauthiot, & n'en eut point d'enfans; en ſecondes, à *Anne* de Poligny, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Marmier, qui ſuit; 2. *Simon* de Marmier, comte de Salnouë; 3. *Hugues*, ſeigneur du Chemin, & chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la ſuite de Dom *Juan* d'Autriche; 4. *Claude*, abbé de Rozieres & de Goillies, protonotaire Apoſtolique; 5. *Claude* de Marmier, mariée à *André* de Beſſey, ſeigneur de Tave & de la Chaulme, chevalier de l'ordre du Roi; 6. *Jeanne*, alliée en premieres noces à *Jean* de Beſſey, ſeigneur de Trichâteau, & en ſecondes, à *Pierre* de Dorſſan, ſeigneur de Laumont.

Jean de Marmier, baron de Longwy, libre ſeigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, capitaine de la ville de Gray, gouverneur de Denventer en Hollande, gentilhomme de la bouche du roi d'Eſpagne & de ſon Conſeil de guerre, chevalier, commandeur de l'ordre de Calatrava, grand-chambellan de Dom *Juan* d'Autriche, & enfin maréchal de camp général en Flandres, avoit été marié par contrat du 23 Août 1575. à *Paule* de Pontalier, fille de *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Michel, & de *Marguerite* de Ray. Ses enfans furent, 1. *Jeanne-Baptiſte* de Marmier, alliée à *Jacques* de Guedon, dit de la Rouere, vicomte de Saconnay & d'Eſclavolle; 2. *Alexandre*,

Digitized by Google

qui ſuit ; 3. *Cleriadus* de Marmier, ſeigneur de Gaſtey, baron de Talmet, qui fut fait chevalier par l'archiduc *Albert* & l'infante *Claire-Eugénie*, & gentilhomme de leur bouche. Il eut enſuite une compagnie de Gendarmerie pour le ſervice du roi Louis XIII. Il fut marié en l'an 1610. à *Claude-Renée* de Pontalier, fille de *Jean*, & d'*Anne* de Vergy. Il en eut deux fils, qui moururent ſans alliance au ſervice de France ; & trois filles, ſçavoir, *Diane* de Marmier, qui épouſa en premieres noces en 1630. *Charles* de Chabot, baron de Brion, & en ſecondes noces en 1641. *Charles-Chriſtophe* de Mazancourt, vicomte de Courval, tué au ſiége de Rhetel ; *Béatrix*, religieuſe aux Dames Annonciades à Gray, & *Jeanne-Alexandrine* de Marmier, femme d'*Olivier* Toloſani, ſeigneur de Biſcamp.

Alexandre de Marmier, gentilhomme de la chambre de l'archiduc *Léopold*, colonel d'un régiment de Cavalerie au ſervice de l'empereur *Ferdinand*, capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice du roi d'Eſpagne, épouſa le 22 Février 1609. *Roſe* de Ray, fille de *Cleriadus*, baron de Ray, & de *Claude-Françoiſe* de Baufremont. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans, *Claude* de Marmier, chevalier de l'ordre de Malte, meſtre-de-camp de Cavalerie en Eſpagne, tué au ſiége de Lérida, & *Joachim-Alexandre* de Marmier, baron d'Hugier, ſeigneur de Seveux, Cugney & Eſchevannes, colonel d'un régiment d'Infanterie ſur le pied Allemand, en Eſpagne, & marié le 28 Juillet 1648. à *Marie*, fille d'*Antoine* Orologio, ſeigneur de Savigny, capitaine au régiment des Gardes du roi Louis XIII. & d'*Anne-Claudine* de Mont-Saint-Léger.

Joachim fut pere de *François-René*, appellé le comte de Marmier, ſeigneur de Seveux, capitaine de Dragons en France, chevalier de Saint Louis à la premiere promotion de cet ordre en l'année 1693. & allié en premieres noces par contrat du 18 Mai 1680. à *Anne* de Réance, fille de *Lupin*, ſeigneur de Traveron, & de *Marie* de la Rochette, dame d'Eſpinant ; en ſecondes noces à *Anne* de Noirot, fille de *Robert*, ſeigneur de Tournay. De ce ſecond mariage il reſte *Charles-Emmanuel* de Marmier, brigadier des armées du Roi, lieutenant colonel du régiment de Beaufremont, Dragons ; & du premier lit eſt ſorti *François-Philippe*, comte de Marmier, ſeigneur de Seveux, Avranville, Dinville-aux-Forges, Pagny, la Blanche-Coſte, Traveron, Seraumont & Taillencourt, ancien capitaine de Dragons au régiment de Beaufremont, né le 6 Janvier 1681. mort en l'an 1736. Il avoit épouſé par contrat du 21 Février 1718. *Marguerite-Emilie* d'Hamilton, fille de *Jean*, comte d'Hamilton, maréchal des camps & armées de *Jacques* II. roi d'Angleterre, & d'*Eliſabeth* Maccann, & de la branche des mylords comtes d'Abercorn, pairs d'Irlande, aînée de la maiſon d'Hamilton. Elle eſt mere de *François-Philippe*, qui ſuit, & de *Marie-Céleſtine-Philippine-Joſephe* de Marmier, alliée en premieres noces en Février 1740. à *Charles-Marc-Antoine*, comte de Dortan, capitaine au régiment d'Eu, mort des bleſſures

Digitized by Google

qu'il avoit reçues à la bataille d'Ettingen ; & en secondes noces en Avril 1754. à *Paul-Xavier* de Pons de Rennepont, appellé comte de Pons.

François - Philippe a été créé marquis de Marmier en 1740. & a épousé en premieres noces en Janvier 1742. *Marie - Joſephine* de Boufflers Remiencourt, morte ſans enfans au mois de Septembre 1742. en ſecondes, par contrat du 15 Mai 1743. *Marie-Antoinette* Rouault, morte le 21 Mars 1747. fille de *Joachim*, marquis de Gamaches, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Conſtance - Emilie* Arnauld de Pomponne ; & en troiſiemes noces en 1748. *Marie-Catherine* du Châtelet, née le 21 Janvier 1720 fille unique & héritiere de *René-François*, marquis du Châtelet & de Grandſeille, baron de Cirey, mort en 1755. feld-maréchal des armées de la Majeſté Impériale *François - Etienne* de Lorraine, commandant dans ſes Etats de Toſcane, & de *Marie-Catherine* de Flemming. Il a pour enfans du ſecond lit,

1. *Marie-Céleſtine-Philippine-Joachine-Simonide* de Marmier, née le 17 Juillet 1744.

2. *Charlotte-Mélanie*, née le premier Novembre 1745.

Du troiſieme lit,

3. *Charles - Emmanuel-Apollinaire-Philippe*, marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII.*

Les armes ſont : *de gueules, au marmot d'argent.*

MARMION : Cette famille a été illuſtre en Normandie & en Angleterre, & tire ſon origine du bailliage de Caën, où elle a d'abord fait ſa premiere demeure.

Les armes ſont : *de vair*, que les puînés ont briſées *d'une faſce de gueules, fretée d'or.*

MARMONT, en Breſſe : Ceux de cette famille s'appelloient *le Sauvage*, & quitterent ce nom pour prendre celui de *Marmont*, que portoit leur ſeigneurie.

Etienne le Sauvage, damoiſeau de Marmont, vivoit en 1200. & 1230.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les comtes de Verceil. *Jean-Baptiſte* de Marnais, comte de Verceil, chevalier de Saint Louis, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, maréchal des camps & armées de ſa Majeſté, gouverneur de Dôle en Franche-Comté, mort le 12 Janvier 1732. a laiſſé *Charles* de Marnais, comte de Verceil, exempt des Gardes du Corps du Roi, & auſſi gouverneur de Dôle. Il s'eſt marié à Paris le 3 Novembre 1734. à *Claude-Jacqueline-Françoiſe* Petit de Paſſy, veuve, ſans enfans, de *Jacques-Etienne* de Canaye, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732. & fille de feu *François* Petit, ſeigneur de Paſſy, Serilly, Hebecourt, &c. lieutenant général d'épée au bailliage & ſiége préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite* Richer, ſa veuve, dont *Charlotte-Jacqueline-Joſephe* de Marnais de Saint André de Verceil, qui épouſa le 29 Janvier 1754. *Pierre-Jacques-François-Auguſte* Ferron, comte de la Ferronnaye, meſtre-de-camp de Dragons.

N...... de Marnais, ſeigneur de Saint André & de la Baſtie, gouverneur de Die en Dauphiné,

Digitized by Google

lieutenant de Roi de l'hôtel royal des Invalides, inſpecteur général de la Cavalerie, maréchal des camps & armées du Roi de la promotion du 20 Février 1734. étoit oncle de *Charles*, comte de Verceil Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734 *p.* 2538.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, à la défenſe d'argent.*

MARNIX, en Flandres : C'eſt le nom d'une ancienne nobleſſe, originaire de Savoye.

La terre d'Ogimont, ſeigneurie en Flandres, fut érigée en vicomté par lettres patentes du Roi Catholique de l'année 1627. régiſtrées à Lille en faveur de *Jean* de Marnix, ſeigneur d'Orgimont, baron de Pottes. Il avoit pour biſayeul *Claude* de Marnix, allié à *Marie* de Voudan, qui fut mere de *Jean* de Marnix, ſeigneur de Touloufe, lequel, de *Jeanne* le Cerf, eut *Jacques*, ſeigneur de Touloufe, d'Ogimont, &c. baron de Pottes, commiſſaire général des montres des Pays-Bas, qui épouſa en premieres noces *Marie* de Hamericourt, fille de *Henri*, ſeigneur de Willerzies, & d'*Eliſabeth* de Spangen; en ſecondes noces, par contrat du 5 Février 1546. *Marie* de Bonnieres, ſeigneur de Souaſtres, & de *Jeanne* de Lannoy, dame d'Ogimont & des Deux-Treilles. De ce ſecond mariage il eut *Gérard* de Marnix, baron de Pottes, ſeigneur d'Ogimont, &c. allié à *Salomé* Gaillard, dame de Crillia en Franche Comté, qui fut mere de *Jean* de Marnix, en faveur duquel la terre d'Ogimont fut érigée en vicomté. Il fut marié en 1612. à *Marguerite* de Haudion, fille de *Pierre*, ſeigneur de Ghiberchies, & de *Florence* de Saluces de Bernemicourt, d'où vint *Nicolas-François* de Marnix, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes, ſeigneur de Germinies, allié en 1642. à *Iſabelle-Claire* d'Ongnies, fille de *Charles-Philippe*, comte d'Eſtrées, ſeigneur de Rollencourt, laquelle le rendit pere de *Claude-François-Dominique* de Marnix, vicomte d'Ogimont, & ſeigneur de Rollencourt par retrait lignager. Il épouſa *Marie* de Haudion, fille de *Pierre-Ulric*, ſeigneur de Ghiberchies, & *Marie-Jeanne* de Tenremonde, dont vinrent, entr'autres enfans, *N.* . . . . de Marnix, chanoineſſe de Mons, & *Baudri-Adelbert*, dit le comte de Marnix, ſeigneur de Rollencourt, marié à *Eléonore-Aldegonde* de Lannoy, fille de *Charles-Ignace*, comte de Beaurepaire, & de *Marie-Françoiſe* de Coloma, dont il a,

1. *Claude-François-Joſeph* de Marnix, dit le baron de Rollencourt,

2. *Pierre-Marie-Joſeph*, dit le chevalier de Marnix

3 *Charlotte-Joſephe*, dite madame de Marnix, chanoineſſe alnée du chapitre de Denain.

4. *Anne-Antoinette-Agnès*, dite mademoiſelle de Rollencourt, auſſi chanoineſſe à Denain.

5. *Hubertine* de Marnix, dite mademoiſelle de Monſoncelle, auſſi chanoineſſe à Denain. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques*, *Part. VIII* p 272.

MAROLLES, en Touraine : C'eſt une des plus nobles familles du pays, qui remonte à *Raoul*, ſeigneur de Marolles, vivant en 1130.

Les armes : *à l'épée d'argent,*

Digitized by Google

avec la garde d'or, posée en pal, entre deux pennes adossées d'argent.

MARQUEREL DE QUEMY, en Soissonnois : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbillés de gueules, avec un casque de front, & un cercle de baron dessus.* Supports : *deux licornes d'argent.* Cimier : *une demi-licorne.*

MARQUESSAC : *Tome II. p. 483. col. 2. pénultieme ligne*, héritiere de *Jean* de Marquessac, seigneur de Brussac, son oncle, *lisez*, héritiere de la branche aînée, qui porta la terre de Marquessac à son mari. Elle n'étoit pas la derniere de son nom. Sa famille subsiste encore dans la branche des seigneurs de la Reille, représentée aujourd'hui par *Simon* de Marquessac, chevalier, seigneur de la Reille, Cerveillac, & en partie de Coulaures en Périgord, lequel a épousé le 19 Septembre 1754. *Catherine* Guiot, née en Août 1729. fille de *Pierre* Guiot, chevalier, seigneur d'Asniere, le Cluseau & la Forêt, & de feue *Catherine* Vidard de Saint Clair. Il a un fils, né le 21 Septembre 1757. & une fille.

MARQUESY, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle de même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.*

MARQUETEL : Ancienne noblesse de Normandie, élection de Coutances, qui porte pour armes : *d'or, à la quinte-feuille de gueules.*

Jean Marquetel, écuyer, seigneur de Saint Denys, obtint en l'année 1591. des lettres qui l'autoriserent à changer son nom de Marquetel en celui de Saint Denys, que ses descendans ont toujours porté depuis : c'est de cette famille qu'étoit le fameux M. de Saint Evremont, si connu par tous les Ouvrages qui sont sortis de sa plume : il mourut à Londres en 1703. âgé de quatre-vingts ans, étant né dans le diocèse de Coutances en 1613. Cette famille subsiste dans *Hyacynthe-François* de Marquetel, chevalier, seigneur & patron de Saint Aubin, non marié.

MARRE, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

MARS DE CASTELLANE : *Tome II. p. 484. col. 1. lisez*, MAS DE CASTELLANE (du), en Provence : Porte : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans de même.*

MARSAY, en Normandie, subdélégation d'Argentan.

La baronnie de Marsay est possédée par les sieurs Abbé & Religieux de Cerisy.

MARSBODIN, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fasce échiquetée d'or & d'azur, bordée de deux filets de gueules, à une aigle à deux têtes de sable en chef, chargée sur le cou d'une fleur de lys d'or.*

MARSEILLES, même province, élection d'Argentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois gerbes d'argent, 2 & 1.*

MARSEUL, écuyer, sieur de Saint Aubin & de la Baziniere, en Normandie, élection de Vire, qui porte : *d'azur, à*

Digitized by Google

trois javelines d'argent, la pointe en haut, emmanchées d'or.

MARTEL : Famille dont eſt la ducheſſe de Charoſt, qui porte : *d'or, à trois marteaux de gueules.*

Trois autres familles nobles portent ce nom en Normandie, dont deux ſont établies dans l'élection de Conches ; ſçavoir,

L'une, qui porte : *de gueules, à trois marteaux d'or, 2 & 1, ſurmontés d'un lambel d'argent de trois pendans.*

Et l'autre, porte : *de ſable, à trois marteaux d'argent, 2 & 1, avec une étoile d'or, poſée en cœur.*

La troiſieme, qui porte de même que la précédente, eſt établie dans l'élection d'Alençon, nommée Martel, écuyer, ſeigneur de Cheſnes, de Montpinçon & du Boulay, dont eſt iſſu *Charles* Martel, ſeigneur de Montpinçon, qui a eu une fille d'*Alphonſine* de Balſac, nommée *Anne-Magdelene*, mariée en 1646. à *Louis* Caillebot, ſeigneur de la Salle, Montpinçon, &c. pere du Cordon bleu.

MARTEL, en Provence : Famille diviſée en deux branches, dont l'une eſt établie à Aubagne, & l'autre à Barjols.

Joſeph Martel, chef de la branche établie à Aubagne, a pluſieurs enfans, deux deſquels ſont officiers, l'un de la Marine, & l'autre dans le régiment Royal Artillerie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.*

Les armes ſont : *d'azur, à trois marteaux en hache d'argent.*

MARTELLI, ou MARTELLY, auſſi de la même province : Famille qui a donné des premiers conſuls à la ville de Pertuis en 1531. & les années ſuivantes, qui ſubſiſte dans les enfans d'*Antoine* de Martelly, écuyer, qui a ſervi pendant ſept ans dans la maiſon du Roi, marié le 25 Juin 1711. à *Marie-Anne* d'Etienne, qui étoit de la ville d'Aix. Voyez le même Ouvrage ci-deſſus cité, *Tome II.*

Les armes ſont : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef d'une tête & col de vache de gueules, poſés en profil.*

MARTELLIERE : *Jean-Baptiſte-Pierre* de la Martelliere ; comte de Fay, ſeigneur d'Amilly, d'Agny, Paſſau, l'Hermitiere & Champ-Guillaume, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 9 Avril 1721. âgé de cinquante ans, laiſſa pour fils aîné de feue *Anne-Angélique* Goujon de Thuiſy, ſa veuve, *Pierre-Jérôme* de la Martelliere, comte de Fay, ſeigneur d'Amilly, &c. ci-devant officier dans le régiment du Roi, mort à Paris le 2 Août 1737. âgé de trente-cinq ans, étant né le 30 Septembre 1702. Il avoit été marié le 18 Mai 1728. avec *Marie-Joſephe* Thibaut de Tullon, fille de *Jean-Baptiſte* Thibaut, comte de la Roche-Tullon, & de *Françoiſe* Thibaut de Tullon, ſa femme & ſa couſine germaine. Il l'a laiſſée veuve avec trois enfans, qui ſont,

1. *Benjamin-Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph* de la Martelliere, né le 17 Avril 1730.

2. *Jérôme-François-Joſeph-Bernard*, né le 20 Août 1731.

3. *Marie-Louiſe-Charlotte-Emilie*, née en l'année 1734. Voyez le *Mercure de France du mois d'Août 1737. p. 1886.*

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de ſinople.*

Digitized by Google

MARTHONIE, en Limoſin : Ancienne nobleſſe des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à *Guy* de la Marthonie, vivant en 1281.

Etienne de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa en 1465. *Iſabeau* de Pompadour. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Mondot*, qui ſuit; 2. *Jean* de la Marthonie, d'abord abbé de Peruce, puis évêque d'Acqs en 1516. 3. *Gaſton* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis évêque d'Acqs, après la mort de ſon frere arrivée en l'an 1519. 4. *Robert* de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Bonnes, maître d'hôtel ordinaire du Roi; 5. *N...* de la Marthonie, chanoine & archidiacre de Bordeaux, conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

Pierre-Mondot de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Saint Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condat, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier préſident du Parlement de Bordeaux : mais François I. en 1514. le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que *Pierre-Mondot* de la Marthonie mourut empoiſonné en 1517. Il avoit épouſé en 1502. *Anne* de Vernon, dont, entr'autres enfans,

Geoffroy de la Marthonie, marié à *Marguerite* de Mareuil, de laquelle il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit; 2. *Henri* de la Marthonie, évêque de Limoges en 1567. & abbé de Saint Juſt en Beauvoiſis, mort en 1618. 3. *Geoffroy* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, archidiacre & chanoine de ladite ville, ſacré évêque d'Amiens en 1577. mort en 1617. 4. *Jacques*, auteur de la branche des ſeigneurs de Puyguilhem, rapportée ci-après; 5. 6. 7. & 8. *Claude*, *Anne*, *Iſabeau* & *Françoiſe* de la Marthonie, toutes quatre mariées.

Gaſton de la Marthonie, ſeigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épouſa en 1573. *Françoiſe* de la Baſtide, dont il eut, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Raymond* de la Marthonie, élu évêque de Limoges, après *Henri* de la Marthonie, ſon oncle.

Jacques de la Marthonie, ſeigneur dudit lieu, &c. épouſa le 30 Janvier 1607. *Iſabeau* de Montagrier, dont il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit; 2. *Raymond* de la Marthonie, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

Gaſton de la Marthonie épouſa *Jeanne* Guiton de Maulevrier, dame de Gaignon, dont eſt né *Jean* de la Marthonie, ſeigneur de Bruzac, marié le 14 Février 1667. avec *Marie* Chapelle de Jumilhac. Ils ſont ayeux de la comteſſe de Bonneval. Leur fille, mariée au marquis de Beynac, mourut avant eux, ainſi que leur gendre; & ce ſont eux qui ont fait la comteſſe de Bonneval leur héritiere. Le comte de Bonneval, ſon mari, eſt brigadier des armées du Roi.

Branche des ſeigneurs de Puyguilhem.

Jacques de la Marthonie, quatrieme fils de *Geoffroy*, & de *Marguerite* de Mareuil de Villebois, mourut en 1615. Il avoit

épouſé *Françoiſe* de Hauteclaire. C'eſt de ce mariage que deſcendent au deuxieme ou troiſieme degré, 1. *Charles* de la Marthonie, retiré du ſervice étant lieutenant colonel dans le Corps des Grenadiers de France, âgé de quarante-neuf ans, vivant non marié; 2. *Jean-Louis*, âgé de quarante-quatre ans, nommé à l'évêché de Poitiers au mois de Septembre 1748. Ils ſont fils de *Jean-Louis* de la Marthonie, ſeigneur de Cauſſade, & d'*Aimée* de David de Laſtours.

Branche établie en Saintonge.

Raymond de la Marthonie, écuyer, ſeigneur de Gaignon, &c. épouſa le 15 Février 1654. dame *Jeanne* de Guip, de laquelle eſt né,

Léon-Raymond de la Marthonie, écuyer, ſeigneur de Gaignon, & de Rouſſillon en partie, marié le 13 Février 1714. avec *Suſanne* de Galateau, de laquelle ſont nées, entr'autres enfans,

1. *Julie* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1715.

2. *Suſanne* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1716. & reçue à Saint Cyr le 9 Juillet 1728. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes: *de gueules, à un lion d'or.*

MARTIN, écuyer, ſieur du Bouillon & de la Foreſt, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte: *d'argent, à trois oiſeaux de ſable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a dans la même province, élection de Caën, un autre Martin, écuyer, ſieur de Neauville, dont les armes ſont: *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN, en Provence: Deux familles nobles y portent ce nom; ſçavoir,

L'une, originaire de Marſeille, qui a pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux marguerites de même, tigées de ſinople, & en pointe d'une couronne ducale d'or.*

L'autre, qui ſubſiſte dans *Louis-Laurent*, capitaine au régiment d'Eu, chevalier de Saint Louis, a pour armes: *d'azur, à la croix d'or perlée, crenelée de ſable de deux pieces aux quatre extrémités.*

MARTINBOSQ, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte: *d'argent, au lion d'azur, au chef du ſecond, chargé de deux palmes paſſées en ſautoir du premier.*

MARTINENG, en Provence, de la ville de Toulon: Famille qui ſubſiſte dans *Jules-François* Martineng, conſeiller du Roi, viſiteur général des Gabelles & Greniers à ſel de Provence, qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de ſable en cime, & ſurmonté d'une étoile d'or, accompagnée de trois oiſeaux d'or, 2 en chef, abaiſſés à l'égard de l'étoile, & 1 en pointe.*

MARTINEL, écuyer, ſieur de Saint Germain, en Normandie, élection de Carentan: Porte: *d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'or.*

MARTINI, en Provence: Famille iſſue des ſeigneurs d'Orves & établie à Toulon, originaire de Montpellier, qui remonte à *Jean* de Martini, conſeiller du Roi, maître des comptes en la Chambre de Paris, & premier médecin du roi Charles IX. Cette famille a été maintenue pluſieurs

Digitized by Google

fois dans ſa nobleſſe, en 1697. en 1700. & 1723.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de deux croiſſans d'azur, & accompagnée de trois roues d'argent crenelées.*

MARTINS (des), en Provence : Famille qui remonte à *Jean* des Martins, qui fut en grande conſidération ſous le regne du roi *René*. Elle ſubſiſte dans *Louis-Céſar* des Martins, ſeigneur de Putlobier, marié avec *N....* de Forbin, de laquelle il n'a pas eu d'enfans, fille de *Jean-Baptiſte Henri* de Forbin, marquis d'Oppede, ſeigneur de la Verdiere, & de *Catherine* de Forbin-Janſon.

Les armes : *d'azur, à la colombe eſſorante d'argent, portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

MARTINY : Autre famille de la même province, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Martiny, ſeigneur de Saint Jean de la Sale, conſeiller au Parlement, marié à la fille aînée de *Mathieu* de Fulque, marquis d'Oraiſon, & de *Jeanne-Thereſe* de Robin, dont trois garçons & des filles. Il a pour frere *Joſeph-Paul-Auguſtin* de Martiny de Saint Jean de Bregançon, reçu conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755. marié à une riche héritiere de Paris, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accoſtée en chef d'un cœur de même, & en pointe d'une colombe, tenant en ſon bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTS (des), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le premier du mois de Juillet 1670.

Les armes : *de gueules, au ſautoir dentelé d'or, cantonné de quatre croiſſans d'argent.*

MARY (de), écuyer, ſieur de Longueville, du Boſq & de Saint Amand, ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Coutances. Cette famille a auſſi quelques branches dans l'élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roſes d'or.*

Guillaume de Mary, vivant à la fin du quatorzieme ſiécle, portoit les armes ci-deſſus, comme on peut le voir dans l'Armorial qui ſe trouve à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par *Gabriel* Dumoulin.

MASCRANY : Cette famille eſt originaire des Griſons & l'une des principales nobleſſes du pays. Voyez l'*Hiſtoire de l'Europe*, imprimée en 1640. *p.* 632. *Tome I.* ſur la ville de Chavenne par Davity.

Les marques d'honneur & de diſtinction que cette maiſon a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, auſſi-bien que les châteaux, les mauſolées & les égliſes qu'ils avoient bâtis, & qui ſubſiſtoient encore dans le ſeizieme ſiécle, ſuivant les atteſtations que cette maiſon en a des gouverneurs & des préſidens des trois Ligues Griſes, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en conſtatent l'ancienneté.

Dans le Livre intitulé *Amphiteatro Romano*, qui traite de la Nobleſſe du Milanez, imprimé il y a plus de cent cinquante ans, *p.* 108. il paroît qu'un Manfredo d'Alberigo Barbiano, gouverneur de Chavenne, avoit épouſé dans le quatorzieme ſiécle *Colette* Maſ-

Digitized by Google

crany, qui lui avoit apporté dix châteaux en mariage.

Par donation faite en 1540. de différentes terres par les nobles ſeigneurs *Antoine* & *Paul* Maſcrany, pour l'augmentation d'un chapelain dans l'égliſe de Burgonovo, il paroît que cette égliſe avoit été fondée par leurs ancêtres.

Paul, un des donateurs, avoit épouſé *Cornélie* Pirin, d'une des principales nobleſſes du pays. Il a laiſſé de ſon mariage *Paul* II. du nom, & *Barthelemi* Maſcrany. *Barthelemi* Maſcrany a été tué en Italie, au ſervice de l'Empereur, & a laiſſé pluſieurs enfans, qui ſont reſtés dans le pays des Griſons.

Paul II. du nom, fils aîné de *Paul* I. eſt venu s'établir en France vers l'an 1580. Il y a fait pluſieurs acquiſitions, & entr'autres les terres de Thune & de la Verriere, dans le Lyonnois. Il s'eſt marié en 1597. & a laiſſé *Alexandre*, *Paul* III. du nom, & *Barthelemi*.

Ce *Paul* II. du nom, de crainte que ſes enfans n'euſſent envie de retourner dans leur patrie, a, par ſon teſtament, légué aux enfans de *Barthelemi*, ſon frere, tous les biens dont il jouiſſoit dans le pays des Griſons, & ſpécialement les droits de péage, de pontonage & autres droits honorifiques qu'il y avoit, réſervant ſeulement la nomination du chapelain dans l'égliſe de Burgonove, fondée par ſes ancêtres.

Paul III. du nom, ſeigneur de la Verriere, a eu neuf enfans. *Barthelemi*, ſon fils aîné, maître des requêtes, eſt le ſeul qui s'eſt marié, & il n'a laiſſé qu'une fille, qui avoit épouſé M. le duc de Geſvres.

Barthelemi, ſecrétaire des commandemens de M. *Gaſton* d'Orléans, a eu quatre garçons, qui ſont morts ſans poſtérité. L'aîné eſt mort conſeiller de Grand-Chambre. Un autre qui avoit été reçu chevalier de Malte en 1640. eſt mort à Nice, en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge, pour être grand prieur de cet ordre.

Alexandre, ſeigneur de Thune & autres lieux, l'aîné des enfans de *Paul* II. du nom, a été nommé en 1640. prevôt des marchands de Lyon, & après ſes deux années de prévôté, il a été fait en 1642. conſeiller d'Etat, avec la penſion de deux mille livres.

De douze enfans qu'il a eus, il n'y en a eu que deux qui ſe ſoient mariés; ſçavoir, *Jean-Baptiſte* & *François*.

Jean-Baptiſte, ſeigneur de Thune, n'a laiſſé qu'une fille, mariée à M. le Nain, avocat général, dont ſont iſſus M. le Nain, intendant du Languedoc, pere de madame Terray des Roſiers, & madame la marquiſe de Blaru.

François, marquis de Paroy, ſeigneur d'Hermé, Servolle, Villers & autres lieux, a épouſé *Catherine* de Vaſſan, & a eu deux enfans; ſçavoir, *Louis*, qui ſuit, *Charlotte-Françoiſe* de Maſcrany, qui a épouſé M. le marquis de la Roche-Aimon, dont un fils a un régiment de ſon nom: deux autres ont été reçus chanoines & comtes de Mâcon, & deux autres chevaliers de Malte.

Louis de Maſcrany, ſeigneur, comte de Châteauchinon, Hermé, &c. maître des requêtes honoraire, a été marié avec *Marie* Picot de Cloriviere, dont il a eu pluſieurs enfans, qui ſont mention-

Digitized by Google

nés au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 486.

MASCUREAU, en Poitou : Famille qui remonte à *Jean* Maſcureau, vivant en 1310.

Jean de Maſcureau I. du nom, écuyer, ſeigneur de Puiraveau, qualifié écuyer dès l'an 1511. fournit ſon aveu du village de Puiraveau en 1544. au connétable *Anne* de Montmorency, comme ſeigneur & baron de Montberon. Il fut marié en 1541. avec *Anne* de Roſiers. Il en eut, entr'autres enfans, *Jean* de Maſcureau II. du nom, écuyer, ſeigneur des Vergnes, pere, par ſa femme, *Jacquette* des Champs, 1. de *Louis*, qui ſuit; 2. de *Jean* de Maſcureau, qui a formé la branche des ſeigneurs de Sainte Tere, rapportée ci-après; 3. de *Louis* de Maſcureau, écuyer, ſieur de Meillac & de la Chapelle, qui fut marié en 1630. avec *Jeanne* de Cimetiere, & 4. de *Jacques* de Maſcureau, écuyer.

Louis de Maſcureau, écuyer, ſieur des Vergnes, épouſa en 1620. *Françoiſe* de Chievre, dont naquirent, 1. *Jean* III. du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, écuyer, ſieur de Moret, allié en 1671. avec *Eliſabeth* Raimond de Villognon, dont il y a poſtérité; 3. *Jacob* de Maſcureau, écuyer, ſieur de Meillac, marié en l'année 1655. avec *Marie-Marthe* de Chamborant.

Jean de Maſcureau III. du nom, écuyer, ſieur de la Chapelle, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. Il épouſa en premieres noces en 1665. *Marguerite* des Planches, dont il n'a eu qu'une fille unique; & en ſecondes, le 11 Juin 1680. *Jacquette* Dauphin, dont ſont iſſus *Charles*, qui ſuit, & *Marie* de Maſcureau, femme de *François* Barbarin, écuyer, ſieur de Laugerie.

Charles de Maſcureau, écuyer, ſeigneur de Plainbeau, ci-devant capitaine dans le régiment de Beauce, Infanterie, fut marié le 26 Février 1713. avec *Marie* de Couhé, dont il a eu, entr'autres enfans, *Françoiſe* de Maſcureau de Plainbeau, née le 21 Septembre 1723. reçue à Saint Cyr le 12 Juin 1733.

Branche des ſeigneurs de Sainte Tere.

Jean de Maſcureau III. du nom, écuyer, ſieur de la Gaudinie, ſecond fils de *Jean* de Maſcureau II. du nom, & de *Jacquette* des Champs, fut pere, par *Marguerite* du Cimetiere, ſon épouſe, de *Gabriel* de Maſcureau, écuyer, ſeigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669. lequel épouſa en 1661. *Marie* Caillou, dont naquit *Jacques* de Maſcureau, écuyer, ſeigneur de Sainte Tere, maintenu dans ſa nobleſſe en 1701. & 1705. lequel fut marié en 1699. avec *Marie-Anne* Augron. De ce mariage ſont iſſus, *François*, qui ſuit, & *Marie* de Maſcureau, mariée en 1720. avec *René* Thoreau, ſeigneur de Saint Chartre & du Breuil.

François de Maſcureau, écuyer, ſeigneur de Sainte Tere, né au mois de Mars 1707. fut reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 25 Septembre 1723. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 371.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pieces, coupé d'argent, à trois étoiles de gueules, poſées 2 & 1.*

Digitized by Google

MASQUEREL, ou MAKAREL, seigneur de Hermanville & de Bois-Geffroy : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 17 Janvier 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à la fasce paillée, accompagnée de trois roses de gueules.*

La Roque dit que cette ancienne maison paroît Angloise, puisque

Nicolas Masquerel étoit seigneur de Karleton, en la comté de Lancastre, sous le regne d'Edouard II. que

Guillaume Masquerel épousa *Péronne* de Hastings, & que c'est à lui que cette maison commence sa filiation, & qu'il eut pour descendans,

Jean Masquerel, seigneur de Hermanville, qui épousa *Luce* de Bréauté, pere & mere de

Guillaume Makarel, ou Masquerel, seigneur de Hermanville, qui épousa *Marie* de la Heuze, vers l'an 1400.

Le même la Roque dit ailleurs que cette maison prétend être sortie de celle de Clerc, & pour le prouver, on rapporte la charte de *Gérard* de Masquerel, qui aumôna l'abbaye de Tiron & l'église de Saint Silvestre de Clere, de la redevance que lui devoit en fief *Robert* le Quieu, afin qu'ils priassent pour l'ame de *Mathieu* de Clerc, son ayeul & de tous ses prédécesseurs. Ce *Gérard* vivoit l'an 1183. selon la généalogie de Masquerel, qui le dit fils de *Roger* Masquerel, & de *Richarde* de Ricarville, & pere de *Geoffroy* Masquerel, autrement *Alain*, allié à *Philippe* de Limbeuf, & de *Melene* Masquerel, femme de *Geoffroy* d'Aussonville; ceux de ce nom, seigneurs de Hermanville, portant les armes de Clerc, à la différence de *trois roses de gueules.* L'un des descendans de cette famille, *Antoine* Masquerel, chevalier, seigneur de Hermanville, de Bayeul, d'Imbleville & baron de Bosc-Geffroy, fut marié avec *Jeanne* de Dreux, du sang royal de France, par contrat du 27 Juillet 1497.

On trouve encore sur cette famille,

Richard Masquerel, seigneur de Hermanville en Caux, qui épousa *Marie* de Clerc, dame de Gruchy, vers l'an 1310

Monseigneur *Jean* Masquerel, chevalier, bachelier, servit le Roi l'an 1339. avec trois écuyers.

Jean Masquerel, chevalier, seigneur de Hermanville, se disant de la maison de Clerc, rendit hommage au Roi l'an 1425. Il avoit épousé dame *Isabelle* de Boisslay.

Jean Masquerel de Hermanville fut reçu chevalier de Malte en 1585. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 1694. & 1698.

MASSO DE LA FERRIERE : Famille d'une ancienne noblesse, originaire de la ville de Lyon. La filiation en est rapportée depuis l'an 1400. par Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey, Part. II.* contenant, entr'autres, les origines des villes, châteaux, &c. *art.* DU TREMBLAY, *p.* 118.

N...... de Masso, seigneur de la Ferriere, prevôt des Marchands de la ville de Lyon, a eu, entr'autres enfans, *Pierre* de Masso, seigneur de la Ferriere, sénéchal de Lyon & commandant pour le Roi dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon le 8

Digitized by Google

Septembre 1739. dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge. Il avoit été marié en 1703. avec la demoiſelle de Chaponty, de la province de Dauphiné. *Charles* de Maſſo, marquis de la Ferriere, &c. maréchal des camps & armées du Roi, enſeigne & aide-major des Gardes du Corps de ſa Majeſté, ſénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois, épouſa le 2 Mars 1756. *Marie-Magdelene* Mazade, veuve de M. Grimod de la Rayniere. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1739. *p.* 2520.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or ; au 2 d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochante ; au 3 d'argent, à l'arbre de ſinople fretté d'or.*

MASSOL : Les Maſſol, Mazzoli, Mazzolini & Mazzola, noms ſynonimes, ſuivant les prononciations Italiennes, tirent leur origine de Cazal, dans le Montferrat. *Auguſtin* Mazzoli vint en Bourgogne, & y épouſa *Jeanne* le Gout de la Berchere en 1507. Il y fixa ſa demeure. Depuis ce temps, ſa poſtérité a donné des préſidens, des conſeillers, des avocats généraux aux Cours ſouveraines ; des officiers généraux des armées du Roi, & d'autres officiers diſtingués, dont beaucoup ſont morts au ſervice. Cette famille eſt auſſi connue à Malte & dans pluſieurs chapitres nobles, & a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs. *Eliſabeth* de Maſſol étoit mere du maréchal de Tonnerre, & *Marie* de Maſſol grande-mere de la ducheſſe de Luynes.

Georges-Marie-Louis de Maſſol, appellé le marquis de Maſſol, ſeigneur de Collonge, Brévis, Magny-la-Ville & Vergy en Bourgogne, né à Dijon le 19 Février 1689. chef de ſa famille, fut bleſſé au ſiége de Lille, où il étoit premier aide-de-camp du maréchal de Boufflers. Louis XIV. lui donna une compagnie de Dragons dans le régiment de Belle-Iſle. Il fut gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1711. nommé envoyé extraordinaire à Gênes en 1718. & chevalier de Saint Louis le 15 Juin 1722. Il a eu de ſon mariage contracté le 24 Août 1712. avec *Marie-Jeanne* de Bretagne.

1. *Louis-Hector-François-Bernard*, né le 6 Septembre 1714. gentilhomme de la chambre de ſa Majeſté Polonoiſe, duc de Lorraine & de Bar, & capitaine dans Royal-Barrois.

2. *Gaſpard*, lieutenant des vaiſſeaux du Roi, né le 19 Juin 1725.

3. & 4. deux filles, religieuſes.

5. *Antoinette*, née le 22 Août 1723. mariée à *Antoine* de Maſſol, appellé le marquis de Rebez, dans le Vexin, ſeigneur de Monmoyen & Grand-Bois en Bourgogne, d'une troiſieme branche, ſéparée depuis ſept générations, qui a poſtérité, garçons & filles.

Le chef de la ſeconde branche eſt *Georges* de Maſſol, appellé le marquis de Serville, chevalier de Saint Louis, & lieutenant-colonel dans le régiment de Meſtre-de-Camp Général, fils de *Guillaume*, lieutenant général des armées du Roi, mort de ſes bleſſures en 1731.

Les armes : *d'or ; à l'aigle éployée de ſable, coupé de gueules, au dextrochere armé, mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant un marteau d'armes.*

Digitized by Google

L'empereur *Maximilien* d'Autriche permit à *Guillaume* de Maſſol, alors ambaſſadeur, pere d'*Auguſtin*, par lettres patentes données à Inſpruck le 15 Janvier 1502. de porter à ſes armes *une aigle à deux têtes en chef & aux ſupports.*

MASSON, ſeigneur de Beſſé, de la Vayronniere & de la Noue-Perez: Ancienne nobleſſe, originaire du bas Poitou, qui a fourni, il y a pluſieurs ſiécles, des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem & de Malte.

L'*Hiſtoire de Malte* de l'abbé de Vertot en fait mention, ſurtout dans la liſte qu'il donne à la fin de ſon livre des chevaliers de la langue d'Aquitaine.

Elle porte pour armes: *cinq carreaux de gueules, en champ d'argent, poſés 3 & 2.*

MASTIN, ou MASTAIN (le): La famille de le Maſtin ou Maſtain, comme on le trouve en beaucoup d'endroits, prétend être originaire d'Italie, & avoir autrefois poſſédé la principauté de Véronne; & elle porte pour armes: *d'argent, à ſix fleurs de lys d'azur, abouttées, miſes en bande, à la cotice de gueules, brochante ſur le tout.*

Gilles le Maſtin, un des deſcendans de cette maiſon, écuyer, ſeigneur de la Roche-Jaquelin, en bas Poitou, vivant en 1320. avoit épouſé *Marie-Anne* de Beaumanoir, qui fut mere de *Pierre* le Maſtin, qui rendit hommage en 1351. pour ſa ſeigneurie de la Roche-Jaquelin. On croit qu'il eut pour femme *Valere* de Château-Briant, qui le rendit pere de *Jean* le Maſtin, qualifié *Varlet* dans un acte qu'il paſſa le 19 Juillet 1375. Il épouſa en 1382. *Colette* de Marzoles, de laquelle il eut *Gilles* le Maſtin, marié le 12 Mai 1399. à *Jeanne* de Beaumont-Breſſuyre. De cette alliance vint *Jean* le Maſtin, écuyer, ſeigneur de la Roche-Jaquelin, allié en premieres noces à *Jeanne* de Jouſſaulme, dont le fils, *Jean*, mourut ſans enfans mâles; & en ſecondes, en 1466. à *Jeanne* de Sanzay, fille de *Jean*, vicomte héréditaire & parageur de Poitou, laquelle étoit le 8 Juillet 1487. mere & tutrice, entr'autres enfans, de *René* le Maſtin, ſeigneur de la Favriere, qui épouſa *Simonne* de Villeneuve-Vence. Celle-ci tranſigea à Thouars le 5 Décembre 1525. comme ayant la garde noble de ſon fils, *Gabriel* le Maſtin, qui de ſon mariage contracté le 18 Mai 1535. avec *Jeanne* le Roux de la Roche des Aubiers, eut *Claude* le Maſtin, ſeigneur de la Favriere, du Chatelier-Berle, de Champagné, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de ſa chambre & gentilhomme d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis. Il épouſa le 17 Décembre 1575. *Jeanne* de Barbeſieres, fille aînée & principale héritiere de *Sébaſtien*, baron de Nuaillé, de Bourgon en Angoumois, de Ferieres, Beauregard, Cramahé, Courſon, la Mothe, &c. & de *Jacquette* de Parthenay, dame d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis. De cette alliance vint *Charles* le Maſtin, baron de Nuaillé, &c. marié le 12 Octobre 1609. à *Jeanne* Tuſlaud de Maiſontiers, de laquelle il eut *Henri* le Maſtin, baron de Nuaillé, allié le 30 Novembre 1634. à *Anne* Cheſnel d'Eſcoyeux, qui fut mere de *Claude* le Maſtin, dit le marquis

Digitized by Google

de Nuaillé, mort le 13 Février 1692. Il avoit épouſé le 26 Octobre 1665. *Marie-Anne* Tuffet. De ce mariage ſortirent,

1. *Charles-Gemanicq* le Maſtin, comte de Nuaillé, mort brigadier des armées du Roi & colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom. Il avoit épouſé en 1724. *Amé-Louiſe* de la Rochefoucaud-Surgeres, remariée au marquis de Nieul, ayant eu de ſon premier mariage, *Marie-Anne-Françoiſe-Félicité* le Maſtin, veuve du 8 Juin 1748. de *François* du Pouget de Nadaillac, baron de Saint Pardoux, qui en a laiſſé cinq enfans.

2. *Philippe-Auguſte* le Maſtin, allié le 30 Novembre 1718. à *Catherine* de Viaud, qui l'a rendu pere de *Pierre-Auguſte-Anne-Céſar*, dit le comte de Maſtin, fauconnier de M. le duc d'Orléans, marié en premieres noces, par contrat du 21 Avril 1748. avec *Marie-Françoiſe* de Boulainvilliers, de laquelle il a eu *Louis-Sylveſtre* de Maſtin, né le 17 Janvier 1752. & en ſecondes noces, par contrat du 23 Février 1756. avec *Marie-Magdelene* le Franc des Eſſarts, fille de feu *Louis* le Franc des Eſſarts, & de *N*..... Mignot, ſœur de l'abbé Mignot. *Mercure de France du mois d'Octobre 1756. p. 231. & 232.*

MATERON, en Provence : Famille originaire de la ville d'Avignon, qui porte pour armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne poſée en faſce d'or, liée de gueules, & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, ſur une mer de pourpre.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 120.*

MATIEU : Famille originaire de Salins en Franche-Comté, établie en Provence, qui ſubſiſte dans *Jean-François* de Matieu de Vilar, ſeigneur du Reveſt, qui a un fils encore jeune, de *N*.... de Capucy, ſon épouſe.

Les armes : *de gueules, à trois colombes d'argent, 2 & 1.*

MATIGNON, ſeigneur de Goyon, de Gacé, de Briquebec : *Tome II. p. 489. col. 1. lig. 39. après Edme-Charlotte* de Brenne, *ajoutez*, morte en 1756.

Ibid. col. 2. lig. 3. du premier mariage de feu *Jean-Baptiſte-Louis*, *liſez*, du premier mariage de *Jean-Baptiſte-Louis.*

Ibid. lig. 8. après Gallerande, *ajoutez*, dont deux fils.

Ibid. lig. 17. après & autres terres, *ajoutez* : Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion couronné de gueules*, qui eſt Goyon ; *au 2* d'Orléans-Longueville, *& au 3* de Bourbon-Saint-Pol.

MAUBEC : Grande terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de marquiſat. C'eſt la troiſieme des quatre baronnies anciennes de cette province, alternative néanmoins avec celle de Breſſieu. Les poſſeſſeurs de ces terres avoient ſeuls des fauteuils dans les Etats : les autres Nobles n'étoient aſſis que ſur des bancs. La famille de Maubec, tire ſon nom de cette baronnie, & eſt originaire de la maiſon de Bocſozel.

Aymon de Bocſozel III. du nom, ſeigneur de Maubec & de la Roche, eſt le premier de ſa race qui ait poſſédé la terre de Maubec ; ainſi il eſt regardé comme le chef de la premiere branche de cette maiſon. On ne peut

pas

Digitized by Google

pas dire au juſte comment il fit l'acquiſition de cette terre. La plus commune opinion eſt qu'il épouſa l'héritiere de l'ancienne famille de Maubec. Son pere, *Aymon* II. du nom, ſeigneur de Boclozel, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202. & le même jour il en fut inveſti par l'archevêque & le chapitre de Vienne, en préſence de Burnon, chanoine, & de *Hugues* Mulet, chevalier : c'eſt ce que porte un capitulaire de cette ville dans l'une de ſes chartres. En 1239. il prit la qualité de ſeigneur de Maubec, dans un hommage qu'il rendit au comte de Savoye.

Son petit-fils, *Humbert* de Boclozel III. du nom, chevalier, ſeigneur de Maubec & de Roche, eſt ſeulement nommé ſeigneur de Maubec dans un accord du mois de Septembre 1297. entre *Amédée*, comte de Geneve, & *Amédée*, comte de Savoye, où il paroît comme témoin. Il étoit conſeiller du comte de Savoye, & avoit un grand crédit à ſa Cour.

Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Savoye*, rapporte qu'en l'an 1308. la guerre s'étant allumée entre le Dauphin & ce comte, à cauſe du ſiége d'Entremons, parmi les ſeigneurs feudataires de Savoye qui prirent les armes pour leur prince, ceux qui ſe montrerent les plus zélés, furent *Humbert*, ſeigneur de Maubec, & *Amédée* de Miribel, ſeigneur d'Ornacieux. *Humbert* fut préſent en 1309. au mariage que contracta le dauphin *Hugues*, ſeigneur de Foucigny, avec *Marie* de Savoye, fille du comte *Amé* V. du nom, & il y eſt qualifié de chevalier. Il fut encore préſent dans l'hommage qui fut rendu le même jour par le Dauphin au comte. Il mourut à la fin de l'an 1309. ou au commencement de l'autre. Il avoit épouſé *Agnès* de Clermont, fille d'*Aymon* I. du nom, ſeigneur de Clermont, & d'*Alix* de Villars, laquelle, après la mort de *Humbert*, vendit, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans, au mois de Juillet de l'année 1310. la maiſon forte de Montgontier à *Guillaume* de Gotefrey, chevalier. *Aymon*, ſeigneur de Maubec, fils de *Humbert*, dans la guerre qui s'étoit allumée entre *Jean*, dauphin, & *Amédée*, comte de Savoye, avoit ſuivi le parti du premier, quoiqu'il fût homme-lige du comte ; mais la paix ayant été faite le 10 de Juin 1314. un des articles fut qu'*Aymon*, ſeigneur de Maubec, *Aymar* de Beauvoir, ſeigneur de Villeneuve, de Marc & de la Palu, & *Pierre*, ſeigneur d'Arvilars, chevaliers, reconnoîtroient le comte. Ce traité eſt dans un cartulaire de M. le préſident de Boiſſieu, où l'on remarque encore cet article, que le fief de Maubec demeureroit au comte de la maniere qu'il l'avoit été ſous les ſeigneurs *Humbert* & *Aymon*, pere & ayeul de celui-ci, qui mourut ſans poſtérité. Il vivoit encore en 1331. & prêta hommage le 28 de Mai de la même année à l'abbaye de Bonnevaux, pour quelques fonds de ſa directe. Son frere, *Hugues* de Maubec, chevalier, ſeigneur de Maubec, de Roche, de Saint Albin, de Serpeſe, de Montfort & de Val d'Ilins, lui ſuccéda en la terre de Maubec. Le comte *Aymon* de Savoye, en mourant, le nomma par ſon teſtament de l'an 1343. un des conſeillers

d'*Amé* V. Son fils, *Hugues*, ſe dit auſſi homme-lige du comte de Savoye dans ſon teſtament de l'an 1349. Il épouſa *Marguerite* d'Anduſe, fille de *Bermond* d'Anduſe, ſeigneur de la Voute, & de *Fleurie* de Blacas, & donna quittance de la dot au pere de cette *Marguerite* l'an 1339.

Belmont, un de ſes enfans, ſeigneur de Chatonay & des maiſons fortes de Megrieu & de Domarin, & coſeigneur d'Ilins, tranſigea deux fois avec ſon frere *François*, d'abord par acte du 10 Août 1376. par lequel la terre de Chatonay & la maiſon forte de Megrieu lui furent cédées, & en ſecond lieu, par un autre acte du 22 Mars 1377. en vertu duquel le fief de Domarin & une partie de la terre d'Ilins lui furent remis. Il fit hommage au dauphin pour le tout le 2 Juin ſuivant, & mourut ſans poſtérité.

François, ſon frere, ſeigneur de Maubec, chevalier, ſeigneur de Roche, des Eſpanes, de Chatonay, &c. fit le voyage de Pruſſe l'an 1370. ſous le lieutenant général Syntré, avec dix autres ſeigneurs du Dauphiné. Il fit hommage noble au Dauphin le 22 Mars 1363. pour les terres de Maubec, de Caſeneuve & des Eſpanes. Il vendit cette derniere l'an 1381. à *Guillaume* de Bocſozel, la racheta enſuite des enfans de ce *Guillaume*, puis il en fit hommage le 18 Janvier 1393. Il avoit épouſé l'an 1363. *Alix* de Grolée, fille de *Jean* de Grolée, ſeigneur de Neyrieu, & d'*Eléonore* de Juis.

Hugues II. du nom, ſon fils, chevalier, ſeigneur & baron de Maubec, de Roche, des Eſpanes, &c. ſe ſignala à la bataille qui ſe donna l'an 1429. près d'Anthon, dans le Viennois (*a*). Il épouſa le 21 Janvier 1425. *Jeanne* de Monſlor, fille & héritiere de *Louis* de Monſlor, & de *Marguerite* de Polignac; alliance qui obligea ſes ſucceſſeurs en ligne directe de prendre le ſurnom de Monſlor.

Son fils, *François-Louis* de Maubec de Monſlor, ſeigneur & baron de Monſlor, &c. épouſa le 26 Juin 1448. *Anne* de la Fayette, fille de *Gilbert* de la Fayette, maréchal de France, & teſta l'an 1478.

Fleurie de Monſlor, marquiſe de Maubec, &c. arriere petite-fille de *François-Louis*, & fille de *Louis* de Monſlor III. du nom, épouſa le 6 Novembre 1526. *Jean* de Veſc, baron de Grimaud, & *Louis* ſon pere & elle, donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage tous leurs biens, à condition qu'ils prendroient le ſurnom de Monſlor. Elle ſe maria en ſecondes noces avec *Jacques* de Raymon, ſeigneur de Modene, & dans ſon teſtament du 2 Février 1576. ordonna que le fils qu'elle avoit eu de ce dernier mari, prendroit le ſurnom

(*a*) *Cette bataille fut donnée ſous le regne de* Charles VII. *car pendant la guerre qu'il eut avec les Anglois, le prince d'Orange, ainſi que le duc de Bourgogne & celui de Savoye, étant venus fondre dans le Dauphiné, qu'ils vouloient partager entr'eux durant ces troubles, furent défaits par la Nobleſſe de cette province. Les Hiſtoriens François diſent que le baron de Maubec y fut remarqué pour avoir extrêmement bien fait.*

Digitized by Google

de Monſlor, auſſi-bien que tous les aînés qui naîtroient de ſa poſtériré. Cette branche a fini à *Louis* de Monſlor IV. du nom, marquis de Maubec.

Hugues de Maubec III. du nom, ſeigneur de Roche en Dauphiné, & de Château-Neuf du Moneſtier, en Vivarais, fils de *Hugues* de Maubec II. du nom, & de *Jeanne* de Monſlor, fut l'auteur de la branche de Maubec de Roche. Il eut, entr'autres enfans, *Jacques*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & *Jean*, qui combattit à la journée de Marignan, l'an 1515. & à celle de Ceriſoles, l'an 1544. Cette branche a fini à *Aymar* de Maubec.

Cette famille porte pour armes : *d'or, à deux léopards d'azur, poſés l'un ſur l'autre. Aymon* de Boſozel IV. du nom, quitta les armoiries de Boſozel, pour prendre celles de Maubec, où il n'y avoit autrefois qu'un ſeul *léopard*.

MAUBOURG : *Tome II. p.* 489. *col.* 2. *lig.* 37. le marquis, *liſez*, le maréchal.

MAUCONVENANT, écuyer, ſieur de Sainte Suzanne, dont la marquiſe de Flamanville : Ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes : *de gueules, à neuf roſes d'argent*, 3, 3, 2 & 1.

MAUDUIT, même province : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. dont les armes ſont : *de ſable, à un* Agnus Dei *d'argent*.

MAUGER : Deux familles nobles de Normandie portent ce nom.

La premiere, Mauger, écuyer, ſieur du Boſcq, élection de Coutances, a pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée au* 1 & 4 *de deux chevrons de ſable ; au* 2 & 3 *d'un lion de même*.

L'autre Mauger, écuyer, ſieur de Calligny, de l'élection de Bayeux, porte : *de gueules, à ſix billettes d'argent*, 3, 2 & 1.

MAUGIRON : *Tome II. p.* 490. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Saſſenage, *ajoutez*, préſomptive héritiere de ſon illuſtre maiſon.

MAULÉON : Famille dont eſt iſſue *Françoiſe*, fille & héritiere de *François* de Mauléon, qui épouſa le 15 Mars 1346. *Pierre* de Vincens. Il acquit par ce mariage une partie de la ſeigneurie de Couſans dans la principauté d'Orange. L'autre étoit dans ſa famille dès l'an 1250. & poſſédée par *Raymond* de Vincens, ſon grand-pere. *Voyez* au mot VINCENS.

MAULEVRIER : *Tome II. p.* 491. *col.* 1. *effacez* l'article, & *ajoutez*, en Anjou, titre d'une branche de la maiſon de Colbert, iſſue du troiſieme frere du contrôleur général, & poſſédée par ſon petit-fils, mariée en ſecondes noces à mademoiſelle de Maneville, couſine de la ducheſſe de Rochechouart.

MAUMONT : *Tome II. p.* 291. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les ſeigneurs du nom de Maumont ſubſiſtent en Limouſin, en la perſonne de *N.*..... de Maumont, chevalier, baron de Chalard & ſeigneur de Bajaleuf, qui eſt marié.

MAUNY : Ancienne nobleſſe de Normandie, élection de Bayeux, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt* & l'*Ancien Armorial* de *Gabriel* du Moulin.

Hervé de Mauny, chevalier, baron de Thurigny, &c. marié à

Digitized by Google

Marie de Craon, fille de *Guillaume* de Craon, seigneur de Sainte Maure, de Sablé & de la Ferté Bernard, & de *Marguerite* de Flandres, étoit chambellan du roi Charles VI. en 1406. Sa postérité paroît avoir subsisté jusqu'en 1532.

Les armes : *d'argent, à un croissant de gueules.*

MAUPEOU : *Tome II. p.* 493. *col.* 1. *lig.* 22. *après* de la même année, *ajoutez* : Il s'en est démis sur la fin du mois de Septembre 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 23. depuis remarié, *ajoutez*, & mort sans enfans.

MAURELET, en Provence : Famille noble, qui subsiste dans *Gaspard-Amiel* de Maurelet, marquis de la Roquette, seigneur de Cabriès, président en la Cour des Comptes & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756. marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1743. avec *Elisabeth-Charlotte-Félicité* de Forbin-Gardane, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth* de Gaillard d'Agoult, & niece du comte de Forbin, amiral des mers de Siam, dont il a eu deux filles, *Anne-Elisabeth*, & *Therese-Elisabeth-Emilie* ; & en secondes, en 1749. avec *Magdelene-Julie* de Castellane-Elparron, fille de *Jean-Baptiste*, & de *Magdelene* de Suffren, dont deux garçons & une fille.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, & un chef d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 122.

MAUREY, en Normandie, élections d'Alençon & d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent, posés ou rangés en fasce.*

MAURIN DE PARDAILLAN : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent, liées de même.*

Catherine de Maurin de Pardaillan, née en 1663. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* de Maurin de Pardaillan, qui le 4 de Novembre de l'an 1483. fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes à Paris, des terres & seigneuries de Pardaillan, l'Epignan, le Tournel & Azillan-le-Cantal, mouvantes du comté de Carcassonne.

MAURON : *Tome II. p.* 496. *col.* 1. *lig.* 43. de *Jean* de Breham, *lisez*, de *Jean* de Brehan.

MAUROY (de), en Champagne : *Denis* de Mauroy, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 7 Juillet 1688. laissant, de son épouse, *Françoise* Heurlot, décédée le 17 Novembre 1675. *Denis-Simon* de Mauroy, lieutenant général des armées du Roi, ancien inspecteur général de sa Cavalerie, ancien maréchal général des logis de ses camps & armées, & gouverneur des ville & château de Tarascon, mort à Paris le 16 Mai 1742. âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Il avoit épousé *Anne* le Maire, morte le 9 Mars 1715. de laquelle il a laissé deux filles, dont une religieuse, & *François-Denis* de Mauroy, né le 9 Octobre 1698. d'abord cornette dans le régiment de Marteville en 1714. puis capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin en 1718. & mestre-de-camp à la suite de ce régiment, au mois de Mai 1719. Il fit en cette qualité, la même

Digitized by Google

année, la campagne en Eſpagne, & il fut fait brigadier des armées du Roi le 18 Octobre 1734. Il ſervit à l'armée de la Meuſe, commandée par le maréchal de Maillebois, & étoit veuf depuis 1739. de *Geneviève-Françoiſe* de Pleurre, de laquelle il a un fils & une fille. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. *p.* 1672. & le *Mercure de Novembre* 1739. *p.* 2718.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes ducales de même.*

MAUSSABRÉ : Famille ancienne maintenue dans ſa nobleſſe en 1715. *Marie-Roſe* de Mauſſabré, née le 23 Mars 1708. fut reçue à Saint Cyr le 16 Juillet 1717. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à un lambel d'or de trois pendans.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 373.

MAUTAILLY, écuyer, ſieur de Molandin, en Normandie, ancienne nobleſſe, élection de Bayeux, qui porte : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une molette de même en pointe, à la bordure auſſi de gueules.*

MAUVOISIN-ROSNY : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 16 du mois de Juillet 1668. qui porte pour armes : *d'or, à deux faſces de gueules.*

La Roque dit que cette maiſon tire ſon origine de *Guillaume*, ſeigneur de Garlande & de Pivey, ſénéchal de France, duquel deſcendoit, au quatrieme degré, *Robert* de Garlande, ſurnommé Mauvoiſin, chef de la maiſon de Mauvoiſin-Roſny, près Mantes.

Selon M. Ducheſne, leur filiation commence à

Raul de Mauvoiſin, qualifié ſeigneur de Roſny l'an 1080. pere de

Raul II. du nom. Celui-ci eut pour fils,

Raul III. du nom, lequel fut pere de

Raul de Mauvoiſin IV. du nom, ſeigneur de Roſny, dit le Barbu, qui épouſa *Alix* de Porhoet, dont,

Guy de Mauvoiſin, ſire de Roſny, pere de

Guy II. du nom, ſire de Roſny, qui tranſigea l'an 1238. avec *Raul*, baron de Fougeres, ſon couſin, pour les droits qui lui appartenoient en la comté de Porhoet. Il épouſa la ſœur de *Girard*, ſeigneur de Pequigny, vidame d'Amiens, mere de

Guy III. du nom, ſeigneur de Roſny, qui épouſa l'an 1285. *Iſabeau* de Mello, ſœur de *Dreux* de Mello, ſeigneur de Saint Briz & de Château-Chinon, dont un fils & quatre filles.

Guy IV. du nom, ſeigneur de Roſny, épouſa *Laure* de Ponthieu, fille de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c. de laquelle il eut trois enfans ; ſçavoir *Guy* V. qui ſuit ; *Jean* d'Apremont, ſeigneur d'Apremont, & *Ide* de Roſny, femme de *Jean* III. du nom, comte de Dreux.

Guy V. du nom, ſeigneur de Roſny, épouſa *Roberte* de Beaumez, de laquelle il eut trois filles, qui furent,

1. *Béatrix* de Roſny, femme de *Jean*, baron de la Ferté & du Neubourg, de laquelle il n'eut point d'enfans.

2. *Laure* de Roſny, femme de *Robert* de Beauſart, pere & mere d'*Ide* de Beauſart, femme de

Digitized by Google

Jean de Saquainville, ſeigneur de Blaru. C'eſt par cette alliance que la baronnie de Roſny a paſſé dans cette derniere maiſon.

3. *Marguerite* de Mauvoiſin, femme de *Robert* de Harcourt, chevalier, vivant en 1347. dont un fils.

La Roque dit que, après la mort de *Guy* de Mauvoiſin V. du nom, *Amaury*, ſon frere s'empara de la baronnie de Roſny, au préjudice de ſes filles; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la ſomme de trois mille livres, à l'aînée, nommée *Béatrix*, femme de *Jean*, baron de la Ferté, qui n'eut point d'enfans. Cette ſeigneurie paſſa, après ſa mort, à ſon neveu, *Robert* de Harcourt, lequel étant mort ſans enfans, ſa ſœur, *Béatrix* de Harcourt en hérita, & la porta à ſon mari, *Jean* d'Ivry. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans de ſon mariage, cette terre devoit paſſer à *Béatrix* de Beauſart, fille aînée de *Robert* de Beauſart, connétable de Flandres, & de *Laure* de Roſny, ſa femme; mais le même *Jean* d'Ivry perſuada à ſa femme d'en diſpoſer en faveur de la cadette, *Ide* de Beauſart, femme de *Jean* de Saquainville, ſeigneur de Blaru, dont la fille, *Ide* de Saquainville, épouſa le même *Jean* d'Ivry, qui ſe trouva par ce mariage encore une fois ſeigneur de Roſny, dont il jouit juſqu'en l'année 1415. qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve ayant pris le parti des François, les Anglois devenus maîtres de Mantes, s'emparerent de Roſny, qu'ils garderent quelque temps; mais après avoir été chaſſés du Vexin, *Jean* de Melun, vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix* de Beauſart, recouvra la propriété de la baronnie de Roſny, qui lui appartenoit. Elle eſt reſtée dans cette maiſon pendant trois générations, juſqu'à *Anne* de Melun, qui la porta à ſon mari, *Jean* de Béthune, baron de Baye.

Guy de Mauvoiſin V. du nom, ſeigneur de Roſny, avoit un frere, nommé *Amaury* de Roſny, qui peut avoir continué la filiation. On trouve encore pluſieurs héritiers collatéraux, tels que

Guy de Mauvoiſin, chevalier, qui avoit ſon camp à Paſſi l'an 1119.

Samſon de Mauvoiſin, archevêque de Rheims. Le pere Anſelme n'en parle point.

Pierre de Mauvoiſin, chevalier-banneret, étoit ſeigneur du fief de Monceaux l'an 1210.

Guillaume de Mauvoiſin, chevalier, ſeigneur de Serquigny, avec *Agnès*, ſa femme, vivoient l'an 1231.

Monſeigneur *Guy* de Mauvoiſin, bachelier, ſeigneur de Saint André, &c. l'an 1337.

Cette maiſon a fourni ſa généalogie, ſuivant l'ordonnance du roi François I. du 14 Septembre 1540. commençant à

Richard de Mauvoiſin, qui épouſa *Jeanne* de Bazire, de laquelle naquit,

Renaud de Mauvoiſin, marié à *Jeanne* du Hamel, mere de

Robert de Mauvoiſin. Il épouſa *Jeannette* de Betheville, dont il eut,

Guillaume de Mauvoiſin, allié à *Catherine* d'Auge, dont eſt iſſu,

Alexis de Mauvoiſin, produiſant, qui obtint arrêt de maintenue le 13 Juin 1558. Celui-ci fut pere de

Guillaume de Mauvoiſin, main-

Digitized by Google

tenu dans ſa nobleſſe le 4 Février 1606.

Pluſieurs autres branches ont auſſi fourni leurs généalogies.

Voyez, ſur cette famille, la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1815. *& ſuiv. & p.* 1661. *& ſuiv.*

MAUVOISIN, écuyer, ſeigneur d'Angoville, même province, élection de Bayeux, qui porte : *de gueules, à trois faſces d'or.*

MAXVEL : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Avril 1666. qui porte pour armes : *d'hermines, au lion de ſable, armé, lampaſſé de gueules.*

Jacques Maxvel, écuyer, ſieur des Champs, près Liſieux, vivoit l'an 1540. Un des deſcendans, vivant en 1757. poſſede toujours la ſeigneurie des Champs.

MAYNIER, en Provence : Famille noble, qui a pour chef *Chriſtophe* de Maynier, conſeiller au Parlement de Provence en 1598.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, celui de deſſus à fenêtre, & l'autre à dextre.*

MAYNON : Famille noble, dont étoit *Barbe-Magdelene* Maynon, veuve de *Nicolas-Etienne* Roujault, maître des requêtes honoraire, morte à Paris le 20 Mars 1756. âgée de ſoixante-ſeize ans.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes de bled d'or.*

MAYOL, en Provence : *Louis-Bruno* Mayol a été reçu le 23 Mai 1740, dans l'office de conſeiller du Roi en la Cour des Comptes.

Les armes ſont : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois molettes de ſable, percées d'argent.*

MAZADE : Famille établie à Paris & à Montpellier, dont il eſt parlé dans *l'Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué & onglé de gueules, & un chef de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MAZARINI : *Tome II. p. 497. col. 2. lig. 44. après* âgée de quatre-vingt-cinq ans, *ajoutez*, mere de la marquiſe de Fervaques.

MAZENOD : Famille originaire de Lyon, qui a paſſé en Provence. Elle ſubſiſte dans *Charles-Alexandre* de Mazenod, ſeigneur de Saint Laurent, préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, marié le premier Juillet 1743. à *Urſule-Félicité-Eliſabeth* de Laugier, dont quatre fils.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or, au chef couſu de gueules, à trois bandes d'or.*

MAZIS : Ancienne nobleſſe du bailliage d'Eſtampes. Elle tire ſon origine connue & certaine d'un *Jean* des Mazis, ſeigneur de Brieres-les-Scellés, de Groſlieu, &c. qui étoit échanſon du duc de Bourgogne en 1429. & qui fut depuis gouverneur des villes & châteaux d'Eſtampes & de Dourdan. Il avoit épouſé *Jeanne* de Brouillard, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Badouville, chambellan du Roi, & de *Marguerite* d'Orgemont.

Henri des Mazis, un de ſes deſcendans, ſeigneur de Brieres-les Scellés, Saint Léger, Boinville & Chalo-Saint-Mard, près

d'Etampes en partie, capitaine au régiment de Noirmoutier, a eu, entr'autres enfans, de ſon mariage avec *Eliſabeth* le Roux, fille d'*Etienne* le Roux, ſeigneur de Marmontagne & de Châteaupers, conſeiller & maître d'hôtel du Roi, & de *Marguerite* Vaillant de Champvalain,

1. *Céſar* des Mazis, écuyer, capitaine des Gardes du prince de Dombes, pour le gouvernement de Languedoc, mort à Paris le 29 Avril 1740. âgé de ſoixante-neuf ans. Il avoit été marié au mois de Février 1711. avec *Marie-Magdelene* Sciot, de laquelle il a laiſſé quatre fils, qui ſont au ſervice du Roi, & une fille.

2. *Henri* des Mazis, chevalier, lieutenant général d'Artillerie, qui a été compris dans la promotion des brigadiers d'Infanterie, du 15 Mars 1740. *Mercure de France du mois de Mai* 1740. *p.* 1038.

MAZURIER DU REDAN: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Février 1667. & le 28 Décembre de la même année.

Les armes: *d'azur, à trois treffles d'or*, 2 & 1.

MAZUYER (le): La Famille de le Mazuyer eſt anciennement originaire de Picardie. Elle avoit des fiefs dans la ville de Paris, & ſa Sépulture dans l'égliſe de Saint Severin. Elle vient de s'éteindre dans la perſonne de *Marie-Joſephe*, mort ſans enfans en 1748.

Gilles le Mazuyer, un des deſcendans de cette famille, vicomte d'Ambrieres, premier préſident du Parlement de Toulouſe, ſe diſtingua ſous le miniſtere du cardinal de Richelieu, qui le chargea de pluſieurs commiſſions importantes. Il étoit en commerce de lettres avec les perſonnes les plus diſtinguées de ſon temps, particulierement avec Saint François de Sales, évêque de Genève, dont on conſerve pluſieurs lettres dans la famille. De ſon mariage avec *N.*... de Clary, fille unique de *François* de Clary, premier préſident du même Parlement, il eut *Henri* le Mazuyer, marquis de Montegut, d'abord page de *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIV. enſuite conſeiller & enfin procureur général du Parlement de Toulouſe, marié avec *N*..... Deſplats de Granague, fille de *Pierre* Deſplats de Granague, préſident du Parlement de Toulouſe, mere de *Marie-Joſeph* le Mazuyer, le dernier mâle de cette maiſon, marquis de Montegut, conſeiller du Roi en ſes Conſeils & ſon procureur général au Parlement de Toulouſe, mort à Toulouſe le 18 Octobre 1749. âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avoit été pourvu de la charge de procureur général à l'âge de vingt-un ans, ayant obtenu la ſurvivance en 1689. & il commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'eſprit toutes les autres qualités propres à ſon état, & pendant un exercice de près de cinquante-cinq ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. De ſon mariage avec *N*.... de la Font, fille de *N*..... de la Font, ſeigneur de Caragoude, il a eu pluſieurs enfans; mais deux filles ſeulement ont été mariées, l'une au marquis d'Oſſun, & l'autre au marquis de Thoſan. Ainſi s'eſt éteinte la famille de

Digitized by Google

le Mazuyer. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre 1749. p. 209.*

MÉALET : Famille d'Auvergne, qui porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent, 2 & 1, au chef d'or.*

Dorde de Méalet, ſeigneur de Fargues, de Romegoux & de Glénat au diocèſe de Saint Flour, épouſa *Antoinette* de Sermur, fille de noble *Pierre* de Sermur, ſeigneur de la Beiſſerette, &c. Leur contrat de mariage eſt du 29 Novembre de l'année 1537. *Dorde* fut fait lieutenant général au gouvernement de Carlat & Murat, par lettres de *Claude* de Bourbon, comte de Buſſet, gouverneur pour le Roi des vicomtés de Carlat & de Murat, du 27 Octobre 1560. Il fit ſon teſtament le 6 Novembre 1563. par lequel il fait ſes légataires, 1°. frere *Guyon* de Méalet, ſon neveu, religieux de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, auquel il légue la ſomme de quarante livres de penſion annuelle ; 2°. *Antoine* de Méalet, ſon fils, à qui il donne celle de trois mille livres, & inſtitue ſon héritier univerſel *Jacques* de Méalet, ſon fils aîné, qui ſuit.

Jacques de Méalet, ſeigneur de Fargues, de Romegoux & de la Capelle, gentilhomme de la chambre du Roi, épouſa *Catherine* de la Trémoliere, fille de haut & puiſſant ſeigneur *Raymond* de la Trémoliere, ſieur de Roffiac & d'Alenc, & de *Dauphine* du Prat. Leur contrat de mariage eſt du 16 Janvier 1564. & fut reçu par Chirac, notaire à Vabres. Leurs enfans furent, 1. *N.* . . . . de Méalet, mariée à noble *Jean* de Barriac, ſeigneur de Barriac & du Caylar ; 2. *Marguerite* de Méalet, mariée à noble *Hector* de Caſes, ſeigneur de Pons en 1592. 3. *Jean* de Méalet, qui ſuit.

Jean de Méalet, ſeigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle & de Roffiac, épouſa *Claude* Robert de Lignerac, fille de *Pantaléon* Robert de Lignerac, ſeigneur de Cambon & de l'Eſpinaſſe, & de *Louiſe* d'Anjoni. Ce mariage fut accordé le 23 Septembre 1600. Ils laiſſerent un fils, nommé *Pantaléon*, qui ſuit.

Pantaléon de Méalet, ſeigneur de Fargues, &c. chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, épouſa *Louiſe* de Brugier, fille d'*Amable* Brugier, écuyer, ſeigneur d'Avenaux, & de *Louiſe* de la Richardiere. Leur contrat de mariage eſt du 3 Octobre 1622.

Amable de Méalet, baron de Fargues, ſeigneur de Roffiac, & autres lieux, épouſa *Marguerite* Laparra, fille de *Claude* Laparra, du lieu de Varbourlés, auprès d'Aurillac, en Auvergne, & de *Marie* de la Ronce. Leur contrat de mariage eſt du 29 Juin 1673. & fut reçu par Laparra, notaire à Varbourlés. Cette *Marguerite* Laparra (*a*) étoit ſœur de *N.* . . . Laparra, ingénieur & lieutenant général des armées

(*a*) *La famille du nom de Laparra avoit pris pour armes :* d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois lions léopardés d'or, & accompagnée en pointe d'un pélican, avec ſes petits, de gueules : *c'eſt ainſi que les portoit* Marguerite *Laparra, dont il eſt ici queſtion.*

Digitized by Google

du Roi, mort en 1706. des bleſſures qu'il reçut devant le Montjoui, auprès de Barcelonne. Le baron de Fargues eut de ſon alliance avec *Marguerite* Laparra, *N.....* de Méalet, baron de Vitrac, & *Françoiſe-Louiſe* de Méalet, née le 14 Juillet 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1687. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

N..... de Méalet, baron de Vitrac, ancien capitaine dans le régiment du Perche, a épouſé *N.....* de la Carriere, fille d'*Antoine-Raymond* de la Carriere, pour-lors prévôt ou vice-bailli d'Aurillac & de Montauban en 1727. de laquelle il a eu un garçon, mort capitaine dans le régiment du Perche, & deux filles.

MÉAULNE: Famille ancienne de la province d'Anjou, qui tire ſon origine de la terre & ſeigneurie de Méaulne, ſituée en la paroiſſe de Chalanne, près le Lude, ſur la riviere de Méaulne. Elle a été poſſédée ſucceſſivement juſqu'à *Pierre* II. du nom, ainſi qu'on le voit par l'aveu qui lui fut rendu à cauſe de ſa terre & ſeigneurie de Méaulne, le premier Juin 1454. depuis par les ſeigneurs de Rougebec, & préſentement par ceux de Savonnieres.

On voit par un acte du 4 Août 1078. un *Guillaume* de Méaulne, écuyer, ſeigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere. Par le teſtament de *Hugues* du Bellay III. du nom, fait en l'année 1281. *Philippe* de Méaulne, écuyer, ſeigneur de Méaulne, &c. *Henri* de Seſmaiſons & *Jean* de Mandon, écuyers, ſont nommés ſes exécuteurs teſtamentaires.

N..... de Méaulne, aîné de cette maiſon, ayant tué dans un combat particulier le comte du Lude, ſe retira en Italie, où il a laiſſé poſtérité.

Les titres de ce nom depuis 1281. juſqu'en 1392. ſont au château du Lude, d'où releve la terre de Méaulne.

Guillaume II. du nom, écuyer, ſeigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere, reçut aveu à cauſe de ſa terre de Méaulne l'an 1392.

Jean I. du nom, ſon fils, ſeigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere, rendit aveu de ſa terre de Méaulne l'an 1399. Il fut pere de

Pierre I. du nom, écuyer, ſeigneur de Méaulne, du Clos, de la Bouillere & de la Pleſſerie. Il eut pour enfans, 1. *Jean* II. du nom, qui ſuit; 2. *Henri*, ſeigneur de la Girardiere, capitaine de Saint Chriſtophe, mort ſans enfans l'an 1449. 3. *Jean* III. du nom, qui reçut partage en propriété de *Jean* II. du nom, ſon frere aîné, le 19 Avril 1443. On ignore s'il a été marié.

Jean II. du nom, écuyer, ſeigneur de Méaulne, Cloſmoreau, Saint Blaiſe & de la Bouillere, fut pere, 1. de *Pierre* II. du nom, qui ſuit; 2. d'*Yvon*, qui a fait la branche des ſeigneurs des Fourneaux & de la Métairie.

Pierre II. du nom, ſeigneur de Méaulne, Cloſmoreau & la Bouillere, reçut aveu pour ſa terre de Méaulne le premier Juin 1454. Il fut lieutenant pour le Roi dans la ville de Châteaugontier. Il épouſa *Jeanne* de la Rongée, dont il eut,

Guillaume III. du nom, ſeigneur de la Bouillere, Leſpronniere & Coulonge. Il fut auſſi

Digitized by Google

lieutenant pour le Roi à Châteaugontier. Il épouſa *Marguerite* de Teſſé, fille de *Huet* de Teſſé, & de *Marie* de Mathefelon. Ses enfans ſont, 1. *Pierre* III. du nom, qui ſuit; 2. *Girard*; 3. *René* I. du nom, qui épouſa *Marie* le Liévre, dont il eut pour fille unique *Françoiſe*, mariée le 14 Septembre 1529. à *Julien* de la Boiſſiere, écuyer, ſeigneur des Aulnais; 4. *Simonne*, mariée en premieres noces à *Mathurin* des Vaux, écuyer, ſeigneur des Vaux, & en ſecondes noces, l'an 1483. à *Jean* de Hatry, écuyer, ſeigneur de Vaujois & d'Aligny. En 1490. elle fit le retrait lignager de la terre de Roueſſé, près Laval, vendue par *Jean* de Mathefelon: elle mourut ſans enfans; 5. *Jeanne*, mariée à *Olivier* de Cierjay, écuyer, ſeigneur de la Fourmondiere.

Pierre III. écuyer, ſeigneur de Roueſſé, &c. épouſa *Julienne* de la Haye, dont il eut, 1. *Jouſſelin*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, écuyer, ſeigneur de la Guignardiere; 3. *Pierre* IV. du nom, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique; 4. *Catherine*; 5. *Anne*, qui épouſa *Adam* Fumée, chancelier de France; 6. *Marguerite*.

Jouſſelin, écuyer, ſeigneur de Roueſſé, &c. fit partage à ſes ſœurs l'an 1512. Il épouſa *Chriſtophette* de la Houdiniere, dont il eut, 1. *René* II. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, qui épouſa le 25 Juillet 1540. *Mathurin* Dupleſſis d'Argentré; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* Bapereau, écuyer; 4. *Jacqueline*, mariée à *Valentin* le Moyne, écuyer, ſeigneur de Pruant.

René II. du nom, ſeigneur de Roueſſé, de la Houdiniere, &c. ſervit dans la compagnie des trente gentilshomme, comme on le voit au rolle du 16 Août 1562. arrêté à Laval. Il fut lieutenant pour le Roi en cette ville le 21 Janvier 1569. & chevalier de l'ordre du Roi le 13 Août 1570. Il épouſa *Hardie* de la Roche, dont il eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Annibal*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Villeneuve; 3. *Antoinette*, mariée le 29 Décembre 1573. à *Lancelot* de la Mattraye; 4. *Anſelme*, mariée à *Julien* de Guerin, chevalier, ſeigneur du Pleſſis-Bardoulais.

Claude I. du nom, chevalier, ſeigneur de Roueſſé, &c. l'un des cents gentilshommes de la maiſon du Roi, fit le 2 Décembre 1615. le retrait lignager de la châtellenie de Lancheneil & ſeigneurie de la paroiſſe de Nuillé ſur Vicoin, terre ſortie des ſeigneurs de Mathefelon. Il épouſa *Louiſe* de la Haye de Briſſarte, dont il eut, 1. *Urbain*, qui ſuit; 2. *Robert*, qui a fait la branche des ſeigneurs des Aulnais; 3. *Claudine*, mariée à *René* de Corneillau, écuyer, ſeigneur de Larchaut, dont eſt ſortie une fille unique, mariée à *Urbain* de la Jaille, ſeigneur de Geneton & de la Haye; 4. *Simonne*, mariée à *René* du Hamel, ſeigneur du Boiſferrand; 5. *Louiſe*, ſupérieure à Patience à Laval; 6. *Eliſabeth*, ſupérieure au Calvaire à Paris.

Urbain de Méaulne, chevalier, marquis de Lancheneil, ſeigneur de Roueſſé & Bains, ſervit au ſiége de la Rochelle en 1626. Il fut grand-maître enquêteur & réformateur des Eaux & Forêts de France, aux départe-

Digitized by Google

mens d'Anjou, Touraine & le Maine. Il épouſa *Anne* Amelon, dont il eut, 1. *Claude* II. du nom, qui ſuit; 2. *François*, qui épouſa *Marie* Heuſſlin, mort ſans enfans; 3. *Françoiſe*, mariée à *Jean* de Galon, baron des Careaux & de Viré, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 4. *Renée*, mariée en premieres noces en 1649. à *Jacques* de Lanereau, chevalier, ſeigneur des Saudrais & de la Motte-Bois-Rouge, & en ſecondes noces, le 2 Mai 1664. à *Gabriel* de Carion, ſeigneur de l'Eſperonniere; 5. *Anne*, qui épouſa *Jean-Baptiſte* du Feu, chevalier, ſeigneur de Saint Mars, & autres lieux.

Claude II. du nom, chevalier, marquis de Lancheneil, ſeigneur de Roueſſé, Bains & la Girardiere, acheta la terre de Monchevrier & la ſeigneurie d'Atillé de *N*..... de Montecler, qu'il joignit à celle de Lancheneil. Il épouſa le 28 Mai 1667. *Marie-Julie-Judith* le Gallegre, fille unique de *Julien* le Gallegre, chevalier, ſeigneur du Boiſguignardais & de Saint Léger, près Nantes, capitaine de vaiſſeau, & de *Bonne* Guiſchard. Ses enfans ſont, 1. *Henri*, qui ſuit; 2. *Charles-Jacques*, tué au ſiége de la ville de Keſervert en l'an 1702. 3. *Claude* III. du nom, ſeigneur du Bourny; 4. *Julien-René*, ſeigneur de Roueſſé, marié à *Andrée* Coutard, dont il reſte une fille unique; 5. *Gabrielle-Anne*, mariée à *N*.... Dupleſſis-Mongenard, ſeigneur de Laune, dont ſont ſortis pluſieurs enfans; 6. *Françoiſe-Renée*, mariée à *Antoine* l'Abbé, chevalier, ſeigneur de Champagnette, capitaine de vaiſſeau, dont eſt ſortie une fille unique, mariée à *Pierre-Alexandre* Foyal de Donnery, chevalier, ſeigneur de la Sourdiere, près Blois; 7. & 8. deux filles, mortes ſans être mariées.

Henri de Méaulne, chevalier, marquis de Lancheneil, ſeigneur du Boiſguignardais & de Saint Léger, épouſa en 1696. *Marguerite* de Charbonneau de Fortecuiere, niece de *N*.... Charbonneau de Fortecuiere, chevalier de Malte, mort grand prieur de Champagne, dont il eut, 1. *Henri-François*, marié en 1733. à *Renée-Agnès* de Méaulne, fille de *Claude-Joſeph* de Méaulne, ſeigneur de Villeneuve, & de *Marie-Anne* de Méaulne des Aulnais, mort ſans enfans en 1744. 2. *Charles*, mort en 1736. ſans avoir été marié; 3. *Marie-Henriette*, mariée le 17 Janvier 1719. à *Joſeph*, marquis de Préaux, & par ce mariage la branche de Méaulne, marquis de Lancheneil, eſt actuellement éteinte dans la maiſon de Préaux. *Voyez* au mot PRÉAUX.

Les ſeigneurs des Aulnais ont commencé à *Robert* de Méaulne, chevalier, ſeigneur de Bains, ſecond fils de *Claude* I. du nom, & de *Louiſe* de la Haye de Briſſartes. Il épouſa demoiſelle *Anne* de Seſboues-Marets, dont il eut, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à *René* de Champagne, écuyer, ſeigneur de Commerdon, dont eſt ſorti *Anne* de Champagne.

Charles, ſeigneur des Aulnais, épouſa *Marie-Agnès* du Graſmenil, dame du Poirier, dont il eut, 1. *Marie-Anne*, mariée à *Claude-Joſeph* de Méaulne, ſeigneur de Villeneuve; 2. *Marie-Claire-Angélique*, mariée à *René*

Digitized by Google

de Goué, chevalier, seigneur de la Montre, &c.

Les seigneurs de Villeneuve ont commencé à *Annibal* de Méaulne, chevalier, seigneur de Pontalain, second fils de *René* II du nom, & de *Hardie* de la Roche. Il épousa le 13 Février 1594. *Françoise* de la Balgoulliere des Vaux, de laquelle il eut,

René III. du nom, seigneur de Lizambardiere & de Pontalain, qui épousa *Marie* le Maire de la Rochejaquelin. Ses enfans sont, 1. *René-Brandelis* IV. du nom, qui suit; 2. *René* V. seigneur de Pontalain, qui fut pere de *Claude* de Méaulne, marié à *N.*..... comtesse de Langourla, mort sans enfans.

René-Brandelis, chevalier, seigneur de Villeneuve, du Plessis & de Saint Fraimbaud, épousa *Françoise* Dumesnil, dont il eut, 1. *René-Joseph*, qui suit; 2. *Claude*, commissaire d'Artillerie, marié à Gravelines à *Marie* de Moland, de laquelle il a eu plusieurs enfans, tous morts au service du Roi; il n'en reste qu'une fille, qui n'est point mariée; 3. *Jean-Baptiste*, prêtre, curé de Chaillaud; 4. *Françoise*, mariée à *Claude* de Goué, chevalier, seigneur de Clivoy; 5. *Renée*, religieuse à l'abbaye de Ronceray à Angers; 6. *Claude*, mariée à *N*.... de la Conté, en Normandie; 7. *Anne-Magdelene*, qui n'a point été mariée.

René-Joseph, chevalier, seigneur de Villeneuve, Saint Fraimbaud, le Plessis, &c. épousa en premieres noces *Gillonne* le Magron de Courcelles, dont il eut, 1. *Claude-Joseph*, qui suit; 2. *N*.... morte sans être mariée; 3. *N*.... mariée à *N*..... de la Broize, seigneur du Domaine; & en secondes noces *Magdelene* de Thiennes, dont il a eu, 1. *René*, qui a formé la branche de Landeronde; 2. *Magdelene*, religieuse à l'abbaye de Ronceray à Angers.

Claude-Joseph, chevalier, seigneur de Villeneuve, du Plessis & du Poirier, épousa *Marie-Anne* de Méaulne des Aulnais, dame du Poirier. Il ne lui resta de tous ses enfans que *Renée-Agnès*, mariée à *Henri-François* de Méaulne, marquis de Lancheneil, morte sans enfans.

Les seigneurs de Landeronde commencent à *René* de Méaulne, fils de *René-Joseph*, & de *Magdelene* de Thiennes, qui a épousé *Marie-Marguerite* le Jeune de Bonnevos, dame de Landeronde, dont il a, 1. *René-Balthasard*, qui a servi pendant la derniere guerre de Bohême & d'Italie dans le régiment de Lyonnois, marié en 1750. à *N*..... de Marbœuf, dont il a des enfans; 2. *N*..... de Méaulne, qui a aussi servi dans le régiment de Lyonnois, marié en 1756. à *N*..... Variſſe de Marcillé; 3. *N*..... morte fille.

Les seigneurs des Fourneaux & de la Métairie ont commencé à *Yvon* de Méaulne, écuyer, seigneur des Fourneaux, second fils de *Jean* II. du nom, qui fut pere, entr'autres enfans, 1. de *Noël*, dont on ne trouve point la postérité; 2. de *Girard*, écuyer, seigneur des Fourneaux, &c.

Son fils, *Nicolas*, écuyer, seigneur des Fourneaux, fut pere de *René*, écuyer, seigneur de la Métairie.

Jean, fils de *René*, fut pere de *Gabriel*, écuyer, seigneur de la Métairie, qui vivoit en l'an 1668.

Digitized by Google

Les armes de Méaulne ſont : *d'argent, ſemé de fleurs de lys de ſable, à la bande fuſelée de gueules, brochant ſur le tout.* M. d'Hozier, Juge d'armes de France, dit qu'il n'y a que *ſix fleurs de lys en orle de la bande.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MEAUX, en Brie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à cinq couronnes d'épines, 2, 2 & 1.* On dit que cette ancienne nobleſſe portoit : *de ſable, à une jumelle d'argent ;* mais que le roi Saint Louis leur donna ces autres armes au ſecond voyage de la Terre-Sainte en 1269.

MECKELBOURG : *Tome II. p. 499. col. 2. après* 1748. *ajoutez*, & lui eſt mort le 30 Mai 1756. âgé de ſoixante & treize ans. Ses enfans ſont, &c.

MEDE : Famille établie en Normandie, élection de Verneuil, dont les armes ſont : *d'azur, à la barre d'argent, côtoyée à dextre de deux étoiles de même, poſées l'une ſur l'autre, & à ſeneſtre en pointe de l'écu d'un lion auſſi d'argent.*

MÉDINE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Avril 1669.

Pierre de Médine, originaire d'Eſpagne, fut reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1543.

Les armes ſont : *écartelé en ſautoir, avec le chef d'azur, à la fleur de lys d'or ; à la pointe d'argent, à un arbre de ſinople, terraſſé de même, & un renard de gueules paſſant au pied ; au 3 & 4 en flanc d'argent, à deux lions affrontés de ſable, un lion ſur chaque flanc.*

MEHÉE : Famille d'Angoumois, qui porte : *de gueules, à trois aigles d'argent, becquées & membrées de ſable.*

Eliſabeth Méhée d'Anqueville, née le 6 Février de l'année 1685. qui étoit iſſue du mariage de meſſire *Renée* Méhée, chevalier, ſeigneur d'Anqueville, & d'*Anne* le Meunier, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de *Louis* Méhée, ſeigneur d'Eſtray, qui vivoit en 1450. & étoit ſon ſeptieme ayeul.

MEHERENC (de), écuyer, ſieur de Giberville, de Laubel & de la Groudiere, en Normandie, élection de Bayeux, porte : *d'argent, au chef d'azur.*

MEJUSSAUME : *Tome II. p. 502. col. 2. lig. 9.* Treuſſon, *liſez*, Trécesſon.

MEL D'ESTRIMONT, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *parti de gueules & d'argent à un écuſſon en cœur, parti de l'un à l'autre à l'orle de ſix coquilles, auſſi de l'un en l'autre, 3, 2 & 1.*

MELET : Famille, qui a formé pluſieurs branches, maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. & 1697.

Catherine Melet, née le 14 Octobre 1702. fut reçue à Saint Cyr le 9 Octobre 1714. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes ſont : *d'azur, à un cerf d'or paſſant.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 376.*

MELGUEL, ou MELGUIEL, & aujourd'hui MAUGUIO par corruption : Ce ſont les noms d'une ville du bas Languedoc, autrefois conſidérable, avec un aſſez bon port (dans les ſiécles paſſés) ſur les bords de la mer Méditerranée : elle a eu ſes comtes particuliers, qui l'étoient auſſi

Digitized by Google

de Maguelonne & de Suſtantion, avec tous les droits de la ſouveraineté ; leur monnoie a eu long-temps cours dans toute la province, où l'on connoît encore les ſols Melgoriens frappés à leur coin.

L'an 1145. *Béatrix*, comteſſe de Melguel, de Maguelonne & de Suſtantion, héritiere de ſa maiſon, & veuve, ſans enfans, de *Bérenger-Raymond*, comte de Provence & de Milhau, frere de *Raymond*, comte de Barcelonne, & roi d'Arragon, lequel avoit été tué l'année d'auparavant dans le port de Melguel par des Pirates, épouſa *Bernard* Pelet, ſire ou ſeigneur d'Alais, iſſu des vicomtes de Narbonne, dont elle eut deux enfans. L'aîné, nommé *Bertrand* Pelet, comte de Maguelonne & de Melguel, & ſeigneur d'Alais après la mort de ſon pere, continua la poſtérité, qui ſubſiſte encore actuellement en Languedoc ſous le nom de Narbonne-Pelet. Sa ſœur, nommée *Hermeſſinde*, épouſa en l'an 1172. *Raymond*, VI. du nom, comte de Toulouſe, petit-fils de *Louis* le Gros, roi de France, qui, en vertu de ce mariage, diſputa le comté de Melguel à *Bertrand* Pelet, ſon beau-frere. Ce différend, entre les deux maiſons, dura juſqu'à l'extinction de celle de Toulouſe, dont les Etats ayant été envahis par la Croiſade prêchée en l'an 1209. contre les Albigeois, le comté de Melguel, quoique appartenant aux deſcendans mâles de *Bernard* Pelet & de la comteſſe *Béatrix*, fut compris, avec tout le reſte du Languedoc, dans la proſcription générale, malgré les proteſtations réitérées des ſeigneurs du ſurnom de Pelet. On voit encore à ce ſujet les lettres reſpectives des papes Clément IV. & Grégoire X. au roi Saint Louis, & de ce Monarque aux mêmes Pontifes, en faveur de *Pierre* Pelet, comte de Melguel, & ſeigneur d'Alais, ainſi qu'une autre lettre d'Innocent III. à *Raymond* Pelet VI. du nom, fils du précédent. Le Saint Siége ne voulut conſentir à lever l'Interdit jetté ſur toute la province, qu'à condition que l'évêque de Montpellier, inveſti du comté de Melguel, par le Concile de Latran, en reſteroit en poſſeſſion, moyennant quelques dédommagemens pour les légitimes propriétaires. Ainſi le domaine utile, avec le titre de comte de Melguel, ſont reſtés unis à l'évêché de Montpellier. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un gros bourg, ſitué à trois lieues de Montpellier, dans un terrein excellent & fertile, duquel la mer s'étant peu à peu retirée, le port n'exiſte plus ; & toute la plage, depuis la ville de Cette, qui eſt ſur la droite, juſqu'à Aiguemortes, qui eſt ſur la gauche, ne forme plus qu'un vaſte étang qui communique à la mer, toujours connu ſous le nom d'étang de Melguel, ou de Mauguio.

Voyez, ſur cette maiſon, les Hiſtoriens François, comme Catel, Andoque, Gariel, &c.

MELIAND, en Berry : *Blaiſe-Claude* Meliand, maître des requêtes honoraire, a eu de ſon mariage avec *Charlotte* Remond, *Charles-Blaiſe* Meliand, reçu conſeiller de ſa Majeſté en la premiere Chambre des Requêtes du Palais le 3 Mai 1724. puis maître des requêtes le 8 Mars 1731. nommé intendant de Soiſſons le 3 Mars 1743. marié le 3 Juin de la même année avec

Digitized by Google

Marie-Louiſe-Adelaïde Duquesnoy, fille de *Pierre* Duquesnoy, écuyer, conſeiller-ſecrétaire du Roi, & receveur général des Finances de la généralité de Montauban, & de *N.* . . . . le Febvre de Givry. *Mercure de France du mois de Juin 1743. p. 1251.*

Les armes : *d'azur, à la croix cantonnée au 1 & 4 d'une aigle; au 2 & 3 d'une ruche d'miel, le tout d'or.*

MELIGNI LE GRAND : Seigneurie ſituée en Lorraine à deux lieues & demie de Commercy, & à trois lieues & demie de Gondrecourt, qui fut érigée en baronnie par lettres patentes du 17 Mars 1722. en faveur de *Charles-Joſeph-Olivier* d'Hadonviller. *Tabl. Généalog. p. 353.*

MELIN : *Tome II. p. 502. col. 2. lig. 35.* Renavides, *liſez*, Benavidès.

MELLET, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois boucles de même, 2 & 1.*

Une autre famille du même nom, & établie dans la même province, porte les mêmes armes, à l'exception *du chevron.*

MELUN : *Tome II. p. 504. col. 2. lig. 33.* & marié à *Henriette-Emilie* de Bautru, *liſez*, veuf de *Henriette-Emilie* de Bautru, comteſſe de Nogent, & remarié le 28 Avril 1760. à *Angélique-Geneviéve* de Guiry-Chaumont, fille de *Jean-Baptiſte-René*, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Angélique* de Pitard.

MELUN (de), écuyer, ſeigneur de Longuemarre, en Normandie, élections de Caën & de Valognes : Famille dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois melons de ſinople, 2 & 1.*

MENARDIERE (de la), écuyer, ſeigneur de Fourmigny, en la même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampaſſé de ſinople.*

MENC, en Provence : Famille noble, qui a pour chef *Melchior* de Menc, originaire de Saint Paul-lez-Durance, lequel vint s'établir à Aix. Il fut marié deux fois; en premieres noces avec *Françoiſe* de Gaſſendy, & en ſecondes noces avec *Louiſe* de Cabanes, fille de *Barthelemi*, & de *Louiſe* d'Eſcalis. Du premier lit naquirent *Jean*, qui ſuit, & *François*; & du ſecond, il y eut pluſieurs cadets qui firent diverſes branches à préſent éteintes, & *Françoiſe* de Menc, mariée à noble *François* Martin, de Marſeille.

Jean de Menc, ſeigneur de Campagne-lez-Riès, fut reçu conſeiller en la Cour des Comptes le 4 Octobre 1636. Il épouſa le 23 Septembre 1642. *Marie* d'Azegat, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de la Ferriere, dont *Joſeph*, qui ſuit, & *Françoiſe* de Menc, alliée à *Pierre* de Porrade, de Marſeille.

Joſeph de Menc, ſeigneur de Campagne, conſeiller en la Cour des Comptes en 1672. Il eut de ſa ſeconde femme un fils, qui ſuit.

Jean-Joſeph de Menc, ſeigneur de Campagne & de Saint Jérôme, auſſi conſeiller en la Cour des Comptes, où il fut reçu en 1721. Il s'eſt marié avec *Catherine* de Micaëlis du Sueil, de laquelle il a laiſſé, 1. *Jean* II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort officier de vaiſſeaux du Roi; 3. *Auguſte.*

Jean de Menc II. du nom, ſeigneur de Saint Jérôme, conſeiller en la Cour des Comptes de Provence,

Digitized by Google

Provence, marié à *N.*...., de Camelin, dont deux garçons & pluſieurs filles.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 126.*

MENEZ DE LESUREC (du) : Cette famille, qui eſt de Bretagne, a prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1462. ſelon l'arrêt rendu à Rennes le 3 du mois de Décembre 1668. par les Commiſſaires du Roi pour la vérification des titres des Nobles.

Jean du Menez, ſeigneur de Leſurec, avoit épouſé *Perronnelle* Liſiart. Leurs enfans, *René* & *Roland* du Menez, partagerent leur ſucceſſion par acte du 20 Février 1521. *René* du Menez fut marié à *Françoiſe* Tretout. Leur contrat de mariage eſt du 25 Septembre 1549. Il en eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut *François* du Menez, qui ſuit. En l'année 1558. *René* du Menez contracta une ſeconde alliance avec *Jeanne* Roland, veuve de noble *Olivier* de Kerneguez.

François du Menez ſervit le Roi en bon équipage, comme il paroît par un certificat donné au camp de Moulins en Bourbonnois le 11 Mars 1576. par meſſire *Jean* de Léaumont, ſeigneur de Puygaillard, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & grand-maréchal général des camps & armées de ſa Majeſté. Ce *François* du Menez épouſa en 1558. *Marguerite* de Kerneguez, fille de ſa belle-mere, & d'*Olivier* de Kerneguez.

Alain du Menez, leur fils, épouſa *Marguerite* Goureuff, en l'an 1596. Ils laiſſerent *Ives* & *Julien* du Menez. *Ives* du Menez épouſa *Marguerite* de Brezal en 1623. De ce mariage naquirent *Vincent* & *Ives* du Menez. *Vincent* ſe fit Capucin, & *Ives* du Menez, ſeigneur de Leſurec, ſe maria avec *Marguerite* du Bouillic en 1657.

Leur fils aîné, *René* du Menez, épouſa en l'année 1689. *Jeanne-Olive* Dourdu, fille de meſſire *Alexandre* Dourdu, chef du nom & des armes de Dourdu, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Olivier-Vincent* du Menez de Leſurec, né le 2 Décembre 1693. reçu page du Roi en ſa petite écurie en 1712. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes du Menez ſont : *d'azur, à une croix d'or & une main dextre d'argent, poſée au canton dextre du chef de l'écu.*

MENILLES : Ancienne maiſon de Normandie, à laquelle la terre de Menilles, ſur la riviere d'Eure, avoit donné le nom. Elle ſe partagea en deux branches, dès le commencement du treizieme ſiécle, & les deux freres partagerent la terre de Menilles. La branche cadette de cette famille ſubſiſta juſqu'à *Guy* de Menilles, fils de *Laurent*, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort ſans poſtérité, & une fille, nommée *Catherine*; celle-ci épouſa en 1385. *Roger* de Chambray, & lui porta les fiefs du haut & bas Menilles, la terre de Theuray, qui lui venoit du chef de *Jeanne* de Theuray, ſon ayeule, de même que la ſeigneurie de Beron, près Gaillon, & autres terres, dont elle rendit aveu au roi d'Angleterre le 24 Mars 1416. étant veuve alors.

La branche aînée, qui poſſédoit l'autre moitié de la terre de Menilles, ſubſiſta juſqu'en 1442. qu'elle finit en la perſonne de *Jeanne* de Menilles, dame de la portion aînée & de la Gadeliere, près de Verneuil au Perche, qui épouſa *Guillaume* le Seſne, dont une deſcendance, qui a poſſédée de pere en fils la terre de Menilles, ayant racheté en 1522. de *Jean* de Chambray IV. du nom, la portion qui lui appartenoit.

La maiſon de Menilles portoit pour armes : *de gueules, à ſix billettes d'or, poſées* 3, 2 & 1.

MENNICIER (le), écuyer, ſieur de Martigny, en Normandie, élection de Saint Lô : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois aiglettes de même, poſées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

MENOU : Ancienne maiſon originaire du Perche : elle y étoit connue dès l'an 1055. & ſe tranſplanta en Touraine. La branche aînée y a poſſédé la terre de Bouſſay, depuis le commencement du treizieme ſiécle. Elle a toujours été au ſervice de nos Rois, ſoit à la guerre, ou dans leurs maiſons ; & récemment dans les dernieres guerres de Louis XIV. elle a fourni dans un même temps juſqu'au nombre de trente-ſix Officiers du même nom, dont pluſieurs ont été tués au ſervice de ſa Majeſté.

Cette maiſon, aujourd'hui répandue dans les provinces de Touraine, Berry, Nivernois, Poitou, Sologne, Normandie & Bretagne, eſt diviſée en différentes branches.

Jean, ſire de Menou, le premier de ce nom que l'on connoiſſe, rendit foi & hommage en 1055. d'un fief qu'il poſſédoit dans le pays du Perche. Il y eſt qualifié de chevalier : il eut un fils, nommé *Guillaume*, auſſi qualifié d'écuyer dans une ancienne charte de l'abbaye de Tyron de l'an 1121. ſous le regne de *Louis* le Gros. Un cartulaire de l'évêché de Chartres fait mention de *Gervais* de Menou, chevalier, ſeigneur de Menou, & de *Simon*, ſon frere, doyen de l'égliſe de Chartres en 1209.

Gervais de Menou, chevalier, fit ſon teſtament en l'an 1228. Il eut pour enfans, 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Richard* de Menou. Celui-ci, au rapport de M. du Cange, dans ſes *Obſervations ſur le regne de Saint Louis*, p. 42. fut envoyé à Londres en 1258. pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre.

Nicolas de Menou, en exécution du teſtament de *Gervais* de Menou, ſon pere, donna en 1233. vingt livres de rente à l'égliſe de Saint Martin de Tours pour fonder un chapelain. Il vivoit encore en l'an 1253. Dans un combat conſidérable, où les Turcs furent défaits devant Damiette, le ſire *Nicolas* de Menou, grand-maître des Arbalêtriers de France, dit *André* Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de Dreux*, *Liv. III.* commandoit l'arriere garde de l'armée du Roi, perça par deux fois les bataillons ennemis, & dégagea pluſieurs François des mains des Infideles, du nombre deſquels ſe trouverent *Hugues* de Châteauneuf, & *Jean* de Châteauneuf, ſon fils, chevaliers des plus conſidérables de l'armée, qui moururent enſuite de leurs bleſſures. Le même *Nicolas* de Menou eut pour fils,

Jean de Menou II. du nom,

Digitized by Google

marié à *Marguerite* de Beurſieres, mere de *Simon*, qui ſuit, & de *Suſanne*, mariée à *Guy* de Vaux, ſeigneur de la Ferté, & autres lieux.

Simon de Menou, chevalier, ſeigneur de Menou, vivoit en 1323. Il épouſa *Alix* de Melun, ſœur de *Jean*, vicomte de Melun, grand chambellan de France. Il en eut, entr'autres enfans, *Nicolas*, qui ſuit.

Nicolas de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur de Menou, marié en premieres noces à *Jeanne* de Péan, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, &c. Après la mort de *Jean* de Péan, la terre de Bouſſay demeura à *Nicolas* de Menou, & dès-lors il s'établit dans la province de Touraine, & fut ſeigneur de Bouſſay. Il épouſa en ſecondes noces *Marguerite* de Clermont. De ſa premiere femme il eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui ſuit; & de *Marguerite* de Clermont, ſa ſeconde femme, *Jean* de Menou, ſurnommé le Jeune, chambellan du roi Charles VI. par lettres datées du 8 Avril 1412. Il ne laiſſa qu'une fille, nommée *Marie* de Menou, mariée à *Robert* d'Aucoih.

Jean de Menou III. du nom, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, du Mée, Senevieres, de Lougny, &c. partagea avec *Jean* de Menou, dit le Jeune, ſon frere de pere, les ſucceſſions à eux échues par la mort de *Perrinet* & d'*Amauri* de Menou, leurs freres. Il fut capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes; il fut fait priſonnier à la bataille de Poitiers, avec le roi *Jean*, & conduit en Angleterre, où il reſta cinq ans. A ſon retour en France en 1369. il épouſa *Agnès* de Galardon. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Menou, mort ſans poſtérité; 2. *Perrinet*, qui ſuit; 3. *Colinet* de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, auteur de la branche établie en Berry, rapportée ci-après, & une fille, nommée *Iſabelle*, qui a été mariée.

Perrinet ou *Pierre* de Menou I. du nom, chevalier & ſeigneur de Bouſſay & de la Forge, épouſa par contrat du 5 Février 1402. *Marguerite* de Fougieres, fille de *Heudes*, ſeigneur dudit lieu. *André* Duchesne, dans ſon *Hiſtoire de Dreux*, fait mention de *Pierre* de Menou, amiral de France ſous Charles VII.

Jean de Menou IV. du nom, ſon fils (*a*), chevalier, ſeigneur de Menou, de la Ferté-Bouſſay, la Forge, &c. épouſa par contrat du 3 Janvier 1435. *Jacquette*

(*a*) *Ce* Jean *de Menou fit appeller en juſtice* Jean *d'Aucoih, fils de* Robert, *& de* Marie *de Menou, fille de* Jean *de Menou, dit le Jeune, pour lui rendre la terre de Menou & autres ſituées au pays du Perche, ſuivant le traité fait entre* Jean *de Menou l'aîné, &* Jean *de Menou le jeune, leurs ayeux, qui portoit que ſi* Jean *de Menou le jeune mouroit ſans enfans males des nom & armes de Menou, leſdites terres retourneroient à* Jean *de Menou l'aîné, ou à ſes deſcendans males deſdits nom & armes, en donnant la ſomme de treize cents écus.* Jean *d'Aucoih céda leſdites terres aux conditions ci-deſſus ſpécifiées, par acte ou tranſaction du* 15 *Juillet* 1451.

de Chamborant. Il fut chambellan du roi Charles VII. par lettres datées du 4 Mai 1454. Il se jetta dans Orléans pendant le siége de cette ville. Il fut aussi chambellan du roi Louis XI. & du duc de Guyenne par lettres du 23 Mars 1469. Il eut ordre la même année d'avitailler les châteaux de Ha & de la Lune à Bordeaux. *Jean* de Menou testa le 14 Juillet 1478. & mourut peu de jours après. Il eut pour enfans, entr'autres, *Trignant* de Menou, qui suit, & *Philippe*, rapporté après son frere aîné.

Trignant de Menou, chevalier, seigneur de la Ferté-Vaucelle, & autres lieux, échanson du duc de Berry, épousa *Andrée* de Nosay, fille unique d'*Eustache* de Nosay. Il mourut avant son pere, & ne laissa que deux filles, mineures, sous la tutelle de *Philippe* de Menou, leur oncle, après la mort de *Jean* de Menou, leur ayeul.

Philippe de Menou, chevalier, seigneur de Menou, Boussay, &c. épousa par contrat du 8 Octobre 1474. *Antoinette* de la Touche, fille de *Hardouin* de la Touche, chevalier, seigneur de Villaines, &c. Il fut chambellan de Louis XI. dans les deux dernieres années de son regne, sçavoir en 1482. & 1483. puis ambassadeur en Espagne, sous Charles VIII. par lettres du 25 Octobre 1492. après quoi il fut maître d'hôtel de la reine *Anne* de Bretagne, par commission du 5 Janvier 1501. ensuite de la reine *Claude*, & du Dauphin de France, par lettres de François I. en date du 29 Janvier 1518. *Philippe* rentra en possession de la terre de Menou, suivant l'accord qui fut fait le 3 Avril 1469. entre lui & *Trignant*, son frere aîné, & la vendit par contrat passé le 25 Février 1500. à *Charles* d'Illiers, licencié ès Loix, doyen du chapitre de l'église de Chartres. *Philippe* testa le 14 Mars 1515. Il eut de son mariage, entr'autres enfans, un fils, nommé *René*, qui suit.

René de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, la Forge, & autres lieux, épousa par contrat du 24 Février 1509. *Claude* du Fau, fille unique & héritiere de *François* du Fau, & de *Gabrielle* de Villiers de l'Isle-Adam. Il fut premier échanson de la reine *Claude*, comme il paroît par les provisions de cette charge du 14 Janvier 1504. & aussi de la reine *Eléonore* le 11 Août 1530. Ses enfans furent, entr'autres, *Jean* de Menou, qui suit, & *François* de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, auteur de la branche de Menou-Charnisay, rapportée ci-après.

Jean de Menou V. du nom, chevalier, seigneur de Boussay, &c. fut fait chevalier de l'ordre du Roi, par Charles IX. le 14 Mars 1568. puis gouverneur du château de Loches le 22 Septembre de la même année. Il leva par ordre d'*Henri*, duc d'Anjou, frere du Roi, une compagnie de deux cents hommes de guerre, pour la garde de la ville & du château de Loches, par commission du 23 Mai 1569. Il épousa en premieres noces *Claude* des Personnes, dont il n'eut qu'une fille; & en secondes noces *Michelle* de la Châtre, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Robertet, par contrat du 10 Décembre 1559. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres, *Jean* de Menou, qui suit, & *Claude* de Menou, au-

Digitized by Google

teur de la branche de Menou de Champlivault, rapportée ci-après.

Jean de Menou VI. du nom, obtint du roi Henri IV. le 5 Juillet 1591. le gouvernement de la ville du Blanc en Berry, & le 25 Décembre de la même année, il eut la garde du château d'Angle en Poitou, pour le ſervice du Roi. Il épouſa en premieres noces par contrat du 21 Juin 1591. *Magdelene* Fumée, fille unique de *Martin* Fumée, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Marie* Louet; & en ſecondes noces *Anne* de Bloys, fille d'un cadet de la maiſon de Rouſſillon en Saintonge, & petite-fille du préſident de Large-Bâton à Bordeaux. Il eut de ſon premier mariage avec *Magdelene* Fumée, morte à l'âge de dix-ſept ans, *René* de Menou, qui ſuit; & de ſon ſecond mariage avec *Anne* de Bloys eſt ſorti *Jean*, auteur de la branche de Menou-Billy, rapportée ci-après, & *Charles*, auteur de la branche de Menou-Nerbonne, auſſi rapportée après celle de ſon aîné.

René de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur des terres de Bouſſay, la Forge, Genilly, & autres lieux, fut élu par la Nobleſſe de la province, aſſemblée à Tours, pour dreſſer les cahiers qui devoient être préſentés aux Etats Généraux. Le roi Louis XIV. lui en écrivit le 10 Août 1651. & approuva même ſon élection. Il fut marié deux fois; en premieres noces par contrat du 18 Juin 1618. avec *Magdelene* Fumée, ſa couſine, iſſue de germain, fille de *Martin*, & de *Magdelene* de Crevant; en ſecondes noces par contrat du 16 Avril 1644. avec *Louiſe* de Montfaucon.

Les enfans du premier lit furent au nombre de quatorze, dont, entr'autres, *Louis*, qui ſuit; *François*, ſeigneur de la Roche-Allais, auteur de la branche des ſeigneurs de Menou la Roche, rapportée ci-après; & un autre *Louis*, mort en 1701. qui a été abbé commendataire de l'abbaye de Saint Mahé ou Saint Mathieu en baſſe Bretagne.

Les enfans du ſecond lit furent auſſi au nombre de quatorze. Il n'en eſt reſté que *Claude* de Menou, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Mathieu en baſſe Bretagne, après la démiſſion de *Louis* de Menou, ſon frere de pere, & trois filles, nommées *Magdelene*, *Françoiſe* & *Louiſe* de Menou, mortes religieuſes à la Bourdilliere.

Louis de Menou, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, &c. fut enſeigne dans le régiment de Touraine, Infanterie, à l'âge de quatorze ans: il fut l'année ſuivante capitaine dans le régiment de Normandie, & ſe trouva à pluſieurs ſiéges & batailles. Après avoir quitté le ſervice, il épouſa par contrat du 6 Janvier 1690. *Catherine* Perrot, fille de *Claude*, ſeigneur du Pleſſis, grand-maître des Eaux & Forêts de France au département d'Anjou, Touraine & le Maine, & d'*Anne* du Breuil. Etant devenu veuf à l'âge de trente ans, il entra dans les Ordres ſacrés, & enſuite fonda à la Bourdilliere (*a*) un

(*a*) *C'eſt le nom d'un château ſitué ſur la riviere d'Indrois, à deux lieues de Loches en Touraine, joignant la terre & bourg de Genilly.*

Digitized by Google

couvent de Filles de l'Ordre de Cîteaux en prieuré perpétuel, les dota, & ſe réſerva la nomination de la ſupérieure. Il y plaça d'abord ſept de ſes ſœurs, dont pluſieurs furent tirées d'autres Monaſteres, avec permiſſion des divers Supérieurs, ſous leſquels elles étoient. Il préſenta pour premiere prieure *Claude* de Menou, ſœur aînée des autres, à l'archevêque de Tours (*Victor* Bouthillier), ſous lequel il avoit fait, par ſa permiſſion, cet établiſſement, comme il paroît par les lettres du 18 Avril 1662.

Quelque temps après la fondation de ce couvent de la Bourdilliere, quatre filles de *Louis* de Menou s'y firent religieuſes, & treize de ſes nieces; en ſorte que le commencement de cet établiſſement ne fut compoſé que de ſa famille, au nombre de vingt-quatre, tant ſœurs, filles, que nieces. En 1668. *Louis* de Menou obtint des lettres de confirmation de ce nouvel établiſſement, ſous le nom de *Notre-Dame de la Bourdilliere*, & remit au Roi ſon droit de nommer la ſupérieure, comme il paroît par des lettres patentes du mois d'Avril 1688. & en même temps Louis XIV. nomma pour coadjutrice *Catherine* de Menou, fille du fondateur, & dès-lors le Monaſtere de la Bourdilliere fut érigé ſur le pied des Monaſteres de fondation royale.

Du mariage de *Louis* de Menou, & de *Catherine* Perrot, ſon épouſe, naquirent trois garçons & quatre filles; ſçavoir, 1. *René*, qui ſuit; 2. *Roger*, mort lieutenant de Cavalerie ſans avoir été marié; 3. *Charles*, grand-vicaire du diocèſe de Pamiers, & doyen de Saint Agnan; 4. *Catherine*, abbeſſe du Monaſtere de la Bourdilliere; 5. 6. & 7. *Anne*, *Marie* & *Agathe*, religieuſes au même Monaſtere.

René de Menou III. du nom, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, Chambon, la Forge, &c. épouſa en premieres noces par contrat du mois de Juillet 1668. *Dorothée* Châteignier, fille de *Louis*, ſeigneur de Louſſais & d'Andouville, meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Théodore* de Trégouin, morte peu de temps après ſon mariage; & en ſecondes noces par contrat du 5 Février 1670. *Claude-Marie* Léaud, fille de *Pierre* Léaud, écuyer, & de *Claude* Moriſſe, de laquelle ſont ſortis, 1. *René Charles*, qui ſuit; 2. *Louis* de Menou, abbé de Bonny-ſur-Loire, prieur de Saint Chriſtophe en Hallat, diocèſe de Beauvais, vivant en l'année 1758. 3. *Roger*, tué au ſiége de Denia en Eſpagne en 1710. ſans avoir été marié; 4. *Eſmond*, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Pierre de Preuilly, diocèſe de Tours, vivant auſſi en 1758. & neuf filles, dont, entr'autres, *Eliſabeth*, vivante pareillement en 1758. & *Catherine*, religieuſe au Monaſtere de la Bourdilliere, nommée coadjutrice de ſa tante en 1714. actuellement ſupérieure de cette maiſon depuis près de vingt ans, & qui en eſt la troiſieme abbeſſe.

René-Charles de Menou IV. du nom, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, &c. eſt le dix-huitieme connu de la branche aînée, & le douzieme ſeigneur de Bouſſay de pere en fils. Il ſervit en qualité de cornette de la compagnie meſtre-de-camp du régiment Royal

Digitized by Google

Rouſſillon, Cavalerie, ſe trouva à pluſieurs affaires, & à la paix de 1713. par la réforme, il quitta le ſervice du Roi, & ſe maria le 8 Août 1715. à *Louiſe* Léaud, fille unique & héritiere de *Jean-Marie* Léaud, ſeigneur de Linmieres, & de *Marguerite-Louiſe* de Montault. De ce mariage ſont nées deux filles; ſçavoir, 1. *Louiſe-Marie Charlotte* de Menou, mariée à *René-François* de Menou, ſon couſin, chef de la branche de Menou-Cuiſſy, rapportée ci-après; 2. *N.* . . . . de Menou, morte en bas âge.

Branche de Menou, ſeigneurs du Mée, établie au Mée en Berry, & la premiere ſéparée de la branche aînée.

Colinet de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée & de Lougny, troiſieme fils de *Jean* de Menou l'aîné, eut en partage la terre du Mée & celle de Lougny, & épouſa *Iſabeau* de Graſleul, dame de la Bouteiais, fille de *Barthelemi* de Graſleul, ſeigneur de la Motte Graſleul, morte en 1413. De ce mariage naquit,

Louis de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, &c. marié à *Jeanne* de Thais, fille de *Jacques*, & de *Catherine* Iſoré, mort en 1455. Il laiſſa de ſon mariage un grand nombre d'enfans, entr'autres, *Jean* de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, marié vers l'an 1455. à *Olive* de Graſſai, dame du Graſſai & de la Maiſon-forte, qui vendit la terre de Lougny en 1491. & mourut ſans poſtérité, & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, épouſa en l'an 1496. *Catherine* de Guenand, fille de *Louis* de Guenand, chevalier, ſeigneur de Saint Ciran, & d'*Anne* de Chevaleau. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Eſmond* de Menou, qui ſuit; 2. *Jean* de Menou, ſeigneur de Couſieres, qui épouſa la veuve du ſeigneur d'Autry, de laquelle il eut trois filles.

Eſmond de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, épouſa *Catherine* de Varennes, fille de *N.* . . . de Varennes, & de *Charlotte* de la Châtre, fille de *Claude*, & de *Catherine* de Menou. Il eut de ce mariage quatre enfans, qui furent, 1. *Jean* de Menou, qui ſuit, & trois filles.

Jean de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, partagea avec ſes ſœurs en 1548. & épouſa en premieres noces *Françoiſe* Lanet, qui étoit iſſue de la maiſon de Champoſt, & en ſecondes noces *Catherine* Quinaut. Il eut du premier lit deux filles. Les enfans du ſecond lit furent au nombre de quatre; ſçavoir, 1. *Jacques* de Menou, qui ſuit; 2. *Eſmond*, chevalier, ſeigneur du Mée, & deux filles.

Jacques de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, fit hommage au Roi le 17 Août 1606. de la ſeigneurie de Pelvoiſin. Il épouſa en premieres noces *Louiſe* de Rochefort, fille de *Claude* de Rochefort, & de *Claude* de la Riviere, ſon épouſe; en ſecondes noces *Charlotte* de Grenefy, qui étoit de la maiſon du Pleſſis de Chelles en Donois, fille de *Claude*, & de *Jeanne* d'Amilly, au pays du Perche. Les enfans du premier lit furent, 1. *Louis*, qui ſuit, & trois filles. Du ſecond lit il n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort jeune.

Louis de Menou II. du nom,

Digitized by Google

chevalier, seigneur du Mée, &c. épousa le 22 Novembre 1636. *Claude* Baraudin, fille d'*Honorat* Baraudin, écuyer, seigneur du Verger, & de *Marie* Cérisieres. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, dont cinq garçons.

François de Menou, l'aîné, chevalier, seigneur du Mée, &c. a épousé une femme, dont on ignore le nom, de laquelle sont nés, 1. *Esmond*, qui suit; 2. *Charles* de Menou de Villemore, capitaine dans le régiment de Rosny-Vinen, Infanterie, chevalier de Saint Louis, marié à *Catherine* Guesbin, mort sans postérité; 3. *N.*..... de Menou de Rochefolle, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Perche, qui est mort étant lieutenant colonel du régiment des Gardes du roi de Pologne, sans être marié; 4. *N.*..... de Menou, mariée à *N.*..... de la Riviere, seigneur de Chambon, en Berry, brigadier des armées de sa Majesté, lieutenant de Roi de la Rochelle, morte en 1751. sans postérité; 5. *N.*..... de Menou, mariée à *N.*..... des Praux, dont des enfans.

Esmond de Menou II. du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, &c. chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanterie, épousa *Catherine* de Bonvoust, dont trois enfans; sçavoir, 1. *N.*..... de Menou, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles, tué à la bataille d'Ettinghen, sans être marié; 2. *Esmond*, qui suit, & une fille.

Esmond de Menou III. du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, &c. dixieme seigneur du Mée, depuis la séparation de sa branche avec la branche aînée, capitaine dans le régiment des Grenadiers de France, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épousé en Février 1750. *Louise-Anne* de Menou de Cuissy, fille de *Louis-Joseph* de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, baron de Pontchâteau, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, &c. & de *Louise* de Charitte. De ce mariage sont issus jusqu'en l'année 1757. 1. *N.*..... de Menou, né en Décembre 1751. 2. *N.*..... de Menou, né en Décembre 1752. 3. *N.*..... de Menou, né en 1754. 4. *N.*..... de Menou, né en 1757.

Branche des seigneurs de Charnisay, établie en Touraine, la seconde séparée de la branche aînée.

François de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, quatrieme fils de *René* de Menou, & de *Claude* du Fau, épousa le 24 Novembre 1575. *Earine* de Ragnier, fille de *Charles* de Ragnier, écuyer, seigneur de Chesselles, & d'*Antoinette* Duval. Il en eut, entr'autres enfans, *René*, qui suit, & *François* de Menou, rapporté ci-après.

René de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, écuyer de la petite écurie du Roi, épousa *Nicole* de Jousserand, fille de *René* de Jousserand, & de *Renée* Robin, issue de la maison de la Tremblaye-Robin. Il en eut, entr'autres enfans, *René*, mort au siége de Breda sans postérité, & *Charles*, qui suit.

Charles de Menou, chevalier, seigneur d'Aunay, vicerol dans

l'Amérique, qui s'y rendit si recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix, & les rendit ſes Tributaires dans ce pays là pour acheter ſon alliance. Il laiſſa de *Jeanne* Motin, ſon épouſe, quatre garçons & trois filles, dont il n'eſt point reſté de poſtérité.

François de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur du Chiron, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de Cavalerie, troiſieme fils de *François* de Menou & d'*Earine* de Ragnier, commanda dans Brouage & l'Iſle d'Oléron, en l'abſence du commandeur de la Porte, oncle du cardinal de Richelieu. Il s'établit dans le Nivernois, où il épouſa le 2 Septembre 1625. *Marie* de Briſſon, dame de Nenveignes, veuve de *Claude* de Choiſeul, chevalier, baron d'Eſquilly. Il en eut *Armand-François*, qui ſuit, & deux filles, mortes ſans poſtérité.

Armand-François de Menou, chevalier, ſeigneur de Nenveignes, de Charniſay, &c. obtint par lettres patentes du roi Louis XIV. du mois de Juin 1697. l'érection de la terre de Nenveignes en marquiſat, ſous le nom de Menou. Il eut de *Françoiſe* de Clere, ſon épouſe, fille de *Charles*, baron de Clere, chevalier, ſeigneur de Goupillieres, en Normandie, & de *Charlotte* de Bourſault, 1. *François-Charles* de Menou, qui ſuit; 2. *Philippe-Louis* de Menou, enſeigne des Chevaux-Légers d'Orléans, mort ſans être marié; 3. *Louis* de Menou, grand bailli de l'ordre de Malte, commandeur de Caſtres en Flandres, ambaſſadeur de la Religion de Malte à Bruxelles, auprès de l'archiducheſſe gouvernante des Pays-Bas, mort à Tirlemont; 4. *Jacques-Joſeph*, chevalier de Malte; 5. *Auguſtin-Roch* de Menou, évêque de la Rochelle en 1729. abbé commendataire de l'abbaye d'Angle, vivant en 1758. 6. & 7. *Marie-Louiſe* & *Françoiſe-Marguerite* de Menou, religieuſes, toutes deux prieures perpétuelles, ſucceſſivement des dames de Viantais à Beaulieu; 8. *André* de Menou, comte de Charniſay, &c. marié à *Louiſe* de Briſſon, ſa couſine, & mort en 1756. De ce mariage ſont nées deux filles, *Marie-Françoiſe* de Menou, non mariée, & *Charlotte* de Menou, mariée en 1747. au marquis des Gouttes, capitaine de vaiſſeau, chevalier de Saint Louis, dont un garçon & trois filles, vivans en 1758.

François-Charles de Menou, marquis de Menou, chevalier, ſeigneur de Prunay-le-Gillon, capitaine des Gendarmes d'Anjou, brigadier des armées du Roi, a épouſé *Théreſe* de Meurſé, dont il n'a que quatre filles; ſçavoir, 1. *Françoiſe-Armande* de Menou, mariée en 1731. au marquis de Jumilhac, lieutenant général des armées du Roi, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mouſquetaires, dont un fils, colonel au régiment des Grenadiers de France; 2. *Marie-Louiſe* de Menou, mariée en 1734. au comte de Damas, chevalier, ſeigneur, comte de Crux, marquis de Menou par ſon mariage, dont quatre garçons & cinq filles; 3. *Louiſe-Théreſe* de Menou, mariée en 1740. au marquis de Lambert, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur d'Auxerre, veu-

Digitized by Google

ve, ſans enfans, ayant eu un garçon & une fille, morts en bas âge; 4. *Auguſtine-Marie* de Menou, mariée au comte de Langeron, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef dans la province de Guyenne, ſans enfans.

Branche de Menou-Champlivault, établie en Sologne, qui eſt la troiſieme ſéparée de la branche aînée.

Claude de Menou, chevalier, ſeigneur de Mantelan en Touraine, ſecond fils de *Jean* de Menou V. du nom, & de *Michelle* la Châtre, épouſa par contrat du 19 Novembre 1596. en Sologne, *Marguerite-Françoiſe* de Viault, fille unique & héritiere de *René* de Viault, chevalier, ſeigneur de Champlivault, & de *Diane* David, dont il eut, 1. *Louis* de Menou, prieur de Grand Mont, doyen de Sainte Croix d'Orléans; 2. *René*, qui ſuit.

René de Menou, chevalier, ſeigneur de Champlivault, épouſa en premieres noces *Edme* l'Huillier, fille de *François* l'Huillier, d'une famille illuſtre dans la Robe, & en ſecondes, par contrat du 8 Juillet 1640. *Eliſabeth* de Morinville, fille de *N.*..... de Morinville, & de *Marie* de Chancy. Il eut du premier lit, *Louis* de Menou, qui ſuit, & du ſecond, 1. *François* de Menou, prieur de Grand-Mont; 2. *Charles* de Menou, chevalier, ſeigneur de Cuiſſy, auteur de la branche de Menou de Cuiſſy, rapportée ci-après; deux autres garçons, morts ſans poſtérité, & deux filles, une religieuſe, & l'autre mariée à *François-Gaſton* d'Aultry, chevalier, ſeigneur de la Mivoye, dont quatre garçons & une fille.

Louis de Menou, chevalier, ſeigneur de Champlivault, fut officier dans le régiment du duc d'Orléans, & eut de *Françoiſe* Monnot, ſon épouſe, 1. *Louis-René* de Menou, qui ſuit; 2. *Jean* de Menou, capitaine dans le régiment de la Sarre, marié à *Jacqueline* le Normand, dame d'Heri, près la Charité. De ce mariage ſont ſorties pluſieurs filles, & *François* Menou, prieur de Saint Aignan le Jaillard.

Louis de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur de Champlivault, capitaine dans le régiment de Catinat, épouſa *Anne* Ponard. De ce mariage ſont nés, 1. *Charles-René* de Menou, ſeigneur de Champlivault, archidiacre & grand vicaire de la Rochelle; 2. *Louis-François-Gaſton*, qui ſuit, & trois filles, dont une vivante en 1758.

Louis-François Gaſton de Menou, ſeigneur de Champlivault, ci-devant capitaine dans le régiment de la Couronne, a épouſé *N.*... de Briſacier, dont, 1. *Charles-Louis* de Menou, Mouſquetaire gris en 1758. 2. *N.*... de Menou, née en 1737. 3. *N.*... de Menou, née en 1748.

Branche des ſeigneurs de Menou de Cuiſſy, ſortie de celle de Champlivault.

Charles de Menou, chevalier, ſeigneur de Cuiſſy, troiſieme fils de *René* de Menou, & d'*Eliſabeth* de Morinville, ſa ſeconde femme, ſervit le Roi dès ſa jeuneſſe. Il fut capitaine de Cavalerie dans le regiment de Villeroy, puis colonel d'un régiment

Digitized by Google

de ſon nom, & brigadier des armées du Roi. Il eut une jambe emportée d'un coup de canon en 1706. au ſiége de Turin, commandant la brigade de Touraine. Il eut le gouvernement de la citadelle d'Arras en 1713. & fut fait chevalier de Saint Louis à la création de cet ordre militaire. Il épouſa par contrat du 7 Janvier 1682. *Jacqueline* de Cremeur, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore* de Chancy. Il en eut,

1. *Louis-Joſeph* de Menou, qui ſuit.

2. *Claude* de Menou, chevalier, commandant du premier bataillon du régiment de Mailly, mort à l'armée en 1746. ſans avoir été marié.

3. *Louis-François* de Menou, chevalier de Saint Louis, enſeigne des Gardes du Corps du Roi, compagnie de Villeroy, maréchal des camps & armées de ſa Majeſté, marié en 1729. à *Anne* de Pilliers, dame de Motelle, en Normandie, mort en 1742. dont *François* de Menou-Motelle, capitaine de Dragons au régiment Dauphin, non marié en 1758. *Louiſe* de Menou-Motelle, née en 1733. & *Jacqueline* de Menou-Motelle, née en 1737.

4. *René-François* de Menou. Il entra au ſervice fort jeune. Il fut fait cornette de Cavalerie dans le régiment de Saint Phal-Coulange, le 23 Novembre 1709. puis capitaine dans le même régiment le 8 Septembre 1711. exempt des Gardes du Corps du Roi, compagnie de Villeroy, au mois d'Octobre 1728. chevalier de Saint Louis au mois d'Octobre 1731. meſtre-de-camp de Cavalerie le 4 Janvier 1732. brigadier des armées du Roi en 1744. & maréchal de camp le premier Janvier 1748. Il s'eſt trouvé dans le courant de ſes ſervices à pluſieurs affaires & batailles. Il a épouſé le 3 Janvier 1746. *Charlotte* de Menou, ſa couſine, fille unique & héritiere de *René-Charles* de Menou, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, &c. & de *Louiſe* Léaud de Linnieres. Il eſt le dix-neuvieme ſeigneur de Bouſſay. Par ce mariage de *Louiſe Marie-Charlotte* de Menou, ſeule héritiere de la branche aînée, avec ſon couſin, cette même branche aînée ſe trouve perpétuée & conſerve ſon nom & ſes biens. Leurs enfans ſont juſqu'en 1757. 1. *René-Louis-Charles* de Menou, né le 9 Octobre 1746. 2. *Eliſabeth* de Menou, née le 3 Août 1748. 3. *Jacques-François* de Menou, né le 3 Septembre 1750. 4. *Philippe-François-Denis* de Menou, né le 9 Octobre 1752. chevalier de Malte en 1757. 5. *Marie-Louiſe-Antoine* de Menou, née le 19 Mai 1754. morte à un an; 6. *Marie-Joſephe* de Menou, née le 7 Mai 1756. 7. *Agathe-Emilie*, de Menou, née le 7 Septembre 1757.

5. *Jacques-David* de Menou, ſcholaſtique en dignité, grand-vicaire de Nantes, abbé de Bon-Repos en baſſe Bretagne.

6. *Marie-Françoiſe* de Menou, prieure de Gy, diocèſe de Sens, morte en 1757.

7. *Eliſabeth* de Menou, mariée à *Adalbert* d'Autry, chevalier, ſeigneur de Mivoye, ſon couſin germain, dont deux garçons & deux filles. Le cadet eſt mort. L'aîné a épouſé en 1755. *N.*... de Brecheré.

Louis-Joſeph de Menou, chevalier, ſeigneur de Cuiſſy, depuis baron de Pontchâteau en Bre-

Digitized by Google

tagne, par l'acquiſition qu'il a faite de cette terre, ſervit de bonne heure. Il eut le régiment de ſon pere en 1706. fut fait brigadier des armées du Roi en 1719. lieutenant de Roi des ville & château de Nantes en 1721. employé en qualité de brigadier dans le comté Nantois, fait maréchal de camp en 1748. & commandeur dans les cinq évêchés de la haute Bretagne. Il épouſa en 1722. *Louiſe-Marie* de Charitte, fille de *N.*..... de Charitte, gouverneur du Cap François, Iſle de Saint Domingue, en Amérique, commandant dans ladite Iſle de Saint Domingue, & de *N.*... Ladoubar de Beaumanoir, dont,

1. *Louis-Joſeph* de Menou, qui ſuit.

2. *Marie-Bernard* de Menou, lequel fut ſous-lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes en 1751. Il s'eſt marié en Janvier 1757. à *N.*.. de Recuſſon, fille unique de *N.*..... de Recuſſon, chevalier, ſeigneur de Marcouville, dont un garçon.

3. *Marie-Charlotte* de Menou, mariée en 1740. à *N.*..... de Caupenne, marquis d'Amou, commandant pour le Roi à Bayonne, & auparavant capitaine aux Gardes Françoiſes, dont pluſieurs enfans.

4. *Louiſe-Anne* de Menou, mariée en 1750. à *Eſmond* de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, dont il a été parlé à la branche du Mée.

5. *Françoiſe-Henriette*, mariée en 1756. à *N.*... Johanne de Saumery, chevalier, ſeigneur de Piſſon, &c. lieutenant colonel du régiment Royal Piémont, Cavalerie, gouverneur en ſurvivance du château de Chambort, grand bailli du Blaiſois, dont un garçon, né le 24 Décembre 1757.

Louis-Joſeph de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur, baron de Pontchâteau, lieutenant de Roi des ville & château de Nantes, capitaine de Cavalerie au régiment de la Rochefoucault, chevalier de Saint Louis, a épouſé en 1751. *Bonne-Emilie* de Maurepas, dont ſont iſſus,

1. *Louis-Victoire* de Menou, né le 19 Mai 1752.

2. *Louis-Marie* de Menou, né le 27 Avril 1753.

3. *René-Marie* de Menou, né le 12 Septembre 1754.

Et une fille, morte au berceau.

Branche des ſeigneurs de Billy, la quatrieme ſéparée de la branche aînée.

Jean de Menou, chevalier, ſeigneur de Billy, ſecond fils de *Jean* de Menou VI. du nom, & d'*Anne* de Bloys, après avoir ſervi en qualité d'officier dans la Cavalerie, épouſa *Catherine* de Leſtang, d'une ancienne maiſon du Poitou, de laquelle eſt iſſu *Jean* de Menou, qui ſuit.

Jean de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur de Billy, fut marié trois fois, en premieres noces à *Catherine* de Beraudin. De ce mariage ſont iſſus, 1. *Jean* de Menou, fils aîné, non marié, mort en 1758. 2. 3. & 4. deux garçons, mariés, ſans poſtérité, & une fille auſſi mariée, morte ſans poſtérité; 5. *Charles* de Menou, marié à *N.*... Bernandeau, dont *Jean* de Menou, mort prêtre & chanoine de la Rochelle en 1752. *N.*.... de Menou, officier dans le régiment

de Tournaiſis, mort en 1710. non marié, & *N.*.... de Menou, mariée à *N.*.... de Janvre, ſon couſin, chevalier, ſeigneur du Vieux Romant, en Poitou, capitaine dans le régiment d'Orléans, Infanterie, & chevalier de Saint Louis.

Jean de Menou II. du nom, ſeigneur de Billy, n'a point eu d'enfans de ſon ſecond mariage; & de ſon troiſieme avec *N.*... de Thianges, ſont nés pluſieurs enfans, dont il n'eſt reſté que *N.*.... de Menou, chevalier, ſeigneur de Lieſgres, capitaine dans les Grenadiers Royaux, marié en Poitou.

Branche des ſeigneurs de Menou-Nerbonne, établie en Berry, la cinquieme ſéparée de la branche aînée.

Charles de Menou, troiſieme fils de *Jean* de Menou VI. du nom, & d'*Anne* de Bloys, épouſa par contrat du 13 Juin 1634. *Anne* de Château-Châlons, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte* de Rarpé. Il avoit été capitaine dans le régiment de la Feuillade. Il a eu pluſieurs enfans, la plûpart morts ſans être mariés. Les autres, au nombre de deux garçons & d'une fille, ſont, 1. *Louis* de Menou, chevalier, major d'Infanterie, marié à *N.*..... de Menou, fille de *Louis* de Menou, chevalier, ſeigneur du Mée, & de *Claude* Beraudin, mort ſans poſtérité. Il en a été parlé à la branche des ſeigneurs du Mée; 2. *Charles* de Menou, qui ſuit; 3. *Françoiſe* de Menou, dame chanoineſſe de Remiremont, morte en 1708.

Charles de Menou II. du nom, chevalier, épouſa par contrat du 31 Décembre 1668. *Françoiſe-Marguerite* Chauvelin, fille de *François* Chauvelin, chevalier, ſeigneur de Nerbonne, & de *Marie* Lécuyer, dont, 1. *Henri-Louis* de Menou, chevalier, ſeigneur de Nerbonne, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Launoy, mort ſans alliance; 2. *Charles* de Menou, tué à la guerre; 3. *François* de Menou, marié à *N.*.... de Houſſeaux, mort ſans poſtérité; 4. *Robert* de Menou, qui ſuit; 5. *Magdelene* de Menou, mariée par contrat du 5 Juillet 1688. à *Charles-Philippe* Seguier, chevalier, ſeigneur du Pleſſis.

Robert de Menou, chevalier, ſeigneur de Jeu-Maloche, chevalier de Saint Lazare, épouſa en premieres noces *Geneviéve* Seurat de Clorandry, dont point d'enfans; & en ſecondes, au mois de Juin 1735. *Marie* Laugeais, dont une fille, *Marie-Eliſabeth* de Menou, mariée le 3 Mai 1753. à *Maurice* Seguier, chevalier, ſeigneur de Nerbonne, &c. ſon couſin germain, fils de *Charles*, & de *Magdelene* de Menou.

Branche des ſeigneurs de Menou de la Roche-Alais, établie au pays du Maine, la ſixieme ſéparée de la branche aînée.

François de Menou, chevalier, ſeigneur de la Roche-Alais, &c. troiſieme fils de *René* de Menou, chevalier, ſeigneur de Bouſſay, &c. & de *Magdelene* Fumée, ſa femme, ſervit dès ſa jeuneſſe. Il fut capitaine dans le régiment de Normandie. Il épouſa *Marie* Adriancin, fille unique de *René*, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans,

Digitized by Google

dont, 1. *René* de Menou, qui fuit; 2. *Louis*, mort au ſervice de la Marine, non marié; 3. *Charles* de Menou, qui ſervit long temps, enſuite fut prêtre, & mourut chanoine de Saint Gatien à Tours; 4. 5. 6. & 7. *Jean* de Menou, & trois autres morts ſans être mariés; 8. *Alexandre* de Menou, chevalier de Saint Louis, ancien major du regiment de la Fère, qui s'eſt retiré à Tours, où il vit en l'année 1758.

René de Menou, chevalier, ſeigneur de la Roche-Alais, a été lieutenant d'Artillerie, & a épouſé à Lille en Flandres, *N.*..... Diceaut d'Aigremont, dont ſix filles. Trois vivent en 1758. la premiere, mariée à *N.*..... de Thibergeau, chevalier, ſeigneur de la Motte Thibergeau, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, directeur des fortifications à la Rochelle; la ſeconde, religieuſe à la Bourdilliere, & la troiſieme mariée à *N.*..... de Rougemont, capitaine d'Infanterie au regiment de la Marche.

Les armes de la maiſon de Menou ſont: *de gueules, à la bande d'or.* Elle avoit anciennement pour ſupports: *deux femmes vêtues en façon de Déeſſes ou de Sybilles de l'Antiquité, avec des manteaux & couleurs de ſes armes*; & pour cimier, *une tête de Maure de ſable.*

MENON, écuyer, ſeigneur de Quenin & de Turbilly, en Normandie, élection de Mortagne: Famille qui porte pour armes: *d'or, à un bouton de roſes de gueules, feuillé & tigé de ſinople, & poſé ſur un croiſſant de gueules, qui eſt de l'écu.*

MENTHON, en Genevois & en Breſſe: Famille dont les armes ſont: *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochant ſur le tout.*

MERCERET, de Salins, en Franche-Comté: Famille éteinte, qui portoit: *d'or, à deux perroquets adoſſés de ſinople, becqués, accollés & membrés de gueules.*

MERCHIER-NOUREUIL, ancienne nobleſſe du pays d'Artois. *Jean* le Merchier fut pere de *Jacques* le Merchier, chevalier, ſeigneur de Noureuil, lieutenant de la compagnie des hommes d'armes du comte de Lalaing, & époux d'*Agnès* Morel (*a*). Il eut pour fils *Jacques* II. du nom, écuyer, ſeigneur de Noureuil, Hamette, & Lagnicourt en partie (*b*), inhumé l'an 1554. en l'égliſe de la Magdelene à Cambray, avec ſa femme, *Anne* de le Candele (*c*), fille de *Guillaume*, chevalier, ſeigneur d'Herbamez. De ce mariage naquit *Guillaume*, écuyer, ſeigneur de Noureuil, Hamette, &c. mort avant l'an 1565. époux d'*Eléonore* d'Hennin-Liétard, fille de *Jean*, ſeigneur de Cuvilers, &c. ſœur d'*Anne* & d'*Antoinette*, la premiere chanoineſſe à Maubeuge, & la ſeconde à Denain; lequel

(*a*) *Les armes de Morel ſont*: d'argent, à la faſce vivrée de ſable de trois pointes.

(*b*) *Voyez l'Hiſtoire de Cambray, par Carpentier, Volume II. p.* 786.

(*c*) *Le Candele porte pour armes*: d'or, a trois capuchons de Moine de ſable.

Digitized by Google

dénombra la terre de Noureuil au nom de ſon fils en bas âge, le 4 de Mars 1565. & vivoit encore en 1618. Il eut de ce mariage, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Marie* le Merchier, épouſe d'*Allard* de Croix, chevalier, ſeigneur de Wiſmes, Hannecamp, Bellecourt, Angre, Lievin, dont elle étoit veuve en 1659.

Antoine le Merchier, cornette dans ſa jeuneſſe des bandes du duc d'Arſchot, fut fait chevalier le 27 Mai 1618. Il épouſa en premieres noces *Marguerite* du Fay, héritiere d'Hulluc. Il mourut en 1640. & eſt inhumé en l'égliſe de Saint Nicolas à Douai, auprès de *Barbe* de Haynin, fille d'*Adrien*, ſeigneur du Cornet, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 21 Mars 1610. & dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent,

1. *Anne*, dame de Noureuil, morte le 27 Décembre 1634. âgée de trente-neuf ans, ayant été alliée en 1629. à *Louis* de Haynin, chevalier, ſeigneur du Cornet, &c. de qui vint *Marie-Barbe* de Haynin, née le 15 Septembre 1634. mariée le 17 Février 1659. à *Armand* de Beaulainvilliers, chevalier, ſeigneur de Clais, capitaine de Cavalerie.

2. *François*, écuyer, ſeigneur d'Hulluc, qui, de la femme *Anne* de Bourgogne, eut, 1. *Anne-Marie* le Merchier, morte le 10 du mois d'Août 1656. & inhumée à Hulluc, où eſt ſon épitaphe; 2. *Jean-Baptiſte* le Merchier, ſeigneur d'Hulluc, mort le 3 Juin 1694. âgé de ſoixante & dix ans: il avoit teſté le 18 Juillet 1687. & épouſé le 28 Août 1652. *Diane* de Bethencourt, fille de *Philippe*, & de *Catherine* de Damant, morte étant âgée de ſoixante-ſix ans, le 6 Septembre 1694. De ce mariage ſont ſorties deux filles, ſçavoir, *Diane*, abbeſſe d'Annay, morte le 7 Mars 1705. & *Magdelene*, héritiere de la terre d'Hulluc, née le 16 Janvier 1658. morte le 13 du mois d'Août 1728. après avoir épouſé le 6 Octobre 1686. *Charles* de Briois, chevalier, ſeigneur de Sailly, dont neuf enfans. *Voyez* au mot BRIOIS, *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *premier Volume du Supplément*.

Le Merchier-Noureuil portoit pour armes: *au 1 d'argent, ſemé de fleurs de lys de ſable*, qui eſt du Fay; *au 2 & 3 faſcé d'or & d'azur de huit pieces, à trois annelets de gueules en chef, ſur les deux premieres faſces*, qui eſt la Vieſville; *au 4 d'argent, à trois chevrons de gueules, & ſur le tout de gueules, à trois tours d'argent, 2 & 1*, qui eſt le Merchier-Noureuil.

MERCIER (le), écuyer, ſieur de Lentilly, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois têtes de femme d'argent, poſées 2 & 1; écartelé d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois molettes de même, 2 & 1.*

MERCIER DE TOURVILLE, autre famille noble de la même province, maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Décembre 1667.

Les armes ſont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, au chef d'azur.*

MERE ÉGLISE (de Sainte), écuyer, ſeigneur d'Omonville, élection de Valognes, en Normandie: Ancienne nobleſſe qui

porte pour armes : *d'azur, à six aigles d'or*, 3, 2 & 1.

Guillaume de Sainte Mere-Eglise, évêque d'Avranches, pourroit bien avoir été de cette famille. Il est mort vers l'an 1269.

MEREVILLE : *Tome II. p.* 507. *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez*, branche de l'ancienne maison de Nemours.

MERI, en Provence : Cette famille noble, originaire d'Italie, remonte à noble *Gabriel* Meri, qui vint s'établir à Bonieux dans le comtat Venaissin. Il épousa *Catherine* Jauffrei, dont il eut *Louis* Meri, viguier de Bonieux, marié par contrat passé à Avignon le 12 Janvier 1563. à *Catherine* de Laurent. De ce mariage vint *Joufroi* Meri, aussi viguier de Bonieux le 15 Novembre 1626. Il se maria par contrat du 4 Novembre 1603. avec *N.* . . . de Blanc.

Joseph Meri I. du nom, sorti de cette alliance, eut de *N.* . . . de Saliers, qu'il avoit épousée le 4 Avril 1644.

Joseph Meri II. du nom, qui s'allia par contrat du 6 Janvier 1677. à *Marie-Magdelene* Mête, dont, 1. *Joseph* III. qui suit ; 2. *Boniface*, mort sans enfans, & deux filles religieuses, & deux autres mariées, sçavoir l'une dans la famille d'Eyroux à Forcalquier, & l'autre dans celle de Garcin à Avignon.

Joseph Meri III. du nom, seigneur de la Canorgue, épousa par contrat passé le 31 Janvier 1700. *Marie-Thérese* de Vaccon, sœur d'*Antoine*, conseiller à la Cour des Comptes, & de *Jean-Baptiste*, évêque d'Apt. Ses enfans sont, 1. *Joseph* IV. qui suit ; 2. & 3. *Jean-Baptiste* & *Louis*, Jésuites ; 4. *Ignace*, mort prévôt de l'église de Marseille & grand vicaire ; 5. *François*, prévôt de l'église d'Apt & l'un des grands vicaires généraux de ce diocèse ; 6. *Hilarion*, licencié en Sorbonne & chanoine d'Apt ; 7. *Xavier*, capitaine de Dragons dans le régiment du Colonel Général, & deux filles religieuses, l'une à l'abbaye de Saint Benoît à Cavaillon, & l'autre au couvent de Sainte Ursule de la même ville.

Joseph Meri IV. du nom, comte de la Canorgue, reçu conseiller en la Cour des Comptes en Juin 1730. marié à *Angélique* de Boyer, issue des marquis d'Argens, par contrat du 24 Juillet 1731. a pour enfans, 1. *Joseph-Pierre* Meri, conseiller au Parlement de Provence le 12 Octobre 1757. 2. *Jean-Baptiste*, aide-major dans le régiment Royal des Vaisseaux ; 3. *Xavier*, officier des vaisseaux du Roi au département de Toulon, & une fille mariée dans la maison de Giraud-Monroc. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 129.

Les armes : *d'argent, au dauphin de sable, au-dessus d'une mer de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*, 2 & 1.

MERLE DE LA GORCE : Ancienne noblesse de la sénéchaussée de Nismes, en la province de Languedoc, qui a formé un grand nombre de branches & de rameaux.

On trouve noble *Raymond* de Merle, fils de noble *Pierre* de Merle, seigneur de Corneirettes, coseigneur du château & mandement de Naves, au diocèse d'Uzès, qui vivoit en l'an 1391. suivant un acte du 3 Avril de la même année. C'est de ce *Raymond* que descendent *Antoine* de Merle, écuyer, marié avant 1550. à *Marguerite* de Virgile, fille

Digitized by Google

fille d'*Antoine* de Virgile, & *Catherine* de Merle, femme de *Guillaume* de la Baume-Caſteljau, dans laquelle a fini en 1483. la branche aînée.

Antoine de Merle eſt auteur de la branche établie dans le Vivarais, ſous le nom de la Gorce, laquelle a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances & ſes ſervices militaires non interrompus, que par la poſſeſſion des belles terres qu'elle a, notamment par celle de la Gorce, conſidérable par ſon étendue, le grand nombre de ſes vaſſaux, & par l'entrée qu'elle donne aux Etats du pays de Vivarais.

Cet *Antoine* de Merle I. du nom, rappelle dans ſon teſtament du 20 Mars 1555. ſes trois fils, *Mathieu* de Merle, qui ſuit; *Antoine* & *François*, tous les trois en âge de minorité, lors de ce teſtament, où ils ſont qualifiés de Nobles.

Antoine II. du nom, eſt qualifié d'écuyer dans un arrêt du 27 Février 1585. rendu par le Parlement de Toulouſe.

François fut gouverneur du Malzieu, ainſi qu'il paroît par une lettre de *Henri*, prince de Condé, écrite en 1576. audit *François*, & dans laquelle il eſt fait mention de celle que Monſieur, frere unique du Roi, écrivoit au même *François*, gouverneur du Malzieu.

Mathieu, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de capitaine Merle, baron de la Gorce, comte de Boula, ſeigneur de Salavas, de Chames, de Leyris, &c. qualifié du titre de monſeigneur dans un acte de 1575. acheta le 28 Juin 1581. la terre de la Gorce de *Jean* d'Apcher, chevalier de l'ordre du Roi. Il fut capitaine en chef de Chevaux-Légers, grade qui équivaloit, pour le moins, à celui de lieutenant général de nos jours. Le roi de Navarre ſe l'attacha, & le mit au nombre de ſes gentilshommes par brevet du 28 Avril 1578. Il fut fait gouverneur de la ville de Mende, & pays du Gévaudan en 1580. avec pouvoir de faire la guerre; ce qui le conſtituoit général dans cette partie, recevant ſes ordres immédiatement du roi de Navarre, ayant ſous lui un contrôleur, un commiſſaire des guerres, & un receveur ou threſorier pour le payement des Gendarmes, Chevaux-Légers, Gens de pied & Carabins, tant à pied qu'à cheval, qui compoſoient le corps de troupes, dont le commandement lui avoit été confié, & auquel la Nobleſſe de ſon gouvernement, ainſi qu'un nombre d'autres, ſe joignit. Il réduiſit dans une même année dix-huit villes, châteaux ou fortereſſes, qu'il prit en partie d'aſſaut & en partie en les aſſiégeant, malgré les rigueurs des ſaiſons. Il mourut en l'an 1586. ou environ. Sa bravoure & ſes exploits brillans lui attirerent la jalouſie de beaucoup de perſonnes, ſans en excepter même ceux de ſon parti, qui, voulant inquiéter ſes hoirs, firent agir M. le Procureur général à la Chambre des Comptes de Montpellier, pour leur faire rendre compte de l'ordre qu'il avoit tenu dans ſon gouvernement: mais Henri IV. en ayant été informé impoſa ſilence, & déclara qu'il ſe ſouvenoit du pouvoir qu'il avoit alors donné audit ſieur de Merle & des ſervices qu'il lui avoit rendus. Il rappelle ſes aveux pré-

cédens par leſquels ce Prince reconnoît qu'il s'eſt comporté en toutes choſes comme un bon & ſage gouverneur, ſuivant le droit & devoir de la guerre, & les Ordonnances militaires. Il fit ſon teſtament en 1583. où il eſt fait mention d'*Antoine* & de *François*, ſes deux freres, dont on a parlé plus haut.

De ſon mariage avec *Françoiſe* d'Auzole, qu'il épouſa le 20 Octobre 1576. fille de *Guyot* d'Auzole, ſeigneur de Serre, & de *Françoiſe* de la Rochette, naquirent *Heral*, qui ſuit, & *Marie*, femme de *Louis* de Barjac, ſeigneur de Valz, qui deſcendoit de l'illuſtre maiſon de Châteauneuf de Randon.

Heral de Merle, baron de la Gorce, un des plus braves capitaines de ſon temps, ſeigneur deſdits lieux de Salavas, de Leyris, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1614. & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, par commiſſion du 13 Février 1621. joignit le Roi au ſiége de Montauban en 1621. où il ſervit avec diſtinction contre les Rébelles du Languedoc, qui lui tendirent une embuſcade à ſon paſſage d'Aiguesmortes à Arles, d'où il s'échappa avec tant de valeur que lui ſeul paſſa au milieu de ſoixante hommes, après avoir bleſſé deux ou trois des ennemis & reçu quatre bleſſures. De retour en Vivarais, il aſſiſta à l'entrepriſe formée ſur Barjeac, qui tenoit pour les Réformés, & après avoir donné en pluſieurs autres occaſions des preuves de ſon zele pour la Religion & pour ſon Prince, il mourut de ſes bleſſures, les armes à la main.

Il s'étoit marié le 11 Mars 1609. avec *Anne* de Balazuc, iſſue des fameux barons de Balazuc, qui étoient déjà illuſtres du temps des Croiſades, dont il eut pour enfans deux filles & un garçon; ſçavoir, 1. *Marie*, mariée avec *Anne* de la Motte, ſeigneur de Chantuzac, ſyndic général de la province de Languedoc; 2. *Jacqueline* de Merle, femme de *Jean* de Bonas, ſeigneur de Chauſſy & de Concoules; 3. *Henri*, qui ſuit.

Henri de Merle, baron de la Gorce, vicomte de Bouls, ſeigneur de Salavas, fut tenu ſur les Fonts baptiſmaux par *Henri*, duc de Montmorency, auquel il avoit l'honneur d'appartenir au quatrieme degré, ainſi qu'à *Charlotte* de Montmorency, ſa ſœur, mariée avec *Henri* de Bourbon, prince du ſang, de laquelle deſcendent les princes de Condé & de Conti. Il fut capitaine d'une compagnie de cent hommes du régiment de la Reine mere, par commiſſion du 25 Juin 1643. & ſervit tant en Allemagne qu'en Flandres: il fut dangereuſement bleſſé au ſiége de Rocheville, & peu de temps après il fut fait priſonnier à Tuvelinguent & à Melinguent. Il eut ſoin pendant les troubles arrivés de ſon temps dans le Vivarais, de faire garder la tour ſituée ſur la riviere d'Ardeche dans ſa terre de Salavas, qui étoit un poſte de conſéquence pour la ſûreté du pays. Le château de Salavas fut le ſeul lieu qui s'oppoſa & arrêta pendant huit jours l'armée du duc de Rohan; ce qui donna le temps aux troupes du Roi de reconnoître les forces de l'ennemi: le château fut entierement pillé, démoli & abbatu, ce qui cauſa une perte de plus de ſoixante

Digitized by Google

mille livres à la maiſon de la Gorce ; mais *Guillaume* de Balazuc, ſurnommé *le Brave Montréal*, ayeul maternel dudit *Henri*, ayant fait ſon teſtament après le ſiége de Salavas, lui ſubſtitua tous ſes biens, à charge de joindre à ſon nom celui de *Montréal* ; ce qui prouve combien il eſtimoit le nom de ſon petit-fils, puiſqu'il n'oſa pas lui impoſer de porter ſon nom ſeul, quoiqu'il fût un des plus grands ſeigneurs de la province du Languedoc.

Henri ſe maria le 31 Octobre 1645. avec *Lucrece* Pape de Saint Alban, qui deſcendoit du célebre *Guy* Pape. Leurs enfans furent,

1. *Henri*, qui ſuit.

2. *Gaſpard*, dit le chevalier de la Gorce, capitaine au régiment de Caſtries, tué à la priſe de Gironne en 1684.

3. *Heral*, chanoine & viguier de l'égliſe cathédrale de Viviers, qui eſt une des principales dignités du chapitre.

4. *Lucrece* de Merle, mariée à *Jean* de Chapelnin, ſeigneur de Deſſinge & de Layros, ayeule maternelle du feu baron de Saint Sauveur, écuyer de monſeigneur le Dauphin, & dont la femme eſt actuellement ſous-gouvernante des enfans de France ; de même que de l'évêque de Bazas, du chevalier de Saint Sauveur, brigadier des armées du Roi, enſeigne & chef de brigade de ſes Gardes du Corps, & du comte de Noſieres, colonel du régiment de Flandres (*a*).

5. *Marie* de Merle, mariée à *Urbain* Dumas, ſeigneur de Culture le Faux, dont le fils a été page du Roi dans ſa grande écurie.

6. *Olympe* de Merle, mariée à *Guy* de Durand, ſeigneur de Pontaujac, qui n'a laiſſé que deux filles, dont l'aînée a été mariée en premieres noces avec le marquis du Rouſſet, chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble, & remariée en ſecondes noces avec le marquis d'Agoult. L'autre a épouſé le marquis d'Evezenobre-Boucoiran, dont la fille aînée eſt mariée avec le marquis de Calviere, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Les ſœurs puînées ont épouſé l'une le baron de Sumenc, & l'autre le marquis de Blacon en Dauphiné.

Henri de Merle II. du nom, baron de la Gorce, rendit hommage en 1691. de la baronnie de la Gorce au Roi. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de pied au régiment de Caſtries, par commiſſion du premier Mars 1674. puis colonel d'un régiment de Milice en 1695. & fut tué pour le ſervice du Roi à l'avant-garde des troupes qui furent commandées pour attaquer les Camiſars à Vagnas en 1703. ayant auparavant empêché ces bandits de pé-

(*a*) Vital-Auguſte *de Grégoire, marié par contrat ſigné le* 15 *Mars* 1760. *& célébration du* 17 *du même mois*, à Françoiſe-Marie *Terray de Rojeres, préſentée au Roi le* 24 *Avril ſuivant, fille de* Pierre, *ſeigneur du comté de la Motte & de Tilly en Champagne, procureur général de la Cour des Aides, & de* Renée-Félicité *le Nain, ſœur de l'intendant de Moulins, enfans du feu intendant du Languedoc, & de* Thecle-Félicité *Bidal d'Aſfeld, niece de feu M. le maréchal d'Aſfeld.*

nétrer plus avant dans le Vivarais. Il ſe maria en 1691. avec *Anne* Nouy, de la ville de Niſmes, laquelle étoit tante de madame la baronne d'Aigremont-Rochemaure, dont il eut, 1. *Mathieu*, qui ſuit; 2. *Guy-Joſeph*, chevalier de Saint Louis, premier capitaine des Grenadiers au régiment Dauphin. Le Roi, en conſidération de la maniere diſtinguée dont il s'étoit comporté à la bataille de Fontenoy, lui a accordé une gratification, & le Miniſtre de la guerre lui écrivit à ce ſujet une lettre des plus flatteuſes le 21 Mai 1745. De ſon mariage accordé le 27 Octobre 1725. avec *Marguerite* de Beauvoir du Roure, héritiere de ſa branche, ſont iſſus, *Joſeph-François* de Merle de la Gorce, né le 21 Juin 1730. capitaine au régiment Dauphin, & *Louis-René* de Merle, dit le chevalier de la Gorce, né le 21 Juin 1732. lieutenant au régiment de Flandres.

Mathieu de Merle II. du nom, baron de la Gorce, vicomte de Bouls, ſeigneur de Salavas, &c. témoigna ſon zele à l'occaſion des ordres qu'il reçut le 4 Juillet 1709. du duc de Roquelaure, commandant en chef en Languedoc, par leſquels il le prioit de ramaſſer auprès de lui le plus qu'il pourroit de ſes amis, vaſſaux & habitans de ſes terres, afin de tomber ſur les Camiſars qui pourroient paſſer dans ſes cantons. Il prit alliance le 2 Octobre 1719. avec *Marguerite-Claude* Guion, fille de *Louis-Charles* Guion, chevalier, ſeigneur de la Chevalerie, colonel d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, commandant dans les ville & citadelle du Saint Eſprit, & de *Marguerite* Pinyot de Puychenin, & ſœur aînée de *René-Louis* Guion de la Chevalerie, tué en l'année 1743. à la bataille d'Ettinghen, enſeigne à pique dans le régiment des Gardes Françoiſes. Ce même *Mathieu* de Merle II. du nom, mourut le 24 Juillet 1725. Sa veuve, madame la baronne de la Gorce s'étant trouvée à l'Argentiere en 1742. lors de la tenue des Etats particuliers du Vivarais, meſſieurs de l'Aſſemblée lui firent une députation pour la complimenter, ainſi qu'il eſt d'uſage de le faire à l'égard des femmes des barons du pays, lorſqu'elles ſe rencontrent dans les lieux de la tenue deſdits Etats. Ses enfans furent,

1. *Louis-Charles*, qui ſuit.

2. *Henriette-Julienne* de Merle, femme de *Jean-Baptiſte* d'Hautefort, vicomte de Leſtrange, chevalier de Saint Louis, couſin du marquis d'Hautefort, chevalier des ordres du Roi, & ci-devant ambaſſadeur auprès de leurs Majeſtés Impériales.

Louis-Charles de Merle, baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, vicomte de Bouls, ſeigneur de Salavas, & de la terre de Vallon par l'acquiſition qu'il en a faite le 26 Novembre 1747. des héritiers du feu comte de Vallon, a été page de la petite écurie du Roi le premier Avril 1736. & eſt entré en 1739. par ordre de ſa Majeſté dans le régiment d'Anjou, Cavalerie, où il a été capitaine. Il s'eſt retiré en 1745. à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, avec l'agrément de la Cour. Il a épouſé le 8 Février 1744. *Anne-Urbaine* de Grimoard de Beauvoir du Roure, arriere petite-fille de *Scipion*, comte du Roure, cheva-

Digitized by Google

lier des ordres du Roi, lieutenant général de la province de Languedoc & des armées de ſa Majeſté, & fille de feu *Ange-Urbain*, marquis du Roure, brigadier des armées de ſa Majeſté, gouverneur de la ville & citadelle du Saint Eſprit, & de *Jeanne-Louiſe* le Gagneur. Leurs enfans ſont,

1. *Louis-Scipion-Jean-Baptiſte-Urbain* de Merle, appellé le comte de la Gorce, né le 24 Octobre 1745.

2. *Adelaïde-Victoire*, née le 29 Juin 1748.

3. *Olympe-Andrée*, née le 7 Octobre 1749.

4. *Charlotte-Antoinette*, née le 20 Janvier 1753.

Les armes ſont : *de gueules, à une épée d'argent, poſée en pal, la pointe en haut, ayant la garde & la poignée d'or, coupé d'un échiqueté d'argent & de ſable.*

MERLET, en Normandie, élections de Carentan & de Conches : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

MERLIERS (des) DE LA LONGUEVILLE, en Bretagne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1.*

Les Commiſſaires généraux députés par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe, rendirent le 6 Mars 1671. un arrêt, par lequel ils déclarent noble & iſſu d'extraction noble *Philippe-Emmanuel* des Merliers, écuyer, ſeigneur de la Longueville, fils de *Julien* des Merliers, & de demoiſelle *Suzanne* Thomas, ſa femme.

Henrie-Marie des Merliers, fille d'*Henri-Emmanuel*, & de *Jeanne* Gautier, a été reçue à Saint Cyr en 1733. & y eſt religieuſe depuis 1747. & a fait ſes preuves juſqu'à *Jacques* des Merliers, ſieur de la Longueville, ſon quint-ayeul. Elle a pour freres & ſœurs,

1. *Severe*, lieutenant au ſervice de la Compagnie des Indes, né en 1726.

2. *Henri-René*, abbé de Cheveneux, né en 1728.

3. *Yvonne-Renée-Edmée*, mariée en 1753. à *François-Pierre* le Baſtant, écuyer, ſeigneur de Villeneuve, en Bretagne, dont deux enfans.

4. *Anne-Marie*, religieuſe à l'abbaye de la Joye, près Hennebon en Bretagne.

5. *Ambroiſe* des Merliers, religieuſe aux grandes Urſulines de Rennes.

Henri-Emmanuel des Merliers & *Jeanne* Gautier, pere & mere des enfans ſuſdits, ſont morts, l'un en 1741. & l'autre en 1737. *Henri-Emmanuel* avoit pour frere *Nicolas* des Merliers, chevalier, ſeigneur de la Longueville, gouverneur des Iſles de l'Amérique, réſidant à Sainte Lucie, chevalier de Saint Louis, vivant en 1760. âgé de plus de quatre-vingt ans.

MERODE : *Tome II. p.* 510. *col.* 2. *lig.* 3. Nantines, *liſez*, Nalines.

Ibid. lig. 47. de Beaucaimez, *liſez*, de Baucarmez.

Ibid. p. 511. *col.* 1. *lig.* 26. *Dieu-donnée* de Fabart, *liſez*, *Dieu-donnée* de Fabert.

MESANGE (de), écuyer, ſieur de Saint André, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de deux étoiles de même.*

Digitized by Google

MESENGE : Famille noble de la même province, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Juin 1667. qui porte : *de gueules, à trois merlettes d'or.* Chevillard lui donne une *bordure de ſable.* Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *pag.* 1011. 1808. & 1996.

MESGRIGNI : *Tome II. p.* 512. *col.* 1. *lig.* 16. *après* Bouthilier, *ajoutez*, *Gabrielle* de Meſgrigny, ſa ſœur, étant morte le 20 Octobre 1741. dans un âge fort avancé.

Ibid. col. 2. *lig.* 34. 1338. *liſez*, 1738.

Ibid. lig. 36. *après* de Paris, *ajoutez*, De ce mariage eſt iſſu *N.* . . . le Pelletier, né en 1747.

MESLE (du), en Normandie : C'eſt une des plus anciennes familles nobles du bailliage d'Alençon, qui tire ſon origine de la terre du Meſle-Raoul, ſituée dans la Vallée, qui va de Séez à Argentan. Elle porte pour armes : *de gueules, à trois rais ou quintefeuilles d'argent, poſées* 2 & 1.

MESLIERE, même province, élection de Falaiſe : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à trois molettes de ſable*, 2 & 1, *à la bordure de gueules, chargée de huit beſans du premier.*

MESLIN, écuyer, ſieur de Campigny, même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre roſes de même.*

MESMES : *Tome II. p.* 514. *col.* 1. *lig.* 42. *après Jean-Jacques* de Meſmes, *ajoutez*, chevalier, bailli, grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur des commanderies de Boncourt, de Sommereux & Haute-Aveſne, abbé commendataire de l'abbaye royale de la Valroy, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rheims, du 17 Mai 1710. auſſi prieur commendataire du prieuré de Saint Denis de Leſtrée en 1721. ambaſſadeur de l'ordre de Malte, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. *après* duquel deſcend, *ajoutez*, *Alcibiade* de Meſmes, ſeigneur de Perquier, de Ravignan & de Luſſon, ſénéchal & gouverneur des villes du Mont de Marſan, de Turſan & Gavardan, ancien capitaine au régiment de Navarre, mort en 1687. laiſſant de *Marie* d'Arrac de Vignes, ſon épouſe, *Joſeph* de Meſmes de Ravignan, &c.

MESNAGE, ou MÉNAGE DE CAGNY : Famille de Normandie, dont les armes étoient : *de ſable, au lion d'or, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.* C'eſt ainſi que les portoit cette famille, ſelon Blanchart.

Chevillard rapporte ces armes différemment, & aſſure qu'elles étoient : *de ſinople, au lion d'or, au chef de ſable, chargé de trois coquilles d'argent.*

Et l'*Hiſtoire de Rouen* dit que cette famille portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de ſable.*

Jacques Meſnage, chevalier, ſeigneur de Cagny, conſeiller au Parlement de Rouen, fut envoyé en qualité d'ambaſſadeur de France auprès de l'empereur Charles V. en l'an 1545. & enſuite auprès du roi d'Angleterre. On lui donna une charge de maître des requêtes ; & en 1549. il fut auſſi envoyé en ambaſſade auprès

Digitized by Google

des Princes d'Allemagne. Il eſt mort en 1556. Il avoit épouſé demoiſelle *Marie* de Croiſmare de Saint Juſt, dont il eut,

Jean Meſnage, ſelon Blanchart, qui fut ſeigneur de Cagny: mais les titres de famille le nomment *Guillaume*. Il a épouſé demoiſelle *Anne* Muſtel, & ils furent pere & mere de

Philippe Meſnage, ſeigneur de Cagny, qui épouſa en premieres noces demoiſelle *Marie* d'Ennet; & en ſecondes noces demoiſelle *Marguerite* le Hériſſy, qui a continué la poſtérité.

Voyez, ſur cette famille, Blanchart, *Généalogie des maîtres des requêtes*; l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome IV. p.* 378. & les titres de famille.

MESNIL (du): Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 23 Février 1668. qui porte pour armes: *d'argent, à deux faſces jumelles de gueules, du chef auſſi de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or*, ſelon la Roque, *Hiſt. d'Harcourt, p.* 1116. & 1117.

Cordelier du Meſnil, chevalier bachelier, & *Taupin* du Meſnil, auſſi chevalier bachelier, vivoient à la fin du quatorzieme ſiécle. Selon le vieux Armorial, rapporté à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par *Gabriel* du Moulin, ils portoient les armes ci-deſſus.

Jean du Meſnil, chevalier, rendit aveu le 9 Juin 1372. de la baronnie de Cléville & du fief d'Annebaut.

Jean du Meſnil II. du nom, ſeigneur de Manneville, & *Jean* du Meſnil, ſeigneur du Coudray, firent preuves d'ancienne nobleſſe l'an 1463.

Jacques du Meſnil, ſeigneur de la Riviere, avoit épouſé *Marguerite* de Normanville: elle étoit veuve en l'an 1540. lorſqu'elle produiſit ſes titres pour ſes enfans, nommés *Adrien* & *Guillaume* du Meſnil.

D'autres familles nobles de la province de Normandie portent pareillement le nom de du Meſnil; ſçavoir,

Du Meſnil, écuyer, ſieur des Cloſets, élection de Carentan, dont les armes ſont ſemblables à celles de la famille précédente.

Du Meſnil, écuyer, ſieur de Pival, élection d'Avranches, qui porte pour armes: *d'or, à trois molettes de gueules*, 2 & 1.

Du Meſnil, élection de Caën, qui porte: *d'argent, à trois lions de gueules*, 2 & 1.

Du Meſnil, écuyer, ſieur de la Gondiniere, élection de Mortain, dont les armes ſont: *de gueules, à trois croiſſans d'argent*, 2 & 1.

Du Meſnil, écuyer, ſieur de Hubertant, élection de Valognes, qui porte pour armes: *de ſable, fretté d'argent.*

MESNIL-ADELEY (du), écuyer, ſieur de Saint Maur de la Prevoſtiere, même province, élection d'Avranches: Famille dont les armes ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

MESNIL-BERNARD (du), écuyer, ſieur de la Chaiſe, même province, élection de Vire: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

MESNIL-SIMON (du), en Berry: Famille dont la Thaumaſſiere a parlé, p. 483. & de laquelle étoit *Françoiſe* du Meſnil-Simon, née le 27 du mois de Février 1688. du mariage de *Jean* du Meſnil-Simon, chevalier,

Digitized by Google

ſeigneur de Marnai, & de *Marie* de Faron, qui fut reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1695. après avoir prouvé que *Jean* du Meſnil-Simon, ſeigneur du Meſnil, qui en l'an 1440. épouſa *Philippe* de Rochechouart, étoit ſon quint-ayeul.

Les armes ſont : *d'argent, à ſix mains dextres de gueules*, 3, 2 & 1.

MESNILDOT, écuyer, ſieur de Vierville, de Rideauville, Champeaux, &c. famille ancienne, & dont il y a pluſieurs branches dans les élections de Carentan & de Valognes. Elle eſt alliée aux Davy, aux Tourville, & à quantité de bonnes maiſons : elle a auſſi donné dans tous les temps d'excellens officiers pour les troupes du Roi, dont quelques-uns ont été décorés de la croix de l'ordre militaire de Saint Louis, comme *N.*..... Duvaſt-Meſnildot, mort étant major & commandant de Philippeville en Flandres, après plus de quarante ans de ſervice, & *N.*..... de Meſnildot-Sainctot, qui avoit été un des aides de camp de M. le maréchal de Coigny, lorſqu'il commandoit en Italie.

Les Meſnildot ſe ſont appellés Goupil juſqu'en l'an 1576. qu'ils quitterent ce nom pour prendre celui de Meſnildot qu'ils ont toujours conſtamment porté depuis.

N...... de Meſnildot-Rideauville ſert dans la Marine, & a reçu la croix de Saint Louis. Il eſt actuellement lieutenant de vaiſſeau.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croiſſans d'or*, 2 & 1.

MESNILURY, ou MENILURY, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte *de ſable, fretté d'argent.*

MESSAGER (le), auſſi en la province de Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à ſix roſes d'or*, 3, 2 & 1, *avec un écuſſon d'argent en cœur.*

MESSENT, écuyer, ſieur de la Roſiere, même province, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre treffles de même.*

MESTRE, de la ville de Marſeille : *Jean-Antoine* Meſtre, ſeigneur d'Aigalades, fils d'un autre *Jean-Antoine*, originaire de Languedoc, & de *Magdelene* Griffet, fut pourvu en 1739. d'un office en la généralité de Provence. Il épouſa en 1744. *Thereſe* de Grimaud, de laquelle il a poſtérité.

Catherine Meſtre, ſa ſœur, eſt mariée avec noble *Joachim* de Gail, ancien capitaine d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde de Marſeille, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 129.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, abaiſſés & ſurmontés d'une trangle d'argent, chargée de trois bandes de gueules : cette trangle eſt auſſi ſurmontée d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MÉTAYER, ou MÉTAER, ſieur de la Londe, en Normandie, élection de Bayeux : Famille noble, qui porte pour armes : *de gueules, à trois étoiles d'argent*, 2 & 1.

MÉTAYER (le) : Famille de Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à trois aigles d'ar-*

Digitized by Google

gent, rangées en faſce, becquées & armées de ſable; & de laquelle étoit *Anne-Marie* le Métayer de la Haye, baptiſée le 26 Mars 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1686. Elle prouva qu'elle étoit deſcendue de *Palamedes* le Métayer, ſeigneur de Guichainville, & de *Marie* de Lieurai, ſa femme, qui vivoient en 1555. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Novembre 1668. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire d'Harcourt*.

MEURDRAC, chevalier, ſeigneur d'Amigni & de Boiſſey, élection d'Alençon: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées 3 & 3.*

MEYRAN, en Provence: *Jean* de Meyran, ſeigneur de la Goy & de Nans, gouverneur de Saint Remi, obtint que la terre de Goy en Provence, fût érigée en marquiſat par lettres du mois de Novembre 1702.

Joſeph-Etienne de Meyran, ſon fils, a épouſé le 12 Juin 1749. *Thérèſe-Catherine* de Piquet, fille du marquis de Mejanes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 130.

Les armes: *palé & contrepalé de cinq pieces d'argent & d'azur, à une faſce d'or, brochant ſur le tout.*

MEYRIA, en Franche-Comté: Famille qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au chef d'argent; au 2 & 3 de gueules, à deux faſces d'argent, au chef palé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

MEYRONNET: Famille noble de Provence, qui exiſte en deux différentes branches.

La premiere ſubſiſte dans *Paul-Joſeph* de Meyronnet, marquis de Châteauneuf, conſeiller au Parlement d'Aix depuis le 7 Octobre 1757. Il a pour frere *Balthaſard*, officier dans le régiment du Roi.

L'autre branche ſubſiſte dans *Philippe* de Meyronnet, baron de Saint Marc, reçu conſeiller au même Parlement le 13 Mars 1737. marié depuis le 6 Septembre 1740. avec *Thérèſe* de Fauris, fille de *Charles*, & de *Françoiſe* de Fauris, ſon épouſe & ſa couſine, dont pluſieurs enfans.

Les armes: *d'azur, au rocher d'argent, ſortant de la mer, accompagné en chef de deux croiſſans de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 133.

MEYSERIA, en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *de ſinople, à un pal d'argent.*

MEZIERES: Famille de Normandie, qui porte: *d'or, au lion de ſable*; & de laquelle étoit *Anne* de Mezieres, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1686. après avoir juſtifié que *Jean* de Mezieres, ſeigneur de Socance, qui vivoit en l'an 1500. étoit ſon cinquieme ayeul.

MICAELIS, ou MICHAELIS, en Provence: Famille dont les armes ſont: *d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois croix fleuronnées au pied fiché d'or, accompagnée de trois arbres de ſinople ſans tige, l'écu bordé engrêlé de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 135.

MICHAULT, écuyer, ſeigneur de Paviliere, en Normandie, élection de Liſieux: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois*

Digitized by Google

flammes de gueules, & cotoyée de deux étoiles du second.

MICHEL DE CAMBERNON, en Normandie, diocèse de Coutances : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement rendu en l'année 1496. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 382.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même, une dans chaque canton.*

Il y a plusieurs autres familles nobles de Normandie, qui portent aussi le nom de Michel ; sçavoir,

MICHEL, élection de Caën, aux environs de Vire, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, chargé d'une étoile de gueules ; au 2 & 3 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'argent.*

MICHEL, écuyer, sieur de Verdun, élection de Valognes, dont les armes sont : *de sable, à la croix d'or, cantonnée de deux croissans d'argent en chef, & de deux coquilles de même en pointe.*

MICHEL, écuyer, sieur de Beaulieu, élection de Coutances : Famille qui a donné un Général à l'Ordre des Chartreux, dans la personne de Dom *Jean* Michel, mort en 1599.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même.*

MICHEL, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable ; écartelé au 2 & 3 d'or, à un soleil de gueules.*

MICHEL, chevalier, seigneur de Tournay & des Parquets, élection de Bernay, dont les armes sont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'argent ; écartelé d'or, à une étoile de gueules.*

MICHELS (des) DE CHAMPORCIN : La maison des Michels de Champorcin, connue très-anciennement en Provence, est originaire du Piémont.

Jean des Michels étoit jugemage du Piémont vers l'an 1296. En cette qualité il fut présent & autorisa les remontrances & hommages, qui furent prêtés dans la ville de Démont, à *Robert*, fils de *Charles*, roi de Naples, comte de Provence & de Piémont, devant *Raymond* des Baux, sénéchal de la Provence, après la donation que le Roi, son pere, lui en avoit faite à Naples le 20 Avril 1309. Les descendans de ce *Jean* des Michels passerent en Provence, & leur noblesse fut confirmée par *Jean*, duc de Calabre, fils du roi *René*. La terre de Champorcin, qu'ils possedent depuis ce temps, fut annoblie en leur faveur, & exemptée de toutes charges & impositions. Ils se sont également distingués dans l'Eglise & dans l'Epée, & ont contracté des alliances avec les principales maisons de la province, comme celle d'Agout, de Valbelle, de Baumelle, de Puget, de Félix, la Regnarde, de Gasparès, &c.

Honoré-Thomas-Michel des Michels de Champorcin, baron de Champorcin, seigneur de la Jarie, Sainte Colombe, Chaudol, & autres lieux, épousa le 12 Décembre 1748. *Charlotte-Hélene-Catherine* de Gresillemont, fille de feu *Charles-Jean-Chrysostôme* de Gresillemont, seigneur de Marfontaine & de Careil, conseiller du Roi, thréforier général des Ponts & Chaussées de France, & de feue dame *Jeanne*

Digitized by Google

Marguerite de Carvoiſon d'Armancourt, & niece de *Jean-Claude-Adrien* Helvetius, conſeiller d'Etat, premier médecin de la Reine, & de *N.*..... veuve de *N.*..... marquis de Jouy, maréchal des camps & armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Honoré-Thomas-Michel des Michels de Champorcin eſt fils de *Henri* des Michels de Champorcin, ſeigneur de la Jarie, Sainte Colombe, Chaudol, & autres lieux, ci-devant gouverneur pour le Roi de la ville de Digne, & ancien procureur général des trois Etats de Provence, & de *Thérese* de Brochier. Il a pour freres *N.*..... des Michels de Champorcin, enſeigne de vaiſſeau, & *N.*..... des Michels de Champorcin, cornette dans le régiment des Dragons de la Reine.

Les Michels de Champorcin portent pour armes : *d'azur, à un cor de chaſſe d'or, virolé & lié de même, ſurmonté à droite d'une croix de Lorraine auſſi d'or, & à gauche d'une épée d'argent la pointe en haut.* L'épée ſeulement étoit autrefois l'armoirie de cette famille : elle porte aujourd'hui le *cor de chaſſe* par ſucceſſion de la maiſon de Cornut, & la *croix de Lorraine* par conceſſion de *Jean*, duc de Calabre.

Ses ſupports ſont : *deux génies, tenant l'un l'épée d'argent haute, & l'autre le cor de chaſſe.*

Cimier : *la croix de Lorraine.*

Deviſe : *ſigno, manu, voce vinco.*

Voyez, ſur cette famille, l'abbé Robert ; le *Nobiliaire de Provence*, par Megnier ; l'*Armorial général de France*, par M. d'Hozier ; le *Nouvel Armorial de Provence*, par Artefeuil, & le *Mercure de France du mois de Janvier 1749. p. 217.*

MIDDELBORCH, ou MIDDELBORG (de), dans le Brabant : Ancienne nobleſſe, qui porte : *d'argent, à trois bandes de ſable* ; & de laquelle étoit *Pierre* de Middelborch, greffier & ſecrétaire de la ſouveraine Cour féodale de Brabant, garde des Chartres des Livres féodaux, & receveur des droits des Reliefs dès l'an 1498. Il mourut le 12 Septembre 1540. Il eut d'*Eliſabeth* Hemelryex, ſon épouſe, morte le 30 Décembre 1527. un fils, qui ſuit.

Pierre de Middelborch, auſſi greffier & ſecrétaire de ladite ſouveraine Cour féodale de Brabant, garde des Chartres des Livres féodaux, & receveur des droits des Reliefs, comme ſon pere, eſt mort le 24 Novembre 1570. Il épouſa en premieres noces *Barbe* Madoets, fille d'*Alexandre*, & de *Marie* Walſche ; & en ſecondes noces *Anne* Van-Aelſt, veuve de *Gilles* Perremans, ſecrétaire du Conſeil de Brabant, morte le 19 Mars 1585. Il eut de ſa premiere femme *Philipotte* de Middelborch, épouſe de *Denis* Vits, fils de *Nicolas*, & de *Barbe* Van-Hamme, & *Marguerite* de Middelborch, épouſe de *François* Borremans ; & de ſa ſeconde femme vint un garçon, nommé *Georges* de Middelborch, qui ſuit.

Georges de Middelborch épouſa *Catherine* de Fleſſentop, dont,

Laurent de Middelborch, ſeigneur de Lyons & de Bouchaut, lequel fut créé chevalier par des lettres patentes datées du premier Août 1630, & qui eſt mort le

Digitized by Google

premier Janvier 1670. Il eut de *Livine* Gielkens, ſon épouſe, morte le 9 Mars 1677. deux enfans ; ſçavoir, l'un *Pierre* de Middelborch, ſeigneur de Lyons & de Bouchaut, capitaine de Cavalerie, marié à *Marguerite* Vander-Haeghen, & l'autre *Jean-Baptiſte* de Middelborch, capitaine d'Infanterie, mort le 14 Juin 1710.

MIDORGE : Famille originaire du Dauphiné, établie à Paris dans le ſeizieme ſiécle, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis d'orge d'or.*

MIDOU (le), écuyer, ſieur de la Cheſnaye & de la Foſſe, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la croix fleurdeliſée d'or, cantonnée de quatre roſes de même.*

MIÉE : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Septembre 1666. qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois beſans d'or, 2 & 1*, ſelon Chevillard & l'abbé de Vertot.

Gueffin Miée, vicomte de Rouen, duquel l'*Hiſtoire de la ville de Rouen* ne fait point mention dans ſon Catalogue des Nobles, fut pere, dit la Roque, d'*Olivier* Miée, écuyer, ſeigneur de Cahun, Saucey, Rouvay & Bourgeauville, qui épouſa en l'an 1382. *Jeanne* d'Eſtanchon, dame de Gueſpré, dont,

Colin Miée, vivant en 1405. & 1416. qui épouſa *Perrette* de Beteville, pere & mere de

Girard Miée, qui épouſa *Marie* d'Anctoville, dont,

Antoine Miée, ſeigneur de Gueſpré, vicomte d'Argentan & d'Exmes en l'an 1477. qui épouſa demoiſelle *Jacqueline* de Pontfarcy, dame de la Chaperonniere, dont,

Richard Miée, qui épouſa *Catherine* Vipart, fille de *Jean*, baron de Bethomas, dont,

Jean Miée, qui épouſa *Françoiſe* de Chambray, fille de *Nicolas*, baron d'Auffay, dont *Jean*, qui ſuit, & *Jacqueline*, femme de *Jean* le Roy, ſeigneur d'Heudreville, conſeiller au Parlement de Rouen.

Jean Miée épouſa *Renée* Tiercelin, de laquelle il eut,

Philippe Miée, ſeigneur de Gueſpré, qui épouſa *Charlotte* Morelet de Muſeau, dont l'héritiere aînée eſt entrée par mariage dans la maiſon de Béthune. Cette famille, dit la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt, pag.* 804. 1152. 1419. 1541. & 1689. a toutes les marques de grandeur.

Thomas Miée de Gueſpré, reçu chevalier de Malte en 1540. & *François* Miée de Gueſpré, fait chevalier du même ordre en l'année 1574. portoient les armes ci-deſſus, dit M. l'abbé de Vertot.

Geneviéve Miée, dame de Gueſpré, femme de *Philippe* de Béthune, vicomte de Meaux, comte de Charoſt, mourut le 22 Août 1682. ſelon l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IV. p.* 220.

Le P. Anſelme rapporte que *Colin* Miée, chevalier, ſeigneur & baron de Gueſpré, épouſa *Jeanne* de Hautemer, fille de *Jean* de Hautemer IV. du nom, ſeigneur du Fournel & de Fervaques, vivant en 1470. Ce ne doit pas être le même que celui qui, ſelon la Roque, avoit épouſé *Perrette* de Beteville, puiſque l'un vivoit au commencement du quinzieme ſiécle, & l'autre

Digitized by Google

tout-à-fait à la fin. Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII. p.* 395.

MIERE, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil du 3 Juin 1736. qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions de gueules affrontés, & un chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. II.*

MIETTE, écuyer, ſieur de la Sauberye, en Normandie, élection de Carentan : Famille dont les armes ſont : *de gueules, à trois moutons d'or*, 2 & 1.

MIFFANS : Famille de Normandie, élection de Coutances, maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Juillet 1670. qui porte : *d'azur, à trois têtes humaines d'argent*, 2 & 1.

Cécile Miffans, fille du ſeigneur de Farceaux, fut mariée vers l'an 1550. à *Jacques* Bailleul, ſeigneur d'Anville, dit la Roque, en ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1407.

Etienne Miffans étoit conſeiller-clerc au Parlement de Rouen en 1536. Voyez l'*Hiſtoire de la ville de Rouen.*

Cette famille ſubſiſte en la perſonne de *N.*..... Miffans d'Aucourt, qui a été reçu page du Roi dans ſa petite écurie en l'an 1754. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

MIGIEU : Famille originaire de la province de Bugey, dont les armes ſont : *de ſable, à trois étoiles d'argent*, 2 & 1.

On en trouve la généalogie dans l'*Hiſtoire de Breſſe & de Bugey* de *Samuel* Guichenon, *p.* 262. de la Continuation de la troiſieme Partie.

Abraham-François de Migieu, marquis de Savigny-ſous-Beaune, ſeigneur de Chorey, Varenne, Vimpelle & la Trembleraye, préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, charge en laquelle il avoit été reçu au lieu & place & par la mort de feu *Antide* de Migieu, ſon pere, le 14 Décembre 1717. ayant été auparavant reçu conſeiller au même Parlement le 13 Janvier 1706. Il mourut à Dijon ſubitement, en ſortant de table, le 26 Janvier 1735. âgé de cinquante ans ou environ. Il avoit épouſé *N.*.... Cheriere, fille de *Claude* Cheriere, ſeigneur d'Egligny, Gravon, Vimpelle, &c. maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 29 Octobre 1710. & de *Marguerite* Méliand, dame d'Egligny, ſa femme. Il en a laiſſé deux fils, & une fille, avec de très-gros biens. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1735. *p.* 397.

MILAN, écuyer, ſeigneur de Cornillon, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois milans de ſable.* Il eſt parlé de cette famille noble dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 142.

MILANOIS, ou MILANEZ : C'eſt le nom d'un grand pays d'Italie, avec titre de duché, qui appartient preſque tout entier à la maiſon d'Autriche, depuis 1706.

Martin de la Torre, ou de la Tour, fut premier prince de Milan en 1259. Il mourut en 1263. *Jean-Galéas*, fils de *Galéas* II. du nom, fut créé premier duc de Milan le 11 Mai 1395. Il mourut le 4 Septembre 1402. Louis XII. roi de France, du chef de *Valentine* de Milan, ſon

Digitized by Google

ayeul, fut investi du duché de Milan le 7 Avril 1405. & chassé en 1412. Le roi François I. perdit le Milanez en 1521. Après le décès de *François* Sforce II. du nom, duc de Milan, mort sans postérité en l'année 1535. l'empereur Charles V. donna l'investiture de ce duché à son fils *Philippe*, qui l'annexa à la monarchie d'Espagne.

MILET, écuyer, seigneur de Villargele, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois branches d'olivier d'or, posées en pal 2 & 1, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 145.

MILLI, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chef d'argent.*

Robert de Milli, écuyer, seigneur de Montreuil, épousa *Jeanne* de Gamaches (*a*) l'an 1350. Il étoit mort en 1361. car elle avoit la garde noble d'*Enguerrand* de Milli, son fils, qui suit.

Enguerrand de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux, qu'il avoit acquis le 17 Mars 1398. épousa *Henrie* d'Esquenes (*b*) en 1400.

Guillaume de Milli, son fils, écuyer, seigneur de Monceaux, de Ravenel & de la Neuville-sur-Oudeuil, épousa *Jeanne* de Brunvilers l'an 1461. Elle étoit sa parente, étant fille de *Jean* de Brunvilers, seigneur du Plessis-Rosinvilers, & de *Marie* de Milli, sa femme. De ce mariage naquit *Jean* de Milli, qui suit.

Jean de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux & de la Neuville, épousa en l'an 1500. *Marguerite* de Conti (*c*), fille de noble homme *Jean* de Conti, seigneur de Roquencourt, & de *Marie* de Hennencourt. Il fit son testament le 15 Octobre 1521. par lequel il laisse à *Marguerite* de Conti, sa femme, l'usufruit des terres & seigneuries de Monceaux & de la Villeneuve, pendant sa vie, à la charge d'élever *Barbe*, *Magdelene*, *Adrien* & *Christophe* de Milli, ses enfans, & de les marier suivant leur qualité, & a nommé pour ses exécuteurs *Ferry* de Conti, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte, & commandeur de Boncourt, & *Jean* de Milli, son fils aîné.

Jean de Milli II. du nom, fils du précédent, épousa *Jeanne* de Soyecourt (*d*), par contrat du 5 Octobre 1545. Ils furent pere & mere de *Manasses*, qui suit, de *François*, de *Vespasien* & de *Charlotte* de Milli.

Manasses de Milli épousa au mois de Février 1572. *Jeanne* de Bristel, fille d'*Adrien* de Bristel, écuyer, seigneur de Marteigneville, & de *Louise* de Vaux. Ils eurent,

François de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux, qui par con-

(*a*) *Gamaches porte :* d'or, au chef d'azur, à la cotice de gueules, brochant sur le tout.

(*b*) *Les seigneurs d'Esquenes portent pour armes :* d'hermines, à la croix fretée d'or.

(*c*) *Conti porte :* d'or, au lion de gueules, à trois bandes de vair.

(*d*) *La maison de Soyecourt porte pour armes :* d'argent, fretté de gueules.

Digitized by Google

trat du 4 Novembre 1631. épouſa *Angélique* de Belloy, fille de *Jacques* de Belloy, chevalier, ſeigneur d'Aini, gouverneur de Roye, & de *Renée* de l'Iſle-Marivaux. Ils eurent pour fils *François*, qui ſuit.

François de Milli, comte de Milli, ſeigneur de Monceaux, qui par contrat du 5 Mars 1660. épouſa *Françoiſe* de Tréceſſon, fille de *Paul* de Tréceſſon (*a*), comte dudit lieu, ſeigneur de Bernéan, de la Marche & de la Châtaigneraye, & de *Jeanne* de Bruc. Ils eurent, entr'autres enfans, *Adelaïde* de Milli, née en 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. ſur les preuves de ſa nobleſſe.

MILLI, en Gâtinois : Terre ſituée à deux petites lieues de Fontainebleau, qui a été poſſédée par les maiſons de Mantenet, de Graville & de Faudoas, dont un gouverneur de Paris. Elle eſt enſuite tombée à *Jean* Perrault, préſident en la Chambre des Comptes de Paris, dont la fille unique, *Jeanne-Marie*, l'a portée en mariage en 1681. à *Louis* de Beaupoil, marquis de Lanmary, grand échanſon de France : elle le rendit pere, entr'autres enfans, de deux fils ; ſçavoir,

1. *Marc-Antoine-Front* de Beaupoil de Saint Aulaire, marquis de Lanmary, baron de Milli, ſeigneur de Coutures, de Celles, de Bertry, de Chabannes, de Sorges, de Peudry, d'Augerville, &c. grand échanſon de France, ambaſſadeur en Suede, nommé chevalier des ordres du Roi en 1749. & mort la même année à Stockolm, ſans avoir été reçu. Il fut pere, par *Eliſabeth* Neyrel de la Ravoye, d'*Anne-Eliſabeth*, mariée à ſon oncle, dont on va parler.

2. *Henri-François* de Beaupoil, comte de Lanmary, enſeigne des Gendarmes de Flandres, mort en 1748. lequel avoit épouſé *Anne-Eliſabeth*, ſa niece, dont *Marc-Antoine-Front* de Beaupoil de Saint Aulaire, marquis de Lanmary, baron de Milli, &c. marié le 18 Février 1760. à *Charlotte* le Ragois, fille de *François*, & d'*Adelaïde* de Seuile. *Mercure de France du mois de Mars* 1760. *p.* 230.

MILLIERE (du), écuyer, ſieur du Bois, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois loſanges de gueules*, 2 & 1.

MILON, en Anjou : Ménage, au ſujet des familles de cette province, parle avantageuſement de celle-ci.

Les puînés, ſelon le même Auteur, ont pris pour la plûpart le parti de la Robe dans les Cours ſouveraines, où ils ſe ſont diſtingués par leur mérite & par leur ſçavoir. Ils ont produit des prevôts de Paris, des conſeillers au Parlement, des maîtres des requêtes, des maîtres des Eaux & Forêts, des aumôniers du Roi, & des évêques.

Les titres de cette famille prouvent que *Julien* Milon, chevalier, épouſa par contrat du 20 Février 1446. *Alliette* Courtin, fille de *Gervais* Courtin, chevalier, ſeigneur de la Giraudiere, de la même famille que M. Courtin, conſeiller d'Etat, pere de madame de Varangeville, & grand-pere de madame la maréchale de Villars.

(*a*) *Tréceſſon porte pour armes :* de gueules, à trois chevrons d'hermines.

Il en eut *Julien*, qui ſuit, & *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Julien Milon II. du nom, comme aîné, ſuccéda à la plus grande partie des biens, & épouſa par contrat du 19 Mars 1528. *Marguerite*, fille unique & héritiere du ſeigneur de la Léaudiere, près d'Angers, dont naquirent *Julien*, qui ſuit, & *Charles* Milon, chanoine de Tours & prévôt d'Oé de l'égliſe de Saint Martin (*a*).

Julien Milon III. du nom, ſeigneur de la Léaudiere, conſeiller & maître des comptes en Bretagne, fut marié le 4 Septembre 1557. avec *Jeanne* le Pelletier, ſœur de *Claude* le Pelletier, conſeiller & doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

Julien Milon IV. du nom, leur fils, écuyer, ſeigneur de la Léaudiere & de Lernay, eut d'abord la charge de ſon pere, dont il obtint des proviſions le 30 Octobre 1574. & fut reçu le 26 Janvier 1575. Il épouſa par contrat paſſé à Tours le 17 Février 1591. *Françoiſe* Bouette, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de la Noue, threſorier général de France de la généralité de Tours, attaché au duc de Mayenne, & qui contribua au retour & à la réconciliation de ce duc avec Henri IV. & de *N*.... Goyet. De ce mariage ſont ſortis trois enfans; ſçavoir,

1. *François* Milon, fait conſeiller d'Etat par brevet du 16 Avril 1657. Il prêta ſerment le 20 du même mois. Louis XIII. avoit dit de lui que c'étoit une des plus belles fleurs du jardin de la France. Il avoit épouſé *Magdelene* le Marchant, proche parente de la chancelierе Boucherat (*b*), & de M Girault, chevalier, ſeigneur de Planchoury, à Tours.

2. *Magdelene* Milon, mariée à *François* Menardeau, écuyer, ſeigneur de la Boutviniere, en Bretagne.

3. *Charles*, qui ſuit.

Charles Milon, chevalier, ſeigneur de Bellenoue, épouſa *Anne* de la Barre, fille de *Jean*, écuyer, threſorier de France à Tours, de la même famille que *Geneviève* de la Barre, épouſe de M. de Caumartin de Saint Pori, ambaſſadeur en Suiſſe. De ce mariage ſont ſortis, 1. 2. & 3. deux garçons, morts ſans poſtérité, & un chanoine de Sainte Geneviéve; 4. *Julien*, aumônier du Roi, chanoine & prévôt d'Oé de l'égliſe de Saint Martin de Tours; 5. *Pierre*, chevalier, ſeigneur de la Léaudiere; 6. *Alexandre*, qui ſuit.

Alexandre Milon, chevalier, ſeigneur de la Borde, de la Varenne, de Lernay, d'Amnon & autres lieux, préſident des threſoriers de France dans la généralité de Bourges, épouſa par contrat paſſé à Tours le 28 Janvier 1648. *Françoiſe* Pallu, fille d'*Etienne* Pellu, écuyer, ſeigneur

(*a*) *Ce bénéfice eſt un des plus conſidérables de cette égliſe, & a été ſucceſſivement & ſans interruption dans cette famille, juſqu'en l'année 1743. que M. l'évêque de Valence s'en démit.*

(*b*) *Sa petite-fille a porté en partie les biens de ſa branche dans une de celles de la maiſon de Gigault de Bellefonds, qu'a donné de nos jours un archevêque de Paris.*

de

Digitized by Google

de Béau & de Perriers (*a*), & de *Marguerite* Gaultier, ſon épouſe, dont la ſœur cadette épouſa M. le marquis de Razilly, lieutenant général de la province. Cette *Françoiſe* Pallu étoit ſœur de l'évêque d'Heliopolis, vicaire général du Saint Siége Apoſtolique, dont M. de Fenelon, archevêque de Cambray, prononça l'Oraiſon funebre aux Miſſions étrangeres le jour des Rois, en 1702. Du mariage d'*Alexandre* Milon ſont iſſus,

1. *Alexandre* Milon II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Amnon, d'Allogny & de la Grois. Il fut d'abord conſeiller au Grand-Conſeil, puis maître des requêtes, chef du Conſeil de *Jules-Armand*, prince de Conty, & ſon miniſtre à Paris, dans le temps de l'élection au royaume de Pologne. Il épouſa en 1674. *Jeanne* de Coaſqueau, fille de *Jean*, marquis de Cherigny, conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marguerite* d'Argenſon. *Jeanne-Eliſabeth* Milon, leur fille unique, fut mariée en 1700. à *Charles* de Machault, chevalier, ſeigneur d'Arnouville, &c. conſeiller d'Etat, lieutenant général de Police, chef du Conſeil de ſon Alteſſe royale madame la ducheſſe d'Orléans, épouſe de M. le Régent, de laquelle eſt ſorti M. de Machault, ſucceſſivement maître des requêtes, intendant de Valenciennes, contrôleur général des Finances, garde des ſceaux de France, miniſtre & ſecrétaire d'Etat de la Marine, thréſorier & commandeur de l'ordre du Saint Eſprit. *Voyez* MACHAULT.

2. *Louis* Milon, ſeigneur de la Borde, docteur de Sorbonne, prieur des prieurés de Villers-Saint-Sépulchre, de Saint Marcel & de Saint Lambert, prevôt d'Oé dans l'égliſe de Saint Martin de Tours, conſeiller du Roi en ſes Conſeils & aumônier ordinaire de Louis XIV. nommé à l'évêché de Condom en 1693. mort dans ſon diocèſe le 29 Mars 1737.

3. *Henri*, qui ſuit.

Henri Milon, chevalier, ſeigneur de Meſne, Varenne & de Lernay, conſeiller du Roi en ſes Conſeils, intendant général des turcies & levées, ponts & chauſſées, grand maître des Eaux & Forêts dans les provinces de Poitou, d'Aunis, Limoſin, la Marche & Nivernois, &c. épouſa par contrat paſſé à Tours le 29 Décembre 1685. *Jeanne-Françoiſe-Angélique* Colin, fille de *Michel*, écuyer, ſeigneur des Fourneaux & du Vau, conſeiller, ſecrétaire du Roi, dont la famille ancienne eſt originaire du Bourbonnois, & de *Marie* Lhuillier (*b*). De ce

(*a*) *De cet* Etienne *Pallu eſt deſcendu* Etienne-Bertrand *Pallu, doyen de la Grand'Chambre, qui eut pour enfans* Bertrand-René *Pallu, intendant de Lyon, conſeiller d'Etat, &* Marie-Catherine *Pallu, épouſe de M. Rouillé, maître des requêtes, intendant du Commerce, ſecrétaire d'Etat, & miniſtre de la Marine, puis des affaires étrangeres, commandeur & grand thréſorier de l'ordre du Saint Eſprit.*

(*b*) *M. le marquis de Leſſart, lieutenant général des armées du Roi, étoit de cette famille, dont les titres de nobleſſe, produits devant M. de Caumartin, intendant de la province, furent approuvés & maintenus par ordonnance du 22 Février, 1669.*

mariage ſont iſſus deux garçons ; ſçavoir,

1. *Alexandre* Milon de Meſne, docteur de Sorbonne, ſeigneur de Varanne, de Lernay, de Boiſbonard, &c. prieur de Villers-Saint-Sépulchre, prevôt d'Oé, dans l'égliſe de Saint Martin de Tours, aumônier ordinaire de ſa Majeſté en 1716. Il baptiſa en cette qualité ſon Alteſſe ſéréniſſime M. le comte de Clermont, prince du ſang, le 2 Décembre 1717. dans la chapelle du château des Thuilleries, ayant pour parrein le Roi, & pour marreine madame la ducheſſe de Berry. Il aſſiſta au ſacre de ſa Majeſté à Rheims, & en fit les fonctions, étant aumônier de jour. L'évêque comte de Valence étant décédé, il fut nommé à cet évêché le 4 Mai 1725. Il fut député de la province à l'aſſemblée du Clergé, tenue aux Grands Auguſtins en 1735. & en fit la harangue de clôture à Verſailles le 14 Septembre de la même année. Il fut nommé dans le même temps à l'abbaye de Léoncel, & ſa Majeſté lui conféra encore l'abbaye de Saint Benoît ſur Loire, diocèſe d'Orléans, le 16 Octobre 1742. Ce prélat eſt très-connu dans l'Egliſe & dans la République des Lettres, par les Inſtructions Paſtorales & Mandemens qu'il a donnés dans ſon diocèſe.

2. *Henri* Milon, qui ſuit.

Henri Milon II. du nom, chevalier, ſeigneur de Meſne, de la Borde, Roſne & autres lieux, a épouſé par contrat de mariage paſſé à Paris le 7 Mai 1717. *Jeanne* de Cop, fille de *René*, écuyer, conſeiller du Roi, thréſorier de France à Tours, & de *Jeanne* Soulas. Il eſt mort le 16 Août 1753. Ses enfans ſont,

1. *André-Henri*, qui ſuit.

2. *Jeanne-Henriette* Milon de Meſne, mariée par contrat paſſé à Tours le 20 Août 1742. avec *Auguſtin* des Francs, chevalier, ſeigneur de la Bretonniere.

André-Henri Milon de Meſne, chevalier, ſeigneur de la Borde & de Bois-Bonard, ancien officier aux Gardes Françoiſes, a épouſé par contrat de mariage paſſé à Poitiers le 20 Mai 1758. *Anne-Françoiſe-Eliſabeth* de Créquy, fille de *Jacques-Charles*, marquis de Créquy, lieutenant général des armées du Roi, & de dame *Marie-Louiſe* de Monceaux d'Auxy, ſon épouſe. De ce mariage eſt iſſu,

Alexandre Milon, chevalier, né au château de la Roche-Gençay, en Poitou, le 20 Février 1759.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée d'une merlette de ſable, & accompagnée de trois croiſſans d'or, 2 au-deſſus & 1 au-deſſous, la couronne ſurmontée d'une merlette*, avec ces paroles pour deviſe : *Non eſt quo noceat.*

MINA : *Tome II. p. 519. col. 1. lig. 44. liſez*, MINA (la).

Ibid. col. 2. lig. 25. Zapeta de Calatayad, *liſez*, Zapata de Calatayud.

MINTIER, en Bretagne : *François* le Mintier, écuyer, ſeigneur de le Hellec, fut marié en 1699. avec *Vincente-Françoiſe* de Caradeux, dont naquit le 11 Octobre 1701. *Jean-Marie* le Mintier, écuyer, ſeigneur de le Hellec, dans l'évêché de Vannes, reçu page du Roi dans ſa grande écurie le 17 Juin 1718.

Les armes : *de gueules, à une croix d'argent engrélée.*

MIRE (le), en Norman-

Digitized by Google

lie, élection de Liſieux : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1668.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MIREPEIX : Cette baronnie fut une des douze premieres de Béarn, lors de la création de la Cour majeure en 1220. Le ſeigneur de Mirepeix fut dépouillé du titre de baron, à l'occaſion d'une loi injuſte qu'il voulut établir en Béarn, comme dit M. de Marca dans ſon hiſtoire de cette province. Henri IV. rendit le titre de baron au ſeigneur de Mirepeix, & cette terre eſt aujourd'hui du nombre des ſix qu'on appelle les petites baronnies. Elle eſt poſſédée par un gentilhomme du nom de Navailles, fils de *Galatoire* de Navailles, baron de Mirepeix, chevalier d'honneur du Parlement de Navarre, & qui par la mort ſans enfans de ſon frere aîné eſt devenu le chef de ſa maiſon. Il eſt veuf, avec pluſieurs enfans, de *N....* d'Aſpremont-Dorthe. Les ſeigneurs de Poeyferré & de Navailles d'Aſſon, ſont des cadets de cette famille. *Tablettes Généalogiques, Part. VI. p.* 105.

MIREPOIX : *Tome II. p.* 521. *col.* 1. *lig.* 35. Torride, *liſez*, Terride.

Ibid. lig. 48. *après* 1756. *ajoutez*, maréchal de France en 1757. mort le 25 Novembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épouſé, &c.

MISSI, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, couronnée de même, onglée de gueules.*

MOCENIGO : *Jean-Louis* Mocenigo, noble Vénitien, chevalier de l'Etoile d'or, d'abord ambaſſadeur de la République de Veniſe à la Cour d'Eſpagne en 1747. à celle de France en 1751. & nommé en 1754. pour l'ambaſſade de Rome, eſt mort à Paris le 12 Juin 1756. dans la quarante-ſixieme année de ſon âge. De ſon mariage contracté en 1737. avec *Blanche* Moroſini, fille de *Louis*, noble Vénitien, & l'un des membres du Sénat, il laiſſe pour enfans,

1. *Jean-Louis* Mocenigo, né en 1738.

2. *Jean-Louis*, né en 1744.

3. *Marie* Mocenigo, née en 1739.

4. *Helene* Mocenigo, née en 1743. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1756. *p.* 231.

MODENE : *Tome II. p.* 522. *col.* 2. *lig.* 45. duc de Maſſoz, *liſez*, duc de Maſſa.

Ibid. p. 523. *col.* 1. *lig.* 11. *après Fortunée-Marie*, née le 24 Novembre 1731. *ajoutez*, mariée le 7 Février 1759. avec *Louis-François-Joſeph* de Bourbon, comte de la Marche.

MODIERE, en Normandie, élections de Liſieux & d'Alençon : Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigle de même, 2 & 1.*

MOESSARD, écuyer, ſieur de la Moeſſardiere, même province, élection de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, & cantonnée de quatre merlettes de ſable.*

MOGES DE BURON, en Normandie : Famille noble, qui remonte à *Pierre* de Moges,

Digitized by Google

écuyer, ſeigneur de la terre de Buron, qui vivoit avec *Catherine* de Berniere, ſa femme, avant l'an 1500. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 386.

Les armes ſont : *de gueules, à trois aigles à deux têtes d'argent, poſées* 2 & 1.

MOINET, ou MOINEL, écuyer, ſeigneur de la Marguiniere, en Normandie, élection d'Alençon : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Octobre 1666. & qui porte pour armes : *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un croiſſant de ſable en pointe ; au* 2 & 3 *d'argent, à trois faſces d'azur.*

Jean Moinet étoit le 17 Novembre 1459. vicomte d'Argentan & d'Exmes.

Geoffroy Moinet, lieutenant général du bailli d'Alençon, épouſa *Catherine* des Buas, & fut pere de

Jean Moinet, qui étoit ſeigneur de Néaufle, Cordé & Veagne, vicomte d'Argentan, & chancelier d'Alençon, lequel épouſa *Marguerite* Coignon. Celui-ci fut pere de

Barbe Moinet, femme de *Jean* le Roy, ſeigneur de Heudreville, reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1569. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 846. 1173. & 1419.

L'*Hiſtoire de Rouen* parle de *Jacques* Moinet, ſieur de Tancourt, conſeiller au Parlement de Rouen en 1580.

MOISANT, en Normandie, élection de Caën : Famille qui fut confirmée dans ſa nobleſſe en 1655. & qui porte pour armes : *d'azur, à trois croix d'or*, 2 & 1.

MOISSON, écuyer, ſieur de Précorbin, même province, & élection de Vire : Famille dont les armes ſont : *de gueules, écartelé de même, à trois faſces d'argent.*

MOITIER (le), écuyer, ſieur de Thumberel, même province : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Mars 1669. qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même.*

MOLARD, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de ſable, accompagnée de deux caſques de même*, 2 & 1.

MOLÉ : *Tome II. p.* 525. *col.* 2. *lig.* 42. ſecond préſident du Parlement, *liſez*, aujourd'hui premier préſident du Parlement de Paris.

Ibid. pénultieme ligne, après reçu le 16 Mai, *ajoutez*, de la même année, & nommé à celle de premier préſident du Parlement ſur la fin du mois de Septembre 1757.

Ibid. p. 526. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1721. *effacez* ce qui ſuit, & *ſubſtituez*, dont une fille mariée en 1756. au comte de Briſſac, veuve en 1759. & un fils.

MOLEMGHOM : *Tome II. p.* 526. *col.* 1. *lig.* 25. *liſez*, MOLEMGHCON.

MOLLE : *Ibid. même page & même colomne, lig.* 32. *liſez*, MOLLE (la).

MOLON, en Breſſe : Famille qui porte pour armes : *palé d'or & d'azur de ſix pieces.*

MONAMI : Famille du Bourbonnois, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent*, 2 & 1.

Angélique-Urſule Monami du Teil, née en 1677. & reçue à

Digitized by Google

Saint Cyr au mois de Septembre 2686. étoit de cette famille, & prouva qu'*Antoine* Monami, ſeigneur du Teil, & *Iſabeau* des Brandons, ſa femme, qui vivoient en 1540. étoient ſon triſayeul & ſa triſayeule.

Martial Monami du Mas du Teil fut reçu chevalier de Malte le 21 Mars 1577. & pourvu des commanderies du grand & du petit Madieu le 23 Février de l'an 1593.

MONBARET, en Bretagne : Seigneurie érigée en baronnie pour *N.*... Barrin, ſieur de Boiſgeffroi, conſeiller au Parlement de Rennes par lettres patentes du mois de Novembre 1671. regiſtrées à Rennes le 22 Août ſuivant.

MONCADE : *Tome II. p.* 527. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez*, dont la ducheſſe de Priego Medina Celi.

MONCEAU (du) : Maiſon éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix annelets, dont* 3 *en chef*, 2 & 1 *en pointe*. Les ſeigneurs de Thignonville y ajoutoient *une bordure d'or*, comme brifure de cadets.

Jean du Monceau II. du nom, fils de *Jean* du Monceau, & d'*Agnès* de Mongermon, avoit pour femme, ſuivant un arrêt de 1414. *Philippe* de Thignonville, dame dudit lieu. Il étoit auſſi ſeigneur de Saint Cyr. Il a fait la branche aînée de cette famille, qui a finie à *Jeanne* du Monceau, dame de Saint Cyr, mariée le 19 Octobre 1559. à la charge de faire porter les nom & armes de ſa branche à ſon mari *François* d'Allonville, chevalier, ſeigneur d'Oiſonville, dont une fille unique, nommée *Gabrielle* d'Allonville du Monceau, femme de *Guy* de Rochechouart, ſeigneur de Châtillon-le-Roy, &c.

La branche de Thignonville a fini à *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot*, ſeigneur de Thignonville, & de *Marguerite* d'Alençon, & fut femme, par contrat paſſé le 15 Avril 1567. de *François* de Prunelé, ſeigneur de Guilarval. *Voyez* PRUNELÉ.

La branche des ſeigneurs d'Argeville, ſortie de celle de Saint Cyr, a fini à *Léonore* du Monceau, dame d'Argeville, femme, par contrat paſſé le 3 Janvier 1532. de *Jean* de Vidal, ſeigneur des hautes & baſſes Tiereiles en Berry, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* VIDAL.

MONCEL DE LOURAILLES : *Tome II. p.* 527. *col.* 1. *liſez*, MOUCEL DE LOURAILLES.

MONCEL (du) : Cette famille peut être miſe au nombre des plus conſidérables de la Normandie, tant par ſon ancienneté & ſes ſervices militaires, que par ſes alliances avec les meilleures maiſons du royaume de France, comme il eſt dit dans le dip ôme de l'empereur *Léopold*, lorſqu'après la bataille de Saint Godard, il créa chevalier du Saint Empire *Théodoſe* du Moncel, grace qu'il n'accorda qu'aux François nobles d'ancienne extraction, & qui s'étoient diſtingués dans cette bataille. L'*Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, par la Roque; l'*Hiſtoire Généalogique de la maiſon de France*, par *Scévole* & *Louis* de Sainte-Marthe; les *Annales* de M. du Bouchet; les Livres de Nolin, & les recherches faites par ordre du Roi au ſujet de la réformation de la Nobleſſe de la province de Nor-

mandie, ainſi que les preuves de nobleſſe pour les pages de ſa Majeſté, celles de l'ordre de Malte, Saint Cyr, &c. conſtatent clairement l'ancienneté de cette maiſon.

Maide du Moncel, marié en 1298. à *Mathilde* de Senlis, avoit pour triſayeul *Raoul* du Moncel, mort en 1178. Du mariage de *Maide* du Moncel & de *Mathilde* de Senlis eſt ſorti *Renaud* du Moncel, marié à *Jeanne* de la Haye de Jobourg en 1339. C'eſt ce *Renaud* du Moncel, qui réclama au droit de *Jeanne* de la Haye, ſon épouſe, le patronage de Sainte Marie de Jobourg, ſur l'abbaye de Cherbourg, & fit reconnoître ſon droit par l'Abbé & les Moines de ce monaſtere, comme il paroît par la tranſaction faite le 10 Septembre 1383. dans laquelle *Renaud* du Moncel eſt qualifié du titre de chevalier. Depuis l'an 1540. l'abbaye de Cherbourg eſt en poſſeſſion de ce patronage.

De *Renaud* du Moncel & de *Jeanne* de la Haye ſont ſortis deux garçons, ſçavoir *Jean* du Moncel, marié à *Jeanne* de Nichols, & *François* du Moncel, qui étoit du nombre des deux mille gentilshommes que *Jean*, comte de Nevers, mena au ſecours de l'empereur *Sigiſmond*, qui furent tués ou pris priſonniers à la bataille de Nicopolis, que *Bajazet* I. du nom, empereur des Turcs, gagna en 1395. contre les Chrétiens.

Jean du Moncel eut de *Jeanne* de Nichols, ſon épouſe, *Nicolas* du Moncel, qui fut pere, par *Colette* de Tollevaſt, de *Nicolas*, *Jean* & *Jacques*, qui ont fait les branches ci-après, les ſeules qui reſtent de cette famille; ſçavoir, celles du Moncel-Saint Nazaire, du Moncel d'Etoubeville & Flottemanville, & du Moncel de Martinvaſt.

PREMIERE BRANCHE.

Nicolas du Moncel épouſa *Robine* du Fou, fille de *Jean* du Fou, capitaine de la ville de Cherbourg, ſous le regne du roi Louis XI.

Jacques du Moncel, leur fils, lieutenant de l'amiral de France, & commandant pour le Roi en baſſe Normandie, en l'abſence de *Pierre* de Harcourt, lieutenant général au gouvernement de ladite province, n'eut qu'une fille mariée dans la maiſon de Croville.

Jean du Moncel épouſa le 6 Avril 1473. *Marie* de Bazan. Il eut de ce mariage deux fils; ſçavoir, *Robert* du Moncel, tué à la bataille navale qu'*Aimery* d'Amboiſe, grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qui commandoit une flotte conſidérable, gagna en 1510. ſur le ſoudan d'Egypte, vers les confins de la Syrie proche Monte-Nigro, & *François* du Moncel, marié le 7 Février 1505. à *Guillelmine* Hervieu, de laquelle eſt ſorti *Leobin* du Moncel, marié le 25 Juillet 1567. à *Gillonne* Rozette, qui eut *François* du Moncel, marié en premieres noces en 1598. à *Jacqueline* Oſbert, dont il eut quatre filles, & un fils unique, appellé *Jean*, tué au ſiége de la Rochelle en 1628. Il épouſa en ſecondes noces en 1632. *Iſabeau* de Pierrepont, dont il eut trois garçons; l'un, nommé *Hervieu* du Moncel; l'autre, *Guillaume*, mort ſans enfans, & le troiſieme, *Théodoſe-Hervieu* du Mon-

Digitized by Google

tel, lequel ſervoit à la tête d'une compagnie de Chevaux-Légers dans les guerres d'Eſpagne, où il fut bleſſé. Il obtint enſuite l'agrément du Roi pour lever un régiment, mais ſes affaires ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. Il avoit épouſé en 1654. *Renée* Bonhomme, dont il eſt ſorti quatre filles & deux garçons; ſçavoir, *Jean* & *François*, qui ont ſervi pendant long-temps: *Jean* eſt mort ſans poſtérité en 1744. & *François* a été pere, par *Marie-Marguerite* le Roux, de *Jeanne-Marie-Françoiſe-Bonaventure* du Moncel, & de *Jean-François* du Moncel, actuellement officier au régiment des Gardes Françoiſes.

Théodoſe du Moncel, ſeigneur de Flottemanville, ancien capitaine de Cavalerie, chevalier du Saint Empire, mort en 1710. avoit épouſé en premieres noces en l'année 1675. *Marguerite-Félix* Kadot de Sebville, dont eſt ſorti *Louis-Hector-François* du Moncel, ſeigneur de Flottemanville, reçu en 1718. page de ſon Alteſſe royale madame la ducheſſe d'Orléans, épouſe de M. le Régent, & officier de Cavalerie au régiment Royal-Piémont, marié au mois de Février 1744. à *Anne-Magdelene-Cécile-Avice* de Tourville, de laquelle eſt iſſue *Magdelene-Louiſe-Pulchérie* du Moncel, fille unique; & en ſecondes noces il s'eſt marié à *Michelle-Anne* Muldrac de Grenneville au mois d'Avril 1756.

Branche de du Moncel-Martinvaſt.

Jacques du Moncel fut pere, par *Françoiſe* Bazan de Flamanville, de *Thomas* du Moncel, qui épouſa *Françoiſe* Durvie, dont eſt ſorti *Berthole* du Moncel, qui épouſa en 1560. *Jeanne* de Sainte-Mere-Egliſe. De ce mariage naquit *Jacques* du Moncel, qui fut pere, par *Iſabeau* de Thiéville, de *Hervé* du Moncel, qui de *Magdelene* Bonne-Enfant, eut pluſieurs enfans; ſçavoir, *Henri-Jacques* du Moncel, qui a continué la poſtérité; *Antoine* du Moncel, ſeigneur d'Arville, lieutenant de vaiſſeau, mort de ſes bleſſures; *Hervé* du Moncel, tué au ſiége de Candie en 1668. & *François* du Moncel de Martinvaſt, bailli & grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & grand threſorier dudit ordre, décédé le 24 Décembre 1715. Ils avoient eu une ſœur, nommée *Magdelene* du Moncel, qui a été mariée au ſieur de Scudery.

Henri-Jacques du Moncel fut pere, par *Anne* de Guimond, de *Henri-Hervé*, qui ſuit, & de *Charles* du Moncel.

Henri-Hervé du Moncel fut pere, par *Suſanne* le Monnier, de pluſieurs enfans, qui furent, 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Jacques-François*, mort enſeigne de vaiſſeau; 3. *François-Marie*, tué à la bataille de Malplaquet, étant alors dans la compagnie des Mouſquetaires gris; 4. *Henri-Hervé*, qui a continué la poſtérité; 5. *Antoine*, capitaine d'Infanterie, tué à la bataille d'Oudenarde; 6. *Jacques-Henri* du Moncel, mort étant dans la compagnie des Mouſquetaires noirs. Ils eurent pour ſœurs *Charlotte* du Moncel, religieuſe à Vernon; *Suſanne-Catherine*, reçue à l'abbaye royale de Saint Cyr en 1710. & *Anne-Suſanne* du Moncel, mariée à *Jean-Guillaume*

Digitized by Google

Durſus, chevalier, ſeigneur de Varouville.

Henri-Hervé du Moncel eſt pere, par *Jeanne-Françoiſe* le Roux, de trois garçons, qui ſont,

1. *Henri-Jacques* du Moncel, officier au Corps Royal de l'Artillerie, qui a épouſé le 13 du mois d'Août 1755. *Françoiſe-Eliſabeth* de Bailleul. *Voyez* BAILLEUL, *Tome IV. Supplément.*

2. *François-Henri-Anne* du Moncel, abbé de Martinvaſt, chanoine de Sens.

3. *Léonor* du Moncel, chevalier de Martinvaſt, capitaine au régiment de Provence.

Branche de du Moncel d'Acqueville.

Charles du Moncel, fils de *Jacques*, eſt pere, par *N.*..... Poupet de Vauville, d'*Hélene* du Moncel, fille unique, mariée à *Antoine* de Tilly, chevalier, ſeigneur de Craville.

Il y avoit auſſi une branche de du Moncel-Bordeline, mais elle eſt éteinte depuis quelques années.

Les armes de cette famille, établie en Cotentin, ſont : *de gueules, à trois loſanges d'argent.*

MONCHERON, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Juin 1667. qui porte pour armes : *d'argent, à une fleur de lys ſéparée en deux pieces d'azur.*

Jean de Moncheron, ſieur de Chantierry, épouſa vers l'an 1560. *Jeanne* de Bailleul, fille de *François* de Bailleul, ſeigneur de Perſay, & de *Jeanne* du Grenier.

MONCHI : *Tome II. p.* 529. *col.* 1. *lig.* 43. *après Andrée-Armande, ajoutez*, princeſſe de Raches.

Ibid. lig. 44. *après & Magdelene-Amicie* de Monchi, *ajoutez*, morte princeſſe de Naſſau-Siegen, laiſſant un garçon & une fille.

MONCHI : Pour ajouter à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 527. *& ſuiv.* voici un mémoire de famille, qui a été envoyé, qui fait voir d'où deſcendent les barons de Viſmes & les marquis de Sénarpont.

Charles de Monchi, baron de Viſmes, eut vingt-deux enfans de ſon mariage avec *Marie* du Caurel de Tagny, entr'autres, 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Georges*, auteur de la branche des ſeigneurs de Talmas, rapportée après celle des marquis de Sénarpont ; 3. *Henri*, mort vicaire général, official & doyen de l'égliſe cathédrale de Boulogne ; 4. *Nicolas*, tué en Hongrie au ſervice du Roi ; 5. *Louis*, comte d'Aſin, marié deux fois, ſans poſtérité ; 6. *Suzanne*, mariée à *François* Parchal-Lavernot, ſeigneur & vicomte d'Argnies & Francieres ; 7. *Catherine*, mariée au ſieur de Belleval-Angerville ; 8. *Magdelene*, qui a été auſſi mariée ; 9. *Jeanne*, abbeſſe de Bertaucourt ; 10. *Marie*, religieuſe dans la même abbaye.

François de Monchi, chevalier, baron de Viſmes, ſeigneur de Sailly, &c. eut quatorze enfans de ſon mariage avec *Iſabelle* de Saint Blimont, entr'autres, 1. *François*, mort page de la grande écurie du Roi ; 2. *André*, qui ſuit ; 3. *Georges*, mort chevalier de Malte ; 4. *Jean-François*, d'abord eccléſiaſtique, puis pourvu de quelques bénéfices ſimples & d'un canonicat de Boulogne ; en-

Digitized by Google

suite ayant quitté ſes bénéfices, il entra dans l'ordre de Malte, & eſt mort en 1743. connu ſous le nom de commandeur de Monchi ; 5. *Nicolas*, marquis de Sénarpont, auteur de la branche des ſeigneurs de Sénarpont, rapportée ci-après ; 6. *Suzanne*, morte religieuſe à l'abbaye d'Etrun ; 7. *Iſabelle*, abbeſſe d'Aveſne, morte âgée de quatre-vingt-trois ans en Mai 1750. après avoir été trente-cinq ans abbeſſe ; 8. *Charlotte*, morte en 1742. elle avoit épouſé *Ambroiſe*, marquis de Melun, ſecond fils de *Charles-Alexandre* de Melun, vicomte de Gand. De ſon mariage elle a eu un fils unique, nommé *Alexandre-Jean-Théodore*, comte de Melun, prince d'Epinoi, meſtre-de-camp du régiment Royal, Cavalerie, mort en Janvier 1738. laiſſant deux filles de ſon mariage avec *Louiſe* de Melun, ſa couſine germaine, fille unique & héritiere du vicomte de Melun, mort lieutenant général des armées du Roi & commandant d'Abbeville. 9. *Françoiſe* de Monchi, dite mademoiſelle de Sailly.

André, appellé marquis de Monchi, chevalier, baron de Viſmes, ſeigneur de Sailly, &c. ſénéchal & gouverneur de Ponthieu, ci-devant colonel d'Infanterie, épouſa par contrat du 25 Novembre 1695. *Jeanne* d'Eſtailleur de Chanteraine, fille unique & héritiere de *Charles* d'Eſtailleur, écuyer, ſeigneur de Chanteraine, la Queute & Francieres, & de *Marguerite* l'Herminier. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans ; ſçavoir,

1. *Benoît-Alexandre*, comte de Monchi, chevalier, baron de Viſmes, vicomte de Queute, ſénéchal & gouverneur de Ponthieu ; ainſi qualifié dans un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, en date du 28 Août 1747. ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Monchi. Il a épouſé en Août 1723. *Louiſe-Eliſabeth* Texier d'Hautefeuille, fille de *Gabriel*, marquis d'Hautefeuille, ancien meſtre-de-camp général des Dragons, lieutenant général des armées du Roi, mort le 4 Janvier 1743. & de *Marie-Eliſabeth* Rouxel de Grancey. Il ne reſte de ce mariage que *Marie-Louiſe-Alexandrine* de Monchi, née en Mars 1740.

2. *Jean-François*, mort jeune au ſéminaire de Saint Sulpice.

3. *André-Honoré*, appellé le marquis de Monchi, comte de Wilerval, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment Royal, Cavalerie, marié à *Liévine-Alexandrine* de Rietz, fille unique & héritiere de *Charles-Alexandre* de Rietz, comte de Wilerval, ſeigneur de Barâtre, &c. De ce mariage il n'y a point d'enfans.

4. *Marguerite-Iſabelle*, mariée par contrat du 20 Août 1721, à *Jérôme-René* de Coppequeſne, chevalier, ſeigneur de Freſſeneville, Friville, &c. morte en couches en 1722. laiſſant une fille unique, nommée *Andrée-Marguerite-Eliſabeth* de Coppequeſne, laquelle a épouſé en 1754. *Nicolas-Henri* le Roy-Jumelles, chevalier, ſeigneur de Saint Léger-l'Eſpinoi, dont eſt née une fille. M. de Freſſeneville, mort en 1751. étoit chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Monchi. Il avoit épouſé en ſecondes noces en 1739. *Jeanne-Marguerite-Alexandrine* Joly de Mantoche, dont il reſte un fils & une fille.

Digitized by Google

5. *Françoiſe-Charlotte*, chanoineſſe réguliere, ſous la regle de Saint Benoît, de l'abbaye d'Aveſne, dont elle eſt actuellement prieure.

6. *Marie-Jeanne*, nommée après la mort d'*Iſabelle* de Monchi, ſa tante, abbeſſe de ladite abbaye, en Juillet 1750.

7. *Henriette-Joſephe*, mariée par contrat du 12 Février 1742. à *Louis*, appellé le comte des Eſſars.

Branche des marquis de Sénarpont.

Nicolas de Monchi, marquis de Sénarpont, cinquieme fils de *François*, & d'*Iſabelle* de Saint Blimont, épouſa par contrat du 9 Mars 1710. *Marie-Magdelene-Joſephe* de Monchi, ſa couſine, fille unique & héritiere de *Charles* de Monchi, marquis de Sénarpont, ſeigneur de Rederie, Guimerville, &c. & de *Marie-Magdelene* de Melun-Richebourg. De ce mariage ſont nés,

1. *Maximilien* de Monchi, mort âgé de douze ans.

2. *Nicolas-Joſeph-Louis-René*, comte de Monchi, capitaine de Dragons, mort âgé de vingt-quatre ans, le 19 Avril 1751.

3. *Andrée-Armande*, chanoineſſe de Maubeuge, puis mariée à *Philippe Charles-Joſeph*, comte de Berghes, prince de Rache, premier pair du pays & comté de Namur, mort ſans enfans.

4. *Marie-Magdelene-Amicie*, née comteſſe de Monchi, ainſi qualifiée par ſentence du Châtelet, du 3 Janvier, confirmée par arrêt du Parlement de Paris, du 3 Juin 1756. d'abord chanoineſſe de Maubeuge, mariée le premier Décembre 1743. à *Maximilien-Guillaume-Adolphe*, prince d'Orange & de Naſſaw-Siegen, fils légitime du prince *Emmanuel* de Naſſaw-Siegen, & de *Charlotte* de Mailly-Neſle. Le prince de Naſſaw, né à Paris le premier Novembre 1722. eſt mort le 17 Janvier 1748. La princeſſe, ſon épouſe, eſt décédée le 12 Avril 1752. Ils ont laiſſé pour enfans, 1. *Charles-Henri-Nicolas-Othon*, prince d'Orange & de Naſſaw-Siegen, né le 9 Avril 1745. 2. *Charlotte-Amicie*, princeſſe d'Orange & de Naſſaw-Siegen, née poſthume le 8 Avril 1748.

Branche des ſeigneurs de Talmas.

Georges de Monchi, chevalier, ſeigneur de Talmas, ſecond fils de *Charles* de Monchi, baron de Viſmes, fut marié deux fois, en premieres noces à *Jeanne* de Ghiſtelles, & en ſecondes noces à *Marguerite* de Saint Lo.

Les enfans du premier lit ſont,

1. *Georges* de Monchi, capitaine au régiment de Robecq, tué en 1693. à la bataille de Marſaille, ſans alliance.

2. *Louiſe* de Monchi, mariée au ſieur de Thubeauville, ſeigneur de la Riviere, Monteville, &c.

3. *Marie-Eliſabeth*, abbeſſe de Berleaucourt, après ſa tante, morte en 1745.

Les enfans du ſecond lit ſont,

4. *Armand-Georges*, qui ſuit.

5. *Henri*, marquis de Monchi, colonel d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, mort maréchal de camp en 1740. à la Cour de Lorraine. Il avoit été grand écuyer de ſon Alteſſe Royale le duc *Léopold-Joſeph*.

6. *Henri* de Monchi, docteur de Sorbonne, ancien vicaire général d'Ypres, grand prevôt de

Digitized by Google

la collégiale d'Aire en Artois. Il a été reçu, comme originaire d'Artois, au nombre des premiers penſionnaires du collége Mazarin en 1689.

7. *André Théodoſe*, dit le chevalier de Monchi, mort en 1756. étant capitaine au régiment Royal des Carabiniers. Il eut une épaule caſſée à la bataille de Turin en 1706. & ſe retira du ſervice avec une penſion & la croix de Saint Louis.

Armand-Georges, appellé le comte de Monchi, ſeigneur de Talmas, Beaucample, &c. mort en 1723. a laiſſé de *Théreſe* Videbien, dame d'Ignaucourt, &c. ſœur de *N.....* Videbien, actuellement abbeſſe de Viviers à Arras,

1. *Henriette* de Monchi, héritiere des ſeigneuries de Talmas, &c. laquelle a épouſé *Joſeph-Hippolite-Alexandre* Flechin, marquis de Wamin, dont deux fils, l'aîné entré lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, au commencement de la campagne de 1757. & deux filles.

2. *Marie-Eliſabeth-Maximilienne* de Monchi, dite mademoiſelle de Monchi.

3. *Eliſabeth-Theréſe* de Monchi, dite mademoiſelle d'Ignancourt.

4. *Théodore-Hubertine Armande-Marguerite* de Monchi, dite mademoiſelle de Girancy.

Le nom de Monchi eſt connu dès le douzieme ſiécle, dit l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome VII. p.* 554. *Julienne*, dame de Monchi-Cayeu, au comté de Saint Paul, épouſa *Jean* de Bournel, ſeigneur de Thiembrone. Elle en étoit veuve le 3 Octobre 1474. Ils furent ayeux de *Louis*, qui avoit donné Monchi le 12 Novembre 1546. à *Hugues* de Bournel, non iſſu de *Julienne*.

Les armes: *de gueules, à trois maillets d'or*, 2 & 1.

MONCIEL: *Tome II. p.* 530. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, Le marquis de Monciel eſt miniſtre du Roi auprès du duc de Wirtemberg.

MONCLEY: Seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres de Philippe III. roi d'Eſpagne, du 22 Septembre 1525. regiſtrées à Dôle, en faveur de *Jacques* de la Tour, chevalier, ſeigneur de Moncley.

MONDESIR, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de *Jean-Auguſtin* de Mondeſir, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Grenadiers dans le régiment de Champagne. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 146.

Les armes ſont: *parti de ſinople & de gueules en pointe, & un mont d'argent, ſoutenant un vol de même, ſurmonté d'un cœur d'or couronné d'une couronne de marquis de même.*

MONDION DE FAVANCOURT, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Février 1667. qui porte pour armes: *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces & trois roſes de gueules, poſées en chef*, ſelon Chevillard.

Jean de Mandion de Favancourt, reçu chevalier de Malte en 1602. portoit: *d'or, à trois faſces d'azur, au chef de gueules, chargé de trois roſes d'argent*, ſelon l'abbé de Vertot.

MONDOUCET, en Normandie: Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Février 1667. qui porte pour armes: *d'argent*,

Digitized by Google

à trois faſces de gueules, & dix-neuf croiſettes d'argent & de gueules de l'un ſur l'autre.

MONEINS : *Tome II. p.* 531. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajouter* : Il y a une famille du nom de Moneins, qui ſubſiſte dans la baſſe Marche, à qui appartient les ſeigneuries de Chaſtain ſur la Charente & d'Ordieres. Une fille de cette famille a épouſé *N.* . . . de Beaucheſne, chevalier de Saint Louis, ſous-brigadier dans la ſeconde compagnie des Mouſquetaires.

MONGEOT, écuyer, ſeigneur d'Hermonville & d'Aguilcourt, en Champagne & en Berry : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. l'Intendant de Champagne du 25 Juin 1598. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or, poſés* 2 & 1, *& une coquille de même, placée en chef.*

MONGLA : *Tome II. p.* 531. *col.* 2. *liſez*, MONGLAT.

MONIER : Trois familles nobles portent ce nom en Provence.

La premiere, nommée Monier ou Monyer, tranſplantée à Digne en 1485. ſubſiſte en deux branches. La ſeconde s'eſt retirée dans un des treize Cantons Suiſſes.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent,* 1 *en chef &* 2 *en pointe.*

La ſeconde, Monier, ſeigneur du Caſtellet, de Châteauvieux, des Sauſſes & de Pierregroſſe, prouve ſa nobleſſe depuis *Pons* de Monier, qui vivoit en 1460.

Joſeph de Monier, ſeigneur des Sauſſes, marié en 1712. avec *Marthe* de Commandaire, a eu de cette alliance *Louis*, lieutenant des vaiſſeaux du Roi, & deux filles, dont l'aînée eſt mariée dans la maiſon de Villeneuve-Mons.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigles, arrachées d'argent.*

La troiſieme famille du nom de Monier, établie à Marſeille, ſous le nom des ſeigneurs d'Aiglun, ſubſiſte dans *N.* . . . . Monier, fils de *Pierre-Benoît*, & de *Françoiſe* de Bouſquet.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache de même, ſommée d'une étoile auſſi d'or, poſée entre les deux cornes.*

Voyez, ſur ces trois familles, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 147. *& ſuiv.*

MONREPOS, ſieur de la Grange, proche Nérac, dans le Condomois : Famille noble, qu'on croit originaire du Poitou, dont le vrai nom eſt *Jauſſelin*, établie en Guyenne, depuis *Pierre* de Jauſſelin, marié le 4 Février 1554. à demoiſelle *Marie* de Brocas, dont,

Iſaac de Jauſſelin, qui ſe maria le 8 Décembre 1597. à *Marthe* de Braſſay. Ses enfans furent, 1. *Pierre* de Jauſſelin, ſeigneur de la Grange, & après de Caudere, par échange fait entre freres, s'allia à *Jacquette* du Long, & mourut ſans enfans ; 2. *Jean*, qui ſuit ; 3. *Jeanne* de Jauſſelin, mariée à *Samuel* de Roques, ſieur de Baroques, aide-de-camp général des armées du Roi ; 3. *Marthe*, mariée à *Marc-Antoine* de Baroques, écuyer, ſeigneur de Laſſaubolle.

Digitized by Google

Jean de Jauſſelin, ſeigneur de Braſſay, inſtitué héritier univerſel de *Tobie* de Braſſay, écuyer, conſeiller-ſecrétaire du Roi, maiſon & couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, ſeigneur & baron de Samazan, ſon oncle maternel, par teſtament du 7 Mars 1630. à condition de porter en chef, lui & ſa poſtérité mâle & femelle, le nom de Braſſay, c'eſt à-dire avant celui de Jauſſelin, épouſa le 6 Mai 1636. *Magdelene* de la Borde. Il en eut, 1. *Pierre* de Braſſay-Jauſſelin, capitaine au régiment Royal, Infanterie, mort au ſervice du Roi; 2. *Jean-Jacques* de Braſſay-Jauſſelin, mort âgé de dix-neuf ans; 3. *Paul*, qui ſuit.

Paul Jauſſelin, ſeigneur de la Grange & de Monrepos, lieutenant des Chevaux-Légers, épouſa en premieres noces, le 27 Novembre 1678. *Marie* de Borderie, & en ſecondes, le 6 Février 1690. *Eſther* de la Roche-Gajan. Les enfans du premier lit ſont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2. *Marthe-Magdelene* de Braſſay-Jauſſelin, née le 10 Avril 1681. veuve de *Daniel* de la Coſte, ſeigneur du Barry & autres lieux; 3. *Françoiſe* de Braſſay-Jauſſelin, dite mademoiſelle de la Grange, dame de Lauzun, née le 21 Décembre 1682. Les enfans du ſecond lit ſont, 1. *Henri* de Braſſay-Jauſſelin, ſieur de Monrepos, capitaine au régiment de Monconſeil, né le 16 Mars 1692. 2. & 3. *Joſeph* & *Jacques* de Braſſay-Jauſſelin, morts ſans enfans; 4. *Marie* de Braſſay-Jauſſelin, veuve de *N*..... de Laumont, ſeigneur de Caſtille.

Jean-Paul de Braſſay-Jauſſelin, ſeigneur de la Grange & de Monrepos, épouſa le 6 du mois de Septembre 1723. *Marie-Anne* de Melet, dont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2 *Joſeph* de Braſſay-Jauſſelin, mort âgé de quatorze ans; 3. *Louis-Eléaſard*, lieutenant au régiment d'Auvergne en 1753. & capitaine dans le même régiment en l'année 1760. & cinq filles, ſçavoir *Magdelene*, *Françoiſe*, *Marie*, *Marguerite*, & une autre *Marie*, toutes vivantes en 1753.

Jean Paul de Braſſay-Jauſſelin, ſeigneur de la Grange-Monrepos, né le 23 Avril 1723. épouſa le 18 Septembre 1753. *Marthe-Magdelene* de Melet, ſa couſine, dont trois enfans en 1760. ſçavoir,

1. *Henri-Raymond* de Braſſay-Jauſſelin, né le 11 Juillet 1755.

2. *Marie*, née le 19 Juillet 1756.

3. *Marthe-Magdelene*, née le 4 Mars 1760.

Et deux autres enfans, morts au berceau.

Les armes ſont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, poſées l'une en chef & l'autre en pointe; parti d'azur à un lion d'or, ſurmonté d'une étoile de même, & l'écu timbré d'un caſque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

MONS (de): Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.* La Roque dit que les puînés ont *briſé d'une bordure de ſable, beſantée d'or de douze pieces*, telle que le rapporte Chevillard.

L'antiquité de cette famille, dit le même la Roque, eſt vérifiée par les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, qui font mention de *Jean* de Mons,

écuyer, ſervant le Roi dans le Bailliage de Rouen l'an 1355.

Hélior de Mons, écuyer, ſe trouva à la revue des gens de guerre faite à Carentan, le premier Décembre 1388.

Jean de Mons, écuyer, & la demoiſelle, ſa femme, plaidoient l'an 1469.

Les ſeigneurs de ce nom firent preuve de leur nobleſſe en 1621. commençant à

Philippe de Mons, vivant en 1385. pere de

Philippe de Mons II. du nom, ſeigneur de Juganville, de Croſville & de Saint Louet.

Jean I. du nom, ſon fils, fut pere de

Jean II. & de *Bertrand* de Mons. Le premier fut pere de

Jean III. du nom, & de *Philippe* de Mons, qui épouſa *Annette* de Pierrepont. L'aîné eut pour fils,

Artur de Mons : celui-ci fut pere de

Louis de Mons, de *Jacques* & de *Paix* de Mons, ſeigneurs de Saint Louet, de Manqueville & de Thibouville, qui portoient les armes ci-deſſus.

Pierre de Mons, auſſi de la même famille, étoit vicomte de Liſlebonne vers l'an 1414. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 776.

MONS, en Languedoc, diocèſe de Beziers : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois monts d'or, poſés* 2 & 1. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

MONSPEI : Famille de Breſſe, qui porte pour armes : *d'argent, à deux chevrons de ſable, & un chef d'azur.*

Catherine de Monſpei de Luiſandre, fille d'*Etienne* de Monſpei, chevalier, ſeigneur de Luiſandre, & de *Marie d'Ervieu*, naquit le 21 Juin 1682. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1690. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis *Geoffroy* de Monſpei, ſeigneur de Luiſandre, ſon ſixieme ayeul, qui en l'année 1450. épouſa *Antoinette* de Badelle.

Il y a encore une famille du même nom, & qui porte les mêmes armes, établie dans l'Albigeois, maintenue dans ſa nobleſſe en 1667. & 1670. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 388.

MONSTIER (du), écuyer, ſieur de Baſly, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant de gueules, accompagné de deux ſoleils d'or en chef, & d'un cœur enflammé de même en pointe.*

MONSTIERS (des), écuyer, ſieur de Neuf-Meſnil, même province, élection de Carentan : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à la bande d'azur, frettée d'or.*

MONSURES : Famille de Normandie, établie au diocèſe de Rouen, qui porte : *de ſable, à la croix d'argent, chargée de cinq boucles de gueules.*

Françoiſe de Monſures, née le 18 Mai de l'année 1687. du mariage de *Florimond* de Monſures, écuyer, ſeigneur d'Hévicour, & de *Marie Anne* de Marquette, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1696. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au ſixieme degré d'*Antoine* de Monſures, ſeigneur de Villers, qui épouſa en l'an 1506. *Marguerite* Houlon.

MONT (du) : *Philippe*

Digitized by Google

Ernest du Mont, écuyer, sieur du Mont, de Croix, de Beaulieu & de la Solliere, grand bailli des villes & pairies d'Armentieres & de Saint Simon, fut marié en 1684. avec *Catherine-Thérese* de la Motte-Barasle, de laquelle il eut *Roland-Claude-Honoré* du Mont, écuyer, seigneur de Croix, né le 22 Mars 1706. Il fut reçu chevalier d'honneur au Bailliage royal & présidial de Bailleul en Flandres au mois de Janvier 1735. Il partagea avec *François-Louis-Joseph* du Mont, son frere aîné, écuyer, seigneur du Mont, de Beaulieu, du Quesnel & de Beaufort, les 3 Septembre 1730. & 8 Octobre 1731. la succession de leur mere.

Les armes sont : *d'azur, à un sautoir d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, posées 1 en chef & 1 dans chaque flanc ; écartelé d'argent, à un lion de sable, langué, onglé & couronné d'or, & deux jumelles de gueules, brochantes en bandes, sur le tout du troisieme & quatrieme quartier.* Cet écu est *timbré d'un casque, surmonté d'une couronne d'or.*

MONT, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or.*

MONT, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, au mont d'or.*

MONTAGU : *Tome II. p. 533. col. 1. lig. 17. 1715. lisez*, 1515.

MONTAGU D'O, en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 390.*

Marie-Joseph-François-Claude de Montagu, écuyer, seigneur & marquis d'O, fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 17 Mars 1728. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à trois mains droites d'argent.*

MONTAIGU, en Normandie : Deux familles nobles y portent ce nom ; sçavoir,

L'une, nommée Montaigu, écuyer, seigneur dudit lieu & des Bois, qui subsiste dans l'élection de Valognes, & qui porte pour armes : *d'argent, à deux bandes de sable, cotoyées de sept coquilles de même, 3, 3 & 1.*

L'autre, appellée Montaigu, qui est établie dans l'élection de Coutances, porte : *d'argent, à deux cotices de sable, à l'orle de six coquilles de même, & une septieme en cœur.*

MONTAINARD : *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p. 534. col. 2. & suiv.* & *lisez* ce qui suit :

La maison de Montainard, originaire du Dauphiné, est une des plus anciennes noblesses du royaume de France. Elle a, dit M. de Chazot de Nantigny, Auteur des *Tablettes Généalogiques*, un avantage assez rare, qui est de pouvoir remonter par une suite d'ayeux, prouvés par des preuves authentiques, jusqu'au milieu du dixieme siécle, c'est-à-dire, vers l'an 950.

Rodolphe, le premier de cette maison qui soit connu, étoit un des plus puissans seigneurs du Gréfivaudan, & un de ceux qui aiderent *Isarn*, évêque de Grenoble, vers l'an 965. à chasser les Sarrazins, qui s'étoient emparés d'une partie de son diocèse. *Ainard*, son fils aîné, fonda vers l'an 1027. du consentement de son pere, & de ses freres, nommés *Arnoul* ou *Athanulphe*,

Digitized by Google

& *Guy*, dans sa terre de Domene, un prieuré de l'ordre de Cluny, qui subsiste encore à présent. *Ainard* laissa quatre enfans, dont il est fait mention dans un titre de la fin de l'onzieme siécle, du temps de *Pontius-Claudius*, évêque de Grenoble; & *Pons*, l'aîné de ses enfans, prit le surnom d'*Ainard*, qui devint propre à sa postérité, jusqu'à *Pierre-Ainard*, son descendant au dixieme degré, qui le premier prit le surnom de Montainard, terre du Gréfivaudan, dont il fit hommage au dauphin *Guigues*, en l'an 1529. & il lui soumit en même temps tout ce qu'il possédoit dans le pays de Trieves. Il fut pere de *Raymond* de Montainard II. du nom, lieutenant de Roi en Dauphiné, qui demanda l'ouverture de la substitution du comté de Diois, faite en faveur de ses ancêtres. De son mariage avec *Marguerite* de Rochefort, il eut, entr'autres enfans, *Jean* de Montainard, pere de *Raymond* III. qui fut lieutenant général de la province de Dauphiné en 1455. & dont le fils, *Hector*, seigneur de Montainard, de la Motte-Chalençon, Montfort, la Pierre, &c. étant gouverneur du comté d'Asti, pour le roi Louis XII. épousa *Marguerite* Paléologue, fille du marquis de Montferrat. De cette alliance sortirent trois garçons; sçavoir, *Louis*, *Laurent* & *Jean-Jacques*, qui formerent trois branches. Celle de Marcieu, dont *Laurent* fut auteur, fondit l'an 1622. dans la famille des *Esmé* de Saint Julien, & la troisieme, venue de *Jean-Jacques*, fondit en 1627. dans celle de Lavergne-Tressan.

La postérité de *Louis* de Montainard s'est subdivisée en deux différentes branches, les seules qui subsistent aujourd'hui par les deux enfans de son petit-fils *Marius* de Montainard, maréchal de camp, chevalier de l'ordre du Roi, qui devint en 1598. baron de Montfrin, en Languedoc, par la donation que lui en fit *Marguerite* d'Arpajon, sa cousine. Son petit-fils, *Hector* de Montainard, obtint par lettres du mois de Mars 1652. l'érection de la baronnie de Montfrin en marquisat, & fut fait maréchal de camp le 5 Mai suivant. Il fut pere, par sa seconde femme *Christine-Marguerite* de la Gorce, de *François* III. du nom, seigneur de Montainard, marquis de Montfrin, grand sénéchal de Nismes & de Beaucaire, décédé le 12 Juillet 1728. pere, par *Louise* de Louet de Calvisson, sa femme, qu'il avoit épousée en 1699. de *Joseph* de Montainard, chef du nom & armes de la maison de Montainard, premier baron chrétien du Dauphiné, comte titulaire de Diois par ancienne substitution, marquis de Montfrin en Languedoc, comte de Souternon en Forez, grand sénéchal de Nismes & de Beaucaire, né le 14 Février 1703. Le marquis de Montfrin est veuf du 18 Mars 1755. de *Diane-Henriette*, issue des comtes de Baschi d'Aubais, qu'il avoit épousée le 9 Juin 1732. Il reste de ce mariage,

François de Montainard, unique fils, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, premier cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, né le 28 Août 1735. & appellé comte de Montainard, marié le 21 Juin 1756. avec *Henriette-Lucie-Magdelene*, sortie

tie des comtes de Baſchi, troiſieme fille du comte de Baſchi, chevalier des ordres du Roi, conſeiller d'Etat d'épée, & ci-devant ambaſſadeur de ſa Majeſté à la Cour de Portugal, née le 20 Mai 1744.

Et *Marie-Françoiſe* de Montainard, unique fille, mariée au marquis de Montainard, maréchal de camp, & unique collatéral de la maiſon de Montainard.

La branche du marquis de Montainard eſt formée par *Guy-Balthaſard* de Montainard, ſeigneur de Montainard, de Champ & de Chaſtelard, ſecond fils de *Marius* de Montainard, baron de Montfrin. Il eut de ſa femme, appellée *Anne* Alleman, *Jean* de Montainard, ſeigneur de la Pierre, pere, par ſa premiere femme *Iſabeau* de Pourcy, de *Louis-Joſeph* de Montainard, ſeigneur de la Pierre & de Chaſtelard, qui a laiſſé pour enfans,

Louis-François de Montainard, baron de la Pierre, ſeigneur de Champ, de Chaſtelard, de Prébois, Avers, & autres terres, maréchal des camps & armées du Roi, inſpecteur général de l'Infanterie, appellé marquis de Montainard, né en 1716. & marié le 24 Juillet 1753. avec *Marie-Françoiſe* de Montainard de Montfrin, unique fille du marquis de Montfrin, chef de la maiſon, née le 29 Avril 1734. Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Le marquis de Montainard a pour ſœur *Jeanne Marie* de Montainard, née le 24 Juin 1727. mariée en l'année 1748. à *Antoine* Guerin de Tencin, gouverneur de Die, appellé le marquis de Tencin, & neveu du feu cardinal de ce nom.

Les principales alliances de la maiſon de Montainard ſont avec les Dauphins de la premiere race : elle en a encore contracté avec les comtes de Die, & les comtes de Faucigny, dont le ſang a paſſé dans la maiſon de Savoye, ainſi qu'avec celles des marquis de Montferrat, de l'illuſtre maiſon des Paléologues, & les maiſons d'Alleman, de Saſſenage, de Bérenger, d'Agout, de Simiane, de Beaumont, de Clermont, de Grolée-Virville, de Talaru, de Guiffrey-Boutieres, de la Chambre, de Seiſſel, d'Arces, de Comiers, de Montchenu, & autres.

Les armes de la maiſon de Montainard ſont : *vairé, au chef de gueules, chargé d'un lion iſſant d'or.*

Pour ſupports : *deux lions.*

Cimier : *un bonnet vairé, ſurmonté d'un lion d'or.*

Cri de guerre : *plutôt mourir.*

La deviſe eſt : *pro Deo, Fide & Rege.*

MONTANGON : Terre en Champagne, dépendante aujourd'hui du duché de Piney, à quelque diſtance de Troyes, qui a donné ſon nom à une famille noble de cette province, de laquelle deſcendoit,

I. *Nicolas* de Montangon, écuyer, ſeigneur de Creſpy, de Rouvroy, & autres lieux, vivant en l'an 1470. avec damoiſelle *Eliſabeth* de Poirreſſon, ſa femme, fille de *Pierre*, ſeigneur de Provencheres, Buſſieres & Feroncles, & de damoiſelle *Marie* de Joſne, dont il eut *Pierre*, qui ſuit, & *Alexandre* de Montangon, écuyer, ſeigneur de Buſſieres, qui fut allié à dam'oiſelle *Marie* de Rummecourt, fille de *Henri*, ſeigneur de Maraut, &

de damoiſelle *Marguerite* de Laſcaris de Châteauneuf.

II. *Pierre* de Montangon, ſeigneur de Creſpy, Rouvroy & de Dienville, fut allié à damoiſelle *Catherine* de Monnoir, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu, & de damoiſelle *Jeanne* de Couvignon. Il rendit ſes aveux & dénombremens, pour le fief de Monnoir, le 30 Janvier 1503. à *Guillaume* de Hangeſt, comte de Dampierre. Il laiſſa de ſon mariage deux fils; ſçavoir, *Colinet*, qui ſuit, & *Philibert* de Montangon, ſeigneur de Sain-Léger, marié à damoiſelle *Marie* de Petremol, dont il eut *Charlotte* de Montangon, femme de *René* de Poirreſſon, ſeigneur de Provencheres, Buſſieres, Feroncles, &c. chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Il y a dans le chœur de l'égliſe de Saint Léger-ſous-Brienne, du côté de l'Evangile, un vîtreau où ſont les armes dudit *Philibert*, & celles de ſa femme, avec leurs portraits, lequel n'eſt plus à beaucoup près dans le même état qu'il a été donné; cependant le côté droit eſt encore entier. L'écuſſon eſt à l'antique. Les armes du mari ſont à droite, coupées de travers par le milieu, où ſont poſées *douze girons d'or & d'azur*, qui ſont les véritables armes des ſeigneurs de Montangon, & non pas de *ſix girons*, comme le marque le *Nobiliaire de Champagne* & leur arrêt de maintenue, ce qui provient d'une erreur: & au bas dudit vîtreau on diſtingue encore un reſte d'écriture Gothique, ſur deux lignes, coupées de cette façon,

Noble homme Philbert *de Montangō* - - - - - - - - - -
Mol, ſa femme, dame en partie de Sain - - - - - - - -

III. *Colinet* de Montangon, ſeigneur de Creſpy & de Rouvroy, épouſa damoiſelle *Iſabelle* de Barney. Il rendit ſes aveux & dénombremens au comte de Guiſe, baron de Joinville, pour les terres de Gumont & de Donjeux, le 9 Juin 1525. Il fit un acte de tutelle paſſé devant M. le lieutenant général de Chaumont, après la mort de ſa femme, en date du Vendredi dernier Décembre 1554. Il eſt ſorti de ce mariage *Jean* de Montangon, *qui ſuit*; *Catherine*, femme en premieres noces de *Pierre* de Chevry, & en ſecondes noces d'*Antoine* de Galandot, ſeigneur de Suzannecourt; *Renée*, femme d'*Antoine* de Ballaine, ſeigneur de Suzemont, & *Claude* de Montangon, laquelle épouſa *Pierre* de Ballaine, auſſi ſeigneur de Suzemont.

IV. *Jean* de Montangon, ſeigneur de Creſpy, de Béard, de Rouvroy, de Maiſoncelle, des Aillemonts, de Juvigny (*a*) & de Monnoir, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du duc de Lorraine, gentilhomme d'*Antoinette* de Bourbon, ducheſſe de Guiſe, mourut au château de Rouvroy le 9 Juillet 1591. Il fut marié en premieres noces à da-

(*a*) Jean *de Montangon rendit aveux & dénombremens, pour la terre de Juvigny, à M. le duc de Joyeuſe, relevant de ſa baronnie de la Fauche, le 4 Mars* 1586. *dans lequel acte, paſſé à la Fauche, il prend la qualité de ſeigneur de Montangon.*

Digitized by Google

moiſelle *Françoiſe* du Fay, veuve de *Simon* Dorencourt le 28 Avril 1563. & en ſecondes noces il s'allia à damoiſelle *Magdelene* de Drouel, fille de *Louis*, ſeigneur de Rolland; & de damoiſelle *Marguerite* de Robin, *Antoinette* de Bourbon & mademoiſelle *Marie* de Lorraine furent préſentes à ce contrat de mariage paſſé le 18 Janvier 1575. Il laiſſa de ſon premier mariage,

V. *Charles* de Montangon, chevalier, ſeigneur de Creſpy, Béard, Rouvroy, de Maiſoncelle, de Suzemont, de Juvigny & de Monnoir, qui poſſédoit auſſi le fief de Vaudremont (*a*). Il fut lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, ſous la charge du ſeigneur de Dinteville, & mourut au château de Béard le 8 Septembre 1620. Il avoit épouſé damoiſelle *Philberte* de Bridot, fille de *Pierre*, ſeigneur d'Attancourt, & de damoiſelle *Françoiſe* de Champart, le 31 Janvier 1592. Il eut de ce mariage *Louis* de Montangon, qui ſuit, né le 13 Janvier 1596. & *Charles* de Montangon, élevé page de la grande écurie du duc de Lorraine, qui épouſa *Magdelene* de Bretel, fille de *Pierre*, ſeigneur de Brebant, & de damoiſelle *Ambroiſe* de Marify, dame de Valentigny, dont la niece, appellée *Magdelene* de Bretel, fille d'*Antoine* de Bretel, ſeigneur de Valentigny & d'Aunoy, épouſa *Joachim* de la Grange d'Arquien, iſſue de la branche des ſeigneurs de Villedonné, & une autre niece, nommée *Françoiſe* de Bretel, fut mariée à *Pierre* d'Huban, ſeigneur de la Feuillée, meſtre-de-camp de Cavalerie, qui eſt mort étant élevé au grade de lieutenant général des armées du Roi.

VI. *Louis* de Montangon, chevalier, ſeigneur de Creſpy, Béard, Rouvroy (*b*), Maiſoncelle, Suzemont, &c. chambellan du duc de Lorraine, capitaine de Carabins, & d'une compagnie de Chevaux-Légers Hongrois, capitaine & gouverneur de Saint Jean de Loone en 1635. enſuite meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie de douze cents hommes portant ſon nom en 1636. fut bleſſé dangereuſement à l'affaire de Leucatte en Rouſſillon en 1637. & après avoir langui quelques années, il mourut le 11 Novembre 1641. Il fut marié trois fois; en premieres noces à damoiſelle *Antoinette* de Sanciere, fille de *Benjamin*, baron de Thénance, meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & de damoiſelle *Magdelene* de Lux, le 29 Août 1620. dont la ſœur, *Manne* de Lux, fille de *Jacques*, ſeigneur de Bazoilles, & de *Michelle* du Fay, avoit épouſé *Fran-*

(*a*) *Il y eut aveux & dénombremens rendus à* Charles *de Luxembourg, comte de Brienne, pour le fief de Vaudremont, ſitué à Saint Léger, par* Charles *de Montangon, le* 10 *Août* 1599. *où il prend pareillement la qualité de ſeigneur de Montangon. Cet acte fut paſſé à Brienne.*

(*b*) Louis *de Montangon rendit aveux & dénombremens, par acte du* 22 *Octobre* 1620. *devant M. le gouverneur de Joinville, pour la terre de Rouvroy, dans lequel acte, paſſé à Joinville, il prend auſſi la qualité de ſeigneur de Montangon.*

Digitized by Google

çois de Choiſeul, baron d'Ambonville, chevalier de l'ordre du Roi; ledit *Louis* s'allia en ſecondes noces à damoiſelle *Marguerite* de Chaſtenoy, veuve de *François* de Minette, ſeigneur de Saint Vrain; & en troiſiemes noces à damoiſelle *Catherine* de Tournebulle, veuve de *Jean* de Bezanne, ſeigneur de Guignicourt. Il laiſſa ſeulement de ſon premier mariage *Charles* de Montangon, né au château de Béard le 7 Septembre 1621. qui fut filleul de *Charles*, duc de Lorraine, & d'*Anne* de Gonzague: le ſecond fils fut *Louis*, né le 7 Février 1622. lequel étoit filleul du prince de Phaltzbourg, & de *Nicole*, ducheſſe de Lorraine. Il épouſa damoiſelle *Diane* de Chaſtenay, fille d'*Etienne*, & de damoiſelle *Françoiſe* Daliehamp.

VII. *Charles* de Montangon II. du nom, chevalier, ſeigneur de Creſpy, Béard, Eſpagne, &c. mourut le 16 Novembre 1674. Il avoit épouſé en premieres noces damoiſelle *Marguerite* Dalichamp, fille d'*Honoré*, chevalier, ſeigneur d'Eſpagne & autres lieux, & de damoiſelle *Anne* de Raguet, le 2 Février 1644. & en ſecondes noces il s'allia à damoiſelle *Charlotte* de la Salle, veuve d'*Edme* de Fumel, ſeigneur de la Coſte. Il ſortit du premier lit *Louis* de Montangon, qui ſuit, né le 8 Mai 1647. *Anne*, cadet au régiment de Cruſſol, & *Nicolas* de Montangon, auſſi cadet au régiment de Montaigu; & du ſecond lit il laiſſa *François*, *Edme*, *Charlotte* & *Catherine* de Montangon.

VIII. *Louis* de Montangon II. du nom, chevalier, ſeigneur de Creſpy, Béard, Eſpagne, &c. mourut le 13 Mars 1691. Il ſervit dans la premiere compagnie des Mouſquetaires de la garde du Roi; enſuite il paſſa en Allemagne, où il fut capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur. Il épouſa damoiſelle *Edmée* de la Ruë, fille de *René*, chevalier, ſeigneur de Freſnay, & de damoiſelle *Oudette* de Mercerон, le 10 Février 1675. dont il eut *René* de Montangon, qui ſuit, né au château de Béard le 17 Février 1677. *Edmée-Magdelene*, femme de *Jean* de Beaufort, ſeigneur de Pothemont & de Frampas; *Louiſe-Jeanne* & *Angélique* de Montangon.

IX. *René* de Montangon, chevalier, ſeigneur de Creſpy, de Béard, Eſpagne, Longchamp & Millieres, ſervit en premier lieu en qualité de cornette au régiment de Duras, & enſuite fut capitaine au régiment d'Infanterie de Caſteja. Il eſt décédé à Chaumont en Baſſigny le 26 du mois de Septembre 1756. & fut enterré dans l'égliſe paroiſſiale de Longchamp-lez-Millieres. Il avoit épouſé damoiſelle *Anne-Marie* de la Ruë le 29 Septembre 1710. fille de *Claude*, chevalier, ſeigneur de Mareilles & d'Ormoy-ſur-Aube, & de *Marie* Denis, de laquelle il eut *Claude-Nicolas* de Montangon, qui ſuit, né au château de Mareilles le 20 Janvier 1713. *Marie-Anne*, femme d'*Etienne-Joſeph* d'Armand de Châteauvieux; *Jean-Gabriel* de Montangon, *Jean-Baptiſte*, *François* & *Edmée* de Montangon: ces quatre derniers enfans ſont morts en bas âge.

X. *Claude-Nicolas* de Montangon, chevalier, ſeigneur de Longchamp, de Millieres, & en partie de Mareilles & de Chaudenay, élevé page de la grande

Digitized by Google

Ecurie de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur *Charles* de Bourbon, comte de Charolois, enſuite capitaine au régiment d'Infanterie de Bourbon. Il fut bleſſé ſi dangereuſement à l'attaque du village des Picards, près de Weiſſembourg, le 5 Juillet 1744. qu'il fut quatre-vingt-dix jours entre la vie & la mort, ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices, & il ſe retira avec penſion. Il épouſa damoiſelle *Françoiſe* d'Hemery, fille de *Philibert-François*, chevalier, ſeigneur d'Ormoy-ſur-Aube, Jorquenay & Chaudenay, & de damoiſelle *Eliſabeth* de Rémond. Le contrat de ce mariage fut paſſé à Langres le 6 Mai 1746. Il a eu de ce mariage un fils, *François-René*, mort trois ſemaines après ſa naiſſance, & *François-Joſeph* de Montangon, né le 27 Mars 1754. actuellement vivant.

Les alliances de cette famille, tant directes qu'indirectes, ſont avec la Ruë, Chaſtenay, Ailly, Villiers, Stainville, Choſey, Eltouf de Pradines, le Goux, Bermand, Dalichamp, Saint Belin, Serocourt, Luxembourg, Saucierre, Brabant en Champagne, d'Aunay, Lux, du Fay, Chaſtenoy, Tournebulle, Guigne, la Grange d'Arquieu, Choiſeul, Rommecourt, Monnoir, Laſcaris de Châteauneuf, Ballaine, Petremol, Gallandot, Bretel, Valentigny, Huban de la Feuillée, Beaufort, d'Hemery, &c.

MONTAUBAN: *Tome II. p.* 536. *col.* 1. *lig.* 34. Maiſon conſidérable de Bretagne, *liſez*, Branche cadette de la maiſon de Rohan.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. Valvire, *liſez*, Volvire.

Ibid. lig. 25. Montbaſon, *liſez*, Montbazon.

MONTAUBAN-JARJAIS, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois châteaux d'or, maçonnées de ſable.* Ceux de cette famille ſe prétendent ſortis de l'ancienne maiſon des Artauds, qu'on croit être deſcendus des comtes de Forcalquier.

MONTAULT DE BENAC: *Tome II. p.* 537. *col.* 2. *pénult. ligne*, à la fin de l'article, *ajoutez*, qui eſt d'Alou-Bénac.

MONTBEL: Cette maiſon tire ſon origine de Savoye, où la terre de ce nom eſt ſituée à trois lieues d'Yenne; il n'en reſte plus que les ruines d'un vieux château.

Quoi qu'il en ſoit, Guichenon dit que l'an 1020. ſous *Bérole*, marquis d'Italie, vivoit un ſeigneur de Montbel, qui peut bien avoir été ſouche de cette maiſon. Il mourut vers l'an 1040. & de lui eſt peut-être ſorti *Philippe*, ſeigneur de Montbel, que la généalogie de cette maiſon dit avoir été au voyage de la Terre-Sainte en 1096. où il fut tué à l'aſſaut de la ville d'Antioche. Son épouſe fut *Lucrece* de Laſcaris, dont il laiſſa un fils.

Il y a encore de ce nom les ſeigneurs d'Yzeurs, qui ſont établis en Touraine, dont quatre freres ſont officiers au régiment de Mailly, Infanterie; un autre eſt mort au même régiment.

Il y a auſſi du nom de Montbel les ſeigneurs de la Tâche, dont étoit feu M. de la Tâche, nommé *Jean* de Montbel, lequel s'eſt marié avec *Marie-Thereſe* Nollet, qui a laiſſé ſept enfans, dont cinq garçons & deux filles. L'aî-

né des fils a été page de la chambre du Roi ; il eſt marié & n'a point d'enfans. Le ſecond eſt lieutenant de Cavalerie au régiment d'Archiac, ci-devant Saint Simon, & chevalier de Saint Louis, non marié. Le troiſieme s'eſt retiré du ſervice, étant brigadier dans les Gardes du Corps de la compagnie de Noailles, & chevalier de Saint Louis, non marié. Le quatrieme a été tué d'un coup de pied de cheval, étant garde de la Manche, ou ſous-brigadier dans la même compagnie, & chevalier de Saint Louis, ſans avoir été marié. Le cinquieme, nommé *François* de Montbel, s'eſt retiré du ſervice, étant garde de la Manche, & chevalier de Saint Louis. Il eſt marié à *Jeanne-Sylvine* Laurent, fille du ſieur de Fontbuffaud, conſeiller du Roi & ſon avocat-procureur en la ſénéchauſſée Royale de la baſſe Marche, ſiége du Dorat, & de *Marguerite* Philippes, dont il y a lignée. Des deux ſœurs de meſſieurs de Montbel, l'aînée eſt encore fille, & la cadette, qui a été élevée à Saint Cyr, eſt morte à l'hôtel de Noailles à Paris, étant demoiſelle de compagnie de madame la ducheſſe d'Ayen.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, à la bande brochante componnée d'hermines & de gueules.*

MONTBOISSIER : *Tome II. p.* 544. *col.* 2. *lig.* 19. *Françoiſe* de Villemain, *liſez*, *Françoiſe* Ferand de Villemain.

MONTCALM : *Tome II. p.* 545. *col.* 2. *lig.* 43. de *Marie-Louiſe* Malé, *liſez*, de *Marie-Louiſe* Molé ; & *ajoutez*, *Louis Joſeph* de Montcalm, lieutenant général des armées du Roi, puis commandeur honoraire de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant en chef les troupes Françoiſes dans l'Amérique Septentrionale, a été tué dans un combat donné devant Québec, en Canada, le 13 Septembre 1759. Voyez ſon éloge dans le *Mercure de France du mois de Janvier* 1760. *p.* 203. *& ſuiv.*

On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 156. & dans le *ſecond Supplément du Dictionnaire de Morery*, une généalogie de la maiſon de Montcalm.

MONTCHAL : Famille noble & très-ancienne, comme on le peut voir dans le Martyrologe des chevaliers de Malte, & dans la généalogie des premiers préſidens du Parlement de Paris, faite par Blanchart, imprimée en 1645. où il rapporte en partie la généalogie de Montchal, *p.* 78. & 110. lorſqu'il parle des conſeillers du Parlement. On y voit deux chevaliers de l'ordre, pere & fils, maîtres d'hôtel ordinaires du Roi, d'où ſont iſſus, comme il le marque, en rapportant la filiation, *Charles* de Montchal, archevêque de Toulouſe, un des plus grands prélats du ſiécle paſſé, & *Jean-Pierre* de Montchal, ſon frere conſanguin, qui fut maître des requêtes, & épouſa *Françoiſe* d'Aleſſo, arriere petite niece de Saint François de Paule. On voit encore une partie de la généalogie de cette famille dans une épitaphe poſée au-deſſus de la porte de la ſacriſtie des Grands Auguſtins de Paris.

N. .... de Montchal, fils de *Jean-Pierre*, mourut conſeiller au Parlement, laiſſant *Marie-Reine* de Montchal, mariée depuis avec

Charles-Honoré Barentin, maître des requêtes & intendant de Dunkerque, dont deux fils ; le cadet porte le nom de Montchal, & l'aîné, qui est aussi conseiller au Parlement de Paris, est marié le 17 Juillet 1724. avec *Marie-Catherine* le Fevre d'Ormesson. *Mercure de France du mois de Juillet 1724. p. 1640.*

MONTCHENU, en Savoye : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande vivrée d'argent.*

MONTDOR : Famille originaire du Lyonnois, établie dans l'Orléannois.

Louis Joseph-François de Montdor des Maisons, écuyer, né le 12 Septembre 1699. fut page de M. de Vendôme, grand prieur de France, & servit en qualité d'enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Vendôme, Infanterie, dès le 16 Août 1718. Il descendoit au dixieme degré de *Philippe* de Montdor, qualifié damoiseau dans une vente qu'il fit de certains droits de dixmes en 1344.

Il a produit pour preuve de sa noblesse une ordonnance de l'intendant de la généralité de Lyon, rendue le 25 Janvier 1668. en faveur de *Jean* de Montdor, son ayeul, en y joignant les titres qui le réunissent à ce même *Jean* de Montdor. De son mariage accordé par contrat du 19 Décembre 1723. avec *Jeanne* Roulleau, sont issus,

1. *Louis* de Montdor, écuyer, né le 25 Septembre 1724.

2. *Laurent* de Montdor de Saint Laurent, né le 25 Avril 1727. ecclésiastique.

3. *Toinette-Jeanne* de Montdor, née le 18 Novembre 1725. morte en 1745. *Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'hermines, à une bande de gueules.*

MONTEJAN, en Anjou : Famille qui portoit pour armes : *d'or, fretté de gueules.*

MONTEIL : Cette noble & ancienne famille, originaire du Dauphiné, possédoit la ville de Monteil, dite en Latin *Montiliam Adhemari*, dont par corruption on a fait en François Montelimar, qui conserve encore son nom Latin, en mémoire de ses premiers seigneurs, dont le nom patronimique étoit Adhémar.

La branche aînée reconnoît pour tige *Giraud* Adhemar de Monteil, frere d'*Aymar* de Monteil, évêque du Puy, légat du Saint Siége durant la derniere croisade, & s'éteignit en la personne de *Louis* Adhemar, baron de Grignan, gentilhomme de la chambre de *François* I. & chevalier d'honneur de la Dauphine. Il avoit pour sœur *Marie* de Monteil-Grignan, qui porta tous les biens de cette branche à son mari, *Gaspard* Castillanne, baron d'Entrecasteaux.

La seconde branche, qui subsiste aujourd'hui, reconnoît pour auteur,

I. *Hugues* de Monteil, seigneur de Lombers & de plusieurs fiefs, dans la châtellenie de Cerves-Pastourel, sur le Rhône, entre Saint Vallier & Tain. Le dauphin *Humbert* ayant donné le chef-lieu de Cerves à *Gérard* de Roussillon, *Hugues* qui prétendoit n'être tenu à vassalité qu'envers le Dauphin, refusa de reconnoître ledit de Roussillon, pour quoi le Dauphin le fit condamner par son juge majeur de Viennois. La sentence est de l'an 1344. dans laquelle il est nommé *Hu-*

Bo de Montellio, nobilis & potens vir. On ignore le nom de sa femme.

II. *Roland* de Monteil, écuyer, seigneur de Lombers, &c. épousa en 1375. *Marguerite* du Port, dame du Port Saint Vallier, veuve de *Jean* de Bastarnay, en faveur de laquelle sa postérité a joint pendant un très-long-temps le nom de du Port à celui de Monteil, & fut pere de

III. *Pons* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, qui épousa en 1401. *Françoise* de Curson, fille d'*Aimar*, qualifié noble & puissant, & de *Romanette* Balby de Montelimar, dont sont issus trois enfans; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Eloy*, auquel Louis XI. donna le château de Boncieu & autres droits dans ladite ville, que Charles VIII. retira depuis, à la réserve du château; 3. *Guicharde*, femme de *Jean* Alleman, écuyer, seigneur de la Riviere, marié le 3 Juillet 1438. & qui transigea le 9 Mars 1445. avec *Antoine* de Monteil, son beau-frere.

IV. *Antoine* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, épousa *Catherine* Gay, dite du Favet, fille d'*Antoine* Gay de Favet, écuyer, seigneur de la Tour & de Geniffier en Dauphiné, d'une ancienne noblesse du Dauphiné, dont est issu,

V. *Mathieu* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, qui testa le 14 Février 1501. en faveur de *Joachim*, son fils. Il avoit épousé le 14 Juillet 1486. *Louise* de Scey, d'une ancienne maison de Bourgogne, fille de *Henri*, chevalier, seigneur de Buttier, en Franche-Comté, qui le rendit pere de

VI. *Joachim* de Monteil du Port Saint Vallier & d'Alsonne, qui épousa par contrat passé devant *Jean* Chasteigner, notaire à Saint Vallier, le 19 Mai 1517. noble damoiselle *Alix* de Prunelé, fille de défunt *Lionnet* de Prunelé, chevalier, seigneur de Guillarval, & de feue *Béatrix* de Miolans, assistés de noble & magnifique seigneur *Jean* de Poitiers, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Saint Vallier, & d'*Urban* de Prunelé, seigneur dudit Guillarval, son frere, qui lui constitua six cents livres tournois en dot, au-delà des quatre cents livres, qui avoient été légués à ladite *Alix* par dame *Françoise* de Chabanne, en son vivant dame de Saint Vallier, dont,

VII. *Ancien* de Monteil du Port. Il éprouva de grands revers dans les guerres de Religion, pour son attachement à la Foi Catholique & au roi Henri III. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, *Sidoine* Baron, dame d'Oson & d'Esclassan; mais de *Françoise* de la Fond, sa seconde femme, fille & héritiere de *Balthasard* de la Fond, lieutenant au bailliage de Valentinois, il eut,

VIII. *Jean* de Monteil. Il renonça à la succession de son pere, & les terres d'Oson & d'Esclassan, & autres biens du Dauphiné, passerent dans la maison de Polignac. Il fut gouverneur pour le Roi de la ville & château de Saint Agreve en Velay, & de *Diane* de Plaine de la Gruterie, dame de Chassates, sa femme, il eut,

IX. *Balthasard-Aymard* de

Digitized by Google

Monteil, chevalier, ſeigneur de la Fond, Chaſſotes, & en partie de Boncieu en Vivarais, &c. Il épouſa *Françoiſe* de Romanet, ſœur du baron de Baudiner, dont il eut ſept garçons. Les ſix aînés ont été tués au ſervice du roi Louis XIV Le ſeptieme eſt,

X. *Jean* de Monteil II. du nom, chevalier, ſeigneur de la Fond, Chaſſotes & Boncieu en partie. Il leva en 1683. dans la province de Languedoc un régiment d'Infanterie, dont il fut colonel. Il avoit épouſé le 8 Décembre 1669. *Marie* de Chambaut, dame de Buves, Saint Cierge & Saint Quentin, en Vivarais, héritiere de la ſeconde branche de ſa maiſon, qui le rendit pere de

XI. *Pierre-Louis* de Monteil, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, &c. Il eut d'*Antoinette* de Mathias, ſa femme,

XII. *Balthaſard-Aymard* de Monteil II. du nom, chevalier, marquis de Durfort en Vivarais, ſeigneur du Pouſin, baron de Lazant au diocèſe de Narbonne, mort le 11 Mars 1756. Il avoit épouſé le 4 Novembre 1715. *Marie-Françoiſe* Faure, fille de *Jacques*, ſeigneur de la Farge, conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Marie* Verchant, dont il a,

XIII. *Charles-François*, marquis de Monteil, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, &c. ci-devant colonel du régiment de Nivernois, nommé en 1756. miniſtre plénipotentiaire du Roi auprès de l'électeur de Cologne, envoyé en 1758. en la même qualité auprès du Roi & de la république de Pologne; 2. *Anne-Antoine*, chevalier, ſeigneur de Monteil, capitaine au régiment de Picardie; 3. *Pierre-Louis*, lieutenant de vaiſſeau, & major de l'eſcadre du Roi en 1758. 4. *Balthaſard*, capitaine de Dragons au régiment de Septimanie, aide-maréchal général des logis de l'armée de M. le prince de Soubiſe en 1758. 5. *Juſtine*, religieuſe à Tournon.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, à trois bandes d'azur; au 2 & 3 d'azur, au griffon rampant d'argent, lampaſſé, becqueté & onglé de gueules*, qui eſt du Port.

MONTELLIER: Seigneurie qui fut érigée en comté par lettres du mois de Mars 1673. enregiſtrées en la Cour de Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 16 & 18 Novembre ſuivant, en faveur de *Charles-Louis-Alphonſe* de Saſſenage, ſecond baron de Dauphiné, ſans que ce titre de comte puiſſe préjudicier à ladite qualité de ſecond baron de Dauphiné.

MONTENAY DE FOURQUES: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Août 1668. qui porte pour armes: *d'or, à deux faſces d'azur, & une orle de coquilles de gueules.*

Thibaut de Montenay eſt nommé comme bienfaiteur de l'égliſe de Saint Jouin ſur Marne en l'an 1139.

Nicolas de Montenay, *Roger* de Meulent & autres ſeigneurs, ſont nommés dans une chartre de l'an 1205. Il prêta ſerment à *Philippe-Auguſte*, pour pluſieurs fiefs; ſçavoir, Lonville, Macy, Reſeval, Outreſeine, Manetot, Ricouville & Normanville.

Enguerrand & *Guillaume* de Montenay vivoient en l'an 1200.

Digitized by Google

Robert de Montenay vivoit en 1300.

Meſſire *Guillaume* de Montenay, chevalier, ſire de Montenay, eſt nommé en l'échiquier de l'an 1376. avec *Marie* de Hotot, ſa femme.

Jacques de Montenay, cardinal du titre des Saints Pierre & Marcellin, mourut à Avignon en 1391. Duchesne le dit de cette famille; mais ſelon pluſieurs, il deſcend d'une autre, originaire de Bourgogne.

Jean de Montenay, chevalier, noble & puiſſant ſeigneur, baron du Hommet, vivoit en 1398.

Monſeigneur *Jean*, ſire de Montenay, chevalier, fut reçu à Carentan avec trois écuyers de ſa compagnie le premier Décembre 1383. & au mois d'Avril 1419. il avoit reçu les gages pour lui & vingt écuyers de ſa chambre, qui étoient de ſa compagnie. Il fut capitaine de Montereau-Faut-Yonne. Il avoit épouſé *Jeanne* de Garancieres, qui lui apporta la baronnie de Garancieres & la ſeigneurie de Beaudemont, & donna le dénombrement de ſes fiefs en 1445. Il fut pere de

Guillaume de Montenay, chevalier, baron de Garancieres & de Beaudemont, qui épouſa *Iſabelle* de Meulent, pere & mere de

Guillaume de Montenay, baron de Garancieres, qui épouſa *Jeanne* de Ferrieres. Il eut pour fils,

Jean de Montenay, baron de Garancieres, qui épouſa en 1430. *Antoinette* d'Argenton, lequel fut pere de

Philippe de Montenay. Il fut dépouillé de la baronnie du Hommet & de la terre de la Riviere, décrétées par *Chriſtophe* de Ceriſay. Il eut de ſon mariage,

Jacques de Montenay, ſeigneur & baron de Garancieres, qui eut pour femme *Iſabeau* d'Eſtouteville, dont,

Jean de Montenay, écuyer, mineur émancipé le 14 Avril 1537. qui ſe porta héritier de ſon pere. Il épouſa *Jeanne* de Lannoy, de laquelle il eut,

René & *Jean* de Montenay. Celui-ci épouſa *Marguerite* de Mornay, qui le rendit pere de

Jean, ſire de Montenay, tué au ſiége de Laon en 1574. & *Antoine*, baron de Garancieres, &c.

L'héritiere principale, fille de *Céſar* de Montenay, a porté les baronnies de Garancieres & de Beaudemont, dans la maiſon de la Luzerne de Beuzeville.

La famille ſubſiſte toujours dans les ſeigneurs de Fourgues. Elle eſt actuellement établie à Vernon. *Hiſtoire d'Harcourt, p. 140, & ſuiv.*

MONTESPAN: *Tome II. p. 548. col. 2. lig. 32. après* poſtérité, *ajoutez*, ſubſiſtante en 1756. dans un Mouſquetaire, dont le pere a eu le gouvernement de Nebouzan, & eſt décédé en 1760.

Ibid. p. 549. col. 1. lig. 17. chargée d'un écuſſon, liſez, *chargée de huit écuſſons.*

MONTESQUIOU: *Tome II. p. 551. lig. 39. Henriette* Mirabonde de la Chaſſagne, *liſez*, *Henriette-Mirabonde* de la Chaſſagne.

Ibid. lig. 40. ſeigneur de Saint Paul, *liſez*, ſeigneur de Saint Pau.

Ibid. lig. 41. Marie de Daatz, *liſez*, *Marie* de Baatz.

Digitized by Google

Ibid. p. 553. col. 1. lig. 24. de Harafteix, *liſez*, de Tarafteix.

Ibid. col. 2. lig. 10. Les armes de la maiſon de Montluc, *liſez*, les armes de la maiſon de Monteſquiou-Montluc.

Ibid. lig. 14. qui eſt Montluc, *liſez*, qui eſt Monteſquiou.

MONTESSON (de) : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois quintefeuilles d'azur.*

Jean-Baptiſte, comte de Monteſſon, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Saint Quentin, ci-devant premier lieutenant des Gardes du Corps, mort à Paris le 25 d'Avril 1731. âgé de quatre-vingt-cinq ans, étoit de cette famille.

MONTFALCON, en Dauphiné & en Bugey : Famille qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une aigle de ſable, écartelée au 2 & 3 d'hermines.*

Cette ancienne nobleſſe a pour tige *Pierre* de Montfalcon, qui teſta en 1310.

MONTFAUCON DE ROGLES : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. *Antoine-Marie* de Montfaucon de Rogles, née le 17 Janvier 1728. reçue à Saint Cyr le 3 Octobre 1736. fille de *Charles-Emmanuel*, écuyer, ſieur de Rogles, marié en 1717. avec *Anne* Couttié, a prouvé qu'elle deſcendoit de *Jacques* de Montfaucon, damoiſeau, ſeigneur de Roquetaillade, marié avant 1480. avec *Iſabeau* de Brueres.

Les armes : *de gueules, à un faucon d'argent, poſé ſur une montagne de même, écartelé de gueules, à trois chevrons d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 391.*

MONTFAUCON-SAINT-MESMIN, en Poitou : Famille qui remonte à *Jean* de Montfaucon, chevalier, qui vivoit en 1244.

Les armes : *de ſinople au lion d'or.*

MONFERRAND, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *pallé d'argent & de ſable de ſix pieces, au chef de gueules.*

L'opinion commune eſt que cette ancienne nobleſſe eſt ſortie de celle de Montferrand en Guyenne, près Bordeaux, & en effet leurs armes ont entr'elles quelque rapport.

MONTFERRAT : *Tome II. p. 554. col. 2. à la fin de l'article, ajoutez :* La partie, qui appartenoit au duc de Mantoue, a été donnée, par la paix d'Utrecht, à *Victor-Amédée*, roi de Sicile, duc de Savoye, & aujourd'hui le Montferrat appartient en entier au roi de Sardaigne.

MONTFIQUET DE BLAGNY : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, au léopard de ſable*, ſelon le rapport de Chevillard & de la Roque.

Mathieu Pâris dit que le nom de Montfiquet eſt connu dès l'an 1217. que *Richard* de Montfiquet s'eſt trouvé à la bataille de Lincoln en Angleterre, où il fut fait priſonnier.

Guillaume de Montfiquet aumôna l'abbaye de Saint Vigor de Ceriſy en l'an 1120.

Jean de Montfiquet, demeurant en la paroiſſe de Notre-Dame de Blagny, étoit du nombre des

Digitized by Google

gentilshommes qui certifierent leur qualité l'an 1463.

Il y eut d'autres preuves de nobleſſe faites en l'an 1523. par *Louis* de Montfiquet, commençant à un ſeigneur châtelain de Montfiquet, pere de *Guillebert* & de *Guillaume* de Montfiquet, qui partagerent les terres de Montfiquet & de Saint Marcouf. Ils vivoient en l'an 1283. *Guillebert* fut pere de

Geoffroy de Montfiquet, écuyer, qui eut pour fils,

Guillaume de Montfiquet II. du nom, écuyer : celui-ci fut pere de

Geoffroy II. du nom, & d'un autre fils, nommé *Guillaume* de Montfiquet. Le ſecond fils épouſa *Jeanne* de Saon ; ils furent pere & mere de

Jean de Montfiquet II. du nom, écuyer, qui épouſa demoiſelle *Richarde* Campion, dont,

Richard & *Jean* de Montfiquet. L'aîné épouſa demoiſelle *Binette* de Vimont, de laquelle il eut,

Jean de Montfiquet III. du nom, écuyer, ſeigneur de Baines & de Blagny, qui épouſa en premieres noces *Jeanne* l'Enfant, dont *Jacques*, qui ſuit, & *Anſelme*, qui partagerent enſemble les terres & ſeigneuries de Blagny & de Baines ; *Anſelme* fut pere de *Guillaume*, ſeigneur de Baines. Il s'eſt marié en ſecondes noces avec *Guillemette* de Hotot, de laquelle il a eu un fils, appellé *Jean* de Montfiquet.

Jacques de Montfiquet, écuyer, ſeigneur de Montfiquet, fut pere de

Louis de Montfiquet, écuyer, qui produiſit ſes titres en 1523.

Une autre branche, qui étoient les ſeigneurs de Vailly & de la Ceriſaye, a fait auſſi ſes preuves de nobleſſe dans le même temps.

La Roque, qui rapporte une alliance de cette famille avec la maiſon d'Harcourt, dit que *Louis* de Montfiquet, écuyer, ſeigneur de Montigny, avoit épouſé *Jeanne* du Caſtel, héritiere de la ſeigneurie de Saint Siméon, qui furent pere & mere de

François de Montfiquet, écuyer, ſeigneur de Saint Siméon, qui épouſa vers l'an 1650. *Jacqueline* de Harcourt, fille de *Pierre* II. du nom, baron d'Ollonde.

Voyez, ſur cette famille, la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, *p.* 965. *& ſuiv.* & le *Dictionnaire de Morery*.

MONTFORT : La terre de Montfort ſur Rille, dans le bailliage de Rouen, proche de l'abbaye du Bec, a donné le nom à une maiſon des plus anciennes de la province de Normandie, dont les armes ſont : *de gueules, au ſautoir d'or* ; mais la branche qui s'eſt établie en Angleterre les a changées, & a porté : *cottice d'or & d'azur de dix pieces*.

Guillaume, moine de Jumiege, donne une même origine à la maiſon de Montfort & à celle des Bertrands, ſeigneurs de Briquebec, en Cotentin.

MONTFORT, ancienne nobleſſe, qui portoit autrefois le ſurnom de Marie. Cette famille, qui eſt originaire de Normandie, & établie en Champagne, a formé pluſieurs branches.

Eliſabeth-Marie-Joſephe de Montfort, dame de Villette, née le 18 Août 1729. fut reçue à Saint Cyr le 13 Janvier 1740. ſur les preuves de ſa nobleſſe,

Digitized by Google

Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois treffles de gueules, posés 2 & 1, écartelé de gueules, à une croix d'hermines, givrée d'or*, qui eſt de Montfort en Bretagne, devenus comte de Laval.

MONTFORT, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Maurice* de Montfort, marié le 4 Septembre 1740. à *Blanche* de Giraud, dont pluſieurs enfans. *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 162.*

Les armes : *d'azur, au rocher d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

MONTFORT-L'AMAURI : *Tome II. p. 556. col. 1. lig. 32. après* ſe ſont ſignalés juſques dans l'Aſie, *ajoutez*, comme *Simon* de Montfort, ſi célebre dans les Croiſades contre les Albigeois, pere d'Amauri, connétable de France.

MONTFRÉARD : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de cerf de ſable, ramées d'or, vues de profil.*

Jean de Montfréard, écuyer, vivoit en 1336. & 1340. Il eut trois fils ; ſçavoir,

1. *Richard*, écuyer, vivant en 1429.

2. *Hochon* de Montfréard, écuyer, qui épouſa *Catherine* de Sully, pere & mere de *Lucette* de Montfréard, femme de *Geoffroy* de Montfiquet.

3. *Roger* de Montfréard, pere de

Jean de Montfréard, écuyer, ſeigneur de Covion. Il eut pour fils,

Maurice de Montfréard, écuyer, qui fit preuves de ſa filiation en l'an 1540. *Hiſtoire d'Harcourt*, *p. 967.*

MONTGOMMERY : *Tome II. p. 560. col. 2.* à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé d'argent*, liſez : Les armes qu'ont porté les ſeigneurs de Montgommery, iſſus de *Jean*, étoient *écartelées de gueules, à trois coquilles d'or, & au 2 & 3 de France pur, quelquefois les trois fleurs de lys ſur un fond de gueules.*

MONTGRAND : Seigneurie dans le Vivarais, poſſédée vers le milieu du treizieme ſiécle par une famille de ce nom, qui a pour tige *Guillaume* de Montgrand, qualifié damoiſeau dans un titre de 1275. *Pierre*, ſon fils, a les mêmes qualifications dans un acte du 9 Juillet 1336. Depuis ces temps reculés, la famille de Montgrand a vécu en Vivarais d'une maniere diſtinguée, ayant donné pluſieurs officiers aux armées de nos Rois, des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & fait de fort bonnes alliances.

Une branche de cette famille eſt établie en Provence.

Les armes : *d'azur, au rocher d'or ; un nuage d'argent enveloppe la cime qui le ſurmonte.*

MONTGROS DE STRICOURT, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Mars 1669. dont les armes ſont : *d'azur, à trois tours d'argent, poſées ſur une terraſſe de même, les deux tours du flanc panchées ſur celle du milieu, & ſurmontées de trois molettes d'or.*

MONTHOLON : *Tome II. p. 561. col. 1.* un évêque de Cahors, & enſuite d'Orléans, *effacez*, & enſuite d'Orléans.

Digitized by Google

Ibid. p. 562. col. 1. lig. 24. après quatre furent religieuſes, *ajoutez*, dont une, nommée *Anne* de Montholon, prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de Saint Nicolas de Compiegne, ordre de Saint Auguſtin, morte le 5 Janvier 1740. âgée de quatre-vingt-cinq ans.

MONTHULLÉ : *Jean-Baptiſte* de Monthullé, ſeigneur de Hangſé & des Salles, conſeiller de Grand-Chambre & chef du Conſeil de ſon Alteſſe ſéréniſſime madame la princeſſe de Conti, mourut le 11 Juillet 1750. Il avoit été reçu conſeiller au Parlement le 16 Mars 1706. & avoit épouſé en Octobre 1714. *Françoiſe* Gluc, qui mourut le premier Juillet 1730. de laquelle il a eu *N.*..... de Monthullé, conſeiller au Parlement, reçu le 10 Février 1741. & une fille, mariée en Août 1740. à *N.*.... de Montecler, officier dans la Gendarmerie. Il étoit fils de *Jean-Joſeph* de Monthullé, auſſi conſeiller au Parlement, & commiſſaire aux Requêtes du Palais, dont il mourut doyen, le 10 Mai 1714. & d'*Agnès* Bouvard de Fourqueux, ſa ſeconde femme, morte le 16 Mai 1726. âgée de ſoixante-dix-ſept ans.

Jean-Baptiſte de Monthullé avoit un frere puîné, nommé *Auguſte-Joſeph* de Monthullé, chanoine, doyen honoraire & grand vicaire de Beauvais, docteur de Sorbonne & abbé de Ligues en Décembre 1725. Leur ayeul étoit *François* de Monthullé, maire de la ville de Nantes en Bretagne, qui de *Marie* Regnier, ſon épouſe, avoit eu cinq enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1750.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

MONTIERS : Le nom de Montiers en Poitou eſt marqué par ſon ancienneté, ſes alliances, & par ſes ſervices militaires. Ce nom s'écrit indifféremment de pluſieurs façons par ceux qui le portent : tantôt de Montier, de Montiers, de Monſtier, de Monſtiers, des Montier, des Montiers, des Monſtier & des Monſtiers. Le comte de Mérinville d'aujourd'hui eſt à préſent l'aîné du nom, depuis la mort de M. l'évêque de Chartres.

François-Martial de Montiers, vicomte de Mérinville, brigadier de Cavalerie, & capitaine-ſous-lieutenant de la compagnie des Gendarmes de la garde du Roi, épouſa le 4 Juin 1755. *Charlotte-Eliſabeth* Galluci de l'Hôpital, fille de *Paul* Galluci, marquis de l'Hôpital, chevalier des ordres du Roi, inſpecteur général de la Cavalerie & des Dragons, & premier écuyer de madame *Adelaïde*, ci-devant ambaſſadeur auprès du roi des Deux-Siciles, & enſuite à la Cour de Péterſbourg, & de *Louiſe-Eliſabeth* de Boullogne. Le vicomte de Mérinville eſt fils de *François-Louis-Martial* de Montiers, marquis de Mérinville, mort maréchal des camps & armées du Roi, & de *Marguerite-Françoiſe* de Jaucen ; & *François-Louis-Martial*, neveu du chevalier des ordres, nommé le marquis de Merinville, fils de *François*, épouſa *Marie* du Marſanges, qui lui porta en mariage la baronnie de Mont-Rocher, ſituée en baſſe Marche, que l'on prononce Mont-Rochier.

Digitized by Google

Le chevalier des ordres, *François* de Montiers, épouſa *Marguerite* de la Jugie, dame de Rieux. Il fut pere de deux garçons, dont l'aîné, nommé *Charles*, épouſa *Marguerite* Gravé, & fut pere de *Charles-François*, dernier évêque de Chartres; de *Charlotte*, femme du marquis du Biez, & de madame l'abbeſſe de Lau.

L'autre fils du chevalier des ordres fut *Gaſpard*, qui épouſa *N.*.... du Cambout de Coiſlin, & eſt le pere du comte de Mérinville, chevalier de Saint Louis, qui a quitté le ſervice, étant capitaine-ſous-lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne. Il n'a point d'enfans de *N.*.... Larcher, ſon épouſe, ſœur de M. Larcher, maître des requêtes, & tous deux enfans de feu M. le préſident Larcher, & de ſa veuve, *N.*.... de Jaucen, ſœur de madame la marquiſe de Mérinville.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois faſces de gueules; au 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or l'un ſur l'autre.*

MONTIER, au Maine: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois annelets de même, 2 & 1.*

Marie-Charlotte de Montier de Turé, née le 25 Janvier 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. & prouva que *Pierre* de Montier, ſeigneur de Tertonnere, &c. qui vivoit en l'année 1481. étoit ſon ſixieme ayeul.

MONTIJO: *Tome II. p. 563. col. 2. lig. 36.* de Paſhéco, *liſez*, de Pacheco.

Ibid. lig. 37. de Murei, *liſez*, de Monroi.

Ibid. p. 564. col. 1. lig. 15. comte de Tevar, *liſez*, comte de Teba.

Ibid. lig. 19. marquis de Val de Ravans, *liſez*, marquis de Valderalbano.

MONTILLET, MONTEILLET, ou MONTELIER, écuyer, ſeigneur de Chavagnat, du Chaſtellard, de Luyres, & autres lieux: Famille maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance du 6 Avril 1700. qui ſubſiſte dans *Pierre-Anthelme* de Montillet, grand bailli de Bugey & de Valromey en 1740. marié le 24 Septembre 1733. à *Henriette-Victoire* de Bellecombe, fille de *Philibert*, ancien capitaine dans le régiment de Menou, & de *Charlotte* Jacob, dont *Louis-Honoré* de Montillet, né le 26 Octobre 1735. & *Jean-Pierre-René* de Montillet, né le 10 Juillet 1739.

Les armes ſont: *d'azur, à un chevron d'argent, ſurmonté à la pointe d'un croiſſant de même*, qui eſt de Montillet; *écartelé de gueules, à deux bandes d'argent ondées*, qui eſt de Grenaud.

MONTLIART: *Tome II. p. 565. col. 2. lig. 45.* ſeigneur de Vinde, *liſez*, ſeigneur de Vindé.

MONTLOR: C'eſt le nom d'une famille originaire du Languedoc; mais comme elle a paru avec le plus d'éclat dans la Cour des Comptes de Valentinois en Dauphiné, on eſt fondé à la placer parmi les familles nobles de cette derniere province, ſelon Allard.

Elle compte pluſieurs alliances illuſtres, & ſix prélats. *Jean de*

Digitized by Google

Montlor fut évêque de Maguelonne en 1161. *Hugues* de Montlor fut premierement évêque de Riez, & enſuite archevêque d'Aix en 1166. *Pierre* poſſéda l'évêché de Marſeille en l'an 1229. *Jean*, celui de Maguelonne l'an 1234. *Guy* fut évêque de Valence, & *Guillaume*, archidiacre de Tournon.

Pons, ſeigneur de Montlor & d'Aubenas, neveu de l'archevêque d'Aix & de l'évêque de Maguelonne, fut le chef de cette famille. Il vivoit en 1190. Des terres de Montlor & d'Aubenas en Vivarais dépendent neuf cents fiefs nobles, tous hommageables, avec lods & prélations.

Guy de Montlor II. du nom, épouſa en 1362. *Joſſerande* d'Achier, fille de *Guerin* d'Achier, laquelle eut pour dot le château de Montjouif, avec deux cents florins de rente en toute juſtice. Il fit ſon teſtament le 10 Février de l'an 1379. où il inſtitue ſes enfans pour héritiers l'un après l'autre, & appelle pluſieurs de ſes parens à leur défaut, entr'autres, *Guy* d'Aletz, ſon neveu; *Eſcard*, vicomte d'Uzès; *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois, & *Charles* de Poitiers, ſeigneur de Saint Vallier, tous ſucceſſivement. Il ſurvécut aſſez long-temps à ſon teſtament, & ayant diſpoſé de ſes biens en 1392. en faveur de *Pons*, ſon fils, il entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs. *Pons* fut pris en Hongrie, où il faiſoit la guerre contre les Turcs, & mourut chez ces Infideles. *Jeanne* de Montlor ayant épouſé en 1425. *Hugues*, ſeigneur de Maubec, leurs enfans prirent le ſurnom de Maubec, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de leur ayeul maternel, dont ils avoient hérité. Cette maiſon finit à *Armand* de Montlor, baron de Polignac, qui mourut ſans laiſſer de poſtérité.

Les armoiries de cette famille ſont: *d'or, au lion de vair couronné.*

MONTLUC: *Tome II. p. 566. col. 1. liſez*, MONTLUC DE MONTESQUIOU.

MONTLUEL, en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *burelé d'or & de ſable de dix pieces, au lion armé, lampaſſé & couronné d'argent, brochant ſur le tout.*

Cette ancienne maiſon eſt fondue dans celle de Grolée-Virville. *Voyez* GROLÉE-VIRVILLE.

MONTMARTIN, en Franche-Comté: Famille dont les armes ſont: *burelé d'argent & de ſable de dix pieces.*

MONTMELIAN: *Tome II. p. 566. col. 2. lig. 5. Jacques* de Coigneux, préſident au Parlement, *liſez*, *Jacques* le Coigneux, préſident à mortier au Parlement de Paris.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*: La terre de Montmelian a paſſé à *Jacques-Louis* le Pelletier, frere cadet de M. le Pelletier, ancien premier préſident. *Voyez* PELLETIER.

MONTMIRAT: Ancienne baronnie, paroiſſe & vieux château, ſitués ſur une croupe de montagnes, à l'entrée de la gorge ou vallée qui eſt nommée Combe de Cannes, ſur le chemin des Cévennes en bas Languedoc, diocèſe d'Uzès, & entourée des fameux bois du Lynx, ſi connus dans l'Hiſtoire des Religionnaires de la province du Languedoc, dits Camiſars.

Cette

Digitized by Google

Cette terre échangée en 1527. avec la terre du Caylar, eſt poſſédée depuis ce temps par le chef de la branche aînée de la maiſon de Narbonne-Pelet. C'eſt le vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Sommieres en Languedoc, qui eſt aujourd'hui chef du nom & armes de cette maiſon, & ſeigneur propriétaire de toutes les terres & baronnies de Montmirat, Combas, Fontanès, &c.

MONTMIREL: La ville, terre & châtellenie de Montmirel en Brie, a donné le nom à une ancienne maiſon, éteinte depuis long-temps, qui portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or.*

Sous le regne de Philippe I. roi de France, un ſeigneur, nommé *Dalmas*, étoit poſſeſſeur de la ville, terre & châtellenie de Montmirel & de la Ferté-Gaucher, qui eut pour fils *Gaucher*, ſeigneur de Montmirel & de la Ferté-Gaucher, lequel avant l'an 1125. donna à l'abbaye de Saint Jean des Vignes de Soiſſons les égliſes & prieurés de Montmirel & de Saint Martin de la Ferté-Gaucher.

Le marquiſat de Montmirel eſt dans la maiſon de le Tellier-Louvois. *Charles-François-Céſar*, marquis de Montmirel, né le 12 du mois de Septembre 1734. eſt fils de M. le marquis de Courtenvaux.

MONTMORENCY: C'eſt le nom de l'une des principales places de tout le Pariſis, dont les ſeigneurs ſe ſont intitulés de temps immémorial premiers barons de France (*a*).

Bouchard I. du nom, dit *le Barbu*, baron de Montmorency, vivoit ſous le regne du roi *Robert* en l'an 1005. On trouve un *Thibaud* I. qui fut connétable en 1090. *Hervé*, ſon frere, étoit grand bouteiller en l'an 1094. *Mathieu* I. fut connétable de France en 1160. *Mathieu* II. ſur-

(*a*) *Suivant un regiſtre du Parlement de l'année* 1390. *on voit que le ſeigneur de Montmorency repréſente à la Cour qu'il étoit alors le plus ancien baron du royaume. Sous* Charles VI. *un nommé* Galli, *célebre avocat du Roi au Parlement de Paris, a remarqué qu'anciennement il n'y avoit en France aucune autre baronnie que celle de Montmorency. De-là il s'enſuit que la maiſon des barons de Montmorency doit tenir le premier rang entre les plus anciennes nobleſſes du royaume: à tout le moins y avoit-il (en* 1623.) *peu d'autres grandes familles qui puſſent entrer en comparaiſon d'antiquité avec cette maiſon. Elle duroit depuis environ ſix cents cinquante années, ſuivant le témoignage de chartres & écritures authentiques. Tous ceux de ce nom ont toujours retenu pour cri de guerre:* Dieu aide au premier baron chrétien. *Dès l'an* 1300. *ſous le regne de* Philippe le Bel, *la ſeigneurie de Conflans-Sainte-Honorine, premier fief de l'évêché de Paris, étoit en la maiſon de Montmorency, il y avoit (en* 1623.) *plus de cinq cents ans, & étoit en la mouvance du comté de Beaumont-ſur-Oiſe acquis par Saint Louis.*

Louis le Jeune *étant chargé d'années, & voyant, ſelon le cours ordinaire de la nature, qu'il laiſſeroit* Philippe-Auguſte, *ſon fils, en fort bas âge, s'aviſa de le marier à une fille du Haynault, qui*

nommé *le Grand*, étoit connétable en 1230. *Mathieu* IV. auſſi ſurnommé *le Grand*, amiral & grand chambellan en 1302. fut ayeul du maréchal *Charles* de Montmorency, parrein de Charles VI. Il étoit chambellan du Roi & grand pannetier de France. *Jean* II. fut grand chambellan avant l'an 1425. *Anne*, premier duc de Montmorency, étoit connétable en 1567. *François*, ſon fils, fut maréchal de France en 1579. & *Henri* I. ſon frere, connétable en 1614.

Cette grande maiſon, qui n'a point ceſſé de donner des maréchaux de France, s'eſt partagée dès l'an 1160. par la branche des ſeigneurs de Marly, dont le chef, *Mathieu* de Montmorency, fut ſi célebre à la conquête de Conſtantinople. Il fut pere de *Bouchard* I. également célebre dans la guerre des Albigeois. Son fils, *Bouchard* II. ſervit en l'an 1242. contre *Hugues* de Lezignem, comte de la Marche : celui-ci fut pere de *Mathieu* II. grand chambellan, dont *Mathieu* III. grand échanſon & chambellan de France.

Cette nombreuſe maiſon fut encore diviſée en 1230. ſous *Mathieu* II. ſurnommé *le Grand* amiral & grand chambellan, par un cadet ſubſtitué au nom des anciens ſires ou hauts barons de Laval au Maine, comté, qui appartient auiourd'hui au duc de la Trémoille. Un autre cadet a été auteur d'une nombreuſe poſtérité, qui a fourni pluſieurs branches, dont l'aîné eſt duc, & il y a eu trois maréchaux de France, ſçavoir, 1°. le maréchal de Raiz ; 2°. celui de Bois-Dauphin, & 3°. le défunt maréchal de Laval-Montmorency, lequel fut l'ayeul de ceux appellés au titre de ducs de Laval.

Avant le regne de Louis XI. elle fut encore diviſée en deux branches. La branche cadette des ſeigneurs de Croiſille s'établit en Flandres, & ſubſiſte dans la ducheſſe de Boufflers, & ſes freres & ſœurs. Leur oncle eſt ſeigneur de la terre de Carency en Artois, de laquelle une des branches de la maiſon de Bourbon s'étoit ſurnommée ; & ſous le regne de Louis XI. les trois enfans des deux femmes de *Jean* formerent trois différentes branches. Les deux aînés furent deshérités par leur pere en l'année 1465.

apporta en mariage l'Artois, afin qu'il eût du ſupport des ſeigneurs de Montmorency & de Coucy, leſquels avoient déjà pris alliance en cette maiſon.

Louis VIII. *étant proche de ſa mort, recommanda particuliérement au connétable* Mathieu *II. de Montmorency, ſon fils & héritier préſomptif, qui fut depuis le roi Saint Louis.*

Charles V. *fit choix de* Charles, *baron de Montmorency, pour être parrein du roi* Charles VI. *Il fut honoré du titre de* prince très-illuſtre *dans un chapitre tenu à Cerfroy en* 1340.

Philippe *de Montmorency, comte de Hornes, avoit la même qualité de* prince.

Eliſabeth, *reine d'Angleterre, envoyant le collier de l'ordre de la Jarretiere au duc* François *de Montmorency, le qualifia de* très-haut & très-noble prince.

Digitized by Google

L'aîné se retira dans sa terre de Nivelle en Flandres, où est l'insigne chapitre de chanoinesses. Il n'eut qu'un quart de la baronnie de Montmorency, depuis vendue. Il étoit l'ayeul des célebres comte de Hornes & baron de Montigny, & de leur sœur, que le prince de Croysoire représente seul avec tous les droits sur le comté de Hornes.

Le second eut la terre de Fosseux en Artois, dont les descendans n'ont depuis conservé que le nom. C'est la branche de Henin-Cuviliers, aînée de celle de Chimay, qui la possede, depuis l'acquisition du 24 Juillet 1577. La seigneurie de Fosseux est située entre Dourlens & Arras. Le nom fut ensuite imposé à la terre de Baillet sur Esches, depuis vendue. C'est M. Thomé, lieutenant général des armées du Roi, qui la possede, & s'en surnomme de Fosseux.

Anne-Léon de Montmorency, chef des nom & armes de sa maison, chevalier des ordres du Roi, appellé le baron de Montmorency, &c. n'a qu'un fils, appellé M. de Fosseux. Il est issu au huitieme degré du second des deux freres deshérités & au cinquieme d'un frere aîné du quatrieme ayeul du second maréchal-duc de Luxembourg, issu des seigneurs de Hallot, comtes de Boutteville, dont le premier maréchal de Luxembourg a formé trois branches; sçavoir, celle du second maréchal; celle des ducs de Châtillon-Bouteville-Olonne, & celle des princes de Tingry. Cette principauté a été acquise depuis 1756. pour la comtesse d'Ayen.

Les princes de Robeque, grands d'Espagne, sont aussi sortis dès l'an 1490. d'un fils cadet du second des deux freres exhérédés sous Louis XI. qui en étoit la cause.

Les derniers connétables, & premiers ducs de Montmorency, étoient issus du troisieme frere, qui fut institué héritier de la baronnie de Montmorency, au préjudice de ses aînés, comme on l'a dit plus haut.

Guillaume de Montmorency, auteur de cette branche, baron de Montmorency par dispositon particuliere de son pere en 1472. seigneur de Chantilly, & autres terres, par succession de *Marguerite* d'Orgemont, sa mere, mourut le 24 Mai 1531.

Anne, son fils, premier duc de Montmorency, puis connétable, pair & grand-maître de France, &c. lui succéda dans tous ses biens, que *Charlotte* de Montmorency, sa petite-fille, & unique héritiere, porta par son mariage au prince de Condé *Henri* II. en faveur duquel Montmorency fut de nouveau érigé en duché-pairie le 9 Mars 1633. & son nom changé en celui d'Enghien par lettres de 1686.

Le titre de duché de Montmorency fut placé en Octobre de l'an 1689. sur le duché de Beaufort en Champagne, acquis le 18 Mars 1688. & érigé en cette qualité au mois de Mai suivant, pour enfans & descendans mâles & femelles à perpétuité, en faveur de *Charles-François-Frédéric* de Montmorency-Luxembourg, fils & pere des maréchaux de Luxembourg.

La branche des seigneurs de Croisilles est établie dans les Pays-Bas, & subdivisée en plusieurs

rameaux. Le premier a passé par la branche de Merodes-Middelbourg aux princes d'Isenghien, qui joignent à leur nom (Vilain de Gand), ceux de Merodes & de Montmorency.

Les seigneurs de Montmorency-Bours étoient sortis d'un rameau de Croisilles.

Les armes sont : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.*

La branche de Luxembourg porte *en cœur l'écusson de Luxembourg.*

Celle de Laval brise *de cinq coquilles d'argent sur la croix.*

On fait descendre de *Geoffroy*, frere du connétable *Thibaud*, les seigneurs châtelains de Gisors.

Le connétable *Albéric*, fils de *Bouchard* I. du nom.

Les seigneurs de Banterlu, de Bray & de Montlhery, vicomtes de Troyes, & comtes de Rochefort en Yvelines, ainsi que ceux de Gournay-sur-Marne, de Crecy, de Gomets & de Châteaufort.

Voyez, sur les diverses branches de cette ancienne & illustre maison, l'*Histoire de la maison de Montmorency*, par *André* du Chesne, imprimée en 1624. & les Tombeaux illustres de le Laboureur. L'*Histoire de France* est plus remplie de ce nom, & de celui de Châtillon-sur-Marne, que de ceux de toutes les autres maisons existantes ; aussi a-t-elle plus fourni de grands officiers.

MONTMORET, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *d'argent, fretté de gueules.*

MONTMORILLON, en Nivernois : Famille dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

MONTMORIN : *Tome II. p. 577. col. 1. lig. 3.* de l'article, Bochard, *lisez*, du Bouchet.

Ibid. p. 578. col. 2. lig. 12. après député, *ajoutez* en *à la ligne* ce qui suit :

5. *Armand-Gabriel* de Montmorin, dit le comte de Saint Herem, né le 29 du mois de Mai 1696. marié en l'année 1730. à *Marie-Catherine* le Gendre de Collande, mort menin de monseigneur le Dauphin le 15 Septembre 1752. Il ne reste de ce mariage qu'*Armand-Marc*, dit le comte de Montmorin, né le 13 Octobre 1746.

Ibid. lig. 15. à la fin de l'article, *ajoutez* : La maison de Montmorin est très-distinguée par l'éclat de ses alliances. *François* de Montmorin, seigneur de Saint Herem, gouverneur de la haute & basse Auvergne, fut pere de *Gaspard* de Montmorin, aussi gouverneur d'Auvergne, dont la mémoire est chere à cette province. Il avoit épousé la fille unique de *François* de Joyeuse, seigneur de Bothéon, & fils de *Jeanne* de Bourbon, qui étoit sœur de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, huitieme ayeul du Roi. Les messieurs de Montmorin de Saint-Herem d'aujourd'hui en descendent directement.

MONTMORON : Seigneurie en Bretagne portée en mariage par *Charlotte*, fille unique & héritiere de *Roland*, seigneur de Montmoron, à *Gilles* de Sevigné, seigneur de Saint Didier, conseiller au Parlement de Rennes.

MONTMORT : Seigneurie possédée dès l'an 1273. par la maison de Bourbon-Lancy. Elle a passé depuis à celle de

Digitized by Google

Bernault, par le mariage d'une fille de Bourbon-Lancy, enſuite aux Damas, puis aux palatins du Dyo, qui ſe qualifioient du titre de comte de Montmort & de Montperoux; enſuite aux Gigault de Bellefonds, qui l'ont vendue avec le marquiſat de la Boulaye le 13 Avril 1753. à *Germain-Anne* Loppin, préſident à mortier au Parlement de Dijon. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII.*

MONTOLIEU, ou MONTAULIEU: Maiſon, l'une des plus conſidérables de Marſeille, & de laquelle étoit, ſuivant la tradition, Saint Cyprien, évêque de Toulon. *Giraud* de Montaulieu vivoit au commencement du douzieme ſiécle. Cette maiſon ſubſiſte dans la perſonne du marquis de Montaulieu, marié à *N.*... de Bruny, fille du baron de la Tour d'Aigues.

Les armes ſont: *faſcé de ſix pieces d'or & d'azur.*

MONTPELLIER: Belle, grande, riche & conſidérable ville épiſcopale de France dans le bas Languedoc, ſur l'étang dit de Maguelonne & de Melgue., ou de Maguio; elle s'eſt formée des débris de l'ancienne ville de Maguelonne ruinée par les Sarrazins dans l'iſle du même nom, & a eu ſes ſeigneurs particuliers, vaſſaux & hommagers des comtes de Melguel & de Maguelonne, dont l'héritiere, nommée *Béatrix*, apporta ces deux grands fiefs en mariage à *Bernard* Pelet, ſeigneur d'Alais, dont la poſtérité ſubſiſte actuellement en Languedoc, ſous le nom de Narbonne-Pelet.

Le premier ſeigneur de Montpellier que l'on connoiſſe étoit nommé *Guy* ou *Guillaume*, l'un des chevaliers du comte de Melguel, & obtint vers la fin du dixieme ſiécle le bourg de Montpellier en fief du comte & de l'évêque. Ses deſcendans, qui n'ont fait que cinq ou ſix degrés, juſqu'à *Marie*, femme de *Pierre*, roi d'Arragon, ont tous, ſans interruption, porté le nom de *Guillaume*. Le dernier étant mort en l'an 1202. ſa fille, *Marie*, reine d'Arragon, lui ſuccéda, & donna par ſon teſtament fait à Rome l'an 1219. la ſeigneurie de Montpellier à *Jacques*, ſon fils, roi d'Arragon & de Mayorque. Ce prince eut deux fils, dont le ſecond, nommé auſſi *Jacques*, comme ſon pere, fut roi de Mayorque & de Minorque, lui ſuccéda en la ſeigneurie de Montpellier, & eut pareillement pour ſucceſſeur Don *Sanche*, pere de *Jacques* III. du nom, qui vendit en l'an 1349. au roi *Philippe* de Valois la ſeigneurie de Montpellier, réunie enfin par ce moyen au domaine de la Couronne.

MONTPENSIER: *Tome II. p.* 582. *col.* 1. *lig.* 14. pairie de France, *liſez*, pair de France.

Ibid. lig. 24. *après* qui, *ajoutez*, ayant hérité de mademoiſelle de Guiſe, inſtitua, &c.

MONTPEROUX: *Ibid. p.* 582. *col.* 2. *lig.* 9. *Catherine* de Leſteuf, *liſez*, *Catherine* Deltouf.

Ibid. p. 585. *col.* 1. *lig.* 3. de Jourmart d'Argence, *liſez*, de Joumart d'Argence.

MONTPINÇON, ſubdélégation d'Argentan, en Normandie.

C'eſt le nom d'une baronnie,

Digitized by Google

qui fait partie du domaine engagé d'Exmes, & eſt poſſédée par M. le comte d'Eu. *Voyez* au mot EXMES.

MONTPIPEAU : Terre conſidérable avec un beau château de la paroiſſe d'Huſſeau, près Meung-ſur-Loire en Orléannois, qui étoit anciennement poſſédée par des ſeigneurs qui en portoient le nom, dont l'héritiere, *Marguerite* de Montpipeau, dame dudit lieu, épouſa *Jean* d'Orléans II. du nom, qui accompagna Saint Louis en ſon voyage du Levant. C'étoit un vaillant chevalier, dit Joinville, qui portant la banniere à l'armée, ſe noya à Maſſeure en 1250. Par ſon teſtament fait avant ſon départ, il donne quarante ſols de rente à l'abbaye de Voiſins ; ce qui fut exécuté par *Marguerite*, ſa veuve, de laquelle il n'eut qu'une fille, appellée *Marie* d'Orléans, dame de Montpipeau, femme en 1260. & veuve en 1280. ſuivant les actes deſdites années reſtés en l'abbaye de Voiſins, de *Jean* Payen, chevalier, ſeigneur d'Eſpiez, biſayeul d'*Amaury* Payen, chanoine de l'égliſe cathédrale de Chartres en 1353. devint, par la mort de cinq de ſes freres aînés, ſeigneur de Montpipeau, terre qu'il donna en 1380. à *Jeanne* d'Angle, ſa niece, fille de *Guichard* d'Angle, chevalier, & de *Jeanne* Payen, en faveur de ſon mariage avec *Aimeri* de Rochechouart II. du nom, chevalier, ſeigneur de Mortemart ; & à cauſe de ſa femme, dame de Montpipeau, dont une branche cadette de ſa poſtérité s'eſt ſurnommée, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Charles* de Rochechouart, chevalier, marquis de Montpipeau, mort ſans alliance le 29 du mois d'Août 1741. âgé de quarante-ſept ans. Cette terre eſt à préſent poſſédée par *François-Camille* de Polignac, qui l'a acquiſe vers l'an 1745. conjointement avec ſa femme *N.* .... de la Garde, qu'il a épouſée le 9 Décembre 1742.

MONTREUIL, ſubdélégation de Bellême, en Normandie.

La baronnie de Montreuil eſt très-ancienne : elle a appartenu à M. de Pont-Saint-Pierre, qui l'a fait ériger en marquiſat & l'a jointe à ſes autres terres ; mais M. le marquis de Pont-Saint-Pierre l'ayant vendue & démembrée, cette terre de Montreuil a repris ſon ancienne qualité de baronnie, & n'a plus la qualité de marquiſat. Cette terre vient d'être vendue à M. de la Chapelle-Gautier. On dit cette baronnie démembrée du duché d'Alençon.

MONTROND, en Vivarais & en Dauphiné.

Paul-Alexandre de Montrond, écuyer, ſeigneur du Plain, de Baix, de la Baſtie & de Veillerma, en Vivarais, a prouvé par titres une poſſeſſion conſtante de nobleſſe, depuis *Lambert* de Montrond, ſon ſeptieme aïeul. De ſon mariage accordé le 12 Septembre 1718. avec *Suſanne* Eynard, fille d'*Iſaac* Eynard, conſeiller du Roi, commiſſaire aux revues des troupes & logement des gens de guerre dans la ville de Creſt en Dauphiné, & d'*Iſabeau* de Sauſſes, ſont iſſus,

1. *Paul-Alexandre* de Montrond, né le 19 Juin 1719.

2. *Pierre-Alexandre* de Montrond, né le 22 Septembre 1721.

3. *Paul* de Montrond, né le

Digitized by Google

20 Octobre 1726. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes ſont : *coupé d'or à un monde d'azur, cintré & ſurmonté d'une croix récroiſettée de ſable, & un chef parti de gueules & d'azur ; à deux croiſſans d'argent, accoſtés de deux mouchetures d'hermines de ſable, miſes en faſce.*

MONT-SAINT-JEAN : Famille ſortie de celle de Charny, originaire du duché de Bourgogne, & qui porte pour armes : *de gueules, à trois écuſſons d'or, 2 & 1.*

MONTS (des) : Famille de Normandie, établie en l'élection de Vire, & confirmée dans ſa nobleſſe par lettres patentes obtenues en l'année 1669. dont les armes ſont : *d'argent, à l'aigle de gueules, à la bordure de ſable, chargée de douze beſans d'or.*

MONTSAULNIN : *Tome II. p.* 585. *lig.* 8. La baronnie de Montel, *liſez*, La baronnie du Montal.

Ibid. lig. 45. vicomte de Tonnerre & de Quercy, *liſez*, vicomte de Tannere & de Quincy.

Ibid. col. 2. *p.* 585. *lig.* 8. Tournechem, *liſez*, Tournehem.

Ibid. lig. 22. effacez, *couronnés.*

MONTVALAT D'ENTRAGUES : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coutonnes de laurier de ſinople, liées de gueules, avec une couronne de comte.*

Cette famille, qui eſt originaire d'Auvergne, & transplantée en Vivarais & en Rouergue, où eſt ſituée la terre d'Entragues, eſt diſtinguée par ſon ancienneté, par ſes alliances & par ſes ſervices militaires.

Guillaume de Montvalat, ſeigneur dudit lieu & de Luganhac, fit ſon teſtament le 9 Juin de l'année 1512. & inſtitua ſon héritier le premier fils qui naîtroit du mariage d'*Antoine* de Montvalat, ſon fils, & d'*Helis* de Monſtuejols, ſa femme : elle étoit fille de noble & puiſſant ſeigneur *Guyon*, ſeigneur de Monſtuejols, & leur contrat de mariage eſt du 27 du mois d'Août 1508.

Antoine fut ſeigneur de Montvalat, de Mornac & de Miremont. Il fit ſon teſtament le 19 Novembre 1539. & inſtitua ſon héritier univerſel noble *François* de Montvalat, ſon fils aîné : celui-ci fut accordé le 7 Février 1550. avec *Jeanne* de la Croix, fille de feu noble *Henri* de la Croix, dit d'Uſſel, ſeigneur & baron de Caſtries, & de *Marguerite* de Guillens. Le 3 du mois de Janvier de l'an 1573. le roi Charles IX. écrivit au baron de Caſtries, chevalier de l'ordre du Roi, pour donner au nom de ſa Majeſté le collier de l'ordre de Saint Michel audit ſieur *François* de Montvalat. Il fit ſon teſtament le 27 Décembre 1588. par lequel il fait un legs à *Henri* de Montvalat, ſon fils, & inſtitue ſon héritier univerſel *Guillaume* de Montvalat, ſon fils aîné.

Henri de Montvalat fut accordé le 27 Février 1601. avec *Paule* de Vialar d'Entragues, fille de noble *Raymond* de Vialar, ſeigneur d'Entragues, & de *Catherine* de Cat de Cocural. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Jean-Raymond de Montvalat,

Digitized by Google

seigneur d'Entragues, qui le 8 du mois de Février 1622. fut accordé avec *Françoise* du Rieu, fille de *Jean* du Rieu, préſident en la ſénéchauſſée de Rouergue.

Henri de Montvalat, comte d'Entragues, leur fils, fut capitaine-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de monſeigneur le duc d'Orléans, vacante par la démiſſion du marquis de Montmouton; la commiſſion eſt du 26 du mois de Juin de l'année 1656. Il en avoit été auparavant cornette, dont le brevet eſt du 8 Avril 1651. Il fut accordé le 3 du mois de Juin de l'an 1662. avec *Blanche* de Caſtrevieille, fille de feu *François*, ſeigneur de Caſtrevieille, en Vivarais, meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & gouverneur de Villeneuve de Berre, & de dame *Gabrielle* de Born de Logeres. Il eut de ſon mariage, 1. *François-Gaſton* de Montvalat, baptiſé le 2 du mois de Février 1669. à Jaujac en Vivarais, qui ſuit; 2. *Hyacinthe* de Montvalat, baptiſé à Entragues le 3 du mois de Mai 1670. élevé page du Roi dans ſa grande écurie en 1685. puis colonel au régiment de Bugey, Infanterie, & enſuite du régiment Royal des Vaiſſeaux, fait brigadier d'Infanterie en 1702. tué le 11 Février de la même année à la ſurpriſe de la ville de Crémone en Italie par feu M. le prince *Eugene*; 3. *Victor* de Montvalat d'Entragues, chevalier de Malte, colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, & brigadier des armées du Roi.

François-Gaſton de Montvalat, comte d'Entragues, fut reçu capitaine dans le régiment des Gardes Françoiſes en 1700. Il épouſa la même année *Louiſe-Marguerite* de Pleure, duquel mariage il a laiſſé,

1. *Jean-Gaſton* de Montvalat, comte d'Entragues, enſeigne de la compagnie des Gendarmes Dauphins, mort le 13 Octobre 1731. âgé de vingt-neuf ans. Il avoit épouſé le 31 Janvier précédent, *Anne-Gabrielle* Boulet, dont il n'a point eu d'enfans.

2. *Nicolas-Hyacinthe* de Montvalat, comte d'Entragues, capitaine des Chevaux-Légers d'Anjou, & brigadier des armées du Roi. Il s'eſt marié le 26 du mois de Septembre 1739. avec *Louiſe-Olive Félicité* Bernard de Coubert, fille de *N*.... Bernard de Coubert, maître des requêtes, ſurintendant de la maiſon de la Reine, grand-croix & prevôt de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & d'*Eliſabeth-Louiſe-Olive* de la Coſte-Meſſeliere, dont un fils, nommé *Olivier-Victor* de Montvalat, né le 18 Novembre 1747. & baptiſé le 19 du même mois.

Cette ancienne famille a donné un ſyndic de la Nobleſſe pour aſſiſter aux Etats d'Auvergne, pluſieurs comtes de Brioude en différens temps, & grand bailli des montagnes d'Auvergne au quatorzieme ſiécle. Elle eſt alliée aux maiſons de Bourbon-Malauſe en 1585. enſuite aux Levi-Charlus, Lignerac, Apchon, Eſcorail, Montgon, Mornac, Mirmont, Valadi, &c.

MOOR, dans le Brabant: Ancienne famille iſſue de celle de Suvéerts, l'une des ſept premieres familles nobles & privilégiées de la ville de Bruxelles, qui portoit pour armes: *émanché d'argent &*

Digitized by Google

de gueules à cinq pieces.

Jacques de Moor, fils de *Théodore* eſt mentionné dans les archives de la ville de Bruxelles, ſous le ſecrétaire Druempt en 1407. Il eut pour fils,

Théodore de Moor, marié en premieres noces à *Gertrude* de Lille, fille de *Henri*, & en ſecondes noces en 1436. à *Eliſabeth* de Kempener, fille de feu *Jacques*, & de *Gertrude* de Vos. Il eut de ce ſecond mariage,

Nicolas de Moor, né le dernier Janvier 1455.

Jean de Moor, fils de *Nicolas*, épouſa en 1460. *Catherine* de Caſmeyer, fille de *Jean*. Il en eut,

Laurent de Moor, receveur de la ville de Bruxelles en 1558. qui ſe maria à *Marie* de Vanden-Hempde, fille de *Gilles*, de laquelle il a eu,

Auguſtin de Moor, qui ſe maria à *Marie* de Mol, fille de *Jean*, dont,

Jean-Baptiſte de Moor, allié à *Catherine* Obtemberch, fille de *Pierre*. L'un & l'autre ſont enterrés à Saint Jery à Bruxelles. De ce mariage naquit,

François de Moor, qui épouſa *Pauline* de Vanden-Drieſſche, fille de *François*. Il en eut,

François de Moor, marié à *Suzanne* Zegers, dont,

Jean-Baptiſte de Moor, adjudant général au ſervice des Etats Généraux, mort en 1701. à l'abbaye de Rooſendael, près Malines, où étoit pour-lors l'armée. Il épouſa en premieres noces *Claire* Tondeur, & en ſecondes noces *Conſtance* Franco, fille du ſeigneur de Cotich, &c. Il eut du premier lit,

Jean de Moor, marié à *Marie-Magdelene* Fourment, dont eſt venu,

Louis-Auguſtin de Moor, qui s'eſt marié à *Marie-Joſephe-Albertine* Meuret.

Il eſt parlé dans un Ouvrage intitulé *le Grand Théatre ſacré du duché de Brabant*, *Tome I. Part. II. fol.* 235. de pluſieurs perſonnes du nom de Moor. On croit que le nom de Moor a été donné à cette famille au ſujet d'une bataille gagnée contre les Maures, où ceux de ce nom ſe diſtinguerent.

Les armes ſont : *écartelées au 1 & 4 d'or, à une merlette de ſable ; au 2 émanché d'argent & de gueules à cinq pieces ; & au 3 échiqueté d'argent & de ſable de quatre traits, avec le heaume d'argent grillé & liſéré d'or, aux hachemens & bourrelet d'or & de ſable.* Pour cimier : *un buſte de Maure, la tête liée d'argent, vêtue de ſable, coupé d'or entre un vol, ayant la main droite de ſable, & la gauche d'or.*

MORAINVILLIER : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Mars 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à neuf merlettes de ſable, 3, 3 & 3*, ſelon Chevillard.

Gabriel de Morainvillier d'Orgeville, qui fut reçu chevalier de Malte en 1594. portoit comme ci-deſſus, avec *les merlettes arrangées 3, 3, 2 & 1*, ſelon M. l'abbé de Vertot.

MORAIS DE BRESOLLES : Famille de Normandie, dont les armes ſont : *d'or, à ſix annelets de ſable, 3, 2 & 1.*

La famille de Morais, dit la Roque, commence ſa généalogie à *Macé* de Morais ou Morois.

Pierre de Morais, garde de

Digitized by Google

la prevôté de Paris, ſeigneur de Lory & de la Tour, épouſa *Louiſe* le Baveux, dont,

Philippe de Morais, ſeigneur de Jonville, qui épouſa *Roberte-Catherine* d'Oinville, héritiere de la terre de Joderais, de laquelle eſt ſorti,

Jean de Morais, qualifié de noble & puiſſant ſeigneur de Joderais, de Garancieres & Fortille, qui épouſa *Anne* de Harcourt, en préſence de noble homme *René* de Morais. Ces deux époux vivoient enſemble le 19 Juin 1569. dont trois fils; ſçavoir, 1. *Jean*, qui n'a point eu de poſtérité; 2. *Pierre*, ſeigneur de Joderais, qui épouſa *Jacqueline* d'O, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Jacques*, qui ſuit.

Jacques de Morais, ſeigneur de Lory, Fortille & Louville, épouſa *Marguerite* d'Aché, dame de Bréſolles. Ils eurent pour fils,

Urbain de Morais, ſeigneur de Jorderais, Fontaine-le-Henry, Beny, Moulineaux, Putot, Bréſolles & la Boullaye, qui épouſa *Françoiſe* d'Angennes, dont quatre fils, qui furent, 1. *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Charles*, marquis de la Flocelliere; 3. *Philippe*, ſeigneur de Garancieres; 4. *Henri*, chanoine.

Nicolas de Morais, ſeigneur de Bréſolles & de Fontaine, épouſa *Marguerite* de Sevigné, ſœur de *Henri*, marquis de Sevigné, qui avoit pour femme *Marie* de Rabutin, dame de Chantal, & qui fut tué en 1648. Ils furent pere & mere de *François* de Morais, ſeigneur de Bréſolles & de Fontaine; de *Jacques* de Morais, ſeigneur de Joderais, qui épouſa ſa couſine, *Marguerite* d'Angennes, dame de Boiſorcan, & de *Marguerite* de Morais. Voyez la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1532. *& ſuiv.*

René de Moretz de Garancieres, reçu chevalier de Malte en 1524. portoit les armes ci-deſſus, dit l'abbé de Vertot.

MORANCOURT (de), écuyer, ſieur de la Freſnaye, en Normandie: Ancienne nobleſſe, élection de Carentan, qui porte pour armes: *d'argent, à trois mûres au naturel*, 2 & 1.

MORANT DE BOIS-RICARD: Autre famille de la même province, qui tire ſon origine du pays de Caux, maintenue dans ſa nobleſſe le 13 du mois d'Août 1668. & qui porte pour armes: *de gueules, à la bande d'hermines.*

Cette famille, dit la Roque, commence ſa filiation à *Outry* de Morant, l'un des écuyers qui ſervoient le roi Philippe IV. en l'an 1339.

Gueffin Morant, perſonne noble, avoit épouſé *Jeanne* de Hotot, dont,

Pierre de Morant, ſeigneur de Cloſpoignant, qui épouſa *Jeanne* de Rochefort, fille du baron de Blangy, de laquelle il eut,

Gueffin Morant II. du nom, ſeigneur de Colombier, qui épouſa *Simonne* de Harcourt, bâtarde du ſeigneur de Beaumeſnil & de Marbeuf, dont,

Robert de Morant, ſeigneur de Colombier, qui épouſa *Jeanne* Hartel, fille du ſieur de Greny, de laquelle il a eu,

Jean de Morant, qui épouſa *Catherine* de Saint Germain-Langot, pere & mere de

François de Morant, ſeigneur de Bois-Ricard, d'Anglecque-Meſnil & de Colombier, qui

Digitized by Google

donna sa généalogie aux Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse en l'an 1523. Il avoit épousé *Jacqueline* de la Chaussée le 10 Juillet 1501. dont *Jean*, qui suit. Il avoit un frere, nommé *Thomas*, qui fut pere de *Michel* & *Charles* de Morant.

Jean de Morant, seigneur de Bois-Ricard, d'Anglecque-Mesnil, &c. pere de trois enfans; sçavoir, 1. *François*, qui suit; 2. *Nicolas*, curé de Bailly; 3. *Isabeau*, femme le 30 Novembre 1561. de *François* Turpin, sieur de Milliencourt.

François de Morant, seigneur de Bois-Ricard & d'Anglecque-Mesnil, épousa *Jeanne* Giffard en 1575. dont,

Gaspard Morant, seigneur de Bois-Ricard & d'Anglecque-Mesnil, qui épousa en 1608. *Isabeau* d'Ancel. Il vivoit encore le 13 Juillet 1638. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1829. *& suiv.*

MORANT (de), même province, élection de Caën: Famille dont les armes sont: *d'azur, à trois cygnes d'argent*, 2 & 1.

MORANT, écuyer, seigneur du Mesnil-Garnier, même province: *Tome II. p.* 586. *col.* 2. *derniere ligne*, de la Bande d'Hyberville, *lisez*, de la Bonde d'Iberville.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*: Les armes: *d'azur, à trois cormorans d'argent.*

MORCHESNE DE MARTIGNY, même province: Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Septembre 1667. & qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois mouchetures d'hermines*, dit Chevillard.

Guillaume de Morchesne, sieur de Martigny, fut reçu président au Parlement de Rouen en 1642. Il portoit les armes ci-dessus, à la différence *du chevron*, qui étoit *de gueules*, selon l'*Histoire de la ville de Rouen.*

MOREAU D'AVROLLE: Cette famille distinguée, connue aujourd'hui sous le nom d'Avrolle, est originaire de l'Isle de France, & est établie depuis plus de trois siécles dans le comté de Champagne où elle a possédé différentes terres. *Voyez* AVROLLE.

I. *Etienne* de Moreau, conseiller au Parlement de Paris, assista en 1435. aux Conférences d'Arras pour le roi Charles VII.

II. *Jean* de Moreau vivoit en 1480. Il épousa *Jeanne* de la Fontaine, dont il eut,

III. *Thomas*, écuyer, seigneur de Chaufour, du Vinet, &c. conseiller au Parlement de Paris, lequel partagea ses biens à ses enfans en l'an 1516. Il eut de *Perrette* d'Oriac, sa femme, deux fils; sçavoir, 1. *Jean* II. du nom, mort sans hoirs; 2. *Thomas*, qui suit.

IV. *Thomas* II. du nom, écuyer, seigneur du Vinet, fut homme d'armes dans la compagnie du duc de Montpensier, & reçut plusieurs blessures au siége de Boulogne en l'an 1550. dont il mourut trois jours après. Il épousa le 10 du mois de Septembre 1526. *Jeanne* Droin, de laquelle il eut *Josias*, mort sans postérité, & *Jean*, qui suit.

V. *Jean* III. du nom, écuyer, seigneur du Vinet, de Jauge en partie, &c. porta les armes dès sa jeunesse; il suivit le duc du Maine dans le Levant, fut homme d'armes de la compagnie du

Digitized by Google

duc d'Uzès en 1575. & maréchal des logis des Gendarmes de la Ferté. Il fut bleſſé à la tête de cette compagnie en 1577. après quoi il obtint la commiſſion d'exempt des Gardes du Corps de Monſieur, frere unique du Roi. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Rouen & de la Rochelle en 1599. quoique fort âgé. Il mourut en 1618. & épouſa le 28 Novembre 1578. *Marie* de Beaujeu, dont il eut,

1. *Claude*, qui ſuit.

2. *Paul*, écuyer, ſeigneur de Cezelles, qui a fait une branche éteinte dans le courant du dix-ſeptieme ſiécle.

3. *François*, écuyer, ſeigneur de Sainte Liviere, qui a pareillement formé une branche éteinte vers le même temps.

4. *Jeanne*, mariée à *Edme* de Fonteu, écuyer, ſeigneur de Vezennes.

5. *Magdelene*, mariée à *Odart* le Mercier, écuyer, ſeigneur de Saint Pars.

V I. *Claude* I. du nom, écuyer, ſeigneur de Jauge, de Cheu en partie, &c. ſuivit, comme ſon pere & ſon ayeul, la profeſſion des armes. En 1636. il fut nommé pour commander dans le château de Courſan. Il mourut le 26 du mois d'Avril 1643. ayant épouſé en premieres noces *Claude* de Breuillard, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en ſecondes noces le 25 Avril 1627. *Anne* de Trotras, morte en l'an 1683. qui lui apporta la terre & châtellenie d'Avrolle, dont ſes deſcendans ont toujours porté le nom. De ce mariage il eut,

1. *Claude* II. du nom, né en 1628. tué en 1647.

2. *Edme* I. qui ſuit.

3. *Louiſe*, née en 1632. & mariée en 1648. à *Claude* de la Croix, vicomte de Semoine.

4. *Marie*, mariée à *Pierre* Lhuet, écuyer, ſeigneur de Vaumort.

5. *René*, né en 1635. & tué en 1671. Il épouſa le 26 Novembre 1658. *Charlotte* du Bellanger, dont il n'eut point d'enfans.

6. *Louis*, né le 7 Mars 1638. mort au ſervice du Roi.

7. & 8. Deux autres filles, qui ſont mortes en 1647.

V I I. *Edme* de Moreau, chevalier, ſeigneur d'Avrolle, Pont de Bar, Germiny, Cheu & Jauge en partie, né en 1629. ſuivit, comme ſes ancêtres, la profeſſion des armes qu'il porta pendant douze années. Il épouſa le 10 Décembre 1657. *Eliſabeth-Louiſe* de Villers, morte en 1700. dont il eut,

1. *Claude-François*, chevalier, ſeigneur d'Avrolle, Pont-de-Bar, Mony en Brie, &c. né en 1660. Il épouſa *Marie-Anne* de Sain, veuve du marquis de Jumelles. Il mourut ſans poſtérité le 6 Octobre 1704.

2. *Charles-Georges*, qui ſuit.

3. *Marie-Anne*, morte à l'âge de quatorze ans.

V I I I. *Charles-Georges*, né en 1662. porta les armes au ſervice du Roi dès l'année 1677. dans le régiment de Picardie; il fut en 1682. capitaine au régiment de Normandie; en 1695. lieutenant colonel du régiment d'Agenois; en 1701. il fut détaché pour aller au Fort de Navagne; en 1704. il commanda trois Forts ſur le Danube, & le 13 Août de la même année, il fut tué à la bataille d'Hochſtet. Il fut

Digitized by Google

regretté des généraux de l'armée, comme étant un officier de la premiere distinction. Il avoit épousé le 20 Février 1694. *Henriette-Françoise* de Fourriere de Quincy, dont il eut,

1. *Jacques-François*, qui suit.

2. *Elisabeth-Béat*, religieuse Carmelite à Troyes en Champagne.

I X. *Jacques-François*, marquis d'Avrolle, chevalier, seigneur d'Avrolle, Pont de Bar, Mony en Brie, &c. né en 1694. commença à servir en 1711. & entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1715. puis il fut capitaine audit régiment en 1733. Il fut tué au combat d'Ettinghen le 27 Juin 1743. Il avoit épousé le 24 Février 1736. *Marie-Françoise* le Vayer, née en 1717. & morte en 1739. fille de *Jean-Jacques* le Vayer, chevalier, seigneur des châtellenies de Sable, la Daviere, &c. maître des requêtes ordinaire de sa Majesté & président au Grand-Conseil, & de dame *Anne-Louise* Dupin: ladite *Marie-Françoise* le Vayer étoit sœur de *Jean-François* le Vayer, chevalier, seigneur des mêmes lieux, marié le 22 Février 1746. à *Marie-Françoise* de Catinat, & de *Louise-Françoise* le Vayer, mariée le 18 Janvier 1747. à *Louis-Hilaire* de Bouschet, comte de Sourches, &c. Il eut de ce mariage *Jacques-Henri*, qui suit, & un autre fils mort en bas âge.

X. *Jacques-Henri* de Moreau, chevalier, seigneur & marquis d'Avrolle, Pont de Bar, &c. né en 1737. est entré en 1751. dans le régiment des Gardes Françoises.

Les armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maure de sable, liées d'argent.*

MOREAU DE MAUTOUR: Famille originaire de Bourgogne, & alliée à la plûpart des meilleures familles de Dijon.

Etienne Moreau, conseiller du Roi, auditeur de la Chambre des Comptes de Bourgogne, avoit eu de *Catherine* Rozerot, son épouse, *Philibert-Bernard* Moreau de Mautour, conseiller du Roi, doyen des auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & pensionnaire vétéran de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, mourut étant âgé d'environ quatre-vingt-trois ans le 7 Septembre 1737. ayant eu cinquante-cinq années d'exercice de sa charge, à laquelle il avoit été reçu le 21 Mars 1682. Il étoit veuf de *Jeanne-Françoise* de Bourgogne, décédée le 6 Juin 1731. âgée de soixante & dix-sept ans, fille de *François* de Bourgogne, seigneur de Mautour en Brie, capitaine au régiment de la Reine, mere du roi Louis XIV. & de *François* de Villers. Il en avoit eu *Jean-Baptiste-Louis* Moreau de Mautour, commissaire ordinaire de l'Artillerie, mort à Strasbourg le 14 Mai 1706. à l'âge de vingt-quatre ans d'une blessure qu'il reçut à la tête d'un éclat de pierre au siége d'Haguenau en Alsace; *Philibert-François* Moreau de Mautour, prieur commendataire de Marbos & de Montiers en l'Isle; & *Charles* Moreau de Mautour, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & ancien capitaine dans le régiment de Toulouse, Infanterie. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1737. p.* 2306.

Digitized by Google

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois têtes de Maure de ſable, tortillées du champ; au 2 & 3 coupé d'or & d'azur, à trois roſes, dont deux de gueules ſur or, & une d'argent ſur azur.*

MOREAU DE SEYCHELLES : *Tome II. p. 587. col. 2. lig. 22.* ſeigneur de Reaumont, *liſez*, ſeigneur de Beaumont.

Ibid. lig. 29. Grimond de la Reyniere, *liſez*, Grimod de la Reyniere.

Ibid. lig. 34. effacez, Il a pour petite-fille *& les deux lignes ſuivantes*; & *ajoutez* ce qui ſuit : *N.....* Moreau eſt décédée à Paris le 20 Mai 1742. Elle étoit veuve depuis le 19 Novembre 1739. de *Jean-Charles* de Bonnevie, ſeigneur du marquiſat de Vervins en Picardie, conſeiller & commiſſaire aux Requêtes du Palais au Parlement de Paris, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Avril 1733. & dont elle a eu pour fille unique *Marie-Jeanne-Olympe* Bonnevie, dame de Vervins, veuve du vicomte de Chabot, remariée au duc de Coigny, dont un fils.

MOREL : Pluſieurs familles nobles portent ce nom en Normandie ; ſçavoir,

MOREL, écuyer, ſieur de Saint Cyr, élection de Valognes, dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux ſabre d'argent & une fleur de lys de ſinople en pointe.*

MOREL, écuyer, ſieur de Formentin & de Janville, élection de Caën, qui porte : *de gueules, au lion d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois croiſans d'or.*

MOREL, élection de Bayeux, qui a pour armes : *d'argent, au cheval ſoabré de ſable, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans d'or, accoſté de deux molettes de même.*

MOREL, écuyer, ſeigneur de la Griſſouniere, élection d'Argentan, qui porte : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, 2 & 1.*

MOREL, écuyer, ſeigneur d'Aubigny, élection de Falaiſe, dont les armes ſont : *d'or, au lion de ſinople, couronné d'argent.*

Les ſeigneurs de Putanges, du nom de Morel, ſont les cadets de cette famille, & porte les mêmes armes.

Nicolas Morel, ſeigneur du Torp, étoit l'aîné de cinq enfans, que nous allons rapporter ci-après. Ils avoient eu pour pere & mere *Thomas* Morel, ſeigneur du Torp, & *Jeanne* le Valois : celui-ci avoit eu pour pere *Denis* Morel, ſeigneur de Fontenoy & du Torp. *Nicolas* Morel ci-deſſus avoit épouſé *Marie* Richard, de laquelle il eut ſix enfans ; ſçavoir, 1. *Jean* Morel, ſeigneur du Torp, pere de *N.....* Morel, femme de *Gabriel*, comte de Montgommery ; 2. *Charlotte*, femme de *Jean-Baptiſte* Salet, ſeigneur du Repos ; 3. *Jacques*, ſeigneur de Brucourt, chevalier de l'ordre du Roi, qui épouſa *Valentine* Luſſe ; 4. *Marie*, femme de *Nicolas* de Mathan ; 5. *Eliſabeth*, femme de *Jean* le Sens ; 6. *Gabrielle*, femme de *Nicolas* de Cireſmes.

Les quatre freres de *Nicolas* Morel étoient,

Le premier, *Thomas* Morel, ſeigneur de Fontenay, tué devant Rouen en l'an 1572.

Digitized by Google

Le ſecond, *Jean* Morel, ſeigneur de la Courbonnel, vicomte de Falaiſe, qui épouſa *Catherine* le Marchant.

Le troiſieme, *Pierre* Morel, ſeigneur de Brucourt, qui épouſa *Hélene* Meſnard, dame de la Menardiere.

Le quatrieme, *Ravend* Morel, ſeigneur d'Aubigny, qui épouſa *Iſabelle* de Riants, dont il eut trois fils; ſçavoir,

1. *Ravend* Morel II. du nom, ſeigneur d'Aubigny, qui épouſa *Magdelene* de Champagne, fille du vicomte de Neuvillette, dont il eut *Brandelis* Morel, ſeigneur d'Aubigny, qui épouſa *Jacqueline* Morelet de Muſeau.

2. *Thomas* Morel, ſeigneur de la Courbonnel, qui épouſa *N.*... Boivin, dont une fille unique, qui a été femme de *François* de Saffrey de Vimont.

3. *Guillaume* Morel, ſeigneur de Putanges, vicomte de Falaiſe & écuyer de la Reine, qui épouſa *N.*... de Catinat. Voyez la Roque, dans ſon *Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1410.

Il ſubſiſte encore de ce nom M. le marquis de Putanges, lieutenant général des armées du Roi de la promotion du 20 Février 1743. & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qui n'a point eu d'enfans de ſon mariage avec *N.*... de Vaſſan, ſon épouſe, laquelle étoit fille de *N.*... de Vaſſan, & de *N.*... de Lambert.

MOREL, en Franche-Comté & en Breſſe: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à trois fuſées d'argent, poſées en pal & rangées en faſce.*

MOREL DE VILLENEUVE, en Provence: Famille dont les armes ſont: *d'or, au cheval effaré de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MORGUES: Famille de Languedoc, qui porte: *de gueules, au ſautoir d'or, avec un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Morgues de Saint Germain, née le 17 Janvier 1677. qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. & prouva que *Gabriel* Morgues de Saint Germain, qui épouſa par contrat du 9 Juin 1548. *Chriſtine* Gauteron, étoit ſon troiſieme ayeul.

MORICAUD, en Provence: Famille originaire de Bretagne, qui porte pour armes: *d'azur, à l'arbre d'or, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

MORICIERE (la) DE VICQUES: Famille de Normandie, dont les armes ſont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de ſinople*, 2 & 1.

Cette famille, dit la Roque, eſt nommée dans les regiſtres de la Chambre des Comptes en l'année 1366. & ceux de l'année 1463. font mention de *Jean* de la Moriciere.

Jacques de la Moriciere étoit doyen du chapitre de Bayeux le 4 Décembre 1589. Il réſigna ſon Canonicat en l'an 1610. à *Jacques* de la Moriciere, ſon neveu.

François de la Moriciere, ſeigneur de Vicques, d'Eran & de Boiſioſe, épouſa *Marguerite* le Maire, dont il eut deux fils & trois filles.

L'aîné fut *François* de la Moriciere, ſeigneur de Vicques, qui épouſa *Jeanne* de Queſnel, dame

Digitized by Google

d'Avoiſe, pere & mere de *Léonore* de la Moriciere, femme de *François* de Bailleul, ſeigneur de Croiſſonville en 1600.

Le cadet, nommé *Jean* de la Moriciere, étoit ſeigneur d'Eran.

MORIER, ou MOURIES: Ancienne nobleſſe de Provence, qui a rendu des ſervices dans les armées des comtes de Provence, & dans celles de nos Rois, depuis la réunion de la Provence à la Couronne de France.

Les armes: *d'or, au cœur de gueules, ſoutenu de deux mûres au naturel, inclinées en chevron, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MORIN: Pluſieurs familles nobles de Normandie portent ce nom; ſçavoir,

MORIN, écuyer, ſieur de Villers & de la Bonneville: Ancienne nobleſſe, qui porte pour armes: *d'or, à trois faſces de ſinople.*

MORIN, écuyer, ſieur de Berthonville, élection de Bernay, qui porte: *d'or, à la croix engrêlée de ſable.*

MORIN, écuyer, ſeigneur de Boſcautru, élection de Liſieux, dont les armes ſont: *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

MORIN, écuyer, ſieur de Lorier, élection de Bayeux, a pour armes: *d'or, à la croix denſelée de ſable.*

MORIN, écuyer, ſieur de Mondeville, élection de Caën, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

MORIN DE BANNEVILLE ET DE MONT-CANISY: Famille de Normandie, dont les armes ſont: *d'or, à trois faſces de ſinople*, ſelon Chevillard & la Roque.

Huet Morin fut un des chevaliers faits à la Pentecôte de l'an 1313. Il ſervoit en Gaſcogne les années 1338. 1339. 1340. & 1341.

Guillaume Morin, écuyer, ſervoit le Roi en 1340. avec ſept autres écuyers.

Pierre Morin, écuyer, ſervoit auſſi en la même année.

Roger Morin avoit procès en l'Echiquier aux années 1379. & 1391. contre *Jean* Morin, *fils* de *Jean* Morin, écuyer, & de *Jeanne* du Fay, qui étoit alors veuve.

Guillaume Morin avoit procès en l'an 1474. avec *Guillaume* Follet, à cauſe de défunte *Marie*, ſa femme.

Guillaume Morin, ſeigneur du Tronchet, épouſa *Philippe* d'Antoigné, dont,

Geoffroy Morin, qui épouſa *Alix* de London, pere & mere de

Guillaume Morin, ſeigneur de London & du Tronchet, tué à la bataille de Cocherel le 24 Mai 1364. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pezas. Ils eurent pour fils,

Guillaume Morin, ſeigneur de London & du Tronchet, qui épouſa *Marie* de Dreux, dont trois fils; ſçavoir,

Le premier, *Guillaume* Morin, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. ſans avoir eu d'enfans.

Le ſecond, *Geoffroy* Morin, tué à Verneuil l'an 1424. Il avoit épouſé *Guyonne* de Monthibaut, dont une fille.

Et le troiſieme, *Jean* Morin, qui a continué la filiation, épouſa *Marie* du Gueſclin. Il étoit le dernier

Digitized by Google

dernier des trois freres ; & fut pere de

Guillaume Morin, seigneur de London & du Tronchet, qui épousa *Jeanne* de Thevalle, dont est issu,

Jean Morin, écuyer, seigneur de London, qui épousa *Marie* de Brie, & fut pere de quatre garçons & d'une fille ; sçavoir, 1. *Jean* Morin, tué à Barut dans un combat contre les Turcs en l'an 1520. 2. *Alexandre*, mort sans postérité ; 3. *Guy*, dont il n'est plus parlé ; 4. *Magdelene*, femme de *René* d'Assé, chevalier, seigneur de Montfaucon au Maine ; 5. *Jacques*, qui suit.

Jacques Morin, conseiller au Parlement de Paris, épousa *Geneviéve* de Vorod du Chemas, dont il a eu,

Charles Morin, seigneur de London, qui épousa *Françoise* de Saveuse, de laquelle est sorti,

Henri Morin, seigneur de London, qui épousa *Suzanne* le Comte de Nonant, dont il a laissé des enfans.

Cette famille subsiste toujours à Caën ou aux environs.

M. Morin de Mont-Canisy & M. Morin de Banneville, cousins, étoient pages du Roi à la petite écurie en 1754.

M. de Banneville-Morin, gentilhomme de Normandie, dit la Roque, a publié les éloges des Hommes illustres. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1356. 1485. 1486. & 1853.

MORMEZ DE SAINT HILAIRE : *Pierre* de Mormez, seigneur de Saint Hilaire, lieutenant général d'Artillerie & maréchal des camps & armées du Roi, mort le 21 Janvier 1680. âgé de soixante & dix ans, avoit épousé *Judith* de Frichet, dont il a eu un fils, nommé *Armand* de Mormez de Saint Hilaire, seigneur de Garges, Deulyon & le Verniout, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de Belle-Isle en mer, cidevant lieutenant général d'Artillerie, mort à Paris le 24 Octobre 1740. dans la quatre-vingt-neuvieme année de son âge. Il servoit déjà dans l'Artillerie en 1675. & étoit auprès de son pere, lorsque celui-ci eut le bras emporté du coup de canon qui tua le maréchal-vicomte de Turenne le 27 Juillet de la même année. Il commanda depuis en chef l'Artillerie dans plusieurs provinces & armées du Roi. Il étoit brigadier d'Infanterie dès l'an 1693. Il fut fait chevalier de Saint Louis le 6 Février 1694. maréchal de camp le 29 Janvier 1702. lieutenant général le 6 Octobre 1704. puis commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis au mois de Février 1707. conseiller au nouveau Conseil de guerre en 1715. & grand-croix dudit ordre de Saint Louis le 9 Octobre 1717. Le gouvernement de Belle-Isle lui fut donné au mois d'Avril 1716. & il se démit alors de la charge de commandant de l'Artillerie. Il étoit frere de feue *Judith* de Mormez de Saint Hilaire, qui avoit épousé *Daniel* de la Vespierre, seigneur de Liembrune, de Dive, Plessis-Cacheleu, Pléinont, Miévre, le Quesnoy, &c. dont elle laissa des enfans ; & de *Magdelene* de Mormez de Saint Hilaire, mariée avec *Charles-Léonor* de Clermont, marquis de Gallerande, mort le 17 Avril 1715. dont elle a eu des enfans. Voyez le *Mercure de Fran-*

Digitized by Google

ce du mois de Décembre 1740. p. 2754.

Les armes ſont : *coupé d'azur & de ſable ; l'azur chargé d'un phénix d'argent, fixant un ſoleil d'or ; le ſable chargé de deux épées d'argent, garnies d'or, paſſées en ſautoir, & ſurmontées d'une couronne ducale d'or.*

MORNAY, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable.*

MORNIEU, même province : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois ſautoirs d'or, 2 & 1.*

MOROGUES : Famille noble, originaire du Berry.

I. *Jean* de Morogues, ſeigneur dudit lieu en Berry, fut pere de *Jean*, qui ſuit.

II. *Jean* de Morogues II. du nom, vint s'établir en Nivernois, où il fut ſeigneur des Landes, ſoit par acquiſition, ou du chef d'*Iſabelle* de Pommereul, ſa femme, vers l'an 1488. dont il eut,

III. *Jean* de Morogues III. du nom, écuyer, ſeigneur des Landes, Sauvage & la Foreſt en Nivernois, conſeiller-ſecrétaire du Roi, maiſon, couronne de France & de ſes Finances, fut diſpenſé en 1507. de la contribution du ban & arriere-ban ; il épouſa en 1514. *Marguerite* Perreau avec laquelle il paſſa un acte devant le Jay, notaire à la Charité-ſur-Loire, le 11 Avril 1550. pour avantager *Jacques*, leur fils aîné, au-deſſus d'*Iſabelle* & *Marie*, ſes ſœurs. Ladite *Iſabelle* fut femme de *Jean* Bardelot, ſeigneur de Mainferme, &c. conſeiller au Parlement en 1531. & *Marie* épouſa *Jacques* Bochetel, chevalier de l'ordre du Roi, ambaſſadeur dans les Pays-Bas, fils de *Guillaume* Bochetel, ſecrétaire d'Etat, mort en l'année 1558. & de *Marie* de Morvilliers, ſœur de *Jean*, garde des Sceaux.

IV. *Jacques* de Morogues, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur des Landes & de Sauvage, fut ſecrétaire du Roi en ſurvivance de ſon pere, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, frere unique du Roi, puis il fut commis à faire les fonctions de ſecrétaire d'Etat, conjointement avec *Claude* de Laubeſpine, *Jean* Dictiert, *Jacques* Bourdin & *Florimond* de Robertet, par lettres patentes du 20 Août 1559. Il fut envoyé auprès de l'Empereur en 1566. pour exécuter quelques commiſſions ſecrettes de la part de la Reine mere *Catherine* de Médicis, & fut gouverneur de la Charité pour le roi Henri III. en 1576. Henri IV. devenu roi de France, le fit ſon chambellan ordinaire, & par ſes lettres du 15 Novembre 1595. le déchargea, en conſidération de ſes ſervices, de la contribution qu'il devoit au ban & arriere-ban du Bailliage de Nivernois, à cauſe de ſes terres de Sauvage & de la Foreſt. Il épouſa par contrat paſſé devant Gaudicher, notaire au Châtelet de Paris, le 30 Août 1569. *Marie* Bochetel, veuve de *Jacques* Bourdin, ſecrétaire d'Etat, & fille deſdits *Guillaume* Bochetel, auſſi ſecrétaire d'Etat, & de *Marie* de Morvilliers, dont il eut, 1. *Alexandre*, qui ſuit ; 2. *Henri*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Lonfroy, que l'on va rapporter après la poſtérité de ſon aîné.

V. *Alexandre* de Morogues, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Sauvage, épouſa *Loui-*

Digitized by Google

ſe de Mouchy, fille de *Louis*, chevalier, vicomte d'Elcourt, & de *Charlotte* de Fleurigny, dont, entr'autres enfans,

VI. *Guy* de Morogues, chevalier, ſeigneur d'Helcourt, qui épouſa par contrat paſſé devant Taleron & Perrier, notaires au Châtelet de Paris, le 14 Juillet 1636. *Marie* l'Hoſte, fille d'*Hilaire*, écuyer, ſeigneur châtelain de Montornet, & de *Marie* Arnault, dont un garçon & quatre filles. Le fils eſt,

VII. *Jean-Alexandre* de Morogues, vicomte d'Helcourt, & ſeigneur de Sauvage, fut pere d'*Anne*, fille unique, femme de *François* de Morogues, ſeigneur de Guichy, ſon couſin.

Branche des ſeigneurs de Lonfroy, éteinte.

V. *Henri* de Morogues, chevalier, ſeigneur de Lonfroy & la Selle en Nivernois, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épouſa par contrat paſſé devant Cottereau, notaire au Châtelet de Paris, le 16 Septembre 1601. *Marguerite* le Vallois, fille de *Louis*, écuyer, ſeigneur de Fontaine, & de *Catherine* Bourdin, dont, 1. *Henri-Louis*, qui ſuit; 2. *Anne*, femme de *N*.... de Couſſay, ſeigneur de Cizeli.

VI. *Henri-Louis* de Morogues, chevalier, ſeigneur de Lonfroy, la Selle, & auſſi de Fonfaye, paroiſſe de Châteauneuf en Nivernois, par l'acquiſition qu'il en fit conjointement avec ſa femme, devant Durant, notaire à Beaumont la Ferriere-ſous-Nevers, le 9 Septembre 1656. de *Jean Theſſon*, préſident des Threſoriers de France à Bourges, ſeigneur dudit Fonfaye, & de *Françoiſe* de la Chaſſagne, ſa femme. Il épouſa par contrat paſſé devant Boreau, notaire à Avalon, *Marie* de Caramanne, fille de *François*, chevalier, ſeigneur de Toury, & de *Suſanne* de Thianges, de laquelle ſont iſſus cinq enfans; ſçavoir, 1. *Henri*, qui ſuit; 2. *Jacques*, ſeigneur de Thoury, tué étant capitaine dans le régiment de Langalerie; 3. *François*, ſeigneur de la Selle, qui n'eut point d'enfans de *Françoiſe* de Lauberan, ſa femme; avec laquelle il ſe réfugia en Hollande, après la révocation de l'Edit de Nantes; 4. *Guy*, qui a fait la branche des ſeigneurs de Fonfaye, rapportée ci-après; 5. *Anne*, femme de *Jacques* d'Yſe, ſeigneur de Saléon, préſident à mortier au Parlement de Grenoble, & mere de *Françoiſe* d'Yſe, femme, le 29 Mai 1704. d'*Honoré-Henri* de Piolene, reçu premier préſident au Parlement de Grenoble le 6 Juillet 1740.

VII. *Henri* de Morogues II. du nom, chevalier, ſeigneur de Lonfroy, épouſa par contrat du 19 Janvier 1658. *Magdelene* de Vautroles, fille de *Philibert*, chevalier, & de *Lucrece* du Puys-Montbrun, dont, 1. *François*, ſeigneur de Guichy, qui fut préſent au contrat de mariage de *Guy*, ſon oncle, en date du 26 Octobre 1679. & *Marie-Anne* de Morogues, ſa couſine, fille unique & héritiere de *Jean-Alexandre*, vicomte d'Helcourt, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; 2. *N*..... de Morogues, femme en premieres noces de *N*.... de Roſſignac, ſeigneur d'Aſpremont, & en ſe-

Digitized by Google

condes noces de *N.*... de Nuchaiſne, ſeigneur du Pleſſis en Bourbonnois.

Branche des ſeigneurs de Fonfaye.

VII. *Guy* de Morogues, chevalier, ſeigneur de Fonfaye, la Selle, &c. ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Langalerie, mourut le 26 Juin 1690. Il épouſa par contrat paſſé devant Bourgoin, notaire à Nevers, le 26 Octobre 1679. *Eſmée* de Jaucourt, née en 1658. morte à Donzy le 25 Mars 1728. fille de *Pierre* de Jaucourt, baron d'Eſpeuilles & d'Huban, ſeigneur de Brinon-lez-Allemands en Nivernois, & de *Magdelene* Dufour, dont ſont iſſus, 1. *Pierre*, lieutenant dans le régiment de la Marine, Infanterie, tué à la bataille de Luzara le 15 Août 1702. 2. *Armand*, né en 1684. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général d'Artillerie au département de Bretagne le 28 Octobre 1746. brigadier des armées du Roi le 10 Mai 1748. mort en Bretagne en 1754. ſans alliance; 3. *François-Gabriel*, qui ſuit; 4. *François-Hector*, dit l'abbé de Fonfaye, chanoine de l'égliſe cathédrale de Chartres, né en 1686. 5. *Magdelene*, demoiſelle de Fonfaye, née le 15 Juillet 1681. reçue dans la maiſon royale de Saint Louis à Saint Cyr le 6 Septembre 1688. 6. *Louiſe-Eſmée*, née en 1682. religieuſe à Sainte Marie d'Avalon.

VIII. *François-Gabriel* de Morogues, chevalier, ſeigneur de Fonfaye, la Selle, Drigny en Nivernois, &c. ancien capitaine d'Infanterie au régiment de la Marine, né au mois de Novembre 1685. épouſa en premieres noces en vertu d'une diſpenſe de Rome, & par contrat paſſé devant *Jean* Bon, notaire à Bonny-ſur-Loire, le 17 Mai 1613. *Eliſabeth* du Faur, ſa couſine, morte à Fonfaye, ſans enfans, le 7 Avril 1756. âgée de quatre-vingt-douze ans; fille de *Jean* du Faur, chevalier, ſeigneur de Courcelles-le-Roy en Berry & des Chapelles en Sologne, & d'*Anne* de Guéribalde, dame de Bondaroye, près Pithiviers; & en ſecondes noces par diſpenſe de Rome, & par contrat paſſé devant Sarradin, notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756. (& la célébration ſe fit dans la chapelle du château de Chantoſme, paroiſſe de Binas en Vendomois, le 6 Novembre de la même année), *Louiſe-Françoiſe-Léontine* de Prunelé, ſa couſine, née le 27 Novembre 1725. fille de *Parfait*, marquis de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville en Beauce, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marie* des Âcres de l'Aigle, dont eſt iſſu,

IX. *Parfait-Marie-François-Gabriel*, dit le marquis de Morogues, né à Fonfaye le 28 Juin 1758.

Les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles auſſi d'or.*

MOSNARD: Famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe en l'an 1667. & de laquelle étoit *Jeanne-Françoiſe* de Moſnard de Villeſavard, née le 14 Décembre 1724. qui fut reçue à Saint

Digitized by Google

Cyr le 15 Mai 1737. Elle a prouvé qu'elle descendoit en ligne directe de *Jacques* de Mosnard, écuyer, seigneur de Villesavard, marié avant l'année 1549. avec *Paule* de Ravenel. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 394.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois aigles d'azur, les ailes étendues, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MOTET (du) : Famille originaire du Dauphiné & de la Provence, dont une branche s'est établie dans l'Auxerrois. Quelques Auteurs font mention de plusieurs de ce nom, & de la même famille.

On lit dans l'*Etat de la Provence* par l'abbé Robert, *p.* 412. que *Galliot* du Motet, chevalier de Rhodes, étoit commandeur de Bordeaux en 1417. On trouve dans l'*Histoire du Dauphiné* par Chorrier, *p.* 402. que *Jean* du Motet étoit conseiller au Parlement de Grenoble en 1475. & que *Bernardin* du Motet, un de ses descendans, mérita d'être fait chevalier par le roi Henri II. dans le champ même où s'étoit donnée la bataille de Renty contre l'empereur *Charles-Quint* : selon la remarque de l'Auteur, il ne pouvoit avoir de plus illustres témoins, ni une plus noble récompense de sa valeur. Dans l'*Histoire du Connétable de Lesdiguieres*, écrite par un de ses secrétaires, il est parlé d'un nommé du Motet, gentilhomme considérable du Dauphiné, qui se distingua pour le service du Roi pendant les funestes guerres de la Ligue.

Enfin, ce qui illustre encore cette famille, c'est que la République de Genève voulant reconnoître les services importans que *Joseph* I. du nom, lieutenant colonel d'un régiment François, fils aîné d'*Antoine*, auteur de la branche qui est venue s'établir dans l'Auxerrois, & dont on va donner la filiation, fit frapper une médaille d'or aux armes de la ville de Genève, avec cette devise : POST TENEBRAS LUX ET ORDO ; & au revers est écrit : *Viro pio & forti hæc de Republicâ Genevensi benè merito* DE DUMOTET, *hoc sui grati animi symbolum Senatus Genevensis, fausta omnia benè precatus, dat & dedicat*, 1622. Cette médaille d'or, avec une chaîne du même métal, étoit du poids de cinq marcs & trois onces. Ce fut M. le syndic de Châteauneuf, qui, allant à la Cour de France de la part de la République de Genève, eut ordre de la Seigneurie de Genève de passer par le château d'Arthé, pour la remettre à *Joseph* du Motet, avec une lettre très-obligeante des syndics & conseillers de Genève.

Antoine du Motet, écuyer, seigneur dudit lieu, gentilhomme servant de Monsieur, depuis roi de France, sous le nom de Henri III. épousa par contrat du 6 Février 1557. demoiselle *Antoinette* de Breuilly. De ce mariage sont issus,

1. *Joseph* du Motet I. du nom, qui suit.

2. *Elisabeth* du Motet, mariée à *Abraham* de Hanceau, écuyer, seigneur de Pavillon.

3. *Marguerite* du Motet, morte fille.

Joseph du Motet I. du nom, écuyer, seigneur d'Arthé, Breuil-

ly, & autres lieux, lieutenant colonel du régiment d'Hauterive, ſergent major de bataille, & le même, comme on l'a dit, que la République de Genêve honora d'une médaille d'or pour reconnoiſſance de ſes ſervices, épouſa par contrat du 4 Avril 1605. *Louiſe* d'Avantigny, fille de *François*, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, chevalier, ſeigneur d'Arthé, la Bernellerie, Cotard, &c. & de *Charlotte* d'Aſſigny, d'une famille noble de Bourgogne, qu'on dit être ſortie de celle de Bretagne. La famille d'Avantigny eſt connue dans les preuves de l'ordre de Malte. De ce mariage ſont ſortis,

1. *Joſeph* du Motet II. du nom, qui ſuit.

2. & 3. *Gaſpard* & *Louis*, morts ſans enfans.

4. *Marie* du Motet, mariée à *Jean* du Carlier, écuyer, ſeigneur de Thorriere.

5. *Louiſe* du Motet, mariée à *Charles* le Grouing, écuyer, ſeigneur de la Romagere, &c. grand-pere & grand-mere de *Joſeph* le Grouing, chevalier, grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, bailli de la Romagere, & de meſſieurs les commandeurs, ſes deux freres, qui ſont du grand prieuré d'Auvergne. Il eſt parlé du mariage de *Charles* le Grouing avec dame *Louiſe* du Motet, dans l'*Hiſtoire de Berry* par la Thomaſſiere, p. 913. & dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, généalogie de la maiſon de France*, p. 150.

6. *Anne* du Motet, mariée à *Gilbert* le Marchand, écuyer, ſeigneur de la Mouſſe.

Joſeph du Motet II. du nom, ſeigneur d'Arthé, Prédeſſis, Romcourt, & autres lieux, épouſa par contrat du 28 Janvier 1642. *Eliſabeth* de la Porte, fille de *Henri*, chevalier, ſeigneur de la Cheveroche, Prédeſſis, Carnelly, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & de la Venerie des toiles des Chaſſes de ſa Majeſté, & de défunte *N*. . . de Souſto-Barbé. *Voyez* au mot la PORTE. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Henri*, qui ſuit.

2. *Joſeph* du Motet, marié avec *Anne* la Vergue de Sury-aux-Bois, de la province de Berry, dont il n'y a point eu d'enfans.

3. *François* du Motet, marié à demoiſelle *Marie* Femy, de laquelle ſont ſortis trois garçons & une fille. L'aîné, qui fut officier au régiment de Ségur, a été tué à la bataille de Lawfelt: le troiſieme eſt mort au ſervice du Roi en Baviere, étant officier dans le régiment Royal des Vaiſſeaux: le ſecond fils & la fille vivent, & ne ſont point mariés.

4. *Philippe*, mort garçon.

5. *Claude-Marie* du Motet, mariée avec meſſire *Henri* d'Aliebouſt, chevalier, ſeigneur de Myvoiſin. De ce mariage il n'eſt point reſté de poſtérité.

Henri du Motet, chevalier, ſeigneur d'Arthé, Maurepas, Mauvais-Champ, & autres lieux, épouſa par contrat paſſé devant Chardon, notaire royal à Auxerre, le 10 Mai 1688. *Marie-Bénigne-Catherine* Haguenier. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Henri-Pierre-Alexandre*, qui ſuit.

2. *Jean-Edme* du Motet, qui eſt reſté garçon.

Digitized by Google

3. 4. 5. & 6. quatre filles, toutes mortes ſans avoir été mariées.

Henri-Pierre-Alexandre du Motet, chevalier, ſeigneur d'Arthé, Mauvais-Champ, Momont, & autres lieux, a été marié deux fois; en premieres noces, par articles de mariage ſous ſignature privée du 20 Mai 1718. à *Louiſe* de Gadois, fille mineure de feu *Michel* de Gadois, chevalier, ſeigneur de la Mothe-Dadon, & de *Marie* de Laulnay. Elle eſt morte le 15 Mars 1726. *Voyez* au mot GADOIS, *aux Additions de ce Tome V.* ou *ſecond Volume du Supplément.* Il épouſa en ſecondes noces par contrat paſſé le premier du mois de Mai 1728. par Déjus, notaire royal à Auxerre, à la réſidence de Dige, *Hyacinthe* d'Aſſigny, décédée le 15 Avril 1742. fille d'*Achile* d'Aſſigny, d'une ancienne nobleſſe de la province de Bourgogne, & d'*Edmée-Geneviéve* de Louviers. *Voyez* LOUVIERS, *aux Additions de ce même Volume.*

Les enfans ſortis du premier lit ſont,

1. *Achile*, qui ſuit.

2. *Angélique-Louiſe* du Motet, fille.

Du ſecond lit ſont auſſi iſſus un fils & une fille; ſçavoir,

1. *Louis-Alexandre* du Motet, reçu chevalier de Malte le 7 Décembre 1748. à préſent lieutenant au régiment d'Auvergne. Dans ſes preuves fournies pour être reçu dans l'ordre de Malte, il a été fait mention, & de la lettre obligeante des ſyndics & conſeillers de Genêve, écrite à *Joſeph* du Motet I. du nom, & de la médaille & chaîne d'or que la République lui envoya par M. de Châteauneuf.

2. *Magdelene-Hyacinthe* du Motet, mariée le 3 Février 1757. à *Nicolas-Marie-Thomas* Petit de Boiſdaunay, chevalier, ſeigneur de Dracy, & autres lieux, capitaine de Cavalerie au régiment d'Archiac, fils de défunt *Nicolas-Paſcal* Petit de Boiſdonnay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier, ſeigneur de Dracy, &c. & de défunte *Marie-Marthe* de Mauſſion.

Achile du Motet, chevalier, ſeigneur d'Arthé, de la Mothe-Dadon, & autres lieux, épouſa par contrat paſſé à Auxerre le premier Août 1749. *Marie-Charlotte* Petit de Maryva, fille de *Nicolas-Paſcal*, & de *Marie-Marthe* de Mauſſion, & ſœur de *Nicolas-Marie-Thomas* Petit de Boiſdonnay, mari de ſa ſœur conſanguine *Magdelene-Hyacinthe* du Motet, rapportée ci-deſſus. Son épouſe eſt morte le 3 Mai 1751. & lui le 17 Juillet de la même année. Ils ont laiſſé pour fils unique,

Achile-Charles-Henri-Joſeph du Motet, né au château d'Arthé le 28 Avril 1751. & baptiſé le même jour.

Les armes ſont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, armé, couronné & lampaſſé d'or*, qui eſt de Breuilly; *au 2 & 3 d'argent, à deux pals de gueules, accompagnés de dix clochettes d'azur, 3, 3, 4 & 3*, qui eſt d'Avantigny; *& ſur le tout d'azur, à la tour d'argent, ſoutenue d'une motte d'or, avec deux étoiles d'or en chef*, qui eſt du Motet.

(la) : *Tome II. p. 693. col. 1. lig. 11.* & de *Louise-Charles*, fille d'*Antoine-Charles*, *lisez*, & de *Louise* Charles, fille d'*Antoine* Charles, *qui est un nom de famille.*

Ibid. col. 2. lig. 18. Montenard, *lisez*, de Montainard.

Ibid. lig. 21. de Veillac, *lisez*, de Vaillac.

Ibid. lig. 33. Thérese de la Roche-Courbon, *lisez*, *Thérese* de Courbons.

MOTIER, ou MONTIER DE LA FAYETTE : La maison de Motier, ou Montier de la Fayette, de laquelle il y a eu un maréchal de France & un grand-maître de l'Artillerie, doit être comptée parmi les plus illustres familles de l'Auvergne, par son ancienneté & par ses alliances. Elle en a pris, entr'autres, dans les maisons de Dienne, la Roche-Tornoille, Joyeuse, Polignac, Rouville, Vienne de Listenois, Montmorin, Alegre, Bourbon-Busset, Marillac, Aumale, Montravel, la Barge, Rémond de Modene, Murat, Pons, Chavagnac, &c.

Elle a aussi donné de ses filles aux maisons de la Roche, Maumont, du Lac-Monteil, Chovigni-Blot, Maubec, Silly, Laftic, la Platiere, Jaucourt, Daillon du Lude, la Marthonie, la Tour-Murat, Loup de Pierrebrune, Rivoire du Palais, Saconnay, d'Apchier, Bourbon-Busset, Chauvigny de Montespedon, la Trimouille, Gaillard de Longjumeau, le Clerc du Tremblay, des Friches, Chaumont de Perrigny, Dreux de Morainville, Brouilly de Silly, Pas de Feuquieres, Tailleser de Chambon, Pelet, Violles de Saint Remy, Pons de la Grange, Foudras, Fontanges d'Auberoques, Rabau de Givri, Vogué, Bouchard, d'Aubeterre, Oradour, Clavieres de Saint Agreu, Boulier du Chariol, Montboissier-Canillac, & autres.

Pons Motier, seigneur de la Fayette, qui vivoit au commencement du treizieme siécle, laissa de sa femme *Helio* de Brun, dame de Champestieres, *Gilbert* Motier, seigneur de la Fayette, & *Pons*, seigneur de Champestieres, par lesquelles cette maison fut partagée en deux branches.

De *Gilbert* I. du nom, étoit issu *Gilbert* III. qui fut élevé en 1421. à la dignité de maréchal de France, & qui rendit d'importans services aux rois Charles VI. & Charles VII.

Antoine de la Fayette, seigneur de Pontgibault, petit-fils de ce maréchal, & fils de *Gilbert* IV. & d'*Isabeau* de Polignac, fut établi par le roi Louis XII. maître de son artillerie au-delà des Monts, emploi dont il se démit en 1515. & fut fait sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il est le quatrieme ayeul de *René-Armand*, comte de la Fayette, mort en l'an 1694. Le dernier de cette branche ayant laissé pour fille unique & héritiere *Marie-Magdelene*, marquise de la Fayette, mariée à *Charles-Louis* Bretagne, duc de la Trimouille, ayeul de M. le duc de la Trimouille d'aujourd'hui, à laquelle il avoit substitué par son testament du 11 Mai 1692. aux noms & biens de la maison de la Fayette, *Charles* Motier de Champestieres, baron de Wissac, avec tous ses descendans mâles, lequel étoit issu au dixieme degré de *Pons* Motier II. du nom, seigneur de Champestieres, frere

Digitized by Google

cadet de *Gilbert* I. du nom, ſeigneur de la Fayette. Le baron de Wiſſac avoit épouſé le 13 Décembre 1665. *Marie* de Pons, dame du Bouchet, fille de *François* de Pons, ſeigneur de la Grange de Bart, & de *Françoiſe* du Douhet de Marlet, de laquelle il eut, entr'autres enfans, un fils, nommé *Edouard* Motier de la Fayette, baron de Wiſſac, ſeigneur du Bouchet, qui prit le nom de la Fayette en vertu de la ſubſtitution, & fut pere de meſſire *Michel Louis Chriſtophe-Roch-Gilbert* du Motier, marquis de la Fayette, marié le 22 Mai 1754. à *Marie-Louiſe-Julie* de la Riviere, fille de *Joſeph-Yves-Thibault-Hyacinthe*, marquis de la Riviere, député des Etats de la province de Bretagne, pour l'ordre de la Nobleſſe, & de feue *Julie-Louiſe-Céleſte* de la Riviere, dame de compagnie de madame *Adelaïde* de France, & ci-devant dame du Palais de la feue reine d'Eſpagne, veuve de Louis I. Cette maiſon poſſede la terre de la Fayette, en vertu de la donation que *Marie-Magdelene* Motier, marquiſe de la Fayette, ducheſſe de la Trimouille, en avoit faite par ſon teſtament du 3 du mois de Juillet 1717. à ſon frere aîné, appellé *Jacques-Roch* Motier de la Fayette, tué au ſiége de Milan en 1733. ſans avoir été marié.

La maiſon de Motier de la Fayette porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or, & une bordure de vair.*

MOTTE (la) : Il y a pluſieurs familles de la Motte en Normandie, diſtinguées par les armes, & les différentes poſſeſſions des terres, & des lieux où elles étoient ou ſont habituées. *Raymond* Montfaut les a remarquées dans ſon procès-verbal fait en 1493.

MOTTE-FOUQUÉ (la) : Famille de Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or.*

Thibaut de la Motte, chevalier bachelier, fut reçu avec deux autres bacheliers & ſix écuyers en la montre faite à Orléans l'an 1383.

Jean & *Huet* de la Motte ſont nommés dans les regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

Oudin de la Motte, écuyer, fut tuteur de *Guillaume* Fouqué, fils & héritier de feu *Jean* Fouqué, écuyer, en 1397.

Jacques de la Motte, écuyer, & *Pierre* de la Motte, auſſi écuyer, rendirent foi & hommage au Roi l'an 1449.

Meſſire *Jean* de la Motte, chevalier, vivoit en 1469.

Un autre *Jean* de la Motte rendit foi & hommage au Roi l'an 1484. Il fut pere de deux garçons & d'une fille ; ſçavoir, 1. *René* de la Motte, ſeigneur de la Motte-Fouqué ; 2. *Iſabeau* de la Motte, femme de *Philippe* de Harcourt ; 3. *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Motte-Fouqué, &c. qui, entr'autres enfans,

René de la Motte, ſeigneur de la Motte-Fouqué, baron de Saint Severin, nommé en un titre du 7 Septembre 1566. lequel fut pere de *Magdelene* de la Motte-Fouqué, femme en 1562. de *Jacques* de Saint Remy.

La liſte des gentilshommes

nommés pour la réformation des Coûtumes, depuis 1510. juſqu'en 1630. fait mention de *Charles* de la Motte-Fouqué, ſeigneur de la Motte & de Miers. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 889. *& ſuiv.*

Cette famille, ſelon Montfaut, demeuroit dans la paroiſſe d'Ouilly le Teſſon, élection de Falaiſe.

MOTTE (de la), écuyer, ſieur de la Belliere, élection de Coutances, dont les armes ſont : *d'argent, au ſanglier paſſant de ſable allumé & défendu d'or.*

MOTTE (la), écuyer, ſieur de l'Epine, élection de Caën, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'argent, & trois pals de même, brochant ſur le tout.*

MOTTE DE SAINT PLANCHAIS (la) : Famille demeurant à Saint Quentin, élection d'Avranches, qui porte : *d'argent, au ſanglier de ſable*, ſelon Chevillard & la Roque, *Hiſt. d'Harcourt*, *p.* 889.

MOTTE DE L'ÉPINE (la) : Famille dont les armes ſont : *tranché en bande, dont la partie du chef eſt pallé d'argent & de gueules, & en pointe de gueules à une bande d'argent.*

MOTTE DE BOIS-GILBERT (la) : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Avril 1669. qui porte : *d'argent, à deux faſces de gueules, accompagnées de neuf mouchetures, 4, 3 & 2.*

MOTTE DE BOIS-GUERARD (la) : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 13 Novembre 1666. qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, accompagnée de deux molettes de ſable*, ſelon Chevillard.

Jacques de la Motte, ſieur du Bois-Guerard, fut reçu conſeiller au Parlement de Rouen en 1619. & portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, accompagnée de trois étoiles d'azur.* Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome II.*

MOTTE DU VIVIER (la) : Famille de la même province, maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Juillet 1669. dont les armes ſont : *d'hermines, à trois oiſeaux de gueules.*

MOTTE (la) : Famille de Beauce, qui porte : *d'or, à une faſce de gueules, accompagnée de trois têtes d'ours de ſable, emmuſelées de gueules, & poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

Marie-Magdelene de la Motte, née le 4 Avril 1685. ſortie du mariage de *Gabriel* de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Bourdiniere, & de *Magdelene* de Grimbert, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1692. & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1535. que vivoit *Guillaume* de la Motte, ſon quart ayeul.

MOTTE-FENELON (la) : *Tome II. p.* 595. *col.* 2. *lig.* 11. d'*Anne* de Bonneval, *liſez*, de *Marie* de Bonneval.

Ibid. lig. 24. de Saint Alvaire, *liſez*, de Saint Aulaire.

Ibid. derniere ligne, de Beauvais-Chandrac, *liſez*, de Bauvais-Chanterac en Périgord ; & *ajoutez* enſuite en *à linea* ce qui ſuit :

3. *Marie-Louiſe-Auguſtine* de Salignac de la Motte-Fenelon, mariée le 5 Mai 1760. à *Sébaſtien-François-Ange* le Normand de Mefy, conſeiller d'Etat, intendant général de la Marine &

Digitized by Google

des Colonies, veuf d'*Eliſabeth* le Coffier.

Les armes ſont : *d'or, à trois bandes de ſinople.*

MOTTE-LEZEAUX (de la), en Normandie, ſubdélégation d'Argentan.

Le marquiſat de la Motte-Lezeaux, érigé ſous ce titre en 1693. eſt poſſédé par M. *Jean-Baptiſte* Ango, dit de la Motte-Ango, marquis de Lezeaux, à la repréſentation de M. ſon pere. *Voyez* ANGO.

MOTTE DE VILLE, en Picardie : Famille connue ſous les ſeigneuries de Bauclincourt, de Ville & de Moutigny, dès l'an 1420.

Jean de la Motte, ſeigneur de Bauclincourt, de Ville, de la Cour de Fieſſe, de Noireville, de la Foreſt, de Vinacourt, & autres terres, épouſa *Guyotte* de Fieſſe, veuve de *Louis* d'Argnies, deſquels eſt iſſu *Charles* de la Motte, ſeigneur de Ville, & deſdites terres, qui ſe maria avec *Catherine* d'Auſt, dame de Moutigny & Ramigny, qui fut mere de *Jean* de la Motte, fils unique, ſeigneur deſdites terres. Il épouſa *Catherine* de Belley, dont eſt deſcendu, par pluſieurs degrés de génération, *N.* . . . . de la Motte de Ville, qui a actuellement un frere colonel d'un bataillon du Corps Royal de l'Artillerie, appellé de ſon nom le bataillon de la Motte, qui ſert en Allemagne (en 1760.) dans l'armée du Roi, commandée par M. le maréchal-duc de Broglie. Dans le moment nous recevons une généalogie de cette famille, que l'on trouvera en *Addition* à la fin de ce Volume.

Il y a en Picardie encore d'autres familles du nom de la Motte, diſtinguées par leurs ſeigneuries, comme la Motte-Blequin, la Motte-Houdancourt, &c.

MOUCEL DE LOURAILLE (du) : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1667. qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

Pierre du Moucel, ſieur de Saſſetot, fut reçu conſeiller au Parlement de Rouen en l'année 1597.

Jacques du Moucel de Gouy fut reçu chevalier de l'ordre de Malte le 7 Juin 1631.

Tanneguy du Moucel, ſieur de Richemont, étoit conſeiller au même Parlement de Rouen en 1657.

Et *Jacques* du Moucel, ſieur de Louraille, préſident au Parlement de Rouen en 1718. Voyez l'*Hiſtoire de la ville de Rouen*, & l'abbé de Vertot.

MOUCHE : *Pierre-Antoine* de la Mouche, ſeigneur de Saint Jean de Beauregard, la Chaſtaigneraye & Thuilliere, mourut conſeiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris le 21 Octobre 1722. âgé de ſoixante-neuf ans, laiſſant de *Françoiſe* Pichon, ſon épouſe, morte le 8 Novembre 1732. *Pierre-Antoine* de la Mouche, ſeigneur de Beauregard, conſeiller au Parlement de Paris à la cinquieme Chambre des Enquêtes, & *Jacques-Denis* de la Mouche, mort à l'âge de quarante-deux ans le 16 du mois de Janvier 1736. Il étoit auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, charge en laquelle il avoit été reçu au lieu & place de feu *Claude-Anne* de la Mouche, ſon oncle, le

Digitized by Google

premier Août 1722. Il avoit épouſé en l'an 1725. *N.* . . . . Dorat, fille de feu *Charles-Léon* Dorat, ſeigneur de la Barre & de Chameulles, & d'*Anne* Aubriot de Chameulles. Il en a laiſſé deux garçons. *Mercure de France du mois de Janvier 1736. p. 177.*

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouches de ſable dans le ſens de la bande.*

MOUCHERON, en Normandie, élections de Liſieux & de Verneuil : Famille dont les armes ſont : *d'argent, à la fleur de lys d'azur, ſéparée par le milieu & entierement partagée.*

MOUCHET DE LA MOUCHETERIE : Famille établie au Perche & dans le pays Chartrain, qui porte pour armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, poſées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

MOUCHET, autre famille du même nom, établie dans le Charolois, dont il eſt parlé dans le même *Armorial, Tome I. Part. I. p* 39. & maintenue dans ſa nobleſſe en 1669. & en 1698. Elle eſt partagée en deux branches.

Les armes ſont : *de gueules, à trois émouchets d'argent, poſés 2 & 1.*

MOULIN (du), en Provence : Famille qui ſubſiſte dans *Jean-François-Xavier* du Moulin, marié le 2 Août 1751. à *Urſule* d'Icard, fille de *Guillaume* d'Icard, écuyer, & d'*Urſule* du Queſne, petite-niece du célebre *Abraham* du Queſne, général des armées navales de France, & l'un des plus grands hommes de mer de ſon ſiécle. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 172.*

Les armes : *d'azur, à une roue de moulin à eau d'argent.*

MOULINET, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois anilles de ſable, 2 & 1.*

MOULINS DE ROCHEFORT : *Tome II. p. 596. col. 2. lig. 4.* Ancienne maiſon éteinte, *effacez*, éteinte.

Ibid. lig. 19. après 1702, ajoutez, Il y a un gentilhomme de cette maiſon, appellé le marquis de Rochefort, qui a un fils dans la Marine.

Les armes : *d'argent, à trois croix niellées de ſable, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

MOULINS DE L'ISLE: Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à trois coquilles d'or, à la cigale d'argent en cœur.*

Louis des Moulins, comte de l'Iſle, baron de Hertray, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, & commandant de la ville de Lille en Flandres, mourut le 5 Mai 1728. laiſſant de *Catherine-Louiſe* de Bougy, ſon épouſe, *Louis* des Moulins, marquis de l'Iſle, terre ſituée en la province du Maine, tué le 29 Juin 1734. au combat de Parme, à l'âge d'environ quarante-cinq ans. Il avoit été d'abord capitaine dans le régiment de Barrois, puis colonel du régiment de la Fère, Infanterie, par commiſſion du 6 Août 1704. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 2 Juillet 1710. après le ſiége de Douay, à la défenſe de laquelle place il s'étoit

Digitized by Google

diſtingué, & maréchal de camp le 23 Décembre 1731. Il venoit d'être nommé inſpecteur général d'Infanterie, lorſqu'il fut tué. Il avoit été marié deux fois ; en premieres noces le 3 Mars 1712. avec *Marie-Marguerite-Françoiſe* de Leles, morte à l'âge de vingt-trois ans le 9 Janvier 1715. fille de *François* de Leles, thréſorier de France en la généralité de Montauban, ſeigneur de Giranchy-le-Noble, de Riençourt, &c. & de *Marie* Bourdon ; & en ſecondes noces au mois de Mars 1716. avec *Anne* Libert, de la ville de Lille en Flandres. Il a laiſſé de ſa premiere femme une fille, nommée *Marie-Françoiſe* des Moulins de l'Iſle, & de la ſeconde un garçon & une fille. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet 1734. p.* 1681.

MOULINS : Famille très-noble & très-ancienne, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable en fer de moulin, chargée en cœur d'une coquille d'or.* Ces armes ſont parlantes, & la coquille eſt une briſure.

Roger de Moulins, huitieme grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, étoit de cette famille. Ce vaillant, ſage, & pieux chevalier, fut élevé à cette dignité en 1179. & gouverna la Religion de Malte pendant neuf ans. Comme il étoit auſſi ſpirituel que brave, il fut choiſi pour être médiateur des grands différends qui étoient ſurvenus entre le Patriarche & le Prince d'Antioche. Il fut auſſi le premier des ambaſſadeurs qui vinrent en France, en Angleterre, en Allemagne & en Hongrie, pour demander du ſecours aux Princes Chrétiens. Enfin il fut tué dans le combat que les Chrétiens livrerent à Saladin, devant la ville de Ptolémaïde, l'an 1187.

MOULINS : Petite ville, ſituée dans le bailliage d'Alençon, proche du Meſle-ſur-Sarthe, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes maiſons de la province de Normandie. Le premier connu de ce nom eſt *Guillaume* de Moulins, ou de Molins, nommé dans le Catalogue des chevaliers Normands, qui accompagnerent *Guillaume le Bâtard*, leur duc, à la conquête du royaume d'Angleterre.

Les armes furent différentes ; car la branche reſtée en Normandie portoit : *pallé en onde de ſix pieces d'or & de gueules* ; & celle qui s'établit en Angleterre prit : *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné de quatre coquilles de même.*

MOULLART DE VILLEMAREST : Famille qui a formé pluſieurs branches, dont une eſt établie en Picardie, maintenue dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil du 26 Avril 1670. Elle eſt originaire d'Artois.

Les armes : *d'or, à un lion de vair, langué & onglé de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MOURET, en Franche-Comté : Famille qui a donné deux préſidens à mortier au Parlement de Beſançon, dont les armes ſont : *d'or, à un arbre de ſinople, placé ſur une terraſſe de même, accompagné au côté gauche d'un levrier attaché par une corde de ſable.*

MOUSSAYE : *Tome II. p.* 597. *col.* 2. Rommerith, *liſez*, Pommerith.

MOUSSU (le), écuyer,

ſieur de la Martiniere, en Normandie, élection de Coutances : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent*, 2 & 1.

MOUSTIER (du), écuyer, ſieur du Meſnil, même province, élection de Caën : Famille dont les armes ſont : *d'azur, à trois chevrons d'argent.*

MOUSTIER (du), écuyer, ſieur de Sainte Marie : Famille également noble & ancienne, établie dans l'élection de Valognes, dont pluſieurs ont rempli avec diſtinction la charge de lieutenant général : elle eſt alliée aux Turgot, & a donné des chevaliers de Malte.

Les armes : *de ſable, à la croix fleurdéliſée d'argent, cantonnée de quatre roſes de même.*

MOUSTIER, en Franche-Comté : *Etienne* de Mouſtier, (ſuivant l'Auteur de l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *p.* 231. *not.* 38.), paroît avoir été la tige de la maiſon de Mouſtier, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Elle a pris ſon nom d'un fief que les gentilshommes de cette maiſon ont poſſédé juſqu'au ſeizieme ſiécle dans la terre de Mouſtier-Haute-Pierre ; & qu'ils ont aliéné dès-lors. Ce fief, qui relevoit de la ſeigneurie de Vuillafans, en avoit d'autres ſous ſa mouvance ; comme il ſe voit par un partage fait en 1519. entre *Simon* & *Jean* de Mouſtier, écuyers, freres.

Renaud de Mouſtier, chevalier, vivoit en 1260. & fut pere d'un fils, qui ſuit.

Guillaume de Mouſtier, chevalier, étoit mort avant 1330. & avoit épouſé une fille de *Jean*, dit *Rigaud* de Vuillafans, chevalier ; de laquelle il eut ; 1. *Simon*, qui ſuit ; 2. *Jean* de Mouſtier, écuyer, châtelain de Montfaucon.

Simon de Mouſtier, écuyer, fit hommage au mois de Septembre 1330. à *Guillaume* de Vergy, ſeigneur de Mirebeau, comme mari d'*Agnès* de Durne, dame de Vuillafans, iſſue de la maiſon de Mouſtier-Haute-Pierre ; de ce qu'il poſſédoit ſur le territoire de ce lieu.

Pierre de Mouſtier, ſon fils, écuyer, ſeigneur dudit lieu, &c. épouſa *Jeannette*, qu'*Agnès* de Vuillafans, ſa parente, femme de *Guy* de Nant, ſubſtitua en l'année 1349. à *Hugues* de Nant, ſon fils. Ses enfans furent, 1. *Gérard*, qui ſuit ; 2. *Simonnette* de Mouſtier, femme de *Jean-Rigaud* de Vuillafans, écuyer.

Gérard de Mouſtier, écuyer, étoit mort en 1389. ſuivant un titre de cette même année, laiſſant pour fils,

Huguenin de Mouſtier, écuyer, ſeigneur dudit lieu, qui donna le 6 Février 1451. à *Jean*, prieur de Mouſtier-Haute-Pierre, une vigne ſituée ſur le territoire de Mouſtier, en augmentation des revenus de la chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs. Il ſe maria avec *Pierrette* Noblat, fille de *Nicolas*, dit *Noblat* de Montbéliard, & en eut, 1. *Simon*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, abbé de Bellevaux, ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour prendre le gouvernement du prieuré de Maraſt de l'ordre de Saint Auguſtin, & il fut choiſi par rapport à ſa vertu & ſes lumieres, pour être évêque ſuffragant de l'archevêché de Beſançon ; 3. *Claude* de Mouſtier, écuyer.

Simon de Mouſtier, écuyer,

Digitized by Google

ſeigneur dudit lieu & de Bermont, épouſa par contrat du 11 Février 1453. *Claire* du Terrail, ſortie d'une illuſtre maiſon du royaume de France. Ils étoient morts en 1503. & laiſſerent pour fils,

Jean de Mouſtier, écuyer, ſeigneur dudit lieu & de Bermont, &c. épouſa par contrat paſſé le 14 Septembre 1496. *Marguerite* de Granvillers, fille de *N.*.... de Granvillers, ſeigneur de Morvillers, chevalier de Saint Georges, & de *Philiberte* d'Hakemback. Elle porta dans la maiſon de Mouſtier les biens des maiſons de Nant & d'Accolans. Étant veuve, elle ſe remaria avec *Pierre* de Rye, écuyer, ſeigneur de Cottebrune. Elle eut deux fils de ſon premier mari; ſçavoir, 1. *Simon*, qui ſuit; 2. *Jean* de Mouſtier, qui partagea avec ſon frere le 9 Juillet 1529.

Simon de Mouſtier II. du nom, écuyer, ſeigneur dudit lieu & de Bermont, &c. fut reçu à la Confrérie de Saint Georges, & partagea en 1529. avec ſon frere les biens de ſes pere & mere. Il épouſa en 1533. *Louiſe* de Cornon, veuve d'*Antoine* Deſpotots, & niece de *Laurent* de Gorrevod, comte de Pontdevaux, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or. Elle ſe remaria en troiſiemes noces avec *Jean* de Cyvria; elle en eut une fille. Les enfans de ſon ſecond mariage furent, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Balthaſard*, mort ſans poſtérité; 3. *Jeanne* de Mouſtier, mariée à *Melchior* de Sagey; 4. *Marguerite*, morte ſans alliance.

Pierre de Mouſtier II. du nom, écuyer, ſeigneur de Cubry, Bermont, &c. capitaine d'une compagnie de cent Arquebuſiers à cheval, fut reçu en l'an 1575. dans la Confrérie de Saint Georges. Il épouſa en premieres noces en 1556. *Catherine* de Breſſey, fille de feu *Claude*, chevalier de Saint Georges, & de *Catherine* d'Aubonne; en ſecondes noces *Françoiſe* de Vy, fille de *Jean-Baptiſte* de Vy, ſeigneur de Mercey, auſſi chevalier de Saint Georges, & d'*Eve* de Boigne; & en troiſiemes, par traité du 26 Juillet 1564. *Marguerite* de Treſbondans. Il teſta le 30 Juillet 1576. Il eut de ſon premier mariage trois filles; ſçavoir, 1. *Barbe* de Mouſtier, mariée deux fois; 2. *Françoiſe*, auſſi mariée deux fois; 3. *Claudine* de Mouſtier, religieuſe Cordeliere à Lons-le-Saunier. Les enfans du ſecond mariage furent *Deſle*, qui ſuit, & *Marguerite*. Il n'eut du troiſieme lit qu'un fils, mort en bas âge.

Deſle de Mouſtier, chevalier, ſeigneur de Cubry, &c. capitaine & gouverneur pour le comte de Montbéliard des bourgs & châteaux de Clervant & de Paſſavant, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes à cheval pour le ſervice du roi d'Eſpagne, fut reçu dans la Confrérie de Saint Georges en 1593. & en devint enſuite gouverneur. Il épouſa par contrat de l'an 1589. *Antide* de Pra, fille de *Philibert*, chevalier, ſeigneur de Cyvria, commiſſaire général des vivres, au comté de Bourgogne, pendant la guerre de 1595. & de *Marie* de Balay. Il teſta au mois de Juillet 1631. & eut pour enfans, 1. *Gaſpard*, qui ſuit; 2. *Philibert*, auteur d'une branche, qui eſt rapportée ci-après; 3.

Digitized by Google

Antoine, religieux en la noble abbaye de Saint Claude ; 4. *Léonor*, chevalier de Malte en 1617. capitaine d'une compagnie de deux cents hommes d'Infanterie en 1630. pour le ſervice du roi d'Eſpagne dans les Pays-Bas, & enſuite de cent hommes d'armes à cheval, qui fut tué à la bataille livrée par feu le prince *Thomas* ; 5. *Marie*, mariée à *René-Ferdinand* de Précipiano ; 6. *Jeanne*, religieuſe Tierceline à Gray ; 7. *Marguerite*, chanoineſſe à l'abbaye royale de Baume ; 8. *Anne-Suſanne*, abbeſſe d'un couvent de Filles établi à Lons-le-Saunier ; 9. *Jeanne-Marguerite*, mariée en Mars 1630. à *Frédéric* de Chavitey ; 10. *Jacqueline* de Mouſtier, mariée le 29 Avril 1631. à *Philippe-Guillaume* de Belot ; 11. *Catherine* de Mouſtier, épouſe de *N.* . . . . de Meynier, ſeigneur de Publy.

Gaſpard de Mouſtier, chevalier, baron d'Igny, ſeigneur de Cubry, &c. capitaine & gouverneur des bourgs & châteaux de Clerval & de Paſſavant, ſervit cinq années en qualité de volontaire dans le régiment du baron de Belwir. Il y obtint une compagnie en 1632. & paſſa en 1634. dans le Terce du comte de la Verne, dans lequel il fut bleſſé & fait priſonnier, en combattant pour ſon Prince. Il fut depuis ſergent-major d'un Terce Bourguignon de deux mille hommes, aux ordres du marquis de Saint Martin, & eut le commandement des armes à Dôle, en l'abſence du gouverneur de cette ville. Il fut reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1648. & en fut bâtonnier en 1663. La Nobleſſe du comté de Bourgogne le députa en 1675. avec le comte de Poitiers, pour aller demander à Louis XIV. le rétabliſſement des Etats du comté de Bourgogne. Il mourut la même année à Paris étant à la pourſuite de cette affaire. Il épouſa en premieres noces *Claudine* Pilot, fille de *Philippe*, écuyer ; & en ſecondes, *Marguerite* de Creſey, fille d'*Antoine-François*, écuyer, & de *Perrone* de Roncheaux. Il eut du premier mariage, 1. *Jacques-Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Philippe*, religieux en l'abbaye de Saint Claude ; 3. *Adrien*, religieux en l'abbaye de Baume ; 4. *Guillaume*, mort ſans alliance ; 5. *Antoine*, mort auſſi ſans alliance ; 6. *Claudine-Antoinette*, religieuſe à Mingette.

Les enfans du ſecond lit furent, 1. *Claude-Nicolas*, auteur d'une branche ci-après rapportée ; 2. *Georges*, mort ſans poſtérité ; 3. & 4. *Claude-Denis* & *Jules-François*, tous deux religieux Capucins.

Jacques-Nicolas de Mouſtier, baron d'Igny, &c. ſe maria avec *Catherine* de Pra, de laquelle il eut, 1. *Philippe-Antoine*, qui ſuit ; 2. *Marie-Claude-Antinde*, mariée par contrat paſſé le 4 Décembre 1700.

Philippe-Antoine de Mouſtier, baron d'Igny, ſeigneur de Citey, &c. teſta le 20 Novembre 1703. au camp devant Landau, & inſtitua pour héritiere ſa ſœur. Il mourut peu de jours après des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de cette place, n'ayant point été marié.

PREMIERE BRANCHE.

Claude-Nicolas de Mouſtier, comte

Digitized by Google

comte de Mouſtier, ſeigneur de Nant, &c. chevalier de Saint Georges, fils de *Gaſpard*, & de *Marguerite* Croſey, ſa ſeconde femme, eut une compagnie d'Infanterie dans le régiment Royal-Comtois à la création de ce Corps, & peu de temps après une compagnie de Dragons dans le régiment de Grammont, dans lequel il ſervit juſqu'en 1695. Les chevaliers de Saint Georges le députerent pour aller à la Cour en 1710. afin de s'oppoſer aux deſſeins des Bénédictins, qui vouloient introduire la réforme dans l'abbaye de Saint Claude, contre les intérêts de la Nobleſſe de la Franche Comté, & il réuſſit dans ce projet. Il épouſa par contrat du 7 Mai 1695. *Marie-Agnès* de Naſſau, chanoineſſe d'Andenne, fille de *Maximilien*, & de *Marie-Florence* de Herchies de Ville. Il mourut en 1738. & laiſſa cinq enfans; ſçavoir, 1. *Marie-Joſeph*, mort à l'Académie du duc de Lorraine en 1713. 2. *Marie-Agnès* de Mouſtier, née en 1699. morte en 1725. dans le temps qu'elle alloit être reçue au chapitre d'Andenne, où elle avoit obtenu une prébende de l'empereur Charles VI. 3. *N.* . . . . morte fort jeune; 4. *Jeanne-Gabrielle*, née en 1705. reçue chanoineſſe à Lons-le-Saunier en 1720. elle a depuis quitté cette abbaye, & vit en particulier avec une piété exemplaire; 5. *Philippe-Xavier*, qui ſuit.

Philippe-Xavier de Mouſtier, marquis de Mouſtier, ſeigneur de Nant, &c. chevalier de Saint Georges, né en 1707. a été fait capitaine de Cavalerie en 1727. dans le régiment de Bourbon, puis chevalier de Saint Louis en 1743. après quoi il a été colonel d'un régiment de Cavalerie de ſon nom en 1748. Il a obtenu par lettres patentes de l'année 1741. enregiſtrées au Parlement de Beſançon, l'érection des terres de Nant & de Cubry en marquiſat. Il a épouſé en 1732. au château de Monchy en Artois, *Louiſe* de Bournel, fille de *Jean-Charles* de Bournel, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Catherine* de Forcadel, ci-devant dame d'atours de feue madame la ducheſſe de Berry. De ce mariage ſont iſſus dix enfans, dont ſix morts jeunes. Ceux qui vivent ſont,

1. *Adelaïde-Charlotte* de Mouſtier, chanoineſſe de Neuville, née en 1736.

2. *Charles*, né au mois d'Octobre 1739. cornette dans le régiment de M. ſon pere, le 7 Mai 1748. & capitaine dans le même régiment en 1750.

3. *Antoinette-Philippe*, chanoineſſe de Neuville, née le 4 Août 1744.

4. *Eléonor* de Mouſtier, né au mois de Mars 1751. chevalier de l'ordre de Malte.

SECONDE BRANCHE.

Philibert de Mouſtier, capitaine de Cavalerie pour le ſervice du Roi, ſecond fils de *Deſle* de Mouſtier, & d'*Antide* de Pra, eut la terre de Bermont, avec ſes dépendances, en partage. Il fut reçu en 1623. en la Confrérie de Saint Georges. Il fut tué à l'attaque du château de Ray dans les troupes du duc de Feria. Il épouſa *Claire* de Vy, fille d'*Antoine*, & de *Guillemette* de Chaſ-

ſey, dont, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Marguerite-Emmanuelle*, mariée par contrat du 12 Août 1652. avec *Claude-Antoine* du Louverot; 3. *Antoinette*, chanoineſſe de l'abbaye de Baume; 4. *Anne-Baptiſte*, religieuſe à la Viſitation à Dôle.

Thomas de Mouſtier, écuyer, ſeigneur de Bermont, fut admis à la Confrérie de Saint Georges en 1654. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N.*... de Réculot. Ses biens furent vendus par décret après ſa mort.

Il y a eu d'autres branches de la maiſon de Mouſtier-Haute-Pierre éteintes depuis long-temps, & ſur leſquelles on ne trouve que quelques titres, la plûpart ſans ſuite.

Les armes: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or, timbrées d'une aigle de même.*

Le village de Mouſtier-ſur-l'Oignon avoit auſſi donné ſon nom à une maiſon éteinte dès le quatorzieme ſiécle. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I. p. 231. & ſuiv. note* 38.

MOUSTIERS (des), ou ESMOUTIERS, en Bauptois: Terre qui a donné ſon nom à une maiſon du bailliage de Caën, & des plus anciennes de la province, dont les armes ſont: *d'argent, à la bande d'azur, frettée d'or.*

M. du Moncel d'Eſtoubeville commence la généalogie de cette maiſon à *Roger* des Mouſtiers, ſeigneur des Mouſtiers en Bauptois, qui épouſa *Égine* de Crux, dont il eut trois fils, qui partagerent ſa ſucceſſion au mois de Mars de l'an 1264. ſçavoir, 1. *Guillaume* des Mouſtiers, chevalier; 2. *Richard*, ſeigneur d'Ouſville; 3. *Robert* des Mouſtiers, ſeigneur d'Eſſy, lequel eut pour fils,

Adam des Mouſtiers, ſeigneur d'Eſſy, pere de

Jean des Mouſtiers, chevalier, qui épouſa *Luce* de Briqueville, pere & mere de

Jean des Mouſtiers, ſeigneur d'Eſſy, Saint Germain & Saint Gabriel, qui épouſa *Jeanne* de Buret, fille de *Jean* de Buret, ſeigneur de la Carbonniere, & fut pere de *Guillaume*, qui ſuit, & de *Nicolas*, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

Guillaume des Mouſtiers, (dont la lignée n'eſt pas ſuivie), avoit pour deſcendant un autre *Guillaume* des Mouſtiers, ſeigneur d'Eſſy & de la Carbonniere, qui épouſa l'an 1547. *Anne* d'Oneſſey, ſœur de *Gilles* d'Oueſſey, baron de Gouvetz, dont,

Gilles des Mouſtiers, ſeigneur d'Eſſy & de la Carbonniere.

Branche des ſeigneurs de Neufmeſnil.

Nicolas des Mouſtiers, ſeigneur de Neufmeſnil, de la Vicomterie, du Fez & de Saint Gabriel, épouſa *Jacqueline* de Marry, pere & mere de trois fils, qui furent, 1. *Jean*, ſeigneur du Fez; 2. *Guillaume*, ſeigneur de la Vicomterie; & le troiſieme, nommé

Pierre des Mouſtiers, ſeigneur de Neufmeſnil & de Germonville, épouſa *Guillemette* de Buret, fille de *Richard* de Buret, ſeigneur d'Angon, de Contrieres & de Vaſſy, dont un fils & deux filles; ſçavoir,

1. *Guillaume*, qui ſuit.

2. *Jeanne* des Mouſtiers, fem-

Digitized by Google

me de *Charles* Beaugendre, seigneur de Saint Martin.

3. *Gillette*, femme en premieres noces de *Charles* de Gourmont, seigneur de Baudretot, & en secondes noces de *Renaut* Anquetil.

Guillaume des Mouſtiers épouſa *Jeanne* des Mouſtiers, ſa couſine, fille du ſeigneur du Rozel, & d'*Anne* de Signy, dame du Tot & de Tourneville, de laquelle il a eu beaucoup d'enfans, dont on ne rapporte que ſept. Le premier, nommé

Antoine des Mouſtiers, ſeigneur de Neufmeſnil & de Germanville, épouſa *Guillemette* Ravalet de Tourlaville, dont deux fils. L'aîné,

Jean des Mouſtiers, ſeigneur de Neufmeſnil, pere d'un fils unique, qui n'eſt point nommé: on ignore auſſi le nom de ſa femme. Le puîné,

Jacques des Mouſtiers, ſeigneur de la Haulle, qui épouſa en 1639. *Marguerite* du Moncel, fille de *François* du Moncel, ſeigneur d'Eſtoubeville, dont,

François-Iſaac des Mouſtiers, mort à Paris l'an 1661.

Meſſire *Robert* des Mouſtiers, chevalier, vivoit en 1345.

Meſſire *Roger* des Mouſtiers, chevalier, vivoit en 1349.

Et meſſire *Jean* des Mouſtiers, chevalier, ſon frere, épouſa *Iſabelle* de Brucourt, dont il n'eut que deux filles; l'une, nommée *Jeanne*, femme de meſſire *Jean* de Tilly, chevalier; l'autre, nommée auſſi *Jeanne*, femme de *Jean* Avenel.

M. *Jean* des Mouſtiers eſt employé dans le rôle des chevaliers bacheliers, du temps du roi Charles VI. portant les armes ci-deſſus, comme aîné de ſa maiſon. Les puînés briſoient différemment.

M. *Jean* des Mouſtiers, ſeigneur d'Aiſy, briſoit *d'un lionceau à la pointe de l'écu.*

M. *Jean* des Mouſtiers, ſeigneur de la Roquette, briſoit *d'une molette de gueules.*

M. *Guillebert* des Mouſtiers, ſeigneur de Belleval, briſoit *d'une aigle de gueules.*

Ces derniers étoient tous vivans à la fin du quatorzieme ſiécle, & ſe trouvent nommés dans le Catalogue de *Gabriel* du Moulin. Il en eſt auſſi parlé dans les *Preuves de l'Hiſtoire d'Harcourt*, par la Roque, *Tome IV. p. 2090. & ſuiv.*

MOUSTIERS, de la ville de Marſeille en Provence: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à deux dauphins adoſſés d'or.*

Cette famille ſubſiſte dans *François* de Mouſtiers, capitaine dans les troupes du roi des Deux-Siciles, marié à une noble Napolitaine, dont un fils.

MOUTIERS: Famille de l'Iſle de France, dont les armes ſont: *de gueules, à trois chevrons d'or.*

Marguerite-Eliſabeth de Moutiers, née le 23 du mois de Septembre de l'an 1685. du mariage de meſſire *Pierre* de Moutiers, chevalier, ſeigneur du Faï, & de *Nicole-Angélique* Touzet, fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1693. après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis ſon cinquieme ayeul, *Jean* de Moutiers, ſeigneur de Bois-Roger, qui en l'an 1511. épouſa *Jeanne* de Hazeville.

MOUTON (le), écuyer, ſieur du Mannoir, en Normandie, élection de Carentan: Fa-

mille qui porte pour armes : *d'argent, à trois gibecieres de ſable, garnies d'or, 2 & 1.*

MOY : Maiſon dont une branche, établie en Normandie, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Octobre 1668. & dont les armes ſont : *de gueules, fretté d'or de ſix pieces.*

Cette maiſon eſt originaire de Picardie, mais elle a poſſédé de grands biens & de grandes charges en Normandie, où une branche eſt encore actuellement établie, demeurant à Vernon, de laquelle eſt M. de Moy, lieutenant des Gardes de monſeigneur le duc d'Orléans, fils de M. de Moy & de mademoiſelle de Gaillardbois de Marcouville.

La généalogie de cette maiſon, ſelon la Roque, commence à

Goulard de Mouy, vivant dans le douzieme ſiécle, qui eut pour fils,

Goulard II. du nom, lequel fut pere de

Guy-Goulard de Mouy, qui eut un fils, nommé

Baudouin-Goulard, ſire de Moy, qu'on dit avoir épouſé *Mahaut* de Moy, dame de Crecy, fille de *Mahieu*, de laquelle il a eu,

Guy-Goulard II. du nom, ſire de Moy, qui épouſa *Alexandre* de Loiſy, dame de Tournoiſon, dont,

Guy-Goulard III. du nom, ſire de Moy, qui épouſa *Florence*, dame de Ribemont, fille de *Jean*, & *Jeanne* de Moy, ſa ſœur, femme de *Vauthier* de Hennin. Dudit *Guy-Goulard* eſt ſorti un autre *Guy-Goulard*, qui ſuit, & une fille.

Meſſire *Guy-Goulard* IV. du nom, chevalier, ſénéchal du Vermandois, épouſa *Iſabeau*, dame de Chin, dont il eut *Guy-Goulard*, qui ſuit, & ſa ſœur, *Marie* de Moy, femme de *Gobert* de la Bove-Châtillon, ſeigneur de Ville-ſur-Tourbe. Il avoit eu encore *Artus* de Moy, & *Jean-Guillebaut*, ſeigneur de Barnetot, qui épouſa *Marie* de Villebon-le-Chambellan, dame de Vauſaillon.

Guy-Goulard V. du nom, ſire de Moy, épouſa *Marguerite* de la Heuze, dame de la Mailleraye, châtelaine de Bellencombre, niece de *Baudran* de la Heuze, amiral de France. Ils vivoient en l'année 1441. & furent pere & mere de.

M. *Colard*, chevalier, baron de Moy, ſeigneur châtelain de Bellencombre, chambellan du Roi, capitaine de Saint Quentin, bailli de Rouen & de Cotentin en 1484. Il épouſa *Marguerite* d'Ailly, fille de *Raoul* d'Ailly, vidame d'Amiens, dont un fils, qui ſuit, & deux filles, qui furent, 1. *Jeanne* de Moy, femme de *Jacques* de Hangeſt, ſeigneur de Genlis; 2. une autre *Jeanne* de Moy, femme de *Jacques* de Barbançon de Verchin, ſeigneur de Jeumont, ſénéchal du Hainault.

Jacques de Mouy, chevalier, grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie, capitaine de Saint Quentin & bailli de Tournay, épouſa *Jacqueline* d'Eſtouteville, dame de Charle-Meſnil, fille d'*Eſtout* d'Eſtouteville, ſeigneur de Beaumont, grand-maître des Arbalêtriers de France, dont il eut ſix enfans; ſçavoir,

1. *Nicolas*, qui ſuit.

2. *Joſſine*, ou *Jeanne* de Moy, femme de noble & puiſſant ſeigneur *Jacques* de la Haye, ſeigneur de Hotot,

Digitized by Google

3. *Jean* de Moy, seigneur de Charles-Mesnil, qui fut tué aux guerres de Piémont.

4. *Jacques* de Moy, châtelain héréditaire de Beauvais, qui épousa *Magdelene* Sanguin, de Meudon. Il fut tué à la bataille de Marignan.

5. *Charles* de Moy, seigneur de la Mailleraye, qui sera rapporté après la branche aînée.

6. *Antoinette* de Moy, femme de *Jean* de Mailly, sire d'Anchy.

Nicolas, baron de Moy, vivoit en l'an 1529. Il épousa *Françoise* de Tardes, héritiere des baronnies de Biars, Nehou & Amfreville, dont il eut un fils & quatre filles; sçavoir,

1. *Antoine*, qui suit.

2. *Louise*, femme de *Joachim* de Hangest, seigneur de Moyencourt.

3. *Jeanne*, femme de *Joachim* de Beaumont, comte de Châteauvillain.

4. *Charlotte*, femme de *Nicolas* de Dreux, baron & vidame d'Esneval.

5. *Marie*, femme de *Louis* de Bruges.

Antoine, baron de Moy, capitaine de Saint Quentin en 1538. eut deux femmes. Il épousa en premieres noces *Charlotte* de Chabannes, dont il eut *Charles*, qui suit; & en secondes noces *Jeanne* de Brouillard, de laquelle il eut deux fils & une fille, qui furent,

1. *Charles*, ou *Jacques* de Moy, seigneur d'Alaincourt.

2. *Martin* de Moy, seigneur d'Oudefontaine.

3. *Charlotte* de Moy, femme de *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre.

Charles, marquis de Moy, épousa *Catherine* de Susanne, comtesse de Cerny, de laquelle il a eu,

Claude, marquise de Moy, femme en premieres noces de *Georges* de Joyeuse, seigneur de Saint Didier; & en secondes noces d'*Henri* de Lorraine, comte de Chaligny. Par elle finit la branche aînée, dont *Louise* de Lorraine, ayeule des marquis de Ligne-Moy.

Branche des seigneurs de la Mailleraye, de Pierrecourt, d'Hermanville, Betheville, Heritot, & autres lieux.

Charles de Moy, seigneur de la Mailleraye, fils de *Jacques* de Mouy, & de *Jacqueline* d'Estouteville, fut vice-amiral de France, & gouverneur du pays de Caux. Il épousa *Catherine* de Dreux, dame de Pierrecourt, dont six enfans; sçavoir,

1. *Jean* de Moy, seigneur de Louïe, mort à Troyes en Champagne.

2. *Jean*, seigneur de la Mailleraye, qui suit.

3. *Jacques*, seigneur de Pierrecourt, qui sera rapporté ci-après.

4. *Charles*, seigneur de Toillé.

5. *Marie*, femme de *Jean* de Sillans, seigneur d'Hermanville.

6. *Diane* de Moy.

Jean de Moy, seigneur de la Mailleraye, vice-amiral de France, lieutenant général au gouvernement de Normandie, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, reçu chevalier de l'ordre du Saint Esprit le premier Janvier 1583. mort sans postérité.

Jacques de Moy, seigneur de

Pierrecourt, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, reçu chevalier de l'ordre du Saint Eſprit en 1586. épouſa *Françoiſe*, dame de Betheville & de Heritot, de laquelle il eut ſix enfans; ſçavoir,

1. *Louis* de Moy, ſeigneur de la Mailleraye, qui ſuit.

2. *Charles*, ſeigneur de Betheville.

3. *Charles*, ſeigneur de Pierrecourt.

4. *Antoine*, ſeigneur de Heritot, gouverneur de Honfleur, mort ſans avoir eu d'enfans de *Magdelene* de Moges, en 1635.

5. *Charlotte* de Moy, femme de *Jacques* de Grimonville, ſeigneur des Marets.

6. *Françoiſe* de Moy, femme de *Henri* d'Anquetil, ſeigneur de Saint Vaaſt. Leur poſtérité hérita de la Mailleraye.

Louis de Moy, ſeigneur de la Mailleraye, & gouverneur du vieux palais de Rouen, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut créé chevalier de l'ordre du Saint Eſprit en 1633. Il eut deux femmes; il épouſa en premieres noces *Catherine* de Harlay, fille de *Nicolas* de Harlay, ſeigneur de Sancy, colonel-général des Suiſſes, & en ſecondes noces *Geneviéve* Reſtaut, deſquelles il n'a point eu d'enfans. Il eſt mort d'apoplexie en 1637.

On peut conſulter, ſur cette famille de Normandie, la Roque, *Hiſtoire d'Harcourt*, *pages* 1111. 1112. 1113. 1987. & 1988. l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IX.* & l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome II.*

MOYNE-VERDUN (le): Le véritable nom de cette famille eſt Verdun, & tire ſon nom d'une terre ſituée dans le comté de Mortain, dont les armes ſont: *d'or, fretté de ſable*, que les puînés, qui ont porté le nom de Moyne, ont briſées *d'un franc quartier de ſable.*

En l'an 1218. ſous le regne de *Philippe-Auguſte*, *Nicolas* de Verdun poſſédoit des fiefs tenus de *Guillaume* du Hommet.

MOYRIA: Ancienne maiſon du Bugey, dont les armes ſont: *d'or, à la bande d'azur, accompagnée en orle de ſix billettes de même*, 3 & 3.

MUI (du): *Tome II. p.* 599. *col.* 1. *lig.* 15. a épouſé *Marguerite-Armand* de Miſon, *liſez*, a épouſé *Marguerite* Armand de Miſon.

MUNG DE LA FERTÉ, famille noble & ancienne, établie dans l'Auxerrois.

Charles-Alexandre de Mung de la Ferté, écuyer, ſeigneur de Sichamp, demeurant dans la paroiſſe de Saint Pierre de Touci, diocèſe d'Auxerre, né le 25 Juillet 1691. fut marié le 3 Mars 1715. avec *Anne-Catherine* le Grand, dont il a eu des enfans.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'hermines, à un ſautoir de gueules*, qui eſt de la Ferté; *au* 2 & 3, *écartelé d'argent & de gueules*, qui eſt de Mung.

MURARD: Famille noble du Dauphiné, établie vers l'an 1550. à Lyon, où la branche cadette de cette famille eſt encore ſubſiſtante. L'aînée s'eſt établie à Paris dans la perſonne de *Jérôme* Murard, ſeigneur de Belligueux, reçu conſeiller au Parlement de Paris en 1664.

François de Murard, threſorier de France à Lyon en 1650.

Digitized by Google

fut pere de *Jérôme* de Murard, conſeiller au Parlement de Paris, lequel eut, entr'autres enfans, *N.* . . . . de Murard, auſſi conſeiller au même Parlement, pere d'*Alexandre-François* de Murard, conſeiller au même Parlement depuis le 5 Décembre 1738. & de *Bonne-Marie* de Murard, morte à Paris le 3 Juin 1746. âgée d'environ vingt-deux ans. Elle avoit épouſé *Jean-Dominique* Caſſini, ſeigneur de Thury, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences, duquel elle a laiſſé une fille, dont elle accoucha huit jours avant ſon décès. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai 1746. p.* 213. *& celui de Juin de la même année, p.* 199.

Les armes : *d'or, à la faſce crenelée d'azur, ſurmontée de cinq têtes de corbeaux de ſable à la bordure de gueules.*

MURAT : La famille de Murat eſt une des plus anciennes de la Nobleſſe d'Auvergne, & eſt alliée aux plus grandes maiſons du pays. Elle a poſſédé le vicomté de Murat, depuis 1050. juſqu'en 1414. qu'elle en a été dépouillée par les comtes d'Armagnac, après un ſiége de huit mois.

Renaud de Murat, dépoſſédé de ſon bien, ſe retira d'abord vers le duc de Bourgogne ; enſuite il ſe mit au ſervice de Charles VII. qui le fit ſon chambellan, & ſon lieutenant général dans le pays de Languedoc. Il laiſſa *Armand* de Murat, baron de Roche-Manec, qui eut, entr'autres enfans, *Triſtan* de Murat, baron de Roche-Manec, général de toute la Cavalerie, lieutenant général des armées du Roi, employé ſous le miniſtere des cardinaux de Richelieu & de Mazarin dans des négociations les plus importantes, & qui a été nommé pour être gouverneur de Monſieur, frere unique du feu roi Louis XIV. Il ſe maria à l'âge de ſoixante ans avec *Louiſe-Marie* de Malaval, & a laiſſé *Nicolas* de Murat, comte de Gilbertès, baron de Croce, ſeigneur de Varillette, colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, lequel épouſa en premieres noces en 1686. *Marie* de la Tour d'Auvergne, dont il n'a eu qu'une fille mariée à *Philibert* d'Apcher, marquis de Montbrun ; & en ſecondes noces *Henriette-Julie* de Caſtelnau, petite-fille du maréchal de ce nom, de laquelle il a eu *Claude-Jacques-Céſar* de Murat, marquis de Montfort, comte de Gilbertès, colonel d'Infanterie, chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, pere de *Claude-François*, comte de Murat, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie, marié le 27 Juillet 1751. avec *Marie* de Maſcrany, fille de *N.* . . . . de Maſcrany, préſident honoraire au Grand-Conſeil, & maître des requêtes honoraire. Ils ſont parens du troiſieme au quatrieme degré.

Voyez, ſur cette famille, le *Mercure de France du mois d'Avril 1747.* & à l'occaſion du mariage de *Louiſe* de Maſcrany avec M. le comte de Broyes, on peut conſulter le *Mercure du mois de Novembre* 1751.

MURDRAC, ou MEURDRAC, ou MULDRAC, écuyer, ſeigneur d'Amigny & de Grenneville : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Août 1667. & dont

Digitized by Google

les armes ſont : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix merlettes d'argent, 3 & 3 ;* ou *de gueules, à deux faſces d'or & une orle de coquilles d'argent,* ſelon Chevillard.

La branche établie en Angleterre porte : *d'or, fretté de ſable de ſix pieces.*

Le nom de Murdrac, dit la Roque, eſt ſi célebre, qu'il eſt connu dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, que *Robert*, appellé fils de Murdrac, ſouſcrivit à la chartre de confirmation des dons faits par ce Prince à l'abbaye de Saint Evroult l'an 1080. Ce même *Robert* eſt auſſi nommé dans le Livre cenſier d'Angleterre dreſſé par l'ordre du roi *Guillaume* l'an 1086. étant du nombre de ceux qui furent récompenſés par des terres & ſeigneuries.

Robert de Murdrac fut nommé dans le Cartulaire de l'abbaye de la Sainte Trinité, pour une donation de deux quartiers de froment de l'an 1195.

Geoffroy de Murdrac poſſédoit un fief de chevalier à Treilly, ſuivant le dénombrement fait par ordre du roi Philippe-Auguſte.

Richard de Murdrac poſſédoit le fief noble de Treilly, ſelon un ancien manuſcrit qui eſt ſans date.

Guillaume de Murdrac, écuyer, ſeigneur de Treilly, vivoit en l'an 1357. Il eut pour fils,

Jean de Murdrac, écuyer, ſeigneur de Treilly, de Contrieres & de la Vaudelée, qui épouſa *Gillette* d'Argences, dame d'Argences & du Boſc-Roger, & fut qualifié de fils aîné de *Guillaume*, ſon pere, en l'an 1377. Il fut reçu avec cinq autres écuyers dans la montre des Nobles faite à Carentan le premier Août 1383 & devint pere de

Roger de Murdrac, écuyer, ſeigneur de Treilly, qui épouſa *Jeanne* de Tillybaron, dame de Serqueux, d'Amigny, de Boiſſey, &c. dont deux fils ; ſçavoir,

1. *Guillaume* de Murdrac, ſeigneur de Treilly, qui épouſa *Jeanne* de Brionne, héritiere d'une branche de la maiſon d'Harcourt. Ils vivoient enſemble le 21 Juin 1416. & ils furent pere & mere de trois filles mariées. Son frere puîné nommé auſſi

2. *Guillaume* de Murdrac, dit le Jeune, ſeigneur de Contrieres, épouſa *Philippote* de Guihebert de Thieuville, dont,

Colin de Murdrac, écuyer, ſeigneur de Contrieres & de Serqueux, qui épouſa *Jeanne* des Loges, dont,

Jean II. du nom, écuyer, ſeigneur de Contrieres, Serqueux, d'Amigny & de Boiſſey, qui épouſa le 3 Septembre 1499. *Guillemette* de Saint Germain, dont,

Pierre de Murdrac, ſeigneur des mêmes lieux, épouſa le 18 Novembre 1527. *Guyonne* Bourel, de laquelle il eut deux fils, qui furent,

1. *Jean* III. du nom, gentilhomme ſervant de monſeigneur le duc d'Alençon, frere de Henri III. roi de France, qui vivoit le 13 Avril 1584. Il eſt mort ſans enfans.

2. *Louis* de Murdrac, écuyer, ſeigneur d'Amigny, qui épouſa le 8 Juin 1565. *Magdelene* Belot, de laquelle eſt ſorti,

Daniel de Murdrac, écuyer, ſeigneur d'Amigny, &c. qui épouſa *Françoiſe* le Roy, fille du ſeigneur d'Heudreville, conſeiller au Par-

Digitized by Google

rement de Rouen, dont deux fils ; ſçavoir,

1. *Emmanuel* de Murdrac, écuyer ordinaire & chambellan de *Gaſton* d'Orléans, connu à la Cour ſous le titre de baron d'Amigny, mort ſans enfans.

2. *Charles* de Murdrac, ſeigneur de Boiſſey, qui épouſa au mois d'Août 1643. *Marie* Boullemer, veuve de *François* le Courtelier, ſeigneur de Bonneboſc, dont,

Jacques de Murdrac, ſeigneur de Corday, & *Jourdaine* de Murdrac.

Robert de Murdrac, l'un des collatéraux, eſt qualifié du titre de chevalier l'an 1448.

La Roque dit que la maiſon de Murdrac eſt illuſtre autant en Angleterre qu'en Normandie, où elle a produit une branche portant indifféremment le nom de Murdrac, Murdach, ou Murdak.

M. Pilaſtre, chantre de l'égliſe cathédrale de Séez, a fait des recherches ſur cette maiſon. Elle ſubſiſte toujours dans la perſonne de M. de Greneville, page du Roi à la grande écurie en 1750. aide de camp de M. le maréchal d'Eſtrées en 1757. & ayant la promeſſe d'un guidon de Gendarmerie. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1988. *& ſuiv.*

MURINAIS, en Dauphiné : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'or*, qui eſt de Murinais ; *écartelé d'or, à un lion de gueules*, qui eſt Dupuy, *avec un caſque couronné d'un cercle de baron.*

MUSSET : *Olivier-Pierre-Céſar* de Muſſet, capitaine dans le régiment d'Eſtampes, chevalier des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, né le 2 Mars 1692. fut marié le 3 Janvier 1722. avec *Marie-Jeanne-Baptiſte* Peiſaire, dont il y a des enfans.

Les armes ſont : *d'azur, à un épervier d'or, chaperonné, longé & perché de gueules.*

MUSTEL DE BOSC-ROGER, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Avril 1669. qui porte pour armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, à deux herſes d'or, poſées en bande.*

Jean Muſtel vivoit dans le quinzieme ſiécle ; *Roger* Muſtel, ſeigneur de Péanilleuſe, mourut avant l'an 1456. & *Nicolas* Muſtel, ſieur de Caſtillon, fit preuve de ſa nobleſſe à Rouen en 1486.

Voyez, ſur cette famille, l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome II.* & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 655. 656. *& 793.*

Fin du ſecond Volume de Supplément.

Digitized by Google

ADDITIONS,

CHANGEMENS ET AUGMENTATIONS faites ſur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impreſſion de ce ſecond Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections.

ARTICLES à ajouter à la lettre E de cet Ouvrage.

ENNETIERES, dans les Pays-Bas.

Philippe-François d'Ennetieres, chevalier, ſeigneur des Mottes, baron de la Berliere, conſeiller d'Etat, & thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la ſeigneurie des Mottes fût érigée en marquiſat par lettres patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1697.

Jean d'Ennetieres, chevalier banneret, ſeigneur de Herlebois, conſeiller d'Etat, thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603. épouſa *Françoiſe* Vanden-Berghe, dont il eut *Jacques*, qui ſuit, & *Charles-Philippe* d'Ennetieres, qui n'eut de ſon mariage avec *Louiſe* de Landas, dame de Wannehain & du Maretz, qu'une fille unique, nommée *Marie-Françoiſe*, laquelle fut femme de *Charles* l'Archier, comte de Tildonck.

Jacques d'Ennetieres fut créé baron de la Berliere en 1664. préſident de la Chambre des Comptes, membre du Conſeil d'Etat, & thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677. laiſſant de *Marie* Baudequin, ſon épouſe, fille de *Claude*, ſeigneur de la Haye, 1. *Philippe-François*, qui ſuit; 2. *Jean-François* d'Ennetieres, ſeigneur d'Harlebois, mort en 1674. grand bailli de Courtray, ſans enfans de *Catherine-Eliſabeth* de Morrhe, ſon épouſe.

Philippe-François d'Ennetieres, marquis de Mottes, en faveur duquel la ſeigneurie des Mottes fut érigée en marquiſat, épouſa *Marie* Obert, dame de Maſingham, morte en 1688.

Digitized by Google

Jacques-François d'Ennetieres, leur fils, marquis des Mottes, baron de la Berliere, grand bailli de Courtray, mourut en 1714. laiſſant de ſon épouſe, *Alexandrine-Françoiſe* de Baſta, héritiere du comté de Mouſcron & de la baronnie d'Hacle,

1. *Jacques-François-Joſeph*, marquis d'Ennetieres & des Mottes, comte de Mouſcron, pere, par ſa femme *Iſabelle-Marguerite* de la Faille, d'*Englebert-Maximilien-Joſeph*, marquis d'Ennetieres, comte d'Huſt, de Mouſcron & de l'Empire, qui de ſon mariage fait en l'an 1739. avec *Jeanne-Erneſte-Albertine* de Sainte Aldegonde-Noircarmes, a pluſieurs enfans.

2. *Marie-Alexie* d'Ennetieres, femme d'*Edouard* de Fléchin, marquis de Wamim.

3. *Françoiſe*, alliée en 1706. à *Robert* de Béer, baron de Meulebeke.

4. *N.*... d'Ennetieres, femme de *Charles-Joſeph*, baron d'Overſchie.

5. *Marie-Jacqueline*, mariée en premieres noces à *N.*... d'Oſtrel, baron de Flers; & en ſecondes noces à *Balthaſard-Alexandre* de Sainte Aldegonde, comte de Genetz. *Tabl. Généal. Part. VIII.* p. 25.

ENTRAGUES, en Rouergue, diocèſe de Rhodès : Terre qui eſt entrée dans la maiſon de Montvallat, au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, par le mariage de *Henri* de Montvallat, ſeigneur de Guiſardie & de Neuf-Egliſe, en Rouergue, avec *Paule* de Vialar, fille de *Jean-Raymond* de Vialar, ſeigneur d'Entragues, & de *Catherine* de Cat de Cavrel. *Voyez* au mot MONTVALLAT.

ESCOUCHÉ : Baronnie ſituée en Normandie, qui appartenoit autrefois à la maiſon de Breteuil, dont elle eſt ſortie par la vente qu'en a fait *Charles* de Breteuil à *Jean* Ango, marquis de Lézeau. Cette terre eſt maintenant réunie au marquiſat de la Motte-Lézeau. *Voyez* ANGO, *à la fin du premier Volume de ce Supplément.*

CORRECTIONS & ARTICLE à ajouter à la lettre F.

FIMARCON : *Page* 97. *col.* 2. *lig.* 15. *après* Narbonne, *ajoutez* : *N.*.... marquis de Fimarcon, lieutenant général des armées du Roi eſt mort en Avril 1760.

FLEURANCE : Famille établie à Château-Gontier en Anjou : *N.*..... de Fleurance, préſident en la Cour des Monnoies de Paris, & ci-devant écuyer de madame la Dauphine, épouſa *Jeanne* Maſſon, fille de feu *N.*.... Maſſon, tréſorier général de la Marine au département de Provence. Il eſt d'une ancienne nobleſſe. Son ſixieme ayeul étoit maître d'hôtel du roi Charles VIII. qui en 1490. l'honora de pluſieurs commiſſions importantes. *David* de Fleurance, ſon grand oncle, fut fait gentilhomme ordinaire de Henri IV. le 9 Novembre 1603. & précepteur de Louis XIII. en l'année 1612.

Digitized by Google

ARTICLES à ajouter à la lettre G.

GADOIS : Famille noble d'extraction, maintenue dans ſa nobleſſe, qu'elle a prouvée depuis 1549. par arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Septembre 1671. & par ſentence de M. l'Intendant de la généralité d'Orléans du 30 Janvier 1703.

Louiſe de Gadois, morte le 15 Mars 1726. épouſe de *Henri-Pierre-Alexandre* du Motet, ſeigneur d'Arthé, étoit de cette famille. *Voyez* MOTET, *Tome II.* de ce *Supplément.*

GLÉON, ou GLEU DE DURBAN : Maiſon connue dès les neuvieme & dixieme ſiécles, par des chartres qui exiſtent dans différentes archives de la province du Languedoc.

La généalogie de cette maiſon, établie dans le vicomté de Narbonne, a été faite & dreſſée au château de Durban en 1714. ſur les titres originaux, par le P. Ange, Auguſtin Déchauſſé.

La maiſon de Gleu, dit-il, comme il eſt écrit dans les anciens titres, & que l'on a depuis écrit en François Gléon, eſt très-ancienne dans le vicomté de Narbonne. Elle a porté premierement le nom de Treiles ou Treilhes, qu'elle avoit pris de la terre de Treilhes au diocèſe de Narbonne, ſur la frontiere de Rouſſillon.

Dans le courant du treizieme ſiécle, le vicomte de Narbonne leur fit donation du château de Gleu ou Gléon dans le même diocèſe, & leurs deſcendans prirent tantôt le nom de Trelles, tantôt celui de Gléon, juſques vers l'an 1371. qu'ils quitterent entierement le ſurnom de Trelles pour prendre celui de Gléon de Durban.

Le château & la terre de Durban, ſitués ſur la droite de la petite riviere de Bere, dans les baſſes Corbieres, au diocèſe de Narbonne, eſt entré dans la maiſon de Trelles-Gléon en 1339. Ceux-ci s'y établirent, & furent obligés de joindre à leur nom celui de Durban, & d'écarteler l'écuſſon de leurs armes ; ſçavoir, *au 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent*, qui eſt de Gleu ; *au 2 & 3 d'azur, à trois faſces d'or*, qui eſt de Durban, ce que leurs deſcendans ont toujours conſervé. Enfin ces ſeigneurs n'ont plus porté le nom de Gleu ou Gléon que dans les actes publics, & ſe ſont contentés de celui de Durban, cette terre ayant été érigée en baronnie par le roi Louis XIV. en 1654.

I. *Pierre-Raymond*, ſeigneur de Trelles, eſt le premier de cette maiſon, qui ſoit connu par titres. Le nom de ſon pere eſt ignoré ; mais ſa mere ſe nommoit *Hermiſende*, ainſi qu'il eſt porté dans un acte par lequel ledit *Pierre-Raymond* reconnut tenir le château de Trelles en fief d'*Aimery*, vicomte de Narbonne, fils de la comteſſe *Mathilde*, & mari d'*Ermengarde*. Cet acte doit être du douzieme ſiécle, puiſque ladite *Ermengarde*, fille aînée du vicomte *Aimery* IV. du nom, ſuccéda à ſon pere en 1134. & qu'elle vivoit encore en 1167. L'on ne ſçait point le nom de la femme

Digitized by Google

de ce ſeigneur de Trelles ; mais il eut pour enfans, 1. *Olivier*, ſeigneur de Trelles, qui ſuit ; 2. *Raymond*, auſſi ſeigneur de Trelles, mentionné au contrat de mariage de ſa ſœur *Eſcarronie* ; 3. *Saurimonde* de Trelles, mentionnée au même contrat, comme femme de *Bernard* de Durfort ; 4. *Eſcarronie* de Trelles, mariée par ſes freres à *Bernard* de Balbonne, ſeigneur de la Roque, de Fa & de Motemet, & à laquelle ils donnerent mille ſols tournois à prendre ſur les biens qu'ils avoient eus de leur ſœur *Saurimonde*, ſis au bourg de Vieille-Vigne (*a*).

II. *Olivier* I. du nom, ſeigneur de Trelles, mentionné au contrat de mariage de ſa ſœur *Eſcarronie*, a été pere de

III. *Amalric*, ſeigneur de Trelles, qui épouſa *Guillemette* de Fraiſſe, ſœur de *Raymond-Arnaud* de Fraiſſe, ainſi qu'il ſe prouve par un acte du 5 des Nones de Mai (c'eſt-à-dire le 3 de ce mois) 1221. dans lequel *Pierre* de Fraiſſe, fils dudit *Raymond-Arnaud*, qualifie de ſon couſin germain, *Olivier* de Trelles, fils, dit-il, d'*Amalric* de Trelles, & de *Guillemette* de Fraiſſe, ſœur de ſon pere. Il eut pour enfans, 1. *Olivier*, qui ſuit, & *Raymond-Seignier* de Trelles.

IV. *Olivier* II. du nom, ſeigneur de Trelles, reçut d'*Aimery*, vicomte de Narbonne, qui le qualifioit ſon chevalier, la terre de Gleu en fief perpétuel, par acte du 3 des Calendes du mois d'Octobre (24 Septembre) 1220. & le 5 des Nones de Mai de l'année ſuivante, *Pierre* de Fraiſſe, ſon couſin, leur fit ceſſion du droit d'Alberge, qu'il avoit audit lieu de Gleu, le 2 des Calendes de Mai (30 Avril) 1223. Le même *Aimery*, vicomte de Narbonne, fit donation à *Olivier*, ſeigneur de Trelles, de toute la Roche d'Eſpradel, ſiſe au territoire de Gleu, avec faculté d'y faire bâtir un château, & d'y élever des fortifications. L'année ſuivante, au 8 des Calendes du mois d'Août (25 Juillet), *Olivier*, & *Bernard* de Termes, freres, firent préſent audit *Olivier* de Trelles & à ſon fils *Raymond-Seignier*, & leurs deſcendans, de tout ce qu'ils avoient & poſſédoient ès lieux de Mayſons & de la Valette, ſur les habitans de ces lieux. Enfin *Aimery*, vicomte de Narbonne, confirma au même *Olivier* de Trelles tout ce que lui & ſes prédéceſſeurs tenoient & avoient toujours tenu au château de Trelles, dont celui-ci lui fit hommage aux Ides du mois (13) d'Août 1232. Dans l'acte, il y eſt fait mention de l'hommage qui avoit été fait (ſans marquer l'année), du même lieu & château de Trelles, par *Pierre-Raymond*, fils d'*Hermiſende*, au vicomte *Aimery*, époux d'*Ermengarde*, & fils de la comteſſe

(*a*) *Ce contrat de mariage eſt du Jeudi 7 des Calendes d'Octobre* 11.... (*l'on n'a pu déchiffrer le reſte*), *regnant alors* Louis, *roi de France. Ce ne peut être que le roi* Louis VII. *& ſous ſon regne le* 25 *Septembre n'eſt échu un Jeudi qu'en* 1141. 1145. 1152. 1158. 1164. 1165. *&* 1175. *Parmi les témoins de cet acte, l'on y trouve les noms de* Raymond-Seignier *de Perellos & de* Pierre-Raymond *de Trelles.*

Digitized by Google

Mathilde. Il fut pere de *Raymond*, qui ſuit, & de *Seignier* de Trelles, vivans en 1255.

V. *Raymond*, ſeigneur de Trelles, eſt nommé avec ſon frere dans un acte du 7 des Ides (7) de Juin 1255. par lequel *Aimery*, vicomte de Narbonne, leur accorda le droit de Juſtice dans toutes les terres, lieux & châteaux qu'ils poſſédoient dans ſa vicomté. Il fut pere de

VI. *Guillaume* I. du nom, damoiſeau, ſeigneur de Trelles, de Gleu ou Gléon, de la Roche d'Eſpradel, & autres lieux, fut le premier qui ſe ſervit indiſtinctement des ſurnoms de Trelles & de Gléon. Il épouſa *Raymonde* de Sainte Valerie, veuve de *Pierre* de Poilevis, damoiſeau, & ils vivoient enſemble le 3 des Calendes de Mars (27 Février) 1312. ſuivant un acte de ce jour. Il eut pour fils unique *Olivier*, qui ſuit.

VII. *Olivier* III. du nom, damoiſeau, ſeigneur de Trelles, de Gléon, &c. paſſoit quatorze ans, lorſqu'il fut émancipé par ſon pere le 4 des Ides (10) de Février 1311. & il venoit d'épouſer par contrat du 4 des Nones (2) du même mois & an, *Jeanne* de Holme (*de Hulmo*), fille de *Bernard* de Holm ou d'Homs. Ce contrat de mariage fut paſſé en préſence de *Gilles*, archevêque de Narbonne, dont le ſurnom étoit Aiſcelin. Il vivoit en 1337. & ſa femme fit ſon teſtament le 17 Février 1344. en faveur de *Guillaume*, ſon fils, qui ſuit.

VIII. *Guillaume* II. du nom, damoiſeau, ſeigneur de Trelles, de Gléon, &c. fut marié par ſes pere & mere en 1333. à *Guillemette* de Durban, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Durban (*a*), & de noble dame *Véziade*, ſon épouſe. *Pierre-Arnaud* de Durban, coſeigneur & châtelain du château de Durban & du château de Jonquieres de Preygnan, reconnut par acte du 7 Décembre 1337. conjointement avec ſon frere *François* de Durban, tous deux fils de *feu Guillaume* de Durban, chevalier, devoir à *Olivier* de Trelles, damoiſeau, ſeigneur de Gléon, & à *Jeanne*, ſon épouſe, la ſomme de vingt mille tournois d'argent, pour reſte de la dot de *Guillemette* de Durban, leur niece, qu'ils avoient donnée quatre ans auparavant paſſés, en mariage à *Guillaume* de Trelles, leur fils. Celui-ci fit donation en l'an 1375. de ſon château de Gléon à ſon fils aîné, ſe réſervant ſeulement trois cents florins d'or, pour en diſpoſer à ſa volonté, & cinq cents deniers d'or à l'écu du bon coin du feu roi *Philippe*, pour la dot de ſa fille *Véziade*. Peu de temps après, *Guillemette* de Durban, étant veuve, abandonna à ſondit fils aîné l'uſufruit, la régie & le gouvernement de ſes biens par acte du 20 Janvier 1375. Ses enfans furent, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Trelles, à qui ſa mere fit donation entre-vifs par acte du 26 Avril 1371. des parts qu'elle avoit au château

(*a*) Ce Guillaume *deſcendoit de* Bernard *de Durban*, *auquel* Ermengarde, *vicomteſſe de Narbonne*, *avoit accordé par acte du mois d'Octobre* 1173. *un marché tous les Lundis de l'année au lieu de Durban*.

Digitized by Google

de Durban & à celui de Jonquieres, à condition que lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, porteroient à l'avenir les nom, armes & ſceau de feu *Guillaume* de Durban, ſon pere. Il fit ſon teſtament le 15 Juillet 1415. & légua toutes les parts qu'il avoit aux terres de Durban, Jonquières & ailleurs, à *Olivier* de Trelles, ſeigneur de Gléon, ſon neveu, ſous la charge que s'il avoit deux fils, il inſtitueroit celui des deux qu'il jugeroit à propos héritier deſdits biens, & il l'obligeroit de porter ſes armoiries, de même maniere qu'il les avoit portées; 3. *Jeanne*, nommée au teſtament de *Jeanne* de Holm, ſa grande-mere, en 1344. elle étoit apparemment morte lorſque ſon pere teſta, puiſqu'il n'en fait aucune mention; 4. *Véziade*, nommée au teſtament de ſon pere: on ne ſçait point ſi elle fut mariée.

IX. *Olivier* IV. du nom, damoiſeau, ſeigneur de Gléon, Trelles, de Durban & de Jonquieres, avoit environ vingt-deux ans, lorſque ſon pere l'émancipa le 4 Février 1360. Il épouſa par contrat du même jour *Raymonde* de Pujols, fille de feu *Raymond* de Pujols, ſeigneur de Ségur au comté de Foix, & de *Raymonde*, ſon épouſe, alors vivante. *Jean* & *Raymond* de Pujols, ſes freres, en faveur de ce mariage, lui conſtituerent onze cents cinquante deniers d'or à l'écu du premier coin du feu roi *Philippe*. *Olivier* vivoit en l'an 1375. ſuivant les actes de ſon pere & de ſa mere faits en ſa faveur, & ne vivoit plus en Octobre 1385. Il eut pour fils, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, coſeigneur de Durban, damoiſeau (*a*).

X. *Olivier* V. du nom, damoiſeau, ſeigneur de Gléon, Trelles, de Durban, de Jonquieres, &c. eſt qualifié haut & puiſſant ſeigneur dans une donation de l'an 1448. Il fut légataire de ſon oncle, *Guillaume* de Trelles, en 1415. & épouſa par contrat du 13 Juin 1406. *Jeanne* de Lattes, fille de feu *Nicolas* de Lattes, chevalier, ſeigneur de Villa, des Ports & des Paroza, au diocèſe de Narbonne, & de *Jaucionde*, dame de Sauveterre, au diocèſe de Caſtres, alors vivante, en préſence de *Jean* de Lattes, chevalier, ſeigneur de Villa, des Ports & des Paroza, ſon frere, & eut pour enfans, 1. *Olivier*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, à qui ſon frere donna la ſeigneurie de Trelles, par acte du 5 Février 1448. 3. *Véziade* de Gleu, morte avant le 6 Mars 1441. Son frere *Olivier*, en qualité de ſon héritier, inſtitua ſon fils *Guillaume*, ſon procureur, pour pourſuivre ſes demandes, & recevoir une dette de quatre cents ſoixante

(*a*) *Ce ſeigneur s'abſenta de France, en ſorte que ſon frere* Olivier, *n'ayant point eu de ſes nouvelles, & jouiſſant cependant de tous ſes biens & revenus, ſe crut obligé de conſtituer* Jean *de So, coſeigneur de Fitou au diocèſe de Narbonne, pour être ſon procureur, par acte du 2 Octobre* 1385. *afin de donner à ſondit frere, ſur tous ſes biens meubles, une ſomme annuelle de deniers, en cas que l'on ſçût où il étoit, pour ſubvenir à ſes beſoins & néceſſités. On ne trouve aucun acte qui faſſe connoître ſi ledit* Guillaume *reparut*

livres Barcelonnoiſes, conſtituée par acte du 6 Août 1432. au profit de ladite *Véziade* de Gleu, ſa ſœur, par noble dame *Eléonore*, fille d'*Hugues* d'Almaude-Cervellon, & de *Béatrix*, ſon épouſe.

X I. *Olivier* VI. du nom, chevalier, ſeigneur de Gléon, Trelles, de Durban, de Jonquieres, &c. eſt qualifié, comme ſon pere, de noble & puiſſant ſeigneur dans un acte du 7 Août 1452. Il ne vivoit plus alors. Il fit ſon teſtament le 16 Janvier 1444. & y ſubſtitua ſes enfans les uns aux autres. Il avoit épouſé par contrat du 6 Juin 1417. *Agnès* de Villacorbe, fille de *Bernard*, lieutenant du gouverneur des comtés de Rouſſillon & de Cerdagne, & de *Catherine*, ſon épouſe; elle fut dans ſa viduité uſufruitiere de tous les biens de ſon époux, & fut reconnue pour telle par acte de ſon fils *Guillaume*, en date du 7 Août 1452. Elle fit ſon teſtament le dernier Août 1463. De ce mariage ſont deſcendus, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Olivier* de Gleu, chevalier, qui épouſa par contrat du 17 Mai 1459. *Conſtance*, dame de Freſtres, au diocèſe de Gironne, & teſta le 25 Juin 1478. en faveur de *Jean* de Gleu, ſon neveu, & étoit mort avant le 6 Septembre 1481. Sa veuve vivoit encore le 26 Avril 1493. 3. *Aimeric* de Gleu, chevalier, ſeigneur de Montalba, au diocèſe d'Alet, par acquiſition qu'il en fit. Il avoit vingt-cinq ans le 10 Mai 1466. qu'il donna quittance à ſon frere *Guillaume* de la ſomme de mille moutons d'or à lui légués par ſes pere & mere, & teſta à Perpignan le 21 Mai 1492. en faveur de *Jean* de Gleu, ſon neveu, le 20 Août 1493. *Florence*, ſa veuve, fille de *François* de Villaraſe, donna procuration à *Jean* de Gleu, ſon neveu, pour toucher une ſomme qui lui étoit dûe à Perpignan; 4. *Marguerite*, femme de *François* Barlle, damoiſeau, demeurant à Riveſaltes en Rouſſillon; ils étoient morts tous deux avant le 15 Juin 1519. 5. *Eliſabeth* de Gleu, mariée le 20 Novembre 1443. à *Bernard* de Montault, ſeigneur du Puy-Daniel, & coſeigneur d'Autenive, dont il y eut poſterité; 6. *Véziade* de Gleu, alliée avec *Pierre* Rierra, damoiſeau, & ſeigneur d'Avali, au diocèſe d'Eine; 7. *Agnès* de Gleu, religieuſe au noble monaſtere de Saint Sauveur, ordre de Saint Auguſtin, dans la petite ville de Perpignan; 8. *Sybille*, mariée par ſon frere *Guillaume*, avec la dot de cinq cents moutons d'or, à *Aimery* de Miglos (*a*), au pays de Foix; *Sybille* & *Aimery*, ſon mari, étoient morts avant le 7 Mars 1491. que leur fils *Antoine* de Miglos, écuyer, ſeigneur de Junac, recueillit leur ſucceſſion; 9. *Catherine* de Gleu, qui fut mentionnée, de même que tous ſes freres & ſœurs, au teſtament de ſon pere.

X I I. *Guillaume* III. du nom, chevalier, ſeigneur de Gléon, de Trelles, de Durban & de

(*a*) *Cet* Aimery *de Miglos deſcendoit de la même maiſon, de laquelle étoit* Arnaud *de Miglos, ſeigneur d'Alon, ſénéchal de Carcaſſonne, qualifié de conſeiller, chambellan & grand écuyer du Roi par l'Auteur des Antiquités de Carcaſſonne, fol. 199.*

Jonquieres,

Jonquieres, étoit lieutenant du sénéchal de Carcassonne, comme on l'apprend d'une quittance originale de lui en date du 12 Août 1450. où il se qualifie du titre de seigneur de Gléon, & *Jean* de Foix, vicomte de Narbonne, seigneur de Riviere & d'Auterive, l'établit son lieutenant & gouverneur de son vicomté, par lettres patentes du 10 Octobre 1473. Il est qualifié de magnifique & puissant seigneur dans une procuration qui lui fut passée le 21 Mai 1471. par sa femme *Yolande* de Ribes, fille & héritiere de *François* de Ribes, chevalier, demeurant au Boulou en Roussillon, & de *Constance*, sa femme. Il fit son testament olographe le 7 Janvier 1490. & sa veuve testa le 20 Octobre 1500. Elle vivoit encore le 7 Février 1503. & eut pour enfans, 1. *Edouard* de Gléon, écuyer, seigneur de Gléon, Durban, &c. marié par contrat du 23 Octobre 1485. avec *Françoise* de Rocaberti, fille de *Pierre* de Rocaberti, chevalier, seigneur de Château & de Saint Maurice au diocèse de Gironne, & de *Catherine* d'Ortaffa. Il répudia le 19 Avril 1493. le legs qu'*Aimery* de Gleu, son oncle, seigneur de Montalba, lui avoit fait à certaines conditions, qui lui parurent trop onéreuses, & il étoit mort le 13 Septembre 1493. jour auquel l'inventaire de ses biens fut fait par sa mere, & par sa femme qu'il avoit laissée grosse. Celle-ci testa le 16 Octobre 1528. n'ayant eu que quatre filles. La premiere se nommoit *Yolande* de Gleu, mariée à *Olivier* VII. du nom, son cousin germain, comme on le verra ci-après. La seconde, *Florentine*, femme de *Jean* de Doms : elle étoit morte avant le 20 Décembre 1547. La troisieme, *Isabelle*, religieuse & abbesse du monastere de l'ordre de Sainte Claire à Lezignan dans le diocèse de Narbonne : elle testa le 24 Décembre 1509. ayant fait quelques legs à sa mere, à sa sœur *Florentine*, & à son oncle, *Jean*, seigneur de Montalba. La quatrieme, *Catherine*, née posthume, à qui sa mere légua par son testament la somme de mille livres à prendre sur ses biens. Les autres enfans de *Guillaume* III. du nom, & d'*Yolande* de Ribes, ont été, 2. *Jean*, qui suit ; 3. *François* de Gleu, écuyer, mentionné au testament de son pere, lequel testa lui-même le 13 du mois de Décembre 1499. en faveur de sa mere avec substitution à son frere *Jean*, seigneur de Montalba ; mais il vivoit encore le 7 Février 1503. 4. *Eléonore* de Gleu, mariée lors du testament de sa mere avec *N*.... seigneur de Motimet ou Monthoumet.

XIII. *Jean* de Gleu, chevalier, fut héritier de ses oncles, nommés *Olivier* & *Aimeric* de Gleu : ce dernier lui avoit légué sa seigneurie de Montalba, d'où vient qu'en plusieurs titres il est qualifié de seigneur de Montalba. Sa mere lui laissa aussi tous ses biens par son testament de l'an 1500. Il reconnut le 25 Juillet 1502. avoir reçu pour la dot de sa femme, *Marie* Castello, la somme de deux mille trois cents trente-quatre livres quinze sols, monnoie de Perpignan, & la lui assigna par ce même acte sur son château de Montalba, & autres biens qu'il avoit à Durban. Elle étoit fille de

François de Caſtello, honorable & noble bourgeois de Perpignan, & ſœur de *François* de Caſtello, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de la commanderie d'Eſpluga-Calva, & depuis prieur de la Catalogne (*a*). *Jean*, ſeigneur de Montalba, fit ſon teſtament le 2 Septembre 1531. en faveur de *François* de Gléon, fils de feu *Olivier* de Gléon, ſon fils aîné. De cette alliance ſont iſſus, 1. *Olivier* VII. qui ſuit; 2. *Aimery* de Gleu, qui a fait une branche rapportée ci-après; 3. *Conſtant* de Gleu; 4. *François* de Gleu, qui fut au ſervice, & étoit fort éloigné de ſon pays, lorſque ſon pere fit ſon teſtament, en ſorte qu'il le recommanda à ſon autre fils *Conſtant*; 5. *Gaſpard* de Gleu, écuyer, qui teſta le 20 Mai 1552. en faveur de *François* de Gleu, ſeigneur de Durban, ſon neveu, & mourut le 12 Juin ſuivant; 6. *Antoine* de Gleu; 7. *Jean* de Gléon, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, au grand prieuré de Saint Gilles, de la Langue de Provence en 1525. Il fut commandeur de Marlant, puis de Marſeille, prieur de Saint Gilles, & grand-croix de ſon ordre, auquel il rendit de grands ſervices. Il vivoit encore le 13 Mars 1561. & il fit préſent à ſon neveu, *François* de Gléon, de pluſieurs petites pieces de canon de bronze, qui ſe conſervoient encore en Juillet 1714. ſur une des tours du château de Durban. Il laiſſa une fille naturelle, nommée *Louiſe* de Gléon, qui fut mariée par contrat du 11 Septembre 1570. à *Jean* de Houlre, coſeigneur de Fabrezar, au diocèſe de Narbonne; 8. *Louiſe* de Gléon, mariée à *Jean* de Fant-Faux, ſeigneur de Diladéon ou d'Alandeu. Elle vivoit encore le 24 Août 1560. que ſon frere le grand prieur de Saint Gilles lui fit un don.

XIV. *Olivier* de Gléon VII. du nom, écuyer, fut accordé, n'ayant encore que neuf à dix ans, avec ſa couſine germaine *Yolande* de Gleu-Durban, fille unique & héritiere d'*Edouard* de Gleu, ſeigneur de Durban, moins âgée que lui de deux ans. Leurs parens & amis des deux côtés s'obligerent par acte du 7 du mois de Février 1503. (c'eſt-à-dire en l'an 1504. nouveau ſtyle), de les marier enſemble, lorſqu'ils auroient l'âge (*b*). *Yolande* fut élevée chez ſon oncle *Jean*,

(*a*) Guillaume *de Caſtello*, *évêque d'Ene*, *vers l'an* 1400. *étoit de cette maiſon.*

(*b*) *Sçavoir*, *dame* Conſtance, *leur biſayeule maternelle*; *dame* Yolande *de Ribes*, *leur ayeule*; Jean, *ſeigneur de Montalba*, *pere dudit* Olivier; François *de Gleu*, *écuyer*, *oncle deſdits* Olivier & Yolande; Raymond *de Montault*, *chevalier & baron de Montault*, *& ſes freres* Arnaud & Jacques *d'Eſpagne*; Antoine *de Miglas*, *ſeigneur de Janac*; Antoine, *ſeigneur de Valert*; Jourdain *de Marça*, *ſeigneur de Molige*; Antoine *Abar*, *ſeigneur de Motemet*; Guillaume *de Doms*, *ſeigneur de Calmell*, Jean *de Loupian*, *ſeigneur dudit lieu*: *tous parens des deux parties*, *& ſpécialement* magnifique & puiſſant ſeigneur Pierre *d'Ortaffa*, *viceroi du roi d'Arragon*; *& outre ceux-ci pour ladite* Yolande, haute dame Cathérine

ſeigneur de Montalba, avec *Olivier*, ſon futur mari. Le pape Léon X. leur accorda diſpenſe pour ce mariage en date du 8 Mai 1514. *Olivier* reçut une donation de ſon pere le 29 Février 1523. & mourut avant lui. Sa veuve ne vivoit plus en l'an 1545. lors du mariage de ſa derniere fille. Les enfans qu'ils eurent enſemble furent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Catherine* de Gléon, mariée par contrat du 19 Août 1538. à *Guillaume* de Brinhac, ſeigneur du Pignan, diocèſe de Montpellier; 3. *Marguerite* de Gléon, alliée après la mort de ſa mere par contrat du 6 Octobre 1545. à *Pierre* de Château, ſeigneur de Laval. Ils vivoient enſemble le 18 Décembre 1565.

XV. *François* de Gléon, ſeigneur de Durban, de Gléon, de Jonquieres, de Trelles, de Montalba, &c. fut inſtitué héritier par ſon ayeul *Jean*, ſeigneur de Montalba, & épouſa du vivant de ſa mere par contrat du 17 Juillet 1540. *Catherine* de Monteſquieu, fille de *N.*..... de Monteſquieu, ſeigneur de Couſtauſſa au diocèſe d'Alet, & de *Germaine* de Levis-Léran. Il tranſigea le 20 Décembre 1547. avec *Jean* de Doms, mari de feu *Florentine* de Gléon, & *Paul* de Doms, leur fils, ſur la part qu'il prétendoit avoir ſur les biens de feu *Edouard* de Gléon, ſeigneur de Durban, pere de ladite *Florentine*, & le 6 Juin 1555. il donna trois cents écus d'or au ſoleil, à *Yolande* de Fant-Faux, ſa couſine germaine, femme de *Nicolas* de Voyſins. Le 18 Décembre de l'an 1565. *Marguerite* de Gléon, ſa ſœur, lui donna quittance de tous ſes droits & prétentions ſur la ſucceſſion de leurs pere & mere. Sa femme, nommée *Catherine* de Monteſquieu, qui avoit fait ſon teſtament le 25 Août 1565. en faveur d'*Edouard* de Gléon, ſon fils aîné, auquel elle ſubſtituoit ſes deux autres fils *Pierre* & *Paul* de Gléon, vivoit encore le 13 Mars 1567. qu'elle donna procuration à ſon mari de recevoir ce qui lui étoit dû par *Arnaud* de Monteſquieu, ſeigneur de Courtauſſa, ſon frere. Il y a encore des actes de *François*, ſeigneur de Durban, des 25 Octobre 1572. & 14 Juin 1575. Il eut pour enfans, 1. *Edouard* II. du nom, ſeigneur de Durban, qui ſuit; 2. *Jean* de Gléon, né en Mars 1543. reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem au grand prieuré de Saint Gilles en 1554. & enſuite commandeur de la Baſtide de Trévoux; 3. *Guillaume* de Gléon, religieux, & aumônier de l'abbaye de la Grace, ordre de Saint Benoît, au diocèſe de Carcaſſonne, & prieur de Saint Martin en 1598. 4. *Pierre* de Gléon,

d'Ortaffa, ſon ayeule maternelle, veuve de Pierre *de Rocaberti*; illuſtre chevalier & magnifique ſeigneur Bernard *de Rocaberti, ſeigneur de Saint Maurice, ſon oncle*; Philippe *Dalmaar, vicomte de Rocaberti, auſſi ſon oncle*; Jean *de Rocaberti, baron & ſeigneur de Verges*; Raymond *de Chamart, chevalier, ſeigneur de Madignan, diocèſe de Gironne, &* Jeanne *de Rocaberti, ſon épouſe, tante de ladite* Yolande, *& encore le ſuſdit ſeigneur d'Ortaffa, auſſi ſon oncle.*

Digitized by Google

nommé au teſtament de ſa mere ; 5. *Paul* de Gléon, auteur de la branche des ſeigneurs de Jonquieres, rapportée ci-après ; 6. *Catherine* de Gléon, mariée à *Antoine* de Saint Felix, ſeigneur de Congan, au diocèſe de Beziers, par contrat du 15 Mars 1571. ſa mere étant morte & ſon pere étant vivant ; 7. 8. 9. 10. & 11. *Yolande*, *Lucrece*, *Guielmare*, *Germaine* & *Anne* de Gléon, toutes nommées dans le teſtament de leur mere.

XVI. *Edouard* II. du nom, écuyer, ſeigneur de Durban, Gléon, &c. épouſa par diſpenſe du pape Grégoire XIII. au mois d'Octobre 1575. *Gabrielle* de Voyſins, ſa couſine au troiſieme degré, iſſue de la branche de Cornebarrieu, fille de *Nicolas*, écuyer, ſeigneur de Voyſins, & d'*Yolande* de Faut-Faux. Il teſta à Cornebarrieu le 18 Decembre 1581. en faveur d'*Olivier* de Gleu, ſon fils, auquel il ſubſtitua *Paule* de Gleu, ſa fille, en cas que *Paul* de Gleu, ſon frere, ne voulût pas prendre la ſubſtitution de tous & un chacun de ſes biens ; que ſi celui-ci l'acceptoit après la mort d'*Olivier*, fils du teſtateur, & de l'enfant poſthume que ſa femme mettroit au monde, ſi c'étoit un mâle, ledit *Paul* ſeroit obligé de donner vingt-cinq mille livres à ſes deux filles, précompiant leurs droits, & cette ſomme ſeroit partagée, ſçavoir quinze mille livres à *Paule*, & dix mille livres au poſthume qui naîtroit. Il nomma pour la regie & adminiſtration des biens dudit *Olivier*, ſon fils, durant ſa minorité, *Aaron* de Voyſins, ſeigneur de Cornebarrieu, ſon beau-frere ; *Jean*, ſeigneur de Breignac, & *Lion* de Château, ſeigneur de Poumy, ſes couſins. Sa veuve en qualité de tutrice de ſon fils *Olivier*, tranſigea le 23 Novembre 1583. avec *Paul* de Gléon, *Yolande* & *Germaine* de Gléon, frere & ſœurs de feu ſon mari, au ſujet de la ſucceſſion de *François* de Gléon, leur pere. Elle aſſiſta au mariage de ſon fils en 1598. & tranſigea avec lui le 28 Mai 1601. & le 29 Juillet 1603. Ses enfans furent, 1. *Olivier* VIII. qui ſuit ; 2. *Paule* de Gléon, mariée par contrat du 8 Septembre 1596. à *Jean* de Marreville, ſeigneur de Montgranier, diocèſe de Mirepoix ; 3. *N.*.... fils poſthume, mort jeune.

XVII. *Olivier* VIII. du nom, écuyer, ſeigneur de Durban, Gléon, &c. vicomte de Perillos en Rouſſillon, épouſa par contrat du 6 Novembre 1598. *Anne* de Voyſins, fille de *Gabriel*, ſeigneur de Ponas, au diocèſe de Carcaſſonne, & de *N.*.... de Celles. Il teſta au château de Durban, ſa femme étant vivante le 5 Juin 1631. Il vivoit encore le 5 Février 1632. qu'il émancipa ſon fils. Il eut pour enfans, 1. *Gabriel*, qui ſuit ; 2. *Edouard* de Gléon ; 3. *François* de Gléon, ſieur de Durban, marié par contrat du 20 Février 1652. à *Claire* de Soulette de noble extraction, dont des enfans, qui ſubſiſtent dans le diocèſe de Saint Pons ; 4. 5. & 6. *Magdelene*, *Françoiſe* & *Françoiſe de Paule* de Gléon, nommées au teſtament de leur pere, où il eſt dit que la derniere avoit une place au monaſtere de Prouille. Il eut auſſi pour filles naturelles *Germaine* & *Paule* de Gléon, religieuſes de Lezignan, nommées dans ſon teſtament.

Digitized by Google

XVIII. *Gabriel* de Gléon, baron de Durban, ſeigneur de Gleu, de Jonquieres, de Trelles, de Feuilla, Montalba, &c. vicomte de Perillos, fut émancipé par ſon pere le 5 Février 1632. Il eut l'honneur de recevoir plus d'une fois M. le prince de Condé dans ſon château. Le Roi, par ſes lettres données à Paris le 10 Décembre 1654. érigea, en conſidération de ſes ſervices militaires, la terre de Durban en baronnie, avec ſes appartenances. Il teſta le 11 Mars 1667. & mourut le 27 Mai ſuivant, ayant été marié trois fois; en premieres noces par contrat du 27 Février 1634. à *Marie* d'Hélie, fille de *Jean* d'Hélie, ſeigneur de Vilarzet, & d'*Anne* de Gouzeux-Marart; en ſecondes, avant l'an 1639. à *Anne* de Théſan du Luc; & en troiſiemes noces à une fille, dont on ignore le nom. Il vendit les terres de Trelles & de Feuilla, & eut de ſes trois femmes; ſçavoir, du premier lit, 1. *Jean* de Gléon, qui ſuit; du deuxieme lit, 2. *Marc-Henri* de Gléon, ſeigneur de Jonquieres, baptiſé le 14 Janvier 1639. lequel a laiſſé un fils; 3. *François* de Gléon, baptiſé le 30 Avril 1641. qui vivoit en l'an 1669. 4. *Gabriel-Ange* de Gléon, baptiſé le 2 Février 1642. vivant en 1669. mort prieur de Durban; 5. *Anne* de Gléon, femme de *Guillaume* d'Arces, écuyer, ſeigneur de Carcaſſet au diocèſe de Narbonne, morte en 1704. & du troiſieme lit il eut, 6. *Hector* de Gléon, mort avant le 17 Juin 1669. 7. *Marie* de Gléon, héritiere de ſon frere *Hector* & de ſa ſœur *Anne*, & ils furent tous trois nommés dans le teſtament de leur pere; elle épouſa *N.*... de Sorgues, écuyer, ſeigneur de Vinaſſan au diocèſe de Narbonne, & ils vivoient enſemble ſans enfans en Janvier 1725. 8. *Anne* de Gléon, morte fille.

XIX. *Jean* de Gléon II. du nom, baron de Durban, vicomte de Perillos, fut baptiſé le 22 Juin 1735. Il mourut à Durban le 24 Février 1711. Il avoit épouſé Dona *Béatrix* de Margarit, fille de Don *Joſeph* de Margarit, marquis d'Agviliar, ſeigneur de Caſtel-Ampourdan, lieutenant général des armées du Roi, & de Dona *Marie*, dame de Bivre & Cardonne. Elle mourut à Durban le 24 Janvier 1712. & ils eurent pour enfans, 1. *Gaſpard* de Gléon, qui ſuit; 2. *Jean-François* de Gléon de Durban, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanterie de ſon nom, par brevet du 14 Février 1700. puis meſtre-de-camp de Cavalerie, & guidon des Gendarmes Dauphins par commiſſion du 11 Mars 1710.

XX. *Gaſpard* de Gléon, baron de Durban, vicomte de Perillos, &c. épouſa par contrat du 18 Janvier 1703. Dona *Marie-Thérèſe* Ros, (que l'on prononce *Roux*), fille de Don *François* Ros, comte de Saint Felin en Rouſſillon, ſeigneur de Ponteilla, &c. & de Dona *Joſephe*, dame de Sorribes & Ortaffa, baronne de Cabrin. Il mourut en ſon château de Durban le 28 Juillet 1717. âgé de quarante-un ans. Il a eu huit enfans. Ceux qui vivent ſont,

1. *Joſeph* de Gléon, baron de Durban, vicomte de Perillos, marié à *Marie Thérèſe* de Bon, fille de *François*, conſeiller d'Etat & premier préſident de la Cour

des Aides de Montpellier, ſans enfans.

2. *Jean* de Gléon, marquis dudit lieu, &c. érigé en marquiſat par lettres patentes du mois de Juillet 1757. en reconnoiſſance de plus de ſix ſiécles de ſervices rendus par ceux de cette maiſon, marié le 7 Septembre 1748. à *Geneviéve* de Savalette, dont *Charles* de Gléon, né en l'année 1758. *Marie-Anne*, née en Juin 1753. & *Gabrielle*, née en Août 1756.

3. *Béatrix*, religieuſe Carmelite.

4. *Marie-Théreſe*, mariée à *Jean* de Foſieres, écuyer, ſeigneur de Boutenac, & autres lieux, en Languedoc.

Branche des ſeigneurs de Jonquieres.

XVI. *Paul* de Gléon, ſeigneur de Jonquieres, cinquieme fils de *François* de Gléon, ſeigneur de Durban, Gléon, Jonquieres, Trelles & Montalba, & de *Catherine* de Monteſquieu, épouſa par contrat du 24 Juin 1583. *Marguerite* de Graves, héritiere de la terre de Ferrats au diocèſe de Saint Pons, & eut de ce mariage, 1. *Guillaume* de Gléon, ſeigneur de Mourieres, marié par contrat du 27 Janvier 1641. à *Conſtance* de Pompadour; 2. *François-Paul*, qui ſuit.

XVII. *François-Paul* de Gléon, ſeigneur de Jonquieres, épouſa par contrat du 26 Février 1642. *Charlotte* de Loubens. Il teſta le 30 Décembre 1630. en faveur de ſon fils *Paul*, qui ſuit, & lui ſubſtitua les enfans de ſon frere *Guillaume*.

XVIII. *Paul* de Gléon, ſeigneur de Saint Félix, de Jonquieres & de Preignan, diocèſe de Narbonne, vivoit le 17 Juin 1669.

Branche ſortie des ſeigneurs de Montalba.

XIV. *Aimery* de Gleu, ſecond fils de *Jean*, ſeigneur de Montalba, & de *Marie* de Caſtello, épouſa par contrat paſſé à Perpignan, le 24 Janvier 1509. *Antoinette* de Ballaro, fille de *Nicolas* de Ballaro, & d'*Iſabeau*, ſa femme, dont il eut pour enfans, 1. *Jean-François*, qui ſuit; 2. *Olivier* de Gleu, qui eut les biens du Boulau, provenans d'*Yolande* de Ribes. Il épouſa *Angélique* de Paulet, avec laquelle il demeuroit à Elne en 1558.

XV. *Jean-François* de Gleu s'allia à *Violente* de Perpétuie, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit.

XVI. *François* de Gleu étoit mort avant l'an 1608. Il avoit épouſé une fille noble, dont on ne ſçait pas le nom, & en eut, 1. *N.* . . . . de Gleu, mariée à *Antoine* Monet, damoiſeau. Elle mourut ſans enfans, & donna ſes biens à la maiſon de Corbelle de Folgons.

Telle eſt la généalogie de la maiſon de Gleu ou Gléon, dreſſée ſur les titres de famille en 1714. comme on l'a dit, par le P. Ange, & il y en a peu qui remontent ſi haut.

Le ſceau de Gléon eſt un *écu en travers, accompagné de piques, d'étendards & d'ornemens de guerre*, & a pour cimier: *une jambe éperonnée*; & pour devile: *Aſſez prie qui ſe complainte*; & il y a en travers dans

une banderolle, ces quatre mots : *au ſeigneur de Gléon.*

GRASSE, en Provence : Maiſon dont l'ancienneté & le luſtre, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 508. ſont prouvés par les pieces les plus authentiques. Elle tire ſon origine de

Rodoard, qui ne nous eſt connu que par les chartres de donations que ſon fils & ſes petits-fils ont faites à l'Egliſe. Il eut la moitié du diocèſe d'Antibes, qui lui fut donnée par le comte d'Arles. On a tout lieu de croire que ce fut pour la dot d'*Alayarde*, ſa femme, fille de ce comte. Il vivoit dans le dixieme ſiécle, & il eſt fait mention de lui dans une chartre de donation faite par *Belieldis* au monaſtere de Saint Victor-lez-Marſeille. Gaufridi, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, *p.* 44. & 85. parle du comté d'Antibes poſſédé par la maiſon de Graſſe. *Rodoard* eut pour fils, 1. *Gauceran*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, appellé *Gruette*, à cauſe de ſon long col, religieux à Lerins en 990. 3. une fille, nommée *Oda*, mariée à *Pierre* Signerius.

Gauceran ſuccéda à *Rodoard*, ſon pere. Il eut du comte de Provence l'autre moitié du diocèſe d'Antibes, pour l'entier payement de la dot de ſa mere. Il donna en 1007. la terre de Pierrefeu au monaſtere de Lerins. Il eut de *Belieldis* de Gameron, ſa femme, 1. *Guillaume* de Graſſe, ou *Gauceran*, qui ſuit; 2. *Aldebert*, évêque d'Antibes; 3. une fille, mariée dans la maiſon de Reillane.

Guillaume de Graſſe, (aliàs *Gauceran*), eſt nommé dans les differentes chartres de donation que *Belieldis*, ſa mere, fit aux monaſteres de Lerins & de Saint Victor-lez-Marſeille. Il s'appelle *Guillaume* de Graſſe & eſt qualifié du titre de prince d'Antibes dans une donation qu'il fit à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marſeille en 1041. Il eut de *Phida*, ſa femme, 1. *Rambaud*, qui ſuit; 2. *Geoffroy* de Graſſe, évêque d'Antibes en 1056. 3. *Adelbert* de Graſſe, abbé de Lerins, & enſuite évêque d'Antibes.

Rambaud de Graſſe, comte d'Antibes, eſt compris dans l'acte de donation de la terre de Mougins en 1056. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Raymond* de Graſſe, auteur de la branche des ſeigneurs de Cabris, éteinte à *Alexandre* de Graſſe, qui épouſa *Magdelene-Diane* de Glandevès, dont deux filles, mariées dans les maiſons de Clapiers-Gréoux & de Glandevès-Cuges; 3. & 4. *Guillaume* & *Fulco* de Graſſe, qui ſe croiſerent pour l'expédition de la Terre-Sainte. Ils furent pris par les Sarraſins & rachetés par l'entremiſe des religieux de Lerins.

Bertrand de Graſſe, ſeigneur de Flayoſc, Ampus, de la ville d'Antibes, &c. partagea les terres de ſes ancêtres avec ſes freres. Il prêta hommage au comte de Provence. Le pape Innocent II. ayant terminé les différends du monaſtere de Lerins avec l'égliſe d'Antibes, exhorta *Bertrand* de Graſſe, & *Raymond*, ſon frere, à interpoſer leur autorité pour maintenir cet accord. Il eut quatre enfans d'*Ajadenne*, ſa femme; ſçavoir, 1. *Rambaud*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort ſans poſtérité; 3. *Gauceran* de Graſſe, religieux à Lerins; 4. *Hugo*

de Graſſe, qui vendit à *Bertrand*, évêque d'Antibes, la ſixieme partie du Moulin du Château.

Rambaud de Graſſe II. du nom, ſeigneur des terres ci-deſſus nommées, aſſiſta à la paix qu'*Idelphonſe*, comte de Provence, accorda aux habitans de Nice. Il fut un des principaux ſeigneurs de la Cour de ce Prince. On conſerve dans la maiſon de Graſſe un acte de partage fait entre *Rambaud* II. & *Guillaume*, ſon frere, des droits & poſſeſſions qu'ils avoient en la ville d'Antibes, de l'an 1190. *Rambaud* eut deux fils, qui furent, 1. *Iſnard*, qui ſuit; 2. *Guy* de Graſſe, dit d'Ampus, qualifié chevalier dans pluſieurs actes de 1237. Ce dernier eut un fils, nommé *Pierre-Aſſalit*, dont on ignore la deſtinée.

Iſnard de Graſſe, ſeigneur de Magagnoſc, Sartous, Flayoſc, Ampus, Villehaute, Stelle, Spelunque, Antibes, Mouans, la Roque, &c. arma contre les Vaudois en 1298. Il tranſigea avec *Guillaume* de Graſſe, ſon couſin, en 1213. ſur quelques différends que la coſeigneurie d'Antibes avoit occaſionnés. Il épouſa *Tiburge* de Callian, fille de *Guillaume* I. comte de Provence, & d'*Adelaïs* d'Anjou, d'où ſont ſortis *Rambaud* III. qui ſuit, & *Geoffroy*, chevalier de l'ordre des Templiers.

Rambaud de Graſſe III. du nom, ſeigneur d'Antibes, du Bar & des autres terres que ſon pere avoit poſſédées, de concert avec ſon oncle *Guy* de Graſſe, échangea avec *Raymond-Berenger*, comte de Provence, le 3 Avril 1239. les terres d'Ampus, Stelle, Spelunque & Villehaute, contre celles du Bar & de Gourdon, & quinze cents ſols Raymondins. Ils prennent tous les deux dans cet acte la qualification de chevalier. Il eut de ſa femme *Etiennette* de Beuil ou Boglio, 1. *Iſnard*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, religieux de Lerins, & prieur de Valauris; 3. *Rambaud* de Graſſe, dit du Bar ou de Rouret, qui fit un acte de partage avec ſon frere aîné le 14 Mars 1298. En 1282. il fit prêter hommage-lige aux habitans du Bar, tant en ſon nom, qu'en celui d'*Iſnard* II. ſon frere; 4. *Pierre* de Graſſe, dit de Rocas; 5. *Maxime* de Graſſe, mariée à *Raymond* de Ferris.

Iſnard de Graſſe II. du nom, ſeigneur d'Antibes, du Bar, de Sartous, Saint Paul, & autres lieux, fut choiſi par Charles I. d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, pour être un des cent chevaliers qui devoient le ſeconder dans le fameux combat que le roi d'Arragon lui offrit, & qui devoit ſe paſſer à Bordeaux en préſence du roi d'Angleterre. Il fut avec lui à la fin de l'an 1270. à l'expédition d'Afrique où étoit Saint Louis. En récompenſe de ſes ſervices, il eut la terre de Magdalone dans le royaume de Naples. Il ſe maria avec *Alaſie*, fille de *Guillaume* de Marſeille, ſeigneur de Fos, & de *Giraude*, fille de *Giraud*, & petite-fille de *Roger* de Fos, ſouverain d'Hieres, & de *Tiburge*, fille de *Guillaume*, prince d'Orange. De ce mariage naquirent, 1. *Rambaud*, qui ſuit; 2. *Iſnard* de Graſſe, dit du Bar, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Rue, & grand prieur de Capoüe, grand ſénéchal de Provence, en l'abſence du comte d'Aumont; 3. *Bertrand* de Graſſe, gouverneur &

Digitized by Google

viguier de Marſeille en 1321. Il épouſa *Marie* des Baux, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Rambaud de Graſſe IV. du nom, ſeigneur d'Antibes, du Bar & de pluſieurs autres terres, fut un des illuſtres Provençaux qui paſſerent les Alpes pour ſervir le roi *Robert*, comte de Provence, contre l'empereur *Louis* de Baviere. Il épouſa par contrat du 22 Janvier 1310. *Agnès* de Pontevès, fille de *Barral*, ſeigneur de Cotignac, & de *Barralle* des Baux, de laquelle il eut, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Iſnard*, marié en 1331. avec *Philippe* d'Eſclapon, morte ſans enfans; 3. *Monréal* de Graſſe, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, grand prieur de Hongrie, conſeiller d'Etat & maréchal de Sicile; 4. *Maxime* de Graſſe, qui épouſa *Eſparron* d'Eſparron; 5. & 6. deux autres filles, mariées dans les maiſons d'Aube-Roquemartine & de Blacas d'Aups.

Bertrand de Graſſe II. du nom, ſeigneur du Bar, des Iſles de Sainte Marguerite & de ſeize autres terres, étoit conſeiller d'Etat dès l'an 1352. & maréchal de Sicile en 1361. En récompenſe de ſes ſervices & de ceux de *Monréal*, ſon frere, le roi *Louis* & la reine *Jeanne* lui donnerent par acte du 28 Mai 1351. les Iſles de Sainte Marguerite, les terres & châteaux d'Izia ou Eze, de Peille, Saorgio, &c. Il fut marié deux fois; en premieres noces avec *Marguerite* de Standarde, d'une très-illuſtre maiſon de Naples, décédée ſans enfans; & en ſecondes, avec *Saure* d'Aube, fille de *Jacques*, ſeigneur de Roquemartine, grand ſénéchal de Provence en 1373. de laquelle il eut, 1. *Bertrand*, qui ſuit; 2. *Rambaud* de Graſſe, chevalier de Rhodes; 3. *Maxime* de Graſſe, morte fille.

Bertrand de Graſſe III. du nom, ſeigneur du Bar, Vallettes, Rouret, Saint Paul, Roquefort, Amirat, & autres lieux, fut nommé conſeiller d'Etat par lettres de la reine *Yolande* du 5 Avril 1418. & envoyé en qualité d'ambaſſadeur auprès du duc de Bourgogne & du pape Nicolas V. Il avoit été gouverneur & viguier de Marſeille en l'an 1412. Le roi *René* & la reine *Yolande* lui firent pluſieurs dons en récompenſe de ſes ſervices. Il fut fait capitaine général par brevet du roi *René* du 23 Janvier 1445. & marié trois fois; ſçavoir, en premieres noces avec *Marguerite* de Grimaldy-Monaco, dont il a eu, 1. *Bertrand* de Graſſe, mort jeune; 2. *Charles*, qui ſuit; 3. *Catherine* de Graſſe, mariée avec *Bertrand* de Marſeille, iſſu des comtes de Vintimille. Il laiſſa de ſa ſeconde femme, *Meteline* de Simiane, qu'il avoit épouſée le 16 Décembre 1425. *Pierre* de Graſſe, auteur de la branche des ſeigneurs de Bonnes, qui avoit fait des alliances dans les maiſons de Rodulph, de Rouſſen, de Portanier, de Villeneuve Vence, &c. laquelle ſe termina en la perſonne de *Pompée* de Graſſe, marié avec *Suzanne* de Villeneuve des Arcs, dont il n'eut que deux filles, l'une deſquelles épouſa *Henri* de Graſſe-Mouans, & l'autre, *Jean-Baptiſte* de Cauvet-Marignane. *Bertrand* épouſa en troiſiemes noces *Sillone* des Ferres, dont deux fils, qui furent, 1. *Georges* de Graſſe, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur du Mas, marié avec *Françoiſe* de Savoye, ſortie des princes d'Achaïe, dont

Digitized by Google

il eut *Louis*, & *Jacques*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem. *Louis* de Graſſe, auſſi chevalier de l'ordre du Roi, comme ſon pere, & ſon lieutenant général en Provence, épouſa *Louiſe* de Requiſtons, de laquelle il eut un fils, nommé *Henri* de Graſſe, marié avec *Philippe* de la Baume-Suze, dont il n'eut qu'une fille, mariée avec *Guillaume* de Reynaud, ſeigneur d'Allen, &c. 2. *Iſnard*, évêque de Graſſe en 1451.

Charles de Graſſe, ſeigneur du Bar, Vallettes, Rouret, Courmettes, & de douze autres terres, conſeiller d'Etat en 1480. épouſa par contrat du 20 Octobre 1441. *Honorade* d'Oraiſon, fille d'*Elzéar*, baron de Cadenet, & de *Sybille* de Caſtellane. Il prêta hommage pour la terre du Bar le 24 Avril 1480. Il fit ſon teſtament le 10 Septembre 1484. & laiſſa pour enfans, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Jean* de Graſſe, auteur de la branche des ſeigneurs de Briançon, rapportée ci après; 3. *Gilbert*, qui fut un des plus grands capitaines de ſon temps; 4. *Jeaumitte* ou *Jaumette* de Graſſe, mariée le 15 Janvier 1452. avec *Andronic* de Villeneuve, baron de Tourrettes.

Jacques de Graſſe, ſeigneur du Bar, Saint Paul, Cannaux, Rouret, &c. ſervoit le roi Louis XI. au ſiége de Nuys. Il fut un des principaux ſeigneurs qui aſſiſterent aux Etats de Provence en 1487. Il épouſa en premieres noces *Polixene* de Rodulph de Limans, dont une fille, mariée dans la maiſon de Villeneuve-Vence; & en ſecondes, par contrat du 11 Avril 1494. *Sybille* de Quiqueran-Beaujeu, de laquelle naquirent, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem; 3. *Gaſpard*, tué au ſiége de Marſeille en l'an 1524. 4. *Maxime* de Graſſe, religieuſe au monaſtere de Saint Etienne à Nice; 5. & 6. deux autres filles, mariées dans les maiſons des Stars-Laudun & de Pontevès-Muy.

Claude de Graſſe, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur du Bar, Vallettes, Roquefort, &c. ſervit dans les guerres de 1537. contre Charles V. & le duc de Savoye. Il fit alliance par contrat du 9 Mars 1535. avec *Marthe* de Foix, fille de *Jean* de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurſon & de Fleix, & d'*Anne* de Villeneuve. Ce fut l'année de ſon mariage que le Roi lui envoya le collier de ſon ordre. *Claude* fit ſon teſtament le 18 Octobre 1539. Il eut de ſa femme, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Henri*, ſeigneur de Saint Tropès, Maliſar, & autres lieux, qui épouſa *Anne-Françoiſe* de Renaud, dont il eut *René* de Graſſe, qui de ſa femme, *Diane* de Villeneuve, ne laiſſa qu'une fille, mariée dans la maiſon de Laurent-Bruë; 3. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

Claude de Graſſe II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan de Monſieur, gouverneur d'Antibes, comte du Bar par lettres patentes du roi Henri III. expédiées en 1580. ſeigneur de Vallettes, Cannaux, Seranon, Courmettes, &c. rendit des ſervices importans à l'Etat, ainſi qu'il eſt prouvé par pluſieurs lettres qu'il reçut des rois Charles IX. & Henri III. Il fut marié par contrat paſſé à Avignon le 27 Février 1560. avec *Jeanne* de Brancas, fille de *Gaſpard*, iſſu

Digitized by Google

des comtes de Forcalquier, & de *Françoiſe* d'Ancezune-Cadenouſſe. Il fit ſon teſtament le 17 Septembre 1572. & eut pour fils, 1. *Annibal*, qui ſuit; 2. *Henri* de Graſſe, auteur de la branche des ſeigneurs de Monans, qui eſt rapportée ci-après; 3. *Charles* de Graſſe, dit de Cannaux, toujours attaché au parti du roi Henri IV. 4. *Achilles*, qui ſe diſtingua pendant les troubles excités en Provence; 5. *Gaſton*, tué à la bataille de Coutras; 6. & 7. deux filles, mariées dans les maiſons de du Mas-Caſtellane & de Glandevès du Cannet du Luc.

Annibal de Graſſe, gouverneur d'Antibes, comte du Bar, ſeigneur de Vallettes, Cannaux, & autres lieux, fut un des chefs du parti du roi Henri IV. Il leva un régiment de Cavalerie à ſes dépens, & quelques compagnies d'Arquebuſiers pour ſervir contre les Ligueurs. Il ſe diſtingua au combat d'Allemagne, où il prit priſonnier le ſeigneur de la Molle, qui étoit l'un des chefs du corps de troupes du ſeigneur de Vins. *Annibal* épouſa par contrat du 11 Février 1592. *Claire* d'Allagonia, d'une maiſon illuſtre, originaire de Naples, éteinte depuis longtemps, & fit ſon teſtament le 11 Juin 1607. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Honoré*, tige de la branche des ſeigneurs de Vallettes, rapportée ci-après; 3. *Gaſpard*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & capitaine d'une compagnie de Gendarmerie; 4. *Pierre*, chevalier du même ordre, major du régiment des Galeres; 5. *Antoine*, tué à Aix pendant la ſédition; 6. 7. 8. & 9. quatre filles, mariées dans les maiſons de Sabran-Baudinar, de Grimaldy-Monaco-Cognes & de Villeneuve-Carros, & trois autres religieuſes.

Charles de Graſſe II. du nom, ſeigneur des mêmes terres que ſon pere avoit poſſédées, après avoir ſervi avec diſtinction, fut fait maréchal de camp le 21 Juillet 1649. Il leva à ſes dépens douze à quinze cents hommes de pied, qui furent mis en partie ſous les ordres de M. de Vallettes, ſon frere, lequel donna ſon nom à ce régiment. Le roi Louis XIV. lui témoigna combien il étoit content de ſes ſervices par une lettre qu'il lui écrivit en date du 12 Mai 1646. Il épouſa par contrat paſſé le 22 Juillet 1618. *Marguerite* de Grimaldy-Beuil, & fit ſon teſtament le 18 Octobre 1657. De ſon mariage naquirent, 1. *Annibal*, qui ſuit; 2. *François* de Graſſe, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, colonel d'un régiment d'Infanterie.

Annibal de Graſſe II. du nom, comte du Bar, ſeigneur de Vallettes, la Malle, Cannaux, &c. dit le baron du Bar, fut colonel du régiment de Provence. Il fit alliance le 22 Janvier 1648. avec *Jeanne* de Fortia, fille de *Paul*, marquis de Pilles, maréchal de camp, &c. & de *Marguerite* de Cauvet-Marignane. Il prêta hommage à la Cour des Comptes d'Aix, pour le comté du Bar, & fit ſon teſtament le 29 Mars 1681. Il eut de ſon mariage, 1. *Paul-Joſeph*, qui ſuit; 2. *Léon*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Valence, capitaine de Galeres; 3. *Jean* de Graſſe, chevalier du même ordre; 4. *Pierre* de Graſſe, officier des vaiſſeaux du Roi, tué au combat naval de l'an 1704.

Digitized by Google

& une fille, morte religieuſe à Hieres.

Paul-Joſeph de Graſſe, comte du Bar, ſeigneur de Cannaux, la Malle, Vallettes, &c. ſervit pendant quelque temps dans le régiment de Saint Sylveſtre. Il épouſa par contrat paſſé le 29 Octobre 1704. *Marguerite* de Villeneuve, fille de *Pierre*, ſeigneur de Seranon, & de *Roſſoline* de Villeneuve-Trans. Il fit ſon teſtament le 7 Septembre 1709. & n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée *Marie-Véronique* de Graſſe, qui épouſa en 1725. *Charles-Joſeph* de Graſſe, ſon couſin.

Branche des ſeigneurs de Vallettes.

Honoré de Graſſe, maréchal des camps & armées du Roi, ſeigneur de Vallettes, étoit fils d'*Annibal* de Graſſe I. du nom, comte du Bar, & de *Claire* d'Allagonia-Meirargues. Il commanda en 1635. ſur toute la côte de Provence, & fut fait gouverneur de Péonne le 17 Septembre 1639. Il ſervit avec diſtinction au ſiége de Roze, & dans les guerres du regne de Louis XIII. Il épouſa le 24 Mai 1645. *Marguerite* de Flotte d'Agoult, fille de *Chriſtophe*, ſeigneur de Saint Auban, & d'*Iſabeau* de Glandevès. Ses enfans furent, 1. *Jean-Pierre-Charles*, qui ſuit; 2. *Suſanne* de Graſſe, mariée à *Jean* de Lyle, ſeigneur de Taulanne.

Jean-Pierre-Charles de Graſſe, ſeigneur de Vallettes, ſe maria le 26 Avril 1676. avec *Angélique* de Rouxel, décédée à Paris le 17 Décembre 1719. & enterrée ce jour-là à Saint Severin, laquelle étoit fille de *Jean-Baptiſte*, ſeigneur de Bois-Rouxel, & de *Marie* de Rouſſelet-Rouville. Il fit ſon teſtament le 8 Novembre 1709. De ſon mariage naquirent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Etienne* de Graſſe, capitaine dans le régiment de Saint Valier en 1704. qui fit la branche des ſeigneurs de Limermont, établie en Picardie, lequel reprit le 15 Juin 1723. un procès, au lieu de ſa mere *Etiennette-Louiſe* de Hallencourt, veuve d'*Etienne*, comte de Graſſe: il eſt mort le 13 du mois de Mars 1756. étant âgé de ſoixante-cinq ans; 3. *Joſeph* de Graſſe, capitaine au régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Luzara; 4. *Jean-François* de Graſſe, capitaine dans le régiment de Prie, Dragons; 5. *Marc-Antoine*, lequel après avoir ſervi dans le régiment de Richelieu, épouſa *Catherine* de Chapuis, decédée ſans enfans; 6. *Thereſe*, religieuſe à Graſſe, morte en l'année 1750.

François de Graſſe-Rouville, ſeigneur de Vallettes, capitaine dans le régiment de Villegagnon, Dragons, en 1702. épouſa le 6 Février 1709. *Véronique* de Villeneuve-Trans. Il mourut le 3 Octobre 1723. & laiſſa, 1. *Charles-Joſeph*, qui ſuit; 2. *Joſeph*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, officier des vaiſſeaux du Roi; 3. *François*, auſſi chevalier de Malte, & officier de vaiſſeaux; 4. *Suſanne-Roſſoline* de Graſſe, née le 14 Janvier 1715. mariée le 14 Janvier 1731. à *François* de Creſp, ſeigneur de Saint Céſaire, & deux autres filles, mariées dans les maiſons de Capello-Châteauneuf & de Canuby-Toriſelle.

Charles-Joſeph de Graſſe, comte du Bar, ſeigneur de Vallettes, né le 29 Avril 1710. épouſa le 21 Janvier 1725. *Marie-Véronique*

Digitized by Google

de Grasse, dame du Bar, fille unique de *Paul-Joseph* de Grasse, comte du Bar, & de *Marguerite* de Villeneuve, dont il a eu, 1. *François-Pierre*, né le 22 Novembre 1727. qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1743. & épousa en 1753. *Françoise-Marie* de Covet-Marignane, de laquelle il n'a point encore d'enfans; 2. *Pierre-Marie* de Grasse, né le 24 Mai 1744. chevalier de Malte; 3. *Véronique* de Grasse, née le 24 Mai 1734.

Branche des seigneurs & barons de Mouans.

Henri de Grasse, baron de Mouans, Sartous, & autres lieux, fils de *Claude* de Grasse II. du nom, comte du Bar, & de *Jeanne* de Brancas, dont il fut héritier en 1619. épousa *Catherine* de Grasse, fille de *Pompée*, baron de Bormes, & de *Suzanne* de Villeneuve des Arcs, dame d'honneur de la reine *Marguerite*. Il fut très-attaché au parti du Roi en Provence, ainsi que ses freres. Il eut de son mariage, 1. *Annibal*, qui suit; 2. *Pierre*, qui servit dans le régiment du comte du Bar, son oncle; 3. *Alexandre*, qui servit dans le même régiment; & cinq filles, dont quatre mariées dans les maisons de Brun-Rougon, de Lascaris-Châteauneuf, de Villeneuve & de Gasquet-Carros, & la cinquieme religieuse à l'abbaye de Tarascon.

Annibal de Grasse, baron de Mouans, fut gouverneur & viguier de Marseille en 1646. Il se maria le premier Avril 1634. avec *Françoise* de Grasse, fille de *César*, seigneur de Cabris, & de *Marthe* de Barras, dont il laissa, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Tabaret, seigneur de la Baume; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-Baptiste* le Noble, seigneur du Revest; 4. *Anne* de Grasse, mariée à *Jean-François* de Gaufridy, baron de Trets.

Alexandre de Grasse, baron de Mouans, s'allia avec *Jeanne* de Lyle-Taulanne, de laquelle naquirent, 1. *Louis-Joseph* de Grasse, qui n'eut point d'enfans de *Thérese-Albertine* du Quesnel, & *Marguerite* de Corbinelli, ses deux femmes; 2. *Jean-Baptiste*, qui suit; 3. *Jean* de Grasse, officier des vaisseaux du Roi, mort en Amérique; 4. & 5. deux filles, mariées dans les maisons de Villeneuve-Vence & de Lyle-Taulanne.

Jean-Baptiste de Grasse, baron de Mouans après le décès de son frere, épousa *Françoise* de Lyle, fille de *Jean*, seigneur de Taulanne, & de *Suzanne* de Grasse-Bar. De ce mariage sont issus, 1. *Suzanne*, mariée à *Louis* de Villeneuve, seigneur de Seranon; 2. *Rossoline*, épouse de *Joseph* de Lyle, aujourd'hui capitaine de vaisseaux, son cousin germain; 3. *Alexandre*; 4. *Charlotte* de Grasse.

Branche des seigneurs de Briançon.

Jean de Grasse, seigneur de Briançon, Soleillas, Gars, Salegrison, Montblanc, Verrayon, Thorene, & autres lieux, fils de *Charles* de Grasse I. du nom, baron du Bar, & d'*Honorade* d'Oraison, épousa *Catherine* de Villemurs, fille d'*Antoine*, baron de Villemurs, & d'*Angélique* de Castellane. Il prêta hommage le 27 Mars 1499. pour ses terres. Il

Digitized by Google

eut pour enfans, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, bailli de Manosque; 3. *Jérôme* de Grasse, chevalier du même ordre; 4. *Maxime* de Grasse, religieuse.

Antoine de Grasse, seigneur de Briançon, & autres lieux, servit avec distinction dans les guerres du regne de François I. Il fut détaché de l'armée du Roi pour commander dans la haute Provence, contre l'empereur Charles V. En récompense de ses services, Charles IX. le fit chevalier de son ordre en 1568. Il épousa *Nicaise* de Russan, fille d'*Antoine*, seigneur de Thorene, & prêta hommage de ses terres le 17 Octobre 1546. Il fit son testament en l'an 1572. Ses enfans furent, 1. *Jérôme*, qui suit; 2. *Claude*, qui fit la branche des seigneurs de Saint Césaire, éteinte par la mort sans enfans de *François* & de *Pierre* de Grasse; 3. & 4. deux filles, mariées dans les maisons de Villeneuve-Bargemont & de Castillon-Beines.

Jérôme de Grasse, seigneur de Briançon, fit alliance le 2 Juin 1567. avec *Jeanne* de Calvy ou Calvo, & prêta hommage pour sa terre le 14 Mars 1597. Il eut pour fils, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jean* de Grasse, qui a fait la branche des seigneurs de Verrayon, terminée dans la personne de *Barbe* de Grasse, mariée à *Joseph-Henri* de Perrussi, seigneur du Baron; 3. *Honoré* de Grasse, auteur de celle des seigneurs de Collettes, éteinte; 4 *Alexandre* de Grasse, seigneur de Gars, qui épousa *Isabeau* de Laurent, dont il eut deux filles, mariées dans les maisons de Flotte d'Agoult & de Martin-Amirat.

Charles de Grasse, seigneur de Briançon, épousa *Isabeau* de Villeneuve, fille de *Gaspard*, chevalier de l'ordre du Roi, baron des Arcs, & de *Marguerite* de Bouillier, de laquelle il laissa, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Henri* de Grasse, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Lucrece* de Grasse, mariée à *Christophe* de Flotte, seigneur de Seillans; 4. *Marie-Maxime* de Grasse, qui épousa *Gaspard* de Flotte d'Agoult.

Jean-François de Grasse, seigneur de Briançon, & autres lieux, s'allia avec *Marie* de Gueri ou Gousse, & prêta hommage de ses terres le 3 Janvier 1673. Il laissa de son mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *René*, prêtre, docteur de Sorbonne, prevôt de l'église de Glandevès; 3. *Raymond* de Grasse, capitaine au régiment de Provence; 4. & 5. deux filles, dont l'une est religieuse & l'autre morte sans alliance.

François de Grasse, seigneur de Briançon, épousa *Marguerite* de Brun-Castellane. Il prêta hommage le 4 Mai 1697. De son mariage naquirent, 1. *François-René*, qui suit; 2. *Jean* de Grasse, prevôt de l'église de Glandevès.

François-René de Grasse, seigneur de Briançon, a épousé *Marie* de Chailan, issue des seigneurs de Moüriès, de laquelle sont sortis, 1. *Joseph*, qui suit; 2. 3. & 4. trois filles, dont l'aînée a épousé *N.*... de Cambis, gouverneur d'Entrevaux.

Joseph de Grasse, seigneur de Briançon, officier des vaisseaux du Roi, a épousé en 1750. *N.*... de Castellane-Saint Jus, sœur du marquis de Castellane,

Digitized by Google

chambellan de monſeigneur le duc d'Orléans, & colonel du régiment qui porte le nom de ce duc.

Les armes ſont : *d'or, au lion de ſable, couronné de même à l'antique, armé & lampaſſé de gueules.* Deviſe : *pro me, Domine, reſponde.*

GRAVE, en Languedoc : L'origine de cette maiſon ſe perd dans l'obſcurité des temps les plus reculés. L'on trouve dans les dépôts publics, dans les Hiſtoires du Languedoc, & dans la Bibliotheque du Roi des marques de ſa grandeur & de ſon ancienneté.

Raymond, Guillaume, Arnaud & *Bérenger* étoient les anciens noms de ceux de cette famille : ils ſignoient les chartres & autres actes avec les comtes de Barcelonne & de Provence, les vicomtes de Beziers, les ducs d'Alby, & les *Guillaume*, ſeigneurs de Montpellier, qui, ſuivant l'*Hiſtoire nouvelle du Languedoc*, *Tome I. p.* 269. ſortoient de *Gamardus* ou *Babo*, qui deſcendoit d'*Anſbert*, d'où l'on fait ſortir la ſeconde & la troiſieme race de nos Rois en 536. & par les actes des années 1112. 1149. & 1187. le château de Grave, & pluſieurs terres qui avoient fait partie des domaines de ces ſouverains, étoient venus par ſucceſſion dans la maiſon de Grave, dont ceux de cette maiſon étoient ſeigneurs, & y tenoient des troupes à leur ſolde en 1150. *Mathieu* de Grave, ſeigneur de Lucatre, vainquit celui qui s'étoit emparé de la ville de Periac, & délivra le pays de la tyrannie ; & l'on voit depuis ce temps-là que les armes de cette maiſon ont toujours eu pour cimier : *une tête de Géant, percée d'une lance.*

Le premier degré de cette famille, dont voici la filiation, perpétuée juſqu'à nos jours, & que l'on peut ſuivre par titres, commence à

I. *Eléazar* de Grave, ſeigneur de Periac, lequel eut pour ſucceſſeur,

II. *Eléazar* de Grave II. du nom, chevalier, qui demanda la ſucceſſion d'*Eléazar* I. du nom, & la reſtitution de la dot de *Fabrice*, ſa mere, conjointement avec *Marquiſe*, *Alde* & *Hermerdave*, ſes ſœurs ; mais il leur fut répondu que ſon pere *Eléazar* de Grave ayant protégé la ſecte des Albigeois, & ſouffert qu'ils prêchaſſent dans la ville de Periac, dont il étoit ſeigneur, comme auſſi ayant été fait priſonnier dans la ville de Rieux, dont il avoit ſoutenu le ſiége contre l'armée de *Simon*, comte de Montfort, de même que dans Periac, leurs biens étoient confiſqués par acte de 1231. qui ſe trouve dans la Bibliotheque du Roi, & dans les archives de la ville de Montpellier.

III. *Arnaud* de Grave & *Pierre*, tous deux chevaliers, prétendirent auſſi à la même ſucceſſion, & avoient un frere nommé *Raymond*. Le roi Saint Louis eut égard à leur demande, parce qu'ils s'étoient ſoumis & avoient été fideles a ce prince, depuis ſon arrivée dans Avignon. Ainſi par lettres patentes il leur donna la ſomme de ſoixante livres de rente fonciere pour eux & leurs deſcendans aſſignés ſur un grand nombre de villages, & qui fut enſuite échangée avec les domaines & fiefs de Periac, ſuivant ce qu'il eſt porté par les actes des

Digitized by Google

années 1241. 1243. 1245. 1257. 1260. & 1267 tous conſervés dans les archives de la ville de Montpellier, ou dans la Bibliotheque du Roi à Paris. *Pierre* de Grave fut, avec pluſieurs autres ſeigneurs, l'un des arbitres des deſcendans de *Simon* de Montfort, dans le différend qu'il eut avec le vicomte de Lautrec. Dans la ſentence qui intervint, ils ſont qualifiés de nobles, ſeigneurs & chevaliers ; & au bas de cette ſentence, qui eſt de 1258. eſt le ſceau de *Pierre* de Grave, *chargé de trois faſces ondées*, qui ont été de tout temps les armes de cette maiſon (*a*). On voit encore aujourd'hui dans l'égliſe paroiſſiale de l'ancien Periac les tombeaux de la maiſon de Grave dans une chapelle où quelques-uns de ces ſeigneurs ſont repréſentés à cheval, armés de toutes pieces, avec leurs chevaux caparaſſonnés & leurs écus chargés d'*ondes* ; & on apperçoit une Epitaphe latine ſur une pierre de marbre blanc, diviſée en trois parties, & ſéparée par des colonnes, faiſant partie du frontiſpice de ladite chapelle (*b*).

IV. *Bérenger* de Grave, ſeigneur de Periac, & *Raymonde*, ſa ſœur, étoient enfans de *Pierre*. Ils tenoient rang avec la plus haute nobleſſe du pays à la convocation des Nobles en 1268. & 1269. Il rendit hommage de ſes terres au Roi en l'année 1270. où il eſt énoncé fils de *Pierre* de Grave, ſeigneur de Periac. En 1304. *Philippe* le Bel ayant demandé un ſubſide extraordinaire, pour pouvoir continuer la guerre de Flandres, les prélats

(*a*) *Dans la nouvelle Hiſtoire du Languedoc, on a mis mal-à-propos des croiſſans, au lieu d'*ondes *ou faſces ondées.*

(*b*) *Il eſt écrit en lettres Gothiques l'inſcription ſuivante, dans la partie du milieu :* » In nomine Domini, anno Incarnationis Do- » mini milleſimo ducenteſimo ſexageſimo quinto, ſecundo Kalendas » Auguſti, regnante LODOÏCO rege, Guidone Narbonenſi ar- » chiepiſcopo exiſtente : Pateat univerſis præſentes litteras hujus » Epitaphii inſpecturis, quòd nos P. DE GRAVA, miles & » domina Brunneſſendis uxor ejus, inſtructi inſpiratione divinâ, » ædificamus & dotamus ex noſtris propriis poſſeſſionibus, ſeu » juribus Capellam, contiguam Eccleſiæ Sancti Stephani de Vil- » lari, ad honorem Dei, & Beatæ Mariæ Virginis, matris ejus ; » ponentes ibi proprium Capellanum, pro animabus noſtris, & » parentum noſtrorum, divina officia celebraturum, retinentes nobis » & ſucceſſoribus noſtris, de voluntate & conceſſu dicti domini » archiepiſcopi Narbonenſis, jus patronatûs in prædictâ Capellâ : » videlicet quòd per nos & ſucceſſores noſtros tantùm, & non » per alium, Capellanus qui pro tempore ibidem fuerit dicto ar- » chiepiſcopo, vel ejus ſucceſſoribus habeat præſentari : Siccardus de » Caunis, & Bernardus Eſcuſſa me fecerunt. « *Et dans la partie droite de cette inſcription, il eſt repréſenté en bas relief une dame aſſiſe ſur une chaiſe de parade, avec un oiſeau à côté d'elle, & une fleur de lys à la main ; & dans la partie gauche eſt repréſenté, de même en bas relief, un cavalier tenant la lance en arrêt, lui & ſon cheval armé, & un écu chargé d'ondes.*

&

& les ſeigneurs du Languedoc lui accorderent le cinquieme de leur revenu (*a*). Dans un acte de 1317. *Bérenger* de Grave eſt qualifié de *chevalier* & de *noble & puiſſant ſeigneur*, & *Raymond* de Grave, qui ſuit, ſigne dans le même acte, & eſt qualifié de *damoiſeau*, qui eſt la qualité que prenoit alors le fils d'un chevalier.

V. *Raymond* de Grave, ſeigneur de Periac, de Ventenac, de Broſſe-Cavaret, &c. poſſédoit les mêmes terres, ſur leſquelles avoit été établi la penſion de ſoixante livres de rente par Saint Louis. Il fut marié trois fois; ſçavoir, en premieres noces avec *Allemande* de Roquenegade, dont il eut *Sclaramonde*, religieuſe; en ſecondes, avec *Sclaramonde* de Freſac, de laquelle il eut *Jean*, & *Eléonore*, dont on ignore la poſtérité; & en troiſiemes noces avec *Saure* de Merle, dont il eut *Foulques*, ou *Fouquet*; *Hugues*, qui ſuit, qui a formé la premiere branche de la maiſon de Grave; *Pierre*, dont on ignore la poſtérité, & *Bérenger*, fils poſthume, chef de la ſeconde branche, qui ſuivra après la premiere. Il en eſt parlé dans les actes, teſtamens & partages des années 1371. & 1395.

PREMIERE BRANCHE.

VI. *Hugues* de Grave, fils de *Raymond*, fut ſeigneur de Vilegly, Félines, &c. par le teſtament de *Fouquet* de Merle, chevalier, ſon oncle maternel, en l'an 1405. qui l'inſtitua ſon héritier, & donna à lui & aux deſcendans de la maiſon de Grave les villes & châteaux qui lui appartenoient, à condition qu'ils joindroient à leur nom celui de Merle, & à leur écuſſon les armes de ſa famille, qui ſont: *d'or, à cinq merlettes de ſable.* Il tranſigea avec *Saure* de Merle, ſa mere, ſes freres, & le poſthume, nommé *Bérenger*. Il fit hommage au Roi de ſes terres. Il épouſa *Navarre* d'Hautepoult, de laquelle il eut cinq enfans, dont l'aîné fut *Jean*, qui ſuit; c'eſt ce qui eſt énoncé dans les actes des années 1372. 1379. 1395. 1402. 1405. 1407. 1413. & 1416.

VII. *Jean* I. du nom, ſeigneur de Vilegly & Félines, épouſa *Sybille* Boyer de la Boiſſiere, dame d'Arragon, de la-

(*a*) *La répartition s'en fit à Beziers, & voici ce que porte l'eſtimation du revenu des principaux ſeigneurs:*

Guillaume *de Voiſin* . . .	200 *liv.*	Amalaric *de Turey* . . .	300 *liv.*
Guillaume *de Turcy* . . .	500 *liv.*	Trédol, *ſeigneur de Ve-*	
Jean *de Levy*, *ſeigneur*		*nes*	300 *liv.*
de Mirepoix	4269 *liv.*	Sicard *de Lautrec*	700 *liv.*
Arnault *de Lordat*	130 *liv.*	Hugues *Adhemar*	800 *liv.*
Raymond *de Durfort* . .	100 *liv.*	Eléonore *de Montfort* .	1000 *liv.*
Guy *de Beaumont*	500 *liv.*	Guillaume *Renard*	600 *liv.*
Gilles *de Voiſin*	500 *liv.*	Gero *Lodeve*	400 *liv.*
Bérenger *de Grave*, *ſei-*		Pierre *de Clermont* . . .	400 *liv.*
gneur de Periac . . . ,	200 *liv.*	Roger *d'Anduſe*	100 *liv.*
Guy *de Vérac*	100 *liv.*	Hermencide *de Théſan* . .	12 *liv.*
Guillaume *de Beau* . . .	400 *liv.*	Amalaric *de Narbonne*,	1000 *liv.*

quelle il eut trois enfans ; ſçavoir, *Guillaume*, dont la poſtérité eſt éteinte ; *Mathieu*, qui ſuit, & un autre *Mathieu*, dit le Jeune, dont la poſtérité eſt pareillement éteinte : ceci eſt prouvé par les différens actes des années 1458. 1461. 1463. 1480. & 1501. Il fit hommage au Roi en 1417.

VIII. *Mathieu* de Grave, ſeigneur de Vilegly, d'Arragon, & autres lieux, épouſa demoiſelle *Andrine* de Seriere, & fit ſon teſtament le 22 Août 1463. Il eut de ſon mariage *Jean* II. qui ſuit, & quatre filles. Le Roi le nomma pour adminiſtrer le temporel de l'évêché de Carcaſſonne. Dans cet acte qui fut fait en l'année 1456. il eſt qualifié de ſeigneur de Vilegly.

IX. *Jean* II. du nom, lequel fut inſtitué héritier de *Mathieu*, fit hommage au Roi le 11 Février 1483. pour les terres de Vilegly, Puynautier & de la Liviniere. Il épouſa en premieres noces *Béatrix* de Puymiſſon, & en ſecondes, *Jeanne* de Montbrun. De ces deux femmes il eut onze enfans, dont *Jean* III. qui ſuit, & *Philippe*, qui a fait ſouche, ſuivant ce qui eſt dit dans les actes de 1521. 1526. 1540. 1549. 1557. 1565. & 1583.

X. *Jean* III. du nom, chef du premier rameau de la premiere branche exiſtante de la maiſon de Grave, ſeigneur de Vilegly, épouſa le 5 Août 1526. *Catherine* le Rouch d'Arnois, & teſta le 13 Avril 1557. Il eut neuf enfans, entr'autres, *Pierre*, dont la poſtérité eſt éteinte ; *François*, qui ſuit, & *Jean-Jacques* de Grave, qui a auſſi fait ſouche, ſuivant ce qui eſt rapporté plus au long dans les actes des années 1557. 1566. 1567. 1582. 1592. 1604. & 1610.

XI. *François* I. du nom, ſeigneur de Lanette, épouſa *Jeanne* du Château en 1565. dont il eut cinq enfans, entr'autres, *Jean* & *François*, qui n'ont point eu de poſtérité, & *Jean* IV. qui ſuit, ſuivant les actes des années 1610. 1622. 1630. 1638. & 1657.

XII. *Jean* IV. du nom, ſeigneur de Combebelle, épouſa le 13 Octobre 1610. *Germaine* de Douſtre, de laquelle il eut deux enfans, dont l'aîné fut *Jean* V. qui ſuit. Il en eſt fait mention dans les actes des années 1635. & 1638.

XIII. *Jean* de Grave V. du nom, ſeigneur de Durfort & de Combebelle, épouſa en premieres noces le 15 Février 1650. *Catherine* de Grave, ſa couſine, & en ſecondes, le 14 Juillet 1658. demoiſelle *Claude* de Cazamajour. Il eut de ces deux mariages huit enfans, dont ſix garçons & deux filles. Ses fils furent *Jean*, *Henri*, un autre *Jean*, *Hercules* & *Balthaſard*, morts ſans enfans, & *Charles*, qui ſuit, ſuivant les actes de 1674. & 1694.

XIV. *Charles* de Grave, ſeigneur de Durfort, baptiſé le 26 Juillet 1667. chevalier de Saint Louis en 1711. capitaine de Grenadiers dans le régiment de Languedoc en 1695. puis lieutenant colonel en 1734. épouſa le 7 Avril 1719. *N.*..... le Vaſſeur. De ce mariage il eut trois fils ; ſçavoir, *Charles-Antoine*, mort jeune ; *Fiacre-François*, grand-vicaire du diocèſe de Saintes, l'un des députés du Clergé de France en 1760. & *François* de Grave, qui ſuit.

XV. *François* de Grave, ſei-

Digitized by Google

gneur de Durfort & Combebelle ; chevalier de Saint Louis, colonel du régiment de Provence, né à Bluye le 5 Août 1726. & marié le 26 Novembre 1749. avec *Marie-Eléonore* de Grave, fille du marquis de Grave, dont il ſera parlé ci-après, duquel il y a pluſieurs enfans.

X I. *Jean-Jacques* de Grave, chef du ſecond rameau de la premiere branche, fils de *Jean* III. du nom, ſeigneur des Palais, &c. épouſa *Catherine* d'Hautepoult le 28 Janvier 1582. de laquelle il eut cinq enfans, dont deux filles & trois garçons, ſçavoir *Marc-Antoine* & *Claude-Jean-François*, dont les poſtérités ſont éteintes, & *Jean-Antoine*, qui ſuit, ſuivant les actes de 1613. 1615. 1619. & 1627.

X I I. *Jean-Antoine* de Grave, ſeigneur de la Nauſe, troiſieme fils de *Jean-Jacques*, épouſa *Jeanne* de Robert, de laquelle il eut ſept enfans, entr'autres, *Claude*, qui ſuit ; *Jean-Jacques*, mort ſans poſtérité, & *Barthelemi*, dont la deſcendance eſt éteinte, ſuivant les actes des années 1607. 1615. 1619. 1627. 1635. 1657. & 1659.

X I I I. *Claude* de Grave, ſeigneur des Palais, épouſa le 9 Octobre 1655. *Iſabeau* Dumas, de laquelle il eut deux enfans, dont l'aîné fut *Marc-Antoine*, qui ſuit. Il en eſt parlé dans les actes des années 1655. 1657. & 1667.

X I V. *Marc-Antoine* de Grave I. du nom, ſeigneur des Palais, né en Août 1659. épouſa le 20 Avril 1689. *Marie* de Donos, de laquelle il eut quatre enfans : entr'autres, *Jean-François*, qui ſuit, & *Marc-Antoine* II. du nom, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après. Il fit hommage au Roi en 1679.

X V. *Jean-François* de Grave, né le 2 Décembre 1700. épouſa le 13 Juin 1729. *Marie-Anne* de Molins, de laquelle il eut quatre enfans, dont, entr'autres, *Marc-Antoine-Paul*, mort officier dans le régiment de Laval, Infanterie ; *Pierre-Anicet*, mort au régiment de Guyenne en Canada, tous deux ſans poſtérité, & *Hyacinthe*, qui eſt officier dans le régiment de Languedoc, Infanterie, en l'année 1760.

X I V. *Marc-Antoine* de Grave II. du nom, chef du troiſieme rameau de la premiere branche, & fils de *Marc-Antoine* I. épouſa le 30 Octobre 1729. demoiſelle *Jeanne* Douſtet, dame de Camplond, de laquelle il eut cinq enfans, ſçavoir *Clément*, né le 4 Février 1734. *Anicet*, né le 30 Mai 1737. & trois filles.

X. *Philippe* de Grave I. du nom, ſeigneur de Félines, chef du quatrieme rameau exiſtant de la premiere branche, & fils de *Jean* II. du nom, épouſa le 25 Août 1549. *Magdelene* de Says, dont il eut ſix enfans, qui furent *François*, qui ſuit, & cinq filles, ſuivant les actes de l'année 1583.

X I. *François* de Grave, ſeigneur de Félines, épouſa le 31 Janvier 1588. *Jeanne* de Montredon, de laquelle il eut cinq enfans, ſçavoir *Bernard*, qui ſuit ; *Jean-François* & *Henri*, morts ſans poſtérité, & deux filles, ſuivant les actes des années 1621. 1631. & 1668.

X I I. *Bernard* de Grave, ſeigneur de Félines, gentilhomme ordinaire de la chambre de M. le duc d'Orléans, & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'ar-

Digitized by Google

mes, épousa en premieres noces le 14 Avril 1620. *Anne* de Reboule, & en secondes, le 3 Mars 1631. *Anne* de la Vergne de Treſſan. Il eut de ces deux mariages *Jérémie* de Grave, prêtre; *Blaiſe* de Grave, qui ſuit, & une fille.

XIII. *Blaiſe*, ſeigneur de Félines, d'Argins & de Caumont, épouſa en premieres noces le 16 Août 1666. demoiſelle *Jeanne* de Guept; en ſecondes, le 25 Août 1668. demoiſelle *Marie* de Rouvet, & en troiſiemes, le premier Octobre 1690. demoiſelle *Louiſe* Roquefort de Marquein. De ces trois mariages il eut cinq enfans; ſçavoir, *Joſeph* de Grave, dont la poſtérité eſt éteinte; *Alphonſe*, qui ſuit; *Edme* & *François-Alphonſe* de Grave, & *Sébaſtien*, religieux.

XIV. *Alphonſe* de Grave, capitaine en 1707. épouſa le 8 Février 1711. *Thérese* de Brette, de laquelle il eut deux enfans, dont *Jean-Hyacinthe* de Grave, qui ſuit, & une fille, née en Novembre 1711.

XV. *Jean-Hyacinthe*, dit le vicomte de Grave, né à Narbonne en Décembre 1714. mouſquetaire du Roi en 1740. chevalier de Saint Louis en 1745. & capitaine au régiment de Cambis en 1752. a épouſé *Joſephe-Anne-Thérese* de Boyer de Sorgues. Il a de ſon mariage *Jean-Hyacinthe*, né le 20 Septembre 1755.

SECONDE BRANCHE.

VI. *Bérenger* de Grave, damoiſeau, fils poſthume de *Raymond* de Grave, chevalier, & de *Saure* de Merle, fut ſeigneur de Marſal. Le 14 Avril 1435. *Govin* de Naves, damoiſeau, lui fit donation de tous les droits qu'il avoit ſur les biens de feu noble *Raymond* de Grave. *Bérenger* épouſa demoiſelle *Marguerite* Duranty le 20 Février 1455. Il eut de ce mariage quatre enfans. *Gaſpard*, qui ſuit, eſt le ſeul qui eut poſtérité. Il partagea avec ſes freres la ſucceſſion de ſon pere, ſuivant les actes des années 1395. 1451. 1476. & 1495.

VII. *Gaſpard* de Grave, ſeigneur de Marſal, de Muce & du Pouget, donna ſon dénombrement au Roi le 19 Août 1443. Il épouſa *Catherine* de Salomon, dont il eut quatre enfans; ſçavoir, *Thomas*, mort ſans poſtérité; *Antoine*, qui ſuit; *Pierre*, prieur de Montholier, & *Violande* de Grave. Dans l'acte de 1479. il eſt qualifié de *noble & puiſſant ſeigneur*. Il fit ſon teſtament le 6 Juin 1476.

VIII. *Antoine* de Grave, ſeigneur de Marſal, du Pouget, Villenovet, Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, &c. prend la qualité de *noble & puiſſant ſeigneur*. Il fit le dénombrement de ſes terres au Roi, & épouſa le 20 Janvier 1484. demoiſelle *Anne* de Caumont, dont il eut ſept enfans, trois garçons & quatre filles. *Jacques* de Grave, qui ſuit, étoit l'aîné. Il en eſt fait mention dans les actes des années 1484. 1496. 1497. 1498. 1503. 1508. 1532. & 1536.

IX. *Jacques* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux & de Villenovet, fit une enquête le 16 Mai 1530. qui prouve qu'il étoit patron de la chapelle de Saint Jacques, fondée & dotée par *Gaſpard*, ſon ayeul, dans l'égliſe de Saint Pierre de Théſan. Il épouſa demoiſelle *Jeanne* Dupuy, & teſta le 25 Novem-

Digitized by Google

bre 1536. Il eut quatre enfans, qui furent *Alexis*, qui ſuit ; *Raymond*, mort jeune ; *Nicolas*, dont la poſtérité ſuivra après celle d'*Alexis*, & *Anne* de Grave, ſuivant les actes des années 1538. 1558. 1578. & 1588.

X. *Alexis* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux & de Villenovet, épouſa le 8 Octobre 1539. demoiſelle *Jeanne* de Pato, qui teſta le 10 Janvier 1610. De ce mariage ſont venus huit enfans, ſix garçons & deux filles, entr'autres, *Jacques*, & un autre *Jacques*, morts jeunes ; *Antoine* II. du nom, qui eut poſtérité, laquelle eſt éteinte ; *Thimothée*, qui ſuit ; *Pierre* & *Marc* de Grave, morts ſans poſtérité, & dont il eſt fait mention dans les actes des années 1544. 1545. 1547. 1554. 1564. 1567. 1584. 1589. & 1590.

XI. *Thimothée* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, de Longuette, &c. quatrieme fils d'*Alexis*, tranſigea avec *Antoine*, ſon frere, le 18 Décembre 1589. & teſta le 26 Novembre 1626. Il avoit épouſé le 28 Mars 1596. *Antoinette* de Bermond du Caylar, & par ce mariage il ſe trouva couſin germain d'*Henri* de Montmorency, connétable de France, dont la fille unique épouſa le prince de Condé. De ce mariage naquirent cinq enfans ; ſçavoir, *Marc-Antoine*, lequel ſe ſignala dans pluſieurs combats & à la conduite de pluſieurs corps d'armées, qui de ſon mariage avec *Gracienne* du Perron, il n'en a reſté que deux filles, nommées *Marie* & *Henriette* ; *Philippe*, ſecond fils de *Thimothée*, dont la poſtérité eſt éteinte ; *Henri* de Grave, qui ſuit ; *Pierre* de Grave, abbé, & *Marie-Antoinette*, mariée au ſeigneur d'Arnois. Il en eſt parlé dans les actes de 1620. 1624. 1626. 1630. 1632. 1637. 1638. 1641. 1645. 1648. & 1653.

XII. *Henri* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, de Ville-Fargeau, Bauches & du Perron, conſeiller d'Etat d'épée, lieutenant général des armées du Roi, épouſa le 16 Août 1656. *Marie* de Grave, ſa niece, fille de *Marc-Antoine*, par diſpenſe obtenue en Cour de Rome, le 15 Décembre 1655. demandée par M. de Lyonne, ambaſſadeur de France, par ordre du Roi & de la Reine mere, pour raiſon de la noble extraction d'*Henri* & de *Marie* de Grave, & la conſervation de leur famille en 1679. *Henri* fit hommage au Roi de ſa terre de Saint Martin en 1684. Mademoiſelle, fille de Monſieur, frere du Roi, ayant épouſé le duc de Savoye, il la conduiſit en qualité de ſon chevalier d'honneur. Il fut employé en diverſes négociations. Il mourut en Mai 1690. & ſa femme en 1697. De leur mariage ſont venus *Philippe*, qui ſuit ; *Jules*, qui n'a eu qu'une fille, mariée à *N*..... de Jaucourt ; *Nicolas*, abbé de Sainte Verte & chanoine de Paris ; *Henri*, mort jeune ; *Marie-Henriette*, mariée à *Charles* de la Palu, ſuivant les actes des années 1627. 1637. 1641. 1648. 1650. 1653. 1658. 1664. 1666. & 1683.

XIII. *Philippe* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, & des autres terres de ſon pere, maître de la garderobe de Monſieur, frere unique du Roi, baptiſé dans la chapelle du Louvre le 31 Janvier 1657. eut pour parrein Monſieur, frere

Digitized by Google

unique de Louis XIV. & pour marreine la reine *Anne* d'Autriche, épouſa le 16 Novembre 1684. *Diane* de Solas, marquiſe dudit lieu, de laquelle il eut *Henri-François* de Grave, qui ſuit. Il fit ſon teſtament le 25 Août 1688. ſuivant les actes des années 1677. 1711. & 1719.

XIV. *Henri-François* de Grave, ſeigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, du marquiſat de Solas, de la baronnie de Lattes, & du port antique de Montpellier, né le 13 Octobre 1685. officier de Gendarmerie en 1704. s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, & fit hommage au Roi le 26 Mai 1723. Il épouſa en premieres noces le 9 Février 1719. *Marie-Anne* Goyon de Matignon, fille du maréchal de Matignon, & en ſecondes, *Marie-Louiſe-Chriſtine* de Laval-Montmorency. Du premier lit il ne reſte plus qu'*Anne-Eléonore*, mariée le 26 Novembre 1749. avec ſon couſin *François* de Grave, ſeigneur de Durfort & de Combebelle, ayant tous deux pour neuvieme ayeul *Raymond* de Grave, ſeigneur de Periac, duquel mariage il y a pluſieurs enfans vivans.

X. *Nicolas* de Grave, ſeigneur de la Treille, chef du premier rameau de la ſeconde branche exiſtante de la maiſon de Grave, troiſieme fils de *Jacques* de Grave, & de *Jeanne* Dupuy, épouſa *Lucie* de Lorette, & tranſigea au mois d'Août 1547. avec *Alexis*, ſon frere. Il eut de ſon mariage trois enfans, *Pierre*, *François*, qui ſuit, & *Claudine*, ſuivant les actes des années 1560. 1571. & 1591.

XI. *François* de Grave, ſeigneur de Saint Martin d'Aumes, épouſa en premieres noces le 24 Septembre 1581. *Anne* de Laſſet, & en ſecondes, le 24 Février 1585. *Françoiſe* de Barriere. Il fit ſon teſtament le 28 Août 1591. & fit héritier ſon fils *Pierre*, enfant du premier lit, qui ſuit, & du ſecond, il eut deux filles.

XII. *Pierre* de Grave I. du nom, ſeigneur de Saint Martin d'Aumes, avoit épouſé le 11 Juillet 1623. demoiſelle *Iſabeau* de Clapier, & fit ſon teſtament le 18 Septembre 1644. par lequel il inſtitue ſa femme, ſon héritiere, laquelle fit ſon teſtament le 17 Février 1667. De ce mariage vinrent ſept enfans, entr'autres, *Jean-Nicolas*, eccléſiaſtique; *Jean-Louis*, qui ſuit; *Pierre* de Grave, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de *Jean-Louis*, ſon frere; *Roſe*, *Françoiſe* & *Marie*. Il en eſt fait mention dans les actes des années 1652. 1653. 1658. & 1669.

XIII. *Jean-Louis* de Grave, ſeigneur de Saint Martin d'Aumes, épouſa le 13 Juillet 1658. demoiſelle *Anne* d'Apolit. De ce mariage ſont nés quatre enfans; ſçavoir, *Louis*, qui ſuit, *Hercules*, *Marie* & *Marguerite*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Pierre* & *Nicolas*, ſon autre frere, par ordonnance du 7 Novembre 1669. Voyez les actes des années 1668. & 1679.

XIV. *Louis* de Grave, ſeigneur de Saint Martin d'Aumes, épouſa le 3 du mois de Février 1703. *Gabrielle-Magdelene* Moiſſac, & fit ſon teſtament le 24 Avril 1709. Il laiſſa de ſon mariage trois enfans; ſçavoir, *Jean-Louis*, qui ſuit; *Félix*, rapporté après ſon frere aîné, ſouche du ſecond rameau de la ſeconde branche exiſtante; *Jacques*, mort ſans poſtérité.

Digitized by Google

XV. *Jean-Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin d'Aumes, épousa le 18 Octobre 1730. demoiselle *Marie-Magdelene* de Maury, de laquelle il eut trois enfans; sçavoir, *Mathieu Louis-Guillaume*, mort jeune; *Joseph-François-Simon*, vivant en 1760. & *Marie-Magdelene-Thérese-Jeanne*, aussi vivante en la même année. Il en est fait mention dans les actes des années 1737. 1739. & 1745.

XV. *Félix* de Grave, né le 14 Mars 1706. étoit enseigne de Galere, lorsqu'il épousa le 31 Janvier 1741. demoiselle *Elisabeth* Vigourel, dont il y a trois enfans.

XIII. *Pierre* de Grave II. du nom, seigneur de Saint Martin de la Garigue, chef du second rameau de la seconde branche existante de la maison de Grave, quatrieme fils de *Pierre* I. du nom, & d'*Isabeau* de Clapier, épousa le 8 Février 1667. *Antoinette* de Fabre, de laquelle il eut *Henri*, mort sans postérité; *Louis*, qui suit, & une fille, qui fut mariée. Il en est parlé dans les actes des années 1703. 1705. & 1730.

XIV. *Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin de la Garigue, épousa le 28 Avril 1703. demoiselle *Anne* de Vich, dont il eut *Pierre* de Grave, qui suit; *François-Louis* de Grave, prêtre; *Jean-François*, mort au service du Roi, & deux filles, nommées l'une *Antoinette* & l'autre *Marie* de Grave.

XV. *Pierre* de Grave III. du nom, né le 23 Juillet 1707. mousquetaire de la premiere compagnie en 1728. chevalier de Saint Louis en 1744. & commandant un bataillon de Milice en Languedoc, n'est point encore marié en la présente année 1760.

Les armes de la maison de Grave sont: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au 2 & 3 d'or, à cinq merlettes de sable, posées 2, 1 & 2, & surmontées d'une tête de Géant percée d'une lance.*

GRENELLE, écuyer, seigneur de Pimont: Ancienne famille de Robe, établie à Paris, d'où elle est originaire & qui s'est ensuite transplantée en Bourgogne, laquelle a long-temps possédé le fief de Grenelle, où est à présent bâtie l'Ecole Royale Militaire.

François de Grenelle, seigneur de Pimont, capitaine de Cavalerie, lieutenant colonel au service du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, & un de ses gentilshommes, est veuf depuis le 18 Mai 1760. après vingt-huit ans de mariage, de *Marie* de Borstel. Il a actuellement trois neveux au service dans le régiment de Vatan, Infanterie. Les deux premiers sont à la tête de ce régiment, & chevaliers de Saint Louis.

Un des ayeux de *François* de Grenelle de Pimont se retira dans le duché de Bourgogne du temps des troubles qui s'éleverent en France sous le regne d'Henri III. & y acheta plusieurs terres & fiefs, parmi lesquels celui de Pimont, qui a resté jusqu'à présent à ses descendans, qui se sont alliés aux premieres familles de Dijon, entr'autres, à *Françoise* de Gergy & à *Marguerite* Quarré, toutes les deux nobles d'ancienne extraction: *Jean* de Grenelle, mari de la derniere, devint conseiller d'Etat.

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre H.

HAYNIN : *Page* 313. *col.* 2. *lig.* 12. *effacez* où ils ont fondé un chapitre de chanoineſſes.

Page 314. *col.* 1. *lig.* 3. héritiere de Galéan, *liſez*, héritiere de Galgan.

Page 316. *col.* 2. *lig.* 44. *Jacqueline* d'Anſel, *liſez*, *Jacqueline* Anſel.

Page 317. *col.* 1. *lig.* 14. Leurs enfans furent, *liſez*, Leurs enfans furent, entr'autres.

Ibid. lig. 31. De ce mariage ſont ſortis, *ajoutez*, entr'autres enfans.

Page 318. *col.* 1. *lig.* 28. *Catherine-Françoiſe* de Lardenoy, *liſez*, *Catherine-Françoiſe* Lardenoy.

Ibid. lig. 34. *Erneſt-Charles-André* de Haynin penſant à faire entrer une de ſes filles à Saint Cyr, *effacez* penſant à faire entrer une de ſes filles à Saint Cyr, & *liſez*, voulant faire voir, &c.

HENNIN, en Flandres : Cette famille prétend deſcendre de Haynin-Wambrechies par *Innocent*, auquel on donne juſqu'à vingt enfans. Leurs armes ſont celles de Haynin ; mais ils y ont ajouté *une lune de ſable au premier canton.*

Claude Hennin, ſieur de Querenain, épouſa en premieres noces *Jeanne* l'Aouſt, *aliàs Catherine* ; & en ſecondes, *Julienne* Prévau. Il eut du premier mariage, 1. *Claude*, qui ſuit ; 2. *Antoine*, évêque d'Ypres ; 3. *Jacques* de Hennin, dont eſt ſorti un fils, nommé *Pierre* de Hennin, pere de *Catherine*, mariée au ſieur de Héricourt, baron de Beaumez, & autres lieux. Ledit *Claude* de Hennin eut de ſon ſecond mariage, 1. *Henri* de Hennin, ſieur de Morval, enterré à Cambray, marié en premieres noces à *Jeanne* Godin, fille de *Daniel* Godin ; & en ſecondes, à *Marie* Corbeau, morte ſans poſtérité. Il eut de *Jeanne* Godin, ſa premiere femme, 1. *Marie* de Hennin, mariée à *Jean* de Bernemicourt, par contrat du 15 Mars 1633. dont *Jean-Jacques-Henri* de Bernemicourt, allié à *Magdelene* de Bernemicourt, dont *Catherine-Joſephe*, morte en Mars 1748. étant veuve du comte de Wagnon, & *Jean François-Joſeph* de Bernemicourt, qui épouſa *Charlotte* de Bernemicourt, & qui fut pere de *Joſeph-François-Marie* de Bernemicourt, marquis de Saluces, mort en Janvier 1747. ſans poſtérité ; 2. *Marie* de Hennin, mariée à *Jacques* des Enfans, ſieur du Fermont, dont, entr'autres enfans, *Catherine* des Enfans, mariée à *Jean* de Hainnuyer, ſieur d'Alencourt, &c. dont *Marie-Catherine* de Hainnuier, mariée à *Jacques-François* des Maiſieres, dont *Jean-François-Antoine-Joſeph* des Maiſieres, ſieur de Châtel, Deſprets, &c. qui épouſa *Marie-Cécile-Agnès* de Haynin, qui hérita des biens du chef des Hennins par la mort du marquis de Saluces ; 3. *Louis* de Hennin ; 4. & 5. *Anne* & *Catherine* de Hennin.

Claude de Hennin II. du nom, ſieur de Warlain, Querenain, &c.

Digitized by Google

Fils aîné de *Claude*, & de *Jeanne* l'Aouſt, ſa premiere femme, épouſa *Iſabelle* Dennetiere, de laquelle il eut,

Claude de Hennin III. du nom, marié à *Juſtine-Hélene* de Boſch, qui laiſſa, entr'autres enfans,

Jacques Philippe de Hennin, ſieur de Querenain, &c. qui épouſa *Adrienne-Thereſe* de Lens-Blendecq, dont, 1. *N*..... de Hennin, marquis de Querenain, qui ſuit; 2. *N*..... de Hennin, mariée à *N*..... Deſclaibes, vicomte de Seboing, dont deux filles mariées ſans enfans. L'aînée a épouſé M. de Valfans, maréchal de camp.

N.... de Hennin, marquis de Querenain, &c. épouſa *N*....., Ladamande, dont *N*..... de Hennin, marquiſe de Querenain, mariée au marquis de Nédoncelle, qui ne laiſſa qu'une fille, laquelle épouſa *N*.... de Nédoncelle, ſon couſin, & mourut peu de temps après, laiſſant deux garçons, l'un mort en bas âge, & l'autre au Collége à Paris.

H.EUCHIN : *Page* 331. *col.* 1. *pénult. lig.* celle de la Croix d'Heuchin, *liſez*, celle de Croix-Heuchin.

Page 332. *col.* 2. *lig.* 15. vicomte de la Hovardiere, *liſez*, vicomte de la Hovarderie.

HUET : Famille originaire de Normandie, établie aujourd'hui à Orléans.

Abraham Huet I. du nom, étoit mort en 1639. & fut pere, par *Catherine* Lucas, d'*Abraham* Huet II. du nom, lequel fut marié en 1633. avec *Claude* le Jeune, dont naquirent, 1. *Abraham* Huet III. du nom, écuyer, conſeiller du Roi, procureur général en ſa Cour des Aides de Normandie, qui épouſa en 1679. *Marie-Magdelene* Horouet, dont il n'a eu qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Magdelene*, mariée en 1707. à *François-Joſeph* de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Verſainville; 2. *Antoine*, qui ſuit; 3. *Catherine* Huet, qui épouſa en 1662. *Nicolas* de Campion, ſeigneur de Montpoignant; 4. *Marie* Huet, femme de *Henri* de Bethencourt, ſeigneur de Saint Samſon & de Tourville la Riviere.

Antoine Huet, écuyer, ſeigneur d'Ambrun, &c. épouſa le 6 Septembre 1672. *Catherine* le Roux. De ce mariage ſont iſſus *Antoine* & *Laurent-Claude*, qui ſuivent, tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1717.

Antoine Huet II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Ambrun, &c. fut ſucceſſivement cadet dans le régiment des Gentilshommes, à Tournay, le 18 Juin 1680. cornette de la compagnie d'Aſtron dans le régiment de Dragons de Marſan en 1691. lieutenant dans le même régiment en 1692. capitaine dans le régiment du Châtelet en 1702. major du régiment de Cavalerie de Braque en 1708. lieutenant-colonel du régiment de Mallan en 1709. chevalier de Saint Louis en 1714. meſtre-de-camp réformé à la ſuite du régiment de Saint Aignan, Cavalerie, en 1715. & pourvu en 1737. de la charge de lieutenant de Roi au gouvernement d'Auvergne. Il fut marié deux fois; en premieres noces en 1719. avec *Anne* Froment de Villeneuve, dont il n'eut point d'enfans; & en ſecondes noces en 1725. avec *Marie-Angélique* Picquet de Saint Maurice, dont naquirent,

1. *Antoine-Pierre* Huet d'Ambrun, écuyer, baptiſé le 6 Fé-

Digitized by Google

vrier 1728. capitaine de Cavalerie, & mouſquetaire du Roi dans la ſeconde compagnie, marié en 1756. à *Françoiſe* Cureault, fille de *Henri-Gabriel*, écuyer, lieutenant général du Bailliage & ſiége Préſidial d'Orléans, & de *Françoiſe* Tourtier, dont deux fils, 1. *Antoine-Pierre-Henri*, né le 4 Septembre 1757. 2. *Angélique-François*, né le 14 Août 1759.

2. & 3. *Angélique-François* & *François-Guillaume* Huet d'Ambrun, tous deux jumeaux, nés le 23 Avril 1733. Le premier eſt conſeiller au Bailliage d'Orléans, non marié, & le dernier eſt mort.

4. *Angélique-Claude*, née le 5 Décembre 1726. mariée en l'an 1756. à *Nicolas-Zacharie* Huet, ſon couſin germain.

5. & 6. *Eliſabeth - Angélique* Huet d'Ambrun, née le 25 Juin de l'année 1728. & *Marguerite*, toutes deux religieuſes Bénédictines aux Filles du Saint Sacrement au Marais.

Laurent - Claude Huet, ſieur d'Arlon, fut ſucceſſivement cadet dans le régiment de Dragons de Morſan en 1690. cornette en 1692. puis lieutenant dans le même régiment, capitaine & major du régiment de Biron en 1705. capitaine ' ns le régiment Royal des Cravates, & chevalier de Saint Louis en 1712. Il mourut le premier Janvier 1721. laiſſant d'*Eliſabeth - Magdelene* le Prouſt, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 12 Janvier 1715. trois fils; ſçavoir, 1. *Antoine - Laurent-Claude* Huet d'Arlon, écuyer, lieutenant dans le régiment de Provence, Infanterie, mort à Bouchain en 1737. 2. *Nicolas-Zacharie* Huet d'Arlon, écuyer, lieutenant en ſecond dans le même régiment, & marié, comme il a été dit, à *Angélique-Claude* Huet, ſa couſine germaine; 3. *Jean-Baptiſte-Pierre* Huet d'Arlon, marié deux fois; en premieres noces à *N.* . . . . de Valois, fille de *Claude*, écuyer, lieutenant général au Préſidial de Romorantin; & en ſecondes, à *N.* . . . . de Bury. Du premier lit eſt iſſu un garçon, & du ſecond, deux filles.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or, ſortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, & un chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

Digitized by Google

ARTICLES à ajouter à la lettre I. de cet Ouvrage.

JOLY : *N.* . . . , Joly, marquis de Choin, a eu de ſon épouſe, *N.* , . . . de Poulletier, la dame de Savalette de Magnanville, femme du garde du Tréſor Royal.

Les armes ſont : *d'azur, au ſoleil d'or, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules, poſées 2 & 1.*

JOLY DE FLEURY ET DE BLAISY : Famille de Bourgogne, dont parlent Palliot, en ſon *Hiſtoire du Parlement de Bourgogne*, & Moreri, de l'édition de Vautier 1725. où il eſt dit qu'elle eſt très-ancienne & illuſtre dès le temps des ducs de Bourgogne.

Regnault Joly, écuyer, étoit conſeiller de *Philippe* le Bon, comme il paroît par ſes lettres de proviſion, données à Troyes en Champagne le 22 Avril 1420. miſes au Regiſtre de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. De lui ſont deſcendus pluſieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes ſe ſont établies à Paris, où elles ſe ſont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conſeil. Les alliances de cette famille ſont auſſi conſidérables.

Barthelemi Joly, greffier en chef du Parlement du Dijon, laiſſa de *Claude* Ferrand, ſon épouſe, 1. *François*, tige de la branche de Fleury, qui ſuit ; 2. *Antoine*, ſeigneur de Blaiſy, (terre ſituée au bailliage de Châtillon), dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

François Joly, (aliàs *Jean*), fut reçu conſeiller au Grand-Conſeil. Il épouſa *Charlotte* Bourlon, fille de *Mathieu*, maître des comptes, & de *Catherine* de Bailly, petite-fille du premier préſident de la Chambre des Comptes, fait chevalier par Henri II. roi de France, dont *Anne*, femme de *François* Godet, ſeigneur de Soudé, maître des requêtes, & mere de la dame de Villevault ; & *Jean-François* Joly de Fleury, mort conſeiller de Grand-Chambre en 1702. mari de *Magdelene* Talon, fille de l'avocat général *Omer*, & de *Françoiſe* Doujat. Elle avoit pour oncle l'ayeul maternel du chancelier de Pontchartrain, qui étoit auſſi biſayeul du chancelier d'Agueſſeau, & pour ſœur l'ayeule du chancelier de Blancmeſnil ; & ſa tante, *Suſanne* Talon, étoit ayeule du maréchal de Bezons.

L'aîné de leurs deux fils, nommé *Joſeph-Omer*, mort le 5 Décembre 1704. avocat général au Parlement de Paris, a laiſſé de *Louiſe* Bérault, *Jean-Omer*, chanoine de l'égliſe de Notre-Dame à Paris, & *Jeanne-Louiſe*, morte ſans enfans, premiere femme du maréchal d'Aſfeld.

Le puîné, *Guillaume-François* Joly de Fleury, auſſi avocat général au Parlement de Paris, après la mort de ſon aîné, puis le 17 Février 1717. procureur général, démis en Juillet 1746. eſt décédé le 25 Mars 1756. âgé de quatre-

Digitized by Google

vingts-un ans. Il a laiſſé de *Marie* le Maître, tante de la dame de Neuilly, cinq enfans ; ſçavoir,

1. *Louis-Guillaume-François* Joly de Fleury, d'abord avocat général du Parlement de Paris, puis en 1746. procureur général, qui a épouſé en Janvier 1747. *N....* le Liévre, ſœur du marquis de la Grange, tous deux héritiers maternels du dernier comte de Vertus, baron d'Avaugour, & enfans d'*Armand-Joſeph*, marquis de la Grange & de Fourille, né en 1659. mort le 2 Juillet 1727. étant âgé de ſoixante-huit ans, & de *Marie-Magdelene* de Caſſan-Doriac, mariée par contrat du 19 Novembre 1723. Elle vit en 1760. & porte pour armes : *au 1 & 4 d'argent, à l'aigle de ſable ; au 2 & 3 de ſinople, à trois roſes d'or, ſur le tout de gueules, au maſſacre de cerf d'or.* Ledit *Armand-Joſeph* le Liévre étoit fils de *Thomas*, préſident au Grand-Conſeil en 1669. & d'*Anne* Favre de Berlizé, née en 1623. morte le 18 Mai 1711. âgée de quatre-vingts-huit ans. Suivant Palliot, *p.* 683. elle portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croiſſans de gueules, & accompagnée de deux lions d'or.* M. le procureur général n'a qu'une fille, nommée *Marie-Renée*, née le 30 Novembre 1747.

2. *Jean-François*, avocat général au Grand-Conſeil le 10 Juillet 1737. puis du Parlement en Juillet 1746. s'eſt marié deux fois ; en premieres noces à *Magdelene-Geneviéve-Mélanie* Deſvieux, morte le 5 Janvier 1747. âgée de vingt-deux ans, dont trois enfans, qui ſont, 1. *Françoiſe-Bonne-Geneviéve*, née le 5 Janvier 1742. 2. *Omer-Louis-François*, né le 24 Avril 1743. 3. *Armand-Guillaume-Marie-Joſeph*, né le 7 Mars 1746. La ſeconde femme, *Marie-Françoiſe* le Maître, mariée le 9 Septembre 1760. eſt ſa couſine germaine, & veuve ſans enfans de *N....* Havet de Neuvilly, baron de Montmirail au Perche-Goët, conſeiller au Parlement & commiſſaire aux Requêtes du Palais.

3. *N....* Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, marié.

4. *Louiſe-Françoiſe*, mariée le 21 Février 1726. à *Jean-Nicolas* Megret de Serilly, avocat du Roi au Châtelet de Paris, puis avocat général de la Cour des Aides en 1726. maître des requêtes en 1732. & intendant du Commerce en 1733. Il eſt frere des marquiſe d'Avarey & comteſſe de Treviers-Plot, & de *Marguerite-Françoiſe*, morte en Juin 1720. âgée de ſeize ans, premiere femme de *Jean* Pâris de Montmartel.

5. *Marie-Louiſe*, femme de *Gaſpard-Nicolas* Brehier, conſeiller au Parlement.

Branche des barons de Blaiſy.

Antoine Joly, baron de Blaiſy, greffier en chef du Parlement de Bourgogne, épouſa *Claude* Jaquot. Leurs enfans furent,

1. *Louiſe*, mariée en 1727. à *Pierre* le Goux, ſeigneur de la Berchere, premier préſident à Dijon, dont la comteſſe d'Eſtaing, mere de madame de Cruſſol-Saint-Sulpice, dont la marquiſe de Saint Nectaire.

2. *Bénigne* Joly, auſſi greffier en chef du même Parlement, qui laiſſa de *Catherine* Bouhier, ſon épouſe, *Louiſe-Magdelene*, mariée par contrat du 30 Janvier

Digitized by Google

1702. à *Etienne* Brunet de Montforand, conſeiller au Parlement, ſubſtitué au nom de Brunet, & fille de *Pierre* Durey, dont eſt iſſue *Jeanne-Magdelene*, femme de *Maximilien-Erneſt* le Vaſſeur de Guernonval, baron d'Eſquelbec, qui a laiſſé trois garçons, l'aîné deſquels eſt marié à *N.*... du Bouchet de Sourches, née de *N.*... de Gontaut-Biron.

3. *Georges* Joly, baron de Blaiſy, conſeiller au Parlement de Bourgogne le 24 Mai 1631. & le 29 Décembre 1644. préſident à mortier. *Voyez* l'éloge de cet inſigne Magiſtrat dans le *Dictionnaire de Moreri*. Il eſt décédé en Mars 1679. & a laiſſé d'*Eliſabeth* de Bernardon, ſa femme, *Antoine*, préſident au Grand-Conſeil, créé marquis de Blaiſy au mois de Juin 1695. dont le fils, *Antoine*, ſecond marquis de Blaiſy, étoit en 1751. ſans enfans de *Marie-Françoiſe* le Compaſſeur de Courtivron.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lys au naturel d'argent, au chef d'or, chargé d'une croix patée de ſable; au 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules paſſant*, par conceſſion du mois de Décembre 1648.

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre L.

LAGADEC : Ancienne nobleſſe de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à trois treffles d'azur*, 2 & 1. L'Armorial Breton en fait mention.

LAIZER DE SIEUGEAT : *Page* 380. *col.* 2. *liſez* par tout dans cet article LAIZER DE SIOUGEAT.

Page 383. *col.* 1. *lig.* 15. *après* abbeſſe de l'égliſe de Notre-Dame du Lys, près Melun, *ajoutez*, ci-devant religieuſe à l'abbaye de Liſelâche.

LANGUEDOUE : *Renault* de Languedouë, chevalier, ſeigneur de Villeneufve, Languedouë & d'Oyſonville, fils de *Jean* de Languedouë, ſeigneur deſdits lieux, gouverneur de Dourdan & Galardon en 1284. & petit-fils de *Jean* de Languedouë, vivant en l'an 1240. & de *Pernelle* de Corbeil, dame d'Oyſonville, épouſa en 1369. *Marguerite* de Beaune, dont, entr'autres enfans, *Guillaume*, qui ſuit, & *Olive*, mariée à *Renault* du Gouffier.

Guillaume de Languedouë, chevalier, ſeigneur de Villeneufve, Languedouë, d'Eſpencey, &c. épouſa *Michelle* de Richebourg, dame de Puſſay, dont, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Languedouë II. du nom, auteur de la branche des ſeigneurs de Puſſay, rapportée ci-après; 3. *Laurent*, qui partagea les biens de ſes pere & mere, avec ſes freres & ſa ſœur, le 21 Novembre 1484. & épouſa *Claudine* de Billy; 4. *Marguerite* de Languedouë.

Louis de Languedouë, ſeigneur de Villeneufve, & autres lieux, épouſa *Catherine* de Monceau, fille de *Jean* de Monceau, chevalier, ſeigneur de Saint Cyr, & d'*Hélie* d'Hiebes, dont *Jeanne* de Languedouë, dame de Villeneufve.

Branche des ſeigneurs de Puſſay en Beauce.

Guillaume de Languedouë II. du nom, ſeigneur de Puſſay en Beauce, frere puiné de *Louis*, épouſa par contrat paſſé le 5 Novembre 1484. *Yolande* de Sabrevois, fille de *Richard*, & de *Catherine* Quentien. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Claude de Languedouë, qui épouſa par contrat paſſé le 3 Octobre 1528. *Charlotte* de Châtillon, fille de *N* .... de Châtillon, chevalier, ſeigneur de Marigny en Champagne, prevôt de Château-Thierry, & de feue *Marguerite* l'Huilliere, dont, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Claude* II. du nom, rapporté après ſon aîné; 3. *François*.

Jean de Languedouë épouſa par contrat du 3 Août 1573. *Jeanne* de Durant, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Claude de Languedouë II. du nom, épouſa par contrat du 2 Septembre 1563. *Jacqueline* de Prunelay, dont deux garçons & trois filles; ſçavoir, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Alexandre*, ſeigneur de Saint Aignan; 3. 4. & 5. *Anne*, *Jeanne* & *Charlotte* de Languedouë.

Digitized by Google

Charles, l'aîné, seigneur de Puſſay & de Saint Aignan, épouſa par contrat du 17 Octobre 1596. *Marie* de la Villeneufve. Il en eut, 1. *Claude*; 2. *Louis*; 3. *Gabriel*; 4. *Euſtache*, morts ſans poſtérité; 5. *Charles*, qui ſuit.

Charles de Languedouë II. du nom, ſe maria le 5 Juin 1644. avec *Marie* de Moſnier de la Geneſſie, fille de *N.*..... de la Geneſſie, & de *Marie* de Pillois. De ce mariage vint,

Charles de Languedouë III. du nom, marié avec *Anne* le Gros, fille de *N.*... le Gros, ſeigneur du Bouchet, &c. commiſſaire ordonnateur de Bretagne, dont,

1. *Claude-Charles* de Languedouë, mort au Pleſſis-Saint Benoît en Beauce, en 1715.

2. *Charles* de Languedouë, lieutenant au régiment de Cavalerie d'Eſclainville, mort à Haſbrouch, près Lille en Flandres, en Août 1757.

3. *Jean-Baptiſte-Henri* de Languedouë, prêtre, chanoine de la Cathédrale de Nantes, & prieur commendataire de la châtellenie du prieuré d'Oyſé au pays du Maine.

4. *Adrien-Bernard* de Languedouë, lieutenant d'Infanterie au régiment du Roi, depuis aide-major de Bapeaume en Artois, & a paſſé à celle de Cambray, où il eſt mort: il a laiſſé de ſa ſeconde femme *N.*... Boniface, deux filles, dont une eſt élevée à Saint Cyr.

5. *Louis-Alexandre* de Languedouë, chevalier de Saint Louis, colonel d'Infanterie, & commandant un bataillon du régiment du Roi, Infanterie, s'eſt retiré du ſervice en 1759. Il a épouſé *Marie-Reine-Anne* de la Roſiere, veuve du marquis d'Aouſt, ſeigneur de Saint Léger au pays d'Artois, & autres lieux, qui a un fils de ſon premier mariage, lequel eſt lieutenant audit régiment du Roi, Infanterie. *Louis-Alexandre* de Languedouë, en conſidération de ſes ſervices, a obtenu du Roi la qualité de marquis, par des lettres patentes qui ont été enregiſtrées au Conſeil ſouverain d'Artois au mois de Novembre 1759.

6. *Marie-Anne* de Languedouë, qui épouſa *Jean-Jacques* Langlois, ſeigneur de Cicery, dont un fils, ingénieur en chef à Viwembourg, & chevalier de Saint Louis en Février 1760.

L A S, en Nivernois: Famille qui porte pour armes: *de ſable, à trois coquilles d'argent, poſées 2 & 1.*

L I R É, nom d'un bourg en Anjou, élection & diocèſe d'Angers, où il y a environ onze à douze cents habitans.

François de la Bourdonnaye de Liré étoit préſident au Parlement de Rennes le 12 Juin 1703. Il eſt fait mention dans la ſeconde Partie des *Tablettes de Thémis*, *p.* 59.

Un autre *François* de la Bourdonnaye de Liré étoit aux Etats de Bretagne, tenus en l'année 1736.

N...... de la Bourdonnaye, marquis de Liré, guidon de Gendarmerie, a épouſé le 12 Mai de l'année 1760. *Marie*, (dont il eſt aujourd'hui le ſecond mari), née princeſſe de Lubomirska, & grand-croix de l'ordre de Malte, veuve, avec une fille, du 23 du mois de Novembre 1754. de *Roland* Puchot, comte des Alleurs, envoyé par ſa Majeſté auprès du Roi & de la République de

Digitized by Google

Pologne en 1741. & en Février 1747. & en l'an 1749. ambaſſadeur de France à la Porte Ottomane. Cette princeſſe eſt fille du prince *Georges*, (aliàs *Henri*), qui a conduit madame la Dauphine en France, & de *Frédérique-Eléonore-Charlotte*, née comteſſe de Viltzthun, mariée le 24 Novembre 1717. fille du comte *Frédéric*, tué par M. le marquis de Saint Gilles le 13 Avril 1726. & de *Rachelle-Charlotte*, ſœur du comte de Hoyon, morte en Mars 1753. à l'âge de ſoixante & dix-ſept ans. Le prince de Lubomirski étoit fils du prince *Jérôme*, mort au mois d'Avril 1706. né de *Sébaſtien-Georges*, prince de l'Empire, mort le 17 Janvier 1667.

Le marquis de Liré eſt de la famille des marquis de la Bourdonnaye, de Bloſſac & de la Juliennaye, & des comtes de Coetion.

Les armes : *de gueules, à trois bourdons d'argent*, 2 & 1.

Cette famille eſt différente de celle de Mahé de la Bourdonnaye, auſſi nobleſſe de Bretagne.

LOUVIERS : Ancienne famille maintenue dans ſa nobleſſe par M. de Machault, intendant & commiſſaire départi en la généralité d'Orléans, par un jugement rendu en l'année 1667.

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre M.

MABREY (de) : Famille de Normandie, établie en l'élection de Caën, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux couronnes de même en chef, & d'une merlette auſſi d'or en pointe.*

MAES, dans le Brabant : Famille dont les armes ſont : *de ſable, à deux quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

De cette ancienne famille étoit *Engelbert* Maës, chef & préſident du Conſeil privé de Brabant, mort en 1630. Il étoit fils de *Jacques* Maës, conſeiller du Conſeil de Brabant, & d'*Adelaïde* de Taſſis, fille de *Jean Baptiſte* de Taſſis, chevalier, & de *Chriſtine* van Wachtendonck, petit-fils de *Jean* Maës, & de *Grommerine* de Merle, arriere petit-fils de *Pierre* Maës, & d'*Adelaïde* Bloëme, & frere de *Jean-Baptiſte* Maës, conſeiller & avocat fiſcal du Conſeil de Brabant, qui épouſa *Marie* Boiſſchot, ſœur de *Ferdinand*, comte d'Erps, chancelier de Brabant, dont,

Jean Maës, conſeiller du Conſeil de Brabant, marié à *Adrienne* Aſſelters, ſœur de *Robert* Aſſelters, chancelier de Brabant, & *Catherine* Maës, mariée à *Gerard* van Broeckhoven, ſeigneur de Bergeyck. Il eſt mort le 7 Février 1638.

MAILLEBOIS & BLEVY, ſubdélégation de Châteauneuf.

Le marquiſat de Maillebois & Blevy appartient à M. le maréchal de Maillebois, en ſa qualité d'héritier de M. Deſmarets, qui l'avoit acquis des héritiers de M. de Leſſeville en 1679. Ces deux terres, Maillebois & Blevy, ont été érigées en un marquiſat en 1621. par lettres patentes accordées à madame de Jambville, enregiſtrées le 30 Août 1625. M. Deſmarets a obtenu de pareilles lettres patentes en l'année 1706. qui ont été ſemblablement enregiſtrées.

MARIVETZ, en Champagne : Ancienne nobleſſe, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois lions d'argent, au franc quartier d'azur, au bélier ou bouc grimpant d'argent, affronté d'un croiſſant de même.* Pour cimier : *une banniere quarrée de ſes armes ſans franc quartier*; & pour cri de guerre : *quid obſtet.*

Une branche de cette famille a porté long-temps *le franc quartier ſeul* pour toutes armes.

Une autre branche a porté : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de trois aigles d'argent.*

MAUMIGNY : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné d'une étoile miſe en pointe, au chef couſu d'or.*

MELET DE LA BARTHE, près Tartas, dans la ſenéchauſſée de Saint Sever.

Cette ancienne nobleſſe eſt alliée aux maiſons de Grammont, de Ventadour & de Poyanne. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe le 5 Mai 1668. & a formé pluſieurs branches.

Bernard de Melet, auteur de la branche des ſeigneurs de la

Barthe, épousa *Claire* de Cauna, troiſieme fille d'*Etienne* de Cauna, & de *Jeanne* de la Douze d'Abzac. Il teſta le 13 Février 1591. & ſon épouſe le 20 Mars 1601.

Anne de Melet, écuyer, ſeigneur de la Barthe, leur fils, ſe maria avec *Iſabeau* de Rebeſier. Il teſta le 22 Avril 1631. & eut pour fils,

Jean-Jacques de Melet, écuyer, ſeigneur de la Barthe, qui ſe maria par contrat du 15 Mars 1655. avec *Deniſe* de Coudroy. Il teſta le 16 Février 1683. & laiſſa de ſa femme,

Jean de Melet, écuyer, ſeigneur de la Barthe, qui s'allia par contrat du 27 Mars 1697. avec *Magdelene* de Saint Julien-Darſacq. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Pierre de Melet, écuyer, ſeigneur de la Barthe & Legas, qui épouſa par contrat du 6 Avril 1725. *Thereſe* de la Vigne, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, au cerf courant d'argent.*

MENOU : *Page* 554. *col.* 2. *lig.* 3. *après* une fille, *ajoutez*, & *Françoiſe* de Menou, chanoineſſe de Remiremont en Lorraine, reçue en l'année 1674. & morte en 1708.

MENTHON : Ancienne & illuſtre maiſon de Savoye & de Breſſe, qui floriſſoit dès l'onzieme ſiécle, & de laquelle eſt iſſu Saint Bernard, chanoine d'Aouſt, vivant en l'an 1120. Il étoit fils de *Richard*, ſeigneur de Menthon, & de *Berlionne* de Duyn.

Robert, ſeigneur de Menthon, iſſu au quatrieme degré de *Thomas*, vivant en 1219. laiſſa d'*Iſabelle* de Lucinge, ſa femme,

Henri de Menthon, grand écuyer de Savoye, qui d'*Iſabelle* de Saint Amour, eut, entr'autres enfans,

François, qui a donné origine à la ſeconde branche des barons de Menthon, lequel fut écuyer de *Philippe*, duc de Bourgogne, & grand bailli de la Montagne. *Jeanne* de Varax le fit pere de

Georges de Menthon, ambaſſadeur en 1503. auprès de *Maximilien*, roi des Romains, allié à *Marie* de Coligny d'Andelot.

François de Menthon, baron de Covette, ſon petit-fils, gouverneur de la citadelle de Bourg en Breſſe, laiſſa de *Marguerite* de Châteauvieux, deux garçons, qui furent *Emmanuel-Philibert* de Menthon, marié à *Louiſe* de Conzié, morte ſans enfans, & *François*, pere, par *Claudine* de Sainte Colombe, de

René de Menthon, qui a continué la branche des comtes de Menthon & de Montrotier, barons d'Eria & de Covette.

Jean de Menthon, dernier fils de *Henri*, ſeigneur de Menthon, & de *Marie* de Saint Amour, fut pere, par *Colette* des Clés, ſa femme, de *Claude* de Menthon, baron d'Eaubonne, grand écuyer de Savoye, qui a fait la branche des barons de Rochefort.

Cette maiſon, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur ſur le tout*, a eu des alliances avec les maiſons de Cenêve, de Thoire, de Mouxy, de Chalant de Saint Amour, de Conzié, de Montfalcon, de Gerbais, de Mareſte, de Clermont de Châtillon, &c. Elle a produit beaucoup de grands hommes, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, comme on le peut voir dans la

Digitized by Google

généalogie donnée par Guichenon, dans son *Hiſtoire de Breſſe*.

MERENVILLE, ou MERINVILLE : Terre ſituée en Beauce, qui eſt entrée par mariage dans la famille de Montiers, laquelle en eſt reſtée ſurnommée, après avoir ceſſé d'en être propriétaire. C'eſt M. Delpech qui en eſt aujourd'hui poſſeſſeur. A l'égard de celle de Rieux en Languedoc, que *Marguerite* de la Jugie porta à *François* de Montiers, ſon mari, après avoir appartenu au préſident *Bernard* de Rieux, elle eſt retournée en la poſſeſſion du comte de Merinville, qui a obtenu des lettres patentes du Roi, pour changer le nom de cette terre en celui de Merinville, qu'elle porte à préſent, & par ce moyen elle a perdu ſon nom de Rieux. *Voyez* au mot MONTIERS.

MERIDOU, en Normandie, ſubdélégation de Falaiſe.

La baronnie de Meridou eſt très-ancienne; elle eſt poſſédée depuis pluſieurs ſiécles par les religieux de l'abbaye de Sainte Barbe, ordre de Sainte Geneviéve, par chartre de donation d'anciens ſeigneurs, dont on ne ſçait pas la date.

MERLE DE LA GORCE : *Page* 560. *col.* 2. *lig.* 9. de l'article, *après* ſeigneur de Corneirettes, *ajoutez*, de Baune.

Page 561. *col.* 1. *lig.* 6. *Antoine* de Merle, *liſez*, noble *Antoine* de Merle.

Ibid. lig. 16. le grand nombre de ſes vaſſaux, *liſez*, le nombre de ſes vaſſaux.

Ibid. col. 2. *lig.* 21. & Carabins, *liſez*, Arquebuſiers.

Ibid. lig. 33. en l'an 1686. *liſez*, en l'an 1584.

Page 563. *col.* 1. *lig.* 38. brigadier des armées du Roi, *liſez*, maréchal des camps & armées du Roi.

Page 565. *col.* 1. *lig.* 14. *après* 1745. *ajoutez*, reçu page du Roi dans la petite écurie ſur les preuves de ſa nobleſſe.

MESSEY, en Normandie, ſubdélégation d'Argentan.

La ſeigneurie de Meſſey a été érigée en marquiſat au mois d'Avril 1686. & a été poſſédée par *Anne* de Souvré, marquiſe de Louvois, ayeule paternelle de la femme de *François* d'Harcourt, duc & pair de France. M. Ango, comte de Flers, en jouit préſentement par acquêt. Ce marquiſat eſt réuni au comté de Flers.

MOLPREY : La famille de Molprey, en Latin *de Molli-Prato*, tiroit ſon nom & ſon origine du village de Mauprel dans le bailliage de Salins, aux environs du bourg de Nozeroy; & ſes armes étoient : *d'or, à trois bandes de gueules.*

Anne de Molprey, fille & unique héritiere de cette famille, épouſa, le 13 du mois de Juin 1440. *Pierre* Alemand de Conliége, écuyer.

Jean, leur fils, releva le nom de Molprey, & écartela ſes armes de cette famille, avec les ſiennes, qui étoient : *de gueules, à trois aigles d'or.*

Sa poſtérité a fini au ſiécle dernier dans la perſonne de *Charles-Emmanuel* Alemand de Molprey, dont les biens paſſerent par ſucceſſion dans la famille de Croley, & de celle-ci dans celle de Mouſtier, qui les poſſede actuellement. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I.* p. 222. *note* 34.

MONCHY-CAYEUX : Ancienne ſeigneurie & baronnie

en Picardie, qui a donné son nom à une des plus anciennes maisons de cette province, dont il y a eu un maréchal de France, deux grands prevôts de l'hôtel du Roi & deux chevaliers de l'ordre du Saint Esprit.

Julienne de Monchy, fille unique de *Pierre*, seigneur de Monchy, gouverneur de Saint Omer, aîné de sa maison, porta cette terre au quinzieme siécle dans la maison de Bournel, par son mariage avec *Jean* de Bournel, dont elle étoit veuve le 3 Octobre 1474. *Voyez* BOURNEL. *Tabl. Généal. Part. VI. p.* 106.

MONLÉON : Château & seigneurie situés dans la ville de Chauvigny, que les vieux titres Latins nomment *Mons Leonis*. Il paroît encore une grande tour à ce château.

Guy, chevalier, seigneur de Monléon, vivoit sous les regnes des rois Saint Louis & Philippe III. son fils.

Les armes de cette maison éteinte sont : *de gueules, au lion passant d'argent, accompagné d'un A & L de gueules.*

MONTAGU : Famille différente d'une autre du même nom, établie au comté de Bourgogne, & originaire de Lons-le-Saunier, qui portoit pour armes : *de gueules, à trois treffles d'argent.*

MONTANGON : *Page* 593. *col.* 1. *lig.* 17. *après* Famille noble de cette province, *ajoutez*, d'une ancienne race militaire.

Ibid. col. 2. *lig.* 32. seigneur de Maraule, *lisez*, seigneur de Marault.

Page 596. *col.* 2. *lig.* 3. élevé page de la grande écurie de son alteſſe, &c. *lisez*, élevé page de son alteſſe, &c.

Page 597. *col.* 1. *lig.* 2. & *lig.* 12. Choſey, *lisez*, Choiſez.

MONTFERRAND, en Franche-Comté : Cette maison rapporte son origine à *Jean*, sire de Montferrand, chevalier, qui fonda en l'an 1207. l'Hôpital du Saint Esprit à Besançon. Sa mort est marquée dans le Nécrologue de cet Hôpital.

Les armes de la maison de Montferrand étoient : *de sable, au lion d'or.*

La branche de Thoraise portoit : *de sable, au lion léopardé d'argent, & deux Anges* pour supports.

Eudes de Thoraise, chevalier, portoit les armes de Montferrand, qui étoient *brisées d'un lambel à cinq pendans*, comme on les voit sur son sceau, appoſé à une chartre de l'Hôpital du Saint Esprit de Besançon de l'an 1318.

La branche de Corcondray portoit : *d'azur, au lion d'or, couronné de même.* Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des sires de Salins*, *Tome I. p.* 288. *note* 44.

MONTFAUCON : Les seigneurs de ce nom étoient du haut baronnage du comté de Bourgogne. Ils avoient plus de cent vaſſaux, parmi lesquels on comptoit plusieurs chevaliers à banniere. Leur maison, illustre dans son origine & dans sa fin, s'éteignit en 1396. par la mort d'*Etienne* de Montfaucon, comte de Montbéliard, qui ne laiſſa que quatre filles, mariées dans les maisons de Wirtemberg, de la Roche, de Châlon, & de Neufchâtel en Franche-Comté. Elle a donné trois archevêques à l'égliſe de Besançon, un régent au royaume de Chypre, & deux connétables à celui de Jeruſalem.

Digitized by Google

Elle a poſſédé deux fois le comté de Montbéliard, les baronnies de Montfaucon, &c. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins, Tome I. p. 63. note 16.*

Les armes de cette ancienne maiſon étoient : *de gueules, à deux bars adoſſés d'or, timbrés & couronnés d'or, ſurmontés d'un cor de chaſſe de gueules, attaché & bordé d'or, duquel ſortent trois panaches d'argent, d'azur & de gueules.*

Les branches cadettes de cette maiſon briſoient ces armes *d'un lambel à quatre ou cinq pendans d'azur.*

MONTMORENCY : Le ſentiment général de la Nation, & même de toute l'Europe, de concert avec les monumens de notre Hiſtoire, place la maiſon de Montmorency dans un tel degré de conſidération, que ſon nom ſeul fait ſon éloge. Une grandeur toujours plus ſenſible, à meſure qu'elle ſe rapproche des temps, où elle commence à être connue ; le titre de *premier baron de France*, qui lui eſt affecté de temps immémorial ; des alliances contractées avec la plûpart des ſouverains de l'Europe ; la poſſeſſion des premieres dignités de l'Etat ; une ſuite de ſervices ſignalés rendus à la Couronne de France depuis plus de ſept cents ans : tels ſont les titres qui lui aſſignent un rang des plus illuſtres dans le premier ordre de la Nobleſſe. Tant d'avantages, réunis dans cette ancienne & illuſtre race, engagerent dans le dernier ſiécle, (c'eſt-à-dire en 1624.), le célebre Ducheſne à publier ſon Hiſtoire, que les Sçavans nomment, avec raiſon, *le chef d'œuvre du maître de l'art.* C'eſt principalement d'après cet Ouvrage, qu'on va donner un abrégé de ſon état ancien & moderne.

La maiſon de Montmorency a pour chef *Bouchard* I. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Marly & de Bray-ſur-Seine, vivant ſous le roi *Lothaire*, c'eſt à-dire vers l'an 954. Il épouſa *Ildegarde*, fille de *Thibaud*, premier comte de Chartres & de Blois, tante d'*Eudes*, comte de Champagne & de Brie. Il en eut *Bouchard* II. du nom, dit *le Barbu*, ſeigneur de Montmorency, qui ſuit, & *Thibaud*, ſurnommé *File-Étoupe*, ſeigneur de Bray & de Montlhery, ayeul de *Guy* de Montlhery, comte de Rochefort, dont la fille, nommée *Luciane*, épouſa en 1104. *Louis* le Gros, roi de France, duquel elle fut ſéparée en 1107. pour cauſe de parenté ; & de *Mileſende*, femme de *Hugues*, comte de Rhetel, & mere de *Baudouin* du Bourg, roi de Jeruſalem.

Bouchard II. du nom, dit *le Barbu*, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Marly, &c. fut l'un des principaux ſeigneurs François, qui accompagnerent le roi *Robert* à ſon expédition de Bourgogne en 1005. & fut pere de *Bouchard* III. du nom, ſeigneur de Montmorency, qui ſuit ; d'*Albéric*, connétable de France en 1060. & de *Foucaud*, tige d'une branche, connue ſous le nom des ſeigneurs de Banterlu, éteinte dès le douzieme ſiécle.

Bouchard III. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Marly, de Feullarde, de Château-Baſſet, &c. eut d'une femme, dont le nom eſt ignoré, *Thibaud*, ſeigneur de Montmorency, connétable de France en 1083. & 1086. mort ſans poſté-

Digitized by Google

rité vers l'an 1090. *Hervé*, ſeigneur de Montmorency, qui ſuit, & *Geoffroy*, ſurnommé *le Riche*, auteur de la branche des châtelains de Giſors, éteinte depuis 1244.

Hervé, ſeigneur de Marly & de Deuil, puis de Montmorency, d'Eſcouen, &c. après la mort de ſon frere, fut grand bouteiller de France en 1075. & 1079. Il eſt qualifié un des *princes du royaume* dans une chartre du roi Philippe I. de l'année 1067. ſignée par ce Monarque, par *Hugues*, ſon frere, depuis comte de Vermandois, & par *Baudouin*, comte de Flandres. *Hervé* mourut vers l'an 1094. Il avoit épouſé *Agnès* d'Eu, fille de *Guillaume*, comte d'Yeſmes, & d'*Adelaïde*, comteſſe de Soiſſons.

Bouchard IV. du nom, leur fils, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. eut deux femmes; ſçavoir, *Agnès*, fille d'*Yves*, comte de Beaumont-ſur-Oiſe, ſœur de *Mathieu*, comte de Beaumont, chambrier de France, & tante de *Guillaume* de Grentemaiſnil, gendre de *Robert* Guiſcard, duc de la Poüille: l'autre fut *Agnès*, fille de *Raoul* le Délicat, ſeigneur de Pontoiſe. De la premiere femme vinrent *Mathieu* I. du nom, ſeigneur de Montmorency, qui ſuit, & *Elvide*, femme de *Guy*, ſeigneur de Guiſe, couſin germain, par ſa mere *Ode* de Roucy, de *Pierre* & d'*Alphonſe*, rois d'Arragon & de Navarre, & des comtes de Roucy, du Perche, Clermont & Brienne, dont les ſeigneurs de Guiſe, tombés dans la maiſon d'Ayetne, tige de la troiſieme race des comtes de Hainault. De la ſeconde femme naquit *Hervé* de Montmorency, qui, à l'occaſion de ſon mariage avec *Eliſabeth* de Meulant, veuve de *Gilbert*, comte de Pembrock en Angleterre, s'établit dans ce royaume, dont il fut fait connétable en 1172. & mourut ſans poſtérité.

Mathieu I. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. connétable de France en 1136. & années ſuivantes, épouſa en premieres noces *Aline* d'Angleterre, ſœur d'*Eliſabeth*, reine d'Ecoſſe, de *Mathilde*, femme de *Conan* III. duc de Bretagne, & d'une autre *Mathilde*, femme de *Rotrou* II. comte du Perche. Cette alliance, qui donna au ſeigneur de Montmorency des parentés prochaines avec pluſieurs maiſons ſouveraines, fut ſuivie d'une autre plus conſidérable. Il eut le glorieux avantage d'épouſer en ſecondes noces *Adele* de Savoye, veuve de *Louis* le Gros, roi de France, & de devenir par-là beau pere du roi *Louis* le Jeune; de *Robert*, comte de Dreux; de *Pierre*, ſeigneur de Courtenay; de *Conſtance*, reine d'Angleterre, puis comteſſe de Toulouſe; & oncle d'*Amédée* III. comte de Savoye, & de *Mahaud* de Savoye, reine de Portugal. De la premiere femme ſortirent *Bouchard* V. du nom, qui ſuit, & *Mathieu* de Montmorency, tige de la branche des ſeigneurs de Marly, éteinte vers l'année 1356. après avoir donné un grand chambellan & un grand échanſon de France.

Bouchard V. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Conflans-Sainte-Honorine,

Digitized by Google

d'Attichy, d'Hérouville, Feullarde, Château-Baſſet, & de pluſieurs autres terres, qualifié *par la grace de Dieu*, ſeigneur de Montmorency, épouſa *Laurence* de Hainault, fille de *Baudouin* IV. comte de Hainault, & d'*Alix* de Namur, ſœur de *Baudouin* V. comte de Hainault & de Flandres, tante de *Baudouin*, & de *Henri* de Flandres, empereur de Conſtantinople, & d'*Iſabelle*, femme du roi *Philippe-Auguſte*, & d'*Yolande*, impératrice de Conſtantinople, niece de *Clémence* de Namur, femme de *Berthold* de Zeringhen, & couſine de *Béatrix* de Rhetel, femme de *Roger*, roi de Sicile, & mere de *Conſtance*, qui épouſa *Henri* VI. empereur d'Allemagne, alliance, qui annonce d'autant plus la puiſſance du ſeigneur de Montmorency, qu'elle détermina celle de la niece de ſa femme avec *Philippe-Auguſte*. Voyez les *Annales* de Belleforeſt, *Liv. III. p.* 58.

Bouchard eut de *Laurence* de Hainault, ſon épouſe, *Mathieu* II. du nom, dit *le Grand*, ſeigneur de Montmorency, qui ſuit; *Alix*, femme de *Simon*, ſeigneur de Montfort, comte de Toulouſe & duc de Narbonne, qui en eut *Amaury*, connétable de France, mari de *Béatrix* de Bourgogne, iſſue de la maiſon de France, tige de la branche des comtes de Montfort-l'Amaury, tombés dans la maiſon de Dreux; de *Guy* de Montfort, comte de Bigorre, du chef de *Perrenelle* de Cominges, ſa femme, & de *Simon* de Montfort, comte de Leyceſter, qui épouſa *Eléonore*, fille de *Jean* ſans Terre, roi d'Angleterre.

Mathieu II. du nom, dit *le Grand*, ſeigneur de Montmorency, &c. fut armé chevalier par *Baudouin* V. comte de Hainault, ſon oncle maternel. Il donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Bouvines en 1214. où il gagna douze enſeignes impériales ſur les ennemis: il fut honoré en 1218. de la charge de connétable. Il porta les armes toute ſa vie contre les Anglois, les Albigeois & leurs Partiſans, & mourut en 1230. Il avoit eu deux femmes: la premiere fut *Gertrude*, fille de *Raoul*, comte de Soiſſons, & d'*Alix* de Dreux, ſortie de la maiſon de France: la ſeconde, *Emme*, dame & héritiere de l'illuſtre & ancienne maiſon de Laval, veuve de *Robert* III. comte d'Alençon. De la premiere femme ſortirent *Bouchard* VI. du nom, qui continua la branche aînée, & *Mathieu* de Montmorency, ſeigneur d'Attichy, mort ſans enfans de *Marie*, comteſſe de Ponthieu. De la ſeconde vint *Guy* de Montmorency, qui ſuccéda à ſa mere dans la ſeigneurie de Laval, dont il prit le nom, & donna origine à la ſeconde race des ſeigneurs de Laval, dont le chef eſt le duc de Laval-Montmorency, comme il ſera rapporté ci-après. La terre de Laval a paſſé par une héritiere de la branche aînée dans la maiſon des anciens ſires de Montfort en Bretagne, dont la maiſon de la Trémoille a hérité.

Bouchard VI. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Conflans-Sainte-Honrine, Taverny, Deuil, Attichy, &c. ſuivit le roi Saint Louis, contre *Thibaud*, comte de Champagne en 1237. & com-

battit avec ce prince à la journée de Taillebourg, où le roi d'Angleterre (Henri III.) fut défait le 22 Juillet 1242. & mourut l'année ſuivante, laiſſant d'*Iſabeau* de Laval, ſœur puînée de ſa belle-mere,

Mathieu III. du nom, ſeigneur de Montmorency, &c. mort à Tunis en 1270. qui de *Jeanne* de Brienne-Ramera, alliée des rois de France, de Navarre, de Sicile, de Jeruſalem & de Chypre, eut, entr'autres enfans, *Mathieu* IV. du nom, qui ſuit; *Erard*, ſeigneur de Conflans, chef de la branche des ſeigneurs de Breteuil & de Beauſault, éteinte depuis l'an 1426. *Bouchard*, ſeigneur de Saint Leu & de Deuil, pere d'un autre *Bouchard*, ſeigneur des mêmes terres, de Nangis & de la Houſſaye, grand pannetier de France, dont la poſtérité s'éteignit dans le commencement du quinzieme ſiécle; *Guillaume*, chevalier de l'ordre des Templiers, & *Catherine*, mariée à *Baudouin* de Guines, ſeigneur d'Ardres, & châtelain de Bourbourg.

Mathieu IV. du nom, dit *le Grand*, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, d'Argentan & de Damville, amiral & grand chambellan de France, alla en 1282. au ſecours de *Charles* de France, roi de Sicile, contre ſes ſujets qui s'étoient révoltés. Il accompagna le roi *Philippe* le Hardi au voyage qu'il fit dans le royaume d'Arragon en 1285. ſervit dans la guerre de Flandres en 1303. & mourut en 1304. ou 1305. Il avoit épouſé en premieres noces en 1273. *Marie* de Dreux, princeſſe du ſang royal de France; & en ſecondes, en 1277. *Jeanne* de Levis, fille de *Guy* II. du nom, ſeigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi. De celle-ci vint,

Jean I. du nom, ſeigneur de Montmorency, &c. auquel le roi *Philippe* le Long manda de ſe rendre à Paris en 1318. avec trente hommes d'armes, nombre d'autant plus digne d'être remarqué que pluſieurs princes du ſang ne devoient s'y trouver qu'avec des forces beaucoup au-deſſous des ſiennes. Il fut pere de deux garçons; ſçavoir, de *Charles*, qui ſuit, & de *Mathieu*, ſeigneur d'Avréménil, qui a fait la branche des ſeigneurs de Bouqueval & de Gouſſainville, éteinte à la fin du quinzieme ſiécle, & d'une fille, nommée *Iſabeau*, femme de *Jean*, ſeigneur de Châtillon-ſur-Marne & Grand-Queux, puis grand-maître de France.

Charles, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, de Damville, & d'un nombre conſidérable d'autres terres, fut chambellan du Roi, pannetier & maréchal de France, puis gouverneur de Picardie. Il eut la conduite de l'armée que *Jean*, fils du roi *Philippe* de Valois, duc de Normandie, mena en Bretagne au ſecours de *Charles* de Blois-Châtillon, ſon couſin, en 1344. Il accompagna ce prince en Guyenne contre les Anglois en 1345. ſe comporta vaillamment à la bataille de Crecy en 1348. battit les Flamands, près le Queſnoy, en 1348. & moyenna l'accommodement de *Charles* le Mauvais, roi de Navarre, avec *Charles* de France, duc de Normandie, en 1358. Il fut un des grands ſeigneurs du royaume, qui conclut le Traité de Bretigny avec le roi d'Angleterre en 1360. Il fut parrein du

Digitized by Google

roi Charles VI. & mourut en 1381. Il avoit épouſé trois femmes ; ſçavoir, en premieres noces *Marguerite*, fille de *Guichard* VI. du nom, ſire de Beaujeu & de Dombes, ſurnommé *le Grand* ; en ſecondes, *Jeanne*, fille de *Jean* V. comte de Roucy & de Braine ; & en troiſiemes, *Pernelle* de Villiers de l'Iſle-Adam. Il n'eut point d'enfans de la premiere femme : de la ſeconde vinrent des filles, mariées dans les maiſons d'Eſtouteville, de Laval & de Châtillon. De la troiſieme ſortit

Jacques, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, &c. mort en 1414. laiſſant de *Philippe* de Melun, ſa femme, *Jean* II. du nom, qui ſuit, & *Philippe*, ſeigneur de Croiſilles, qui a donné origine à la branche des ſeigneurs de Croiſilles, de Chaumont, de Wannecourt, &c. de laquelle ſont ſortis divers rameaux, rapportés ci-après.

Jean II. du nom, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, &c. grand chambellan de France, s'attacha conſtamment au roi Charles VII. dans ſes plus grandes adverſités, & expoſa généreuſement ſa perſonne & ſes biens contre les ennemis de l'Etat ; ce qui engagea le roi d'Angleterre à confiſquer toutes ſes terres, qu'il donna à un de ſes partiſans en 1429. mais le roi Charles VII. étant devenu victorieux, il les recouvra. Sa conduite ſévere, à l'égard de ſes fils aînés, eſt une autre preuve de ſa fidélité envers ſon ſouverain : auſſi fut-il en grande conſidération près des rois Charles VII. & Louis XI. Il mourut le 6 Juillet 1477. Il avoit épouſé en premieres noces en 1422. *Jeanne*, dame de Foſſeux en Artois, de Nivelle en Flandres, d'Auteville & de Wiſmes ; & en ſecondes, en 1455. *Marguerite* d'Orgemont, fille de *Pierre*, chevalier, ſeigneur de Chantilly & de Montjay.

De la premiere femme vinrent deux fils ; ſçavoir,

1. *Jean* de Montmorency III. du nom, ſeigneur de Nivelle, de Wiſmes, de Liedekerke & d'Hubermont, qui embraſſa avec *Louis*, ſon frere, ſeigneur de Foſſeux, tige des aînés actuellement ſubſiſtans, le parti du comte de Charolois contre le roi Louis XI. dans la guerre *du bien public* ; ce qui indigna tellement ſon pere contre lui, qu'après l'avoir fait ſommer à ſon de trompe de rentrer dans ſon devoir, ſans qu'il comparût, le traita de *chien* (*a*), & le priva, ainſi que ſon frere, des droits qui leur appartenoient, comme aînés, dans la baronnie de Montmorency, & en ſes autres biens ſitués dans la vicomté de Paris, leſquels il donna, ſuivant la volonté du Roi, à *Guillaume*, leur frere puîné, qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme. Ce *Jean* de Montmorency III. du nom, ſeigneur de Nivelle, mourut étant âgé de cinquante-cinq ans, (onze jours avant ſon pere), le 26 Juin 1477. laiſſant de *Gudule* Vilain, chanoineſſe de Maubeuge, dame de Liedekerke, (qui étoit de la maiſon dont eſt iſſu M. le maréchal-prince d'Yſenghien), en-

(*a*) *C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe, qui eſt encore en uſage aujourd'hui* : Il reſſemble au chien de *Jean* de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

Digitized by Google

tr'autres enfans, *Philippe*, qui continua la branche des seigneurs de Nivelle, devenus comtes de Hornes, barons d'Altena, de Montigny, &c. admise trois fois dans l'ordre de la Toison d'or, & alliée avec les maisons d'Egmond, de Hornes, de Lalaing, de Mansfeld & de Melun, & dont les deux derniers mâles furent *Philippe* de Montmorency, comte de Hornes, auquel le duc d'Albe fit trancher la tête, ainsi qu'au comte d'Egmond, en 1568. & *Floris* de Montmorency, baron de Montigny, puis comte de Hornes, après la mort de son frere, aussi décapité par le Conseil du même duc d'Albe en 1570. *Eléonore*, leur sœur & héritiere, fut mariée deux fois; elle eut de son second mari, nommé *Antoine* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, *Anne*, mariée en 1581. & seconde femme de *Guillaume* de Montmorency, seigneur de Thoré, fils & frere des deux connétables, & oncle de la princesse de Condé, dont *Magdelene*, duchesse de Luxembourg, ayeule de la premiere maréchale de ce nom.

2. *Louis* de Montmorency, seigneur de Fosseux, tige du chef actuel du nom de Montmorency, chevalier des ordres du Roi, & de la branche des maréchaux de Luxembourg, ducs de Châtillon & d'Olonne, princes de Tingry & de Robecque, rapportée ci-après.

Et de sa seconde femme, *Marguerite* d'Orgemont, *Jean* II. du nom, eut,

1. *Guillaume*, qui fut seigneur de Montmorency, (par la disposition que son pere en fit par un acte rendu en sa faveur, au préjudice de ses freres, dont on vient de parler), ainsi que d'Escouen, Chantilly, Damville, Conflans-Sainte-Honorine, la Rochepot, Thoré, &c. chambellan des rois Charles VIII. Louis XII. & François I. chevalier de l'ordre du Roi, & chevalier d'honneur de *Louise* de Savoye, mere de François I. puis gouverneur & bailli d'Orléans, capitaine de la Bastille, du Bois de Vincennes & de Saint Germain en Laye. Ce *Guillaume* est tige de la branche des ducs de Montmorency, qui après avoir donné dans l'espace de cent huit ans deux connétables, quatre maréchaux de France, deux amiraux, deux grands-maîtres de France, trois chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, deux chevaliers de l'ordre de la Jarretiere & divers gouverneurs de province, & avoir formé diverses alliances avec les maisons de Coligny, de Cossé, de Foix, de Laval-Montfort, de Luxembourg, de Lalaing, de la Marck-Bouillon, de Savoye-Villars, de la Tour d'Auvergne, de la Trémoille, de Levis-Ventadour, & autres, s'est eteinte dans la maison de Condé.

2. *Philippe* de Montmorency, mariée en premieres noces à *Charles* de Melun, grand-maître de France; & en secondes, à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisy, de Bonnivet, &c. dont toute la maison de Gouffier.

Branche des seigneurs, puis barons de Fosseux, marquis de Thury, &c.

Louis de Montmorency, chevalier, seigneur de Fosseux en Artois, de Barly, d'Auteville, la

Tour, de Chaumont en Vexin, Waſtines en Flandres, &c. fut privé, ainſi que ſon frere aîné, de ſes droits en la baronnie de Montmorency, pour avoir pris le parti du comte de Charolois, & mourut en 1490. laiſſant de *Marguerite* de Waſtines, *Rolland* de Montmorency, ſeigneur de Foſſeux, qui ſuit; *Ogier*, chef de la branche des princes de Robecque, rapportée ci-après, & *Jean* de Montmorency, chevalier, ſeigneur de Roupy & de Noſmain, qui a fait un rameau éteint en 1541.

Rolland de Montmorency, ſeigneur de Foſſeux, Auteville, la Tour, Chaumont, &c. mourut en 1506. pere de

Claude de Montmorency, ſeigneur des mêmes terres, qui d'*Anne* d'Aumont, dame d'Aumont, de Meru, de Thury & de Crevecœur, eut *Pierre* de Montmorency, marquis de Thury, qui ſuit; *François* de Montmorency, tige des ſeigneurs de Hallot, de Bouteville, comtes de Luxe, ducs de Piney-Luxembourg, de Beaufort-Montmorency, &c. qui ſont rapportés chacun à leur rang.

Pierre de Montmorency I. du nom, marquis de Thury, comte de Châteauvillain, châtelain de Baillet-ſur-Eſche & de Courtalain, ſeigneur de Courcelles, Crevecœur, &c. chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, devint chef du nom & des armes de ſa maiſon, par la mort du dernier comte de Hornes, arrivée en l'an 1570. Il avoit épouſé en 1553. *Jacqueline* d'Avaugour, dame de Courtalain, Bois-Ruffin & Laureſſe, comteſſe en partie de Châteauvillain, dont *Anne* de Montmorency, marquis de Thury, qui ſuit, & *Pierre* de Montmorency, ſeigneur de Laureſſe & de Ver, châtelain de Bruſſon, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, & gouverneur du Perche, qui a formé un rameau éteint dans le courant du dernier ſiécle.

Anne de Montmorency, marquis de Thury, baron de Foſſeux, ſeigneur de Courtalain, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, mourut en l'an 1592. à ſon retour du ſiége de Rouen, pour le ſervice du roi Henri IV. laiſſant de *Marie* de Beaune, ſon épouſe, *Pierre* de Montmorency II. du nom, marquis de Thury, qui ſuit, & *François*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Châteaubrun, éteinte en 1746. de laquelle eſt ſorti un rameau connu ſous le titre des ſeigneurs de Neuvy-Pailloux, auſſi éteint en 1702.

Pierre de Montmorency II. du nom, marquis de Thury, baron de Foſſeux, ſeigneur de Courtalain, mourut en 1615. & eſt le biſayeul d'*Anne*, qui ſuit.

Anne de Montmorency II. du nom, chef des nom & armes de ſa maiſon, baron de Foſſeux, &c. appellé baron de Montmorency, & né en l'année 1705. eſt chevalier des ordres du Roi depuis le 25 Mai 1749. lieutenant général de ſes armées, chevalier d'honneur de Madame, fille de Louis XV. & ci-devant menin de monſeigneur le Dau-

Digitized by Google

Phin. Il épouſa en premieres noces le 11 Décembre 1730. *Anne-Marie-Barbe*, fille de feu *Arnolde*, baron de Ville & du Saint Empire, morte le 13 Août 1731. & en ſecondes noces le 23 Octobre 1752. *Marie-Magdelene-Gabrielle* de Charette-Montebert, veuve en premieres noces de *Louis* de Serent, marquis de Kerfily; & en ſecondes, de *Henri-François*, baron d'Avaugour, comte de Vertus. Il a pour fils unique,

Anne-Léon de Montmorency, appellé marquis de Foſſeux, né le 11 Août 1731. qui eſt capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine depuis le premier Juin 1748.

Le baron de Montmorency a deux nieces, qui ſont madame d'Eſtaing & madame de Beleſtat, ſorties d'*Anne-Louiſe*, l'une des dames d'honneur de meſdames *Victoire*, *Sophie* & *Louiſe* de France, née le 16 Septembre 1704. & veuve du marquis de Château-Regnaulr.

Branche des ſeigneurs de Hallot, de Bouteville, comtes de Luxe, puis ducs de Piney-Luxembourg & de Beaufort.

François de Montmorency I. du nom, ſecond fils de *Claude*, baron de Foſſeux, & d'*Anne* d'Aumont, eſt auteur de cette branche, & fut ſeigneur de Hauteville, de Hallot en Normandie, de la Rochemillet, de Bouteville, de Crevecœur en Auge, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel avant l'inſtitution de celui du Saint Eſprit, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il laiſſa de *Jeanne* de Montdragon, entr'autres enfans,

Louis de Montmorency, ſeigneur de Bouteville & de Precy, qui épouſa *Charlotte-Catherine*, fille unique & héritiere de *Charles*, comte ſouverain de Luxe, en baſſe Navarre, & en eut *François* II. du nom, qui ſuit; *Claude*, femme d'*Antoine*, duc de Grammont, & *Louiſe*, mariée à *Juſte-Henri*, ſeigneur de Tournon, & comte de Rouſſillon.

François de Montmoreney II. du nom, ſeigneur de Bouteville, comte ſouverain de Luxe, mourut en 1627. laiſſant d'*Eliſabeth-Angélique* de Vienne, *François-Henri*, duc de Luxembourg, qui ſuit; *Marie-Louiſe*, femme de *Dominique* d'Eſtampes, marquis de Valençay, & *Eliſabeth-Angélique*, mariée en premieres noces à *Gaſpard* de Coligny, duc de Châtillon-ſur-Loing; & en ſecondes, à *Chriſtian-Louis*, duc de Meckelbourg-Schwerin. Elle eſt morte dans le courant de l'année 1695.

François-Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Bouteville & de Luxe, chevalier des ordres du Roi, capitaine de ſes Gardes du Corps, gouverneur de Champagne & de Brie, puis de Normandie, naquit le 7 Janvier 1628. La France a eu peu de capitaines qui ayent allié enſemble tant de qualités qui forment les hommes de guerre; & la maiſon de Montmorency n'a point donné de ſujets qui ayent ſoutenu plus dignement la gloire de ſon nom. Sa valeur, ſon activité, ſon génie particulier à former & à exécu-

Digitized by Google

ter de grands projets, ou à rendre inutiles ceux des ennemis; les victoires ſignalées de Fleurus, de Leuze, de Stenkerke, de Nerwinde; &, ce qui eſt encore au-deſſus, ſa modeſtie dans les ſuccès & ſa piété (*a*) lui ont aſſuré une place parmi les plus grands hommes que la France a produits. Il mourut le 4 Janvier 1695. Il avoit épouſé le 17 Novembre 1661. *Magdelene-Charlotte-Bonne-Théreſe* de Clermont-Tonnerre de Luxembourg, ducheſſe de Piney, princeſſe de Tingry, comteſſe de Ligny, baronne de Dangu, &c. fille unique & héritiere de *Charles-Henri* de Clermont, duc de Piney-Luxembourg, par ſa femme, *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, laquelle ſe démit de ſon duché en faveur de ſa fille & de ſon gendre, à condition que celui-ci porteroit les nom & armes de Luxembourg, avec les nom & armes de Montmorency. Cette diſpoſition fut confirmée par lettres patentes du Roi du même mois, enregiſtrées le 20 Mai 1662. & M. le duc de Luxembourg prêta ſerment & fut reçu au Parlement le ſur-lendemain. Il briſa les armes de Montmorency de l'écuſſon de Luxembourg *en cœur*, comme a continué toute ſa poſtérité mâle & femelle. De ce mariage ſont ſortis *Charles-François Frédéric*, duc de Montmorency, de Piney-Luxembourg, qui ſuit; *Paul-Sigiſmond*, qui a fait la branche des ducs de Châtillon-Bouteville, rapportée ci-après; *Chriſtian-Louis*, chef de celle des princes de Tingry, auſſi mentionnée à ſon rang, & *Angélique-Cunegonde*, mariée en 1694. à *Louis* de Soiſſons, comte de Noyers & de Dunois, prince de Neuchâtel.

Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaufort-Montmorency, puis de Piney-Luxembourg, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingry, marquis de Bellenave, baron de Mello, comte de Bouteville, de Dangu, de Luxe, &c. auſſi comte de Ligny, (terre qu'il a vendue au duc de Lorraine), chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ſes armées, & gouverneur de Normandie, fit ſes premieres campagnes en 1683. & ſervit aux ſiéges de Courtray, de Furnes, de Dixmude & de Luxembourg, à ceux de Fribourg, de Manheim & de Frankendal en 1688. à la journée de Walcourt en 1689. aux batailles de Fleurus, de Leuze, de Stenkerke & de Nervinde, gagnées par le maréchal de Luxembourg, ſon pere, en 1690. 1691. 1692. & 1693. ainſi qu'aux priſes de Mons, de Namur & de Charleroy, & à la fameuſe marche de la Meuſe à l'Eſcaut dans les mêmes années 1691. 1692. & 1693. & pendant toute cette guerre ſous monſeigneur le Dauphin, fils du feu roi Louis XIV. le maréchal de Luxembourg, ſon pere, & le maréchal de Villeroy. Il ſervit auſſi dans la guerre pour la ſucceſſion

(*a*) *Le maréchal de Luxembourg diſoit au lit de la mort qu'il auroit mieux aimé pouvoir ſe rappeller le ſouvenir d'un verre d'eau, qu'il auroit donné à un pauvre, que celui des batailles qu'il avoit gagnées. De tels ſentimens ſont bien dignes du* premier baron chrétien.

Digitized by Google

d'Eſpagne, & mourut en 1726. Il avoit obtenu l'érection en duché de la terre de Beaufort en Champagne, par lettres du mois de Mai 1688. regiſtrées le 13 Juillet ſuivant, & le changement du nom de Beaufort en celui de Montmorency, par d'autres lettres du mois de Novembre 1689. regiſtrées le 2 Janvier 1690. Il laiſſa de *Marie-Gillonne* Gillier, fille de *René*, marquis de Clérambault & de Marmande, un fils, nommé *Charles-François*, qui ſuit; & deux filles, l'une *Marie-Renée*, morte femme du duc de Villeroy, & l'autre *Françoiſe-Gillonne*, veuve depuis 1743. du duc d'Antin.

Charles-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Beaufort, &c. chevalier des ordres du Roi, capitaine d'une des quatre compagnies des Gardes du Corps, gouverneur de Normandie, appellé le maréchal-duc de Luxembourg, eſt né le 31 Décembre 1702. d'abord duc de Montmorency, puis gouverneur de Normandie, en ſurvivance de ſon pere, le 3 Octobre 1718. eſt devenu duc de Piney-Luxembourg & poſſeſſeur du gouvernement de Normandie, le 4 Août 1726. Il a été reçu chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1744. capitaine des Gardes du Corps le 19 Juillet 1750. & créé maréchal de France le 24 Février 1757. Il a épouſé, en premieres noces en 1724. *Marie-Sophie-Emilie-Honorate* Colbert de Seignelay, marquiſe de Seignelay, comteſſe de Tancarville & dame de Gournay en Bray, morte le 29 Octobre 1747. & en ſecondes, le 29. Juin 1750. *Magdelene-Angélique* de Neuville, ſœur du duc de Villeroy, & veuve de *Joſeph-Marie*, duc de Boufflers. Du premier mariage ſont ſortis, *Anne-François* de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, qui ſuit, & *Anne-Maurice*, morte le 4 du mois de Juillet 1760. étant femme d'*Anne-Louis-Alexandre* de Montmorency, prince de Robecque, & grand d'Eſpagne.

Anne-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, baron de Jaucourt en Champagne, comte de Tancarville & de Gournay en Bray, marquis de Seignelay, eſt né le 9 Décembre 1735. Il a été fait colonel au régiment de Touraine le premier Février 1749. & brigadier d'Infanterie le 22 Juillet 1759. Il a épouſé le 17 Février 1752. *Louiſe-Françoiſe-Pauline* de Montmorency-Luxembourg, fille unique du prince de Tingry, dont il a,

1. *Mathieu-Frédéric* de Montmorency, né le 22 Octobre 1756.

2. *Charlotte-Anne-Françoiſe*, née le 17 Novembre 1757.

Branche des ducs de Châtillon-Bouteville & d'Olonne.

Cette branche a été formée par *Paul-Sigiſmond* de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon-ſur-Loing, ſouverain de Luxe, fils puîné du premier maréchal de Luxembourg. Il ſervit à la bataille de Stenkerke en 1692. & à celle de Nerwinde en 1693. où il reçut une bleſſure qui le mit hors d'état de continuer le ſervice. Il fut inſtitué héritier de madame la ducheſſe de Meckelbourg, ſa tante, en la ſeigneu-

Digitized by Google

rie de Châtillon-sur-Loing en Gâtinois, & en obtint l'érection en duché, pour lui & ses enfans mâles, descendus de lui en ligne directe, par lettres patentes du mois de Février 1696. enregistrées au Parlement le 3 Mars suivant. Il mourut en l'année 1731. laissant de sa femme *Marie-Anne* de la Trémoille, marquise de Royan en Saintonge, comtesse d'Olonne en Poitou, &c.

Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, & par commutation de nom depuis 1736. duc de Bouteville, marquis de Royan, comte de Hallot & d'Olonne, ci-devant gouverneur des pays du Maine, Perche & comté de Laval, lieutenant général des armées du Roi, qui est né le 20 Février 1697. & a épousé le 19 Avril 1717. *Anne-Angélique* de Harlus, fille de *René*, marquis de Vertilly, maréchal de camp, dont,

Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc par démission & titré duc d'Olonne, maréchal de camp, né le 31 Août 1721. lequel a pour enfans de *Marie-Etienne* de Bullion, fille ainée du feu marquis de Fervaques, & sœur de la duchesse de Laval, sa première femme, morte le 9 Octobre 1749. deux garçons & une fille; sçavoir,

1. *Charles-Sigismond*, marquis de Royan, né le 15 Octobre 1737. fait colonel dans le régiment des Grenadiers de France le 24 Août 1758.

2. *Anne-Paul-Samuel-Sigismond*, chevalier de Luxembourg, né le 8 Décembre 1742.

3. *Bonne-Marie-Félicité*, mariée à *Armand-Louis* de Serent de Kerfily, appelle marquis de Serent, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal, Cavalerie.

Branche des princes de Tingry.

L'auteur de cette branche est *Chrisstian-Louis* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, souverain de Luxe, marquis de Breval au pays Mantois, comte de Beaumont en Gâtinois, baron de Lantabat, Oftabat & Dax, vicomte de Piedran, &c. maréchal de France, gouverneur des ville & citadelle de Valenciennes, & auparavant lieutenant général au gouvernement de Flandres & de Hainault, chevalier des ordres du Roi, appellé maréchal de Montmorency, dernier fils du premier maréchal de Luxembourg. Les grands services qu'il rendit au Roi & à l'Etat, depuis 1692. qu'il avoit commencé à servir sous le nom de chevalier de Luxembourg, puis sous celui de prince de Tingry, lui ont mérité les premiers honneurs de la guerre. Il mourut le 23 Novembre 1746. laissant de *Louise-Magdelene* de Harlay, comtesse de Beaumont, quatre enfans; sçavoir, 1. *Charles-François-Chrisstian* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, qui suit; 2. *Joseph-Maurice-Annibal*, comte de Luxe, marquis de Breval, &c. lieutenant général des armées du Roi, appellé comte de Montmorency, né le 15 du mois de Novembre 1717. marié en premières noces le 12 Juin 1741. à *Françoise-Thérese-Martine* le Pelletier de

Digitized by Google

Roſambo, morte le 15 Décembre 1752. mere d'une fille unique, née le 2 Septembre 1750. & en ſecondes noces le 3 Octobre 1751. à *Marie-Jeanne-Thereſe* de l'Eſpinay de Marteville, dont il n'a point d'enfans; 3. *Eléonore-Marie*, mariée en 1729. au comte, puis aujourd'hui duc de Treſmes, morte le 3 Juillet 1755. 4. *Magdelene-Cunegonde*, née le 30 Septembre de l'année 1716. & mariée le 6 Janvier 1736. au duc d'Havrech & de Croy, grand d'Eſpagne & prince de l'Empire.

Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, marquis de Breval, &c. lieutenant général des armées, & au gouvernement de Flandres & de Hainault, gouverneur des ville & citadelle de Valenciennes, appellé prince de Tingry, eſt né le 30 Novembre 1713. Il a épouſé en premieres noces le 9 Octobre 1730. *Anne-Sabine* Olivier de Senozan, marquiſe de la Riviere du Hommet, morte le 29 Septembre 1741. dont *Louiſe-Françoiſe-Pauline*, née en Janvier 1734. mariée le 17 Février 1752. à *Anne-François*, duc de Montmorency, comme il a été dit ci-deſſus; & en ſecondes noces, le 19 Décembre 1752. *Louiſe-Magdelene* de Fay, fille du maréchal de la Tour-Maubourg, morte le 15 Septembre 1754.

Branche des ſeigneurs de Waſtines, princes de Robecque, marquis de Morbecque, grands d'Eſpagne.

Cette branche a pour auteur *Ogier* de Montmorency, ſeigneur de Waſtines, Berſée, Vendegies, Soutaing, la Boche, Chaſtelet, &c. deuxieme fils de *Louis*, baron de Foſſeux, & de *Marguerite* de Waſtines, lequel mourut en l'année 1523. laiſſant d'*Anne*, héritiere de la terre de Vendegies,

Jean de Montmorency, ſeigneur des mêmes terres, écuyer & échanſon de *Philippe*, archiduc d'Autriche, roi d'Eſpagne, mort en 1538. Il avoit épouſé *Anne* de Blois, fille de *Jean*, ſeigneur de Trelon, & de *Jeanne* de Ligne-Barbançon.

François de Montmorency, leur fils, chevalier, ſeigneur de Waſtines, Berſée, &c. fut mis ſous la tutelle de *Philippe* de Stavelle, chevalier de la Toiſon d'or, ſon oncle maternel. Etant devenu aîné de ſa maiſon en Flandres, par la mort du dernier comte de Hornes en 1570. lui & ſa poſtérité porterent les armes pleines de Montmorency. Il mourut en 1594. Il avoit épouſé en 1550. *Hélene* Villain, dame d'honneur de la reine de Hongrie, fille d'*Adrien*, ſeigneur de Raſſenghien, vice-amiral des Pays-Bas, qui le rendit pere, entr'autres enfans, de *Louis*, ſeigneur de Beuvry, qui ſuit, & de *Nicolas*, chevalier, ſeigneur de Wendegies, comte d'Eſterre & de Zewenbergue, baron d'Haverſkerke, &c. mort en 1617. ſans avoir eu d'enfans d'*Anne* de Croy-Solre.

Louis de Montmorency, ſeigneur de Beuvry, épouſa en 1577. *Jeanne* de Saint Omer, fille de *Jacques*, ſeigneur de Morbecque, & de *Jeanne* d'Yve, dame de Robecque en Artois, & mourut avant ſon pere, âgé de trente-

un

un ans, en l'année 1585. Il eut pour fils,

Jean de Montmorency, créé prince de Robecque, comte d'Eſterre & de Morbecque, vicomte d'Aire, baron d'Haverskerke & de Waſtines, ſeigneur de Berſée, Boche, &c. chevalier de la Toiſon d'or, qui mourut en 1631. laiſſant de *Magdelene* de Lens, 1. *Eugene* de Montmorency, prince de Robecque, qui ſuit; 2. *Hélene*, femme d'Engilbert d'Immertel, comte de Bouchove; 3. *Marie-Françoiſe*, mariée à *Jean* de t'Serclaës, comte de Tilly; 4. *Marie-Iſabelle*, mariée à *Charles* de Brandebourg, vicomte d'Uclais.

Eugene de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Eſterre, &c. auſſi chevalier de la Toiſon d'or, mourut en 1683. Il avoit épouſé *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, dont *Philippe-Marie*, prince de Robecque, qui ſuit; & *Iſabelle*, femme de *Philippe-Charles* Spinola, comte de Brouay.

Philippe-Marie de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. quitta le ſervice d'Eſpagne pour paſſer à celui de France, & mourut dans l'armée de Savoye en 1691. laiſſant de *Marie-Philippe* de Croy-Solre, 1. *Charles*, prince de Robecque, marquis de Morbecque, créé en 1713. grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, mort en 1716. ſans enfans d'*Iſabelle-Alexandrine* de Croy-Solre, ſa parente; 2. *Anne-Auguſte*, qui ſuit.

Anne-Auguſte de Montmorency, comte d'Eſterre, puis prince de Robecque, marquis de Morbecque, grand d'Eſpagne après la mort de ſon frere aîné, & chevalier de la Toiſon d'or, lieutenant général des armées du Roi; majordôme-major de la maiſon de la reine d'Eſpagne, veuve de Louis I. fils de Philippe V. mourut le 26 Octobre 1745. Il avoit épouſé en 1722. *Catherine-Félicité* du Bellay, dame du Palais de la même Reine, morte en 1727. mere de trois enfans; ſçavoir,

1. *Anne-Louis-Alexandre* de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Eſterre, vicomte d'Aire, &c. grand d'Eſpagne, maréchal de camp, né le 11 Novembre 1724. & marié le 26 Février 1745. avec *Anne-Maurice*, fille du maréchal-duc de Luxembourg d'aujourd'hui, morte ſans enfans le 4 Juillet 1760.

2. *Louis-Anne-Alexandre* de Montmorency, appellé marquis de Morbecque, né le 25 Janvier 1729. colonel du régiment d'Infanterie de l'Iſle de France, qui a le majorat & la grandeſſe des princes de t'Serclaës-Tilly.

3. *Magdelene-Françoiſe-Anne-Félicité*, née le 21 Mai 1727. religieuſe de la Viſitation de Sainte Marie à la Ville-l'Evêque.

Branche des ſeigneurs de Croiſilles, de Courrieres, Neuville, Wiſtaſe près Arras, vicomtes de Roullers, comtes de Logny & de Carency, appellés aux Pays-Bas princes de Montmorency.

Cette branche a pour auteur *Philippe* de Montmorency, chevalier, ſeigneur de Croiſilles, de Courrieres, Neuville, Wiſtaſe, Bours, Wrancourt, Acqueſt, &c. chambellan de *Philippe le Bon*,

duc de Bourgogne, fils de *Jacques*, ſeigneur de Montmorency, & de *Philippe* de Melun, dame de Croiſilles & autres lieux, lequel mourut en 1474. pere de deux fils; ſçavoir, *Marc* de Montmorency, ſeigneur de Croiſilles, qui ſuit, & *Hugues* de Montmorency, ſeigneur de Bours, tige d'un rameau éteint dans le dix-ſeptieme ſiecle, après avoir donné un chevalier de la toiſon d'Or & contracté des alliances avec les maiſons de Saint Omer, de Morbecque, de Lannoy & de Rouvroy-Saint-Simon, & duquel ſont ſortis deux autres rameaux, connus, le premier, ſous le titre des ſeigneurs d'Eſquencourt, & le ſecond, ſous celui des ſeigneurs d'Acqueſt & de Villeraye, auſſi éteints.

Marc de Montmorency, ſeigneur de Croiſilles, de Wrancourt, Houpeline, Molimont, Guemape, &c. mourut en 1499. laiſſant de *Marie* d'Halluin, héritiere de Nieu-Capelle,

Antoine, ſeigneur des mêmes terres, lequel eut de *Jeanne* de Beaufort,

Baudouin de Montmorency, chevalier, ſeigneur de Croiſilles, de Neuville, Wiſtaſe & de treize autres ſeigneuries, mort vers 1567. Il épouſa en premieres noces *Iſabeau* de Stavele, dont il eut *Georges* de Montmorency, ſeigneur des mêmes terres, grand veneur & Foreſtier du comté de Flandres, mort en 1615. pere d'une fille unique, mariée dans la maiſon de Merode-Middelbourg, dont eſt iſſu le maréchal-prince d'Iſenghien, chargé du nom de Montmorency; & en ſecondes, *Catherine* de Rubempré, qui le rendit pere de

Charles de Montmorency, ſeigneur de Neuville, Wiſtaſe, Mercaſtel, Amongies & Ruſſignies, mort en 1605. pere de

Guillaume de Montmorency, ſeigneur des mêmes terres & de pluſieurs autres, qui épouſa en 1602. *Marie* de Montjoye, vicomteſſe de Roullers, dont il eut un fils, nommé

Guillaume-François de Montmorency, vicomte de Roullers, ſeigneur de Neuville, de Wiſtaſe, de Mercaſtel, &c. qui de *Claire-Eugénie* de Hornes eut pour enfans, 1. *François* de Montmorency, vicomte de Roullers, qui ſuit; 2. *Charles* de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, mort en 17..... 3. *Marie-Thérèſe*, chanoineſſe de Remiremont, puis mariée en 1702. à *Claude-Edme* de Dreux, comte de Nancré, laquelle ayant hérité des marquiſats de Nancré & de Carency, par la mort de ſes filles, en fit don à ſon neveu, *Philippe-François*, dont on parlera après ſon pere, qui ſuit.

Philippe-François, vicomte de Roullers, ſeigneur de Neuville, Wiſtaſe, &c. colonel du régiment de Condé, appellé prince de Montmorency, mourut en 1704. âgé de trente-cinq ans, laiſſant de *Louiſe* de Saveuſe, *Louis-François*, comte de Logny, qui ſuit, & *Philippe-François*, marquis de Nancré & de Carency, par donation de ſa tante, lieutenant général des armées du Roi, appellé chevalier de Montmorency.

Louis-François de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roullers, &c. appellé prince de Montmorency, mourut en 1736. Il avoit épouſé à Gand, en Flandres, en l'année 1729.

Digitized by Google

Marie-Thérese de Rim, baronne de Belhem, morte en 1738. Les enfans nés de ce mariage sont, 1. *Louis-Ernest-Gabriel*, appellé prince de Montmorency; 2. *Louis-François-Joseph*, appellé comte de Logny; 3. *Marie-Anne-Philippine-Thérese*, mariée le 23 Avril 1747. à *Charles-Joseph-Marie*, duc de Boufflers, pair de France, mort le 4 Septembre 1748. 4. *Caroline-Françoise-Philippine*, mariée le 28 Novembre 1753. à *Adrien-Louis* de Guines de Melun, comte de Souastres; 5. *Philippine-Auguste*, née en Janvier 1735. mariée le 21 Mars 1759. à *Charles-François*, comte de Broglie, chevalier des ordres du Roi, ci-devant ambassadeur extraordinaire auprès du Roi & de la République de Pologne.

Joseph-Alexandre, dit le comte de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, enterré le 13 Mars 1759. qui avoit servi en Saxe, & avoit épousé la comtesse de Pocicy, Polonoise. Son frere, nommé *Charles*, est mort un peu plus d'un an avant lui. Ils étoient issus d'une branche puînée de celle des seigneurs de Bours, cadets de Croisilles.

Branche des sires de Laval, dont est issu le duc.

Le chef de la branche des anciens sires de Laval, qui a donné naissance à dix autres branches, est *Guy* de Montmorency, fils puîné de *Mathieu* II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, & d'*Emme*, héritiere de Laval, à qui sa mere laissa le titre & la jouissance de la seigneurie de Laval, dont il prit le nom, lequel a passé à sa postérité. Il fut aussi seigneur d'Acquigny en Normandie, d'Attichy-sur-Aine, d'Espineuil-sur-Seine, dit simplement à présent Espinay, & de l'Isle de Saint Denis. Il accompagna en 1269. *Charles* de France, comte d'Anjou, à la conquête du royaume de Sicile, & mourut en 1267. Il avoit eu deux femmes; sçavoir, 1°. *Philippe*, dame de Vitré, premiere baronnie, après Penthievre, en Bretagne, & de Châtillon en Vendelais, &c. fille d'*André* III. du nom, sire de Vitré, & de *Catherine* de Bretagne, qui étoit sœur puînée d'*Alix*, héritiere de Bretagne, qu'elle porta en dot à *Pierre* de Dreux, issu de la maison de France; 2°. *Thomasse* de Mathefelon, dame de Maretuil, veuve d'*André* III. sire de Vitré. Les enfans sortis de la premiere quitterent le nom de Montmorency, & briserent *de cinq coquilles d'argent sur la croix*. Le nom de Montmorency a été repris par le défunt maréchal, & par le duc de Laval-Montmorency. Les enfans de *Guy* VI. sire de Laval, furent *Guy* VII. du nom, sire de Laval, qui suit, & *Catherine*, marié à *Hervé*, vicomte de Léon en Bretagne; & de la seconde femme il eut *Bouchard* de Laval, chevalier, seigneur d'Attichy, de la Malmaison, & de Conflans en partie, qui de *Béatrix*, fille de *Raoul*, seigneur d'Erquery, porte-oriflamme & grand pannetier de France, laissa pour fils *Guy* de Laval, tué à la bataille de Crecy en 1346. dont la postérité s'est éteinte en 1408. après avoir formé des alliances avec les maisons de Châtillon, de Nesle & de Mailly.

Guy VII. du nom, sire de La-

val, Vitré, Châtillon, Acquigny, Loué, Aubigné & Olivet, comte de Caſerte, au royaume de Naples, ſe croiſa en 1270. ſervit le roi *Philippe* le Hardi dans la guerre de Foix en 1272. & *Charles* d'Anjou, roi de Sicile, contre le roi d'Arragon, à la tête d'un grand nombre de ſes vaſſaux en 1283. & mourut en 1295. Il fut marié deux fois; la premiere avec *Iſabeau* de Beaumont, fille unique de *Guillaume*, comte de Caſerte, au royaume de Naples, ſeigneur de Pacy-ſur-Marne & de Villemomble. Il en eut *Guy* VIII. du nom, qui ſuit. Il fut marié la ſeconde fois avec *Jeanne* de Brienne, qui appartenoit par des dégrés très-proches à divers ſouverains d'Europe & d'Aſie. Elle étoit fille de *Jean* de Brienne, vicomte de Beaumont, au Maine, petite-fille de *Jean* de Brienne, roi de Jeruſalem & empereur de Conſtantinople, & de *Bérengere* de Caſtille, qui étoit ſœur de *Ferdinand* III. roi de Caſtille & de Léon, & couſine germaine de *Blanche* de Caſtille, reine de France, mere de Saint Louis. Elle avoit pour oncles *Alphonſe* de Brienne, chambrier de France & comte d'Eu, par *Marie* de Lezignem, ſa femme; *Jean* de Brienne, grand bouteillier de France, qui épouſa *Marie* de Coucy, veuve d'*Alexandre* III. roi d'Ecoſſe; & pour tantes, *Yolande* de Brienne, reine de Jeruſalem, mariée en 1223. à *Frédéric* II. empereur d'Allemagne. & *Marie* de Brienne, femme de *Baudouin* de Courtenay, prince du ſang de France, empereur de Conſtantinople; & pour couſins germains, *Philippe* de Courtenay, empereur de Conſtantinople, dont la fille épouſa *Charles* de France, comte de Valois, & *Conrad* IV. empereur d'Allemagne. *Marguerite* & *Marie* de Brienne, ſes ſœurs, firent des alliances également illuſtres. La premiere épouſa *Bohemond* VII. prince d'Antioche, comte de Tripoly; & la ſeconde, *Henri* d'Avaugour, baron de Mayenne & de Goello, iſſu des anciens comtes de Bretagne, dont la petite-fille, héritiere d'Avaugour, fut mere de *Jeanne* de Bretagne, qui porta les droits ſur le duché de Bretagne en dot à *Charles* de Blois (Châtillon), dit *le Saint*. Cette alliance de *Marie* de Brienne, ſœur de *Jeanne*, dame de Laval, avec *Henri* d'Avaugour, eſt l'origine de la parenté de *Charles* de Blois avec la maiſon de Laval, & des motifs qui déterminerent la plûpart des ſeigneurs de cette maiſon à embraſſer le parti de ce prince dans la guerre qu'il ſoutint pour le duché de Bretagne, contre le comte de Montfort, frere conſanguin du pere de ſa femme, & dit de Montfort, à cauſe du comté de Montfort-l'Amaury. Du mariage de *Guy* VII. du nom, ſire de Laval, avec *Jeanne* de Brienne, vinrent *Guy* VIII. qui ſuit, & *André* de Laval, ſeigneur de Châtillon en Vendelais, qui a donné origine aux ſeigneurs de Loué, tige de la branche des ſeigneurs de Lezay, ducs de Laval-Montmorency, &c. rapportés ci-après.

Guy VIII. du nom, ſire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, comte de Caſerte, &c. accompagna le roi *Philippe* le Bel à ſon expédition contre les Flamands en 1302. & ſe trouva à la batail-

Digitized by Google

le de Mons en Puelle en 1304. Il épouſa *Béatrix* de Gavre, fille unique de *Rafès*, ſeigneur de Gavre, Orcheghem & Morhem en Flandres, & en eut *Guy* IX. du nom, ſire de Laval, qui ſuit; *Rafès* de Laval, ſeigneur de Morhem, mort ſans avoir d'enfans de l'héritiere de Fauquemberghe; *Jean*, ſeigneur de Pacy, chef d'un rameau éteint en 1396. & *Fouques*, tige de la branche des ſeigneurs de Chalouyau & de Raiz, auſſi éteinte, après avoir donné un maréchal de France, & fait des alliances avec les maiſons de Craon, Thouars, Chabot, Chauvigny, Châteauroux, Champagne-Suze & Coetivy.

Guy IX. du nom, ſire de Laval, Vitré, Gavre & d'Acquigny, comte de Caſerte, épouſa *Béatrix* de Bretagne, fille du duc Artus II. qu'il ſuivit en 1340. au voyage qu'il fit pour ſecourir Tournay avec l'armée du roi *Philippe* de Valois, & fut tué à la bataille de la Roche de Rien en 1347. laiſſant pour enfans *Guy* X. du nom, ſire de Laval, mort en 1348. ſans enfans d'*Iſabeau* de Craon; *Guy* XI. du nom, ſire de Laval, qui ſuit, & *Catherine*, femme d'*Olivier* de Cliſſon, connétable de France.

Guy XI. du nom, ſire de Laval, de Vitré, & de Gavre après ſon frere, gouverneur de Bretagne en l'abſence du duc *Jean* V. fut médiateur de la réconciliation de ce prince avec le roi *Charles* V. en 1380. & mourut en 1412. laiſſant pour fille & héritiere d'*Anne* de Laval, ſa parente, dame de Châtillon en Vendelais, veuve du connétable du Gueſclin, *Anne* de Laval, mariée en 1424. à *Jean* de Montfort, qui prit les nom & armes de Laval, & donna origine à la troiſieme race des ſires, depuis comtes de Laval. *Guy*, leur fils, ſire de Laval, en fut créé comte le 27 Juillet 1427. & *Jeanne*, ſa ſœur, morte le 18 Décembre 1468. épouſa par traité du 24 Août 1424. *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, avec condition qu'elle devenant principale héritiere de ſes mere & ayeule, & de ſes freres, le ſecond fils qui ſortiroit d'elle & du comte de Vendôme, ſeroit tenu de porter le nom & ſurnom de Laval, & les cri & pleines armes de cette maiſon, écartelées de celles de France. *Jeanne* de Laval étoit tante de l'ayeul d'*Anne*, mariée à *François* de la Trémoille, prince de Talmont, biſayeux d'*Henri*, héritier en 1603. du comté de Laval & de la baronnie de Vitré, & ces deux terres furent ſubſtituées dans ſa poſtérité.

Branche des ſeigneurs de Châtillon en Vendelais.

André de Laval, chevalier, ſeigneur de Châtillon en Vendelais, Aubigné, Loué, Monſeur, Olivet, Mellay, Courbeville & Boyere, fils puîné de *Guy* VII. ſeigneur de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, eſt auteur de cette branche. Il mourut avant 1356. laiſſant d'*Euſtache* de Beaucay, dame de Benais, fille de *Hugues*, ſurnommé le Grand, ſeigneur de Beaucay en Loudunois, *Jean* de Laval, ſeigneur de Châtillon, &c. dont la fille & héritiere, nommée *Jeanne*, épouſa en premieres noces *Bertrand* du Gueſclin, connétable de France, & en ſecondes, *Guy* de Laval,

Digitized by Google

dont *Guy* XI. du nom, seigneur de Laval, comme il a été dit ci-devant, & *Guy* de Laval I. du nom, seigneur de Loué, qui suit.

Branche des seigneurs de Loué, de Brée, &c.

Guy de Laval, seigneur de Loué, Benais, Boree & Saint Aubin, mourut en 1386. & fut pere de

Thibaud, seigneur des mêmes terres, chambellan du roi Charles VI. lequel eut de *Jeanne* de Maillé-Brezé, *Guy* II. du nom, seigneur de Loué, qui suit, & *Thibaud*, qui a fait la branche des seigneurs, puis marquis de Bois-Dauphin, de Sablé, seigneurs de Saint Aubin, de Precigné, &c. qui a donné un maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, & fait des alliances avec les maisons de Créquy, Beauvau, Lenoncourt, Ailly & Souvré, & dont les deux derniers mâles furent tués, l'un en Candie en 1669. & l'autre au siége de Woerden en 1672. La maréchale de Rochefort, leur héritiere, étoit ayeule du duc d'Estissac.

Guy de Laval II. du nom, seigneur de Loué, Benais, Montsabert, la Faigne & Marcillé, chevalier de l'ordre du Croissant, chambellan du roi Charles VII. puis grand veneur & grand chambellan de *René*, roi de Sicile, gouverneur & sénéchal d'Anjou, mourut en 1484. Il avoit épousé *Charlotte* de Sainte Maure, dame de la Faigne, au Maine, fille de *Jean*, comte de Benaon & seigneur de Nesle, & de ce mariage étoient sortis *Pierre* de Laval, seigneur de Loué, qui suit, & *René*, seigneur de la Faigne; tige des seigneurs de Tartigny, dont le dernier maréchal de Montmorency, duquel les petits enfans sont compris dans l'érection de Laval, rapportée ci-après.

Pierre de Laval, seigneur de Loué, Benais, Montsabert, Bressuire, Marcillé, &c. fut un des trente députés aux Etats du royaume, assemblés à Nantes en 1498. pour ratifier la paix d'Estaples. Etant devenu l'aîné de la maison de Laval par la mort d'*Anne*, dame de Laval, arrivée en 1465. Il prit les armes pleines de Montmorency-Laval. Il épousa *Philippe* de Beaumont, dame de Bressuire & de Lezay, en Poitou, & en eut, 1. *Gilles* de Laval, qui continua la branche des seigneurs de Loué, devenus marquis de Nesle, comtes de Joigny & de Maillé, alliés aux maisons de Rohan, de Brosse, Bretagne, Chambes-Montsoreau, Aux-Epaules & Saint Nectaire, dont le dernier mourut en 1590. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, combattant pour le roi Henri IV. 2. *Guy* de Laval, seigneur de Lezay, qui suit; 3. *Marquise*, mariée en 1496. à *Jean* du Bellay; 4. *Hardouine*, femme d'*Edmond* de Fonseca, baron de Surgeres, petit-fils d'Arias-Gomès, de la maison de Silva, gouverneur de Tolede.

Branche des seigneurs, puis marquis de Lezay, de Magnac, Tréves, la Plesse, comtes de la Bigotiere, & seigneurs de Macheferriere, de Brehabert, &c. marquis de Laval-Lezay, ducs de Laval-Montmorency.

Guy de Laval, seigneur de

Lezay, de Brehabert & Mâchéferriere, servit le roi François I. en ſes guerres d'Italie. Il fut fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épouſa *Claire*, fille de *René*, ſeigneur de la Jaille & de la Rochetalbot, & en eut *Pierre* I. du nom, ſeigneur de Lezay, qui ſuit; *Françoiſe*, femme de *Nicolas* de Champagne, & mere de *Louis* & de *Brandelis*, comtes de la Suze & de Villaines, chevaliers des ordres du Roi.

Pierre de Laval I. du nom, ſeigneur de Lezay, Brehabert & de huit autres terres, fut élevé à la Cour du roi Henri II. fut fait priſonnier & mis à Alençon par les Huguenots, & mourut en 1582. Il eut de *Jacqueline* de Clerambault, vicomteſſe du Grand Montrevau, baronne de Treves, dame de la Rochemabile & de la Pleſſe, fille de *Jacques*, & de *Claudine* d'Avaugour, *Pierre* de Laval II. du nom, ſeigneur de Lezay, qui ſuit; *Renée*, femme de *René* de Rouillé, comte de Créance, chevalier des ordres du Roi.

Pierre de Laval II. du nom, marquis de Laval-Lezay, baron de Treves, comte de la Bigeotiere, &c. conſeiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, ſervit dans les guerres d'Italie, puis en France, au ſecours d'Anvers, en 1585. à la bataille de Coutras en 1587. & dans toutes les expéditions militaires qui précéderent la paix de Vervins, & mourut en 1623. Après la mort de *Guy* de Laval, marquis de Neſle, arrivée en 1590. il avoit repris les pleines armes de Montmorency-Laval. Il eut d'*Iſabeau* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, chevalier des ordres du Roi, 1. *Hilaire* de Laval, marquis de Laval-Lezay, lequel ſuivit le roi Louis XIII. à la journée du Pont de Cé & au voyage de Béarn. Il ſervit au ſiége de Saint Jean d'Angely, à la défaite de Rhé, à la priſe de Royan, de Sainte Foy & de Negrepeliſſe. Il obtint au mois de Juin 1642. des lettres d'érection de la terre de Lezay en marquiſat, puis en obtint d'autres en Octobre 1643. portant mutation du nom de Lezay en celui de Laval-Lezay, & mourut en 1670. ſans enfans; 2. *Guy-Urbain* de Laval, marquis de la Pleſſe, qui ſuit; 3. *Jeanne Jacqueline*, femme d'*Honorat* d'Acigné, comte de Grandbois.

Guy-Urbain de Laval, baron, puis marquis de la Pleſſe, appellé marquis de Laval-Lezay, ſeigneur de Neuville, la Roche-Clerambault, Brehabert, &c. conſeiller au Conſeil d'Etat & privé, mourut en 1664. laiſſant, entr'autres enfans, de *Françoiſe* de Seſmaiſons, fille de *Claude*, chevalier, ſeigneur de Seſmaiſons & de la Sauziniere, près de Nantes, d'une maiſon de Bretagne, connue dès le treizieme ſiécle, *Pierre* de Laval III. du nom, marquis de Lezay, qui ſuit, & *Marie-Louiſe*, fille d'honneur de madame la Dauphine, mariée en 1683. avec *Antoine-Gaſton Jean-Baptiſte*, duc de Roquelaure, pair & maréchal de France, dont les feues princeſſes de Léon & de Pons.

Pierre de Laval III. du nom, marquis de Laval-Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, ſeigneur de la Pleſſe, premier baron de la Marche, lieutenant général de la haute & baſſe Mar-

Digitized by Google

che, par provisions du 19 Mars 1681. dans lesquelles le Roi le qualifie *son très-cher & amé cousin*, mourut âgé de trente ans en 1687. ayant épousé en 1681. *Marie-Thérese-Françoise* de Salignac, fille unique d'*Antoine*, marquis de la Motte-Fénelon, morte en 1726. dont,

Guy-André de Montmorency-Laval, marquis de Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, premier baron de la Marche, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, fut blessé en 1713. au siége de Fribourg d'un coup de mousquet, qui lui perça les deux joues. Il mourut le 7 Mars 1745. laissant de mademoiselle de Nointel, veuve du marquis de la Rochefoucauld-Bayers, morte le 17 Novembre 1756. 1. *Guy-André-Pierre* de Montmorency-Laval, duc de Laval-Montmorency, qui suit; 2. *Louis-Joseph* de Montmorency-Laval, évêque & prince de Metz, auparavant évêque d'Orléans, puis de Condom, né le 11 Décembre 1724. 3. *Guyonne-Marie-Christine*, mariée le 26 Décembre 1740. à *Henri-François*, marquis de Grave; 4. *Marie-Anne*, femme d'*Hyacinthe-François* de Loos, duc de Corswarem, dans les Pays-Bas.

Guy-André-Pierre de Montmorency-Laval, duc de Laval-Montmorency, premier baron de la province de la Marche, marquis de Laval-Lezay, baron d'Arnac, &c. lieutenant général des armées du Roi, né le 2 Septembre 1723. est entré dès sa tendre jeunesse dans le service, & s'est trouvé à nombre de siéges & batailles, notamment à l'affaire de Melle en Flandres, où il fit plus de prisonniers qu'il n'avoit de soldats pour combattre, & où il se comporta avec tant de prudence & de bravoure, qu'il fut fait sur le champ brigadier des armées du Roi, quoique très-jeune & colonel depuis très-peu de temps; à la bataille de Raucoux, où il commandoit la brigade qui chassa les ennemis du village de ce nom; ce qui décida de la victoire. Il reçut dans cette occasion, au travers du corps un coup de fusil, qui le mit à toute extrémité. Il servit à l'expédition de Minorque, & commandoit la tranchée, en qualité de maréchal de camp, la nuit que le Fort Saint Philippe fut emporté d'assaut. Il a donné des marques d'un courage intrépide au combat de Crevelt, où il commandoit la gauche. Tels sont les titres, qui, joints aux services de ses ancêtres & à la grandeur de sa maison, lui ont mérité l'honneur d'être élevé à la dignité de duc héréditaire, par lettres du mois d'Octobre 1758. enregistrées le 29 Novembre suivant, portant union de la baronnie d'Arnac & autres terres voisines au marquisat de Magnac, & érection du tout en duché, sous le nom de Laval, pour lui & ses descendans mâles, avec extension aux enfans & descendans mâles de feu *Joseph-Pierre*, comte de Montmorency-Laval, son parent. Le duc de Laval a épousé le 29 du mois de Décembre 1740. *Jacqueline Hortense* de Bullion-Fervaques, fille d'*Etienne-Jacques*, marquis de Fervaques, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, & sœur des feues duchesses de Beauvilliers & d'Olonne. De ce mariage sont sortis,

1. *Guy-André-Marie-Joseph*,

Digitized by Google

comte de Laval, aide-de-camp du duc de Laval-Montmorency, ſon pere, en 1760. né le 27 Septembre 1744. Il a épouſé le 14 Avril 1760. *N*..... de Vieuxmaiſon, morte le 2 Juin ſuivant.

2. *Anne-Alexandre-Sulpice-Joſeph*, né le 22 Janvier 1747. chevalier de Malte, appellé le chevalier de Laval.

3. *Mathieu-Paul-Louis*, né le 5 Août 1748. appellé marquis de Montmorency.

4. *Louis-Hilaire-Emmanuel*, appellé l'abbé de Laval, né le 18 Juin 1750. mort en Août 1760.

5. *Anne-Silvain*, appellé marquis de Lezay, né le 22 Novembre 1752. mort en 1758

6. *Guyonne-Hortenſe*, appellée mademoiſelle de Laval, née le 22 Septembre 1751. morte en 175...

7. *Guyonne-Joſephine-Eliſabeth*, née le 14 Février 1755.

Branche des ſeigneurs de la Faigne, de la Roſiere, de Ver & de Puiſaye.

René de Laval, ſeigneur de la Faigne & de Pontbelain, fils de *Guy* II. ſeigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte Maure, eſt la tige de cette branche. Il mourut vers l'an 1498. étant pere de

René de Laval, chevalier, ſeigneur de la Faigne, de Ver, de Roſiere, de Montigny & de la Puiſaye, qui ſe trouva à la bataille de Marignan en 1515. Il laiſſa pour fils, 1. *Louis* de Laval, ſeigneur de la Faigne, &c. mort ſans poſtérité mâle; 2. *Hugues* de Laval, ſeigneur de Tartigny, qui ſuit; 3. *Jacques* de Laval, ſeigneur d'Auvilliers, de la Faigne, &c. dont le fils, *René*, ſeigneur d'Auvilliers, mourut ſans enfans.

Branche des ſeigneurs de Tartigny, Aveluys, Valon, Maigné & Crenon, barons de la Faigne, appellés à la ſucceſſion du duché de Laval.

Hugues de Laval, ſeigneur de Tartigny, Aveluys, &c. fut pere de *Jean* de Laval, ſeigneur des mêmes terres, qui de *Claude* de Prunelé d'Eſneval, laiſſa *Gabriel*, ſeigneur de la Faigne, &c. qui ſuit, & *Hugues* de Laval, qui a fait la branche des ſeigneurs de Montigny, éteinte.

Gabriel de Laval, baron de la Faigne, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, mourut en 1664.

Thomas de Laval, baron de la Faigne, &c. ſon fils, fut pere, entr'autres enfans, de *Charles*, marquis de la Faigne, qui ſuit, & de *Gabriel*, comte de Laval, ſeigneur de Paſcay & autres terres, dont la poſtérité va être rapportée après celle de ſon frere aîné.

Charles de Laval, marquis de la Faigne, ſeigneur de Tartigny, fut pere de

Claude-Charles, appellé marquis de Laval, chevalier d'honneur de ſon Alteſſe Royale madame la ducheſſe d'Orléans (régente), lequel mourut en 175... Il avoit épouſé *Marie-Thereſe* de Hautefort, morte le premier Avril 1753. dame du Palais de madame la ducheſſe de Berry, & fille de *Gilles*, marquis d'Hautefort, & en avoit eu, 1. *Guy Louis-Charles*, marquis de Laval, meſtre-de-camp de Cavalerie & chevalier d'honneur de la même ducheſſe d'Orléans, mort en 17...

Digitized by Google

laiſſant d'*Adelaïde-Louiſe* Salbigothon d'Epinay, dame de la même ducheſſe d'Orléans, & morte le 19 Juin 1751. 1. *Louiſe-Adelaïde-Philippine* de Laval, née le 13 Avril 1731. religieuſe à la Ville-l'Evêque en 1760. 2. *Louiſe-Auguſtine* de Laval, mariée en 1726. à *Antoine-Louis* Crozat, baron de Thiern en Auvergne, comte de Beaumanoir, ancien maréchal général des logis, & des camps & armées du Roi.

Gabriel de Laval, ſeigneur de Paſcay, appellé comte de Laval, deuxieme fils de *Thomas*, baron de la Faigne, mourut en 1723. Il avoit épouſé en premieres noces en 1702. *Renée-Barbe* de la Forterie; & en ſecondes, en 1714. *Adelaïde*, fille de *Louis-Scipion*, marquis du Roure. De la premiere vinrent, entr'autres enfans, *Claude-Rolland*, comte de Laval-Montmorency, maréchal de France, qui ſuit, & de la ſeconde, *Joſeph-Auguſte*, comte de Montmorency-Laval, qui a épouſé en 1747. *Marie-Louiſe-Angélique* Barberin, veuve du comte de Saugeon.

Claude-Rolland, comte de Laval-Montmorency, ſeigneur de Valon, &c. gouverneur de Béthune, commandant pour le Roi en Lorraine, fut nommé maréchal de France le 17 Septembre 1747. & appellé maréchal de Montmorency. Il eſt mort le 14 Novembre 1751. laiſſant d'*Eliſabeth* de Rouvroy-Saint-Simon, qu'il avoit épouſée le 29 Juin 1722. entr'autres enfans, 1. *Joſeph-Pierre*, comte de Montmorency-Laval, qui ſuit; 2. *Marie-Louiſe*, née le 31 Mars 1723. religieuſe Bénédictine à l'abbaye de Pré, au Mans; 3. *Louiſe-Henriette* de Laval, née le 29 Juin 1733. mariée le 18 Mars 1747. à *Bleckard-Maximilien-Auguſtin*, comte de Helmſtadt.

Joſeph-Pierre, comte de Laval-Montmorency, ſeigneur des terres de Valon-Maigné & de Crenon, appellé comte de Laval-Montmorency, colonel du régiment de Guyenne, Infanterie, l'un des Menins de monſeigneur le Dauphin; né le 28 Mars 1729. fut tué le 30 Juillet 1757. à la bataille d'Haſtembecke. Il avoit épouſé le 15 Avril 1749. *Eliſabeth-Renée* de Maupeou, morte le 4 Novembre 1759. fille de *René-Théophile*, marquis de Maupeou, lieutenant général des armées du Roi. Les fils nés de ce mariage, appellés à la ſucceſſion du duché de Laval, au défaut de la ligne du duc, ſont,

Guy-Marie-René de Montmorency-Laval, ſeigneur châtelain de Valon-Maigné, Crenon & Chaton au Maine, né le 23 Décembre 1751.

Louis-Adelaïde-Joſeph, né le 18 Octobre 1752. tenu ſur les fonts de baptême le 19 Juin 1753. par monſeigneur le Dauphin & madame *Adelaïde* de France.

Ils ont pour ſœur *Claudine-Anne-Eliſabeth*, née le 6 Mars 1750. penſionnaire à la Viſitation, rue du Bacq.

Le chef de la maiſon de Montmorency porte l'écuſſon en banniere arrondie: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de ſeize alérions d'azur, quatre en chaque canton*, avec la deviſe: *Dieu aide au premier Chrétien*, & la deviſe Grecque Ἄπλανες, qui ſignifie en François, *qui n'erre point*, ou *qui ne s'égare point*.

La branche de Montmorency-Luxembourg porte ſur la croix l'é-

Digitized by Google

cuſſon de la maiſon Impériale de Luxembourg, qui eſt : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée & fourchée en ſautoir, couronné d'or.*

Cette branche rehauſſe la couronne *de gueules, en forme de bonnet.*

Le prince de Robecque, ſon frere, la ducheſſe de Boufflers, ſes ſœurs, freres & oncles, portent de Montmorency, ces branches ayant quitté les briſures.

Le duc de Laval-Montmorency & ſes puînés ont conſervé l'ancienne briſure *de cinq coquilles d'argent ſur la croix.*

MONTMORET : Maiſon éteinte, une des plus diſtinguées du comté de Bourgogne. Les ſeigneurs de ce nom avoient leur ſépulture dans l'égliſe Cathédrale de Saint Etienne de Beſançon. Ils ne partagerent cet honneur qu'avec les comtes de Bourgogne, le vicomte de Beſançon, le maréchal Impérial de cette cité, les ſeigneurs de Montfaucon, d'Abbans, de Scey & d'Arguel. *Thibert* de Montmoret fonda la Chartreuſe de Bonlieu ſur la fin du douzieme ſiécle. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans le commencement du quinzieme.

Les armes étoient : *loſangées d'argent & de gueules.* Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I. p.* 172. *note* 32.

MONTMIREY : La ſeigneurie de Montmirey & le château de ce nom, ſitués dans le bailliage de Dôle en Franche-Comté, étoient de l'ancien domaine des comtes de Bourgogne, & la réſidence ordinaire de ces princes pendant une partie de l'année. On trouve pluſieurs de leurs chartres datées de ce lieu. *Philippe*, dit *de Rouvre*, duc & comte de Bourgogne, donna cette terre à *Amey* de Genêve : *Hugues* de Châlon en devint poſſeſſeur par ſon mariage avec *Blanche* de Genêve, ſœur d'*Amey*. Le duc *Philippe* le Hardi la réunit à ſon domaine en l'an 1398. Il y avoit un fief dans cette terre, qui avoit donné ſon nom à la maiſon dont *Simon* de Montmirey étoit iſſu. Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des ſires de Salins*, *Tome I. p.* 280. *note* 43.

MONTMORILLON : Ancienne maiſon du duché de Bourgogne, & de laquelle étoit *Claude* de Montmorillon, écuyer, ſeigneur d'Eſſanlai dans l'Auxunois, qui ſe maria en premieres noces le 18 Février 1508. à *Claude* de la Cour, morte ſans enfans ; & en ſecondes, à *Claude* de Fougeres, de laquelle il eut,

Jean de Montmorillon, baron de Villers & d'Eſſanlai, allié le 2 Août 1556. à *Jeanne* de Saint Trivier, dont,

Antoine de Montmorillon, chevalier, baron d'Eſſanlai, ſeigneur de Rochefort, &c. marié le 8 Juillet 1607. à *Eléonore* de Fay. De ce mariage vint,

Claude-Saladin de Montmorillon, ſeigneur & baron d'Eſſanlai, qui épouſa le 6 Janvier 1629. *Anne-Camus* d'Argent, mere de

François-Saladin de Montmorillon, ſeigneur & baron d'Eſſanlai, qui par ſa femme, *Marguerite* d'Apchon, mariée le 27 Juin 1673. fut pere d'*Antoine*, chanoine & comte de Lyon, & d'*Hector-Antoine-Saladin*, qui ſuit.

Hector-Antoine-Saladin de Montmorillon, baron d'Eſſanlai,

Digitized by Google

ſeigneur de Chazoles, capitaine & aide-major au régiment de Sainte-Hermine, épouſa le 20 Décembre 1701. *Françoiſe*, fille de *Paul-Eléonor* de Gentils, ſeigneur de Lamenas, & de *Catherine* Roland. De ce mariage il a eu, entr'autre enfans,

1. *François-Saladin* de Montmorillon, qui a été lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Vaudray.

2. *Laurent-François* de Montmorillon, baptiſé le 12 Août 1710. & reçu page de la Reine le 15 Août 1725.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

MONTRICHARD : C'eſt une des plus anciennes familles du comté de Bourgogne, qui a formé dix branches, toutes éteintes, à l'exception d'une ſeule.

Guillaume de Montrichard, damoiſeau, dont la poſtérité s'eſt diviſée en neuf branches, s'établit à Salins par le mariage qu'il fit en l'an 1352. avec *Marguerite* Mercerot. Il avoit pour pere *Jean* de Montrichard, écuyer; pour ayeul, *Guillaume* de Montrichard, chevalier, lequel étoit époux de *Guyette* d'Andelot, & pour biſayeul, *Gérard*, ſire de Montrichard, chevalier, qui teſta en 1285. La poſtérité de *Guillaume* de Montrichard, & de *Marguerite* Mercerot, ſubſiſte dans les perſonnes de *Laurent-Gabriel*, marquis de Montrichard, époux de *Catherine-Paule-Françoiſe* de Jaucourt, & de *Pierre-Joſeph* de Montrichard, allié à *Jeanne-Charlotte* de Rougrave.

Cette famille s'eſt alliée aux maiſons d'Andelot, Coligny, de Salins de Groſon, d'Ermoz, de Mercerot, de Viremont, de Quingey, de Falerans, de Lantenne, d'Uſie, d'Aulay, de Trieſte, de Tournon, de Viſemal, du Saix, de Scey, de Flamerans, de Vaudray, de Poligny, &c.

Les armes de Montrichard ſont : *vairées, à la croix de gueules, timbrées & couronnées d'or, ſurmontées d'un buſte de Maure, & ſupportées par deux Anges.*

MOTHE (la) : Famille originaire de Ponthieu, maintenue dans ſa nobleſſe par M. l'intendant d'Amiens, en l'an 1699. qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée d'azur, becquée & onglée de gueules.*

Il y a encore la Mothe, en Soiſſonnois; la Mothe, en Bourbonnois; la Mothe, ſeigneur de Blequin; la Mothe, en Artois; la Mothe, originaire de Paris; la Mothe-Gailliette; la Mothe-Bellebrune; la Mothe d'Arſon, auſſi en Bourbonnois; la Mothe-Broyart, & beaucoup d'autres de ce nom en différentes provinces.

MOTTE DE VILLE (de la), en Picardie : Famille connue ſous le nom de la Motte de Ville, à cauſe de la terre de Ville, dont elle eſt en poſſeſſion, comme la Motte-Houdancourt, à cauſe de la terre d'Houdancourt; la Motte d'Aigneville, à cauſe de la terre d'Aigneville; la Motte Saint Martin, à cauſe de la terre de Saint Martin; la Motte-Blequin, à cauſe de la terre de Blequin, & pluſieurs autres, à cauſe de leurs ſeigneuries.

PREMIERE BRANCHE.

Jean de la Motte I. du nom, écuyer, ſeigneur de Bauclincourt, Eſbarres, Bourgacourt, la Faliſe, Erviller, &c. épouſa *Guye* de Fieffe, dame de Ville, de la Forêt, de Vinacourt, de la Cour,

Digitized by Google

de Fieffe, de Fraucourt en partie, &c. fille & unique héritiere d'*Ernould* de Fieffe, chevalier, ſeigneur deſdits lieux. Ils teſterent l'un & l'autre le 30 Décembre 1457. Leurs enfans furent, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Jacques*, ſeigneur de Hauclincourt & la Faliſe; 3. *Jeannet*, ſeigneur de Bourgacourt & Erviller.

Charles de la Motte, chevalier, ſeigneur de Ville, de la Foreſt, de Vinacourt, de la Cour, de Fieffe, de Fraucourt en partie, de Queſnoy, les Araines, d'Allery, de Dreuil, de Loulainville en partie, de Noirville en Vimeu, près Beauchamps & Tuliy, ſe maria à *Catherine* Daut, fille de *Hue* Daut, ſeigneur de Rumigny, lieutenant de M. de Saveuſes, capitaine de la Ville d'Amiens en 1435. & de *Marguerite* Frerot, dont il eut *Jean*, fils unique, qui ſuit.

Jean de la Motte II. du nom, chevalier, ſeigneur de Ville, de Montigny, &c. ſe maria avec *Catherine* de Belloy, fille de *Guy*, chevalier, ſeigneur d'Amy-Rouviller, &c. & de *Jeanne* de Villers. Il mourut vers l'an 1519. & laiſſa des enfans; ſçavoir, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, mariée à *Pierre* de Gomer, chevalier, ſeigneur du Breuil, en Brſe; 3. *N.....* de la Motte, mort ſans poſtérité; 4. *Abraham*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Charles de la Motte II. du nom, chevalier, ſeigneur de Ville, de Montigny, &c. épouſa par contrat paſſé à Abbeville le 2 Janvier 1512. *Jeanne* d'Abbeville, fille de *Louis*, chevalier, ſeigneur de Moiſmont, &c. Il teſta le 7 Janvier 1539. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *François*, mort le 14 Février 1539. ſans poſtérité; 3. *Jacques* de la Motte, ſeigneur de Montigny, de la Foreſt, de Vinacourt, &c. 4. *Jeanne*, mariée le 6 Septembre 1534. à *Pierre* de Monſures, écuyer, ſeigneur d'Auviller; 5. *Marie*, mariée le 26 Juin 1546. à *Jacques* de Mareſcot, dans le Vendomois; 6. *Charlotte*, mariée le 2 Septembre 1547. à *Adrien* de Riencourt, écuyer, ſeigneur d'Orival; 7. *Antoinette*, morte fille.

Jean de la Motte III. du nom, écuyer, ſeigneur de Ville, de Montigny, &c. ſe maria à *Marie* Blondel, fille de *Jacques*, baron de Bellebrune, & de *Catherine* de Marle. Il comparut à l'arriereban en 1557. Il fut enſeigne d'une compagnie de la légion de Picardie, & enſuite capitaine. Ses enfans furent, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Antoinette* de la Motte, mariée à *Jacques* de Ravenel, écuyer, ſeigneur de Merſin, près Soiſſons, fils de *Guyon*, écuyer, & d'*Eléonore* Hatte; 3. *Jeanne*, religieuſe en 1559. à l'abbaye de Bourbourg, en Flandres; 4. *Françoiſe*, mariée le 21 Mai 1571. à *Antoine* de Canouville, écuyer, ſeigneur de Raffetot, &c. 5. *Anne*.

Charles de la Motte III. du nom, écuyer, ſeigneur de Montigny, de la Foreſt, de Vinacourt & du Queſnoy, mourut ſans alliance.

SECONDE BRANCHE.

Abraham de la Motte, dernier fils de *Jean* II. du nom, & de *Catherine* de Belloy, écuyer, ſeigneur de Ville, par acquiſition qu'il en fit le 12 Mai 1542. de *Jean* de la Motte, ſon neveu,

Digitized by Google

gentilhomme ordinaire de la chambre de M. le duc d'Orléans, enſuite gentilhomme ſervant de la Reine, mere du Roi, & capitaine & gouverneur du château de Monceaux, en Brie, en 1556. épouſa *Françoiſe* de Licques, fille de *Claude*, écuyer. Il teſta en 1570. & ſa femme le 18 Juin 1576. Elle prend dans une tranſaction du 6 Octobre 1575. la qualité d'une des dames d'honneur de la Reine mere. Leurs enfans furent, 1. *Claude* de la Motte, qui ſuit; 2. *Jean*, qui fut pourvu le 26 Avril 1566. d'un bénéfice par le Roi.

Claude de la Motte, écuyer, ſeigneur de Ville, fut le 3 Septembre 1572. gentilhomme ſervant de la Reine, mere du Roi, & pannetier, en ſurvivance de ſon pere, puis capitaine & gouverneur du château de Monceaux, en Brie. Il épouſa en premieres noces, le 23 Septembre 1575. *Marie* de Ravenel, ſa parente, fille unique de feu *Jacques* de Ravenel, écuyer, ſeigneur de Merſin, près Soiſſons, & d'*Antoinette* de la Motte; & en ſecondes, le 26 Avril 1592. *Charlotte* de Fatoux, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Louaiſtre, & de *Françoiſe* de Lannoy. Il mourut en 1595. & eut du premier lit, 1. *Hector*, qui ſuit; 2. *François*, tué au ſervice du Roi, dans la guerre de Hollande; 3. *Jean*, ſeigneur de Montigny, qui ajouta à ſon nom celui de Guiſtel, qui ſervit dans la compagnie des Chevaux-Légers, tué au ſiége de Montauban, étant enſeigne dans le régiment de Normandie; 4. *Charlotte*, religieuſe au Parc-aux-Dames le 16 Novembre 1591. où *Eléonore* de Licques, ſa grande-tante, étoit abbeſſe, morte en 1643. 5. *Louiſe*, morte fille. Il eut du ſecond lit, *Aimée* de la Motte, auſſi religieuſe au Parc-aux-Dames, avec ſa ſœur.

Hector de la Motte, écuyer, ſeigneur de Ville, de Merſin, &c. fut exempt des Gardes du Corps du Roi, maréchal général des logis de l'arriere-ban de l'Iſle de France. Il ajouta à ſon nom celui de Guiſtel dans une tranſaction qu'il paſſa le 9 Décembre 1614. avec *Jean*, ſon frere. Il ſe maria le 22 Janvier 1615. avec *Marie* de Bogne, fille de *Jean*, ſeigneur de Monſouſtin, & de *Marie* d'Arquery. Il teſta âgé de ſoixante-onze ans, le 8 Septembre 1654. en préſence de ſa femme. Ses enfans furent, 1. *Charles*, qui ſuit; 2. *Nicolas* de la Motte-Guiſtel, religieux à S. Jean de Soiſſons; 3. *André*, qui ſervit long-temps, & mourut dans un âge avancé en 1697. ou 1698. 4. *Louis* de la Motte-Guiſtel, ſeigneur de Montigny, tué à la bataille du fauxbourg Saint Antoine à Paris en 1652. capitaine dans le régiment de Conty, ſans enfans d'*Anne* Cheron, qu'il avoit épouſée le 27 Mars 1648. à Château-Thierry; 5. *Henri* de la Motte-Guiſtel, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; 6. *Magdelene* de la Motte-Guiſtel, morte ſans avoir été mariée.

Charles de la Motte-Guiſtel, chevalier, ſeigneur de Ville, Viller, la Foſſe & autres lieux, fut major du régiment de Cœuvres, Cavalerie, aide-de-camp des armées du Roi, par brevet du 19 Mars 1644. enſuite capitaine de Cavalerie le 16 Février 1652. Il épouſa en 1651. *Magdelene* de Crecy, veuve de *Joſias* de Gorgias, chevalier, ſeigneur de Levignan, fille de *François* de

Digitized by Google

Crecy, & de *Michelle* de Vuaterre. Il fut maintenu dans la nobleſſe par jugement de l'intendant de Soiſſons, du 9 Décembre 1669. Ses enfans furent, 1. *Charles* de la Motte-Guiſtel, écuyer, ſeigneur de Ville, mouſquetaire de la garde du Roi, tué d'un coup de mouſquet, près de Maeſtrick, le 16 Juin 1673. 2. *Henri*, mort ſans alliance, capitaine de Cavalerie; 3. *Magdelene*, religieuſe au couvent de Notre Dame à Paris; 4. *Magdelene*, mariée le 21 Avril 1684. à *François* de Chriſtien, écuyer, ſeigneur de Bonneuil en Valois; 5. *Eliſabeth*, mariée en 1694. à *Philippe* de Hombleres, écuyer, ſeigneur de Hombleres.

TROISIEME BRANCHE.

Henri de la Motte-Guiſtel, cinquieme fils d'*Hector*, & de *Marie* de Bogue, lieutenant dans le régiment des Dragons du Roi, épouſa en premieres noces, par contrat du 26 Mai 1660. *Anne* Boietel, fille de *Charles*, écuyer, ſeigneur du petit Vauviller, & de *Renée* de Collemont; & en ſecondes, le 5 Septembre 1668. *Françoiſe* de Troſſy, veuve de *Henri* Dupuis, écuyer, ſeigneur de la Mairie, & fille de *François* de Troſſy, & de *Magdelene* du Freſnoy, dont,

Henri de la Motte-Guiſtel, qui s'allia par contrat du 25 Mai 1679. à *Marie-Magdelene* Dupuis, fille de *Henri*, écuyer, ſeigneur de la Mairie, & de *Françoiſe* de Troſſy, veuve en ſecondes noces de *Henri* de la Motte, ſon pere. Il mourut le 3 Mars 1692. & la veuve fut maintenue dans ſa nobleſſe le 15 Février 1699. par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens, avec ſes ſix enfans, qui ſont,

1. *François* de la Motte, chevalier, ſeigneur de Ville, du petit Vauviller, &c. Il a quitté le nom de Guiſtel. *Pierre* de Taſſart, chevalier, ſeigneur d'Enguillaucourt & autres lieux, ſon couſin, lui a donné par contrat du 23 Mai 1742 & à ſes freres puînés, rapportés ci-après, la terre & ſeigneurie d'Enguillaucourt, à condition de joindre le nom de Taſſart à celui de la Motte, & de joindre ſes armes aux leurs. Il a épouſé par contrat du 22 Septembre 1720. *Marie-Suſanne* des Groſeliers, fille de *Léonor*, chevalier, ſeigneur d'Herveloy & autres lieux, & de *Marie* de Frene de Fredeval, dont pour fille unique,

Marie-Suſanne de la Motte de Taſſart, mariée par contrat du 24 Janvier 1758. à *Charles-Joachim* de Cacqueray, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, entre Dieppe & la ville d'Eu, chevalier de Saint Louis, major du bataillon de Paris.

2. *Louis* de la Motte, chevalier, ſeigneur de Villers, ſucceſſivement lieutenant réformé au régiment Royal Artillerie, le 23 Août 1702. ſous-lieutenant en pied le 28 Octobre 1703. lieutenant le 20 Mars 1707. capitaine dans le même régiment le 15 Avril 1712. aide-major le 25 Février 1720. chevalier de Saint Louis le 22 Mai 1722. major dans le même régiment le 3 Janvier 1730. commiſſaire provincial d'Artillerie le 13 Février 1730. lieutenant d'Artillerie le 24 Avril 1748. lieutenant colonel audit régiment le 30 Mars 1749. Il jouiſſoit d'une penſion de mille livres, quand il eſt

Digitized by Google

mort le 30 Novembre 1751. en la garniſon de Metz.

3. *Henri Charles* de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Motte. Il a été ſucceſſivement cadet au régiment Royal Artillerie, ſous-lieutenant le 9 Juillet 1704. lieutenant le 3 Avril 1708. capitaine le 15 Septembre 1714. chevalier de Saint Louis le 29 Décembre 1732. capitaine de Canoniers le 18 Novembre 1734. commiſſaire provincial d'Artillerie le 11 Janvier 1741. lieutenant d'Artillerie le 30 Octobre 1750. lieutenant colonel le 15 Décembre 1751. & colonel du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie le 8 Décembre 1755. Il s'eſt retiré du ſervice au commencement de l'année 1759. avec une penſion de trois mille livres. Il avoit épouſé le 5 Mars 1748. *Henriette-Catherine* Coullet, fille de *René*, chevalier, ſeigneur de Buſſy, & de *Charlotte* de Landas, dont une fille, qui eſt morte en naiſſant.

4. *Henri* de la Motte, chevalier, ſeigneur de Lepinois. Il a été d'abord cadet au régiment Royal Artillerie, ſucceſſivement ſous-lieutenant le 3 Octobre 1706. lieutenant le 7 Juin 1710. capitaine le 29 Novembre 1727. commiſſaire ordinaire de l'Artillerie le même jour; chevalier de Saint Louis le 16 Février 1741. capitaine de Bombardiers le 11 Novembre 1739. commiſſaire provincial d'Artillerie le 8 Octobre 1743. Il a quitté le ſervice du Roi, avec une penſion de mille livres.

5. *Anne-Françoiſe* de la Motte, religieuſe en l'abbaye de Saint Juſt le 3 Novembre 1705.

6. *Marie-Magdelene* de la Motte, mariée le 17 Mars 1714. avec *Louis-Alexandre* le Bel, chevalier, ſeigneur de la Berthonniere, dont deux garçons, l'aîné mort de maladie, le cadet reçu chevalier de l'ordre de Malte, & tué en 1746. au ſiége de Tournay, ſervant avec ſes oncles dans le régiment Royal Artillerie, & une fille, nommée *Marie-Marguerite-Candide*, vivante & nubile en 1760.

Les armes: *de gueules, à trois chevrons de vair*, & depuis la donation d'Enguillaucourt en l'an 1742. *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois chevrons de vair; au 2 & 3 de ſable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules, un croiſſant d'argent à côté, au chef d'or*, qui eſt de Taſſart.

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

DES NOMS DE FAMILLES & Seigneuries, compriſes dans les Lettres E, F, G, H, I, K, L & M de ce Dictionnaire Généalogique, imprimé en 1757. avec celles qui ſe trouvent aux mêmes Lettres dans ce Tome V. ou ſecond Volume de Supplément :

AVEC l'indication de celles où il y a eu des corrections, additions ou augmentations conſidérables, & de celles dont les articles ont été refaits.

Les noms des Terres & des Seigneuries ſont marquées d'une étoile * ou aſtériſque, & le nom du poſſeſſeur eſt après.

Les Familles, dont on n'a pu donner que le nom & les armes, tant dans le Dictionnaire que dans le Supplément, ſont déſignées dans cette Table par n. & a.

E

EBRARD DE SAINT SULPICE, en Quercy, *tome* II. *p.* 43. *n. & a.*
Echaufour, en Normandie, *tome* II. *p.* 43. *& tome* V. *p.* 1. *corrections.*
Eck, de Gueldres, *tome* II. *p.* 43.
Eclans, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 44. *& tome* V. *p.* 1.
Ecoſſe, *tome* II. *p.* 44.
* Ecouché, en Normandie, *tome* V. *p.* 1. Motte-Ango.

Ecquevilly, *tome* II. *p.* 44. *& tome* V. *p.* 2. *corrections.*
Ecuyer (l'), au Perche, *tome* V. *p.* 2.
Eemskerk, en Hollande, *tome* II. *p.* 44.
Egerton, en Angleterre, *tome* II. *p.* 44.
Eggenberg, en Allemagne, & non Engenberg, *tome* II. *p.* 44.
Eggs, en Alsace, *tome* II. *p.* 45.
Egisheim, même province, *tome* II. *p.* 45.
Eglofstein, en Franconie, *tome* II. *p.* 45.
Egmond, en Flandres, *tome* II. *p.* 45. *& tome* V. *p.* 2. *corrections & augmentations.*
Eiguifier, en Provence, *tome* V. *p.* 2. *n. & a.* Il y a auſſi en cette province deux autres familles de ce nom.
Einſiedel, en Miſnie, *tome* II. *p.* 47.
Elbene, *tome* II. *p.* 48.
Elbeuf, *tome* II. *p.* 48. *& tome* V. *p.* 2. *corrections.*
* Eliſſem, ou Elixem, en Brabant, *tome* II. *p.* 49. *& tome* V. *p.* 3. *augmentations.* Ruyſſchen.
* Elter, dans le pays de Luxembourg, *tome* II. *p.* 49. Huart.
Eltouf, *tome* V. *p.* 3.
Evert, famille originaire du pays de Luxembourg, *tome* V. *p.* 3.
* Elves-Campmas, en Rouergue, *tome* II. *p.* 49.
Emalleville, en Normandie, *voyez* ESMALVILLE, *tome* II. *p.* 61.
Emé, *tome* II. *p.* 50.
Emery, en Normandie, *tome* V. *p.* 3.
Emon-Franquieres, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 50. *n. & a.*
Empereur de Morfontaine, en Champagne & en Brie, *tome* II. *p.* 50. *& nouvel article envoyé mis au tome* V. *p.* 3 *& ſuiv.*
Emperiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 7.
Encre, *tome* II. *p.* 50.
Enfant, en Anjou, *tome* II. *p.* 51. *& tome* V. *p.* 7. *augmentations.*
Enfant, au Maine, *tome* II. *p.* 51. *n. & a.*
Enfernat, *tome* II. *p.* 51. *n. & a.*
Enghien, *tome* II. *p.* 51. *n. & a. & tome* V. *p.* 7. *augmentations.*
Enghien-Keſtergaſt, *tome* II. *p.* 51. *n. & a.*
Ennetieres, aux Pays Bas, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 650.
Enskerque, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 51.
* Entragues, dans le Lyonnois, *tome* II. *p.* 51. Crémeaux.
* Entragues, en Rouergue, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 651. Montvallat.
Entraigues du Pin, en Languedoc, *tome* V. *p.* 8.
* Entrecaſteaux, en Provence, *tome* II. *p.* 51. Bruni.
* Enville, *tome* II. *p.* 51. Rochefoucauld.
Eon, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Epaules, ou Aux-Epaules, *tome* II. *p.* 51.
Epernon, au pays Chartrain, *tome* II. *p.* 51.
* Epinac, *tome* II. *p.* 52. Clermont-Tonnerre.
Epinai, en Poitou, *tome* II. *p.* 54. *n. & a.*

Digitized by Google

Epineul, dans le comté de Tonnerre, *tome* II. *p.* 54. Baſcle d'Argenteuil.
* Epinoi, en Hainault, *tome* II. *p.* 55. Rohan-Soubiſe.
Erard le Grix, en Normandie, *tome* II. *p.* 55. & *tome* V. *p.* 8. *augmentations.*
Erizzo, à Veniſe, *tome* II. *p.* 56.
Erlach, en Suiſſe, *tome* V. *p.* 8.
Ermenonville, *tome* II. *p.* 55. & *tome* V. *p.* 17. *corrections.*
Ernault, en Normandie, *tome* II. *p.* 55. *n.* & *a.*
Ernaut, même province, *ibid. n.* & *a.*
Ernecourt, en Champagne, *tome* II. *p.* 55. *n.* & *a.*
Erneville, en Normandie, *tome* V. *p.* 17.
Erpach, en Allemagne, *tome* II. *p.* 56.
* Erps, en Brabant, *tome* II. *p.* 55. Boiſſchot.
Errault, en Anjou, *tome* II. *p.* 55. & *tome* V. *p.* 17. *corrections.*
Erri & Sancergues, *tome* II. *p.* 56. & *tome* V. *p.* 17. *corrections.*
Erskine, famille d'Ecoſſe, *tome* II. *p.* 56.
* Eſbarres, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 57. Berbis de Rancy.
Eſcairac, en Quercy, *ibid. n.* & *a.*
Eſcajeul, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 17.
Eſcalin des Aimars, *tome* II. *p.* 57.
Eſcalis, en Provence, *tome* II. *p.* 57. *n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Eſçalles, *ibid. n.* & *a.*
Eſcalopier, *tome* II. *p.* 58. *n.* & *a.*
Eſcars, dans le Limouſin, *tome* II. *p.* 58. & *article refait au tome* V. *p.* 19.
Eſchalard de la Boulaye, en Poitou, *tome* V. *p.* 20.
Eſcher, à Zurich, *tome* II. *p.* 58.
Eſclapons, *tome* II. *p.* 59. *voyez* ARCUSSIA.
Eſclaux, famille originaire de Navarre, *tome* II. *p.* 59. & *tome* V. *p.* 21. *corrections.*
Eſcodeca, *tome* II. *p.* 59. *n.* & *a.*
Eſcotais, famille originaire d'Anjou, établie en Touraine, *tome* V. *p.* 21.
Eſcoubleau, en Poitou, *tome* II. *p.* 59. & *article refait* au mot SOURDIS, *tome* VI. *p.* 413 & *ſuiv.*
Eſcouché, nom d'une branche cadette de la maiſon de le Tonnelier-Breteuil, *voyez* TONNELIER.
* Eſcouché, en Normandie, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 651. Ango.
Eſcoulant, même province, *tome* V. *p.* 22.
Eſcrilles, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Eſcrivieux, en Bugey, *tome* V. *p.* 22. *n.* & *a.*
Eſcures, en Bourbonnois, *ibid. n.* & *a.*
Eſcut, *tome* II. *p.* 61.
Eſguilli, *tome* II. *p.* 61. branche cadette de la maiſon de Choiſeul, *voyez* CHOISEUL.
* Eskelſtbecke, ou Eſclebeque, en Artois, *tome* II. *p.* 61. Guernonval.

Digitized by Google

Eſmaleville, en Normandie, *tome* II. *p.* 61. *&* *tome* V. *p.* 22? *corrections.*
Eſmivi, en Provence, *tome* V. *p.* 22.
Eſneval, en Normandie, *tome* II. *p.* 62 *& ſuiv.*
Eſpagnac, en Quercy, *tome* II. *p.* 65. *&* *tome* V. *p.* 22. *corrections.*
Eſpagne (royaume d'), *tome* II. *p.* 64 *& ſuiv.*
Eſpagne, en Languedoc, *tome* II. *p.* 65. *&* *tome* V. *p.* 22. *corrections & augmentations.*
Eſpagne de Vennevelles, au Maine, *tome* II. *p.* 65.
Eſpagnet, ou Spagnet, en Provence, *tome* V. *p.* 23.
Eſparbez, en Armagnac, *tome* II. *p.* 66. *&* *tome* V. *p.* 23. *corrections.*
* Eſparron, en Béarn, *tome* II. *p.* 68. Arcuſſia.
* Eſparron, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 68. Simiane.
Eſpiard de Saux, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 23.
Eſpie, en Languedoc, *tome* II. *p.* 69. *& article refait au tome* V. *p.* 23 *& ſuiv.*
Eſpinaſſe, en Languedoc, *tome* II. *p.* 69. *n. & a.*
Eſpinaſſy, en Provence, *tome* V. *p.* 24.
Eſpinay, & non Epinay, *tome* II. *p.* 52. *&* *tome* V. *p.* 24. *corrections & augmentations.*
Eſpinay, en Bretagne, *tome* V. *p.* 25.
Eſpinay-Saint-Luc, en Normandie, *tome* II. *p.* 53. *& article refait au tome* V. *p.* 25 *& ſuiv.*
Eſpinchal, en Auvergne, *tome* II. *p.* 69. *&* *tome* V. *p.* 36. *corrections.*
Eſpinoi, & non Epinoi, *tome* II. *p.* 70. *&* *tome* V. *p.* 36. *corrections.*
Eſpinouſſe, en Provence, *tome* II. *p.* 70.
Eſpinoy, & non Epinoi, en Champagne, *tome* II. *p.* 55. *&* *tome* V. *p.* 36. *augmentations.*
Eſpivent de la Villeboiſnet, en Bretagne, *tome* V. *p.* 36 *& ſuiv.*
* Eſpoiſſes, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 70. Pechpeirou.
* Eſpomeraux, en Brabant, *tome* II. *p.* 66. Altena.
Eſpronniere, *tome* II. *p.* 70. branche de la maiſon de Scepeaux; *voyez* SCEPEAUX.
Eſquille, famille originaire de Pampelune dans la haute Navarre, *tome* V. *p.* 37 *& ſuiv.*
Eſquincourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 70. *n. & a.*
Eſſars (des), *tome* II. *p.* 70.
Eſſars (des), en Normandie, *tome* V. *p.* 42.
Eſſarts, *tome* II. *p.* 71. branche cadette de la maiſon de la Taille; *voyez* TAILLE.
Eſſé de Montalambert, en Poitou, *tome* II. *p.* 71. *voyez* MONTALAMBERT.
Eſt (d'), en Italie, *tome* II. *p.* 71.
Eſtaing, de Rouergue, *tome* II. *p.* 71.
Eſtampes, ville ſituée ſur la riviere d'Yvette, entre Paris & Orléans, *tome* II. *p.* 72.

Digitized by Google

Eſtampes, en Normandie, *tome* II. *p.* 73.
Eſtani, *tome* II. *p.* 75. *n.* & *a.*
Eſtavayé, en Vaud, *ibid. n.* & *a.* & *tome* V. *p.* 43. *corrections.*
Eſtavayer de Salins, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 43.
Eſtelle, en Provence, *tome* V. *p.* 43.
Eſtendart, en Normandie, *tome* V. *p.* 44 & *ſuiv.*
* Eſternai, *tome* II. *p.* 75. Larcher.
Eſterno, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 45.
Eſterville, en Normandie, *tome* V. *p.* 46. *n.* & *a.*
Eſtienne, ou Etienne, en Provence, *tome* V. *p.* 46. Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Eſtienne, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
* Eſtiſſac, dans le pays d'Aunis, *tome* II. *p.* 75. & *article refait au tome* V. *p.* 46. Rochefoucauld.
Eſtoc, en Normandie, *tome* V. *p.* 46.
* Eſtoges, en Champagne, *tome* II. *p.* 76. Anglure.
* Eſtots, en Normandie, *tome* V. *p.* 46. Thiboutot.
Eſtoublon, ou Stoublon, *tome* II. *p.* 76. *voyez* GRILLE.
Eſtourmel (d'), & non d'Eſtourmer, en Cambréſis, *tome* II. *p.* 76. & *tome* V. *p.* 47. *corrections & augmentations.*
Eſtouteville, en Normandie, *tome* II. *p.* 76.
Eſtrabonne, ou Strabonne, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 77. & *tome* V. *p.* 46. *corrections & augmentations.*
Eſtrac, en Champagne, *tome* I. *p.* 78. *n.* & *a.*
Eſtrades, *tome* II. *p.* 78. & *tome* V. *p.* 47. *corrections.*
Eſtrées, *tome* II. *p.* 79. & *tome* V. *p.* 47. *corrections.*
Eſtrées-Ongnies, *tome* II. *p.* 80. *n.* & *a.*
Eſtrepagni, dans le Vexin François, *tome* II. *p.* 80.
Eſtrés de Marnay, en Berry, *tome* V. *p.* 47.
Eſtreſſe, dans le Limouſin, *tome* V. *p.* 47.
Eſtriac, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Eſtut, dans le Nivernois, *tome* V. *p.* 47.
Eſtut de Tracy, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 80.
Etang, en Angoumois, *tome* V. *p.* 48.
Etang, en Bretagne, *tome* II. *p.* 82. *n.* & *a.* Il y a trois familles de ce nom.
Etendart, *tome* II. *p.* 82.
Eterno, en Flandres, *tome* II. *p.* 82.
Etiennot, *tome* II. *p.* 83. *n.* & *a.*
Etoile, famille originaire du Béarn, *tome* V. *p.* 48.
* Etterbeck, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 83. Caſtro.
Eu (d'), en Normandie, *tome* II. *p.* 83.
Eudemare, même province, *tome* V. *p.* 48. *n.* & *a.*
Eveille-Chien, en Loudunois, *tome* II. *p.* 84. *n.* & *a.*
Evêque, en Provence, *tome* V. *p.* 48.
Evêque de Gravelle, *tome* II. *p.* 84. *n.* & *a.*
* Everberghe, en Brabant, *tome* V. *p.* 48. Rubempré.
* Everli, *tome* II. *p.* 84. Rochechouart.
Eveſnes, en Bretagne, *tome* II. *p.* 84. *voyez* THOMAS.

Digitized by Google

Evreux, ville de France ſituée dans la haute Normandie, *tome* II. *p.* 84.
Eurry, en Normandie, *tome* V. *p.* 49. *n.* & *a.*
Euſtace, même province, *ibid. n.* & *a.*
* Evarde, en Flandres, *tome* II. *p.* 85.
Exideuil, en Guyenne, *tome* V. *p.* 49.
* Exmes, en Normandie, *tome* V. *p.* 49. M. le comte d'Eu.
Expilly, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 85.
Eyck (van), au Brabant Hollandois, *tome* II. *p.* 85.
Eymar, ou Eimar, en Provence, *tome* V. *p.* 49. *n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom en cette province.
Eynatten, dans les Pays-Bas, *tome* V. *p.* 49 & 50.

F

FABAS, en Languedoc, *tome* II. *p.* 86. *n.* & *a.*
Fabert, famille originaire de Metz, *tome* II. *p.* 86. & *tome* V. *p.* 51. *corrections.*
Fabien, en Normandie, *tome* V. *p.* 51. *n.* & *a.*
Fabre, en Provence & en Languedoc, *tome* II. *p.* 87. & *tome* V. *p.* 51. *augmentations.*
Fabry, ou Fabregues, en Provence, *tome* V. *p.* 51.
Fabry, de Piſe en Toſcane, *tome* II. *p.* 87. & *tome* V. *p.* 51. *corrections.*
Fabry de Celars, *tome* II. *p.* 88. *n.* & *a.*
Faget, *tome* II. *p.* 88.
Fagnier de Vienne, *tome* V. *p.* 51.
Faille, de Toulouſe, *tome* II. *p.* 89.
Failli, en Picardie & en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Faire, en Poitou, *tome* V. *p.* 52.
Falais, *tome* II. *p.* 89.
Falaiſe, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 52.
Falconieri, de Florence, *tome* II. *p.* 89.
Falcos, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 89.
Faletans, ou Falletans, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 90. & *tome* V. *p.* 52. *augmentations.*
Fallet, en Piémont, *tome* II. *p.* 90. & *article refait au tome* V. *p.* 52 & *ſuiv.*
* Fallet, en Brabant, *tome* II. *p.* 90. Noyelle.
Fallon, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 90. *n.* & *a.*
Falvi, *tome* II. *p.* 91.
Famichon, en Normandie, *tome* V. *p.* 53. *n.* & *a.*
Fann, même province, *ibid. n.* & *a.*
Fanu, autre famille établie en la même province, *ibid. n.* & *a.*
Faoucg, *tome* II. *p.* 91. *n.* & *a.*
Faquet, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 53. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Farci, famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, au Maine, & anciennement en Picardie, *tome* V. *p.* 53 *& ſuiv.*
Fare, en Languedoc, *tome* II. *p.* 91.
Fargeau, *tome* II. *p.* 92. *voyez* SAINT FARGEAU.
Farges, ou Fargis, en Provence, *tome* V. *p.* 58.
Farneſe, en Toſcane, *tome* II. *p.* 92.
Faro, en Portugal, *tome* II. *p.* 93.
Faronville, dans l'Orléanois, *tome* V. *p.* 59.
Fatourville, en Normandie, *tome* V. *p.* 60.
Fau, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 93. *n. & a.*
Favas, en Guyenne, *tome* II. *p.* 93.
Faucogney, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 60.
Faucon, au Perche, *tome* V. *p.* 60. *n. & a.*
Faucon, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Faucon de Ris, de Florence, *tome* II. *p.* 95.
Fauconnier, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 60. *n. & a.*
Faudoas, en Lomagne, *tome* II. *p.* 94. *& tome* V. *p.* 60. *corrections & augmentations.*
Faudran, en Provence, *tome* V. *p.* 62.
Faverlis, au Perche, & non Faverils, *tome* V. *p.* 62.
Faverolles, en Touraine, *tome* II. *p.* 94. *n. & a.*
* Fauguernon, en Normandie, *tome* V. *p.* 62. Raray.
Favier de Lancry, en Picardie, *tome* V. *p.* 62.
Faulcon, à Montpellier, *tome* V. *p.* 63.
Fauquembergue, en Normandie, *tome* V. *p.* 63.
Faur, en Armagnac, *tome* II. *p.* 94.
Faur de Saint Sylveſtre, *tome* II. *p.* 95.
Faur-Manteyer, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Faure, en Angoumois, *tome* II. *p.* 96.
Faure, en Velai, *tome* II. *p.* 96.
Faure (du), en Berry, *tome* V. *p.* 63.
Faure, en Savoye, *tome* II. *p.* 96. *& tome* V. *p.* 63 *&* 64. *corrections & augmentations.*
Faure, en Auvergne, *tome* V. *p.* 64.
Faure, en Languedoc, *tome* II. *p.* 96. *n. & a.*
Faure, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Faure des Blains, même province, *ibid. n. & a.*
Faure du Cros, auſſi en la province de Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Faure-Vercours, même province, *ibid. n. & a.*
Favrir (du), en Normandie, *tome* V. *p.* 64. *n. & a.*
Fauris, en Provence, *tome* V. *p.* 64.
* Fauſſigny, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 96.
Fautereau, en Normandie, *tome* V. *p.* 65.
Fautreau de Mainieres, *tome* II. *p.* 96. *n. & a.*
Fautriere, en Charolois, *ibid. n. & a.*
Faux, Fauq, ou Faouq, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 65.
Faux (du), en Bretagne, *tome* II. *p.* 96. *n. & a.*
Fay de la Tour-Maubourg, en Velai, *tome* II. *p.* 96. *& tome* V. *p.* 65. *corrections & augmentations.*

Digitized by Google

Fay de Lieuray, en Normandie, *tome* V. *p.* 66.
Fay de la Sauvagere, même province, *ibid. n. & a.*
Fay de Maulevrier, auſſi en la même province, *tome* II. *p.* 98, *n. & a.*
Fay d'Athies, en Picardie, *tome* II. *p.* 99. *n. & a.*
Fay du Bois-Hubert, *ibid. n. & a.*
Faye, famille originaire de Lyon, *tome* II. *p.* 99.
Fayel, en Normandie, *tome* V. *p.* 66. *n. & a.* Il y a en cette province deux familles de ce nom.
Fayette, *tome* II. *p.* 99.
Fayoles, *tome* II. *p.* 100.
Feillens, dans la Breſſe & le Lyonnois, *tome* V. *p.* 66 *& ſuiv.*
Félice, en Normandie, *tome* V. *p.* 70. *n. & a.*
Félins, en Vendomois, *tome* V. *p.* 70.
Félix, en Provence, *tome* II. *p.* 100. *& article refait au tome* V. *p.* 70.
Fénelon, en Périgord, *tome* II. *p.* 100. *& tome* V. *p.* 71. *corrections.*
Féneſtrange, dans la Lorraine Allemande, *tome* II. *p.* 101. *& tome* V. *p.* 71. *corrections.*
Fenis de la Prade, en Limouſin, *tome* V. *p.* 71. *n. & a.*
Fenoyl, *tome* II. *p.* 101. *& tome* V. *p.* 71. *corrections.*
Fera, en Gâtinois, *tome* V. *p.* 71 *& ſuiv.*
Ferault, en Normandie, *tome* V. *p.* 72. *n. & a.*
* Fere, dans le Tardenois, *tome* II. *p.* 101. Châtillon.
Feris, en Provence, *tome* II. *p.* 101. *n. & a.*
Ferlay, en Breſſe, *tome* V. *p.* 73.
Fermanel, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Feron, même province, *ibid. n. & a.*
Feron de la Feronnaye, *tome* II. *p.* 101. *& tome* V. *p.* 73. *corrections.*
Feron de Louvres, *tome* V. *p.* 73.
Ferra, *tome* II. *p.* 102. *n. & a.*
Ferrand, en Normandie, *tome* V. *p.* 73. *n. & a.*
Ferrary, famille originaire de Buzala en Italie, *tome* V. *p.* 73.
Ferre, ou Ferry, en Provence, *tome* V. *p.* 75.
Ferré, en Bretagne, *tome* V. *p.* 75.
Ferreira, en Portugal, *tome* II. *p.* 102.
Ferrero, de Provence, *tome* II. *p.* 102.
* Ferrette, *tome* II. *p.* 102. Mancini & de la Porte.
Ferri, *tome* II. *p.* 103. *n. & a.*
Ferrier, famille originaire de Riez, *tome* V. *p.* 76.
Ferrier, ou Ferroillat, de Salins, *tome* V. *p.* 76.
Ferriere, en Saintonge, *tome* II. *p.* 103.
* Ferriere (la), *tome* II. *p.* 103. de la Briſſe.
* Ferriere (de la), *tome* II. *p.* 103. le Maître.
Ferriere, en Normandie, *tome* II. *p.* 103.
Ferriere, en Bretagne, *ibid. n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles qui portent ce nom.

Digitized by Google

* Ferriere, en Normandie, subdélégation de Domfront, *tome* V. *p.* 76. Dupleix.
Ferriere (la), en Vendomois, *tome* V. *p.* 76.
Ferriere-Saulvebœuf, en Limousin, *tome* II. *p.* 103. *n. & a.*
Ferrieres, en Normandie, *tome* V. *p.* 76.
Ferrieres, en Poitou, *tome* V. *p.* 78.
Ferriol, en Bresse, *tome* II. *p.* 103.
Ferriol (Saint), ou Saint Ferreol, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 103.
Ferté, en Ponthieu, *tome* II. *p.* 104.
* Ferté (la), en Thymerais, *tome* V. *p.* 78. Saint Simon.
Ferté (la), en Normandie, *tome* V. *p.* 78.
Ferté-Fresnel (la), *tome* II. *p.* 104. *& article refait au tome* V. *p.* 79 *& suiv.*
* Ferté-Macé, *tome* V. *p.* 86. Rasnes.
Ferté-Sennecterre, en Auvergne, *tome* II. *p.* 104.
* Ferté-Vidame (la), *tome* V. *p.* 86. Valentinois.
Fervaque, en Normandie, subdélégation de Lisieux, *tome* V. *p.* 86.
Fesnieres, en Beauce, *tome* V. *p.* 86.
Fesques, en basse Normandie, *tome* V. *p.* 87.
Fessier du Fay, même province, *ibid. n. & a.*
Fetans, en Bresse, *ibid. n. & a.*
Fevardent, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Feugerets, même province, *ibid. n. & a.*
Feugré, en Champagne, *tome* II. *p.* 105. *n. & a.*
* Feuillade, *tome* II. *p.* 105. Aubusson.
Feuillée, en Bretagne, *tome* V. *p.* 87.
Feuillens, *tome* II. *p.* 105. *n. & a.*
Feuquieres, en Picardie, *tome* II. *p.* 105. *& tome* V. *p.* 87. *augmentations.*
Fevre, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 108. *n. & a.*
Fevre, en Champagne, *ibid. n. & a.* Il y a en cette province deux familles de ce nom.
Fevre, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Fevre (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 87.
Fevre de Caumartin (le), famille originaire de Ponthieu, *tome* II. *p.* 105 *& suiv. & tome* V. *p.* 88. *corrections.*
Fevre de Montaigu (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 88.
Fevre, ou Febvre (le), aussi en la même province, *tome* V. *p.* 88.
Fevre-Compigny, *tome* V. *p.* 88.
Fevre de Cormont, en Brie, *tome* V. *p.* 89.
Fevre de Lattre, à Lille en Flandres, *tome* V. *p.* 89.
Fevre de Laubriere, famille originaire d'Angers, *tome* V. *p.* 89.
Fevre du Mouchel, *tome* V. *p.* 90. *n. & a.*
Fevre d'Ormesson, *tome* II. *p.* 108. *& article refait au tome* V. *p.* 90 *& suiv.*
Fevre, ou Febvre, en Normandie, *tome* V. *p.* 95. *n. & a.* Il y a cinq différentes familles nobles qui portent ce nom dans cette province.
Feurs, en Mâconnois, *tome* V. *p.* 95.

Digitized by Google

Feydeau, *tome* II. *p.* 108. *& tome* V. *p.* 96. *augmentations.*
Feydeau-Réſonneau, dans la baſſe Marche, *tome* V. *p.* 96.
Fezenſac, *tome* II. *p.* 109.
Fiennes, dans le comté de Guines, *tome* II. *p.* 109. *& tome* V. *p.* 96. *corrections.*
Fiennes, en Languedoc, *tome* II. *p.* 110. *n. & a.*
Fieſque, de Gênes, *tome* II. *p.* 110.
Fieubet, de Toulouſe, *tome* II. *p.* 110.
Figuereido, de Portugal, *tome* II. *p.* 111.
Figuieres, en Provence, *tome* V. *p.* 96. *n. & a.*
Fillâtre, en Normandie, *tome* V. *p.* 96. *n. & a.* Il y a en cette province deux familles nobles de ce nom.
Filleul de Freneuſe, même province, *tome* V. *p.* 96 & 97. Il y a en Normandie trois autres familles qui portent le nom de Filleul.
Filzan, *tome* II. *p.* 111. *n. & a.*
Fimarcon, *tome* II. *p.* 111. *& tome* V. *p.* 97. *corrections, augmentations miſes aux Additions du même volume, p.* 651.
Fitigny, en FrancheComté, *tome* V. *p.* 97. *n. & a.*
Fitte de la Port, en Champagne, *tome* II. *p.* 111. *n. & a.*
Fittole, en Bigorre, *tome* II. *p.* 112.
Fitz-Alan, en Angleterre, *tome* II. *p.* 112.
Fitz-James, *tome* II. *p.* 112. *voyez* BARWICK.
Fitz-Walter, *tome* II. *p.* 112.
Fizet, en Normandie, *tome* V. *p.* 97. *n. & a.*
Flaccieu, en Bugey, *tome* II. *p.* 112.
* Flachere, dans le Lyonnois, *tome* II. *p.* 113. Chevriers.
Flagei, branche de la maiſon de Pontaillier, *tome* II. *p.* 113.
Flahaut de la Billarderie, en Picardie, *tome* V. *p.* 97.
Flamarens, au bas Armagnac, *tome* II. *p.* 113.
Flambard de Saint Martin, en Normandie, *tome* V. *p.* 98.
Flambart, ou Flambard, même province, *ibid. n. & a.*
Famenc, *tome* II. *p.* 115. *& tome* V. *p.* 98. *corrections.*
Flandi, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 113. *n. & a.*
Flandres, *tome* II. *p.* 115.
Flavacourt de Fouilleuſe, au Vexin-François, *tome* II. *p.* 116. *& tome* V. *p.* 98. *corrections.*
Flavigni, dans le Cambréſis, *tome* II. *p.* 116.
Flavigni, en Champagne, *tome* II. *p.* 117. *n. & a.*
Flavigni, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Flayoſc, *tome* II. *p.* 117.
Flecelles, *tome* II. *p.* 118. *& tome* V. *p.* 98. *corrections.*
* Flecheres, dans la principauté de Dombes, *tome* II. *p.* 118. Dio.
Flechin, *tome* II. *p.* 118.
Flemming, ou Flemingc, *tome* II. *p.* 118.
* Flers, en Artois, *tome* II. *p.* 119. Oſtrel.
* Flers, en Normandie, *tome* II. *p.* 119. Pellevé.
Fleurance, à Château Gontier en Anjou, *tome* V. *aux Additions, p.* 651.

* Fleuray, en Normandie, *tome* V. *p.* 68. M. l'évêque de Sécz.
Fleuri, ou Fleury, en Languedoc, *tome* II. *p.* 119 *& ſuiv. & tome* V. *p.* 98. *corrections.*
Fleuri, en Picardie, *tome* II. *p.* 121. *n. & a.*
Fleuri, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Fleuri, à Paris, *tome* V. *p.* 98.
Fleuriau, en Touraine, *tome* II. *p.* 121. *& tome* V. *p.* 98. *corrections & augmentations.*
Fleurigni, *tome* II. *p.* 123.
Fleutelot, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 123. *n. & a.*
Floceliere, dans le haut Poitou, *tome* II. *p.* 123. *& tome* V. *p.* 99. *corrections.*
Florence, au grand duché de Toſcane, *tome* II. *p.* 124. *& tome* V. *p.* 99. *corrections.*
Florent, dans le comtat Venaiſſin, *tome* V. *p.* 99.
Florinier, en Champagne, *tome* II. *p.* 124. *n. & a.*
Floris (Saint), en Artois, *tome* II. *p.* 124.
Flotte, en Auvergne, *tome* II. *p.* 124. *& article refait au tome* V. *p.* 99 *& ſuiv.*
Focrand, en Breſſe, *tome* V. *p.* 122. *n. & a.*
Foiſſy, en Mâconnois, *tome* V. *p.* 122.
Foix, *tome* II. *p.* 125. *& tome* V. *p.* 122. *corrections & augmentations.*
Fol (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 122. *n. & a.*
Folie (la), en Champagne, *tome* II. *p.* 127. *n. & a.*
Folie (de la), en Normandie, *tome* II. *p.* 122. *n. & a.*
Folin, en Bourgogne & en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 122.
Folleville, en Picardie, *tome* V. *p.* 123 *& ſuiv.*
Folleville, en Normandie, *tome* V. *p.* 124.
Fond (la), en Berry, *tome* V. *p.* 124.
Fons de la Renoye, en Picardie, *tome* II. *p.* 127. *& tome* V. *p.* 126. *corrections.*
Fonſeca & Fonſeques, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 127. *& tome* V. *p.* 126. *augmentations.*
Font (la), en Dauphiné, *tome* II. *p.* 127. *& tome* V. *p.* 127. *augmentations.*
Fontain, en Normandie, *tome* V. *p.* 133. *n. & a.*
Fontaine (la), *tome* II. *p.* 129.
Fontaine, *tome* V. *p.* 127. *n. & a.* Il y a cinq familles nobles de ce nom dans la province de Normandie.
Fontaine des Montées, *tome* V. *p.* 127.
Fontaine-Solare, *tome* II. *p.* 128. *& article refait au tome* V. *p.* 128.
Fontaine-Tufgeut, en Picardie, *tome* II. *p.* 129. *n. & a.*
Fontaines, auſſi en la même province, *tome* V. *p.* 129.
* Fontanès, en Languedoc, *tome* V. *p.* 129. Narbonne-Pelet.
Fontanges, dans le Limouſin, *tome* V. *p.* 130 *& ſuiv.*
Fontenailles, *tome* II. *p.* 129. *& tome* V. *p.* 132. *corrections.*
* Fontenay, *tome* II. *p.* 129. Mareil.

Digitized by Google

* Fontenay, *tome* II. *p.* 129. Fréſigny.
* Fontenay, en Normandie, *tome* V. *p.* 132. Gouhier.
Fontenay, même province, *tome* V. *p.* 132.
Fontenay, au Perche, *tome* V. *p.* 133.
Fontenay, au bailliage d'Alençon, *tome* V. *p.* 133.
Fontenay, au duché de Bourgogne, *ibid. n. & a.*
Fontenu, *tome* II. *p.* 129.
Fontete de Vaunin, *ibid. n. & a.*
Fontettes, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 133.
Font-le-Bon, en Bretagne, *tome* II. *p.* 129. *n. & a.*
Fontrailles, *tome* II. *p.* 129.
Font-Vieille, dans l'Albigeois, *tome* II. *p.* 130.
Fonvens, en Normandie, *tome* V. *p.* 133. *n. & a.*
Forbin, *tome* II. *p.* 130 *& ſuiv. & tome* V. *p.* 134. *corrections & augmentations.*
* Forcalquier, *tome* II. *p.* 133. Brancas.
Force (la), *tome* II. *p.* 133.
Forceville, en Picardie, *tome* II. *p.* 134. *n. & a.*
Foreſis de Dieconne, *ibid. n. & a.*
Foreſta, en Provence, *tome* V. *p.* 134.
Foreſta de Bandol, même province, *tome* II. *p.* 134. *n. & a.*
Foreſtier, en Picardie, *tome* II. *p.* 134. *n. & a.*
Foreſtier, en Normandie, *tome* V. *p.* 134.
Foreſtier, même province, *ibid. n. & a.*
Foreſtier du Buiſſon, *tome* V. *p.* 134.
Foreſtier des Marets, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Foreſtier de Maubec, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
Foreſtier de Milly, en Normandie, *tome* V. *p.* 135. *n. & a.*
Foreſtier d'Imbernais, même province, *ibid. n. & a.*
Forets d'Armaillé, en Bretagne, *tome* II. *p.* 134. *n. & a.*
Forets-le-Roy, *tome* II. *p.* 134. branche cadette de la maiſon de le Clerc de Fleurigny, *voyez* CLERC DE FLEURIGNY.
Forez, *tome* II. *p.* 134.
Forgatz, ou Forgatſch, en Hongrie, *tome* II. *p.* 134.
Forges de Châteaubrun, *tome* II. *p.* 134. *& article refait au tome* V. *p.* 135.
Forget, *tome* II. *p.* 134. *n. & a.*
Forgueux (Saint), *tome* II. *p.* 134. *voyez* SAINT FORGUEUX.
Fornier de Montagny, *tome* V. *p.* 136.
* Fors, *tome* II. *p.* 134. *& tome* V. *p.* 136. *corrections.*
Forſan, en Bretagne, *tome* II. *p.* 135. *n. & a.*
Fort, de Geneve, *tome* II. *p.* 135.
Fort, en Normandie, *tome* V. *p.* 136. Il y a deux familles de ce nom en cette province.
Fort, en Provence, *tome* V. *p.* 136.
Forteau, *tome* II. *p.* 136. *n. & a.*
Fortelle, en Brie, *tome* II. *p.* 136. *& tome* V. *p.* 137. *corrections.*
Fortelcu, en Normandie, *tome* V. *p.* 137.

Digitized by Google

Fortia, en Provence, *tome* II. *p.* 135. *& article refait au tome* V. *p.* 137 *& ſuiv.*

Fortin, en Normandie, *tome* V. *p.* 145. Il y a pluſieurs familles de ce nom en cette province.

Fortis, en Provence, *tome* V. *p.* 145.

Fertiſſon, *tome* II. *p.* 135. *& tome* V. *p.* 145. *corrections.*

* Foſſe-Amphoux, *tome* II. *p.* 136. Albert.

Foſſés (des), *tome* II. *p.* 136.

Foſſés (des), en Picardie, *tome* V. *p.* 145.

Foſſeux-Montmorency, *tome* II. *p.* 136. branche de la maiſon de Montmorency, *voyez* au mot MONTMORENCY *à la fin du cinquieme volume aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*

Fou du Vigean, *tome* II. *p.* 136. *& tome* V. *p.* 146. *corrections.*

Foubert, en Normandie, *tome* V. *p.* 146. *n. & a.*

Foucaud d'Alzon, *tome* V. *p.* 146.

Foucault, famille originaire de la Marche, *tome* II. *p.* 137. *& tome* V. *p.* 146. *corrections.*

Foucault, en Bretagne, *tome* II. *p.* 137.

Foucher de Circé, en Poitou, *tome* II. *p.* 137. *& article refait au tome* V. *p.* 146 *& 147.*

Foucher-Ligné, en Poitou, *tome* V. *p.* 147. *n. & a.*

Foucigni, en Savoye, *tome* II. *p.* 137.

Foucques, en Normandie, *tome* V. *p.* 147.

Foucques, ou Foulques, même province, *tome* V. *p.* 148.

Foucques, en Picardie, *ibid. n. & a.*

Foudras, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 138. *& tome* V. *p.* 148. *corrections.*

* Fougerais, dans l'évêché de Nantes, *tome* II. *p.* 138. *& tome* V. *p.* 148. *corrections.* Roche-Giffart.

* Fougeres, *tome* II. *p.* 139. de Pas.

Fougeres, en Berry, *ibid. n. & a.*

Fougeres, en Champagne, *ibid. n. & a.*

Fougeres, ou Fougieres, *tome* V. *p.* 148 *& 149.*

Foville, ou Foſville, en Normandie, *tome* V. *p.* 149.

Fouilleuſe-Flavacourt, *tome* II. *p.* 139. *& tome* V. *p.* 149. *corrections & augmentations.*

Foulon, en Normandie, *tome* V. *p.* 149. *n. & a.* Il y a dans cette province deux familles de ce nom.

Foulongne, ou Foullongues, même province, *tome* V. *p.* 149.

* Foultoutre, *tome* II. *p.* 139. Broco de Perets.

Fouquet, *tome* I. *p.* 139. *& tome* V. *p.* 150. *corrections & augmentations. Ajoutez ce qui ſuit à la col.* 2. *lig.* 24. *après* 1758. Le maréchal-duc de Belle-Iſle eſt mort en Janvier 1761. âgé de ſoixante & dix-huit ans.

Fouquet de Bouche-Foliere, en Bretagne, *tome* II. *p.* 139. *& tome* V. *p.* 151. *corrections.*

Fouquet, en Champagne, *tome* II. *p.* 140. *n. & a.*

Fouquet de Croiſſi, *ibid. n. & a.*

Fouquet de Louficourt, en Picardie, *ibid. n. & a.*

Digitized by Google

Fouquet-Lavarenne, *tome* II. *p.* 140. *n. & a.*
Fouquet de Reville, en Normandie, *tome* V. *p.* 151. *n. & a.*
Fouqueville, même province, *tome* V. *p.* 151.
Four de Longuerue, en Normandie, *tome* V. *p.* 151. Il y a dans la même province plusieurs autres familles nobles du nom de du Four.
Fourcy, famille éteinte, *tome* V. *p.* 151.
* Fourilles, *tome* II. *p.* 140. le Lievre.
Fourneaux, en Bretagne, *tome* V. *p.* 152.
Fournier, dans le Blaisois, *tome* V. *p.* 153.
Fournier de Vargemont, en Normandie, *tome* II. *p.* 140. *& tome* V. *p.* 153. *corrections.*
Fournieres, même province, *tome* V. *p.* 153.
Fournillon, dans le Lyonnois, *tome* V. *p.* 153.
* Fourquevaux, en Languedoc, *tome* II. *p.* 140. Beecarie.
Fourré, en Normandie, *tome* V. *p.* 153. *n. & a.*
Foyal, dans l'Orléannois, *tome* V. *p.* 153 *& suiv.*
Foye, ou Faye, en Normandie, *tome* V. *p.* 156. *n. & a.*
Fradet de Saint Août, *tome* II. *p.* 140.
Fraguier, *tome* II. *p.* 141. *& article refait au tome* V. *p.* 156 *& suiv.*
Franc, en Normandie, *tome* V. *p.* 157.
Franc, en Provence, *tome* V. *p.* 157.
Franc d'Anglure, *tome* II. *p.* 140. *n. & a.*
Franc-Esserteaut, en Mâconnois, *tome* V. *p.* 157.
France (royaume de), *tome* II. *p.* 141.
France, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
France-Noyelle, *ibid. n. & a.*
Franche-Comté, province de France, dont la ville de Besançon est la capitale, *tome* II. *p.* 141.
Franchelin, dans la principauté de Dombes, *ibid. n. & a.*
* Franchet, *tome* II. *p.* 142. Cette terre est possédée par M. Franchet.
Francheville, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Francini, de Florence, *tome* V. *p.* 158.
François, en Normandie, *tome* V. *p.* 158. *n. & a.* Il y a dans ce pays cinq familles de ce nom.
François des Alimes, en Bugey, *tome* V. *p.* 159. *n. & a.*
Franconie, province d'Allemagne, *tome* II. *p.* 142. *& tome* V. *p.* 159. *corrections.*
* Franconville, *tome* II. *p.* 142. Cette seigneurie est possédée par la maison d'O.
Franeau, *tome* II. *p.* 142.
Frangipani, *tome* II. *p.* 142. *& tome* V. *p.* 159. *corrections.*
Franquemont, dans le Barrois mouvant, *tome* II. *p.* 143.
Franquemont, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 144. *n. & a.*
Franquetot, en Normandie, *tome* II. *p.* 144. famille qui a pris le nom de Coigni, *voyez* COIGNI.
Franqueville, même province, *tome* V. *p.* 159.

Digitized by Google

Franſures, en Picardie, *tome* V. *p.* 159.
Frafans, *tome* II. *p.* 144. *n.* & *a.*
Fraula, à Naples, *tome* II. *p.* 144. & *article refait au tome* V. *p.* 160 & *ſuiv.*
Frauville, ou Fréauville, famille établie en Normandie, *tome* V. *p.* 162.
Frebourg, au Perche, *tome* V. *p.* 163. *n.* & *a.*
Fredi, *tome* V. *p.* 163.
Fregoſe, de Gênes, *tome* II. *p.* 145.
Fremin, en Normandie, *tome* V. *p.* 164.
Frémont, *tome* II. *p.* 145. & *article refait au tome* V. *p.* 164.
Fremont, en Normandie, *tome* V. *p.* 165. *n.* & *a.*
Fremyn de Moras, *tome* II. *p.* 146.
* Frequitere, en Normandie, & non Frequienne, *tome* II. *p.* 146. Bignon.
Frere, *ibid. n.* & *a.*
* Freſnai, près Montfort-l'Amauri, *tome* II. *p.* 146. Taille.
Freſnai (du), en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Freſnaye (la), même province, *tome* V. *p.* 165 & *ſuiv.*
Freſnaye (de la), en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 168. *n.* & *a.*
Freſne, *tome* II. *p.* 146. *n.* & *a.*
Freſne, en Picardie, *ibid. n.* & *a.*
Freſne (du), en Normandie, *tome* V. *p.* 168.
Freſne (du), *tome* V. *p.* 169. *n.* & *a.* Pluſieurs familles nobles de ce nom ſont établies dans la même province.
Freſnoi, en Picardie, *tome* II. *p.* 146 & *ſuiv.*
Fretel, en Normandie, *tome* V. *p.* 169. *n.* & *a.*
Freval, même province, *ibid. n.* & *a.*
Freville, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Frezeau, ou Frezel, en Anjou, *tome* II. *p.* 147. & *tome* V. *p.* 169. *corrections.*
* Frezin, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 148. Gevre.
Fribois, en Normandie, *tome* V. *p.* 169. *n.* & *a.*
Friches-Doria de Braſſeuſes, en Picardie, *tome* II. *p.* 148. & *article refait au tome* V. *p.* 169.
* Frogent (Saint), au Perche, *tome* V. *p.* 170. M. l'évêque de Séez.
Froiſſart, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 148.
Froland, en Normandie, *tome* V. *p.* 170. *n.* & *a.*
* Frolois, en Bourgogne. *tome* II. *p.* 149. Ban de la Feuillée.
Fromager, *tome* II. *p.* 149. *n.* & *a.*
Froment d'Argiliers, en Bugey, *tome* V. *p.* 170.
* Fronſac, en Guyenne, *tome* II. *p.* 149. & *tome* V. *p.* 170. *corrections.* Richelieu.
Frontenay-Montrichard, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 149.
Frontin, en Normandie, *tome* V. *p.* 170. *n.* & *a.*
Froré, ou Frotté, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 170. *n.* & *a.*
Frotier de la Meſſaliere, en Poitou, *tome* V. *p.* 170 & *ſuiv.*

Digitized by Google

Froulay, au Maine, & non Froullay, *tome* II. *p.* 150. *& article refait au tome* V. *p.* 171 *& suiv.*
Frugulay de Kervers, *tome* V. *p.* 174.
Fry, en Normandie, *tome* V. *p.* 175.
Fuligni, *tome* II. *p.* 153.
Fulconis, en Provence, *tome* V. *p.* 175.
Fulque, même province, *tome* V. *p.* 175.
Fumée, *tome* II. *p.* 153.
Fumel, en Quercy, *tome* II. *p.* 155. *& tome* V. *p.* 175. *augmentations.*
Furſtemberg, en Allemagne, *tome* II. *p.* 155. *& tome* V. *p.* 175 *& 176. corrections.*
Fuſée, en Gâtinois, *tome* II. *p.* 156. *n. & a.*
Fuſey, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 156. *& tome* V. *p.* 176. *corrections.*
Fyot, même province, *tome* II. *p.* 156. *& tome* V. *p.* 176. *corrections.*

G

GAALON, en Normandie, *tome* V. *p.* 177. *n. & a.*
* Gabaſton, en Béarn, *tome* II. *p.* 158. Faget.
* Gabriac, *tome* II. *p.* 158. C'eſt un vicomté ſitué en Languedoc, & poſſédé par M. le marquis de Roquefeuil.
Gabriac, en Languedoc, *tome* II. *p.* 158.
Gabrieli, dans l'Ombrie, *tome* II. *p.* 158.
* Gacey, en Normandie, *tome* II. *p.* 158 *& 159. & article refait au tome* V. *p.* 177. Matignon.
Gadagne, famille originaire de Florence, *tome* II. *p.* 159. *& article refait au tome* V. *p.* 177.
Gadois, dans l'Orléannois, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 652.
Gaeſbeck, *tome* II. *p.* 159. *n. & a.*
Gager (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 177. *n. & a.*
Gagne de Périgny, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 159. *& article refait au tome* V. *p.* 177.
Gai, ou Gay, famille originaire de Gayette, & qui eſt établie en Provence, *tome* V. *p.* 178.
Gaignon de Vilaines, au Maine, *tome* V. *p.* 178.
Gailhac de Pailhès, en Languedoc, *tome* V. *p.* 179.
Gaillarbois de Marcouville, en Normandie, *tome* V. *p.* 179.
Gaillard, en Provence, *tome* V. *p.* 184. *n. & a.*
Gaillard de Longjumeau, même province, *tome* V. *p.* 179 *& ſuiv.*
Gaillard de Boincourt, en Picardie, *tome* V. *p.* 184.
Gaillard de Bellafaire, *tome* II. *p.* 159. *n. & a.*
Gaillard du Faget, *ibid. n. & a.*
Gaing, famille établie à Paris, *tome* V. *p.* 184.

Digitized by Google

Gajot, en Provence, *tome* V. *p.* 184.
Gal (du), en Normandie, *tome* V. *p.* 184.
Galaiziere, *tome* II. *p.* 159.
Galand d'Eſtrepagni, *tome* II. *p.* 160. *n.* & *a.*
Galard de Braſſac, en Quercy, *tome* II. *p.* 160. & *tome* V. *p.* 185. *corrections.*
Galard-Terraube, dans le Condomois, *tome* II. *p.* 162.
Galargues, en Languedoc, *tome* II. *p.* 162. *voyez* ROCHEMORE.
Galaup-Châteuil, famille originaire de Naples, *tome* II. *p.* 162.
Galbert, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 163. *n.* & *a.*
Galice, en Provence, *tome* V. *p.* 185.
Galien, Galieni & Galeano, même province, *tome* II. *p.* 163. & *article refait au tome* V. *p.* 185.
Galifet, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 163. & *tome* V. *p.* 186. *corrections.*
Galilée, *tome* II. *p.* 164.
* Galiſſonniere, *tome* II. *p.* 164. Barrin.
Galland, *tome* II. *p.* 164. & *tome* V. *p.* 187. *corrections.*
* Gallardon, *tome* II. *p.* 165. & *tome* V. *p.* 187. *corrections.* Bullion.
* Gallerande, en Anjou, *tome* II. *p.* 165. Clermont-Gallerande.
Gallery, en Normandie, *tome* V. *p.* 187. *n.* & *a.*
Galles, en Angleterre, *tome* II. *p.* 165.
Gallian, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 165. *n.* & *a.*
Galliczin, en Moſcovie, *tome* II. *p.* 165.
Gallo-Salamanque, de Caſtille, *tome* II. *p.* 165.
Gallois, *tome* II. *p.* 165. & *tome* V. *p.* 187. *corrections.*
Galluci, à Naples, *tome* II. *p.* 165.
Galon, en Normandie, *tome* V. *p.* 187.
Galvaing, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 166. *n.* & *a.*
Gama, en Portugal, *tome* II. *p.* 166.
Gamaches, en Berry, *tome* II. *p.* 166. & *article refait au tome* V. *p.* 187 & *ſuiv.*
* Gamaches, bourg de Picardie en Vimeu, *tome* V. *p.* 188. Rouault.
Gambais, *tome* II. *p.* 168. & *tome* V. *p.* 188. *corrections.*
* Ganache (la), *tome* II. *p.* 169.
Ganai, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 169.
Gand, en Flandres, *tome* II. *p.* 170. & *tome* V. *p.* 189. *corrections.*
Gandille d'Oudeauville, *tome* V. *p.* 189.
Gantès, en Provence & en Artois, *tome* II. *p.* 170. & *article refait au tome* V. *p.* 189.
Garaby, en Normandie, *tome* V. *p.* 195.
Garadeur, en Beaujolois, *tome* V. *p.* 195.
Garancieres, en Normandie, *tome* V. *p.* 195.
Garceval, en Rouergue, *tome* V. *p.* 196. *n.* & *a.*
Garcin-Châtelard, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 173. *n.* & *a.*
Garcin-Saint-Germain, même province, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Gard (du), en Picardie, *tome* V. *p.* 196.
Gardane, *tome* II. *p.* 173. branche de la maiſon de Forbin, *voyez* FORBIN.
* Garde (la), en Dauphiné, *tome* II. *p.* 173. Eſcalin des Aimars.
* Garde (la), en Provence, *tome* II. *p.* 173. Marcpaniſſe.
Garde-Chambonas, dans le bas Languedoc, *tome* II. *p.* 173. & *tome* V. *p.* 196. *corrections.*
Garde de Vins, *tome* II. *p.* 174. *n.* & *a.*
Garde-Chaſſigny, *ibid. n.* & *a.*
Garde-Cleron, *ibid. n.* & *a.*
Gardeur, en Normandie, *tome* V. *p.* 196.
Gardin, même province, *ibid. n.* & *a.*
Gardouch, en Languedoc, *tome* II. *p.* 174.
Garges, en Picardie, *tome* V. *p.* 196.
Garin, en Normandie, *tome* V. *p.* 196.
Garlande, *tome* II. *p.* 174. & *tome* V. *p.* 196. *corrections & augmentations.*
Garnier, en Provence, *tome* V. *p.* 197.
Garnier, de Salins en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 175. *n.* & *a.*
Garnier, de Grenoble en Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Garnier de Saint Laurent, auſſi en la province de Dauphiné, *ibid. n.* & *a.*
Garnier de Toulonjon, *ibid. n.* & *a.*
Garnier de Gabareſt, *tome* V. *p.* 197. *n.* & *a.*
Garrault, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Garrigues de la Deveze, en Languedoc, *tome* V. *p.* 197.
Garſaler, en Normandie, *tome* V. *p.* 197. *n.* & *a.*
Garville, dans le bas Armagnac, *tome* V. *p.* 197.
Gaſchier, en Auvergne, *tome* V. *p.* 198.
Gaſcogne, province de France, *tome* II. *p.* 175. & *tome* V. *p.* 198. *corrections.*
Gaſcoing, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 198.
Gaſpard de Breul, & non du Breuil, en la principauté de Dombes, *tome* V. *p.* 198.
Gaſpari, ou Gaſparo, famille originaire de l'Iſle de Corſe, qui s'eſt enſuite établie à Marſeille, *tome* V. *p.* 198.
Gaſqui, en Provence, *tome* II. *p.* 175. *n.* & *a.*
Gaſſaud, même province, *tome* V. *p.* 198. *n.* & *a.*
Gaſſe de Rouvray, *tome* V. *p.* 199. *n.* & *a.*
Gaſſendi, en Provence, *tome* V. *p.* 199.
Gaſſion, en Béarn, *tome* II. *p.* 175. & *tome* V. *p.* 199. *corrections.*
Gaſt de Luſſault, en Touraine, *tome* V. *p.* 199.
Gaſtalier (le), *tome* II. *p.* 178. *n.* & *a.*
Gaſtaud, en Provence, *tome* V. *p.* 199.
Gaſtebley, en Normandie, *tome* V. *p.* 199. *n.* & *a.*
Gaſtel, même province, *ibid. n.* & *a.*
Gaſtinel, famille auſſi établie en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 199. *n.* & *a.*
Gavaret, en Lauraguais, *tome* V. *p.* 199.
Digitized by Google

Gaubert, *tome* II. *p.* 179. branche éteinte de la maiſon de Scepeaux, *voyez* SCEPEAUX.
Gaubert de Courbons, *tome* II. *p.* 179. *voyez* ROUX DE LA RIC.
Gaucourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 179.
Gaudais, *ibid. n. & a.*
Gaudiez, *tome* V. *p.* 199. *voyez* LEVIS.
Gaudin, en Normandie, *tome* V. *p.* 200. *n. & a.*
Gaudechat, en Picardie, *tome* II. *p.* 178.
Gaufridy, en Provence, *tome* V. *p.* 200.
Gauchy, & non Gaugy, en haute Normandie, près de Rouen, *ibid. n. & a.*
Gaultier de Chiffreville, en Normandie, *tome* V. *p.* 476. *n. & a.*
Gaultier de la Gauterie, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Gavre, *tome* II. *p.* 179. *& tome* V. *p.* 200. *corrections.*
Gavre de Liedekerque, *tome* II. *p.* 180. *n. & a.*
Gauſſerand, ou Gauſſeraud, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Gautier, *tome* V. *p.* 200. *n. & a.* Il y a pluſieurs familles nobles de ce nom en la province de Normandie.
Gautier, en Provence, *tome* V. *p.* 202.
Gautier, en Picardie, *tome* II. *p.* 181. *n. & a.*
Gautier de Girenton, *tome* II. *p.* 180.
Gautron, en Bretagne, *tome* II. *p.* 181. *& tome* V. *p.* 203. *corrections.*
Gay, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 203.
Gayardon, dans le Lyonnois, *tome* II. *p.* 182. *& tome* V. *p.* 204. *corrections.*
Gayardon de Levignen, *tome* V. *p.* 204.
Gaye, dans le Limouſin, *tome* V. *p.* 204.
Gaze de Rouvray, *tome* II. *p.* 182. *n. & a.*
Gazeau, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Gazeau, en Poitou, *tome* V. *p.* 204. *n. & a.*
Gedoyn de Pully, *tome* V. *p.* 204.
Geffroy, en Normandie, *tome* V. *p.* 205. *n. & a.*
Gelais (Saint), *tome* II. *p.* 182. *n. & a. voyez* SAINT GELAIS; *tome* VI. *p.* 340 *& ſuiv.*
Gelas, *tome* II. *p.* 182.
Gelas de Léberon, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 183. *n. & a.*
Geliere (la), en Breſſe, *tome* V. *p.* 206. *n. & a.*
Gelves, ou Galves, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 183. *& tome* V. *p.* 205. *corrections.*
Gemare, en Normandie, *tome* V. *p.* 205. *n. & a.*
* Gençai, *tome* II. *p.* 183. Brilhac.
Gencien d'Erigné, en Anjou, *tome* II. *p.* 183.
Gendre (le), *tome* II. *p.* 183.
Gendre d'Armeni, *tome* II. *p.* 184. *n. & a.*
Gendre de Berville, *tome* II. *p.* 184. *& tome* V. *p.* 205. *augmentations.*
Gênes, ville d'Italie, *tome* II. *p.* 184.

Genêve, ville ſituée ſur les frontieres de Savoye, *tome* II. *p.* 184.
Genêve, ancienne maiſon éteinte, *tome* II. *p.* 184.
Genevois-Blaigni, en Champagne, *tome* II. *p.* 185.
Genevoix, ou Gennevoix, à Bar-ſur-Aube, auſſi en la même province, *tome* II. *p.* 184 *& ſuiv.*
Genicourt, *tome* II. *p.* 185. *voyez* AULTRY.
* Genlis, dans le diocèſe de Noyon, *tome* II. *p.* 185. Brulart.
Genoſt, en Breſſe, *tome* V. *p.* 206.
Genouillac, *tome* II. *p.* 185. *n. & a.*
Gentart, *ibid. n. & a.*
Gentil, en Bretagne, *tome* V. *p.* 206 *& ſuiv.*
Gentil, en Normandie, *tome* V. *p.* 208. *n. & a.*
Gentilhomme, *tome* II. *p.* 185.
Genys (Saint), en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 208.
Georges, même province, *ibid. n. & a.*
Georges d'Ollieres, en Provence, *tome* II. *p.* 185. *& tome* V. *p* 208. *corrections & augmentations.*
Georges de Verac (Saint), dans la baſſe Marche, *tome* II. *p.* 186. *& tome* V. *p.* 208. *corrections.*
Geraci, *tome* II. *p.* 186.
Gérard, en Provence, *tome* V. *p.* 208.
Gerbais de Moſſel, *tome* II. *p.* 186. *n. & a.*
Gerbevilliers, en Lorraine, *tome* II. *p.* 186.
* Gerbeuville, dans le duché de Bar, *tome* II. *p.* 186. Spada.
Gerderais, ou Gerdereſt, en Béarn, *tome* II. *p.* 186.
Gerente, ou Jarente, en Provence, *tome* V. *p.* 209 *& ſuiv.*
Gerenton, ou Girenton, même province, *tome* V. *p.* 212.
Gereſme, *tome* II. *p.* 186. *n. & a.*
Gerfroy, en Provence, *tome* V. *p.* 214.
* Gergy, *tome* II. *p.* 186. Languet.
Gerini, en Provence, *tome* V. *p.* 214.
Gerlande, en Vivarais, *tome* II. *p.* 186.
Germain (Saint), en Normandie, *tome* V. *p.* 214. *n. & a.*
Germain (Saint), auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
* Germain Beaupré (Saint), *tome* II. *p.* 186. Foucault.
* Germain-le-Déſiré (Saint), en Beauce, *tome* II. *p.* 187. Prunelé.
Germini, en Lorraine, *tome* II. *p.* 187.
Germoles, en Mâconnois, *tome* V. *p.* 214. *n. & a.*
Gervain, en Agenois, *tome* V. *p.* 214.
Gervais, en Bretagne, *tome* II. *p.* 189. *& tome* V. *p.* 214. *augmentations.*
Gervaſi, famille originaire du Milanez, *tome* V. *p.* 214.
Geſlin, en Bretagne, *tome* II. *p.* 189. *n. & a.*
Geſtart de Valville, famille établie à Paris & en Normandie, *tome* V. *p.* 215. *n. & a.*
Geſvalois, *tome* II. *p.* 189. *n. & a.*
* Geſves, dans le comté de Namur, *tome* V. *p.* 215. Verreyckhen.
* Geſvres, dans le Maine, *tome* II. *p.* 190. *& tome* V. *p.* 215. *corrections.*

Gévaudan, pays situé en Languedoc, *tome* II. *p.* 189.
* Ghaisnes, *tome* II. *p.* 190. Jalesnes.
* Ghistelles, en Flandres, *tome* II. *p.* 190. *& tome* V. *p.* 215. *augmentations.* Saint Floris.
Giac, en Auvergne, *tome* II. *p.* 190.
Gibert, en Provence, *tome* II. *p.* 190. *n. & a.*
Gibot, en Anjou, *tome* V. *p.* 215. *n. & a.*
Gien, & non Gief, ville située sur la Loire, *tome* II. *p.* 190. *& tome* V. *p.* 215. *corrections.*
Giffart, en Normandie, *tome* V. *p.* 215 *& suiv.*
Gigault de Bellefonds, *tome* II. *p.* 191. *& article refait au tome* V. *p.* 219 *& suiv.*
Gilbert de Colonges, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 194. *n. & a.*
Gilbert de Loheac, *tome* II. *p.* 193.
Gilbert de Voisins, *tome* II. *p.* 192. *& tome* V. *p.* 221. *corrections & augmentations.*
Gilbert de la Jaminiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 221.
Gillain, ou Guillain, en basse Normandie, *tome* V. *p.* 221.
Gilles, ou Gilly, en Provence, *tome* V. *p.* 221.
Gilles, même province, *ibid. n. & a.*
Gilles de la Bérardiere, *tome* II. *p.* 194.
Gilley, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 222.
Gillier, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 194. *& tome* V. *p.* 222. *corrections.*
Gillier de Clérambault, *tome* II. *p.* 194. *& tome* V. *p.* 222. *corrections.*
Gimoez, *tome* II. *p.* 195. *& tome* V. *p.* 222. *corrections.*
Gineſtoux de Saint Ciergue, & non Gineſloux, *tome* II. *p.* 195. *n. & a.*
Gineſtouſe, ou Gineſtoux, en Provence & dans les Cévennes, *tome* V. *p.* 222.
Ginies, en Quercy, *tome* V. *p.* 222.
Gioë, ou Goye, en Dannemarck, *tome* II. *p.* 195.
* Gion, *tome* II. *p.* 195. Châtellenie érigée en baronnie en faveur de M. de Gion.
Giove, à Gênes, *tome* V. *p.* 224.
Girard, *tome* II. *p.* 195.
Girard de la Cour des Bois, *tome* V. *p.* 223. *n. & a.*
Girard, en Poitou, *tome* V. *p.* 223.
Girard-Saint-Pol, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 196. *n. & a.*
Girard de la Garde, même province, *ibid. n. & a.*
Girard des Ormes, aussi en la même province, *ibid. n. & a.*
Girard de Villetaneuſe, *tome* II. *p.* 196.
Girard du Haillan, *ibid. n. & a.*
Girardin, au comté d'Auxerre, *tome* V. *p.* 224. *n. & a.*
Giraud, en Provence, *tome* V. *p.* 224. *n. & a.* Il y a deux familles nobles de ce nom, qui sont établies dans cette province.
Giraud de Crezol, en Amérique & à Rochefort, *tome* II. *p.* 196. *& tome* V. *p.* 224. *augmentations.*

Giraudon, de Provence, *tome* II. *p.* 197. *n. & a.*
Girenton, *ibid. n. & a.*
Giron, en Eſpagne, *tome* II. *p* 197.
Gironde, en Guyenne & en Auvergne, *tome* II. *p.* 197. *& article refait au tome* V. *p.* 224 *& ſuiv.*
Giroye, en Normandie, *tome* V. *p.* 228.
Giſlain, au Perche, *tome* V. *p.* 228.
* Giſors, en Normandie, *tome* II. *p.* 198. *& tome* V. *p.* 228. *corrections.* Bel e-Iſle.
Giudice, de Gênes, *tome* II. *p.* 199. *& tome* V. *p.* 228. *corrections.*
Giverville, en Normandie, *tome* V. *p.* 228.
Gives, en Orléannois, *tome* V. *p.* 228. *n. & a.*
* Givri, *tome* II. *p.* 200. Bois de Fiennes.
Glandevez, en Provence, *tome* II. *p.* 220. *& article refait au tome* V *p.* 228.
Glannes, *tome* II. *p.* 200.
Glapion, en Normandie, *tome* V. *p.* 229.
Glas (du), au Perche, *tome* II. *p.* 200. *n. & a.*
Glatigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 229. *n. & a.* Il y a en cette province deux familles de ce nom.
Gleu, ou Gléon de Durban, en Languedoc, *tome* V. *aux Additions, p.* 632 *& ſuiv.*
Gleyſſe, en Provence, *tome* II. *p.* 225. *n. & a.*
Glimes, en Brabant, *tome* II. *p.* 200. *& tome* V. *p.* 229. *augmentations.*
Gobelin de Brainvilliers, en Picardie, *tome* II. *p.* 200. *n. & a.*
Gobelin d'Offemont, *tome* II. *p.* 201. *& tome* V. *p.* 225. *augmentations.*
Gobien, en Bretagne, *tome* II. *p.* 201. *n. & a.*
* Godarville, en Normandie, & non Goderville, *tome* II. *p.* 101. Rouſſel.
Godde de Varennes, *tome* V. *p.* 229.
Godefroy, en Normandie, *tome* V. *p.* 230. *n. & a.*
Godemont, en Bretagne, *tome* II. *p.* 201. *n. & a.*
Godeſcart, en haute Normandie, *tome* V. *p.* 230. *n. & a.*
Godet, même province, *ibid. n. & a.*
Godet des Marais, *tome* II. *p.* 201. *n. & a.*
Godin, *tome* II. *p.* 201.
Goello, en Bretagne, *tome* II. *p.* 201. *& tome* V. *p.* 230. *corrections.*
Goeſlard, en Normandie, *tome* V. *p.* 230. *n. & a.*
Gogué, au Perche, *tome* V. *p.* 230.
Gohier, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Gombert, en Provence, *tome* V. *p.* 230.
* Gombervaux, *tome* II. *p.* 201. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette terre.
Gomer, en Picardie, *tome* V. *p.* 321.
Gomiecourt, en Artois, *tome* V. *p.* 321. *n. & a.*

Gondi, *tome* II. *p.* 202. *&* *tome* V. *p.* 231. *corrections & augmentations.*
Gondrecourt, en Lorraine, *tome* II. *p.* 202.
Gondrin, dans le Condomois, *tome* II. *p.* 203.
Gonnelieu, dans l'Isle de France, *tome* V. *p.* 231.
Gonniviere, en Normandie, *tome* V. *p.* 231. *n. & a.*
Gontaut de Biron, en Guyenne, *tome* II. *p.* 204. *&* *tome* V. *p.* 232. *corrections.*
Gontier d'Auvillar, en Berry, *tome* II. *p.* 206. *n. & a.*
Gontier de Langes, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 206. *n. & a.*
Gonzague, en Italie, *tome* II. *p.* 207. *&* *tome* V. *p.* 232. *corrections.*
Gorce, en Languedoc, *tome* II. *p.* 208. *voyez* MERLE DE LA GORCE.
Gordes, *tome* II. *p.* 208. *voyez* SIMIANE.
Gordon, en Ecosse, *tome* II. *p.* 208.
Gorge d'Antraigues, *tome* V. *p.* 233.
Gorras, en Bugey, *ibid. n. & a.*
Gorrevod, en Bresse, *tome* II. *p.* 208. *&* *tome* V. *p.* 233. *corrections.*
Gosselin de Boismontel, en Normandie, *tome* II. *p.* 209. *n. & a.*
Gosselin de la Vacherie, même province, *tome* V. *p.* 233.
Gosset de Lieurey, *tome* II. *p.* 209. *n. & a.*
Got, ou Gout, au diocèse de Leictoure, *tome* II. *p.* 209. *&* *tome* V. *p.* 234. *augmentations.*
Gottignies, dans les Pays-Bas, *tome* II. *p.* 210.
Gothie, ou Septimanie, *tome* II. *p.* 210.
Gouer, ou Gouez, en Normandie, *tome* V. *p.* 235. *n. & a.*
Gouesliер, même province, *ibid. n. & a.*
Gouet, aussi en la province de Normandie, *ibid. n. & a.*
Gouey, même province, *ibid. n. & a.*
Gouffier, *tome* II. *p.* 210. *& article refait au tome* V. *p.* 235. *& suiv.*
Gouge (le), en Provence, *tome* V. *p.* 237.
Gouge de Charpaignes, en Berry, *tome* II. *p.* 212.
Gougeul de Rouville, en Normandie, *tome* II. *p.* 212.
Goujon de Gasville, même province, *tome* II. *p.* 213.
Goujon de Thuisy, en Valois, *tome* II. *p.* 237.
Goulaine, près de Nantes, *tome* II. *p.* 213.
Goulard de Villefranche, en Guyenne, *tome* V. *p.* 237.
Goulet, ou Goutet, en Normandie, *tome* V. *p.* 238.
* Goupillieres, *tome* II. *p.* 213. le Cocq.
Gourdon de Genouillac, en Quercy, *tome* II. *p.* 213.
Gourgues, *tome* II. *p.* 213. *&* *tome* V. *p.* 239. *augmentations.*
Gourmont, en Normandie, *tome* V. *p.* 239.
* Gournay, *tome* II. *p.* 214. Amelot de Gournay.
Gournay, en Bretagne, *tome* V. *p.* 239. *n. & a.*
Goursailleur, en Normandie, *tome* V. *p.* 239. *n. & a.*
Gourville, en Angoumois, *ibid. n. & a.*

* Gouſſainville, *tome* II. *p.* 214. Nicolaï.
Gouſſencourt, en Picardie, *tome* V. *p.* 239. *n.* & *a.*
Gouveſt (de), en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Gouvis, même province, *tome* V. *p.* 239.
Goux, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 214. *n.* & *a.*
Goux, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Goux de la Berchere, *tome* I. *p.* 229. *tome* II. *p.* 214. & *article refait au tome* V. *p.* 239.
Goux-Maillart (le), *tome* II. *p.* 214. *n.* & *a.*
Goux-Morin (le), *ibid. n.* & *a.*
Gouz, famille originaire de Bretagne, qui eſt établie dans le duché de Bourgogne, *tome* V. *p.* 240.
* Goy, en Provence, *tome* II. *p.* 215. Meyran.
Goy, ou Gouy, dans les Pays-Bas, *tome* V. *p.* 240.
* Goycke, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 215. Faye.
Goyet, en Normandie, *tome* II. *p.* 215.
Goyon de Matignon, en Bretagne, *tome* II. *p.* 215. & *tome* V. *p.* 241. *corrections.*
Gozon, en Rouergue, *tome* II. *p.* 216. & *article refait au tome* V. *p.* 241.
Grachaux, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 216. *n.* & *a.*
Graffard, en Normandie, *tome* V. *p.* 242. Il y a en cette province trois familles nobles de ce nom.
Graffeuil, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Grailly, *tome* II. *p.* 216. & *tome* V. *p.* 242. *augmentations.*
Graimbert, en Picardie, & non Griambert, *tome* II. *p.* 216. *n.* & *a.*
Grain de Marſault, *ibid. n.* & *a.*
Grain d'Orge, *tome* V. *p.* 242. *n.* & *a.*
Grammont, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 216 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 243. *corrections* & *augmentations.*
Grammont, *tome* II. *p.* 217.
Grammont, en Rouergue, *tome* II. *p.* 218.
Grammont, dans la Navarre, *tome* II. *p.* 219 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 243. *corrections* & *augmentations.*
Grammont de Joux, *tome* II. *p.* 218.
Grammont de Vacheres, *tome* II. *p.* 221. & *tome* V. *p.* 243. *corrections.*
Grancey, en Champagne, *tome* II. *p.* 221.
Grand (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 243. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays pluſieurs familles nobles qui portent ce nom.
Grand de Saulon, *tome* II. *p.* 223. *n.* & *a.*
Grand-Champ, *tome* II. *p.* 222. *n.* & *a.*
* Grande-Barre (la), en Normandie, *tome* II. *p.* 222. Cervelle.
* Grande-Gueréche, *tome* II. *p.* 222. Barrin de la Galiſſonniere.
Grandes de Sillans, *ibid. n.* & *a.*
Grandiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 243. *n.* & *a.*
Grandin de la Gaillonniere, même province, *tome* V. *p.* 244.
Grandin, en Provence, *tome* V. *p.* 246.

Digitized by Google

Grandpré, *tome* II. *p.* 222. Il y a en France deux familles nobles de ce nom.
* Grandſeille, en Lorraine, *tome* V. *p.* 246. Châtelet.
Grandſon, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 227.
Grandvilliers, en Normandie, *tome* V. *p.* 247.
Grange, en Berry, *tome* II. *p.* 223. *&* *tome* V. *p.* 247. *corrections.*
Grange (la), en Picardie, *tome* II. *p.* 227. *n. & a.*
Grange (la), en Champagne, *ibid. n. & a.*
Grange de Surgeres, *tome* II. *p.* 227. *&* *tome* V. *p.* 247. *corrections.*
Grange-Trianon, *tome* II. *p.* 227. *&* *tome* V. *p.* 247. *corrections.*
Granges (des), *tome* II. *p.* 227. *n. & a.*
Granges, en Franche Comté, *tome* V. *p.* 247.
Granmont, auſſi en la province de Franche-Comté, *tome* II. *p.* 227. *&* *tome* V. *p.* 247. *corrections.*
Grant, de Salins, *tome* V. *p.* 248.
* Granvelle de Fouſſemagne, *tome* II. *p.* 227. Reinach.
* Gras, en Vivarais, *tome* II. *p.* 227. Serre.
Gras du Luart, *tome* II. *p.* 228.
Gras, en Normandie, *tome* V. *p.* 248. *n. & a.*
Gras, ou Graſſy, en Provence, *tome* V. *p.* 248.
Gras, même province, *ibid. n. & a.*
Graſmenil, en Bretagne, *tome* II. *p.* 228. *n. & a.*
Graſſe-Cabris, en Provence, *ibid. n. & a.*
Graſſe-Bar, même province, *ibid. n. & a.*
Graſſe, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Graſſe, en Provence, *tome* V. *p.* 248. *& article plus étendu aux Additions du même volume, p.* 663 *& ſuiv.*
Graſſi, *tome* II. *p.* 228. *n. & a.*
Graſſin, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 228.
Gratet, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 228.
Gratian de Seillans, même province, *tome* V. *p.* 249.
Grave, en Languedoc, *tome* II. *p.* 229. *tome* V. *p.* 249. *augmentations, & article refait aux Additions du même volume, p.* 671 *& ſuiv.*
Gravelle, en Normandie, *tome* V. *p.* 249. *n. & a.*
Graveron, même province, *ibid. n. & a.*
* Gravezon, en Provence, *tome* II. *p.* 229. Clémens.
* Graville, en Normandie, *tome* II. *p.* 229. *&* *tome* V. *p.* 249. *corrections.* M. le comte de la Marche.
Gremonville, même province, *tome* II. *p.* 229.
Grenelle de Pimont, famille originaire de Paris & tranſplantée en Bourgogne, *tome* V. *aux Additions, p.* 679.
Grenier, en Guyenne, *tome* V. *p.* 249.
Grenier, au Perche, *tome* V. *p.* 250. *n. & a.*
Grenier d'Oleron, *tome* II. *p.* 229. *n. & a.*
Grente, en Normandie, *tome* V. *p.* 250.
* Gréoux, *tome* II. *p.* 230. Clapiers.
* Greve (la), *tome* II. *p.* 230. Servin.

Digitized by Google

* Grezieu, *tome* II. *p.* 230. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette baronnie.
* Gribauval, en Picardie, *tome* II. *p.* 230. Grouches.
Grieu, en Normandie, *tome* V. *p.* 250. *n. & a.*
Grignan, en Provence, *tome* II. *p.* 230. *& tome* V. *p.* 250. *corrections.*
Grille, *tome* II. *p* 231. *& article refait au tome* V. *p.* 250.
Grillet, famille originaire de Quiers en Piemont, *tome* II. *p.* 231. *& tome* V. *p.* 251. *augmentations.*
Grimaldi, en Italie, *tome* II. *p.* 231. *& tome* V. *p.* 252. *corrections.*
* Grimaud, *tome* II. *p.* 234. Alard.
Grimberghes, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 234. *& tome* V. *p.* 252. *corrections.*
Grimoard, *tome* II. *p.* 232. *& tome* V. *p.* 234. *corrections.*
Grimouard, en Poitou, *tome* II. *p.* 235. *n. & a.*
Grimoult, en Normandie, *tome* V. *p.* 252. *n. & a.*
Grimouville, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 253.
Gripel, ou Gripele, même province, *tome* V. *p.* 252.
Gripiere de Moncroc, en Normandie, en Agenois & en Breſſe, *tome* V. *p.* 253. *n. & a.*
Gris, bailliage d'Alençon, *ibid. n. & a.*
Grivel d'Ourouer, *tome* II. *p.* 235. *& tome* V. *p.* 253. *corrections.*
Grobbendonch, en Brabant, *tome* II. *p.* 236.
Groignaux, en Normandie, *tome* V. *p.* 253. *n. & a.*
Groing, en Berry, *tome* II. *p.* 236.
Grolée, en Bugey, *tome* II. *p.* 237. *& article refait au tome* V. *p.* 254.
Grolier, *tome* II. *p.* 237.
Gros, en Provence, *tome* V. *p.* 255.
* Groſbois, *tome* II. *p.* 238. Chauvelin.
Groſmenil, *tome* V. *p.* 255.
Groſparmi, en Normandie, *tome* V. *p.* 255. *n. & a.*
Groſſolles, *tome* II. *p.* 238.
Grouches, en Picardie, *tome* II. *p.* 239. *& tome* V. *p.* 255. *corrections.*
Grouchi, en Normandie, *tome* V. *p.* 255. *n. & a.*
Groulard, *tome* II. *p.* 239. *n. & a.*
Groye, en Poitou, *tome* II. *p.* 240.
Gruel, en Normandie, *tome* V. *p.* 255.
Gruel, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 240. *n. & a.*
Gruel de Boiſemont, *ibid. n. & a.*
Grueres, *ibid. n. & a.*
Grutere, en Flandres, *tome* II. *p.* 240. *& tome* V. *p.* 255. *corrections.*
Guadagne, *voyez* GADAGNE.
Gualterio, en Italie, *tome* II. *p.* 241. *& tome* V. *p.* 255. *corrections.*
Guay (du), *tome* II. *p.* 241.

Digitized by Google

Gué de l'Iſle, *tome* II. *p.* 257. branche de la maiſon de Coetlogon, *voyez* COETLOGON.
Gué de l'Iſle, *tome* II. *p.* 257. *voyez* POULDUC.
Guebriant, & non Goeſbriant, en Bretagne, *tome* II. *p.* 201.
Gueffaud-Argenſon, *tome* V. *p.* 255. *n.* & *a.*
Gueidan, en Provence, *tome* II. *p.* 241. & *article refait au tome* V. *p.* 255 & *ſuiv.*
Gueldres, *tome* II. *p.* 241.
Guelton Pignet, en Provence, *tome* II. *p.* 257.
Guemadeuc, en Bretagne, *tome* II. *p.* 241. & *article refait au tome* V. *p.* 257 & *ſuiv.*
Guémené, petite ville dans la baſſe Bretagne, *tome* II. *p.* 241. & *tome* V. *p.* 259. *augmentations.*
Guenant, *tome* V. *p.* 259. *n.* & *a.*
Guenegaud, *tome* II. *p.* 242. & *tome* V. *p.* 259. *corrections.*
* Guepie, en Rouergue, *tome* II. *p.* 242. & *tome* V. *p.* 259. *corrections.* Izmard-Fraiſſinet.
Guer-Pontcalec, en Bretagne, *tome* II. *p.* 242. *n.* & *a.* & *tome* V. *p.* 259. *corrections.*
Guerapin de Vauréal, *tome* II. *p.* 242.
* Guerche, dans le pays Nantois, *tome* II. *p.* 242. Bruc de Montplaiſir.
Guerchi, *tome* II. *p.* 243. & *tome* V. *p.* 259. *corrections.*
Guerchois, en Normandie, *tome* V. *p.* 259.
Guerin de Tencin, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 243. & *tome* V. *p.* 259. *corrections.*
Guerin de Lugeac, *tome* II. *p.* 243.
Guerin, en Normandie, *tome* V. *p.* 259.
Guerin, en Champagne & dans l'Iſle de France, *tome* V. *p.* 259.
Guerin, en Bretagne, *tome* V. *p.* 260 & *ſuiv.*
Guerin, en Provence, *tome* V. *p.* 262.
Gueroult, en Normandie, *tome* V. *p.* 263. *n.* & *a.* Il y a deux familles nobles de ce nom dans cette province.
Gueribout, *tome* II. *p.* 244.
Guerpel, en Normandie, *tome* V. *p.* 263.
Guerri d'Izy, en Blaiſois, *ibid. n.* & *a.*
Guerry de la Goupiliere, en bas Poitou, *tome* V. *p.* 263.
Gueſclin (du), en Bretagne, *tome* II. *p.* 245. & *article refait au tome* V. *p.* 263 & *ſuiv.*
Gueſle, & non Gueſcle, en Auvergne, *tome* II. *p.* 244. & *tome* V. *p.* 263. *corrections.*
Gueſnon, en Normandie, *tome* V. *p.* 266.
Gueſtre de Préval, *tome* II. *p.* 246. *n.* & *a.*
Guet, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Guevet, en Normandie, *tome* V. *p.* 266. *n.* & *a.*
Guey, même province, *ibid n.* & *a.*
Gueyroſſe, en Béarn, *tome* II. *p.* 246. & *tome* V. *p.* 266. *corrections.*
Gueyton, *tome* II. *p.* 246. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Guez, en Normandie, *tome* V. *p.* 266. *n.* & *a.*
Guibert, en Languedoc, *tome* V. *p.* 266 & *suiv.*
Guiberville, en Normandie, *tome* V. *p* 268.
Guiche, au Mâconnois, *tome* II. *p.* 246. & *tome* V. *p.* 268. *corrections.*
Guierche, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 268.
Guieurs, ou Gieurs, en Normandie, *tome* V. *p.* 268. *n.* & *a.*
Guiffrei, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 248. & *tome* V. *p.* 268. *corrections.*
Guignard de Saint Prieſt, *tome* II. *p.* 248. *n.* & *a.*
Guillamet, en Franche Comté, *tome* V. *p.* 268. *n.* & *a.*
Guillaume, *tome* II. *p.* 248. *n.* & *a.*
Guillaume de Chavaudon, *tome* II. *p.* 248. *n.* & *a.* & *tome* V. *p.* 268. *corrections.*
Guillaume de la Vieuville, en Bretagne, *tome* II. *p.* 268. *n.* & *a.*
Guillaumet, en Poitou, *tome* V. *p.* 268.
Guillebert, en Normandie, *tome* V. *p.* 268. *n.* & *a.*
Guillebert de la Croix, même province, *tome* V. *p.* 269. *n.* & *a.*
Guillebert de Sequeville, *tome* II. *p.* 248. *n.* & *a.*
* Guillerval, en Beauce, *tome* II. *p.* 249. Prunelé.
Guillier, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 269.
Guin, en Provence, *tome* V. *p.* 269.
Guines, en Artois, *tome* II. *p.* 249. & *tome* V. *p.* 269. *corrections.*
Guinet, *tome* II. *p.* 249. *n.* & *a.*
Guiot de Chenifot, *ibid. n.* & *a.*
Guiot, ou Guyot, dans la baſſe Marche, le Poitou, le Berry, l'Angoumois, &c. *tome* V. *p.* 269 & *suiv.*
Guiot la Garde, en Breſſe, *tome* V. *p.* 278. *n.* & *a.*
Guiramand de Barcelonette, *tome* V. *p.* 278.
Guiran, en Provence, *tome* II. *p.* 249. & *article refait au tome* V. *p.* 278.
Guiran, ou Guirand, en Normandie, *tome* V. *p.* 278.
Guiri, au Vexin-François, *tome* II. *p.* 249. & *tome* V. *p.* 278. *corrections.*
Guiscard, en Quercy, *tome* II. *p.* 249. & *article refait au tome* V. *p.* 279 & *suiv.*
Guiſchard, en Normandie, *tome* V. *p.* 281. *n.* & *a.*
Guiſe, en Picardie, *tome* II. *p.* 251. & *tome* V. *p.* 281. *corrections & augmentations.*
Guiſe-ſur-Moſelle, près Nancy en Lorraine, *tome* II. *p.* 253. & *tome* V. *p.* 282. *corrections.*
Guiſencourt, *tome* II. *p.* 254. *n.* & *a.*
Guiſtelle, ou Ghiſtelle, famille établie dans l'Artois, *tome* V. *p.* 282.
Guitaud, *tome* II. *p.* 254.
Guitton, en Normandie, *tome* V. *p.* 283. *n.* & *a.*
Guitton Gantel, à Marſeille, *tome* V. *p.* 283.
Guy, ou Gui, en Champagne, *tome* II. *p.* 254. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Guy d'Aireboudouze, au diocèſe d'Uzès en Languedoc, *tome* V. *p.* 283. *n.* & *a.*
Guyencourt, près de Verſailles, *tome* II. *p.* 254. Bérulle.
Guyenne, autrefois Aquitaine, *tome* II. *p.* 254 & *ſuiv.*
Guyet, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 255.
Guyon, en Normandie, *tome* V. *p.* 283. *n.* & *a.*

H

HABEL, en Normandie, *tome* V. *p.* 284. *n.* & *a.*
Habout, même province, *ibid. n.* & *a.*
Habſpourg, en Suiſſe, *tome* II. *p.* 256.
Hache, en Normandie, *tome* V. *p.* 284. *n.* & *a.*
Hacqueville, en Artois, *tome* V. *p.* 284.
Haffſtengui, *tome* II. *p.* 256.
Haghen, famille établie dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* II. *p.* 256.
Hainault, *tome* II. *p.* 256. & *tome* V. *p.* 285. *corrections.*
Halaincourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 257. *n.* & *a.*
Halencourt de Dromeſnil, même province, *tome* II. *p.* 257. & *tome* V. *p.* 283. *corrections.*
Halgoet, en Bretagne, *tome* V. *p.* 286.
Hallay, même province, *tome* V. *p.* 286.
Hallay, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Halle, même province, *ibid. n.* & *a.*
Hallebout, ou Halbout, *tome* II. *p.* 257. & *tome* V. *p.* 285. *augmentations.*
Hallée, *tome* V. *p.* 286.
Hallot, en Normandie, *tome* V. *p.* 286.
Halluin, *tome* V. *p.* 287. *Il y a une ligne tranſpoſée dans cet article, qu'il faut rétablir ainſi qu'il ſuit à la col.* 2. *lig.* 29. par une lettre écrite à l'Auteur de ce Mercure, que cette *Joſephe-Barbe* d'Halluin, &c.
Halweil, en Suiſſe, *tome* V. *p.* 287 & *ſuiv.*
Halwin, en Flandres, *tome* II. *p.* 257. & *tome* V. *p.* 289. *corrections.*
Ham, *tome* II. *p.* 259.
Hamal-Looz, *tome* II. *p.* 259. & *tome* V. *p.* 289. *corrections.*
Hamel, en Flandres, *tome* V. *p.* 289 & *ſuiv.*
Hamel, en Champagne, *tome* V. *p.* 294.
Hamel, en Normandie, *ibid. n.* & *a.* Il y a pluſieurs familles de ce nom dans cette province.
Hamelin, *tome* II. *p.* 259.
Hamelin, en Normandie, *tome* V. *p.* 295. *n.* & *a.*
Hames, en Artois, *tome* II. *p.* 259.
Hamilton, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 259.

Digitized by Google

* Han, dans le Barrois, *tome* II. *p.* 260. Franquemont.
Han du Martigny, *tome* II. *p.* 260. & *tome* V. *p.* 295. *augmentations.*
Hanape, *tome* II. *p.* 260. *n.* & *a.*
Hanaw, en Allemagne, *tome* II. *p.* 260.
Handreſſon, en Champagne, *tome* V. *p.* 296.
Hangeſt, en Picardie, *tome* II. *p.* 260.
Hangewart, en Flandres, *tome* II. *p.* 262.
Hanigue, *ibid. n.* & *a.*
Hanivel de Manevillette, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Hannedouche, en Artois, *tome* V. *p.* 296 & *ſuiv.*
Hannequin, en Champagne, *tome* V. *p.* 300. *n.* & *a. voyez* HENNEQUIN.
Hannot, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Hanovre, *tome* II. *p.* 262.
Hantier, en Normandie, *tome* V. *p.* 300. *n.* & *a.*
Haraucourt, en Lorraine, *tome* II. *p.* 262. & *article refait au tome* V. *p.* 300.
Harcourt, *tome* II. *p.* 263 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 301. *corrections.*
Hardeck, *tome* II. *p.* 265. *n.* & *a.*
Hardi, en Bretagne, *tome* II. *p.* 266. *n.* & *a.*
Hardi, ou Hardy, en Normandie, *tome* V. *p.* 301.
Hardi de la Trouſſe, en Brie, *tome* II. *p.* 265. & *article refait au tome* V. *p.* 301.
Hardouin, *tome* II. *p.* 266. *n.* & *a.*
Hardouin, en Normandie, *tome* V. *p.* 302. *n.* & *a.*
Hardouin-Manſard, *tome* II. *p.* 266. & *tome* V. *p.* 302. *corrections.*
Harivel, en Normandie, *tome* V. *p.* 302. *n.* & *a.*
Harlay, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 266. & *tome* V. *p.* 302. *corrections & augmentations.*
Harlus de Vertilly, en Champagne, *tome* II. *p.* 266. & *tome* V. *p.* 302. *augmentations.*
Harnois de Blangues, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 302.
Harouel, en Lorraine, *tome* II. *p.* 266.
Harville, *tome* II. *p.* 267. & *tome* V. *p.* 303. *corrections.*
Harzillement, en Champagne, *tome* II. *p.* 267. *n.* & *a.*
Haſſelt, en Flandres, *tome* II. *p.* 267.
Hatte, en Normandie, *tome* V. *p.* 303. *n.* & *a.*
Hatte de Chevilli, *tome* II. *p.* 267. *n.* & *a.* & *tome* V. *p.* 303. *augmentations.*
Hatton-Chaſtel, au pays Verdunois, *tome* II. *p.* 267.
Hauchemail, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 304. *n.* & *a.*
Haucourt (Mailly d'), *tome* II. *p.* 268. & *tome* V. *p.* 304. *corrections.*
Haudion, en Brabant, *tome* II. *p.* 268.
* Haudonvillers, *tome* II. *p.* 268. Craon de Beauvau.
Haulle, en Normandie, *tome* V. *p.* 304. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays pluſieurs familles de ce nom.

Digitized by Google

Havrec, *tome* II. *p.* 269. *&* *tome* V. *p.* 304. *augmentations.*
Havrincourt, en Artois, *tome* II. *p.* 269. Cardevaques.
Hauſſay, en Normandie, *tome* V. *p.* 304. *n. & a.*
Hauſſe, en Lorraine, *tome* V. *p.* 304.
Hauſſonville, en Champagne, *tome* II. *p.* 270. *n. & a.*
Hauſſonville, en Lorraine, *tome* V. *p.* 305. Cleron.
Hauteclaire, à Bordeaux, *tome* V. *p.* 305. *n. & a.*
Hautefeuil, *tome* II. *p.* 270.
Hautefort, *tome* II. *p.* 271 *& ſuiv. & tome* V. *p.* 305. *corrections & augmentations.*
Hautefort, en Provence, *tome* II. *p.* 306.
Hautemer, *tome* II. *p.* 279.
Hautepoul, *tome* II. *p.* 280. *& tome* V. *p.* 307. *corrections.*
Hauterive, en Normandie, *tome* V. *p.* 307.
Hauteville de la Michaudiere, en Champagne, *tome* II. *p.* 280.
Hautot, ou Hottot, en Normandie, *tome* V. *p* 307. *n. & a.*
Hautoy, dans le Barrois, *tome* V. *p.* 307 *& ſuiv.*
Hay, en Normandie, *tome* V. *p.* 311.
Hay, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 280.
Haydéer, *ibid. n. & a.*
Haye (de la), en Normandie, *tome* V. *p.* 311.
Haye (de la), en Champagne, *tome* V. *p.* 312.
Haye de Paſſavant, *tome* II. *p.* 284. *n. & a.*
Haye du Puis, en Normandie, *tome* II. *p.* 284. *& tome* V. *p.* 313. *corrections.*
Hayes (des) de Crie, au Maine, *tome* V. *p.* 312.
Hayes (des) d'Epinai, *tome* II. *p.* 280 *& ſuiv. voyez* ESPINAY.
Haynaux, *tome* V. *p.* 313.
Haynin, dans le Hainault, *tome* V. *p.* 313 *& ſuiv. & corrections aux Additions du même volume, p.* 680.
Hazardiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 319. *n. & a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Hebert, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n. & a.* Il y a en ce pays trois familles nobles de ce nom.
Hebert du Buc, *tome* II. *p.* 284. *n. & a.*
Hedouville, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Heilli, *tome* II. *p.* 284. branche éteinte de la maiſon de Créquy; *voyez* CREQUY.
Heiſmeſtroff-le-Gros, en Lorraine, *tome* V. *p.* 319 *&* 320. Hanc
Helaine, en Normandie, *tome* V. *p.* 320. *n. & a.*
Helies, même province, *ibid. n. & a.*
Hellande, au pays de Caux, *tome* II. *p.* 284.
Hellenvillier, en Normandie, *tome* V. *p.* 320.
Helloum, même province, *tome* V. *p.* 321. *n. & a.*
Helmſtat, *tome* II. *p.* 284.
Hem, en Flandres, *tome* II. *p.* 284. *& tome* V. *p.* 321. *corrections.*
Hemeri, en l'Iſle de France, *tome* V. *p.* 321.
Hemont, *tome* II. *p.* 284. branche de la maiſon de Créquy, *voyez* CREQUY.

Digitized by Google

Henaut, famille originaire de Paris, *tome* II. *p.* 285. *& tome* V. *p.* 321. *corrections.*
Henckrel, en Silésie, *tome* II. *p.* 285.
Hennencourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 285. *& tome* V. *p.* 322. *corrections & augmentations.*
Hennequin, en Artois, en Flandres & en Champagne, *tome* II. *p.* 285. *& tome* V. *p.* 322. *corrections & augmentations.*
Hennezey, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 286.
Hennin, en Flandres, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 680.
* Hennin, dans le Mâconnois, *tome* II. *p.* 286. Félix du Muy.
Hennin-Boſſut, en Flandres, *tome* II. *p.* 286. *& tome* V. *p.* 322. *corrections.*
Hennin-Liétard, dans le même pays, *tome* II. *p.* 286. *& tome* V. *p.* 322. *augmentations.*
Hennot, en Normandie, *tome* V. *p.* 322. *n. & a.*
Henri de la Motte, *tome* II. *p.* 286. *n. & a.*
* Henrichemont, en Berry, *tome* II. *p.* 286. Béthune.
Henriquez, en Eſpagne & en Portugal, *tome* II. *p.* 286.
Henry, en Touraine, *tome* V. *p.* 322.
Hequet, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Hérault, en Bretagne, en Normandie, en Picardie & à Paris, *tome* II. *p.* 287. *& article refait au tome* V. *p.* 322 *& ſuiv.*
Hérault, en Champagne, *tome* II. *p.* 287. *n. & a.*
* Herbault, *tome* II. *p.* 287. Phélypeaux.
Herbert, en Poitou, *tome* V. *p.* 326.
Herbert, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Herbouville, même province, *tome* II. *p.* 289. *& tome* V. *p.* 327. *corrections.*
Hercé, *tome* V. *p.* 327.
* Herent, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 288. Mol.
Héricourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 288.
Hericy, en Normandie, *tome* V. *p.* 327.
Hériſſon, en Champagne, *tome* II. *p.* 288. *n. & a.*
* Hermenc, *tome* II. *p.* 288. Rogier.
Hermerai, *tome* II. *p.* 288. branche de la maiſon de la Taille, *voyez* TAILLE.
Hermine (Sainte), en Angoumois, *tome* II. *p.* 123. *n. & a. voyez* SAINTE HERMINE, *tome* VI. *p.* 350.
Hermite, en Normandie, *tome* V. *p.* 327. *n. & a.* Il y a dans cette province trois familles nobles de ce nom.
Hermite, au Perche, *tome* II. *p.* 289.
Hermite, en Provence, *tome* V. *p.* 327.
Hermite d'Hyeville, *tome* II. *p.* 289. *n. & a. & tome* V. *p.* 328. *augmentations.*
Héron de la Thuillerie, *tome* V. *p.* 328.
* Hérouville, *tome* II. *p.* 289. Claye d'Hérouville.
* Herrie, ſubdélégation d'Alençon, *tome* V. *p.* 328.
Hervieu, en Normandie, *tome* V. *p.* 328. *n. & a.* Il y a dans ce pays deux familles de ce nom.

Digitized by Google

Hervilli, en Picardie, *tome* II. *p.* 289. *&* *tome* V. *p.* 328. *augmentations.*
* Hervis & Tournenſis, *tome* II. *p.* 289. Pouſſemothe.
* Herzelles, en Brabant, *tome* II. *p.* 289. Herzelles & Werchin.
* Heſecque, en Artois, *tome* V. *p.* 328. M. le marquis de Noyelle.
Heſſe, *tome* II. *p.* 289. *&* *tome* V. *p.* 328. *corrections.*
Heſſe-Darmſtadt, *tome* II. *p.* 291. *&* *tome* V. *p.* 329. *corrections.*
Heſſe-Hombourg, *tome* II. *p.* 292.
Heſſe-Philips-Thal, *tome* II. *p.* 290.
Heſſe-Rhinfelds-Rottembourg, *tome* II. *p.* 291.
Heſſe-Rhinfelds-Wanfried, *tome* II. *p.* 291.
Hettehou, en Normandie, *tome* V. *p.* 329. *n.* *&* *a.*
Heu, dans le pays Meſſin, *tome* II. *p.* 292.
Heuchin, en Artois, *tome* V. *p.* 329 *&* *ſuiv.* *&* *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 681.
Heudey, en Normandie, *tome* V. *p.* 333. *n.* *&* *a.*
* Heudicourt, dans le Barrois, *tome* II. *p.* 292. *&* *tome* V. *p.* 333. *corrections.* Lénoncourt.
* Heverlé, en Brabant, *tome* II. *p.* 293. Groy.
Heuqueville, *tome* II. *p.* 293. branche cadette de la maiſon de Roncherolles, *voyez* RONCHEROLLES.
Heurtault de Lammerville, en Normandie, *tome* V. *p.* 333.
Heuſdel, en Brabant, *tome* II. *p.* 293.
* Heuſe, dans le pays de Caux, *tome* V. *p.* 333. Tronc.
Heuſe-Quevilli, dans le Cotentin, *tome* II. *p.* 294.
Heuzey, en Normandie, *tome* V. *p.* 333. *n.* *&* *a.*
* Higueres, en Béarn, *tome* II. *p.* 294 Belſunce.
Hilaire (Saint), en Languedoc, *ibid.* *n.* *&* *a.*
Hinniſdael, dans les Pays-Bas, *tome* II. *p.* 294. *&* *tome* V. *p.* 333. *augmentations.*
Hinſelin, *tome* II. *p.* 294. *&* *tome* V. *p.* 334. *augmentations.*
Hitte (la), en Gaſcogne, *tome* V. *p.* 334.
Hodeneau de Brévignon, en Nivernois, *tome* V. *p.* 336.
Hodic, en Berry, *tome* II. *p.* 295. *n.* *&* *a.*
Hoens, ou Huens, famille originaire de Malines, *tome* II. *p.* 295. *&* *tome* V. *p.* 337. *augmentations.*
Hoffelize, en Lorraine, *tome* II. *p.* 295.
Hohenzollern, en Souabe, *tome* II. *p.* 296. *&* *tome* V. *p.* 337. *corrections.*
Holand, en Angleterre, *tome* II. *p.* 297.
Holenhoë, *tome* II. *p.* 297. *&* *tome* V. *p.* 337. *corrections.*
Hollande, *tome* II. *p.* 297.
* Holoken, en Brabant, *tome* II. *p.* 298. Schets de Grobbendonck.
* Holſbecke, au même pays, *tome* II. *p.* 298. Dilbecke.
Holſtein, *tome* II. *p.* 298.
Holſtein-Augutzbourg, *tome* II. *p.* 299.
Holſtein-Beck, *tome* II. *p.* 299. *&* *tome* V. *p.* 337. *corrections.*
Holſtein-Wieſenbourg, *tome* II. *p.* 299.
Holſtein-Gluckſbourg, *tome* II. *p.* 300.

Holstein-Ploën-Norbourg, *tome* II. *p.* 300.
Holstein-Gottorp, *tome* II. *p.* 300.
Holstein-Gottorp-Eutin, *tome* II. *p.* 300.
* Hombeke, dans le territoire de Malines, *tome* II. *p.* 301. Locquet.
* Hombert, en Suisse, *tome* II. *p.* 301. Cet ancien comté appartenoit autrefois aux ducs d'Autriche.
Hombourg, dans la Lorraine Allemande, *tome* II. *p.* 301.
Homme, en Normandie, *tome* V. *p.* 337. *n.* & *a.*
Hommeel, même province, *ibid. n.* & *a.*
Hommel de Coqueville, aussi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 337.
Hommet, en Normandie, *tome* II. *p.* 302. & *tome* V. *p.* 337. *corrections.*
Honcourt, même province, *tome* V. *p.* 338.
Hongrie, *tome* II. *p.* 303.
Honorat, en Provence, *tome* V. *p.* 338. *n.* & *a.*
* Honsbourg, dans le pays de Gueldres, *tome* II. *p.* 303. Honsbrouck.
Hoo, en Angleterre, *tome* II. *p.* 303.
Hoochstrate, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 304. & *tome* V. *p.* 338. *corrections.*
* Hoogevorst, aussi dans le même pays, *tome* II. *p.* 304. Vander-Linden.
Hôpital, en Auvergne, *tome* II. *p.* 304. & *tome* V. *p.* 338. *corrections.*
Hôpital, en Bretagne, *tome* II. *p.* 304. *n.* & *a.*
Hôpital, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Hôpital, famille originaire du royaume de Naples, *tome* II. *p.* 305 & *suiv.*
Horion, *tome* II. *p.* 308. *n.* & *a.*
Hornes, au territoire de Liége, *tome* II. *p.* 308 & *suiv.*
Hostager, en Provence, *tome* V. *p.* 338.
Hostinge, en Normandie, *tome* V. *p.* 338. *n.* & *a.*
Hoston, en Artois, *tome* V. *p.* 338.
Hostun, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 310. & *tome* V. *p.* 339. *corrections.*
Hotot, en Normandie, *tome* V. *p.* 339. Il y a dans cette province deux familles de ce nom.
Hotot, en Caux, *tome* V. *p.* 340.
Houcteville, en Normandie, *tome* V. *p.* 340.
Houdain, en Artois, *tome* V. *p.* 340.
* Houdencourt, près Beaumont sur l'Oise, *tome* V. *p.* 341. Mothe-Houdencourt.
Houdetot, dans le pays de Caux, *tome* II. *p.* 311. & *tome* V. *p.* 341. *corrections.*
* Houdeville d'Estrées, *tome* II. *p.* 312. & *tome* V. *p.* 341. *corrections.*
Houdreville, en Champagne, *tome* V. *p.* 341. *n.* & *a.*

Digitized by Google

* Hove, en Brabant, *tome* V. *p.* 341. Eſpommerau.
Houel, en Normandie, *tome* V. *p.* 341.
* Hovorſt, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 313. Villelegats.
Houley, en Normandie, *tome* V. *p.* 341.
* Houlſay, en l'Orléanois, *tome* II. *p.* 313. Montboiſſier.
Hourdet, en Normandie, *tome* V. *p.* 341.
Houſſay, même province, *tome* V. *p.* 341. *n.* & *a.*
Houſſaye (de la), dans le Reumois, *tome* II. *p.* 341.
Houſſaye, en Normandie, *tome* V. *p.* 342. Il y a dans cette province pluſieurs familles de ce nom.
Houſſe, dans l'évêché de Verdun, *tome* V. *p.* 343.
Houſſoye, en Picardie, *tome* V. *p.* 344. *n.* & *a.*
* Houtem-Sainte-Marguerite, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 344. Thulden.
Houteville de la Motte, en Normandie, *tome* V. *p.* 344.
Houteville-Meſnilhardy, même province, *tome* V. *p.* 345. *n.* & *a.*
Howard, en Angleterre, *tome* II. *p.* 313. & *article refait au tome* V. *p.* 345.
Hozier (d'), en Provence, *tome* II. *p.* 312 & *ſuiv.*
Huault de Bernay, en Brie, *tome* V. *p.* 345.
Huchet de la Bédoyere, en Bretagne, *tome* V. *p.* 346.
Hudebert, en Normandie, *tome* V. *p.* 347. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Hue, en baſſe Normandie, *ibid. n.* & *a.* Il y a pluſieurs familles de ce nom en cette province.
Hueſcar, en Eſpagne, *tome* V. *p.* 347.
Huet, famille originaire de Normandie, établie à Orléans, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 681 & *ſuiv.*
Huet de Montbrun, *tome* II. *p.* 317. *n.* & *a.*
Hugo, en Lorraine, *tome* V. *p.* 348. *n.* & *a.*
Hugon du Prat, *tome* V. *p.* 349.
Hugues, en Provence, *tome* II. *p.* 318. *n.* & *a.*
Hugues de Beaujeu, en Languedoc, *tome* V. *p.* 349.
* Hugueville, *tome* II. *p.* 318. baronnie poſſédée par la maiſon de Roncherolles.
Hullin, en Normandie, *tome* V. *p.* 349. *n.* & *a.*
Humbecke, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 318.
Humes, en Ecoſſe, *tome* V. *p.* 349.
Humieres, en Artois & en Picardie, *tome* II. *p.* 318.
Humyn-Saint-Albert, en Flandres, *tome* V. *p.* 350.
Hunolſtein, famille établie dans le pays de Treves, *tome* V. *p.* 350 & *ſuiv.*
Huot d'Ambre, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 352.
Hurault de Vibraye, famille originaire d'Angleterre, *tome* II. *p.* 319 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 353. *corrections.*
Hurault, en Lorraine, *tome* V. *p.* 353.
Hurel, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Huſſon, maiſon éteinte, *tome* V. *p.* 354.
Huteau, en Albigeois, *tome* V. *p.* 354.

Huteau, en Bretagne, *tome* V. *p.* 354.
Huyn, en Hongrie, *tome* II. *p.* 324.

J

JABLONOWKI, *tome* II. *p.* 326. *&* *tome* V. *p.* 356. *augmentations.*
Jacob, *tome* II. *p.* 326. *n.* *&* *a.*
Jacquemin, de Chaumont en Baſſigny, *tome* V. *p.* 356.
Jacqueſon, en Normandie, *tome* V. *p.* 356. *n.* *&* *a.*
Jagnot, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 326.
Jaillart, en Poitou, *tome* V. *p.* 356.
Jalleſne, en Anjou, *tome* II. *p.* 326.
Jallot, en Normandie, *tome* V. *p.* 356.
Jambon de Saint Cyr, même province, *tome* V. *p.* 357.
James, auſſi en la province de Normandie, *ibid.* *n.* *&* *a.*
James de Quirielle, en Bourbonnois, *ibid.* *n.* *&* *a.*
* Janiere (la), en Bretagne, *tome* II. *p.* 326. Barrin de la Galiſſonniere.
Janilhac, *tome* II. *p.* 327.
Janin de Gabriac, en Languedoc, *ibid.* *n.* *&* *a.*
Janſon, ou Jeanſon, *tome* II. *p.* 327.
Jaquot, ou Jacquot, *ibid.* *n.* *&* *a.*
Jardin (du), dans le Brabant, *tome* V. *p.* 357.
Jarente, ou Gerente, *tome* II. *p.* 327. *&* *article refait* au mot GERENTE, *tome* V. *p.* 209 *&* *ſuiv.*
* Jarnac-ſur-Charente, *tome* II. *p.* 328. Rohan-Chabot.
Jarnage, en Bretagne, *tome* V. *p.* 358.
Jarri, *tome* II. *p.* 358. *n.* *&* *a.*
Jars, *tome* II. *p* 328. rameau de la maiſon de Rochechouart, *voyez* ROCHECHOUART.
Jarſaillon, au bailliage d'Autun, *tome* II. *p.* 328.
Jarzé, en Anjou, *tome* II. *p.* 328. *&* *tome* V. *p.* 358. *corrections* *&* *augmentations.*
Jas, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 358.
Jaſſaud, ou Jaſſaudi, en Provence, *tome* V. *p.* 358.
Jaſſaut d'Arquinvilliers, *tome* II. *p.* 328.
Jaubert de Barrault, en Breſſe, *tome* II. *p.* 328.
Jaubert de Saint Gelais, *tome* II. *p.* 329. *n.* *&* *a.*
Jauche, ou Jauſſe, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 358.
Jaucourt, en Champagne, *tome* II. *p.* 329 *&* *ſuiv.* *&* *tome* V. *p.* 359. *corrections* *&* *augmentations.*
Jay, famille originaire de Paris, *tome* II. *p.* 342. *&* *tome* V. *p.* 360. *augmentations.*
Icard, en Provence, *tome* V. *p.* 360.
Jean (Saint), *tome* II. *p.* 342. *n.* *&* *a.* Il y a trois familles no-

Digitized by Google

bles de ce nom, dont deux en Bretagne, & la troiſieme en Languedoc.

Jean (Saint), en Normandie, *tome* V. *p.* 360. *n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.

Jeanne, même province, *tome* V. *p.* 360. *n.* & *a.*

Jeannin, de Caſtille, *tome* II. *p.* 342.

Jeannin, en Bourgogne, *ibid. n.* & *a.*

Jehannot de Bertillac, *tome* V. *p.* 360.

Igny, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 361. *n.* & *a.*

Illiers de Vendôme, *tome* II. *p.* 342.

Imbert, en Provence, *tome* V. *p.* 361. *n.* & *a.*

* Immerſelles, en Flandres, *tome* II. *p.* 343. Van-Werven.

* Impden, en Brabant, *tome* II. *p.* 343. Verreyckhen.

Ingumbert, de Vienne en Autriche, *tome* II. *p.* 343 & *ſuiv.*

Inval, *tome* II. *p.* 346.

Joannis, en Provence, *tome* V. *p.* 361. Il y a dans ce pays deux familles de ce nom.

* Jodainville, en Beauce, *tome* II. *p.* 75. Prunelé.

Johanne de la Carre, en Béarn, *tome* V. *p.* 361 & *ſuiv.*

Joigny, en Champagne, *tome* II. *p.* 346.

Joigny de Beliebrune, *ibid. n.* & *a.*

Joinville, en Champagne, *tome* II. *p.* 347. & *tome* V. *p.* 363. *augmentations.*

Jolis (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 364. *n.* & *a.*

Jolivet d'Andouville, *tome* II. *p.* 348. *n.* & *a.*

Joly, famille originaire de Metz, *tome* V. *p.* 364.

Joly, marquis de Choin, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 683.

Joly de Fleury & de Blaiſy, *tome* II. *p.* 348. & *article refait au tome* V. *aux Additions*, *p.* 683.

Joncy, *tome* II. *p.* 348.

Jonvelle, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 348. *n.* & *a.*

Jonzac d'Eſparbès, *tome* II. *p.* 348. & *tome* V. *p.* 364. *corrections.*

Joſel, en Normandie, *tome* V. *p.* 364. *n.* & *a.*

Joſſaud, en Berry, *tome* V. *p.* 364.

Jouanne, en Normandie, *tome* V. *p.* 364. *n.* & *a.* Il y a en ce pays pluſieurs familles nobles de ce nom.

Jouenne d'Egrigny, *tome* V. *p.* 364.

Joubert, ou Jaubert, *tome* II. *p.* 349. & *tome* V. *p.* 365. *augmentations.*

Jouffrey, en Provence, *tome* V. *p.* 365.

Jouffroi, *tome* II. *p.* 349.

Jouhan, en Normandie, *tome* V. *p.* 365.

Joumard, maiſon éteinte, *tome* II. *p.* 350. *voyez* ACHARD.

Jourdain, *tome* II. *p.* 350. *voyez* ISLE-JOURDAIN.

Jourdain, en Poitou, *tome* V. *p.* 365.

Jouvenel des Urſins, en Champagne, *tome* II. *p.* 350. & *tome* V. *p.* 366. *corrections.*

Joux, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 366.

* Jouy, proche Verſailles, *tome* II. *p.* 351. Eſcoubleau & Rouillé.

Digitized by Google

Joyeuſe, dans le Vivarais, *tome* II. *p.* 352. *&* *tome* V. *p.* 366. *corrections & augmentations.*
Irlande, *tome* II. *p.* 353. *&* *tome* V. *p.* 366. *corrections.*
Irlande, en Normandie, *tome* V. *p.* 366. *n. & a.*
Iſarn, famille originaire du Rouergue, *tome* V. *p.* 366 *& ſuiv.*
Iſe, en Provence, *tome* II. *p.* 354. *n. & a.*
Iſelin, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Iſenghien, ou Yſenghien, *tome* II. *p.* 355. *&* *tome* V. *p.* 368. *corrections & augmentations.*
Iſeran, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 355. *n. & a.*
Iſle, en Saintonge, *tome* V. *p.* 368.
* Iſle-Adam (l'), *tome* II. *p.* 355. terre poſſédée par M. le prince de Conti.
* Iſle-Bonne (l'), *tome* II. *p.* 355. Harcourt-Beuvron.
Iſle-Jourdain (l'), en la baſſe Marche, *tome* II. *p.* 355. *&* *tome* V. *p.* 368. *augmentations.*
Iſle de Liberdiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 368.
Iſle de la Vallée, même province, *tome* V. *p.* 368.
* Iſle, baronnie en Armagnac, *tome* II. *p.* 356. *&* *tome* V. *p.* 369. *corrections.* Noé.
Iſles d'Or (les), appellées vulgairement Iſles d'Hieres, *tome* II. *p.* 356. *&* *tome* V. *p.* 569. *corrections.*
Iſlou, ou Iſlou, en Normandie, *tome* V. *p.* 369.
Iſnard, à Graſſe en Provence, *tome* V. *p.* 369.
Iſnard-Odefred, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 356. *n. & a.*
Iſoard, en Provence, *tome* V. *p.* 370. *n. & a.* Il y a dans cette province trois familles de ce nom.
* Iſque, *tome* II. *p.* 356. ſeigneurie érigée en comté en faveur de *François* d'Iſque en 1675.
Iſterlin, *ibid. n. & a.*
* Itte, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 357. Rifflart.
Jubert de Bouville, en Normandie, *tome* II. *p.* 357. *&* *tome* V. *p.* 370. *corrections.*
Jubin, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Ivetot, en Normandie, *tome* V. *p.* 370.
Jugie (la), *tome* II. *p.* 357. *n. & a.*
Juhey, en Normandie, *tome* V. *p.* 370. *n. & a.*
Juigné, dans le Maine, *tome* II. *p.* 357. *&* *tome* V. *p.* 370. *corrections.*
* Juilli-le-Châtel, près de Troyes, *tome* II. *p.* 358. Marcilles.
* Juillyn (Saint), en Dauphiné, *tome* II. *p.* 358. Poype.
Juiné, en Champagne, *tome* II. *p.* 358. *n. & a.*
Julianis, ou Jullyanys, en Provence, *tome* II. *p.* 358. *n. & a. & article refait au tome* V. *p.* 371 *& ſuiv.*
Julien (Saint), en Languedoc, *tome* II. *p.* 348. *n. & a.*
Julien (Saint), en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Julien (Saint), en Berry, *ibid. n. & a.*
Julien (Saint) de Veniers, dans la Marche, *ibid. n. & a.*
Julien, en Provence, *tome* V. *p.* 370. *n. & a.*

Digitized by Google

Julien, en Normandie, *tome* V. *p.* 371. *n. & a.*
Juliers, en Allemagne, *tome* II. *p.* 358. *& tome* V. *p.* 371. *corrections.*
Juliote, en Normandie, *tome* V. *p.* 371. *n. & a.*
Jullienne, à Paris, *tome* V. *p.* 371.
Jumel de Liſores, en Normandie, *tome* V. *p.* 373.
Jumelles, *tome* II. *p.* 358.
Jumigny, *tome* II. *p.* 359. branche éteinte de la maiſon de Châtillon, *voyez* CHÂTILLON.
Jumilhac, en Périgord, *tome* II. *p.* 359. *& tome* V. *p.* 373. *corrections.*
Jumilly, en Normandie, *tome* V. *p.* 373. *n. & a.*
Junet, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 374.
Juri, ou Jori, *tome* II. *p.* 359. *n. & a.*
Ivry, petite ville ſituée dans le bailliage d'Evreux, *tome* V. *p.* 374.
Juſſac, en Berry, *tome* II. *p.* 359. *n. & a. & tome* V. *p.* 374. *corrections.*
Juſt (Saint), en Picardie, *tome* II. *p.* 359. *& tome* V. *p.* 378. *corrections.*
Juſtiniani, à Veniſe, *tome* II. *p.* 359.
Juvigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 378. *n. & a.*

K

KADOT, ou CADOT, en Normandie, *tome* V. *p.* 375.
Kaerbout, autrefois Eſcarbot, *tome* II. *p.* 360. *& tome* V. *p.* 375. *corrections.*
Kaornevoy, ou Carnavalet, en Bretagne, *tome* II. *p.* 360. *n. & a.*
Keingiaert, de Bruges, *tome* V. *p.* 375.
Keraennech, en Bretagne, *tome* II. *p.* 360. *n. & a.*
Kerali, même province, *ibid. n. & a.*
Kerampuil, ou Korampuil, auſſi en la province de Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kerberio, même province, *tome* II. *p.* 360. branche cadette de la maiſon de Coëtlogon, *voyez* COËTLOGON.
Kerboudel, en Bretagne, *tome* V. *p.* 375.
Kercabus, même province, *tome* II. *p.* 360. *n. & a.*
Kercado, *tome* II. *p.* 360. *voyez* CARCADO.
Kercoent, en Bretagne, *tome* II. *p.* 362. *n. & a.*
Keremur, même province, *ibid. n. & a.*
Kerenor, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
Kerſili, en baſſe Bretagne, *tome* II. *p.* 362. *voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*
Kergali, en Bretagne, *tome* II. *p.* 362. *n. & a.*
Kergoet, même province, *ibid. n. & a.*
Kergorlai, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*

Kergournadeck, en Bretagne, *tome* II. *p.* 362. *voyez* ROSMADEC.
Kergrois, même province, *ibid. n. & a.*
Kergu, auſſi en la province de Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kerguelen, même province, *ibid. n. & a.*
Kerguiſeau, en Bretagne, *tome* II. *p.* 363. *n. & a.*
Kerhuel, *tome* II. *p.* 362. branche éteinte de la maiſon de Coëtlogon, *voyez* COETLOGON.
Kerjan, en Bretagne, *tome* II. *p.* 363.
Kerleau, même province, *ibid. n. & a.*
Kerleck du Châtel, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
Kerloaguen, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kermadec, même province, *ibid. n. & a.*
Kerman, *tome* II. *p.* 363. *& tome* V. *p.* 375. *corrections.*
Kermel, en Bretagne, *tome* V. *p.* 375. *n. & a.*
Kermeno, même province, *tome* II. *p.* 364.
Kermenon, auſſi en la province de Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kermeſſet, même province, *ibid. n. & a.*
Kermeur, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kermoiſan, même province, *ibid. n. & a.*
Kernadiel, auſſi en la même province, *tome* II. *p.* 362. *n. & a.*
Keroent de Coëtanfao, & anciennement Kercoent, en Bretagne, *tome* V. *p.* 376. *n. & a.*
Kerouart, même province, *ibid. n. & a.*
Kerouſiere, famille éteinte & originaire de Bretagne, *tome* II. *p.* 364. *voyez* QUERHOENT.
Kerpoiſſon, même province, *ibid. n. & a.*
Kerſaingili, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
Kerſauſon, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Kerſulguen, même province, *tome* V. *p.* 376.
Kervaſi, auſſi en la province de Bretagne, *tome* II. *p.* 364. *n. & a.*
Kerveno, même province, *ibid. n. & a.*
Kerveno de la Roche, *ibid. n. & a.*
Ketler de Courlande, *tome* V. *p.* 376.
Kiriaſſe & Kyriaſſe, ou Ciriaſſe, *tome* II. *p.* 364.
Klaſten, en Allemagne, *tome* V. *p.* 377.
Klinglin, en Alſace, *tome* II. *p.* 364.
Kloguen, en Bretagne, *tome* II. *p.* 365.
Knyphauſen, en Pruſſe, *tome* II. *p.* 365.
Kreps, en Alſace, *tome* II. *p.* 365.

L

LAAS, en Béarn, *tome* II. *p.* 366. Leuger.
Labai de Viella, même province, *tome* II. *p.* 366. *& tome* V. *p.* 378. *corrections.*

Digitized by Google

Labbe, en Berry, *tome* II. *p.* 366. *n.* & *a.*
Labbé, en Lorraine, *tome* II. *p.* 366.
Labbé, en Bretagne, *tome* II. *p.* 367. *n.* & *a.*
Labbey, en Normandie, *tome* V. *p.* 378.
Lac, en Languedoc, *tome* V. *p.* 376.
* Laerne, en Flandres, *tome* II. *p.* 367. Van-Wilfteren.
Lafitte de Gourdas, en Guyenne, *tome* V. *p.* 378.
Lafoens, en Portugal, *tome* II. *p.* 367.
Lagadec, en Bretagne, *tome* V. *p.* 379. *n.* & *a.*
Lage, même province, *ibid. n.* & *a.*
* Lagny, dans l'évêché de Noyon, *tome* II. *p.* 367. Longueval.
* Lagorce, en Vivarais, *tome* V. *p.* 380. Merle de la Gorce.
Laguille, *tome* II. *p.* 367. *n.* & *a.*
Laidet, en Provence, *tome* V. *p.* 380.
Laigle de la Montagne, en Champagne, *tome* II. *p.* 368. *n.* & *a.*
Laigue, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 368. *n.* & *a.*
Laillet, en Normandie, *tome* V. *p.* 380.
Laincel, en Provence, *tome* II. *p.* 368. *n.* & *a.*
Laîné, en Normandie, *tome* V. *p.* 380. *n.* & *a.*
Laîné de Parvilli, à Paris & dans l'Iſle de France, *ibid. n.* & *a.*
Laizer de Siougeat, & non Laizé de Sieugeat, en Auvergne, *tome* V. *p.* 380 & *ſuiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 686.
Lalaing, en Brabant, *tome* II. *p.* 368. & *article refait au tome* V. *p.* 383.
* Laleu, en Normandie, au diocèſe de Séez, *tome* V. *p.* 385. M. l'évêque de Séez.
Lalleman de Vaitte, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 369. *n.* & *a.* & *tome* V. *p.* 384. *corrections.*
Lallemant, en Berry, *tome* II. *p.* 369. *n.* & *a.*
Lallemant de l'Etrée, en Champagne, *ibid. n.* & *a.*
Lallemant de Macqueline, famille originaire de Châlons en Champagne, *tome* V. *p.* 384.
* Lalonde, en haute Normandie, *tome* II. *p.* 369. Cordier.
Lalye, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 385.
* Lamballe, en Bretagne, *tome* II. *p.* 369. Penthiévre.
Lambert, en Normandie, *tome* V. *p.* 385. *n.* & *a.*
Lambert, même province, *tome* V. *p.* 385.
Lambert de Saint Bris, *tome* II. *p.* 369. & *tome* V. *p.* 385. *corrections & augmentations.*
Lambert, *tome* II. *p.* 369. *n.* & *a.*
Lambert de la Roche, *ibid. n.* & *a.*
Lambert d'Herbigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 385.
Lambertie, en Lorraine, *tome* II. *p.* 370.
* Lambeſc, en Provence, *tome* II. *p.* 371. Elbeuf.
Lambilli, en Bretagne, *tome* V. *p.* 385.
Lambré, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 371. *n.* & *a.*
Lameſan, en Lorraine, *tome* V. *p.* 386. *n.* & *a.*
Lameth, *tome* II. *p.* 371. & *article refait au tome* V. *p.* 386.

Digitized by Google

Lami de la Perriere, *tome* II. *p.* 371. *n.* & *a.*
Lamichodiere, à Paris, *tome* II. *p.* 371.
Lamirault, famille établie dans l'Orléanois & le Soissonnois, *tome* V. *p.* 388.
Lamoignon, *tome* II. *p.* 371. & *tome* V. *p.* 388. *corrections & augmentations.*
Lamoureux de la Javelliere, en Bretagne, *tome* V. *p.* 388.
Lamperiere de Montigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 389.
Lamure, en Forez, *tome* V. *p.* 389.
Lamy de Bezanges, en Lorraine, *tome* V. *p.* 390.
Lancelot, *tome* II. *p.* 129.
Lanceſſeur, en Normandie, *tome* V. *p.* 390.
Lanchals, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 375.
Lanci, en Picardie, *tome* II. *p.* 375.
Lanci, ou Lancy, dans l'Iſle de France, *tome* V. *p.* 390.
Lanciſe, en Normandie, *tome* V. *p.* 391. *n.* & *a.*
* Lancoſme, en Touraine, *tome* V. *p.* 391. Savary.
Lancrau, en Anjou, *tome* V. *p.* 391.
Landais, en Bretagne, *tome* II. *p.* 375. *n.* & *a.*
Landais, en Touraine, *tome* V. *p.* 392.
Landas, *tome* V. *p.* 392.
Lande (la), famille établie dans la baſſe Marche & le Poitou, *tome* V. *p.* 392.
Lande (la), en Normandie, *tome* V. *p.* 393. *n.* & *a.* Il y a pluſieurs familles de ce nom dans cette province.
Landes (des), famille originaire de Gênes, *tome* V. *p.* 393.
Lando, de Veniſe, *tome* II. *p.* 375.
Landois d'Herbouville, en Normandie, *tome* V. *p.* 394.
Landry, *tome* II. *p.* 375.
Lanfernal, en Normandie, *tome* V. *p.* 394. *n.* & *a.* Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Lanfernat, en Brie, *tome* V. *p.* 393. *voyez* LENFERNAT.
Langan, en Bretagne, *tome* II. *p.* 375.
Lange, dans le Lyonnois, *tome* V. *p.* 394.
Langes (de), en Dauphiné, *tome* II. *p.* 376. *n.* & *a.*
Langevin, en Normandie, *tome* V. *p.* 394. *n.* & *a.*
Langeron, dans le Nivernois, *tome* II. *p.* 379. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
Langheac, dans le Langadois, *tome* II. *p.* 376. & *tome* V. *p.* 394. *corrections.*
Langlade du Chayla, en Languedoc, *tome* II. *p.* 379. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
Langlais, en Bretagne, *tome* II. *p.* 379. *n.* & *a.*
Langle, en Normandie, *tome* V. *p.* 395. *n.* & *a.*
* Langles, *tome* II. *p.* 379. C'eſt le nom d'un vicomté qui eſt entré dans la maiſon de Créquy.
Langlois de Motteville, en Normandie, *tome* II. *p.* 379.
Langlois de la Fortelle, *tome* II. *p.* 379. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*

Langlois, en Normandie, *tome* V. *p.* 395. *n.* & *a.* Il y a quatre familles nobles de ce nom dans cette province.
Langon, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 379.
Langres, en Champagne, *tome* II. *p.* 380. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
Languedouë, en Beaute, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 686.
Languet de Gergy, en Auxois, *tome* II. *p.* 380. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
Languſſel, en Languedoc, *tome* II. *p.* 381.
Lanjamet de Vaucouleurs, en Bretagne, *tome* II. *p.* 381. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
* Lanne, en Brabant, *tome* II. *p.* 381. Cools & Xavier.
Lannion, en Bretagne, *tome* II. *p.* 381. & *tome* V. *p.* 395. *corrections.*
Lannoy d'Ameraucourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 383. *n.* & *a.*
Lanoy, en Normandie, *tome* V. *p.* 395.
* Lanques, en Baſſigny, *tome* V. *p.* 396. Chandon.
Lantange, en Champagne, *tome* II. *p.* 383. *n.* & *a.*
Lantenne, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Lanti, *ibid. n.* & *a.*
Lantin, *ibid. n.* & *a.*
Laon, ville ſituée dans la haute Picardie, *tome* II. *p.* 383.
Lara, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 383.
Larcher, à Paris, *tome* II. *p.* 383.
Larcher, ou Larchier, en Bretagne, *tome* V. *p.* 396.
Larchier, en Normandie, *tome* V. *p.* 397. *n.* & *a.*
Large, même province, *ibid. n.* & *a.*
Largentier, en Champagne, *tome* II. *p.* 384. *n.* & *a.*
Lari de Bellegarde (Saint), *ibid. n.* & *a.*
Larlan, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.*
Larrey, en Normandie & en Allemagne, *tome* V. *p.* 397 & *ſuiv.*
Lart, dans le diocèſe d'Auch, *tome* V. *p.* 398.
* Lartaudiere, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 384. de la Porte.
Lartigue, dans le diocèſe d'Auch, *tome* II. *p.* 384. & *article refait au tome* V. *p.* 398 & *ſuiv.*
Las, en Nivernois, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 687.
Laſcaris, en Provence, *tome* II. *p.* 385.
Laſcaſes, ou Laſcaſas, en Languedoc, en Agenois & en Quercy, *tome* V. *p.* 405.
Laſcours, ou Laſtours, en Limouſin, *tome* II. *p.* 386. & *tome* V. *p.* 406. *augmentations.*
* Laſſai, au Maine, *tome* II. *p.* 386. & *tome* V. *p.* 406. *corrections.* Madaillan.
Laſtic, & non Laſtie, en Auvergne, *tome* II. *p.* 387. & *tome* V. *p.* 407. *corrections.*
Laſtic, en Languedoc, *tome* II. *p.* 386. *n.* & *a.*
Laſtres, en Artois, *tome* II. *p.* 387.
Latil, en Provence, *tome* V. *p.* 407.
Lattaignan, en Picardie, *tome* II. *p.* 387. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Lattier, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 407 *& suiv.*
Lavagnac, en Languedoc, *tome* V. *p.* 411. *n. & a.*
Laval, au Maine, *tome* II. *p.* 388. *& article refait au tome* V. *p.* 411. *Voyez encore* au mot MONTMORENCY-LAVAL, *à la fin de ce cinquieme volume aux Additions, p.* 693 *& suiv.*
Laval, en Normandie, *tome* V. *p.* 412. *n. & a.*
Laval de Rais, *tome* II. *p.* 388. *n. & a.*
Lavardin, *tome* II. *p.* 388.
Lavaulx, *tome* II. *p.* 389.
Lavaur de Gaignac, en Quercy, *tome* II. *p.* 390. *n. & a.*
Lavaur-Argentine, *tome* II. *p.* 390.
* Laubepin, en Franche Comté, *tome* II. *p.* 390. Battefort.
Lauberie, en Normandie, *tome* V. *p.* 412.
Laudun, en Languedoc, *tome* II. *p.* 390. *n. & a.*
Lavedan, dans le Bigorre, *tome* II. *p.* 390.
Laverdale, & non Lauverdale, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 394. *& tome* V. *p.* 415. *corrections.*
Laverdy, *tome* V. *p.* 412.
Lavergne de Treſſan, en Languedoc, *tome* II. *p.* 391. *Il faut placer cet article à la lettre V.* au mot VERGNE (la) DE TRESSAN.
Laugier, en Provence, *tome* II. *p.* 391. *& tome* V. *p.* 412. *augmentations.*
Laugier, même province, *tome* V. *p.* 413.
Laugier, à Arles, *tome* V. *p.* 413.
Laugier de Saint André, à Aix, *tome* V. *p.* 413.
Lavier, ou Laviez, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 414.
Laumoſne, en Normandie, *tome* V. *p.* 415.
Laumoy, proche Brinon, *tome* V. *p.* 415.
Launoy, en Champagne, *tome* II. *p.* 392. *n. & a.*
Launoy, en Normandie, *tome* V. *p.* 417. Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Launoy de Criqueville, même province, *tome* V. *p.* 417.
Lavocat, en Bretagne, *tome* II. *p.* 392. *n. & a.*
* Lavore, au diocèſe d'Alby, *tome* II. *p.* 378. Ambres.
Laur, en Gaſcogne, *tome* II. *p.* 392.
Lauraguais, petit pays de France, *tome* II. *p.* 392. *& article refait au tome* V. *p.* 417.
Laure, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 418.
Laurencie, dans l'Angoumois, le Poitou & la Saintonge, *tome* V. *p.* 418.
Laurencin, en Beaujolois, *tome* II. *p.* 393.
Laurens, en Languedoc, *tome* II. *p.* 393.
Laurens, en Provence, *tome* II. *p.* 394. *& tome* V. *p.* 418. *augmentations.*
Laurens, même province, *tome* V. *p.* 418.
Laurens de Joreau, en Anjou, *tome* V. *p.* 418. *n. & a.*
Laurens, dans la baſſe Marche, *tome* V. *p.* 418.
* Laurent (Saint), ou Iſle d'Orléans, *tome* II. *p.* 394. Berthelot.
Digitized by Google

* Laurent-Sart, en Brabant, *tome* II. *p.* 394. Verreyckhen.
Lauris, en Provence, *tome* V. *p.* 419.
Lauthier, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 419.
Lautrec, *tome* II. *p.* 394. *&* *tome* V. *p.* 419. *corrections.*
Lauzieres, dans le bas Languedoc, *tome* II. *p.* 394. *&* *tome* V. *p.* 419. *corrections.*
Lauzu & Lauzun, élection d'Agen, *tome* II. *p.* 397. *&* *tome* V. *p.* 419. *corrections.*
Lawembourg, dans la baſſe Saxe, *tome* II. *p.* 398.
* Laxion, *tome* II. *p.* 398. Chapt de Raſtignac.
Laye, en Beaujolois, *tome* V. *p.* 419. *n. & a.*
Laye du Blé d'Uxelles, *tome* II. *p.* 398. *voyez* BLÉ D'UXELLES.
Leccaley, en Normandie, *tome* V. *p.* 419.
Lécuyer de Muret, *tome* II. *p.* 398.
Leczinski, en Pologne & Ruſſie, *tome* II. *p.* 398. *n. & a.*
Ledo, *tome* II. *p.* 398. *n. & a.*
* Léede, en Flandres, *tome* II. *p.* 398. Belt.
* Léefdael, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 398. Brouckoven.
* Léew-Saint Pierre, au même pays, *tome* II. *p.* 398. Rooſe.
* Leiſſin, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 419. Guillet.
Lelay de Villemaré, en Bretagne, *tome* V. *p.* 420.
Lemos, en Portugal, *tome* II. *p.* 399.
Lenet, *ibid. n. & a.*
Lenfant, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Lenfant, en Normandie, *tome* V. *p.* 420.
Lenfernat, ou Lanfernat, en Brie, en Bourgogne & en Champagne, *tome* V. *p.* 420.
Lénoncourt, en Lorraine, *tome* II. *p.* 399. *&* *tome* V. *p.* 421. *corrections.*
Lens, en Flandres, *tome* II. *p.* 401.
Lentivi, en Bretagne, *tome* II. *p.* 401.
Lentrin, en Normandie, *tome* V. *p.* 421. *n. & a.*
Léon, province d'Eſpagne, *tome* II. *p.* 404. *&* *tome* V. *p.* 422. *augmentations.*
Léon, en Bretagne, *tome* V. *p.* 422.
Léonard, en Normandie, *tome* V. *p.* 422.
Léotaud, ou Léautaud, famille originaire de Taraſcon en Provence, *tome* V. *p.* 422.
Léran, *tome* II. *p.* 404. branche de la maiſon de Lévis, *voyez* LEVIS.
Lériget de la Faye, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris, *tome* V. *p.* 422.
Lérin, *tome* II. *p.* 404. *&* *tome* V. *p.* 422. *corrections & augmentations.*
Leſcaley, en Normandie, *tome* V. *p.* 422. *n. & a.*
Leſcalopier, *tome* II. *p.* 405. *&* *tome* V. *p.* 422. *corrections & augmentations.*
Leſchaſſier, à Paris, *tome* V. *p.* 423.
Leſcot, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 405. *n. & a.*

Leſcouet, en Bretagne, *tome* II. *p.* 405.
Leſcoux, en Picardie, *ibid. n. & a.*
* Leſcun, en Béarn, *tome* II. *p.* 405. Laur.
Leſcure, en Albigeois, *tome* V. *p.* 423.
Leſcure de Trebon, en Languedoc, *tome* II. *p.* 405.
Leſcut, en Lorraine, *tome* V. *p.* 423.
Leſcuyer, en Champagne, *tome* II. *p.* 405. *n. & a.*
Leſcuyer, en Picardie, *tome* V. *p.* 424.
Leſdiguieres, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 405. *& tome* V. *p.* 424. *corrections.*
Leſdos de Saint Valery, en Normandie, *tome* V. *p.* 424.
Leſenerac du Bouillon, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 425.
Leshenaut de Bouillé, en Anjou, *tome* V. *p.* 425.
* Leſpare, *tome* II. *p.* 244. Grammont.
Leſperon d'Anfreville, en Normandie, *tome* V. *p.* 425.
Leſpinace, famille originaire de Guyenne, établie en Normandie, *tome* V. *p.* 425. *n. & a.*
Leſpinaſſe, en Limouſin & en Languedoc, *tome* V. *p.* 426.
Leſpinai, en Bretagne, *tome* II. *p.* 406. *n. & a.* Il y a dans cette province deux familles de ce nom.
Leſpinay de Marueville & de Penſy, en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois, *tome* V. *p.* 426.
Leſpinay de la Vrigoniere, en Bretagne & en Poitou, *tome* V. *p.* 426.
Leſquen, en Bretagne, *tome* II. *p.* 406. *& tome* V. *p.* 426. *augmentations.*
Leſquen de la Villemeneuſt, *tome* V. *p.* 426.
Leſſai, *tome* II. *p.* 406. branche de la maiſon de Briçonnet, *voyez* BRIÇONNET.
Leſtang, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 406.
Leſtang, en Berry, *tome* II. *p.* 407. *n. & a.*
Leſtang de Ruſquet, en Bretagne, *tome* V. *p.* 426.
Leſtendart, en Picardie, *tome* II. *p.* 407. *& tome* V. *p.* 427. *corrections.*
Leſtevenon, en Hollande, *tome* II. *p.* 407.
* Leſtrange, en Périgord, *tome* II. *p.* 407. Hautefort.
Leſtrange, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Leſtuc, en Poitou, *tome* II. *p.* 407 *& ſuiv.*
Leſval, *tome* II. *p.* 408. *n. & a.*
Lettes-Deſprés de Montpezat, *ibid. n. & a. voyez* MONTPEZAT.
Leuctres, en Provence, *tome* V. *p.* 427.
Levemont, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Leven, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 408.
Lévêque de Gravelle, *tome* V. *p.* 427.
Levis, en Hurepoix, près Chevreuſe, *tome* II. *p.* 408. *& tome* V. *p.* 427. *corrections.*
* Leuville, dans le pays Chartrain, *tome* II. *p.* 411. *& tome* V. *p.* 427. *corrections.*
Leviſton, ou Levingſton, en Ecoſſe, *tome* V. *p.* 427 *& ſuiv.*

Digitized by Google

* Lévoncourt, dans le Barrois, *tome* V. *p.* 430. Hannel.
Leuze, *tome* II. *p.* 411. branche éteinte de la maiſon de Châtillon-ſur-Marne, *voyez* CHÂTILLON.
* Leyſchot, en Flandres, *tome* II. *p.* 411. Maldeghem.
Lezai, en Poitou, *tome* II. *p.* 411. & *tome* V. *p.* 430. *corrections.*
* Lezeau, en Normandie, *tome* II. *p.* 412. Ango.
Lezeaux, même province, *tome* V. *p.* 430.
Lezet, *tome* II. *p.* 413.
Lezonnet, *tome* II. *p.* 179. branche éteinte de la maiſon de Coëtlogon, *voyez* COETLOGON.
* Lezens, en Béarn, *tome* V. *p.* 430. Dejean.
Lezos, en Bretagne, *tome* II. *p.* 413. *n.* & *a.*
Lhuillier de Chalendos, en Poitou & en Brie, *tome* V. *p.* 430.
* Liancourt, en Beauvoiſis, *tome* II. *p.* 403. Rochefoucault.
Liatod, *ibid. n.* & *a.*
* Liberchies, en Brabant, *tome* II. *p.* 413. Gand.
* Liberſart, dans le Brabant Wallon, *tome* II. *p.* 413. Gryſpere.
Libertat, en Provence, *tome* V. *p.* 431.
Lichtervelde, famille établie dans le Brabant Autrichien, *tome* V. *p.* 431 & *ſuiv.*
* Licques, dans le comté de Digne, *tome* V. *p.* 435. Récourt.
Liée, en Normandie, *tome* V. *p.* 435.
* Lierres, en Artois, *tome* II. *p.* 414. Val de Lierres.
Lieſſeline, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 436. *n.* & *a.*
Lieur, même province, *tome* V. *p.* 436.
Lieuray, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 436.
Liévre, en Berry, *ibid. n.* & *a.*
Liévre, en Normandie, *tome* V. *p.* 437. *n.* & *a.* Il y a en cette province deux familles de ce nom.
Lieuron, en Provence, *tome* V. *p.* 436.
* Liſſermeau, *tome* II. *p.* 414. Challaiet.
Ligne, en Hainault, *tome* II. *p.* 414. & *tome* V. *p.* 437. *corrections & augmentations.*
Lignerac, dans la Marche Limouſine, *tome* II. *p.* 416. & *tome* V. *p.* 437. *corrections & augmentations.*
* Ligneri, *tome* II. *p.* 417. Eſpinay-Saint-Luc.
Ligneris, en Vendomois, *tome* II. *p.* 417. *n.* & *a.*
Ligneville, en Lorraine, *tome* II. *p.* 417. & *tome* V. *p.* 437. *corrections.*
Ligni, en Soiſſonnois, *tome* II. *p.* 417. & *article refait au tome* V. *p.* 437.
Ligni, en Picardie, *tome* II. *p.* 417.
Lignieres, *ibid. n.* & *a.*
Ligniville, en Lorraine, *tome* V. *p.* 438 & *ſuiv.*
Ligondez, en Auvergne, *tome* V. *p.* 440 & *ſuiv.*
Lile, ou Lyle, famille originaire d'Ecoſſe, établie en Provence, *tome* V. *p.* 442.
Lille, en Flandres, *tome* V. *p.* 442.
Lima, en Portugal, *tome* II. *p.* 418.

Digitized by Google

Limbourg, dans les Pays Bas Autrichiens, *tome* II. *p.* 418.
Limeuil, & non Limenil, *tome* II. *p.* 418. & *tome* V. *p.* 443. *corrections.*
Limminghe, à Louvain, *tome* V. *p.* 443.
Limoges, *tome* II. *p.* 419. & *tome* V. *p.* 444. *corrections.*
Limoges, en Normandie, *tome* V. *p.* 444.
* Limours, *tome* II. *p.* 419. & *tome* V. *p.* 444. *corrections.* Hurault.
Linange, *tome* II. *p.* 419. *n.* & *a.*
Lincel, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 419.
Lincel du Bouſquet, en Provence, *tome* V. *p.* 444 & *ſuiv.*
Lindſei, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 419.
Liniere, en Berry, *tome* II. *p.* 419.
Liniers, en Poitou, *tome* V. *p.* 446.
Lintot, en Normandie, *tome* V. *p.* 446. *n.* & *a.*
Liobart de Buſſy & de Brion, *tome* II. *p.* 419. *n.* & *a.*
Lion, en Béarn, *tome* II. *p.* 419. *voyez* DULION.
Lionne, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 419.
Lionnois, ou Lyonnois, *tome* II. *p.* 420.
* Liouville, en Beauce, *tome* II. *p.* 420.
Liré, en Anjou, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 687.
Liria, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 420. & *tome* V. *p.* 446. *corrections & augmentations.*
Lis (du), en Bretagne, *tome* II. *p.* 420. & *tome* V. *p* 447. *corrections.*
* Liſbourg, en Artois, *tome* V. *p.* 447. Vollant.
Liſcoet, en Bretagne, *tome* V. *p.* 447.
* Liſignes, dans le comté de Tonnerre, *tome* V. *p.* 447. Cette terre eſt poſſédée par l'abbaye de Saint Pierre de Melun, fondée par nos Rois.
* Liſlebonne, en Caux, *tome* V. *p.* 447. Harcourt.
Liſſalde, famille originaire du Navarrois, établie dans le Condomois, *tome* V. *p.* 447.
Littehaire, en Normandie, *tome* V. *p.* 447 & *ſuiv.*
Livenne, en Poitou, *tome* V. *p.* 448.
Livrée, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
* Livri, *tome* II. *p.* 421. & *tome* V. *p.* 448. *corrections.* Sanguin.
Livron, dans le pays de Gex, *tome* V. *p.* 448. *n.* & *a.*
Lixin, *tome* II. *p.* 421.
Lizet, *ibid. n.* & *a.*
Lobckowitz, en Allemagne, *tome* II. *p.* 421.
Lobo, en Portugal, *ibid. n.* & *a.*
Loche, *tome* II. *p.* 422. branche éteinte de la maiſon de Lénoncourt, *voyez* LENONCOURT.
Locmaria, en Bretagne, *tome* II. *p.* 422.
Locquet, *tome* II. *p.* 422.
Lodeve, en Languedoc, *tome* II. *p.* 422.
* Loenbecke, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 422. Vander-Woorſt.
Loere, en Bourbonnois & à Paris, *tome* V. *p.* 448. *n.* & *a.*
Logé, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Loges, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 448. *n.* & *a.*
* Logny, généralité d'Alençon, *tome* V. *p.* 448. Gagnat.
Logny Montmorency, *tome* II. *p.* 422. *voyez* au mot MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 & *suiv.*
Lohéac, *tome* II. *p.* 423.
Loir du Lude, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 448 & *ſuiv.*
* Loiſel, *tome* II. *p.* 423. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette terre érigée en vicomté en 1642.
Loiſel, diocèſe de Beauvais, *tome* II. *p.* 423.
Loiſel, en Normandie, *tome* V. *p.* 449. *n.* & *a.*
Lolinville, *tome* II. *p.* 423. branche de la maiſon de la Taille, *voyez* TAILLE.
Lomagne, en Gaſcogne, *tome* II. *p.* 423. & *article refait au tome* V. *p* 449 & *ſuiv.*
Lombard, *tome* II. *p.* 424. *n.* & *a.*
Lombard, en Provence, *tome* V. *p.* 452.
Lombelon des Eſſars, en Normandie, *tome* V. *p.* 453 & *ſuiv.*
Lombu, *tome* II. *p.* 424.
Lomenie, *tome* II. *p.* 424. & *tome* V. *p.* 455. *corrections & augmentations.*
* Londres, en Languedoc, *tome* II. *p.* 425. Roquefeuil.
Longaunay, en Bretagne, *tome* II. *p.* 425. & *tome* V. *p.* 455. *corrections.*
* Longchamp, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 425.
Longecombe, dans le Bugey, *tome* V. *p.* 455.
Longeville, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 455.
* Longjumeau, *tome* II. *p.* 427. Coeffier.
Longni, au Perche, *tome* II. *p.* 427. & *tome* V. *p.* 455. *corrections.*
Longueil, en Normandie, *tome* II. *p.* 427. & *article refait au tome* V. *p.* 455.
Longuejoüe, *tome* II. *p.* 428.
Longueruë, en Normandie, *tome* II. *p.* 428.
Longueval, dans le Vermandois, *tome* II. *p.* 428. & *tome* V. *p.* 456. *augmentations.*
Longueval, en Périgord, *tome* V. *p.* 457.
Longueville, *tome* II. *p.* 429.
Longvi, ou Longvic, *tome* II. *p.* 429. & *tome* V. *p.* 457. *corrections.*
Lonlay de Villepaille, en Normendie, *tome* V. *p.* 457.
* Lonré, ſubdélégation d'Alençon, *tome* V. *p.* 457. Montmorency-Luxembourg.
Lons, en Béarn, *tome* II. *p.* 429. & *tome* V. *p.* 457. *corrections.*
Loos-Corſwaren, dans les Pays-Bas Autrichiens, *tome* II. *p.* 429. & *tome* V. *p.* 457. *corrections.*
Lopis, ou Lopès, dans le comtat Venaiſſin, *tome* II. *p.* 430. & *tome* V. *p.* 458. *corrections.*
Lopriac de Coetmadeuc, en Bretagne, *tome* V. *p.* 458.
* Loraille, en Normandie, *tome* II. *p.* 430. Eſpinay-Saint-Luc.

Loras, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 458.
Lordat, dans le comté de Foix, *tome* V. *p.* 459 *& suiv.*
Lordonnet, en Provence, *tome* V. *p.* 461.
Loredano, à Veniſe, *tome* II. *p.* 432.
Lorenchet, en Bourgogne, *tome* V *p.* 461 *& ſuiv.*
Lorges, *tome* II. *p.* 432. branche de la maiſon de Durfort-Duras, *voyez* DURFORT-DURAS.
Loriol, près de Bourg en Breſſe, *tome* V. *p.* 463.
Lorme, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 463.
Loron, *tome* II. *p.* 432. *n. & a.*
Lorraine, *tome* II. *p.* 432. *& tome* V. *p.* 463. *corrections & augmentations.*
Lorris, *tome* II. *p.* 432.
Los, ou Loz, dans le pays de Liége, *tome* II. *p.* 432.
Loſtanges, dans le bas Limouſin, *tome* II. *p.* 433. *& tome* V. *p.* 463. *corrections & augmentations.*
Loubat de Rohan, *tome* II. *p.* 434. *n. & a.*
Loubat-Carles, *ibid. n. & a.*
Loubert, en Normandie, *tome* V. *p.* 464.
Loucelles, même province, *tome* V. *p.* 465.
Loué, *tome* II. *p.* 434. branche de la maiſon de Laval-Montmorency, *voyez* MONTMORENCY, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*
Louet, en Languedoc, *tome* II. *p.* 435. *& tome* V. *p.* 465. *corrections.*
Louet de Baſoche, *tome* II. *p.* 465. *n. & a.*
Louey, en Normandie, *tome* V. *p.* 465. *n. & a.*
Lougey, même province, *ibid. n. & a.*
Louis, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
* Loulans, *tome* II. *p.* 435. Boiſtouvet.
Loup, en Normandie, *tome* V. *p.* 465.
Loup de Bellenave, en Bourbonnois, *tome* II. *p.* 435. *n. & a.*
Loupia, ou Lopiac, *tome* V. *p.* 465.
Loupvieres, en Normandie, *tome* V. *p* 465. *n. & a.*
Louterel, même province, *tome* V. *p.* 465.
Louvain, *tome* II. *p.* 436. *& tome* V. *p.* 466. *corrections.*
Louvat, en Bugey, *tome* V. *p.* 466. *n. & a.*
Louvel de Noiremare, dans le pays de Caux, *tome* V. *p.* 466.
Louvel de Montmartin, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Louvel de Lézeaux de Breguigner, *ibid. n. & a.*
Louvencourt, *tome* II. *p.* 436. *n. & a.* Il y a deux familles de ce nom, dont une eſt établie en Picardie.
Louvent, dans le Barrois non mouvant, *tome* V. *p.* 466.
Louviers, dans l'Orléannois, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 688.
Louvigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 467.
Louville, au pays Chartrain, *tome* II. *p.* 436.
* Louvois, en Champagne, *tome* II. *p.* 436. Tellier.
Lowendalh, *tome* II. *p.* 436.
Loyac de la Bachellerie, en Limouſin, *tome* V. *p.* 467.

Digitized by Google

Loyat, *tome* II. *p.* 437. branche de la maiſon de Coetlogon, *voyez* COETLOGON.
Loyaux, en Bretagne, *tome* II. *p.* 437.
Loys, en Suiſſe, *tome* II. *p.* 467 *& ſuiv.*
Loys, en Provence, *tome* V. *p.* 468.
Loyſia, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 468.
Loyte, ou Loëte, même province, *tome* V. *p.* 468.
Luc (du), en Provence, *tome* II. *p.* 289. *& tome* V. *p.* 328. *corrections.*
Lucas, en Normandie, *tome* V. *p.* 469. *n. & a.*
* Lucay, en Berry, *tome* V. *p.* 469. Rochefort.
* Lucé, *tome* V. *p.* 469. Beaumanoir.
Lucinge, *tome* II. *p.* 438. *& tome* V. *p.* 469. *augmentations.*
Lude, en Anjou, *tome* II. *p.* 438. *& tome* V. *p.* 469. *augmentations.*
Ludres, en Lorraine, *tome* V. *p.* 469.
Lugny, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 470.
* Lugny, dans le Charolois, *tome* V. *p.* 470. Levis.
Luillier, au Maine, *tome* V. *p.* 470.
Luillier, à Paris, *tome* II. *p.* 438. *& tome* V. *p.* 470. *corrections.*
Luiſet, *tome* II. *p.* 439. *n. & a.*
Luiſigre, en Normandie, *tome* V. *p.* 470. *n. & a.*
Lullin, *tome* II. *p.* 439.
Lunebourg, en Allemagne, *tome* II. *p.* 439.
Lupcourt, en Lorraine, *tome* II. *p.* 439.
Lur, famille originaire d'Allemagne, établie en Guyenne, *tome* V. *p.* 471.
Luſace, *tome* II. *p.* 440.
* Luſech, en Quercy, *tome* V. *p.* 471. Chapt de Raſtignac.
* Luſignan, en Agenois, *tome* II. *p.* 440. Lau.
Luſignan, ou Léſignem, en Poitou, *tome* II. *p.* 440 *& ſuiv. & tome* V. *p.* 471. *corrections & augmentations.*
* Luſſai, au comté de Blois, *tome* II. *p.* 441. Saint Aignan.
* Luſſan, en Languedoc, *tome* V. *p.* 471.
Luſtrac, en Guyenne, *tome* II. *p.* 441.
Luſy, en Nivernois, *tome* II. *p.* 442. *n. & a.*
Luthier, en Touraine, *tome* V. *p.* 471.
Luthumiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 472.
Luxe, en baſſe Navarre, *tome* II. *p.* 442.
Luxembourg, dans les Pays-Bas, *tome* II. *p.* 442.
Luxembourg, *tome* II. *p.* 442 *& ſuiv. voyez* au mot MONTMORENCY-LUXEMBOURG, *tome* V. *aux Additions, p.* 693 *& ſuiv.*
Luynes, en Provence, *tome* II. *p.* 444. *& tome* V. *p.* 472. *corrections.*
Luyrieux, en Bugey, *tome* V. *p.* 472.
Luzelbourg, *tome* II. *p.* 444. *& tome* V. *p.* 472. *corrections.*
Luzerne de Beuzeville, en Normandie, *tome* II. *p.* 444. *& tome* V. *p.* 472. *corrections.*

Digitized by Google

Luzignan, *voyez* LUSIGNAN.
Luzy, en Nivernois, *tome* II. *p.* 445.
* Lyhus, *tome* II. *p.* 445. Hanivel.
Lynden, dans le duché de Gueldres, *tome* II. *p.* 445.
Lyobard, en Bugey, *tome* V. *p.* 472.
Lyon, *tome* II. *p.* 445.

M

MABREY, en Normandie, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 689. *n. & a.*
Macaire, même province, *tome* V. *p.* 473. *n. & a.*
Maccarty, famille originaire d'Irlande, *tome* V. *p.* 473.
Macé, en Normandie, *tome* V. *p.* 473. *n. & a.*
Macé de Gaſtines, en Provence, *ibid. n. & a.*
Macet, en Piemont & en Breſſe, *ibid. n. & a.*
Machault, à Paris, *tome* II. *p.* 447. *& tome* V. *p.* 473. *corrections.*
Machault de Tierceville, en Normandie, *tome* V. *p.* 473. *n. & a.*
Mâche (de la), même province, *ibid. n. & a.*
Macheco de Prémeaux, *tome* II. *p.* 447. *n. & a.*
Mâcon, ville capitale du Mâconnois, *tome* II. *p.* 448. *& tome* V. *p.* 473. *corrections.*
Mâcon, en Auvergne, *tome* V. *p.* 474.
Madaillan, en Agenois, *tome* II. *p.* 448. *& tome* V. *p.* 474. *corrections.*
Madeleine, dans le Charolois, *tome* II. *p.* 449. *& tome* V. *p.* 474. *corrections.*
Maës, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 474.
Maffei, en Italie, *tome* II. *p.* 449.
* Maffiée, *tome* II. *p.* 450. *& tome* V. *p.* 475. *corrections.* Pontcarré.
Magalotti, *tome* II. *p.* 450. *n. & a.*
Magnac, dans la Marche, *tome* II. *p.* 450. *& tome* V. *p.* 475. *augmentations.*
* Magnane, *tome* II. *p.* 450. Racapé.
Magnaut, ou Manbaut, en Armagnac, *tome* V. *p.* 475.
Magneville, en Normandie, *tome* II. *p.* 451. *& tome* V. *p.* 476. *corrections.*
Magnien, *tome* II. *p.* 452. *n. & a.*
Magniol, en Provence, *tome* V. *p.* 476.
Magny, en Normandie, *tome* V. *p.* 476. *n. & a.* Il y a en ce pays pluſieurs familles nobles de ce nom.
Magon de Terlaye, de Saint Malo en Bretagne, *tome* V. *p.* 476.
Maguelonne, *tome* V. *p.* 476.
Magy, en Provence, *tome* V. *p.* 477. *n. & a.*

Digitized by Google

Mahuet, en Lorraine, *tome* V. *p.* 477.
Mahé, en Normandie, *tome* V. *p.* 478. *n.* & *a.*
Maheas, même province, *ibid. n.* & *a.*
Mahiel, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Mahieu, même province, *ibid. n.* & *a.*
Mai, dans le Limouſin, *tome* V. *p.* 478. *n.* & *a.*
Maignan, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Maignart, *tome* II. *p.* 451.
Maignelais, en Brie, *tome* II. *p.* 451.
Maignelers, en Picardie, *tome* II. *p.* 451. & *tome* V. *p.* 478. *corrections.*
Maigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 478. *n.* & *a.*
Maigret, *tome* II. *p.* 451. *n.* & *a.*
Mailhane de Saint Sernin, *ibid. n.* & *a.*
Maillac, en Languedoc, *tome* II. *p.* 452. *n.* & *a.*
Maillan, même province, *ibid. n.* & *a.*
* Maillane, en Provence, *tome* II. *p.* 451. Porcelet.
Maillard, en Bretagne, *ibid. n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
* Maillé, en Touraine, *tome* II. *p.* 452. & *tome* V. *p.* 365. *corrections.* Cette baronnie eſt poſſédée par la maiſon d'Albert de Luynes.
Maillé la Tour-Landry, *tome* II. *p.* 452. & *tome* V. *p.* 478. *corrections & augmentations.*
* Maillebois & Bievy, *tome* V. *aux Additions*, p. 689. Ce marquiſat eſt poſſédé actuellement par M. le maréchal de Maillebois.
Mailleraye, *tome* II. *p.* 452. & *tome* V. *p.* 478 *corrections.*
* Mailleroncourt, *tome* II. *p.* 452. Terrier.
Maillet, en Normandie, *tome* V. *p.* 486. *n.* & *a.* Il y a dans ce pays deux familles de ce nom.
* Mailli, dans le Barrois, *tome* V. *p.* 478. Mahuet.
Mailliardot, en Suiſſe, *tome* V. *p.* 479 & *ſuiv.*
Mailloc, dans la ſubdélégation de Liſieux en Normandie, *tome* V. *p.* 486.
Maillot, en baſſe Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Maillot, même province, *tome* V. *p.* 487. *n.* & *a.*
Mailly, en Picardie, *tome* II. *p.* 453. & *tome* V. *p.* 478. *corrections & augmentations.*
Mailly, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 456. *n.* & *a.*
Maine, *tome* II. *p.* 457. & *tome* V. *p.* 487. *corrections & augmentations.*
Maine, famille originaire du Languedoc, *tome* II. *p.* 458. & *tome* V. *p.* 487. *corrections & augmentations.*
Mainemares, dans le pays de Caux, *tome* V. *p.* 487.
Maineville, en Normandie, *tome* II. *p.* 459.
Maingot, dans le pays d'Aunis, *tome* II. *p.* 459. & *tome* V. *p.* 487. *corrections.*
Maingre, en Provence, *tome* II. *p.* 459. *n.* & *a.*
Maintenant, en Picardie, *tome* V. *p.* 487. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Maintenon, au pays Chartrain, *tome* II. *p.* 460. *& tome* V. *p.* 487. *corrections.*
Mainvilliers, en Beauce, *tome* V. *p.* 487 *& ſuiv.*
Maire, en Normandie, *tome* V. *p.* 489. *n. & a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Maiſieres, ou Maizieres, en Champagne, *tome* II. *p.* 460. *n. & a.*
Maiſniel, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Maiſonfort, *tome* II. *p.* 460. *voyez* CHÂTRÉ.
Maiſonfort, *tome* II. *p.* 460. branche de la maiſon de le Maître, *voyez* MAÎTRE.
Maiſons, près Saint Germain en Laye, *tome* II. *p.* 460.
Maiſons de Bonnefont, dans le Limouſin, *tome* V. *p.* 489.
Maiſtre (le), *tome* II. *p.* 460. *& tome* V. *p.* 489. *corrections.*
Maître, en Normandie, *tome* V. *p.* 489. *n. & a.* Il y a dans cette province deux familles de ce nom.
Maître (le), *tome* II. *p.* 461.
Maître de la Garlaye, *tome* II. *p.* 461.
Maixent, *voyez* SAINT MAIXENT.
Maladiere, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 489. *n. & a.*
Malain, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Malari, en Normandie, *tome* V. *p.* 490 *& ſuiv.*
Malaval, en Breſſe, *tome* V. *p.* 492.
Malauſe, ou Malauze, *tome* II. *p.* 462. *& tome* V. *p.* 492. *corrections.*
Malboſc de Miral, en Languedoc, *tome* V. *p.* 492.
Maldeghem, en Brabant, *tome* II. *p.* 462.
Maleſpine, en Italie, *tome* II. *p.* 462.
Maleſpine, en Provence, *tome* V. *p.* 493. *n. & a.*
Maleſtroit, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Maleſſet, en Berry, *tome* II. *p.* 462. *n. & a.*
Malezieu, *tome* V. *p.* 493.
Malfillaſtre, en Normandie, *tome* V. *p.* 493.
* Malesherbes, dans le Vexin François, *tome* II. *p.* 462. Lamoignon.
* Mâles-lez-Bruges, en Flandres, *tome* II. *p.* 462. Gallo.
Malet de Graville, en Normandie, *tome* II. *p.* 462 *& ſuiv.*
Malet de Vandegte, *tome* II. *p.* 464.
Malhane, en Rouergue, *tome* II. *p.* 464.
Malherbe, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 494.
Malherbe, en Normandie, *tome* V. *p.* 494. *n. & a.* Il y a en cette province trois familles de ce nom.
Malherbe, en Touraine, *tome* V. *p.* 494.
Malines, en Flandres, *tome* II. *p.* 464. *& tome* V. *p.* 494. *augmentations.*
Maliverni, en Provence, *tome* II. *p.* 465. *n. & a.*
Malivert, en Breſſe, *ibid. n. & a.*
Mallet, en Normandie, *tome* V. *p.* 494. *n. & a.*
Malmont, en Breſſe, *tome* II. *p.* 465. *n. & a.*
Malnouë, en Normandie, *tome* V. *p.* 495. *n. & a.*

Digitized by Google

Maloiſel, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 495. *n.* & *a.*
Malon (Saint), en Bretagne, *tome* II. *p.* 465. *n.* & *a.*
Malon de Bercy, *tome* V. *p.* 495.
Malortie, en Normandie, *tome* V. *p.* 495.
Malortie, en Picardie, *tome* II. *p.* 465. *n.* & *d.*
Maltorge, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 496. *n.* & *a.*
Malval, en Champagne, *tome* II. *p.* 465. *n.* & *a.*
Malyvert, en Breſſe, *tome* V. *p.* 496. *n.* & *a.*
Mancel, en baſſe Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Manchicourt, *tome* II. *p.* 465. *n.* & *d.*
Mancini, famille originaire de Rome, *tome* II. *p.* 465. & *tome* V. *p.* 496. *augmentations.*
Mandelot, *tome* II. *p.* 466. *n.* & *a.*
Manderſcheſd, en Allemagne, *tome* II. *p.* 466.
Mandon, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 496. *n.* & *a.*
Mandre, en Franche-Comté, *ibid. n.* & *a.*
Mangeroz, famille originaire de Salins en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 497. *n.* & *a.*
Mangon, en Normandie, *tome* V. *p.* 497. *n.* & *a.* Il y a en cette province deux familles nobles de ce nom.
Mangot, *tome* II. *p.* 466.
Maniban, *tome* II. *p.* 466. & *tome* V. *p.* 497. *corrections & augmentations.*
* Manicamp, *tome* II. p. 468. Madaillan de l'Eſpare.
Manneville, en Normandie, *tome* II. *p.* 467. & *tome* V. *p.* 497. *corrections.*
* Manneville-la-Goupil, *tome* II. *p.* 468. & *tome* V. *p.* 497. *corrections.* Bourgeois.
Mannevillette, *tome* II. *p.* 468.
Mannoury, *tome* V. *p.* 497.
* Manœuvres, *tome* II. *p.* 468. Verthamont.
Manrique, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 468.
Manſart, *tome* II. *p.* 468.
Manſfeld, en Allemagne, *tome* II. *p.* 468.
Manſois, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 498. *n.* & *a.*
Mante, *tome* II. *p.* 469. & *tome* V. *p.* 498. *corrections.*
* Mantri, *tome* II. *p.* 469. Bourrelier de Malpas.
Manuel d'Atalaya, en Portugal, *tome* II. *p.* 469.
Marafin, en Touraine, *tome* II. *p.* 469.
Marais, *tome* II. *p.* 470. branche de la maiſon de Hurault, *voyez* HURAULT.
Marans, au Maine, *tome* V. *p.* 498.
Marbais, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 498.
Marbœuf, en Bretagne, *tome* V. *p.* 499.
Marcadey, en Normandie, *tome* V. *p.* 499. *n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Marcé, en Bretagne, *tome* II. *p.* 470. & *tome* V. *p.* 499. *corrections.*
Marcelanges, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 499.

Digitized by Google

Marchant, dans le Boulonnois, *tome* V. *p.* 500.
Marchant, en Breſſe, *ibid. n. & a.*
Marchant de la Châtelaine, au comté de Bourgogne, *tome* V. *p.* 500 *& ſuiv.*
Marchant, en Normandie, *tome* V. *p.* 501. *n. & a.* Il y a dans cette province deux familles qui portent ce nom.
Marche, famille originaire de Bourgogne, *tome* II. *p.* 470.
Marche (la), en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 471. *n. & a.*
Marche, en Berry, *ibid. n. & a.*
Marche, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Marché (du), *ibid. n. & a.*
Marches (de), en Gaſcogne, *tome* V. *p.* 501. *n. & a.*
* Marcheville, près de Verdun, *tome* II. *p.* 471. *& tome* V. *p.* 501. *corrections.* Gournay.
Marcheville, en Champagne, *tome* II. *p.* 471. *n. & a.*
Marchin, au pays de Liége, *tome* II. *p.* 471. *& tome* V. *p.* 501. *corrections.*
Marcieu, *tome* II. *p.* 472. branche de la maiſon de Montainard, *voyez* MONTAINARD.
Marcillac, en Angoumois, *tome* II. *p.* 472.
Marcilli, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 472.
Marcilly, en Normandie, *tome* V. *p.* 501. *n. & a.*
Marck, *tome* II. *p.* 473. *& tome* V. *p.* 501. *corrections & augmentations.*
Marconnets, en Normandie, *tome* V. *p.* 501. *n. & a.*
Marcpaniſſe, *tome* II. *p.* 477.
Mare, en Normandie, *tome* V. *p.* 501. *n. & a.*
Mare de Creſeneulle, *tome* II. *p.* 475. *n. & a.*
Maréchal, en Breſſe, *tome* V. *p.* 503. *n. & a.*
Maréchal, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 475. *n. & a.*
Maréchal, même province, *ibid. n. & a.*
Maréchal, en Berry, *ibid. n. & a.*
Maréchal, en Champagne, *ibid. n. & a.*
Maréchal, en Normandie, *tome* V. *p.* 503. *n. & a.*
Maréchal de la Bergerie, *tome* II. *p.* 476. *& tome* V. *p.* 503. *corrections.*
Maréchal de Francheſſe, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 501 *& ſuiv.*
Maréchal de Baldeck, *tome* II. *p.* 475. *n. & a.*
Maréchal de Velors, *ibid. n. & a*
Maréchal de Saint Amour, *tome* II. *p.* 476. *n. & a.*
Maréchal-Duyn, *ibid. n. & a.*
Mares de Belleſoſſée, *tome* II. *p.* 476. *n. & a.*
Mareſchal, en Languedoc, *ibid. n. & a.*
Mareſcot, en Normandie, *tome* V. *p.* 504. *n. & a.*
Mareſcot de Thoiry, *tome* V. *p.* 503.
Mareſte, *tome* II. *p.* 477. *n. & a.*
Marets (des); *tome* II. *p.* 476.
Mareuil, en Picardie, *tome* II. *p.* 477. *n. & a.*
galet, en Provence, *tome* V. *p.* 504.

Digitized by Google

Margat, en Berry, *tome* V. *p.* 504. *n. & a.*
Margeot, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Margeret, *tome* V. *p.* 504.
Marguerie, ou Marguerit, famille originaire de Normandie, diocèse de Bayeux, *tome* II *p.* 477. *& article refait au tome* V. *p.* 505 *& suiv.*
Marguerit, même province, *tome* V. *p.* 509. *n. & a.*
Marguerit de Verſainville, en Normandie, *tome* V. *p.* 509. *n. & a.*
Marguerite (Sainte), *voyez* SAINTE MARGUERITE.
Maridor, *tome* II. *p.* 478. *& tome* V. *p.* 511. *corrections.*
Marie, en Normandie, *tome* V. *p.* 511. *n. & a.* Il y a trois familles nobles de ce nom dans cette province.
Marignane, en Provence, *tome* II. *p.* 479.
Marigni, *tome* II. *p.* 479. branche de la maiſon de Châtillon, *voyez* CHÂTILLON.
Marigny, près Meaux, *tome* II. *p.* 479.
Marigny, *tome* V. *p.* 512.
Marillac, en Auvergne, *tome* II. *p.* 480.
Marin, ou Marini, en Provence, *tome* V. *p.* 512.
Marinier, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Marinier de Cany, *tome* II. *p.* 480. *n. & a.*
Marion, en Nivernois, *tome* II. *p.* 480. *& tome* V. *p.* 512. *corrections.*
Marion, en Bretagne, *tome* II. *p.* 481. *n. & a.*
Mariouſe, en Normandie, *tome* V. *p.* 512.
Maritain, *tome* II. *p.* 481. *n. & a.*
Marivetz, en Champagne, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 689.
Mark, ou Marc, en Provence, *tome* V. *p.* 512.
* Marle, *tome* II. *p.* 481. Saint Pol.
Marle, *tome* II. *p.* 481 *& ſuiv.*
Marle, en Normandie, *tome* V. *p.* 512. *n. & a.*
* Marli, *tome* II. *p.* 482. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette terre.
* Marli-la-Ville, *tome* II. *p.* 482. Kodic.
Marlou, *ibid. n. & a.*
Marmet, en Provence, *tome* V. *p.* 512 *& ſuiv.*
Marmier, au comté de Bourgogne, *tome* II. *p.* 482. *& article refait au tome* V. *p.* 513 *& ſuiv.*
Marmion, en Normandie, *tome* V. *p.* 516.
Marmont, en Breſſe, *tome* V. *p.* 516.
Marnai, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 482.
Marnais, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 516.
Marnez, *tome* II. *p.* 465. *n. & a.*
Marnix, en Flandres, *tome* V. *p.* 517.
Marnix, en Franche Comté, *tome* II. *p.* 483. *n. & a.*
* Marolles, en Gâtinois, *tome* II. *p.* 483. Barde.
Marolles, *tome* V. *p.* 418. branche de la maiſon de Lénoncourt, *voyez* LÉNONCOURT.
Marolles, en Touraine, *tome* V. *p.* 517. *n. & a.*

Digitized by Google

* Marot, *tome* II. *p.* 483. Marot de la Garais.
Marque, ou Marca, en Béarn, *tome* II. *p.* 483.
Marquemont, *ibid. n. & a.*
Marquerel de Quemy, en Soiſſonnois, *tome* V. *p.* 518. *n. & a.*
Marquesſac, *tome* II. *p.* 483. *& tome* V. *p.* 518. *augmentations.*
Marquesy, en Provence, *tome* V. *p.* 518. *n. & a.*
Marquetel, en Normandie, *tome* V. *p.* 518.
Marre (la), *tome* II. *p.* 484. *n. & a.*
Marre (la), en Champagne, *ibid. n. & a.*
Marre (la), en Normandie, *tome* V. *p.* 518. *n. & a.*
Marſan, en Lorraine, *tome* II. *p.* 484.
Marſanne-Font-Julianne, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
* Marſay, en Normandie, *tome* V. *p.* 518. La baronnie de Marſay eſt poſſédée par les ſieurs Abbé & Religieux de Ceriſy.
Marſbodin, même province, *tome* V. *p.* 518. *n. & a.*
Marſeilles, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n. & a.*
Marſeur, même province, *ibid. n. & a.*
Martel, famille originaire de Normandie, *tome* II. *p.* 484.
Martel, en Normandie, *tome* V. *p.* 519. *n. & a.* Trois familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Martel, en Provence, *tome* V. *p.* 519.
Martel, en Bretagne & en Savoye, *tome* II. *p.* 484. *n. & a.*
Martel, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Martelli, ou Martelly, en Provence, *tome* V. *p.* 519.
Martelliere, *tome* V. *p.* 519.
Marthonie (la), en Périgord, *tome* V. *p.* 520. *& article refait à la fin de ce cinquieme volume après la Table.*
Martigni, *tome* II. *p.* 485. *n. & a.*
Martigni-ſur-Cher, *tome* II. *p.* 485.
Martigue, ville bâtie à l'embouchure du Rhône, *tome* II. *p.* 485.
Martin, *tome* II. *p.* 485. *n. & a.*
Martin, en Normandie, *tome* II. *p.* 485. Il y a deux familles de ce nom dans cette province.
Martin, en Provence, *tome* V. *p.* 521. Deux familles nobles de ce nom ſont établies dans cette province.
Martin de Choiſey, *tome* II. *p.* 485. *n. & a.*
Martin de Diſimieu, *tome* II. *p.* 485.
Martinboſcq, en Normandie, *tome* V. *p.* 521. *n. & a.*
Martinel, même province, *ibid. n. & a.*
Martineng, en Provence, *tome* V. *p.* 521.
Martini, même province, *tome* V. *p.* 521.
Martiniere (la), en Bretagne, *tome* II. *p.* 485. *n. & a.*
Martiniere (la), en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Martins (des), en Provence, *tome* V. *p.* 522.
Martinville d'Eſtouteville, *tome* II. *p.* 485. *n. & a.*
Martiny, en Provence, *tome* V. *p.* 522.
Marts (des), en Normandie, *ibid. n. & a.*
Marville, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 485.
Marville, à Paris, *voyez* FEYDEAU DE MARVILLE.

Digitized by Google

Mary, en Normandie, *tome* V. *p.* 522.
Marzé, *tome* II. *p.* 486. *n.* & *a.*
* Marzeliere, en Normandie, *tome* II. *p.* 486. Harcourt-Beuvron.
Mas de Caſtellane, en Provence, *tome* V. *p.* 518. *n.* & *a.*
Maſargues, en Provence, *tome* II. *p.* 486. *n.* & *a.*
* Maſclas, *tome* II. *p.* 486. Villars.
Maſcranné, *tome* II. *p.* 486.
Maſcrany, au pays des Griſons, *tome* V. *p.* 522 & *ſuiv.*
Maſcureau, en Poitou, *tome* V. *p.* 524.
Maſquerel, ou Marakel, en Normandie, *tome* V. *p.* 525.
Maſſanes, en Languedoc, *tome* II. *p.* 486. *n.* & *a.*
Maſſeran, *tome* II. *p.* 486.
Maſſey, ou Meſſei, *tome* II. *p.* 487. *n.* & *a.*
Maſſo de la Ferriere, famille originaire de la ville de Lyon, *tome* V. *p.* 525.
Maſſol, dans le Montferrat, *tome* V. *p.* 526.
Maſſon, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 487.
Maſſon, au bas Poitou, *tome* V. *p.* 527.
Maſſuau, *tome* II. *p.* 487.
Maſſue de Rayneval, en Picardie, *tome* II. *p.* 487. *n.* & *a.*
Maſtin, famille originaire d'Italie, *tome* V. *p.* 527.
Matefelon, en Anjou, *tome* II. *p.* 487.
Mathan, en baſſe Normandie, *tome* II. *p.* 487 & *ſuiv.*
Matheron, ou Materon, en Provence, *tome* V. *p.* 528.
Mathieu, *tome* II. *p.* 489. *n.* & *a.*
Matieu, famille originaire de Salins en Franche-Comté, établie en Provence, *tome* V. *p.* 528.
Matignon, en Bretagne, *tome* II. *p.* 489. & *tome* V. *p.* 528. *corrections.*
Matz (du), même province, *tome* II. *p.* 489. *n.* & *a.*
Maubec, dans le Viennois, *tome* V. *p.* 528 & *ſuiv.*
Maubeuges, en Picardie, *tome* II. *p.* 489. *n.* & *a.*
Maubourg, en Velay, *tome* II. *p.* 489. & *tome* V. *p.* 531. *corrections.*
Maucazré, en Bretagne, *tome* II. *p.* 489. *n.* & *a.*
Maucombie, *tome* II. *p.* 489. branche éteinte de la maiſon de Pardieu, *voyez* PARDIEU.
Mauconvenant, en Normandie, *tome* V. *p.* 531. *n.* & *a.*
Mauduit, même province, *ibid. n.* & *a.*
Mauger, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n.* & *a.* Il y a dans cette province deux familles de ce nom.
Maugiron, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 490. & *tome* V. *p.* 531. *corrections.*
Maugis, *tome* II. *p.* 490. *n.* & *a.*
Maulde, en Hainault, *tome* II. *p.* 490.
Maule, en haute Normandie, *tome* II. *p.* 490.
* Maule, *tome* II. *p.* 491. baronnie ſituée dans le Vexin François, qui a été autrefois poſſédée par M. de la Vieuville.
Mauléon & Mauléon, *tome* II. *p.* 491. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Maulléon, dans la principauté d'Orange, *tome* V. *p.* 531.
* Maulevrier, en Anjou, *tome* II. *p.* 491. *& article refait au tome* V. *p.* 531. Colbert.
* Maulevrier, en Mâconnois, *tome* II. *p.* 491. Langeron.
* Maulevrier, en Normandie, *tome* II. *p.* 491. Fay.
Maumigny, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 689.
Maumont, en Limousin, *tome* II. *p.* 491. *& tome* V. *p.* 531. *augmentations.*
* Mauni, *tome* II. *p.* 492. Chouet.
* Mauny, en Normandie, *tome* II. *p.* 491. Estampes.
Mauny, même province, *tome* V. *p.* 531.
* Maupas, en Berry, *tome* II. *p.* 492. Agard de Morogues.
Maupeou, *tome* II. *p.* 492. *& tome* V. *p.* 532. *augmentations.*
Mauquarret, *tome* II. *p.* 495.
Mauquenchi, *tome* II. *p.* 495.
Maure (Sainte), *voyez* SAINTE MAURE.
* Mauregard, *tome* II. *p.* 495. Amelot.
Maurel, en Languedoc, *tome* II *p.* 496. *n. & a.*
Maurel, en Provence, *ibid. n. & a.*
Maurelet, même province, *tome* V. *p.* 532.
Maurepas, *voyez* PHÉLYPEAUX.
Maurey, en Normandie, *tome* V. *p.* 532. *n. & a.*
Maurice (Saint), *voyez* SAINT MAURICE.
Maurienne, ou Morienne, en Savoye, *tome* II. *p.* 496.
Maurin de Pardaillan, en Normandie, *tome* V. *p.* 532.
Mauris (Saint), *voyez* SAINT MAURIS.
Mauron, en Bretagne, *tome* II. *p.* 496. *& tome* V. *p.* 532. *corrections.*
Mauroy, en Champagne, *tome* V. *p.* 532.
Maussabré, *tome* V. *p.* 533.
Maussac, en Languedoc, *tome* II. *p.* 496. *n. & a.*
Mautailly, en Normandie, *tome* V. *p.* 533.
Mauvoisin, en Berry, *tome* II. *p.* 496. *n. & a.*
Mauvoisin, en Normandie, *tome* V. *p.* 533. *n. & a.*
Mauvoisin-Rosny, même province, *tome* V. *p.* 533 *& suiv.*
Maxvel, aussi en la même province, *tome* V. *p.* 535.
Mayence, en Allemagne, *tome* II. *p.* 496.
Mayenne, *tome* II. *p.* 496.
Maynier, en Provence, *tome* V. *p.* 535.
Maynon, *tome* V. *p.* 535.
Mayol, en Provence, *tome* V. *p.* 535.
Mazade, à Paris & à Montpellier, *ibid. n. & a.*
Mazancourt, en Picardie, *tome* II. *p.* 497. *n. & a.*
Mazarini, dans l'Etat de Gênes, *tome* II. *p.* 497. *& tome* V. *p.* 535. *corrections.*
Mazenod, de Lyon, *tome* V. *p.* 535.
Mazis, au bailliage d'Estampes, *tome* V. *p.* 535.
Mazurier du Redan, en Normandie, *tome* V. *p.* 536. *n. & a.*
Mazuyer, famille originaire de Picardie, *tome* V. *p.* 536.

Digitized by Google

Méalet, en Auvergne, *tome* V. *p.* 537.
Méan, de Liege, *tome* II. *p.* 498.
Méaulne, en Anjou, *tome* V. *p.* 538 *& suiv.*
Meaux, ville capitale de la Brie, *tome* II. *p.* 498.
Meaux, en Brie, *tome* II. *p.* 498. *& article refait au tome* V. *p.* 542.
Meckelbourg, en Allemagne, *tome* II. *p.* 498. *& tome* V. *p.* 542. *augmentations.*
Medavi, en Normandie, *tome* II. *p.* 499. *voyez* ROUXEL-MEDAVI.
Mede, même province, *tome* V. *p.* 542. *n. & a.*
Médicis, de Florence, *tome* II. *p.* 499.
Medina-Cœli, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 500.
Médine, en Normandie, *tome* V. *p.* 542.
Méen (Saint), en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Meerbeck, en Brabant, *tome* II. *p.* 500.
Mehée, en Angoumois, *tome* V. *p.* 540.
Meherent de Saint Pierre, en Normandie, *tome* V. *p.* 542.
* Méjane, *tome* II. *p.* 500. Piquet.
* Meilleraye (la), en Poitou, *tome* II. *p.* 500. Mazarini.
Meingre, *tome* II. *p.* 500 *& ſuiv.*
Meironet, en Provence, *tome* II. *p.* 502.
Méjuſſaume, en Bretagne, *tome* II. *p.* 502. *& tome* V. *p.* 542. *corrections.*
Mel d'Eſtrimont, en Normandie, *tome* V. *p.* 542. *n. & a.*
Melet, *tome* V. *p.* 542.
Melet de la Barthe, dans la ſénéchauſſée de Saint Sever, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 689.
Meleuc (Saint), en Bretagne, *tome* II. *p.* 502. *n. & a.*
Melguel, en Languedoc, *tome* V. *p.* 542.
Meliand, en Berry, *tome* V. *p.* 543.
* Meligni-le-Grand, en Lorraine, *tome* V. *p.* 544. Hadonviller.
Melin, *tome* II. *p.* 502. *n. & a.*
* Melin, dans le Brabant Wallon, *tome* II. *p.* 502. *& tome* V. *p.* 544. *corrections.*
Mellet, en Normandie, *tome* V. *p.* 544. Il y a dans ce pays deux familles nobles de ce nom.
Mello, en Picardie, *tome* II. *p.* 502 *& ſuiv.*
Meloir (Saint), en Bretagne, *tome* II. *p.* 504. *n. & a.*
* Melſbroeck, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 504. Locquenghien.
Melun, *tome* II. *p.* 504. *& tome* V. *p.* 544. *augmentations.*
Melun de Longuemarre, en Normandie, *tome* V. *p.* 544.
Menard, *tome* II. *p.* 504. *n. & a.*
Menardiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 544. *n. & a.*
Menc, en Provence, *tome* V. *p.* 544.
Mendoza, ou Mendoze, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 504.
Menez de Leſurec, en Bretagne, *tome* V. *p.* 545.
Meneuſt, en Bretagne, *tome* II. *p.* 505. *n. & a.*
Menilles, en Normandie, *tome* V. *p.* 545.

Digitized by Google

Mennicier, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 546. *n.* & *a.*
Menon, même province, *tome* V. *p.* 558.
Menou, en Touraine, *tome* II. *p.* 505. *article refait au tome* V. *p.* 546. & *ſuiv. corrections aux Additions de ce même volume, p.* 690. & *ajoutez à la page* 555. *col.* 2. *lig.* 36. mort en l'an 1760.
Mentenay, *tome* II. *p.* 506. *n.* & *a.*
Menthon, en Breſſe, *tome* V. *p.* 558. & *article refait aux Additions du même volume, p.* 690.
Menthos, *tome* II. *p.* 506. *n.* & *a.*
Menue, *ibid. n.* & *a.*
Merceret, famille originaire de Salins en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 558. *n.* & *a.*
Merchier, en Artois, *tome* V. *p.* 558.
Merci, en Picardie, *tome* II. *p.* 506. *n.* & *a.*
* Merci-le-Haut, dans le Barrois, *tome* II. *p.* 506. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette terre.
Merciatel, en Picardie, *tome* II. *p.* 506. *n.* & *a.*
Mercier, en Normandie, *tome* V. *p.* 559. *n.* & *a.* Il y a dans cette province deux familles de ce nom.
Mercier de Noviant, *tome* II. *p.* 506. *n.* & *a.*
Mercœur, en Auvergne, *tome* II. *p.* 506.
Mere-Égliſe (Sainte), en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 559.
Mérenville, ou Mérinville, en Beauce, *tome* V. *aux Additions, p.* 691.
Mereville, branche de l'ancienne maiſon de Nemours, *tome* II. *p* 507. & *tome* V. *p.* 560. *corrections.*
* Meri, *tome* II. *p.* 507. Saint Chamans.
Meri, en Provence, *tome* V. *p.* 560.
* Méridou, ſubdélégation de Falaiſe, *tome* V. *aux Additions, p.* 691. Cette baronnie eſt poſſédée par les Religieux de l'abbaye de Sainte Barbe, ordre de Sainte Geneviéve.
Merindal, en Provence, *tome* II. *p.* 507. *n.* & *a.*
Merle, en Normandie, *tome* II. *p.* 507 & *ſuiv.*
Merle de la Gorce, dans le Languedoc, *tome* V. *p.* 560 & *ſuiv. corrections aux Additions du même volume, p.* 691.
Merlet, en Normandie, *tome* V. *p.* 565. *n.* & *a.*
Merliers de la Longueville, en Bretagne, *tome* V. *p.* 565.
Mérode, dans les Pays-Bas, *tome* II. *p.* 509. & *tome* V. *p.* 565. *corrections.*
Merange, en Normandie, *tome* V. *p.* 565.
Mérenge, même province, *tome* V. *p.* 566.
Merigrigny, en Champagne, *tome* II. *p.* 511. & *tome* V, *p.* 566. *corrections.*
* Meſſai, *tome* II. *p.* 513. Lambert-Maſſon des Montées.
* Meſſay-le-Vidame, *tome* II. *p.* 513. Thou.
Meſle, en Normandie, *tome* V. *p.* 566.
Meſnere, même province, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Meſlin, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 566. *n. & a.*

Meſme (Sainte), *voyez* HOPITAL-SAINTE-MESME.

Meſmes, famille originaire du Béarn, *tome* II. *p.* 513. *& tome* V. *p.* 566. *augmentations.*

Meſnage de Cagny, en Normandie, *tome* V. *p.* 566.

Meſnil (du), en Picardie & en Champagne, *tome* II. *p.* 515. *n. & a.*

Meſnil (du), en Normandie, *tome* V. *p.* 567. Il y a pluſieurs autres familles nobles de ce nom dans cette province.

Meſnil-Adeley, même province, *ibid. n. & a.*

Meſnil-Bernard, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*

Meſnil Simon, en Berry, *tome* V. *p.* 567.

* Meſnil-Sommery, au pays de Caux, *tome* II. *p.* 515. Sommery.

* Meſnil-Terribus, *tome* II. *p.* 515. Mornay.

* Meſnil-Habert, *tome* II. *p.* 515. Selle.

Meſnil-Jourdain, *ibid. n. & a.*

Meſnildot, en Normandie, *tome* V. *p.* 568.

Meſnilury, même province, *ibid. n. & a.*

Meſplez, *tome* II. *p.* 515.

Meſſager, en Normandie, *tome* V. *p.* 568.

Meſſei, en Charolois, *tome* II. *p.* 516.

Meſſent, en Normandie, *tome* V. *p.* 568. *n. & a.*

* Meſſey, ſubdélégation d'Argentan, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 691. Ango de Flers.

* Meſſimi, dans le pays de Dombes, *tome* II. *p.* 516.

Meſtre, à Marſeille, *tome* V. *p.* 568.

Métayer, en Normandie, *tome* V. *p.* 568. *n. & a.* Il y a en cette province deux familles de ce nom.

Meudon, *tome* II. *p.* 516. *n. & a.*

Mevillon, *ibid. n. & a.*

* Meulebecque, en Flandres, *tome* II. *p.* 516. Béer.

Meullent, en Normandie, *tome* II. *p.* 516.

Meung de la Ferté, *tome* II. *p.* 516. *n. & a.*

Meurdrac, en Normandie, *tome* V. *p.* 569.

Meurdrac de Fiottemanville, *tome* II. *p.* 517. *n. & a.*

* Meuſe, *tome* II. *p.* 517. Choiſeul-Meuſe.

Meuwe, *voyez* DONGELBERG.

* Meximieu, en Savoye, *tome* II. *p.* 517. Tocquet.

Meyran, en Provence, *tome* V. *p.* 569.

Meyria, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*

Meyronnet, en Provence, *tome* V. *p.* 569. Il y a deux familles de ce nom dans ce pays.

Meyſeria, en Breſſe, *tome* V. *p.* 569.

Mezieres, en Normandie, *tome* V. *p.* 569.

Mezieres, en Touraine, *tome* II. *p.* 517.

Mezieres-Bethiſy, famille originaire de Flandres, établie en Picardie, *tome* II. *p.* 517.

Mezuillac, ou Mazuillac, en Bretagne, *ibid. n. & a.*

Digitized by Google

Micaëlis, ou Michaëlis, en Provence, *tome* V. *p.* 569. *n.* & *a.*
Michault, en Normandie, *tome* V. *p.* 569. *n.* & *a.*
Michel de Cambernon, même province, *tome* V. *p.* 572. Il y a cinq autres familles du nom de Michel dans la province de Normandie.
Michel-Beauregard, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 517. *n.* & *a.*
Michels de Champorcin, en Provence, *tome* V. *p.* 570.
Michiele, à Veniſe, *tome* II. *p.* 518.
Middelborch, ou Middelborg, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 571.
* Middelbourg, en Flandres, *tome* II. *p.* 518. Yſenghien.
Midorge, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 572. *n.* & *a.*
Midou de la Chetnaye, en Normandie, *ibid. n.* & *a.*
Miée, même province, *tome* V. *p.* 572.
* Miennes, dans le Nivernois, *tome* II. *p.* 518. Vieilbourg.
Miere, en Normandie, *tome* V. *p.* 573. *n.* & *a.*
Miette, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Miffans, en Normandie, *tome* V. *p.* 573.
Migieu, en Bugey, *tome* V. *p.* 573.
Miſan, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Milano, d'Arragon en Eſpagne, *tome* II. *p.* 518.
Milanois, ou Milanez, *tome* V. *p.* 573.
Milet, en Provence, *tome* V. *p.* 366. *n.* & *a.*
* Millas, en Rouſſillon, *tome* II. *p.* 518. Blanes.
Millaud, en Provence, *tome* II. *p.* 518. branche cadette de l'ancienne maiſon de Thomas, *voyez* THOMAS.
Millet, *tome* II. *p.* 518. *n.* & *a.*
Milletot, *ibid. n.* & *a.*
Milli, en Gâtinois, *tome* V. *p.* 575.
Milli, en Picardie, *tome* V. *p.* 574 & *ſuiv.*
Milliere, *tome* II. *p.* 518. *n.* & *a.*
Milliere, en Normandie, *tome* V. *p.* 575. *n.* & *a.*
Milliere de Saumaiſe, *tome* II. *p.* 518. *n.* & *a.*
Milloter de Vignoles, *tome* II. *p.* 519. *n.* & *a.*
Milon, en Anjou, *tome* V. *p.* 575. & *ſuiv.*
Miloni, en Provence, *tome* II. *p.* 519. *n.* & *a.*
Mimeure, au bailliage d'Arnay-le-Duc, *tome* II. *p.* 519.
Mina (la), en Eſpagne, *tome* II. *p.* 519. & *tome* V. *p.* 578. *corrections.*
Mintier, en Bretagne, *tome* V. *p.* 578.
Mioſſans, *tome* II. *p.* 519.
* Mirabeau, au diocèſe d'Aix en Provence, *tome* II. *p.* 520. Riquety.
Miramand, en Languedoc, *tome* II. *p.* 520. *n.* & *a.*
Miramont de Saint Exupery, *ibid. n.* & *a.*
Mire (le), en Normandie, *tome* V. *p.* 578.
Mirebeau, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 520. branche de la maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.
Mirebeau, *tome* II. *p.* 520. branche cadette de la maiſon de Vergy, *voyez* VERGY.

Digitized by Google

Mirebel, en Breſſe, *tome* II. *p.* 520.
Miremont, en Champagne, *tome* II. *p.* 521. *n. & a.*
Mirepeix, en Béarn, *tome* V. *p.* 579.
Mirepoix, *tome* II. *p.* 521. *& tome* V. *p.* 579. *corrections.*
Miribel, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 521. *n. & a.*
* Miromenil, en Normandie, *tome* II. *p.* 521. Huë.
* Miſon, en Provence, *tome* II. *p.* 521. Armand.
Miſi, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 579. *n. & a.*
Miſtral de Montdragon, en Provence, *tome* II. *p.* 521. *n. & a.*
Mitte de Chevriere, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 521.
Mocenigo, à Veniſe, *tome* V. *p.* 579.
Modene, en Italie, *tome* II. *p.* 522. *& tome* V. *p.* 579. *corrections & augmentations.*
Modiere, en Normandie, *tome* V. *p.* 579. *n. & a.*
Moens, aux Pays-Bas Autrichiens, *tome* II. *p.* 523.
Moeſſard, en Normandie, *tome* V. *p.* 579. *n. & a.*
Moges de Buron, même province, *tome* II. *p.* 523. *& tome* V. *p.* 579. *augmentations.*
Morhn, *tome* II. *p.* 523. *n. & a.*
Moigneville, en Champagne, *tome* II. *p.* 523.
Moinet, ou Moinel, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 580.
Moiſant, même province, *ibid. n. & a.*
Moiſi de Cleron, *tome* II. *p.* 523. *n. & a.*
Moiſſon, *ibid. n. & a.*
Moiſſon, en Normandie, *tome* V. *p.* 580. *n. & a.*
Moitier, même province, *ibid. n. & a.*
Molard, en Breſſe, *ibid. n. & a.*
Molé, en Champagne, *tome* II. *p.* 524. *& tome* V. *p.* 580. *corrections.*
Molemgheon, ou Molemghom, en Artois, *tome* II. *p.* 526. *& tome* V. *p.* 580. *corrections.*
Molle (la), en Provence, *tome* II. *p.* 526. *& tome* V. *p.* 580. *corrections.*
Molon, en Breſſe, *tome* V. *p.* 580. *n. & a.*
Molprey, au comté de Bourgogne, *tome* V. *aux Additions, p.* 692.
Mommerel, en Béarn, *tome* II. *p.* 526.
Monaco, en Italie, *tome* II. *p.* 526. *voyez* GRIMALDI.
Monamy, en Bourbonnois, *tome* V. *p.* 580.
* Monbaret, en Bretagne, *tome* V. *p.* 581. Barrin de Boiſgeffroi.
Moncade, en Eſpagne, *tome* II. *p.* 526. *& tome* V. *p.* 581. *augmentations.*
Monceau (du), en Champagne, *tome* II. *p.* 527. *& article refait au tome* V. *p.* 581.
Moncel, dans le Cotentin, *tome* V. *p.* 581 *& ſuiv.*
Monchanain, *tome* II. *p.* 527. *n. & a.*
Monchat, *ibid. n. & a.*
Moncheron, en Normandie, *tome* V. *p.* 584.
Monchi, en Picardie, *tome* II. *p.* 527. *& tome* V. *p.* 584. *augmentations.*

Monchy-Cayeux, auſſi en la province de Picardie, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 691.
Monciel, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 530. & *tome* V. *p.* 587. *corrections.*
* Moncley, au comté de Bourgogne, *tome* V. *p.* 587. de la Tour.
Moncril (du), en Champagne, *tome* II. *p.* 530.
Mondenard, en Quercy, *tome* II. *p.* 530.
Mondéſir, en Provence, *tome* V. *p.* 587.
Mondion de Favancourt, en Normandie, *tome* V. *p.* 587.
Mondoucet, même province, *ibid. n.* & *a.*
Mondot de la Marthonie, *tome* II. *p.* 531. *n.* & *a.*
Mondricourt, en Languedoc, *tome* II. *p.* 531.
Moneins, en Béarn, *tome* II. *p.* 531. & *tome* V. *p.* 588. *augmentations.*
Mongei, ou Mongey, *tome* II. *p.* 531. *n.* & *a.*
Mongeot, en Champagne & en Berry, *tome* V. *p.* 588.
Monglat, *tome* II. *p.* 531. & *tome* V. *p.* 588. *corrections.*
Mongrillet, *tome* II. *p.* 532. *n.* & *a.*
Monier, en Provence, *tome* V. *p.* 588. Il y a en ce pays trois familles nobles de ce nom.
Monléon, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 692.
Monleſun, *tome* II. *p.* 532. *n.* & *a.*
Monnier, en Normandie, *tome* II. *p.* 532.
Monnier, au comté de Bourgogne, *tome* II. *p.* 532.
Monrepos, dans le Condomois, *tome* V. *p.* 588 & *ſuiv.*
Mons, en Languedoc, *tome* V. *p.* 590. *n.* & *a.*
Mons, en Normandie, *tome* V. *p.* 589.
Mons de Regnoumeſnil, *tome* II. *p.* 532. *n.* & *a.*
Monſpei, en Beaujolois, *ibid. n.* & *a.*
Monſpei, en Breſſe, *tome* V. *p.* 590.
Monſtier (du), en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 590.
Monſtier de Marinville, *tome* II. *p.* 532. *n.* & *a.*
Monſtiers (des), en Normandie, *tome* V. *p.* 590.
Monſures, en haute Normandie, *tome* V. *p.* 590.
Mont (du), *tome* V. *p.* 591.
Mont, en Breſſe, *ibid. n.* & *a.*
Mont, en Provence, *ibid. n.* & *a.*
Montagu, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 532. & *tome* V. *p.* 591. *corrections.*
Montagu, au comté de Bourgogne, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 692.
Montagu, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 534. *n.* & *a.*
Montagu, à Paris, *tome* II. *p.* 533.
Montagu d'O, en Normandie, *tome* V. *p.* 591.
Montagut, en Languedoc, *tome* II. *p.* 534. *n.* & *a.*
Montaignac, même province, *ibid. n.* & *a.*
Montaigne, auſſi en la province de Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
Montaigu, ou Montagu, en Angleterre, *tome* II. *p.* 534.
Montaigu, en Auvergne, *tome* II. *p.* 534.
Montaigu, en Poitou, *ibid. n.* & *a.*

Digitized by Google

Montaigu, en Normandie, *tome* V. *p.* 319. *n.* & *a.* Il y a deux familles de ce nom dans cette province.

* Montaiguillon, *tome* II. *p.* 534. Villemontée.

Montainard, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 534. & *article refait au tome* V. *p.* 591.

Montalambert, en Bretagne, *tome* II. *p.* 536. *n.* & *a.*

Montalambert, en Poitou, *tome* II. *p.* 535.

Montange, en Provence, *tome* II. *p.* 536.

Montangon, en Champagne, *tome* V. *p.* 593 & *ſuiv.* & *corrections aux Additions du même volume*, *p.* 692.

Montargis, *tome* II. *p.* 536.

Montauban, en Bretagne, *tome* II. *p.* 536. & *tome* V. *p.* 597. *corrections.* C'eſt le nom d'une branche cadette de la maiſon de Rohan, *voyez* ROHAN.

Montauban de Jarjais, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 597.

Montault de Benac, en Lézadois, *tome* II. *p.* 536.

Montauroux, *tome* II. *p.* 537.

Montauſier, en Angoumois, *tome* II. *p.* 538.

* Montbaret, *tome* II. *p.* 538. Barrin de Boiſgeffroi.

Montbarrey, *tome* II. *p.* 538.

Montbazen, *tome* II. *p.* 538. branche cadette de la maiſon de la Vergne, *voyez* LAVERGNE, *article mis mal-à-propos à la lettre* L.

Montbazon, en Touraine, *tome* II. *p.* 538. *voyez* au mot ROHAN-MONTBAZON.

Montbel, en Savoye, *tome* V. *p.* 597.

Montbelliard, *tome* II. *p.* 539.

Montberon, *tome* II. *p.* 539.

Montbis, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 542. branche de la maiſon de Vienne, *voyez* VIENNE.

Montblanc, en Provence, *ibid. n.* & *a.*

Montbleru, *tome* II. *p.* 542. branche de Rouvroy-Saint-Simon, *voyez* SANDRICOURT.

* Montboillon, aux Pays-Bas Autrichiens, *tome* II. *p.* 542. Thomaſſin.

Montboiſſier, en Auvergne, *tome* II. *p.* 542. & *tome* V. *p.* 598. *corrections.*

Montboſon, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 544. *n.* & *a.*

Montbourcher, en Bretagne, *tome* II. *p.* 544.

* Montbron, *tome* II. *p.* 545. Lomenie.

* Montbrun, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 545. Puy.

Montbrun, *tome* V. *p.* 545. branche des ſeigneurs de Levis, *voyez* LEVIS.

Montcalm, en Rouergue, *tome* II. *p.* 545. & *tome* V. *p.* 598. *augmentations.*

* Montcavrel, *tome* II. *p.* 546. Mailly.

Montchal, *tome* V. *p.* 598.

Montchenu, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 546. *n.* & *a.*

Montchenu, en Savoye, *tome* V. *p.* 599. *n.* & *a.*

Digitized by Google

Montchevreuil, *tome* II. *p.* 546. branche de la maiſon de Mornay, *voyez* MORNAY.
* Montclera, en Quercy, *tome* II. *p.* 546. Gironde.
Montcley, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 547. *n. & a.*
Montclus, en Rouergue, *tome* V. *p.* 547. branche cadette de la maiſon de Montcalm, *voyez* MONTCALM.
Montdor, famille originaire du Lyonnois, établie dans l'Orléannois, *tome* V. *p.* 599.
Montdragon, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 547. *n. & a.*
Montdragon, en Provence, *ibid. n. & a.*
Monteau, en Béarn, *ibid. n. & a.*
Montecleric, *tome* II. *p.* 547.
Montejean, en Anjou, *tome* II. *p.* 548. *& tome* V. *p.* 599. *augmentations.*
Montejean, en Picardie, *tome* II. *p.* 465. *n. & a.*
Monteil, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 599 *& ſuiv.*
* Montellier, même province, *tome* V. *p.* 601. Saſſenage.
Montenay de Fourques, en Normandie, *tome* V. *p.* 601.
Montendre, *tome* II. *p.* 548. branche de la maiſon de la Rochefoucault, *voyez* ROCHEFOUCAULT.
Monteſpan, *tome* II. *p.* 549. *& tome* V. *p.* 602. *corrections & augmentations.*
Monteſpedon, *tome* II. *p.* 549. *n. & a.*
Monteſquieu, en Guyenne, *tome* II. *p.* 549.
Monteſquiou, dans le comté d'Armagnac, *tome* II. *p.* 549. *& tome* V. *p.* 602. *corrections & augmentations.*
Monteſſon, *tome* V. *p.* 603.
Montfa, *tome* II. *p.* 553.
Montfalcon, en Dauphiné & en Bugey, *tome* V. *p.* 603.
Montfaucon, au comté de Bourgogne, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 692.
Montfaucon, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 553.
Montfaucon, en Languedoc, *tome* II. *p.* 554. *n. & a.*
Montfaucon de Rogles, *tome* V. *p.* 603.
Montfaucon de Saint Meſmin, en Poitou, *tome* V. *p.* 603. *n. & a.*
Montferrand, en Bugey, *ibid. n. & a.*
Montferrand, en Franche-Comté, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 692.
Montferrat, en Italie, *tome* II. *p.* 554. *& tome* V. *p.* 603. *augmentations.*
Montfiquet de Blagny, en Normandie, *tome* V. *p.* 603.
Montfort, en haute Normandie, *tome* V. *p.* 604.
Montfort, même province, *tome* V. *p.* 604.
Montfort, en Provence, *tome* V. *p.* 605.
Montfort, en Bretagne, *tome* II. *p.* 557. *n. & a.*
Montfort, en Franche-Comté, *ibid. n. & a.*
Montfort-l'Amauri, *tome* II. *p.* 556. *& tome* V. *p.* 605. *augmentations.*
* Montfort-le-Rotrou, au Mans, *tome* II. *p.* 557. Breſſeau.
Monfréard, en Normandie, *tome* V. *p.* 605.

Digitized by Google

Montfrin, *tome* II. *p.* 557. *voyez* MONTAINARD.
* Montfuron, en Provence, *tome* II. *p.* 557. Valbelle.
Montgaillard, en Guyenne, *tome* II. *p.* 558.
* Montgaucher, ou Montgauger, en Touraine, *tome* II. *p.* 558. Rochechouart.
* Montgauger, *tome* II. *p.* 558. On ignore le nom du poſſeſſeur de cette châtellenie.
Montgommery, en Normandie, *tome* II. *p.* 558. *& tome* V. *p.* 605. *corrections.*
Montgrand, dans le Vivarais, *tome* V. *p.* 605.
Montgros de Stricourt, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Monthion, en Brie, *tome* II. *p.* 560.
Montholon, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 561. *& tome* V. *p.* 605. *corrections.*
Monthullé, *tome* V. *p.* 606.
Monti, en Toſcane, *tome* II. *p.* 562.
Montier, au Maine, *tome* V. *p.* 607.
Montiers, en Poitou, *tome* V. *p.* 606.
Montigni, *tome* II. *p.* 563. *voyez* LAVAL-MONTMORENCY.
* Montigni, *tome* II. *p.* 563. Montigni de Congis.
* Montigni, ſur la riviere d'Aube, *tome* II. *p.* 563. Choiſeul.
* Montigni, au Perche, *tome* II. *p.* 563. Sauroy.
Montigni, en Normandie, *ibid. n & a.*
Montigni, en Oſtrevaut, *ibid. n. & a.*
Montigni, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Montigny, en Bretagne, *ibid. n. & a.*
Montijo, *tome* II. *p.* 563 *& tome* V. *p.* 607. *corrections.*
Montillet, *tome* V. *p.* 607.
Montjoye, *tome* II. *p.* 564.
* Montléans, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 565. Maugiron.
Montliart, *tome* II. *p.* 565. *& tome* V. *p.* 607. *corrections.*
Montlor, en Languedoc, *tome* V. *p.* 607.
Montlouet, *tome* II. *p.* 566. branche cadette de la maiſon de Bullion, *voyez* BULLION.
Montluc de Monteſquiou, *tome* II. *p.* 566. *& tome* V. *p.* 608. *corrections.*
Montluel, en Breſſe, *tome* V. *p.* 608.
Montmartin, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 608. *n. & a.*
Montmartin, même province, *tome* II. *p.* 566. *n. & a.*
* Montmaur, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 566. Agoult.
* Montmélian, *tome* II. *p.* 566. *& tome* V. *p.* 608. *corrections.* Pelletier.
* Montmirail, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 567. Miſtrail.
Montmirail, en Normandie, *tome* II. *p.* 566.
Montmirat, en Languedoc, *tome* V. *p.* 608.
Montmirel, en Brie, *tome* V. *p.* 609.
Montmirey, en Franche-Comté, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 715.
Montmorency, *tome* II. *p.* 567 *& ſuiv. & tome* V. *p.* 609 *& ſuiv. Mais aux Additions du même volume, p.* 693 *& ſuiv.* on a

donné un abrégé de l'état ancien & moderne de cette illuſtre race ; c'eſt le ſeul article à conſulter.
Montmoret, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 612. *n.* & *a.* & *article refait aux Additions, p.* 715.
Montmorillon, au duché de Bourgogne, *tome* V. *aux Additions, p.* 715.
Montmorillon, en Nivernois, *tome* V. *p.* 612. *n.* & *a.*
Montmorin, en Auvergne, *tome* II. *p.* 577 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 612. *corrections & augmentations.*
* Montmoron, en Bretagne, *tome* V. *p.* 612. Sevigné.
* Montmort, *tome* V. *p.* 612. Loppin.
Montoiſon, *tome* II. *p.* 578. branche de la maiſon de Clermont-Tonnerre, *voyez* CLERMONT-TONNERRE.
Montolieu, ou Montaulieu, en Provence, *tome* II. *p.* 578. & *tome* V. *p.* 613. *augmentations.*
Montpellier, en Languedoc, *tome* II. *p.* 579. & *article refait au tome* V. *p.* 613.
Montpenſier, *tome* II. *p.* 582 & *ſuiv.* & *tome* V. *p.* 613. *corrections.*
Montperni, *tome* II. *p.* 582.
Montperoux, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 582. & *tome* V. *p.* 613. *corrections.*
Montpezat, *tome* II. *p.* 583.
* Montpinçon, en Normandie, *tome* V. *p.* 613. M. le comte d'Eu.
Montpipeau, dans l'Orléannois, *tome* V. *p.* 614.
Montréal, en Bugey, *tome* II. *p.* 584.
Montredon, en Languedoc, *ibid. n.* & *a.*
* Montréſor, en Touraine, *tome* II. *p.* 584. Saint Aignan.
* Montrevau, en Anjou, *tome* II. *p.* 584. Lamoignon.
Montrevel, en Breſſe, *tome* II. *p.* 584. *voyez* au mot BAUME-MONTREVEL.
* Montreuil, en Normandie, *tome* V. *p.* 614. Chapelle-Gontier.
Montrichard, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 584. & *article refait au tome* V. *p.* 614.
Montron, *tome* II. *p.* 585. branche de la maiſon de Montfaucon, *voyez* MONTFAUCON.
Montrond, en Vivarais & en Dauphiné, *tome* V. *p.* 614.
Montroſier, en Languedoc, *tome* II. *p.* 584. *n.* & *a.*
Monts (des), en Normandie, *tome* V. *p.* 615.
Mont-Saint-Jean, *tome* V. *p.* 615. *n.* & *a.*
Montſaulnin, en Bourgogne, *tome* II. *p.* 585. & *tome* V. *p.* 615. *corrections.*
Montſerrand, en Breſſe, *tome* II. *p.* 585. *n.* & *a.*
Montſoreau, ville ſituée ſur la Loire, *tome* II. *p.* 585.
Montureux, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 586. *n.* & *a.*
* Montuſio, en Champagne, *tome* II. *p.* 586. Vouldi.
Montvalat d'Entragues, en Vivarais & en Rouergue, *tome* V. *p.* 615 & *ſuiv.*
Moor, dans le Brabant, *tome* V. *p.* 616.

Digitized by Google

Morainville, *tome* II. *p.* 586.
Morainvillier, en Normandie, *tome* V. *p.* 617.
Morais de Brézolles, même province, *tome* V. *p.* 617.
Morancourt, auſſi en la province de Normandie, *tome* V. *p.* 618. *n. & a.*
Morand, en Picardie, *tome* II. *p.* 586. *n. & a.*
Morant, en baſſe Normandie, *tome* V. *p.* 619. *n. & a.*
Morant de Bois-Ricard, même province, *tome* V. *p* 618.
Morant du Meſnil-Garnier, en Normandie, *tome* II. *p.* 586. *& tome* V. *p.* 619. *corrections.*
Morbecque, *tome* II. *p.* 587. *voyez* MONTMORENCY-ROBECQUE, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 693 *& ſuiv.*
Morceuq, *tome* II. *p.* 587. *n. & a.*
Morcheſne de Martigny, en Normandie, *tome* V. *p.* 619. *n. & a.*
Moreau d'Avrolle, en l'Iſle de France, *tome* V. *p.* 619 *& ſuiv.*
Moreau de Mautour, en Bourgogne, *tome* V. *p.* 622.
Moreau de Seychelles, à Paris, *tome* II. *p.* 587. *& tome* V. *p.* 622. *corrections & augmentations.*
Morel, en Normandie, *tome* V. *p.* 622. Il y a dans cette province pluſieurs familles nobles de ce nom.
Morel, ſeigneur d'Aubigny, même province, *tome* V. *p.* 622 *& ſuiv. & article refait aux Additions à la fin de ce cinquieme volume après la Table.*
Morel, en Franche-Comté & en Breſſe, *tome* V. *p.* 623. *n. & a.*
Morel de Villeneuve, en Provence, *ibid. n. & a.*
Morelet des Loges, *tome* II. *p.* 587. *n. & a.*
Moret de Bournonville, *tome* II. *p.* 588. *n. & a.*
Moret de Peyre, *ibid. n. & a.*
Moreton de Chabrillant, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 588.
Moreuil, en Picardie, *tome* II. *p.* 588.
* Morges, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 588. Roux-Deagent.
Morgnes, en Languedoc, *tome* V. *p.* 623.
Moricaud, en Provence, *ibid. n. & a.*
Moriciere de Vicques, en Normandie, *tome* V. *p.* 623.
* Morienſart, dans le Brabant, *tome* II. *p.* 588. Coloma.
Morier, en Provence, *tome* V. *p.* 624.
Morin, en Normandie, *tome* V. *p.* 624. *n. & a.* Il y a en cette province pluſieurs familles qui portent ce nom.
Morin de Banneville & de Mont-Caniſy, même province, *tome* V. *p.* 624 *& ſuiv.*
Morizot, *tome* II. *p.* 588. *n. & a.*
Mormez de Saint Hilaire, *tome* V. *p.* 625.
Mornay, en Bugey, *tome* V. *p.* 626. *n. & a.*
Mornay, en Picardie, *tome* II. *p.* 588.
Mornieu, en Bugey, *tome* V. *p.* 626. *n. & a.*
Morogues, en Berry, *tome* V. *p.* 626 *& ſuiv.*
Moroſini, à Veniſe, *tome* II. *p.* 590.
Morot, *ibid. n. & a.*
* Morſelle, en Flandres, *tome* II. *p.* 590. Cayro.

Morſent ; *tome* II. *p.* 590. *n. & a.*
* Mortagne, en Flandres, *tome* II. *p.* 591. Saint Paul.
Mortagne, en Guyenne, *tome* II. *p.* 590.
* Mortain, en Normandie, *tome* II. *p.* 591. M. le duc d'Orléans.
* Mortemart, dans la Marche, *tome* II. *p.* 591. Rochechouart.
Mortemer, *tome* II. *p.* 592.
Morvilliers, *tome* II. *p.* 592.
Moſnard, *tome* V. *p.* 628.
Moſnier-Rochechinard, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 592. *n. & a.*
Motet, en Provence, *tome* V. *p.* 629 *& ſuiv.*
Mothe, famille originaire de Bar en Lorraine, *tome* II. *p.* 592.
Mothe (la), en Ponthieu, *tome* V. *aux Additions*, *p.* 716.
Mothe-Houdencourt (la), *tome* II. *p.* 511. *& tome* V. *p.* 566. *corrections.*
* Mothe-Sainte-Heraye, *tome* II. *p.* 594. Baudéan.
Motier, ou Montier de la Fayette, *tome* V. *p.* 632.
* Motte, en Périgueux, *tome* II. *p.* 594. Hautefort.
* Motte, *tome* II. *p.* 594. Lamoignon de Baſville.
Motte de la Morliere, *tome* II. *p.* 595. *n. & a.*
Motte-Chalendat, en Dauphiné, *ibid. n. & a.*
Motte-Fouqué, en Normandie, *tome* V. *p.* 633.
Motte de la Belliere, même province, *tome* V. *p.* 634. *n. & a.*
Motte de l'Epine, en baſſe Normandie, *ibid. n. & a.*
Motte de Saint Planchais, même province, *ibid. n. & a.*
Motte de Bois-Gilbert, auſſi en la province de Normandie, *ibid. n. & a.*
Motte de Bois-Guerard, même province, *ibid. n. & a.*
Motte du Vivier, auſſi en la même province, *ibid. n. & a.*
Motte (de la), en Beauce, *tome* V. *p.* 634.
Motte-Fénelon, *tome* II. *p.* 595. *& tome* V. *p.* 634. *corrections & augmentations.*
* Motte-Lezeaux, en Normandie, *tome* V. *p.* 635. Ango.
Motte de Ville, en Picardie, *tome* V. *p.* 635. *& article refait aux Additions du même volume*, *p.* 716 *& ſuiv.*
Mottes (des), dans le Brabant, *tome* II. *p.* 596.
Motteville, en Normandie, *tome* II. *p.* 596.
Mouche, *tome* V. *p.* 636.
Moucheron, en Normandie, *tome* V. *p.* 636.
Mouchet, en Franche-Comté, *tome* II. *p.* 596. *n. & a.*
Mouchet, dans le Charolois, *tome* V. *p.* 636.
Mouchet de Battefort, *tome* II. *p.* 596.
Mouchet de la Mouchetiere, au Perche, *tome* V. *p.* 636.
Moulin, en Provence, *tome* V. *p.* 636.
Moulinet, en Normandie, *ibid. n. & a.*
Moulins de Rochefort, *tome* II. *p.* 596. *& tome* V. *p.* 636. *corrections & augmentations.*
Moulins de l'Iſle, *tome* V. *p.* 636.
Moulins (des), *tome* V. *p.* 637
Moulins, en Normandie, *tome* V. *p.* 637.

Digitized by Google

Moulinvieux, *tome* II. *p.* 596. branche de la maiſon de Scepeaux, *voyez* SCEPEAUX.
Moullart de Villemareſt, *tome* V. *p.* 637.
Mourand, en Bretagne, *tome* II. *p.* 596. *n. & a.*
Mouret, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 637.
* Mouſcron, en Flandres, *tome* II. *p.* 596. Lidekercke.
Mouſin, *tome* II. *p.* 596 *& ſuiv.*
Mouſſaye, en Bretagne, *tome* II. *p.* 597. *& tome* V. *p.* 637. *corrections.*
Mouſſy, en Berry, *tome* II. *p.* 598. *n. & a.*
Mouſſu, en Normandie, *tome* V. *p.* 638.
Mouſtier, même province, *ibid. n. & a.*
Mouſtier, en Franche-Comté, *tome* V. *p.* 638.
Monſtier de Sainte Marie, en Normandie, *tome* II. *p.* 598. *& article refait au tome* V. *p.* 638.
Mouſtiers (des), même province, *tome* V. *p.* 642.
Mouſtiers, en Provence, *tome* II. *p.* 643.
Mouſtiers, en l'Iſle de France, *tome* V. *p.* 643.
Mouton, en Normandie, *tome* V. *p.* 644. *n. & a.*
Mouton de Langes, *tome* II. *p.* 598. *n. & a.*
Mouxy, en Savoye, *ibid. n. & a.*
* Mouzé, *tome* II. *p.* 598. Argenſon.
Moy, en Picardie, *tome* II. *p.* 598. *& article refait au tome* V. *p.* 644 *& ſuiv.*
Moyne-Verdun, en Normandie, *tome* V. *p.* 646.
Moyria, en Bugey, *ibid. n. & a.*
Mui (du), en Provence, *tome* II. *p.* 599. *& tome* V. *p.* 646. *corrections.*
Mung de la Ferté, dans l'Auxerrois, *tome* V. *p.* 646.
Muralt, en Suiſſe, *tome* II. *p.* 599.
Murard, en Dauphiné & à Lyon, *tome* V. *p.* 646.
Murat, en Auvergne, *tome* V. *p.* 647.
Murat de Leſtang, *tome* II. *p.* 599. *voyez* LESTANG.
Murdrac, ou Meurdrac, en Normandie, *tome* V. *p.* 647.
Murinais, en Dauphiné, *tome* V. *p.* 649. *n. & a.*
Murray, en Ecoſſe, *tome* II. *p.* 599.
Muſinod, en Dauphiné, *tome* II. *p.* 600. *n. & a.*
Muſſan, en Picardie, *ibid. n. & a.*
Muſſet, *tome* V. *p.* 649.
Muſtel de Boſc-Roger, en Normandie, *tome* V. *p.* 649.
* Myennes, en Nivernois, *tome* II. *p.* 600. Vieilbourg.

Fin de la Table des noms de Familles contenus dans les lettres E, F, G, H, I, K, L & M de ce Dictionnaire.

Digitized by Google

AVIS
AU LECTEUR.

LEs Articles ſuivans nous ont été envoyés après l'impreſſion totale du préſent Volume; c'eſt ce qui nous oblige de les placer à la fin de la précédente Table.

E

Eſtimauville, en Normandie, *tome* V. *p.* 795.

F

Fenoyl-Turey, famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, *tome* V. *p.* 796.
* Flettre, dans les Pays-Bas, *tome* V. *p.* 797. Wignacourt.

G

Gayardon de Gréſolles, *tome* V. *p.* 798.
Goudon de Saint Sever, dans le haut Languedoc, *tome* V. *p.* 801.
* Gréſolles, en Forez, *tome* V. *p.* 801. Gayardon de Gréſolles.
Guyot, famille originaire de Nevers, *tome* V. *p.* 801.

H

Hédelin, famille originaire de Souabe, *tome* V. *p.* 802.

L

Lorenchet, *tome* V. *p.* 803. *corrections.*

M

Marthonie (la), en Périgord, *tome* V. *p.* 804.
Meyronnet, en Provence, *tome* V. *p.* 806.
Montagu, *tome* V. *p.* 806. *corrections.*
Montmorency, *tome* V. *p.* 806. *augmentations.*
Montmorin, en Auvergne, *tome* V. *p.* 806. *augmentations.*
Morel d'Aubigny & de Putanges, en Normandie, *tome* V. *p.* 806.
Motte de Ville, *tome* V. *p.* 808. *corrections.*

Digitized by Google

AUTRES ADDITIONS

FAITES ſur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impreſſion de ce deuxieme Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections, qui nous ont été communiquées, pour être placées ici, ſuivant l'ordre Alphabétique.

ARTICLES à ajouter à la lettre E. de cet Ouvrage.

ESTIMAUVILLE (d'), écuyer, ſeigneur d'Eſtimauville, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666. & qui porte pour armes : *de gueules, à trois merlettes d'argent ſans pied ni bec.*

Cette famille ſubſiſte aujourd'hui dans *Jean Baptiſte-Philippe* d'Eſtimauville, écuyer, ſeigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & capitaine d'Infanterie dans les troupes de la Marine, marié en 1749. à *Marie-Charlotte* d'Aillebouſt, d'une famille noble du Canada, originaire de Bourgogne, deſcendant d'un lieutenant général au gouvernement de la Nouvelle France, dont le pere eſt encore lieutenant de Roi de Montréal, & un frere enſeigne des vaiſſeaux du Roi. De ce mariage ſont nés,

1. *Jean-Baptiſte-Philippe-Charles*, page de M. le prince de Condé en 1761.

2. & 3. *Gabriel-Philippe*, & *Robert-Anne*, portés tous deux ſur l'état pour entrer à l'Ecole Royale Militaire.

4. *Louiſe Marguerite-Charlotte*, reçue à la maiſon de l'Enfant Jeſus.

5. *Louiſe-Joſephine*, reçue à Saint Cyr.

Les ancêtres de pere & mere de cette famille ont tous porté les armes ci-deſſus, & preſque tous ont été tués ou ſont morts au ſervice.

Digitized by Google

ARTICLES à ajouter à la lettre F. envoyés depuis l'impreſſion.

FENOYL-TUREY : Famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, connue dans Alard ſous le nom de Fenouil, qui porte pour armes : *d'azur, au taureau effrayé d'or, chargé d'un chevron de gueules.*

Les titres de cette maiſon, de même que les Hiſtoriens cités ci-après le rapportent, montrent que depuis l'an 1190. elle fut revêtue des premieres dignités du royaume de Naples, & dans la poſſeſſion des baronnies & comtés de Fenoyl-Turey & de Toreille. Son attachement à la maiſon d'Anjou, pendant ſes diviſions avec celles d'Hongrie & d'Arragon, l'ayant fait dépouiller de ſes terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes, qui s'y conſervent dans un nombre de monumens ſucceſſifs, depuis plus de trois ſiécles, & ſpécialement ſur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'égliſe de S. Paul, qui porte cette inſcription : *Antiquæ familiæ nobilium* de Fenoyl *monumentum.*

Cette ancienne maiſon a formé pluſieurs branches, qui, ſelon le même Alard, Auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*, ſe ſont étendues dans le Montferrat, le Piémont, la Lombardie, la Suabe, la Baviere & la France.

La branche établie en France a finie dans la perſonne de *Guy* de Fenoyl-Turey (*a*), premier préſident du Parlement de Pau, qui avoit épouſé *N.*... de Palluau-Clérambault, dont il n'a point eu d'enfans. C'eſt pour lui & pour le ſeigneur de Gayardon de Tiranges, ſon beau-frere, que la terre de Fenoyl a été érigée en marquiſat en Juin 1720. & pour ſes deſcendans & héritiers collatéraux mâles. Il étoit fils de *Jean* de Fenoyl, ſénéchal du Lyonnois, & de dame *Barbe-Charlotte* de Migieu, fille de *N.*..... de Migieu, comte de Rouſſillon, préſident au Parlement de Bourgogne.

Guy de Fenoyl avoit une ſœur, appellée *Marguerite-Oriane* de Fenoyl, mariée le 29 Mars 1694. avec *Laurent* de Gayardon de Gréſolles, ſeigneur de Tiranges, Boiſſet, Chaumont, &c. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois. Elle fut inſtituée héritiere par le teſtament de *Guy* de Fenoyl, ſon frere, à la charge de faire prendre le nom & les

(*a*) *Il étoit fils de* Pierre *de Fenoyl ; celui-ci fils de* Claude, *lieutenant des Gardes du roi* Charles IX. *gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & capitaine major de la ville de Lyon ; ce qui ſe voit dans un ſommaire de généalogie de la famille de Fenoyl, imprimée en* 1673. *par M. le chevalier de Saint Martin d'Arene, conſeiller & généalogiſte ordinaire du Roi, qui remonte juſqu'en* 1190. *étant appuyé par pluſieurs Auteurs, tels que* Charles *Borel, Lellis & Caraffa, dans leurs Hiſtoires de Naples ; Segoin & Palliot, dans leurs Thréſors Héraldiques ; Alard, dans le Nobiliaire du Dauphiné, & le P. Meneſtrier, dans ſon Livre du Blaſon.*

Digitized by Google

armes de Fenoyl-Turey, à *Laurent-Charles* de Gayardon, ſon fils aîné, lequel a été élevé page de M. le duc de Berry, enſuite exempt de ſes Gardes, puis capitaine d'Infanterie dans le régiment de Tallard. Il s'eſt marié le 7 Mars 1728. avec *Magdelene* Laiſnée, dont un fils, nommé *Laurent-François* de Gayardon, comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730. reçu gentilhomme à drapeau dans le régiment des Gardes Françoiſes le 20 Février 1740. & trois filles; ſçavoir, *Magdelene* de Fenoyl, mariée au comte de Loras, & les deux autres chanoineſſes au chapitre noble de Leignieux en Forez. *Voyez* GAYARDON DE GRÉSOLLES.

FLETTRE: Terre & ſeigneurie dans les Pays-Bas, érigée en comté par lettres du roi Catholique, en faveur de *Jacques* de Wignacourt, ſeigneur de Flettre, & baron de Cauroy. *Voyez* WIGNACOURT.

Digitized by Google

ARTICLES à ajouter à la lettre G. envoyés depuis l'impreſſion.

GAYARDON DE GRÉSOLLES : Maiſon originaire de Bretagne, établie dans le Forez dès l'an 1500. Elle remonte, ſuivant un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 19 Juin 1641. dépoſé au Bureau des Finances de la généralité de Lyon audit an, juſqu'à *Emmanuel* de Gayardon, écuyer, ſeigneur de la Motte-Blanche, près de Quimpercorentin en Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, un fils cadet, nommé

Pierre de Gayardon I. du nom, qui vint s'établir dans le Forez, & épouſa le 6 Janvier 1432. *Blanche* de Saint Lancier, fille de noble *Pierre* de Saint Lancier, écuyer. Il teſta le premier Janvier 1496. & laiſſa pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. & 3. *Jacques* & *Jean*, légataires de leur pere; 4. *Catherine*, femme de noble homme *Philippe* Bogeroles, ſeigneur de Commieres & de Bufferdon en 1496. 5. *Yolande*, vivante en la même année, & mariée à *Guillaume* de Leſtouf de Pradine, qualifié dans un titre de *haut & puiſſant ſeigneur.*

Pierre de Gayardon II. du nom, ſeigneur de Luré, de Bordes, de Milleries, &c. gouverneur du château & de la citadelle de Donzy, inſtitué héritier de ſon pere par ſon teſtament de l'an 1496. Il s'étoit marié alors avec *Etiennette* d'Arcy, de laquelle il eut, 1. *Guillaume-Jean*, qui ſuit; 2. *Guillaume*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1516.

Guillaume-Jean de Gayardon, ſeigneur de Bornes & de Planes, capitaine du château de Lavieu en Forez, épouſa le 5 Janvier 1516. *Iſabelle* de Lamberton, fille de *Gilbert* de Lamberton, écuyer. Il teſta le 18 Novembre 1561. laiſſant, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Pierre*, enſeigne de la compagnie des Gendarmes du ſeigneur de Couſans; 3. *Claude*, prêtre, prieur de Riorge; 4. & 5. *Marguerite* & *Agathe*, toutes deux religieuſes à l'abbaye de Bonlieu.

Guillaume de Gayardon, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Luré, de Bufferdon, &c. fut marié le 17 Mai 1550. avec demoiſelle *Françoiſe* du Vernet, qui teſta le 13 Mai 1598. étant pour-lors veuve, & eut pour fils,

Pierre de Gayardon III. du nom, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Luré, Bufferdon, &c. gentilhomme du prince de Condé, qui épouſa le 23 Septembre 1586. *Philiberte* Cotton, fille de *Guichard* Cotton, écuyer, ſeigneur de Chenevoux, & de *Philiberte* Champrond. Il teſta le premier Février 1609. & *Philiberte* Cotton, ſa veuve, le 5 Mars 1626. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Benoît*, écuyer, ſeigneur de Bufferdon, capitaine d'Infanterie dans le régiment d'Halincourt, par commiſſion du 29 Avril 1641. & major de la forteresſe de Portolongone; il fut tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Roſe, ſuivant un certificat du 19 Décembre 1649. 3. *Philiberte*, mariée

Digitized by Google

avec *François* de Lamur, ſieur de Bien Avant ; 4. *Anne*, mariée à *André* Fournier.

François de Gayardon, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Bufferdon, de Chatron & de Bornes, ſuivant les regiſtres du Conſeil d'Etat du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes de guerre ſur le pied François, par commiſſion du 8 Juillet 1635. chevalier de l'ordre du Roi en 1638. & gentilhomme de la chambre de ſa Majeſté par lettres du 15 Mai 1650. épouſa le 21 Novembre 1623. *Marie* de Bais, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Catherine* Mollu Ils eurent pour enfans, 1. *André*, qui ſuit ; 2. *Antoine*, religieux profès en l'abbaye d'Ainay à Lyon en 1657. 3. *Raymond*, auteur de la branche, qui eſt rapportée ci-après ; 4 *Guillaume*, doyen de l'égliſe royale & collégiale de Notre-Dame de Montbriſon en 1694. 5. & 6. *Anne* & *Marie*, religieuſes à Roane ; 7. & 8. *Jeanne* & *Léonore*, religieuſes à Montbriſon ; 9. 10. & 11. *Marguerite*, *Charlotte* & *Marie*, religieuſes Urſulines à Saint Bonnet-le-Châtel en 1657. 12. *Philiberte*, religieuſe à Bonlieu.

André de Gayardon, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Luré, de Bufferdon, de Saint Nizier, &c. capitaine d'une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois, & aide-de-camp des armées du Roi en 1654. épouſa le 10 Février 1654. *Anne* Chavet de Laſprée, fille de *Godefroy-Charles* Chavet de Laſprée, écuyer, ſeigneur de Saint Nizier, capitaine-major du régiment du ſeigneur de Laſprée, ſon pere, & d'*Etiennette* de Grandvaux. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Alexandre*, qui ſuit ; 2. *André* ; 3. *François* ; 4. *Pierre* ; 5. & 6. *Magdelene* & *Anne*, toutes deux religieuſes.

Alexandre de Gayardon, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Bufferdon, de Luré, &c. épouſa le 21 Mai 1694. *Claudine* Cachet, fille de *Claude* Cachet, écuyer, ſeigneur de Garnevan & de Monteſan, premier préſident au Parlement de Dombes, & de *Jeanne* Hannillart. De ce mariage eſt né,

Antoine de Gayardon, écuyer, ſeigneur de Gréſolles, de Luré, de Bufferdon, &c. marié le 17 Octobre 1735. avec *Marguerite-Louiſe-Victoire* de Badiers, fille de *Jacques*, ſeigneur de Verceilles, de Serabat, de Creuſy-le-Neuf, de Chaſſeuils, &c. lieutenant général des armées du Roi, chevalier & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Barbe-Louiſe* du Pleiſſier. Il a eu pour enfans,

1. *Henri-Auguſte* de Gayardon, dit le comte de Gréſolles, né en 1741. élevé page du Roi dans ſa grande écurie.

2. *Antide-François*, dit l'abbé de Gréſolles, né en 1743.

3. *N.* . . . de Gayardon, dite madame de Gréſolles, chanoineſſe du chapitre noble de Leignieux.

Et trois autres filles.

SECONDE BRANCHE.

Raymond de Gayardon de Gréſolles, écuyer, ſeigneur de Tiranges, Boiſſet, &c. troiſieme fils de *François* de Gayardon, & de *Marie* de Bais, fut capitaine dans le régiment de Lyonnois, & ſergent major dudit régiment par brevet du 14 Mai

Digitized by Google

1661. Il donna au Roi ſon aveu & denombrement de la ſeigneurie de Tiranges, & teſta le 12 Août 1687. De ſon mariage accordé le 30 Janvier 1665. avec *Marguerite* Chapuis, fille de *Laurent* Chapuis, écuyer, ſieur de Chomont, &c. naquirent, 1. *Laurent* de Gayardon, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, légataire de ſon pere, mariée à meſſire de Riviric, ſeigneur de Clérembert, dont il y a poſtérité; 3. *Anne* de Gayardon, religieuſe Urſuline à Saint Bonnet-le Châtel.

Laurent de Gayardon de Gréſolles, écuyer, ſeigneur de Tiranges, de Boiſſet, de Chomont & de Montaignac, capitaine dans le régiment de Lyonnois par commiſſion du 15 Avril 1688. épouſa le 29 Mars 1694. *Marguerite-Oriane* de Fenoyl-Turey, fille de *Jean* de Fenoyl, ſeigneur de Sereſin, & de *Barbe-Charlotte* de Migieu, & ſœur de *Guy* de Fenoyl, premier préſident du Parlement de Navarre, en faveur duquel & des ſervices des auteurs du ſeigneur de Gayardon de Tiranges, ſon beau-frere, les terres & ſeigneuries de Souſy, de Tourville & de la Foreſt des Hallées, furent érigées en titre ou dignité & prééminence de marquiſat par lettres patentes du mois de Juin 1720. dûement enregiſtrées au Parlement de Paris & à la Chambre des Comptes, ainſi qu'au Bureau des Finances de Lyon, ſous la dénomination de Fenoyl-Turey, pour en jouir à ce titre par ledit ſeigneur premier préſident, enſemble les enfans & poſtérité maſculine, & au défaut d'enfans, ſes héritiers collatéraux mâles, & leurs enfans & deſcendans mâles propriétaires deſdites terres. *Marguerite-Oriane* de Fenoyl-Turey fut inſtituée héritiere par le teſtament dudit *Guy* de Fenoyl, ſon frere, en date du premier Septembre 1723. avec ſubſtitution faite en faveur de *Laurent-Charles* de Gayardon, qui ſuit, lequel eut pour freres & ſœurs,

1. *Guy* de Gayardon de Gréſolles, élevé page de M. le duc de Berry, & enſuite capitaine d'Infanterie dans le régiment de Taſſard.

2. *Antide* de Gayardon de Tiranges, doyen du chapitre de Montbriſon.

3. *Gabrielle* de Gayardon, mere religieuſe au couvent de Vauray.

4. *Marie-Joſephe* de Gayardon, religieuſe au couvent de la Viſitation de Montbriſon.

Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoyl, ſeigneur de Tiranges, de Boiſſet, de Chomont, de Montaignac & de Fournier, ſucceſſivement page de M. le duc de Berry, exempt de ſes Gardes, & capitaine d'Infanterie dans le régiment de Taſſard par commiſſion du 4 Octobre 1719. baptiſé à Montbriſon le 10 Mars 1696. fut marié par contrat du 7 Mars 1728. avec demoiſelle *Magdelene* Laiſnée, fille d'*Antoine* Laiſnée, écuyer, & de *Magdelene* le Febvre. De ce mariage eſt né,

1. *Laurent-François*, qui ſuit.

2. *Claudine-Charlotte*, née le 26 Février 1741. mariée en 1757. à M. le comte de Loras, ſeigneur de Chamanieux & du Saix en Dauphiné.

3. *Magdelene*, dite madame de Fenoyl, chanoineſſe du chapitre de Leignieux, née le premier Mai 1743.

4. *Marie Catherine* de Gayardon de Fenoyl, dite madame de

de Tiranges, née le 12 Novembre 1743. auſſi chanoineſſe de Leignieux.

Laurent-François de Gayardon, chevalier, comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1752. & lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes, épouſa en l'an 1758. demoiſelle *Suſanne-Andrée* Chaillon de Jonville, fille de meſſire Chaillon de Jonville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & ci-devant ſon envoyé extraordinaire auprès de la République de Gênes, & de *N.* . . . d'Ernonville, dont un enfant au berceau.

Les armes de Gayardon ſont : *d'azur, au lion d'argent, armé, couronné & lampaſſé de gueules, accompagné de trois beſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour deviſe : *vincit leo de tribu Juda.*

La branche de Gayardon de Fenoyl *écartele* de Fenoyl-Turey. *Voyez* FENOYL-TUREY, *p.* 796. *aux dernieres Additions de ce même Volume.*

Il y a eu encore une autre branche, connue ſous le nom de Gayardon de Levignem, qui a formée ſix degrés, éteinte dans la perſonne de *Jean Baptiſte* de Gayardon de Levignem, intendant du Commerce.

GOUDON DE SAINT SEVER, écuyer, ſeigneur de Senaux, &c. Famille noble & originaire de la généralité de Montauban, établie depuis un temps conſidérable dans le haut Languedoc, à la Caune, près Caſtres, maintenue dans ſa nobleſſe lors de la recherche des faux Nobles en 1666. qui ſubſiſte dans *Jean-François* Goudon de Saint Sever, écuyer, ſeigneur de Senaux.

Cette famille porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'argent, ayant en chef un cheval naiſſant auſſi d'argent, accompagné de deux étoiles de même.*

GRÉSOLLES : Terre & ſeigneurie dans le Forez, érigée en comté, & poſſédée par ceux du nom de Gayardon de Gréſolles depuis environ leur établiſſement dans cette province. *Voyez* GAYARDON.

GUYOT : Famille originaire de Nevers, dont les armes ſont : *d'argent, à trois guyots ou poiſſons poſés en faſce ; celui du milieu contourné, d'une mer ondée d'azur en pointe.*

Jean Guyot fut commandant à Saverne. *Léonard* Guyot de Saint Amand, conſeiller au Parlement, mourut en 1732. *Antoine-Jean*, ſon frere, conſeiller en la Cour des Aides. *François* Guyot de Chenizot, ſecrétaire du Conſeil ; & *Jean-François* Guyot, ſeigneur de Cheſne, ſon frere, lieutenant général à Rouen.

ARTICLES à ajouter à la lettre H. de cet Ouvrage.

HEDELIN : Famille établie à Nemours, qui eſt originaire de Souabe.

Claude Hedelin, conſeiller au Threſor Royal, s'établit à Nemours en 1610. où il fut lieutenant général. Il excelloit dans la Poëſie Latine & Françoiſe. Il épouſa *Catherine* Paré, fille d'*Ambroiſe* Paré, premier chirurgien du Roi, de laquelle il eut douze enfans ; ſçavoir,

1. *Anne* Hedelin, lieutenant général au ſiége préſidial de Nemours, marié en 1643. à *Françoiſe* Amy, dont il eut, entr'autres enfans, *Pierre* Hedelin, prêtre, prieur des prieurés de Grillaud & de Soublande, & chapelain de ſon alteſſe Royale monſeigneur le duc d'Orléans, mort en l'an 1695. & *François*, prêtre, abbé d'Aubignac & de Meimac, précepteur du duc de Fronſac, célebre dans la République des Lettres, qui fut un des premiers qui aſſembla quelques Sçavans à l'hôtel Matignon, où il ſe faiſoit un Diſcours en public. On nomma long-temps cette aſſemblée, *Académie de M. l'abbé d'Aubignac* : mais comme il ne put obtenir des lettres patentes du Roi pour l'établiſſement de cette Académie, qu'il avoit demandées ſous la protection de monſeigneur le Dauphin, elle fut diſſipée même avant ſa mort, après s'être aſſemblée pendant quelque temps chez M. l'abbé de Villeſerin, depuis évêque de Senez. Voyez le *Dictionnaire de Morery*, ou les *Mémoires du Temps*.

2. *Jacques* Hedelin, ſeigneur de Montatelon, commandant en chef à Belle-Iſle, mort le 17 Janvier 1667. Il avoit épouſé *Marguerite* de Roumillé, d'une maiſon établie en Bretagne, dont il eut *Henri*, commandant d'un bataillon du régiment de Saulx, qui épouſa *Françoiſe* de Cazalis, mort en 1704.

3. *Henri* Hedelin, ſeigneur de Bois-Regnier, fut long-temps au ſervice du Roi. Etant lieutenant dans le régiment d'Alſace, il ſe trouva à la tête de quarante hommes de pied dans le fort de Malberg par de-là le Rhin en 1637. Le commandant de l'armée Impériale l'envoya ſommer de ſe rendre, avec menace de le faire pendre, lui & ſa garniſon, s'il ne ſe rendoit. *Henri* propoſa une Capitulation, par laquelle il demandoit les honneurs de la guerre ; ce qui lui fut refuſé : mais étant forcé dans ſes retranchemens, il ſe retira, avec les ſiens, dans une maiſon, où il tint ferme pendant trois jours. Alors le général ennemi, forcé par ſa réſiſtance, lui envoya la Capitulation ſignée, telle qu'il l'avoit demandée, qui étoit de ſortir de la place tambour battant, méche allumée, bale en bouche, chariots couverts, & conduit dans une des garniſons Françoiſes, à Scheleſtat, ou Colmar. Lorſqu'il fut ſorti, le commandant piqué d'avoir été retardé par ſi peu de monde, auroit déchiré la Capitulation, s'il l'avoit pu, mais le ſieur de Bois-Regnier l'avoit miſe dans ſa poche ; & comme on lui

Digitized by Google

avoit fourni tout ce qu'il avoit demandé, il insista pour qu'on le conduisît dans une des deux garnisons accordées. Comme il n'en sçavoit pas le chemin, on le mena à Aubourg, où on le retint prisonnier. S'en étant plaint, on le relâcha quelques jours après, qu'il revint à son régiment, dans lequel, en récompense de sa belle défense, on lui donna une compagnie. Il fut tué au siége de Carruë de deux coups de feu, lorsqu'il commandoit le régiment de Senantes.

4. *Michelle* Hedelin, mariée en premieres noces à *Claude* des Barres, demeurant en Champagne; & en secondes noces à *Louis* Chapotin, seigneur de Fromontville & d'Avault, bailli & gouverneur de Nemours.

Les autres enfans sont morts sans postérité, ou en Religion.

Louis Hedelin, fils de *François*, fut aussi lieutenant général de Nemours. Il épousa *Marie* Allegrin, dont il eut dix-huit enfans, entr'autres,

1. *François*, qui fut aussi lieutenant général de la même ville, lequel épousa *Catherine* Guyot du Chesne, dont il eut deux filles, l'une morte à Paris, & enterrée à Saint Louis dans l'Isle; & l'autre, *Catherine-Auguste*, qui épousa *Louis-Marie* le Petit, à qui passa la charge de lieutenant général, qui fut vendue après sa mort en 1757. à messire *N.*... Miot de Ravannes.

2. *Louis* Hedelin de Challemaison, capitaine dans le régiment de Grançay, qui, ayant reçu un coup de feu à la bataille de Luzara en Italie, mourut à Castiglione-Stivere le 30 Novembre 1703.

3. *Jacques* Hedelin, seigneur du Tertre, l'Allier, & autres lieux, marié à *Françoise* Berthier, fille de *François* Berthier, procureur du Roi, & de demoiselle *Hélene* Charlot, de laquelle il eut *Charles Jacques* Hedelin, seigneur de Tancarville, ancien officier d'Infanterie au régiment d'Auvergne.

Les armes sont: *d'azur, au chevron brisé d'or, au rossignol de même en pointe.*

CORRECTIONS à faire à la lettre L. de ce Volume.

LORENCHET: *Page* 461. *col.* 2. *lig.* 40. Payere, *lisez*, Payen.

Page 462. *col.* 2. *lig.* 16. Menard, *lisez*, Mynard.

Ibid. pénultieme ligne, Caniche, *lisez*, Canche.

Digitized by Google

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre M.

MARTHONIE (la), en Périgord : Ancienne nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à *Guy* de la Marthonie, vivant en 1281.

Etienne de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa en 1465. *Iſabeau* de Pompadour. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Mondot*, qui ſuit; 2. *Jean* de la Marthonie, d'abord abbé de Peruce, puis évêque d'Aqs en 1516. 3. *Gaſton* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis évêque d'Acqs, après la mort de ſon frere, arrivée en 1519. 4. *Robert* de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Bonnes, maître d'hôtel ordinaire du Roi; 5. *N.*..... de la Marthonie, chanoine & archidiacre de Bordeaux, conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

Pierre-Mondot de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Saint Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condat, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier préſident du Parlement de Bordeaux. Mais François I. roi de France, en 1514. le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que *Pierre-Mondot* de la Marthonie, mourut empoiſonné en 1517. Il avoit épouſé en 1502. *Anne* de Vernon, dont, entr'autres enfans,

Geoffroy de la Marthonie, marié à *Marguerite* de Mareuil, de laquelle il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit; 2. *Henri* de la Marthonie, évêque de Limoges en 1587. & abbé de Saint Juſt en Beauvoiſis, mort en 1618. 3. *Geoffroy* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, archidiacre & chanoine de ladite ville, ſacré évêque d'Amiens en 1577. mort en 1617. 4. *Jacques*, auteur de la branche des ſeigneurs de Puyguilhem, rapportée ci-après; 5. 6. 7. & 8. *Claude*, *Anne*, *Iſabeau* & *Françoiſe* de la Marthonie, toutes quatre mariées.

Gaſton de la Marthonie, ſeigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épouſa en 1573. *Françoiſe* de la Baſtide, dont il eut, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Raymond* de la Marthonie, élu évêque de Limoges, après *Henri* de la Marthonie, ſon oncle.

Jacques de la Marthonie, ſeigneur dudit lieu, &c. épouſa le 30 Janvier 1607. *Iſabeau* de Montagrier, dont il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit; 2. *Raymond* de la Marthonie, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

Gaſton de la Marthonie, épouſa *Jeanne* Guiton de Maulevrier, dame de Gaignon, dont eſt né *Jean* de la Marthonie, ſeigneur de Bruzac, marié le 14 Février 1667. avec *Marie* Chapelle de Jumilhac, d'où vint une fille, mariée au marquis de Beynac. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon

Digitized by Google

mari. Ils ſont ayeux de la comteſſe de Bonneval, qu'ils ont fait leur héritiere. Le comte de Bonneval, ſon mari, eſt brigadier des armées du Roi.

Branche des ſeigneurs de Puyguilhem.

Jacques de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard, & autres lieux, quatrieme fils de *Geoffroy*, & de *Marguerite* de Marcuil de la Villebois, mort en 1615. eut de *Françoiſe* Haute-Claire,

Charles de la Marthonie, marié avec *Claude* de Saint Aulaire, ſortie de la branche des ſeigneurs de Lanmari, dont, 1. *Henri*, qui ſuit; 2. *Armand*, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné, & auteur de la branche des ſeigneurs de Cauſſade.

Henri de la Marthonie épouſa *Jeanne* Chapt de Raſtignac, & fut pere d'*Armand* de la Marthonie, marié avec *N.*...., Roquart, mort ſans enfans.

Branche des ſeigneurs de Cauſſade.

Armand de la Marthonie, ſecond fils de *Charles*, & de *Claude* de Saint Aulaire, épouſa *Suſanne* de Cugnac, dont il eut,

Charles de la Marthonie, marié avec *Pétronille* de Ribeyreys, & fut pere de

Jean-Louis de la Marthonie, ſeigneur de Cauſſade, marié avec *Aimée* de David de Laſtours, dont,

1. *Charles-Joſeph* de la Marthonie, mort non marié en Octobre 1760. retiré du ſervice, étant chevalier de Saint Louis, & lieutenant-colonel dans le régiment des Grenadiers de France.

2. *Charles* de la Marthonie, ci-devant capitaine audit régiment des Grenadiers de France, chevalier de Saint Louis, vivant non marié en 1761.

3. *Jean-Louis* de la Marthonie, nommé à l'évêché de Poitiers en Septembre 1748. à celui de Meaux en 1759. & la même année premier aumônier de Madame, fille du roi Louis XV.

4. *Aimée* de la Marthonie de Cauſſade, religieuſe à l'abbaye royale de Ligueux en Périgord.

Branche de la Marthonie, établie en Saintonge.

Raymond de la Marthonie, écuyer, ſeigneur de Gaignon, &c. ſecond fils de *Jacques*, & d'*Iſabeau* de Montagrier, épouſa le 15 Février 1654. dame *Jeanne* de Guip, dont il eut,

Léon-Raymond de la Marthonie, écuyer, ſeigneur de Gaignon, & de Bouſillon en partie. Il épouſa en premieres noces le 15 Novembre 1688. *Françoiſe* de Marias, & en ſecondes noces le 13 Février 1714. *Suſanne* de Galateau.

Il a eu du premier lit *Jean* de la Marthonie, marié à *N*..... de Châteaubordon, dont une fille, mariée à M. le marquis de Leſcours. Les enfans du ſecond lit ſont,

1. *François-Léon-Marguerite* de la Marthonie, marié à *Marie-Anne* Guiſlain.

2. *Joſeph-Léon* de la Marthonie, marié à *Louiſe-Marthe* de Sertes.

3. *Etienne-Léon* de la Marthonie, marié à *N*..... de Chabrignac.

Digitized by Google

4. *Julie* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1715.

5. *Suzanne* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1716. reçue à Saint Cyr le 9 Juillet 1728.

Les armes ſont : *de gueules, à un lion d'or.*

MEYRONNET : Famille noble de Provence, qui forme deux branches ; ſçavoir, celle des marquis de Châteauneuf, & celle des barons de Saint Marc. Elles ont fourni l'une & l'autre des officiers diſtingués dans la Robe, & dans les armées ſur terre & ſur mer.

Leurs armes ſont : *d'azur, à la montagne d'argent, ſur une mer ſurmontée de deux croiſſans de même.*

MONTAGU : *Tome II. p. 533. col. 2. lig. 16.* Bicte-Caſſinel, *liſez*, Biet-Caſſinel.

MONTMORENCY : *Page 700. col. 1. lig. 17. ajoutez*, marié le 27 Janvier 1761. à *Marie-Judith* de Champagne, fille du comte de Champagne, & de feue *Bonne-Judith* de Donges.

MONTMORIN, en Auvergne : *Ajoutez* à l'article du *Tome II. p. 577. Jean-Baptiſte-François*, marquis de Montmorin, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & château de Fontainebleau, s'eſt marié le 17 Février 1761. à *Catherine-Marguerite* Maurin de Banneville, fille de *Nicolas-Joſeph* Maurin de Banneville, chevalier, & de *Marie-Louiſe-Armande* de Heudey de Pommainville.

MOREL D'AUBIGNY ET DE PUTANGES : Ancienne famille de Normandie, illuſtrée par ſes alliances avec les maiſons de Montgommery, de Lucé, de Karadeuc, de Vilaine-Champagne, de Champeaux, de Rohan, de Montmorency, de Medavy, de Gabaret, de Luynes, de la Châtre & de la Roche-Alard.

Son origine eſt inconnue ; il eſt fait mention de *Robert-Denis* de Morel, ſeigneur du Gué des Valotes, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, & de ſon fils, *Denis*, qui ſuit.

Denis de Morel avoit épouſé *Catherine* de Kerlouan, dont il eut,

Jean de Morel, ſeigneur de Percy, du Meſnil & du Gué des Valotes : celui-ci avoit épouſé *Jeanne* du Touchet en 1396. & ſervoit avec diſtinction ſous Charles VII. & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424.

Son fils, *Nicolas* de Morel, épouſa *Renée* de Vieuxbourg en 1450. qui lui apporta les terres de Morteaux & d'Amblainville.

Robert de Morel, fils de *Nicolas*, épouſa *Catherine* le Marchand, fille de *Pierre* le Marchand, ſeigneur de Linville. De ce mariage naquit deux garçons ; ſçavoir, *Robert*, qui ſuit, & *Denis*, rapporté ci après.

Robert fut tué devant Pavie, ſous François I. & ne laiſſa pas d'enfans.

Denis, ſon frere, ſeigneur de la Courbonet, de Tort, Putanges, Morieres, le Breuil, Percy, Gué des Valotes, Morteaux, Amblainville, &c. épouſa *Louiſe* du Touchet, fille de *Pierre* du Touchet, ſeigneur de la Tremblaie, & de demoiſelle *Anne* de Beauvau. Il acquit la terre d'Aubigny en 1522. & en prit le nom. De ce mariage eſt iſſu *Thomas* de Morel, dit le comte d'Aubigny, qui épouſa en premieres noces en 1530. *Jeanne* le Valois, dont eſt iſſu *Nicolas* de Morel, qui ſuit ; & épouſa en ſecondes noces *Jean-*

Digitized by Google

ne de Vauquetin, fille du baron de Sarcy. De ce second mariage sont issus *Jean-Pierre* & *Ravan* de Morel, & cinq filles.

Nicolas de Morel, comte d'Aubigny, fils du premier lit, épousa demoiselle *Marie* Richard, dont il eut trois garçons & quatre filles; sçavoir, *Jean*, qui suit; *Corboran*, rapporté après son aîné, & *Nicolas*, aussi rapporté après eux.

Jean de Morel, seigneur de Tort & de Colombelle, épousa *Marguerite* Gillain, fille du seigneur de Bonbamville, dont est sorti *Charlotte* de Morel, mariée à *François*, comte de Montgommery.

Corboran, second fils de *Nicolas* de Morel, épousa *Valentine* de Lucé, fille de *Charles*, prince de Lucé, en basse Navarre, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Ils fonderent les Carmelites de Laon en 1622. L'on y lit encore leur épitaphe. Ils n'eurent point d'enfans.

Nicolas, troisieme fils de *Nicolas* de Morel, fut tué au combat d'Arques, sous Henri IV.

Jean de Morel, & *Pierre* de Morel, son frere, enfans du second lit de *Thomas* de Morel, moururent sans enfans.

Ravan I. du nom, troisieme fils du même lit, chevalier de l'ordre du Roi, comte d'Aubigny, gentilhomme de la chambre du Roi, & chambellan de monseigneur le duc d'Alençon, épousa en 1575. *Gabrielle* de Ryants, fille de messire *N*..... de Ryants, président au Parlement de Paris. Il eut de ce mariage trois garçons & trois filles. L'aînée, *Renée* Morel, épousa *Auguste* d'Hericy, capitaine de vaisseaux. La seconde, *N*..... de Morel, épousa *Nicolas*, seigneur de Champeaux; & la troisieme, épousa *Michel* de la Cour, seigneur de Maltot.

Le second des garçons de *Ravan* de Morel I. du nom, épousa demoiselle de Saffray, & fut tué à la guerre sans avoir eu de postérité.

Le troisieme, *Guillaume* de Morel, baron de Curey, fut chef de la branche des seigneurs de Putanges, & épousa *Claude* de Catinat, duquel mariage sont issus deux garçons; sçavoir, *Achille*, qui suit, & *Ravan*, qui mourut sans postérité.

Achille de Morel, marquis de Putanges, gouverneur des villes de Falaise & de Mortaigne, maréchal des camps & armées du Roi, épousa *Marie* Ollier, dont est issu *Antoine*, qui suit, & une fille, mariée à *N*..... de Saint Hermisne.

Antoine de Morel, marquis de Putanges, fils d'*Achille* de Morel, épousa demoiselle de Medavy, fille du marquis de ce nom, dont sont issus trois garçons. L'aîné, nommé *Thérese-Ardouin* de Morel, marquis de Putanges, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville & château de Péronne, épousa demoiselle de Vassan, dont il n'a point d'enfans.

Ravan de Morel II. du nom, comte d'Aubigny, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fils aîné de *Ravan* I. du nom, qui a été rapporté ci-dessus, épousa *Magdelene* de Champagne, fille de *François*, comte de Champagne, chevalier des ordres du Roi, & de *Renée* de Karadeuc, comtesse de Neufvillette, dont sont issus trois garçons & trois filles. Les garçons sont

Digitized by Google

Thomas, qui suit ; *Brandelis*, rapporté ci-après, & *Bernardin*, qui fut tué à la guerre sans avoir eu de postérité.

Thomas de Morel fut chef d'une branche dont les descendans existent en Normandie, & dont il y en a un capitaine au régiment de Dragons de Marbœuf.

Brandelis de Morel, comte d'Aubigny, baron de la Roche-Siméon & Vilaine, gentilhomme de la maison du Roi, chef du vol de la Pie, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, épousa en 1630. *Jacqueline* Morlet du Museau, niece du cardinal de Pelevé. De ce mariage sont issus cinq garçons ; sçavoir, 1. *Antoine*, l'aîné, qui sera rapporté ci-après ; 2. *Achille*, mort capitaine au régiment des Gardes Françoises ; 3. *René*, comte de Neuvillette, mort sans enfans ; 4. *André* de Morel, chevalier de Malte, mort à Malte ; 5. *Louis-François* de Morel, dit le chevalier d'Aubigny, mort sans enfans.

Antoine de Morel, comte d'Aubigny, épousa en 1663. *Marie* de Beaumanoir, fille du vicomte de Lavardin, maréchal de France, duquel mariage sont issus trois garçons & quatre filles ; l'aînée desquelles est morte abbesse de Bandeville, & une autre, abbesse de la Perine.

Jean-Baptiste-Auguste de Morel, second fils d'*Antoine*, mourut sans postérité.

René de Morel, troisieme fils dudit *Antoine*, fut reçu chevalier de Malte, & épousa dans la suite demoiselle de Gabaret, fille d'un chef d'Escadre des armées navales, duquel mariage sont issus deux garçons, qui suivent.

L'aîné est mort capitaine de vaisseaux, sans avoir eu d'enfans.

Le cadet, maintenant chef d'Escadre, a épousé demoiselle de la Roche-Alard, fille du vice-amiral de ce nom, dont il a un garçon & une fille.

Marc-Antoine de Morel, comte d'Aubigny, fils aîné d'*Antoine* de Morel, a épousé demoiselle *Jeanne* de Marguerit, duquel mariage sont issus deux garçons.

L'aîné, *Jean-Marc-Antoine*, de Morel, comte d'Aubigny, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur des ville & châteaux de Falaise, a épousé *Victoire* de Marguerit, dont est issu *Jules-Marc-Antoine* de Morel, colonel d'un régiment d'infanterie, & marié à demoiselle *Françoise* de Candé.

Achille-Ardouin de Morel, seigneur & patron d'Assy, second fils de *Marc-Antoine* de Morel, capitaine de Dragons, a quitté l'ordre de Malte pour épouser demoiselle *Louise-Françoise* de Rafray, dont est issu *Achille-Louis* de Morel.

Les armes sont : *d'or, au lion de sinople, armé & lampassé de gueules, couronné d'argent.*

MOTTE DE VILLE. *Page 716. col. 2. lig.* 28. seigneur de Baulincourt, *lisez*, seigneur de Bavelincourt.

Ibid. lig. 44. Loulainville, *lisez*, Poulainville.

Page 718. col. 2. lig. 44. Paris, *lisez*, Soissons.

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

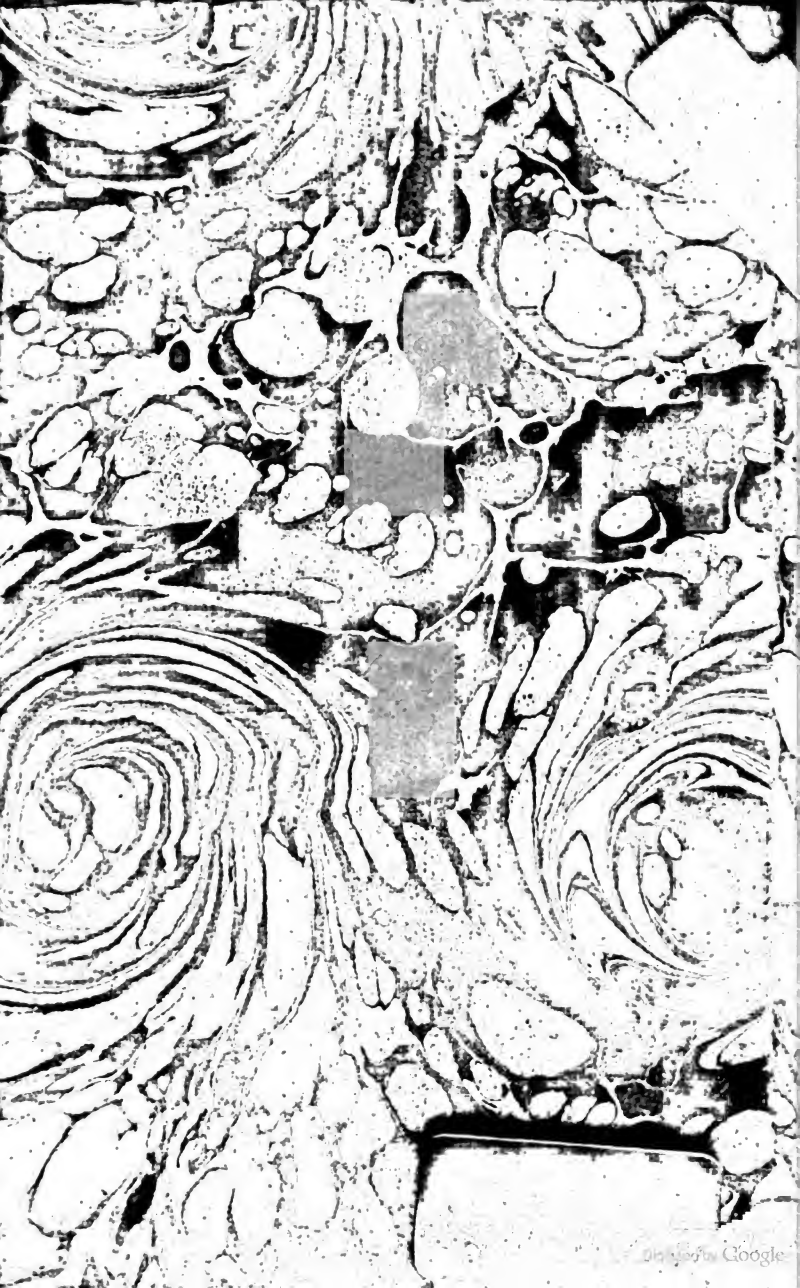
Digitized by Google